22101177631

Q

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS

JUSQU'A NOS JOURS.

TOME ONZIÈME.

—

Cochrane. — Cortés.

PARIS. — TYPOGRAPHIE DE FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, RUE JACOB, 56.

68/11

NOUVELLE
BIOGRAPHIE GÉNÉRALE

DEPUIS

LES TEMPS LES PLUS RECULÉS
JUSQU'A NOS JOURS,

AVEC LES RENSEIGNEMENTS BIBLIOGRAPHIQUES

ET L'INDICATION DES SOURCES A CONSULTER;

PUBLIÉE PAR

MM. FIRMIN DIDOT FRÈRES,

SOUS LA DIRECTION

DE M. LE Dr HOEFER.

Tome Onzième.

PARIS,

FIRMIN DIDOT FRÈRES, FILS ET Cie, ÉDITEURS,

IMPRIMEURS-LIBRAIRES DE L'INSTITUT DE FRANCE,

RUE JACOB, 56.

M DCCC LVI.

Les éditeurs se réservent le droit de traduction et de reproduction à l'étranger.

WEL[illegible]
LIB[illegible]
General Co[illegible]ons
M
7946

NOUVELLE
BIOGRAPHIE
GÉNÉRALE

DEPUIS LES TEMPS LES PLUS RECULÉS JUSQU'A NOS JOURS.

Les articles précédés d'un astérisque [*] ne se trouvent pas dans la dernière édition de la *Biographie Universelle*, et sont aussi omis dans le *Supplément*.

Les articles précédés de deux astérisques [**] concernent les hommes encore vivants.

C

COCHRANE (*Archibald*, comte DUNDONALD, lord), chimiste anglais, né le 1^er^ janvier 1749, mort le 1^er^ juillet 1831. Le comte de Dundonald, dont la famille, riche en honneur, mais assez mal partagée du côté de la fortune, portait originairement le nom de Blair, prit le nom de Cochrane à la mort de son père. Ayant abandonné la carrière de la marine, il s'adonna à la chimie, fit différents essais pour obtenir une composition propre à préserver les vaisseaux de l'attaque des vers, chercha une composition qui pût remplacer la gomme du Sénégal, et obtint en 1803 une patente pour sa manière de préparer le chanvre et le lin. Mais Cochrane ne sût pas exploiter convenablement ses découvertes; il se ruina, et mourut dans la misère. On a de lui : *Account of the qualities and uses of coal-tar and coal-varnish*; Londres, 1785, in-8°; — *the Present state of the manufacture of salt explained;* ibid., 1785, in-8°; — *Treatise showing the intimate connexion that subsists between agriculture and chemistry;* ibid., 1795, in-8°; — *the Principles of chemistry applied to the improvement of the practice of agriculture;* ibid., 1797, in-8°.

Rose, *New biographical dictionary.*

** COCHRANE (*Alexandre-Thomas*, comte de *Dundonald*, lord), célèbre marin anglais, né le 14 décembre 1775. Il est fils d'Archibald Cochrane, comte de Dundonald, et neveu de l'amiral Alexandre Forester Cochrane. Ce fut sous les auspices de cet oncle que le jeune Cochrane entra, au commencement de ce siècle, dans la marine anglaise. Il ne tarda pas à s'y distinguer par son intrépidité. En 1803, l'Angleterre faisant la guerre à l'Espagne, alliée de la France, Cochrane enleva un grand nombre de bâtiments à l'ennemi dans la Méditerranée; plus de cinq cents prisonniers, plus de cent-vingt canons furent les résultats de ces prises. De retour en Angleterre, il se jeta dans le parti populaire, et fut élu membre de la chambre des communes, d'abord par le bourg d'Honiton, puis par Westminster. Cependant, rappelé (1806) à bord de la flotte destinée à croiser sur les côtes d'Espagne, lord Cochrane fut chargé du commandement d'une frégate, et se distingua assez dans la croisière devant la baie de Cadix pour mériter d'être décoré de l'ordre du Bain. Bientôt il se fit connaître par de plus grands exploits. En 1809, faisant partie de l'expédition de l'amiral Gambier contre les côtes de France, lord Cochrane conçut l'audacieux projet de détruire la flotte impériale qui stationnait à Rochefort. Dans cette intention meurtrière, il fit attacher ensemble par des chaînes une rangée de tonneaux vides qui devaient porter quinze cents tonneaux remplis de poudre, plus de trois cents obus et deux mille grenades. Quand cette batterie redoutable, machine infernale d'une nouvelle sorte, fut prête, lord Cochrane eut le courage d'y monter avec un lieutenant et quatre matelots, et de la conduire vers la station de la flotte française. On devina son épouvantable projet, et l'on tira sur lui; Cochrane risqua de sauter en l'air. Cependant son audace ne fut point alarmée de ce péril : s'étant assez avancé pour que, selon ses calculs, la machine pût produire l'effet désiré, il alluma les mèches qui devaient amener l'explosion au bout d'un quart-d'heure, et se jeta dans une chaloupe avec ses aides pour regagner en toute hâte la flotte anglaise. L'explosion, accélérée par le vent, eut lieu au bout de neuf minutes, et le choc des vagues fut si violent que le lieutenant de Cochrane fut noyé et que Cochrane lui-même courut le plus grand danger. Heureusement, la machine infernale ne

fit qu'endommager la flotte de Rochefort. Ce qui lui devint plus funeste, ce fut l'attaque vigoureuse que fit sur elle lord Cochrane au milieu du désordre causé par l'explosion. Dans ce combat les Français perdirent trois vaisseaux de ligne.

Enrichi par ses prises, le vainqueur retourna en Angleterre, où son temps fut partagé entre les sciences, la politique et les spéculations. Représentant de Westminster, il s'opposa à la marche du ministère Castlereagh. Il obtint en 1813 deux brevets d'invention pour améliorer l'éclairage public et domestique, en perfectionnant le système de la ventilation. En même temps se livrant au jeu de la bourse, il fut entraîné ou du moins accusé de s'être laissé entraîner dans un complot de quelques *stock jobbers* tendant à obtenir une hausse subite des fonds à l'aide d'un faux courrier qui annonçait avec fracas la prétendue mort de Napoléon. Cette ruse eut l'effet désiré; mais quand la fraude fut découverte, un cri général s'éleva à la Bourse contre Cochrane, Béranger, Butt et quelques autres : traduits devant le Banc du roi (juin 1814), les trois premiers furent condamnés à un an de prison et à l'exposition publique au pilori; Cochrane et Butt furent de plus condamnés chacun à une amende de 1,000 liv. sterl. La popularité acquise par Cochrane durant sa carrière parlementaire lui fut utile dans cette circonstance. On ouvrit une souscription pour payer l'amende, et le roi jugea prudent de faire grâce aux condamnés de la peine infamante du carcan. Expulsé, au mois de juillet, de la chambre des communes, à la majorité des voix, Cochrane y fut immédiatement après renvoyé par les électeurs de Westminster. Il ne resta alors au gouvernement d'autre ressource que de faire assembler un chapitre de l'ordre du Bain pour prononcer solennellement l'exclusion de Cochrane, et de le rayer de la liste des officiers de marine. Par suite de sa condamnation, il avait été enfermé dans la prison du Banc du roi. Il s'échappa au mois de mars 1815, et écrivit à l'orateur de la chambre des communes pour lui annoncer qu'il allait user de son droit de siéger parmi les représentants. Il vint en effet le 21 mars; mais le maréchal de la prison s'étant présenté pour le réclamer, Cochrane, après quelques objections, déféra à sa sommation, et alla subir le restant de sa peine. Dès qu'il eut été remis en liberté, en 1816, il vint siéger à la chambre, et déposa un acte d'accusation, composé de treize chefs, contre lord Ellenborough, qui avait présidé le Banc du roi dans le procès des *stock jobbers*. Cependant, la motion faite par lui pour que la chambre examinât cette accusation en comité général ne fut appuyée que par sir Francis Burdett, ami de Cochrane. Celui-ci se vengea de la cour le premier jour où il vint siéger à la chambre, en votant contre la proposition d'augmenter les revenus du duc de Cumberland; et comme l'opposition ne l'emporta que d'une voix, on put considérer celle de lord Cochrane comme décisive dans cette question.

Ses goûts le ramenèrent à la marine; repoussé de celle de son pays, il eut la pensée d'aller dans les États d'Amérique qui venaient de conquérir leur indépendance. Au mois d'avril 1817, il publia, dans un avis, que, désirant voir pour quelques mois les opérations militaires dans l'Amérique méridionale, il offrait à quiconque lui prêterait pour un an 10,000 liv. sterl. l'hypothèque de ses propriétés en Angleterre, particulièrement de sa jolie campagne de Holy-Hill, sur la rivière de Southampton. Bientôt des négociations furent entamées entre lui et les nouvelles républiques; le Chili, voulant créer des forces navales pour achever d'expulser les Espagnols du Pérou, appela lord Cochrane à la tête d'une flotte qui allait être organisée. Il s'y rendit en novembre 1818, et fit aussitôt des préparatifs pour entrer en mer; des Anglais et des Américains vinrent s'enrôler sous son pavillon. Lord Cochrane sut aussi attirer de bons officiers de sa nation, et dès le mois de février de l'année suivante il sortit avec l'escadre pour attaquer Valdivia, place forte du Chili, que les Espagnols occupaient encore. A peine débarquées, les troupes attaquèrent le fort, y pénétrèrent avec les assiégés, qui avaient fait une sortie, et se rendirent maîtresses de la place. Cette opération terminée, on équipa une escadre plus considérable, pour attaquer le Pérou et pour décider, comme disait le gouvernement chilien dans sa proclamation, la question de savoir si le temps était arrivé où l'Amérique méridionale exercerait sur le reste du monde une influence proportionnée à son étendue, à ses richesses et à sa situation. En août 1820, l'escadre de lord Cochrane, consistant en sept bâtiments de guerre, dont le plus grand avait cinquante canons, et en vingt bâtiments de transport, reçut à bord trois mille sept cents soldats, et des armes suffisantes pour quinze mille Péruviens. Ces troupes furent débarquées le 7 septembre au port de Pisco, sur la côte du Pérou, et pendant qu'elles faisaient la guerre sur le littoral, lord Cochrane se présenta avec une partie de l'escadre chilienne devant le château fort de Callao, qui est le port de la capitale. Le gouverneur avait fait retirer sous les remparts du fort une grande frégate de guerre espagnole, l'*Esmeralda*, deux chaloupes, et les navires marchands, sous la protection de quatorze chaloupes canonnières, rangées en demi-cercle, et d'une barrière composée de pontons unis par des chaînes. Lord Cochrane conçoit le projet audacieux de forcer ce double obstacle. Avec deux officiers anglais et deux cent quarante volontaires de son escadre, qu'il distribue en quatorze bateaux, il part la nuit, aborde une des chaloupes canonnières de l'ennemi, et en dirigeant sur l'officier espagnol un pistolet chargé, il lui dit : « Silence, ou tu es mort! »

L'officier reste muet, et lord Cochrane aborde avec la même hardiesse *l'Esmeralda* d'un côté, tandis que les deux officiers anglais l'escaladent de l'autre. Une sentinelle qui veut donner l'alarme est tuée sur-le-champ. Le sabre à la main, les Anglais s'emparent de la poupe du vaisseau. En vain les Espagnols se rallient à la proue pour se défendre : lord Cochrane les force de se rendre; puis, coupant les câbles, il emmène sa prise. Il était jour, et il fallait passer sous les batteries du fort. Comme une frégate anglaise et une frégate américaine sortaient en même temps et hissaient leurs signaux pour n'être pas confondues avec la prise de lord Cochrane, celui-ci employa les mêmes signaux, en sorte que les artilleurs du fort, ne pouvant distinguer leur frégate, ne tirèrent presque sur aucun des trois bâtiments sortants. Ce succès influa sur le reste de la campagne ; ayant perdu leur meilleure frégate, les Espagnols n'osèrent plus se montrer dans la haute mer, et laissèrent croiser les Chiliens sans leur opposer aucun obstacle. Callao, qui selon le rapport de lord Cochrane était plus fort que Gibraltar, continua d'être bloqué. Le général Saint-Martin acheva enfin la délivrance du Pérou.

Le commândant de la flotte chilienne ne crut pas sans doute avoir beaucoup à se louer du gouvernement, car il donna en 1821 sa démission : on le détermina pourtant à continuer ses services jusqu'à l'année suivante. Il quitta alors le Chili pour donner son appui au nouveau gouvernement du Brésil, qui venait de se détacher entièrement du Portugal. Appelé par l'empereur don Pedro pour commander en chef la flotte brésilienne, lord Cochrane contribua puissamment à soustraire, par ses opérations maritimes, les provinces voisines de la mer à la domination portugaise. Aussi la reconnaissance de la nouvelle cour lui décerna le titre de marquis de Marahon, d'après le nom d'une province qu'il avait affranchie du joug de la métropole. Du reste, l'habile marin anglais, voyant que ses vues pour l'amélioration de la marine brésilienne étaient mal appréciées, se lassa du service impérial comme il s'était lassé de celui de la république chilienne. Déjà les amis de la Grèce avaient jeté les yeux sur lui comme sur le seul homme capable d'assurer par des opérations navales l'affranchissement des Hellènes. Le Brésil, ayant fait sa paix avec le Portugal, n'avait plus besoin d'une flotte hostile, et Cochrane revint en Europe dans l'année 1825. Il fut accueilli en Angleterre comme un des libérateurs de l'Amérique du Sud, et tous les libéraux d'Europe espérèrent qu'il se mettrait à la tête des volontaires disposés à seconder les Grecs. Lord Cochrane ne pouvait se dissimuler pourtant que son secours ne serait efficace qu'autant qu'il aurait à sa disposition les moyens de déployer des forces navales imposantes, car aucun gouvernement ne le secondait ; il devait s'attendre au contraire aux dispositions malveillantes de quelques princes absolus. Par ce motif, il annonça, en 1826, qu'il était prêt à remplir la mission qu'on attendait de lui, à condition qu'on mît à sa disposition trois frégates : les comités des amis des Grecs, en Angleterre et en France, se chargèrent de les lui fournir. Au mois de mai de cette même année, il partit d'Angleterre avec un schooner de vingt canons, monté par cent vingt matelots anglais, et avec deux bateaux à vapeur armés chacun de six canons. Les autres bâtiments devaient le rejoindre dans la Méditerranée. L'Europe suivait avec une vive attention la marche du lord philhellène. Mais les bâtiments promis tardèrent d'arriver ou se trouvèrent en mauvais état; une partie des fonds si généreusement fournis par les amis des Grecs furent dissipés en Angleterre, et de plus le gouvernement napolitain, prenant ombrage de lord Cochrane, qu'il soupçonnait de méditer des plans révolutionnaires, lui interdit le séjour dans les ports de la Sicile. Ce ne fut qu'à la fin de février 1827 qu'étant parvenu enfin à rassembler dans la Méditerranée le nombre de bâtiments nécessaire, lord Cochrane put mettre à la voile sur la côte de Provence pour les eaux de la Grèce. Arrivé le 18 mars à Paros, et ayant été nommé le 8 avril grand-amiral de la flotte grecque par l'assemblée nationale de Trézène, il adressa quatre jours après une proclamation au peuple grec, écrite à bord de son vaisseau amiral *l'Hellas*. Toute la marine militaire de la Grèce devait renforcer sa petite escadre; mais il ne se présenta qu'un petit nombre de bâtiments, et les marins hydriotes, au lieu de lui obéir, mirent des entraves à l'organisation de la force armée dont il devait disposer. Auprès des flottes des trois grandes puissances, de la France, de l'Angleterre et de la Russie, la flotte mal disciplinée et faiblement équipée du philhellène ne pouvait jouer un rôle brillant. Cependant, lord Cochrane montra cette fois plus de persévérance qu'au Chili et au Brésil. Il se contenta de faire de la police dans les parages de la Grèce, en poursuivant les pirates; et il ne quitta, à la fin de 1828, le service de ce pays que sur l'insinuation du gouvernement provisoire, qui, fort de la protection des trois souverains alliés, crut pouvoir se passer de l'appui de lord Cochrane. Celui-ci renonça aux avantages pécuniaires qui lui avaient été promis. Son retour dans sa patrie fut un véritable triomphe. Un homme sur lequel trois États dans les deux Mondes avaient compté pour conquérir leur indépendance pouvait être fier de l'estime publique dont il jouissait. On oublia volontiers quelques antécédents fâcheux, pour ne se souvenir que des grands services rendus à la cause de la liberté des peuples. D'ailleurs, le ministère qui l'avait poursuivi comme démagogue n'existait plus; le roi qu'il trouva placé sur le trône avait commencé, comme lui, sa carrière par le service ma-

ritime. Aussi son nom fut-il rétabli en 1832, selon le rang d'ancienneté, dans les contrôles de la marine anglaise. L'année précédente, ayant perdu son père, il avait hérité de son titre de comte de Dundonald. En 1842 il devint vice-amiral, chevalier grand'-croix de l'ordre du Bain en 1847, et quelque temps après il fut appelé à un commandement dans les eaux des Indes occidentales et de l'Amérique du Nord, d'où il revint en 1851 avec le rang d'amiral du *Pavillon bleu*. Il a publié à l'occasion de ce voyage : *Notes on the mineralogy, government and condition of British West-India Islands*; Londres, 1851. Son rôle politique paraît fini; du moins il ne prend plus qu'une part insignifiante, en apparence, aux affaires publiques de sa patrie. [M. DEPPING, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Conversations-Lexicon. — Moniteur univ. — Lesur, Ann. hist. univ. — Pouqueville, Histoire de la république de la Grèce.

*COCHRANE (Sir *Thomas-John*), marin anglais, fils du précédent. Il entra fort jeune dans la marine, parvint au grade de capitaine, se distingua dans la guerre d'Amérique, sous les ordres de son père, et fut pendant plusieurs années gouverneur de Terre-Neuve. Élu en 1837, par la ville d'Ipswich, membre du parlement, il y vota avec Robert Peel. En 1841 il devint contre-amiral, et en 1844 il alla exercer un commandement aux Indes orientales. Il y entreprit avec succès une expédition contre les pirates de l'archipel indien, et s'empara en 1846 de la capitale du sultan de Bornéo. Il est vice-amiral depuis 1850.

Conversations-Lexicon.

*COCHRANE (*Alexandre* DUNDAS-BAILLIE), homme politique et littérateur anglais, fils du précédent. Membre de la chambre des communes depuis 1841, il a dans diverses circonstances, et notamment en 1850, attaqué avec la plus grande violence le système politique de lord Palmerston. Dans la session de 1851, il défendit, à diverses reprises, les gouvernements autrichien et napolitain contre le parti libéral. On a de lui : *Young Italy*; Londres, 1850, in-8°. Il se montre dans cet ouvrage l'ardent champion de la politique contre-révolutionnaire. Quant à ses romans intitulés *Lucille Belmont* et *Ernest Vane*, ce sont de pâles imitatons de Bulwer.

Conversations-Lexicon.

COCHRANE (*Alexandre* FORESTER-INGLIS), amiral anglais, frère d'Archibald, né le 22 avril 1758, mort à Paris, le 26 janvier 1832. Il entra fort jeune dans la marine, et devint capitaine en 1782. Au commencement de la guerre avec la France, il commandait *la Biche*, et fit beaucoup de mal aux armateurs français dans la Manche. Nommé peu après au commandement de *la Thétis*, et envoyé à la station d'Halifax, il soutint, le 17 mai 1795, avec une frégate, un combat contre une escadre de cinq vaisseaux français, dans la baie Chesapeake. En mars 1799 il prit le commandement de *l'Ajax*, suivit lord Abercromby dans la Méditerranée, et coopéra au débarquement de l'armée anglaise sur les côtes d'Égypte. De retour en Angleterre après la paix, il fut élu membre du parlement par le bourg de Dumferline. En 1804 il monta *le Northumberland*, et eut une grande part à la destruction de la flotte française dans la baie de Santo-Domingo. Il arbora ensuite pavillon sur *le Neptune*, et seconda activement le général Beckwith à la prise de la Guadeloupe, de Saint-Martin, de Saint-Eustache et de Saba. Dans la guerre avec les États-Unis, il fut chargé de s'emparer de la ville de Washington, où en 1814 il détruisit tous les établissements publics et toutes les propriétés nationales. En 1815 il fit encore plusieurs expéditions contre les établissements américains de la Louisiane et de la Nouvelle-Orléans. En 1819 il fut nommé amiral de l'escadre bleue, et en 1821 commandant en chef à Plymouth.

Annual register. — Gorton, Biog. dict. — Conversations-Lexicon.

COCHRANE (*John* DUNDAS), surnommé *le voyageur pédestre*, marin et voyageur anglais, neveu de l'amiral sir Alexander Cochrane, né vers 1780, mort à Valencia (Colombie), le 12 août 1825. Il entra à dix ans dans la marine militaire anglaise, et se distingua dans les guerres contre les Français en Amérique et aux Indes occidentales. Un tempérament très-robuste, mis souvent à l'épreuve, lui permettait de supporter les plus longues marches et les plus grandes chaleurs sans incommodité. En 1815, lors du rétablissement de la paix, il parcourut à pied la France, l'Espagne et le Portugal. Convaincu de la possibilité de voyager longtemps de cette manière, il soumit, en janvier 1820, à l'amirauté anglaise un plan d'exploration dans l'intérieur de l'Afrique. Ce projet fut rejeté. Cochrane résolut alors de faire le tour du globle, soutenu par sa seule volonté. Il quitta Londres en février 1820, traversa, toujours à pied, Paris, Mayence, Francfort, Leipzig, Berlin, Dantzig, Kœnigsberg, Mittau, Riga, et le 30 avril il entra dans Saint-Pétersbourg. Le gouvernement russe lui accorda un passeport pour se rendre au Kamtchatka ainsi que des lettres de crédit et de recommandation pour les divers gouverneurs de l'empire. Le 23 mai Cochrane reprit sa route. Entre Losha et Novogorod, des voleurs le lièrent à un arbre et le dépouillèrent complétement. Détaché heureusement par un enfant, il put gagner Novogorod, où le gouverneur le fit habiller et lui remit des fonds. Cochrane visita Moscou, se rendit à Kasan, traversa les monts Ourals, et s'arrêta à Tobolsk, ancienne capitale de la Sibérie, située par 65°, 46' long. est, 58°, 11' lat. nord. Il remonta ensuite le grand fleuve sibérien, l'Irtich, jusqu'à Semipolatinskaïa, et atteignit Bokhtarminok, sur l'extrême frontière

de la Mongolie. Il revint ensuite au nord jusqu'à Tomsk, ville commerçante, fondée en 1604 et bien peuplée, située sur le Tom, l'un des affluents de l'Irtich, à 4,700 kilom. sud-est de Saint-Pétersbourg. Puis il se dirigea sur Irkoutsk, chef-lieu de la Sibérie orientale, s'embarqua sur la Léna, et arriva le 6 octobre à Yakoutsk (62°, 1', 50 lat. nord, 127°, 23', 45" long. est). Cochrane se prépara dans cette ville à s'aventurer dans les hautes régions septentrionales, et se munit de tout ce qui pouvait faciliter le succès de son expédition. Le 31 octobre il continua son voyage dans deux traîneaux auxquels on avait attelé des chiens, le manque de fourrage rendant ce mode d'attelage nécessaire. Le thermomètre de Réaumur marquait alors 27° au-dessous de zéro. Le 31 décembre, jour de l'arrivée de Cochrane à Nijneï-Kolymsk (70° de lat. nord, et 159° de long. est), il descendit à 42°. N'ayant pu obtenir de traverser le pays des Tchouktchis, peuple idolâtre, belliqueux, et à peu près indépendant, établi entre la mer Glaciale et le détroit de Behring, Cochrane se dirigea au sud-ouest, vers Oschotsk, qu'il atteignit le 23 juin 1821, après des fatigues inouïes. La peau de son visage, complétement gelée, tombait par lambeaux, sa barbe n'avait pas été coupée depuis quinze mois; dans un parcours de quatre cent milles, il n'avait rencontré aucun être vivant. Il s'embarqua le 24 août pour le Kamtchatka. Accueilli avec hospitalité par les fonctionnaires russes de Pétro-Pavlosk, Cochrane y épousa la fille du sacristain de cette petite ville, et renonça pour cette fois à passer en Amérique. Il revint en Angleterre par le chemin qu'il avait déjà parcouru, et revit Londres après environ trois ans et deux mois d'absence. Il resta peu de temps près de son épouse, et, tourmenté par un incessant besoin de voyager, il s'embarqua en 1823 pour l'Amérique du Sud, parcourut la Colombie, remonta le Rio-Magdalena, visita Bogota et quelques autres villes, et mourut à Valencia. Sa veuve s'est remariée avec l'amiral russe Anjou. Les relations des voyages de Cochrane offrent des détails très-curieux et que nul autre n'a pu mieux donner. La première partie, dédiée à M. Spesanski, gouverneur général de la Sibérie, a été publiée sous le titre de *Narrative of a pedestrian Journey through Russia and Siberian Tartary, frontier of China, to the frozen sea and Kamtchatka;* Londres, 1824, avec cartes et planches.

ALFRED DE LACAZE.

Rose, *New biographical dictionary*. — *Conversations-Lexicon.*

COCHRANE (*Charles* STUART), marin anglais. Il était parent des précédents, et capitaine dans la marine royale anglaise. Il stationna longtemps sur les côtes de l'Amérique méridionale pendant les guerres de l'indépendance. On a de lui : *Journal of a residence and travels in Columbia during the years* 1823 *and* 1824; Londres, 1825, 2 vol. in-8°. Les relations publiées depuis quelques années sur la Colombie n'ont pas fait oublier celle de Cochrane. Cochrane a encore fait paraître un ouvrage sur la révolution de 1830; il a été traduit en français, sous le titre de : *la grande Semaine*, récit des événements de Paris, avec des considérations morales et politiques, traduites par Adolphe; Paris, 1830, in-8°.

Art de vérifier les dates, XVIII, 3e partie. — Quérard, suppl. à *la France littéraire.*

*COCHUT (*André*), publiciste français, né à Paris, en 1812. Ancien rédacteur du journal *le National*, il est un des plus laborieux collaborateurs de la *Revue des Deux Mondes*. Il fut chargé, en 1847, par le gouvernement de rédiger un *Rapport général sur l'Algérie*, pour être distribué aux chambres; et il venait de faire composer cet ouvrage, lorsque la révolution de Février éclata et l'empêcha de le publier. On a en outre de lui : *une Réaction;* Paris, 1832, 2 vol. in-8°; — *Parvenir*; Paris, 1834, in-8°; — *les Associations ouvrières, histoire et théorie des tentatives de réorganisation industrielle opérées depuis la révolution de* 1848; Paris, 1851, in-8°.

Quérard, supplém. à *la France littéraire*. — *Dict. de l'écon. politique*. — *Revue des Deux Mondes.*

***COCINUS A COCINETO** (*Jean*), savant littérateur slave, né en Bohême, en février 1543. Il fut syndic à Prague. Ses principaux ouvrages sont : *Prolusio scholastica politicæ exercitationis;* Prague, 1578, in-8°; — *Nova distributio juris universi ex tabb. Jo. Bodini;* ibid., 1581, in-8°; — une *Traduction de l'Histoire ecclésiastique d'Eusèbe*, en langue bohémienne; ibid., 1592.

Balbini, *Bohem. docta.*

***COCK** (*Guillaume*), physicien anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Meteorologia, or the true way of foreseeing and judging the weather;* Londres, 1671, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COCK (*Jérôme*), peintre et graveur flamand, né à Anvers, vers 1510, mort dans la même ville, en 1570. Artiste laborieux, il grava un grand nombre d'estampes, forma d'excellents élèves, et reçut des marques d'estime de Charles-Quint et de Philippe II. Outre une foule de gravures, dont la plus remarquable a pour titre : *Les gros poissons mangent les petits*, on a de Cock des suites qui sont très-recherchées; les principales sont : *Præcipua aliquot romanæ antiquitatis monumenta;* — *Operum antiquorum Romanorum hunc inde per diversas Europæ regiones;* — *Divi Caroli V ex multis præcipue victoriarum imagines;* 1556, in-8°; — *Compartimentorum quod vocant multiplex genus, lepidissimis historiolis poetarumque tabulis ornatum;* 1566, in-8°; — *Pictorum*

aliquot celebrium Germaniæ inferioris effigies, etc.; Anvers, 1572, in-8°.

Vasari, *Vite dei Pittori*.

COCKAINE. *Voy.* COKAINE.

***COCKBURN** (*Jean*), théologien anglican, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui: *an Inquiry into nature, necessity and evidence of christian faith, in several essays;* Londres, 1696, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

COCKBURN (*Patrice*), orientaliste écossais, natif de Langton, mort à Saint-André, en 1559. Il entra dans l'état ecclésiastique, et se rendit à Paris, où il professa longtemps les langues orientales. Soupçonné d'être favorable à la réforme, il retourna en Écosse, abjura le catholicisme, fut le premier pasteur protestant d'Haddington, et devint professeur de langues orientales à Saint-André. On a de lui : *Oratio de excellentia et utilitate Verbi Dei;* Paris, 1551, in-8°; — *de Vulgari Sacræ Scripturæ phrasi;* ibid, 1552, in-8°; — *in Orationem dominicam pia meditatio;* Saint-André, 1555, in-8°. De tous les ouvrages que Cockburn a laissés en manuscrits, un seul a été publié; il a pour titre : *Commentatio in symbolum apostolicum;* Londres, 1561, in-4°.

Berkenhout, *Biograph. literaria*, part. I, p. 171.

COCKBURN (*Catherine*), femme auteur anglaise, née à Londres, le 16 août 1679, morte le 11 mai 1749. Elle était fille de David Trotter, gentilhomme écossais, commandant de la flotte anglaise sous le roi Charles II. De bonne heure elle manifesta de véritables dispositions pour la poésie. Elle se convertit jeune encore à la foi catholique, qu'elle abandonna en 1707. En 1708 elle épousa le théologien et écrivain écossais Cockburn. Les œuvres de Catherine Cockburn portent sur les matières les plus diverses : politique, morale, théâtre, et critique. On a d'elle : *Agnes de Castro, a tragedy;* Londres, 1696 : cette pièce, composée à dix-sept ans, eut du succès; — *Fatal friendship;* ibid., 1698 : la meilleure de ses productions théâtrales; — *Love at a Loss, a comedy;* ibid., 1701; — *a Defence of M. Locke's Essay on human understanding;* ibid., 1702; — *Gustavus Erikson, king of Swede, a tragedy;* ibid., 1706, in-4°; — *Discourse concerning a guide in controversy;* ibid., 1707, et 1728, à Édimbourg, avec une préface de l'évêque Burnet; — *a Letter to doctor Holdsworth concerning the resurrection of the same body :* ouvrage également consacré à la défense des doctrines de Locke; Londres, 1726; — *a Vindication of M. Locke's christian principles from the injurious imputations of doctor Holdsworth;* dans la collection de ses œuvres; — *Remarks upon Rutherforth's Essay on the nature and obligations of virtue;* ibid., 1747, in-8°.

Biographia britan. — Cibber, *Lives.* — Baker, *Biog. dramatica.*

COCKBURN (*Guillaume*), médecin anglais, né vers 1650, mort vers 1736. Médecin de la marine, il fut l'un des premiers à observer les maladies particulières aux gens de mer, et se livra d'une manière spéciale au traitement des maladies vénériennes. On a de lui : *Œconomia corporis animalis;* Londres, 1695, in-8°; Augsbourg, 1696, in-12; — *an Account on the nature, causes, symptoms and cure of the distempers that are incident to seafaring people;* Londres, 1696, in-12; ibid., 1739, in-8° : ce traité spécial sur la médecine nautique a été traduit en plusieurs langues; — *a Continuation of the account of the nature, causes, symptoms and cure of the distempers that are incident to seafaring people;* ibid., 1697, in-12; — *Profluvia ventris;* ibid., 1702, in-8°; — *the Symptoms, nature, causes and cure of a gonorrhoea;* ibid., 1713, 1716, 1728, in-8°; traduit en français, sous ce titre : *Traité de la nature, des causes, des symptômes et de la curation de l'accident le plus ordinaire du mal vénérien;* Paris, 1730, in-12.

Carrère, *Bibliothèque de la médecine.* — Éloy, *Dict. hist. de la médecine.*

***COCKERAM** (*Henri*), lexicographe anglais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *English dictionary, or interpretation of hard English words;* Londres, 1623, in-8°; sous les initiales H. C.

Catal. de la Bibl. bodléienne. — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

***COCKERILL** (*John*), ingénieur belge, d'origine anglaise, né le 3 août 1790, mort en 1840. Il était le plus jeune des trois fils d'un constructeur de machines d'Haslington, dans le comté de Lancastre. A douze ans, il alla rejoindre à Verviers, en Belgique, son père, qui y était allé monter une manufacture et l'avait laissé en Angleterre, chez des parents dont le jeune Cockerill n'eut pas à se louer. En 1807 il s'établit à Liége avec son frère James, et dès lors il manifesta une grande et remarquable aptitude. Les circonstances le laissèrent bientôt seul à la tête de l'établissement. Plus tard, en 1816, John Cockerill fonda l'établissement de Seraing, qui devint bientôt le point central d'une industrie à laquelle le génie du fondateur donna de nombreuses succursales en France, en Allemagne, en Espagne et même hors d'Europe, jusqu'à Surinam.

Le passage suivant, emprunté à un article intitulé *Souvenirs de voyages*, par M. Nisard (*Revue de Paris*), trace un tableau saisissant de l'étonnante activité de Cockerill. « Tel est, dit cet écrivain distingué, le prince souverain du pays de Seraing. Général, il sait choisir ses lieutenants. Il en a de toutes les nations, anglais, allemands, belges, prussiens, espagnols. Il leur donne sa pensée en partant, et il leur laisse toute liberté pour l'exécution, ne pesant point sur eux, n'outrant pas la surveillance, de sorte qu'il peut s'en aller sans cesser d'être présent, et être présent

sans avoir besoin d'être partout. Dans ses excursions industrielles par toute l'Europe, en même temps qu'il fonde les établissements, il trouve les hommes qui y conviennent, et il crée à la fois la matière et l'esprit, l'âme et le corps. On l'a vu dans la même année accourir du fond de la Prusse polonaise sur les rives du Guadalquivir, et après avoir montré aux pauvres contrées du Nord des sources inconnues de richesse et de bien-être, venir éveiller le génie industriel sur cette terre du Midi sur laquelle se couche fièrement l'Espagnol, comme s'il ne voulait ni prendre pour lui ni laisser prendre aux autres ses innombrables trésors. Pendant que nous disputons sur des chartes et que nous usons nos âmes et nos corps dans ces stériles luttes de la lettre, sous lesquelles marchent sans bruit des faits immenses, John Cockerill court les grands chemins dans sa chaise de poste, creusant çà et là des fourneaux, élevant des cheminées, étendant de vastes tentes; puis, quand tout est fait, installant sa machine à vapeur, qui l'a suivi par derrière, bien étonnée de venir par le roulage, et qui va mettre la vie dans cet amas de briques. Et le lendemain les paysans entendent sortir de la fabrique un grand bruit régulier comme la respiration de quelque monstre énorme, qui commence pour ne pas finir; et John Cockerill remonte dans sa chaise, et les gouvernements signent son passeport comme s'il s'agissait d'un commis en vins, sans se douter que cet homme qui ne dit rien, qui n'écrit rien, est un révolutionnaire bien autrement dangereux pour leur vieux Monde qu'un bel esprit qui aurait franchi leurs domaines les poches pleines de programmes et de manifestes. »

C'est dans l'intérieur de Seraing qu'il faut surtout pénétrer pour voir à l'œuvre et juger le génie industriel de John Cockerill. « Toutes les applications du fer, dit-il, se font dans la même enceinte. Depuis la mine jusqu'à l'atelier des pièces les plus compliquées, tout se trouve, comme on dit, sous la même clé. Le fer y entre à l'état de minerai et en sort à l'état de machine. A quelque cent pas des hauts fourneaux une houillère fournit le combustible. Des femmes brouettent des paniers pleins de minerai jusqu'au pied d'un plan incliné en charpente, où sont cloués des rails en fer; espèce de montagne russe qui monte jusqu'à la gueule d'une immense cheminée. Un appareil en bois, posé sur quatre roues, dont les deux dernières sont beaucoup plus hautes que les premières, afin de maintenir en ligne horizontale la planche de l'appareil, reçoit les paniers au bas du plan incliné, et au moyen de chaînes mues par une machine à vapeur la voiture arrive au sommet de la montagne de bois, où deux hommes la déchargent et la versent dans la cheminée béante; après quoi l'appareil redescend, et trouve en bas une nouvelle charge, laquelle est arrivée dans le temps qu'il a mis à monter; tout cela vient à la minute, hommes et machines; il n'y a pas la moindre déperdition de la force motrice : c'est là le travail d'où s'engendrent tous les autres. Les machines en font le plus difficile et le plus pénible.... Ce ne sont pas les armes d'Achille qui sortiront de ces paniers, mais bien de pacifiques machines, qui, s'il plaît à Dieu, feront tomber l'industrie des armes de guerre; ce sont d'épaisses tôles forgées pour les chaudières à vapeur, ou des cylindres coulés dans d'immenses moules pour recevoir le piston, ou des roues d'engrainage, ou d'énormes volants, roues-mères qui en mettent en mouvement mille autres, ou des balanciers auxquels sont suspendues les tiges des pistons, grands bras de quelque dix mille livres pesant, qui semblent brasser la vapeur dans les cylindres quand c'est en réalité la vapeur qui les soulève comme plume; ce sont mille autres applications du battage et du coulage. »

Le visiteur examine ainsi une à une toutes les parties de l'établissement : « Dans l'atelier des chaudières, il faut renoncer, ajoute M. Nisard, au plaisir et à l'utilité des explications sur le lieu même. C'est un bruit clair et perçant, qui déchire l'oreille. Le marteau frappe incessamment sur ces vastes pièces creuses, en fer battu, dont les flancs gémissent et résonnent comme ceux du cheval de Troie. Il y en a de toutes les formes, etc.... L'argile n'est pas plus souple sous la main du potier que ces épaisses lames de fer battu sous le marteau intelligent du forgeron de Seraing.... Dans l'atelier des locomotives, les machines qui traîneront deux mille personnes sur les chemins en fer sont toutes prêtes à partir. Vous diriez des vaisseaux qu'on va lancer à la mer. »

L'atelier des machines à vapeur, avec ses vastes dépendances, cause surtout à l'auteur de ces notes de voyage un vif étonnement : après une description assez détaillée de tout ce qu'il y voit, et où la tête du lecteur tourne aussi bien que celle du narrateur, il continue : « C'est là que j'ai vu l'application la plus hardie qui ait été faite jusque ici d'une machine dont les résultats sont extrêmement précieux. Il s'agit de donner aux cylindres des machines à vapeur un tel poli à l'intérieur, qu'en même temps que le fermoir mobile, qu'on appelle le piston, bouche hermétiquement le cylindre, il puisse glisser le long des parois avec le plus de jeu possible, en n'en laissant pas échapper la moindre parcelle, et en lui opposant la moindre résistance. On livre donc à la machine le cylindre brut nouvellement retiré du moule et présentant sur toute sa surface, intérieure et extérieure, ces aspérités, ce grain, qui font ressembler le fer coulé à un granit. Rien de plus simple que l'action de cette machine. C'est une combinaison de roues qui fait marcher en tournant sur elle-même, dans l'intérieur du cylindre, une forte broche en fer, espèce de moyeu où sont fixées, en manière de rayons de roue, quatre ou cinq branches de fer,

dont l'extrémité est un ciseau du plus fin acier, lequel mord les parois du cylindre et en enlève des copeaux circulaires d'une épaisseur déterminée à un cheveu près. Après chaque tour de la roue aux dents d'acier, la machine est poussée en avant, sans secousse, de la largeur de la dent des ciseaux, et aussi successivement jusqu'à ce que le cylindre ait été mis à vif dans toute sa longueur, et qu'on le retire des mains de la machine poli et égal comme l'acier de la plus belle épée. Celui qu'on polissait au moment de notre visite est le plus grand connu dans le monde industriel. Qu'on en juge par la machine à vapeur à laquelle il doit appartenir, et qui devra équivaloir à cinq cents chevaux. L'énorme récipient auquel on destinait un piston de vingt pieds de hauteur, gisait immobile sur un double massif de pierre, comme le fameux tonneau d'Heidelberg sur son chantier, pendant que la roue armée de ciseaux cheminait intérieurement, lui rongeant les flancs, sans bruit, sans mouvement visible, seule, sans spectateurs et sans surveillant, car cette machine n'a besoin de personne. »

Ces citations donnent une idée des travaux considérables qui se faisaient à Seraing. Les chiffres, les sommes qu'on y remuait, résument mieux l'importance de cet établissement. On occupait dans cette usine, qui ressemblait à une petite ville, environ deux mille ouvriers par jour. Leurs salaires s'élevaient à plus de soixante-dix mille francs par semaine et la recette brute était de quinze millions par an. Seraing appartenait pour moitié au roi Guillaume de Nassau et à John Cockerill. La révolution de 1830 ayant chassé de la Belgique son royal co-propriétaire, Cokerill acheta au souverain dépossédé sa part, et demeura ainsi maître de la totalité. Il éprouva d'abord le contre-coup des événements de cette époque, mais bientôt réussit à dominer les circonstances, et Seraing reprit jusqu'en 1838 le cours de ses prospérités. Malheureusement le sort de l'industrie dépend en grande partie du milieu dans lequel elle se meut; les affaires politiques surtout réagissent presque toujours sur elle. C'est ainsi que la cessation des payements de la banque de Belgique en 1838 contraignit Cockerill à liquider l'année suivante, quoique sa situation fût loin d'être désespérée. Son actif était de vingt-six millions contre un passif de dix-huit. Le repos était impossible à un homme du caractère de l'industriel belge; Cockerill se rendit en Russie pour y fonder quelque nouvel établissement; mais il mourut sur le chemin de Varsovie. Son corps fut ramené à Seraing. — John Cockerill n'a point laissé de descendants. Son nom est un des plus beaux qui aient figuré dans les annales de l'industrie moderne.

V. Rosenwald.

M. Nisard, dans la *Revue de Paris*. — *Conversations-Lexicon*. — *Révolution de Paris*, décembre 1835. — *Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. historiques*.

* **COCLEMAN** (*Pierre*), helléniste allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Opus prosodicum græcum novum;* Francfort, 1668, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

COCLÈS (*Horatius-Publius*), héros romain, neveu du consul Horatius Pulvillus, vivait en 507 avant l'ère chrétienne. Il est connu par un acte de courage dont Rome et ses historiens ont gardé la mémoire. La plupart des écrivains racontent le fait à peu près dans les termes employés par Tite-Live; ils ne diffèrent que sur le genre de mort de Coclès. Dans le récit de Tite-Live, Horatius Coclès commandait le pont Sublicius, par où Porsenna, roi d'Étrurie, après avoir chassé les Romains du Janicule, comptait pénétrer dans Rome. A la vue des fuyards, Coclès en arrête quelques-uns, s'oppose à leur retraite, et leur recommande de mettre en usage tous les moyens possibles de couper le pont, à la tête duquel il s'élance lui-même. Les armes en avant, il résiste aux Étrusques, les apostrophe et leur reproche d'être les esclaves d'orgueilleux tyrans et d'oublier le soin de leur propre liberté pour venir attaquer la liberté d'autrui. Les Étrusques répondent par une grêle de javelots; mais tous les traits demeurent attachés au bouclier de Coclès. On cherche alors à le précipiter dans le fleuve; mais le pont se brise sous tant d'efforts. « Dieu du Tibre, s'écrie alors Coclès, père de Rome, je t'implore; reçois avec bonté dans tes flots ces armes et ce soldat » (*Tiberine pater, inquit, te sancte præcor hæc arma et hunc militem propitio flumine accipias*). Aussitôt il se jette dans le Tibre, le traverse à la nage au milieu d'une nuée de flèches, qui ne l'atteignent pas, et va rejoindre ses concitoyens après avoir osé une chose qui trouvera dans la postérité plus de célébrité que de créance (*rem ausus plus famæ habituram ad posteros quam fidei*). Une statue qui existait encore au temps de Pline fut érigée à Horatius Coclès sur la place des Comices, et on lui donna toutes les terres comprises dans un cercle tracé par la charrue dans l'espace d'un jour. Le peuple tout entier s'associa à ce sentiment de gratitude envers Coclès, et l'on vit durant une disette chaque particulier se retrancher une partie de sa propre subsistance pour contribuer à celle du héros. Florus, Valère Maxime et Sénèque pensent, comme Tite-Live, que Coclès ne fut pas atteint par l'ennemi; tandis que Plutarque, Dion Cassius, Servius et Denys d'Halicarnasse prétendent qu'il fut blessé à la cuisse. Polybe va plus loin; il assure que Coclès périt dans le Tibre. Au rapport de Denys d'Halicarnasse, Coclès était beau; le portrait que fait de lui Plutarque est tout l'opposé : il ajoute que ce Romain s'appelait Coclès, altération du mot Cyclope, parce qu'il était camus, et que rien ne séparait ses deux yeux. Au rapport de Varron, Coclès vient d'*oculus*, et signifie borgne.

T. Live, II, 10. — Denys d'Halicarnasse, V, 24, 25. — Valère Maxime, III, 2, § 1. — Florus, I, 10. — Aurel. Victor, *de Vir. ill.* — Niebuhr, *Geschicht.* — Walkenaër, *Vies de plusieurs personnes célèbres.*

COCLÈS (*Barthélemy* della ROCCA, dit), philosophe hermétique, né à Bologne, le 9 mars 1467, mort le 24 septembre 1504. Il étudia la grammaire, la médecine, la chirurgie, les mathématiques, l'astrologie; mais il se livra surtout à la chiromancie et à la physiognomonie. Il avait une telle réputation qu'on venait le consulter de toutes parts. Hermès Bentivoglio, seigneur bolonais, auquel Coclès avait prédit qu'il mourrait en exil, le fit assassiner. Coclès se cacha sous le nom d'*André Corvo de la Mirandola*. On a de lui : *Physionomiæ ac chiromanciæ Anastasis, sive compendium ex pluribus et pene infinitis autoribus, cum approbatione Alexandri Achillini;* Bologne, 1504, in-fol.; ibid., 1523, in-fol.; — *Compendium physiognomiæ, quantum ad partes capitis, gulamque et collum attinet; cui accedit Andreæ Corvi Chiromancia;* Strasbourg, 1533, 1536, 1551, 1586, in-8°; traduit en français, Paris, 1546, 1560, in-8°. Cet abrégé, qui fut réimprimé un grand nombre de fois dans le seizième siècle, n'est plus recherché que par les amateurs de curiosités.

Tollius, *de infelicit. literat.* — Varillas, *Anecdotes de Florence.* — Fantuzzi, *Notizie degli scrittori bolognesi.*

* **COCLIUS** ou **COCLICUS** (*Adrien*), musicographe allemand, vivait à Nuremberg dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Compendium musices, descriptum ab Adriano Petit Coclio, discipulo Josquini de Prés, in quo præter cætera tractantur hæc : de modo ornate canendi, de regula contrapuncti, de compositione;* Nuremberg, 1552, in-4°. C'est un livre curieux et utile pour l'histoire de l'art musical.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

COCO (*Vincent*), littérateur et homme politique italien, né en 1770, à Campomarano, dans le royaume de Naples, mort à Naples, le 13 décembre 1823. Il prit une part active à la révolution qui éclata dans sa patrie en 1799, parvint à échapper à la réaction que le cardinal Ruffo exerça dans Naples, et se réfugia en France, où il publia, sous le titre de *Revoluzioni di Napoli*, l'histoire de cette époque. Elle a été traduite en français; Paris, 1800, in-8°. Après la bataille de Marengo, Coco rentra en Italie, et eut la direction du *Giornale italiano*. Il s'occupa alors d'un roman philosophique dans le genre du *Voyage du jeune Anacharsis*. Son *Platone in Italia* parut à Milan, en 1806, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, dont Barère de Vieusac a donné une traduction française, Paris, 1807, 3 vol. in-8°, obtint un grand succès en Italie. Joseph Bonaparte, devenu roi de Naples en 1806, nomma Coco successivement membre du conseil royal, de la cour de cassation et du conseil d'État. Coco aspirait à la direction de l'instruction publique; il avait même rédigé un long projet pour un nouveau système d'enseignement; Zurlo, ministre de l'intérieur, fit prévaloir un autre projet d'organisation, et l'éloigna de cet emploi. On voulut le dédommager en lui donnant la direction du trésor public; mais il ne put jamais se consoler de l'échec qu'il avait éprouvé. Dès lors il ressentit les premiers symptômes d'une aliénation mentale, qu'aggravèrent encore les événements de 1815. Il conserva toutefois sa place au trésor. Le prince Léopold, fils du roi Ferdinand IV, lui témoigna un jour le désir de lire son *Histoire des révolutions de Naples*. Coco, qui s'était livré dans cet ouvrage à de violentes attaques contre le roi et tous les siens, fut épouvanté de cette demande, et perdit complétement la raison, qu'il ne recouvra plus.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. V, p. 212.

COCOLI (*Dominique*), mathématicien italien, né à Brescia, le 12 août 1747, mort dans la même ville, le 27 novembre 1812. Il se distingua de bonne heure par son goût pour les sciences. A la suppression de l'ordre des Jésuites, il fut nommé professeur de physique et de mathématiques au collége de Brescia, et occupa ce poste pendant plus de trente ans. En 1783 un prix double lui fut décerné par l'Académie de Mantoue pour un mémoire sur la théorie des eaux ascendantes, et peu de temps après le sénat de Venise le nomma membre de la commission chargée de trouver des moyens pour obvier aux ravages de la Brenta. Depuis 1797 Cocoli fut appelé par le gouvernement français à remplir des fonctions où ses talents étaient nécessaires; il devint en 1802 membre du collége des *Dotti*, et en 1805 inspecteur général des eaux et chemins du royaume d'Italie. On a de lui : *Elementi di geometria e trigonometria;* Brescia, 1777; — *Elementi di statica;* ibid., 1779.

Tipaldo *Biograf. degli Ital.*

COCONAS (*Annibal*, comte DE), homme politique italien, mort le 30 avril 1574. C'est l'un de ces Italiens qui vinrent chercher fortune en France sous la régence de Catherine de Médicis. Il se couvrit de sang, et se distingua par ses cruautés à la Saint-Barthélemy. Devenu ensuite le favori du duc d'Alençon, frère du roi, il fut, avec le sieur de La Mole, l'agent principal de la faction des *politiques* ou *malcontents*, qui voulait mettre ce prince sur le trône au préjudice de Henri III, alors en Pologne. Les princes, leurs courtisans, les maîtresses des uns et des autres, organisèrent le complot avec la discrétion et le mystère qui couvrent d'ordinaire les intrigues politiques où il y a des femmes. Aussi Catherine de Médicis en fut-elle bientôt informée. Elle surveilla les princes, et les fit garder à vue. Le roi de Navarre, le prince de Condé, le duc d'Alençon, fatigués de cette contrainte, résolurent de se faire enlever par leurs partisans; mais l'alarme fut donnée d'avance : l'entreprise échoua. La cour, alarmée,

quitta Saint-Germain ; Charles IX mourant s'écria: « Du moins s'ils avaient attendu ma mort. » La Mole, croyant sauver sa vie, fit des révélations à Catherine de Médicis ; celle-ci apprit le reste du duc d'Alençon, qui tremblait devant elle. La Mole et Coconas furent arrêtés et condamnés à mort. Ce dernier mourut courageusement. On dit que leurs maîtresses, la reine Marguerite et la duchesse de Nevers, firent embaumer leurs têtes, pour les conserver toujours. Si le fait n'est pas vrai, il est digne du moins de cette époque, galante et sanguinaire à la fois. On sait que Coconas figure avec La Mole dans *la Dame de Montsoreau*, un des meilleurs romans de M. Alex. Dumas.

Castelnau, *Mémoires*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Estienne Pasquier, *Lettres*.

* **COCQ** (*Florent* DE), théologien flamand, de l'ordre des Prémontrés, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Principia totius theologiæ moralis et speculativæ;* 1683, 3 vol. in-12; — *Conversio vera et apostolica, in qua tota justificationis œconomia exhibetur;* Liége, 1685, in-8°; — *de Jure et justitia;* Bruxelles, 1687, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COCQUARD (*François-Bernard*), littérateur et poëte français, né à Dijon, le 4 janvier 1700, mort en 1772. Il fut avocat au parlement de sa ville natale, et cultiva la poésie française et latine. Ses principaux ouvrages sont : *Lettres ou dissertations où l'on fait voir que la profession d'avocat est la plus belle de toutes ;* Dijon, 1733, in-12 ; — *Lettre écrite au sujet d'une médaille de Constantin;* dans le *Mercure de France*, 1738, juin; — *Lettre au sujet de la croix;* ibid., 1739, avril; — *Histoire de la vie et des ouvrages de Timanthe, peintre grec;* ibid., 1740, juin, novembre et décembre; — *Lettre sur le voile dont les anciens se couvraient la tête dans les sacrifices;* ibid.; — *Poésies diverses;* Lyon (Paris), 1754, 2 vol. in-12.

Goujet, *Biblioth. française*, t. XVIII, p. 146. — Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne*.

COCQUAULT (*Pierre*), historien français, natif de Reims, mort en 1645. Il fut chanoine et présidial de l'église de sa ville natale. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique de Reims*, conservés en manuscrit à la bibliothèque de la ville, 5 vol. in-fol. et 1 in-4°. L'auteur avait fait l'analyse du cartulaire de l'église de Reims; — *Mémoires pour la revendication des églises des Pays-Bas;* en manuscrit, ibid. ; — *Table chronologique de l'histoire de Reims;* Reims, 1650, in-4°.

Lelong, *Bibl. historique de la France*, éd. Fontette.

* **COCQUELIN** (*Nicolas*), théologien et poëte français, né à Corberie, près de Lassay, département de l'Orne, en 1640, mort à Paris, en 1693. On ne connaît de sa vie qu'une circonstance malheureuse. Étant chancelier de l'Église et de l'université de Paris, il éleva la voix pour défendre la révocation de l'édit de Nantes. On a de lui : *Interprétation des Psaumes de David et des cantiques qui se disent tous les jours de la semaine dans l'office de l'Église;* Paris, 1686, in-12 et in-8° ; autres éditions : Bordeaux, 1731, in-12, et Limoges, in-8°, sans date; — *le Manuel d'Épictète, avec des réflexions tirées de la morale de l'Évangile;* Paris, 1688, in-12 : la plupart de ces réflexions sont en vers; — *Oratio percelebris habita X calend. martii ;* dans le *Journal des savants* de l'année 1686, p. 172-179 ; — *Traité de ce qui est deu aux puissances et de la manière de s'acquitter de ce devoir, pour servir de réponse générale aux égarements du ministre Jurieu;* Paris, 1690, in-12; enfin, les continuateurs de Moréri attribuent à Nic. Cocquelin, d'après le *Mercure*, un *Recueil de pièces sur la dignité et les droits du chancelier de l'université de Paris.*

R. H.

B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

COCQUIUS (*Gisbert*). *Voy.* COCK.

* **COCQUEREL** (*Nicolas*), économiste français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut conseiller à la cour des monnaies. On a de lui : *Rapport des conférences tenues pour remédier aux désordres des monnoies;* Paris, 1610, in-8° ; — *les Causes principales du surhaussement des monnoies de France;* ibid., 1612, in-8° ; — *Moyen proposé au roi pour conserver les richesses de ses sujets et bannir les faux monnoyeurs;* ibid., 1614, in-8° ; — *Discours de la perte que les François reçoivent en la permission d'exposer les monnoies étrangères;* ibid., 1618, 1619, in-8°; — *Conférence des monnoies de France à celles d'Espagne et d'Angleterre;* ibid., 1619, in-8°.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

* **COCQUEREL** (... DE), littérateur français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut conseiller royal et lieutenant général de l'amirauté de Flandre. On a de lui : *le Navire de la France arrivé heureusement au Port de la Paix ;* Paris, 1660, in-4°. On y trouve 27 emblèmes relatifs aux principaux personnages de la cour.

Lelong, *Bibliot. historique de la France*, éd. Fontette.

* **COCUS** (*George*), helléniste allemand, natif de Heringen, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa la langue grecque au gymnase de Göttingue. On a de lui : *Historia Susannæ, græco carmine translata;* 1568, in-4°; dans l'*Hist. poetar. græc.* de Lizel; — *Danielis prophetæ historia, versibus heroicis græcis reddita ;* Leipzig, 1569, in-8°; — *Jonæ prophetæ historia, versibus heroicis græcis translata.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexic.*

* **COCUS** (*Jacques*), médecin allemand, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a

de lui : *de Purgantibus simplicibus*; Wittenberg, 1601, in-4°; — *de Corde, arteriis et pulmonibus*; ibid., 1604, in-4°. On trouve encore plusieurs ouvrages manuscrits de Cocus à la bibliothèque d'Offenbach.

Carrère, *Bibl. de la méd.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemein. Gelehrten-Lexicon.*

* **CODA** (*Benedetto*), peintre italien, né à Ferrare, vers 1460, mort vers 1520. Après avoir étudié sous Giovanni Bellini, il alla, en 1500, s'établir à Rimini avec son fils encore enfant. Il a laissé dans cette ville des ouvrages qui ne sont point sans mérite, bien que tenant encore de l'ancien style. E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Barrufaldi, *Vite de' pittori ferraresi.*

* **CODA** (*Bartolommeo*), peintre italien, né à Ferrare, sans doute vers la fin du quinzième siècle, vivait encore en 1558. Il fut surnommé l'*Riminese*, parce que dès son enfance il habita Rimini avec son père, Benedetto, qui fut son premier maître. Il étudia ensuite avec soin les bons ouvrages des écoles romaine et vénitienne, et surtout ceux du Titien; aussi devint-il un des bons peintres de son époque. On regarde comme son chef-d'œuvre *la Vierge entre saint Roch et saint Sébastien*, tableau placé dans l'église de *S. Rocco* à Pesaro. E. B—N.

Barrufaldi, *Vite de' pittori ferraresi.* — Ticozzi, *Dizionario.*

* **CODA** (*Charles-Antoine*), historien italien, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. On a de lui : *Ristretto del sito e qualità della città di Biella, e sua provincia*; Turin, 1657, in-4°.

Buder, *Bibl. hist.*

CODDÆUS, en hollandais **VAN DER CODDE** (*Guillaume*), orientaliste hollandais, né à Leyde, en 1575, mort vers 1630. Il fut privé de la chaire de langue hébraïque, qu'il occupait dans sa ville natale, pour avoir refusé de souscrire les statuts du synode de Dordrecht. Ses principaux ouvrages sont : *Notæ ad grammaticam hebræam Martini Navarri Morentini*; Leyde, 1612, in-12; — *Hoseas, propheta, hebraice et chaldaice, cum duplici versione latina, et commentariis hebraicis Salomonis Jarchi, Aben-Ezræi et Davidis Kimchi; Masora item parva*, etc.; ibid., 1621, in-4°; — *Fragmenta comœdiarum Aristophanis*; ibid., 1625.

Sweert, *Athenæ belgicæ.* — André, *Biblioth. belgica.* — Meursius, *Athenæ batavæ.* — Freher, *Theatrum eruditorum.*

CODDÆUS ou **CODDE** (*Pierre*), théologien hollandais, de la congrégation des Oratoriens, né à Amsterdam, en 1648, mort à Utrecht, le 18 décembre 1710. Il fut nommé en 1688 archevêque de Sébaste et vicaire apostolique des Provinces-Unies. Accusé de partager les principes du jansénisme, il se rendit à Rome, en 1700, pour se justifier. En 1704 un décret de l'inquisition condamna sa doctrine, et le dépouilla de l'administration spirituelle des catholiques de Hollande. Codde renonça dès lors à toute fonction. On n'a de lui que des mémoires, presque tous relatifs à ses opinions et à sa conduite. L'un de ces mémoires a pour titre : *Declarationes super pluribus, quæ tum ad ipsum, tum ad Hollandiæ missionem pertinent, interrogationibus*; Rome, 1701.

Defensio piæ memoriæ illust. et reverend. D. P. Coddæi. — *Batavia sacra.* — Moréri, *Dict. hist.* — Feller, *Biogr. universelle*, édit. Weiss.

* **CODAZZI** (*Augustin*), ingénieur-géographe italien, né à Lugo, près de Ferrare, en 1792. A l'âge de seize ans, il s'engagea en qualité de volontaire dans le régiment royal d'artillerie à cheval, alors en garnison à Pavie; il y demeura trois ans, et fit sa première campagne avec l'armée française en 1812. Il assista, en 1813, aux batailles de Bautzen, de Lutzen, de Calen, de Dresde et de Leipzig; l'année suivante il se battit sur le Mincio, puis il contribua à défendre la forteresse de Mantoue; il était dans cette place à la chute de Napoléon. En 1815 il quitta le service par suite du licenciement de l'armée, essaya de se livrer au commerce, et passa en Turquie; mais il fit naufrage devant les îles Ioniennes, et arriva à Constantinople à peu près dépourvu de ressources. Aidé par un de ses compatriotes et servi par son énergie, il répara bientôt ses pertes, et put même satisfaire son goût scientifique pour les voyages. Il visita alors la Grèce, la Valachie, la Moldavie, l'Allemagne, la Russie, la Pologne, la Prusse et les États du Nord. Il se trouvait à Amsterdam lorsque la renommée qui s'attachait déjà aux grands événements conduits par Bolivar, le décida à passer dans l'Amérique du Sud. Il s'embarqua pour les États-Unis, et une fois parvenu à Baltimore, il ne tarda pas à se joindre à l'expédition du vice-amiral de Venezuela, Villaret, qui fit voile en 1817 pour l'île Marguerite. Une circonstance bizarre le jeta sur les rives de la Floride, où il fut attaché d'abord à la fortune d'un chef mexicain, et passa ensuite au service de la Colombie. Vers l'année 1823, lorsque la guerre de l'indépendance de l'Amérique du Sud touchait à sa fin, M. Codazzi ne put résister au désir de revoir l'Italie; mais bientôt il repassa en Amérique, et alla se fixer, dès 1826, à Santa-Fé de Bogota. Le vice-roi Santander, alors vice-président de la république et chargé du pouvoir exécutif, comprit ce que valait dans les circonstances nouvelles un homme d'une telle valeur, et l'admit dans l'armée en qualité de lieutenant-colonel d'artillerie. On utilisa immédiatement sa science pratique, et dirigé sur Maracaïbo, il fit la carte de la barre du lac et des régions par lesquelles l'ennemi pouvait envahir le territoire; il ne se contenta pas d'avoir accompli ce relevé géographique, il dressa un plan de défense. Ce fut ce double travail qui inspira au général Carreno l'idée de faire dresser par le lieutenant-colonel Codazzi la carte chorographique de tout le département de Zulia, qu'il commandait. Les années 1828 et 1829 furent em-

ployées à l'accomplissement de cette nouvelle mission. L'année suivante, lorsque l'État de Venezuela se fut séparé du reste de la Colombie, ce beau travail décida le congrès constituant à favoriser le savant ingénieur d'une manière particulière. Grâce à ce concours, le général Paez chargea Codazzi de dresser des cartes partielles de chacun des départements dont se composait la nouvelle république. Ce vaste travail, commencé vers 1831, était déjà terminé en 1839, et il avait été cependant interrompu deux fois par d'importantes expéditions militaires, auxquelles M. Codazzi avait été contraint de prendre part pour le maintien des institutions. Le grade de colonel fut la récompense bien méritée de tant de services; néanmoins, il ne se reposa pas: il employa les années 1838 et 1839 à parcourir les déserts de la Guyanne. Ce fut durant cette expédition, qu'exposé comme le célèbre Schomburck, à d'incroyables fatigues, il navigua sur les fleuves qui forment comme un réseau inextricable de canaux à peine connus. Durant cette exploration aventureuse il alla presque jusqu'aux sources de l'Orénoque. Au retour d'une expédition si fructueuse pour la géographie, le congrès de Venezuela permit au colonel Codazzi de publier ses travaux chorographiques, et lui alloua même, à titre de prêt, la somme nécessaire pour qu'il pût faire jouir le public du fruit de ses immenses travaux. M. Codazzi vint à Paris dans le but de faire imprimer son ouvrage, et il le publia sous un titre dont la modestie contraste avec son importance; il est intitulé : *Resumen de la Geografia de Venezuela, por Agustin Codazzi, formado sobre el mismo plan que el de Balbi y segun los conocimientos practicos adquiridos por el autor en el curso de la comision corografica que puso a su cargo el gobierno de Venezuela;* Paris, Fournier, 1841, 1 vol. in-8°, accompagné d'un atl. de 19 pl. et d'une grande carte générale de la république de Venezuela. Donner le titre complet d'un livre pareil, c'est faire connaître toute son importance. Comme l'ouvrage de Baralt et de Ramon-Dias, dont il est pour ainsi dire l'introduction obligée, ce volume est beaucoup trop rare en France, parce que l'édition entière a été expédiée immédiatement pour le Venezuela. Fixé en Amérique, où il s'est marié avec une Venezuelienne distinguée de Valence, le colonel Codazzi semble s'être voué complétement à la colonisation et à la géographie de la riche contrée qu'il a parcourue en tant de sens. Il est le fondateur de l'unique colonie allemande qui existe au Venezuela; on la désigne sous le nom de colonie *Tovar*. Depuis l'année 1848 M. Codazzi a passé au service de la république de la Nouvelle-Grenade, et le gouvernement, auquel il s'est attaché par sympathie pour la cause du général Paez, l'a chargé d'un vaste travail chorographique destiné à faire connaître son territoire. Les derniers documents qui nous sont parvenus sur ce savant nous le montrent bravant de nouvelles fatigues, affrontant de nouveaux dangers, pour s'assurer si l'Isthme de Panama peut être canalisé; ces mêmes documents le représentent comme ayant obtenu peu de résultats satisfaisants de sa vaste exploration.

FERDINAND DENIS.

Documents particuliers.

*CODICIUS (*Lactance-Jean*), poëte allemand, natif de Schluckenau, en Bohème, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il cultiva avec succès la poésie latine. On a de lui : *Quatuor prophetica capita, cum aliquot psalmis, elegiaco carmine conscripta;* Vienne, 1559, in-4° ; — *Elegia de Jo. Leisentritio, in ecclesiæ Budissens. decanum electo;* 1559, in-8°; — d'autres poésies latines, insérées dans quelques recueils.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

*CODICILLUS A TULEC HOVA (*Pierre*), astronome bohême, mort en octobre 1589. Il professa pendant plusieurs années l'astronomie à Prague. Doyen de la faculté de philosophie en 1564, il devint recteur en 1573. Il fut persécuté par les hussites, et les catholiques le tinrent également pour suspect. On a de lui : un *Calendrier bohême*, qu'il rédigea pendant plusieurs années; — *Dissertatio de Cometa;* 1572; — *de Eclipsibus Lunæ;* 1577, 1578, 1580; — *de Adventu Czechi in Bohemiam*, probablement encore manuscrit; — *Antigone, tragœdia Sophoclis in latinum translata;* Prague, 1587; — *Præcepta dialectices;* ibid., 1589.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

CODIN ou CODINUS (*George*), surnommé *Curopalate* (Γεώργιος Κώδινος ὁ Κυροπαλάτης), compilateur grec, mort probablement après la chute de Constantinople, en 1454. On a de lui deux compilations curieuses, quoique écrites en grec barbare. Pour les composer, il a puisé dans les ouvrages d'Hesychius, de Glycas, de Julius Pollux, dans la *Chronique Alexandrine;* en tout ce qui concerne les statues et les monuments de Constantinople, il s'est servi principalement de Phurnutus, de Jean Lydus de Philadelphie et des *Antiquités de Constantinople*, par un anonyme qui avait copié lui-même Théodore le lecteur, Papia, Eusèbe, Socrate, Marcellus le lecteur et autres. Les ouvrages de Codin sont : Περὶ τῶν ὀφφικιαλίων τοῦ παλατίου Κωνσταντινουπόλεως καὶ τῶν ὀφφικίων τῆς μεγάλης Ἐκκλησίας (*de Officialibus palatii Constantinopolitani et de officiis magnæ Ecclesiæ*. Cet ouvrage fut publié pour la première fois par Junius, en 1588, sans indication de lieu (à Francfort, selon Wharton; à Heidelberg, selon Nicéron), et sans nom d'auteur (Codin n'était indiqué que par son titre de *curopalate*). L'éditeur s'était caché sous le pseudonyme hébreu de *Nadabus Agmonius*. Cette première édition est extrêmement défectueuse. Junius en donna une nouvelle, avec le nom de l'auteur, George Codinus, et une

traduction latine ; Heidelberg, 1596, in-8°. Il en préparait une troisième lorsqu'il mourut. Les autres éditions sont : celle de Gretser; Ingolstadt, 1628; Paris, 1625; celle de Goar, Paris, 1648, in-fol, dans la *Collection des auteurs byzantins* du Louvre; celle d'Immanuel Bekker ; Bonn, 1839, in-8°, dans la *Collection des auteurs byzantins* de Bonn. Bien que l'ouvrage de Codinus ne soit qu'un simple catalogue, il n'en est pas moins très-important pour l'intelligence de l'histoire byzantine; — Παρεκβολαὶ ἐκ τῆς βίβλου τοῦ χρονικοῦ περὶ τῶν Πατρίων Κωνσταντινουπόλεως (*Excerpta ex libro chronico de Originibus Constantinopolitanis*). Les éditions de cet ouvrage sont : celle de George Dousa, 1596, texte grec et traduction latine ; la même, avec des notes par Jean Meursius, 1609, in-8° ; celle de Pierre Lambeck, Paris, 1655, in-fol., dans la *Collection des auteurs byzantins* du Louvre; réimprimée dans la *Collection* de Venise. P. Lambeck, pour son édition, se servit des meilleurs manuscrits de France, revit le texte et y ajouta une nouvelle traduction latine et des commentaires étendus. Il dédia son travail au célèbre cardinal François Barberini. L'ouvrage de Codinus commence par un récit de l'origine de Constantinople (Byzance). L'auteur consacre ensuite plusieurs chapitres à la topographie de cette ville, à la province d'Adiabène, aux statues, aux édifices publics, à Sainte-Sophie. Le livre se termine par une courte chronique depuis le commencement du monde jusqu'à la prise de Constantinople par les Turcs. Si Codinus en est réellement l'auteur, c'est une preuve qu'il a vécu après 1453; mais la singulière digression sur la province d'Adiabène, montre assez qu'une main inconnue a fait des additions à l'œuvre primitive. Malgré des mutilations et des interpolations évidentes, l'ouvrage de Codinus n'en est pas moins d'un grand intérêt et indispensable pour bien connaître la capitale de l'empire byzantin; mais il a besoin d'être complété avec les *Antiquitates Constantinopolitanæ* de Pierre Gylli (surtout dans la traduction anglaise de John Ball; Londres, 1729, in-8°) et avec la *Constantinopolis christiana* de Du Cange. On attribue aussi à Codin une traduction grecque de la *Missa sancti Gregorii papæ*, Paris, 1595, in-8°, publiée par Morel et insérée dans le tome II de la *Bibl. Patrum max.*

Lambecius, *Vita Codini*; dans son édition des *Antiquités de Constantinople*. — Fabricius, *Bibl. græc.*, XII, 57.

CODJA-MOUSTAPHA-PACHA, grand-vizir turc, mort en 1521. Il se rendit à Rome, assassina Zizime, frère du sultan Bajazet II, et s'éleva de faveur en faveur au poste éminent de grand-vizir. Sélim, successeur de Bajazet, l'accusa d'entretenir des relations avec Ahmed-Khan, qui lui disputait la couronne, et le fit décapiter. Les historiens turcs vantent les talents administratifs de Codja.

Jouannin, *la Turquie*, dans l'*Univ. pitt.*

***CODOMANN** (*Laurent*), chronologiste protestant allemand, né à Flotz, le 15 septembre 1529, mort à Bayreuth, le 2 avril 1590. Il fut successivement co-recteur à Amberg, recteur à Hoff, pasteur à Eger, surintendant à Germersheim et à Bayreuth. Ses principaux ouvrages sont : *Supputatio præteritorum annorum mundi et septuaginta hebdomadarum Danielis, ex historiis sacris ethnicisque sumpta*; Leipzig, 1572, in-8°; — *Annales Sacræ Scripturæ, ubi origo olympiadum*; Wittenberg, 1581, in-4°.

Ludovicus, *Schul-Historie.*

CODOURY (*Aboul-Hocéin-Ahmed*), savant docteur musulman, de la secte d'Abou-Haniféh, né à Nissabour, l'an 367 de l'hégire, mort l'an 428 de la même ère (1037 de J.-C.). Il occupa le rang de réis de la secte Hanefy, dans l'Irak. Parmi les ouvrages qu'il a composés, le plus célèbre est un *Traité des dogmes* de Haniféh, fondateur de la secte qui porte son nom. Les gens de la même croyance ont pour ce livre une si profonde vénération, qu'ils l'apprennent par cœur, et en récitent de nombreux passages pour obtenir de Dieu les grâces qu'ils lui demandent.

D'Herbelot, *Biblioth. orientale.*

***CODRATUS** (Κόδρατος), médecin et martyr chrétien, natif de Corinthe, mort en 258. Il perdit jeune ses parents, qui étaient chrétiens et d'un rang élevé. Il étudia la médecine, et profita des occasions que lui offrait la pratique de sa profession pour convertir ses clients au christianisme; il fut mis à mort en l'an 258, par ordre de Jason, qui gouvernait alors la Grèce. On trouve dans les *Acta sanctorum* d'intéressants détails sur son martyre. Sa fête se célèbre le 10 mars, dans les deux Églises grecque et latine.

Acta sanctorum. — Bzovius, *Nomenclator sanctorum professione medicorum.* — Carpzovius, *de Medic. ab Ecclesia pro sanctis habitis.*

CODRET (*Annibal*), grammairien savoyard, né à Sallenche, en 1525, mort à Avignon, le 19 septembre 1599. Il quitta l'étude de la médecine pour entrer dans l'ordre des Jésuites, et consacra toute sa vie à l'enseignement. On a de lui : *Grammaticæ latinæ institutiones, seu brevia quædam grammaticæ rudimenta*; Turin, 1570, in-8°. Cet ouvrage, souvent réimprimé, a servi de modèle à tous ceux du même genre.

Alegambe, *Biblioth. Scriptor. Societat. Jesu.*

CODRIKA (*Panagioti* ou *Panagiotoki*), littérateur et agent diplomatique grec, né à Athènes, vers 1760, mort à Paris, en 1830. Après avoir été premier secrétaire de Michel Soutzo, hospodar de Valachie, il fut attaché à l'ambassade de la Porte ottomane à Vienne, et vint à Paris en qualité de premier drogman d'Ali-Effendi. Gagné par le gouvernement français, il laissa ignorer à cet ambassadeur turc, qui n'entendait pas la langue française, bien des circonstances importantes, notamment l'expédition d'Égypte. Le grand-seigneur, irrité d'une pareille infidélité, le fit condamner à mort; mais

Codrika eut la prudence de rester à Paris, où il fut longtemps exposé aux poignards des agents turcs envoyés pour l'assassiner. Plus tard, on est étonné de le voir adversaire acharné des Grecs soulevés pour secouer le joug musulman. Il écrivit même avec beaucoup de violence contre les Hellènes et leurs partisans. On a de lui : la traduction en grec moderne des *Mondes* de Fontenelle; Vienne, 1795; — *Observations sur l'opinion de quelques hellénistes touchant le grec moderne;* Paris, 1803, in-8°; — *Observations sur le voyaye en Grèce de Bartholdy*, dans le *Magasin encyclopédique;* — *Mémoire explicatif sur un passage ancien conservé par Hygin;* Paris, 1812, in-8°; — *Encore une fois à mes compatriotes*, en grec; 1818, in-8°; — *Étude du dialecte commun de la langue grecque;* 1818; — *Lettre à madame la comtesse de Genlis;* Paris, 1826, in-8°.

Pouqueville, *Histoire de la régénération de la Grèce.* — Querard, *la France littéraire.* — Arnauld, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemporains.*

CODRINGTON (*Christophe*), gouverneur et littérateur anglais, né en 1668, aux îles Barbades, mort dans les mêmes îles, le 7 avril 1710. Après avoir fait ses études à Oxford, il entra dans la carrière militaire, fit les campagnes de Flandre sous le roi Guillaume, s'y distingua, et fut, à la paix de Ryswick, nommé gouverneur des Iles sous le Vent. Injustement accusé de procédés illégaux et violents, il donna sa démission en 1703, et se retira aux Barbades. Codrington possédait une grande fortune. Il en légua une partie à la Société pour la propagation de l'Évangile, sous la condition de fonder aux Barbades un collége pour l'enseignement de la médecine, de la chirurgie et de la théologie; il légua aussi 10,000 liv. sterl. et sa bibliothèque au collége d'All-Souls à Oxford. On a de lui quelques petits poëmes, insérés dans les *Musæ Anglicanæ;* Londres, 1741; — Quelques vers à Sam. Garth, sur son poëme: *le Dispensaire.*

-- Chalmers, *Histoire d'Oxford.* — Rose *New biograph. dictionary.* — *Biographia britanica.* — Pointer, *Antiquities of Oxford.*

* **CODRINGTON** (Sir *Édouard*), vice-amiral anglais, né vers 1770, mort le 28 août 1851. Il descendait d'une ancienne famille, qui depuis le quatorzième siècle a donné plusieurs hommes célèbres à l'Angleterre, et qui sous George I^{er} fut élevée à la dignité de baronet. Sir Édouard était déjà lieutenant de marine en 1793; il contribua puissamment, le 1er juin 1794, au succès d'une brillante victoire remportée par l'amiral Howe, sous les yeux duquel il combattait sur le vaisseau amiral. Après s'être distingué encore dans plusieurs combats, il eut le commandement du vaisseau de ligne *l'Orion*, lors de la bataille de Trafalgar, en 1805. Il assista, en 1800, au bombardement de Flessingue sous l'amiral Gardner, défendit plus tard pendant quelque temps Cadix, et commanda l'escadre qui croisait sur la côte de la Catalogne pour porter secours aux Espagnols contre les Français. Nommé contre-amiral en 1814, il servit en Amérique sous l'amiral sir Alex. Inglis Cochrane; en 1825 il fut élevé au grade de vice-amiral. Il reçut peu après le commandement de la flotte anglaise dans la Méditerrannée, destinée à observer la flotte turque, et arbora son pavillon sur le vaisseau de ligne *l'Asia*. Il prit les mesures les plus sévères contre les pirates de l'Archipel, et déclara au gouvernement grec qu'il ne permettrait la course à aucun navire sans exception. Lorsqu'après le traité du 6 juillet 1827, une flotte française se réunit dans la Méditerranée sous le commandement de l'amiral de Rigny, Codrington força Ibrahim-Pacha, commandant de la marine turco-égyptienne en Morée, à conclure une trêve, par laquelle il fut stipulé que les troupes de terre et de mer qui se trouvaient dans le port de Navarin s'abstiendraient de toute hostilité. Ibrahim rompit l'armistice, et dévasta la Morée de la manière la plus affreuse. L'escadre russe, commandée par l'amiral Van der Heyden, étant arrivée en ce moment, les flottes alliées se réunirent, et Codrington, en sa qualité du plus ancien des amiraux, en prit le commandement en chef. Cette flotte réunie s'avança vers le port en ordre de bataille pour forcer l'Égyptien à observer le traité et à quitter Navarin, peut-être même dans le dessein de livrer bataille. Le 20 octobre, un vaisseau turc vint à sa rencontre pour déclarer à l'amiral qu'aucun navire ne pourrait jeter l'ancre dans le port sans la permission d'Ibrahim. Codrington se hâta de répondre qu'il était venu pour donner des ordres et non pour en recevoir, et que si les Turcs tiraient un seul coup de canon, il brûlerait leur flotte. Quelques navires anglais avaient à peine dépassé les batteries que les Turcs commencèrent le feu, et alors s'engagea un combat général, qui dans l'espace de trois heures détruisit presque totalement la flotte othomane. Sir E. Codrington, calme sur son tillac, dirigea avec une présence d'esprit et un courage admirables toutes les manœuvres de la flotte dans l'étroite enceinte du port de Navarin, et eut une grande part à la victoire. Aussi la France et la Russie récompensèrent-elles le vainqueur par les distinctions les plus honorables, et la nation anglaise célébra son héroïque courage. Mais pendant que le roi d'Angleterre, entraîné par cet enthousiasme, lui envoyait la grand'-croix de l'ordre du Bain, le cabinet lui soumit des questions qui impliquaient le blâme de sa conduite précipitée. En juillet 1828, Codrington parut avec plusieurs navires devant Alexandrie, et entama si habilement les négociations avec Mohammed-Ali que le vice-roi ordonna à son fils d'évacuer sur-le-champ la Morée. Codrington s'était déjà ressenti des effets de la disgrâce du ministère tory, lorsqu'il reçut la nouvelle qu'on lui avait donné un successeur. Le 22 août 1828 il déposa le commandement de l'escadre, et re-

tourna en Angleterre. L'accueil qui lui fut fait par le ministère était tellement en opposition avec l'opinion publique que plusieurs voix s'élevèrent dans le parlement contre une telle ingratitude. L'influence des partis politiques se montra aussi en août 1828, dans la procédure du conseil de guerre contre le capitaine Dickinson, que Codrington avait officiellement accusé d'un délit contre la subordination; l'acquittement de cet officier blessa profondément le vice-amiral. Quelques personnes ont pensé que Codrington, outre ses instructions officielles, avait reçu avant la bataille des instructions secrètes du duc de Clarence, alors grand-amiral. Aussi, dès que ce prince fut monté sur le trône, sous le nom de Guillaume IV, Codrington obtint la juste récompense de ses services. En 1831 il fut chargé de commander la flotte anglaise mouillée devant Lisbonne. De 1832 à 1840 il vota avec les whigs au parlement, où il représentait Devonport. Il fut nommé chambellan de la reine Victoria en 1846. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Conversations-Lexicon. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Monit. univ.*, août 1851. — *Annuel register.* — *Times.*

CODRONCHI (*Baptiste*), médecin italien, né à Imola, vers 1560. Il pratiqua la médecine dans sa ville natale. On a de lui : *de Christiana ac tuta medendi ratione libri duo, varia doctrina referti, cum tractatu de baccis orientalibus et antimonio;* Ferrare, 1591, in-4°; Bologne, 1629, in-4°; — *de Morbis veneficis ac veneficiis libri quatuor*, etc.; Venise, 1595, in-8°; Milan, 1618, in-8°; — *de Vitiis vocis libri duo*, etc.; Francfort, 1597, in-8° : ce traité est ce qu'on a écrit de plus complet sur l'organe de la voix; — *de Morbis qui Imolæ et alibi communiter hoc anno 1602 vagati sunt commentariolum, in quo*, etc.; Bologne, 1603, in-4°; — *de Rabie, hydrophobia communiter dicta, libri duo; de sale absynthii libellus; de iis qui aqua immerguntur opusculum, et de elleboro commentarius;* Francfort, 1610, in-8°; — *de Annis climatericis, necnon de ratione vitandi eorum pericula, itemque de modis vitam producendi commentarius;* Bologne, 1620, in-8°; Cologne, 1623, in-8°.

Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon.* — *Biographie médicale.*

CODRUS (*Antonius-Urceus*). *Voy.* URCEUS.

* **CODRUS**, dix-septième et dernier roi d'Athènes, fut le successeur de Mélanthe. Son règne, qui dura vingt-huit ans (1123-1095 av. J.-C.), fut surtout célèbre par la guerre que lui firent les Doriens, nouvellement établis dans le Péloponnèse. Naguère les Ioniens, poursuivis par les Héraclides, avaient trouvé un asile dans l'Attique, alors gouvernée par Mélampe. Cette hospitalité devint bientôt un prétexte de guerre entre les Héraclides, enfin maîtres de la Péninsule, et les Athéniens. La lutte fut longue et sanglante; et si, comme le disent quelques historiens, les Doriens envahisseurs étaient les Spartiates, il semblerait que dès lors se développait cet instinct de rivalité qui plus tard mit aux prises pour si longtemps Athènes et Lacédémone. Déjà le sang avait coulé de part et d'autre, et rien ne se décidait. Les Doriens consultèrent l'oracle : « Pour vaincre, dit Apollon, respectez les jours du roi d'Athènes. » En conséquence l'armée envahissante reçut l'ordre de ne point faire de mal à ce roi, dont le sang serait le gage de la victoire pour sa nation. Cette nouvelle se répandit au camp des Athéniens : soudain Codrus, décidé à mourir, revêt le costume d'un bûcheron, se laisse prendre par les ennemis, les accable d'injures, de menaces, et les irrite jusqu'à ce qu'un d'eux lui donne la mort. Peu après, les Athéniens envoyèrent demander aux Doriens le corps de leur roi, et ceux-ci, craignant l'accomplissement de l'oracle, quittèrent l'Attique à la hâte et sans combat. Ces faits, peut-être mythiques, furent consacrés par la tradition : Athènes institua une fête en l'honneur de son libérateur, et abolit la royauté, pensant, dit-on, qu'après un tel exemple tout autre roi leur paraîtrait trop inférieur à sa mission, et que nul ne serait capable d'un tel dévouement. Néanmoins, la forme du gouvernement ne paraît pas avoir subi un bien grave changement. Le premier archonte qui fut substitué aux rois était nommé à vie, et il fut choisi parmi les fils de Codrus : ce fut Médon. On ajoute, il est vrai, que les huit archontes qui lui étaient subordonnés étaient plutôt les officiers de la république que les siens. [Val. PARISOT, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Hérodote, V, 76. — Vell. Paterculus, I, 2. — Justin, II, 6. — Pausanias, IV, 5.

CODRUS, poëte romain, vivait au premier siècle de l'ère chrétienne. Virgile, dont il était contemporain, se moque de la vanité de Codrus, Selon Servius, il est parlé de ce poëte dans les élégies de Valgius; et au rapport de Weichert, Codrus n'est autre que Jarbitas, tourné en ridicule par Horace. D'après une troisième opinion, celle de Bergk, ce Codrus, dont parlent Virgile et Valgius était le poëte Cornificius. Juvénal fait mention d'un Codrus auteur d'une tragédie de *Thésée*. Il est probable que ce nom est devenu en quelque sorte générique, pour désigner ces versificateurs toujours empressés à lire au public leurs productions, et dont Boileau a dit si bien, plus tard, qu'ils poursuivent de leurs vers les passants dans la rue. V. R.

Virgile, *Eclog.*, VII, 22; X, 10. — Horace, *Epist.*, I, 19, 15. — Weichert, *Poet. relig.* — Bergk, *Classical museum*, I, 278.

* **CODURC** (*Philippe*), théologien français, natif d'Annonay, mort en 1660. Après avoir été ministre à Nîmes, il quitta le protestantisme pour se faire catholique. Il était versé dans la connaissance des langues orientales. Ses principaux ouvrages sont : Un commentaire sur le livre de Job; 1651, in-4° : ce commentaire est littéral; on y trouve l'explication de chaque terme du texte hébreu, la paraphrase judaïque,

les autres versions et les explications des rabbins ; — une traduction des Livres de Job et de Salomon, suivant le texte hébreu, avec des notes sur les passages les plus difficiles ; Paris, 1647, in-8° ; ibid., 1657, in-4°.

Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.* — Dupin, *Bibl. ecclés. du dix-septième siècle.*

COEBERGER. *Voy.* Koeberger.

COECK. *Voy.* Koeck.

COËFFETEAU (*Nicolas*), célèbre théologien et prédicateur français, né, comme Guillaume, son frère puîné, à Saint-Calais, en l'année 1574, mort à Paris, le 21 avril 1623. A quatorze ans il entra chez les religieux Dominicains de la ville du Mans. Envoyé plus tard à Paris, il acheva ses études avec honneur, au couvent de la rue Saint-Jacques, et fut chargé d'un cours de philosophie à l'âge même où l'on n'est guère capable d'entendre les philosophes. Mais ses supérieurs n'avaient pas trop présumé de sa merveilleuse aptitude : il eut un éclatant succès. Cependant l'ingénieux interprète d'Aristote et de Saint-Thomas fut bientôt éclipsé par l'orateur chrétien : Nicolas Coëffeteau n'eut qu'à paraître dans une chaire pour y recueillir tous les suffrages. Henri IV le choisit, en 1602, pour son prédicateur ordinaire ; ses confrères en religion, après l'avoir nommé définiteur de la congrégation de France, l'élurent par acclamations prieur du couvent de Saint-Jacques. Cette élection fut la matière d'une contestation assez grave. Pour être légalement investi de cet emploi, il fallait, suivant les statuts de la maison, avoir quarante ans accomplis et avoir été déjà prieur de quelque autre communauté. Nicolas Coëffeteau ne remplissait aucune de ces deux conditions, et il avait fait d'ailleurs un peu trop parler de ses mœurs, qui n'étaient pas assez sévères. Le général de l'ordre annula son élection. Mais Henri IV fit intervenir ses agents diplomatiques en faveur d'un personnage aussi bien placé dans son estime, et toutes les incompatibilités étant écartées, Coëffeteau put, avec l'agrément de son général, prendre possession de son prieuré. En 1606 il fut nommé vicaire général de la congrégation de France. Ses écrits contre Pierre Du Moulin, Jacques I^er^, roi d'Angleterre, et Duplessis-Mornay ajoutèrent encore à sa renommée. On assure qu'ayant prononcé l'oraison funèbre de Henri IV dans l'église de Saint-Benoît, à Paris, il obtint de la reine les évêchés de Lombers et de Saintes. Mais cette assertion des frères Sainte-Marthe n'est pas conforme au témoignage d'Échard. Coëffeteau n'aurait eu suivant Échard qu'une pension sur les évêchés. Quoi qu'il en soit, il était en 1617 évêque de Dardanie, *in partibus infidelium*, et comme suffragant de l'évêque de Metz, il allait administrer ce diocèse, où l'hérésie calviniste faisait chaque jour de notables progrès. Pour le récompenser de ce service, on le nommait en 1621 évêque de Marseille. Mais l'affaiblissement de sa santé ne lui permit pas d'aller remplir ce poste, non moins difficile qu'honorable. Il le fit occuper par un coadjuteur, qui fut le P. François de Loménie, religieux dominicain du couvent de Limoges. L'abbé de Marolles, dans ses *Mémoires*, raconte ainsi la mort de Nicolas Coëffeteau, à l'année 1623 : « M. Coëfteau, evesque de Marseille, mourut à Paris, dans sa maison du faubourg, près la porte Saint-Michel, où je l'avois vu trois jours auparavant, qu'il se portoit mieux de ses goûtes qu'il n'avoit accoutumé, et se proposoit de partir huict jours après pour aller en son évesché de Marseille. » Voici la liste de ses ouvrages, beaucoup moins goûtés aujourd'hui que de son temps : *l'Hydre abattue par l'Hercule chrétien* ; Paris, 1603, in-12 ; — *Examen du livre de la Confession de foi publié sous le nom du roy de la Grande-Bretagne* ; Paris, 1604, in-8° ; — *la Défense de la sainte eucharistie* ; Paris, 1606, 1617, in-8° ; — *la Montagne sainte de la tribulation* ; Paris, 1606, in-12 (trad. de l'italien du P.-J. Affinati) ; — *Réponse à l'Avertissement adressé par le sérénissime roy de la Grande-Bretagne*, etc., etc. ; Paris, 1610, in-8° ; — *Apologie pour la Réponse à l'Avertissement du roy de la Grande-Bretagne* ; Paris, 1614, in-8° ; — *Sermons doctes et admirables du fameux et révérend père Hippolyte Carraciole* ; Paris, 1605, in-8° (Échard, Touron et Nicéron n'ont pas connu cette traduction) ; — *Oraison funèbre pour Henri IV* ; Paris, 1610, in-8° ; — *Premier essai des questions théologiques traitées en notre langue selon le style de saint Thomas et des autres scholastiques* ; Paris, 1607, in-4° : la Sorbonne défendit à Coëffeteau de continuer cet ouvrage ; — *le Sacrifice de l'Église catholique, apostolique et romaine* ; Paris, 1608, in-8° ; — *Réfutation des faussetez contenues en la deuxième édition de l'Apologie de la Cène, du ministre Du Moulin* ; Paris, 1609, in-8° ; — *Réponse au livre intitulé* le Mystère d'Iniquité, *du sieur Du Plessis* ; Paris, 1614, in-fol. ; — *Tableau des passions humaines, de leurs causes et de leurs effects* ; Paris, 1615, 1621, 1623, in-8° (traduit en anglais, sous le titre de : *Table of humane passions, with their causes and effects* ; London, 1621, in-8°) ; — *Examen ou réfutation du livre* De la toute-puissance et de la volonté de Dieu, *publié par P. Du Moulin, ministre de Charenton* ; Paris, 1617, in-8° ; — *Tableau de la pénitence de la Madeleine* ; Paris, 1620, in-12 (seconde édition) ; — *Tableau de l'innocence et des grâces de la bienheureuse vierge Marie* ; Paris, 1621, in-12 ; — *Histoire de Poliarque et d'Argenis* (traduite du latin de Barclay) ; Paris, 1621, in-8°, et Rouen, 1641, in-12 ; — *Histoire romaine*, avec l'*Epitome* de Florus, traduit en français ; Paris, 1621, 1628, 1647, et Rouen, 1662 ; — *pro Sacra monarchia Ecclesiæ catholicæ adversus Rempublicam Ant. de Dominis* ; Paris, 1623, in-fol. ; — *la Marguerite*

chrétienne, hymne contenant la vie et le martyre de sainte Marguerite; Paris, 1627, in-8°; — *Imitation du* Stabat; in-4°, sans date; — *Paraphrase en vers de la prose du saint-sacrement* (composée, disait-on, par saint Thomas); in-8°, sans date. Il y a un recueil de plusieurs de ses écrits théologiques, sous le titre de : *Œuvres du R. P. Coëffeteau, contenant un nouveau traité des noms de l'Eucharistie*, etc., etc.; Paris, 1622, in-fol.

B. Hauréau.

Nicéron, *Hommes illustres*, t. III. — Ellies-Dupin, *Biblioth. des auteurs ecclésiastiques*, t. XVIII de l'edit. in-4°. — Maria Fontana, *Sacrum theatrum dominicanum*. — Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, t. V. — Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicat.*, t. II. — B. Hauréau, *Hist. litter. du Maine*, t. I.

* **COËFFETEAU** (*Guillaume*), théologien français, né à Saint-Calais (Sarthe), en 1589, mort à Paris, chez les Dominicains de la rue Saint-Honoré, en 1660. Ayant achevé ses études théologiques et revêtu les insignes du sacerdoce, il devint curé de Bagnolet, près Paris. Nommé coadjuteur de l'évêque de Marseille, son frère, il refusa cette dignité, et se contenta d'une pension de 2,000 livres qui lui fut accordée, avec le consentement du pape et du roi, sur les revenus de l'évêché. Il quitta en 1623 sa cure de Bagnolet pour se retirer au collége de Bayeux. C'est là qu'il composa la plupart de ses ouvrages. On a de lui une édition annotée du poëme de Simon Nanquier : *de Lubrico temporis curriculo*; Paris, 1616, in-8°; — *Compendiosa formandæ orationis concionisque ratio*; Paris, 1643, in-8°; — *Dionysii Catonis de Moribus libri IV, diligenter expositi et illustrati*; Paris, 1648, in-8°. Ses œuvres posthumes ont été publiées par les soins de Jacques Hallier, son neveu, sous le titre de : Guil. Coëffeteau, *Florilegium*; Paris, 1667, in-4°.

B. H.

J. Hallier, *Vita Guil. Coëffeteau, Florilegio præfixa.* — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. IV.

COEHORN ou **COHORN** (*Menno*, baron de), dit le *Vauban hollandais*, né en 1641, dans la Frise, au château de Lettingastaate, mort à La Haye, le 17 mai 1704. Il descendait d'une famille originaire de Suède, qui vint s'établir aux environs de Francfort. Son aïeul, s'étant attaché au service de Guillaume II d'Orange, l'avait suivi en Frise. Après de longs services dans les troupes des Provinces-Unies, son père, Menno-Simon, officier de mérite, se trouva n'avoir parcouru qu'une carrière ingrate : exemple qui ne put affaiblir la vocation décidée du jeune Menno pour le génie militaire. Capitaine à seize ans, Menno fit en cette qualité la guerre de 1667; dans celles de 1672 et années suivantes, il se distingua à la défense de Maëstricht, combattit à Senef, à Cassel et à Saint-Denis. Divers travaux de défense dont il fut chargé commencèrent à lui faire un nom comme ingénieur; c'était le temps où Vauban, donnant une plus haute portée à la science des fortifications, laissait bien loin derrière lu ses devanciers, et assurait la supériorité des armes de Louis XIV sur celles des ennemis de la France. Coehorn ambitionnait la gloire d'être l'émule de Vauban : les événements autant que son génie lui ménagèrent ce rôle. Au siége de Grâve (1674), Coehorn imagina son petit mortier à grenades, qui y fut employé pour la première fois et dont il fit dans la suite un fréquent usage. Il avait aussi reconnu dès le principe que l'effet combiné d'une certaine masse de projectiles leur prête une action fort supérieure à celle du tir isolé. Cette remarque domine dans le système général d'attaque et de défense de l'ingénieur hollandais.

Cependant, dès le début Coehorn éprouva de vifs mécomptes. N'ayant pu obtenir un régiment que le prince d'Orange lui avait promis, il résolut de quitter le service des Provinces-Unies pour passer à celui de la France. Ce fut à Chamilly, le défenseur de Grâve et alors gouverneur d'Oudenarde, qu'il s'en ouvrit; mais le prince d'Orange, informé de la résolution et des démarches de Coehorn, le retint par violence, puis le fixa en faisant droit à ses justes plaintes. Promu au rang de colonel, Coehorn eut le commandement de deux bataillons de Nassau-Frise. Dans l'intervalle de paix qui suivit le traité de Nimègue (1678), il fut employé à réparer et perfectionner les ouvrages de fortification des principales places; mais il consacra aussi quelques loisirs à la théorie de son art. Un génie de cette trempe devait subir nécessairement les épreuves d'une polémique ardente : il en fournit le premier sujet en publiant, sous le titre de *Versterkinge des vyfhoecks*, etc. (Fortifications du pentagone; Leuwarde, 1682, in-fol.), la critique d'un livre de l'ingénieur L. Paen. Celui-ci riposta par son *Architectura militaris*, anonyme, et Coehorn lui répondit dans un écrit intitulé : *Wederlegging*, etc. (Réfutation de *Architectura militaris*; Leuwarde, 1683, in-8°), Enfin, en 1685, parut le grand ouvrage de Coehorn. sa *Nouvelle Fortification*, également en hollandais (ibid., in-fol.). Il en fut fait une traduction française, qui a eu deux éditions in-8°, en 1706, mais à l'étranger; ce qui explique le reproche fait à cette traduction par Deidier (chap. vii du *Parfait ingénieur français*), d'être obscure et confuse. D'autres éditions françaises ont paru à La Haye, in-8°, 1711, 1714 et 1741.

La reprise des hostilités, en 1683, rappela Coehorn aux travaux actifs de la défense des places; et pendant les alternatives diverses des campagnes de 1688 à 1691 il déploya autant de ressources que d'activité pour arrêter l'impétuosité des Français. En 1692 Louis XIV vint assister au siége de Namur, que Vauban allait diriger. Le prince d'Orange, de son côté, rassembla ses principales forces autour de cette place. La ville fut enlevée en sept jours; mais le château semblait inexpugnable : Coehorn avait élevé,

en avant de sa quintuple enceinte, le fort Guillaume, où il se renferma avec son propre régiment. Il y fut serré de si près, que le découragement gagna bientôt sa troupe; une partie déserta, et l'assiégeant put pénétrer par surprise dans l'ouvrage de Coehorn : celui-ci, d'ailleurs blessé, accepta une honorable capitulation. Huit jours après la capitulation de Coehorn, le château de Namur se rendit (30 juin 1692).

Le roi Guillaume III voulut ouvrir la campagne de 1695 par la reprise de Namur, dont Vauban avait eu le temps de perfectionner les ouvrages. Coehorn, nommé lieutenant général, fut chargé d'en diriger le siége à son tour. Namur capitula le 4 août 1695, et la reddition de la place fut suivie, le 5 septembre, de celle des châteaux. Cette lutte des deux plus grands ingénieurs de l'époque fut un beau sujet d'études et de controverses pour les militaires de l'Europe. Pendant les deux siéges de Namur, « on vit, dit M. Allent, en des attaques si diverses, quel génie différent animait Vauban et Coehorn. Vauban, n'employant que l'artillerie nécessaire, n'usant de son influence que pour modérer l'ardeur des soldats,.... couverts (sous la protection de ses travaux) jusqu'au pied de chaque ouvrage, avait mis son étude et sa gloire à les épargner, et l'avait fait sans ralentir le siége. Coehorn, accumulant les bouches à feu, envoyant les troupes découvertes à des assauts éloignés, et sacrifiant tout au désir d'abréger le siége, d'effrayer et de surprendre les défenseurs, n'avait économisé ni les dépenses, ni les hommes, ni le temps même. Vauban avait cerné, resserré, coupé, morcelé les assiégés; Coehorn ne s'était occupé que de les accabler : c'était la force substituée à l'industrie, ou plutôt l'industrie employée à multiplier les moyens de destruction. On jugea que le premier s'était conduit comme un chef habile et qui manœuvre; le second, comme un homme impétueux, qui ne songe qu'à rompre et détruire l'ennemi. Dans les attaques de Coehorn, l'appareil des feux, l'audace et la combinaison des assauts éblouit les esprits; on admira dans celles de Vauban une méthode à la fois plus sûre, plus rapide, moins sanglante; en un mot, l'art de détruire soumis et devant sa perfection à l'art de conserver. »

Après la conclusion de la paix de Ryswick, Coehorn acquit un nouveau degré de gloire par ses derniers ouvrages, que les gens de l'art mettent avec raison fort au-dessus de ses inventions et de sa tactique de guerre : tels sont les retranchements de Zwol et de Grœningue, les fortifications de Nimègue, Breda, Namur et Berg-op-Zoom.

Dans la guerre de la succession d'Espagne, Coehorn assiégea et réduisit tour à tour Venloo, Stephenswœrth, Ruremonde et Liége; et cette seule campagne rendit les alliés maîtres du cours de la Meuse depuis la Hollande jusqu'au-dessous d'Huy. La campagne suivante fut ouverte par la prise de Bonn, à laquelle Coehorn eut la principale part, encore bien que les historiens en fassent honneur à Marlborough. Il est vrai aussi que les moyens développés par l'ingénieur hollandais devant cette place lui ont valu des reproches de cruauté : outre une immense artillerie, il y employa cinq cents de ses petits mortiers à lancer des grenades. A l'avantage de pouvoir être servis et même transportés par un seul homme, ces *mortiers à la Coehorn* joignaient celui d'une économie considérable de munitions, et ils s'appropriaient plus particulièrement à l'attaque, tant par la facilité qu'ils donnaient de lancer une pluie de grenades sur tout point donné dont il importait de déloger l'ennemi, qu'à cause de l'immense activité d'action des projectiles dirigés par masse sur les batteries, les parapets, les magasins ou les places d'armes. Après la prise de Bonn, Coehorn, à la tête d'un corps de troupes, passa avec le baron Sparr dans la Flandre hollandaise : ils y forcèrent les lignes des Français sur le pays de Waës, entre la rive gauche de l'Escaut et la mer. Ramené ensuite sur la Meuse, il dirigea le siége de Huy, et cette place fut enlevée sans effort à la vue du maréchal de Villeroy. Ce fut le dernier exploit de Coehorn, qui mourut d'une attaque d'apoplexie, à La Haye, où il était venu conférer avec Marlborough des plans d'une nouvelle campagne. Il comptait quarante-sept ans de service et avait le titre d'ingénieur en chef. Un monument funèbre lui a été érigé par ses enfants, au bourg de Wykel, et J. Ypey a fait son éloge historique, sous ce titre : *Narratio de rebus gestis Mennonis Cohorni* (Franecker, 1771, in-8°).

Les principes de fortification que Coehorn a exposés dans son ouvrage embrassent trois systèmes, dont aucun n'a été mis complétement par lui en application; ils sont restés un intéressant sujet d'études, et le premier a été mis à exécution en 1724, à Manheim. M. de Bousmard, dans son *Essai général de fortification et d'attaque et défense des places* (t. Ier, chap. x, xi et xii), en donne une analyse très-étendue, et qui a été reproduite en grande partie par L. Marini, dans sa *Biblioteca di fortificazione* (in-4°, 1810, c. 1, 2e part., *Proleg. dell' architett.*). Voici le jugement que M. de Bousmard (*Essai gén. de fortif.*, t. Ier, p. 283, édit. de 1814) porte sur l'ingénieur hollandais : « Sa fortification, admirée de son temps par les seuls connaisseurs, a reçu depuis sa mort de l'opinion publique une sanction que le temps et les événements pouvaient seuls lui donner. » Ailleurs, le même auteur ajoute : « On est forcé de reconnaître, à l'honneur de Coehorn, que seul, entre tous les ingénieurs modernes, il a saisi une grande vérité : c'est que *le même genre de fortification ne convient pas aux places à fossés pleins d'eau et aux places à fossés secs.* » Mais, et c'est là peut-être ce qui forme le caractère particulier de ses fortifications, Coe-

horn, toutes les fois que la nature du terrain s'y est prêté, a enceint ses ouvrages de deux fossés : le premier que l'assaillant ait à franchir est plein d'eau, ce qui permet d'opposer de premiers ouvrages en terre au canon de l'ennemi ; le second est sec, presque toujours large de 20 toises, et sous l'abri des feux de la place en triple étage : il sert de places d'armes aux troupes de l'assiégé, et dans quelques cas peut recevoir des détachements de cavalerie. [*Enc. des g. du m.*]

Nicolas Ypey, *Narratio de rebus gestis Mennonis Cohorni;* Franeker, 1771. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.* — Zastrow, *Geschichte der beständigen Befestigung ;* Leipzig, 1839. — Mandar, *de l'Architecture des forteresses.*— Bousmard, *Essai général de fortification.*

COEHORN ou **COHORN** (*Louis* DE), général français, né à Strasbourg, en 1771, mort en 1813, à Leipzig. Il était de la famille du fameux Coehorn, surnommé *le Vauban hollandais*. Capitaine en 1792, il fit en cette qualité plusieurs campagnes dans les colonies. A son retour en France, il prit part à presque toutes les affaires qui eurent lieu pendant la mémorable campagne du Palatinat, et combattit avec beaucoup de valeur à la bataille d'Etlingen et à celle de Langenbruck. Son amour pour la discipline faillit lui coûter la vie après la prise de Kaiserslautern. Employé, en 1799, à l'armée du Danube, sous le général Jourdan, il se distingua aux affaires d'Osterach et de Liptingen, où il fut blessé d'un coup de feu. Il fut fait adjudant général la même année, et reçut le commandement de la ligne du Rhin depuis Strasbourg jusqu'à Neubrisack. Là encore il déploya maintes fois contre les Autrichiens sa valeur ordinaire. Il fit ensuite la campague de Prusse en 1805, celle d'Autriche en 1806, et fut créé général de brigade en 1807. Il fut blessé d'une balle à Friedland, passa en 1808 à Dantzick, et fit la campagne d'Autriche en 1809, sous les ordres de Claparède. Le général Coehorn déploya la plus grande valeur dans l'affaire d'Ebersberg, où sa division, séparée momentanément du reste de l'armée par l'incendie du pont sur la Traun, eut à lutter pendant trois heures et avec quatre pièces d'artillerie seulement, contre trente mille Autrichiens. Coehorn se trouva ensuite aux batailles d'Aspern, d'Essling et de Wagram. Employé en 1813 à la grande armée d'Allemagne, sous les ordres de Marmont, il prit part aux batailles de Lutzen et Bautzen, et eut la cuisse emportée par un boulet à la bataille de Leipzig. Resté au pouvoir de l'ennemi, Coehorn fut transporté à Leipzig, où il mourut.

La famille de Coehorn a fourni plusieurs rejetons, qui s'établirent dès le quatorzième siècle dans le comtat Venaissin, entre autres un habile officier de la marine française, *Joseph* DE COEHORN, mort en 1715, à Carpentras, sa ville natale, après s'être distingué en plusieurs occasions et spécialement en 1664, à l'attaque de Gigeri en Barbarie, sous les ordres du duc de Beaufort.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — *Monit. univ.* — *Vict. et conq. des Français.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.*

* **CŒLESTINUS**, théologien français, de l'ordre des Capucins, né vers 1596, à Mont-de-Marsan, mort à Toulouse, en 1659. Ses principaux ouvrages sont : *Synopsis prosopochronica historiæ ecclesiasticæ ;* Toulouse, 1644, in-fol.; — *Prosopochronica S. Scripturæ ;* Paris, 1648, in-fol.; — *Clavis David, sive arcana Scripturæ S.*; Bordeaux, 1650, in-fol.; — *Speculum sine macula in quo Ecclesiæ facies in triplici statu, naturæ, legis, et gratiæ, exhibetur;* ibid., 1651.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*

CŒLIUS ou **CÆLIUS AURELIANUS**, médecin latin, vivait probablement au cinquième siècle de l'ère chrétienne. On ne sait rien de sa vie, son nom même n'est pas bien connu, car on l'appelle quelquefois L. Cœlius Arrianus. Les manuscrits lui donnent le surnom de *Siccensis*, d'où on a conclu qu'il était né à *Sicca Venerea*, ville de Numidie. La date de sa vie ne peut être fixée qu'approximativement et par conjecture. On est certain qu'il ne vivait pas avant le deuxième siècle de l'ère chrétienne, puisqu'il a traduit Soranus. Comme il ne fait jamais mention de Galien, on l'a cru antérieur à ce médecin; mais il ne cite pas non plus Théophraste, Dioscoride, Celse, Pline, bien qu'il ait vécu certainement après tous ces écrivains. Galien, de son côté, qui parle de tant de médecins inférieurs à Cœlius, n'a jamais nommé ce dernier, et on peut en induire avec quelque probabilité que celui-ci est postérieur à Galien. Cette conjecture, confirmée par la barbarie de style particulière à Cœlius, a décidé Reinesius et Haller à le placer au cinquième siècle après J.-C. Cette date, qui fait presque de Cœlius Aurelianus un auteur du moyen âge, son origine africaine, et son éducation fort imparfaite sans doute, comme celle de la plupart des médecins méthodiques, expliquent l'incorrection grossière de son style et les singuliers contre-sens qu'il commet en traduisant le grec.

Cœlius cite lui-même plusieurs ouvrages de sa composition, et entre autres un livre de lettres grecques, dans lequel il combattait fortement l'usage de la *hière*, médicament purgatif dont Thémison s'était servi. Il cite encore un livre qu'il avait dédié à un nommé Lucretius, et qui contenait un abrégé de la médecine par demandes et par réponses ; des livres de chirurgie ; d'autres sur les fièvres, sur les causes des maladies, sur les remèdes ordinaires, sur la composition des médicaments, sur les maladies des femmes et sur la conservation de la santé. Il ne nous est resté des ouvrages de Cœlius que les suivants : *Celerum passionum libri tres* (Traité des maladies aiguës, en trois livres) ;—*Tardarum passionum libri quinque* (Traité sur les maladies chroniques en cinq livres). Ces ouvrages ne sont en grande partie, de l'aveu même de l'auteur, que la traduction des traités aujourd'hui perdus de

Soranus. Cœlius y a joint de nombreuses observations qui lui sont propres, et des extraits d'autres auteurs. Il donne d'ailleurs des preuves d'une singulière ignorance de la langue grecque; ainsi, pour n'en citer que quelques exemples, il confond πόρος avec πῶρος, ὀνειρόγονος avec ὀνειρωγμός et traduit ὑμὴν ὑπεζωκώς par *hypozygos membrana*. Malgré d'aussi graves erreurs, les livres de Cœlius Aurelianus n'en sont pas moins une des sources les plus précieuses pour l'histoire de la médecine ancienne, particulièrement pour tout ce qui regarde les *méthodiques*. C'est surtout dans ses écrits que l'on peut trouver des notions exactes sur la pratique de cette secte médicale. Galien en a exposé et combattu les principes; mais sa prédilection par le dogmatisme le rend évidemment injuste envers le méthodisme. Sans entrer à ce sujet dans des détails qui trouveront mieux leur place à l'article Thémison, nous indiquerons dans les ouvrages de Cœlius Aurelianus les opinions qui semblent lui appartenir en propre.

Il divise toutes les maladies en deux grandes classes : affections aiguës, et affections chroniques, correspondant à des états de resserrement ou de relâchement. C'est sur cette division générale qu'il fonde son système thérapeutique. Il constate et décrit ces deux états maladifs, et en indique les remèdes sans en chercher les causes premières et cachées. Ses écrits sont moins théoriques et plus pratiques que ceux d'aucun auteur de l'antiquité. Il traite non-seulement des maladies ordinaires, mais même de quelques affections très-rares, telles que le *satyriasis*, *l'incubus*, la *phthiriasis*, à peine mentionnées par les médecins précédents. Ses descriptions sont précises et minutieuses. Non content de faire connaître les symptômes caractéristiques de la maladie dont il traite, il note souvent les particularités qui la distinguent d'autres maladies presque semblables. Ce qu'il dit de l'hydrophobie mérite surtout d'être signalé. Selon lui, cette maladie se présente quelquefois spontanément, et sans aucune cause apparente; elle est intermittente, et peut se guérir. — M. Daremberg a établi que l'influence de Cœlius Aurelianus, et par conséquent du méthodisme, avait été beaucoup plus considérable dans la première période du moyen âge qu'on ne le pense généralement; il a reconnu que les ouvrages de Cœlius Aurelianus sont la source commune de ceux de Garcopuntus, d'Aurelius et d'Esculapius, auteurs célèbres dans cette période; enfin, il a démontré que la perte des manuscrits d'Aurelianus pouvait être, jusqu'à un certain point, compensée par la collation de ceux de ces trois auteurs (*voy.* Oribase, t. I, p. XLI, et Aurelius, *de Acut. passionibus*; Breslau, 1847, in-8°).

Le traité *Sur les maladies chroniques aiguës* fut publié pour la première fois par J. Sichard, Bâle, 1529, in-fol.; celui *des maladies aiguës* parut d'abord à Paris, 1533, in-8°, par les soins de J. Guinterd'Andernach (*Andernacus*). La première édition complète de ces deux ouvrages fut publiée par J. Dalechamp; Lyon, 1566, in-8. La meilleure édition est celle qui fut préparée par J.-C. Amman, et publiée après sa mort, Amsterdam, 1709, in-4°; elle a été souvent réimprimée; elle contient des notes estimables et un *Lexicon Cœlianum*, par Almeloveen. La dernière édition complète des deux traités de Cœlius Aurelianus forme une partie de la *Collection des médecins latins* de Haller; Lausanne, 1774, 2 vol. in-8°; avec des corrections extraites des *Variæ lectiones* de Reinesius. M. Delattre en entreprit une nouvelle édition, qui devait former la seconde partie de la *Bibliothèque classique médicale*; mais il ne fit paraître que le premier volume, contenant le *Traité sur les maladies aiguës*, Paris, 1826, in-8°.

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. IV, 12. — Haller, *Bibliotheca medica practica*, t. I, p. 207. — Sprengel, *Histoire de la médecine*, t. II, 37 — C.-G. Kühn, *Opuscula academica, medica et philologica*; Leipzig, 1827, 1828, in-8°. — Choulant, *Handbuch der Büeherkunde für die aeltere Medicin*; Leipzig, 1841, in-8°.

CŒLIUS RHODIGINUS. *Voyez* RHODIGINUS.

CŒLIUS SABINUS. *Voyez* SABINUS.

COELLN (*Daniel-George-Conrad* DE), théologien protestant allemand, né à Arlinghausen, principauté de Lippe-Detmold, le 21 décembre 1788, mort le 17 février 1833. Il quitta en 1809 l'université de Marbourg pour aller étudier la théologie à Tubingen. Reçu docteur en 1819, il occupa l'année suivante une chaire de théologie à Breslau. Coelln était de l'école des protestants rationalistes, mais modérés. Il fut aussi un des plus chauds partisans de la réunion des Églises évangéliques. Ses principaux ouvrages sont : *de Joelis prophetæ ætate*; Marburg, 1811; — *Confessionum Melanchthonis et Zwinglii Augustanarum capita graviora inter se conferuntur*; Breslau, 1830; — *de la Liberté de l'enseignement théologique dans les universités allemandes, et des restrictions que doivent mettre à cette liberté les livres symboliques*, en société avec Schulz; ibid., 1830; — *Ce qu'il faut entendre par piétisme, mysticisme et fanatisme*; Halberstadt, 1838; — Beaucoup de mémoires insérés dans diverses collections.

Zimmermann, *Gazette ecclésiastique*.

COELLO (*Alonso-Sanchez*), peintre portugais, né en 1505, mort en 1590. Il eut pour maîtres Raphael à Rome, et Antoine Moro en Espagne. Nommé premier peintre de Philippe II, il fut logé au palais comme un grand seigneur. Son appartement était souvent le rendez-vous de la famille royale, qui se plaisait à le voir travailler. Philippe II l'appelle dans ses lettres *le Titien portugais*. Coello eut aussi les faveurs de Grégoire XIII et de Sixte V, des ducs de Florence et de Savoie, et de plusieurs autres grands personnages. Il a enrichi l'Escurial de belles compositions, parmi lesquelles on remarque un *Saint Ignace*. L'église de Saint-Jérôme à Madrid pos-

sède de cet artiste *le Martyre de saint Sébastien*, où l'on voit le Christ, la Vierge, saint Bernard et saint François, et le Père éternel dans sa gloire.

Nagler, *Neues Allg. Künstl. Lexic.*

COELLO (*Claude*), peintre espagnol, né en 1621, mort à Madrid, en 1693. Cet artiste appartient à l'époque de la décadence de l'école espagnole; mais il est un de ceux qui firent le plus d'efforts pour la retarder. Élève de Ricci, ami de Carrero et de José Dousso, il étudia tous ces maîtres, et composa une manière particulière, où se retrouve une partie des défauts et des qualités de ses modèles; en général ses ouvrages ont de l'effet, et sont d'un coloris habile. Il fut chargé de peindre les décorations de Madrid pour l'entrée de Marie-Louise d'Orléans, femme de Charles II, puis il devint peintre du roi en 1686 et peintre du chapitre de Tolède en 1691. Au milieu de ses succès, arriva à Madrid Louis Gordau, appelé par le roi pour peindre le grand escalier et la voûte de l'église de l'Escurial. Coello, qui s'était flatté de faire ces travaux, tomba dans un profond chagrin, qui le conduisit au tombeau. On regarde comme son chef-d'œuvre le tableau de la sacristie de l'Escurial, qui représente le roi Charles II à genoux et entouré des principaux personnages de sa cour. A. DE SANTEUL.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

COELLO (*Gaspar*), missionnaire portugais, de l'ordre des Jésuites, né à Porto, en 1531, mort à Conzuça, dans le Japon, le 7 mai 1590. Il prêcha l'Évangile sur la côte de Malabar pendant dix-huit ans, et se rendit, en 1571, au Japon, où il se fit remarquer par le zèle ardent qu'il déploya dans la conversion des idolâtres. En 1581 il devint vice-provincial de la mission. On a de lui des lettres insérées dans les *Relations du Japon*; elles sont datées de 1575, 1582 et 1588.

Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societat. Jesu.*

COELMANS (*Jacques*), graveur flamand, né à Anvers, vers 1670, mort à Aix, en 1735. Il fut élève de Corneille Vermeulen, et travailla dans la manière de son maître. Sa gravure était nette et bien fondue. Appelé à Aix en Provence par M. Boyer d'Aiguilles, conseiller au parlement d'Aix, il grava les tableaux des grands maîtres qui formaient la riche collection que possédait ce magistrat.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

***COELNER** (*Jean*), médecin allemand, né en 1604, à Colberg, mort à Greifswald, le 30 juillet 1630. Il fut professeur de médecine dans cette dernière ville. On a de lui: *de Descensu Christi ad inferos*; Dantzick, 1621, in-4°; — *de Quinque sensibus externis*; Greifswald, 1626, in-4°; — *de Scorbuto*; Leyde, 1627, in-4°; — *Tract. ex thematis cœli ad horam decubitus erectione, morbi alicujus naturam, mutationem, etc., per conjecturas astrologicas pronuntians*; Greifswald, 1628, in-8°.

Scheffel, *Vitæ profess. medic. Gryphisw.*

***COELSON** ou **COLSON** (*Lancellot*), médecin anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *the Physician and surgeon of the poors*; Londres, 1656, in-8°; — *Philosophia maturata, or the practic and operative part of the philosophers stone*; ibid., 1668, in-12.

Granger, *Biog. hist.*

CŒNUS (Κοῖνος), officier macédonien, fils de Polémocrate et gendre de Parménion, vivait au quatrième siècle avant J.-C. Il fut un des plus habiles généraux d'Alexandre le Grand, un de ceux qui méritèrent la confiance du héros macédonien. En 334 il fut chargé par Alexandre, qui était alors dans la province de Carie, de ramener en Macédoine les soldats mariés récemment, auxquels on permettait de passer l'hiver en Europe avec leurs femmes. Au printemps de l'année suivante, il revint avec les mêmes Macédoniens, et rejoignit Alexandre à Gordium. Il commanda une partie de l'armée de ce prince, et se distingua en maintes rencontres. Lorsque le grand conquérant, arrivé aux bords de l'Hyphase, voulut passer outre et pousser plus loin ses entreprises, Cœnus osa le premier insister sur la nécessité de retourner en Macédoine, et Alexandre fut forcé par les circonstances de suivre ce conseil. Cœnus mourut de maladie, au moment où l'armée d'Alexandre se mit en marche pour revenir en Europe. Il fut pleuré par ce roi, qui lui fit faire de splendides funérailles.

Arrien, *Anab.* — Curtius, II, 10; III, 9; IV, 13, 16; V, 4; VI, 8, 9; VIII, IX. — Diodore, XVII.

CŒPION. *Voy.* CATON D'UTIQUE.

CŒPOLA (BARTHÉLEMY). *Voy.* **CEPOLLA**.

***COER** (*Pierre Alman*), médecin vétérinaire hollandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui: *Remedien voor Siektens en accidenten die den Paarden overkommen*; La Haye, 1705, in-8°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

***CŒRATADAS** ou **CŒRATADES** (Κοιρατάδας), général thébain, vivait en 400 avant J.-C. Il commandait un corps de Béotiens sous Cléarque lors du siége de Byzantium par les Athéniens, en 408. Lorsque Cléarque se rendit en Asie pour obtenir de Pharnabaze des secours d'argent et pour y lever de nouvelles troupes, il laissa le commandement de l'armée assiégeante au Mégarien Helixus et à Cœratadas, qui furent obligés de se rendre lorsqu'ils virent que l'on ouvrait les portes de la place à Alcibiade. Ils furent envoyés prisonniers à Athènes; mais lors du débarquement au Pirée, Cœratadas réussit à s'échapper: il se rendit alors à Deceleia. En 400, lors de l'arrivée des Grecs de l'armée de Cyrus à Byzantium, il se fit accepter par eux comme général, et leur promit de les mener à une excellente expédition en Thrace; mais on s'aperçut bientôt qu'il promettait plus qu'il ne pouvait réaliser, et il dut abandonner le commandement.

Xénophon, *Anabase*, VII, 1, § 33-41. — *Hell.*, I, 33, § 15-22. — Diodore, XIII, 67. — Plutarque, *Alcibiade*, 31.

*COERVER (*Alexis*), savant hongrois, né à Torna, en 1719, mort à Nitra, en 1747. Après être entré dans les ordres, il s'adonna à la philosophie, qu'il fit aimer dans son pays. On a de lui : *de Recta philosophandi ratione; — Breves sed luculentæ geometriæ practicæ institutiones;* Bude, 1744, in-8°; — *Primum volumen orationum Paulinianarum;* 1746, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgemeines Gelehrten Lexicon.* — Horanyi, *Memor. Hung.*

*COËSSIN (*F.-G.*), illuminé français, né à Lisieux, en 1782. Il s'est fait un nom dans les premières années de notre siècle, par son mysticisme excentrique. Élève enthousiaste du conventionnel Romme, puis de Clouet, à l'époque où celui-ci fut envoyé à Cayenne pour y fonder une république *modèle*, il imagina, vers 1810, de créer un établissement qui n'avait rien de commun avec une république, et qui, malgré le mystère dont il s'environnait, fut généralement connu à Paris sous le nom de la *Maison grise;* c'est à Chaillot qu'il avait posé les bases de ce mystique asile. Il était devenu un fougueux ultramontain, et il serait difficile de donner une idée des singularités de son institut, où la sévérité du régime alimentaire qui était prescrit aux néophytes pouvait remplacer les austérités de tout autre genre. « En effet, disait M. Coëssin, le besoin d'aliments est le cachet de notre imperfection terrestre, et les résultats honteux de la digestion sont la flétrissure permanente découlée du péché originel. » De malins observateurs prétendaient cependant que la table particulière de M. Coëssin était aussi somptueusement servie que celle de ses adeptes était pauvre et frugale. En même temps M. Coëssin s'amusait à faire des expérimentations diverses sur certains animaux, et particulièrement sur des lapins, prétendant pouvoir à volonté modifier l'organisation et changer même entièrement les espèces. Bientôt la maison de Chaillot ne pouvant plus suffire au nombre toujours grossissant de ses disciples, il la quitta pour se fixer dans la rue de l'Arcade, dans un hôtel environné de fort beaux jardins. M. Coëssin, maître de serrer ou d'élargir une doctrine dont il avait seul tout le secret, recommanda alors à ses disciples tous les plaisirs permis, et surtout la société des femmes, comme des voies plus commodes ouvertes à la perfection. De jeunes dames charmantes vinrent donc s'enrôler sous sa bannière; mais chacun des membres versait un contingent dans la caisse de la société, dont M. Coëssin était, comme de raison, le dispensateur et le gardien, en sa qualité de grand-pontife. De là des discussions, des embarras, auxquels l'invasion de 1814 et l'occupation de Paris vinrent fort à propos fournir à M. Coëssin l'occasion de mettre un terme. La Restauration devait ouvrir une nouvelle carrière à son activité d'esprit; mais un certain voile environna ses nouvelles opérations. Tout ce que l'on sut, c'est qu'il fit depuis ce temps de fréquentes excursions et d'assez longs séjours à Rome, où l'on dit qu'il fonda une nouvelle succursale de la première Maison grise. On apprit aussi qu'il venait souvent à Paris, chargé de missions mystérieuses. A cette courte notice nous ajouterons le passage suivant, extrait des *Mémoires de Madame de Genlis :* « Je « reçois aussi quelquefois, dit cette dame, un « homme fort extraordinaire; c'est M. Coëssin. « Après avoir été philosophe dans le mauvais « sens, il est devenu, par la force de son esprit, « très-croyant et très-dévot; mais il est infini- « ment trop ultramontain. Ses ennemis disent « qu'il est hypocrite; pour moi, je suis certaine « qu'il est très-persuadé de la vérité de la reli- « gion; il a la foi que donnent de grandes « lumières; il n'a peut-être pas celle qu'inspire « le cœur, et qui vient du ciel; il est ambi- « tieux, mais du moins son ambition est noble « et généreuse. Je n'ai point connu d'homme « qui ait dans la conversation sur les grands « sujets de la religion et de la politique une « éloquence aussi forte, aussi entraînante que « celle de M. Coëssin... La nature l'a fait pour « être prédicateur, et surtout missionnaire; et « néanmoins cet homme n'est plus tout à fait « le même lorsqu'il écrit. Il a publié un ou- « vrage intitulé *les Neuf Livres*, dans lequel on « trouve des étincelles d'un grand talent, et qui « d'ailleurs a de l'obscurité et manque souvent « de résultat. Il est l'inventeur d'une espèce de « bateau à vapeur, qui, dit-on, doit produire « de grandes choses pour le commerce et une « fortune immense et prompte pour l'inventeur. « Il me dit qu'il comptait gagner incessamment « des millions, et que son projet était de porter « ces trésors à Rome, pour y exécuter un grand « plan en faveur de la religion. Nous imaginâ- « mes qu'il avait l'intention et l'espérance de se « faire élire pape, à la mort de Pie VII. Il est « curieux de voir ce que deviendra cet homme « extraordinaire. » — On ignore s'il vit encore.

Mme de Genlis, *Mem.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — *Dict. de l'économie politique.* — Quérard, *la France littéraire.*

COËTIVY, ancienne famille de Bretagne, qui tire son nom de la terre de Coëtivy, située dans le diocèse de Léon. On n'en connaît la descendance que depuis *Prégent*, seigneur de Coëtivy, premier du nom, chevalier banneret, qui vivait en 1212. La famille de Coëtivy, qui dans la guerre civile de Bretagne avait embrassé le parti de Charles de Blois, a produit, comme personnages remarquables :

COËTIVY (*Prégent* ou *Prigent* DE), amiral de France, etc., né vers 1400, mort en août 1450. Il fut d'abord, en 1421, lieutenant pour le roi et le dauphin régent, qui porta depuis la couronne sous le nom de Charles VII. Il servit ensuite sous les ordres du connétable de Richemont, et

combattit avec une grande distinction contre les Anglais. En 1433 il fut un de ceux qui enlevèrent de vive force à Chinon le ministre La Trémouille. Depuis ce moment il devint un des favoris du roi, qui l'employa dans les circonstances les plus délicates et les plus périlleuses. C'est ainsi que Prégent fut envoyé pour combattre le dauphin en 1440, et en 1446 pour s'emparer du prince Gilles, frère du duc de Bretagne. Le roi, pour récompenser son zèle, le fit successivement, gouverneur de La Rochelle, amiral de France (1439), seigneur comte de Taillebourg (1442), capitaine de Lesparre, de Granville (1450), etc. Il prit part aux plus grandes actions militaires de ce règne, et fut tué d'un coup de canon au siége de Cherbourg. Prégent de Coëtivy s'acquit une grande renommée de crédit et de bravoure. Il figure, à cause de sa fin tragique, dans le *Livre d'aucuns nobles malheureux* de Georges Chastelain, et dans d'autres compositions littéraires de l'époque.

COËTIVY (*Olivier* DE), frère du précédent, lieutenant et sénéchal de Guyenne, né vers 1415, mort vers 1479. Il suivit l'amiral, dont il était lieutenant, dans toutes ses campagnes contre les Anglais, et recueillit la plus grande part de son héritage. Nommé gouverneur de Bordeaux en 1451, il fut fait prisonnier lorsque, l'année suivante, les Anglais se rendirent de nouveau maîtres de la province. Olivier se racheta, et rentra dans Bordeaux en 1453, à la tête des troupes qui replacèrent définitivement la Guyenne sous l'autorité des rois de France. Ce fut lui qui fit construire dans cette ville le château Trompette. Olivier de Coëtivy épousa, en 1458, Marie de Valois, fille naturelle de Charles VII et d'Agnès Sorel. VALLET DE VIRIVILLE.

Titres généalogiques de la Bibliothèque impériale. — Anselme, *Histoire généalogique de la maison de France*, VII, 844 et 845. — *Bibliothèque de l'École des chartes*, 3e série, tome I, page 480 et suiv. — Godefroy, *Histoire de Charles VII*; Paris, 1661, in-folio. — Barante, *Histoire des ducs de Bourgogne*; 1825, in-8°, tomes VI, VII et VIII.

COËTIVY (*Alain* DE), prélat français, frère du précédent, né en Bretagne, le 8 novembre 1407, mort à Rome, le 22 juillet 1474. Il fut successivement évêque de Dol, de Cornouailles, et d'Avignon, et passa pour un des plus vertueux prélats de son temps. Créé cardinal en 1448, il eut à remplir plusieurs missions de la part de la cour de Rome.

COËTIVY (*Guillaume* DE), guerrier français, frère du précédent, vivait dans le milieu du quinzième siècle. Il ravitailla, en 1443, la ville de Dieppe, assiégée par Talbot, et donna ainsi au dauphin le temps de venir faire lever le siége.

Sainte-Marthe, *Gall. Christ.* — Nouguier, *Histoire d'Avignon.*

* **COËTLOGON** (*François* DE), coadjuteur de l'évêque de Quimper en 1666, puis évêque titulaire en 1668, naquit en Bretagne, le 3 juin 1631, et mourut à Quimper, le 6 novembre 1706. Il favorisa le P. Maunoir dans son apostolat, fonda dans son diocèse un grand séminaire ainsi qu'une maison de retraite, et participa aux travaux de l'assemblée des évêques réunis, en juillet 1699, à Tours, assemblée qui condamna le livre des *Maximes des saints* de Fénelon. On doit à F. de Coëtlogon un livre intitulé : *Réflexions, sentences et maximes sur divers sujets de piété, et principalement sur l'amour de Dieu, tirées des œuvres de saint François de Sales*; Paris, Barbin, 1698, in-12. Dans l'avertissement qui précède ces réflexions, et qui est bien écrit, on trouve un éloge abrégé du saint évêque de Genève. L'auteur nous apprend qu'il avait fait ce recueil pieux pour son usage personnel, et que les prières des dames de la Visitation le décidèrent à le publier.

M. Levot, *Biographie bretonne.*

COËTLOGON (*Alain-Emmanuel*, marquis DE), amiral et maréchal de France, né en 1646, mort à Paris, le 7 juin 1730, était le septième fils de Louis de Coëtlogon, vicomte de Méjusseaume, et conseiller au parlement de Bretagne. Il nous semble avoir été confondu par la *Biographie universelle* (t. IX, p. 181) avec l'un de ses frères, qui aurait été procureur général syndic des états de Bretagne. Quant à lui, il entra à l'âge de vingt-deux ans, comme enseigne, dans le régiment Dauphin, et le quitta en 1670 pour passer enseigne de vaisseau dans la marine. Promu capitaine de vaisseau le 26 janvier 1675, il commanda, le 3 juin de l'année suivante, au combat de Palerme, le vaisseau *l'Éclatant*, faisant partie des vaisseaux détachés qui mirent en déroute l'avant-garde ennemie; il fut ensuite chargé de plusieurs entreprises, à l'attaque de la ville et du château d'Agosta. S'étant embarqué dans une chaloupe, avec Tourville, dont il était lieutenant, ils coupèrent tous deux les palissades et forcèrent la citadelle à capituler, non sans avoir eu beaucoup de blessés ou de tués autour d'eux. Il obligea aussi à capituler la ville de Barlette, dans la Pouille, après avoir brûlé, sous le canon de la place, un vaisseau de guerre et plusieurs navires marchands. Commandant, en 1686, un vaisseau de quarante-quatre canons, il rencontra, entre Gibraltar et Malaga, deux vaisseaux de guerre espagnols, l'un de cinquante-six canons, l'autre de quarante-quatre. Sur leur refus de faire le salut qu'il leur demandait, il les combattit vigoureusement, et les força de se retirer pendant la nuit dans Malaga. L'année suivante, il se rendit maître, à l'abordage, d'un vaisseau algérien, et, au mois de juillet 1688, il concourut, sous les ordres du maréchal d'Estrées, au bombardement d'Alger. Nommé, au mois de mai 1689, commandant du vaisseau de cinquante-quatre *le Diamant*, il se trouva, le 11 du même mois, au combat livré dans la baie de Bantry, et, quoique blessé, il y déploya une grande intrépidité et un rare sang-froid. Nommé chef d'escadre, le 1er novembre suivant, il commanda *le Saint-*

Philippe au combat de Beveziers, et *le Grand* à celui de La Hougue. Il seconda efficacement Tourville dans ces deux combats, notamment dans le second, où il dégagea le général en chef, cerné par trois forts vaisseaux ennemis. Il fut, en 1693, l'un des officiers généraux de la marine qui se renfermèrent dans Saint-Malo, assiégé par les Anglais, et il contribua puissamment à les faire s'éloigner. La même année, commandant une division dans la Méditerranée, il brûla deux vaisseaux de guerre dans le port de Gibraltar, et s'empara de plusieurs bâtiments qui se trouvaient sous cette forteresse. Promu lieutenant général, le 29 mai 1701, il fut envoyé en Espagne, où Philippe V le nomma capitaine général, et lui confia le commandement spécial d'une division de six vaisseaux, faisant partie des dix-huit placés sous les ordres supérieurs de Château-Renault. Cette armée accomplit heureusement sa mission, ayant pour objet de ravitailler l'Amérique espagnole et d'en ramener un riche convoi. Nommé, au mois de mai 1703, commandant d'un vaisseau de l'armée navale du comte de Toulouse, il arbora son pavillon sur *le Monarque*, et partit de Brest, le 15 mai, dans le but de précéder l'armée dans la Méditerranée. Le 22, devant Lisbonne, il rencontra cinq vaisseaux anglais et hollandais escortant un nombreux convoi. Rangeant sa division en bataille, Coëtlogon eut bientôt pris ces cinq adversaires et le convoi. Au combat de Malaga, le 24 août 1704, il remplit sur *le Tonnant* les fonctions de vice-amiral du corps de bataille. En 1706 le roi ordonna d'amener tant à Brest qu'à Rochefort une escadre de dix-huit vaisseaux, avec laquelle Coëtlogon devait faire une diversion dans l'Océan, pour empêcher les ennemis de concentrer leurs forces dans la Méditerranée. Bloqué dans Brest par des forces infiniment supérieures, il ne put malheureusement sortir. Décoré du cordon rouge depuis 1705, Coëtlogon fut nommé en 1715 membre du conseil de marine, et pourvu, deux ans après, de la charge de vice-amiral du Levant et de la grand'-croix de Saint-Louis, vacante par la mort de Château-Renault, dont les héritiers surprirent au ministre une retenue de 12,000 livres que devait payer Coëtlogon; mais ce dernier s'y refusa avec une telle énergie que le ministre dut rapporter sa décision. Il reçut le collier des Ordres du roi en 1724, et le bâton de maréchal de France, à son lit de mort, le 1^{er} juin 1730. Il accueillit cette distinction méritée en disant : *Non nobis, Domine, non nobis, sed nomini tuo, da gloriam.* Six jours après il mourut, âgé de quatre-vingt-trois ans six mois, dans la maison professe des jésuites, où il s'était retiré par dégoût du monde.

P. LEVOT.

M. Levot, *Biographie bretonne.*

* **COËTLOGON** (*Denis*), encyclopédiste anglais, mort à Londres, en 1749. On a de lui : *Treatise on the stone and analysis of Stephen's medecines;* Londres, 1739, in-8°; — *Universal dictionary of the arts and sciences;* ibid., 1745, 2 vol. in-fol.; — *a Tour through the animal world;* ibid., 1746, in-8°; — *Diogenes at court;* ibid., 1747.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COËTLOGON** (*Jean-Baptiste-Félicité*, comte DE), littérateur français, né à Versailles, le 22 août 1773, mort à Rambouillet, le 27 septembre 1827. Il entra d'abord au service militaire, émigra fort jeune, et fit la campagne des princes. Après le licenciement de son corps d'armée, il alla rejoindre sa mère, dame de compagnie de Madame, comtesse d'Artois, et la seule qui ait constamment suivi cette princesse dans son exil. Rentré en France en 1807, avec l'agrément des princes, il trouva dans la culture des lettres un honorable emploi de ses loisirs. Nommé en 1820 sous-gouverneur de Rambouillet, il en remplit les fonctions jusqu'à sa mort. Il est auteur des ouvrages suivants : *Ode sur la mort de S. A. S. monseigneur le prince de Condé* (*Moniteur* du 28 mai 1818) : cette ode, écrite avec verve et d'inspiration, contenait quelques erreurs de style, qui disparurent dans l'édition publiée avec augmentations; Paris, Demonville, in-8° de 8 pag.; — *Ode sur le rétablissement de la statue équestre de Henri IV, le* 25 *août* 1818; Paris, Delaunay, 1818, in-8° de 16 pag.; — *le Missionnaire*, ode; Paris, Petit, 1819, in-8° de 16 p.; — *David*, poëme; Paris, Le Dentu, 1820, in-8°; 2^e édit., Paris, Painparré, 1822, in-8°, fig. : le merveilleux est banni de cette épopée, où l'auteur, s'appuyant scrupuleusement sur le texte sacré, a trouvé dans le caractère et les actes du roi-prophète des éléments suffisants d'intérêt, et a justifié l'honneur qu'avait obtenu son livre d'être désigné, par le conseil royal de l'instruction publique, comme digne d'être donné en prix dans les lycées; — *Bayard amoureux, ou les lutins de Rambouillet;* Paris, Delaforest, 1825, 2 vol. in-18 : prenant l'Arioste pour modèle, sans toutefois l'imiter dans ses écarts, il fait un judicieux emploi du merveilleux emprunté aux rêveries cabalistiques, et mis en action dans une foule d'incidents d'autant plus piquants que le vers de dix syllabes, adopté par l'auteur, se prête parfaitement au mouvement qu'il veut donner à son sujet; — un *Éloge de monseigneur Jér.-Mar. Champion de Cicé, archevêque d'Aix et d'Arles*, et quelques *Poësies* dans les deux premiers volumes des Mémoires de la Société académique d'Aix; — *Trois tragédies* inédites, dont une avait été reçue avec distinction par le Théâtre-Français : le *Moniteur* du 18 octobre 1827, qui mentionne ces trois tragédies (sans en donner les titres), attribue en outre à Coëtlogon un poëme en quatre chants sur la Restauration, intitulé : *Le* 21 *janvier*. Nous le croyons également inédit; car aucun bibliographe ne l'a mentionné. Nous savons aussi qu'il a laissé en manuscrit un poëme intitulé : *les Nuits ven-*

déennes, poëme qui pourrait bien être celui que le *Moniteur* a voulu désigner. P. LEVOT.

Moniteur (*passim*). — Quérard; *la France littéraire*, t. II, p. 236.

COËTLOSQUET (*Charles-Ives-César* CYR, comte DE), général français, né à Morlaix, le 21 juillet 1783, mort à Paris, en 1836. Il entra fort jeune au service, se distingua en Italie, à Austerlitz, à Iéna, en Espagne, à Essling, et dans la campagne de Russie. Il obtint en 1813 le commandement du 8e hussards, devint général de brigade dans la même année, et assista à la bataille de Montereau. Chargé pendant la première restauration du commandement du département de la Nièvre, il fit lors du retour de Napoléon quelques tentatives en faveur de l'autorité royale, et resta sans emploi pendant les cent jours. Aussitôt après la seconde restauration, il fut chargé d'une mission dans l'ouest, se rendit ensuite à Bordeaux, auprès du général Clausel, et fut nommé aide-major général de la garde royale. Élevé en 1821 au grade de lieutenant général, il fut appelé à la direction du personnel du ministère de la guerre. Il était conseiller d'État lors de la révolution de 1830, après laquelle il se retira des affaires.

Le Bas, *Diction. encycl. de la France.* — *Moniteur univ.* — *Victoires et conquêtes.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouv. des contemp.*

COËTLOSQUET (*Jean-Gilles* DE), prélat français, né à Saint-Pol-de-Léon, le 15 septembre 1700, mort à Paris, le 21 mars 1784. Il fut chancelier de Bourges, et devint évêque de Limoges en 1739. Il n'a d'autre titre à la célébrité que d'avoir été le précepteur du duc de Berry, depuis Louis XVI, et des frères de celui-ci; fonctions qui, suivant l'usage, le firent entrer à l'Académie française, en 1761.

Le Bas. *Dict. encycl. de la France.* — *Histoire des Français*, XXX, 14.

* **COËTMAN** (*Jacqueline* LE VOYER, dite DE), aventurière française, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. « Six mois, dit Tallemant, après la mort de Henri IV, une certaine demoiselle Coëtman, une petite bossue, qui se fourroit partout et qui se faisoit toujours de fête, accusa mademoiselle du Tillet d'avoir été d'intelligence avec M. d'Espernon pour faire assassiner Henri IV. Ravaillac, qui étoit d'Angoulême, dont M. d'Espernon étoit gouverneur, fut six mois chez elle, comme chez la bonne amie du duc, mais quelques années avant que de faire le coup. La Coëtman disoit que la reine mère étoit du complot, mais que Ravaillac ne le savoit pas; faute de preuves, et pour assoupir une affaire qui n'étoit pas bonne à ébruiter, la Coëtman fut condamnée à mourir entre quatre murailles; elle fut mise aux Filles repenties, où on lui fit une petite logette grillée dans la cour. Elle y est morte quelques années après. »

Tallemant des Réaux, *Historiettes* (édition Montmerqué et Paulin Pâris). — Le Bas, *Dictionn. encyclop. de la France.*

CŒUR (*Jacques*), célèbre commerçant du quinzième siècle et argentier du roi Charles VII, né à Bourges, vers la fin du quatorzième siècle, et mort à Chio, île de l'archipel grec, le 25 novembre 1456. Pierre Cœur, père de Jacques, était un marchand Pelletier venu de Saint-Pourçain à Bourges, où l'opulence de la cour du duc Jean de Berry promettait un bon débit de pelleteries. L'enfance de Jacques Cœur ne paraît pas avoir été studieuse, au dire d'un contemporain, qui le représente comme étant sans littérature, *sine litteris*; mais en revanche il fut de bonne heure initié par son père à la vie pratique des affaires, et ses qualités personnelles suppléèrent à son défaut d'instruction. « ... Homme des plus industrieux et des plus ingénieux, doué d'un esprit persévérant et d'une prudence rare, » dit de lui l'historien Amelgard.

Jacques Cœur se maria jeune encore, vers 1418. Il épousa Macée de Léodepart, fille d'un ancien valet de chambre du duc de Berry, devenu prévot de Bourges. La belle-mère de Jacques Cœur était fille d'un maître des monnaies de Bourges, et ce fut sans doute cette circonstance qui détermina le choix de la première entreprise où s'engagea le futur argentier. En 1427, associé avec un sieur Pierre Godart, changeur, il avait affermé la monnaie de Bourges, et fabriquait au nom de Ravau le Danois, maître titulaire de ladite monnaie. Deux ans après il fut accusé d'avoir fait affiner trois cents marcs d'argent au-dessous du titre, ce qui lui aurait procuré un bénéfice de *six à sept vingt écus*. Ravau le Danois sollicita en 1429 des lettres de rémission pour ce fait, et le roi les accorda moyennant une amende de 1,000 écus d'or. Alors Jacques Cœur dirigea ses vues vers le commerce, et forma une société *en tout fait de marchandise*. Ses associés étaient les frères Pierre et Barthomié Godart. Cette association dura jusqu'à la mort des frères Godart, en 1439. Le détail des opérations successives auxquelles se livra Jacques Cœur est absolument inconnu; mais il est certain que l'activité de son esprit se trouva promptement à l'étroit dans le cercle des transactions ordinaires des négociants de l'époque. Il conçut un plan grandiose, plein d'audace, et d'une exécution difficile, mais qui montrait en perspective gloire et profit. Il ne s'agissait de rien moins que de se porter rival des Vénitiens, des Pisans et des Génois pour le commerce du Levant. Afin de poser les bases de ses relations futures avec les nations orientales, Jacques Cœur se rendit en Égypte et en Syrie dans le courant de l'année 1432. Un écuyer de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, dans le récit d'un pélerinage qu'il fit à cette époque, dit avoir rencontré à Damas, entre autres commerçants européens, Jacques Cœur, qui fut depuis argentier de Charles VII. Il devait se rendre ensuite à Beyrouth, et s'y embarquer sur une galère de Narbonne. De retour en France, Jacques Cœur établit des comptoirs à Montpellier, qui jouissait de priviléges spéciaux pour commercer avec les infidèles;

Marseille n'appartenait pas encore à la France. Le début des opérations du hardi négociant fut presque instantanément couronné de succès inouïs. Il serait curieux de connaître comment l'obscur citoyen de Bourges organisa et porta aussi rapidement son œuvre à ce degré de prospérité ; mais c'est là un mystère qu'aucun document historique ne permet de pénétrer, et qui, du reste, intrigua fort les contemporains de Jacques eux-mêmes ; si bien que plus d'un inclinait à penser que Jacques Cœur avait le secret de la pierre philosophale, secret que lui aurait communiqué le fameux alchimiste Raimond Lulle, dont il avait fait la connaissance à Montpellier. De fait, Jacques avait plus de douze navires sillonnant la Méditerranée en tous sens, et à lui seul, dit le chroniqueur Matthieu de Coucy, « il gagnoit chacun an plus que ne faisoient ensemble tous les autres marchands du royaume ». Ses facteurs étaient répandus au nombre de trois cents dans tous les ports et dans les villes principales de l'intérieur. Il avait su les choisir intelligents et habiles, et avait le talent de les stimuler et de les intéresser à la prospérité de son commerce. Au surplus, il mettait une grande loyauté et une extrême bonne foi dans ses transactions ; et des témoignages de générosité habilement répandus auprès des princes d'Orient lui donnaient autorité et un grand crédit auprès d'eux.

L'attention du roi fut naturellement attirée sur l'heureux commerçant; et malgré les abus qui lui avaient été reprochés antérieurement, on le retrouve maître des monnaies à Bourges en 1435. C'est alors qu'il fit frapper les gros d'argent que l'on appela les *gros de Jacques Cœur*. L'année suivante, après la reddition de Paris, l'hôtel des monnaies de cette ville lui fut également confié, et il y fit fabriquer les écus d'or à la couronne et les blancs à l'écu, dont la valeur réelle ne tarda pas à décrier les monnaies anglaises. Charles VII crut pouvoir demander plus encore à l'activité du maître des monnoies : il rétablit la charge d'argentier, et la lui conféra. Cette charge consistait à recevoir tous les ans des trésoriers généraux une certaine somme affectée aux dépenses de la maison du roi, et dont il devait faire connaître l'emploi à la chambre des comptes. Entre les mains de Jacques Cœur ces fonctions prirent un caractère d'une utilité beaucoup plus générale. En régularisant l'emploi des finances du roi, livrées au désordre, et par la création de ressources nouvelles, il contribua puissamment à fournir les moyens dont Charles VII avait besoin pour délivrer la France du joug anglais. « Cet homme intelligent, dit M. Michelet, rétablit les monnaies, inventa en finances la chose inouïe, la justice, et crut que pour le roi, comme pour tout le monde, le moyen d'être riche, était de payer. » Il comprit les bienfaits de la statistique pour établir l'assiette de l'impôt et l'évaluation des ressources, et présenta au roi un dénombrement sommaire de la population et du revenu du royaume; de plus, des instructions pour *policer l'Estat et la maison du roi, ensemble le royaume de France*. — Ces services signalés méritaient un témoignage de reconnaissance. Au mois d'avril 1440, Charles VII accorda à son argentier des lettres d'anoblissement pour lui, sa femme et ses descendants. Le marchand était devenu homme d'État, le roturier devint noble, et prit armoiries d'azur à la fasce d'or, chargées de trois coquilles de sable, allusion à saint Jacques, et accompagnées de trois cœurs de gueules, avec cette devise : *A vaillans cuers riens impossible*. Mais le noble argentier ne nuisait pas au marchand, et tout en administrant les monnaies et les finances du roi, Jacques Cœur dirigeait son commerce avec les ports du Levant et de l'Italie, exportant draps, fers, toiles, vins et cuivre, et prenant en échange soieries, draps d'or, fourrures, maroquins, tapis et pierres précieuses. Il faisait vendre même en *l'ostel du roy* les marchandises de luxe venues des pays lointains. Ainsi il se trouvait parvenu à la plus haute position de considération et de fortune qu'un homme pût envier à cette époque. Il était l'intime conseiller du roi, qui lui donna de nombreuses marques de confiance. En 1444 il le chargea, avec l'archevêque de Toulouse, de procéder à l'installation du nouveau parlement du Languedoc. La même année, en septembre, Jacques Cœur figurait au nombre des commissaires chargés de présider au nom du roi les états généraux de cette province ; il remplit chaque année ces fonctions jusqu'à sa disgrâce. Ces états de Languedoc votèrent à diverses reprises des sommes importantes pour Jacques Cœur, en témoignage de reconnaissance pour les services qu'il rendait au pays. En 1446 l'argentier fut chargé d'une mission à Gênes, où s'était formé un parti qui demandait l'annexion de cette ville à la France; l'année suivante il fut envoyé à Rome, à l'occasion du schisme que menaçait d'introduire dans l'Église l'élection par le concile de Bâle d'Amédée de Savoie, contre Eugène IV, pour qui tenait la France. Dans toutes ces occasions il fit preuve de grande habileté.

Le roi entretenait souvent son argentier avec abandon et intimité, ainsi que le dit plus tard ce dernier dans le cours de son procès. Jacques Cœur aimait sincèrement Charles VII, et ce fut dans une de ces conversations intimes que l'argentier, énumérant ses richesses, et en reportant l'origine plutôt à la protection royale qu'à son propre mérite et à son travail, dit : « Sire, sous ombre de vous, je reconnois que j'ai de grands biens, profits et honneurs... » Et puis, il ajouta ces nobles et simples paroles : « *Sire, ce que j'ai est vostre*. » Alors le roi exposa son désir de reconquérir la Normandie sur les Anglais. Jacques avança aussitôt deux cent mille écus, et grâce à lui la Normandie fut conquise. Aussi, lors de l'entrée du roi à Rouen, le lundi

20 novembre 1449, l'argentier avait une place d'honneur dans le cortége, marchant côte à côte du fier Dunois et vêtu comme lui.

Les plus hauts de la noblesse et du clergé étaient les obligés de Jacques Cœur; car tous avaient recours à la bourse de l'argentier. Une circonstance peint la détresse de ces temps : au nombre des débiteurs de Jacques Cœur était madame Aragonde de France, fille du roi, qui en 1440 emprunta quatre-vingts livres parisis pour avoir une robe. Le légitime orgueil de l'argentier parut se complaire particulièrement dans la possession de biens immobiliers considérables. Il acheta des terres et des maisons sur tous les points de la France. Les seigneurs ruinés faisaient argent de leur patrimoine, et les seigneuries et châtellenies passaient entre les mains de Jacques Cœur; il en eut plus de vingt, comprenant au moins quarante paroisses. Il avait en outre des habitations dans un grand nombre de villes; deux hôtels à Paris, où il fonda aussi le collége des Bons-Enfants; deux hôtels encore à Montpellier, dont l'un, construit à l'italienne, était recouvert d'une terrasse d'où l'on apercevait la mer, et d'où Jacques aimait à signaler l'arrivée de ses navires; cet hôtel a été plus tard la loge aux marchands. L'argentier avait encore des maisons à Lyon, Marseille, Béziers, Saint-Pourçain, Sancerre; mais la plus remarquable de ses habitations était l'hôtel qu'il fit construire à Bourges, et qui est aujourd'hui le siége de la municipalité de cette ville. Ce fut sous la direction de Jaquelin Culon et de Guillot Terpaut que les travaux furent exécutés. Cet hôtel, l'un des plus curieux monuments d'architecture civile que nous ait laissés cette époque, est surtout remarquable par le luxe de ses sculptures, au milieu desquelles on retrouve sans cesse les coquilles et les cœurs ainsi que le navire, source de la fortune de Jacques Cœur. Les devises, telles que, *Dire, faire, taire; en bouche close n'entre mousche*, abondent dans les bas-reliefs. Antoine Asti, poëte contemporain, qui vint à Bourges en 1451, dit que l'édifice avait déjà coûté cent mille écus d'or. Il n'était cependant pas terminé encore.

Enfin, en dehors des soins que réclamaient ses affaires privées et son commerce, ses fonctions financières et ses missions politiques, Jacques Cœur trouvait encore moyen de se livrer à l'exploitation des mines d'argent, de plomb et de cuivre qu'il possédait aux environs de Lyon et de Tarare. Il paraît aussi avoir établi une fabrique de papier.

La famille de l'argentier eut sa part dans la faveur dont jouissait son chef. Nicolas Cœur, frère de Jacques, devint évêque de Luçon en 1441; sa sœur épousa Jean Bochetel, secrétaire du roi. L'argentier eut cinq enfants, quatre fils et une fille. Deux de ses fils, Henri et Jean, entrèrent dans les ordres; le premier devint chanoine en l'église de la sainte chapelle de Bourges; Jean, même avant d'avoir atteint l'âge canonique, fut élu par le chapitre de cette ville pour succéder à l'archevêque Henri d'Avaugour; et le 5 septembre 1450 Jacques Cœur eut la satisfaction d'assister à l'entrée solennelle à Bourges de son fils, porté dans sa chaise épiscopale par les plus grands seigneurs de la province. Les deux autres fils de l'argentier, Ravau et Geoffroi, étaient mineurs alors; sa fille Perrette épousa Jaquelin Trousseau, vicomte de Bourges, seigneur de Marville. Quant à la femme de Cœur, Macée de Léodepart, elle paraît avoir été la moins heureuse au sein des prospérités dont jouissait la famille. Elle avait un goût très-prononcé pour la dépense et la prodigalité; mais Jacques, qui tout en faisant largement les choses quand il était besoin, aimait l'économie, la tenait dans une dépendance complète. Elle vécut presque constamment à Bourges, et même son mari ne la laissait en sa maison que le moins qu'il pouvait, afin qu'elle ne fût point tentée de dissiper son bien. Cette contrainte humiliait et affligeait Macée.

Vint l'année 1450, qui fut la dernière de la prospérité de Jacques Cœur. Tant de richesses, tant d'honneurs accumulés sur la tête d'un seul homme devaient exciter la jalousie contre l'argentier. Roturier et marchand, par son génie et sa haute fortune il exaltait la bourgeoisie et le commerce à l'égal de la noblesse et du métier des armes, jusque alors exclusivement en honneur, et cela aux dépens même des seigneurs, dont les biens passaient dans ses mains. En un temps de détresse, seul il faisait fortune, et, prêteur universel, il tenait chacun, même le roi de France, sous sa dépendance. Son nom, à l'égal des noms des plus illustres capitaines, remplissait l'Europe, l'Asie et l'Afrique. D'autre part, les marchands du royaume le haïssaient pour la concurrence redoutable qu'il leur faisait. Ils l'appelaient *Jacquet* par dérision, et accréditaient, en les répandant, tous les bruits capables de lui nuire. Cette jalousie haineuse des nobles et des marchands se personnifiait particulièrement en deux individus, ennemis acharnés de l'argentier; c'étaient Antoine de Chabannes, comte de Dammartin, ancien capitaine des Écorcheurs, et Otto Castellain, Florentin enrichi en France et employé dans les finances de Charles VII.

L'orage amassé par l'envie éclata en 1450, à l'occasion de la mort d'Agnès Sorel. La maîtresse du roi était née sur les confins du Berry et de la Touraine. Depuis longtemps elle connaissait Jacques Cœur, et l'avait choisi pour l'un de ses exécuteurs testamentaires. Néanmoins, Jeanne de Vendôme, épouse du seigneur de Mortagne, accusa publiquement l'argentier d'avoir fait mourir Agnès Sorel par empoisonnement. Malgré l'invraisemblance du crime, et bien que le passé du prétendu criminel, ses services rendus, dussent vis-à-vis du roi sinon faire foi de son innocence, au moins lui assurer les garanties de la plus stricte justice, il fut arrêté le 31 juillet

1451, à Taillebourg, sans aucune information préalable. En même temps ses biens furent saisis et mis à la disposition du roi, qui y prit aussitôt cent mille écus pour la guerre de Guyenne. Le partage des terres de Jacques Cœur fut promis à Chabannes et autres, et le Florentin Otto Castellain eut pour sa part les fonctions d'argentier; mais ce qui fut particulièrement odieux, c'est que ceux même qui s'enrichissaient des dépouilles de l'inculpé furent ses geoliers, les commissaires de son procès et ses juges.

L'accusation d'empoisonnement tombait d'elle-même. Agnès Sorel était morte en couches, et son enfant avait vécu six mois. Aussi, Jeanne de Vendôme, convaincue de calomnie, fut condamnée à faire amende honorable. Mais les ennemis de Cœur, qui ne voulaient pas lâcher leur proie, firent successivement surgir divers autres chefs d'accusation. Ce fut d'abord qu'il était d'intelligence avec le dauphin contre le roi; c'était faux, on ne put le prouver. Puis il fut accusé d'avoir fourni aux Sarrasins des armes et de l'argent, et d'avoir renvoyé au soudan un esclave chrétien revenu en France sur une de ses galères. Il fut accusé encore de s'être enrichi par concussion en Languedoc et d'avoir poursuivi les sujets du roi. A tout il répondit avec simplicité et précision; il expliqua et justifia tout, protestant qu'il avait servi constamment le roi « sans lui avoir fait aucune faute d'avoir pris larcineusement aucun de ses deniers ». On lui demanda ses preuves, et on le mit dans l'impossibilité de les fournir. On éloigna de lui tous ceux qui pouvaient lui être utiles, et on n'accueillit que les dépositions de ses ennemis, « gens paillards, perdus, infâmes, accusés de meurtre et décriés par leurs crimes, » disaient dans leurs plaintes les enfants de Jacques Cœur. Ceux-ci firent mémoire sur mémoire, et n'obtinrent rien. L'évêque de Poitiers, Jacques Juvénal des Ursins, et l'archevêque de Bourges réclamèrent l'argentier, comme clerc tonsuré, au nom de la juridiction ecclésiastique. Le pape lui-même écrivit à Charles VII en faveur de l'argentier, et envoya un ambassadeur; tout fut inutile. Le procès traînait en longueur, pendant que le prisonnier était conduit de château en château, de Taillebourg à Lusignan, de Lusignan à Maillé, puis à Tours et à Poitiers. La commission dont Castellain faisait partie décida de faire donner la question à Jacques Cœur. Celui-ci, dépouillé de ses vêtements et garrotté, sentit son cœur faiblir à l'aspect de la torture. Une vie toute de bonheur et de luxe n'avait pas affermi son âme contre les souffrances. Il renonça à son appel à la juridiction ecclésiastique, et s'en rapporta au témoignage de qui l'on voulut. C'est au milieu de ces peines de corps et d'esprit que Jacques apprit que sa femme venait de mourir, à Bourges.

Cependant, l'arrêt fut prononcé le 29 mai 1453, au château de Lusignan. Jacques Cœur était reconnu coupable sur tous les chefs, flétri, condamné à quatre cent mille écus d'amende et à la confiscation du reste de ses biens au profit du roi. Il devait rester en prison jusqu'au payement de l'amende et ensuite être banni hors du royaume. Sur le fait seul de l'empoisonnement d'Agnès Sorel, l'arrêt ne reconnut pas la culpabilité de Jacques, mais aussi il ne proclama pas son innocence, disant simplement : « pour ce que le procès n'est pas en état de juger pour le moment, il n'est fait aucun jugement, et pour cause. » Or déjà Jeanne de Vendôme avait été condamnée comme calomniatrice. Ce trait peint la bonne foi des juges et du roi.

Jacques Cœur reçut, le 2 juin, à Poitiers, commandement de payer la somme de quatre cent mille écus; trois jours après un échafaud était dressé sur la grande place de cette ville; et, en présence d'une foule immense, Jacques à genoux, sans ceinture ni chaperon, une torche de dix livres de cire au poing, dut faire amende honorable. Le procureur général Jean Dauvet mit incontinent l'arrêt à exécution, quant aux biens. Maisons, châteaux, seigneuries, mines, marchandises, galères, tout fut saisi. Quant aux créances des tiers sur les biens, on refusa, par ordre du roi, d'en reconnaître aucune. Tout ce que la reconnaissance put inspirer à Charles VII fut d'accorder cinq cents livres aux enfants de l'argentier; et nous voyons l'état de détresse de l'un d'eux, Ravau, peint dans ce fait que le procureur général dut lui faire faire deux robes noires fourrées d'agneau, un chaperon et un pourpoint, « le tout jusqu'à vingt-huit livres tournois en déduction des cinq cents livres ». Ensuite on remit à Ravau vingt-cinq livres, mais seulement après qu'il eut juré qu'il n'avait pas un seul denier pour vivre. L'arrêt qui frappait Cœur était si évidemment inique, qu'il ne trouva pas un seul panégyriste parmi les gens désintéressés. Les dires de tous les chroniqueurs sont unanimes à ce sujet et conformes à l'opinion de La Thaumassière, qui écrivait : « Ses richesses furent le plus grand de ses crimes, et donnèrent envie à des vautours de cour d'en poursuivre la confiscation. » Et en effet, ces vautours se les partagèrent, avec autorisation du roi, moyennant des simulacres d'enchères. Cependant Jacques Cœur se trouva transféré au mois de janvier 1455 dans le couvent des cordeliers de Beaucaire. Il n'y était ni libre ni à l'abri des atteintes de ses ennemis; car il fit parvenir à l'un de ses facteurs, Jean de Village, réfugié à Marseille, une lettre où il lui disait que, « pour Dieu, il eust pitié de lui en trouvant moyen de le tirer hors de là, et de lui sauver la vie ».

Il faut savoir que ce Jean de Village était neveu de Jacques Cœur, ayant épousé sa nièce; et lors de la condamnation de son oncle, il s'était, ainsi que plusieurs autres facteurs, conduit noblement et courageusement. Il avait sauvé une partie des biens de l'argentier par l'énergique opposition qu'il fit lors de la saisie; ensuite pour

se soustraire à la vengeance des gens du roi, il s'était retiré à Marseille. Au reçu de la lettre de Jacques Cœur, il prit la résolution de le sauver. Il se rendit d'abord à Tarascon, ville qui n'est séparée de Beaucaire que par le Rhône. Il se logea chez les cordeliers de Tarascon, et gagna l'un de ces religieux; celui-ci alla visiter ses confrères de Beaucaire, put voir le prisonnier, et établit des relations entre lui et son neveu. Jean de Village fit dire à son oncle qu'il eût espoir et courage, et ensuite revint à Marseille pour y faire les préparatifs de l'enlèvement. Il s'adjoignit Guillaume Gimart et Gaillard, autres facteurs de Jacques Cœur, et de plus ses compatriotes; il choisit encore vingt marins, hommes de confiance et déterminés, et tous ces gens, armés et munis des objets nécessaires, se rendirent à Tarascon. Dès le jour de leur arrivée, Jacques Cœur fut averti qu'il eût à sortir du couvent de Beaucaire aussitôt après les matines qui se disaient à minuit. L'un des compagnons de Jean de Village connaissait une brèche dans les hautes murailles qui entouraient Beaucaire. A l'heure convenable, une barque traversait le Rhône en silence, portant les libérateurs de Jacques Cœur. La troupe aborda, élargit et escalada la brèche, et rejoignit le prisonnier, qui avait franchi l'enceinte du couvent. On reprit ensuite le même chemin, à travers les rues silencieuses, et peu après l'on traversa de nouveau le fleuve sans encombre. Le plus périlleux était fait; mais Jacques et son escorte ne s'arrêtèrent pas à Tarascon. Ils gagnèrent, à travers la Crau, le petit port de Bouc, où une embarcation les attendait. On navigua jusque auprès de Marseille, et de là Jacques Cœur se rendit à Nice, par la route de terre. Une de ses galères le transporta de Nice à Pise, d'où il parvint heureusement à Rome.

Le pape Nicolas V, qui aimait Jacques Cœur depuis le voyage diplomatique que celui-ci avait fait à Rome, en 1447, voulut qu'il demeurât en son propre palais, et le fit soigner par ses médecins dans une maladie qu'il fit à la suite de tant d'émotions. Jacques Cœur passa l'année 1455 à Rome, occupé à recueillir les débris de sa fortune, car tout n'était pas en France; nombre de galères se trouvaient en mer pendant son procès, et il avait des valeurs entre les mains de ses correspondants d'Italie et du Levant; de plus, il reçut ce que ses facteurs demeurés fidèles avaient pu lui mettre à l'abri. Jean de Village vint lui rendre ses comptes.

Ce que devint ensuite Jacques Cœur a été l'objet de récits erronés de la part de plusieurs écrivains. La vérité est qu'en 1456 il s'embarqua sur une flotte armée par le pape Calixte III, successeur de Nicolas V, pour porter secours aux îles grecques, menacées par les Turcs, alors maîtres de Constantinople. Jacques Cœur avait le titre de capitaine général de l'Église contre les infidèles, et commandait la flotte sous la direction du patriarche d'Aquilée. On toucha à Rhodes, puis on aborda à Chio. Pendant son séjour dans cette île, le capitaine général tomba malade, et mourut, le 25 novembre. Il fut enseveli au milieu du chœur de l'église des Cordeliers. Avant d'expirer il avait écrit au roi Charles VII pour l'implorer en faveur de ceux de ses enfants qui étaient séculiers, afin qu'ils « pussent vivre honestement, sans nécessité ». Charles VII, par lettres patentes datées du 5 août 1457, restitua à Ravau et à Geoffroy Cœur une faible partie des biens de leur père. Sous Louis XI, Geoffroy, qui fut maître d'hôtel de ce roi, obtint la réhabilitation de la mémoire de son père et des lettres de restitution plus complètes; mais les contestations qui s'élevèrent à ce sujet entre la famille Cœur et le comte de Chabannes ne prirent fin que sous Charles VIII, au moyen d'une transaction entre la veuve de Geoffroy et le fils de Chabannes. La lignée directe de Cœur s'éteignit dans la personne du fils de Geoffroy, qui s'appelait Jacques, comme son grand-père. LOUIS FORTOUL.

Bonamy, *Memoires sur les dernières années de la vie de Jacques Cœur.* — Louis Raynal, *Histoire du Berry.* — Le baron Trouvé, *Histoire de Jacques Cœur.* — Pierre Clément, *Jacques Cœur et Charles VII.*

* CŒUR (*Pierre-Louis*), évêque français, né à Tarare (Rhône), le 14 mars 1805. On le croit de la famille du fameux argentier de Charles VII. Élève de la maison de L'Argentière au moment où un grand concours eut lieu entre tous les séminaires du diocèse de Lyon, le jeune Cœur y remporta le prix d'honneur. Entré aux Chartreux en 1820, il y fit plusieurs années de théologie. En 1824 il fut chargé de remplacer un des professeurs au séminaire de L'Argentière. Des Chartreux il s'en alla au grand séminaire de Saint-Irénée. Après avoir terminé sa théologie, il devint professeur de philosophie, et dans un petit ouvrage qu'il écrivit alors contre l'auteur de l'*Essai sur l'indifférence en matière religieuse*, M. Cœur réfuta la doctrine du sens commun. Sous-diacre en 1825, diacre en 1826, il reçut la prêtrise en 1829. En 1827 il vint à Paris, pour y entendre les cours publics de la Sorbonne et du Collége de France. Il fréquenta particulièrement ceux de MM. Guizot et Villemain. L'abbé Cœur, doué de facultés oratoires très-remarquables, se livra à la prédication pendant plusieurs années. Plusieurs villes de province reçurent d'abord les inspirations de son éloquence : il eut des triomphes, et fit des conversions. Sa prédication à Clermont-Ferrand lui valut même une place de membre de l'Académie de cette ville. Ce n'est qu'en 1835 qu'il vint prêcher à Paris, où l'avait appelé le curé de Saint-Roch, M. Olivier. Comme Massillon, il devint à la mode; la haute société parisienne se pressait à ses sermons. Chanoine de Nantes en 1834, de Bordeaux en 1838, il fut nommé vicaire général d'Arras en 1839. En 1841 Mgr Affre le nomma chanoine titulaire de la métropole. M. Cœur a été chargé depuis de l'enseignement de l'éloquence sacrée à la Faculté de théologie de Paris, et, se sou-

venant des succès qu'il avait obtenus dans sa chaire, il assista à la récente inauguration de cette Faculté, qu'on a modifiée et dont on voudrait faire une institution canonique. Aujourd'hui M. Cœur occupe le siége épiscopal de Troyes, auquel il a été nommé le 16 octobre 1848. Il fut sacré le 25 février 1849. La réforme pédagogique proposée par l'abbé Gaume trouva en lui un adversaire. Plusieurs de ses sermons ont été publiés dans les recueils fondés pour la reproduction de ces morceaux religieux. L'abbé Cœur a été l'un des collaborateurs de la *Revue religieuse et édifiante*. A. R.

Biographie du clergé contemporain. — *L'Univers*. — *La France littéraire*, supplément.

COFFEY (*Charles*), acteur et auteur dramatique irlandais, mort en 1745. Des neuf comédies qu'il fit représenter, de 1729 à 1745, une seule a échappé à l'oubli, *the Devil to pay, or the wives metamorphosed*. Comme acteur, il eut l'art de savoir être laid.

Baker, *Biographia dramatica*.

COFFIN (*Charles*), littérateur et poëte français, né en 1676, à Buzancy, mort à Paris, le 20 juin 1749. Ce fut un des hommes qui cultivèrent en France avec le plus de succès les lettres latines. Après de brillantes études, qu'il termina à Paris, au collége Duplessis, il fut, en 1701, nommé par Rollin régent de seconde dans celui de Dormans-Beauvais, où il lui succéda comme principal, en 1713. L'habileté dont il fit preuve dans ses nouvelles fonctions le fit revêtir en 1718 de la première dignité universitaire. Il contribua alors à faire décréter l'établissement de l'enseignement gratuit dans les colléges; puis, à l'expiration des trois années de son rectorat, il redevint principal du collége de Beauvais, place qu'il occupa jusqu'à sa mort. Il fit paraître en 1727 un volume de poésies latines, où l'on trouve autant de grâce que de facilité. On y admire surtout une charmante ode au vin de Champagne, qui valut à l'auteur, de la part des Rémois reconnaissants, l'envoi annuel d'un panier de leurs meilleurs produits. L'heureux disciple d'Horace et d'Ovide s'éleva plus tard à des chants plus sérieux. Ses belles hymnes enrichissent le bréviaire de Paris, et la touche de sa plume se reconnaît dans divers passages de l'Anti-Lucrèce, qu'il revit avec Crevier et Lebeau.

Les œuvres de Coffin ont été recueillies par Lenglet; Paris, 1755, 2 vol., in-12.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Lenglet, *Éloge de Coffin*, en tête de ses *OEuvres*. — Moréri, *Dict. hist.*

COFFINHAL (*Jean-Baptiste*), révolutionnaire français, né à Aurillac, en 1754, mort en août 1794. Il embrassa avec ardeur la cause de la révolution, et prit malheureusement une grande part à ses excès. Il avait commencé par étudier la médecine; mais il abandonna bientôt cette carrière pour suivre celle du barreau. Dans ce but, il vint à Paris, où il acheta une charge de procureur au Châtelet. On le distinguait habituellement de ses deux frères par le surnom de *Dubail*. Homme turbulent, doué d'un caractère énergique et d'une grande force corporelle, il figura dès le commencement de la révolution dans tous les mouvements populaires et parmi les combattants dans la journée du 10 août. Quelques jours après, dès que la révolution éclata, la commune le nomma vice-président du tribunal du 17 août, qui prononça des jugements rigoureux contre les royalistes traduits devant lui. Les suffrages de la majorité le portèrent au fauteuil de la présidence, dans le sein du club des Jacobins. Lors de la création du tribunal révolutionnaire, en 1792, il accepta les fonctions de juge, puis celles de vice-président de ce tribunal terrible. Il prit part en cette qualité à un grand nombre de ses condamnations sanguinaires; on lui reproche d'avoir traité quelques accusés avec une dureté inhumaine. Lorsque Lavoisier demanda un sursis de quinze jours pour mettre la dernière main à une découverte qu'il croyait utile, Coffinhal s'y opposa, et s'oublia jusqu'à dire : « La république n'a plus besoin de chimistes; » paroles odieuses et cruelles, qui ont imprimé une flétrissure ineffaçable à sa mémoire, et dont la farouche absurdité était d'autant plus étrange dans sa bouche, que lui-même ne manquait pas d'instruction.

Coffinhal était un révolutionnaire fanatique. Lié particulièrement avec Robespierre, dont il était partisan enthousiaste, il demeura fidèle à sa cause jusqu'au dernier moment. Il partageait son aversion pour ceux des révolutionnaires qui s'étaient signalés par leur malversation et leur immoralité, et sa probité, du reste, n'a jamais été attaquée. Les écrivains qui ont prétendu que Robespierre, à l'époque où il se sépara de ses collègues formant la majorité du comité de salut public, avait conçu le dessein d'apporter quelques adoucissements au système de la Terreur, attribuent les mêmes intentions à Coffinhal. Il aurait même engagé Robespierre à se saisir de la dictature pour mettre à exécution ses projets de réforme, et celui-ci s'y serait refusé, dans l'espoir d'arriver autrement au même but. Mais au 9 thermidor Coffinhal, ne comptant plus que sur la force, voulut tout enlever par un audacieux coup de main. Ce fut lui qui, dans la soirée du 8 thermidor, offrit d'aller à la tête de quelques hommes déterminés s'emparer des membres des comités de salut public et de sûreté générale. Robespierre s'opposa fortement à ce projet; il aurait peut-être décidé le succès en sa faveur. Le 9, après la séance de la Convention, ce fut encore Coffinhal qui alla délivrer Henriot, retenu prisonnier au comité de sûreté générale, et même à ce moment, si Robespierre avait voulu suivre ses conseils et ceux de Saint-Just, la victoire pouvait revenir du côté de la Commune. Les troupes de la Convention, sans avoir éprouvé la moindre résistance sur leur route, entrèrent de même sans coup férir dans la salle de l'hôtel de ville, où était assemblé le

conseil général de la Commune. Coffinhal parvint à s'échapper, après avoir exhalé sa fureur contre Henriot, qui avait contribué à la défaite de son parti. L'ayant rencontré dans un corridor de l'hôtel de ville, il s'élança sur lui et le précipita du haut d'une fenêtre dans une des cours intérieures, en lui disant : « Tiens, misérable, voilà le prix de tes lâchetés. »

La fin de Coffinhal fut tragique. Étant parvenu à s'ouvrir, sabre en main, un passage à travers la foule des sections armées, il erra quelque temps à l'aventure, et finit par aller chercher un refuge dans l'île des Cygnes. Là, il endura pendant quelques jours les souffrances de la solitude au milieu des privations les plus cruelles, sans consolations, sans nouvelles des siens, sans vivres. Mourant d'inanition, il se décida enfin à quitter cette retraite et à aller demander l'hospitalité à un ami auquel il avait rendu d'importants services et sur le dévouement duquel il comptait : cet ami le livra à la gendarmerie. Comme tous les autres vaincus, Coffinhal avait été mis hors la loi par le décret du 9 thermidor; le tribunal n'eut donc qu'à constater son identité pour l'envoyer à l'échafaud.

Thiers, *Hist. de la rév. fr.* — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la rév. fr.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Villaumé, *Hist. de la révolution fr.*

COFFINHAL-DUNOYER (*Joseph*), magistrat français, frère du précédent, né à Aurillac, en 1757, mort en 1832. Il fut conseiller d'État et conseiller à la cour de cassation. Il ne partagea point les opinions politiques de son frère, dont il répudia même le nom, et sut se maintenir constamment dans une ligne de modération qui lui permit de conserver ses hautes fonctions sous tous les gouvernements. C'était un magistrat instruit et considéré.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*—Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.*

* **COFFINIÈRES** (*Antoine-Simon-Gabriel*), jurisconsulte français, né à Castelnaudary, le 5 janvier 1786. Avocat à la cour de Paris depuis 1806, il a publié : *Analyse des Novelles de l'empereur Justinien, conférées avec l'ancien droit français et le Code Napoléon*; Paris, 1805, in-12; — *de la Bourse et des spéculations sur les effets publics*; Paris, 1824, in-8°; — *le Code Napoléon expliqué par les décisions suprêmes de la cour de cassation et du conseil d'État*; Paris, 1809, in-4°; — *Jurisprudence des cours souveraines sur la procédure*; 1812, 5 vol., in-8°, ouvrage servant de complément au *Journal des avoués*, rédigé par Coffinières; — *Traité de la liberté individuelle, à l'usage de toutes les classes de citoyens*; Paris, 1828, 2 vol., in-12. Coffinières a concouru à la rédaction de la plupart des recueils judiciaires, tels que ceux de Sirey, de MM. Sebire et Carteret (*Encycl. du droit*). On lui doit aussi des brochures de circonstance, entre autres : *Examen d'un projet de loi sur la presse périodique*; 1828; — *Observations sur le rétablissement du divorce*; 1831; — *Rapport sur le système cellulaire*; 1844. — *Étude sur le budget, et spécialement sur l'impôt foncier*; Paris, 1848.

Dict. de l'écon. polit. — Quérard, *la Fr. litt.*; suppl. au même ouvrage. — *Le Barreau moderne.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.*

COGAN (*Thomas*), médecin anglais, né à Rowell, dans le Northamptonshire, le 8 février 1736, mort à Londres, le 2 février 1818. Il embrassa d'abord l'état ecclésiastique, et fut chargé de la direction de la congrégation presbytérienne à Amsterdam. Il se rendit de là à Leyde, pour y étudier la médecine. Plus tard, il revint à Londres, où il fonda, avec le docteur Hawes, la Société royale d'humanité. Il retourna ensuite en Hollande, et y resta jusqu'à ce que la révolution française le força à repasser en Angleterre, où il se livra à des travaux agricoles. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de pathematum animi vi et modo agendi*; Leyde, 1767, in-4°; — *Mémoires de la Société instituée à Amsterdam pour rendre à la vie des personnes qui semblent noyées, pour les années* 1767, 1768, 1769, 1770 et 1771, traduits du hollandais; Londres, 1774, in-8°; — *Œuvres de Camper sur les liaisons entre l'anatomie et les beaux-arts*, etc., traduites du hollandais; ibid., 1794; — *Relation d'un voyage fait en grande partie le long du Rhin, d'Utrecht à Francfort*, en 1791 et 1792; ibid., 1794, 2 vol. in-8°; — *Traité philosophique sur les passions*; ibid., 1800, in-8°; — *Traité moral sur les passions*; ibid., 1807, 2 vol. in-8°; — *Recherches théologiques, ou examen des principes religieux qui influent le plus sur la direction des passions et des affections intellectuelles*; ibid., 1812, in-8°; — *Dissertations théologiques sur la supériorité morale qui caractérise le christianisme*, etc.; ibid., 1813, in-8°; réimprimées avec les *Recherches théologiques*; 5 vol. in-8°; — *Vie et opinions de John Buncle junior*, sous le voile de l'anonyme; — *Lettres à Wilberforce sur la doctrine de la dépravation héréditaire*; 1815, in-8°; — *Questions d'éthique, ou méditations sur les principaux sujets de controverse de la philosophie morale*; Londres, 1817, in-8°.

Wood, *Athen. Oxon.*

* **COGELS** (*Joseph-Charles*), peintre belge, né à Bruxelles, en 1785, mort en 1831, à Leithein, près de Donauwerth. En 1802 il alla suivre les cours de peinture à Dusseldorf, fut nommé trois ans après membre de l'Académie de Gand, fit deux voyages à Paris, et vint se fixer à Munich. En 1825 l'Académie de cette dernière ville le reçut dans son sein. Les tableaux de Cogels se distinguent par une vive intelligence de la nature. On y remarque surtout des effets d'air et de lumière tout à fait surprenants.

Nagler, *Neues Allg. Künstler.-Lexic.* — *Conversat.-Lexicon.*

COGER (*François-Marie*), littérateur français, né à Paris, en 1723, mort dans la même ville, le 18 mai 1780. Il fut recteur de l'université. Il n'est guère connu que par les sarcasmes dont Voltaire l'a accablé, et qu'il s'était attirés en faisant une critique amère des philosophes. Il était désigné par ceux-ci sous le nom de *Coge pecus*. On a de lui : *Examen d'un discours de M. Thomas qui a pour titre : Éloge de Louis, dauphin de France;* Paris, 1766, in-8°; — *Examen du* Bélisaire *de Marmontel;* ibid., 1767, in-12; — *Oraison funèbre de Louis XV;* ibid., 1774, in-4°; — Beaucoup de petits poëmes latins de circonstance.

Journal de Paris, 29 mai 1780. — Quérard, *la France littéraire*.

COGGÉSHALLE, (*Ralph* DE), savant historien et religieux anglais de l'ordre de Cîteaux, vivait à la fin du douzième et au commencement du treizième siècle. Il passait pour un des hommes les plus instruits de son temps, et avait ajouté à son nom celui de l'abbaye qu'il dirigeait. On croit qu'il mourut en 1228. On a de lui une *Chronique de la Terre Sainte*, ouvrage d'autant plus précieux que l'auteur a été témoin oculaire des faits qu'il rapporte, puisqu'il fut blessé en repoussant un assaut, lorsque Saladin fit le siége de Jérusalem; — *Chronicon anglicanum, ab anno* 1066 *usque ad annum* 1220; — *Libellus de moribus anglicanis sub Johanne rege*. Ces trois ouvrages ont été publiés dans la grande collection de DD. Martenne et Durand; Paris, 1719. A. S. v.

D. Martene, *Vit. script. ampliss. collect.*

COGLIONI. *Voyez* COLEONI.

* **COGLER** (*Nerignandus*), poëte allemand, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Stillæ poeticæ sacræ et profanæ;* Augsbourg, 1730, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

COGNATUS ou **COUSIN** (*Jean*), historien et théologien flamand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut chanoine de la cathédrale de Tournay. On a de lui : *de Fundamentis religionis;* Douai, 1597; — *de Prosperitate et exitio Salomonis;* ibid., 1599; — *Histoire de Tournai*, en français, 2 tomes; ibid., 1619; — *Historia sanctorum;* ibid., 1621.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — André, *Biblioth. belg.*

** **COGNIARD** (*Hippolyte*), auteur dramatique français, né au commencement de ce siècle. Il dirigea d'abord, avec son frère Théodore, le théâtre de la Porte-Saint-Martin, qu'ils firent prospérer et qu'ils pourvurent de leurs productions. On a d'Hippolyte Cogniard un nombre considérable de pièces de théâtre, qu'il composa en grande partie avec son frère. Les principales sont les suivantes : avec Théodore Cogniard, *la Cocarde tricolore, épisode de la guerre d'Alger*, vaudeville en trois actes; Paris, 1831 et 1838, in-8°; — avec le même : *le Modèle, croquis d'atelier*, folie-vaudeville en un acte; Paris, 1831, in-8°; — avec le même : *les Deux Divorces*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1831, in-8°, et 1836; — *le Chouan, drame épisodique mêlé de chants;* Paris, 1832, in-8°; — avec le même et Tournemine : *M. Benoît, ou les deux idées*, folie-vaudeville en un acte; Paris, 1832, in-8°; — avec Théodore Cogniard, *le Garçon parfumeur*, vaudeville en un acte; Paris, 1832; — avec le même et Charles Desnoyers : *le Souper du mari*, opéra-comique en un acte; Paris, 1833, in-8°; — *la Courte Paille*, drame-vaudeville en trois actes; Paris, 1833, in-8°; — avec le même et P. de Kock : *un Bon Enfant*, vaudeville en trois actes; Paris, 1833, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Charles Desnoyers : *le Royaume des Femmes, ou le monde à l'envers;* Paris, 1833 et 1834, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Valory : *la Révolte des modistes*, vaudeville en trois actes; Paris, 1834, in-8°; — avec Théodore Cogniard et P. de Kock : *Dupont, mon ami*, folie-vaudeville en trois actes; Paris, 1834, in-8°; — avec Théodore Cogniard et M. Adolphe : *l'Apprenti, ou l'art de faire une maîtresse*, vaudeville en un acte; Paris, 1834, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Montigny : *une Chanson*, drame-vaudeville en trois actes, imité de l'allemand; — avec Théodore Cogniard, *les Deux Borgnes*, folie-vaudeville en un acte; Paris, 1834, in-8°; — avec Ed. Burat : *Byron, ou l'école d'Arrow*, épisode mêlé de couplets; Paris, 1834, in-12; — avec Théodore Cogniard et Rochefort, *le For-l'Évêque*, vaudeville anecdotique, en deux actes; Paris, 1834, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Valory : *les Chauffeurs*, mélodrame en trois actes, précédé de *Dix ans avant, prologue;* Paris, 1835, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Burat : *le Fils de Triboulet*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1835, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Dumanoir : *les Danseuses à la classe*, tableau-vaudeville en un acte; Paris, 1835, in-8°; — avec Théodore Cogniard et P. de Kock : *l'Agnès de Belleville*, comédie-vaudeville en trois actes, tirée de *la Pucelle de Belleville* de P. de Kock; Paris, 1835, in-8°; — avec Théodore Cogniard : *le Pauvre Jacques*, comédie-vaudeville en un acte; Paris, 1835, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Jaime : *la Tirelire*, tableau-vaudeville en un acte; Paris, 1835, in-8°; — *Coquelicot*, vaudeville en trois actes; Paris, 1836, in-8°, avec Théodore Cogniard, — avec le même : *Plus de loterie*, vaudeville en un acte; Paris, 1836, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Dumanoir : *le Turc*, vaudeville en un acte; Paris, Barba, 1836, in-8°, et 1842; — avec les mêmes : *une Saint-Barthélemy, ou les huguenots de Touraine*, vaudeville non historique, en un acte; Paris, 1836, in-8°; — avec Ch. Cogniard et Lubize : *le Conseil de discipline*, tableau en un acte; Paris, 1836, in-8°; — avec Théodore Cogniard et Saint-Agnan : *le Rapin;*

Paris, 1836, in-8° ; — avec MM. Cogniard et P. de Kock : *les Femmes, le vin et le tabac ;* Paris, 1837, in-8° ; — *Vive le galop*, folie-vaudeville en un acte ; Paris, 1837, in-8° ; — avec Théodore Cogniard : *une Botte neuve* ; comédie-vaudeville en un acte ; Paris, 1837, in-8° ; — avec MM. Théodore Cogniard, Poujol et S. Maillard : *Micaela*, drame en trois actes ; Paris, 1837 ; — avec MM. Théodore Cogniard et Théodore Muret : *Pour ma mère !* drame-vaudeville en un acte ; Paris, 1837, in-8° ; — avec Théodore Cogniard, *Bobèche et Galimafré*, vaudeville-parade en trois actes ; Paris, 1837 ; — avec Théodore Cogniard et Raymond : *la Fille de l'air*, féerie en trois actes, précédée de *les Enfants des génies*, prologue; Paris, 1837, in-8° ; — avec Théodore Cogniard : *Bruno le fileur*, comédie-vaudeville en deux actes ; Paris, 1837, in-8° ; — avec Théodore Cogniard, Deslandes et Didier : *Portier, je veux de tes cheveux ;* Paris, 1837; — avec Théodore Cogniard : *le Café des comédiens ;* Paris, 1837, in-8° ; — avec le même : *les Enfants du délire ;* Paris, 1838, in-8° ; — avec Théodore Cogniard, Jaime et Deslandes : *A bas les hommes !* Paris, 1838, in-8° ; — avec Théodore Cogniard et J. Cordier : *les trois Dimanches*, comédie-vaudeville en trois actes ; Paris, 1838, in-8° ; — avec Théodore Cogniard : *Tronquette la somnambule;* Paris, 1838, in-8° ; — avec Cogniard et Muret : *les Coulisses*, tableau-vaudeville en deux actes; Paris, 1839 ; — avec Théodore Cogniard : *Rothomago*, revue en un acte ; Paris, 1839, in-8° ; — avec le même : *le Naufrage de la Méduse;* opéra en quatre actes, musique de MM. Pilati et Flotow; Paris, 1839, in-8° ; — avec le même, *les Trois Quenouilles*, conte de fées en trois actes mêlés de chant; Paris, 1839, in-8°; — avec Théodore Cogniard et M. Muret : *les Bamboches de l'année*, revue mêlée de couplets ; Paris, 1840, in-8° ; — avec Théodore Cogniard : *Roland furieux*, folie-vaudeville en un acte ; Paris, 1840, in-8° ; — avec Théodore Cogniard ; *l'Ouragan*, drame-vaudeville en trois actes; Paris, 1840, in-8° ; — avec MM. Th. Cogniard et Michel Delaporte : *l'Argent, la gloire et les femmes*, vaudeville à spectacle, en quatre actes; Paris, 1840, in-8° ; — avec MM. Th. Cogniard et Muret : *le Docteur de Saint-Brice*, drame en deux actes, mêlé de couplets ; Paris, 1841, in-8° ; — avec Théodore Cogniard, *les Farfadets*, ballet-féerie en trois actes ; Paris, 1841, in-8° ; — avec Théodore Cogniard et Muret : *Lénore*, drame en cinq actes ; 1843, tiré d'une nouvelle de Henri Blaze, qui s'était lui-même inspiré de la ballade si connue de Bürger.

France dramatique au dix-neuvième siècle. — Quérard, *la France littéraire.*

*COGNIET ou COIGNET (*Jules-Louis-Philippe*), peintre français, né à Paris, en 1798. Il est élève de M. Bertin. Cet artiste, qui a adopté le genre de Michallon, a exposé depuis 1824 un assez grand nombre de vues de France, d'Italie et de Sicile. Quelques-uns de ses tableaux se trouvent au musée Dusommerard. On a de ce peintre : *Cours complet de paysages ;* — *Vues pittoresques de l'Italie, dessinées d'après nature ;* 60 planches in-fol.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Quérard, *la France littéraire.* — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

*COGNIET (*Léon*), peintre français, né à Paris, le 29 août 1794. Il est élève de Pierre Guérin, et a obtenu le second prix de peinture en 1815 et le premier en 1817. Ses principales œuvres sont : *Métabus, roi des Volsques ;* — *Marius à Carthage ;* — *Scène du massacre des Innocents ;* — *Numa ;* — *Saint Étienne portant des secours à une pauvre famille*, tableau bien composé ; — *l'Enlèvement de Rébecca ;* — *la Garde nationale partant pour l'armée en 1792 ;* — la *Bataille de Rivoli ;* — *Le Tintoret peignant le portrait de sa fille morte ;* — le plafond de la salle des manuscrits au Louvre, représentant *Bonaparte dirigeant les travaux des savants en Égypte.* Parmi les portraits que Cogniet a exposés, on remarque ceux du maréchal Maison, de Louis-Philippe dans sa jeunesse, de Pierre Guérin, de Granet, et surtout celui de Mme de Crillon. Léon Cogniet fut élu membre de l'Institut en 1849. Il a rempli les fonctions de professeur de dessin au Lycée Louis-le-Grand et à l'École polytechnique.

Dict. de la conversation — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.* — Le journal *l'Artiste.* — Siret, *Dict. hist. des peintres.*

COGNOLATO (*Gaétan*), littérateur et philologue italien, né à Padoue, le 7 août 1728, mort le 10 décembre 1802. Il dirigea pendant longtemps dans sa ville natale la célèbre école appelée *le Séminaire*. Ses principaux ouvrages sont : *Six discours latins ;* Padoue, 1769 ; — *Præfatio in lexicon totius latinitatis*, par Forcellini ; ibid., 1771 ; — *Saggio di memoria sul territorio di Monfelice e sulla sua chiesa ;* ibid., 1794.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. IV, p. 461.

COGOLIN (*Joseph* CUERS, chevalier DE), littérateur français, né à Toulon, en 1702, mort le 1er janvier 1760. Il servit dans la marine pendant dix-huit ans, prit sa retraite, et entra dans la maison de la duchesse du Maine. Après la mort de cette princesse, il se rendit à Berlin, et fut admis à l'Académie de cette ville. On a de lui : traduction de l'épisode d'Aristée, du 4e livre des *Géorgiques ;* 1750, in-12 ; — traduction de la dispute des armes d'Achille ; 1751, in-12 ; — *Poëme en l'honneur du roi de Pologne*, traduit du latin du P. Boscowich ; Nancy, 1754, in-8° ; — *l'Éducation*, poëme ; Paris, 1757, in-8°.

Fréron, *Notice sur J.-C. Cogolin*, dans *l'Année littéraire.* — L'abbé Denina, *Prusse littéraire*, t. III, supplément, p. 91.

COGROSSI (*Charles-François*), médecin italien, né à Crême, en 1681, dans l'État vénitien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut nommé professeur de médecine à Padoue en 1710. Ses principaux ouvra-

ges sont : *della Natura, effetti ed uso della corteccia del Peru, ossia chinachina*, etc.; Crême, 1711, in-4°; — *Nuova idea del male contagioso de' buoi;* Milan, 1714, in-12; — *de Praxi medica promovenda exercitatio præliminaris;* ibid., 1714; — *Giunta al trattato della Chinachina;* Crême, 1716, in-4°; — *Nuova Giunta al trattato della Chinachina;* ibid., 1718, in-4°; — *de Medicorum virtute adversus fortunam;* Bologne, 1721, in-4°; — *Panacea, sive universalis non modo desiderari hactenus medicina, verum etiam frustra quæri;* Padoue, 1723, in-8°; — *J.-B. Sitoni Iatrosophiæ miscellanea, aut prælectio C.-F. Cogrossi De pestis natura;* ibid, 1727, in-4°; — *Saggi della medicina italiana, divisi in due dissertazioni epistolari, nelle quali le invenzioni ed osservazioni s'illustrano; aggiuntavi alcune digressioni alla fisica sperimentale e alla pratica concernenti;* ibid., 1727, in-12; — *de Epidemia rheumatica;* ibid., 1731. Quelques discours en langue italienne, imprimés séparément.

Corte, *Medici Milan.* p. 240. — Cinelli, *Bibl. vol.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Carrère, *Bibliothèque de la médecine.*

COHAUSEN (*Jean-Henri*), médecin allemand, natif d'Hildesheim, né en 1675, mort à Münster, le 13 juillet 1750. Il fut médecin de l'évêque de Münster. On a de lui : *Decas tentaminum physico-medicorum;* Francfort, 1699; — *de Vita humana per pharmaciam prolonganda;* Osnabruck, 1714, in-4°; — *Ossilegium historico-physicum ad Nunningii Sepulchretum Westphalicum;* Francfort, 1714, in-4°; — *Neo-Thec;* Osnabruck, 1716, in-8° : cet ouvrage porte sur les propriétés d'un thé de l'invention de Cohausen; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Dissertatio de Pica Nasi, seu tabaci sternutatorii abusu et noxa;* Amsterdam, 1719, in-8° : l'auteur s'y montre l'adversaire du tabac à priser; — *Lumen novum phosphoro accensum et perspicacibus accensoriis ævi nostri expositum, seu exercitatio de causa lucis in phosphoris tam naturalibus quam artificialibus exarata ad provocationem academiæ Burdigalensis in Gallia;* Amsterdam, 1718, in-8°; — *Capsula atrabilaria, anatomice et chimice reclusa, seu dissertatio physico-anatomica, in qua rerum succenturiatorum seu glandularum renalium in iisque secreti liquoris verus usus in foro medico demonstratur;* Amsterdam, 1718, in-8°; — *Lucina Ruyschiana*, etc.; Amsterdam, 1718, in-8°; — *Archeus febrium faber et medicus, sive exercitatio medico-practica de usu et methodo rationali solida, certa et secura, tum in febribus intermittendis, quum periodicis continuis, administrandi febrifugorum omnium maximum, corticem peruvianam, seu chinachinam;* Amsterdam, 1732, in-12; — *Hermippus redivivus, sive exercitatio physico-medica curiosa de methodo rara ad CXV annos prorogandæ senectutis per anhelitum puellarum, ex veteri monumento romano deprompta, nunc artis medicinæ fundamento stabilita et rationibus atque exemplis necnon singulari chymiæ philosophicæ paradoxo illustrata et confirmata;* Francfort-sur-le-Mein, 1742, in-8°; — *Trost der Podagristen* (Consolation des goutteux); Francfort-sur-le-Mein, 1745, in-8°; — *Clericus medicaster;* Francfort-sur-le-Mein, 1748, in-8°.

Biographie médicale. — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Carrère, *Bibl. de la méd.*

* **COHEN** (*Moïse*), rabbin français, du troisième siècle, né à Lunel, en Languedoc. Il combattit les principes du fameux Maïmonide, et se fit estimer de ses co-religionnaires par divers écrits, qui n'ont pas été imprimés.

Bartolocci, *Biblioth. rabbinica,* III, 81. — Wolf, *Biblioth. hebraica.* — *Hist. litt. de la France,* XVI, 385.

* **COHEN** (*Abraham-ben-Sabataï*), né à Zante, en 1670, mort en 1729; il composa une paraphrase des psaumes en vers hébraïques, imprimée à Venise, en 1719; elle a été mentionnée avec éloges, mais peu de livres sans doute méritent mieux d'être compris dans la catégorie, si nombreuse, des ouvrages que personne ne lit.

Wolf, *Bibliotheca hebræa.*

* **COHEN** (*Anne-Jean-Philippe-Louis*), littérateur français, d'origine néerlandaise, né à Amersfoort (Pays-Bas), le 17 octobre 1781, mort le 6 août 1848. Il débuta dans la carrière de la publicité par des comptes-rendus de théâtre dans le journal *l'Étoile* et par la traduction d'opéras italiens pour le Théâtre-Français d'Amsterdam. Nommé censeur en 1811, et premier bibliothécaire de Sainte-Geneviève en 1824, il se trouva heureux du loisir qui lui permettait de se livrer avec plus d'ardeur encore à ses travaux littéraires, dont les principaux ont pour titre : *la France telle que M. Keratry la rêve*, etc.; Paris, 1821, in-8°; — *Herminie de Civray, ou l'ermite de la forêt;* Paris, 1823, 4 vol. in-12; — *Histoire de Pierre Terrail, dit le chevalier Bayard, sans peur et sans reproche;* Paris, 1825, 2e éd.; — *Isidore, ou le pays mystérieux;* Paris, 1828, 4 vol. in-12; — *Jacqueline de Bavière;* Paris, 1821, 4 vol. in-12; — *de l'Opposition parlementaire, ce qu'elle est et ce qu'elle doit être en France;* Paris, 1821, in-8°; — *Précis historique sur Pie VII;* Paris, 1823, in-8°; — *du Système des doctrinaires, ou observations sur un écrit de M. Guizot intitulé : du Gouvernement de la France depuis la Restauration*, etc.; Paris, 1820, in-8°; — *Voyage à Ermenonville*, poëme en trois chants, suivi de *Poésies* diverses; Paris, 1813, in-18; — de nombreuses traductions d'ouvrages étrangers, parmi lesquelles : *Description historique de l'île de Sainte-Hélène*, par Brooke; 1815; — *Relation d'un voyage forcé en Espagne et en France*, de Blayney; 1815; — *les Protecteurs et les protégés*, de miss Edge-

worth; 1816; — *Mandeville*, de Godwin; 1828; — *Melmoth*, de Mathurin; 1821; — *la Veille de Saint-Pierre*; 1823; — *la Famille de Montorio*, de Mathurin; 1823; — *le Château de Bracebridge*, de W. Irving; 1823; — *Mémoires des dix dernières années de Georges II*, d'Horace Walpole; 1823; — *Tableau de la Grèce* en 1825, de Pecchio; 1826; — *Honorine O'Hara*, de miss Porter; 1827; — *les O' Briens et les O' Fherty*, de Lady Morgan; 1828; — *Tableau des institutions et des mœurs de l'Église*, de l'allemand de Hurter; — *Histoire de la conquête de Grenade*, de Washington Irving; — *le Juif; l'Élixir du diable; le Bâtard*, de l'allemand de Spindler; — *l'Angleterre en* 1835, de l'allemand de Raumer; — *Histoire des institutions d'éducation ecclésiastique*, de l'allemand d'Aug. Theiner; — *la Suède et le saint-siége sous les rois Jean III, Sigismond III et Charles IX*, du même auteur; — *Symbolique populaire*, de Buchmann; — *Vie de Jacques II, roi d'Angleterre; Eugène Aram*, trad. de Bulwer, 1819, in-8°; — *les Cours du Nord, ou mémoires originaux sur les souverains de la Suède et du Danemark depuis* 1766, de John Brown; 1819, in-8°. — *le théâtre hollandais*, dans les *Chefs-d'œuvre des théâtres étrangers*; — *Scènes norvégiennes*, traduites du suédois de Fréd. Bremer, etc.; — *Considérations sur les révolutions politiques*; Paris, 1845, in-8°.

Marié à M^lle^ Couture, fille du célèbre avocat de ce nom, M. Cohen a laissé un fils qui a déjà publié une *Histoire de Chinon et d'Agnès Sorel*; Paris, 1845, in-12; — *Sur les cris de guerre et les devises des familles nobles*, sous le pseudonyme de comtesse de C.; Paris, 1852, in-12; — *Histoire de la noblesse de France* (sous presse). M. Cohen a aussi concouru à la rédaction de plusieurs recueils : la *Collection des meilleures dissertations relatives à l'histoire de France*, par MM. Leber et Salgues; la *Revue britannique*, etc. Il a laissé en manuscrit les matériaux d'une histoire des Pays-Bas.

Quérard, *la France litt.* et le supplément. — *Revue britannique*. — *Journal de la librairie*.

COHEN-ATTHAR (*Aboulmeny-Ben-Abou-Nasr-Izrayly-Harouny*), médecin égyptien, vivait au Caire vers le milieu du douzième siècle. Si l'on en croit les écrivains arabes, il avait des connaissances étendues en médecine, pharmacie, botanique et chimie. On a de lui : *Traité de la préparation des médicaments*. On trouve ce traité en manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris.

Catalog. de la Bibl. imp. (mss. arabes).

COHON (*Anthyme-Denis*), prélat français, né à Craon, en Anjou, en 1594, mort à Nismes, le 7 novembre 1670. Son père, pauvre fabricant de chandelles, avait un de ses frères chanoine à la cathédrale du Mans : il lui envoya le jeune Denis, dès que celui-ci fut en âge de commencer ses études. Sous ce puissant patronage, Cohon entra sans difficulté au collége d'Angers, pour en sortir quelques années après avec le renom d'habile humaniste. Comme il se sentait un goût déclaré pour l'art oratoire, il hésita d'abord entre les deux carrières où il pouvait suivre ce penchant, la chaire et le barreau : enfin il se décida pour la chaire. Il y eut d'abord quelques mésaventures; mais les plus éclatants succès ne tardèrent pas trop à couronner sa persévérance. Comme il devait, un jour, prêcher dans une église de Paris, il se fit autour de cette église un tel rassemblement de carrosses, que les cochers du cardinal de Richelieu, qui passaient par là, se virent forcés de détourner leurs chevaux; le cardinal fut curieux de connaître un homme qui jouissait d'une telle renommée. Cohon, paraissant devant lui, lui dit, sur le ton des courtisans les plus raffinés : « J'ai donc été plus puissant que l'Allemagne et que l'Espagne réunies, puisqu'en arrêtant votre éminence j'ai pu faire ce qu'elles ont tenté vainement. » Ce jeu d'esprit le mit dans les bonnes grâces du cardinal. Devenu chanoine du Mans par la résignation de son oncle, Cohon se fit pourvoir de quelques autres bénéfices. Autant il fut avide, autant Richelieu se montra prodigue à son égard. Quand l'évêché de Nismes fut rendu vacant par la démission contrainte du sieur Bonnet de Toiras, qui s'était compromis au service du duc d'Orléans, Cohon le remplaça. Il fut nommé le 19 novembre 1633; mais il attendit ses provisions sans trop d'impatience, et quand elles furent arrivées de Rome, il se fit sacrer à Paris même, dans le palais archiépiscopal : il n'allait pas sans un vif regret quitter enfin le théâtre de ses succès oratoires. Cependant il fallut partir : les catholiques, qui n'étaient pas en majorité dans la ville de Nismes, murmuraient contre son absence, trop prolongée, qui, disaient-ils, encourageait l'audace impie de leurs adversaires. Il s'éloigna de Paris au mois de juillet de l'année 1635. Les protestants de son diocèse ne le trouvèrent pas d'une humeur facile. Il fit une guerre ouverte aux hommes vraiment convaincus; il n'épargna près des autres aucun moyen de séduction. Opéra-t-il des conversions nombreuses? On le dit; mais il est plus certain que par ses violences et ses intrigues il excita dans le pays une grande agitation. Sa conduite durant la peste de 1640 mérite de grands éloges : quand tout le monde manquait de courage, il en eut pour tout le monde. Cohon assistait en 1641 à l'assemblée de Nantes, où il signalait sa présence par des motions pleines d'énergie. Richelieu mourant l'année suivante, il s'attacha sans hésiter à la fortune du cardinal Mazarin. Cet empressement parut sans doute à quelques-uns une imprudence; ce fut de la sagesse. En effet, à peine eut-on reçu dans la ville de Nismes la nouvelle de la mort de Richelieu, que les esprits s'échauffèrent et que mille et une dénonciations furent rédigées contre l'évêque, privé de

son puissant protecteur. Les protestants lui reprochaient sa dureté, son arrogance, ses abus de pouvoir; les catholiques eux-mêmes, devenus ses ennemis, accusaient le relâchement de ses mœurs. Mazarin crut qu'il était prudent de céder à ce mouvement de l'opinion. Il déplaça Cohon, et l'envoya sur le siége de Dol. Mais Cohon abdiqua bientôt en faveur de Robert Cupif, autrefois évêque de Léon, qui lui transmit, en échange, d'opulents bénéfices. On faisait tous les jours des marchés de ce genre. Après deux années de retraite, qu'il passa dans son prieuré de Saint-Lonan, Cohon revint à la cour; Mazarin, assiégé par les Frondeurs, avait besoin de ses services. L'ancien évêque de Dol partagea quelque temps la disgrâce du cardinal, et ne fut pas alors ménagé par les libellistes; ils l'appelaient, dans leurs écrits satiriques, *évêque de Dol et de Fraude*, et mettaient à sa charge une foule de crimes. Mazarin triomphant de ses ennemis, Cohon devint un des personnages les plus considérables de la cour. Au sacre de Louis XIV, il occupa la chaire de l'église de Reims, et prononça devant tous les grands du royaume un discours qui ne fut pas le moindre événement de cette solennelle journée. A ses nombreux bénéfices le jeune roi avait ajouté l'abbaye de Flaran; après la cérémonie du sacre, il lui donna l'abbaye du Tronchet. L'année suivante, Cohon fut curieux d'aller faire sa paix avec les habitants de Nismes, et l'évêque de cette ville, Hector d'Ouvrier, venant de mourir, il réclama sa succession. Elle ne lui fut pas refusée; mais dès qu'il reparut à Nismes, les contestations et les troubles recommencèrent. La fin de sa vie ne fut pas heureuse. Vainement il supplia le chancelier Seguier, le cardinal-ministre, le roi lui-même, de l'arracher à ses implacables ennemis : le déplacement qu'il sollicitait avec tant d'instance ne lui fut pas accordé. On a de lui : *Lettre de M. Cohon, évêque de Nismes, à M. le cardinal de Lyon* (lettre manuscrite, qui se trouve au département des imprimés de la Bibliothèque impériale; voir le catalogue de la *jurisprudence*); — *Lettre interceptée de M. Cohon, cy-devant évêque de Dol, contenant son intelligence et sa cabale secrète avec Mazarin*; Paris, 1649, in-4°; — *les Sentiments d'un fidelle sujet du roy sur l'arrest du parlement du 29 décembre 1651* (brochure anonyme); in-4°; — *A qui aime la vérité* (anonyme); — *Lis et Fais* (anonyme); — *Pauvre peuple abuzé, désille tes yeux* (anonyme); *Ordonnances synodales du diocèse de Nismes*, publiées en 1670; in-8°. B. Hauréau.

B. Hauréau, *Histoire littéraire du Maine*, t. IV.

COHORN. *Voy.* Coehorn.

COICTIER. *Voy.* Coitier.

COIFFIER DE MORET (*Henri-Louis* de) littérateur français, né dans le Bourbonnais, en 1764, mort à Amiens, en 1826. Il suivit d'abord la carrière militaire, quitta la France à la révolution, et n'y revint qu'après l'établissement du consulat. En 1815 il fut envoyé à la chambre des députés par le département de l'Allier, et devint quelque temps après recteur de l'académie d'Amiens. Il a pris part à la rédaction de la *Bibliothèque des romans*, où ses articles sont signés H. C., et à la *Biographie moderne*. Il a travaillé aussi au journal *le Publiciste*. Ses principaux ouvrages sont : *les enfants des Vosges*; Paris, 1799, 2 vol. in-12; — *le Pèlerin*, dans la *Nouvelle bibliothèque des romans*; 5e année, t. II; — *Juliana, ou l'enfant des bois*; *avec cinq autres Nouvelles nouvelles*; Paris, 1801, 2 vol. in-12; — *la belle Nièce, histoire tirée d'une chronique originale du quinzième siècle*; Paris, 1805, in-12; — *le Chevalier noir, nouvelle du huitième siècle*; 1803, in-18; — *le Cheveu*; Paris, 1808, 2 vol. in-12; — *Histoire du Bourbonnais et des Bourbons qui l'ont possédé*; ibid., 1814-1816, 2 vol. in-8°.

Quérard, *la France litt.* — *Galerie hist. des contemp.*

COIGNAC (*Joachim* de), poëte français, né à Châteauroux, vers 1520, mort vers 1580. Il embrassa, dit-on, les principes de la réforme et se retira dans le pays de Vaud. On a de lui : *le bastion et rempart de chasteté, à l'encontre de Cupidon et de ses armes, avec plusieurs épigrammes*; Lyon, 1550, in-16; — tragédie de *la Déconfiture du géant Goliath*; Lausanne.

Duverdier, *Biblioth. française.*

COIGNARD (*Jean-Baptiste*), imprimeur libraire français, né vers 1660, mort en 1737. Fils et petit-fils de libraires de Paris, il fut célèbre par l'étendue de son commerce, par sa richesse honorablement acquise et par son instruction. Les membres de l'Académie française se réunissaient souvent chez lui, et par ses soins il contribua à l'achèvement du *Dictionnaire de l'Académie*, dont la première édition parut en 1694, 2 vol. in-fol. Il avait succédé à son père comme imprimeur de l'Académie. On a un beau portrait de lui gravé par Petit. Son fils lui succéda; il devint secrétaire du roi. En mourant il légua une somme en faveur d'ouvriers imprimeurs malheureux. Ce legs s'est perpétué jusqu'à nos jours. La famille Coignard exerça l'imprimerie avec distinction à Paris pendant cent quarante ans. A. F. D.

Lotin, *Catal. de la librairie et de l'imprimerie.*

* **COIGNARD** (*Pierre*), qui se fit appeler le comte de *Sainte-Hélène de Pontis*, fameux aventurier, mort au bagne de Brest après 1830. Fils d'un vigneron, il fut d'abord caporal dans les grenadiers de la Convention nationale. Condamné pour vol à quatorze ans de galères, en 1801, il s'évada en 1805, passa dans un corps de partisans en Espagne, puis dans l'armée française, à l'aide de faux états de service. Il se distingua dans les 100e et 80e régiments de ligne. Blessé plusieurs fois, il fut jugé digne, par le maréchal Soult, du grade de chef de bataillon. En 1814 il profita de l'incendie des registres de la ville de Soissons pour se faire accorder un

acte de notoriété d'où résultait pour lui un état civil considérable. Il suivit Louis XVIII à Gand, et à son retour on le nomma lieutenant-colonel de la légion de gendarmerie de la Seine. Il fut aussi décoré de plusieurs ordres; cependant, il continuait d'être le chef d'une bande qui opérait des vols importants. Reconnu à une revue des Tuileries, et dénoncé par un ancien compagnon du bagne, il fut, le 26 juin 1819, après onze mois d'instruction, condamné à la flétrissure et aux travaux forcés à perpétuité. Il est mort au bagne, où il exerçait une grande influence sur ses compagnons.

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

* **COIGNET** (*Matthieu, sieur de* LA THUILLERIE), diplomate français, naquit en 1514, et mourut en 1586. D'abord avocat au parlement de Paris, il fut pourvu en 1559 de la charge de procureur général au parlement de Savoye. Envoyé comme ambassadeur en Suisse par Henri II, il continua de remplir cette mission sous les règnes de François II et de Charles IX. Attaché au parti protestant, il mit des obstacles à une levée de 5,000 hommes que le roi avait fait demander aux cantons catholiques pour les opposer aux *huguenots*. D'un autre côté, le prince de Condé sollicitait des cantons réformés des secours pour se maintenir dans le Dauphiné et le Lyonnais. On n'accorda pas ostensiblement ces auxiliaires; mais huit compagnies de volontaires, commandées par Diesbach (nom devenu célèbre dans l'histoire militaire des Suisses), se portèrent sur Lyon. Alors Coignet se présenta devant le grand conseil de Berne, et demanda, au nom du roi, que ces compagnies fussent rappelées, en insistant sur la nécessité de maintenir la bonne harmonie entre la France et le corps helvétique. Le conseil fit droit à la demande de l'ambassadeur, qui dans cette circonstance comme dans l'autre avait agi probablement d'après les instructions de la reine mère, dont les vues secrètes tendaient à favoriser alternativement le parti huguenot et le parti catholique, pour accroître son autorité. De retour de son ambassade, Coignet fit partie des conseils du roi. On lit son nom parmi les membres de la noblesse qui figurent, en 1580, au procès-verbal de réformation de la coutume de Paris. Il composa dans sa vieillesse plusieurs ouvrages de politique et de philosophie, dont un seul a vu le jour : c'est une *Instruction aux princes pour garder la foy promise, contenant un sommaire de la philosophie chrestienne et morale et devoir du bien, en plusieurs discours politiques sur la vérité et le mensonge*; Paris, Jacques Dupuy, 1584, in-4°. L'érudition indigeste du seizième siècle coule à pleins bords dans cet ouvrage, dédié à la reine mère; mais on y chercherait en vain du discernement dans le choix des exemples, tirés en grande partie de l'histoire ancienne, une distribution bien raisonnée des matières, et des vues tant soit peu élevées. On regrette surtout de n'y pas trouver des notions sur les affaires du temps auxquelles l'auteur avait pris part. Il s'y prononce seulement contre l'alliance de la France avec les Suisses. « Et n'y a de doubte que sans l'alliance on n'en « puisse avoir au besoing, tant qu'on voudra, « tant qu'on aura l'escu à la main et sera l'es« pargne bien fournie. Et, non sans cause, trou« voit le bon Louis XII, avec d'autres, estrange « de supporter l'insolence de telles gens et leur « estre comme tributaires. » (Pag. 314.)

La Croix du Maine, *Bibl. fr.*

* **COIGNET** (*Matthieu de* LA THUILLERIE, comte DE COURSON), petit-fils du précédent, parcourut avec distinction la même carrière. Il naquit en 1594, et mourut en 1653. De conseiller au parlement de Paris, il devint maître des requêtes et ensuite conseiller d'État. Il fut appelé par Louis XIII à l'intendance du Poitou, de la Saintonge et du pays d'Aunis. Il fit démolir les fortifications de La Rochelle, après la prise de cette ville. En 1630 il fut nommé ambassadeur à Venise, et en 1640, près de la république des Provinces-Unies. Chargé, comme envoyé extraordinaire, d'apaiser les différends qui s'étaient élevés entre la Suède et le Danemark, il y réussit par d'habiles négociations, et parvint à faire conclure le traité de Brosboo (25 septembre 1645), qui mit un terme à une guerre acharnée. Christian IV et la reine Christine le comblèrent à l'envi de marques de distinction, et le reçurent à Copenhague et à Stockholm avec une pompe inusitée. J. LAMOUREUX.

Anselme, *Histoire généalogique*. — La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. française*. — Zurlauben, *Hist. militaire des Suisses*.

COIGNET (*Gilles*), peintre flamand, né à Anvers, en 1530. Très-jeune encore, il parcourut l'Italie avec Stella, et s'y fit connaître par les tableaux qu'il exécuta dans différentes villes. Reçu à l'Académie à son retour dans sa patrie, en 1561, il eut bientôt tant de vogue, que malgré son extrême facilité et la grande assiduité qu'il mettait au travail, il fut obligé de s'adjoindre Corneille Moleaner pour peindre le fond, le paysage et l'architecture de plusieurs de ses tableaux. Ses compositions les plus connues sont des effets de lumière.

Descamps, *Vie des peintres flamands*.

COIGNET (*Horace*), compositeur français, né à Lyon, en 1736, mort dans la même ville, le 29 août 1821. Il est auteur de la musique du *Pygmalion de* J.-J. Rousseau. Cette musique a été pendant plusieurs années la seule qu'on exécutât pour cette pièce au Théâtre-Français.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, année 1821.

* **COIGNY**, ancienne famille de Normandie, qui reçut le titre de comte en 1650, et enfin celui de duc en 1747. Les membres les plus remarquables de cette famille sont :

* **COIGNY** (*Robert-Jean-Antoine* DE FRANQUELOT, comte DE), général français, né vers 1630, mort le 10 octobre 1704. Mousquetaire, puis cornette dans la colonelle générale de la cavalerie, de 1667 à 1671, il entra volontaire dans

l'armée du roi (1672), et se trouva à tous les siéges de cette campagne. Mestre de camp lieutenant du régiment royal étranger (19 février 1673), il servit au siége de Maestricht. Ayant fait partie de l'armée d'Allemagne de 1674 à 1678, il prit une part active à presque tous les combats, et se distingua principalement à Pinzheim, où il défit le duc de Lorraine et le comte de Caprara. Gouverneur et grand-bailli de Caën (1680), il servit l'année suivante en Artois sous le comte de Sourdis, fut créé inspecteur général de cavalerie, et envoyé (1684) à l'armée d'observation destinée, sous les ordres du maréchal de Schomberg, à couvrir le maréchal de Créqui, qui assiégeait Luxembourg. Brigadier de cavalerie (1686), et maréchal de camp (10 mars 1690), il fit les campagnes d'Allemagne et de Flandre (1692), et se trouva à la prise de Namur ainsi qu'au combat de Steinkerke (3 août). Lieutenant général des armées du roi (30 mars 1693), il passa à l'armée de Catalogne, et contribua à la prise de Roses, à celle du fort de la Trinité, au passage du Ter, à la défaite des Espagnols près de Berges, à la prise de Gironne, et à celle du château d'Ostalric. Directeur général de la cavalerie à la création de cette charge (22 décembre 1694), il continua de servir en Catalogne, sous le maréchal de Noailles et le duc de Vendome, et après un combat acharné, où il eut un cheval tué sous lui, Coigny parvint à faire entrer un convoi à Castelfollit, assiégé par les ennemis, et contribua puissamment à la défaite d'un corps de cavalerie du prince de Darmstadt à Ostalric, en juin 1696. Gouverneur de Barcelone (1697), il eut, lors de la reprise des hostilités (1701), le commandement de l'armée de Flandre, et se trouva à Nimègue et à la prise de Tongres, en mai 1703.

Pinard, *Chronol. milit.*, t. I^er^, p. 584. — Quincy, *Hist. milit. de Louis le Grand.*

COIGNY (*François* DE FRANQUETOT, comte DE), fils du précédent, maréchal de France, né le 16 mars 1670, mort le 18 décembre 1759. Il embrassa de bonne heure l'état militaire, servit d'abord en Flandre, puis sur le Rhin, et fut nommé colonel général des dragons (1704). Villars, qui commandait l'armée d'Italie, ayant renoncé au commandement, en 1734, à cause de son grand âge, mit à sa place le comte de Coigny, comme le plus ancien des lieutenants généraux. Il fut alors élevé au grade de maréchal de France, et bientôt après gagna la bataille de Parme, où l'armée impériale fut complétement battue. Il prit ensuite Modène, et vainquit de nouveau les Impériaux à Guastalla. L'année suivante, il fut nommé au commandement de l'armée d'Allemagne, et eut pour adversaire le prince Eugène, qui n'osa pas risquer une bataille. En 1743 le maréchal de Coigny commanda encore en Allemagne, et défendit la frontière du Rhin.

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Gaudrillet, *Relation de la bataille de Guastalla.* — *Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne*, en 1743; Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

* **COIGNY** (*Antoine-François* DE FRANQUETOT, comte DE), fils du précédent, général français, né en 1702, mort le 4 mars 1748. Il fut colonel général des dragons, et lieutenant général. Il se distingua à l'attaque de Weissembourg, au combat d'Angenun, en 1744, puis au siége de Mons et à la bataille de Raucoux. Il jouit d'une grande faveur auprès du roi Louis XV. Il perdit la vie dans un duel, occasionné par un propos offensant qu'il avait tenu dans une partie de jeu au sujet du prince de Dombes : « Il a plus de bonheur, dit-il, qu'un enfant légitime ». Le prince n'avait pas entendu lui-même, mais on lui rapporta ces paroles insensées. Il se battit alors avec Coigny, la nuit, aux flambeaux, sur la route de Versailles, que couvrait une neige épaisse. Coigny fut tué sur la place; on fit verser dans un fossé la voiture dans laquelle on l'avait fait entrer, et il passa pour être mort de la chute.

Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXVIII. — *La Campagne de M. le maréchal de Coigny en Allemagne en* 1743 ; Amsterdam, 1761, 3 vol. in-12.

COIGNY (*Marie-François-Henri* DE FRANQUETOT, duc DE), maréchal de France, fils d'Antoine-François, né à Paris, le 28 mars 1737, mort le 19 mai 1821. Gouverneur de Choisy (16 avril 1748), et mousquetaire (4 novembre 1752), il fut nommé mestre de camp général des dragons, le 24 janvier 1754. Gouverneur des ville et château de Caën (16 mai 1755), il servit en qualité de brigadier (23 juillet 1756) aux armées d'Allemagne, en 1757 et 1758, combattit à Hastembeck, à Minden, et contribua, sous le maréchal de Richelieu, à la conquête de l'électorat de Hanovre. Maréchal de camp (20 février 1761), il servit le mois suivant à l'armée du Bas-Rhin. Colonel général des dragons (16 octobre 1771) et gouverneur de Cambray (19 octobre 1773), il fut employé en Bretagne et en Normandie (1778). Nommé lieutenant général (1^er^ mars 1780), il quitta sa charge de colonel général des dragons le 14 septembre 1783. Le duc de Coigny, qui était premier écuyer du roi depuis 1774, et chevalier de l'ordre du Saint-Esprit depuis le 1^er^ janvier 1777, devint pair de France (1787) par le fait de l'érection du duché de Coigny en pairie. Il fut député aux états généraux en 1789. Ayant émigré en 1791, et après avoir fait partie de l'armée des princes, il passa au service de la cour de Portugal, qui lui conféra le grade de capitaine général, qui correspond à celui de maréchal de France. Rentré en France en 1814, il fut appelé à faire partie de la chambre des pairs, fut pourvu du gouvernement de l'hôtel royal des Invalides et des succursales le 3 janvier 1816, et fut enfin élevé au grade de maréchal de France le 3 juillet suivant. Il mourut à l'hôtel des Invalides, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Éloge funèbre prononcé à la cour des pairs* par M. de Rosambo.

COIGNY (*François-Marie-Casimir* DE FRANQUETOT, marquis DE), général français, fils du

précédent, né en 1756, mort le 27 janvier 1816. De 1780 à 1782 il fit la guerre d'Amérique, devint en 1783 premier écuyer du roi en survivance. Le 9 mars 1788 il obtint le grade de maréchal de camp, et mourut avec celui de lieutenant général. Il avait épousé Louise-Marthe de Conflans-d'Armentières, si connue par son esprit. Le prince de Ligne lui adressait des lettres et le comte de Ségur des chansons; c'est elle qui dit un jour à un de ses oncles, qui la grondait sans cesse : « Ne pourriez-vous pas me donner tout cela en pilules » ? Elle mourut le 13 septembre 1832. Les *Mémoires* qu'on lui a attribués ne sont pas d'elle.

Dictionnaire de la conversation.

COIGNY (*Auguste-Gabriel* DE FRANQUETOT, comte DE), général français, frère du dernier maréchal, né en 1740, mort en 1817. Après avoir été chevalier d'honneur de madame Élisabeth, il monta de grade en grade jusqu'à celui de lieutenant général. Le comte de Coigny cultiva les lettres, et composa d'agréables historiettes en prose et en vers. Il a aussi laissé en manuscrit la relation de la campagne d'Italie de 1733 à 1734. Sa fille, la duchesse de Fleury, connue sous le nom d'Aimée de Coigny, est l'héroïne de *la jeune Captive* d'André Chénier.

Dictionnaire de la conversation.

COIGNY (*Jean-Philippe* DE FRANQUETOT, chevalier DE), général français, frère du précédent, né le 14 décembre 1743, mort à Dusseldorf, vers 1806. Il parvint au grade de maréchal de camp en 1784. Arrêté en juillet 1800, comme agent de Monsieur, alors lieutenant général, il fut détenu pendant deux mois dans la prison du Temple.

Dictionnaire de la conversation.

***COIMBRA** (*Manoel* DE), théologien portugais, né au dix-septième siècle, mort en 1727. Il était né dans la ville dont il portait le nom, et appartenait à une famille honorable; il entra dans l'ordre de Saint-François, et devint gardien du couvent de San-Francisco de Covilhão en 1695; puis il passa en cette qualité à Coïmbre, vers 1706. Alors il devint définiteur de son ordre dans le chapitre de 1709. On a de lui : *Epitome historial da vida e virtudes e portentos do invicto e glorioso padre S. João Capistrano, etc.*; Lisbonne, 1692, in-4°. Saint João Capistrano est indiqué comme le protecteur des armes catholiques contre les Turcs. Il y a un autre Manoel de Coimbra, de la villa d'Obidos, traducteur infatigable, mort au dix-septième siècle, à quatre-vingts ans, qui a publié un grand nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous citerons *Banquete da Alma*; 1687, in-12; — *Practica dos exercicios spirituaes de santo Ignacio*; Lisbonne, 1687; — *Astro vespertino de S. Lucar Theresa de Jesus*; 1689; — *Relaçam do sumptuoso apparato na canonisação de cinco santos : S. Lourenço Justiniano, S. João Capistrano, S. João de Sahagun, S. João de Deos e S. Paschoal Baylon*; Lisbonne, 1691, in-4°.

Cet article serait incomplet si nous ne citions ici un frère *Bernado de Coimbre*, bénédictin du couvent d'Alcobaça, sorte d'encyclopédiste du moyen âge, dont Barbosa ne nous révèle guère que le nom. Son livre, demeuré en manuscrit, contient *de Cœlo et terra, de luce, aquis, sole, luna et stellis, de piscibus et avibus; de paradiso, de formatione primi hominis; de Adam, Eva, et serpente, de sex diebus et septimana; de Adam, Eva et filiis eorum; de Enos, Enoch et Noe; de arca et diluvio; de corvo et columba; de iride; de vinea Noe et inebriatione ejus*; tandis qu'il est en train d'aborder ainsi des questions étranges, le bon moine traite, dans la quatrième partie, *de corporali et spirituali fornicatione; de lapsu cujusdam virginis; de violatore virginis*, etc., etc. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

COIMBRE (*Don Pedro*, duc DE), surnommé d'*Alfarrobeira*, régent de Portugal, né le 9 décembre 1392, mort le 20 mai 1449. Ce second fils du fondateur de la dynastie d'Aviz, beaucoup moins connu en Europe que l'infant don Henrique, occupe en réalité dans l'histoire un rang plus éminent que son frère; c'est à coup sûr un des plus grands hommes de la Péninsule, et il sut préparer tout ce que son frère exécuta. Né à Lisbonne, de Jean Ier et de Filippa de Lancastre, fille de Jean de Gand, duc de Lancastre (1), il fut nommé, au berceau, duc de Coïmbre et seigneur de Montemoro Velho, et beaucoup d'autres terres attachées au titre d'infant furent jointes à son apanage. Comme ses frères, il reçut à la cour même de son père une éducation solide, et il acquit à un degré éminent la connaissance des langues anciennes, en y joignant celle des mathématiques. Malgré son extrême jeunesse, il fut investi du commandement des forces maritimes lors de la première expédition dirigée contre Ceuta, et il s'acquitta honorablement de cette tâche difficile. Jean Ier l'arma chevalier le 25 août 1415, avec son frère l'infant don Duarte. Après avoir pris part à ses conquêtes d'Afrique, dont il devinait sans doute les prochains résultats, le duc de Coïmbre voulut parcourir une partie de l'Europe et visiter même l'Asie; Jean Ier comprit son dessein, et le laissa partir. Il commença en 1424 ces longues pérégrinations dont la légende populaire s'est depuis emparée, et qui lui vaudraient un rang parmi les voyageurs célèbres s'il n'en avait un parmi les hommes d'État. Accompagné de douze serviteurs zélés, parmi lesquels figure le fameux Santistevan, il visita Jérusalem, tous les lieux saints, et poussa même jusqu'à la cité de Babylone, dont le soudan l'accueillit avec magnificence. De ces régions si peu connues il passa à Rome, et Martin V accorda à ses instances une prérogative qui, dans les circonstances où se trouvait placée la monarchie portugaise, pouvait

(1) Fils du roi d'Angleterre Édouard III.

être considérée comme une faveur éclatante; grâce à la bulle promulguée le 16 juin 1428, les rois de Portugal acquirent le droit d'être désormais sacrés comme les rois d'Angleterre et de France. De l'Italie l'infant passa en Allemagne, et se présenta à l'empereur Sigismond. On était alors en présence de ces hordes formidables de Turcs qui se préparaient à envahir l'Europe; les services rendus par don Pedro furent assez éminents pour que Sigismond le récompensât de l'aide efficace qu'il en avait reçue, en lui concédant la marche Trévisane. A Venise, le docte infant se mêla aux savants italiens, et reçut en don un trésor qu'il apprécia peut-être plus que les terres dont il venait de recevoir l'investiture. La république le gratifia d'un exemplaire des ouvrages de Marco-Polo, et ce fut ce précieux ouvrage qui, répandu dès lors en Portugal, contribua sans aucun doute à guider le génie de Colomb. A la cour d'Angleterre, où les recommandations de sa mère, le firent accueillir favorablement, il reçut de Henri VI, son cousin, l'ordre de la Jarretière, et il partagea cet honneur, comme le prouvent les histoires de l'Ordre, avec cet Almada duc d'Avranches qui paraît avoir été tellement lié par son serment de chevalier à don Pedro, que la mort seule put mettre fin à une fraternité d'armes vraiment héroïque (1).

L'infant don Pedro revint en Portugal par la Navarre, l'Aragon et par la Castille, où Jean II, monarque essentiellement lettré, l'accueillit avec la plus haute déférence. A l'exception du prince bohème Rosmithal de Platna, il n'y a pas, on le voit, de prince qui ait au quinzième siècle parcouru tant de régions. Aussi le peuple, émerveillé des courses exécutées par l'infant durant cette période de quatre ans, ne désigna-t-il désormais le prince don Pedro que sous le nom de ce-« lui qui avait parcouru les sept parties du monde ».

Il est difficile de spécifier aujourd'hui l'époque précise à laquelle fut rédigée la relation apocryphe qui circule sous le nom d'un des serviteurs de l'infant; mais selon toute probabilité elle est d'une date infiniment plus récente que celle qu'on lui attribue, et elle contredit trop complétement toutes les données historiques pour qu'on puisse l'admettre comme contemporaine du personnage dont elle raconte les aventures. Ce récit, digne en tout de la Bibliothèque bleue, paraît basé sur la légende, fort accréditée alors, du prestre Jehan; l'esprit de critique y chercherait vainement quelques-uns des faits réels qui ont dû rendre si curieux les voyages de l'infant. De retour en Portugal, don Pedro s'occupa, comme don Henrique, de travaux scientifiques, auxquels la cartographie naissante n'était pas étrangère, et ce sera une perte à jamais regrettable que celle de la fameuse sphère que l'on conservait jadis, grâce à lui, dans les salles d'étude d'Alcobaça, et sur laquelle on a établi tant de curieuses hypothèses. Ce fut aussi peu de temps après sa rentrée dans Lisbonne qu'il se maria. Il épousa, le 13 septembre 1428, dona Isabelle, fille aînée de don Jaime II, comte d'Urgel, et d'une infante d'Aragon; nulle princesse en ce temps n'unissait au même degré les nobles qualités de l'âme aux dons de l'intelligence; on a conservé un traité de morale religieuse écrit par elle en latin avec une rare élégance.

(1) *Voy.* à l'article ALMADA.

Après la mort d'Édouard, et pendant la minorité d'Alphonse V, le duc de Coïmbre fut élu par les cortès *défenseur et régent du royaume*; il prêta serment en cette qualité entre les mains de l'évêque d'Évora, le 1er novembre 1439. L'administration du duc fut marquée par des actes de haute prévision. Il ne s'en tint pas là; on a la certitude aujourd'hui qu'il comprit à l'égal de son frère toute l'importance des découvertes nautiques auxquelles le Portugal allait devoir bientôt sa splendeur; il les encouragea, sans y attacher son nom. Non-seulement il favorisa les lettres, qu'il cultivait lui-même avec une sorte de passion; mais il inspira ce goût au jeune monarque, et le fit partager à toute sa famille. Malgré tant de droiture et tant de sagesse, des orages intérieurs se préparaient; la dignité de connétable, réclamée pour sa branche par le duc de Bragance, fut, dit-on, la cause de ces premières dissensions de famille, qui amenèrent des dissensions publiques. Le mariage contracté, le 6 mai 1448, entre la fille du duc de Coïmbre, dona Isabelle, et le jeune monarque put faire croire que le changement d'une administration à l'autre s'opérerait sans secousse violente; il n'en fut pas ainsi. Dès 1446 le régent s'était démis en séance solennelle des cortès du pouvoir qu'il tenait de cette assemblée; mais le roi n'ayant que quatorze ans, la régence de fait était demeurée entre les mains de don Pedro. D'odieuses intrigues, basées sur des calomnies plus odieuses encore, ravirent à l'homme d'État plein de sagesse un pouvoir qu'il n'ambitionnait pas et qu'on lui enviait: il l'abandonna; mais une longue inimitié, tenue dans l'ombre par tous les historiens, détermina bientôt la plus funeste catastrophe. En vain don Pedro se démit-il complétement du pouvoir, et se retira-t-il loin de la cour A la grandeur de sa naissance le duc de Bragance joignait l'influence que lui donnait son alliance avec la fille du saint connétable, Nuno Alvarez Pereira : non-seulement le peuple respectait la mémoire de ce libérateur du royaume à l'égal de celle du roi, mais il reportait sur son gendre la vénération dont il se sentait animé pour lui. Le jeune monarque, odieusement trompé, n'hésita pas à lever une armée pour marcher contre son oncle, accusé d'avoir voulu lui ravir la couronne en attentant à ses jours (1). Don Pedro eût voulu

(1) La Bibliothèque impériale possède parmi ses manuscrits une ancienne copie de la lettre justificative écrite par le duc à D. Fernando, comte d'Arrayolos, marquis de Villa-Viçosa, le propre fils de son antagoniste, et à la

éviter la bataille qui lui était offerte, car il se disposait à passer en Angleterre; mais à ce moment suprême l'inimitié du duc de Bragance ne lui laissa pas le choix. Contraint à accepter un combat qui menaçait d'éterniser les discordes civiles, il ne le fit point sans donner à ses ennemis politiques les explications les plus franches et les plus nobles sur sa gestion et même sur sa conduite privée. L'examen impartial de cette période historique laissera toujours planer sur la conduite de son illustre frère l'infant don Henrique un sentiment de juste réprobation. Voué entièrement à ses études favorites, le studieux habitant de Sagres ne sut ou ne voulut point montrer l'énergie nécessaire pour arrêter une catastrophe prévue longtemps à l'avance; et la funeste journée d'Alfarrobeira eut lieu le 20 mai 1449. Le duc de Coïmbre y fut percé d'une flèche au début de l'action, et son frère d'armes, le noble Almada, ne consentit à lui survivre jusqu'à la fin de la bataille que pour donner au monde une preuve de cette fidélité héroïque qui était commandée par les institutions mêmes de la chevalerie, et qui comptait pour rien la mort. La tête du duc de Coïmbre avait été séparée de son corps, et ses restes étaient ignominieusement abandonnés sur le champ de bataille, lorsque ses ennemis songèrent eux-mêmes à lui donner une sépulture; il fut enterré sans honneur, dans la petite chapelle d'Alverca, puis transporté au château d'Abrantès, et de là au couvent de Saint-Éloy, jusqu'à ce que les prières de la reine, sa propre fille, obtinssent qu'on l'inhumât avec magnificence dans la tombe que lui avait réservée le fondateur de la maison d'Aviz au couvent de Batalha. Cette translation eut lieu en 1455, et se fit avec pompe. L'infant don Henrique accompagna alors, avec des marques de douleur celui qui avait favorisé ses travaux et qu'il n'avait pas su défendre. La postérité, injuste, a réservé toute son admiration pour le prince heureux, dont chaque paisible effort fut marqué par une découverte; elle a oublié celui qui, grâce à son admirable administration, prépara cette ère de prospérité.

L'infant don Pedro ne fut pas seulement un homme d'État, en conservant à ce mot toute sa valeur; ce fut encore un protecteur éclairé des sciences et un poëte philosophe, remarquable par l'élégance de son langage et la noblesse de sa pensée. Ses poésies, mises au jour dans le siècle même où elles furent composées, sont, au dire de certains critiques, le premier livre que l'on ait imprimé en Portugal. Les deux premières éditions de ce beau livre sont intitulées : *Coplas fechas por el muy ilustre señor infante D. Pedro de Portugal, en lasquales ay mil versos con sus glosas, contenientes del menos precio e contempto de las cosas fermosas del mundo : e demonstrando de la su vana e feble beldad*; in-fol., caract. gothique; toutes deux sont rarissimes en France, mais la Bibliothèque impériale renferme l'une (1) d'elles dans sa réserve; l'autre ouvrage, intitulé *Poema em louvor da cidade de Lisboa*, n'a jamais été imprimé. Bernardo de Brito n'en a donné que le commencement. On trouvera les deux admirables lettres de l'infant en date de 1446 et 1448 dans le t. V de l'*Historia genealogica da casa real portugueza* d'Ant. Caetano de Souza. Nous avons déjà dit ce qu'il fallait penser de la légende connue sous le titre d'*Auto do Infante* don Pedro, *e das sete partidas do mundo*, souvent réimprimée. Nous n'avons jamais pu nous procurer la première édition de cet opuscule, qui certainement n'est pas du savant duc de Coïmbre. Les ouvrages manuscrits, consistant en œuvres morales et en traductions (2), sont mentionnés dans la *Bibliotheca lusitana*.

Nous ne dirons rien ici des innombrables éloges consacrés durant les quinzième et seizième siècles à la mémoire du duc de Coïmbre, connu désormais sous le nom de don Pedro d'Alfarrobeira; il suffit de citer les grands noms de Camoens et de Luiz de Souza pour comprendre ce qu'il y avait d'admiration pour l'homme éminent auquel le pays devait une partie de sa prospérité. Malgré les rancunes persévérantes d'un parti puissant, les contemporains ne se montrèrent pas moins enthousiastes; le *Cancioneiro* de Resende renferme une longue élégie de Luiz d'Azevedo en l'honneur du duc de Coïmbre, et il ose y flétrir, au nom de la religion, ceux qui ont fait périr le bon duc. Un chroniqueur du quinzième siècle va plus loin, et il avoue que sa plume est insuffisante lorsqu'il faut mettre en évidence les vertus oubliées d'un homme qui paraissait presque divin (3).

De son mariage avec la fille du comte d'Urgel, le duc de Coïmbre eut six enfants, occupant tous un rang dans l'histoire, mais dont les destinées furent bien diverses : l'aîné, D. Pedro, fut connétable de Portugal et élu roi d'Aragon; D. João, surnommé Jean de Coïmbre, mourut, dit-on, par le poison, dans cette île de Chypre qu'il avait gouvernée; dona Isabelle, la femme d'Alphonse V, fut la protectrice des lettres;

sage impartialité duquel il ne craint pas d'exposer ses griefs; Don Pedro y dit positivement qu'on l'accusa d'empoisonnement. Le comte d'Arrayolos, qui hérita du duché de Bragance, paraît avoir été un ami sincère du duc de Coïmbre. Le document précieux que nous signalons ici est en date du 30 décembre 1448.

(1) Ce précieux opuscule, qui fait partie d'un vol. sous le n° Y + 6390, renfermant les *Refranes* de Perez, dont il est précédé, n'a point de titre. Les poésies de l'infant sont accompagnées d'un commentaire écrit par lui-même.

(2) La législation portugaise fut complétement changée durant l'administration du duc de Coïmbre, et il est juste de lui attribuer comme son plus grand ouvrage le vaste recueil intitulé *Ordenaçoens do senhor rey D. Alfonso V*. Ce fut, à bien dire, le premier recueil législatif général que posséda le pays : il y en a une édition de Coïmbre, de 1792.

(3) *Voy.* le manuscrit de la Bibliothèque Impériale sous le n° 10253.

dona Brites épousa Adolphe de Clives, comte de Ravenstein; dona Filippa se fit religieuse à Odivellas; et enfin D. Jayme fut archevêque de Lisbonne, cardinal du titre de Saint-Eustache; sa splendide sépulture est encore admirée.

FERDINAND DENIS.

Pedro de Mariz, *Dialogo de varia historia*, dialogo 4, cap. 4. — Souza, *Historia genealogica*. — Soares da Sylvanas, *Memorias del rey D. João Ier*, liv. I. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — *Retratos e elogios dos varoes e donas que illustraram a nação portugueza*; in-4°. — Henri Schœffer, *Histoire de Portugal*, trad. de l'allemand par M. Henri Soulande Bodin, — Ferdinand Denis, *Portugal*, dans la collection de l'*Univers pittor*.

* **COIN-DELISLE** (*Jean-Baptiste-César*), jurisconsulte français, avocat à la cour de Paris depuis le 14 mars 1823. Il a publié avec M. Frédérich: *Commentaire sur le Code forestier, suivi de l'ordonnance d'exécution, avec une concordance des articles du code et de l'ordonnance et une conférence des lois abrogées ou subsistantes nécessaire à l'interprétation du nouveau code*; Paris, 1827-28, 2 vol. in-8°; — avec le même : *Loi sur la pêche fluviale, expliquée par la discussion législative et par ses rapports avec le Code forestier*; Paris, 1829, in-8°; — *Commentaire analytique du Code Civil, d'après la doctrine des auteurs et la jurisprudence des arrêts*, etc., avec la collaboration de plusieurs autres jurisconsultes; 1835-52.

Quérard, suppl. à *la France littéraire*. — *Journal de la librairie*, 1846-1854.

* **COINDET** (*Jean-François*), médecin suisse, né à Genève, le 4 juillet 1774, mort le 11 février 1834. Il fit ses études à Édimbourg, où il fut plus tard nommé président de la Société royale de physique. De retour à Genève, en 1799, il devint l'un des praticiens les plus occupés, et dès lors pendant l'espace de trente-quatre ans, qui se sont écoulés jusqu'à sa mort, il n'a pas cessé d'employer ses connaissances à soulager l'humanité souffrante. Nommé en 1809 médecin en chef de l'hôpital civil et militaire de Genève, puis médecin des épidémies pour le département du Léman, il déploya dans ces fonctions un zèle digne d'éloges. Ses occupations de praticien ne l'ont pas empêché de se livrer à l'étude de la science. A la mort de M. Odier, en 1817, il lui succéda dans la rédaction des articles de médecine de la *Bibliothèque universelle*, à laquelle il a coopéré pendant plusieurs années. En 1820 il lut à la Société helvétique des sciences naturelles, qui se réunissait à Genève cette même année, son premier mémoire *Sur les propriétés médicales de l'iode*, où il fit le premier connaître l'action de l'iode sur les goîtres. Cette brillante découverte, due à la sagacité avec laquelle il avait saisi les analogies qui existent entre certains faits physiques, fut complétée l'année suivante par de nouvelles recherches (voy. *Bibliothèque universelle*, t. XIV et XVI). Sanctionnée par douze années d'expériences, l'Académie des sciences de Paris la jugea digne, en 1832, du grand prix de 3,000 francs qu'elle donna à l'auteur. L'un des fondateurs de la Société médicale du canton de Genève, Coindet en fut longtemps président. En 1831 il fut désigné par la diète de la Confédération suisse pour faire partie de la commission sanitaire, chargée de prendre les mesures convenables en cas d'invasion du choléra. Enfin, il fut deux fois appelé par le vœu de ses concitoyens à faire partie du conseil représentatif du canton de Genève; et à sa réélection, la presque unanimité des suffrages le plaça au premier rang parmi les élus de la nation. C'est au milieu de ces témoignages d'estime qu'une cruelle maladie l'obligea de quitter Genève pour chercher un climat plus doux; il se rendit à Nice, où il mourut. †

Documents particuliers.

COINSI (*Gautier* DE), poëte français, né à Amiens, en 1177, mort en 1236. Il fut successivement prieur de l'abbaye de Vic-sur-Aisne et de celle de Saint-Médard de Soissons. Il a laissé en manuscrit une traduction française rimée des *Miracles de Notre-Dame*, recueil des contes dévots écrits primitivement en latin par Hugues Farsi, Herman, Guibert de Nogent, etc.; il l'augmenta de tout ce que la tradition put lui fournir de sujets analogues. On trouve plusieurs copies de ce manuscrit à la Bibliothèque impériale de Paris. Quelques-uns des contes de Coinsi ont été publiés par Legrand d'Aussi, dans son *Recueil des fabliaux*.

Louis Racine, *Dissertation sur le manuscrit de G. de Coinsi*, dans le t. XVIII du Recueil de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

COINTE (LE). *Voy.* LECOINTE

COINTOS. *Voy.* QUINTUS CALABER.

COINTRE (LE). *Voy.* LECOINTRE.

COINY (*Jacques-Joseph*), graveur français, né à Versailles, en 1761, mort le 28 mai 1809. Il fut élève de Le Bas. Après un voyage de quatre ans en Italie, il revint à Paris, où il était déjà connu par sa belle suite d'estampes pour les *Fables de La Fontaine*, et grava plusieurs planches pour les belles éditions in-fol. d'*Horace* et de *Racine* de Didot, le *Voyage d'Égypte* de Denon, le *Voyage pittoresque de Constantinople*, etc. Sa gravure de la *Bataille de Marengo*, d'après le tableau de Lejeune, est remarquable.

Magasin encyclopédique, oct. 1809. — Quérard, *la France littéraire*.

* **COISLIN**, famille noble de Bretagne, dont les chefs reçurent en 1634 le titre de marquis, et en 1663 celui de duc. Son origine, sous le nom de *Cambout* ou *Camboust*, remonte à Gilbert de Cambout, qui vivait en 1347. Elle a fourni des échansons aux ducs de Bretagne, des capitaines de l'arrière-ban, des évêques de Saint-Brieuc et de Nantes, des guerriers tués à Aurai et à Azincourt. La seigneurie de *Coislin* lui fut acquise par mariage au seizième siècle. En 1625 un seigneur de Cambout et de Coislin mourut capitaine de la ville et du château de Nantes.

Son fils, gouverneur des ville et forteresse de Brest, lieutenant général de la basse Bretagne, fut dans la même année député aux états de la province, et obtint un siége au parlement de Bretagne. Le fils de celui-ci, *Pierre-César*, marquis de Coislin, colonel général des Suisses et Grisons, mourut en 1641, à l'âge de vingt-huit ans, des blessures qu'ils avait reçues au siége d'Aire. Il eut de son mariage avec Marie Seguier, fille du chancelier de France, le personnage dont la notice suit.

COISLIN (*Pierre* DE CAMBOUT DE), cardinal français, né à Paris, en 1636, mort le 5 février 1706. Il devint évêque d'Orléans, premier aumônier du roi, puis grand-aumônier de France et cardinal. Regretté des gens de bien et pleuré des pauvres, il laissa une mémoire digne de la plus haute vénération, autant pour ses vertus et son ardente charité que pour l'admirable conduite qu'il tint dans son diocèse, où sa sollicitude, vraiment apostolique, parvint à détourner les persécutions dirigées par le gouvernement contre les calvinistes, après la révocation de l'édit de Nantes. Il avait logé dans son palais les officiers des dragons envoyés à Orléans, et contenu les soldats par ses exhortations et par ses largesses. Saint-Simon cite de lui un autre trait d'indulgence plus encore que de bienfaisance. « Il donnait, dit l'auteur des *Mémoires*, 400 livres de pension à un pauvre gentilhomme ruiné qui n'avait ni femme ni enfants, et ce gentilhomme était presque toujours à sa table tant qu'il était à Orléans. Un matin les gens de M. d'Orléans trouvèrent deux fortes pièces d'argenterie de sa chambre disparues, et un d'entre eux s'était aperçu que ce gentilhomme avait beaucoup fureté là autour. Ils dirent leur soupçon à leur maître, qui ne put le croire, mais qui s'en douta, sur ce que le gentilhomme ne parut plus. Au bout de quelques jours, il l'envoya querir, et tête à tête il lui fit avouer qu'il était coupable. Alors M. d'Orléans lui dit qu'il fallait qu'il se fût trouvé étrangement pressé pour commettre une action de cette nature, et qu'il avait grand sujet de se plaindre de son peu de confiance de ne lui avoir pas découvert son besoin. Il tira vingt louis de sa poche, qu'il lui donna, et le pria de venir manger chez lui à l'ordinaire. »

Saint-Simon, *Mémoires*.

COISLIN (*Henri-Charles de* CAMBOUT, duc DE), prélat français, neveu du précédent, né à Paris, le 15 septembre 1664, mort en 1732. Il devint successivement prince-évêque de Metz, premier aumônier du roi, membre de l'Académie française et de celle des inscriptions et belles-lettres. Comme son oncle, il déploya une admirable charité envers ses diocésains, qui durent à ses soins d'utiles établissements et plusieurs fondations pieuses. Ce vertueux prélat eut avec la cour de Rome quelques démêlés, particulièrement au sujet de la bulle *Unigenitus*, sur l'acceptation de laquelle il avait publié un mandement qui fut supprimé par un arrêt du grand conseil, sur la demande du nonce. Ce fut lui qui légua à l'abbaye de Saint-Germain des Prés la célèbre bibliothèque du chancelier Seguier, dont il avait hérité et qu'il avait enrichie d'une infinité de livres précieux. Le P. Montfaucon a donné le catalogue des manuscrits grecs de cette vaste collection, qui fut détruite en grande partie par un incendie en 1793, et dont les débris ont été réunis à la Bibliothèque impériale. Il a publié un *Choix des statuts synodaux* de ses prédécesseurs; 1699, in-8°; — un *Rituel*, 1713.

Morus, *Oraison funèbre de H.-C. Coislin.*

* **COITIER** ou **COICTIER** (*Jacques*), médecin français, né à Poligny, en Franche-Comté, dans la première moitié du quinzième siècle, mort à Paris, vers l'année 1505, fut premier médecin du roi de France Louis XI, président de la chambre des comptes, concierge et bailli du palais, etc. Il est connu surtout par les places considérables qu'il a occupées sous ce règne et sous le suivant, et par l'influence tyrannique qu'il a exercée sur ce monarque, aussi ombrageux devant les vivants que pusillanime devant la mort. Tous les historiens qui ont écrit l'histoire de Louis XI parlent de ce personnage, qu'ils désignent indifféremment sous les noms de Coitier, Coittier, Cotier, Coctier, Coictier, etc. Deux signatures de lui, que nous avons sous les yeux, prouvent que l'orthographe que nous donnons à son nom est celle qu'il employait lui-même. On ne sait dans quelle Faculté *Coitier* prit ses degrés en médecine ; son nom ne se trouve point sur les registres matricules de la Faculté de médecine de Paris. Quoi qu'il en soit, il parvint, par des moyens qui sont restés ensevelis dans le mystère, à se faire agréer de Louis XI en qualité de médecin ordinaire, vers l'année 1470, et tout porte à croire qu'il succéda dans cette charge à Enguerrand de Parenty, doyen de la Faculté de médecine de Paris. Il ne tarda pas à devenir premier médecin du roi, en compagnie d'Angelo Cattho, plus tard archevêque de Vienne en Dauphiné. Le vice dominant de Coitier était l'amour du gain; aussi, n'entrevoyant pas dans l'exercice pur et simple de ses fonctions de médecin à la cour les éléments propres à satisfaire son avarice insatiable, il fit tous ses efforts pour s'introduire à la chambre des comptes, administration riche, puissante, et qui avait compté jusqu'à des princes du sang parmi ses membres. Le 30 septembre 1476 Jacques Coitier obtient de Louis XI des lettres patentes qui le nomment clerc ordinaire en la chambre des comptes, marche-pied au moyen duquel cet homme espérait, non sans raison, parvenir aux dignités les plus élevées. En effet, à partir de cette époque les places, les honneurs, les dons de toutes sortes furent octroyés à Coitier, qui, au moyen de l'influence extraordinaire qu'il exerçait sur l'esprit du monarque, provoquait la destitution des

fonctionnaires pour se mettre à leur place, et forçait en quelque sorte Louis XI à le faire profiter d'une partie des amendes prononcées contre divers agents du roi. De clerc de la chambre des comptes, Coitier passa bientôt (1480) à la charge de vice-président de la même chambre, charge créée, nous le croyons, exprès pour lui, qui lui rapportait de gros appointements, et que, par une autorisation spéciale, il conserva sans être obligé d'en remplir les fonctions. Au mois de février de la même année, il reçoit du roi les chatellenies de Saint-Jean de Losne et de Brassay, « avec leurs appartenances et dé- « pendances quelconques assises et situées aux « pays et duché de Bourgogne et bailliage de « Dijon, tant de çà que de là la rivière de Saône, « et terre et vicomté d'Auxonne, s'estendant en « chasteaux, maisons, édifices, droits et devoirs « de digues, vassaux, sujets, justice, juridiction, « hommages, fiefs, cens, censives, bois, forêts, « rivières, etc., etc. » On assure même que Louis XI fit don à son médecin des chatellenies de Saint-Germain-en-Laye et de Triel; mais nous n'avons pu découvrir les titres authentiques de cette donation. Non content de cela, Coitier parvint, par de sourdes menées, à faire destituer Jean de la Drièche, président de la chambre des comptes, et à se faire octroyer cette charge par lettres patentes datées du 17 octobre 1482. Au mois de septembre précédent, il s'était fait nommer concierge et bailly du palais, place qui lui rapportait à elle seule 1200 livres, c'est-à-dire environ 48,000 francs de notre monnaie, outre les nombreux bénéfices qu'il retirait de la location des échoppes qui occupaient alors le pourtour de la cour du palais. Philippe de Comines assure que Jacques Coitier reçut en cinq mois cinquante-quatre mille écus (plus de deux millions); plus, l'évêché d'Amiens pour son neveu et d'autres offices et terres pour lui, ainsi que pour ses amis et créatures. « Le dit Coitier, ajoute le célèbre chroniqueur, estoit si rude au roi que l'on ne diroit point à un vallet les outrageuses et rudes parolles qu'il luy disoit, et si le craignoit tant le dit seigneur, qu'il ne l'eust osé envoyer hors d'avec luy, et s'en plaignoit à ceux à qui il en parloit. Mais il ne l'eust osé changer comme il faisoit tous autres serviteurs, parce que le dit médecin luy disoit audacieusement ces mots : Je sçay bien qu'un matin vous m'envoyerez comme vous faites d'autres, mais par la mort Dieu vous ne vivrez pas huict jours après. De ce mot là s'épouvantoit tant qu'après ne le faisoit que flatter et lui donner. »

La plupart des historiens, Duclos, Félibien, G. Naudé, Moréri, entre autres, rapportent qu'à la mort de Louis XI, arrivée le 30 août 1483, Jacques Coitier fut poursuivi pour la restitution des dons immenses qu'il s'était fait faire, et que Charles VIII lui fit *dégorger* 50,000 écus, dont le pauvre roi avait grand besoin pour son expédition de Naples. On ajoute même, et c'est Germain Brice qui l'assure, que Louis XI, ayant enfin ouvert les yeux sur les déprédations de son médecin, avait donné ordre à son grand-prévôt, Tristan l'Hermite, de s'en défaire, ordre qui ne fut pas exécuté, à cause des liens d'amitié qui unissaient ce dernier à Coitier. Tout cela nous paraît un conte fait à plaisir. Les recherches auxquelles nous nous sommes livré, et qui sont destinées à servir à un travail plus étendu sur le personnage qui fait l'objet de cette notice, démontrent sans réplique que Coitier non-seulement conserva sous Louis XI toute son influence, mais encore qu'il fut maintenu dans ses dignités et dans ses charges par les successeurs de ce roi. Charles VIII, il est vrai, presque immédiatement après son avénement à la couronne, destitua, le 22 septembre 1483, Jacques Coitier de sa charge de président de la chambre des comptes pour la donner à Pierre Doriole; mais il le maintint dans la dignité de vice-président en ladite chambre, et Louis XII lui-même, par lettres datées de Paris le 20 septembre 1498, et contresignées par l'archevêque de Rouen, confirma le médecin de Louis XI dans ces hautes fonctions.

Sept ans après la mort de Louis XI, c'est-à-dire en 1490, Coitier, abandonnant les pompes de la cour, se retira, tout en conservant, comme nous venons de le dire, une haute position à la chambre des comptes, dans une maison qu'il venait de faire bâtir rue Saint-André-des-Arcs, tout près et en deçà de la porte Buci. Cette maison, qui ne fut démolie qu'en 1739, se faisait surtout remarquer par un *abricotier* sculpté sur une porte, devise indiquant sans doute que *Cotier*, son propriétaire, avait voulu se mettre là à l'*abri* du fracas du monde et jouir paisiblement des richesses que ses manœuvres lui avaient fait acquérir. On voyait encore représentées sur cette même porte les images de la sainte Vierge, de saint Jacques, et d'un évêque, avec une inscription en lettres enfermées les unes dans les autres, comme on en voit des exemples nombreux dans les écritures de la première et de la seconde race des rois de France. Cette inscription était ainsi conçue :

JACOBUS COITIER,
MILES ET CONSILIARIUS
AC VICE-PRÆSES CAMERÆ COMPUTORUM,
AREAM EMIT ET IN EA ÆDIFICAVIT
ANNO 1490 (1).

(1) C'est-à-dire : « Jacques Coitier, chevalier, conseiller du roi, vice-président de la chambre des comptes, a acheté ce terrrain et y a fait construire cet édifice, l'an 1490. » Le ms. 4831 latin de la Bibliothèque impériale contient une partie de la correspondance médicale de Coitier. Elle offre quelques notions intéressantes sur sa position à la cour et des développements étendus relatifs à la santé ainsi qu'à l'existence privée de plusieurs personnages éminents du règne de Louis XI. Son portrait, accompagné d'une notice par Dreux du Radier, se voit dans le recueil publié par Odieuvre, marchand d'Estampes, sous le titre de *l'Europe illustre*; Paris, 1755 In-4°, tome II. V.

C'est dans cette maison que mourut Jacques Coitier. Il fut inhumé en l'église de Saint-André-des-Arcs, dans une chapelle, sous l'invocation de Saint-Nicolas, qu'il avait fait ériger de son vivant, et qu'il dota de cent livres de rente, grosse somme pour cette époque.

D[r] Achille Chereau.

Piganiol de la Force, *Description de Paris*, 1742, in-12, t. VI, p. 131 et suiv. — Gab. Naudé, addition à l'*Hist. de Louis XI*, 1630, in-8°, chap. v. — [Philippe de Comines, édition de Lenglet-Dufresnoy; Londres, 1747, in-4°, t. I[er], p. 401 et suiv. — Félibien, *Hist. de la ville de Paris*, revue par Lobineau; in-fol., 1725, t. II, p. 310. — M[lle] de Lussan, *Hist. de Louis XI*; Paris, 1755, in-8°, t. II, p. 369. — Germ. Brice, *Description de Paris*; 1713, in-12, t. II, p. 441. — Duclos, *Hist. de Louis XI*. — Savagner, *Hist. de France*, au règne de Louis XI. — Les mémoriaux de la chambre des comptes, aux Archives. — Diverses pièces au département des ms. à la Bibl. imp., communiquées par M. Vallet de Viriville.

COITER (*Volcher*), médecin hollandais, né à Groningue, en 1534. Il parcourut les plus célèbres universités de l'Italie et de la France, et suivit les leçons des plus savants professeurs. Appelé en 1569 à Nuremberg, en qualité de médecin-physicien, il quitta cette fonction pour se mettre à la suite des armées françaises, en qualité de médecin. Les recherches de Coiter ont beaucoup servi à enrichir l'anatomie. Il a exposé assez clairement la première formation des os; il a expliqué leur accroissement, marqué distinctement la différence qu'il y a entre les os des enfants et ceux des adultes; il a découvert les deux muscles supérieurs du nez, distingué le muscle sourcilier; enfin, il a connu le muscle corrugateur, mais sans lui donner de nom. Les biographes ne sont pas d'accord sur l'époque précise de la mort de Coiter. On a de lui : *de Ossibus et cartilaginibus corporis humani tabulæ*; Bologne, 1566, in-fol.; — *Externarum et internarum principalium humani corporis partium tabulæ, atque anatomicæ exercitationes, observationesque variæ, diversis ac artificiosissimis figuris illustratæ*; Nuremberg, 1573, in-fol.; Louvain, 1653, in-fol.; — *Gabrielis Fallopii lectiones de Particulis similaribus humani corporis, ex diversis exemplaribus a Volchero Coitero collectæ; accedunt ejusdem Coiteri diversorum animalium electorum explicationes*, etc.; Nuremberg, 1575, in-fol.; — *Henrici Eyssonii Tractatus anatomicus et medicus de ossibus infantis cognoscendis, conservandis et curandis; accessit Volcheri Coiteri eorumdem ossium historia*; Groningue, 1659, in-12.

Will, *Dict. des savants nurembergeois*. — Chalmot; *Dict. des Hollandais célèbres*. — Éloy, *Dict. de la médecine*. — Adam, *Vitæ eruditorum*. — Kestner, *Medicinisches Gelehrten-Lexicon*.

***COITTER** (*Thérée-Jean*), médecin français, né dans le pays d'Aunis, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il pratiqua la médecine à Poitiers. On a de lui : *de Febre purpurea epidemiali et contagiosa libri duo*; Paris, 1578, in-4°; — *Discours de la coqueluche et autres maladies populaires, qui ont eu cours à Poitiers en 1580*; Poitiers, in-8°.

Carrère, *Biblioth. de la méd.*

COKAINE (*Aston*), poëte anglais, né en 1608, à Elvaton, mort en février 1684. Après avoir passé douze ans à parcourir les différentes contrées de l'Europe, il se retira dans ses terres, et se livra à la culture des lettres. Catholique et attaché à la cause de Charles I[er], il eut beaucoup à souffrir pendant les guerres civiles. Charles I[er] le créa baronet en 1641. Les principaux ouvrages de Cokaine sont : *the Obstinate lady, a comedy*; Londres, 1650, in-8°; — *Trapolin creduto principe, or Trapolin supposed a prince, an italian comedy*; ibid., 1658, in-8°; — *Choice of poems of several sorts, epigrams, in three books*; ibid., 1669, in-8°; — *The Tragedy of Ovid*; ibid., 1669, in-8°.

Cibber, *Lives of engl. poets*, t. II, p. 216. — Granger, *Biogr. hist.* — Brydges, *Vie de sir Aston Cokaine*, dans le *Bibliographer*. — Baker, *Biographia dramatica*.

COKE ou **COOKE** (*Edward*), jurisconsulte anglais, né en 1549, à Milcham, mort en septembre 1634. Il se fit d'abord remarquer comme avocat. Les villes de Norwich et de Coventry le choisirent pour leur *recorder* (syndic). Envoyé au parlement pour représenter le comté de Norfolk, il fut élu président de la chambre des communes, en 1592. La même année la reine Élisabeth le nomma *attorney*, et avocat général en 1593. En 1603 Jacques I[er] le créa baronet. Chargé de diriger comme accusateur public la procédure criminelle intentée contre sir Walter Raleigh, il traita avec trop de dureté cet homme, aussi célèbre que malheureux. En 1604 il devint grand-juge des *common pleas*, et en 1613 grand-juge du King's Bench et membre du conseil privé. Ayant refusé de se prêter à des mesures arbitraires, il tomba en disgrâce, perdit sa place de grand-juge, et fut exclu du conseil privé. Dès lors il défendit, dans la chambre des communes, les droits du parlement contre les usurpations de la couronne. Son opposition devint si vive, qu'en 1623 le roi Jacques le fit arrêter et enfermer à la Tour. Rendu à la liberté, et élu de nouveau, sous Charles I[er], membre de la chambre basse, il figura au nombre des plus ardents adversaires du favori Buckingham. Ce fut encore lui qui présenta à la chambre la célèbre *petition of rights*. Quand il fut au lit de mort, son testament et ses papiers furent mis sous scellés par ordre du gouvernement. Coke jouit en Angleterre d'une grande autorité comme jurisconsulte. Bacon même, son rival et son ennemi, disait que sans Coke la loi ne serait plus qu'un vaisseau sans lest. Ses principaux ouvrages sont : *Reports from* 1600 *to* 1615. Ces rapports ont eu un grand nombre d'éditions. La dernière est de 1776, 7 vol. in-8°, par Wilson; — *a Book of entries*; 1614, in-fol.; — *Institutes of the laws of England* : cet ouvrage, divisé en quatre parties, a eu aussi beaucoup d'éditions.

Bridgman, *Legal biography*. — *Biograph. britannica*. — Aikin, *General biography*.

COKE (*Roger*), historien anglais, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui: *Detection of the court and state of England during the four last reigns and the interregnum*; Londres, 1697, in-8°.

Buder, *Bibl. hist.*

* **COKE** (*William*, comte de *Leicester*), agronome anglais, né en 1757, mort en 1839. Il contribua aux progrès de l'agriculture en Angleterre, en transformant son domaine de Holkham, dans le comté de Norfolk, en établissement modèle agricole. Il introduisit la culture alterne, améliora les races bovine et ovine, et fit adopter des méthodes de culture basées sur des principes scientifiques. Dans l'espace de trente-six ans, il éleva le produit annuel de ce domaine de 7,000 liv. sterling à 90,000. Ses fermiers suivirent ses avis, et s'enrichirent comme lui. C'est Coke qui le premier pratiqua rigoureusement la méthode d'assolement de Norfolk en quatre rotations : 1° des navets ou des fèves, fumier; 2° blé; 3° trèfle et *ray-grass*; 4° pacage. C'est encore lui qui le premier recommanda la culture du maïs et des turneps.

Thaer, *Einleitung zur Kenntniss der engl. Landwirthschaft*. —Rigby, *Holkham, its agriculture*; Londres, 1821. — Molard, *Système d'agriculture suivi par M. Coke*; Paris, 1820.

* **COL** (*Gonthier*), négociateur français, vivait au quinzième siècle. Nous le voyons paraître sur la scène pour la première fois en l'année 1395 : il est envoyé par Charles VI auprès de Benoît XII, avec la mission de régler à l'amiable l'affaire du schisme. Ce ne fut pas, comme on le sait, une heureuse ambassade. En 1400 il se rend en Angleterre, et va demander une trêve. En 1410 il travaille à rapprocher les ducs de Bourgogne et de Berry. Enfin, en 1414, en 1415, il prend part, avec le titre de secrétaire du roi, à diverses négociations qui ont pour objet la pacification du royaume. C'était un ami très-intime de Nicolas de Clémangis. Plusieurs lettres de ce docteur sont adressées à Gonthier Col. Une de ces lettres, encore inédite, se trouve dans un manuscrit de Saint-Victor (Biblioth. impér., mss. de Saint-Victor, n° 442, fol. 47) ; nous la signalons comme digne d'être tirée de l'oubli. On a de lui: *Relation de l'ambassade de Gontier Col, secrétaire du roi de France, auprès de Jean VI, duc de Bretagne, en* 1414 (Bulletin des Comités historiques, 1852) : c'est une pièce française, aussi intéressante pour la littérature que pour l'histoire. B. H.

Le religieux de Saint-Denys, *Hist. de Charles VI*, traduite par M. Bellaguet.

COL DE VILARS (*Élie*), médecin français, né en 1675, à La Rochefoucauld, en Angoumois, mort le 26 juin 1747. Il vint à Paris, abjura la religion protestante, dans laquelle il avait été élevé, se livra, pour subsister, à l'éducation de la jeunesse, et suivit en même temps les cours de la Faculté. Reçu docteur en 1713, il occupa bientôt une chaire de chirurgie et d'anatomie, et devint successivement médecin du roi au Châtelet, médecin titulaire de l'Hôtel-Dieu et doyen de la Faculté. On a de lui : *An leucophlegmatiæ leves scarificationes?* Paris, 1738, in-4°; — *Cours de chirurgie, dicté aux ecoles de médecine*; ibid., 4 vol. in-12; — *Dictionnaire français-latin des termes de médecine et de chirurgie, avec leur définition, leur division et leur étymologie*; ibid., 1740, 1760, in-12; — *Ergo vera cataractæ sedes incerta*; ibid., 1742, in-4°; — *Num in resecandis artubus, carnis segmina reservare satius?* ibid., 1744, in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine*. — *Biographie medicale*.

* **COLA** (*Gennaro di*), peintre italien, né dans le royaume de Naples, en 1320, mort vers 1370. Il fut élève de Simone, élève lui-même du Tesauro, mais qui s'était perfectionné à l'école du Giotto. Ses principaux ouvrages se voient à Naples, dans l'église de *S.-Giovanni a Carbonara*. La plupart ont été exécutés en compagnie de Stefanone, son ancien camarade d'atelier, resté son ami inséparable, et il serait difficile d'assigner à chacun la part qui lui revient dans ce grand ouvrage. E. B—N.

Dominici, *Vite de' pittori napoletani*. — Ticozzi, *Dizionario*.

COLALTO ou **COLLALTO** (*Antoine* MATTIUZZI, dit), auteur dramatique et acteur de l'ancienne Comédie-Italienne, né à Vicence, vers 1717, mort à Paris, le 5 juillet 1778, âgé de soixante-et-un ans, et non de soixante-cinq, ainsi que Grimm l'a dit à tort dans sa correspondance. — Antoine Colalto avait reçu de l'éducation, et ne manquait pas d'esprit naturel; on ignore quelles ont été les causes qui firent de lui un comédien. Après avoir longtemps joué avec des acteurs nomades, il s'engagea, en 1749, au théâtre Saint-Ange à Venise, dont la troupe exploitait simultanément les théâtres de Mantoue et de Bologne. Doué d'une belle figure, d'une voix étendue, il obtint beaucoup de succès dans les rôles à visage découvert, et ne réussit pas moins sous le masque de *Pantalon*, rôle qui correspond, dans l'ancien théâtre italien, au *Cassandre* de nos pantomimes modernes. Il resta attaché à cette compagnie jusqu'en avril 1759; puis il vint en France pour débuter dans le même emploi à la Comédie-Italienne, le 20 septembre de la même année. Il s'y montra dès le premier jour ce qu'on l'a toujours vu depuis, un sujet rare, un acteur accompli. Il était comédien dans l'âme, et sous le masque le plus ridicule et le plus hideux il n'était point de sentiment, point de passion qu'il ne sût exprimer avec chaleur et vérité. Il devint bientôt un des acteurs les plus aimés du public habituel de ce théâtre. Les témoignages contemporains assurent aussi que Colalto était d'une modestie et d'une simplicité peu communes dans son état, et que ses qualités privées lui avaient

valu l'estime générale et l'affection profonde de sa famille. Il s'éteignit à la suite d'une maladie lente et douloureuse, entouré de tous les siens, qui n'avaient pas quitté son chevet. Il fut inhumé dans l'église Saint-Laurent, avec une assistance de quarante prêtres, dit l'acte de décès que nous avons sous les yeux.

Colalto a composé pour la Comédie-Italienne plusieurs pièces *charmantes*, selon Grimm, qui toutes ont été imprimées. La seule qui ait survécu est celle intitulée : *les Trois Jumeaux vénitiens*, canevas italien, dans lequel l'acteur-auteur remplissait trois rôles avec une perfection incroyable. Le succès de cet imbroglio, représenté le 7 décembre 1773, fut très-grand, et engagea Colalto à le dialoguer en français. Ce travail eut lieu par les soins de d'Hèle et de Cailhava, quoique jamais leurs noms n'aient été accolés au sien sur la pièce imprimée. Un quatrième auteur eût pu revendiquer, à plus juste titre encore, l'honneur de la collaboration, puisqu'en effet Goldoni avait composé, quinze ou vingt ans auparavant, tandis qu'il résidait à Venise, *les Deux Jumeaux vénitiens*, dont l'un était balourd et l'autre spirituel. C'est ce sujet, auquel il donna une figure nouvelle, que Colalto, qui avait précédemment joué ce double rôle à Venise, reproduisit en France, en y ajoutant un troisième jumeau, brusque et emporté. Il fut extrêmement goûté dans son triple personnage, et Goldoni, c'est lui-même qui l'atteste dans ses *Mémoires*, se fit un plaisir d'abandonner à Colalto le mérite de l'invention. Ed. DE MANNE.

Correspondance de Grimm. — *Almanach des Spectacles*. — *Journal de Paris*, 1778. — *Anecdotes dramatiques* de l'abbé Delaporte. — *Mémoires* de Goldoni.

COLANGELO (*François*), théologien et littérateur italien, né à Naples, le 25 novembre 1769, mort le 15 janvier 1836. Il entra dans la congrégation de l'Oratoire d'Italie, dont il remplit les premières charges, et dut à ses talents son élévation au siége épiscopal de Castellamare. En 1825 il fut nommé président du conseil de l'instruction publique dans le royaume de Naples. On a de lui : *Opuscoli scientifici di Filalete*; in-8° ; — *Raccolta di opere appartenenti alla storia letteraria*; 2 vol. in-8°; — *il Galileo proposto alla gioventù*; in-8°; — *Vita del Pontano*; in-8°; — *Vita di Antonio Beccadelli, detto il Panormita*; in-8°; — *Vita di Gio. Battista della Porta*; in-8°; — *Vita di san Nazzaro*; in-8°; — *la Irreligiosa libertà di pensare*; in-8°; — *Apologia della religione christiana*; in-8°; — *Istoria de' filosofi e matematici napolitani*; 3 vol. in-4°; — *Omelia di S. Gio. Crisostomo intitolata: Che Christo sia Dio*, traduite du grec, avec notes.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VI. p. 74.

* **COLARD** (*Mansion*), écrivain et premier imprimeur de Bruges. Le lieu et la date précise de sa naissance ne sont pas connus. — On le supposait d'origine française, à cause de l'usage qu'il a toujours fait du français dans ses productions et de sa prédilection à n'imprimer guère que des ouvrages écrits en cette langue; mais des recherches récentes et attentives, dues à M. Scourion, archiviste de la ville de Bruges, ont donné un caractère de presque certitude à l'opinion qui représente Colard Mansion comme enfant de cette industrieuse cité flamande. Une pièce de 1454, où il est désigné sous le nom de *Colinet*, diminutif de Colard, atteste qu'il était encore très-jeune à cette époque. Il faisait partie de la corporation ou confrérie des libraires de Bruges; il en fut le doyen en 1471 et 1472. Ensuite il quitta cette ville, et il est à présumer que c'est durant cette absence qu'il s'instruisit dans l'art de l'imprimerie. Il séjourna plus tard pendant quelque temps à Abbeville. Louis de Bruges, seigneur de Gruthuyse, riche et passionné pour les livres, fut son protecteur et l'aida beaucoup.

Colard Mansion est le seul imprimeur connu qu'ait eu la ville de Bruges pendant le quinzième siècle. Le nombre de ses éditions est de vingt-et-une. Une seule est latine, toutes les autres sont françaises. La première parut à la date de 1475, ou environ; c'était un ouvrage intitulé *le Jardin de dévotion*, traité mystique extrait du Cantique des cantiques. La dernière est celle de la traduction des Métamorphoses d'Ovide ; elle parut en 1484, date de la mort de Colard Mansion. Ces éditions sont belles en général. Cette traduction des Métamorphoses d'Ovide était l'œuvre de Colard Mansion. Ses autres travaux littéraires sont de même nature. Il débuta par la traduction d'une histoire fabuleuse de la vie d'Adam : cette traduction, dont il n'existe que trois manuscrits, est intitulée *la Pénitence d'Adam*. — Colard traduisit ensuite *le Dialogue des créatures*, recueil d'apologues présentant un sens moral, et dont l'auteur était un nommé Nicole, surnommé *Pergaminus*. Cette traduction a été imprimée non par Mansion, mais par Gérard-Leen, en 1480. — Enfin, Mansion a traduit du latin en français *le Donat espirituel*, de Jean Gerson, et l'a arrangé en dialogues. Il a ensuite imprimé lui-même son œuvre. On n'en connaît qu'un seul exemplaire, qui appartient à la bibliothèque de Lille. Il y avait à Paris au commencement du dix-septième siècle deux imprimeurs-libraires du nom de Paul et Robert Mansion. On ignore s'ils descendaient du Mansion de Bruges.

A.-F. Didot, *Essai sur la typographie*. — *Documents inédits*. — Van Prat, *Notice sur Colard-Mansion*.

COLARDEAU ou **COLLARDEAU** (*Julien*), poëte français, né vers 1590, à Fontenay-le-Comte, en Poitou, mort le 20 mars 1669. Il fut procureur du roi au présidial de sa ville natale. On a de lui : *Larvina, satyricon in chorearum lascivias et personata tripudia* ; Paris, 1619, in-8°; c'est un poëme satirique contre les bals et les mascarades ; — *Tableaux des vic-*

toires de Louis XIII, poëme; ibid., 1630, in-8°; — *Description du château de Richelieu*, poëme; ibid., 1643, in-4°. — On trouve encore dans le *Sacrifice des muses au cardinal de Richelieu*, par Bois-Robert, une ode de Colardeau sur le vaisseau *le Grand-Armand*.

Dreux du Radier, *Biblioth. du Poitou.*

COLARDEAU (*Charles-Pierre*), poëte français, né le 12 octobre 1732, à Janville, en Beauce, mort le 7 avril 1776. Il fut élevé par son oncle maternel, M. Regnard, curé de Saint-Salomon, à Pithiviers (1). Après avoir fait sa philosophie au collége de Beauvais, à Paris, il entra dans une étude de procureur au parlement; mais le mal de la poésie le tourmentait si fort, qu'il tomba malade, et revint à Pithiviers, auprès de son oncle. Pour se faire pardonner de faire des vers et gagner les bonnes grâces du bon curé, il traduisit quelques morceaux tirés de l'Écriture Sainte, et ébaucha même une tragédie ecclésiastique. En même temps il travaillait en cachette à une œuvre plus profane, *Astarbé*, dont le sujet était emprunté à un épisode du *Télémaque*. Cette pièce fut reçue à la Comédie-Française, en 1756; mais la représentation en fut retardée, à cause de l'attentat de Damiens, qui eut lieu vers le même temps, et qui pouvait donner lieu à de méchantes allusions. *Astarbé* ne fut jouée que deux ans après, et une versification facile fit accueillir avec faveur ce début d'un jeune poëte de vingt-six ans. Colardeau s'abandonna à ce souriant avenir. Il écrivit pour le même théâtre la tragédie de *Caliste*, qui n'eut qu'un médiocre succès, malgré le jeu de la célèbre M^lle^ Clairon.

Le poëte adopta alors un genre plus approprié à la nature de son talent. En 1758, sa fameuse *Lettre d'Héloïse à Abailard*, imitée de Pope, obtint un prodigieux succès. Encouragé par ce véritable triomphe, il composa son héroïde d'*Armide à Renaud*, imitation de la *Jérusalem délivrée*, bien digne du modèle, par le charme du style et l'éclat des images. Peu après parut le poëme du *Patriotisme*, qui valut à l'auteur une lettre de félicitations du duc de Choiseul, en même temps qu'une satire très-mordante. Il y répondit finement par l'*Épître à Minette*, adressée à La Harpe, dont la plume jalouse, alors toute dévouée au culte de Voltaire, déchira la plupart des gloires littéraires de son époque. A cette période de sa vie littéraire se rattachent les œuvres les plus connues et les plus estimées : *le Temple de Gnide*, dans lequel il a ajouté toutes les grâces de son style au coloris si brillant de la prose de Montesquieu; — *les Nuits d'Young*, traduction en vers, où se retrouve toute la tristesse sombre du modèle; — *les Perfidies à la mode, ou la jolie femme*, comédie en cinq actes, que le cœur, dit-on, inspira autant que l'esprit; — *les Hommes de Prométhée*; — la belle *Épître à Duhamel*, qui lui ouvrit les portes de l'Académie française.

Il fut élu en 1776, malgré toutes les cabales et les intrigues de l'ambitieux La Harpe, son concurrent; mais il ne put jouir du privilége d'être immortel de son vivant : la joie d'avoir triomphé porta un coup mortel à sa pauvre constitution, minée depuis quinze ans par un mal sans remède :

> Et son char de triomphe enferma son cercueil,

a dit Dorat. Le jour de sa réception à l'Académie était fixé, lorsque son état empira, par suite des fatigues que lui occasionnèrent les visites d'usage qu'il venait de rendre à ses confrères : *Les visites m'ont tué!* disait-il douloureusement, dans la dernière lettre qu'il écrivait à son oncle. Colardeau rendit le dernier soupir le jour de Pâques 1776, àParis, rue Cassette, dans l'hôtel du comte de La Vieuville, qui fut son Mécène, et chez lequel il trouva la plus douce et la plus généreuse hospitalité. Par une singulière coïncidence, ce fut La Harpe qui lui succéda, et qui après l'avoir tant critiqué pendant sa vie, fut obligé de faire son éloge après sa mort.

Dorat, son plus intime ami, son frère, comme il le dit lui-même dans une lettre adressée à la famille de Colardeau, a immortalisé sa douleur dans cette épitaphe :

> Ci-gît le tendre écho des regrets d'Héloïse :
> Nous admirions sa muse auprès de Pope assisé;
> Au midi de ses jours, faut-il que l'Univers
> Donne à sa mort des pleurs qu'il gardait pour ses vers.

Ch. Brainne.

Journal des savants, 1756 et suiv. — *Mercure de France*, 1776. — *Notice biographique*, en tête de l'édition des *Œuvres complètes* de Colardeau 1776. — *Correspondance inédite.*

COLAS DE RIENZO. *Voy.* Rienzo.

COLAS (*Jacques*), ligueur français, né à Montélimart, vers le milieu du seizième siècle, mort à Ostende. Fils d'un professeur en droit, il suivit d'abord le barreau, et devint vice-sénéchal du bailliage de Montélimart. Nommé député aux états de Blois, il se dévoua aux intérêts des princes de la maison de Lorraine. A son retour en Dauphiné, il leva un corps de 1200 arquebusiers, et fit une guerre acharnée aux protestants. Les seigneurs crurent devoir récompenser ses services, et lui obtinrent, par le crédit du duc de Mayenne, des lettres de noblesse, la charge de grand-prévôt de France et plusieurs autres distinctions. Après la prise de La Fère, où il commandait, il passa au service de l'archiduc Albert, fut fait prisonnier à la bataille de Nieuport, en 1600, et conduit à Ostende. L'historien De Thou représente J. Colas comme un homme audacieux, entreprenant, et ajoute qu'il était devenu redoutable au duc de Mayenne lui-même, auteur de son élévation.

De Thou, *Hist.*

(1) Toute une correspondance inédite de Colardeau, pleine de détails charmants sur la vie de château et d'anecdotes littéraires, et écrite dans un style très-piquant, est conservée par M. Dufresne, ancien avoué à Orléans, petit-neveu du poëte. Quelques détails de cette notice ont été empruntés à cette correspondance.

COLAS (*Jean-François*), littérateur français, né à Orléans, en 1702, mort le 3 novembre 1772. Il entra dans l'ordre des Jésuites, qu'il quitta pour des raisons de santé, avant d'avoir prononcé ses derniers vœux, et devint successivement chanoine de Saint-Pierre-Empont et de l'église royale de Saint-Aignan. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis d'Orléans, duc d'Orléans, premier prince du sang ;* Orléans, 1752, in-4° ; — *Discours sur la Pucelle d'Orléans ;* ibid., 1766, in-8° ; — *le Manuel du cultivateur dans le vignoble d'Orléans, utile à tous les autres vignobles du royaume ;* ibid., 1770, in-8°.

Quérard, *la France litt.*

COLAS DE MANTOUE, ou plus exactement de **MONTANI DE GAGGIO**, grammairien italien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Ce fut sous le règne de Galeas Sforza, duc de Milan, que Colas ouvrit dans cette ville, vers 1466, une école d'éloquence latine, et son enseignement eut beaucoup d'influence sur ses auditeurs. On dit qu'il avait eu Galeas lui-même pour élève ; qu'il l'avait traité avec une extrême rigueur, et que le duc se vengea de son ancien maître en lui faisant donner sur la place publique le fouet, que celui-ci lui avait administré autrefois. Colas ne devait donc pas être prévenu en faveur de Galeas, dont les désordres et les cruautés excessives donnaient lieu d'ailleurs à de trop justes plaintes. Nourri des lettres antiques, Colas de Montani ne perdait aucune occasion de comparer les temps, d'exalter l'imagination de ses élèves et d'exciter chez eux la haine d'une tyrannie sans frein. Trois d'entre eux, parmi lesquels Olgiati, dont Galeas avait outragé la sœur, conspirèrent contre la vie du duc, et le lendemain de Noël, 26 décembre 1476, Galeas fut mortellement atteint par les conjurés au moment où il se rendait à la fête ayant à ses côtés l'ambassadeur de Ferrare et celui de Mantoue, entre les bras duquel il tomba en criant : « Ah, Dieu ! » Colas de Mantoue peut être considéré comme l'instigateur au moins indirect de ce meurtre, dont les auteurs furent presque immédiatement punis. Olgiati périt au milieu d'épouvantables tortures, et ses deux complices furent tués par les gens du duc. V. R.

P. Jove, *Éloges.* — Sismondi, *Histoire des rép. ital.*, XI, 58.

COLASSE (*Pascal*), musicien français du dix-septième siècle. Les biographes ne s'accordent pas sur le lieu et la date de sa naissance ; selon la version la plus probable, il serait né à Reims, en 1639. Il mourut à Versailles, au mois de décembre 1709. A son arrivée à Paris, il fut admis comme enfant de chœur à l'église Saint-Paul, et devint ensuite élève de Lully, qui l'employait à remplir les parties de chœur et d'orchestre de ses opéras, dont il n'écrivait que le chant et la basse. En 1683, Lully obtint pour lui l'une des quatre places de maître de la musique de la chapelle du roi ; il le garda près de lui jusqu'à l'époque de sa mort, en 1687, et lui assura, par son testament, un logement et cent pistoles de pension ; mais Colasse ayant quitté les enfants de Lully, auxquels leur père avait voulu l'attacher, ceux-ci plaidèrent contre Colasse, qui perdit son logement et sa pension. Ce qu'il ne perdit pas fut une quantité d'airs de son maître qu'il a mis à profit dans ses opéras : souvent Lully, peu satisfait d'un air qu'il avait composé, en écrivait un second ; il les donnait tous deux à son élève, en lui recommandant de brûler le premier, et Colasse se dispensait quelquefois d'obéir. Uni à la fille de Jean Bérain, dessinateur du Cabinet du roi, comblé de faveurs par Louis XIV, qui le nomma maître de la musique de sa chambre après la mort de Lambert, Colasse ne sut pas profiter de son bonheur. Il se mit en tête de rechercher la pierre philosophale, et ruina sa bourse et sa santé. Son état de maladie l'obligea, en 1708, de donner sa démission de maître de musique de la chapelle du roi ; il mourut un an après. Malgré les emprunts faits à Lully, sa musique, languissante et dépourvue d'expression dramatique, n'eut jamais auprès du public la faveur dont elle a joui à la cour. *Les Noces de Thétis et Pelée* est le seul de ses opéras qui ait eu un véritable succès.

Colasse a donné à l'Opéra : *Achille et Polixène* (1687), dont le premier acte est de Lully ; — *Thétys et Pélée* (1689) ; — *Énée et Lavinie* (1690) ; — *Astrée* (1691) ; — *le Ballet de Villeneuve-Saint-George* (1692) ; — *les Saisons* (1695) ; — *Jason, ou la toison d'or* (1696) ; — *la Naissance de Vénus* (1696) ; — *Canente* (1700) ; — *Polixène et Pyrrhus* (1706). Colasse a écrit aussi *Amaryllis*, pastorale non représentée ; — *l'Amour et l'Hymen*, divertissement composé pour le mariage du prince de Conti ; la musique d'un des ballets des Jésuites et un grand nombre de motets, de cantiques et de cantates pour le service de la chapelle et de la chambre du roi. D. DENNE-BARON.

Bourdelot, *Histoire de la musique.* — De la Borde, *Essai sur la musique.* — Choron et Fayolle, *Diction. historique des musiciens.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

COLAUD (*Claude-Silvestre*, comte), général français, né à Briançon (Hautes-Alpes), le 11 décembre 1754, mort à Paris, le 3 décembre 1819. Enrôlé volontaire au sortir du collége de La Ciotat, il parcourut tous les grades jusqu'à celui de général de brigade. Chargé, en cette qualité, en 1793, d'arrêter les troupes coalisées qui venaient de forcer le camp de Famars, Colaud, qui commandait le corps des flanqueurs à l'abbaye d'Harmon, parvint, malgré le nombre des ennemis qui le serraient de toutes parts, non-seulement à effectuer sa retraite sur Bouchain, mais à assurer celle de toute l'armée. Sa conduite en cette occasion fut l'objet des éloges publics du général Lamarque. A peine guéri d'une blessure à la bataille de Hondscoot (8 sep-

tembre 1793), Colaud, qui avait reçu du président de la Convention une expédition du décret portant qu'il avait bien mérité de la patrie, passa successivement à l'armée du nord, au camp retranché sous Maubeuge, et à celle de la Moselle, où, à la tête d'une division de l'avant-garde, il coopéra puissamment à la prise de Trèves, emporta d'assaut les redoutes de Trarbach, poursuivit les Prussiens commandés par le général Koehler dans le Hundsruck, les força à repasser la Nahe à Bingen, et vint enfin mettre le siége devant Mayence. En 1795 il refusa le commandement de Paris, que Pichegru venait de quitter pour se rendre à l'armée du Rhin. Colaud se trouva à la bataille de Siegberg, et la part brillante qu'il y prit lui valut de la part du Directoire exécutif un témoignage empressé de satisfaction. Après le combat d'Amberg, où sa division fit la plus belle contenance, Colaud, qui s'était trouvé aux blocus de Mayence et d'Ehrenbreistein, fut chargé (1798) du commandement de la Belgique, avec mission d'étouffer une insurrection qui venait d'éclater dans les neuf départements nouvellement réunis à la France. Trois mois après, le général, suivant la notice écrite par Babié et Beaumont, « faisait rentrer au « *trésor public plus* de trente millions de con- « tributions arriérées, et envoyait à Paris qua- « torze drapeaux pris sur les révoltés et appor- « tés au ministère de la guerre par le chef de bri- « gade Bonardy ». Après avoir remplacé Bernadotte au blocus de Philisbourg, il prit une large part au succès de la bataille de Hohenlinden. Le 8 janvier 1801 il fut désigné comme candidat au sénat par un message de Bonaparte, premier consul. « Ce soldat, y est-il dit, a rendu des ser- « vices essentiels dans toutes les campagnes de « la guerre. C'est d'ailleurs l'occasion de donner « un témoignage de considération à cette invin- « cible armée du Rhin, qui des champs de Hohen- « linden est arrivée jusqu'aux portes de Vienne, « dans le mois le plus rigoureux de l'année, en « vainquant tous les obstacles. » Élu le 13 février suivant, le général Colaud fut du très-petit nombre des sénateurs qui montrèrent quelque indépendance dans leurs votes et leur conduite. Après avoir fait partie (1805) de la députation chargée d'aller complimenter l'empereur sur ses victoires, il passa en Hollande pour prendre sous Louis-Napoléon le commandement des troupes françaises. Rentré en France, il s'unit à la fraction du sénat qui demanda la déchéance de l'empereur. Pair de France (4 juin 1814), il plaida avec l'éloquence persuasive d'un cœur noble et généreux la cause du maréchal Ney.

A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Babié et Beaumont, *Galerie militaire.* — *Fastes de la Légion d'honneur.*

COLAUD DE LA SALCETTE (*Jacques-Bernardin*), général français, né à Grenoble, en 1759, mort vers 1835. Il fut aide de camp du général Lameth, et servit à l'armée d'Italie. Contraint en 1793, à cause de sa naissance, de donner sa démission, il reprit plus tard son rang, fut promu au grade de général de brigade, fit la première campagne d'Italie sous Bonaparte, et contribua puissamment à la victoire de Castiglione. Les îles Ioniennes ayant été abandonnées à la France par le traité de Campo-Formio, Colaud de la Salcette fut nommé commandant de Zante. Attaqué, en 1798, à Nicopolis en Albanie, par une armée turco-russe, forte de onze mille hommes, il livra avec sa troupe, composée seulement de cinq cents combattants, une bataille que l'on compara à celle des Thermopyles, et tomba avec les siens au pouvoir de l'ennemi. Arrivé à Constantinople, après avoir souffert les plus horribles traitements, il fut enfermé au bagne, d'où il ne sortit que longtemps après. De retour en France, il fut employé dans la division de l'Isère, fit les campagnes d'Allemagne, et fut chargé du commandement de Rome. Nommé, en 1815, commandant de la 7e division militaire, il cessa ses fonctions après la bataille de Waterloo, et vécut depuis dans la retraite.

Le Bas, *Diction. encyc. de la France.* — Arnault, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.* — *Monit. univ.*

COLAUD DE LA SALCETTE (*Jean-Baptiste*), homme politique français, né à Briançon, en 1733, mort en 1796. Il était chanoine de Die en Dauphiné, lorsque le clergé de cette province le députa aux états généraux. Ami du nouvel ordre de choses, il se prononça dans l'assemblée pour la réunion de son ordre au tiers état. Envoyé par le département de la Drôme à la Convention nationale, il vota dans le procès de Louis XVI pour la détention jusqu'à la paix, le bannissement, et pour la mort en cas d'invasion. Le département des Hautes-Alpes le nomma pour son représentant au Conseil des Cinq-Cents (1795).

M. Villaumé, *Hist. de la revolution.* — *Monit. univ.*

COLBATCH (*Jean*), médecin anglais, vivait vers la fin du dix-septième siècle. Il fut un véritable empirique, dont les connaissances étaient loin d'égaler les prétentions. On a de lui : *a New light of chirurgery*, etc.; Londres, 1695, in-8°; — *the New light of chirurgery vindicated from the many injust aspersions*, etc.; ibid., 1696, in-8°; — *a Physico-medical essay concerning the alkalis and acids;* ibid., 1696, in-8°; — *a Treatise on the gout*, etc.; ibid., 1697; — *the Doctrine of acids in the cure of diseases further asserted ;* ibid., 1698 ; — *Dissertation sur le gui de chêne*, traduite en français; Paris, 1729, in-12. Les ouvrages de Colbatch ont été réunis, sous ce titre : *a Collection of Tracts chirurgical and medical;* Londres, 1704, in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine.* — *Biographie médicale.*

* **COLBERT** (Famille de). Cette famille, qui au dix-septième siècle a donné de si grands hommes à la France, descendait, selon certains généalogistes, d'une maison originaire d'Écosse, qui s'é-

tait établie en Champagne dans le treizième siècle. C'est ce que prouverait l'inscription du tombeau de Richard Colbert, placé aux Cordeliers de Reims, et qui était ainsi conçue :

> Ci-gît li preux chevalier Richard Colbert, dit li Escossois, Kif (*ici trois ou quatre mots indéchiffrables*) 1300. Priez pour l'âme de li.

Au milieu de la pierre, continue Moréri, à qui nous empruntons ces détails, est gravé l'écusson des armes de ce chevalier, et on lit au-dessous :

> En Escosse je us le berceau
> Et Reims m'a donné le tombeau.

Ces efforts, plus ou moins heureux, pour revendiquer en faveur de la famille Colbert une origine aristocratique datent de la puissance du grand ministre de Louis XIV. Ils furent inspirés et justifiés jusqu'à un certain point par les préjugés du temps qui les vit naître. Jean-Baptiste Colbert, avec son grand sens, les toléra à peine, et ne daigna pas les encourager. Aujourd'hui la généalogie de cette maison est mieux connue et surtout mieux appréciée : ses commencements, pour n'être nullement chevaleresques, ne jettent cependant, aux yeux de personne, aucune ombre sur sa gloire. Au seizième siècle, deux branches des Colbert exerçaient la profession commerciale, l'une à Reims, l'autre à Troyes en Champagne.

* **COLBERT** (*Odart*), négociant à Troyes, né au seizième siècle, mort au dix-septième, trafiquait sur les blés, les vins et les étoffes. Il avait épousé la fille d'un épicier de cette ville, et s'honorait de s'asseoir, comme marguillier, au banc d'œuvre de sa paroisse, Sainte-Madeleine (1). Peu à peu le crédit et l'importance de sa maison s'agrandirent. Elle possédait à Anvers, à Francfort, à Lyon, à Venise, à Florence, des entrepôts et des comptoirs, qui distribuaient à ces divers pays les produits commerciaux de la Champagne. Le soin de recouvrements aussi étendus, joint à l'instabilité des valeurs monétaires, lui firent une nécessité de s'appliquer d'une manière approfondie aux opérations de banque, au calcul des changes, à la haute science du commerce et des finances. Apre au gain, quoique doué d'un esprit large et de vues élevées, le bourgeois de Troyes embrassa les difficultés de cette carrière avec les ressources d'une intelligence habile, inventive et tenace. Bientôt il fut pourvu d'une charge de secrétaire du roi et du domaine de Villacerf, situé à deux lieues de Troyes : c'est ainsi qu'il inaugura la fortune de sa famille. Par ses soins, *Jean-Baptiste*, son neveu (*voy.* ci-après), fut placé de bonne heure chez deux banquiers italiens; ces banquiers étaient ceux de Mazarin. Telles furent les circonstances qui ouvrirent la carrière du grand ministre. Élève et nourrisson de cette nombreuse, ancienne et patriarcale famille de négoce, nul doute que le jeune Colbert n'ait réellement puisé à cette source les fortes et saines traditions qui caractérisèrent sa vie; nul doute qu'il n'ait également et d'abord emprunté à cette école la connaissance profonde des éléments de la fortune publique, la fécondité de ressources, l'esprit de suite et cet amour austère du travail et du devoir qui distinguèrent si éminemment sa mémorable administration.

(1) Régistre 886 des archives du département de l'Aube, à Troyes.

Grosley, *Troyens célèbres*, 1812, in-8°, au mot *Colbert*. — Vallet de Viriville, *Archives historiques du département de l'Aube*; Paris, 1841, in-8°, page 320.

COLBERT (*Jean-Baptiste*), marquis DE SEIGNELAY, célèbre homme d'État français', neveu du précédent, né à Reims, le 29 août 1619, mort le 6 septembre 1683. Son oncle, secrétaire du roi, le plaça chez Maseranni et Cenami, banquiers du cardinal Mazarin. Ce ministre, appréciant ses talents, lui confia le soin de ses affaires. Près de mourir, il le choisit pour être un de ses exécuteurs testamentaires. On doit compter au nombre des services rendus par le cardinal à la France celui d'avoir désigné Colbert pour son successeur. Il le recommanda comme un homme d'une application infatigable, d'une fidélité à toute épreuve, et d'une capacité supérieure dans les affaires. « Sire, disait le cardinal à Louis XIV, quelques « jours avant de mourir, je vous dois tout; mais « je crois m'acquitter en quelque sorte envers « Votre Majesté en lui donnant Colbert. »

Colbert contribua puissamment à la disgrâce de Fouquet, dont il avait déjà essayé en 1659 de détruire le crédit auprès de Mazarin. En poursuivant le surintendant, coupable de concussions et de prodigalités, il faisait son devoir, mais en s'efforçant d'obtenir par les moyens les plus illégaux la condamnation du malheureux Fouquet, il souleva l'animosité publique. On trouve un curieux témoignage de l'indignation excitée par la conduite de Colbert dans le sonnet bien connu de Hesnault, lequel débute par ces mots : *Ministre avare et lâche*. Nous en citerons seulement les derniers vers :

> Sa chute quelque jour te peut être commune;
> Crains ton poste, ton rang, la cour et la fortune :
> Nul ne tombe innocent d'où l'on te voit monté.
> Cesse donc d'animer ton prince à son supplice,
> Et, près d'avoir besoin de toute sa bonté,
> Ne le fais pas user de toute sa justice.

Sans s'inquiéter de la haine publique, Colbert se mit courageusement à l'œuvre (1). Déjà contrôleur général des finances, il fut nommé bientôt ministre de la marine (1668), et de la maison

(1) Un des premiers soins de Colbert fut l'établissement d'une chambre de justice pour faire *rendre gorge* aux financiers qui s'étaient enrichis aux dépens du public. Il existe deux listes manuscrites des *taxes des gens d'affaires vivants ou de la succession des morts, faites par Sa Majesté dans la chambre de justice ès années 1662 et 1663*. Ces listes contiennent près de cinq cents noms, et il en est dans le nombre qui y figurent pour des sommes très-considérables. Les taxes inscrites dans ces deux listes seules s'élèvent à plus de 70 millions, et elles ne se rapportent qu'aux deux années 1662 et 1663. Or la chambre continua de siéger jusqu'en 1668, et ne fut dissoute officiellement qu'en 1669.

du roi (1669), et, à part la direction de la guerre, il se trouva investi de l'administration entière de la France; en effet, le contrôleur général des finances était chargé non-seulement de la perception des impôts et des payements, « mais encore de tout ce qui peut influer sur le revenu de l'État, la fixation des diverses sortes d'impôts et de leur taux, la direction des sources de richesse auxquelles il s'alimente, c'est-à-dire les encouragements et les règlements concernant l'agriculture, les arts mécaniques, le commerce, en un mot le bien-être général du pays (1) ». Colbert fut toujours à la hauteur de ces importantes fonctions. Il travaillait, avec cette ardeur infatigable qui a été l'un des traits les plus distinctifs de son caractère, à réformer toutes les parties vicieuses de l'administration. Une volonté ferme, énergique de faire le bien, une tendance très-prononcée vers l'unité et l'égalité, autant que l'unité et l'égalité étaient possibles au dix-septième siècle, une exactitude irréprochable dans ses engagements, enfin seize heures par jour d'un travail assidu pendant tout le temps qu'il a été ministre, tels furent ses principaux titres aux honneurs et au pouvoir pendant sa vie et à la gloire après sa mort. Sévère pour lui-même, il était exigeant pour ses commis. Son accueil, froid et silencieux, était l'effroi des solliciteurs les plus intrépides. C'était un homme de marbre, *vir marmoreus*, dit Guy-Patin. Voici son portrait, d'après les mémoires de l'abbé de Choisy : « Jean-Baptiste Colbert avait le visage naturellement renfrogné. Ses yeux creux, ses sourcils épais et noirs lui faisaient une mine austère et lui rendaient le premier abord sauvage et négatif; mais dans la suite, en l'apprivoisant, on le trouvait assez facile, expéditif et d'une sûreté inébranlable. Il était persuadé que la bonne foi dans les affaires en était le fondement solide. Une application infinie et un désir insatiable d'apprendre lui tenaient lieu de science. Plus il était ignorant, plus il affectait d'être savant, citant quelquefois hors de propos des passages latins qu'il avait appris par cœur et que ses docteurs à gages lui avaient expliqués. Nulle passion depuis qu'il avait quitté le vin; fidèle dans la surintendance, où avant lui on prenait sans compter et sans rendre compte... » La scandaleuse administration de Fouquet avait mis les finances dans un état déplorable; le revenu total de l'État au moment où il quitta la direction des affaires était de 89 millions seulement; la dette avait été réduite à 32; le gouvernement ne pouvait donc, en réalité, disposer que d'un revenu de 37 millions. Lorsque Colbert mourut, le revenu s'élevait à 105 millions, et la dette avait été réduite à 32. La véritable base de la grandeur du règne de Louis XIV est dans cette habile administration des finances, qui seule pouvait lui permettre d'entreprendre de grandes choses et de faire face aux dépenses nécessitées par ses entreprises. Si le ministre s'opposa autant qu'il le put aux emprunts, c'est que, connaissant la passion du roi pour les dépenses, il ne voulait pas lui fournir une ressource dangereuse, dont il le savait trop disposé à abuser. On lui a reproché de n'avoir pas connu l'importance du crédit; c'est une erreur grossière, et il suffit, pour la réfuter, de citer les paroles qu'il adressa, en 1672, au président de Lamoignon, d'après les avis duquel on venait de se décider malgré Colbert, à recourir à un emprunt. « Vous triomphez, dit-il, mais croyez-« vous avoir fait l'action d'un homme de bien? « Croyez-vous que je ne susse pas comme vous « qu'on pouvait trouver de l'argent à emprunter? « Mais connaissez-vous comme moi l'homme « auquel nous avons affaire, sa passion pour la « représentation, pour les grandes entreprises, « pour tous genres de dépenses? Voilà donc la « carrière ouverte aux emprunts, et par consé-« quent à des dépenses et à des impôts illimités! « Vous en répondrez à la nation et à la posté-« rité. »

Colbert a été, surtout de la part des économistes du dix-huitième siècle, l'objet d'attaques très vives, pour ses règlements sur l'agriculture, l'industrie et le commerce. Mais avant lui la France n'avait ni commerce ni industrie; Sully avait pour ainsi dire tout sacrifié à l'agriculture, qu'il avait exclusivement encouragée. Colbert voulut compléter l'œuvre du ministre de Henri IV; et comme tout était à faire, il fut comme lui exclusif, et encouragea l'industrie au détriment peut-être de l'agriculture. Sully avait eu raison, sans doute, de donner tous ses soins au développement des arts agricoles : le pays subissait la conséquence des longues guerres civiles qui l'avaient ensanglanté; la plus grande partie du sol était inculte : il fallait avant tout le rendre capable de nourrir ses habitants. Mais ce résultat obtenu, fallait-il continuer à jamais le même système, faire du peuple français un peuple exclusivement cultivateur, et le forcer d'exporter les produits de son sol pour acheter ceux des manufactures étrangères? Non sans doute. Richelieu avait donné à la France une importance politique trop grande pour que ce pays restât tributaire des autres, à quelque titre que ce fût. « Nourrir l'industrie avec l'agriculture, faire germer partout la population agricole, soumettre en un mot la terre à la manufacture, afin de les faire prospérer plus tard concurremment, et l'une par l'autre, telle fut la grande politique de Colbert pour l'accroissement de la population, et par conséquent de la splendeur de notre noble pays (1). »

Lorsque Colbert devint ministre, la France ne possédait que des manufactures dont les produits grossiers suffisaient à peine aux premiers besoins de ses habitants; la draperie fine était fa-

(1) Voyez l'excellent article publié sur Colbert, par M. Reynaud, dans l'*Encyclopédie nouvelle*.

(1) *Encyclopédie nouvelle*, article COLBERT, par M. Reynaud.

briquée en Espagne et en Hollande, les belles soieries en Italie, les toiles et les dentelles en Hollande et en Belgique, etc. Il voulut que l'industrie française rivalisât de tous points avec l'industrie étrangère, et il appela des autres pays les manufacturiers les plus habiles, Van Robais pour la draperie fine, Hindret pour la bonneterie, etc. Leurs élèves répandirent leurs procédés, et six ans après 42,000 métiers fabriquaient en France de beaux draps; et nos dentelles, nos soieries, nos glaces, notre bonneterie, nos armes blanches, nos toiles égalaient les mêmes produits fabriqués à l'étranger; plusieurs manufactures royales furent créées pour servir de modèles à l'industrie privée : « L'industrie, justement orgueilleuse de ses succès, craignit bientôt qu'on n'altérât les bonnes méthodes de fabrication dont on venait de l'enrichir; elle crut être arrivée à la perfection : elle voulut rendre les procédés invariables en faisant partout le même mode de fabrication; de toutes parts les manufactures sollicitèrent des règlements, et Colbert souscrivit à leurs vœux.

« Ces règlements ne sont, à la vérité, que la description exacte des meilleurs procédés de fabrication, et sous ce rapport ils forment des instructions très-utiles; mais ces règlements étaient exclusifs : l'artiste ne pouvait pas s'en écarter; la stricte exécution en était commandée, et les inspecteurs brisaient les métiers, brûlaient les étoffes, prononçaient des amendes toutes les fois qu'on se permettait quelques changements dans les méthodes prescrites (1). »

Il fallait bien enseigner aux artisans les procédés que l'impulsion nouvelle donnée au commerce et à l'industrie avait fait inventer; et pour que ces procédés triomphassent des préjugés d'une aveugle routine, il fallait leur donner l'autorité de règlements émanés de l'autorité supérieure. Mais Colbert n'avait pas la prétention de faire de ces règlements un code qu'on ne pût jamais modifier; et si l'industrie fut enchaînée pendant plus d'un siècle dans des liens qui ne furent rompus qu'en 1789, ce n'est pas à l'homme du progrès qu'il faut s'en prendre, mais bien à l'inhabileté de la plupart de ses successeurs et aux obstacles que les plus éclairés d'entre eux rencontrèrent dans les préjugés et les intérêts que froissaient leurs projets de réforme.

Colbert ne négligea cependant point l'agriculture; la réduction des tailles, qui frappaient surtout les petits cultivateurs, et une plus juste répartition de cet impôt, la réduction des gabelles, la création de nombreuses routes, l'entretien assuré de toutes celles qui existaient, la construction du canal du Languedoc, étaient des encouragements, indirects il est vrai, mais certainement efficaces; « enfin, en étendant, comme il le fit, la marine, la pêche, le commerce, les colonies, les arts et les manufactures, il présenta à

(1) Chaptal, *de l'Industrie française*, t. II, p. 247.

la terre de nouveaux hommes à nourrir, et par conséquent aux laboureurs de nouveaux profits à prendre sur le lieu même de leurs récoltes (1). » Que l'on cesse donc de reprocher à Colbert d'avoir prohibé l'exportation des blés; cette prohibition, en diminuant le prix des subsistances, favorisa l'accroissement de la population. Au lieu de consommateurs étrangers, il donna à l'agriculture des consommateurs français : elle n'y perdit rien, et la France y gagna en puissance.

Il y aurait déjà dans les services que nous venons d'énumérer de quoi suffire à la gloire d'un homme; mais Colbert ne s'en tint pas là : il continua les efforts de Richelieu pour donner à la France une marine redoutable. En peu d'années elle eût 100 vaisseaux, et les rôles de l'inscription maritime présentèrent les noms de 60,000 matelots. Il créa Brest, Toulon, Rochefort, acheta Dunkerque, commença Cherbourg; et liant l'industrie, le commerce et la marine dans un avenir commun, il fonda toutes les colonies françaises pour assurer des débouchés à l'industrie et au commerce et un emploi à la marine en temps de paix.

« Comprenant, enfin, que l'opulence ne suffit pas pour constituer la vraie richesse des nations, il appliqua tous ses soins à vivifier en France la culture des lettres, des sciences et des beaux-arts. Richelieu avait aperçu avant lui la secrète puissance de notre langue, et devinant l'ascendant que la nation française pouvait prendre par là sur les autres, il avait créé l'Académie, avec mission d'améliorer ce bel idiome, destiné, dans sa politique, à devenir l'idiome souverain du monde civilisé; marchant sur les traces de ce hardi génie, Colbert, bien que peu lettré (2), ne

(1) Reynaud, *ibid.*

(2) Il était déjà ministre lorsqu'il apprit le latin : ce fut Jean Gallois, abbé de Saint-Martin de Cores et fondateur du *Journal des savants*, qui lui enseigna cette langue. Il se forma cependant la bibliothèque la plus belle peut-être qu'aucun particulier ait jamais possédée. Tout en développant, comme nous le dirons ci-après, la Bibliothèque du roi, il employa son crédit et son pouvoir à se procurer pour lui-même une foule de manuscrits et de livres précieux. Les agents diplomatiques recueillirent et lui adressèrent des manuscrits orientaux. Il acquit à prix d'argent la bibliothèque d'André Duchesne. Le chapitre de Metz lui offrit en présent la célèbre Bible dite *de Metz* et les Heures de Charles le Chauve. Il acquit aussi les manuscrits d'un amateur distingué, l'académicien Ballesdents. Des copies importantes et des compilations diverses furent exécutées par ses ordres, dans le trésor des chartes, les archives des cours souveraines, et nous ont conservé des textes du plus haut prix pour l'histoire, dont les originaux ont péri. Ses richesses en ce genre ne le cédaient qu'à deux collections, celle du pape au Vatican et la Bibliothèque du roi de France, que lui-même avait mise dans cet état de supériorité. Colbert confia le soin de sa bibliothèque à Étienne Baluze, l'un des plus savants hommes dont s'enorgueillisse l'érudition française. En 1732, la bibliothèque de Colbert fut cédée par ses héritiers à Louis XV, moyennant la somme de cent mille écus, et réunie à la Bibliothèque du roi, aujourd'hui Bibliothèque impériale, dont elle compose encore l'un des fonds les plus importants. A ne parler que des manuscrits, *le fonds de Colbert* se compose : 1° de traités et ouvrages anciens, de toutes langues et de toutes sortes, principalement sur

traita pas l'Académie avec moins d'estime et d'attention, et l'on sait à quel haut degré d'activité et de splendeur ses encouragements surent l'élever. Non content de ce seul foyer de lumières, il y adjoignit l'Académie des inscriptions et belles-lettres (1663) et l'Académie des sciences (1666). Certes, l'impulsion donnée par Richelieu ne pouvait pas être plus sagement continuée, et l'on serait embarrassé de décider laquelle de ces trois nobles compagnies, chargée, l'une du perfectionnement de la langue, l'autre de l'étude de l'histoire de l'antiquité, la troisième de l'observation de la nature et de la découverte de ses lois, mérite d'être placée la première (1). »

Colbert créa en outre l'Observatoire, agrandit le Jardin des plantes, réorganisa l'Académie de peinture, l'Académie d'architecture, l'École de France à Rome; il augmenta la Bibliothèque royale (2) et le cabinet des médailles; il encouragea les artistes, les savants et les littérateurs français et étrangers (3); il attira les hommes les plus habiles de toute l'Europe, et fit ainsi acquérir à la France cette prépondérance morale qu'elle exerça sur toutes les nations au dix-huitième siècle, et qui survécut aux victoires de Louis XIV (1).

Non content de rendre ainsi l'Europe vassale de la France, il voulut faire de Paris un chef-lieu digne de la nouvelle puissance de sa patrie. Il construisit ou acheva une foule de monuments, les quais, les boulevards, le Louvre, les Tuileries.

l'histoire et la littérature du moyen-âge : ces livres, au nombre de plusieurs milliers, se placent dans le catalogue immédiatement après le fonds du roi ou fonds principal, par l'excellence, la rareté des textes et la beauté de l'exécution bibliographique; 2° des pièces détachées : on y distingue les *cinq cents* (collection de cinq cents volumes); les *cent soixante-douze*; les *mélanges*, et les *dépêches de Colbert*. V.

(1) M. Reynaud, *ibid.* L'Académie française en appelant Colbert dans son sein (1667) avait honoré en lui le protecteur des lettres.

(2) En 1666, la Bibliothèque royale était comme enfouie dans une maison de la rue de La Harpe. Colbert la transporta rue Vivien ou Vivienne, dans deux maisons contiguës, qui lui appartenaient, et qui étaient toutes voisines de son propre hôtel. Là un espace beaucoup plus vaste était ménagé. Colbert, la même année, en fit le local des séances de l'Académie des sciences, nouvellement créée par lui. Il en confia la garde à son frère, Nicolas Colbert, évêque d'Auxerre. Par ses soins, le Cabinet des médailles y fut également reuni, et l'ensemble de la collection atteignit à des proportions grandioses. Vers 1667, il fit donner à Doat, président de la chambre des comptes de Navarre, la mission de chercher et de faire transcrire en des copies authentiques, dans les pays de Languedoc, Foix, Béarn et Guyenne, tous les titres qui pouvaient intéresser l'histoire, la politique, ou la législation du royaume. Le résultat de cette mission fut une excellente et précieuse collection de près de trois cents volumes in-folio, qui forment un des fonds des manuscrits de la Bibliothèque impériale. Des instructions analogues furent données aux intendants des provinces. Colbert enrichit la Bibliothèque du roi des manuscrits de Béthune, de Brienne; des livres de Gaston, duc d'Orléans; des collections de Mazarin, etc., etc. En 1681, après ces divers accroissements, le ministre invita Louis XIV à visiter la Bibliothèque, dont Colbert lui fit les honneurs, et le roi assista le même jour dans cet établissement à une séance de l'Académie des sciences. V.

(3) Le lecteur ne parcourra pas sans intérêt la liste de ces encouragements donnés par Colbert aux littérateurs; cette liste, rédigée par Chapelain et Costar, est assez curieuse pour être citée; elle est datée de 1663.

Au sieur *De la Chambre*, médecin ordinaire du roi, excellent homme pour la physique et pour la connaissance des passions et des sens, dont il a fait divers ouvrages, fort estimés, une pension de . . . . 2000 livres.
Au sieur *Conrart*, lequel, sans connaissance d'aucune autre langue que sa maternelle, est admirable pour juger de toutes les productions de l'esprit, une pension de. 1500
Au sieur *Le Clerc*, excellent poëte français. . 600
Au sieur *Pierre Corneille*, premier poëte dramatique du monde. 2000
Au sieur *Desmaretz*, le plus fertile auteur, et doué de la plus belle imagination qui ait jamais été. 1200
Au sieur *Ménage*, excellent pour la critique des pièces. 2000
Au sieur abbé *de Pure*, qui écrit l'histoire en latin pur et élégant 1000
Au sieur *Boyer*, excellent poëte français. . . 800
Au sieur *Corneille le jeune*, bon poëte français et dramatique. 1000
Au sieur *Molière*, excellent poëte comique. . 1000
Au sieur *Benserade*, poëte français fort agréable. 1500
Au père *Le Cointe*, habile pour l'histoire. 1500
Au sieur *Huet*, de Caen, grand personnage, qui a traduit Origène 1500
Au sieur *Charpentier*, poëte et orateur français. 1200
Au sieur abbé *Cottin*, poëte et orateur français 1200
Au sieur *Sorbière*, savant ès lettres humaines. 1000
Au sieur *Dauvrier*, idem. 3000
Au sieur *Ogier*, consommé dans la théologie et les belles-lettres 1500
Au sieur *Vallier*, professant parfaitement la langue arabe 600
A l'abbé *Le Vayer*, savant ès belles-lettres. . 1000
Au sieur *Le Laboureur*, habile pour l'histoire. 1200
Au sieur *de Sainte-Marthe*, habile pour l'histoire 1200
Au sieur *Du Perrier*, poëte latin. 800
Au sieur *Fléchier*, poëte français et latin . . 800
Aux sieurs *de Valois* frères, qui écrivent l'histoire en latin 2400
Au sieur *Mauri*, poëte latin 600
Au sieur *Racine*, poëté français. 800
Au sieur abbé de *Bourzeys*, consommé dans la théologie positive scolastique, dans l'histoire, les lettres humaines, et les langues orientales. 3000
Au sieur *Chapelain*, le plus grand poëte français qui ait jamais été, et du plus solide jugement. 3000
Au sieur abbé *Cassagne*, poëte orateur et savant en théologie 1500
Au sieur *Perrault*, habile en poésie et en belles-lettres 1500
Au sieur *Mézerai*, historiographe. 4000

(4) Colbert avait conçu le projet de codifier les lois du royaume, et le réalisa en partie dans la législation civile et maritime. Il se proposait de recueillir en un seul corps les ordonnances des rois de France: dessein qui fut mis en œuvre depuis, par le ministre Pontchartrain. En 1676 Colbert résolut de faire imprimer aux frais et au nom de l'État la collection générale des historiens de France. A cet effet, il convoqua chez lui un comité de savants, composé de Le Cointe, Du Cange, d'Hérouval, Adrien de Valois, Jean Gallois et Baluze. Un premier plan de publication fut rédigé par Du Cange et imprimé dans la *Bibliothèque historique de la France* du père Lelong (1re édition, p. 955 et suivantes). Mais Colbert mourut avant que cette belle et grande idée passât dans le domaine des faits accomplis. Le premier volume du *Recueil des historiens de France*, eut pour auteur le religieux bénédictin dom Bouquet, et parut en 1738. V.

Il exerça enfin sur tout le grand règne une heureuse influence. Il lutta constamment contre les idées belliqueuses de Louvois (1). Mais en 1670 le crédit de ce dernier l'emporta, et le roi, fatigué de l'opposition continuelle que son grand ministre apportait à ses fantaisies, méconnut ses services et ne craignit point de le maltraiter devant son collègue.

Il lui écrivit cette lettre rude, et d'autant plus menaçante qu'elle avait été rédigée de sang-froid et après mûre réflexion :

A Chantilly, ce 24 avril 1671.

« Je fus assez maistre de moy avant ier pour vous cacher la peine que j'avais d'entendre un homme que j'ai comblé de bienfaits comme vous, me parler de la manière que vous faisiez. J'ai eu beaucoup d'amitié pour vous, il y paroist par ce que j'ai fait; j'en ay encore présentement et je croys vous en donner une assez grande marque en vous disant que je me suis contraint un seul moment pour vous, et que je n'ay pas voulu vous dire moi-mesme ce que je vous escris, pour ne pas vous comettre à me déplaire davantage. C'est la mémoire des services que vous m'avez rendus et mon amitié qui me donne ce sentiment; profités-en, n'asardés plus de me fascher encore, car après que j'aurai entendu vos raisons et celles de vos confrères, et que j'aurai prononcé sur touttes vos prétentions, je ne veux plus jamais en entendre parler. Voiés si la marine ne vous convient pas, si vous ne l'avez à votre mode, si vous aimeriez mieux autre chose : parlez librement; mais, après la décision que je donnerai, je ne veux pas une seule réplique. Je vous dis ce que je pense, pour que vous travailliés sur un fondement asseuré, et pour que vous ne preniés pas de fausses mesures.

« *A Colbert.* »

Cette lettre marque un temps d'arrêt définitif dans la faveur de Colbert; il resta ministre, mais sa position devint chaque jour plus difficile. « La guerre, dit M. Clément, traînant en longueur et exigeant sans cesse de nouveaux efforts, le roi dit un jour à son ministre qu'il lui faudrait soixante millions de plus pour l'extraordinaire des guerres. Effrayé par ce chiffre, Colbert répondit tout d'abord qu'il ne croyait pas pouvoir fournir à cette dépense. « Songez-y, reprit Louis XIV; il se présente quelqu'un qui entreprendrait d'y suffire, si vous ne voulez pas vous y engager. » Colbert resta longtemps sans retourner chez le roi, et ses commis le virent occupé à remuer tous ses papiers, ignorant ce qu'il faisait, encore moins ce qu'il pensait. Enfin, le roi lui fit dire d'aller à Versailles. Colbert y alla, et les choses reprirent leur train ordinaire. On prétend, dit Charles Perrault, après avoir raconté ce fait, que la difficulté de faire face à un pareil surcroît de dépenses l'avait engagé à se retirer; mais que sa famille lui persuada de ne point quitter la partie et que c'était un piége qu'on lui tendait pour le perdre en l'éloignant des affaires. Colbert resta donc ministre; « mais, ajoute Perrault, tandis qu'auparavant on le voyait se mettre au travail en se frottant les mains de joie, depuis cet événement il ne travailla plus qu'avec un air chagrin et même en soupirant. De facile et aisé qu'il était, il devint difficultueux, et l'on n'expédia plus, à beaucoup près, autant d'affaires que dans les premières années de son administration. »

« Ainsi, par un singulier retour de fortune, l'accusateur, le remplaçant de Fouquet en était venu au point, vers la fin de sa vie, de craindre un piége dont les auteurs, s'ils eussent réussi, ne lui auraient pas seulement ôté le pouvoir. Aveuglé par ce vertige de la faveur, auquel si peu d'hommes savent résister, comme Fouquet, à qui lui-même, vingt ans auparavant, il reprochait l'orgueil de ses alliances, il avait de la même manière cherché des appuis dans les plus puissantes familles du royaume, et le même reproche venait l'atteindre. Ses ennemis craignaient ou feignaient de craindre son insatiable ambition, et lui prêtaient de coupables projets. Une lettre de Mme de Maintenon elle-même montre qu'ils l'accusaient de tramer des *desseins pernicieux*. Quels étaient ces desseins ? Peut-être d'usurper le rôle du cardinal de Richelieu, de Mazarin, de devenir comme eux premier ministre et ministre dirigeant. Il est certain qu'avec un prince moins altier, moins absolu que Louis XIV, Colbert aurait atteint ce but : « Je crois, a dit Gourville, que son ambition était plus grande que le monde et lui-même n'en jugeaient; mais quand il a voulu faire quelques démarches pour excéder sa place, il a bientôt pu voir que le roi ne s'en accommoderait pas. » On comprend en effet que, jaloux comme il l'était du pouvoir, et surtout de l'apparence du pouvoir, Louis XIV n'eût jamais souffert une pareille usurpation; mais Colbert devait le savoir mieux que personne. Les bruits répandus contre lui, les *desseins pernicieux* qu'on lui attribuait, étaient donc sans aucun doute inventés et colportés par le parti de la guerre, pour le forcer à sortir du conseil.

(1) Il ne lutta pas avec moins d'ardeur contre les dépenses inutiles et les prodigalités fastueuses du monarque. Nous citerons à ce sujet un fragment d'un admirable mémoire, qui fait le plus grand honneur au patriotisme du ministre : « En mon particulier, écrit-il à Louis XIV, je déclare à Votre Majesté qu'un repas inutile de 1,000 écus me fait une peine incroyable; et lorsqu'il est question de millions d'or pour la Pologne, je vendrais tout mon bien, j'engagerais ma femme et mes enfants, et j'irais à pied toute ma vie pour y fournir, si c'était nécessaire. Votre Majesté excusera, s'il lui plait, ce petit transport... Votre Majesté doit considérer qu'elle a triplé les dépenses de ses écuries... Si Votre Majesté examine bien, elle trouvera que cette augmentation en livrées, en nourritures d'hommes et de chevaux, en achats, en gages, va à plus de 200,000 livres tous les ans... Si Votre Majesté considère son jeu, celui de la reine, toutes les fêtes, repas, festins extraordinaires, elle trouvera que cet article monte environ à plus de 300,000 livres, et que les rois ses prédécesseurs n'ont jamais fait cette dépense, et qu'elle n'est pas du tout nécessaire. »

« La mort se chargea de ce soin, et, par malheur pour la France, au moment où ses services lui eussent été le plus nécessaires. On était en 1683. Colbert, plus que jamais en butte à la faction Louvois, était alors âgé de soixante-quatre ans. Depuis plusieurs années, sa santé, altérée par un travail opiniâtre, lui commandait les plus grands ménagements. Vers 1680, ayant accompagné le roi dans un voyage aux Pays-Bas, il eut une fièvre maligne extrêmement violente, dont les accès étaient de quinze heures. Un médecin anglais l'en guérit avec du quinquina, ce qui mit ce remède à la mode. Il y a donc lieu de croire que ce ministre, déjà fortement éprouvé par plusieurs maladies considérables, succomba à une nouvelle attaque, compliquée cette fois d'une pierre qui s'était formée dans les reins. Cependant, d'après quelques-uns de ses biographes, le chagrin que lui causa une injuste réprimande du roi aurait avancé sa mort. On raconte même à ce sujet les détails suivants : « Louvois surveillait avec une attention extrême les dépenses même les plus minimes de son département. Ayant cru découvrir qu'en sa qualité de surintendant des bâtiments, Colbert avait passé quelques marchés onéreux au trésor, notamment pour la grille qui ferme la grande cour du château de Versailles, il en donna avis au roi. A quelque temps de là, Colbert rendit compte de cette dépense à Louis XIV, qui reçut fort mal ses explications. Après plusieurs choses très-désagréables, le roi lui dit : « Il y a là de la friponnerie. — Sire, répondit Colbert, je me flatte au moins que ce mot-là ne s'étend pas jusqu'à moi. — Non, dit le roi ; mais il fallait y avoir plus d'attention. » Et il ajouta : « Si vous voulez savoir ce que c'est que l'économie, allez-en Flandre, vous verrez combien les fortifications des places conquises ont peu coûté. »

« Ce mot, cette comparaison, firent, dit-on, l'effet d'un coup de foudre. Colbert tomba malade, de la maladie dont il mourut, et ses dernières paroles furent, en parlant du roi : « Si j'avais fait pour Dieu ce que j'ai fait pour cet homme-là, je serais sauvé deux fois, et je ne sais ce que je vais devenir. » En apprenant sa maladie, le roi lui envoya un gentilhomme, et lui écrivit. Colbert reçut ce gentilhomme dans sa chambre, mais en feignant de dormir, pour être dispensé de lui parler. Quant à la lettre, il refusa de la lire, en disant : « Je ne veux plus entendre parler du roi ; qu'au moins à présent il me laisse tranquille. »

« Ainsi mourut, dans son hôtel de la rue Neuve-des-Petits-Champs, un des plus grands ministres qui aient honoré l'administration française. Il mourut, on le voit, haï de ses collègues, du roi peut-être, et à coup sûr du peuple, qui le regardait comme le promoteur d'une multitude d'odieux impôts établis depuis 1672, du peuple de Paris surtout, qui ne pouvait lui pardonner d'avoir donné à bail les échoppes des halles, dont il avait joui gratuitement jusque alors. La haine de ce peuple fut telle qu'on n'osa faire enterrer de jour le corps de celui qui en était l'objet. Son convoi n'eut lieu que la nuit ; encore fallut-il, dans la crainte d'un plus grand scandale, le faire escorter par des archers du guet, de son hôtel à l'église Saint-Eustache, où sa famille lui fit construire ensuite un magnifique mausolée. »

Avec lui finit la série des grands ministres français (Sully, Richelieu, Mazarin, Colbert) ; et dès lors la monarchie pencha vers son déclin.

D'Auvigny, *Vie de Colbert*, dans *les Hommes illustres de France*, t. V. — Charles Perrault, *Mémoires*. — Choisy, *Mémoires*. — Necker, *Éloge de J.-B. Colbert*. — De Bruny, *Examen du ministère de Colbert*. — D'Audiffret, *Notice sur J.-B. Colbert*, dans *le Plutarque français*. — Lemontey, *Notice sur J.-B. Colbert*, dans les *Œuvres complètes*, t. V. — Forbonnais, *Recherches et considérations sur les finances de France*. — Montyon, *Particularités sur les ministres des finances célèbres*. — Bailly, *Histoire financière de la France*, t. I. — Blanqui, *Histoire de l'économie politique en Europe*, t. I et II. — Alban de Villeneuve-Bargemont, *Histoire de l'économie politique*, t. I. — A. de Seviez, *Histoire de Colbert*. — Le Bas, *Dict. encyc. de la France*. — Pierre Clément, *Hist. de Colbert ;* Paris, 1846, in-8°.

COLBERT (*Charles*, marquis de Croissy), homme d'État, frère du précédent, né à Paris, en 1625, mort le 28 juillet 1696. Il fut successivement conseiller d'État, président au conseil d'Alsace, premier président au parlement de Metz, ambassadeur en Angleterre et ministre secrétaire d'État des affaires étrangères (1679). Il fut aussi l'un des négociateurs de la paix d'Aix-la-Chapelle et de celle de Nimègue. « Il joignait, dit Sismondi, la rudesse un peu grossière de son caractère à l'arrogance, si souvent blessante, du maître dont il était chargé de transmettre les sentiments aux puissances étrangères. » On a de lui des Mémoires sur l'Alsace, les Trois-Évêchés et le Poitou, que l'on conserve en manuscrit à la Bibliothèque impériale. Les lettres de C. Colbert qui sont relatives au traité de Nimègue ont été imprimées avec celles du comte d'Estrade et du comte d'Avaux ; La Haye, 1710, 3 vol. in-12.

Saint-Simon, *Mém.* — *Journal de Dangeau.* — Sismondi, *Hist. des Franç.*, XXV et XXVI.

COLBERT (*Jean-Baptiste*, marquis de Seignelay), homme d'État, fils du grand Colbert, né à Paris, en 1651, mort le 5 novembre 1690. Il se forma aux affaires sous la direction de son père, qui obtint pour lui la survivance du ministère de la marine et de la maison du roi. Il commença, en 1676, à diriger ce département, et acheva d'élever la marine française à ce haut degré de puissance qu'elle atteignit sous Louis XIV. Colbert de Seignelay avait un esprit vaste et une grande fermeté de caractère. Il dirigea en personne l'expédition contre Gênes en 1684.

Sismondi, *Hist. des Français*, XXV et XXVI. — Saint-Simon, *Mémoires*.

COLBERT (*Jacques-Nicolas*), prélat français, frère du précédent, né à Paris, en 1654, mort le 10 décembre 1707. Jeune encore, il ob-

tint l'archevêché de Rouen, et se fit remarquer par son esprit de tolérance envers les calvinistes. Il fut membre de l'Académie française depuis 1678, et l'un des premiers membres de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COLBERT (*Michel*), théologien ascétique, parent des précédents, né vers 1633, mort à Paris, le 29 mars 1702. Il entra dans l'ordre des Prémontrés, et en devint abbé général en 1670. On a de lui : *Lettres d'un abbé à ses religieux;* Paris, 2 vol. in-8°; — *Lettres de consolation*, adressées à sa sœur, qui venait de perdre son mari.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COLBERT (...), comte d'*Estouteville*, littérateur français, petit-fils du grand Colbert, mort vers 1760. Il a traduit en français *la Divine Comédie de Dante;* Paris, 1798, in-8°. Cette traduction fut publiée par les soins de Sallior, qui l'avait revue. On croit que le comte d'Estouteville a travaillé avec Fréron à l'imitation en prose du huitième chant de *l'Adone*, du cavalier Marini, publiée sous le titre des *Vrais plaisirs, ou les amours de Vénus et d'Adonis*, 1748, in-12, et réimprimé sous celui d'*Adonis*, poëme, 1775, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

COLBERT (*Jean-Baptiste*, marquis de Torcy), diplomate français, fils de Ch. Colbert, marquis de Croissy, né à Paris, le 14 septembre 1665, mort le 2 septembre 1746. Il suivit, comme son père, la carrière diplomatique, fut ambassadeur en Portugal, en Danemark, en Angleterre, secrétaire d'État des affaires étrangères en survivance (1689) et titulaire (1696), ministre d'État et surintendant des postes (1699). Il fut aussi grand-trésorier, puis chancelier des Ordres du roi. Il ouvrit au conseil privé l'avis d'accepter le testament de Charles II, qui à défaut d'héritier laissait le trône d'Espagne à un prince de la maison de Bourbon. Malgré ses nombreux et importants services, il fut obligé, sous la régence, de se démettre de ses emplois (1715 et 1721). L'Académie des sciences l'admit au nombre de ses membres honoraires en 1718. On a de lui : *Mémoires pour servir à l'histoire des négociations depuis le traité de Riswick jusqu'à la paix d'Utrecht;* La Haye (Paris), 1756, 3 vol. in-12; Amsterdam, 1757, 3 vol. in-8°. Ils sont divisés en quatre parties. La première est consacrée aux négociations pour la succession d'Espagne, la seconde aux négociations avec la Hollande, la troisième aux négociations avec l'Angleterre, et la quatrième aux négociations pour la paix d'Utrecht. « Ces Mémoires, dit Voltaire, renferment des détails qui ne conviennent qu'à ceux qui veulent s'instruire à fond; on y reconnaît le goût de la cour de Louis XIV; mais leur plus grand prix est dans la sincérité de l'auteur: c'est la modération elle-même qui conduisait sa plume. » On trouve encore dans les Mémoires de l'Académie des sciences, année 1741, un autre écrit du marquis de Torcy, intitulé : *Relation de la fontaine sans fond de Sablé, en Anjou.*

Mém. de l'Acad. des sc. — Desessarts, *les Siècles litt.*

COLBERT (*Charles-Joachim*), prélat français, frère du précédent, né à Paris, le 11 juin 1667, mort le 8 avril 1738. Il fut successivement conclaviste du cardinal de Furstemberg, lors de l'élection du pape Alexandre VIII, grand-vicaire de Rouen, et agent général du clergé de France. Nommé à l'évéché de Montpellier en 1697, il travailla avec succès à la conversion des calvinistes. C'est sous son épiscopat que le P. Poujet rédigea le célèbre catéchisme connu sous le nom de *Catéchisme de Montpellier*. Ce prélat s'opposa par plusieurs *lettres pastorales et mandements* à la bulle *Unigenitus*. Quelques-uns de ses écrits, recueillis en 3 vol. in-4°, 1740, furent condamnés à Rome.

Desessarts, *les Siècles litt.*

***COLBERT** (*S.* de Castle-Hill, de Seignelay), évêque de Rodez et député aux états généraux, naquit en 1736, en Écosse, au château de Castle-Hill, berceau de la famille Colbert, et mourut vers 1808. Envoyé dès son jeune âge en France, il embrassa l'état ecclésiastique, obtint bientôt les abbayes de Val-Richer et de Sorrèze, et devint vicaire général de Toulouse à l'âge de vingt-six ans. Il fut nommé en 1781 évêque de Rodez, à la place de Champion de Cicé. L'assemblée provinciale de la Haute-Guienne était réunie à Villefranche; Colbert en devint président, et contribua beaucoup au bien qu'elle fit dans le Rouergue et le Quercy. Il fut appelé par Louis XVI aux deux assemblées des notables, et fit partie du sixième bureau, présidé par le prince de Conti; en 1789, il fut élu député aux états généraux par le clergé de la sénéchaussée de Rodez. D'un esprit sage et conciliant, et animé de véritables sentiments populaires, Colbert désirait voir la nouvelle assemblée établir, par l'union entre les trois ordres, des réformes sérieuses et soulager la misère du peuple. Aussi provoqua-t il, au sein de son ordre, la réunion du clergé au tiers état, et il fut un des sept évêques qui, dans la séance du 22 juin, vinrent déposer leurs pouvoirs sur le bureau du tiers, constitué en assemblée nationale. Cette démarche, qui fit cesser les résistances de la cour, donna à Colbert une grande popularité, et il fut porté en triomphe, le 25 juin, dans les rues de Versailles, par le peuple qui la veille avait poursuivi de ses huées l'archevêque de Paris, de Juigné. Nommé commissaire de la salle des séances (fonctions analogues à celles de *questeur*), et membre des comités de règlement et de l'extinction de la mendicité, il se prononça pour le maintien des dîmes ecclésiastiques, dans la discussion qui eut lieu à ce sujet, quoique Mirabeau eût prouvé que la dîme enlevait un tiers de la récolte nette du cultivateur; il rendit compte quelques jours après,

au nom du comité des recherches, d'un message de la commune de Paris qui demandait l'autorisation de pénétrer dans le palais de Versailles pour l'instruction relative aux 5 et 6 octobre, et fit accorder cette autorisation sur le motif qu'il n'y avait point de lieux privilégiés lorsqu'il s'agissait de la sûreté publique. Colbert parla encore sur l'organisation communale et départementale, et appuya l'institution des cantons. Croyant la religion menacée par la constitution civile du clergé, il adhéra le 13 avril 1790 à l'exposition des principes des évêques de l'assemblée, par Boisgelin; il signa en outre trois protestations de la droite contre la procédure de l'affaire des 5 et 6 octobre et contre les réformes établies dans l'acte constitutionnel. — Colbert, à l'expiration de son mandat, émigra à Londres, et y reçut un accueil des plus flatteurs. En 1802 il refusa de rentrer en France, et fut un des évêques dissidents qui protestèrent contre le concordat et formèrent ce qu'on appela la petite Église. Colbert joignait à de grandes connaissances la piété la plus sincère et les mœurs les plus pures; lord Lauderdale disait de lui, à Londres : « C'est un prélat qui honore l'humanité par ses vertus ».

H. CAYLA.

Buchez et Roux, *Histoire parlementaire de la rév. fr.* — Thiers, *Histoire de la rév. fr.* — M. Villaumé, *Hist. de la rév. fr.*

* **COLBERT** (*Édouard-Charles-Victurnin*, comte DE), contre-amiral français, né en 1758, mort le 2 février 1820. Descendant du comte de Maulevrier, lieutenant général des armées du roi, l'un des frères du grand Colbert, Édouard entra de bonne heure dans la marine, prit part à la guerre d'Amérique, et obtint le grade de capitaine de vaisseau en 1791, ainsi que la croix de Saint-Louis. La révolution l'ayant contraint d'émigrer, il fit la campagne de 1792 à l'armée des princes, et se trouva à la malheureuse affaire de Quiberon. Ayant échappé au carnage, il se retira en Vendée, et servit en qualité d'aide de camp du général Stofflet, qui avait été longtemps garde-chasse du comte de Colbert-Maulevrier, son frère aîné. Stofflet étant mort (1796), Colbert passa en Amérique, où il resta jusqu'au commencement du consulat, époque à laquelle il épousa (1803) Mlle de Montboissier, petite-fille de Malesherbes. Ses opinions monarchiques ne lui permettant pas de servir sous l'empire, Colbert se tint éloigné des affaires jusqu'à la Restauration, qui, pour le récompenser des services qu'il avait rendus à la cause des Bourbons, le nomma (11 juin 1814) capitaine des gardes du pavillon amiral. Après avoir été député d'Eure-et-Loir pendant la session de 1815, Colbert fut placé dans le cadre de réforme par l'ordonnance du mois d'octobre 1817.

A. SAUZAY.

Dict. de la noblesse. — *Moniteur*, 21 juin 1814, 7 février 1820.

COLBERT (*Auguste-Marie-François*, comte), général français, né à Paris, le 18 octobre 1777, tué à Cacabellos (Espagne), le 3 janvier 1809. Successivement volontaire dans la garde nationale de Tarbes (1792), puis dans le 2e bataillon de Paris, il entra au 7e régiment de chasseurs le 22 décembre 1794, et passa maréchal des logis au 15e le 12 août 1795. Promu lieutenant au 1er bataillon de la Loire-Inférieure, par arrêté du comité de salut public en date du 23 septembre suivant, il fut appelé (12 janvier 1796) près du général Grouchy pour remplir les fonctions d'aide de camp, qu'il quitta le 19 octobre 1797, pour passer près du général Murat, avec le grade de capitaine, que le général Bonaparte venait de lui conférer. Il fut nommé chef d'escadron sur le champ de bataille de Salehié, où deux cents braves du 17e de hussards, du 22e des chasseurs et des guides repoussèrent « les efforts d'une troupe de mameloucks cinq fois plus nombreux qu'eux ». Il se trouva ensuite à la bataille de Saint-Jean d'Acre, où il eut les deux cuisses percées d'un coup de feu. De retour en France avec Desaix, il passa bientôt en Italie, se distingua à la bataille de Marengo, fut nommé chef de brigade du 10e régiment de chasseurs, par arrêté du 18 juillet 1800, et reçut la croix de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803. L'intrépidité et le courage dont il fit preuve, tant à Ulm qu'à Austerlitz, lui valut le grade de général de brigade (24 décembre 1805), et Napoléon, qui l'avait distingué, le chargea de porter à l'empereur Alexandre l'ultimatum de la paix d'Austerlitz. La bataille d'Iéna fournit à Colbert l'occasion de prouver à Napoléon qu'il était digne du bienveillant intérêt qu'il lui portait, car on lit dans le 8e bulletin de la grande armée : « Le général de brigade Colbert, à la tête du 4e de hussards et du « 12e de chasseurs, a fait sur l'infanterie ennemie plusieurs charges qui ont eu le plus grand « succès. » Ayant reçu, vers la fin de 1808, le commandement de la cavalerie de l'avant-garde du corps du duc d'Istrie, qui se trouvait en Espagne, Colbert, qui pouvait rendre encore de grands services à son pays, tomba mortellement blessé d'une balle au front au moment où, à la tête de quelques tirailleurs, il poussait une reconnaissance contre les Anglais. Les dernières paroles qu'il prononça furent un vœu pour la France : « Je suis bien jeune encore pour mou-« rir, dit-il à ceux qui l'entouraient; mais au « moins ma mort est celle d'un soldat de la « grande armée, puisqu'en mourant je vois fuir « les derniers et les éternels ennemis de ma pa-« trie. » Ainsi que Bessières (voir ce nom), Colbert avait un vague pressentiment de sa fin prochaine; la preuve s'en trouve dans un entretien qu'il eut l'avant-veille de sa mort avec Napoléon, qui lui faisait entrevoir les hautes destinées auxquelles il voulait l'élever. A ces paroles d'avenir, Colbert répondit : « Sire, dépê-« chez-vous; je n'ai que trente ans, il est vrai, « mais je suis déjà bien vieux. » Deux jours après il n'était plus. Le nom de ce général, qui avait épousé la fille du général de Canclaux à

son retour d'Égypte, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles, ainsi que sur l'arc de triomphe de l'Étoile. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Vict. et conq., t. 9, 15, 18. — *Dict. des batailles* — 8e *bulletin de la grande armée.*

*** COLBERT** (*Louis-Pierre-Alphonse*, comte de), général français, né à Paris, le 29 juin 1776, mort à Rennes, le 2 juin 1843. Après avoir été soldat dans le 7e bataillon de Paris, et chasseur à cheval au 7e régiment, il passa dans l'administration, et servit en qualité de commissaire des guerres aux armées de l'ouest, de Sambre-et-Meuse, d'Italie, d'Orient et de Saint-Domingue. Ayant abandonné la carrière administrative, il entra (14 novembre 1808) chef d'escadron dans le régiment des vélites à cheval de la garde de Joseph Napoléon, alors roi des Deux-Siciles. Ayant quitté le service de Naples (15 décembre 1811), il revint en France, obtint (11 janvier 1812) le commandement du 9e régiment de hussards, qui était à l'armée d'Espagne, et se distingua à Barbastro, où il enleva trois positions à l'ennemi, ainsi que dans les différents combats qui eurent lieu (1814) contre les Autrichiens, sous les murs de Lyon. Ces derniers faits d'armes lui valurent le grade de général de brigade, dans lequel il fut confirmé par Louis XVIII. Il servit dans l'armée impériale pendant les cent jours. Rappelé par la seconde restauration (12 juillet 1818), il fut adjoint à l'inspection générale de la cavalerie stationnée à Nantes; puis il fut désigné (14 août 1829) pour prendre le commandement du département du Var. Nommé lieutenant général (18 mai 1838), il fut placé à la tête de la 13e division militaire. Le nom de ce général, mort dans l'exercice de sa dernière fonction, est gravé sur l'arc de triomphe dé l'Étoile, côté ouest. A Sauzay.

Archives de la guerre. — Biographie des généraux français — Moniteur.

*** COLBERT** (*Pierre-David*, dit *Édouard*, comte de), général français, pair de France, né à Paris, le 18 octobre 1774, mort en 1853. Soldat dans le bataillon de Paris, dit de Guillaume-Tell, il fit la campagne de 1793 à l'armée du Haut-Rhin, et passa l'année suivante hussard au 11e régiment, dans lequel il obtint le grade de sous-lieutenant. Suspendu comme royaliste, par ordre du général Hoche, il fit partie, en qualité de volontaire, de l'expédition d'Égypte, où il fut bientôt nommé adjoint aux commissaires des guerres, puis commissaire. Capitaine au 3e régiment de dragons (décembre 1801), il entra dans les mameloucks de la garde de Bonaparte, avec le grade de capitaine adjudant major. Il servit à l'armée des côtes de 1803-1804, en qualité d'aide de camp du général Junot. Étant passé (1805) avec le même titre auprès du maréchal Berthier, il fit la campagne d'Autriche. Chef d'escadron au 15e régiment de chasseurs à cheval, il se signala à la bataille d'Austerlitz, où il obtint le grade de colonel du 7e régiment. Baron de l'empire en 1808 et général de brigade le 9 mars 1809, il se distingua à Amstetten, où, à la tête du 29e régiment de chasseurs, il écrasa un corps de cavalerie ennemie; à la bataille de Raab, où son courage contribua puissamment au gain de la bataille, et enfin à Wagram, où il reçut trois coups de feu à la tête. Colonel commandant du 2e régiment des lanciers de la garde impériale (14 mars 1811), il combattit vaillamment à Wilicka et à Orcha (1812); il mérita à Bautzen le grade de général de division (25 novembre 1813). Dans la campagne de France (1814), il donna de nouvelles preuves de valeur à Montmirail, à Craon et Champ-Aubert, et ne déposa les armes qu'après l'abdication de Napoléon. Colbert, qui était commandeur de la Légion d'honneur depuis le 17 juillet 1809, fut nommé chevalier de Saint-Louis le 24 août 1814, et conserva le commandement des lanciers. S'étant rangé sous le drapeau tricolore pendant les cent jours, il combattit à Waterloo, où il fut blessé d'un coup de feu. Licencié lors du retour des Bourbons, il fut rappelé au service (1816) en qualité d'inspecteur général de cavalerie, et chargé du commandement d'une division au camp de Lunéville. Devenu aide de camp du duc de Nemours (1834), il accompagna ce prince en Afrique, et fit partie de la première expédition de Constantine. Il fut blessé auprès du roi Louis-Philippe, lors de l'attentat de Fieschi, et devint pair de France en 1838. A. S....y.

Archives de la guerre. — Vict. et conquêtes, t. 19, 21, 23, 24. — *Moniteur univ.*

*** COLBIO** (*Joachim*), poëte et médecin italien, de Pise, vivait vers la fin du dix-septième siècle. On a de lui : *Miracula poetica e museo Mich. Marquati*; Iéna, 1669, in-8°.

Cinelli, *Bibl. vol.*

*** COLBJORNSEN** (*Christian*), homme d'État et jurisconsulte danois, né en Norvège, en 1749, mort à Copenhague, en 1814. Après s'être distingué comme avocat à la cour suprême, depuis 1773 jusqu'en 1786, il fut nommé secrétaire de la commission que le roi avait chargée de réformer les abus qui pesaient sur l'agriculture. Le sort des cultivateurs était déplorable; serfs de leurs seigneurs, ils étaient l'objet des plus indignes traitements. C'est à cet état de choses que la commission était appelée à remédier. Son talent, sa fermeté, ses profondes connaissances rendirent Colbjornsen l'âme de cette commission, et c'est surtout à lui et au comte de Reventlow, qui en était le président, que le paysan danois doit la liberté et le bien-être dont il jouit aujourd'hui. Nommé ensuite juge à la cour suprême, et plus tard président de ce même tribunal, Colbjornsen introduisit au Danemark les réformes les plus salutaires de la procédure civile et criminelle, notamment l'établissement des commissions d'accommodement, qui contribuèrent si puissamment à diminuer le nombre des procès et à en accélérer la marche. Les graves fonctions et les

travaux nombreux auxquels Colbjornsen fut appelé ne lui permirent pas de composer de grands ouvrages ; mais il publia de nombreuses brochures et des discours qui servirent de commentaires aux réformes dont il était le principal auteur. ABRAHAMS.

Kraft et Nyerup, *Danske-Norsk Litteratur-Lexicon.* — Erslew, *Forfatt.-Lexic.*

* **COLBJORNSEN** (*Jacques-Édouard*), jurisconsulte danois, né en 1744, mort en 1802. Après avoir été avocat à la cour suprême pendant quelques années, il fut nommé, en 1773, professeur de droit à l'université, premier juge de la marine en 1775, membre de la chambre des domaines en 1787, président de la cour suprême en 1799. ABRAHAMS.

Kraft et Nyerup, *Danske-Norsk Litterat.-Lexic.*

* **COLBRAN** (*Isabella-Angela*), cantatrice espagnole, femme du célèbre compositeur Rossini, née à Madrid, le 2 février 1785, morte vers 1840. Elle eut successivement pour maîtres de musique François Pareja, Marinelli et Crescentini. De 1806 à 1815, elle a joui de la réputation méritée d'une des plus habiles cantatrices de l'Europe. A dater de 1815, sa voix perdit de sa pureté et de sa justesse. Mlle Colbran épousa Rossini le 15 mars 1822, partit pour Vienne, chanta à Londres en 1823, quitta le théâtre peu de temps après, et vint résider à Bologne. On a d'elle quatre recueils de *canzoni*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

COLCHEN (Le comte *Jean-Victor*), administrateur français, né à Metz, le 6 novembre 1751, mort à Paris, le 21 juillet 1830. Il se destina de bonne heure à la carrière administrative. Après avoir été l'un des secrétaires de Boucheporn, intendant de Corse, il devint premier secrétaire, puis subdélégué des intendances de Pau et d'Auch, et plus tard chef de division au ministère des affaires étrangères. La révolution le trouva dans cette place, et l'y laissa. Du 19 février 1795 au 6 novembre suivant, il fut chargé du portefeuille sous le titre de commissaire des relations extérieures. Nommé en 1800 préfet de la Moselle, il remplit ces fonctions avec un zèle éclairé, et encouragea tout ce qui pouvait contribuer au bien de ses administrés. En 1801 il fit partie de la commission chargée de négocier la paix avec l'Angleterre. Ses talents et les services qu'il avait rendus dans les temps les plus difficiles furent récompensés en 1804 par la dignité de sénateur. Appelé à la pairie en 1814, il fut, en juillet 1815, exclu de la chambre des pairs, parce qu'il avait siégé dans celle que l'empereur avait établie pendant les cent jours. Il fut rappelé dans la première en 1819, et vota constamment avec le parti libéral.

Monit. univ. — *Gal. hist. des contemp.* — Bégin, *Biog. de la Moselle*, I.

COLCHESTER. *Voy.* ABBOT.

* **COLCZAWA** (*Charles*), littérateur bohème, de l'ordre des Jésuites, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Excercitationes dramaticæ;* Prague, 1703; 3 volumes in-12; — *Progymnasmata in triplici genere chriarum;* ibid., 1708, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COLDEMAY** (*Gérard-Honoré*), cartographe allemand, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il fut conseiller et archiviste près la cour de la Frise orientale. On a de lui : *Eine neue Karte von Ostfriesland* (nouvelle carte de la Frise orientale) ; 1730.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik.*

COLDEN (*Cadwallader*), médecin écossais, né en 1688, mort en 1776. Il passa en Amérique, pratiqua d'abord la médecine en Pensylvanie, s'établit ensuite dans la province de New-York, et y mit en culture des terrains considérables. Nommé lieutenant gouverneur de cette province, il y fonda plusieurs établissements de bienfaisance. Ses principaux ouvrages sont : *an Account of the diseases then prevalent in America;* — *an Essay on the cause and remedy of the yellow fever, so fatal at New-York in* 1743; — *History of the five Indian nations;* Londres, 1745; — *a Treatise on the gravitation*, augmenté et réimprimé en 1751, sous ce titre : *Principles of action in matter, with a treatise on the elements of fluxions, or differential calculus.* Colden se livra aussi à l'étude de la botanique, et envoya à Linné un grand nombre de plantes, dont le célèbre botaniste suédois a donné la description dans les *Actes de l'Académie des sciences d'Upsal en* 1743 et 1744.

Rose, *New biograph. dictionary.*

* **COLDING** (*Paul-Janus*), lexicographe danois, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il prêcha à Winding, dans l'île de Sélande. On a de lui : *Etymologicum-latinum, cum interpretatione danica;* Rostock, 1622, in-fol.

Catalogue de la Bibl. imp. de Paris.

COLDORÉ (*Julien* de FONTENAI), graveur français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il grava en pierres fines, tant en creux qu'en relief, et se fit un nom célèbre, pendant le règne de Henri IV, par la finesse et l'élégance de son travail. Ses portraits sont d'une ressemblance parfaite. On présume que Coldoré est un sobriquet qui lui aurait été donné à cause de plusieurs chaînes d'or qu'il portait à son cou, comme autant de récompenses accordées par le roi, suivant l'usage de ce temps Le vrai nom de cet artiste est *Julien de Fontenai*, le même que Henri IV qualifie, dans ses lettres patentes du 22 décembre 1608, du titre de son *valet de chambre* et de son *graveur en pierres fines.*

Le Bas, *Dict. encyc. de la France.* — Feller, *Biogr. univers.* (éd. Weiss).

COLE (*Thomas*), théologien anglican, mort en 1697. Il fut principal du collége de Sainte-Marie à Oxford, et eut le célèbre Locke pour disciple. Ses principaux ouvrages sont : *a Discourse of the christian religion;* in-8°; —

a Treatise on imputed righteousness; in-8°; — *a Discourse of regeneration, faith and repentance*; in-8°.

Gorton, *General biograph. dictionary.*

COLE (*William*), botaniste et théologien anglais, né en 1626, à Adderbury, dans le comté d'Oxford, mort en 1662. Il fut secrétaire du docteur Duppa, évêque de Winchester. On a de lui : *the Art of simpling*; Londres, 1656, in-12; — *Man considered with respect to theology, philosophy, anatomy, and compared with the universe*; — *Adam in Eden* : c'est l'histoire des plantes, des herbes et des fleurs, avec leurs synonymes.

Rose, *New biograph. dictionary.* — Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLE (*William*), médecin anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième. On a de lui : *Cogitata de secretione animali*; Oxford, 1674, in-12; — *Practical essay concerning the late frequenty of apoplexis*; ibid., 1689, in-8°; Londres, 1693, in-8°; — *Novæ hypotheses, ad explicanda febrium intermittentium symptomata et typos excogitatæ hypotyposis*; Londres, 1693, in-8°; Amsterdam, 1698, in-8°; — *Disquisitio de perspirationis insensibilis materia*, etc.; Londres, 1702, in-8°; — Des mémoires et des dissertations scientifiques.

Éloy, *Dict. de la méd.* — *Biographie médicale.*

***COLE** (*William*) antiquaire anglais, né à Little Abington, en 1714, mort le 16 décembre 1782. Il fut élevé à Éton et à Cambridge, où il prit ses degrés. En 1736 il partit pour la Flandre française, d'où il se rendit à Lisbonne. Revenu en Angleterre en 1739, il fut nommé en 1740 député-lieutenant du comté de Cambridge, sous lord Montfort, son protecteur, qui en était lord-lieutenant. Après un nouveau voyage en Flandre, il fut nommé diacre, puis recteur de Hornsey, dans le Middlesex, en 1749, et de Bletchey, dans le comté de Buckingham, en 1753. Il visita la France en 1765, en compagnie d'Horace Walpole, et séjourna quelque temps dans ce pays, où il eût fini ses jours si Walpole ne l'eût détourné de ce projet. Revenu en Angleterre, il fut nommé, à la recommandation de lord Montfort, membre de la commission de paix (*commission of the peace*) pour le comté de Cambridge. Plus tard il se retira dans une maison qu'il avait fait construire dans le village de Milton, où il finit ses jours. Cole s'était livré avec ardeur à l'étude des antiquités de son pays. Quoique aucun ouvrage n'ait été imprimé sous son nom, il a contribué par des notes, des dissertations, à plusieurs publications importantes, parmi lesquelles : les Antiquités de Grose (*Grose's Antiquities*); — l'Ély de Bentham (*Bentham's Ely*); — la Vie du cardinal Pole (*Life of cardinal Pole*), par Philips; — la topographie britannique (*British Topography*), de Gough; — les Mémoires de la Société des gentilshommes de Spalding (*the Memoirs of the gentlemens-Society at Spalding*); — la Collection de poëmes de Nichols (*Nichols's Collection of poems*); — les Anecdotes de Hogarth (*Anecdotes of Hogarth*), — l'Histoire d'Hinckley (*History of Hinckley*), et la Vie de Bowyer (*Life of Bowyer*). Quant à ses manuscrits, très-volumineux, il les légua au British Museum, à la condition qu'ils ne seraient ouverts que vingt ans après sa mort. Ils se composent d'une nombreuse et précieuse correspondance, de portraits, de notes. Il se proposait dans cette œuvre un double objet, celui de faire une publication dans le genre de Wood (*Athenæ Oxonienses*), et d'écrire une histoire du comté de Cambridge. Cette collection témoigne que Guillaume Cole avait un penchant prononcé pour l'Église catholique romaine.

Rose, *New. biog. dict.* — Gorton, *Gen. biog.* — Nichols, *Lit. anecd.* — D'Israeli, *Calamities of authors.*

COLEBROOKE (*Henri-Thomas*), célèbre orientaliste anglais, né à Londres, le 15 juin 1765, mort dans la même ville, le 10 mars 1837. Il reçut de ses parents une éducation très-soignée, qui n'a pas peu contribué au mérite inestimable de ses nombreux travaux sur la poésie, la littérature et les sciences des anciens Hindous. Dans sa jeunesse il fit un voyage en France, où il séjourna quelque temps. Ses hautes facultés scientifiques et son aptitude extraordinaire pour l'étude des langues lui rendirent bientôt familières notre langue et notre littérature du dix-huitième siècle. Envoyé dans l'Inde comme secrétaire de la Compagnie anglaise, il porta dans cette belle partie du monde la haute raison philosophique de son siècle, qui le mit en garde contre les préjugés de la plupart de ses compatriotes, sans le rendre hostile à aucune des croyances de l'humanité. Dès qu'il fut arrivé dans l'Inde, il voulut marcher sur les traces de l'illustre W. Jones, et il connut bientôt à fond la langue admirable des Brâhmanes. Destiné à la carrière de la magistrature, qu'il devait illustrer dans le poste le plus éminent, il comprit bientôt que le devoir des maîtres de l'Inde était de connaître les lois qui régissaient avant leurs conquêtes une population de plus de 80 millions d'habitants. Aussi dès l'année 1797 il publia, à Calcutta, en 4 volumes in-folio, une traduction anglaise, remarquablement fidèle, d'un Digeste de lois indiennes, que W. Jones avait fait compiler par des Pandits habiles. Bientôt Colebrooke fut promu aux fonctions de chef de justice ou grand-juge (*chief-justice*) des cours de Sudder-Dewant et de Nizamat-Adaoulat; il fut aussi membre du conseil provisoire du Bengale. Dans une circonstance antérieure, il faillit perdre la faveur de la Compagnie des Indes pour avoir publié, de concert avec deux de ses amis, dont l'un occupe aujourd'hui un emploi élevé en Angleterre, un ouvrage anonyme sur l'agriculture et le commerce du Bengale (Calcutta, 1795, in-4°), dans lequel il avait osé plaider pour la liberté

du commerce dans cette riche partie du monde. Menant dans l'Inde la vie d'un véritable philosophe indien, il consacrait tous les moments qui n'étaient pas réclamés par ses devoirs de juge à l'étude des ouvrages sanskrits, dont il a rassemblé la collection la plus nombreuse et la plus riche peut-être qui existe dans le monde. Aucun sacrifice ne lui coûtait pour se procurer les manuscrits les plus précieux et les plus rares, et ceux qu'il ne pouvait acheter à prix d'argent, il en faisait prendre des copies soignées (1). Non content de ses sacrifices et de ses travaux personnels, Colebrooke fut le premier Européen qui encouragea et propagea l'étude de la langue et des ouvrages sanskrits, en composant et en publiant une grammaire critique de cette langue, d'après les grammairiens indiens (ouvrage resté malheureusement inachevé), un dictionnaire sanskrit (l'*Amara Kôcha*), et plusieurs textes sanskrits importants, au nombre desquels est la grammaire sanskrite de Pânini (*Panini Soûtra vritti*, 2 vol. in-8°, Calcutta), la plus ancienne, la plus abstraite, la plus profonde assurément qui ait jamais été composée dans aucune langue du monde. Le grand recueil des *Recherches asiatiques*, publié à Calcutta, fut successivement enrichi de nombreux et savants mémoires de Colebrooke, *Sur les cérémonies religieuses des Hindous*; — *Sur la langue et la littérature sanskrites*; — *Sur les Védas*; — *Sur la poésie sanskrite et prakrite*; — *Sur la précession des équinoxes*, d'après les anciens astronomes indiens, etc., etc., mémoires qui sont tous des traités profonds et complets sur la matière. Colebrooke, comme la plupart des esprits supérieurs, n'a pas été apprécié par ses compatriotes comme il méritait de l'être; même quelques-uns d'entre eux, comme Bentley, l'ont attaqué pour avoir attribué, sur des preuves incontestables, une antiquité trop grande à des ouvrages astronomiques d'auteurs indiens. Colebrooke a honoré sa haute mission de savant autant qu'il est donné à l'homme de le faire, sans jamais trahir la vérité et sans jamais blesser aucunes croyances, fussent-elles idolâtriques. [M. PAUTHIER, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Notices of th. life of Henry Thomas Colebrooke, dans le n° 9 du *Journal of the royal asiatic Society of Great Britain and Ireland*, août 1838. — Walckenaër, *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Colebrooke.*

(1) Cette belle et inappréciable collection, estimée à une valeur de plus de 200,000 fr., a été donnée par M. Colebrooke à la Compagnie des Indes, qui l'a fait placer dans la bibliothèque de son riche musée. On ne peut contenir son admiration pour le donateur quand on lit sur presque tous ces manuscrits sanskrits, surtout ceux qui traitent des matières les plus difficiles et les plus abstraites, comme les *Védas*, les traités de philosophie, d'astronomie et de jurisprudence, ces mots : *J'en ai commencé la lecture tel jour, je l'ai terminée tel jour.* Souvent même on rencontre plusieurs notes de sa main, qui prouvent avec quel soin, avec quelle conscience il préparait les matériaux de ses publications. Ses mémoires seuls *Sur la philosophie des Hindous*, que l'auteur de cette notice a traduits et publiés en français, prouvent une si vaste lecture d'ouvrages philosophiques sanskrits et une critique si assurée, que lui seul, nous ne craignons pas de le dire, était capable de les composer.

*COLENDAL (*Henri*), théologien allemand, de l'ordre des Jésuites, né à Cologne, le 15 avril 1672, mort le 23 janvier 1729. Il fut successivement missionnaire, professeur de théologie à Osnabrück, chapelain royal à Dresde, prédicateur et recteur de la maison professe à Cologne. Ses principaux ouvrages sont : *Amica confabulatio catholicum inter et Lutheranum de existentia sacerdotii inter Lutheranos*; Cologne, 1710, in-8° ; — *Osnabrugensis rusticus edoctus a catholico ecclesiaste methodum, qua facillime demonstrat inanitatem sacerdotii Lutheranorum*; ibid., 1710; — *Nullitas sacerdotii Lutheranorum*; ibid., 1713, in-8°.

Harzheim, *Biblioth. Colon.*

COLEONI (*Barthélemy*), capitaine italien, natif de Bergame, mort au château de Malpaga, le 4 novembre 1475. Il apprit le métier des armes à l'école de Sforza et de Braccio de Mantoue, deux des plus fameux capitaines de cette époque, et entra d'abord au service des Vénitiens, qui lui donnèrent le commandement des troupes employées contre Philippe Visconti, duc de Milan. Après avoir remporté divers avantages sur ce prince, il se mit à son service, et lui fut très-utile contre les Vénitiens. Arrêté par ordre de Visconti, qui ne pouvait avoir une grande confiance dans sa fidélité, il sortit de prison à la mort de ce prince, en 1447. Les Milanais, qui l'avaient délivré, l'élurent leur général en chef. Coleoni aida ses libérateurs à repousser les Français; mais dès l'année suivante il rentra au service des Vénitiens, qu'il abandonna de nouveau pour aider François Sforze à se rendre maître de Milan; il revint prendre le commandement des armées vénitiennes, qu'il conserva cette fois pendant plus de vingt ans. Sur la fin de sa vie, on lui offrit de se mettre à la tête d'une expédition contre les Turcs; mais cette expédition n'eut pas lieu. Coleoni laissa à sa mort des richesses immenses, qu'il partagea entre ses quatre filles, léguant en outre des sommes considérables à la ville de Bergame, et même à la république de Venise, qui lui fit élever une statue équestre en bronze doré. Il est le premier qui ait donné des affûts aux canons et introduit l'usage de l'artillerie de campagne.

Sismondi, *Hist. des rep. ital.* — Daru, *Hist. de Venise*, II, XVII, 9.

*COLEONI (*Célestin*), historien et théologien italien, de l'ordre des Capucins, natif de Bergame, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Ses principaux ouvrages sont : *Istoria quadripartita di Bergamo e suo territorio nato gentile, e rinato christiano*; Bergame et Brescia, 1617, 1619, 3 vol. in-4°; — *Vita S. Patritii, apostoli et primi archiepiscopi Hibernensis*, etc.; Brescia, 1617, in-8°; — *Tractatus de vero et legitimo matrimonio*

S. gratæ Virginis; ibid., 1618; — *Vita SS. Martyrum Firmi et Rustici*; ibid., 1618, in-8°.

Bernard de Bologne, *Biblioth. capucine.*

COLER (*Jean*), agronome allemand, vivait vers le commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *Œconomia oder Handbuch*, etc. ; Wittenberg, 1595-1602, in-4°; souvent réimprimé; — *Calendarium perpetuum œconomicum*; première partie, Wittenberg, 1592, in-4°; deuxième partie, ibid., 1606, 1607, in-4°; 1622, 1627, 1632, in-fol. ; — *Diss. de bombyce*; Giessen, 1605, in-4°.

Witte, *Diarium biographicum.* — Von Rohr, *Haushaltungs-Bibliothek.*

COLER (*Jean*). *Voy.* SPINOSA.

COLER (*Jean-Christophe*), bibliographe et théologien protestant allemand, né en 1691, à Alten-Gottern, près Langensalza, mort à Weimar, le 7 mars 1736. Il fut ministre et prédicateur de la cour du duc de Saxe-Weimar. Ses principaux ouvrages sont : quelques dissertations académiques : *de Epigraphe rabbinica, sive præcipuis quibus in scribendis libris suis rabbini usi fuerint rationibus*; *de Ephræmo et Joanne Damasceno*; *de illustribus principum juventutis perigrinationibus*, etc.; Wittenberg, 1714, in-4°; — *Historia Gothofr. Arnoldi*; ibid., 1718, in-8°; — *Acta litteraria Academiæ Wittebergensis*; ibid., 1719, in-8°; — *Bibliothèque théologique choisie*, en allemand; Leipzig, 1724-1736, in-8°; — *Anthologia, seu epistolæ varii argumenti*; ibid., 1725-1728, 1 vol. in-8°; — *Remarques importantes sur divers sujets de théologie, d'histoire naturelle, de critique et de littérature*, en allemand; ibid., 1734; — *Acta historico-ecclesiastica*, gazette ecclésiastique, écrite en allemand; Weimar, 1734 et suiv., in-8°.

Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

***COLER** (*Jean-Jacques*), théologien allemand, né à Zurich, dans le seizième siècle. Il fut un des élèves de Théodore de Bèze. On a de lui : *Questio theologica, an anima rationalis sit ex traduce*; Zurich, 1586, in-4°. Le succès de ce petit traité fut assez grand, et Rodolphe Goclenius prit soin de l'imprimer une seconde fois dans sa collection d'écrits sur l'origine et la nature de l'âme : *Psychologia, hoc est de hominis perfectione*; Marpurgi, 1694, in-8°. On doit encore à Jean-Jacques Coler : *Præfatio in Epistolas Hutteni*, avec le recueil des lettres de Hutten; Nuremberg, 1604, in-8°.

Catalog. de la Bibl. Imp.

***COLER** (*Christophe*), jurisconsulte allemand, mort en 1604; il jouissait de son vivant d'une grande réputation, et parmi les divers ouvrages qu'il laissa, et qui sont oubliés, on distingua la *Parerga ad varios et Pandectarum et Institutionum locos*; Altorf, 1597, in-8°.

G. B.

Teissier, *Éloges des hommes savants*; 1715, t. II, p. 347 — Omeis, *Gloria academica Altorfin.*, p. 100. — Fabricius, *Historia bibliothecæ*, t. V, p. 444.

COLERIDGE (*Samuel Taylor*), poëte et publiciste anglais, né à Ottery-Mary, dans le Devonshire, le 21 octobre 1772, mort à Londres, le 25 juillet 1834. Il était le plus jeune des fils de John Coleridge, vicaire de Sainte-Marie-Ottery. A neuf ans il perdit son père, qui laissait une veuve et onze enfants. Au mois de juillet de l'année suivante, le jeune Coleridge fut envoyé à l'école de l'Hôpital du Christ à Londres, où il eut pour condisciple Charles Lamb, dont le nom devait également retentir dans le monde littéraire. Il se livra d'abord avec ardeur aux études métaphysiques et théologiques, comme il le rapporte lui-même : « Je m'enfonçai dans les controverses », dit-il (*I had bewildered myself in metaphysics and in theological controversy*); il paraît même qu'il traduisit les *Hymnes* de Synesius. En 1791 il alla continuer ses études au collége de Jésus à Cambridge; mais d'une nature indolente, il ne se fit remarquer que par un modeste succès au concours d'ode grecque fondé par W. Browne. Il quitta l'université en 1794, avant d'avoir pris ses degrés. Après avoir erré sans argent et dénué de tout, dans les rues de Londres, il s'engagea dans le 15^{me} régiment de dragons, sous le nom de Comberback. Un de ses officiers s'aperçut de l'intelligence et de l'instruction de Coleridge; aussitôt il écrivit à des amis du jeune soldat, qui se hâtèrent de le libérer du service. Coleridge se rendit alors à Bristol, où il fit connaissance avec Southey, qui y résidait. En même temps il fonda un journal, le *Watchman*, dont il fit l'organe des opinions libérales, pour lesquelles il se montrait enthousiaste à cette époque de sa vie. On en jugera par ce passage de son *Ode à la France* : « Lorsque la France en courroux souleva ses membres gigantesques, frappa de son pied terrible, et qu'avec des serments dont furent ébranlés cieux, terre et mers, elle jura qu'elle serait libre, tu sais, ô Dieu! quelles furent mes craintes et mes espérances. » (*When France, in wrath, her giant-limbs upreard, And with that oath which smote heaven, earth and sea, Stamped her strong foot, and swore she would be free, Witness me, heaven, how i have hoped and fear'd*). Peut-être que plus tard un poëte français, M. Barbier, se souvint de ces accents poétiques et grandioses de Coleridge, lorsqu'il écrivit ses *Iambes*, qui annonçaient une si chaude inspiration. Le journal de Coleridge vécut peu, quoique l'auteur eût fait dans les districts manufacturiers, pour avoir des souscripteurs, une tournée dont il a donné dans le dixième chapitre de sa *Biographia literaria* une piquante description. En 1795 il se maria avec Sarah Fricker, de Bristol, dont Southwell épousa le même jour la sœur, et qui le fit renoncer à un projet de colonie humanitaire (la *Pantisocratie*), dont il avait, avec ses amis, rêvé l'établissement en Amérique. Il alla demeurer à Nether-Stowey, dans le Sommerset, au pied des monts, dans le

voisinage de Wordsworth et de son bienfaiteur, M. Poole. Il écrivit alors des articles dans plusieurs journaux de Londres. En 1796 il fit paraître un volume de poésies, dont quelques-unes étaient de la composition de Charles Lamb; et en 1797 il donna une nouvelle édition de ce recueil avec des poésies de Ch. Lloyd. Il ne discontinua point, pendant les trois années qui suivirent, de cultiver la langue des muses; mais ses productions durant cette période ne furent imprimées que plus tard. C'est dans ses entretiens avec Wordsworth qu'il conçut le plan des *Lyrical Ballads* et des *Rhymes of an ancient mariner* qui depuis eurent tant de succès et pendant quelque temps firent école. Alors aussi il composa la première partie de *Christabel* (1797) et sa tragédie intitulée : *Remorse*. Coleridge professait à cette époque les doctrines des unitaires, et il prêcha dans ce sens à Taunton.

En 1798 ses amis Josiah et Thomas Wedgwood lui procurèrent les moyens de visiter l'Allemagne pour y compléter son éducation, comme il le dit lui-même. Wordsworth l'accompagna. A Gœttingue, Coleridge suivit les cours de Blumenbach sur l'histoire naturelle et les leçons d'Eichhorn sur le Nouveau Testament. Sous Tychsen il s'initia à la connaissance du gothique d'Ulphilas; il fit ainsi un cours d'histoire littéraire de la langue allemande. A son retour en Angleterre, en 1800, il alla résider aux Lacs, où s'étaient fixés aussi Southey et Wordsworth, le premier à Keswick, l'autre à Grasmere; et la même année il donna un premier fruit de son voyage en Allemagne, sa traduction du *Wallenstein* de Schiller. En même temps il fournit aux journaux, tels que le *Morning-Post* et le *Courier*, des articles politiques et littéraires. En 1804 Coleridge fit un voyage à Malte, pour y visiter son ami Stoddart; du mois de mai de cette année au mois d'octobre de l'année suivante, il fut secrétaire d'Alexandre Ball, gouverneur de l'île, puis à son retour en Angleterre, il fit à *Royal Institution* des lectures sur la poésie et les beaux-arts. Un nouveau recueil périodique, *the Friend* (1809), qu'il fonda ensuite, dura plus longtemps, mais comme spéculation ne fut guère plus profitable que le *Watchman*. En 1810 Coleridge quitta les Lacs. Arrivé à Londres, il se fixa à Basil-Montagu, et plus tard il devint l'hôte de M. Gillman à High-Gate. Des affaires embarrassées tourmentèrent la fin de sa carrière. En 1819, une faillite de son éditeur eut sur son esprit une fâcheuse influence. Il fit alors de nombreux projets de publication; pour commencer, il concourut à la rédaction du *Blackwood's Magazine*. Le numéro d'octobre 1821 contient un article intitulé : Choix de la correspondance littéraire de M. Coleridge (*a Selection from M. Coleridge's literary correspondence*); il devait être suivi d'une esquisse de l'histoire et de la philosophie de la superstition (*a Sketch of the history and philosophy of superstition*), qui ne parut jamais. La santé de Coleridge reçut dès lors des atteintes que l'abus de l'opium aggrava encore. En 1825 il devint membre de la Société royale de littérature. Le roi George le désigna comme un des dix membres royaux. Cette nomination valut à Coleridge une pension de 100 guinées sur la cassette du roi. Les dernières années de sa vie s'écoulèrent au milieu de ses amis et dans le charme des conversations intimes, où il déployait, dit-on, une verve et une abondance presque incroyables. Wordsworth l'appelait un homme de prestance à grands yeux gris. (*a noticeable man with large grey eyes*) Son caractère était bienveillant, mais parfois dépourvu de fermeté. Il fut en quelque sorte le chef de l'école littéraire des *Lakistes*, qu'on appelait ainsi parce que les principaux adeptes habitaient les bords des lacs de Westmoreland et du Cumberland. Le principe littéraire arboré par cette école était le retour à l'élément national britannique. C'est à ce genre, louable tant qu'on ne l'exagère point, et puisé en partie aux doctrines littéraires de l'Allemagne, qu'appartiennent les productions de Coleridge qui ont eu le plus de succès en Angleterre, telles que *Christabel; Rhymes of an ancient mariner*. Il est facile aussi de reconnaître une certaine parenté entre ces œuvres et celles de Walter Scott et de Byron, quoique ce dernier s'en défendit. Un rapide aperçu de M. Villemain donne la mesure de Coleridge. » L'Angleterre, dit cet éminent critique, avait des métaphysiciens raisonneurs sans invention, mélancoliques sans passion, qui, dans l'éternelle rêverie d'une vie étroite et peu agitée, n'avaient produit que des singularités sans puissance sur l'imagination des autres hommes : tel était Woodsworth et le subtil et touchant Coleridge. Près d'eux se groupait la foule des poëtes descriptifs, des peintres de lacs et de montagnes; mais rien n'était moins nouveau, après Thompson, après ce qu'avaient décrit l'Allemagne et la France. » Ce jugement s'accorde avec celui des Anglais eux-mêmes; le talent de Coleridge, disent-ils, procédait de l'art plutôt que de la nature (*he is a poet of art rather than of nature*). Voici la liste de ses ouvrages, indépendamment des articles épars dans les journaux et recueils: *the Fall of Robespierre*; in-8°, 1794; — *Lyrical Ballads*; 1797; — *Poems*; 1796 et 1797; — *Wallenstein*; 1800; — *the Remorse, tragedy*; 1812; — *the Statesman's Manual*; 1816; — *Lay sermon*; 1817; — *Biographical sketches*; 1817; — *Zapolya*, drame; 1818; — *Biographia literaria*; 1817; — *Aids to Reflection*; 1825; — *the Constitution of the Church and State*; 1830; — *Theory of Life*; Londres, 1849; ouvrage posthume, trouvé dans les papiers de Coleridge et édité par Waston; — *Œuvres complètes*, éditées par lui-même; 1828, 3 vol. in-8°; et en 1834, avec des additions. On a réuni sous le titre de *Table Talk* une partie de sa correspondance. V. R.

Penny Cyclop. — Rose, *New biographical dict.* — Vil-

lemain, art. *Byron*. dans la *Biog. univ.* — Baker, *Biog. dram.* — *Revue encycl.*, XL, 666.

*COLES (*J. Seigneur* DU), poëte français, vivait dans la première moitié du seizième siècle; on manque de détails sur sa biographie. Il est auteur d'un poëme fort rare, très-mal écrit, mais orné de fort jolies figures sur bois, et très-recherché des bibliophiles. Ce poëme a pour titre *l'Enfer de Cupido*; il a été imprimé à Lyon, en 1555. Il s'agit d'un amant malheureux qui, parcourant le monde, rencontre l'enfer, où sont renfermées les victimes de Cupidon. Cet enfer, gardé par un chien nommé *Refus*, est partagé en dix demeures, qu'habite *Déloyauté*, *Simonie*, *Bigamie* et autres personnages allégoriques, à la mode au moyen âge. L'auteur trouve dans sa route *Mécontentement*, *Mauvaise Grâce*, et *Faute d'Argent*. Il entre enfin dans le Temple de l'*Amour*; mais après tous les objets qu'il vient de passer en revue, il n'a garde de s'y arrêter, et il en sort brusquement. On voit qu'il n'y a en tout ceci rien de bien propre à faire sortir ce poëme de la classe de ceux qui sont comme s'ils n'avaient jamais été. G. BRUNET.

Goujet, *Bibl. française*, t. XI, p. 204. — *Annales poétiques*, t. III, p. 294. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. II, p. 17.

COLES (*Élisa*), lexicographe anglais, né dans le comté de Northampton, vers 1640, mort vers 1700. Après avoir étudié à Oxford, en 1658, il alla professer à Londres le latin et l'anglais. Puis il y établit une école, qu'une prévention de délit l'obligea d'abandonner. Il alla alors en Irlande, où il mourut. On a de lui : *the Compleat english school-master, or method of spelling and reading english*; Londres, 1674, in-8°; — *the Newest, plainest and shortest short-hand*; ibid., 1678, in-8°; — *Nolens-volens, or the plainest directions to the latin tongue*; ibid., 1675, in-8°; — *an english Dictionary*; ibid., 1676, in-8°; — *a Dictionary english-latin and latin-english*; ibid., 1677, in-4°; et 1730, 12e édit.; — *the most natural and easy Method of learning latin, by comparing with english*; ibid., 1677, in-8°; — *the young Scholar's best Companion, or an exacte guide to the latine grammar*; ibid., 1679, in-12

Biographia britannica. — Rose, *New biographical dictionary*.

*COLES (*Roger*), astronome et physicien anglais, natif de Cambridge, mort vers 1723. On a de lui : *Harmonia mensurarum, seu analysis et synthesis per rationum et angulorum mensuras promotæ; accedunt alia opuscula mathematica*; publiée par Robert Smith, dans l'année de la mort de l'auteur.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

COLET ou COLLET (*Claude*), littérateur français, natif de Rumilly (1), en Champagne, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut maître d'hôtel de la marquise de Nesle. On a de lui : *l'Oraison de Mars aux dames de la cour*, en rimes, Paris, 1544, in-4°; édition augmentée, ibid., 1548, in-8°; — *l'Histoire palladienne, traictant des gestes et généreux faicts d'armes et d'amours de plusieurs grands princes et seigneurs, spécialement de Palladien et de la belle Sélerine*, traduit de l'espagnol; ibid., 1555, in-fol.; ibid., 1573, in-8°; — La traduction qu'il a donnée du 9e livre d'*Amadis des Gaules*, roman espagnol, est une revision de celle de Boileau de Bullion; la traduction de l'*Histoire éthiopique* d'Héliodore (Paris, 1549, in-8°), que Rigoley de Juvigny attribue à Colet, n'est autre que celle d'Amyot.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Goujet, *Bibliothèque franç.*, II.

COLET (*Jean*), théologien anglais, né à Londres, en 1466, mort dans la même ville, le 16 septembre 1519. Il voyagea en France et en Italie, et se lia avec les hommes les plus célèbres de son temps, Robert Gaguin, Budé, Érasme, etc. De retour dans sa patrie, il devint chanoine et doyen de Saint-Paul, se fit remarquer par le mépris qu'il affectait pour les moines et par ses propositions erronées sur les dogmes et la discipline de l'Église, fut accusé d'hérésie, et faillit être condamné au supplice du feu. Riche et désireux de répandre l'instruction et les lumières, Colet employa une partie de sa fortune à fonder l'école de Saint-Paul, d'où sont sortis beaucoup d'hommes distingués. Outre plusieurs sermons, on a de lui : *Rudimenta grammatices*, etc.; Londres, 1539, in-8°; — *Absolutissimus de octo orationis partium constructione libellus*; Anvers, 1530, in-8°; — *Epistolæ ad Erasmum*; ces épîtres ont été imprimées en partie avec celles d'Érasme; — Commentaires sur diverses parties des livres saints; — Plusieurs ouvrages de théologie peu remarquables.

Knight, *Vie de J. Colet*. — *Biographia britannica*.

* COLET (*Hippolyte*), musicographe et compositeur français, né à Uzès, en 1814, mort en 1851. Il remporta le deuxième grand prix de Rome, devint professeur au Conservatoire de musique de Paris, et composa des ouvrages d'instruction musicale et de théâtre. On a de lui : *la Panharmonie musicale*, 1840; — *l'Ingénue*, représentée sur le théâtre de l'Opéra-Comique; — *l'Abencerrage*, opéra-comique; — une *Messe*

(1) Rumilly-les-Vaudes (Aube), entre Troyes et Bar-sur-Seine. La famille Collet, encore aujourd'hui connue des archéologues, était puissante dans ce canton au seizième siècle. *Jehan Colet*, prêtre, licencié en droit, chanoine et official de Troyes, naquit dans le cours du quinzième siècle, et mourut le 12 juin 1552. Devenu curé de sa ville natale, il entreprit de rebâtir sa paroisse, et réussit, avec les ressources de son zèle, à mener à bonne fin l'exécution de son projet. Cette église, œuvre de la renaissance, est fort intéressante sous le rapport de l'art; commencée en 1527, elle fut achevée en 1549, et subsiste encore. Voy. Arnaud, *Voyage archéologique dans le département de l'Aube*, 1837, in-8°, pag. 87 et suivantes. V.

de minuit; — des *Quatuors;* — *Conseils à mes élèves.* V. R.

Doc. partic. — Quérard, *la France littéraire.*

* **COLET** (*Louise*), femme auteur française, veuve du précédent, née à Aix en Provence, le 15 août 1815. Son père, M. Révoil, était originaire de Lyon et d'une famille de commerçants, et sa mère, M^{me} Henriette de Servanne, appartenait à la noblesse de robe du parlement de Provence. L'enfance de M^{me} Louise Colet s'écoula tantôt à Aix, tantôt et le plus souvent au château de Servanne, dépendant du patrimoine de sa mère. C'était un de ces manoirs dont le site agreste, inculte, inspire et parfois développe les natures poétiques; dès lors s'annonça la vocation de la jeune Louise Colet. On la contraria d'abord; assez souvent les parents sont bien inspirés en mettant des entraves à des dispositions qui n'ont leur source que dans l'imagination ou l'amour-propre; cette fois l'avenir devait justifier les goûts de la première jeunesse. Louise Colet était destinée à prendre rang parmi les femmes dont la postérité retient les noms. Elle vint à Paris en 1834, et depuis elle obtint plusieurs fois et jusqu'à ce jour les suffrages de l'Institut (1); en même temps elle s'essaya dans divers genres : la poésie, le roman, le théâtre. Ses œuvres témoignent de fortes études; ses romans sont ingénieux, mais rapidement et quelquefois inégalement écrits. Sa poésie est supérieure à ses ouvrages en prose : on y sent couler l'imagination méridionale, abondante, animée, souvent plus sensuelle qu'idéale. La langue poétique y est soutenue, facile, rarement vulgaire. On peut reprocher à M^{me} Colet d'avoir adopté par intervalles des titres prétentieux, puisés à des sources étrangères, tels que *Penserosa, Ore felice, Mezza vita;* en quoi elle a suivi une mode littéraire déjà éloignée (2). Pourquoi ne pas tout écrire en français, comme ont fait les Corneille, les Voltaire, les Racine? Le naturel est le principe de la composition littéraire. M^{me} Colet le proclame elle-même dans les vers suivants, de ses *Fleurs du Midi :*

Aujourd'hui je dédaigne un factice langage :
J'ai senti que pour plaire il nous faut être vrais.

Et presque toujours, à part l'exception signalée, elle s'est conformée à cette loi. Il serait difficile de faire un choix parmi les morceaux dignes d'être cités : ils sont nombreux; nous mentionnerons : *l'Hymen* (dans *les Fleurs du Midi*); — *Hommage à ma ville natale;* — les vers adressés à Béranger, à qui elle dit si justement :

De notre liberté toi dont la muse est sœur,
Béranger, toi qui sais de ce peuple qui t'aime
Deviner les instincts, les vœux, l'avenir même.

Le recueil intitulé : *Ce qui est dans le cœur des femmes*, contient des passages où M^{me} Colet soulève, souvent avec finesse, un coin du voile mystérieux. On en jugera par les vers suivants, détachés d'un sonnet intitulé : *A ma Fille :*

Tu t'élèves et je m'efface,
Tu brilles et je m'obscurcis;
Tu fleuris, ma jeunesse passe;
L'Amour nous regarde indécis.

Peut-être que ce dernier vers eût été mieux placé dans la bouche d'un autre que le poëte.

Jusqu'à ces derniers temps la pensée de M^{me} Colet, répandue sur des sujets divers, ne s'était pas condensée sur un point unique et de manière à tendre à un but. *Le poëme de la femme*, divisé en six *Récits*, dont les deux premiers, *la Paysanne* et *la Servante*, ont paru, formera un ensemble destiné à suivre la femme dans toutes les phases de son existence, partagée entre l'amour et le sacrifice. Le sujet est un des plus heureux que puisse rêver le poëte. Dans le *Récit* intitulé : *la Paysanne*, avec autant de naturel que précédemment, la poësie de M^{me} Colet a pris un essor plus élevé. Entre tous les passages dignes d'être retenus, le suivant est vraiment remarquable :

Pour le désert, la nature a des fêtes,
Des lieux choisis que l'homme n'a point vus :
Sur les hauts monts des floraisons secrètes,
De gais sentiers, des lacs, des bois touffus.
Fraîcheur des eaux, aménité des mousses,
Senteurs montant de la terre au ciel bleu,
Combien ainsi vous devez être douces,
Vous dévoilant, vierges, à l'œil de Dieu!
Dans vos splendeurs la cité vous ignore;
Le voyageur ne parle pas de vous;
Mais Dieu vous voit, votre beauté l'adore,
Et vous plaisez à son regard jaloux.
Il est ainsi des âmes inconnues
Dont les vertus fleurissent en secret;
Tout le parfum de ces urnes élues
Se perd en Dieu comme un encens discret :
Leur sacrifice est offert en silence,
Leur dévouement découle calme et fort,
Leur héroïsme attend sa récompense
Du saint repos que leur promet la mort.
Souffrir l'affront sans qu'aucun bras nous venge,
Subir la faim avec sérénité,
Être martyr sans espoir de louange
Et s'ignorer dans sa sublimité;
Ames du pauvre, incessantes offrandes,
Versant en Dieu vos naïves douceurs,
C'est là, c'est là ce qui vous fait si grandes
Vous que le Christ doit élire pour sœurs!

Si la critique peut relever ici quelques taches le cœur ne les aperçoit pas.

L'Académie française a décerné la couronne à un nouveau poëme de M^{me} Colet, sur le sujet de prix mis au concours : *l'Acropole d'Athènes*. Nous détacherons de ce poëme les deux strophes suivantes :

Sur la frise, où le jour palpite,
Semblent hennir les coursiers blancs;
Un char vainqueur se précipite,
Suivi de chars étincelants :
Des vierges aux longues tuniques
Portent les amphores de miel
Et les pains que leurs doigts pudiques
Viennent de pétrir pour l'autel.
On dirait leurs robes mouvantes;
Leurs cheveux frémissent à l'air.
Ces formes sont-elles vivantes?
Est-ce le marbre? est-ce la chair?

(1) L'Institut a souvent accordé des mentions littéraires à des femmes, mais M^{me} Louise Colet est du petit nombre des personnes de son sexe qui ont obtenu des prix.

(2) On sait qu'une pièce de vers adressée à M^{lle} Louise Bertin par M. V. Hugo (*Voix intérieures*) est intitulée *Pensar, Dudar.*

C'est plus que la vie éphémère.
C'est le souffle de Phidias,
Qui donne un corps aux dieux d'Homère
Et qui vient d'animer Pallas.

Ces vers justifient, il semble, le suffrage de l'Académie; peut-être le docte corps a-t-il fait des réserves au sujet de quelques expressions inexactes, etc.

Les ouvrages de Mme Louise Colet se divisent en deux catégories distinctes : prose et poésie. Ceux de la seconde catégorie sont : *les Fleurs du Midi*; Paris, 1835, 1 vol.; — *Penserosa*, 1839, 1 vol.; — *le Musée de Versailles*; 1839, 1 vol.; — *la Jeunesse de Gœthe*, comédie en un acte, en vers; 1839; — *Études dramatiques sur Charlotte Corday et sur madame Rolland*; Paris, 1842; — *Mezza vita*; 1843, 1 vol.; — *le Monument de Molière*, 1843; — *les Chants des Vaincus*; 1846, 1 vol.; — *Ce qui est dans le cœur des femmes*, 1852, in-12; — *une Famille en 93*, drame en cinq actes et en vers; 1851; — *le Poëme de la femme; en six récits : la Paysanne, la Servante, la Religieuse, la Bourgeoise, la Femme artiste, la Princesse.* Les deux premiers Récits ont paru en 1853 et 1854; — *Ce qu'on rêve en aimant*; 1854, 1 vol.; — *l'Acropole d'Athènes*; 1854; — *les Lettres d'amour*; comédie en un acte, en vers (sous presse). On a publié : *Poësies de madame Louise Colet*; Paris, 1842, in-4°, tiré à 25 exemplaires seulement; et *Charlotte Corday et madame Rolland, tableaux dramatiques*, extrait de l'édition précédente; Paris, 1842, in-4°.

Les ouvrages en prose sont : une traduction de la *Tempest* de Shakspeare, 1836 (1); — *la Jeunesse de Mirabeau*; 1838, 1 vol.; — *les Cœurs brisés*; 1839, 2 vol.; — *Folles et Saintes*; 1841, 2 vol.; — *Deux mois d'émotion*; 1843, 1 vol.; — *Il est un Dieu pour les maris*; 1844; — *Campanellá*; 1844, 1 vol.; — *Historiettes morales*; 1845, 1 vol., — *Deux femmes célèbres*; 1847, 2 vol; — *les Exilés*; 1848, 2 vol., — *les Enfances célèbres*; 1854, 1 vol.; — *l'Institutrice*, comédie en trois actes, en prose; 1854.

V. Rosenwald.

Docum. partic. — Cuvillier-Fleury, *Études hist. et litt.*

COLETTE (Sainte), réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, née à Corbie, en Picardie, le 13 janvier 1380, morte à Gand, le 6 mars 1446. Dès sa plus tendre enfance, elle se fit remarquer par son goût pour la piété et pour la pratique des vertus chrétiennes. Après avoir vécu successivement chez les béguines, chez les sœurs du tiers ordre de Saint-François, puis dans un ermitage, elle entra dans l'ordre des religieuses de Sainte-Claire, et conçut la pensée d'en opérer la réforme. Benoît XIII, Pierre de Lune, reconnu pape à Avignon, approuva son dessein, et lui donna les pouvoirs nécessaires pour l'exécuter. Colette échoua en France, mais elle réussit en Savoie, en Bourgogne, dans les Pays-Bas et en Espagne. Sa canonisation, reculée de siècle en siècle, fut définitivement prononcée le 3 mars 1807, par Pie VII. Le nom de famille de cette pieuse femme était Boilet.

Le Père Devaux, *Vie de sainte Colette*, dans le recueil de Bollandus. — Baillet, *Vies des saints*, 6 mars. — Hélyot, *Hist. des ordres monastiques*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

COLETTI (*Nicolas*), savant ecclésiastique italien, né à Venise, en 1681, mort en 1765. Il quitta la direction d'une librairie et d'une imprimerie, qu'il avait établies à Venise, pour se livrer entièrement à l'étude de l'histoire et des antiquités ecclésiastiques, et publia une nouvelle édition de l'*Italia sacra* d'Ughelli, purgée de beaucoup d'erreurs, et continuée de 1648, ou se termine l'ouvrage d'Ughelli, jusqu'au dix-huitième siècle. Cette édition, commencée en 1717, fut achevé en 1733, 10 vol. in-fol. Coletti a aussi travaillé à la nouvelle édition de la *Collection des conciles* du P. Labbe, 21 vol. in-8°, qu'il enrichit de notes, de remarques et d'additions estimées. On lui doit encore : *Series episcoporum Cremonensium, aucta*; Milan, 1749, in-4°; — *Monumenta ecclesiæ venetæ S.-Moïsis*; 1758, in-4°.

Acta eruditorum, 1729-1735. — Sax, *Onomasticon litterar.*, VI.

COLETTI (*Nicolas*), libraire et littérateur italien, neveu du précédent, mort en 1812. Il voyagea pour les intérêts de son commerce de librairie, et ne put dès lors se livrer entièrement au goût qu'il avait pour les recherches littéraires. On a de lui : la préface en latin de l'*Embryologia sacra* de Cangiamila; 1763; — *Recueil des observations sur les peuples du monde*, de l'abbé Lambert, traduit du français en italien; — *Histoire universelle, sacrée et profane*, de D. Calmet, traduit du français en italien.

COLETTI (*Jean-Dominique*), littérateur italien, frère du précédent, de l'ordre des Jésuites, né en 1727, mort à Venise, en 1799. Il fut dix ans missionnaire au Mexique. De retour en Italie, il eut pour résidence le collége de Bagnacavallo, et se retira dans sa famille, après la suppression de son ordre. Ses principaux ouvrages sont : *Vida de S. Juan apostol i evangelista*; Lima, 1761; — *Dizionario storico-geografico dell' America meridionale*; Venise, 1771, 2 vol. in-4°; — *Notizie storiche della chiesa di San-Pietro in Sylvis di Bagnacavallo*; ibid., 1774, in-4°; — *Memorie istoriche intorno al cav. Cesare Ercolani*; ibid., 1776, in-4°; — *Luciferi episcopi Calaritani Vita, cum notis, operibus præfixa*; ibid., 1778, in-fol.; — *Hispellates inscriptiones emendatæ*; ibid., 1780, in-4°; — *de Nova Ovarii voce et officio, ad cl. virum Fabium Albertium epistola*; ibid., 1781, in-8°; — *Notæ et siglæ quæ in nummis et lapidibus apud Romanos obtinebant, explicatæ*; ibid., 1785, in-4°; — *Lettera sopra l'iscrizione Pemmoniana dell' altare di*

(1) On a attribué à tort à madame Colet une traduction de *Jules César*.

San-Martino di cividale del Friuli; ibid., 1789, in-4° ; — *Triclinium opiterginum, ad Julium Tomitanum*; ibid, 1794, in-8°. Coletti a encore laissé un grand nombre de manuscrits, que l'on conserve dans sa famille.

Tipaldo, *Biogr. degli Itàliani illustri*, t. IV, p. 422.

COLETTI (*Jacques*), littérateur italien, de l'ordre des Jésuites, vivait à la fin du dix-huitième siècle. A la suppression de son ordre, il se retira dans sa famille, et se consacra à l'étude et au ministère ecclésiastique. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertazione sugli antichi pedagogii*; Venise, 1780, insérée dans les *Opusculi Ferraresi*; — *de Situ Stridonis, urbis natalis S. Hieronymi*; ibid., 1784, in-4°. — Coletti a travaillé aussi à la continuation de l'*Illyricum sacrum* du P. Daniel Farlati et à l'édition de l'ouvrage de Lucifero, évêque de Cagliari, donnée par son frère Jean-Dominique.

COLETTI (*Jean-Antoine*), littérateur et libraire italien, frère du précédent, mort à Venise, en 1818. Il cultiva la poésie, et fut versé dans la connaissance des langues italienne, latine, grecque et hébraïque. On a de lui : Traduction en vers italiens des vers grecs de saint Grégoire de Nazianze sur la charité; — Notes à la *Lettera di Bernardino Tomitano a Francesco Longo*; — *Oraison funèbre du pape Clément XIII*; Venise, 1769; — *Oraison funèbre de Jérôme Zuccaro, grand-chancelier de Venise*; ibid., 1772. Ces deux derniers opuscules sont des traductions en italien du latin du docteur Dalle Laste. Coletti a encore travaillé au catalogue raisonné *delle Storie particol. delle città d'Italia*, et a donné par ses corrections typographiques un grand prix à l'édition d'Homère par Villoison.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri*.

COLETTIS. *Voy.* KOLETTIS.

COLEY (*Henri*), astrologue anglais, né à Oxford, en 1633, mort en 1690. Fils d'un tailleur, il quitta le métier de son père pour se livrer à toutes les rêveries de l'astrologie judiciaire. On a de lui : *Clavis astrologiæ elimata, or a key to the whole art of astrology*, etc.; Londres, 1675, in-8°.

Rose, *New biograph. dict.* - Granger, *Biograph. hist.*

*COLI (*Giovanni*), peintre italien, né à Lucques, en 1634, mort en 1681. Il travailla presque toujours avec son ami Filippo Gherardi, sorti comme lui de l'atelier de Pierre de Cortone. Ils suivirent d'abord la manière de leur maître; mais peu à peu ils s'en éloignèrent, se formant un style participant à la fois de ceux des écoles lombarde et vénitienne. A Venise ils peignirent la bibliothèque de Saint-George-Majeur; à Rome, l'église des Lucquois. Leurs meilleurs ouvrages sont ceux qui existent dans leur patrie, et surtout les fresques de Saint-Martin, et les trois tableaux à l'huile de l'église Saint-Matthieu. Plus jeune de quatorze ans, Gherardi survécut à son ami, et peignit seul le cloître de l'église del Carmine. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Orlandi, *Abbecedario*. — Ticozzi, *Dizionario*.— Mazzarosa, *Guida di Lucca*.

*COLHARD (*Christian*), poëte et théologien allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Ara eucharistica, pro gratuita ministrorum Verbi divini missione*; Francfort, 1704, in-4°, et 1728, in-8°; — *Epistolarum familiarium carmine elegiaco scriptarum decades XI*; Berlin, vers 1720, in-8°; — *Epistolographiæ metricæ exempla XXV*, ibid., 1724, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLIGNI ou COLIGNY, seigneurs de Châtillon-sur-Loing, nom d'une famille française qui a fourni des personnages célèbres à divers titres. Les principaux sont :

COLIGNI (*Gaspard* DE), maréchal de France, mort à Dax, le 24 août 1522. Il fut le premier de sa famille qui prit du service en France, après la réunion de la Bourgogne à la couronne. Il accompagna Charles VIII dans l'expédition de Naples, en 1493, et Louis XII à la conquête du Milanais; il commanda un corps de troupes à la bataille d'Aignadel, un autre à la bataille de Marignan, sous François I^er^, qui le créa maréchal de France et lui donna le gouvernement de Champagne et de Picardie. Son mariage avec Louise de Montmorency, sœur du connétable Anne, avait beaucoup contribué à son crédit. Il mourut lorsqu'il allait secourir Fontarabie. Ce fut Chabannes de la Palisse qui le remplaça.

Sismondi, *Hist. des Franç.*, XV. — Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Odet* DE), prélat français, dit cardinal de Châtillon, fils du précédent, né en 1515, mort à Hampton, le 14 février 1571. Il reçut la pourpre en 1533, des mains de Clément VII, et fut successivement archevêque de Toulouse à dix-neuf ans et évêque comte de Beauvais à vingt ans. La lecture de quelques écrits de Calvin, et surtout l'ascendant de Dandelot, l'ayant déterminé à embrasser la réforme, il fut cité par les cardinaux inquisiteurs, puis excommunié par Pie IV et rayé de la liste des cardinaux. Odet de Coligni épousa alors publiquement et en robe rouge Élisabeth de Hauteville, qui fut présentée à la cour, où on la nommait indifféremment *madame la Cardinale*, ou *la comtesse de Beauvais*. Odet avait pris ce titre de son évêché, qu'il continuait d'occuper, et parut même avec sa femme en habit de cardinal à la déclaration de la majorité de Charles IX. Lorsque la guerre civile recommença entre les catholiques et les protestants, Odet de Coligni, qui s'était associé à toutes les luttes de ses frères contre le parti des Guises, prit parti contre les catholiques, et assista à la bataille de Saint-Denis. Suivant Brantôme, « il « y fit très-bien, et montra au monde qu'un « noble et généreux cœur ne peut mentir ni fail- « lir, en quelque lieu qu'il se trouve, ni en quel-

« que habit qu'il soit ». Après cette journée, il rejeta la paix que Catherine de Médicis lui offrait, fut décrété de prise de corps, et passa en Angleterre, où il fut bien accueilli par la reine Élisabeth. Après la pacification de 1570, il se disposait à revenir en France, lorsqu'il mourut, empoisonné par un de ses valets de chambre, qui périt sur l'échafaud. La veuve du cardinal réclama son douaire; mais la demande fut rejetée par arrêt du parlement de Paris, en 1604.

Brantôme, *Mém.*—Sainte-Marthe, *Gall. christ.* — Anselme, *Hist. gen.*

COLIGNI (*Gaspard* DE), amiral français, frère du précédent, né à Châtillon-sur-Loing, le 16 février 1517, mort à Paris, le 24 août 1572. A l'âge de vingt-deux ans, il quitta les études sérieuses, et parut à la cour de François Ier, en 1539, peu avant la disgrâce du connétable, son oncle. Il y trouva le jeune François de Guise, avec lequel il contracta la liaison la plus intime. Tous deux accompagnèrent le roi dans la pénible campagne de 1543. Coligni s'y fit remarquer par un grand sang-froid. Il fut blessé au siége de Montmédy et à celui de Bains. L'année suivante, il partit avec son frère François, dit *Dandelot* (voy. ce nom), pour l'armée d'Italie, que commandait le duc d'Enghien. Les deux Coligni se signalèrent dans cette campagne fameuse, et le général les récompensa en les armant chevaliers sur le champ de bataille de Cérisolles. Coligni, apprenant que Charles-Quint et Henri VIII faisaient une invasion en Champagne et en Picardie et menaçaient la capitale, revint auprès du roi : il servit sous le dauphin, qui commandait l'armée de Champagne. Après la retraite de l'empereur, il accompagna le maréchal de Biez au siége de Boulogne. Un régiment d'infanterie lui ayant été confié, Coligni l'assujétit à une discipline qui en doubla la force. Après la mort de François Ier, le connétable de Montmorency reparut à la cour, où il fut plus en faveur que jamais. Il proposa à Henri II de donner à son neveu Coligni, dont les talents n'avaient pas encore été bien appréciés, le commandement de l'armée qu'on envoyait en Italie, pour secourir Octave Farnèse, duc de Parme; mais le crédit de Diane de Poitiers fit préférer Brissac, qu'elle aimait. Ce fut peut-être cette préférence qui décida par la suite le changement de religion des trois frères Coligni. Dandelot, qui s'était engagé dans cette expédition avec l'espoir que Gaspard en aurait la direction, s'enferma dans la ville de Parme, menacée d'un siége, fut fait prisonnier dans une sortie, et subit à Milan une longue captivité. Pendant cette inaction, Dandelot eut le loisir de se livrer aux controverses religieuses, qui agitaient alors tous les esprits. Une autre occasion se présenta de récompenser dignement cette famille : l'âge avancé du seigneur de Taïs le rendant peu propre à la charge de colonel général de l'infanterie, créée exprès pour lui, Coligni en fut pourvu; il remplit cette charge avec un zèle aussi ardent qu'éclairé. Il parvint à extirper des abus qui existaient depuis des siècles; « il poliça l'infanterie, dit Sainte-Marthe, et fit des ordonnances militaires qu'on observe encore aujourd'hui ». Peu de temps après, l'amiral d'Annebault étant mort, Coligni eut encore cette charge importante. Il fit avec le roi la campagne de Lorrraine, dont l'issue fut la réunion des trois évêchés à la France. En 1554 il contribua au succès de la bataille de Renty. François de Guise, qui y assista aussi, voulut s'en attribuer l'honneur; mais Coligni le lui disputa, et de ce moment ces deux guerriers, qui avaient fait leurs premières armes ensemble, qui étaient unis par l'amitié la plus tendre, conçurent l'un contre l'autre une haine implacable. Cette haine s'accrut encore lorsqu'en 1556 le duc de Guise fit rompre la trêve de Vauxcelles, que l'amiral avait négociée. Cependant Dandelot avait obtenu sa liberté : Coligni, charmé de revoir un frère qu'il chérissait, eut la permission de se démettre en sa faveur de sa charge de colonel général; mais Dandelot n'en jouit pas longtemps. Sorti du château de Milan, dévoré du désir de faire des adeptes à la nouvelle religion qu'il avait embrassée, il commença par gagner ses deux frères Odet et Gaspard, puis se déclara publiquement huguenot, et perdit tout à la fois la faveur du roi et sa charge de colonel général. Ses deux frères furent plus réservés : tant que Henri II vécut, ils se bornèrent à protéger secrètement les protestants persécutés. En 1557, après la funeste journée de Saint-Quentin, Coligni fut chargé de la défense de cette place, alors démantelée. On a de lui la relation de ce siége, où il fit des prodiges de valeur et déploya un caractère indomptable, une constance à toute épreuve. Il ne céda qu'à la force, et tomba entre les mains des ennemis, qui l'enfermèrent dans le château de l'Écluse.

Rendu à la liberté, au moyen d'une rançon de 50,000 écus, il s'éloigna de la cour, et ne parut s'occuper que de ses fonctions d'amiral. Mais ce fut dans cette retraite qu'affermi dans les opinions nouvelles par les entretiens de son frère Dandelot, il continua à protéger les protestants, et travailla à en former des colonies dans le Nouveau Monde. Après la mort d'Henri II, Coligni et l'évêque de Beauvais levèrent le masque : ils se mirent avec Dandelot à la tête des huguenots. Un complot s'était formé en secret : La Renaudie en était le chef apparent; le but avoué était d'obtenir la tolérance pour les protestants et d'utiles réformes; mais il avait pour objet secret d'arrêter les Guises, de les massacrer s'ils résistaient, et de s'emparer du gouvernement. La cour, effrayée de la faiblesse du jeune roi François II, s'était transportée à Blois pour lui faire respirer un air plus sain; mais le complot ayant été découvert, elle alla s'enfermer au château d'Amboise, lieu favorable à une longue défense. Le prince de Condé et l'amiral de Coligni suivirent la cour, dans l'espoir d'aider les conjurés; mais ils furent tel-

lement surveillés par les émissaires des Guises, qu'ils ne purent exécuter leur dessein. Le chancelier de L'Hôpital, se flattant de rapprocher les partis, fit convoquer une assemblée de notables à Fontainebleau (2 août 1560), où l'amiral demanda sans détour, au nom de son parti, la liberté d'avoir des temples publics et le licenciement de la garde du roi. La haine entre le duc de Guise et l'amiral éclata vivement dans cette assemblée. L'Hôpital, attendant plus de modération des états généraux, les fit convoquer à Orléans; mais la mort du jeune roi et la politique artificieuse de Catherine de Médicis changèrent la face des affaires. La guerre civile éclata; la bataille de Dreux (1562), malheureuse pour le connétable et pour le prince de Condé, mit à la tête des deux partis leurs véritables chefs, le duc de Guise et l'amiral de Coligni. Celui-ci avait été obligé de prendre la fuite, l'autre fut tué au siége d'Orléans. Le traité d'Amboise remit la paix en France pour quelques années; mais le projet des chefs protestants d'enlever le roi à Monceaux renouvela les hostilités. Après la bataille de Jarnac (1569), où le prince de Condé fut tué, l'amiral, devenu chef unique de son parti, se retira à Cognac sans être entamé. Il y fit venir le jeune prince de Navarre, et alla ensuite assiéger Poitiers, où le duc Henri de Guise s'était jeté. Ce jeune prince accusait Coligni d'avoir provoqué l'assassinat de son père, et Coligni s'était mal défendu de cette accusation. Le duc d'Anjou (depuis Henri III), ayant fait lever le siége de Poitiers, les deux armées se rencontrèrent près de Montcontour. L'amiral, s'il faut en croire Tavannes, commit dans cette rencontre plusieurs fautes, qui causèrent la défaite des protestants; les catholiques en firent un horrible carnage. On a reproché aussi au duc d'Anjou d'avoir laissé échapper les fruits de sa victoire. Cependant le parlement déclara l'amiral criminel de lèse-majesté, et promettait 50,000 écus à ceux qui le livreraient mort ou vif; mais la paix signée à Saint-Germain, le 8 août 1570, lui permit de revenir à la cour.

Coligni parut très-goûté par le roi Charles IX: souvent admis à des audiences secrètes, il lui parlait des succès qu'on pourrait obtenir en Flandre; il cherchait à lui insinuer que des triomphes remportés sur l'étranger effaceraient les victoires inutiles de Jarnac et de Montcontour, et que dès qu'il se montrerait à la tête d'une armée où les deux partis seraient confondus, il cesserait d'être en tutelle. Charles prêtait l'oreille à ces discours séduisants. Dans un conseil où furent admis le duc d'Anjou, Tavannes et Coligni, ce dernier développa ses plans pour une campagne de Flandre, et s'efforça de faire sentir les avantages que tirerait la France d'une ligue contre l'Espagne; les deux autres conseillers le réfutèrent avec aigreur. Le jeune monarque paraissait ébranlé : Catherine de Médicis s'alarma de ces dispositions, et, craignant pour la perte de son autorité, elle mit tous ses soins à les détruire. L'imprudence des protestants, leurs propos contre la reine mère la confirmaient dans ses craintes. Coligni s'éloigna quelques jours de la cour; ses amis, effrayés de l'aspect sombre et mystérieux qui y régnait, le conjurèrent de rester dans ses terres; mais, croyant avoir subjugué l'esprit du roi, l'amiral revint plein de confiance à Paris. Au mariage du roi de Navarre et de Marguerite de Valois, en montrant à Henri de Montmorency d'Anville les drapeaux enlevés à Jarnac et à Montcontour, et qui étaient encore suspendus aux voûtes de Notre-Dame, il disait : « Dans peu « on les arrachera de là, et on en mettra d'au« tres à leur place, qui seront plus agréables à « voir ; » tant était grande sa confiance dans la sincérité du roi! Il paraît aussi que les grâces qu'il avait reçues lui avaient inspiré de l'horreur pour de nouveaux troubles : « J'aime mieux « mourir, ajouta-t-il, et être traîné par les rues « de Paris, que de recommencer la guerre civile « et de donner lieu de penser que j'ai la moindre « défiance du roi, qui depuis quelque temps m'a « remis dans ses bonnes grâces. »

C'était le 18 août 1572 que l'amiral s'exprimait ainsi : le 22, en sortant du Louvre et retournant lentement chez lui, rue de Béthisy, il est atteint de plusieurs balles qui lui enlèvent un doigt de la main droite et lui fracassent le coude du bras gauche. L'assassin Maurevert, aposté par les Guises, disparaît et échappe aux poursuites. Cet assassinat répand le trouble et la terreur dans Paris; Charles IX se livre aux plus horribles emportements, et jure que les coupables seront exemplairement punis. Il va, avec toute sa cour, chez le blessé : Coligni cherche vainement à lui parler en particulier; Catherine de Médicis, placée entre son fils et le lit du malade, empêche toute explication. Dans la nuit du 24 du même mois, Coligni, assailli dans sa maison, étonne d'abord ses assassins par ce courage tranquille qui ne l'avait jamais abandonné dans les plus grands dangers. Ils hésitaient; mais excités par le duc de Guise, ils l'égorgèrent, le jetèrent par les fenêtres, et exercèrent leurs fureurs sur son corps inanimé. Ses restes furent portés au gibet de Montfaucon, et y furent suspendus; Charles IX, dit-on, y alla les voir. Quelques serviteurs de Coligni les enlevèrent, au péril de leur vie, et les déposèrent dans le tombeau de sa famille, à Châtillon. Les papiers laissés par Coligni furent portés au Louvre et brûlés par la reine mère. Brantôme prétend qu'on trouva un très-beau livre, qu'il avait lui-même composé, des choses les plus mémorables de son temps et même des guerres civiles; que ce livre fut apporté au roi, et *qu'aulcuns le trouvèrent très-beau et très-bien faict, et digne d'estre imprimé;* mais que le maréchal de Retz en détourna le roi, et le jeta dans le feu. Il ne nous reste de Coligni que sa *Relation du siége de Saint-Quentin*

et ses lettres et négociations, que l'on conserve la Bibliothèque impériale de Paris. [M. DELBARE, dans l'*Enc. des g. du m.*](1).

Gasparis Colinii vita; 1575, in-8° (par Jean Hotman ou par Jean de Serres) traduite en français; Amsterdam (Genève), 1643, 2 vol. in-4°; Leyde, B. et A. Elzévir, 1643, 2 vol. in-12; Paris, 1665; Grenoble, 1669. — *Vie de Coligny*; Cologne, P. Marteau (*Amsterdam*), 1686 ou 1691 (production romanesque de Sandras de Courtils, qu'il ne faut pas confondre avec l'ouvrage précédent). — *Histoire des massacres et horribles cruautés commises en la personne de messire Gaspard de Coligny et autres seigneurs*; 1573, in-8°. — *Arrest de la cour du parlement contre Gaspard de Coligny, mis en huict langues*; Paris, 1569, in-8° (le texte français a été réimprimé dans les *Archives curieuses de l'histoire de France*, 1re série, t. VI). — *Mort prodigieuse de Gaspard de Coligny*; Paris, 1572 (en vers). — *Complainte et regrets de G. de Coligny*; 1572 (en vers). — *Allégresse chrestienne de l'heureux succès des guerres de ce royaume, ensemble le tombeau de G. de Coligny* (en vers); 1572. — *Ditz magnifiques et gaillards touchant les causes de la mort de Coligny*; Lyon, 1572. — *Déclaration du roi de la cause et occasion de la mort de l'amiral*; Lyon, 1572. — *Briève remonstrance sur la mort de l'amiral*; Lyon, 1572. — Brantôme, *Discours sur l'amiral de Châtillon*, t. VIII, édit. de 1740. — Pérault, *la Vie de Coligni*, t. XV et XVI des *Vies des hommes illustres de France*. — De Paulmy, *Vie militaire de Coligni, insérée dans les Mémoires tirés d'une grande bibliothèque*. — *Archives de l'histoire et de la géographie suisses*, publiées par Escher et Hottinguer; Zurich, 1827, t. II (on y trouve des documents sur la Saint-Barthélemy, d'après lesquels les meurtriers de l'amiral auraient été Maurice Grunenfelder, de Glaris, et Martin Koch, de Fribourg). — Audin, *Histoire de la Saint-Barthélemy*; Paris, 1829, in-8°. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVII, XVIII. — De la Ponneraye, *Hist. de l'amiral de Coligni*; 1830, in-8°.

COLIGNI (*François* DE), général français, fils du précédent, né le 28 avril 1557, mort en 1591. Échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, il se réfugia d'abord à Genève, puis à Bale; il rentra ensuite en France, et se joignit aux mécontents, commandés par le duc d'Alençon. A la paix qui suivit, la mémoire de l'amiral Coligni ayant été réhabilitée, son fils fut remis en possession de ses biens. Pendant les guerres de la ligue, François de Coligni resta fidèle à Henri IV, qui le récompensa par le gouvernement du Rouergue, par la place de colonel général de l'infanterie, que son père et son oncle avaient remplie, et par celle d'amiral de Guyenne.

De Thou, *Hist.*

COLIGNI (*Gaspard* DE), général français, appelé le *maréchal de Châtillon*, fils du précédent, né le 26 juillet 1584, mort le 4 janvier 1646. Il fit ses premières armes en Hollande contre les Espagnols, et obtint ensuite la place de colonel général de l'infanterie. Ayant remis Aigues-Mortes au pouvoir du roi en 1622, il fut nommé maréchal, et fit, avec des succès variés, les campagnes de Savoie, de Flandre et de Picardie (1630-1638). Il repassa en Piémont en 1639, revint en Flandre l'année suivante, et fut battu à la bataille de La Marfée. Il se retira du service après cette défaite. Il était très-courageux, et en donna de brillantes preuves dans les plaines d'Avain, où il décida la victoire (1635), à la prise de Damvilliers (1637), au siége d'Arras (1640), et même à La Marfée (1641), où il resta seul sur le champ de bataille avec sept ou huit combattants, et fit de vains efforts pour rallier les fuyards. Mais on l'a accusé d'avoir souvent compromis le succès de ses troupes par sa lenteur et sa nonchalance.

Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Gaspard* DE), duc de Châtillon, général français, fils du précédent, né vers 1615, mort le 8 février 1649. Il abjura le calvinisme en 1643, et mourut en 1649, à l'âge de trente-quatre ans, d'une blessure qu'il avait reçue à l'attaque de Charenton. Il laissa un fils, mort à l'âge de dix-sept ans, et en lui finit la postérité de l'amiral de Coligni.

Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*Jean* DE), général français, né en 1617, mort le 16 avril 1686. Il fut le compagnon fidèle du prince de Condé pendant la guerre de la Fronde, et commanda ensuite en Hongrie les six mille auxiliaires français qui prirent une part glorieuse à la victoire remportée sur les Turcs, auprès de Saint-Gothard. Affaibli par l'âge et les infirmités, il passa les dernières années de sa vie dans son château de La Motte-Saint-Jean, situé près de Digoin, sur les bords de la Loire. Là il lui prit fantaisie d'écrire un abrégé de sa vie sur les marges d'un missel en vélin, in-4°, dont Mirabeau fit l'acquisition. Ces mémoires, qui n'occupent guère qu'une quinzaine de pages in-8°, ont été publiés pour la première fois en entier, il y a quelques années, dans les pièces justificatives de la monarchie de Louis XIV, par M. Lemontey. Outre une curieuse peinture de mœurs, ils offrent encore des détails d'un haut intérêt sur les vues ambitieuses du prince de Condé, que l'auteur accuse d'avoir voulu détrôner Louis XIV, et dont il ne fait jamais revenir le nom sans l'accompagner d'une épithète injurieuse.

Lemontey, *OEuv.* — Moréri, *Dict. hist.*

COLIGNI (*François* DE), *Voyez* D'ANDELOT.

COLIGNI (*Henriette*). *Voyez* LA SUZE.

* **COLIGNON** (....) sculpteur français, vivait à la fin du dix-septième siècle. Son meilleur ouvrage est *le tombeau de Lulli*, qui se voit à Paris, dans l'une des chapelles de l'église Notre-Dame des Victoires. E. B—N.

Fontenai, *Dictionnaire des artistes.*

COLIGNON (*Charles*), médecin anglais, né à Londres, en 1725, mort en 1785. Il fût professeur d'anatomie et de médecine à Cambridge. Ses œuvres ont été recueillies en 1786, 1 vol. in-8°, sous le titre d'*Œuvres mêlées*. Les principales productions qu'on y trouve sont : *Recherches sur la structure du corps humain, relativement à son influence sur les mœurs des hommes*; — *Dialogue de morale et de*

(1) On trouve dans les *Personnages illustres du seizième siècle*, par M. Niel, Paris, 1848 et années suivantes, in-fol., tome II, un très-curieux et très-beau portrait de l'amiral, gravé en couleur, d'après le crayon original, et accompagné d'une notice intéressante. (V.)

médecine; — *Medicina politica, ou Réflexions sur l'art de la médecine comme inséparablement liée à la prospérité des États.*

Biographie medicale.

COLIGNON (*François*), graveur français, né à Nancy, vers 1621, mort dans cette ville, en 1671. Il fut l'élève de Callot, dont il imita la manière. Ses productions sont nombreuses et très-recherchées; on lui doit de charmants paysages et des vues fort utiles aujourd'hui pour l'histoire de l'architecture : on cite surtout ses *Bâtiments de Rome*, ses *Vues de Florence*, sa *Ville de Malte*. Cet artiste avait résidé longtemps en Italie, où il faisait le commerce d'estampes,

Hubert, *Manuel des amateurs*. — Nagler, *Neues Allg. Gel.-Lex.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

COLIN (*Alexandre*), statuaire flamand, né à Malines, en 1520, mort le 17 août 1612. Appelé à Inspruck par l'empereur Ferdinand I^{er}, il acheva le mausolée de l'empereur Maximilien I^{er}, qu'avaient commencé les frères Abel de Cologne. Outre les décorations ajoutées au monument octogone élevé sur une fontaine à Vienne, il exécuta à Inspruck le mausolée que l'on voit au milieu de l'église de la cour ; — le mausolée de l'archiduc Ferdinand ; — le mausolée qui s'élève dans la chapelle d'argent de l'église de la cour ; — le monument de l'évêque Jean Nas, de grandeur naturelle.

Wiener Jahrbücher; 1823. — *Tyroler Almanach*, 1823. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

COLIN (*Antoine*), pharmacien français, vivait à Lyon, dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui la traduction française d'une des parties du traité des plantes exotiques de L'Écluse, sous ce titre : *Histoire des drogues, épiceries, et de certains médicaments simples qui naissent ès Indes et en l'Amérique*; Lyon, 1612-1619, 1 vol. in-8°.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.* (1820).

COLIN (*Hyacinthe*), littérateur français, mort à Paris, en 1754. Il concourut cinq fois pour les prix proposés par l'Académie française, et fut couronné trois fois, en 1705, 1714 et 1717. Ses principaux ouvrages sont : une traduction du traité *de l'Orateur*, de Cicéron; Paris, 1737, in-12 : cette traduction, à la suite de laquelle se trouvent les trois discours académiques de l'abbé Colin, est fidèle ; le style en est pur et agréable : — *Vie de madame de Lumague, veuve Polaillon, fondatrice de l'hôpital de la Providence*; ibid., 1744, in-12.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss. — Quérard, *la France litt.*

* **COLIN** (*Jacques*), poëte français du seizième siècle, né à Auxerre, fut à coup sûr un des mieux rentés des beaux esprits de son temps. Pierre Grognet, dans sa *Notice des poëtes français*, et Du Saix, dans une pièce de vers qu'il lui adresse, le désignent sous le nom de lecteur du roi. Il était abbé de Saint-Ambroise de Tours, d'Olivet et d'Issoudun, principal du collége des *Bons-Enfants*, et François I^{er}, qui l'avait en grande amitié, l'avait fait son aumônier et son secrétaire des commandements. Comme on le voit, la fortune lui était au moins aussi propice que la muse. Au reste, M. de Saint-Ambroise, comme le nomment Ch. Fontaine et quelques poëtes de l'époque, usait noblement de la faveur royale, et savait en faire profiter ses confrères en poésie, qui plus d'une fois chantèrent ses louanges dans leurs vers. Malheureusement, il avait, grand défaut pour un courtisan, une liberté de parole qu'il ne savait pas dompter, et des railleries maladroites lui valurent une disgrâce et la substitution de Du Châtel dans ses places (*Vie de Du Châtel*, par Pierre Galland).

Jacques Colin a traduit en vers français quelques passages des *Métamorphoses* d'Ovide. L'on trouve cette traduction dans un recueil intitulé : *le Livre de plusieurs pièces*, c'est-à-dire fait et recueilli de plusieurs auteurs, comme de Clément Marot et autres; publié à Lyon, en 1549, in-16, par Thibaut Payen. Dans le même volume il y a de notre poëte trois autres pièces de vers, entre autres une épître à une dame, dont un passage désigne des poésies aujourd'hui perdues.

En 1536, il publia plusieurs poésies latines, avec celles de Théocienus (Benoît de Tagliacarne), évêque de Grasse, qui parurent la même année à Poitiers, in-4°. Enfin, un an après sa mort, arrivée en 1547, parut de lui une traduction du *Courtisan* de Balthazar Castiglione, revue par Mellin de Saint-Gelais.

L. D.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.* — Moréri, *Dictionn. historique.* — Goujet, *Biblioth. franç.*

* **COLIN**, surnommé **MAILLARD** (*Jean*), chevalier flamand, vivait au pays de Liége, dans la première moitié du onzième siècle. Il fut fait chevalier, pour ses exploits, par Robert, roi de France, en 999. Dans la dernière bataille qu'il livra à un comte de Louvain, il eut, dit-on, les deux yeux crevés, et n'en continua pas moins, guidé par ses écuyers, à frapper sur l'ennemi avec son redoutable maillet, son arme de prédilection, celle qui lui avait valu le surnom de *Maillard*. Tel est sans doute le souvenir historique auquel il faut rapporter l'invention ou au moins la dénomination de l'antique jeu de *Colin-Maillard*. On dit que Gustave-Adolphe faisait de ce jeu son passe-temps habituel.

Le Bas, *Dict. encyclop. de la France.*

COLIN (*Jean*), littérateur français, vivait vers le milieu du seizième siècle. Il fut bailli du comté de Beaufort. Il a traduit en français l'histoire d'Hérodien; Paris, 1541 ; Lyon, 1546; — traité *de l'Éducation et de la nourriture des enfants*, de Plutarque; Paris, sans date, in-8° ; — traité *de la Tranquillité de l'esprit*, du même auteur; ibid., 1558 ; — le livre *de l'Amitié*, de Cicéron ; ibid., 1537 et 1542, in-8°; — les trois livres *des Lois* et du *Songe de Scipion*, du même au-

teur; ibid., 1541, in-8°; — l'*Introduction à la vraie sapience*, de Loys Vivès; 1548, in-8°.

La Croix du Maine, *Biblioth. française.*

COLIN (*Philibert*), littérateur français, né en 1507, à Chailly en Auxois, mort vers 1575. Il fut avocat, puis conseiller au parlement de Dijon. Ses principaux ouvrages sont : *Paradoxon de morosophia et sapiente stultitia*; Dijon, in-4°; — *de Majuma festivitate, quæ fit maio mense, in duros maritos qui efferato trucique animo uxoribus plagas infigunt*; ibid., 1571-1572. Ce poëme roule sur une coutume qui existait autrefois dans plusieurs provinces de France, celle de promener sur un âne, le 1^{er} mai, le mari qui avait battu sa femme pendant l'année.

Papillon, *Biblioth. des auteurs de Bourgogne.*

* **COLIN** (*Pierre-Gilbert*), surnommé *Chamault*, compositeur français, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il fut premier chapelain de la chapelle des enfants de France pendant le règne de François I^{er}, de 1532 à 1536. On a de lui : *Liber octo missarum, cum modulis seu motettis et parthenicis canticis in laudem B. V. Mariæ*; Lyon, 1541, in-fol.; ibid., 1552, in-fol. On trouve dans la seconde édition des motets et un *Magnificat*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **COLIN** (*Alexandre*), peintre français, né à Paris, en 1798, élève de Girodet. Plusieurs de ses tableaux de genre ont paru aux salons successifs depuis celui de l'année 1822. En 1840 il reçut une médaille de première classe (genre historique). Il a été longtemps directeur de l'école de dessin de Nîmes. GUYOT DE FÈRE.

Statistique des beaux-arts.

COLIN. *Voy.* **COLLIN.**

COLINES (*Simon* DE), imprimeur français, graveur et fondeur en caractères, natif de Gentilly, près de Paris suivant les uns, et de Pont-de-Colines, en Picardie, suivant d'autres, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il travailla d'abord chez Henry-Estienne, I^{er} du nom, qui le prit ensuite pour associé. Plus tard il épousa la veuve de ce célèbre imprimeur, et publia un grand nombre de livres remarquables par la beauté du papier, l'élégance des caractères, la beauté des encadrements et vignettes dont quelques-unes sont attribuées au Primatice, ses éditions ne sont pas moins remarquables par la correction du texte. Il passe pour avoir introduit le premier dans la typographie française l'usage des caractères italiques, dont l'invention appartient à Alde Manuce. Colines était très-versé dans les langues anciennes. Outre les préfaces dont il a enrichi plusieurs des belles éditions sorties de ses presses, on lui attribue : *Gramatographa*; Paris, 1541. — R. Chaudière, petit-fils de Colines, a publié le catalogue chronologique de son grand-père; Paris, 1548, in-8°.

Maittaire, *Vie de Colines*, dans les *Vitæ typographorum inter Parisienses*. — F. Didot, *Essai sur la typographie.*

COLINI; *Voyez* COLLINI.

COLINS (*Pierre*), seigneur d'Heetvelde, littérateur belge, né à Enghien, en 1560, mort le 3 décembre 1646. Il fit ses premières études à La Fère (Picardie) et sa philosophie à Louvain. Sa famille l'envoya ensuite à Bourges, où les leçons de droit du célèbre Cujas attiraient de nombreux étudiants. De retour en Belgique, il voulut, à l'exemple de ses ancêtres, suivre la carrière des armes; il fit avec distinction, sous Alexandre Farnèse, les campagnes de 1581, 1582, 1583, et se signala aux siéges de Tournay, d'Oudenarde, de Menin et de Ninove, ainsi qu'à la défense du fort d'Halewin. Cependant les scènes de dévastation sans cesse reproduites autour lui ne tardèrent pas à le désenchanter de la gloire militaire. Nommé bailli des domaines de la seigneurie d'Enghien, passée de la maison de Luxembourg dans celle de Bourbon, il épousa, l'an 1584, une riche héritière, Anne Trickart, et ne reparut plus à l'armée que pour assister au siége d'Anvers (1585).

Colins fut chargé ensuite par le comte d'Isenghien, gouverneur de Lille, de diverses missions délicates, où sa prudence, sa modération, sa loyauté le firent réussir. A la demande du duc d'Arschot, il accompagna l'ambassade espagnole à Paris, en juin 1598, après la paix de Vervins; il y fit un assez long séjour, et fut bien accueilli par Henri IV, lorsqu'il alla lui présenter, dans le parc de Monceaux en Brie, le 1^{er} août, *les Oiseaux des aires de ses bois d'Enghien*, ainsi que les portraits du connétable de Saint-Pol, décapité sous Louis XI, de l'archiduc Albert et d'Alexandre Farnèse.

Henri IV ayant vendu sa terre d'Enghien à la maison d'Arenberg (1606), Colins cessa d'aller en France. Son ambition était fort bornée; il se montrait rarement à la cour de Bruxelles, et des *lettres de chevalerie*, signées à Madrid, le 31 juillet 1630, par le roi Philippe IV, furent la récompense de ses services. Ses moments les plus agréables étaient ceux qu'il consacrait à l'étude; il mit en ordre les notes qu'il avait rassemblées de longue main, et publia son *Histoire des choses les plus mémorables advenues depuis l'an 1130 jusques à notre siècle, digérées selon le temps et ordre qu'ont dominé les seigneurs d'Enghien, terminez ès familles de Luxembourg et de Bourbon*; Mons, 1634, in-4°, et Tournay, 1643, in-4°, avec notes et portr. Les mémoires de Colins peuvent, sans trop de désavantage, soutenir le parallèle avec les meilleurs mémoires du seizième siècle. L'ouvrage est empreint d'un vernis d'érudition et de philosophie qui ne le dépare point, et jamais les faits n'y sont étouffés sous un amas de phrases parasites. L'auteur y relate beaucoup d'anecdotes intéressantes, et qu'on chercherait vainement ailleurs, sur les principaux personnages de son siècle, tels que don Juan Alexandre Farnèse, Marguerite de Parme, les archiducs Albert et Ernest. Un autre livre, moins connu que le précédent, c'est le *Theatrum aulicum, quatuor libris comprehensum, in quo plures tragœdi quam*

comœdi probant sorte sua verissimum illud divini Tiresiæ, inter privatos latitans longe optima vita; Mons, 1640, in-4°. Colins avait quatre-vingts ans lorsqu'il fit paraître ce recueil, d'environ 4,600 vers. C'est le fruit des méditations de l'auteur sur les dangers et les vicissitudes des cours. « Il veut, dit-il, dans son épître dédicatoire à Philippe-Emmanuel de Croy, comte de Solre, venir en aide aux jeunes courtisans et leur présenter le fil salutaire d'Ariane pour sortir d'un labyrinthe comparable à celui de Crète, plus dangereux même, et qui nourrit plus d'un Minotaure. » B^on^ DE STASSART.

Paquot, *Memoires pour servir à l'histoire litteraire des dix-sept provinces des Pays-Bas*, X, 337.

COLLADO (*Didace*), dominicain espagnol, né à Mezzadas, en Estramadure, mort en 1638. Il prit l'habit de son ordre à Salamanque, en 1600. Après avoir professé les belles-lettres, il s'embarqua pour le Japon, en 1619, et, malgré la persécution, y prêcha l'Évangile pendant plusieurs années. En 1625 ses supérieurs l'envoyèrent à Rome pour solliciter du pape des pouvoirs plus étendus. Il profita de son séjour en Europe pour faire imprimer plusieurs ouvrages, dont il avait recueilli les éléments dans ses voyages. Urbain VIII ayant enfin délivré un bref favorable aux désirs des missionnaires, Collado alla en Espagne en 1632, obtint du roi des lettres patentes pour la fondation d'un couvent de son ordre aux îles Philippines, et s'embarqua de nouveau en 1635. En arrivant il rencontra beaucoup d'opposition de la part du gouverneur à l'exécution de son projet, qui fut cependant exécuté. Rappelé en Espagne en 1638, Collado se mit en mer de nouveau; mais une tempête poussa le navire sur des rochers, et presque tous les naufragés périrent. Collado, qui nageait parfaitement, eût pu se sauver, dit-on; mais il préféra rester sur le vaisseau pour donner jusqu'au dernier moment les secours de la religion à ses compagnons d'infortune. Ses ouvrages ont pour titres : *Ars grammatica linguæ Japonicæ;* Rome, 1631, in-4°; — *Dictionarium sive thesauri linguæ japonicæ*, Rome; *compendium*, 1632, in-4°; — *Historia ecclesiastica de los succesos de la christiandad de Japon;* Madrid, 1632, in-4°; — *Modus confitendi et examinandi pœnitentem Japonensem*, etc.; Rome, 1631, in-4°; — *Dictionarium linguæ Sinensis :* cet ouvrage n'a pas été achevé d'imprimer. A. DE SANTEUIL.

Quétif et Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum.*

COLLADO (*Louis*), médecin espagnol, natif de Valence, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il remplit avec succès une chaire à l'université de sa ville natale, et fit plusieurs découvertes dans la science anatomique, notamment en ce qui concerne la structure de l'oreille. Soit modestie, soit esprit d'indépendance, il refusa de partager avec Valles, premier médecin de Philippe II, la charge de médecin de la reine Isabelle. On a de lui : *In Galeni librum de Ossibus Commentarius;* Valence, 1555, in-8°; — *Ex Hippocratis et Galeni monumentis isagoge ad faciendam medicinam;* ibid., 1561, in-8°; — *de Indicationibus liber unus;* ibid., 1572, in-8°.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

* **COLLADO** (*Louis*), ingénieur espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut attaché en qualité d'ingénieur à l'armée espagnole en Italie. On ne doit pas le confondre avec le médecin du même non. On a de lui : *Prattica manuale di artigleria;* Venise, 1586, 98 feuilles in-fol.; Milan, 1641, in-4°; en espagnol, sous ce titre : *Pratica manual de artilleria en que se trata del arte militar, de las maquinas de los antiguos, de la invencion de la polvora y un examen de artilleros;* Milan, 1592, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

COLLADON (*Germain*), jurisconsulte genevois, d'origine française, natif de La Châtre, dans le Berry, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il embrassa la religion protestante, et se rendit à Genève, où il obtint le droit de bourgeoisie, et fut chargé avec Dorsières de la confection du *code civil et politique* de cette ville, publié en 1568. C'est sur un manuscrit, trouvé par H. Estienne chez ce jurisconsulte, que fut imprimée l'édition du traité de saint Phébade contre les ariens, donnée par Théodore de Bèze.

Senebier, *Hist. littéraire de Genève*, t. I, p. 343. — Spon, *Hist. de Genève.*

COLLADON (*David*), jurisconsulte genevois, fils de Germain, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut professeur de droit en 1584, et conseiller d'État en 1604. Il a composé des *Mémoires sur l'histoire de Genève*, restés manuscrits.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. II, p. 61.

COLLADON (*Nicolas*), théologien protestant genevois, d'origine française, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il quitta Bourges, où il était ministre, se retira à Genève, et devint, en 1564, recteur de l'académie de cette ville. Deux ans après, il succéda à Calvin comme professeur de théologie. La hardiesse de ses sermons lui attira de la part du conseil souverain de Genève quelques désagréments, à la suite desquels il se retira à Lausanne, où il professa les belles-lettres. On a de lui une traduction française du livre de de Bèze : *de Hæreticis gladio puniendis;* 1560, in-8°; — *Methodus facillima ad explicationem Apocalypseos Johannis;* Morges, 1591; — *Jesus Nazarenus, ex Matthæo*, chap. II, v. 32; Lausanne, 1586, in-8°.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, t. I, p. 398. — Lelong, *Biblioth. sacra.* — Lipenius, *Biblioth. theologica.*

COLLADON (*Théodore*), médecin genevois, d'origine française, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il pratiqua la médecine à Genève. On a de lui : *Adversaria, seu commentarii medicinales critici dialytici;* Genève, 1615-1617, 1 vol. in-8° · réimprimé sous

ce titre : *Sphalmata medica, adornata et correcta, tam in theoria quam in praxi*; ibid., 1680, in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLLAERT (*Adrien*), dessinateur et graveur belge, né à Anvers, vers 1520, mort dans la même ville, en 1567. Il étudia les chefs-d'œuvre de l'Italie, et revint dans sa ville natale. Ses meilleures estampes sont : les *Annonciations* ; — *l'Isaac* ; — le *Samson* ; — le *Saint Jean-Baptiste* ; — *les Bergers*. Le dessin des gravures de cet artiste est correct, et les figures ont du caractère ; mais on y trouve de la sécheresse, et les masses de lumière ne sont pas assez bien ménagées.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COLLAERT (*Jean*), graveur belge, fils du précédent, né à Anvers, vers 1545. Les gravures qu'il fit d'après Rubens sont estimées. On les préfère même à celles de son père. Élève de ce dernier, il alla ensuite se perfectionner à Rome. Ses œuvres principales sont : *Monilium, bullarum inauriumque artificiosissimæ icones, Joannis Collaert opus extremum* ; 1581, 10 pl. in-4° ; — *la Vie de saint François*, avec des *grotesques* ; 16 pl. ; — *le Cadavre du Christ dans le giron de sa mère* ; petit in-fol. ; — *le Jugement dernier* ; anonyme, in-fol. ; — *Marcus Curtius* ; — *Moïse frappant le rocher*, d'après L. Lombart ; in-fol., rare ; — *la Résurrection de Lazare*, d'après le même ; — *Mars sur les genoux de Vénus*, d'après Stradan ; in-4° ; — *les Amours de Mars et de Vénus* ; 4 pl. ; — *Biblia sacra*, d'après Rubens, dans un cartouche ; — l'*Histoire de l'Église depuis la naissance du Christ jusqu'en* 1522, d'après le même ; — *les Pères du désert*.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COLLALTO (*Antoine*), mathématicien italien, né à Venise, vers 1750, mort à Padoue, le 20 juillet 1820. Il professa les mathématiques et la physique dans sa ville natale. Lors de l'invasion de l'Italie par les Français, il visita les principaux ports et les grands établissements d'industrie de l'Europe, et recueillit des matériaux pour l'ouvrage dont il s'occupait sur les machines et leurs différentes applications, ouvrage que la mort l'empêcha de publier. En 1805 Collalto fut nommé professeur à l'école militaire de Pavie, d'où il passa bientôt à la première chaire de mathématiques de l'université de Padoue. Outre plusieurs mémoires insérés dans les *Actes* des diverses académies d'Italie, ses principaux ouvrages sont : *Identità del calcolo differenziale con quello delle serie, ovvero il metodo degli infinitamente piccoli di Leibnizio* ; Milan, 1802, in-8° ; — *Geometria analitica, a due e tre coordinate* ; Padoue, 1802, in-8° :

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. I, p. 437. — Salfi, *Notice sur Collalto*, dans la *Revue encyclopédique*, 1821, t. II, p. 453.

COLLANGES (*Gabriel* DE), mathématicien français, né en 1521, à Tours, en Auvergne, mort à Paris, en 1572. Il fut valet de chambre de Charles IX, et périt, quoique bon catholique, pendant les massacres de la Saint-Barthélemy, frappé sans doute par quelques envieux auxquels le désordre assurait l'impunité. On a de lui : une traduction de la *Polygraphie et universelle écriture cabalistique de Trithème* ; Paris, 1561, in-4° ; réimprimée sous le nom de Dominique Hottinga ; Emden, 1620, in-4°. La Croix du Maine attribue encore à Collanges plusieurs autres ouvrages, dont aucun n'a été imprimé.

La Croix du Maine, *Biblioth. française.* — Nicéron, *Mémoires*, t. XI., p. 291.

COLLANTES (*François*), peintre espagnol, né à Madrid, en 1599, mort en 1656. Il fut élève de Nicolas Carducho. Quelques-unes de ses compositions prouvent qu'il aurait réussi dans l'histoire ; mais il se consacra plus spécialement au paysage, genre dans lequel il tient un des premiers rangs ; ses dessins à l'encre rouge sont très-recherchés. Les deux tableaux les plus estimés de cet artiste sont un *Saint Jérôme* et la *Résurrection de la chair* ; on les voit au palais de Buen-Retiro. Le Musée de Paris possède un tableau de Collantes : *le Buisson ardent*.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

COLLARD. *Voy.* ROYER-COLLARD.

COLLAS (Le Père), savant missionnaire et astronome français, de l'ordre des Jésuites, né à Thionville, vers 1731, mort à Pékin, le 22 janvier 1781. Il professa les mathématiques à l'université de Lorraine, partit en 1767 pour Pékin, et remplit auprès de l'empereur de la Chine les fonctions de mathématicien. On a de lui : plusieurs notices fort importantes, insérées dans le recueil des *Mémoires* sur les Chinois : *État des réparations et additions faites à l'observatoire bâti depuis longtemps dans la maison des missionnaires français à Pékin* ; — *Observations astronomiques faites à Pékin en* 1775 ; — *Lettre sur la quintessence minérale de M. le comte de Lagaraye* ; — *Lettre sur un sel appelé par les Chinois Kien* ; — *Lettre sur la chaux noire de la Chine* ; *sur une matière appelée Lieou-li, espèce de verre, et sur une sorte particulière de mottes à brûler* ; — *Lettre sur le hoangfan, ou vitriol, sur le naocha, ou sel ammoniac, sur le hoang-pémou* ; — *Notice sur le charbon de terre* ; — *Notice sur le cuivre blanc de la Chine, sur le minium et l'amadou* ; — *Notice sur un papier doré sans or* ; — *Notice sur le bambou* ; — *Mémoire sur la valeur du tael d'argent en monnaie de France*.

Bégin, *Biogr. de la Moselle.*

COLLATIN (*L. Tarquinius*), consul romain en 509 avant J.-C. Il était fils d'Egerius, fils d'Aruns, frère de Tarquin l'ancien. Lorsque celui-ci prit Collatin, Egerius fut chargé du commandement de cette place, où son fils était avec lui, d'où le surnom de *Collatinus*, qu'il porta ensuite. Il épousa Lucrèce, qui fut l'objet de l'attentat de Sextus Tarquin, par suite duquel Tarquin le

Superbe fut détrôné et la république établie, en l'an 509 avant l'ère chrétienne. Collatin fut un des consuls avec Brutus. Comme il était de la famille des princes déchus, il devint suspect au peuple; d'après le conseil de son collègue et d'autres personnages, il résigna ses fonctions, et quitta Rome. Il alla se fixer à Lavinium, et P. Valerius Poplicola fut élu consul à sa place.

Tite-Live, I, 57-60; II, 20. — Dion Cassius, *Frag.*, 24, éd. Reimar. — Cicéron, *de Rep.*; II, 25. — *de Off.*, III, 10. — Denys d'Halicarnasse, IV, 64.

COLLATIUS (*Pierre-Apollonius*), prêtre et poëte italien, natif de Novarre, vivait à la fin du quinzième siècle. On a de lui : *de Eversione urbis Jerusalem carmen heroicum;* Milan, 1481, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Apollonius, de Excidio hierosolymitano;* Paris, 1540, in-8°; Anvers, 1586, in-8° : le sujet de ce poëme est la destruction de Jérusalem sous Vespasien : il est écrit avec une élégance qui prouve que l'auteur était nourri de la lecture des anciens; ainsi on ne doit pas être surpris qu'il y ait fait un fréquent usage de la mythologie; — *Fastorum majorum libellus;* Milan, 1492, in-8° : c'est moins un poëme qu'une suite d'odes ou d'hymmes sur les fêtes principales de l'année; — *Heroicum carmen de duello Davidis et Goliæ, elegiæ et epigrammata;* ibid., 1692, in-4° : ce poëme, réimprimé plusieurs fois, a été publié avec quelques autres pièces inédites d'Apollonius par les soins de Laz.-Aug. Cotta, qui l'a fait précéder de quelques recherches sur l'auteur.

Fabricius, *Biblioth. lat. mediæ ætatis.* — Bayle, *Dict. historique.*

COLLE (*Rafaellino dal*), peintre italien, né en 1490, à Colle, près Borgo-San-Sepolcro, en Toscane, mort à Rome, en 1530. Il fut élève de Raphael, et aida Jules Romain dans beaucoup des travaux qu'il exécuta après la mort de leur maître commun à Rome et à Mantoue. Les principaux ouvrages de Rafaellino dal Colle se voient à Città di Castello, à Borgo-San-Sepolcro, à Gubbio, à Urbin, à Cagli, etc.; quelques-uns sont d'une telle beauté qu'ils ont pu être attribués à Raphael lui-même. Il était d'une si grande modestie qu'après avoir été collaborateur de Raphael et de Jules Romain, il ne dédaigna pas de travailler sous la direction de Vasari, qui comme peintre lui était bien inférieur. Il tint pendant quelques années à Borgo-San-Sepolcro une école d'où sortirent des artistes distingués.

E. B—N.

Vasari, *Vite.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

COLLÉ (*Charles*), chansonnier et auteur dramatique français, né à Paris, en 1709, mort le 3 novembre 1783. Son père était procureur du roi au Châtelet, et trésorier de la chancellerie du palais : le fils, qui se sentait peu de goût pour les lois et pour la chicane, aima mieux cultiver la chanson et la comédie : il y gagna plus de gloire et peut-être autant d'argent, car la poésie ne l'empêchait pas d'être positif, et il savait à merveille allier l'intérêt au plaisir. Ce fut dès sa première jeunesse qu'il commença à montrer son penchant pour la poésie légère, et surtout pour le théâtre : il n'avait pas encore dix ans que déjà son père le menait assez souvent au Théâtre-Français, et il raconte lui-même qu'il n'entrait jamais dans la salle sans qu'il lui prît un frisson de joie. Il se délectait dans la lecture de nos vieux auteurs, dont la malicieuse bonhomie lui plaisait extrêmement. Marot et La Fontaine, Chapelle et Molière le séduisaient par leur naturel, leur simplicité, leur gaieté vive et franche; il avait sans cesse à la bouche les couplets les plus joyeux et les mieux tournés, surtout ceux de Jean Heguanier, bien oublié aujourd'hui, mais qui était alors un des rois de la chanson. On avait placé le jeune Collé dans l'étude d'un notaire, son parent; mais il paraît que ses saillies et son enjouement avaient gagné le notaire même, et qu'on trouvait plus souvent sur son pupître Rabelais que la *Coutume de Paris.* Il entra ensuite en qualité de secrétaire auprès de M. de Meulan, receveur général des finances; mais ces arides occupations ne purent le détourner de la poésie, pas plus qu'elles n'en avaient détourné Despréaux, Crébillon et bien d'autres. Vers l'âge de dix-sept ans, il se lia avec Piron, puis avec Gallet, chez qui il rencontra Panard, son inséparable; ces trois hommes étaient des gens d'esprit et d'excellents chansonniers en même temps que de joyeux convives : leur commerce acheva de déterminer sa vocation littéraire, si ce n'est pas là un terme trop solennel en parlant de Collé. A force de partager leurs parties de plaisir, d'écouter les improvisations piquantes qu'ils laissaient volontiers échapper au dessert, et de rivaliser lui-même avec eux, au cabaret, en bons mots et en gais refrains, il sentit s'éveiller en lui ce génie de la chanson populaire, dont Béranger, de nos jours, a trouvé le secret. Toutefois, se défiant de lui-même et désespérant d'atteindre à la hauteur de ceux qu'il avait pris pour modèles, il s'était d'abord réduit à ne faire que des *amphigouris*, genre illustré par Scarron, et il dépensa longtemps sans fruit sa verve et son esprit à composer des pièces dont le plus grand mérite consistait à être totalement incompréhensibles, à moins qu'on n'admette, comme il le dit lui-même, que c'était une parodie de toute espèce de poésie; il alla même jusqu'à faire une tragédie bouffonne, intitulée *Cocatrix*, tout entière en pur galimatias (1). Mais Crébillon fils, son ami, le détourna d'un genre si peu digne de lui, et lui fit composer sa première chanson raisonnable.

En 1729, Collé fut avec Piron, Crébillon fils et Gallet, le fondateur de ce *Caveau*, qu'on doit regarder comme l'académie de la chanson en France. Ces messieurs se réunissaient souvent

(1) Il avait été précédé dans cette tentative par un certain Roziers-Beaulieu, qui en 1638 avait fait dans ce genre une tragi comédie en cinq actes, en vers, qu'il avait nommée *le Galimatias.*

chez Gallet, qui, en sa qualité d'homme établi et d'épicier, était plus à même de les recevoir convenablement et de les bien traiter. Pourtant, un jour, Piron, Crébillon fils et Collé voulurent à leur tour traiter leur ami commun ; et cette fois la réunion eut lieu chez Landel, dont l'établissement était connu dans Paris sous le nom de *Caveau*. Pour donner plus de solennité à cette fête extraordinaire, ils invitèrent quelques nouveaux convives, Fuzelier, Saurin, Sallé, et même Crébillon père, qui était sans préjugés sur le choix de ses relations habituelles, et oubliait volontiers dans la vie commune la dignité de la muse tragique. Enfin, ils furent si charmés de cette réunion amicale, qu'au dessert, dans un moment d'expansion, ils votèrent d'enthousiasme la constitution définitive de leur société, et décidèrent qu'ils renouvelleraient régulièrement cette fête tous les mois. Ils complétèrent leur cadre, en s'adjoignant plusieurs autres collègues, parmi lesquels il faut citer le moraliste et romancier Duclos, Helvétius, *l'historiogriffe* Montcrif, Gentil-Bernard, Rameau et Boucher; on admettait aussi aux séances quelques amateurs choisis avec soin, et chacun en entrant devait déposer à la porte son amour-propre et ses prétentions d'auteur. Collé tenait un des premiers rangs dans cette société, où l'on cultivait de concert les lettres et la gastronomie, et où la chanson surtout s'épanouissait avec la verve et l'esprit des convives; dans cette académie familière, où le bon sens se cachait volontiers sous les formes de l'épigramme, et où, tout en buvant sec, on se donnait d'excellentes leçons de goût et des conseils enjoués, mais judicieux et sévères. Nul mieux que Collé ne savait payer son contingent en couplets, et il fut, avec Crébillon fils et Piron, l'âme vivante et joyeuse du *Caveau*, jusqu'à l'année 1739, où celui-ci fut dissous, par suite de la dispersion de plusieurs de ses membres et de la tiédeur de plusieurs autres, sans parler du désagrément qu'avait fait éprouver à la société la sotte hauteur de quelques seigneurs venus pour assister à une de ses séances. Quelques années après, le duc d'Orléans, ce brave duc qui ne songeait qu'à perdre son temps le plus joyeusement possible, l'appela à lui, sur le bruit de sa réputation; il le nomma même plus tard son lecteur et son secrétaire ordinaire : c'était à peu près une sinécure, mais elle lui rapportait d'assez gros appointements. En songeant à Collé, le duc avait surtout voulu avoir un auteur dramatique à sa disposition, car il excellait à jouer la comédie, et il s'acquittait à merveille des rôles de valet et de paysan. Collé, pendant plus de vingt ans, composa pour lui et pour sa cour son *Théâtre de Société*, sans compter quelques parades imprimées dans le *Théâtre des boulevards*. Toutes ces pièces, dont quelques-unes passèrent sur des scènes publiques, sont d'une gaieté originale et franche, d'un entrain spirituel et comique, mais qui tombe presque toujours dans la licence et la gravelure. *La Vérité dans le vin*, qui était une des pièces de prédilection de l'auteur, peut passer pour un vrai modèle du genre : la scène d'ivresse surtout, entre l'abbé et le président, est excessivement plaisante. On peut citer encore *le Galant escroc* et *la Tête à perruque*. Mais quel monde et quelles mœurs ! Aussi les éditeurs préviennent-ils naïvement que ces pièces, étant du genre libre, ne peuvent être jouées en public. Collé puisait presque tous ses sujets dans les contes de La Fontaine et de Crébillon fils ; je ne sais s'il s'inspirait aussi des comédies de Dancourt, que ses vaudevilles rappellent souvent par leur vive allure, par les personnages qu'ils mettent en scène et les caractères qu'ils peignent. Heureusement le duc d'Orléans n'était pas homme à s'effrayer d'un tableau trop libre, et sa cour n'était pas plus scrupuleuse que lui : l'esprit faisait passer les plus étranges écarts de l'imagination; le tout était de donner aux choses un tour agréable et de gazer à demi les gravelures, pour les rendre plus ingénieuses et de meilleur ton. Quant à la décence, elle aurait passé pour une pruderie ennuyeuse aux yeux de ces hommes, qui avaient grandi au milieu des orgies de la régence et de la frivole immoralité du règne de Louis XV. La comédie avait perdu sa devise ; ils ne lui demandaient plus d'instruire et de redresser les mœurs, mais de les amuser au contraire par une peinture errante et fidèle de la société d'alors; ils ne voulaient pas être inquiétés dans la jouissance de leurs vices élégants, mais ils souffraient qu'on leur présentât le miroir, et même qu'on les fît rire en raillant leurs propres travers, pourvu qu'on raillât encore plus les ridicules du peuple et de la bourgeoisie. Collé répondit si bien à l'attente de son protecteur, que celui-ci, pour lui témoigner sa satisfaction, lui fit obtenir dans les sous-fermes un intérêt qui vint augmenter encore son aisance, déjà fort passable pour un poëte. Mais bientôt, peu content de ces triomphes intimes, il éleva plus haut son ambition, et en 1763 il fit jouer au Théâtre-Français *Dupuis et Desronais*, comédie en vers libres, dont il avait tiré le fond des *Illustres Français*, de Chasles, comme il eut soin de l'indiquer loyalement lui-même. C'est une pièce à la façon de Térence, c'est-à-dire une espèce de comédie larmoyante, où, par un bizarre contraste, ce joyeux écrivain, dont les folies avaient excité si longtemps la bonne humeur des petites cours de Bagnolet et de Sainte-Assise, a mesuré parcimonieusement la gaieté, et s'est borné à faire sourire les gens d'esprit, capables d'apprécier les plus délicates nuances. Toutefois, ce drame est très-intéressant, parce que les sentiments en sont vrais, que la donnée en est originale, sans sortir de la nature, et le dialogue toujours naturel et parfois éloquent, quoique manquant un peu de vivacité et d'énergie, parce qu'enfin à une grande simplicité de plan il réunit des situations souvent

piquantes, et surtout des caractères fort bien développés et mis adroitement en contraste, de façon à se faire ressortir l'un par l'autre. Seulement, on peut lui reprocher une versification négligée, diffuse et trop peu poétique. Son style, qui était naturellement plein de verve et de choix dans les sujets plaisants, perdait beaucoup de ces qualités précieuses en abordant des domaines plus sérieux. Qui jamais eût cru que Collé dût faire des comédies sentimentales, surtout après avoir maintes fois manifesté son aversion pour ce genre, qu'il attaqua dans ses chansons et dans son *Journal historique*? Qui eût cru qu'il dût marcher sur les traces du *révérend père La Chaussée*, dont il s'est raillé souvent de si bon cœur? Qui eût pensé surtout qu'il dût réussir dans cette tentative? Il y réussit pourtant; car sa gaieté n'excluait pas un fonds de sensibilité réelle; son drame obtint un succès légitime, et resta même longtemps au répertoire.

Ce triomphe fut suivi d'une chute : sa comédie intitulée *la Veuve*, jouée en 1771, n'eut qu'une seule représentation et n'en méritait guère davantage : c'est une pièce froide, d'un style à la fois plat, prétentieux et même peu correct. Mais il se releva en 1774 par sa *Partie de chasse de Henri IV*, qui, composée depuis longtemps et jouée déjà sur tous les théâtres de société et dans plusieurs villes de province, ne put apparaître que cette année-là sur le Théâtre-Français; elle y obtint un succès qui dédommagea amplement l'auteur du long retard que lui avaient imposé les scrupules de l'autorité. Ce qui a donné à Collé l'idée de la *Partie de chasse*, c'est la pièce de l'Anglais Dodsley intitulée : *le Roi et le Meunier de Mansfield*, dont Sedaine a tiré aussi *le Roi et le Fermier;* mais il y a pris fort peu de chose. On connaît cette charmante comédie, pleine à la fois de gaîté et de sentiment, telle qu'il la fallait pour mettre en scène cette physionomie populaire du bon roi Henri : c'est un petit chef-d'œuvre, où se détachent surtout les simples et franches figures de Margot et de Lucas, de Michaud le garde-chasse et de sa fille Catau; on y est charmé et attendri en même temps. Le premier acte, qui forme comme une pièce à part, est d'un ton très-noble, et arrive même jusqu'à l'éloquence, lors de la réconciliation de Sully et du roi : les incidents sont bien amenés; chaque scène a son intérêt particulier dans l'intérêt général. L'aisance du dialogue, le naturel et la vérité des sentiments, l'habile peinture des caractères, la naïveté, souvent exquise, des détails font aisément pardonner les défauts du plan, qui manque un peu d'ensemble et d'unité. Si Collé avait fait beaucoup d'ouvrages pareils, sa place serait marquée bien au-dessus des vaudevillistes ordinaires, et il mériterait d'être compté parmi les plus charmants écrivains du théâtre français.

Ce n'était pas pour le public, mais pour la récréation de ses amis et du duc d'Orléans, qu'il avait composé ces deux pièces. Quoiqu'il fût déjà connu dans les sociétés les plus élégantes par des amphigouris, par de délicieux couplets et par ses bluettes théâtrales, sa modestie, sa défiance de lui-même, son insouciance de la gloire et la connaissance qu'il avait des difficultés de l'art dramatique l'empêchaient d'affronter les périls d'une représentation publique. Il fallut l'insistance de quelques-uns de ses protecteurs, et surtout les encouragements et les sollicitations de sa femme pour l'y décider; car Collé, qui avait éprouvé plus d'une fois la justesse de son jugement et la délicatesse de ses critiques, avait beaucoup de confiance en ses conseils, et il la consultait avec fruit sur ses ouvrages, comme Malherbe, L'Estoile et Molière consultaient, dit-on, leurs servantes.

Mais à côté et même au-dessus de ses vaudevilles, de ses parades, de ses proverbes, de ses parodies, il faut citer ses chansons, qui sont encore après tout son premier titre de gloire. C'est surtout comme chansonnier que son nom vit encore aujourd'hui. Collé est pour nous un des premiers représentants de ce genre, si français; il est bien de cette vive race gauloise qui devait produire après lui les Désaugiers et les Béranger. Le dix-huitième siècle, comme on sait, fut l'âge d'or des chansonniers; on chantait à la ville, on chantait à la cour, on chantait au Caveau; abbés, chevaliers, épiciers, Bernis, Boufflers, Gallet, tout le monde s'égayait en joyeux refrains, en petits vers galants, et les flonflons faisaient de tous côtés sonner leurs grelots, comme on disait alors : ce n'étaient que couplets gaillards et gaillards vaudevilles. Malgré la dissolution de son académie chantante, qui du reste se reforma en 1759, Collé continua à faire des chansons, dont la plupart sont pleines de verve, d'enjouement et d'originalité : il s'entendait comme pas un à manier cette langue pittoresque et légère que parlaient les épicuriens du caveau, à assouplir le rhythme, à couper le vers d'une manière ingénieuse, à ramener adroitement le refrain, à donner à la pensée un tour piquant et vif : mais il y a dans son recueil des pièces plus qu'érotiques, et qui dépassent de beaucoup les bornes de la liberté qu'on accorde même à la chanson badine. Il n'était pas dans le caractère de Collé de se faire le pédagogue et le censeur austère des vices du temps; il aima mieux s'en faire le peintre trop exact et parfois le spirituel frondeur : ses chansons, aussi bien que ses vaudevilles, sont comme de petites médailles où toute l'époque est frappée. Néanmoins, outre ses refrains galants et bachiques, il en composa d'autres, d'un but plus relevé; et l'on trouve dans ses œuvres des couplets tour à tour satiriques et patriotiques, où il prend à partie les travers et les ridicules, préconise ses théories et ses préjugés, attaque ce qu'il regarde comme de mauvais genres en littérature et célèbre les événements populaires et nationaux : c'est ainsi qu'en

1756, lors de la conquête de Minorque, il fit sa fameuse chanson sur la prise du Port-Mahon, qui courut toutes les rues et lui valut une pension royale de 600 livres. On le voit, Collé n'eut pas à se plaindre de la fortune, qui le traita toujours avec faveur; et son caractère, naturellement jovial et porté à la belle humeur, contribua sans doute encore à en faire un des poëtes les plus heureux et les plus satisfaits.

Mais sur la fin de sa vie cette félicité fut troublée par la mort de sa femme, qu'il aimait beaucoup et qu'il avait en quelque sorte associée à ses travaux littéraires; déjà la mort de la plupart de ses vieux amis avait commencé à lui porter les premiers coups, car l'insouciance de son esprit n'avait pas passé jusqu'à son cœur; cette nouvelle perte, plus grande pour lui que toutes les autres, le fit tomber dans une mélancolie profonde, qui abrégea ses jours. Il mourut le 3 novembre 1783, à l'âge de soixante-quinze ans. — Collé, malgré ses succès et sa renommée, était modeste et sans prétention, toujours prêt à faire bon marché de la valeur de ses œuvres et d'en reconnaître la frivolité. Son caractère était doux, bienveillant, amical dans le commerce ordinaire de la vie, ce qui ne l'empêcha pas d'avoir des antipathies et des inimitiés assez prononcées. Je ne parle pas de la guerre à outrance qu'il déclara dans ses écrits à l'Opéra-Comique (1) et à la comédie larmoyante, quoiqu'il ait lui-même travaillé dans ces deux genres : c'est là une guerre assez inoffensive; mais, comme son ami Piron, il détestait Voltaire, et il ne laissait pas passer l'occasion de lui décocher quelque couplet malin. Il a fait un commentaire de Corneille, pour avoir le plaisir de le contredire, et dans son *Journal historique* il critique les pièces de Voltaire à cœur-joie, et il enregistre avec volupté toutes les épigrammes de l'auteur de *la Métromanie* contre son ennemi. Ce n'est pas là le seul coup que la publication de ce journal ait porté à la réputation de placidité et de bonhomie qu'on avait faite au chansonnier, et que ses contemporains, Grimm aussi bien que les autres, se plaisaient à lui accorder d'un consentement à peu près unanime. Il faut croire qu'il réservait tout son fiel pour l'épancher à huis-clos dans cet écrit et s'y dédommager largement de son indulgence, de sa bonne humeur habituelle. Pendant vingt-quatre ans, de 1758 à 1782, Collé se fit clandestinement l'historien satirique de la société littéraire d'alors, et se renferma chaque soir dans son cabinet pour y tracer jour par jour la chronique maligne et scandaleuse de ses alentours. Il se constitua le Tallemant de cette petite cour qu'il amusait, de ces auteurs qui étaient ses amis, ses camarades, ses convives. Sans doute les jugements qu'il porte sont souvent vrais et justes, il y montre plus d'une fois des sentiments dont on doit louer la noblesse et l'élévation; mais on y voudrait moins d'amertume et d'âcreté, moins d'acharnement de mauvais goût contre certains auteurs, par exemple contre La Harpe; on regrette de l'y voir ainsi flétrir de sang-froid ou du moins railler cruellement ceux qui le protégeaient et qu'il faisait semblant d'aimer, de l'y voir s'armer d'une si impitoyable satire contre ces vices qui, après tout, le faisaient vivre. Pourquoi en rire et les flatter le jour, s'il se réservait de les attaquer si rigoureusement le soir? Du moins, avec plus de mesure, il n'eût pas encouru le reproche, mal fondé, je le crois, de haine et de jalousie.

(1) Il a même fait un opéra-comique : l'*Ile sonnante*, tout exprès pour tourner ce genre de spectacle en ridicule.

Mais, malgré son esprit, Collé n'était pas de taille à faire un Saint-Simon. Il était plus à son aise dans ses vaudevilles et ses chansons, dont la gaieté a fait comme autant de types amusants, qui dérideraient le plus morose, C'est là en effet le premier mérite de ses œuvres que cette gaieté de bon aloi, qui n'est pas plus l'extravagante bouffonnerie d'un d'Assoucy burlesque, qu'elle n'est la plaisanterie prétentieuse et raffinée de Crébillon fils ou de Marivaux. Cousin de Regnard, il soutint dignement cette parenté, dangereuse pour un écrivain, et l'on peut sans crainte citer *la Vérité dans le vin* et les deux derniers actes de *la Partie de chasse de Henri IV* à côté des plus joyeux passages des *Folies amoureuses* et du *Légataire universel*. Pourquoi faut-il qu'il se soit cru obligé d'appeler au secours de sa gaieté et de sa verve une licence dont il avait moins besoin que tout autre, et qui rendra toujours ses ouvrages répréhensibles non-seulement aux yeux des honnêtes gens, mais même à ceux des littérateurs! Du moins, comme Crébillon fils, il présenta ce singulier contraste d'un homme immoral dans ses écrits, tandis que ses mœurs et sa conduite privée étaient non pas sans doute tout à fait irréprochables, mais dignes d'estime, du témoignage de tous ses contemporains, même les moins suspects de flatterie.

Le *Théâtre de société de Ch. Collé* a été publié en 2 vol. in-8°, 1768, Paris, et réimprimé en 3 vol. in-12, 1777 : le troisième volume de cette dernière édition renferme un grand nombre de ses chansons. Il avait retouché quelques anciennes pièces, qu'on a imprimées séparément; ce sont : *la Mère coquette* de Quinault, où il n'avait changé que le caractère du marquis; *le Menteur* de Corneille, *l'Andrienne* de Baron, *l'Esprit follet* de Hauteroche, et *le Jaloux honteux de l'être*, de Dufresny. Le *Recueil complet des chansons de Collé* a été publié en 1807; Paris, 2 vol. in-18, et son *Journal historique*, de 1805 à 1807; Paris, 3 vol. in-8°. Il a donné lui-même en tête de cet ouvrage la liste complète de tout ce qu'il a écrit. Collé a laissé en outre quelques manuscrits. VICTOR FOURNEL.

Correspondance de Grimm. — *Mercure de France* du 7 février 1784. — *Mémoires* de Palissot. — *Journal historique* de Collé. — *Notice* des éditeurs à la tête du *Théâtre choisi de Collé*; 1789, 2 vol. in-18. — *Tableau histo-*

rique de l'esprit et du caractère des littératures françaises, par Taillefer, article *Collé*. — A. Barbier. *Notice sur la vie et les ouvrages de Ch. Collé*, en tête de l'édition du *Journal historique*.

COLLE (*Jean*), médecin italien, né à Belluno, en 1558, mort à Padoue, en 1630. Il exerça pendant quinze ans sa profession à Venise, fut pendant vingt-trois ans premier médecin du duc d'Urbin, et occupa ensuite la première chaire de médecine à Padoue. On a de lui: *Medicina practica, sive methodus cognoscendorum et curandorum omnium affectuum malignorum et pestilentium*; ibid., 1617, in-fol.; — *de Idea et theatro imitatricium et imitabilium ad omnes intellectus facultates, scientias et artes, libri aulici*; Pesaro, 1618, in-fol.; — *de Morbis malignis*; Padoue, 1620, in-fol.; — *Elucidarium anatomicum et chirurgicum, ex Græcis, Arabibus, Latinis selectum; una cum commentariis in quarti libri Avicennæ fen tertiam*, etc.; Venise, 1621, in-fol.; on estime le commentaire sur le 4e livre d'Avicenne; — *Cosmitor medicæus triplex, in quo exercitatio totius artis medicæ*, etc.; ibid., 1621, in-fol.; — *de Cognitu difficilibus in praxi, ex libello Hippocratis de Insomniis et ex libris Avenzoaris, per commentaria et sententias dilucidata*; ibid., 1628, in-4°; — *Methodus facile parandi jucunda, tuta et nova medicamenta, et ejus applicatio adversus chymicos; de Vita et senectute longius protrahenda; de Alexipharmacis chymicis adversus omnia venena, nec non de antiqua morbi gallici natura, ejusque symptomatibus, notitia et medela singulari; de Alica, cirrhis, capillorum agglomeratione et ejus antiqua origine; de Fascino dignoscendo et curando.*; ibid., 1628, in-4°.

Tomasini, *Elogia*. — Von der Linden, *de Scriptoribus medicis*. — Papadopoli, *Hist. Gymnasii Patavini*.

COLLE (*Jean-Théodore*), général français, né à Lorquin (Meurthe), le 17 mai 1734, mort à Nancy, le 23 septembre 1807. Enrôlé volontaire (1er avril 1753) dans le régiment de la Dauphine, devenu le 94e régiment d'infanterie, il fit la guerre de Hanovre (dite de sept ans), et se distingua à l'affaire d'Ensdorff, où, criblé de blessures, il fut fait prisonnier. Rendu à la liberté, il obtint (août 1768) une pension de 300 livres sur le trésor royal, le grade de capitaine le 12 novembre 1770, et fut nommé chevalier de Saint-Louis le 19 août 1781. Successivement lieutenant colonel en second du 77e et colonel (5 février 1793), il servit en qualité de général de brigade (19 mai suivant) à l'armée du Rhin. Bientôt destitué (11 octobre 1793), sur le motif que son fils, qui avait suivi ses amis dans l'émigration, servait en qualité de sous-lieutenant au régiment de Hesse-Darmstadt, Colle, par la protection du général Landremont et celle des représentants du peuple Blaux, Gomaire, Viquy, obtint sa réintégration, et fut successivement envoyé à l'armée des côtes de Cherbourg ainsi qu'à celle des côtes de Brest, en qualité de chef de l'état-major du général en chef Hédouville. Ses nombreuses blessures ne lui permettant plus de faire un service actif, il fut envoyé à Lunéville pour prendre le commandement de la 4e division militaire. Mis à la retraite (22 décembre 1801), il obtint (25 mars 1803) de Bonaparte, alors premier consul, d'être employé en qualité d'inspecteur aux revues. Ce général est mort dans l'exercice de ses fonctions. A. Sauzay.

Archives de la guerre. — Courcelles, *Dict. des gén. franç.*

COLLENUCCIO (*Pandolphe*), littérateur, historien et jurisconsulte italien, natif de Pesaro, mort le 11 juillet 1504. Il occupa la place de podestat dans plusieurs villes des États de Venise, et se montra orateur éloquent et négociateur habile dans les missions diplomatiques dont il fut chargé. Il s'était retiré à Pesaro, où il espérait terminer paisiblement ses jours, lorsque Jean Sforce, alors maître de cette ville, le fit arrêter et étrangler en prison, sous prétexte qu'il entretenait une correspondance secrète avec César Borgia. Collenuccio a laissé plusieurs ouvrages de différents genres, qui prouvent la variété de ses connaissances. Le plus remarquable a pour titre: *Abrégé de l'histoire de Naples*, depuis son origine jusqu'en 1459, en italien; Venise, 1539, in-8°; continué par Mambrino Roseo jusqu'en 1513, ibid., 1557, in-8°, et par Tommaso Costo jusqu'en 1610, ibid., 1613, 3 vol., in-4°. L'histoire de Collenuccio a été traduite en latin, en français et en espagnol. Ses autres ouvrages sont: *Pliniana defensio, adversus Nicol. Leoniceni accusationem*; Ferrare, vers 1493, in-4°; — *Agenoriæ*; Daventer, 1497, in-4°; — *Apologi quatuor: Agenoria, Misopenes, Alithia, Bombarda*; Strasbourg, 1511, in-4°; — la comédie de *Jacob et Joseph*, en italien; Venise, 1523, in-8°; — une traduction italienne de *l'Amphitryon* de Plaute; ibid., 1530, in-8°; — un traité *Sur l'éducation des anciens*, en italien; Vérone, 1542, in-8°; — Quelques poésies italiennes insérées dans divers recueils; — quatre dialogues moraux, dont l'un a été traduit en français, sous le titre de *Dialogue de la tête et du bonnet*; Paris, 1543, in-4°; — un traité *Sur la vipère*; — des Remarques sur les plantes de Pline, insérées dans le 6e livre de l'*Herbarum vivæ icones*, de Brunfels.

Gaddius, *de Scriptor. ecclesiasticis*. — Paul Jove, *Elogia*. — Fabricius, *Biblioth. latina mediæ ætatis*. — Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, III, 442; VI, 18.

COLLEONI (*Jérôme*), savant italien, né en 1742, à Corregio, mort le 18 mars 1777. Il cultiva les belles-lettres, la philosophie, les mathématiques, les langues anciennes, et remplit les premiers emplois dans sa patrie. On a de lui: *Notizie degli scrittori più celebri che hanno illustrato la patria loro di Corregio*, etc.; Guastalla, 1776, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III, p. 76.

COLLEONI. *Voy.* Colleoni.

COLLERYE (*Roger* DE), *Voy.* ROGER.

* **COLLESCHI** (*François*), savant théologien italien, mort en 1746. On a de lui : *Dissertazione della letteratura de' sacerdoti antichi*; dans les *Raccolta Caloger.*, t. 34; — *Dissertazione sulle poste degli antichi*; Florence, 1746, in-4° ; — *Dissertazione della religione degli Indiani.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **COLLESSON** (*Vincent*), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Valerii Martialis Epigrammata, paraphrasi et notis variorum, ad usum Delphini*; Paris, 1680, in-4°; avec des additions; Amsterdam, 1701, 1719, gr. in-8°, et Venise, 1739, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COLLET (*Claude*). *Voy.* COLET.

COLLET (*Joseph*), contre-amiral français, né à l'île Bourbon, le 29 novembre 1768, mort à Toulon, le 20 octobre 1828. Il s'embarqua comme volontaire en 1790, fut nommé enseigne le 3 octobre 1793, lieutenant au mois de décembre 1797, capitaine de frégate le 24 septembre 1803, et reçut le commandement de *la Minerve* en 1806. Dans la journée du 24 septembre, il eut à combattre trois vaisseaux anglais, et après la plus héroïque résistance, il fut forcé de se rendre. Il resta prisonnier en Angleterre jusqu'en 1811. Dans l'intervalle, il avait été nommé capitaine de vaisseau, le 12 juillet 1808; et à son retour il fut appelé au commandement de *l'Auguste*, de 80 canons. Il se signala au siége d'Anvers au mois de février 1814, fut chargé en 1827 du blocus d'Alger, et promu au grade de contre-amiral le 2 mars 1828.

Archives de la marine. — Hennequin, *Biographie maritime.*

COLLET (*Philibert*), jurisconsulte et botaniste français, né en 1643, à Châtillon-les-Dombes, mort dans la même ville, le 30 mars 1718. Il quitta le noviciat des jésuites, dans lequel il était entré à l'âge de seize ans, et voyagea en Angleterre. A son retour en France, il devint avocat au parlement de Bourgogne, et substitut du procureur général au parlement de Dombes. Ses principaux ouvrages sont : *Traité des excommunications*; Dijon, 1683, in-12; — *Traité des usures*; Lyon, 1690, in-8°; Paris, 1693, in-8°; — *Préface du dictionnaire de mathématiques* d'Ozanam; 1691, in-4°; — *Entretiens sur les dixmes, aumônes et autres libéralités faites à l'Église*; Lyon, 1691, in-12; Paris, 1693, in-12; — *Historia rationis*; Lyon, 1695, in-12; — *Entretiens sur la clôture religieuse*; Dijon, 1697, in-12; — Deux *Lettres concernant l'histoire de Dombes*; in-4°; — *Commentaires sur les statuts de Bresse*; Lyon, 1698, in-fol.; — Deux *Lettres à M. Bonnet Bourdelot sur l'histoire des plantes de Tournefort*; 1697, in-12; — *Catalogue des plantes que l'on trouve autour de la ville de Dijon*; Dijon, 1702, in-12. Collet a encore laissé quelques ouvrages manuscrits.

Papillon, *Vie de Collet*, dans le t. III des *Mémoires de littérature*, par le P. Desmolets. — Nicéron, *Mémoires*, t. III, p. 258.

COLLET (*Pierre*), théologien français, né à Ternay, près Montoire (Loir-et-Cher), le 6 septembre 1693, mort à Paris, le 6 octobre 1770. Dès sa jeunesse il s'engagea chez les frères de Saint-Lazare, et professa la théologie dans plusieurs maisons de leur ordre. Il fut ensuite principal du collége des Bons-Enfants. Voici le jugement porté par l'abbé Feller sur ses ouvrages : « Il avait dans la conversation de l'esprit et du feu; on remarque ces deux qualités dans quelques-uns de ses livres. Il mêle quelquefois la plaisanterie aux sujets les plus sérieux; mais ses railleries ne sont guère à leur place. » Bien que cette critique soit fondée, les livres de Collet ont joui de son vivant, et même longtemps après sa mort, d'une assez grande renommée. En voici la liste détaillée : *Dissertatio scholastica de quinque Jansenii propositionibus*; Paris, 1730, in-12; — *Traité des dispenses en général*; Paris, 1742, 2 vol. in-12 (autres éditions : Paris, 1746, 1752, 1758, 1759, 1777, 1788, 1828; Avignon, 1829); — *Institutiones theologiæ, quas ad usum seminariorum e prælectionibus Tournelyanis contraxit P. Collet*; Paris, 1744, 1756, in-12; — *Institutiones theologiæ, moralis, quas ad usum seminariorum e propriis suis prælectionibus contraxit P. Collet*; Paris, 1758, 6 vol. in-12 (cinquième édition; on ignore la date des précédentes); — *Institutiones theologiæ scholasticæ, quas ad usum seminariorum e propriis suis prælectionibus contraxit P. Collet*; Lyon, 1765, 1767, 1768, 2 vol. in-12; Paris, 1775; — *Lettres critiques sur différents points d'histoire et de dogme, par le prieur de Saint-Edme*; Paris, 1744, in-8°; Turin, 1751, in-12; — *Vie de saint Vincent de Paul*; Nancy, 1748, 2 vol. in-4°; Paris, 1818, 4 vol. in-8°, avec quelques écrits de saint Vincent de Paul; — *Examen et résolution des principales difficultés qui se rencontrent dans la célébration des saints mystères*; Paris, 1752, 1753, 1754, 1756, 1768, in-12; — Le même ouvrage, sous le titre de *Traité des saints Mystères*; Avignon, 1816, 1828, 2 vol. in-12; Paris, 1817, 1823, 1828, 1838, 2 vol. in-12; — On y trouve joint à toutes les éditions : *les Cérémonies de la messe basse, exposées selon les rubriques du Missel romain*; — *Vie de Henri-Marie Boudon, archidiacre d'Évreux*; Paris, 1754, 2 vol. in-12; — *Traité des devoirs d'un pasteur qui veut se sauver en sauvant son peuple*; Paris et Avignon, 1757, in-12; Paris, 1758, 1759, 1760, 1821; à quelques éditions de ce traité on a joint : *Bibliothèque d'un jeune ecclésiastique*; — *Instructions et prières à l'usage des officiers de maison, des domestiques*, etc., etc.

Paris, 1758, in-18; — *Traité historique, dogmatique et pratique des indulgences et du Jubilé;* Paris, 1759, 1770, 2 ou 3 vol. in-12; quatre éditions d'un extrait de cet ouvrage ont été publiées en 1826, in-32, sous le titre de : *Instructions pour le saint temps du Jubilé;* — *Vie abrégée de M. Boudon;* Paris, 1762, in-12; — *Traité des devoirs des gens du monde et surtout des chefs de famille;* Paris, 1763, in-12; — *Sermons pour les retraites, avec des discours ecclésiastiques, des panégyriques,* etc., etc.; Lyon et Paris, 1763, 1764, 2 vol. in-12; — *Lettre d'un théologien au R. P. A. de G.* (Antoine de Gasquet), *où l'on examine si les hérétiques sont excommuniés de droit divin;* Bruxelles, 1763, in-12; — *Vie abrégée de saint Vincent de Paul;* Paris, 1764, 1816, 1818, 1822, in-12; 1826, in-18; Lyon, 1825, in-12; — *Traité des devoirs de la vie religieuse;* Lyon, 1765; Paris, 1773, 2 vol. in-12; — *Récit des principales circonstances de la maladie de feu monseigneur le Dauphin;* Paris, 1766, in-4°; — *Histoires édifiantes pour servir de lecture aux jeunes personnes de l'un et de l'autre sexe;* Paris, 1767, in-12 (nouvelle édition, corrigée et augmentée des *Histoires édifiantes* de Duché de Vansy); — *Abrégé du* Dictionnaire des cas de conscience *de M. de Pontas;* Paris, 1764, 2 vol. in-4°; — *Vie de saint Jean de la Croix;* Turin, 1769, in-12; — *Vie de la vénérable Louise de Marillac, fondatrice de la compagnie des Sœurs de la charité;* Paris, 1769, in-12 (nouvelle édition, corrigée et augmentée de la *Vie de M. Legras* de l'abbé Gobillon); — *Méditations pour servir aux retraites annuelles;* Paris, 1769, in-12; — *l'Écolier chrétien;* Lyon, 1769, in-12; — *la Dévotion au sacré cœur de Jésus établie et réduite en pratique;* Paris, 1770, in-12; — *Traité des exorcismes de l'Église;* Paris, 1770, in-12; — *Instructions sur les devoirs des gens de la campagne;* Paris, 1770, in-12; — *Vie de la vénérable mère victoire Fornari, de la mère Magdeleine Lomellini et d'Ét. Centurion;* Paris, 1771, in-12; — *Vie de Colette Boellet et de Philippe, duchesse de Gueldres;* Paris, 1771, in-12; — *Vie de M. Queriolet;* Paris, 1771, in-12 : à la fin de ce volume : *Histoire abrégée de M. P. Ragot, curé de la paroisse du Crucifix au Mans.*

B. H.

N. Desportes, *Bibliogr. du Maine.* — B. Hauréau, *Hist. litt. du Maine,* t. IV.

COLLETET (*Guillaume*), poëte français, né à Paris, le 12 mars 1598, mort le 11 février 1659. Il était l'aîné de vingt-quatre enfants. Dès le collége, à en croire ses biographes, il montra pour la poésie un penchant qui ne se démentit pas plus tard; on prétend même qu'il y composa des vers qui lui valurent l'approbation du sévère Malherbe. Au sortir du collége, il étudia le droit, et se fit recevoir avocat au parlement; mais il ne paraît pas qu'il ait jamais plaidé, sans doute parce qu'il avait un embarras de langue qui le faisait bredouiller, comme il nous l'apprend lui-même. Il se lia bientôt avec des jeunes gens, des beaux-esprits, comme il y en avait tant alors, qui menaient de front la débauche et la poésie : ce fut là ce qui acheva de déterminer sa vocation; et, laissant de côté un état pour lequel il ne se sentait pas né, il entra résolument dans la carrière des lettres. Il n'y fut pas très-heureux d'abord; car de ses premiers ouvrages, les uns eurent peu de succès, les autres, par leur licence, lui attirèrent de fâcheux embarras. Néanmoins, quoique assez jeune encore, il fut un des premiers membres de l'Académie française, et il prit sa part des travaux de la société naissante; on a le discours qu'il y prononça en 1636, *sur l'éloquence et l'imitation des anciens*, au milieu des applaudissements les plus vifs et les plus mérités; il y peint l'éloquence en poëte encore plus qu'en orateur, et conseille aux écrivains modernes de s'inspirer des grands modèles, tout en excluant l'imitation servile, qu'il y tourne en ridicule dans les termes les plus ingénieux.

Colletet fut un des amis et des protégés de Richelieu. Celui-ci, qui, malgré sa robe et son titre de cardinal, avait un penchant excessif pour les représentations dramatiques, le poussa vers le théâtre, sans consulter son goût et son aptitude, comme il y avait déjà poussé Desmarets et bien d'autres. Colletet eut la faiblesse d'écouter ses conseils, et il composa à lui seul, en 1642, *Cyminde, ou les deux victimes*, tragi-comédie dans ce genre faussement sentimental et romanesque qu'avait mis en vogue le succès récent de *la divine Astrée.* Le cardinal, qui était aussi pauvre homme de lettres que grand politique, s'attendrit beaucoup à la représentation de cette pièce; il fallait assurément y mettre de la bonne volonté. Quelques-uns prétendent que *Cyminde* avait d'abord été composée en prose par l'abbé d'Aubignac, et que Colletet n'avait fait que la traduire en vers; c'est une question d'assez mince importance, et nul des deux n'a rien à gagner à la paternité de cette œuvre.

Ce n'est malheureusement pas la seule pièce dramatique dont il se soit rendu coupable, car il était du nombre des cinq auteurs que Richelieu avait réunis pour travailler au théâtre sous son inspiration personnelle; souvent même, pour exécuter ses plans, il distribuait un acte à chacun d'eux, et par ce moyen la pièce se trouvait fabriquée en un mois, manière étrange, mais expéditive, de mener à bien une entreprise dramatique. Ce fut ainsi que Colletet eut part à *l'Aveugle de Smyrne*, et aux *Tuileries*, dont il avait fait le prologue. On sait avec quelle munificence le cardinal lui témoigna son admiration pour quelques vers de ce morceau. « M. Colletet m'a assuré, dit Pélisson, que lui ayant porté le prologue des Tuileries, il s'arrêta particu-

lièrement sur deux vers de la description du carré d'eau en cet endroit :

La cane s'humecter de la bourbe de l'eau,
D'une voix enrouée et d'un battement d'aile
Animer le canard qui languit auprès d'elle;

et qu'après avoir écouté tout le reste, il lui donna de sa propre main cinquante pistoles, avec ces paroles obligeantes : que c'était seulement pour ces deux vers, qu'il avait trouvés si beaux, et que le roi n'était pas assez riche pour payer tout le reste. » Pauvre cardinal! mais heureux Colletet! Il faudrait remonter jusqu'à Virgile pour trouver d'autres vers aussi chèrement payés. « M. Colletet ajoute encore une chose assez plaisante, continue Pélisson. Dans ce passage que je viens de rapporter, au lieu de : *La cane s'humecter de la bourbe de l'eau*, le cardinal voulut lui persuader de mettre : *Barboter dans la bourbe de l'eau*. Il s'en défendit, comme trouvant ce mot trop bas; et, non content de ce qu'il lui en dit sur l'heure, étant de retour à son logis, il lui écrivit une lettre sur ce sujet, pour lui en parler peut-être avec plus de liberté. Le cardinal achevait de la lire lorsqu'il survint quelques-uns de ses courtisans, qui lui firent compliment sur je ne sais quel heureux succès des armes du roi, et lui dirent que rien ne pouvait résister à Son Éminence. Vous vous trompez, leur répondit-il en riant, et je trouve dans Paris même des personnes qui me résistent. Et comme on lui a demandé quelles étaient donc ces personnes si audacieuses : « Colletet, dit-il; car après avoir combattu hier avec moi sur un mot, il ne se rend pas encore, et voilà une grande lettre qu'il vient de m'en écrire. » Les courtisans durent s'indigner fort de tant d'audace; heureusement Richelieu était bon prince pour ses auteurs favoris.

Colletet eut plusieurs bonnes fortunes pareilles dans sa vie de poëte. Loret raconte dans sa *Gazette* qu'il obtint une églantine aux Jeux floraux. Beaucoup de grands seigneurs lui firent de riches cadeaux, et François de Gondi, archevêque de Rouen, lui donna, en retour d'un hymne à la Vierge, un Apollon d'argent, dont il a souvent parlé dans ses vers. Il remplissait des charges non-seulement honorables, mais très-lucratives, ce qu'il a toujours paru préférer de beaucoup : ainsi le chancelier Seguier, qui était devenu son Mécène après la mort du cardinal, lui fit avoir la place d'avocat au conseil : à tout cela il faut joindre la pension régulière dont il jouit pendant plusieurs années comme étant un des cinq auteurs. Aussi possédait-il des terres importantes aux environs de Paris : il avait même une maison de campagne, ce pauvre poëte; sa maison de ville avait autrefois appartenu à Ronsard, et il n'en faudrait pas plus pour nous prouver qu'elle devait être belle et riche, quand même nous n'aurions pas le sonnet où il l'a chantée lui-même. Ne vous laissez donc pas trop prendre à ces plaintes contre la pauvreté qui reviennent continuellement dans ses vers, comme un refrain monotone : il oublie qu'il nous a parlé tout à l'heure de ses terres, de ses maisons, des présents dont on l'a comblé; et sans s'apercevoir de cette naïve contradiction, il crie famine à qui veut l'entendre. Écoutez-le se lamenter d'un ton plaisamment indigné :

Certes, il faut avoir l'esprit bien de travers
Pour suivre maintenant les Muses à la trace;
Les gueuses qu'elles sont mettent à la besace
Ceux à qui leurs secrets ont été découverts.
Depuis que j'ai trouvé la fontaine des vers,
Le bien s'enfuit de moi, le malheur me pourchasse
Je n'ai pour aliments que les eaux du Parnasse,
Et n'ai pour tout couvert que des feuillages verts.

C'est peu assurément, même pour un poëte. Ailleurs il y revient encore :

Toujours la pauvreté leur dénonce la guerre....

dit-il en parlant des *favoris d'Apollon :*

Elle ne les repait que de vaine fumée,
Et leur Muse en effet est toujours affamée.
Ainsi je me plaignais de ce siècle pervers,
Honteux d'avoir sans fruit composé tant de vers.

Vraiment il semblerait, à l'entendre, qu'il n'était pas plus riche que son gueux de fils. Ce sont là des lamentations de poëte, qui peut-être avaient quelque fondement quand il les écrivait dans un de ses premiers ouvrages, mais qu'il eut le tort de répéter trop souvent par la suite, avec aussi peu de dignité. La dignité! qui s'en souciait dans ces temps de mendicité littéraire, où chaque poëte se mettait à la solde d'un grand personnage, pour échanger des louanges ou des dédicaces contre de l'argent comptant? Plus que tout autre peut-être, Colletet s'était fait une douce habitude de ce petit trafic, et il montre sans pudeur dans ses vers une avidité qui va jusqu'à la bassesse : il étale ses calculs, comme si c'était chose toute simple, et ne craint pas de se plaindre maintes fois qu'on ne l'a pas assez largement payé. Il est vrai qu'il estimait fort haut la valeur de ses vers : Richelieu l'avait gâté; mais les admirateurs si généreux sont bien rares. Dans sa vanité naïve, il se mettait sans façon tantôt sur la même ligne que les rois, tantôt au rang des demi-dieux : on conçoit alors qu'il se plaignît de recevoir trop peu d'offrandes. Mais bientôt la fortune se chargea de donner raison à ses plaintes : les troubles du temps achevèrent ce qu'avait commencé son inconduite, et il se trouva réduit sur la fin de ses jours à une misère qu'il eût pu sans mentir cette fois déplorer dans ses poésies.

Tout dénote dans Colletet le même défaut d'élévation morale. Sans délicatesse dans son genre de vie, ni dans le choix de sa société ordinaire, il épousa successivement trois servantes, d'abord Marie Prunelle, servante de son père, puis la servante de Marie Prunelle, puis Claudine Le Nain, servante de son frère, qui était jolie et avait de l'esprit, mais n'était pas un modèle de vertu. A la suite de ce mariage, toute la famille de sa femme vint s'établir dans sa maison, qui se trouva dès lors transformée, s'il

faut en croire les médisances de Tallemant des Réaux, en une espèce de cabaret, où l'on *chopinait* nuit et jour. Colletet devait être là dans son élément, lui qui avait agréablement raillé, dans un de ses sonnets, un poëte *beuveur d'eau*, et avait chanté *le Poëte yvrongne*, dans une longue pièce de vers, pleine d'un lyrisme attendrissant. Claudine elle-même, dit-on, tenait tête aux convives. Aussi l'aima-t-il par-dessus ses autres femmes, et lui fit-il une espèce d'immortalité, aussi grande qu'il la lui pouvait faire : il la célébra en un livre de sonnets, intitulé : *les Amours de Claudine*, sans compter toutes les autres pièces en son honneur, où il chante ses louanges avec tous les raffinements de la passion la plus juvénile, quoiqu'il approchât alors de la vieillesse; il y va même souvent jusqu'au ridicule et jusqu'à l'extravagance. Ce ne fut pas sa faute si on ne la compte pas aujourd'hui parmi les muses, avec Sapho et Corinne; car il composait sous son nom des vers qu'elle récitait elle-même fort bien en compagnie, comme les fruits de sa propre veine, et qu'il insérait dans ses ouvrages. Tallemant, qui aime peu notre poëte, ne manque pas de dire qu'elle fait mieux les vers que lui : voyez la prévention! Quand Colletet se sentit sur le point de mourir, il eut la présence d'esprit de composer sous le nom de Claudine une pièce où elle déclarait qu'elle déposait sa plume dans le tombeau de son mari; mais on ne s'y laissa pas prendre, et La Fontaine entre autres, qui avait, disent quelques-uns, à se venger des rigueurs de la belle veuve, fit à ce sujet une jolie épigramme qui porta le coup fatal à sa réputation poétique.

Colletet mourut le 11 février 1659 suivant la plupart des biographes, le 19 selon Moréri dans son *Dictionnaire historique*, et François Colletet dans son *Abrégé des Annales de Paris;* ses amis durent se cotiser pour payer les frais de son enterrement. Il laissait un fils, à qui il avait appris à composer des vers, et qui en abusa pour devenir un fort méchant poëte : ce fils a fait beaucoup de tort à la réputation de son père, car on les a tous deux confondus bien des fois. Combien n'est-il pas de personnes pour qui Guillaume Colletet, membre de l'Académie française, est le même que le pauvre diable dont Boileau s'est si cruellement moqué! Mais c'était un poëte fort supérieur à son fils, si l'on veut bien ne pas le juger d'après ses pièces de théâtre, qui sont les plus mauvaises de ses œuvres. Il était assez savant, et très-versé surtout dans la connaissance de la vieille poésie. Par le goût et par le style, comme un assez grand nombre de ses contemporains, il se rattache au siècle précédent, à la forte et libre génération de Ronsard, et non à l'école scrupuleuse et grammairienne de Malherbe. Sa fécondité n'était pas cette noble et flasque abondance qui n'est que la pire des stérilités, mais une fécondité laborieuse, qui n'excluait ni la verve ni l'originalité; la facilité se joignait en général chez lui à l'esprit, et parfois à la grâce. Son vers est souvent riche de rime et ferme de facture; il a peu, du moins dans ses bons morceaux, de ces lieux communs, de ces remplissages languissants qu'on trouve en si grand nombre chez les rimeurs d'alors : il tombe plutôt dans la recherche, car son goût est loin d'être toujours sûr. Plusieurs de ses descriptions, pour être un peu enflées, n'en sont pas moins remarquables : il n'y recule point devant une certaine trivialité de détails, ni même devant une grotesque énergie de couleur, pour mieux animer ses vers et leur donner une allure plus vivante et plus pittoresque. On connaît la cane *s'humectant de la bourbe de l'eau;* en voici un plus frappant exemple, que j'emprunte à la pièce qui a pour titre : *le Mépris des champs :*

Là, tu ne pourrais voir que quelque humeur bourrue,
Que des bœufs accouplés au joug d'une charrue,
Que les flancs écorchés des stériles sillons,
Que des porcs et des boucs, des vers, des papillons,
Que des limas souillés d'une bave gluante,
Que des mornes étangs pleins de bourbe puante,..
Que le cri des grillons, que le chant des hiboux,
Qu'un beuglement de bœufs, qu'un hurlement de [loups,
Etc.

Mais ce n'est là qu'une palinodie, et Colletet a été mieux inspiré dans la pièce intitulée : *Désir des champs*, que je voudrais pouvoir citer ici, tant elle respire l'amour et le sentiment de la nature : rien de plus frais et de plus gracieux que quelques-uns de ses vers; le mouvement qui la termine, malgré des incorrections et un peu d'emphase, est digne d'être remarqué. L'auteur demande aux Muses de le transporter dans les champs :

Si vous avez été mon unique espérance,
Si je n'ai point suivi les pas de l'ignorance,
Si vos seules faveurs ont chatouillé mes sens,
Si j'ai toujours aimé vos plaisirs innocents,
Si, méprisant le soin des richesses du monde,
J'ai puisé mes trésors dans le sein de votre onde,
Si les peuples m'ont vu préférer mille fois
L'ombre de vos lauriers aux couronnes des rois,
Si je n'ai point haï le vain nom de poëte,
Muses, octroyez-moi le don que je souhaite,
Venez me retirer de la ville et du bruit,
Que je puisse fuir le monde qui me suit! etc.

Si plusieurs de ses épigrammes sont sans force et sans sel, si quelques autres sont puérilement recherchées dans leur nullité prétentieuse, il y en a plus encore peut-être qui sont vives et spirituelles, et pourraient avantageusement figurer dans une anthologie française. On aimait beaucoup les pointes alors : Colletet en a mis souvent dans ses épigrammes; on les lui pardonnerait sans peine si elles étaient toutes aussi ingénieuses et aussi piquantes que celle-ci, qu'il adresse à un *poëte lascif :*

Qui fait des vers comme un Catulle
Vit rarement comme un Caton.

Il y a ainsi plusieurs de ses pièces qui mériteraient d'être sauvées du naufrage de ses œuvres.— Mais en voilà assez pour montrer que Colletet ne fut pas un poëte tout à fait sans valeur et pour

justifier le jugement de Furetière, qui dans sa *Nouvelle allégorique*, lui donne un rang honorable parmi les écrivains, sinon pour faire admettre les éloges de quelques-uns de ses contemporains, qui l'ont placé beaucoup trop haut, et même de plusieurs étrangers illustres, qui, comme le docte Heinsius, voyaient en lui un poëte éminent.

Ses principaux ouvrages sont : *Désespoir amoureux*; Paris, in-12, 1622 : c'est tout simplement une traduction de l'*Alexiade* du père François Rémond, jésuite; — *Divertissements*; Paris, in-8°, 1631 et 1633 : ce recueil, curieux à plus d'un titre, est divisé en six parties; il touché à peu près à tous les genres de poésie, depuis les sonnets, qui y sont en fort grand nombre, en trop grand nombre même, jusqu'au poëme épique, ou du moins à ce que l'auteur appelle fastueusement de ce nom; — *le Banquet des poëtes*; 1646, in-8°; — *Épigrammes*, avec un discours sur l'épigramme, qui est excellent pour le fond; 1653, in-12; — *Poésies diverses*; in-12, 1656; — un *Traité de la poésie morale et sentencieuse*, qui est loin d'être sans mérite et où il a su répandre de l'attrait et de l'intérêt; 1657, in-12; — un autre *Sur le Sonnet*; 1658, in-12 : c'est le meilleur que nous ayons sur cette matière, dont il traite à fond la théorie; on y reconnaît l'homme qui avait fait une étude spéciale de ce genre de poésie et qui l'avait cultivé avec amour, le poëte qui revendiquait comme une gloire l'invention du sonnet à bouts rimés; — un autre *Sur le Poëme bucolique et l'Églogue*, qui se recommande par sa clarté et même son utilité; 1658, in-12. On voit que ces traités formaient pour ainsi dire tout un *Art poétique*; aussi ont-ils été réunis sous ce titre, en 1658, avec le discours qu'il avait autrefois prononcé à l'Académie *sur l'éloquence et l'imitation des anciens*. Colletet a fait aussi un assez grand nombre de traductions, entre autres celles des *Aventures d'Ismène et d'Isménie*, d'Eustathius, et du poëme de *l'Enfantement de la Vierge*, par Sannazar. Il faut croire qu'il n'avait pas à se louer de ses succès de traducteur, car il fit imprimer en 1658 un *Discours contre la traduction*, en vers bien tournés, et souvent fort plaisants et fort spirituels. Il a laissé en outre quelques manuscrits, parmi lesquels son *Histoire des poëtes français*, dont on a prétendu, mais sans preuves suffisantes, que La Monnoye avait largement profité : cet ouvrage renfermait environ quatre cents vies; et même, s'il faut en croire le Père Lelong, il y aurait écrit la sienne, après toutes les autres. M. Sainte-Beuve en a souvent profité pour son *Tableau de la Poésie française au seizième siècle*. VICTOR FOURNEL.

Pélisson, *Hist. de l'Académie*. — Moréri, *Dict*. — Talmont des Réaux, *Historiettes*. — T. du Tillet, *Parnasse français*. — Baillet, *Jugements des savants*, t. III et V de l'éd. in-4°. — Goujet, *Bibliothèque franç.*, t. I et II. — *Hist. du Théâtr Franç.*, par les frères Parfaict.

COLLETTA (*Pierre*), historien italien, né à Naples, en 1775, mort à Florence, le 11 novembre 1833. Il combattit pour la république, et son zèle n'aurait pas échappé à l'échafaud si un faux certificat, procuré par la tendresse de ses parents, n'était venu le délivrer de la mort. Après avoir quitté la milice, il se fit ingénieur. En 1806, au moment de l'invasion française, il fut un de ceux qui eurent le principal mérite dans l'institution de cette garde nationale qui a rendu tant de services. Colletta aida par ses conseils à la conquête de Capri; en 1812 il fut nommé général et en même temps directeur des ponts et chaussées. Dans cet emploi, il rendit d'importants services à son pays, en commençant et en exécutant même de grands et utiles travaux. En 1813 directeur en chef du génie militaire, en 1814 conseiller d'État, en 1815 combattant les Autrichiens au bord du Panaro et signant la capitulation de Casalanza; après la restauration, craint et soupçonné, mais toujours employé; au moment de la révolution de 1820, envoyé en Sicile pour apaiser les troubles, puis ministre de la guerre depuis le 26 février jusqu'au 23 mars 1821; emprisonné par Canosa, il fut enfin exilé à Brünn, au pied du Spielberg, d'où il put se retirer à Florence. C'est là qu'il entreprit et acheva son *Histoire du Royaume de Naples*, en la reprenant où Giannone l'avait laissée, et en la suivant jusqu'à la mort de Ferdinand IV. Lorsqu'il s'était mis à l'œuvre, il ne connaissait pas l'art d'écrire : en rédigeant son livre, il étudia la langue et le style. Il est remarquable qu'à l'âge de cinquante ans il ait pu en même temps se faire écolier et écrivain; écrivain quelquefois incorrect, quelquefois lourd, mais par moments chaleureux, précis, abondant. Entièrement dévoué au régime français, il laisse facilement apercevoir ses habitudes, ses tendances de servilité vaniteuse; il méconnait son pays, il juge mal l'influence de l'invasion étrangère, les carbonari, le peuple. Sa chaleur vient de l'esprit, et non de l'âme; c'est souvent de la vanité bien plus que de l'amour : en racontant les malheurs d'une nation, il pense trop à lui-même, à sa phrase; il vise à l'effet. — C'était un talent vrai, mais gâté par des affections et des ingénuïtés fort plaisantes. Son ouvrage parut après sa mort, et obtint un succès qui ne nous paraît pas devoir durer. La librairie Ladvocat en a publié une traduction française, faite sur la quatrième édition italienne, sous ce titre : *Histoire du royaume de Naples depuis Charles VII jusqu'à Ferdinand IV*, 1734 à 1825; trad. par Charles Lefèvre et L. B...; Paris, 1835, 4 vol. in-8°.

Tipaldo, *Biograf. degli Ital. illustri*, t. III, p. 220.

COLLEVILLE (*Anne-Hyacinthe* GEILLE DE SAINT-LÉGER, plus connue sous le nom de), romancière française, née à Paris, le 26 mars 1761, morte dans la même ville, le 18 septembre 1824. Jeune encore, elle annonça d'heureu-

ses dispositions pour les lettres. Outre quelques pièces de vers insérées dans les journaux et dans les *Almanachs des Muses*, on a d'elle : *Lettres du chevalier de Saint-Alme et de mademoiselle de Melcourt;* Paris, 1781, in-12; — *Alexandrine, ou l'amour est une vertu;* Amsterdam (Paris), 1782, 2 vol. in-12; — *les Deux Sœurs*, comédie; ibid., 1784, in-8°; — *le Bouquet du père de famille;* ibid., 1787, in-8°; — *Sophie et d'Erville;* ibid., comédie; 1788, in-8°; — *Madame de M...., ou la rentière;* ibid., 1803, 4 vol. in-12; — *Victoire de Martigues, ou la suite de la Rentière;* ibid., 1804, 4 vol. in-12; — *Salut à messieurs les maris, ou Rose et Linsval;* ibid., 1810, in-12.

Barbier, *Dictionnaire des ouvrages anonymes.* — Mahul, *Annuaire nécrologique.*— *Biblioth. des romans*, novembre 1783, et juin 1787.

COLLI-RICCI (*Louis-Léonard-Gaspard* VENANCE, baron DE), général piémontais, né à Alexandrie (Piémont), le 23 mars 1760. Il fit les campagnes de 1792 à 1796 contre les Français, dans les armées de Nice et de Tanaro sous le duc d'Aoste et les généraux Strassoldo et de Wins. En 1793 il avait concouru à la reprise des vallées du Var et de Tinée, et était parvenu à opérer dans la vallée de la Stura sa jonction avec de Wins. Le 16 avril 1794, après l'enlèvement des postes de Tanarda et de Tanarella par les Français, Colli mit beaucoup d'habileté à couvrir la retraite de l'armée piémontaise par le col de Fenestrelles. Blessé le 6 novembre suivant, en enlevant la redoute de L'Argentière, il le fut encore le 22 juin 1795 en forçant les camps de Garessio. Défait à Mondovi par Sérurier, le 22 avril 1796, il sut repasser si à propos l'Eblerro, que le lendemain il anéantissait le général Stengel et sa cavalerie légère. En 1798, Colli réduisit les insurgés de Carino et de Montferrat. Le 12 décembre 1798, lors de l'occupation du Piémont, Colli prit rang dans l'armée française comme adjudant-commandant chef d'état-major. Nommé général de brigade le 29 avril suivant, il servit sous Joubert et Moreau à l'armée d'Italie, dont il commanda l'arrière-garde depuis Novi jusqu'à Pasturana. A cette dernière affaire (15 août 1799), il reçut un coup de feu, deux coups de baïonnette et fut fait prisonnier par les Autrichiens. Ayant été échangé, il fut promu général de division le 14 septembre 1802, et prit sa retraite le 21 mars 1806, époque où il fut nommé commandeur de la Légion d'honneur. On a toujours accusé Colli de manquer d'activité et de n'avoir jamais tiré parti des avantages remportés sur l'ennemi. Se bornant à une guerre défensive, aucun de ses succès ne produisit de résultat important; mais on doit ajouter que ses défaites n'avaient pas non plus de suites sérieuses, tant il mettait de prudence dans ses manœuvres. Son nom figure sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté sud.

Biographie moderne. — Mullié, *Biographie des célébrités militaires.*

COLLIBUS, ou plutôt **COLLE** ou **COLLI** (*Hippolyte*), jurisconsulte suisse, d'origine italienne, né à Zurich, le 20 février 1561, mort le 21 février 1612. Après avoir professé le droit à Heidelberg et à Bâle, il devint chancelier du prince d'Anhalt, qui l'employa dans diverses négociations. On a de lui : *Princeps consiliarius palatinus, sive aulicus et nobilis*, avec des augmentations de Naurath; Francfort, 1670, in-8°; — *Sacramenta urbium*, avec des notes de Naurath; ibid., 1671, in-8°; — *Commentaria ad titul. ff. de Regulis juris.*

Adam, *Vitæ eruditorum.*

***COLLIER** (*Arthur*), théologien et philosophe anglais, né en 1680, à Langdorf-Magna, communément appelé Steeple-Langdorf, près de Sarum, dans le comté de Wilts, l'un des comtés de l'intérieur de l'Angleterre proprement dite (chef-lieu, Salisbury); mort en ce même lieu, en 1732. A l'âge de dix-sept ans, en juillet 1697, il avait été envoyé à l'université d'Oxford. En 1704 il obtint la transmission du bénéfice ecclésiastique attaché à la rectorerie de Langdorf, qu'avait gérée son père, et demeura dans ces fonctions jusqu'à l'époque de sa mort. On a d'Arthur Collier des compositions théologiques et des écrits philosophiques. Ces ouvrages, d'abord peu répandus en Angleterre, et devenus si rares au temps de Reid, que ce philosophe assure n'avoir jamais vu qu'un seul exemplaire du *Clavis universalis*, lequel se trouvait à l'université de Glascow, ont été réimprimés en 1837, dans un recueil qui a pour titre : *Traités de Métaphysique par des philosophes anglais du dix-huitième siècle, préparés pour l'impression par feu le révérend Samuel Parx;* 1 volume in-8°. Robert Benson y a joint un volume in-8°, qui a pour titre : *Mémoires sur la vie et les écrits du révérend Arthur Collier, recteur de Langdorf-Magna, dans le comté de Wilts, depuis l'année du Seigneur* 1704 *jusqu'à l'année du Seigneur* 1732, *avec quelques documents sur sa famille;* Londres, 1837. Les ouvrages théologiques de Collier sont les suivants : *Logology*, ou *traité sur le* λόγος, en sept sermons, relatifs aux versets 1, 2, 3 et 14 de saint Jean, avec un appendice sur le même sujet; — *Specimen d'une vraie philosophie, ou discours sur le* 1er *verset du* 1er *chapitre de la Genèse* : L'auteur y aboutit à cette conclusion, que la véritable interprétation de ce verset équivaut à la même chose que si Moïse eût dit : *In mente creavit Deus;* en d'autres termes, que *l'esprit*, *l'âme*, la *pensée*, est précisément cet ἀρχή, dans lequel la *Genèse* dit que Dieu a créé le ciel et la terre. — En philosophie, Arthur Collier est auteur d'un traité écrit en anglais, et intitulé : *Clavis universalis* (*clef universelle*), *ou nouvelle recherche sur la vérité, contenant une démonstration de la non-existence ou de l'impossibilité du monde matériel;* Londres, 1713, avec cette épigraphie : « Vulgi assensus et approbatio

circa materiam difficilem est certum argumentum falsitatis istius opinionis cui assentitur. » (Malebranche, *de Inquirenda veritate*, l. III.) Il avait préludé à cette publication par deux *Essais*, composés en 1712, mais laissés en manuscrit, l'un *Sur la substance et l'accident*, l'autre intitulé *Clavis philosophica*. Il s'était même dès l'année 1708 essayé à traiter la question sur laquelle il devait un jour composer son grand ouvrage, ainsi qu'il apparaît par un manuscrit trouvé dans ses papiers, portant la date de janvier 1708, et contenant l'esquisse d'un *Essai*, en trois chapitres, sur la question de savoir s'il y a, oui ou non, un monde visible extérieur. Ce fut la publication du *Clavis universalis* qui fonda la réputation philosophique d'Arthur Collier. L'étrangeté de la thèse qui s'y trouvait soutenue dut attirer sur cet ouvrage l'attention des penseurs. Une doctrine nouvelle venait se poser, qui contredisait les notions les plus vulgaires du sens commun, en prétendant démontrer, non pas seulement la non-existence, mais même l'impossibilité du monde extérieur. « La question que j'aborde, dit Collier en son *Introduction*, est sommairement celle-ci : Existe-t-il quelque chose qui soit le monde extérieur? Le titre que je donne à mon livre suffira, je pense, pour avertir mes lecteurs que la négative est la réponse que je me propose d'apporter à cette question. » Qu'on n'aille pas croire toutefois que Collier, sur les traces des Eléates et des Mégariques, répudie le témoignage des sens. Bien au contraire, il en appelle invariablement à leur autorité. Il estime que l'existence du monde visible est susceptible de la plus rigoureuse démonstration, et que rien, sauf notre propre existence, n'est d'une évidence plus simple ; mais il soutient en même temps que de ce que ces choses sont visibles il ne suit pas qu'elles soient indépendantes de l'esprit ou de la faculté de l'âme qui les perçoit. Et il conclut que, bien que le monde visible existe, cependant son existence n'a rien d'absolu, mais est toute relative au sujet de la connaissance, c'est-à-dire à notre esprit ou à notre âme (*mind or soul*). Ce peu de lignes, extraites soit de l'introduction, soit du corps même de l'ouvrage, contiennent l'esprit et le fond de toute la thèse de Collier sur l'extériorité. Son livre est divisé en deux parties principales. La première contient la solution de ces trois points, qui donnent lieu à autant de sections du chapitre I^{er} : Le monde visible est-il extérieur ou non? — L'apparence d'extériorité dans les objets visibles n'est pas une preuve d'extériorité réelle. — Les objets visibles, tels qu'ils sont, ne sont pas extérieurs. — Vient ensuite, comme fin de cette première partie, un second chapitre, contenant les objections que Collier se pose à lui-même, et les réponses qu'il y apporte. Dans la seconde partie du traité se trouve posée et résolue, à la manière de l'auteur, cette thèse : qu'il n'y a pas de monde extérieur, et qu'un monde extérieur est impossible. Collier apporte à l'appui de cette thèse neuf arguments. Le cadre de ce travail s'oppose à ce que nous les exposions ici en détail ; mais nous indiquerons le huitième et le neuvième argument, qui sont les principaux. Dans le huitième, Collier prétend établir une connexion logique entre l'existence d'un monde extérieur et la non-spiritualité de l'Être divin : « Si un tel monde extérieur existe, dit-il, on ne peut le concevoir, à moins de concevoir Dieu lui-même comme étendu, ce qui est absurde. » Son argument neuvième et dernier s'appuie sur certaines autorités philosophiques, qu'il interprète à sa manière. C'est ainsi qu'il cite ce passage de Baronius (*Metaph.*) : « Materia non est in prædicamento, id est non habet proprie dictum genus » ; et ce passage de saint Augustin (*Confess.*, c. 7) : « Materia est infima omnium rerum, et prope nihil » ; et enfin, ce passage de Porphyre (lib. *de Occasionib.*, c. 21) : « Materia prima ex se est incorporea neque, intellectus neque, anima neque; quapropter, neque ens, sed verum non-ens. » Quant à l'argument par lequel, dans la sect. 11 du chap. I^{er} de la première partie, il a essayé d'établir que l'apparence d'extériorité dans les choses visibles n'est pas une preuve d'extériorité réelle, voici comment il s'en explique ailleurs encore, dans une lettre à Salomon Low : « Le titre de ma seconde section est celui-ci, que *l'extériorité apparente des objets visibles n'est pas une preuve de leur extériorité réelle*. Je le prouve par l'argument tiré de certains objets visibles ou apparents, qui, bien que reconnus pour n'être pas réellement extérieurs, nous semblent aussi extérieurs que quoi que ce soit. Voici, du reste, l'argument en forme : Si un objet visible, qui paraît extérieur, ne l'est pas en réalité, on peut dire que l'extériorité apparente d'un objet n'est pas une preuve d'extériorité réelle. Or, tel ou tel objet visible nous semble extérieur sans l'être en effet. Donc, l'apparence d'extériorité dans un objet visible n'est pas une preuve d'extériorité réelle. » Tous les arguments auxquels a recours Arthur Collier pour soutenir son étrange thèse sont analogues à celui que nous venons de citer. L'auteur les expose successivement, sous des formes toutes scolastiques, et consacre des sections spéciales à la réfutation des objections. Il écrit en homme persuadé de la vérité des propositions qu'il avance ; et, dans son étrange et naïve conviction, le bon recteur de Langdorf paraît s'étonner beaucoup qu'il y ait des gens qui puissent regarder le monde extérieur comme une réalité. Il est impossible de méconnaître l'analogie qui existe entre le système de Collier et celui de Berkeley, dont les écrits avaient précédé de quelques années la publication du *Clavis universalis*, sans que Collier toutefois paraisse en avoir eu connaissance. Le recteur de Langdorf va plus loin encore que l'évêque de Cloyne. Car ce dernier s'était borné à prétendre que nous n'avons au-

cun moyen légitime d'acquérir la certitude de l'existence d'un monde extérieur, tandis que Collier soutient hardiment que cette existence d'un monde extérieur est impossible. Ces deux thèses, bien que celle de Collier soit d'une métaphysique plus hardie encore que celle de Berkeley, ont une base commune, à savoir le mépris du sens commun et le scepticisme à l'endroit du monde matériel. Comme elles apparurent presqu'en même temps, sans qu'on puisse dire que l'un de ces deux philosophes se soit inspiré des écrits de l'autre, il faut qu'il y ait eu dans le mouvement philosophique de leur époque quelque chose qui détermina cette apparition. Elle se trouvait préparée en effet par les grands systèmes métaphysiques, enfantés tant en France qu'en Angleterre, par le dix-septième siècle. Descartes avait fait peser sur le monde extérieur un scepticisme qu'il s'efforçait ensuite, mais trop tard, de convertir en croyance, moyennant un appel à la véracité divine. Malebranche, disciple de Descartes, n'avait cessé de conseiller la défiance envers le témoignage des sens. Loin de les considérer comme des avenues par lesquelles nous arrive la connaissance, il les répudie comme guides dans la poursuite de la vérité. Il fait observer qu'il nous arrive si fréquemment de croire voir des choses qui n'ont jamais existé, qu'il n'est pas légitime de conclure de l'apparence à l'existence extérieure, et qu'il n'y a point de connexion nécessaire entre l'idée d'un objet telle qu'elle est en notre esprit et l'existence extérieure de cet objet. Enfin, la théorie de l'idée-image était toute-puissante à cette époque, et son adoption devait tôt ou tard, et par une pente irrésistible, conduire la philosophie au scepticisme à l'endroit du monde extérieur, attendu que l'interposition constante de l'image entre l'esprit et l'objet s'opposait invinciblement à ce que l'esprit pût atteindre l'objet lui-même, en même temps que rien ne garantissait à l'esprit la conformité de l'image avec l'objet. Telles nous paraissent les causes générales dont l'action dut amener en philosophie le scepticisme à l'endroit de la réalité du monde matériel. Les théories de Berkeley et de Collier sont donc en germe dans celles de Descartes, de Malebranche, et surtout dans la doctrine de l'idée représentative. Un fait, d'ailleurs, qui ne permet pas de mettre en doute l'influence que la philosophie idéaliste du dix-septième siècle exerça sur l'esprit d'Arthur Collier, c'est qu'on trouva dans ses papiers un grand nombre d'extraits de Descartes et de Malebranche, recueillis de sa main et de celle de son jeune frère William, avec qui il avait fait une partie de ses études. Indépendamment de cette influence extérieure qui entraînait Collier vers l'idéalisme, il paraît avoir, comme Berkeley, obéi à certains sentiments religieux, et s'être persuadé que son système portait un coup décisif au matérialisme. « Il croit, dit Reid, sa doctrine très-utile, surtout à la religion, et il en fait usage pour mettre fin à la controverse de la présence réelle dans l'Eucharistie. » Une telle persuasion ne pouvait avoir rien de légitime. La cause de la religion et celle du spiritualisme n'ont rien à gagner à se voir défendues par des doctrines aussi opposées au sens commun que le sont celles de Berkeley et de Collier. Au lieu d'affermir les vérités religieuses ou philosophiques, une telle dépense d'esprit ne serait propre qu'à les compromettre. C. MALLET.

Reid, *Essais sur les facultés intellectuelles de l'homme*, Essai II, chap. x. — Robert Binson, *Traités métaphysiques des philosophes anglais du dix-huitième siècle*, 2 vol. in-8° ; Lond., 1837, etc. — *Mémoires sur la vie et les écrits du révérend Arthur Collier, recteur de Langdorf-Magna, dans le comté de Wilts*, 1 vol. in-8°, Lond., 1837. — *Edinburgh-review*, n° 138, juin 1839.

COLLIER (*Jérémie*), théologien anglais, né à Stow-Qui, le 23 septembre 1650, mort le 26 avril 1726. Il fut élevé par les soins de son père, qui dirigeait une école à Ipswich ; de là il fut envoyé à Cambridge, en 1669 ; il fut admis dans cette université comme étudiant pauvre. En 1676 il fut ordonné diacre par Guning, évêque d'Ely et prêtre l'année suivante, par Compton, évêque de Londres. Il remplit ensuite dans plusieurs localités l'office de prédicateur, puis il fut appelé à une chaire de professeur à l'école de droit de Gray's Inn de Londres. La révolution de 1688 lui enleva cet emploi, qu'il eût conservé s'il avait pu se décider à prêter serment de fidélité à Guillaume III. Il alla plus loin ; il combattit par écrit les partisans de ce prince, ce qui lui valut d'être incarcéré pendant quelque temps. Cependant il persista jusqu'à la fin dans son rôle de *non-conformiste*. Son amour de la vérité égalait son érudition. Ses principaux ouvrages sont *Ecclesiastical history of Great Britain, chiefly of England, from the first planting of christianity to the reign of king Charle II, with a brief account of religion in Ireland;* Londres, 1708-1714, — *Essays upon several moral subjects ;* Londres, 1697-1709, 3 vol. in-8° ; — *a Short view of the immorality and profaneness of the english stage ;* Londres, 1798, in-8° ; — *the Ancient and modern stage survey'd ;* 1699, in-8° ; — *a Translation of the ninth, tenth, eleventh and twelfth books of Sleidan's Commentaries;* 1689, in-4° ; — une traduction avec addition de nouveaux articles du *Grand Dictionnaire* de Moréri, sous ce titre : *the Great historical, geographical and poetical dictionary ;* 1701, 2 vol. ; 1705, 3 vol. ; 1721, 4 vol. Cette augmentation successive de volumes témoigne du succès de cette publication.

Rose, *New biog. dict.* — Chaufepié, *Dict. hist.*

*COLLIER** (*John-Payne*), littérateur et critique anglais, né à Londres, le 11 janvier 1789. Fils d'un journaliste, il entra lui-même dans la carrière du journalisme, et devint l'un des rédacteurs du *Morning-Chronicle* et l'un des collaborateurs les plus féconds de toutes ces *reviews*, de tous ces *magazines*, qui pullulent en Angle-

terre. Ses principaux ouvrages sont : *the Poetical decameron*; Édimbourg, 1820, 2 vol.; — *the Poet's pilgrimage*; ibid., 1822; — une édition des *Dodsley's Old Plays*; ibid., 1825-1827, 3 vol.; — *History of dramatic poetry*; Londres, 1831, 3 vol. : cet ouvrage lui assigne un rang honorable parmi les historiens littéraires; — *New facts regarding the life of Shakspeare*; Londres, 1835; — *New Particulars*; ibid., 1836; — *Further Particulars*; ibid., 1839; — une édition des *Œuvres* de Shakspeare; ibid., 1842-1844, 8 vol. : il a consigné dans cette édition les résultats de vingt années de laborieuses et patientes recherches; — *Memoirs of the principal actors in the Plays of Shakspeare*; ibid., 1846; — *a Book of Roxburgh Ballads*; ibid., 1847; — *Extracts of the registers of the stationers company of works entered for publication between the years* 1557 *and* 1570; ibid., 1848. En 1847 Collier fut désigné pour remplir les fonctions de secrétaire auprès de la commission instituée par le gouvernement pour faire une enquête sur la situation du *British Museum*; mais on n'adopta pas la proposition qu'il fit de dresser le catalogue des richesses de cet établissement. En 1850, la Société des antiquaires de Londres l'élut pour son président.

Conversations-Lexicon.

COLLIETTE (*Louis-Paul*), antiquaire français, vivait dans le milieu du dix-huitième siècle. Il fut curé de Gricourt, près de Saint-Quentin. On a de lui : *Histoire de la vie, du martyre et des miracles de saint Quentin*; Saint-Quentin, 1767, in-12; — *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique, civile et militaire de la province de Vermandois*; Cambray, 1771-1772, 3 vol. in-4° : ouvrage curieux et savant.

Quérard, *la France litteraire.*

***COLLIN** (*Gaspard*), pharmacien suisse, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *de Thermis et fontibus medicatis Valesianorum*, dans la *Descriptio Valesiæ* de Joseph Simler; Zurich, 1674, in-8°, et dans le *Thesaurus historiæ Helvetiæ* de Fueslin, t. I.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COLLIN (*Henri-Joseph*), médecin allemand, né à Vienne, le 11 août 1731, mort le 20 décembre 1784. Il succéda à Antoine Stœrck comme médecin de l'hôpital civil de Vienne. On a de lui : *Medicamenta in morbis solidi et fluidi corrigentia*, dissertation inaugurale; — *Nosocomii civici Pazmanniani Annus medicus tertius, sive observationum circa morbos acutos et chronicos, pars* 1-16; Vienne, 1764-1781, in-8°.

Biographie médicale.

COLLIN (*Henri-Joseph*), poëte allemand, fils du précédent, né à Vienne, en 1772, mort en 1811, dans sa ville natale. Il parvint à acquérir une haute réputation comme fonctionnaire public et comme auteur. Après avoir eu plusieurs emplois honorables, il obtint en 1809 celui de conseiller aulique près la commission de la cour du crédit secret, charge qui appartient à la haute finance. Homme de cabinet, il se distingua par ses talents, par des connaissances spéciales, par son zèle, par une assiduité consciencieuse et une probité parfaite. Il consacra ses loisirs au culte des muses. Collin compte parmi les poëtes dramatiques les plus marquants de l'Allemagne. Il adopta pour ses compositions la forme classique, et prit pour modèles les ouvrages des anciens. Son chef-d'œuvre est la tragédie intitulée *Régulus*, écrite en vers ïambiques. Le choix du sujet est heureux : ce martyr de l'amour de la patrie et de la sainteté du serment produit un grand effet; c'est une de ces grandes figures qui nous retracent le type des républicains de l'ancienne Rome, de ces hommes qui, semblables à des statues de bronze, ne savaient fléchir. Le patriotisme, l'esprit public des Romains sont très bien peints dans ces vers énergiques, qu'on peut traduire ainsi :

A Rome, le plus obscur citoyen sent sa grandeur et prend sa part d'un haut fait accompli par un Romain; alors, à sa mine, à sa démarche, vous reconnaissez le souverain du monde. (*Acte 5, sc. 1.*)

Dans la scène du dénouement, l'auteur nous montre dans toute sa majesté ce peuple roi qui a fait l'admiration des siècles. Collin a encore écrit les tragédies suivantes : *Coriolan*, *Polyxène*, *Balboa*, *Bianca della Porta*, *Mœon*, *les Horaces et les Curiaces*. Ces différentes pièces ont plus ou moins de mérite; cependant on est en droit de reprocher à plusieurs d'entre elles un style trop déclamatoire et un certain défaut d'action. Elles sont faites pour être lues plutôt que pour être représentées. Les *Trauerlieder* (tragédies) de Collin ont été publiées à Berlin, 1828, 3 vol. Ses œuvres complètes, comprenant ses autres poésies, l'avaient déjà été par son frère Matthieu Collin; Vienne, 1812-1814; 6 vol. Son opéra de *Bradamante*, mis en musique, en 1809, par le célèbre Reichard, n'a été ni imprimé ni représenté. Parmi ses œuvres posthumes se trouve le fragment d'un poëme épique intitulé : *Rodolphe de Hapsbourg*, et quelques odes. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Conversations-Lexicon.

COLLIN (*Matthieu* DE), frère de Joseph-Henri, poëte et critique allemand, né à Vienne, le 3 mars 1779, mort le 23 novembre 1824. Docteur à l'université de Vienne dès 1804, il fut nommé professeur d'esthétique et d'histoire de la philosophie à Cracovie en 1808. Lors de la prise de cette ville par les Russes, il fut appelé à la chaire de philosophie de l'université de Vienne, et obtint un emploi de secrétaire dans l'administration des finances. Rédacteur en chef de la Gazette littéraire de Vienne (*Wiener Literatur-Zeitung*) en 1813 et des Annales de la Littérature (*Jahrbücher der Literatur*) en

1818, il fut chargé, dans l'intervalle de ces deux publications périodiques, de l'éducation du duc de Reichstadt. Il avait composé à vingt ans les paroles de *Calthon et Colmal*, opéra de Winter. On a en outre de lui les drames suivants : *Der Tod Friedrich's des Streitbaren* (la Mort de Frédéric le Guerroyeur); — *Marius;* — *Bela's Krieg mit dem Vater* (La guerre de Béla avec son père); — *Die Feindlichen Soehne* (les Fils ennemis); — *Der Tod Heinrich's des Grausamen* (La mort d'Henri le Cruel); et d'autres. Les œuvres dramatiques de Collin ont été publiées à Pesth, 1815-1817, et ses poésies posthumes (*Nachgelassene Dichtungen*) ont été publiées avec une notice biographique par J. de Hammer; Vienne, 1837, 2 vol. in-8°. [*Enc. des g. du m.*]

Conversations - Lexicon.

*COLLIN (*Jean*), théologien français, de l'ordre des Jésuites, né à Saint-Junien, vivait vers le milieu du dix-septième siècle. Il fut aumônier du roi, et prêcha avec succès au Val-de-Grâce et dans les principales villes du royaume. On a de lui : *le Prélat de saint Grégoire, ou apologie pour la fuite de saint Grégoire de Nazianze;* Paris, 1640; — *les Lauriers de la maison de Bourbon;* Paris, 1641; — *Lemovici multiplici eruditione illustres, hoc est elogia eorum qui aliqua dicendi, docendi, scribendive laude floruerunt;* Limoges, 1660, in-8°; — *Table chronologique et historique contenant un abrégé fidèle de tout ce qui s'est passé de plus remarquable dans la province du Limousin, depuis les conquêtes des Romains jusqu'à l'année courante;* 1666, Limoges; — *Histoire sacrée des principaux saints et autres personnes vertueuses qui ont pris naissance, qui ont vécu ou qui sont en vénération particulière en divers lieux du diocèse de Limoges;* Limoges, Mart. Barbou, 1672, in-18. C'est le meilleur ouvrage de Collin; mais autant le style en est brillant et poétique, autant la critique en est défectueuse. Collin adopte sans examen les légendes les plus merveilleuses, qu'il amplifie même et embellit volontiers. C'est un poëme plutôt qu'une histoire; il a laissé un grand nombre d'ouvrages manuscrits, dont le catalogue a été publié par l'abbé Nadaud.

Biographie du Limousin. — Vitrac, *Feuille hebd.*, 1781.

* COLLIN (*Jean*), historien français, frère ou parent du précédent, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il fut théologal de l'église de Saint-Julien à Limoges. On a de lui : *Vita beatorum Amandi et Juniani anachoretarum;* Limoges, 1657, in-4°; — *Histoire sacrée de la vie des saints principaux du diocèse de Limoges;* ibid., 1673, in-12; — *Florilegium sacrum Lemovicense*, etc.; ibid., 1673, in-16.

Lelong, *Bibliothèque historique de la France*, édit. Fontette.

** COLLIN (*Jonas*), célèbre homme d'État danois, né à Copenhague, en 1776. Employé dès sa jeunesse au ministère des finances, il mérita par son activité de s'élever dans la hiérarchie. Il se retira des affaires publiques en 1848. Pendant cette longue suite d'années, il concourut à la plupart des actes du gouvernement relatifs aux finances, à l'agriculture, à toutes les institutions qui avaient en vue le bien-être de la nation. Élu en 1809 président de la Société royale pour l'encouragement de l'agriculture, il s'efforça de répandre un système d'agriculture plus judicieux et d'établir des bibliothèques dans les communes rurales, d'introduire des instruments d'agriculture plus propres à faire avancer l'horticulture. Il contribua puissamment à la construction du port d'Elseneur, à l'amélioration des fabriques du pays. Son nom se trouve mêlé à toutes les entreprises utiles, à la caisse d'épargne de Copenhague, aux bains de mer, aux expositions d'industrie, au musée Thorvaldsen. En 1821, il fut nommé un des directeurs du Théâtre-Royal de Copenhague. Outre un très-grand nombre de discours sur la philosophie de la langue, l'économie politique, l'agronomie, la géographie et la statistique, on a de lui : *For Historie og statistik* (Pour l'histoire et la statistique); Copenhague, 1822-1825. ABRAHAM.

Erslew, *Forfatter-Lexicon.*— *Conversations-Lexicon.*

* COLLIN (*Marnès*), jurisconsulte français, vivait en Lorraine au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *les Coutumes générales de Bassigny;* Pont-à-Mousson, 1607, in-4°.

Calmet, *Bibliothèq. de Lorraine.*

COLLIN (*Nicolas*), théologien français, né dans le commencement du dix-huitième siècle, mort à Nancy, en 1788. Il fut chanoine régulier de l'étroite observance de Prémontré, et prieur de Rengeval. On a de lui : *Observations critiques sur le Traité des dispenses*, de Collet; Nancy, 1765; Paris, 1770, in-12; — *Traité du signe de la croix, fait de la main, ou la religion catholique justifiée sur l'usage de ce signe;* Paris, 1775, in-12; — *Traité de l'eau bénite;* ibid., 1776, in-12; — *Traité du pain bénit, ou l'Église catholique justifiée sur l'usage du pain bénit, etc.;* ibid., 1777, in-12; — *Traité des processions de l'Église catholique;* ibid., 1779, in-12; — *Traité du respect dû aux églises, ou motifs de respecter les églises;* ibid., 1781, in-12; — *Traité des confréries en général, et de quelques-unes en particulier;* ibid., 1784, in-12; — *Traité de la calomnie, des calomniateurs et des calomniés;* ibid., 1787, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

COLLIN ou COLIN (*Sébastien*), médecin français, vivait à Fontenay-le-Comte dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Déclaration des abus et tromperies des apothicaires;* Tours, 1553, in-8° : cet ouvrage fut publié sous le nom de *Liset Benancios;* anagramme de *Sébastien Colin;* — le *Onzième livre d'A-*

lexandre Trallien sur les gouttes, traduit du grec, et la Pratique et méthode de guérir les gouttes, traduit du latin de Garnier, avec des augmentations; Poitiers, 1556; — l'Ordre et régime pour la cure des fièvres, avec les causes et remèdes des fièvres pestilentielles ; ibid., 1558, in-8°; — Traité de la peste, traduit du grec de Trallien, avec un Abrégé des causes et remèdes de la peste et un traité du régime de vivre; ibid., 1566.

Œuvres de Palissy, p. 369. — Éloy, *Dict. historique de la médecine.*

COLLIN D'AMBLY (*François*), littérateur français, né en 1759, à Ambly-sur-Meuse, mort vers 1830. Il fut instituteur à Paris. On a de lui : — *Grammaire française analytique et littéraire*; 2e édit., 1799, in-8°; — *De l'usage des négations dans la langue française*; Paris, 1802, in-12; 3e édit.; ibid., 1822, in-8°; — *le Flambeau des étudiants, contenant de nouveaux éléments de métaphysique, de logique, de morale et de droit*; ibid., 1804, in-12; — *Mémorial universel, contenant un abrégé de l'histoire grecque, de l'histoire romaine, de l'histoire de France; un abrégé de la mythologie, de la géographie départementale, et les principales difficultés de la langue française*; ibid., 1804 et 1805, in-12; — *Nouvelle méthode pour apprendre à traduire promptement et facilement le français en latin*; ibid., 1805 et 1806, in-12; — *Grammaire parlante*; ibid., 1805 et 1806, in-12; — *Participes français analysés, et mis à la portée des enfants même*; ibid., 1806, in-8°; 4e édition, augmentée, ibid., 1821, in-8°; — *le Maître de littérature élémentaire*; ibid., 1806, in-12; — *le Maître de latin, au moyen duquel la syntaxe et les gallicismes, exposés dans des phrases analysées, peuvent être appris sans maître*; ibid., 1806, in-12; — *le Maître d'éloquence française*; ibid., 1806, 1807, 1809 et 1811, in-12; — *Dictionnaire des commençants, latin-français et français-latin*; ibid., 1807, 2 vol. in-12; — *Abrégé de l'histoire sainte*; ibid., 1811, in-12; — *la Grammaire simplifiée, ou abrégé analytique des principes généraux et particuliers de la langue française*; 2e édit., 1817; — *de l'Usage des prépositions dans la langue française*; ibid., 1818, in-8°; — *la Petite géographie départementale de la France*; ibid., 1821 et 1823, in-12; — *la Petite histoire de France*; ibid., 1821 et 1825, in-16; — *la Logique simplifiée*; ibid., 1821, in-12; — *le Petit répertoire, ou abrégé de la mythologie, de l'histoire grecque, de l'histoire romaine*, etc.; ibid., 1822, in-12; — *la Grammaire de Lhomond augmentée*; ibid., 1824, in-12; — *les Jésuites condamnés*, etc.; ibid., 1825, in-8°; — *les Miracles*; ibid., 1825, in-8°; — *Manuel d'arithmétique*; ibid., 1826, in-18.

Quérard, *la France littéraire.*

COLLIN D'ANGLUS, historien français, né vers 1745, mort à Paris, le 15 février 1809. Il descendait de David II, roi d'Écosse en 1329. On a de lui : *De la différence entre les qualités du cœur et de l'esprit*; — *Histoire des états généraux de 1616*; — *Histoire des hommes illustres de la Champagne.*

Journal de Paris du 19 mars 1809. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

COLLIN DE BAR (*Alexis-Guillaume-Henri*), historien français, né en 1768, à Pondichéry, d'une famille originaire de Bar, mort à Paris, le 2 juillet 1820. Après avoir été secrétaire de la colonie de Pondichéry, il remplit des emplois dans la magistrature, devint président de la cour supérieure des établissements français dans les Indes, et fut de retour en France à la prise de Pondichéry par les Anglais. On a de lui : *Histoire de l'Inde ancienne et moderne, ou l'Indoustan considéré relativement à ses antiquités, à sa géographie, à ses usages, à ses mœurs, à la religion de ses habitants, à ses révolutions politiques, à son commerce et à son état actuel*; Paris, 1814, 2 vol. in-8°, avec une carte.

Quérard, *la France littéraire.* — Feller, *Biograph. univers.* éd. de M. Weiss.

COLLIN-HARLEVILLE ou D'HARLEVILLE (*Jean-François*), auteur dramatique français, né à Maintenon (dép. d'Eure-et-Loir), en 1755, mort en 1806. Il passa les premières années de sa jeunesse à Chartres, où habitait sa famille, notamment sa grand'-mère, madame Arténier, dont la sollicitude pour son petit-fils était sans égale. Collin, dans les vers suivants, nous fait connaître comment ses premières années s'écoulèrent et quelle était son affection pour sa grand-mère :

J'ai passé quatre hivers auprès de mon aïeule,
Jamais, jamais un soir je ne la laissai seule;
Je faisais sa partie, ensuite je lisais;
Je l'écoutais surtout, enfin je l'amusais;
Et moi j'étais heureux en la voyant heureuse :
Sa mémoire à la fois m'est chère et douloureuse.

Son père, Martin Collin, possédait, à peu de distance de Maintenon, une petite propriété nommée Mévoisins, située dans le hameau d'Harleville; ce fut ce motif qui lui fit ajouter le nom de ce lieu à son nom de famille. Là il vivait paisiblement, entouré de ses nombreux enfants, car il en avait onze; Jean François était le huitième. Le séjour de Mévoisins et la vie champêtre qu'on y menait inspirèrent à ce dernier le goût si prononcé pour la campagne qu'il conserva toute sa vie. Collin ressemblait à son père plus au moral qu'au physique; comme lui, il savait se trouver heureux du sort que la Providence lui avait donné; comme lui, il savait se contenter de sa position, sans ambitionner celle d'autrui; la modeste demeure de Mévoisins était à ses yeux au-dessus des plus beaux châteaux; il n'eût pas voulu la changer contre l'un d'eux. Collin copia la plupart des caractères des personnages qui figurent dans ses pièces sur ceux des personnes dont il était entouré, le plus sou-

vent même dans sa propre famille. Son père lui servit de modèle pour *l'Optimiste*.

Il fit ses études au collége de Lisieux, où la protection puissante du maréchal de Noailles, possesseur du magnifique château de Maintenon, lui avait fait obtenir une bourse. Dans toutes ses classes, il obtint les succès les plus brillants, bien qu'il ne poursuivît pas ses études au delà des cours d'humanités et de rhétorique. Au sortir du collége, il entra comme clerc chez un procureur au parlement. Mais copier des rôles, ou se livrer aux autres travaux de l'*étude*, ne convenait pas à son imagination, vive et ardente; aussi quitta-t-il son procureur pour se livrer à la carrière dramatique, dont le goût avait pris naissance chez lui dès sa plus tendre enfance. Cependant, pour ne pas déplaire à ses parents, il demeura environ cinq années chez son procureur. Ce fut pendant ce temps qu'il composa son premier ouvrage, intitulé : *les Infortunes d'un clerc au parlement*. « Cette petite folie, dit-il, est à peu « près le seul fruit que j'aie retiré de quatre ou « cinq ans de cléricature. »

Plusieurs jeunes gens, qui tous étaient doués d'un certain talent, logeaient ensemble à Paris, dans un petit hôtel de la rue des Anglais, près la rue des Noyers. La plupart avaient fait leurs études avec Collin, et étaient liés intimement avec lui. En première ligne était le spirituel auteur des *Étourdis*, qui fut toujours pour lui non un condisciple, non un ami, mais un véritable père. Jamais leur tendre et mutuelle affection ne se démentit un seul instant; la mort seule les sépara. Collin habitait depuis trois années ce modeste réduit, quand il mit au jour sa première pièce, *l'Inconstant*. N'ayant encore aucune réputation ni protection, il n'osait espérer que sa pièce serait jouée autre part que sur les théâtres des boulevards; aussi la destinait-il à l'Ambigu-Comique. Cependant, cédant aux sollicitations de ses amis, qui lui représentaient que ce serait folie à lui d'enrichir d'une semblable pièce le répertoire d'un théâtre de second ordre, tandis qu'elle était digne de figurer sur celui de la Comédie-Française, il alla trouver Préville, et obtint de ce dernier qu'il examinerait son manuscrit. *L'Inconstant* n'était alors qu'une petite comédie en un acte et en prose. Préville donna des encouragements à Collin, lui fit observer que la nature du sujet comportait plus qu'un acte, lui conseilla de versifier sa comédie, d'y faire quelques ajoutés, et de la mettre en cinq actes. « Ce serait, lui dit-il, une « pièce qui vous ferait honneur. » Collin suivit le conseil de Préville, mit sa pièce en vers et en cinq actes. Plus tard il la réduisit en trois, telle qu'elle est aujourd'hui. La première représentation de *l'Inconstant* eut lieu à Versailles, devant la cour, sur le petit théâtre du château. Ce fut au crédit de Madame de Campan que Collin dut cette faveur. Molé consentit à se charger du principal rôle. La pièce fut goûtée et appréciée; mais cependant elle n'eut pas au début tout le succès que l'auteur espérait. Ce petit échec porta pendant quelque temps le découragement dans son esprit. Il fut même sur le point de céder aux sollicitations de sa famille, et de renoncer à la carrière dramatique pour se faire avocat. Mais il n'avait pas oublié que Diderot avait dit après avoir lu *l'Inconstant* : « Il y a là-dedans beaucoup de talent. Les vers « sont faciles et bien tournés; mais l'action est « faible; *c'est une pelure d'oignon brodée en* « *paillettes d'or et d'argent*. » Ces paroles prononcées par Diderot étaient plus qu'un encouragement pour Collin; aussi au bout de quelque temps quitta-t-il de nouveau sa famille, au sein de laquelle il était rentré, pour revenir à Paris et se livrer à son penchant. En 1786 eut lieu à la Comédie-Française la première représentation de *l'Inconstant*, c'est-à-dire deux ans après le premier essai qui en avait été fait à Versailles. Cette fois la pièce eut un succès complet. Palissot en fit le plus grand éloge dans son journal. « Depuis plus de quarante ans, « dit-il, jamais début d'auteur ne donna de plus « grandes espérances. » Collin reprit donc courage, et se mit à l'œuvre pour composer sa seconde pièce, *l'Optimiste*. Quelques mois lui avaient suffi pour cela; car elle était terminée à la fin de 1786 et mise en répétition au commencement de l'année suivante. Son père, avons-nous dit, lui avait servi de modèle pour le caractère de ce rôle. Ce fut aussi dans *l'Optimiste* que Molé quitta pour la première fois le costume svelte et élégant des jeunes premiers pour endosser l'habit caduc et sévère des pères nobles. Ce changement de condition de la part du grand acteur produisit sensation, non-seulement parce qu'il était tout à fait inattendu des spectateurs, mais aussi à cause des talents que déploya Molé.

A *l'Optimiste* succéda *les Châteaux en Espagne*, comédie en cinq actes et en vers, d'un grand fonds de gaieté, dans laquelle on trouve une foule de traits saillants. Le cinquième acte laissait beaucoup à désirer lors des premières représentations. Collin le refit en treize jours. La pièce, quoique goûtée du public, eut moins de succès que *l'Optimiste*.

Voici quelle est l'opinion de La Harpe sur ces trois pièces. Si cette opinion n'avait pas été émise par un critique aussi éminent, nous ne l'aurions pas rapportée ici; mais venant de La Harpe, elle ne doit pas être passée sous silence : « On est convenu que *l'Inconstant* était un sujet mal choisi; il n'y a point d'homme qui dans l'espace d'une journée aime trois femmes l'une après l'autre, de manière à vouloir les épouser : cela n'est nullement dans la nature, qui a marqué certaines bornes à nos défauts comme à nos vertus. Cette espèce de démence fait dans certains moments jouer un rôle trop méprisable au principal personnage. Il finit la

pièce en disant qu'il va se jeter dans un *cloître* : le spectateur judicieux ne peut que l'envoyer aux petites-maisons (1). »

Ce jugement nous semble un peu sévère ; il est probable qu'il en parut de même à La Harpe, car plus loin il se hâte d'ajouter : « Tout le fond de l'ouvrage n'est autre chose que la succession brusque des divers changements de *l'Inconstant* ; ils offrent des détails agréables, et surtout le style est toujours naturel, sans manquer d'élégance. C'est le seul talent qu'annonçât ce coup d'essai. *L'Optimiste* est très-supérieur à *l'Inconstant*, et ce progrès est même une nouvelle preuve d'un talent véritable. L'intrigue est un peu faible, mais bien conduite et bien ménagée. Le caractère de *l'Optimiste*, quoiqu'il ne soit pas très-connu, n'est pourtant pas hors nature. Les fils de l'intrigue sont minces et déliés, mais l'auteur les conduit et les soutient avec assez d'adresse, jusqu'à un dénouement qui satisfait les spectateurs. Il y a dans cette pièce beaucoup plus de vers heureux et de situation que dans la première. La conduite des *Châteaux en Espagne* n'est pas à beaucoup près aussi bien entendue que celle de *l'Optimiste*. C'était le fonds le plus comique que l'auteur eût encore traité, non pas à cause des visions de l'homme aux Châteaux, qui ne peuvent jamais être qu'un lieu commun, toujours à peu près le même ; mais la fable sur laquelle l'auteur a bâti son plan offrait par elle-même un fonds de situation piquante (2). »

Une maladie assez grave avait forcé Collin à garder le lit pendant plusieurs semaines. Tout travail appliquant lui était interdit par son médecin ; mais il ne tenait nullement compte de cette injonction, et, loin de se livrer à un repos d'esprit complet, il passait toutes ses nuits à composer une nouvelle pièce, dont le vers suivant de Dubuisson lui avait donné la première idée :

Et j'ai pensé vingt fois épouser ma servante.

Dès qu'il lui fut possible d'écrire, il se hâta de confier au papier les vers qu'il avait faits, craignant que sa mémoire, altérée par cette longue maladie, ne les conservât pas fidèlement. Peu de jours après, tout le manuscrit du *Vieux Célibataire* était coordonné, mis au net, et Collin en faisait la lecture à Andrieux. Lorsque l'on prononce les noms de Piron, de Gresset, de Destouche, de Regnard, les titres de leurs chefs-d'œuvre, *la Métromanie*, *le Méchant*, *le Glorieux*, *le Joueur*, se présentent à notre esprit ; il en est de même pour Collin d'Harleville : en prononçant son nom, nous nous souvenons du *Vieux Célibataire*. De toutes ses pièces, c'est la meilleure ; c'est celle dans laquelle il a déployé le plus de talent. On la lit toujours avec plaisir ; elle perpétuera le nom de son auteur. Personne n'a mis sur la scène un caractère mieux étudié et plus parfait que celui de M. Dubriage.

.....L'amusant ennui du *Vieux célibataire*,

a dit Ducis. Elle fut représentée pour la première fois en 1792. Inutile d'ajouter que le succès qu'elle obtint dépassa toute prévision.

Collin d'Harleville, lors de la création de l'Institut national, fut élu un des premiers membres de ce corps. Il composa douze comédies, dont sept furent représentées au Théâtre-Français. Il composa en outre un grand nombre de poésies fugitives, entre autres une pièce allégorique qui fut reçue au Théâtre-Français, intitulée : *Apollon et les Muses* ; vingt-six de ces divers morceaux ont été insérés dans l'édition complète de ses œuvres, 4 vol. in-8°. Ses comédies ont une grande analogie avec celles de Regnard. Quant à son style, La Harpe en porte le jugement suivant : « Le dialogue est la grande ressource de l'auteur ; c'est la partie de l'art qu'il entend le mieux, et celle qui fait le plus d'honneur à son talent. Il en a un peu compromis la réputation par des épîtres qu'il a publiées dans différents recueils ou journaux : elles sont écrites du style de ses comédies ; et l'auteur paraît s'être entièrement mépris sur les différences des genres. Il a oublié que sur la scène ce sont des personnages qui conversent, mais que dans un épître en vers c'est le poëte qui parle, et qu'il est obligé d'être lui-même, c'est-à-dire poëte. D'ailleurs, il y parle trop de lui et de sa *bonhomie*. Il faut mettre de la mesure dans tout, et même dans le plaisir qu'on prend à parler de soi, et dans le bien qu'on en dit (1). »

Voici la liste complète des ouvrages de Collin d'Harleville : *l'Inconstant*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1786, in-8° ; — *l'Optimiste, ou l'homme content de tout*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1788, in-8° ; — *Rose et Picard, ou la suite de l'Optimiste*, comédie en un acte et en vers ; Paris, 1794, in-8° ; — *Malice pour malice*, comédie en trois actes et en vers ; Paris, 1793, in-8° ; — *les Artistes*, comédie en quatre actes et en vers ; Paris, 1797, in-8° ; — *Melpomène et Thalie*, poëme allégorique ; Paris, 1799, in-8° ; — *Pièces de vers lues à l'Institut* ; Paris, 1799, in-8° ; — *les Mœurs du jour, ou l'école des jeunes femmes*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1800, in-8° ; — *les Châteaux en Espagne*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1803, in-8° ; — *Monsieur de Crac dans son petit castel, ou les Gascons*, comédie en un acte et en vers, avec divertissement ; Paris, 1803, in-8° ; — *le Vieillard et les Jeunes Gens*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1804, in-8° ; — *le Vieux Célibataire*, comédie en cinq actes et en vers ; Paris, 1793, 1806, in-8°, et 1824, in-8°, avec une notice par Andrieux ; — *la Querelle des deux Frères, ou la famille bretonne*, comédie pos-

(1) La Harpe, *Cours de littérature*, t. XIII, p. 4313-2.
(2) *Ibid.*, p. 435.

(1) La Harpe, p. 413-44

thume en trois actes et en vers, précédée d'un *prologue* d'Andrieux; Paris, 1808, in-8°; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages d'Antoine Leblanc;* 1803, dans les *Mémoires de l'Institut*, t. IV; — *Notice historique sur la vie et les ouvrages de Demoustier;* ibid.; — *Dialogue sur la comédie;* ibid. Les principales éditions des œuvres sont : *Théâtre et poésies fugitives de J.-F. Collin-Harleville;* Paris, 1805, 4 vol. in-8°, édition soignée par l'auteur; Paris, 1821, 4 vol. in-18, avec une *Notice* par Ourry; Paris, 1822, 4 vol. in-8°; avec une *Notice* d'Andrieux; Paris, 1828, éd. Delonchamps, avec *Notice* par Doublet de Boisthibault; — *Chefs-d'œuvre dramatiques;* Paris, 1822, 2 vol. in-18; — *Œuvres choisies;* ibid., 1825, 2 parties, in-18; 1826, 3 vol. in-12.

P. DE R.

Andrieux, *Notice sur Collin d'Harleville.* — Daru, *Éloge de Collin d'Harleville* (Discours de réception à l'Académie française); 1803-1819. — Jourdain, *Poëtes français*, II. — Desessarts, *les Siècles litt.* — Quérard, *la France litt.* — Jullien, *Hist. de la poésie franç. sous l'empire.*

COLLIN DE VERMONT (*Hyacinthe*), peintre français, né à Versailles, en 1693, mort dans la même ville, le 16 février 1761. Il fut élève de Rigaud, et alla compléter ses études en Italie. En 1740 il devint professeur de peinture à l'Académie, dont il avait été reçu membre en 1725. Ses principaux tableaux sont : une *Présentation au temple*, qu'on voyait autrefois à Versailles; — *la Maladie d'Antiochus*, exposé au concours de 1727.

Feller, *Biographie universelle*, éd. Weiss.

COLLINA (*Abondio*), savant religieux italien, de l'ordre des Camaldules, né à Bologne, en 1691, mort en décembre 1753. Il professa pendant dix ans la géographie et la science nautique à l'Institut des sciences, et la géométrie à l'université de sa ville natale. On a de lui : *Antiche relazioni dell' Indie e della China, di due maomettani*, etc.; Bologne, 1749, in-4° : c'est la traduction d'une partie des *Voyages de deux Arabes*, publiés en français par l'abbé Renaudot; — divers morceaux de poésies épars dans les recueils du temps; — un grand nombre de dissertations lues à l'Académie de Bologne, parmi lesquelles on remarque celle qui a pour titre: *Dell' invenzione della bussola nautica;* publiée à Faenza, en 1748, et sous cet autre titre : *de Acus nauticæ inventore*, dans les *Commentar. Instituti Bononiæ.*

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.*, 1820.

COLLINA (*Boniface*), littérateur italien, frère du précédent, de l'ordre des Camaldules, né à Bologne, en 1689, mort en 1770. Il professa la philosophie à l'université de sa ville natale, et publia la plupart de ses ouvrages sous le titre : *Opere diverse;* Bologne, 1774. On trouve dans ce recueil des mémoires académiques, des tragédies et des morceaux de prose sur des sujets religieux. Il a encore laissé plusieurs *Vies* des saints camaldules.

Tipaldo, *Biogr. degli. Ital.*

*COLLINEAU (*Jean-Charles*), médecin français, né en 1781, à Chinault, dans le département de l'Indre. D'abord destiné au commerce, ses parents l'envoyèrent à Angers, pour y faire quelques études : c'était vers les commencements de la révolution, peu de temps avant la création des écoles centrales. A l'école d'Angers, il eut pour condisciples, plus jeunes que lui, MM. Béclard et Chevreul. On l'y remarqua pour ses progrès et la justesse de son esprit. Il vint à Paris en 1804, et fut reçu docteur en médecine en 1808. Nommé médecin de la prison de Saint-Lazare, il hérita principalement, en 1816, de la vaste clientèle du grand praticien Jean Roy. L'Académie de médecine, fondée par Louis XVIII, en 1820, se l'associa par élection en 1823. Parmi ses travaux on remarque un mémoire *Sur l'existence des fièvres essentielles;* Paris, 1823; — mémoire *Sur l'absorption par les vaisseaux sanguins et symphatiques;* 1833; — *Analyse de l'entendement humain;* 1843. En 1853 il publia un rapport important *Sur l'éducation des idiots en général, et en particulier sur les idiots de Bicêtre.* Nous devons faire savoir toutefois que cette méthode d'éducation a pour auteur M. Édouard Séguin, dont le nom n'est pas même cité dans le texte du rapport. C'est une omission d'autant plus regrettable, qu'elle se fonde sur des préjugés et semble frustrer l'inventeur d'une partie de son heureuse découverte. On trouve dans l'*Analyse de l'entendement humain* des tableaux synoptiques où les facultés intellectuelles et les instincts sont heureusement classés et subordonnés. On y remarque enfin, principalement sur les instincts, des propositions qui font réfléchir; celle-ci, par exemple : « L'amour de la patrie, le sentiment « de la justice et de l'ordre, ne sont d'abord « que des instincts. Le bon sens et la raison « même ont quelque chose d'instinctif : ce sont « moins les produits de la réflexion ou de la « culture de l'esprit, que des résultats de dispositions natives. »

J. B.

Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon.*

COLLINGS (*Jean*), théologien anglican, né en 1623, à Boxstead, dans le comté d'Essex, mort à Norwich, le 17 janvier 1690. Il fut pendant quarante-quatre ans ministre de Saint-Étienne à Norwich, et se fit connaître par un grand nombre d'écrits de controverse et de théologie pratique. Parmi ces derniers, on remarque : *Weaver's pocket-book;* 1 vol., in-8°.

Granger, *Biogr. hist.*, part. III, p. 306. — Rose, *New biographical dictionary.*

COLLINGWOOD (Lord CUTHBERT), amiral anglais, né à Newcastle-sur-Tyne, le 26 septembre 1748, mort devant Minorque, le 7 mars 1810. Il entra fort jeune dans la marine mili-

taire anglaise, et parvint de grade en grade jusqu'à celui d'amiral. Il se distingua d'abord dans la guerre contre les États-Unis. A l'époque de la rupture avec la France en 1793, Collingwood fut employé dans diverses stations, notamment au blocus de Toulon : il prit part en 1797 au combat du Cap Saint-Vincent, obtint en 1799 le grade de contre-amiral, et prit part, sur le *Triumph*, au blocus de Brest et à la croisière dans la Manche. Nommé vice-amiral en 1804, il bloqua l'année suivante le port du Ferrol, puis, réuni aux escadres des amiranx Calder et Knight, il enferma dans le port de Cadix l'amiral Villeneuve, commandant les flottes française et espagnole. Le 19 octobre 1805, il contribua par d'habiles manœuvres au gain de la bataille de Trafalgar, et prit le commandement en chef de la flotte anglaise aussitôt que Nelson eut été frappé mortellement. En récompense de sa conduite, Collingwood fut élevé à la dignité de pair d'Angleterre. Le parlement lui vota, en janvier 1806, une annuité de 2,000 livres sterling, et il fut maintenu dans le commandement des armées navales de la Méditerranée. Un fait assez curieux et peu connu, c'est qu'en 1808, à l'époque où l'Autriche faisait des préparatifs de guerre contre Napoléon, Collingwood dépêcha un envoyé à Trieste, à l'archiduc prince Charles. Il offrait à ce prince de le conduire en Espagne et d'appuyer le projet d'un certain nombre d'Espagnols de l'élever au trône. Ces pourparlers n'eurent pas de suite, le gouvernement ayant formellement reconnu Ferdinand VII. Le mauvais état de sa santé ramena Collingwood en Angleterre en 1809 : il avait été cinq ans sans mettre pied à terre. Il reprit peu après son commandement, et proposa au général Stuart une expédition contre les îles Ioniennes. Une escadre, portant des troupes, mouilla le 1er octobre dans la baie de Zante. Le lendemain la place capitula. Plus tard les autres îles se rendirent aux armes anglaises, à l'exception de Corfou. La santé de Colingwood était alors tellement affaiblie, que, se sentant mourir, il fit préparer un cercueil de plomb pour rapporter son corps en Angleterre ; il expira en effet devant Minorque, à bord du vaisseau *la Ville de Paris*. On a publié après sa mort *A selection from public and private corresp.*, etc.; Lond. 1828. A. DE LACAZE.

Rose, *New biographical dictionary*.

COLLINGWOOD (*Thomas*), polygraphe anglais, né à Staer-Crook, le 7 juillet 1751, mort à Londres, le 28 octobre 1831. Il s'adonna aux mathématiques, à la médecine, aux sciences physiques et naturelles, à la philosophie et à la poésie; on a de lui des mémoires et articles scientifiques insérés dans diverses collections périodiques.

Annual register.

COLLINI (*Come-Alexandre*), savant italien, né à Florence, le 14 octobre 1727, mort à Manheim, le 14 octobre 1806. Étant venu à Berlin, il mérita l'attention et gagna l'amitié de Voltaire, qui le prit pour son secrétaire en 1752. Vers 1756 il se rendit à Strasbourg, et devint le précepteur du fils du comte de Sauer. En 1759 il passa au service de l'électeur bavaro-palatin, qui le nomma son historiographe, et directeur du cabinet d'histoire naturelle de Manheim. Outre un grand nombre de mémoires insérés dans les *Acta Academiæ Theodoro-Palatinæ* de Manheim, on a de lui : *Discours sur l'histoire d'Allemagne*; Manheim, 1761, in-8° ; — *Éloge de Charles-Théodore, électeur palatin*; ibid., 1766, in-4° ; — *Dissertation historique et critique sur le prétendu cartel envoyé par Charles-Louis, électeur palatin, au vicomte de Turenne*; ibid., 1767, in-8°; — *Solution du problème du cavalier au jeu des échecs*; ibid., 1773, in-8°; — *Observations minéralogiques sur les agates et le basalte*; ibid., 1776, in-12; — *Journal d'un voyage qui contient quelques observations minéralogiques, particulièrement sur les agates et le basalte, avec la manière de travailler les agates*; ibid., 1776, 1777, in-8° ; — *Considérations sur les montagnes volcaniques*; ibid., 1781, in-8° ; — *Lettres sur l'Allemagne*; ibid., 1784, in-12 ; — *Exposé de la capitulation de Manheim*; ibid., 1794, in-8° ; — *les Vicissitudes de l'Académie des sciences de Manheim*; ibid., 1799, in-4°; — *Remarques sur une pierre élastique du Brésil, et notice sur les marbres flexibles de S. A. S. le prince de Borghèse*; ibid., 1805, in-8° ; — *Mon séjour auprès de Voltaire, et lettres inédites que m'écrivit cet homme célèbre, jusqu'à la dernière année de sa vie*; ouvrage posthume ; Paris, 1807, in-8°.

Voltaire, *Corresp.*; *Siècle de Louis XIV*. — Quérard, *la France litt.* — Tipaldo, *Biogr. degli. Ital.*

COLLINO (*Ignazio-Secondo-Maria*), sculpteur italien, né à Turin, en 1724, mort en 1793. Il fut élève du sculpteur Damé, son oncle, du peintre Beaumont, et de l'habile fondeur Ladatte. Charles-Emmanuel III, ayant vu un *Saint Sébastien* en bronze modelé et fondu par Collino, lui accorda une pension pour aller étudier à Rome. Collino ne trompa pas ses espérances, et chacun de ses ouvrages attesta un nouveau progrès. Les principaux sont *Papirius et sa mère*, *Niobé*, *la Justice*, *la Force*, *la Bienfaisance*, *l'Amabilité*, etc. En 1760 il fut admis à l'Académie de Saint-Luc, et en 1763 nommé sculpteur du roi; enfin, en 1767 il ouvrit à Turin une école de sculpture, où il professa jusqu'à sa mort. Il eut un frère, également sculpteur, nommé Filippo; ils exécutèrent ensemble des travaux importants, tels que les *tombeaux des rois*, à l'église de la Superga; et la statue colossale de *Santo Agabio*, à Novare.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

COLLINS (*Antoine*), philosophe anglais, né à Heston, dans le Middlesex, le 21 juin 1676, mort le 13 décembre 1729. Fils d'un gentilhomme qui avait quelque fortune, il étudia à Eton, puis au

King's-Collége de Cambridge. Il vint ensuite à Londres pour s'y livrer à l'étude des lois; mais se sentant peu de goût pour cette branche des connaissances humaines, il se borna bientôt à la culture des lettres et de la philosophie. En 1703 et 1704 il fut en correspondance avec le célèbre Locke, qui lui témoigna la plus haute estime et une véritable affection. On trouve dans la collection de Des Maizeaux (1720, 8 vol. in-8°) vingt-cinq lettres adressées à Collins par l'auteur de l'*Essai sur l'entendement humain*. Il en est une, datée du 11 septembre 1704, qui résume la pensée de ce grand philosophe sur Collins : « Votre âme, y est-il dit, est douée des plus belles facultés de notre nature, la bienveillance et la sincérité; combien je me sens heureux de posséder un tel ami, un tel guide vers les plus hautes spéculations de l'intelligence! » (*Your soul is enriched with the most valuable qualities of human nature, truth and friendship; what a treasure have I then in such a friend with whom I can converse, and be enlightened about the highest speculations*). Dans une autre lettre, en date du 1er octobre suivant, Locke, pressentant sa fin prochaine (il mourut dans l'année), supplie Collins de se hâter, « sans quoi, dit le philosophe, je n'aurai pas la satisfaction de revoir un homme que je place au premier rang parmi ceux que je laisse après moi (*unless you make haste hither I may lose the satisfaction of ever seen again a man that I value in the first rank of those I leave behind me*). La part active, incessante que prit Collins aux controverses philosophiques de l'époque justifie l'opinion que Locke avait de lui. Il erra sans doute souvent : quel philosophe peut se vanter de n'avoir jamais erré! mais, comme Locke l'avait si bien remarqué, Collins fut toujours de bonne foi; et ce qui est rare, il réfuta mais n'injuria jamais ses adversaires. En 1707 Collins publia son Essai sur l'usage de la raison dans les propositions dont l'évidence dépend du témoignage humain (*Essay concerning the use of reason, in propositions the evidence of which rests on human testimony*). Cet ouvrage fut critiqué par l'évêque Gastrell. Collins fit paraître la même année une lettre à Dodwell, dans laquelle il combattait les arguments de Clarke, en faveur de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme. En 1710 il publia *a Vindication of the divine attributes* (Explication des attributs de la divinité), ouvrage composé à l'occasion d'un sermon de l'archevêque de Dublin, dans lequel ce prélat établissait l'accord de la prescience divine avec le libre arbitre humain. L'année suivante, 1711, Collins se rendit en Hollande, où il se lia avec Le Clerc et d'autres savants du pays. A son retour en Angleterre, en 1713, il fit paraître son fameux discours de la liberté de penser (*Discourse on freethinking*), dont les doctrines firent scandale et lui valurent de nombreuses réfutations, parmi lesquelles on cite comme la plus remarquable celle du docteur Bentley, intitulée : *Remarks on the Discourse of freethinking by Phileutherus Lipsiensis* (Remarques sur le discours de la liberté de penser par Phileuthère de Leipzig). L'ouvrage de Collins intitulé : *Philosophical Inquiry concerning liberty and necessity* (Recherches philosophiques sur la liberté et la nécessité; 1715 et 1717), ne produisit pas une moindre sensation. C'est en même temps l'œuvre la plus importante de ce philosophe. Clarke, qui s'était déjà trouvé parmi les plus déterminés contradicteurs de Collins, le combattit encore cette fois.

Collins ne s'en tint pas à cette vie de théories et de doctrines; il prit part aussi aux affaires de son pays. Après avoir rempli en honnête homme les fonctions de juge de paix, il devint trésorier du comté d'Essex, et s'acquitta de cet emploi avec la même intégrité. Il contribua même de ses deniers à l'amortissement de la dette du comté, grossie sous ses prédécesseurs. Cependant, il n'abandonnait pas ses travaux philosophiques; en 1724 il fit paraître : Principes et fondements de la religion chrétienne (*Grounds and reasons of the christian religion*). Il y représenta le christianisme comme une dérivation nécessaire, indivisible du judaïsme. Cet ouvrage en fit naître un grand nombre d'autres dans le camp de ses adversaires. Il en compta lui-même jusqu'à trente-cinq dans sa réplique finale intitulée : *Scheme of Literal prophecy;* 1726. Frappé dans ses plus chères affections par la mort de son fils unique, il laissa une partie de ses biens aux pauvres. Parmi ses légataires figurent deux de ses antagonistes, le docteur Sykes et Des Maizeaux. Ce trait le peint tout entier et s'accorde avec les témoignages unanimes de ses contemporains sur l'égalité d'âme et le caractère bienveillant de ce philosophe, à l'honneur duquel il faut ajouter que sa bibliothèque, riche et bien composée, était ouverte même à ceux qui le combattaient. Collins n'était pas athée, comme des écrivains trop prévenus l'ont avancé. C'est au dernier moment que la plupart du temps « le masque tombe, l'homme reste ». Sur le point de mourir, Collins fit entendre ces paroles. « Je me suis toujours efforcé de servir dignement mon Dieu, mon roi et ma patrie; j'ai donc tout lieu d'espérer que Dieu me recevra au séjour destiné à ceux qui l'ont aimé; or, la religion catholique n'a en vue que l'amour de Dieu et du prochain. » (*I have always endeavoured to the best of my ability to serve my God, my king, and my country, and i am certain i am going to that place which God had designed for those who love him; for the catholic religion is to love God and to love man*). Imbu des doctrines de Locke, il les a developpées et parfois exagérées. C'est ainsi que dans la *lettre à Dodwell*, poussant à sa limite extrême l'idée de Locke que Dieu aurait pu donner l'intelligence à la matière, Collins établit qu'en admet-

tant la nécessité de l'unité du principe intellectuel, chaque partie distincte de la matière peut avoir conscience de son individualité, c'est-à-dire penser; que plusieurs molécules peuvent être inséparablement unies par la puissance divine, au point de constituer un nouvel être un et simple; et enfin, que l'intelligence peut résider dans un sujet composé, par suite de l'organisation et du jeu des éléments. Aux yeux de Collins, l'immortalité de l'âme ne découle pas nécessairement, comme le prétend Clarke, de l'immatérialité; d'où la conclusion pour lui que la vie future est une vérité de foi, mais non une vérité que la philosophie puisse démontrer. Clarke répliqua victorieusement, en se retranchant derrière l'unité substantielle du *moi*.

Le but des *Recherches sur la liberté*, ouvrage où Collins s'écarte quelque peu des doctrines de Locke, est d'établir que l'homme est un agent nécessaire. Il base sa thèse sur la nature des éléments constitutifs de toute détermination, savoir : la perception, le jugement, la volonté, l'exécution. Selon lui, la perception et le jugement ne dépendent pas de nous; il n'est pas en notre pouvoir de former telle ou telle idée, ni de juger de la vérité ou de la fausseté, de l'évidence ou de l'obscurité de telle ou telle proposition. Quant à la volonté, comme elle entraîne toujours l'exécution, à moins d'un obstacle extérieur, il en résulte qu'elle est le siége de la liberté humaine; sinon, l'homme n'est pas libre. En même temps, Collins nie que la volonté soit une faculté indépendante et maîtresse d'elle-même, et il faut avouer que les raisons sur lesquelles il s'appuie sont loin d'être concluantes. La réponse même de Clarke fait connaître ce que la principale de ces raisons avait de spécieux : il rétablit la distinction du jugement par lequel nous affirmons qu'une chose doit être faite, et de la résolution qui consiste à la vouloir. Clarke borne judicieusement l'influence des perceptions de l'intelligence et des motifs à la sollicitation, et non à l'entraînement irrésistible du pouvoir volontaire.

Outre les ouvrages cités, on en a de Collins quelques autres, moins importants, parmi lesquels : *Priestcraft in perfection*, etc.; Londres, 1709, in-8°; — *Historical and critical essay on the thirty nine articles*; 1724 : en réponse aux attaques dont l'ouvrage précédent avait été l'objet. On a inséré à l'article *Collins de l'Encyclopédie méthodique* ses écrits sur l'immortalité de l'âme et son traité intitulé : *Philosophical Inquiry concerning liberty and necessity*. Ce dernier ouvrage a encore été traduit dans les *Recueils de diverses pièces sur la philosophie* publiés par Des Maizeaux; 1720, 2 vol. in-12. Le *Discourse on freethinking* (Discours sur la liberté de penser) a été également traduit en français; Londres, 1714 et 1766, avec une réfutation par Crouzas. Une liste complète des ouvrages de Collins a été publiée par le docteur Sykes, en 1730. V. ROSENWALD.

Biog. brit. — Hollis, *Mémoirs.* — Tabaraud, *Histoire critique du philosophisme anglais.* — *Dict. des sciences philos.* — *Enc. méthod.*

COLLINS (*Arthur*), antiquaire anglais, né en 1682, mort à Battersea, le 16 mars 1760. On a de lui : *the Peerage*. Cet ouvrage, qui parut en 1708, 3 vol. in-8°, a été successivement porté à 4, 7 et 9 vol. in-8°. La meilleure édition a été publiée par sir Egerton Bridges, en 1812, 9 vol. in-8°; — *the Baronetage*; 1720, 2 vol.; 1741, 5 vol.; — *the Life of Cecil lord Burleigh*; 1732, in-8°; — *Life of Edward the Black Prince*; 1740, in-8°; — *Letters and memorials of State, collected by sir Henry Sidney and others*; 1746, 2 vol. in-fol.; — *Historical collections of the noble families of Cavendish, Holles, Vere, Harley, and Ogle*; 1752, in-fol.

Rose, *New biograph. dictionary.* — Nichols, *Life of Bowyer.*

COLLINS (*David*), historien anglais, né le 3 mars 1756, dans le comté du Roi en Irlande, mort le 24 mars 1810. Il servit d'abord dans la marine, devint capitaine, et vécut dans la retraite, à Rochester, depuis la paix de 1783 jusqu'en 1787, époque à laquelle il partit pour Botany-Bay, avec le titre de juge-avocat. De retour en Angleterre, en 1797, il travailla à son *Histoire de l'établissement de Botany-Bay*. Il venait d'en publier le second volume, lorsqu'il fut nommé gouverneur de l'établissement projeté à la Terre de Van-Diemen.

Gentleman's magazine.

COLLINS (*John*), mathématicien anglais, né à Wood-Raton, en mars 1624, mort le 10 novembre 1683. Il passa dans sa jeunesse plusieurs années sur mer, au service d'un capitaine marchand. De retour en Angleterre, il y donna des leçons de calcul et d'écriture; mais s'étant fait connaître par ses talents, il obtint une place de premier commis dans les bureaux des contributions, et fut admis, en 1667, à la Société royale de Londres. Collins a été surnommé le *Mersenne anglais*. Outre plusieurs mémoires très-importants, insérés dans les *Philosophical Transactions*, ses principaux ouvrages sont : *Introduction to merchant's accompts*; 1652, in-fol.; avec un supplément, 1665; — *the Lector on a quadrant*; 1658, in-4°; — *the Geometrical dialling*; 1659, in-4°; — *Mariners plain scale new plained*; 1659; — *Commercium epistolicum D. Jo. Collins et aliorum de analysi promota*; Londres, 1712, in-4°; ibid., 1725, in-8°. Cet ouvrage, formé de pièces recueillies parmi les papiers de l'auteur, est très-important pour l'histoire des mathématiques.

Bayle, *Dictionnaire historique.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.*

COLLINS (*John*), acteur et littérateur anglais, né vers 1738, mort en 1808, à Birmingham. Il se fit remarquer au théâtre dans presque tous les genres. Il chantait avec une rare perfection des *Romances* et d'autres poésies de sa composition. On a de lui : *the Morning brush*, ouvrage facé-

tieux. Ses cours publics lui procurèrent une assez grande fortune. Il était aussi un des propriétaires du *Birmingham's Chronicle*.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

COLLINS (*Samuel*), médecin anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il résida neuf ans à la cour de Russie. De retour en Angleterre, il devint médecin de la reine. On a de lui : *the Present state of Russia;* Londres, 1671, in-8°; — *Systema anatomicon of the body of man, birds, beasts, fishes, with his diseases, cases and cures;* ibid., 1685, 2 vol. in-fol.; ouvrage très-important, surtout pour l'anatomie comparée.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine.* — *Biographie médicale.* — Wood, *Athenæ Oxonienses.*

COLLINS (*William*), poëte anglais, né à Chichester, le 25 décembre 1720, mort en 1756. Il se fit connaître de bonne heure par des poésies qui ne reçurent pas d'abord l'accueil qu'elles méritaient. Il vivait depuis quelques années dans un état voisin de la misère, lorsque la succession d'un oncle vint tout à coup changer son existence; mais ce passage rapide du besoin à l'aisance contribua beaucoup à altérer ses facultés intellectuelles: il mourut dans une maison d'aliénés. Les *Œuvres poétiques* de Collins, 1 vol. in-12, ont été réimprimées plusieurs fois; les plus belles éditions sont celles de Londres, 1800, in-8°; 1804, in-4°; 1827, in-8°.

Johnson, *Life of W. Collins.* — Suard, *Anecdotes.* — *Mémoires de la Société royale d'Édimbourg.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.* — Barbauld, *Essay on Collins.*

***COLLINS** (*William*), peintre anglais, né en 1788, mort à Londres, le 17 février 1848. Peintre de genre et paysagiste remarquable, il réussissait surtout à représenter des scènes champêtres et des vues de côtes. Ses scènes de forêts, exécutées avec vigueur et vérité, ont le charme d'une mélancolie toute particulière. Les études qu'il rapporta d'un voyage en Italie représentent les principaux sites de Naples et de la Calabre, et sont animées par des groupes qui reproduisent les occupations champêtres du Midi. Collins était membre de l'Académie royale.

Conversations-Lexicon.

COLLINSON (*Jean*), historien anglais, mort aux bains de Hothwells, le 27 août 1793. Il fut membre de la Société des arts de Londres. On a de lui : *History and antiquities of the county of Somerset* (Histoire et antiquités du comté de Somerset), d'après les mémoires d'Edmond Back; Bath, 1791, 3 vol. in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionn. histor.* (1820). — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

COLLINSON (*Pierre*), botaniste et physicien anglais, né à Hugal-Hall, dans le Westmoreland, le 14 janvier 1693, mort le 11 août 1768. Il s'adonna de bonne heure à l'étude de la botanique, forma de riches collections dans les jardins qu'il cultivait aux environs de Londres, fut en correspondance avec les plus savants naturalistes de tous les pays, et s'occupa de naturaliser les plantes utiles d'Europe en Amérique, et d'Amérique en Europe. C'est par ses conseils que l'on introduisit la culture de la vigne dans l'État de Virginie. Ami de Franklin, il l'instruisit, en 1745, des premières expériences sur l'électricité, et lui donna la première machine électrique qu'on eût vue en Amérique. On a imprimé leur correspondance à ce sujet. Collinson fut aussi versé dans la connaissance des antiquités, surtout des antiquités de l'Angleterre. Il a donné au *Gentleman's magazine* et à la Société royale de Londres, dont il était membre, plusieurs mémoires, parmi lesquels on en distingue un *Sur les émigrations des troupeaux de la plaine vers les montagnes, et des montagnes dans la plaine.* Linné a dédié à son ami Collinson le genre *collinsonia,* de la famille des labiées.

Biographia britannica. — Fothergill et Michel Collinson, *Some account of the late Peter Collinson.* — *Gentleman's magazine,* vol. 82.

***COLLINUS** (*Matthieu*), savant bohême, mort en 1566. Il professa la langue grecque à Prague. On voit encore dans la cour de l'Université le monument qu'un Grec, Jacques Chio, de la famille des Paléologues, fit ériger à ce savant. On a de Collinus : *Descriptio calamitatum sub incendium arcis Pragensis;* Prague, 1541; — *Farrago poetarum Bohemorum.*

Balbini, *Bohemia docta.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gel.-Lexicon.*

COLLIUS (*François*), théologien italien, né près de Milan, vers la fin du seizième siècle, mort dans cette ville, en 1640. Il était grand-pénitencier du diocèse. Il est du nombre de ces auteurs qui se sont attachés à discuter des questions scabreuses et délicates, et qui ont produit de gros volumes à la fois érudits et singuliers. Le premier ouvrage de Collius, *de Sanguine Christi libri quinque;* Milan, 1617, in-4°, réunit tout ce qui a été dit et écrit sur le sang de Jésus-Christ. Parmi les discussions bizarres et inconvenantes auxquelles il se livre, on trouve celle-ci : *an Christus ablatum sibi in circumcisione præputium rursus in resurrectionem acceperit?* Dans le second ouvrage : *de Animabus paganorum libri octo;* Milan, 1622 et 1623, 2 vol. in-4°, l'auteur traite du salut d'une foule de personnages de la Bible ou de l'antiquité; Adam, Samson, Job, Salomon, la reine de Saba, Nabuchodonosor, Homère, Diogène, Senèque, etc., sont successivement passés en revue. Assez favorable aux individus mentionnés dans l'Écriture Sainte, Collius repousse la plupart des philosophes du paganisme, tels que Pythagore et Aristote. Une réimpression de cet ouvrage eut lieu en 1738; mais il y eut de telles suppressions, surtout dans le second volume, que les idées primitives de l'auteur sont tout à fait changées. Devenus rares, les livres de Collius étaient jadis fort recherchés et fort chers; aujourd'hui le goût des bibliophiles pour les ouvrages singuliers en théologie et pour les auteurs hétérodoxes est beaucoup moindre.

Debure, *Bibliographie instructive.* — Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium.* — David Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VII.

COLLOMB (*Barthélemy*), chirurgien français, né à Lyon, le 4 juin 1718, mort le 25 avril 1798. Il professa au collége de chirurgie de sa ville natale. On a de lui : *Instruction pour les mères nourrices*, en société avec le docteur Rast; Lyon, 1785, in-12; — *Œuvres médico-chirurgicales, contenant des observations et dissertations sur diverses parties de la médecine et de la chirurgie*; ibid., 1798, in-8°.

Dumas, *Histoire de l'Académie royale des sciences, belles-lettres et arts de Lyon*, t. Ier, p. 275.

***COLLOMBET** (*François-Zénon*), écrivain catholique, né à Sièges (Jura), le 28 mars 1808, mort à Lyon, le 16 octobre 1853. Ayant témoigné en 1827 le désir d'embrasser l'état ecclésiastique, on le plaça au séminaire de Saint-Irénée de Lyon; mais ses progrès en théologie ne répondant pas à ceux qu'il avait faits dans l'étude des belles-lettres, et sa vocation pour le sacerdoce ne paraissant pas suffisamment décidée, Collombet renonça au projet qu'il avait eu d'entrer dans les ordres. Lié d'intime amitié avec l'un de ses condisciples, M. Grégoire, il fit, en collaboration de ce dernier, divers ouvrages, qui seront indiqués au bas de cette notice. Collombet, privé plus tard du secours de cet ami, n'en continua pas moins l'œuvre commencée. Au nombre des livres qu'il publia seul, il faut citer son *Histoire de saint Jérôme* en 2 vol., in-8° (1844). De nombreuses félicitations lui furent adressées. César Cantu, entre autres, fit parvenir à l'auteur quelques lignes d'éloges. La presse s'en occupa, et le *Journal des Débats* fit de cette œuvre un compte-rendu très-satisfaisant pour M. Collombet. Tous ces travaux n'empêchèrent point l'écrivain lyonnais de collaborer au *Courrier de Lyon*, au *Réparateur*, à la *Revue du Lyonnais*, et d'envoyer des articles de critique littéraire à plusieurs journaux de Paris. Le *Dictionnaire historique* de Feller et la *Biographie universelle* renferment des notices de ce fécond écrivain. En 1848, l'Académie de Lyon ayant mis au concours l'éloge de Châteaubriand, M. Collombet se présenta; mais il ne sortit pas vainqueur de ce tournoi littéraire. Son caractère était des plus honorables, et tous ceux qui l'ont connu avaient pour lui une très-grande estime. Quelques-uns de ses livres ont été faits hâtivement; mais en somme M. Collombet, doué d'une activité d'esprit infatigable, fut un écrivain instruit et un constant défenseur de la religion catholique. Voici la liste de ses ouvrages, divisée en deux séries, la première comprenant ceux qu'il a faits en collaboration avec M. Grégoire, la seconde se composant de ceux qui lui appartiennent privativement : I., *Mélodies poétiques de la jeunesse*; 4 vol., in-8°; — *Cours de littérature profane et sacrée; Œuvres de Salvien*, traduites en français; 2 vol., in-8°, 1833; — *Œuvres de saint Vincent de Lérins et de saint Eucher de Lyon*; 1 vol. in-8°; — *Sidonius Apollinaris*, avec traduction; 3 vol. in-8°; — *Hymnes de Synesius, avec les odes de Manzoni*; 1 vol. in-8°; — *Jésus parlant au cœur du jeune homme*; 1 vol.; — *Jésus parlant au cœur du prêtre*; 1 vol.; — *Devoirs des hommes*, traduit de Silvio Pellico; — *Hymnes pour l'enfance*, traduites de l'anglais de miss Barbauld; — *Vie de sainte Thérèse*; quelques volumes de sainte Thérèse; — *Livre de Marie, mère de Dieu*; 2 vol. in-18; — *Histoire des saintes du diocèse de Lyon*; 2 vol. in-8°; — *Lettres de saint Jérôme*, texte et traduction; 5 vol. in-8°; — *Commonitoire de saint Orientius*; — *histoire civile et religieuse des lettres latines au quatrième et au cinquième siècle*; in-8°. — II., *Histoire de saint Jérôme*; 2 vol. in-8°, déjà citée; — *Itinéraire de Rutilius Numantius*, in-8°; — *Oraison dominicale de saint Cyprien*; in-8°; — *Notice critique sur une édition des discours et des poésies de Fontanes*; in-8°; — *Étude biographique et littéraire sur Reboul de Nîmes*, une autre sur *Joseph Berchoux*; — *Poëmes de Florus, diacre de l'Église de Lyon, suivis de ceux d'Agobard, pour la première fois traduits en français, avec une histoire de la poésie latine au neuvième siècle*; in-8°; — *Recherches historiques sur l'église et le couvent des dominicains de Lyon de 1218 à 1789*; in-8°; — *Études sur les historiens lyonnais*; 2 vol. in-8°; — *M. Villemain : de ses opinions religieuses et de ses nombreuses variations politiques*; — *Histoire critique de la suppression des Jésuites*; 2 vol. in-8°; — *Histoire de la sainte Église de Vienne*; 3 vol. in-8°; — *le Livre des jeunes personnes*; — *Jésus parlant au cœur des religieuses*, sous le pseudonyme de l'abbé Palomica; — *Mois de Marie*; — *Prescriptions de Tertullien*; — *Études sur Châteaubriand*. A sa mort, on a trouvé dans ses papiers un grand nombre de travaux déjà achevés, tels que : *Histoire de la vie et des écrits du père Jacques Sirmond*; — *traduction nouvelle de l'Imitation de Jésus-Christ, avec notes*, etc., etc. Peut-être les publiera-t-on un jour. A. R.

Notice biographique et littéraire de Collombet, par l'abbé Christophe. — *Notice sur Collombet*, par Léon Boitel.

COLLOREDO, famille princière autrichienne, qui tire son nom du château de Colloredo, dans le Frioul. Une de ses branches, troisième ligne, obtint en Bohême l'office de sénéchal ou grand-maréchal (*truchsess*) héréditaire, et fut élevée en 1763 au rang de prince de l'Empire. Cette branche porte à présent le titre de prince de Collodero-Mansfeld, comte de Waldsee, vicomte de Mels, margrave de Sainte-Sophie, seigneur de Limbourg-Sontheim-Grœningen, et grand-maréchal héréditaire de Bohême. Les possessions de cette maison forment un majorat d'un rapport annuel d'environ 200,000 florins. Les membres

les plus remarquables de cette famille sont les suivants.

COLLOREDO (*Fabricius* DE), né en 1576, mort en 1645. Entré comme page au service de Ferdinand de Médicis, il fut envoyé par Côme II, en qualité d'ambassadeur, vers l'empereur Rodolphe II. Il commanda plus tard le corps qui assista le duc de Mantoue contre le duc de Savoie; puis il devint premier ministre sous Ferdinand II, successeur de Côme. Son voyage à la cour de l'empereur est raconté en latin par Daniel Eremita, gentilhomme flamand, qui l'y avait accompagné.

COLLOREDO (*Radolphe*, comte DE WALDSEE), naquit en 1585, et mourut en 1657. En sa qualité de maréchal de camp des armées des empereurs Ferdinand II et Ferdinand III, il se distingua pendant la guerre de trente ans, notamment à Lützen, et ne s'illustra pas moins en 1648, par la défense de Prague.

COLLOREDO (*François-Gundicaire*), né le 28 mai 1731, mort le 27 octobre 1807, fut ambassadeur près de la cour d'Espagne de 1767 à 1771. Élevé en 1763 au rang de prince de l'Empire, il devint en 1772 commissaire principal de la chambre impériale, et en 1789 vice-chancelier de l'Empire. Il exerça cette charge jusqu'à la fin de l'Empire d'Allemagne, le 28 août 1806.

***COLLOREDO** (*François* DE), né en 1737, mort le 10 mars 1806, fut d'abord grand-maître de la cour de l'empereur François II, et devint ensuite ministre d'État et des conférences, et chef de la chancellerie de l'Empire et de la cour; mais après la bataille d'Austerlitz il se retira des affaires publiques.

COLLOREDO (*Jérôme*, comte DE), naquit le 30 mars 1775, et mourut en 1822. Il commandait en 1813 la première division de l'armée autrichienne, et contribua puissamment à la victoire de Culm; aussi lui a-t-on élevé dans l'endroit même un monument en fonte, non loin de la fameuse croix de Prusse et du monument russe que les empereurs Ferdinand et Nicolas ont inauguré (en septembre 1835). Il fut nommé, après la fin de la guerre, commandant général de la Bohême et général-feldzeugmeister.

***COLLOREDO** (*Rodolphe-Joseph*), né en 1772, mort le 28 décembre 1843. Il fut grand-maréchal de la cour de l'empereur d'Autriche, conseiller privé, chambellan et vicaire du premier grand maître. Marié depuis 1794, il n'a pas eu d'enfants, et sa succession a passé à son neveu François de Paule Gundicaire, né en 1802, chambellan et major. [*Enc. des g. du m.*].

***COLLOREDO** (*François de Paule-Gundicaire*, prince de *Colloredo-Mansfeld*), fils du comte Jérôme de Colloredo-Mansfeld, naquit à Vienne, le 8 novembre 1802. Entré au service en 1824, avec le grade de sous-lieutenant, il commanda en 1848, en qualité de général-major, une brigade à Trieste, puis à Theresienstadt, et contribua à la répression de l'insurrection de Prague. Au mois d'octobre de la même année, il prit part à l'investissement de Vienne, fit la campagne de Hongrie, et assista aux affaires de Komorn et de Kapolna. Devenu feld-maréchal lieutenant, il fit des efforts pour se maintenir dans l'île de Schutt, et resta ensuite avec le corps qui cernait Komorn. Au mois d'octobre 1850, il eut le commandement du deuxième corps d'armée.

Conversations-Lexicon.

COLLOT (*Jean-François-Henri*), littérateur français, né au Pont-d'Arches, près de Charleville, le 26 janvier 1716, mort en octobre 1804, au Mesnil, près de Châlons-sur-Marne. Il consacra à la culture des lettres les loisirs que lui laissait l'emploi de commissaire ordonnateur des guerres, qu'il remplit successivement à Grenoble, à Rennes, et à Nancy. On a de lui : *Mémoire sur les Invalides*, dans *l'Encyclopédie* de Diderot, au mot *Invalides* : l'auteur propose de répartir dans les communes rurales les invalides encore en état de se marier et de leur faire du mariage une obligation, afin de repeupler les campagnes ; — *Mémoire sur la v..... parmi les troupes, écrit de façon à être lu dans un couvent de religieuses* ; 1769, in-8° ; — *Satires en vers sur les innovations dans le ministère* ; Bâle, 1774, in-8° ; — *l'Officier français à l'armée*, opéra-comique mêlé d'ariettes; Grenoble, 1780, in-8° ; — une *Épître à M. Gellée, médecin à Châlons*, en vers; dans *l'Annuaire du département de la Marne*, année 1803.

Boulliot, *Biogr. ardennaise.*

COLLOT (*André-Joseph*), agronome français, frère du précédent, né en 1731, mort à Charleville, le 9 septembre 1797. On a de lui : *Entretiens d'un seigneur avec son fermier, particulièrement utiles pour les communautés de la subdélégation de Mézières, et relatifs au climat, à la nature des terres et aux abus qu'on remarque dans ce pays* ; Charleville, 1784, in-8°.

Boulliot, *Biog. ardennaise.*

COLLUCCIO (*Salutato*). *Voy.* SALUTATO.

COLLOT-D'HERBOIS (*Jean-Marie*), révolutionnaire français, né à Paris, en 1750, mort à la Guyane, le 8 janvier 1796. C'est un des hommes de la révolution qui ont exercé le plus d'influence sur les masses, et qui ont le plus marqué par l'exagération de leurs principes et par la violence de leurs actes. Il avait, comme son collègue Billaud-Varennes, commencé par faire partie de la congrégation de l'Oratoire. Son nom de famille était *Collot* ; devenu acteur, il se faisait appeler *d'Herbois* ; quand il se lança dans la politique, il lui parut mieux sonnant de réunir ces deux noms. Il naquit d'une famille bourgeoise de Paris, qui lui donna de l'instruction. Il était d'une taille moyenne, avait le teint brun, la chevelure noire et crépue, le regard inquiet et sombre ; du reste, assez beau de figure et doué d'un organe sonore. Comédien ambulant avant la révolution, on le vit figurer, sinon avec éclat, du moins

avec un certain talent, sur la scène des principales villes de France et de Hollande, notamment à Bordeaux, à La Haye et à Lyon, où, dit-on, il fut sifflé. Il cumulait la profession d'auteur dramatique avec celle de comédien; il composa un grand nombre de pièces, dont quelques-unes, imitées de l'espagnol et de l'anglais, obtinrent même du succès. Il eut quelque temps la direction du théâtre de Genève; là, l'exemple des mœurs helvétiques développa de plus en plus ses tendances républicaines et augmenta son amour de l'indépendance. Malheureusement, le goût des liqueurs fortes vint exalter encore son caractère, déjà si porté aux excès; aussi les girondins l'avaient-ils, par dérision, surnommé *le sobre Collot*. Dès le début de la révolution, il accourut à Paris, fréquenta les sociétés populaires, et s'y fit remarquer par des accents passionnés, une élocution retentissante, et des poses à grand effet. Mais ce ne fut guère qu'en 1791 que commença sa fortune politique: un livre de peu d'importance en fut la première cause. Le club des Jacobins ayant proposé un prix pour le meilleur ouvrage qui ferait comprendre au peuple les avantages du régime constitutionnel, Collot composa un petit traité ayant pour titre l'*Almanach du père Gérard* (1); cet opuscule fut couronné, et valut une grande popularité à son auteur. Peu de temps après, l'affaire des soldats de Château-Vieux augmenta encore l'influence de Collot-d'Herbois, et fut pour lui l'occasion d'une véritable ovation. Les soldats suisses du régiment de Château-Vieux avaient été, aux termes des lois de leur pays, envoyés aux galères de Brest, pour avoir pris part à une insurrection, celle de Nancy, qui avait été comprimée par Bouillé; mais l'opinion publique s'était prononcée très-fortement contre le succès de ce général. Soutenu par la société des Jacobins, Collot présenta à l'Assemblée législative une pétition en faveur des militaires condamnés; cette pétition ayant été accueillie par l'assemblée, les cantons suisses, consultés par Louis XVI, consentirent à l'élargissement des détenus. Collot alla les chercher lui-même, et les ramena en triomphe à Paris, où une fête civique eut lieu en leur honneur. C'est dans cette solennité que parurent pour la première fois les bonnets rouges, qui devinrent la coiffure de prédilection pour les révolutionnaires. Collot-d'Herbois, qui avait partagé avec les soldats de Château-Vieux les honneurs de la journée, se crut dès lors un personnage assez important pour aspirer au ministère de la justice, qu'il ne put cependant obtenir.

Il fut un des principaux instigateurs de la journée du 10 août, qui lui permit d'entrer dans la nouvelle municipalité de Paris, où il se lia étroitement avec Billaud-Varennes, avec lequel il partagea la responsabilité des massacres de septembre. Il présida l'assemblée électorale qui nomma les députés à la Convention, et fut lui-même un des représentants qu'elle choisit. Un des premiers, il demanda l'abolition de la royauté, que décréta en effet la Convention dès l'ouverture de ses séances. Lors du procès du roi, Collot, qui avait été envoyé en mission à Nice, après la conquête de ce pays, vers la fin de 1792, adressa son vote par écrit à l'assemblée : il opinait pour la mort sans sursis. Dans la lutte de la Montagne et de la Gironde, il déploya beaucoup d'énergie; après le succès de la journée du 31 mai, il poursuivit impitoyablement encore les vaincus. Le 13 juin les suffrages de l'assemblée le portèrent au fauteuil de la présidence. Enfin, au mois de septembre suivant, il fut nommé membre du comité de salut public, en même temps que Billaud-Varennes. Dans la division du travail, ils eurent l'un et l'autre la correspondance administrative, fonctions dont ils surent tirer parti, Billaud surtout, pour se donner la haute main dans les départements. Les excès de tous genres qui s'y commirent furent provoqués et encouragés par eux. Aussi bien que Billaud-Varennes, Collot-d'Herbois votait toujours pour les mesures les plus violentes et les plus sanguinaires. Dans une délibération du comité, quelques-uns de ses collègues ayant émis l'avis de se délivrer des suspects par la déportation, Collot s'écria : « Il ne faut rien déporter, il « faut détruire tous les conspirateurs : que les « lieux où ils sont détenus soient minés, que la « mèche soit toujours allumée pour les faire « sauter si eux ou leurs partisans osent encore « conspirer contre la république. » La Convention n'avait que trop bien choisi lorsqu'en novembre 1793 elle l'envoya à Lyon pour punir cette ville de son insurrection. Aidé par Fouché, il fit périr plus de seize cents personnes; six cents expirèrent sous le feu de la mitraille en un seul jour. La ville même fut détruite, son nom proscrit et remplacé par celui de *Commune affranchie*. « Nous le jurons, avait-il dit, le peuple sera « vengé; le sol qui fut rougi du sang des patriotes « sera bouleversé. Tout ce que le crime et le vice « avaient élevé sera anéanti; et sur les débris « de cette ville superbe et rebelle, qui fut assez « corrompue pour demander un maître, le voyageur verra avec satisfaction quelques monu- « ments simples élevés à la mémoire des amis « de la liberté, et des chaumières éparses, que « les amis de l'égalité s'empresseront de venir « habiter.... » De retour à Paris, Collot-d'Herbois essaya de repousser les accusations qui avaient été portées contre sa conduite féroce. Pour réveiller la colère du peuple, il fit promener dans les rues de la capitale l'effigie de Chalier, révolutionnaire qui avait péri à Lyon sur l'échafaud.

Le 23 mai 1794, en rentrant chez lui à une heure du matin, Collot fut attaqué par un nommé Admiral, qui lui tira deux coups de pistolet, presque à bout portant, sans l'atteindre. Cette

(1) Le père Gérard était un cultivateur breton, que son bailliage avait choisi pour représentant aux états généraux.

tentative d'assassinat mit le comble à sa popularité dans le parti révolutionnaire. Au 9 thermidon, il fut un des principaux adversaires de Robespierre, et il montra une animosité personnelle contre cet homme qu'il avait si longtemps flatté. Il présida la Convention pendant la première partie de la séance du matin; et le soir, au moment où Henriot se disposait à faire tirer le canon contre le palais national, il monta au fauteuil de la présidence, se couvrit, et dit d'une voix forte: « Représentants, nous n'avons plus qu'à mourir. » Malgré son attaque violente contre Robespierre, il ne tarda pas, ainsi que Billaud-Varennes, à être obligé de sortir du comité de salut public. Une accusation fut portée contre lui par Lecointre de Versailles. Après avoir triomphé de cette première accusation, il fut dénoncé de nouveau par Merlin de Douai et condamné à la déportation, en avril 1795. Transporté à la Guyane avec son ami Billaud-Varennes, il y mourut, à l'âge de quarante-cinq ans. Il cherchait une consolation à ses maux dans l'ivresse; quelques heures avant de mourir, dans les atteintes d'une fièvre chaude, il avait bu une bouteille de rhum, qui lui fit endurer des douleurs infernales. On a de Collot d'Herbois : *Lucie, ou les parents imprudents*, drame; Bordeaux, 1772; Nantes, 1774; Avignon, 1777; La Haye, 1781; — *le Paysan magistrat*, comédie; 1777, in-8°; 1780, in-8°; Bruxelles, 1785, in-8°; Paris, 1790, in-8°; — *le vrai Généreux, ou les bons mariages*, drame; Paris, 1777, in-8°; — *le bon Angevin, ou l'hommage du cœur*, comédie; Amiens, 1777, in-8°; — *le nouveau Nostradamus, ou les fêtes provençales*, comédie; Avignon, 1777, in-8°; — *le Bénéfice*, comédie; Paris, 1778, in-8°; — *les Français à Grenade, ou l'impromptu de la guerre et de l'amour*, comédie; Lille et Douai, 1779; Bordeaux, 1780, in-8°; — *l'Amant loup-garou, ou monsieur Rodomont*, pièce comique; Paris, 1780, in-8°; — *la Fête dauphine, ou le monument français*, comédie; Rouen, 1781, in-8°; — *l'Inconnu, ou le préjugé nouvellement vaincu*, comédie; Paris, 1790, in-8°; — *la Famille patriote, ou la fédération*, pièce nationale; ibid., 1790, in-8°; — *Adrienne, ou le secret de famille*, comédie; 1790, in-8°; — *le Procès de Socrate, ou le régime des anciens temps*, comédie; Paris, 1791, in-8°; — *les Portefeuilles*, comédie; ibid., 1791, in-8°; — *l'Aîné et le Cadet*, comédie; ibid., 1792, in-8°; — *l'Almanach du P. Gérard pour* 1792; ibid., 1792, in-12; réimprimé sous ce titre : *Étrennes aux amis de la constitution française, ou entretiens du père Gérard avec ses concitoyens*, 1792, in-12.

Moniteur universel. — Thiers, *Hist. de la rev. fr.* — Mignet, *Abregé de l'Hist. de la rev. fr.* — Buchez et Roux, *Hist. parl. de la rév. fr.* — Michelet, *Hist. de la rév. fr.* — *Galerie hist. des contemporains.* — Lamartine, *Histoire des Girondins.* — Louis Blanc, *Hist. de la révolution française.*

COLLYER (*Joseph*), graveur anglais, né à Londres, en 1748, mort en 1827. Il eut successivement pour maîtres Antoine Walker et Guillaume Walker, et reçut le titre d'associé de l'Académie royale de Londres en 1786 Les plus belles gravures de cet artiste sont les portraits de George IV, de la princesse Charlotte, fille de ce souverain, et de sir William Young.

Vie de J. Collyer, dans le *Gentleman's magazine.*

COLMAN (*George*), littérateur anglais, né à Florence, vers 1733, mort le 14 août 1794. Il se fit remarquer de bonne heure par ses talents pour la poésie, et s'associa Thorneton dans la rédaction du *Connaisseur*, feuille périodique, qui parut une fois par semaine, du 31 janvier 1754 au 30 septembre 1756. Destiné au barreau, il abandonna l'étude des lois pour se livrer à des compositions dramatiques. Sa première comédie, intitulée : *Polly Honeycomb*, jouée en 1760, eut du succès, et fut suivie de *the Jealous wife*, pièce imitée en français par Desforges. Après avoir donné plusieurs autres comédies, dont la plupart furent bien accueillies, Colman, enrichi par les bienfaits de lord Bath et du général Pulteney, devint un des entrepreneurs du théâtre de Covent-Garden, vendit ensuite son action, et acheta, en 1777, le théâtre de Hay-Market, auquel il donna une vogue extraordinaire. Sur la fin de sa vie, à la suite d'une attaque de paralysie, il perdit la raison, et fut enfermé dans une maison d'aliénés à Paddington. Les œuvres dramatiques de Colman ont été recueillies en 4 vol. in-8°, Londres, 1777, et ses opuscules en prose en 3 vol. sous ce titre : *Proses on several occasions*, etc.; ibid., 1787. On cite encore parmi ses ouvrages une traduction de Térence, en une espèce de vers blancs, une traduction de l'*Art poétique* d'Horace, en vers réguliers, une préface pour une édition de Beaumont et Fletcher, et une dissertation imprimée en tête du Théâtre de Massinger.

Gentleman's magazine. — Rose, *New biog. dict.* — Baker, *Biographia dramatica.*

COLMAN (*George*), dit *le jeune*, littérateur anglais, né le 21 octobre 1762, mort le 26 octobre 1836. Il mena dans sa jeunesse une vie de désordres, sans cependant négliger complétement ses études. Il se chargea de la direction du théâtre de Hay-Market, quand la maladie mit son père hors d'état de le diriger, et composa pour cette scène une série de pièces qui obtinrent presque toutes du succès. Doué d'un caractère gai et amusant, il était recherché dans les cercles et souvent admis à la table de George IV. Il ne fut pas heureux dans la direction du théâtre de Hay-Market, contracta des dettes, et subit un long emprisonnement au *King's Bench*. La protection du roi le tira de ses embarras, et lui valut une place de censeur royal, dans l'exercice de laquelle il s'attira l'inimitié des auteurs dramatiques par son extrême sévérité. Colman excellait surtout dans les allusions politiques.

Outre un grand nombre de farces et de comédies, on a de lui : *my Nightgown and slippers*; 1797 ; sous le titre de *Broad grins*, 1802 : c'est un recueil de poëmes burlesques ; — *Poetical vagaries ; — Vagaries vindicated ; — Eccentricities for Edinburgh ; — Ramdom records* ; Londres, 1830. Ce sont les mémoires de sa vie, et plus particulièrement de sa jeunesse.

Rose, *New biographical dictionary.* — Baker, *Biographia dramatica.*

COLMAR (*Jean*), savant pédagogue allemand, né à Nuremberg, en 1684, mort le 2 avril 1737. Il fut recteur de l'école de l'hôpital de sa ville natale, et introduisit de grandes améliorations dans le système d'enseignement, surtout dans l'éducation morale. Ses principaux ouvrages sont : *Antihenoticon, seu de causa negati lutheranos inter et calvinianos unionis successus disquisitio methodo mathematica instituta*, 1714 ; — *Disputatio de summa Judæorum astorgia* ; Altorf, 1716, in-4° ; — *Die Welt in einer Nuss* (le Monde dans une noix) ; Nuremberg, 1730, in-8° ; — *Cellarius mnemonicus, id est ratio promptissima latinæ linguæ voces primigenias facile percipiendi et fideliter retinendi* ; 1730, in-8°. Cet ouvrage, publié sous le voile de l'anonyme, est écrit en allemand, malgré son titre latin.

Will, *Nürnberg. Gelehr.-Lexic.*

COLMENAR (*Don Juan Alvarez* DE), historien espagnol, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *les Délices de l'Espagne et du Portugal* ; Leyde, 1707, 5 vol. in-8° ; ibid., 1715, 6 vol. in-12 ; — *Annales d'Espagne et de Portugal* ; Amsterdam, 1741, 14 vol. in-8° ; ou 8 vol. in-12. On croit que ces deux ouvrages sont d'un écrivain français, qui avait pris un nom espagnol.

Nic. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

COLMENARÈS (*Diego* DE), historien espagnol, né à Ségovie, en 1586, mort en 1651. Il entra dans les ordres sacrés dès sa jeunesse, et fut longtemps curé de l'église de Saint-Jean de Ségovie. A l'âge de trente-quatre ans, il prit la résolution d'écrire l'histoire de sa ville natale, et passa quatorze années à fouiller les archives de sa province pour recueillir les éléments de son travail ; enfin, en 1634 il publia son livre, le premier de ce genre qui ait été écrit en Espagne. Cet ouvrage contient des documents très-curieux ; il est écrit avec clarté, ordonné avec méthode et a servi de modèle aux écrivains qui se sont occupés postérieurement de l'histoire particulière des villes d'Espagne. Le livre de Colmenarès a pour titre : *Historia de la insigne ciudad de Segovia y compendio de las historias de Castilla* ; Ségovie, 1634, in-8°.

A. DE SANTEUIL.

Préface de l'*Histoire de Ségovie*, édit. de 1637. — Ticknor, *Hist. of spanish literature*, II.

COLMI ou **COLMS**, poëte flamand (du Hainaut), vivait au quatorzième siècle. Il fut attaché à Jean de Beaumont, et composa un *Rotulus*, ou poëme sur la bataille de Crécy, cité par Bréquigny, et inséré dans *Froissart*, édit. de Buchon. Le poëte y célèbre la mort du roi de Bohême qui fut tué dans cette bataille.

Bréquigny, *Notice des manuscrits.* — Froissart, éd. Buchon.

COLNET DE RAVEL (*Charles-Jean-Auguste-Maximilien* DE), littérateur et journaliste français, né à Mondrepuy, en Picardie, le 7 décembre 1768, d'une des plus anciennes familles de cette province, mort le 29 mars 1832. Il fit ses premières études au collége de Rebais, dans la Brie, et entra ensuite à l'École militaire de Paris, où il fut le condisciple de Bonaparte. Peu disposé à suivre l'état militaire, il alla, deux ans après, finir ses études au collége de La Flèche, où il remporta tous les prix. Il vint à Paris, et commença à étudier la médecine ; mais à la suite du décret qui expulsait les nobles de la capitale, il alla se réfugier chez un apothicaire de Chaulny, où il resta deux ans. De retour à Paris, en 1797, il géra, rue du Bac, près le Pont-Royal, une librairie, et bientôt il débuta dans la carrière des lettres par deux satires, l'une intitulée *la Fin du dix-huitième siècle* (1799, in-12) ; l'autre *Mon Apologie*. Dans la première il attaquait les réputations littéraires de l'époque, en ne faisant grâce qu'à Bernardin de Saint-Pierre et à Lemercier. La police en enleva les exemplaires. Colnet n'en publia pas moins un libelle appelé : *Étrennes de l'Institut national, ou revue littéraire de l'an VIII* (1800, in-12). Ces étrennes furent mal reçues, et la saisie en fut opérée. Alors leur auteur pensa que ses épigrammes passeraient mieux dans un journal, et il fit paraître en 1801 une feuille mensuelle ayant pour titre : *Mémoires secrets de la république des lettres, ou journal de l'opposition littéraire*. Colnet, qui avait cru que Bonaparte ne s'était emparé du pouvoir que pour le céder aux Bourbons, avait d'abord fait des vers à sa louange ; mais, détrompé bientôt, il voulut mêler de l'opposition politique à son opposition littéraire. On chercha alors à le convertir : le général Bertrand, l'un de ses condisciples de l'École militaire, lui envoya un émissaire qui l'engagea à aller trouver le général aux Tuileries : « Dites-lui où je demeure, répondit Colnet ; et s'il a à me parler, qu'il vienne. » Alors la police intervint, et les *Mémoires secrets*, arrivés au dix-huitième cahier, furent arrêtés. Vers la même époque, d'autres publications occupèrent Colnet : la première fut un recueil des *Satiriques du dix-huitième siècle* (1800, 7 vol. in-8°), qu'il augmenta d'une nouvelle satire de lui : *la Guerre des dieux, poëme heroïco-burlesque*, imprimé aussi à part (1800, in-12). Son autre ouvrage fut intitulé : *Correspondance turque, pour servir de suite à la correspondance russe de La Harpe, contenant l'histoire lamentable des chutes et rechutes tra-*

giques de ce grand homme (1802, 2e édition, in-8°). Sa plume se reposa jusqu'en 1810, époque où il rompit le silence par un poëme en quatre chants, *l'Art de dîner en ville, à l'usage des gens de lettres* (in-18). Ce badinage eut un succès qui nécessita trois éditions : la dernière, qui est de 1813, est suivie d'une liste des auteurs morts de faim. En même temps, Colnet créait un *Journal des arts, des sciences et de la littérature*, qui, commencé le 13 avril 1810, alla jusqu'en septembre 1814, en formant 18 vol. in-8°; ce journal paraissait tous les cinq jours, en cahiers d'une feuille et demie. La critique en est sage et plutôt indulgente que sévère. De 1811 à 1814, Colnet fut un des rédacteurs du *Journal de Paris*. Vers 1813, il réunit sa librairie de la rue du Bac à une autre qu'il possédait sur le quai Malaquais. Son cabinet, quoiqu'il ne fût séparé du ministère de la police que par un mur mitoyen, devint bientôt le rendez-vous des mécontents de l'époque; aussi l'appelait-on *la caverne*. Le comte Réal y venait quelquefois; mais il se bornait à dire : « On sait bien que vous clabaudez; mais vous n'êtes pas dangereux : on vous connaît pour des *principiers*. » On essaya, toutefois, d'acheter au moins son silence et la clôture de sa *caverne*. Un jour son voisin, le ministre de la police, lui envoya un agent qui lui fit des propositions. Colnet lui fixe un rendez-vous pour le lendemain. C'était à l'heure de son dîner, et lorsque l'envoyé du ministre arriva, il le trouva mangeant sa soupe dans une écuelle de terre, et terminant son repas par un morceau de bœuf, tout en l'écoutant. — « Eh bien, vous êtes décidé? dit l'agent. — Oui, oui : dites à votre maître que vous avez assisté à mon dîner; que je suis très-satisfait de l'ordinaire que me procure mon travail, et que par conséquent je n'ai nul besoin de son or. » Pendant les cent jours, Colnet fut arrêté comme prévenu d'entretenir une correspondance avec Louis XVIII. Jay s'empressa d'aller trouver Réal, qui le fit mettre en liberté. En 1816, après avoir été un des rédacteurs du *Journal général*, il passa à la *Gazette de France*, où il resta jusqu'à sa mort. Ses articles et ses feuilletons eurent un très-grand succès; les principaux ont été réunis sous les titres de l'*Hermite du faubourg Saint-Germain* (1825, 2 vol. in-8°), et de l'*Hermite de Belleville* (1834, 2 vol. in-8°). Une certaine originalité, une morgue fine et agréable s'y font remarquer. En 1829, Colnet se retira à Belleville. Après la chute de Charles X, il perdit presqu'en même temps une pension de 1200 francs qu'il avait sur la cassette du roi, une autre pension de même somme au ministère de l'intérieur, et un capital assez élevé qu'il avait placé dans une maison de commerce; il ne lui restait plus que les 5,200 fr. qu'il recevait comme rédacteur à la *Gazette*. Mais il vivait de peu; négligeant, beaucoup trop même, sa toilette, son ameublement et ses repas, qu'il prenait quelquefois au cabaret. L'épidémie du choléra, en 1832, vint mettre fin à sa vie. GUYOT DE FÈRE.

Chazet, *Notice* en tête de *l'Hermite de Belleville*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*. —

COLOCCI, en latin *Collutius* ou *Coluccius*, (*Ange*), littérateur italien, né à Sesi, en 1467, mort à Rome, le 1er mai 1549. A son retour de Naples, où il avait résidé six ans avec toute sa famille, il fut député par ses concitoyens auprès du pape Alexandre VI. Il se fixa à Rome, et y obtint des emplois honorables. Veuf de sa seconde femme, il entra dans l'état ecclésiastique, et devint secrétaire de Léon X. Sous le pape Clément VII, il fut envoyé dans plusieurs cours de l'Europe, pour y former cette funeste ligue qui amena le sac de Rome, dans lequel il eut lui-même beaucoup à souffrir. En 1537 il prit possession de l'évêché de Nocera, dont il avait la survivance, et le céda neuf ans après à l'un de ses neveux. On doit à l'abbé Lancelotti la publication des poésies italiennes et latines d'Ange Colocci et du catalogue de ses ouvrages, parmi lesquels on remarque quelques opuscules de philosophie et de mathématiques; Rome, 1772.

Fréd. Ubaldini, *Vie d'Ange Colocci*.

***COLOCCI** (*Benoît*), savant italien, natif de Pistoie, mort vers 1515. On a de lui : *Lazareus ad generosum juvenem Julianum Mediceum*; 1459; — *Liber de discordiis Florentinorum*; 1747; — *Oratio ad ducem Calabriæ Alphonsum, Ferdinandi filium*; 1468, manuscrit; — *Liber declamationum, ad magnificum virum Julianum Mediceum*, écrit vers 1473, manuscrit; — *Oratio ante lectionem Virgilii habita in municipio Collensi*; manuscrit.

Zachariæ *Bibl. hist.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLOCOTRONI. *Voy.* KOLOCOTRONI.

***COLOGNA** (*Abraham* DE), rabbin italien, né à Mantoue, en 1755, mort à Trieste, en 1832. S'étant dès sa première jeunesse livré à l'étude de la théologie judaïque et de la philosophie, il fut reçu membre du collége des *Dotti* de Mantoue, et en 1806 il fut appelé à Paris comme membre ecclésiastique des notables Israélites convoqués par Napoléon. En 1808 il fut nommé l'un des trois grands-rabbins du consistoire central. Président de ce consistoire en 1812, il en a rempli les fonctions jusqu'en 1826, où il quitta Paris pour remplir à Trieste celles de premier rabbin. Il fut l'un des principaux collaborateurs de *l'Israélite français*, recueil périodique qui a été publié pendant quelque temps à Paris. On a aussi de lui une brochure sur l'ouvrage de M. Bail, *les Juifs au dix-neuvième siècle*, et une autre concernant le même ouvrage et adressée à M. le baron Sylvestre de Sacy. [*Enc. des g. du m.*]

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire*.

COLOM DU CLOS (*Isaac*), littérateur allemand, d'origine française, né à Münchberg, le 20 janvier 1708, mort le 26 janvier 1795. Il fut

d'abord le précepteur, puis le secrétaire intime et le bibliothécaire de Charles-Egar, prince d'Ost-Frise. Après la mort de ce prince, il enseigna successivement la langue française à Ilefeld et à Gœttingue, où il obtint une chaire de philosophie. Ses principaux ouvrages sont : *Chronique d'Ost-Frise, depuis l'an* 1167 *jusqu'à* 1661, traduite de Jean-Fréd. Ravinga, et continuée jusqu'en 1744; Aurich, 1745, in-8°; en allemand, 1745, in-8°; — *Principes de la langue française*, en allemand; Nordhausen, 1747, in-8°; — *Réflexions et remarques sur la manière d'écrire les lettres*; 1749, 1754, 1763, in-8°; Gœttingue, 1778, in-8°; — *Modèles de lettres*; 1760, 2 vol. in-8°; — *les Aventures de Joseph Pignata*; Leipzig, 1766, in-8°; ouvrage entièrement refondu; — plusieurs traductions du français en allemand et de l'allemand en français. Colom du Clos fut aussi l'éditeur de l'ouvrage de Jean Schild, *de Chaucis, nobilissimo Germaniæ populo*; Aurich, 1742, in-8°.

Hirsching, *Hist. litt. Handbuch.*

COLOMA (*D. Carlos*), général et historien espagnol, né à Alicante, en 1573, mort en 1637. — La famille de Coloma était puissante et en possession de charges importantes à la cour de Philippe II. Don Carlos entra au service dès l'âge de quinze ans, se distingua dans les campagnes des Pays-Bas, et parvint aux plus hautes dignités militaires; gouverneur de Cambray, puis plus tard du Milanais, ambassadeur en Allemagne et en Angleterre, il reçut de Philippe III et de Philippe IV les titres de marquis d'Erpina, de commandeur de Montiel et de la Osa, de grand-maître du palais, etc. Mécontent de la manière dont on avait écrit l'histoire des événements dont il avait été le témoin, il fit lui-même un récit de la guerre des Pays-Bas (*las Guerras de los Estados Baxos*; Anvers, 1625, in-4°) depuis 1588 jusqu'en 1599, ouvrage estimable, où l'on trouve les particularités de la vie militaire de l'auteur. — Coloma a publié aussi une traduction en espagnol d'une partie de Tacite. Cet ouvrage, imprimé à Douay, 1629, in-4°, sous le pseudonyme de Fray Leandro de Saint-Martin, est précédé d'une épître dédicatoire adressée à Carlos Coloma lui-même. A. DE SANTEUIL.

Histoire de Philippe III et de Philippe IV, par Cespedes. — Ticknor, *Histor. of spanish literat.*, II.

COLOMA (*Pierre-Alphonse* LIVIN, comte), généalogiste flamand, né à Gand, le 12 novembre 1707, mort le 31 décembre 1788. De 1750 à 1777 il se livra à des recherches héraldiques sur sa propre famille et sur d'autres familles du pays. Le résultat de ce travail, resté inachevé, fut imprimé à un petit nombre d'exemplaires et publié sous le nom de J.-F.-A.-F. de Azeveda, ami de l'auteur.

Biographie gén. des Belges.

COLOMB, en italien COLOMBO, en espagnol COLON ou COLOMO, en latin, en anglais et allemand COLUMBUS (1), le plus grand des navigateurs, né vers 1436, près de Gênes, mort à Valladolid, le 20 mai 1506. — Parmi les hommes dignes de nos souvenirs, les uns ont illustré une époque, une nation, une branche des connaissances humaines; les autres, par leur génie ou leurs travaux, ont servi l'humanité entière, et leur gloire se transmet de siècle en siècle par tous les peuples reconnaissants. Les premiers n'ont qu'une valeur relative, limitée, quelque grande et incontestable qu'elle soit d'ailleurs; les derniers ont une valeur absolue, universelle. C'est à ceux-là que l'on devrait réserver plus particulièrement le titre, si beau et si rare, de *grands hommes*.

Christophe Colomb est de ce nombre. Mais la puissance du génie, il faut la chercher ici bien moins dans le fait matériel de la découverte du Nouveau Monde que dans la patience réfléchie, éclairée, opiniâtre, que pendant plus de vingt ans Colomb sut opposer à tous les préjugés de la science, à toutes les objections de ses contemporains, à toutes les fatalités du sort. Telle est la trempe à laquelle se reconnaissent ces instruments que la Providence semble de temps à autre choisir pour l'accomplissement de ses desseins.

L'homme qui révéla tout un hémisphère, toute une face nouvelle de notre planète, vint au monde fort obscurément. L'époque et le lieu même de sa naissance sont incertains (2); ce ne fut que plus tard que Gênes, les villages des environs et plusieurs villes d'Italie se disputèrent l'honneur de l'avoir vu naître, comme

(1) J. Ruchamer, le premier Allemand qui ait parlé de la découverte de l'Amérique (*Unbekannte Länder*; etc.; Nuremberg, 1508, c. 84), appelle Colomb *Dawber*, c'est-à-dire *pigeon*, en traduisant ce mot (du latin *columba*) en allemand.

(2) L'époque de sa naissance varie entre 1430 (date de Ramusio) et 1455 (d'après quelques suppositions suggérées par la lettre datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503); ce qui fait une différence de vingt-cinq ans. Entre ces deux extrêmes, le P. Charlevoix a choisi l'année 1441; Bossi, 1445; Muñoz, 1446; Robertson et Sportono, 1447; Willard, 1449. J'ai adopté, d'accord avec André Bernaldez, curé de Los Palacios, Navarrete, Alex. de Humboldt, le chevalier Napione, la date de 1436, comme la plus probable.

Quant à son lieu de naissance, il est certain que Ch. Colomb naquit sur le territoire de Gênes; mais on n'est pas d'accord sur la localité. Ainsi, André Bernaldez (*cura de Los Palacios*, cap. 118, ms.), Augustin Giustiniani (dans le *Psautier polyglotte*, publié à Gênes en 1516), Alex. Geraldini (*Itin. ad reg. subæquin.*); Antonio Gallo (Muratori, *Annal.*, t. XXIII), Barth. Senaraya (Muratori, t. XXIV), Uberto Foglietto (*Elog. clar. Ligur.*), tous contemporains ou amis du grand navigateur, affirment que Ch. Colomb était né dans la ville même de Gênes. Dans une pièce déclarée authentique devant les tribunaux d'Espagne, dans un testament qu'il fit en 1498, Colomb lui-même avoue itérativement qu'il est né dans la ville de Gênes : *Siendo yo nacido en Genova*. Mais d'autres le font naître à Savone (J.-B. Beloro, dans le *Journal astronomique* de Zach, an. 1826); à Pradello, près de Plaisance (P.-M. Campi, dans son *Hist. ecclés. de Plaisance*), à Cuccaro, dans le Montferrat (Balthazar Colomb devant le conseil des Indes). Enfin, plusieurs villages des environs de Gênes, tels que Oneglia, Finale, Boggiasco, Cogoleto ou Cugureo, réclamèrent l'honneur d'avoir vu naître le grand amiral des Indes. A Cogoleto on montre encore, selon Valery (*Voyage*

jadis les villes de la Grèce s'étaient disputé le berceau d'Homère, et on vit d'anciennes familles nobles réclamer pour leur arbre généalogique le premier amiral des Indes. Il fallait cependant que son origine fût bien obscure, puisque son fils et biographe, Fernand Colomb, n'a pu donner à cet égard que des renseignements fort vagues. « L'amiral, dit-il, nous apprend lui-même, dans une lettre, que son métier et celui de ses ancêtres (*suoi maggiori*) avait été de trafiquer sur mer. Pour m'en mieux assurer, je me rendis à Cugureo (près de Gênes), auprès des deux frères Colomb, les plus riches de l'endroit, et qui passaient pour être de la même famille; mais le moins vieux, qui avait déjà cent ans passés, ne put me donner à cet égard aucun renseignement (1). »

Le père de Christophe Colomb s'appelait Dominique, et sa mère Susanna Fontanarossa. D'après Giustiniani et d'autres écrivains, Dominique était cardeur de laine (2). Dans un testament dressé en 1494, à San-Stefano de Gênes, le père du grand navigateur se donne lui-même la qualité d'ancien tisserand (*olim textor pannorum*) (3), et il paraît avoir, en 1469, transporté son atelier et son commerce de Gênes à Savone. Il eut trois fils : Christophe, le sujet de cette notice, Barthélemy et Jacques ou Diego, et une fille, qui fut mariée à Jacques Bavarello, charcutier (*pizzicagnolo*).

On ne sait presque rien sur l'enfance de Christophe Colomb, lacune d'autant plus regrettable que c'est précisément la partie la plus curieuse et la plus instructive dans la vie d'un grand homme. Le fils de l'humble tisserand apprit de bonne heure à lire et à écrire, instruction rare à une époque où la plupart des seigneurs ne savaient signer leur nom que d'une croix (4). A l'école de Pavie, il étudia le dessin, le latin, la géographie, la cosmographie, la géométrie, l'astronomie, sciences qui eurent toujours pour lui un grand attrait, et qui lui firent, dès l'âge de quatorze ans, embrasser la vie de marin. Plus tard, quand son nom était déjà illustre, il aimait à se rappeler les études de son enfance; car, dans la lettre qu'il écrivit en 1501 au roi de Castille, il s'exprime ainsi : « Dès mon jeune âge, je navigue, et j'ai continué à courir les mers jusqu'à ce jour (il avait alors soixante-cinq ans); c'est l'art que doivent suivre ceux qui veulent connaître les secrets de ce monde. La nautique m'occupa beaucoup; l'astronomie, la géométrie et l'arithmétique ne me furent pas non plus étrangères. J'ai la main assez exercée et assez de savoir pour dessiner le globe terrestre, avec la position des villes, des montagnes, des fleuves, des îles et de tous les ports qui s'y trouvent. Tout jeune encore j'ai étudié les livres de cosmographie, d'histoire, de philosophie et d'autres sciences; c'est ce qui m'a aidé à mon entreprise... (1). »

Gênes partageait alors avec Venise l'empire du commerce maritime. Ce commerce était rempli de périls : des pirates infestaient les mers; des seigneurs armaient des flottilles contre les ennemis de leurs suzerains; de simples aventuriers équipaient des bâtiments pour la recherche d'un butin illégitime. Si l'on y joint les querelles sanglantes des républiques italiennes, les guerres des mahométans, qui passaient et repassaient d'une rive à l'autre entre l'Afrique et la presqu'île Ibérienne, on aura un tableau propre à enflammer l'imagination et à tremper le courage d'un génie naissant. La vie aventureuse de marin prépara bientôt le jeune Colomb à supporter de dures privations, de rudes mécomptes, en même temps qu'à braver tous les obstacles dans une entreprise commencée. Comme pour tous les homme d'élite, l'école de l'adversité fut pour lui le complément pratique de ses études.

Malheureusement nous n'avons guère plus de détails certains sur l'histoire de sa jeunesse que sur celle de son enfance. Selon quelques auteurs, Christophe était au nombre des deux Colomb qui, partis de Gênes en 1459, servirent Jean d'Anjou, duc de Calabre, dans son expédition navale pour reconquérir le royaume de Naples (2). Mais cette assertion manque de preuves, quoiqu'elle ne soit nullement invraisemblable; car Christophe Colomb, dans une lettre datée du Nouveau Monde (janvier 1495), revient encore sur la première époque de sa vie, et nous apprend avec une simplicité touchante comment il avait été jadis au service du roi René, comte de Provence. Or, ce roi était le père de Jean d'Anjou. « Le roi Reinel, que Dieu ait son âme, écrivit-il d'Hispaniola, m'envoya un jour à Tunis pour capturer la galère Fernandine. Arrivé à la hauteur de l'île San-Piedro, en Sardaigne, j'appris que cette galère était accompagnée de deux vaisseaux et d'une caraque. Cette circonstance troubla tellement les gens de mon équipage, qu'ils allaient renoncer à aller plus loin, et retourner à Marseille pour chercher du renfort. N'ayant aucun moyen de faire prévaloir ma volonté par la force, je fis semblant de me rendre à leurs désirs; puis, je changeai le point de la boussole, et fis déployer toutes les voiles. C'était le soir; le lendemain matin, dès le lever du soleil, nous

en Italie), la maison où il serait né, et l'inscription suivante :

Unus erat mundus;
Duo sint, ait iste: fuere.

(1) *Historie del S. D. Fernando Colombo, nelle quali s'ha particolare, et vera relatione della vita et de' fatti dell' ammiraglio D. Christoforo Colombo, suo padre*, etc.; Venise, 1571, in-8°. — Il existe de cet ouvrage une traduction française, sous le titre de *la Vie de Cristofle Colomb*, etc., 2 parties; Paris, 1681. Cette traduction, d'après la comparaison que j'en ai faite, est tout à fait infidèle et défectueuse.

(2) Muratori, *Annal.*, t. XXIII et XXIV.

(3) *Codice diplomatico Colomb. Amer.*, p. 68. — *Voyez* aussi Senaraya, dans Muratori, t. XXIV.

(4) De là l'origine des mots *signer*, *signature*.

(1) Fern. Colombo, *Hist. del suo padre*, cap. 4.

(2) Colnuccio, *Hist. Esp.*, VII, 17

avions déjà laissé derrière nous le cap de Carthagène, tandis que tous étaient convaincus que nous allions aborder à Marseille (1). »

Cet innocent stratagème ne faisait-il pas déjà présager ce hardi et indomptable navigateur, à la triple cuirasse d'airain, *æs triplex circa pectus*, selon la parole du poëte?

Ici on perd pendant plusieurs années les traces de Christophe Colomb. D'après un fait rapporté dans le *Ducatiana* (part. I, p. 143), il commanda, en 1474, plusieurs navires pour Louis XI, et donna la chasse aux Espagnols qui avaient fait une irruption dans le Roussillon. « Il attaqua donc et prit, ajoute Chaufepié, deux galères de cette nation, chargées pour le compte de divers particuliers. Sur les plaintes de cette action au roi Ferdinand, ce prince prit le parti d'en écrire à Louis XI. Sa lettre est datée du 9 décembre 1474. Ferdinand y qualifie Christophe Colomb de *sujet du roi Louis XI*; on sait que Colomb était Génois, et Louis XI seigneur souverain de Gênes, quoique cette ville et celle de Savone fussent tenues de lui en fief par le duc de Milan. » (2)

Mais Chaufepié lui-même, en citant la source indiquée, ne semble pas y croire beaucoup. Peut-être s'agit-il ici du vieil amiral génois Colomb, qui, selon Zurita et d'autres historiens, commandait à cette époque une escadre sur laquelle le roi de Portugal passa en France. C'est probablement l'escadre du même Colomb qui apparut en 1475 dans le Levant, et attaqua les navires vénitiens chargés de protéger l'île de Chypre (3). Rien ne s'oppose à admettre que Christophe servait alors sur l'escadre génoise sous les ordres de son homonyme. D'ailleurs, il dit lui-même, dans une lettre à laquelle fait allusion son fils (4), qu'il avait parcouru la mer du Levant, et que dans l'île de Scio il avait vu, entre autres choses, la manière d'extraire le mastic de certains arbres.

Ses voyages ne s'étaient pas seulement bornés aux régions méditerranéennes; il avait visité aussi la mer du Nord, jusque au-dessus de l'Écosse. C'est ce qu'il nous apprend encore lui-même dans un mémoire cité par son fils, et qu'il avait écrit pour montrer que les cinq zônes sont habitables. « En février de l'an 1477, je naviguai, dit-il, cent lieues au delà de l'île de Thulé, dont la partie méridionale est sous le soixante-troisième degré, et non sous le soixante-treizième, comme quelques-uns le prétendent; elle est beaucoup plus à l'occident de la ligne qui dans Ptolémée marque l'occident. Cette île est aussi grande que l'Angleterre; c'est un lieu de trafic pour les Anglais, et surtout pour les habitants de Bristol. A l'époque où je la visitai,

(1) Fern. Colomb, *Hist. del suo padro*, cap. 4.
(2) Chaufepié, *Nouveau dict. historique*, article *Colomb.*
(3) Bossi, *Hist. Colomb.*, append. n° 7.
(4) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 4.

la mer n'était pas congelée, et les marées étaient si fortes que dans quelques endroits le niveau s'élevait à vingt-six brasses et descendait d'autant. Ce n'est pas la Thulé dont parle Ptolémée; l'île dont je parle s'appelle aujourd'hui Frieslande (*da' moderni è chiamata Frieslanda*) (1). » — Le dernier mot est évidemment une simple erreur typographique; au lieu de *Frieslande*, il faut lire *Islande*. Cette erreur existe dans l'original italien (qui paraît être la version d'un manuscrit espagnol perdu), et a été malheureusement reproduite par les traducteurs. La Frieslande est, comme on sait, le littoral de l'Allemagne, limitrophe de la Hollande, et non une île. Et c'est là-dessus que l'on s'était en partie fondé pour révoquer en doute le voyage de Christophe Colomb dans les parages de l'Islande et peut-être même du Groënland.

Sept ans avant ce voyage (2), sans doute injustement contesté, il avait servi, avec le neveu de l'amiral génois Colomb, sur une flottille de corsaires, donnant la chasse à quatre galères vénitiennes qui revenaient de Flandre richement chargées. La rencontre eut lieu sur les côtes du Portugal, entre Lisbonne et le cap Saint-Vincent: les bâtiments s'accrochèrent et les gens de l'équipage se battirent corps à corps depuis le matin jusqu'au soir. Quelques navires prirent feu, et Colomb, pour se soustraire à l'incendie, se jeta à la mer, et, en bon nageur, il s'aida pendant deux lieues d'une rame pour gagner la côte. Remis de ses fatigues, il se rendit à Lisbonne, où il rencontra plusieurs Génois, ses compatriotes (3). Cette aventure a été révoquée en doute par ceux qui admettent que Colomb vint spontanément en Portugal, attiré par le bruit des expéditions maritimes du prince Henri. Quoi qu'il en soit, c'est de son arrivée à Lisbonne, en 1470, que date une des phases les plus importantes de sa vie. Colomb était alors dans la force de l'âge; son fils Fernand et Las Casas nous en font le portrait suivant: « Il avait le visage long, le teint animé et marqué de quelques taches de rousseur; le nez aquilin; les os de la pommette un peu saillants; ses yeux, gris clair, avaient le regard vif et semblaient commander l'obéissance. Ses cheveux, de couleur claire, avaient commencé à blanchir dès l'âge de trente ans. Il était très-frugal et simple dans sa mise; il s'exprimait facilement et avec éloquence; il était d'une douceur et d'une bonté extrêmes, qualités qui attachaient vivement à sa personne ceux qui le voyaient dans l'intimité. Naturellement irascible, il était parvenu à dompter son caractère, et montrait dans ses manières beaucoup de réserve et de discrétion. Il était toujours attentif

(1) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 4.
(2) Suivant Barrow (*Voyages in the arctic regions*, p. 23) et Muñoz (*Hist. del Nuovo Mundo*, lib. II), ce voyage aurait eu lieu non en 1475, mais avant 1470, c'est-à-dire avant l'arrivée de Ch. Colomb en Portugal.
(3) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 5. — Ant. Sabellico, *Hist. Venet.*, dec. IV, 3.

à remplir les devoirs de la religion, et sa piété consistait surtout à faire du bien à ses semblables (1). »

Ce fut à Lisbonne qu'il se maria avec Felipa Monis de Palestrello, pensionnaire du couvent de la Toussaint, où il avait coutume d'aller entendre le service divin. Elle était fille de Barthélemy de Palestrello, habile navigateur, qui, sous le prince Henri, avait fondé une colonie à Porto-Santo. Dona Felipa n'était pas riche : Colomb l'épousa par inclination. A la mort de Barthélemy Palestrello, arrivée peu de temps après ce mariage, il alla vivre, avec sa femme, auprès de sa belle-mère. Celle-ci l'entretenait souvent des voyages de son défunt mari et de son établissement à Porto-Santo ; à l'appui de ses récits, elle lui remit les papiers, journaux, cartes et instruments de marine que Palestrello avait laissés en mourant (2). C'était là pour Colomb un vrai trésor, la plus belle dot de dona Felipa. A cela il faut joindre un concours de circonstances qui devaient agir puissamment sur l'esprit de Colomb, déjà si bien préparé.

Depuis un siècle le Portugal étonnait le monde par ses découvertes géographiques. Les îles Fortunées, que les anciens plaçaient au loin dans l'océan Atlantique, avaient été retrouvées. Les Canaries, les Açores, Madère (3), étaient devenues le but des navigateurs qui les premiers osaient s'aventurer, à l'aide de la boussole, dans cet océan dont les mystères épouvantaient l'imagination. L'étoile polaire, la constellation de l'Ourse avaient suffi aux anciens navigateurs pour sillonner en tous sens la mer Méditerranée, et longer même les côtes orientales et occidentales de l'Afrique. Mais pour se reconnaître au milieu d'une mer inconnue, dont les rives opposées s'étaient jusque alors dérobées aux yeux des mortels, il fallait, pour tous les instants de la journée, un guide plus sûr et plus constant qu'une étoile ou une constellation. Quelle que soit la date de l'invention de la boussole, que Marco Polo l'ait apportée de la Chine, en 1260, ou que l'auteur d'un poëme français l'ait déjà, avant cette époque, connue en Europe (4), il est certain que cet instrument si simple, une aiguille aimantée qui, librement suspendue, se dirige perpétuellement, par une de ses extrémités, vers le pôle nord, il est certain, dis-je, que la boussole ne reçut d'abord sa véritable application que dans les navigations extra-méditerranéennes, loin des côtes européennes et africaines ; et cette gloire revient incontestablement aux Portugais.

Colomb eut à Lisbonne les moyens et le loisir d'étudier les routes que de hardis marins venaient d'ouvrir, sous les auspices de don Henri. Il fabriquait lui-même des globes et des cartes pour faire vivre sa famille ; il employait aussi une partie de son modique revenu à l'entretien de son vieux père à Gênes et à l'éducation de ses deux jeunes frères (1). Plus d'une fois il faisait partie des expéditions envoyées à la côte de Guinée (2). Il savait déjà que les régions voisines des glaces du Nord ne manquent pas d'habitants, et dans ses expéditions sur la côte occidentale de l'Afrique, il put s'assurer que la région de l'équateur est de même habitée. C'était là un grand résultat acquis pour lui, et qui détruisait une croyance commune, transmise par l'antiquité, savoir que les régions de la ligne équinoxiale étaient inhabitables, à cause de la chaleur. On verra quel parti il sut en tirer.

Colomb résida quelque temps à Porto-Santo, île récemment découverte et située sur la route du Nouveau Monde, où il devait le premier aborder. Sa femme y avait hérité de quelques biens ; et dans cette même île elle lui donna un fils, appelé Diego. Sa belle-sœur, qui s'y trouvait aussi, avait épousé un navigateur célèbre, Pedro Correa, ancien gouverneur de Porto-Santo. Dans l'intimité de la vie domestique, ces personnes s'entretenaient souvent de voyages lointains, et se communiquaient leurs idées ou leurs impressions. Ainsi Pedro Correa racontait qu'un jour il avait vu une pièce de bois sculptée apportée à l'île de Porto-Santo par un vent d'ouest. Des pilotes portugais avaient vu une semblable pièce ainsi que d'immenses roseaux, venus de l'ouest, flotter jusqu'aux Canaries et même jusqu'au cap Saint-Vincent. Les habitants des Açores parlaient de troncs de pins monstrueux, d'une espèce inconnue, emmenés par les

(1) Fern. Colomb, *Hist. del suo padre*, cap. 3. — Las Casas, *Hist. Ind.*, l. 2. — Illescas, *Hist. Pontif.*, VI. — Wash. Irving, *Hist. de Ch. Colomb*, t. Ier, p. 33 (de la trad. franç. de M. Defauconpret).

(2) Oviedo, *Cronica de las Indias*, II, 2.

(3) *Voy.* l'article ALCOFORADO.

(4) L'auteur du poëme français où il est pour la première fois question de l'usage et même de la fabrication de la boussole est, selon les uns, Guyot de Provins, qui se trouvait en 1181 à Mayence, à la cour de l'empereur Frédéric Ier ; selon les autres, Hugues de Bercy, qui vivait sous le règne de Louis IX (Trombelli, *de Acus nauticæ inventore*, dans les *Comment. Bonon.*, t. II, part. III, p. 333). Après avoir dit que les mœurs du pape devaient être pour toute la chrétienté ce que l'étoile polaire est aux navigateurs, le poëte ajoute ces paroles remarquables :

Un art fort qui mentir ne puet ;
Par vertu de la Marinette,
Une pierre laide et noirette,
Où le fer volontiers se join
Et si regarde le droit
Puis que l'aiguille l'a touchée,
Et à un festu l'ont fichée.
En l'iau le mettent sans plus ;
Et li festus li tient dessus.
Puis se tourne la pointe toute
Contre l'étoille ; si sans doute
Que japer rien ne faussera,
Ne mariniers n'en doutera.
Contre l'étoille va la pointe :
Par ce sont les mariniers cointe
De la droite voye tenir ;
C'est un art qui ne puet mentir.
La prennent la forme, et le molle.
Que cette étoille belle et claire ;
Tal deveroit être le saint-père ;
Clerc deveroit être et estable.

(1) Muñoz, *Hist. del N. Mundo*, II.

(2) Fern. Colomb, cap. 4.

vents de l'ouest, et ils donnaient des détails sur les cadavres de deux hommes jetés sur la plage de l'île de Flores, hommes dont les traits ne ressemblaient à ceux d'aucune race connue. Mille bruits circulaient sur des îles mystérieuses qu'on apercevait quelquefois dans l'Océan. Un habitant de Madère, Antonio Leone, raconta à Colomb comment il avait vu un jour trois îles dans l'éloignement. Les habitants des Canaries, jouet d'une illusion d'optique, s'étaient plus d'une fois adressés au roi de Portugal pour obtenir la permission d'aller s'emparer d'une île montagneuse, d'environ quatre-vingts lieues de longueur, qu'ils voyaient quelquefois, par un beau soleil, se mirer à l'horizon, du côté de l'ouest. Les uns l'imaginaient à cent lieues de distance, les autres à quarante, d'autres seulement à quinze ou dix-huit; mais, défiant toutes les recherches, elle semblait reculer à mesure qu'on s'en approchait. Simples effets de mirage, comme ces beaux lacs qui dans les déserts de l'Afrique sont pour le voyageur exténué de soif le supplice de Tantale, ces îles fantastiques (*fata Morgana*) avaient même reçu des noms : elles s'appelaient îles de *Saint-Brandan* et des *Sept-Cités*. D'après une pieuse légende, au sixième siècle, un moine écossais, saint Brandan ou Borandan, accompagné de son disciple saint Maclou ou saint Malo, se mit à la recherche des îles du Paradis (îles Fortunées), pour y convertir les infidèles. Un géant, baptisé sous le nom de Mildum, apprit aux deux saints qu'il y avait dans l'Océan une île défendue par des murs d'or, brillants comme du cristal, mais qui manquaient d'entrée. A leur requête, le géant entreprit de les y conduire, et se jeta à la mer traînant le navire par un câble. Mais un ouragan les obligea de revenir sur leurs pas, et bientôt après le pilote géant mourut (1). L'île de Saint-Brandan se voit sur le globe terrestre de Martin Behaïm, tracé en 1492, et sur la plupart des cartes du temps de Colomb.

Des traditions analogues s'attachaient à la prétendue île des Sept-Cités. Lors de l'invasion de l'Espagne par les Maures, vers l'an 912, sept évêques, dit-on, suivis de leurs ouailles, s'embarquèrent, et, après avoir vogué longtemps sur l'Océan, abordèrent à une île inconnue, où ils bâtirent sept cités magnifiques. Comme jadis Agathocle, les évêques brûlèrent leurs vaisseaux pour ôter à leurs fidèles tout espoir de retour. Dans la suite, plusieurs navigateurs portugais arrivèrent également à cette île; mais ils n'en revinrent pas, retenus par les successeurs de ces évêques. Un jour, quelques marins se présentèrent devant le prince Henri pour lui dire qu'ils revenaient d'une expédition lointaine, pendant laquelle ils avaient visité l'île des Sept-Cités. Ils ajoutaient que les insulaires parlaient l'espagnol, qu'ils étaient catholiques, et qu'ils demandaient si les Maures étaient encore les maîtres de l'Espagne et du Portugal; tandis que les uns étaient à l'église, les autres ramassaient du sable sur le rivage pour faire cuire leurs mets, et ils virent avec étonnement qu'un tiers de ce sable était de l'or; craignant d'être retenus malgré eux, les marins mirent à la voile, et s'enfuirent. Telle fut l'histoire qu'ils contèrent à l'infant don Henri, dans l'espoir d'en obtenir une récompense. Mais le prince, mécontent de ce qu'ils avaient quitté l'île si vite, leur ordonna d'y retourner pour en rapporter des renseignements plus détaillés. Les marins se le tinrent pour dit, et personne n'entendit plus parler d'eux (1). Cette histoire fit du bruit, et Fernand de Ulmo, capitaine de l'île de Terceire, fit avec la couronne de Portugal un traité, déposé dans les archives de Torre di Tombo (2), traité dans lequel il s'engageait à tenter à ses frais la découverte de l'île, des îles ou du continent, qu'on supposait être l'île des Sept-Cités, à condition que lui et ses héritiers auraient droit de juridiction sur ces terres, en payant au roi le dixième des revenus. Ulmo s'associa pour cette entreprise Juan Alfonso del Estreito, et, aux termes de leur engagement, ils devaient partir en mars 1487, c'est-à-dire un an après la découverte du cap de Bonne-Espérance par Barthélemy Diaz. On ignore quel fut le résultat de cette expédition.

On crut longtemps à l'existence des îles de Saint-Brandan et des Sept-Cités, et cette croyance du moyen âge était en quelque sorte légitimée par les traditions de l'antiquité sur l'Antilla, sur l'Atlantide et les îles Fortunées.

Aristote parle d'une grande île de l'Océan (Antilla), découverte par les Carthaginois. Voici ses paroles : « En dehors des Colonnes d'Hercule, les Carthaginois trouvèrent, dit-on, une île déserte, abondante en bois et arrosée de fleuves navigables et riche en fruits : elle est à plusieurs journées du continent. Les Carthaginois la visitèrent souvent, et y établirent même des colonies; mais, jaloux de cette possession, ils faisaient mourir ceux qui auraient pu en parler (3). »

Diodore a voulu sans doute décrire la même île quand il s'exprime en ces termes : « Du côté de la Libye, on trouve une île dans la haute mer, d'une étendue considérable, et située dans l'Océan. Elle est éloignée de la Libye de plusieurs journées de navigation, et située à l'occident. Son sol est fertile, montagneux, et d'une grande beauté. Cette île est arrosée par des fleuves navigables. On y voit de nombreux jardins, plantés de toutes sortes d'arbres, et des vergers traversés par des sources d'eau douce. On y trouve des maisons de campagne somptueusement construites et dont les parterres sont

(1) Teyjoo, *Teatro critico*, t. IV, dec. X. — F.-G. Garcia, *Orig. de los Indios*

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 10.
(2) *Cancilleria del rey don Juan II*, lib. IV, fol. 101.
(3) Aristote, *de Mirabilibus Auscultationibus*, ch. 84.

ornés de berceaux couverts de fleurs. C'est là que les habitants passent la saison de l'été, jouissant voluptueusement des biens que la campagne leur fournit en abondance. La région montagneuse est couverte de bois épais et d'arbres fruitiers de toutes espèces ; le séjour dans les montagnes est embelli par des vallons et de nombreuses sources. En un mot, toute l'île est bien arrosée d'eaux douces, qui contribuent non-seulement au plaisir des habitants, mais encore à leur santé et à leur force. La chasse leur fournit nombre d'animaux divers, et leur procure des repas succulents et somptueux. La mer qui baigne cette île renferme une multitude de poissons, car l'Océan est naturellement très-poissonneux. Enfin, l'air y est si tempéré, que les fruits des arbres et d'autres produits y croissent en abondance pendant la plus grande partie de l'année. En un mot, cette île est si belle, qu'elle paraît plutôt le séjour heureux de quelques dieux que celui des hommes » (1).

C'est dans le *Timée* de Platon que l'on trouve la première mention de l'île Atlantide. Dans ce dialogue, Critias raconte, sur la foi de Solon : « Il y avait au devant du détroit, nommé les Colonnes d'Hercule, une île plus grande que la Libye et l'Asie. De cette île on pouvait facilement passer aux autres îles, et de celles-là à tout le continent qui borde tout autour la mer intérieure ; car, ce qui est en deçà du détroit dont nous parlons ressemble à un port ayant une entrée étroite ; mais c'est là une véritable mer, et la terre qui l'environne un véritable continent. Dans cette île Atlantide régnaient des rois d'une grande et merveilleuse puissance ; ils avaient sous leur domination l'île entière, ainsi que plusieurs autres îles et quelques parties du continent. En outre, en deçà du détroit, ils régnaient encore sur la Libye jusqu'à l'Égypte, et sur l'Europe jusqu'à la Tyrrhénie....... Dans la suite, de grands tremblements survinrent, et l'île Atlantide disparut sous la mer. Aussi depuis ce temps la mer est-elle devenue inaccessible et a-t-elle cessé d'être navigable, par la quantité de limon que l'île abîmée a laissé à sa place (2). »

Quant aux îles Fortunées, leur tradition avait sans doute pour source cette croyance antique qui plaçait le séjour des morts à l'endroit où le soleil semblait disparaître sous l'horizon. Les cités des vivants avaient leurs nécropoles toujours au couchant. Cependant les premières notions à peu près certaines sur l'existence des îles Fortunées, à l'occident de l'Europe et de l'Afrique, ne remontent pas au delà du siècle d'Auguste (3). Strabon, citant quelques vers d'Homère sur les champs Élyséens (*Odyss.*, IV, 561), ajoute, en guise de commentaire, que l'île des Bienheureux était située à l'ouest de l'extrême Maurusia (côte du Maroc) (1). — On trouve dans Plutarque (*Vie de Sertorius*, 8) un curieux passage, qui paraît avoir été emprunté à un livre de Salluste dont il ne reste plus que de faibles fragments (2). Sertorius, vaincu sur terre et sur mer, franchit le détroit de Cadix. « Il y rencontra, dit Plutarque, quelques marins qui venaient de visiter les îles Atlantiques (ἐκ τῶν Ἀτλαντικῶν νήσων ἀναπεπλευκότες) ; elles sont au nombre de deux, séparées l'une de l'autre par un passage très-étroit ; leur distance de l'Afrique est de dix mille stades (3) ; on les nomme îles des Bienheureux (Μακάρων). Les pluies y sont rares et peu abondantes ; il n'y souffle que des vents doux et légèrement humides, qui fécondent le sol et le rendent propre à la culture. Beaucoup de fruits y viennent spontanément, et nourrissent sans peine un peuple heureux. La température et les saisons y entretiennent un air sain...., et la croyance que ces îles sont les champs Élyséens dont parle Homère s'est répandue jusque chez les peuples barbares (4). »

On s'accorde à admettre que ces îles Fortunées étaient Madère, les Canaries ou les Açores (on laisse le choix) ; les Carthaginois pouvaient en effet les connaître, car ils avaient des établissements de commerce importants sur la côte opposée de l'Afrique (5). Mais quelques auteurs aussi ont soutenu que l'une de ces îles, que Ptolémée désigne sous le nom d'*Aprositos*, c'est-à-dire d'*Inaccessible*, était l'île de Saint-Brandan ou des Sept-Cités (6).

Toutes ces traditions diverses supposaient à l'ouest des colonnes d'Hercule, dans la mer inconnue, un continent ou des îles dont la découverte était un mystère. Mais, chose remarquable, ce n'est pas là ce qui avait le plus frappé l'esprit de Colomb : ce qui le préoccupait surtout, c'était la recherche d'une route nouvelle pour arriver aux pays des épices, de l'or et des éléphants, à l'Inde et à la Chine (*Cipango* et *Cathay*), dont on racontait tant de merveilles depuis le voyage de Marco-Polo (*voy.* ce nom).

Ce fut là aussi le principal motif des voyages de découvertes entrepris depuis plus d'un siècle par les Portugais. Si l'Afrique, disaient-ils, à l'exception de l'Isthme de Suez, qui la joint à l'Asie, est de toutes parts environnée d'eau, on

(1) Diodore de Sicile, V, 19, trad. de Ferd. Hoefer, avec la note du t. II, p. 19.

(2) Platon, *Timée*, t. XII, p. 111, Des fragments de cette île, plus considérables que les Canaries et les Açores, devaient se trouver plus loin à l'ouest.

(3) L'île des Bienheureux (Μακάρων νῆσος), dont parle Hérodote, III, 26, était une oasis (probablement Syouah) située à l'est de Thèbes en Égypte.

(1) Strabon, I, II, p. 3, édit. Casaub.

(2) Sallust., *Fragmenta*, p. 196, édit. de Gerlach de 1832 : *Traditur fugam in longinqua Oceani agitavisse.... cujus duas insulas propinquas inter se et decem stadium.... procul a Gadibus satis constabat, suopte ingenio alimenta mortalibus gignere.... Insulas Fortunatas Sal. inclusas esse ait Homeri carminibus...* Voy. Heeren, *de Fontibus Plutarchi*, p. 154.

(3) Environ cinq cents lieues.

(4) Plut., *Sertorius*, cap. 8.

(5) Voy. Ferd. Hoefer, le *Maroc*, dans l'*Univers pittoresque*.

(6) Wash. Irving, *Vie de Christophe Colomb*, t. IV, appendice, n° 23.

devra parvenir à l'Inde en longeant la côte occidentale et tournant la pointe australe de l'Afrique, tout aussi bien qu'en suivant la route ancienne, par la mer Rouge. — Et ils raisonnaient juste, comme le démontrèrent plus tard les découvertes de Barthélemy Diaz, Vasco de Gama et d'autres.

Colomb eut un projet plus hardi : se fiant à la boussole et à la Providence, dont il se croyait l'instrument, il voulait franchir la mer inconnue, ténébreuse (*mare incognitum*, *tenebrosum*), traverser l'océan Atlantique, où la fable avait placé le séjour des morts; il voulait, en un mot, comme il se plaisait à le dire lui-même, chercher l'Orient par l'Occident, *el Levante por el Poniente*. Quant aux îles, qu'il ne doutait pas de rencontrer dans cette traversée sans pareille, ce ne fut là pour lui qu'une affaire très-secondaire : ce qui lui importait le plus, c'était de débarquer sur les rives orientales de l'Asie, et de visiter, par une voie entièrement nouvelle, tout opposée à l'ancienne, le pays du grand-khan. Il fut inflexiblement confirmé dans ce projet par une série d'idées dont l'histoire forme la partie certainement la plus instructive de la biographie de Colomb. Il convient donc de nous y arrêter un moment.

Nous sommes dédaigneux à l'égard de nos prédécesseurs, parce que nous mesurons leurs efforts avec une somme de connaissances qui leur échappait. C'est ainsi que leurs doctrines sur le monde, sur la forme et la grandeur de la terre, nous semblent aujourd'hui comme un bégayement d'enfant; mais si, par la pensée, nous nous mettons à leur place, il sera juste de reconnaître que nos prédécesseurs devaient se tromper de la meilleure foi du monde, parce qu'il leur manquait encore un ou plusieurs termes essentiels à la solution du problème proposé. Tant qu'on n'avait pas encore découvert l'hémisphère opposé au nôtre, le pays des antipodes, tant qu'on n'avait pas fait le tour du globe, nos ancêtres pouvaient discuter à perte de vue sur la grandeur et la forme de la terre (1); ils pouvaient même, sans paraître déraisonner, faire tourner autour d'eux le soleil avec toute la voûte céleste. Mais cela n'était plus raisonnablement possible depuis Colomb et Magellan, qui devaient engendrer Copernic et Kepler.

Déjà, bien avant Colomb, on avait parlé, il est vrai, de la sphéricité de la terre et de la possibilité d'atteindre aux rives de l'Inde en naviguant à l'ouest de l'Espagne. Mais d'une vue à la réalité il y a encore loin. Aristote, ce génie qui avait en quelque sorte deviné toutes les grandes découvertes, dit, dans son traité *du Ciel* (II, 14) : « La terre n'est pas seulement ronde, mais pas trop grande, et la mer qui baigne le littoral en dehors des colonnes d'Hercule baigne aussi les côtes voisines de l'Inde. » — Cette assertion d'Aristote sur la petitesse de la terre devait surtout rassurer Colomb; car à quoi lui aurait servi la possibilité d'arriver à l'Orient par l'Occident, si pour cela la vie d'un homme peut-être n'eût pas suffi? L'autorité du maître, appuyée de celle d'Averroès, son commentateur, lui était d'un grand secours dans les discussions qu'il eut plus tard à soutenir. Dans un autre ouvrage, Aristote revient sur son opinion, et ajoute : « Il est probable qu'il y a dans les régions opposées aux nôtres d'autres terres au loin, les unes plus grandes, les autres plus petites, mais qui toutes nous sont inconnues. Ce que nos îles sont à l'égard des mers qui les environnent, le continent l'est à l'égard de la mer Atlantique, et les autres terres inconnues, à l'égard de la mer prise dans sa totalité. Ces terres ne sont que de grandes îles, baignées par de grandes mers (1). »

Strabon, rapportant l'opinion d'Ératosthène, dit « que sans l'étendue de l'océan Atlantique on pourrait, sous le même parallèle se rendre de l'Espagne à l'Inde, que nous nommons *terre habitée* (οἰκουμένη), et qui est la terre à nous connue; mais que dans la même zone il peut y avoir une ou même plusieurs terres habitées (2). » Ailleurs, il cite Posidonius, qui prétendait qu'en naviguant à l'occident, par un bon vent d'est, on pouvait se rendre dans l'Inde (3).

Sénèque, dans ses *Quæstiones naturales*,

(1) D'après la Bible (psaumes CIII et CIV), la terre est une surface plane, suspendue miraculeusement dans l'espace et soutenue par la volonté de Dieu. Dans la géographie d'Homère, la terre est un disque plat, qu'entoure le fleuve Okeanos. Leucippe enseignait que la terre était plate. Dans ces théories, les plus anciennes de toutes, il n'est pas encore question de la terre des antipodes : Pomponius Mela, Macrobe, Isidore de Séville en parlent les premiers. Mais si la terre était un disque, quelle forme lui donnait-on? Selon les uns, le disque était rond; selon les autres, il était carré; d'autres, enfin, pour concilier ces deux opinions donnaient à la terre la forme d'un cercle inscrit dans un carré. Posidonius la disait ovoïde. Il y en avait qui la représentaient sous la forme du manteau antique appelé *chlamyde*. D'après un manuscrit du septième siècle, cité par M. de Santarem, « la terre est de la forme d'un cône ou d'une toupie, de sorte que sa surface va, selon ce système, en s'élevant du midi au nord. A la partie septentrionale est le sommet du cône, et derrière le sommet le soleil se cache pendant la nuit ». M. de Santarem, *Essai sur l'histoire de la cosmographie*; Paris, 1850, t. II, p. LX, introd. Voyez aussi M. Reinaud, *Introduction d'Aboulféda* ' t. I, p. 252), où la terre est comparée à une poire. Enfin, Cosmas essaya de réfuter les auteurs qui, avec Ptolémée, admettaient, contrairement à la Bible et aux Pères de l'Église, la sphéricité de la terre. Il soutenait « que la terre était de la forme du tabernacle de Moïse élevé dans le désert, et, d'après cela, il considérait ce tabernacle comme une représentation du monde. Citant les textes de la Bible, il prouve que le tabernacle avait la forme d'une grande caisse, plus longue que large, et il conclut de là que telle doit être la forme de l'univers, et que la terre est, selon lui, de la forme d'un parallélogramme ou d'une table ayant une longueur double de sa largeur. » (M. de Santarem *Essai sur l'hist. de la cosmographie*, t. II, p. 16.)

(1) Aristote, *Sur le Monde*, ch. 4, p. 494 de l'*Aristote* de Ferd. Hoefer, dans la Biblioth. de Charpentier, 1843). Comparez aussi Aristote, *Météorolog.*, II, 5.

(2) Strabon, *Géogr.*, I, 4. Voy. sur ce passage le savant commentaire de M. Alex. de Humboldt, dans l'*Examen critique de l'histoire de la géographie du nouveau continent*, t. I, p. 147 et suiv.

(3) Ibid., II, 3.

demande combien de temps il faut pour se rendre du littoral de l'Espagne à l'Inde (1); et il répond lui-même : « Un très-petit nombre de jours, si le vent est favorable. » Mais un passage vraiment prophétique, souvent cité, c'est celui de Sénèque à la fin du chœur de la tragédie de *Médée* : « Il viendra un siècle où l'Océan, brisant ses liens, fera voir une vaste région; Téthys découvrira de nouvelles terres, et Thulé ne sera plus aux confins du monde (2). » Ce passage avait singulièrement fixé l'attention de Colomb : on le trouve deux fois copié de sa main dans l'ébauche de son fameux livre de *las Profecias*, qu'il essaya de rédiger vers la fin de ses jours (3). Il invoqua aussi l'autorité de ce verset d'Esdras : « C'est le troisième jour que tu as ordonné aux eaux de se rassembler dans la septième partie de la terre (4) », pour convaincre ses contradicteurs que l'Océan n'est pas aussi grand qu'on se l'imagine.

Dans le petit traité de Plutarque, *Sur la face de la lune*, se lit un passage où le géographe Ortelius croyait reconnaître aux mots μεγάλη ἤπειρος (*grand continent*) tout le continent du Nouveau Monde (5).

Macrobe, dans son *Commentaire sur le Songe de Scipion*, divise le globe en quatre masses continentales, deux pour l'hémisphère boréal et deux pour l'hémisphère austral, de telle façon qu'un navigateur, en allant de l'ouest à l'est, devait rencontrer sur sa route le continent (des antipodes) qui n'avait pas encore été découvert (6).

Les géographes arabes et les écrivains chrétiens du moyen âge propagèrent ces idées, en y ajoutant quelques observations nouvelles. Ainsi, selon Edrisi, géographe du douzième siècle, l'océan Atlantique, qu'il appelle la *mer ténébreuse*, est d'un niveau plus élevé que la Méditerranée; il fonda son opinion sur le grand courant pélagique qui vient se briser sur les côtes occidentales de l'Afrique et de l'Europe. « On appelle, dit-il, cette mer *ténébreuse*, parce que jusqu'à présent on n'a pu se procurer sur elle aucune lumière, à cause de sa navigation difficile et des ouragans qui y règnent. On sait cependant qu'elle renferme beaucoup d'îles, les unes habitées, les autres désertes.

(1) Senec., *Quæst. nat.*, *in præfat.*: *Quantum enim est quod ab ultimis littoribus Hispaniæ ad Indos jacet? Paucissimorum dierum spatium, si navem suus ventus implevit.*

(2) Sen., *Med.*, act. II, 376 seqq. :

Venient annis
Sæcula seris quibus Oceanus
Vincula rerum laxet, et ingens
Pateat tellus, Tethysque novos
Detegat orbes, nec sit terris
Ultima Thule.

(3) Fern. Colomb, *Hist.*, 7. — Navarrete, II, 264. — Al. de Humboldt, *Examen critique*, t. I, p. 101.

(4) Esdras, IV, 6. *Et tertio die imperasti aquis congregari in septima parte terræ.*

(5) Ortelius, *Orbis terrarum*, I, 570.

(6) Macrobius, *Comment. in Somn. Scip.*, II, 9.

Elle communique avec la mer de Sin, qui baigne les terres de Gog et de Magog (côtes orientales de la Chine). Du côté de l'Asie, les dernières terres sont les îles Ouac-Ouac, au delà desquelles est l'inconnu (1). »

Au treizième siècle, Albert le Grand ne doutait pas que la surface du globe ne fût habitée jusqu'au 50° de latitude australe. Dans son traité (*Liber cosmographicus*) sur la nature des lieux (*de Natura locorum*), il commente ou paraphrase Aristote; et il y ajoute, entre autres, ce qui suit : « Toute la zone torride est habitable, et c'est une ignorance populaire de croire que ceux dont les pieds sont dirigés vers nous doivent nécessairement tomber. Les mêmes climats se répètent dans l'hémisphère inférieur, de l'autre côté de l'équateur, et il existe deux races d'Éthiopiens, ceux du tropique boréal et les noirs du tropique austral. L'hémisphère inférieur, antipode au nôtre, n'est pas tout à fait couvert d'eau, il est en grande partie habité; et si les hommes de ces régions éloignées ne parviennent pas jusqu'à nous, c'est à cause des vastes mers interposées, peut-être aussi parce qu'une force magnétique retient les chairs humaines (*carnes humanæ*), comme l'aimant retient le fer (2). » — Les antipodes et la chaleur des tropiques étaient au nombre des objections que l'on fit valoir contre le projet de Colomb.

Roger Bacon, contemporain d'Albert le Grand, s'attacha, dans son admirable *Opus majus*, à démontrer que la terre habitée ou habitable ne représentait pas, selon la science et les autorités anciennes, la totalité du globe, et qu'il restait au moins un cinquième ou peut-être même un quart à découvrir. Il insiste beaucoup sur cette idée, et s'exprime, entre autres, ainsi : « La mer ne couvre donc pas, comme on le prétend, les trois quarts de la terre. Déjà il est évident (*jam patet*) qu'une grande partie de ce quart doit se trouver au-dessous de nos régions habitées ; car l'Orient est rapproché de l'Occident ; la mer qui les sépare est petite et ne dépasse pas la moitié de la sphère terrestre. Mais quelle est cette distance? Voilà ce qui n'a pas été mesuré de nos jours, et nous ne le trouvons pas davantage dans les livres des anciens. Qu'y a-t-il donc d'étonnant que plus de la moitié de la quatrième partie de la terre que nous habitons nous soit inconnu? Et il y a bien des cités qui ne sont pas mentionnées par les philosophes, comme je vais le montrer, etc. (3) »

(1) Edrisi, *Geogr. Afric.*, p. 148.

(2) Alb. Mag., *Liber cosmographicus*; Strasbourg, 1515, fol. 146. Comp. Al. de Humboldt, *Examen critique*, t. I, p. 55 et suiv.

(3) R. Bacon, *Opus majus*, p. 184, Lond., 1733, in-fol., édit. Jebb. *Non igitur mare cooperiet tres quartas terræ, ut estimatur.... Jam patet quod multum de quarta illa sub nostra erit habitatione, propter hoc quod principia orientis et occidentis sunt prope, quia mare parvum ea separat ex altera parte terræ, et ideo habitatio inter Orientem et Occidentem non erit medictas æquinoctialis circuli, nec medietas rotunditatis*

Ailleurs, il y revient encore, et finit par cette conclusion remarquable : *Il est donc évident que depuis l'extrême Occident jusqu'à l'extrême Inde il doit y avoir une surface comprenant plus que la moitié de la terre* (1). Ainsi, il ne s'agit plus d'une assertion vague : l'existence d'un hémisphère habitable, opposé au nôtre, est pour Roger Bacon une conviction, une évidence : *Manifestum est*, pour employer ses paroles. A celui qui fit connaître la poudre à canon, les propriétés de la lumière, la possibilité de naviguer dans l'air, etc., il appartenait aussi d'entrevoir le premier bien nettement la découverte d'un nouveau monde.

Colomb ne paraît pas avoir connu l'ouvrage de Bacon; mais il connaissait l'*Imago Mundi* de Pierre d'Ailly, titre emprunté aux Arabes (*Djihan-numa*), et que l'on donnait alors à presque tous les traités de cosmographie (2). Qu'il me soit permis de donner quelques détails sur ce livre, qui fut en quelque sorte le manuel géographique, le *vade-mecum* du grand navigateur (3). L'*Image du Monde* du cardinal Pierre d'Ailly (*Petrus de Alliaco*), évêque de Cambray et aumônier du roi Charles VI, fut écrite en 1410, et imprimée probablement en 1490, in-4°. L'une des bibliothèques de Paris, celle de Sainte-Geniève, possède un exemplaire de ce livre rare, qui ne porte pas de date; il est imprimé en caractères gothiques, et à la fin du petit traité on lit : *Explicit Ymago Mundi, a domino Petro de Alliaco, episcopo Cameraceno, de Scriptura et ex pluribus auctoribus recollecta, anno Domini* 1410, *augusti duodecimo* (4). La Bibliothèque de Séville possède un exemplaire identique, mais chargé de notes marginales manuscrites et même de dessins qui paraissent être de la main même de Ch. Colomb (5). Pierre d'Ailly n'était qu'un compilateur, ainsi qu'il nous l'apprend lui-même; mais comme c'est, selon toute apparence, par ce canal que Colomb acquit en grande partie les connaissances géographiques de ses devanciers, il a ici une certaine importance.

Dans le chapître *de Oceano*, Pierre d'Ailly dit : En allant d'un pôle à l'autre, la mer s'étend entre les dernières limites de l'Espagne et le commencement de l'Inde; l'eau couvre les trois quarts de la terre, parce que l'Orient est rapproché de l'Occident (*Quia principium Orientis et Occidentis sunt prope, cum mare parvum ea separet ex altera parte terræ*). » — Dans beaucoup d'autres passages il copie pour ainsi dire littéralement Roger Bacon (1).

Dans le chapitre VII de l'*Imago Mundi*, chapitre intitulé : *de Varietate opinionum circa habitationem terræ*, on lit : « Il y en a qui disent que la région située entre le tropique d'hiver et le cercle antarctique est d'un climat tempéré et aussi bien habitable que la région où nous sommes; ils disent aussi qu'il y a des antipodes, qui peuvent occuper des régions et des habitations comme nous, et qui ont l'hiver quand nous avons l'été, et réciproquement, et qui ont le printemps quand nous avons l'automne. Mais il n'y a pas de communication entre les antipodes et nous à cause de la zone torride et des chaleurs tropicales. C'est pourquoi cette nation n'aurait eu aucune notion de la parole du Christ et des apôtres, contrairement à ce que dit l'Évangile : *Et in omnem terram exivit sonus eorum* (2). Aussi

terræ... Quantum autem hoc sit, non est temporibus nostris mensuratum, nec invenimus in libris antiquorum, ut oportet, certificatum; nec mirum, quoniam plus medietatis quartæ, in qua sumus, nobis ignotum; nec sunt civitates a philosophis comprehensæ, ut patebit ex sequentibus.

(1) Rog. Bacon, *Opus majus*, p. 194, *Manifestum est igitur quod a fine Occidentis usque ad finem Indiæ supra terram erit longe plus quam medietas terræ.*

(2) On trouve à la Bibliothèque impériale de Paris plusieurs de ces traités manuscrits, dont les plus curieux sont : *Figure et image du monde*, par Jehan de Beauvau; — *Image du monde*, par mestre Gossouin. Le premier, composé en 1479, se conserve sous le n° 7094 (mss. français), et le second, rédigé en 1245, sous le n° 707.

(3) Voyez la lettre de Colomb datée de Haïti en 1498, et adressée aux monarques espagnols : *El Aristotel dice que este mundo es pequen oy es el agua muy poca, y que facilmente se puede pasar de España a las Indias, y esto confirma al Avenryz y le alega el cardenal Pedro de Aliaco, autorizando este dicir y aqual de Seneca*, etc.

(4) Biblioth. Sainte-Geneviève, OE, 715 (de la réserve).

(5) D'après une note communiquée par mon savant ami et collaborateur M. Ferdinand Denis, cette constatation a été faite récemment à Séville par un célèbre publiciste, M. Ad. de Varnhagen, qui a fait aussi des recherches intéressantes sur le voyage de Colomb en Islande; mais il n'en a pu trouver aucune preuve positive.

(1) Tel est, entre autres, le passage suivant : *Sed quod plus est quarta pars terræ immo ejus medietas, huic medietati opposita, considerando viam naturalis philosophiæ videtur esse habitabilis sicut nostra, et quod non sit tota cooperta aquis, sicut vulgus æstimat. Nam illa pars sub pedibus nostris quantum ad remotionem solis et polorum consimilis est dispositionis, sicut ista et similiter quarta ultra æquinoctialem consimilis huic quartæ, et ideo proportionaliter debet esse utraque aquis discoperta et consimiliter habitabilis, licet quantum in eis habitetur non inveniatur ab auctoribus certificatum.* Pierre d'Ailly, *Imago Mundi*; dans le livre intitulé : *Epilogus mappæ Mundi.*

Dans le même volume, on trouve d'autres écrits de Pierre d'Ailly, dans l'ordre suivant : *Imago Mundi*; — *Tractatus de legibus et sectis, contra superstitiosos astronomos.* — *Exhortatio ad consilium generale super kalendarii* : traité adressé au pape Jean XXIII, qui venait de nommer Pierre d'Ailly cardinal; ce traité est des plus remarquables : on y trouve toute la réforme du calendrier grégorien. — *Tractatus de vero cyclo lunari*; suivi d'une lettre du pape Jean XXIII sur la fixation de la fête de Pâques; — *Compendium cosmographiæ* (Extrait de Ptolémée); un appendice à ce *Compendium*; figures (sphères), avec commentaires pour l'intelligence de l'*Imago Mundi*; — *de Concordia astronomicæ veritatis cum theologia*; — *Elucidarium astronomicæ concordiæ cum theologica et historica veritate*; — *Prima apologetica defensio astronomicæ veritatis*; — *Secunda apologetica defensio*; — *Tractatus de concordantia discordantium astronomorum*; — *Trilogium astrologiæ theologisatæ* : édité, mis en ordre et rédigé (en 1413, par le chancelier Jean Gerson, et écrit à l'usage du dauphin; — *Opusculum Joan. Gersonis contra superstitiosum dierum observationem*; — *Joannes Gerson adversus doctrinam cujusdam medici in Monte Pessulano, etc.* à la fin du volume.

(2) Christophe Colomb mourut dans la croyance qu'il avait par sa découverte accompli ces paroles du psalmiste. C'est pourquoi on trouve dans le psautier polyglotte im-

saint Augustin, dans le chapitre XVI de *la Cité de Dieu*, rejette-t-il cette opinion; quelques-uns la traitent de fable, et ajoutent que cette quatrième partie du monde est principalement couverte d'eau.... Au milieu de tant d'opinions diverses, je m'abstiens d'alléguer des raisons plus ou moins plausibles; car dans ces sortes de choses il faut se laisser convaincre moins par des arguments imaginaires que par l'expérience et des allégations probables (*in his rebus non tam imaginationibus quam experimentis et probabilibus historiis reputo certitudinaliter adhærendum*). »

Ces dernières paroles témoignent d'un esprit sûr et de bonne trempe. La propagation du christianisme chez les antipodes était alors une des questions les plus controversées par les théologiens; et en même temps elle devait intéresser tous ceux qui avaient à cœur les progrès de la géographie. L'idée religieuse, la conversion des infidèles, occupait alors tous les esprits. Ces paroles de Jésus-Christ : « Allez prêcher l'Évangile sur toute la terre, » poussèrent bien des voyageurs zélés dans des régions inconnues. Roger Bacon, un des esprits les plus éclairés du moyen âge, dit lui-même que la connaissance des lieux de la terre est surtout nécessaire à la république des fidèles, à la conversion des infidèles, à combattre les mécréants et l'antichrist (1).

Parmi les savants contemporains qui paraissent avoir exercé sur l'esprit de Colomb une grande influence, il faut citer Martin Behaïm (*voy.* ce nom), cosmographe allemand, et Toscanelli, géomètre italien. Les relations que Colomb eut avec le premier sont moins certaines; cependant, il peut l'avoir connu à Lisbonne ou même à Porto-Santo; peut-être eut-il connaissance de la fameuse mappemonde dressée par Behaïm dans l'année même de la découverte du Nouveau Monde, et sur laquelle on trouve indiquées à l'ouest de l'Espagne, dans l'océan Atlantique, plusieurs terres inconnues. Quant à Toscanelli, il entretenait avec Colomb une correspondance du plus haut intérêt.

L'Italie, c'est-à-dire les Génois, les Pisans et les Vénitiens, avaient alors le monopole du commerce avec l'Asie australe, avec l'Inde, d'où ils tiraient le poivre, la muscade, la cannelle, les clous de girofle, et d'autres denrées, soit par la voie de la mer Rouge et d'Alexandrie, soit par la voie du golfe Persique et de Basra, soit, enfin, par la voie de l'Asie centrale, que Marco-Polo avait parcourue. C'était toujours se rendre dans l'Orient (Inde) par l'orient. Toscanelli eut de fréquents entretiens avec les négociants qui revenaient de l'Inde ou même de l'archipel de la Sonde; et en combinant les résultats acquis avec ceux de la géographie ancienne, il conçut la possibilité d'aller au pays des épices, non plus par l'orient, mais par l'occident. Le vieux géomètre paraît avoir longtemps mûri cette idée. Ici les dates acquièrent une importance réelle, ne fût-ce que pour détruire le conte rapporté par Garcilasso, Gomara et Acosta (2), d'après lequel un pilote, Alonzo Sanchez de Huelva, poussé, dans une traversée d'Espagne aux Canaries, en 1484, jusqu'aux côtes de Saint-Domingue, aurait, à son retour, fait naître dans Colomb la première idée de son entreprise.

Nous avons vu que Colomb s'établit à Lisbonne vers 1470, et qu'il y rencontra plusieurs négociants italiens. Il se lia, entre autres, avec Lorenzo Giraldi de Florence, comme il s'était lié à Séville avec J. Berardi, chef d'une maison de commerce où était employé Amerigo Vespucci, le même qui devait donner son nom au monde découvert par Colomb. Un jour Co-

primé à Gênes, en 1516, à la fin de ces mots. *et in omnem terram exivit sonus eorum*, en guise de commentaire, une courte biographie du grand navigateur (la première qui a été imprimée), dont voici quelques fragments : *Saltem temporibus nostris, quibus mirabili ausu Christophori Columbi Genuensis, alter pene orbis repertus christianorumque cœtui aggregatus. At vero quoniam Columbus frequenter prædicabat se a Deo electum ut per ipsum adimpleretur hæc prophetia, non alienum existimavi vitam ipsius hoc loco inserere. Igitur Christophorus cognomento Columbus, patria Genuensis, vilibus ortus parentibus, nostra ætate fuit qui sua industria plus terrarum et pelagi exploravit paucis mensibus quam pene reliqui omnes mortales universis retro actis sæculis... Hic puerilibus annis vix prima elementa edoctus, pubescens jam rei maritimæ operam dedit; dein, profecto in Lusitaniam fratre, ac Ulissippone* (Lisbonne) *quæstum instituente, pingendarum tabellarum ad usum maritimum, effingentium maria et portus et litora, hujus modi maritimos sinus atque insulas didicit ab eo, quæ ibi tum forte is a plurimis acceperat, qui ex regio instituto ibant quotannis ad explorandas inaccessas Ethiopum terras et Oceani intra meridiem et occasum remotas plagas. Cum quibus is pluries sermonem serens, quæque ab his acceperat conferens his quæ et in suis ipse jam dudum fuerat meditatus picturis et legerat apud cosmographos, tandem venerat in opinionem posse omnino fieri ut qui Ethiopum ad Libycum vergentium litora linquens, rectus dirigat inter zephirum et Libycum navigationem, paucis mensibus aut insulam aliquam, aut ultimas Indorum continentes terras assequeretur. Quæ ubi satis exacte percepit a fratre... — Quæ prima est inventa ex insulis Hispana est nuncupata. In eaque inventi mortales innumeri paupertate et nuditate conspicui.. Virgines nudæ prorsus incedunt, donec a viris quibusdam, ejus rei peritis, osseo quodam, veluti digito. virginitatem exuunt... Deferuntur semina et plantæ arborum, nam triticum, ut postea cognitum est, ubi terræ conditum fuerat, primo statim ad grandiusculam altitudinem crescens, paulo post evanescebat, quasi damnante natura nova cibariorum genera, et eos suis radicibus esse contentos jubente... Psalterium hebræum græcum, arabicum et chaldæum;* impressit Petrus Paulus Porros, Genuæ, 1516, in-fol. Ce livre (de la Bibliothèque de M. Ambroise Firmin Didot, si riche en incunables) est assez rare : il fut confisqué par les magistrats de la république de Gênes, parce que cette notice biographique attribuait le mérite de l'idée première de Christophe Colomb à son frère Barthélemy. Voy. Al. de Humboldt, *Exam crit*, t. I, 85.

(1) R. Bacon, *Opus majus*, p. 189 : *Hæc cognitio locorum mundi valde necessaria est reipublicæ fidelium et conversioni infidelium, et ad obviandum infidelibus et Antichristo.* — Puis ailleurs il dit : *Qui loca mundi ignorat nescit non solum quo vadat, sed quo tendat, et ideo, sive pro conversione infidelium proficiscatur, aut pro aliis Ecclesiæ negotiis, necesse est ut sciat ritus et conditiones omnium nationum.*

(2) Garcilasso, *Comment. Reales*, I, 8. — Gomara. *Hist. de las Indias*, 13. — Acosta, I, 19.

lomb apprit d'un de ses compatriotes que le roi de Portugal, Alfonse V, avait chargé le chanoine Fernando Martinez de demander à Toscanelli, dont la réputation de savant était européenne, une *instruction détaillée sur le chemin de l'Inde par la voie de l'ouest*. Toscanelli avait alors soixante-dix-sept ans. Il s'empressa de répondre au chanoine du roi de Portugal, et sa lettre, datée de Florence le 25 juin 1474, contient ces lignes mémorables : « Quoique j'aie souvent traité des avantages de cette route, je vais encore aujourd'hui, d'après la demande expresse que m'a fait adresser le sérénissime roi, donner une indication précise sur le chemin qu'il faut suivre. Je pourrais, un globe à la main, démontrer ce que l'on désire; mais j'aime mieux, pour faciliter l'intelligence de l'entreprise, marquer le chemin sur une carte semblable aux cartes marines, où j'ai dessiné moi-même toute l'extrémité de l'occident depuis l'Irlande jusqu'à la fin de la Guinée vers le Sud, avec toutes les îles qui se trouvent sur cette route. J'ai placé vis-à-vis des côtes d'Irlande et d'Afrique, droit à l'ouest, le commencement des Indes avec les îles et les lieux où vous pourrez aborder. Vous y verrez aussi à combien de milles vous pourrez vous éloigner du pôle arctique vers l'équateur, et à quelle distance vous arriverez à ces régions, si fertiles et si abondantes en épiceries et en pierres précieuses.... La carte que je vous transmets pour le roi vous indiquera l'espace entier compris entre le couchant (c'est-à-dire de l'Irlande à la côte de la Guinée) et le commencement des Indes. J'y ai dessiné de ma main les îles et les lieux qui sont situés sur la route, et où l'on pourra s'arrêter s'il arrivait qu'à cause des vents contraires, ou de quelque autre accident, il fallût chercher un asile. Vous ne serez pas surpris que je nomme ici le couchant le pays aux épices, appelé généralement parmi nous le Levant; car ceux qui continueront de naviguer à l'ouest trouveront vers l'occident ces mêmes lieux, que rencontrent ceux qui vont par terre dans la direction de l'est.... »

Puis parlant des richesses de l'Orient, il ajoute : « Du port de Zaïthoun partent tous les ans plus de cent navires chargés de piment et d'autres épiceries. Plusieurs provinces et royaumes dépendent du grand-khan, qui est comme le roi des rois, et qui réside généralement dans le Cathay. Ses prédécesseurs désiraient établir des relations de commerce avec les chrétiens, et il y a deux cents ans qu'ils envoyèrent des ambassadeurs aux papes pour leur demander des instituteurs qui fussent en état de les instruire dans notre foi. Mais ces ambassadeurs ne purent arriver à Rome, et se trouvèrent forcés de rebrousser chemin, à cause des grandes difficultés qui s'opposaient à leur voyage. Sous le règne du pape Eugène IV vint un ambassadeur qui assura Sa Sainteté de l'affection que les princes et les habitants de son pays avaient pour les catholiques. J'ai eu une longue conversation avec cet ambassadeur : il me parla de la magnificence de son roi, de grandes rivières, dont une seule offrait sur ses bords deux cents villes, avec des ponts de marbre; de pays dans lesquels on choisit pour membres du gouvernement les hommes les plus lettrés, sans avoir égard à la naissance ni à la richesse; de cette ville de Quisay, nom qui veut dire *Cité du Ciel*, située dans la province de Mango, près du Cathay, et dont la circonférence est de vingt-cinq lieues (1). »

Colomb, préoccupé de l'idée d'aller à l'Inde par l'occident, eut communication de cette lettre de Toscanelli; et ce qui l'y avait surtout frappé, c'était la description des pays du grand-khan, car dans le journal de son premier voyage il en reproduit des paroles presque textuelles : « D'après les informations que j'avais données à Vos Altesses (Ferdinand et Isabelle) d'un prince qui est appelé *grand-khan*, ce qui veut dire roi des rois, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, etc. »

Colomb eut le désir ardent de se mettre en rapport avec le savant dont il partageait les vues. Lorenzo Giraldi fut son intermédiaire : il se chargea des lettres de Colomb adressées à Toscanelli. De ces lettres, nous n'en connaissons que les réponses, au nombre de deux et sans date. Dans la première, Toscanelli s'exprime ainsi : « Je vois que vous avez le grand et le noble désir de passer dans le pays où naissent les épiceries, et en réponse à votre lettre je vous envoie la copie de celle que j'adressai il y a quelques jours à un ami attaché au service du sérénissime roi de Portugal (2), et qui avait eu l'ordre de Son Altesse de m'écrire sur le même sujet. »

Comme la lettre au chanoine Martinez est du 25 juin 1474, Colomb devait connaître dès le mois de juillet 1474, c'est-à-dire plus de dix-huit ans avant la découverte du Nouveau Monde, la carte marine où Toscanelli avait tracé l'itinéraire pour les navires qui pourraient se rendre des côtes occidentales de l'Europe et de l'Afrique aux côtes orientales de l'Asie. Dans la seconde lettre, le vieux géomètre confirme Colomb dans ses projets, et ajoute : « Je loue votre désir de naviguer vers l'occident, et je suis persuadé que vous aurez reconnu, par ma lettre précédente, que l'expédition que vous voulez entreprendre n'est pas si facile; mais que la route, c'est-à-dire la traversée des côtes occidentales de l'Europe aux Indes des épices (*Indie delle spezierie*) est sûre en suivant les chemins que je vous ai désignés. Vous en seriez entièrement persuadé si, comme moi, vous aviez eu occasion de fréquenter un grand nombre de voyageurs

(1) Al. de Humboldt, *Examen critique*, t. Ier, p. 25, 214 et 226.

(2) Le chanoine Martinez, de Lisbonne.

qui ont été dans ces pays. Soyez certain que vous y trouverez des royaumes puissants, de grandes cités bien peuplées, et de riches provinces. » (1).

Toutes ces autorités que nous venons de passer en revue, et dont il nous aurait été facile de multiplier le nombre, ne diminuent en rien la gloire de Colomb : elles font seulement mieux ressortir que les grandes découvertes ne sont que la réalisation ou la démonstration des grandes idées, dont le germe est pour ainsi dire inné dans l'esprit humain, et qui se retrouvent, dans un état plus ou moins latent, aux différentes époques de l'histoire. Mais il faut la puissance du génie, *mens divinior*, pour féconder ce germe. Cette intervention est d'autant plus nécessaire que les idées grandes et vraies sont trop simples pour attirer l'attention du vulgaire, et qu'elles sont toutes éclipsées par le brillant des idées fausses dont le monde est rempli. C'est la gloire de Colomb, gloire immortelle, d'avoir discerné dans les ténèbres un point lumineux, et de s'en être emparé comme d'un guide dans sa marche à travers l'inconnu. Ce que d'autres avaient plus ou moins confusément entrevu, ce qu'une grande partie du genre humain avait ignoré, Colomb le réalisa; et on pourrait rappeler ici l'histoire de l'œuf qu'il fit tenir droit après l'avoir cassé par un bout. Il est vrai qu'il découvrit tout autre chose que ce qu'il s'était imaginé, et on a souvent répété que la découverte du Nouveau Monde était due à une grossière erreur de géographie. Mais pour que cette remarque, plus spirituelle que profonde, fût tout à fait vraie, il aurait fallu y ajouter que Colomb, en prenant le Nouveau Monde pour l'Inde, eut pour complices de son erreur les plus grandes lumières de l'antiquité et du moyen âge; et je ne crois pas faire injure aux Aristote et aux Roger Bacon modernes en supposant que s'ils avaient vécu du temps de leurs aînés, ils se seraient trompés comme eux. Eh quoi! parce qu'une erreur a été reconnue après coup, elle aurait dû l'être auparavant? mais ce serait la réhabilitation de ce fameux argument scolastique : *post hoc*, *ergo propter hoc*.

Ici commence cette série d'épreuves que Dieu semble imposer aux grands hommes. N'est-ce pas la destinée du génie de lutter contre ceux-là même qui doivent participer à ses bienfaits ?

Colomb était pauvre, et son plan immense. Dans cette perplexité, il songea, dit-on, d'abord à son pays natal, et demanda à la ville de Gênes les moyens d'aller à l'Orient par l'Occident. Sa proposition fut rejetée. Il s'adressa ensuite au roi de Portugal, Jean II, qui venait de succéder à Alfonse; et il était près de le persuader, lorsque ce monarque renvoya l'examen de la proposition à un conseil spécial, chargé de la direction des affaires maritimes. Ce conseil était composé de deux célèbres cosmographes, maîtres Joseph et Roderigo; ils taxèrent le projet de Colomb de

(1) Comp. Alex. de Humboldt, *Examen critique*, t. I, p. 223

chimérique et d'extravagant. Cependant, le roi n'adopta pas cette sentence, et consulta son conseil privé, qui comptait parmi ses membres les prélats les plus instruits du royaume (1). Deux opinions contraires s'y élevèrent. Diego Ortiz de Cazadilla, évêque de Ceuta et confesseur du roi, se prononça nettement contre le projet de Colomb, : « Avant de prendre, disait-il, une dernière résolution touchant les entreprises qui regardent le bien public, il faut examiner si elles sont justes, glorieuses et utiles : si elles manquent d'une de ces trois conditions, il est dangereux de les entreprendre. Celle que Christophe Colomb propose n'en est, ce me semble, revêtue d'aucune. On ne peut l'exécuter qu'avec des dépenses considérables, en sacrifiant un bien certain à des espérances incertaines; en exposant la fleur de la jeunesse aux périls d'une longue navigation, et en nous privant des secours les plus pressants contre des ennemis voisins, qui ne manqueraient point de profiter de la diversion de nos forces. N'est-il pas plus glorieux, si nous devons faire la guerre, de la faire aux Maures d'Afrique, ennemis du royaume, ennemis de notre religion, et qui ne respirent que la ruine de toute l'Espagne? A l'égard de l'utilité, quels hommes, quelles richesses, quelles flottes ne seraient pas nécessaires pour exécuter l'entreprise dont il s'agit! L'idée seule suffit pour en démontrer l'inutilité. Contentons-nous donc de porter la guerre en Afrique; le juste, le glorieux, l'utile, tout s'y trouve à la fois. Les Africains sont belliqueux, leurs richesses sont immenses, et leur haine contre notre religion est extrême : ces trois raisons ont engagé nos rois à leur faire une guerre éternelle. Ainsi, mon avis est qu'on préfère la réalité à la chimère; qu'à l'exemple de nos ancêtres, nous continuions nos expéditions contre ces ennemis cruels, et que nous nous appliquions sans relâche à abattre leur puissance redoutable. »

Pierre de Noronha, comte de Villareal, approuva au contraire le projet de Colomb, et répondit à son adversaire en ces termes : « Toutes les choses de la vie dépendent des circonstances ; celles-ci règlent et doivent régler en tout la conduite des hommes. Lorsque les Maures avaient presque soumis sous leur puissance l'Espagne, toutes nos forces n'étaient point suffisantes pour opposer une digue à l'ambition. Mais aujourd'hui que nous avons repoussé au delà des mers ces barbares, que l'Espagne ne gémit plus sous les fers de ces cruels ennemis, que nous possédons des villes et des ports commodes dans leur pays, le bien de l'État, la gloire de la nation et l'intérêt de la religion nous invitent à de plus nobles entreprises. Ce que propose Colomb peut être douteux, dangereux même; mais cela ne doit pas nous faire abandonner le dessein de porter jusque dans l'Asie la gloire de nos ar-

(1) Vasconcellos, *Vida del rey don Juan II*, IV.

mes. L'Europe et l'Afrique en ont éprouvé la force ; soumettons les Orientaux, et rien n'égalera notre gloire. D'ailleurs, l'expérience nous a appris qu'il n'est point de nation plus contraire à notre religion que les Maures ; allons donc chercher des nations moins indociles et moins opposées par leur génie et par leurs mœurs aux vérités de la loi de Jésus-Christ. Si la gloire de la nation vous est chère, si vous prenez intérêt aux progrès de la religion, et si vous voulez voir le Portugal regorger de richesses, traversons ces mers immenses qui nous séparent des peuples orientaux ; établissons entre eux et nous un commerce florissant ; éclairons-les des lumières de l'Évangile, et n'abandonnons point honteusement des entreprises que nulle nation, excepté la nôtre, n'a osé tenter. Nous n'avons rien à craindre de nos voisins : les Maures, bien loin de songer à porter la guerre dans notre pays, ne s'occupent qu'à la défense du leur ; la paix règne entre la Castille et le Portugal, et si les Espagnols voulaient l'enfreindre, les richesses que nous retirerons des Indes ne serviront qu'à nous mettre plus en état que nous ne l'avons jamais été de réprimer leurs efforts ambitieux. Ainsi, je conclus qu'il sera juste, glorieux et utile d'aller à la découverte de la route inconnue, de travailler à la conversion de tant de peuples différents qui vivent dans une profonde ignorance de notre foi, d'établir un solide commerce entre eux et nous, et de ne point se rebuter par toutes les difficultés qu'on pourra essuyer dans l'exécution d'une pareille entreprise (1). »

Le roi approuva ce discours, et déjà il allait donner ses ordres pour l'entreprise proposée, lorsqu'un courtisan lui conseilla un de ces stratagèmes odieux qui tournent toujours à la confusion de ceux qui les emploient. Ce courtisan suggéra au roi d'entamer des négociations avec Colomb, afin de le tenir en haleine, pendant qu'on enverrait secrètement un navire pour s'assurer de la réalité des théories développées par Colomb. Celui-ci fut alors invité à fournir au conseil tous ses documents, plans et cartes. Il s'empressa de les remettre. Aussitôt une caravelle fut expédiée, en apparence pour approvisionner les îles du Cap-Vert, mais en réalité pour suivre la route indiquée sur les papiers de Colomb. Cette caravelle naviguait depuis quelques jours à l'ouest, lorsqu'une tempête vint effrayer les pilotes ; ne voyant devant eux que les flots irrités d'une mer inconnue, ils reculèrent d'épouvante : il aurait fallu Colomb pour avancer. Ils revinrent donc à Lisbonne, et pour masquer leur lâcheté ils tournèrent le projet de Colomb en ridicule. Ces basses menées excitèrent son indignation, et il refusa de donner suite aux négociations que le roi Jean aurait été disposé à renouer.

Colomb venait de perdre sa femme ; aucun lien ne le retenait plus en Portugal. Résolu de

(1) La Clède, *Hist. du Portugal*, t. III (édit. in-12), p. 498 et suiv.

quitter un pays où il avait été traité avec tant de mauvaise foi, il partit, vers 1484, de Lisbonne, emmenant avec lui son fils Diego. Ce départ eut lieu en secret, pour se soustraire, dit-on, aux poursuites de ses créanciers (1).

Au rapport d'un historien espagnol, Colomb se rendit une seconde fois à Gênes, et y renouvela ses propositions, mais encore une fois en vain (2). Quoi qu'il en soit, à Gênes il revit son vieux père ; et après avoir rempli un devoir de piété filiale, il se remit en route pour aller frapper aux portes des rois et mendier en quelque sorte la découverte du Nouveau Monde. Ceci se passa en 1485.

A dater de ce moment nous le voyons mener la triste vie de solliciteur (3). Combien de fois ne devait-il pas maudire les hommes et le sort ! Mais l'adversité, loin de l'abattre, le retrempa : *non fregit eum, sed erexit*, comme dit Nepos de Thémistocle.

A une lieue de Palos de Moguer, petite ville de l'Andalousie, il y avait un couvent de franciscains, dédié à Sainte-Marie de Rabida. Un étranger, couvert de haillons, accompagné d'un enfant, de dix à onze ans, s'arrêta un jour devant la porte de ce couvent, et demanda au portier un peu de pain et d'eau. A ce moment vint à passer par hasard le prieur du couvent, Juan Perez de Marchena : il fut frappé de l'air et du maintien noble de cet étranger, se mit à converser avec lui, et apprit toute son histoire (4). Cet étranger était Christophe Colomb, accompagné de son fils Diego. Le prieur était un homme instruit, versé en géographie, et prenait depuis longtemps un vif intérêt aux expéditions lointaines des marins de Palos, les plus intrépides de l'Espagne. Il fut charmé de la conversation de Colomb, qui lui dévoila la grandeur de son projet. Ce digne prieur en informa un de ses amis, Garcia Fernandez, médecin de Palos, et tous les trois discutèrent ensemble la découverte future, avec un intérêt et avec une attention qu'il aurait été difficile de rencontrer chez les sages et les philosophes de cour. Les vieux pilotes de Palos apportèrent aussi à ces conférences du paisible cloître de la Rabida le tribut de leur expérience. L'un d'entre eux, Pedro de Velasco, raconta que dans le cours d'un de ses voyages il avait été emporté fort loin au nord-ouest de l'Irlande, dans une mer calme et unie, ce qui, selon lui, supposerait dans cette

(1) Ce qui tendrait à prouver que ce fut là la véritable cause de son départ secret de Lisbonne, c'est que, dans une lettre découverte par Navarrete, le roi de Portugal invite Colomb à revenir auprès de lui, en lui promettant de faire cesser toute poursuite judiciaire que l'on pourrait diriger contre lui. Navarrete, *Collect.*, t. II, 3.

(2) Muñoz, *Hist. del Nuovo Mundo*, lib. II.

(3 Son voyage à Venise, où il aurait également essuyé un refus, paraît controuvé. Venise était alors en guerre avec Gênes, sa rivale.

(4) *Pièces du procès entre Diego Colomb et la couronne d'Espagne* (déposition du médecin Garcia Fernandez, demeurant à Palos), conservées en manuscrit dans les archives de Séville. Voyez Wash. Irving, *Vie de Christophe Colomb*, t. I, p. 78.

direction le voisinage de la terre. Bientôt l'hospitalité du bon prieur se changea en une amitié vive et sincère pour Colomb (1); et convaincu de la possibilité de l'entreprise, il recommanda son hôte et ami à un personnage influent, à Fernando de Talavera, prieur du couvent du Prado et confesseur de la reine Isabelle. Muni de cette lettre de recommandation, qui devait lui procurer l'entrée à la cour des monarques espagnols, Colomb prit, au printemps de 1486, congé de son bienfaiteur, qui garda auprès de lui Diego, pour se charger de son entretien et de son éducation.

Ferdinand et Isabelle (*voy.* ces noms) étaient alors à Cordoue, occupés à pousser avec une grande vigueur la guerre contre les Maures, qui, après des luttes séculaires, s'étaient retranchés dans l'enceinte des montagnes de Grenade. Ce fut cette guerre contre les infidèles qui valut au roi d'Espagne et à ses successeurs le titre de Majesté Très-Catholique. Colomb se rendit à Cordoue plein d'espoir; mais il fut, une fois de plus, cruellement déçu dans son attente : le confesseur de la reine, loin de se montrer son protecteur, le traita de visionnaire; peut-être la pauvreté de son costume formait-elle aux yeux des courtisans un contraste trop frappant avec la magnificence de son projet. C'est du moins ce que nous donne à entendre un historien contemporain, Oviedo, quand il dit : « Parce que Colomb était étranger, que sa mise était très-simple, et qu'il n'avait pour toute recommandation que la lettre d'un moine franciscain, ils n'ajoutaient pas foi à ses paroles, ils ne l'écoutaient même pas, ce qui le tourmentait étrangement (2). »

On a beaucoup reproché à la cour d'Espagne le temps que Colomb y perdit en sollicitations. Mais ce reproche est en grande partie injuste : la guerre contre les Maures pressait; elle épuisait le trésor, et le projet de Colomb, c'était l'inconnu. La cour, comme une armée en campagne, se transportait de ville en ville. En juin 1486, Ferdinand et Isabelle se rendirent à Salamanque, pour y passer l'hiver. Colomb était resté à Cordoue, où il vécut du produit de la vente des sphères et des cartes qu'il faisait. Au milieu de l'infortune, il conserva toujours son enthousiasme et sa foi, cherchant à recruter pour sa cause le plus grand nombre de partisans. Parmi ces derniers se trouvaient Alonzo de Quintanilla, contrôleur des finances de Castille, Antonio Geraldini, nonce du pape, et son frère Alexandre Geraldini, gouverneur des enfants de Ferdinand et d'Isabelle. Grâce à ces amis zélés, il fut présenté au premier personnage du royaume après la roi et la reine, à Pedro Gonzalez de Mendoza, archevêque de Tolède et grand-cardinal d'Espagne. Ferdinand et Isabelle avaient ce prélat constamment auprès d'eux, en paix comme en guerre, et ils le consultaient dans toutes les conjonctures graves. Aussi Pierre d'Anghiera l'appelle-t-il spirituellement le troisième roi d'Espagne. Le grand-cardinal accueillit gracieusement Colomb; son orthodoxie s'alarma d'abord en entendant parler d'une nouvelle théorie de la terre, mais ses scrupules s'évanouirent bientôt devant la force des arguments développés par le novateur et il lui fit obtenir une audience de Ferdinand et d'Isabelle.

Colomb parut devant le roi et la reine avec une contenance modeste, mais sans embarras, car il se voyait « un instrument choisi par le ciel pour accomplir ses grands desseins (1) ». Ferdinand, prince ambitieux et circonspect à la fois, entrevit dans le vaste projet, dont on lui demandait les moyens de réalisation, la possibilité de surpasser la gloire maritime du Portugal; mais avant de prendre une décision il voulut d'abord consulter les juges les plus compétents ; il chargea donc Ferdinand de Talavera, prieur du Prado, de convoquer les astronomes et les géographes les plus instruits du royaume à l'effet d'entendre Christophe Colomb et d examiner ses théories.

Ce conseil se réunit à Salamanque, dans le couvent des dominicains de Saint-Étienne, où Colomb reçut l'hospitalité. Plusieurs moines érudits et quelques dignitaires de l'Église y assistèrent. C'est une perte infiniment regrettable que celle des actes de ce docte aréopage, devant lequel Colomb plaida la cause de toute une moitié de la terre à découvrir. Très-probablement les juges, comme tous les savants qui se croient infaillibles, étaient, avant même de l'entendre, prévenus contre l'audacieux suppliant qui cherchait à leur faire comprendre qu'ils ne savaient pas tout. Les religieux du couvent de Saint-Étienne l'écoutèrent seuls, dit-on, avec attention, tandis que les autres dédaignaient de prêter l'oreille à un marin obscur, à un aventurier qui en voulait remontrer aux plus grands philosophes.

Colomb croyait avoir à répondre à des arguments tirés de la science; on ne lui opposa que des citations tronquées de la Bible et des saints. On renouvela la burlesque objection des antipodes, dont les anciens mêmes avaient déjà fait justice et que Lactance avait répétée par ironie plutôt que sérieusement : « Est-il rien de plus absurde, disait-on avec cet auteur, que de croire qu'il y a des antipodes, ayant leurs pieds opposés aux nôtres; des gens qui marchent les talons en l'air et la tête en bas? qu'il y a une partie du monde où tout est à l'envers, où les arbres poussent avec leurs branches de haut en bas, tandis qu'il pleut, qu'il grêle et qu'il neige de bas en haut? » — L'objection qui paraît avoir le plus frappé l'esprit de Colomb était fondée sur l'autorité de

(1) Colomb s'en souvint toujours avec émotion; et plus tard, au milieu de la foule de courtisans qui l'entouraient, il n'oublia pas le vieux prieur de la Rabida.

(2) Oviedo, *Hist. general. de las. Ind.*, II, 8. — Voyez aussi Salazar, *Chron. del gran. Carden.*, I, 62.

(1) Lettre de 1501, adressée par Christophe Colomb à Ferdinand et à Isabelle. Voy. aussi ses *Profecias.*

Saint-Augustin, déclarant que la théorie des antipodes est incompatible avec les dogmes de la foi ; car admettre l'existence de terres dans l'hémisphère opposé, ce serait admettre des peuples qui ne descendent pas d'Adam, puisqu'il leur aurait été impossible de franchir l'Océan, que l'on voudrait traverser maintenant. — Quant à la sphéricité de la terre, ses adversaires et juges lui répondaient par des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament, pour montrer que la terre devait être plate et de la forme d'un tabernacle. Ceux qui ne niaient point la sphéricité de la terre et les antipodes s'appuyaient de l'autorité de quelques anciens pour soutenir que les régions tropicales étaient inhabitables, à cause de la chaleur. — Quelques-uns citaient Épicure, prétendant que la terre n'était habitable et couverte de la voûte céleste que dans notre hémisphère, l'autre moitié étant un chaos inabordable. — D'autres alléguaient la grandeur du globe, dont le tour exigerait un voyage de plus de trois ans. C'est à cette objection que Colomb tenait le plus à répondre ; car dans ses lettres il insista particulièrement sur la petitesse du globe. — Enfin, il y en avait qui prétendaient qu'aucun navigateur ne pourrait aller en Orient par l'occident, parce qu'on rencontrerait en route une tubérosité insurmontable (1).

Ainsi ce n'était pas assez de la misère, il fallait encore lutter contre les erreurs et la présomptueuse vanité de l'ignorance. Il est à croire que Colomb, pour défendre ses vues, se retrancha en grande partie derrière les autorités que nous avons exposées plus haut. Pour répondre, entre autres, à l'objection tirée de l'inhabitabilité de la zone torride, il pouvait citer sa propre expérience, son voyage à Saint-George la Mina, en Guinée. Quant aux textes de l'Écriture, loin d'en diminuer la valeur, il les considérait au contraire comme les symboles prophétiques de sa découverte, et il s'appuyait de l'autorité d'Esdras. Ses raisonnements, joints à une démarche assurée, à un geste imposant, aux accents persuasifs d'une éloquence naturelle, à un air de conviction, à ce regard pénétrant du génie, dont parlent Las Casas et d'autres historiens contemporains, firent impression sur quelques membres du conseil. De ce nombre fut le dominicain Diego de Deza, professeur de théologie au couvent de Saint-Étienne, et qui devint plus tard archevêque de Tolède. Il obtint, avec le concours de ses frères, que Colomb fût écouté avec moins de prévention. Cependant plusieurs conférences successives n'amenèrent aucun résultat. La plupart des membres, aveuglés par la puissance des préjugés érigés en axiomes, par l'orgueil d'un vain savoir, enfin par cette violence de l'erreur à l'encontre de la vérité, prirent l'attitude d'une opposition systématique.

(1) On faisait ici allusion à la forme de la terre, comparée à une poire, ce que M. Reinaud a le premier bien fait ressortir.

D'autres, fatigués par la longueur des débats sur des sujets étrangers à leurs études ordinaires, n'y voyaient que des théories irréalisables. Le prieur du Prado, nommé évêque d'Avila, et le grand-cardinal étaient trop occupés des affaires du royaume pour hâter la conclusion de l'enquête.

Au printemps de 1487, la cour revint à Cordoue, et prépara la célèbre campagne contre Malaga, qui se rendit le 18 août de la même année. Colomb suivit Ferdinand et Isabelle dans leurs pérégrinations guerrières, et il fut, hâtons-nous de le rappeler, mieux traité par le roi et la reine que par leurs courtisans : il recevait partout un logement et une indemnité proportionnée à ses dépenses, dont on lit les détails dans le livre de comptes du trésorier royal, Francisco Gonzalez, de Séville, livre conservé dans les archives de Simancas (1). Pendant le siége de Malaga, ville opiniâtrément défendue par les Maures, il faillit perdre la personne qui le soutenait auprès de la reine, dona Béatrix de Bobadilla, marquise de Moya. Un Maure fanatique s'était glissé dans le camp des Espagnols pour assassiner le roi et la reine ; mais s'étant trompé de tente, il blessa grièvement don Alvarez de Portugal, tandis que la marquise de Moya parvint à s'échapper (2). Après la prise de Malaga, Ferdinand et Isabelle vinrent passer l'hiver à Saragosse ; puis, après quelques nouveaux exploits, ils se retirèrent, en 1488, à Valladolid. Ce fut dans cette année que Colomb reçut de Juan II, roi de Portugal, une lettre, datée du 20 mars, dans laquelle ce prince l'invitait à revenir à sa cour, lui promettant de l'exempter de toutes poursuites, civiles ou criminelles, qui pourraient être exercées contre lui. Mais il ne crut pas devoir se rendre à cette invitation. En février 1489, Ferdinand et Isabelle se trouvaient à Medina del Campo, lorsqu'ils reçurent une ambassade de Henri VII, roi d'Angleterre, avec lequel ils formèrent une alliance. Peut-être Colomb reçut-il à la même époque une réponse de Henri VII à la lettre qu'il lui avait adressée (3).

Au mois de mai, Ferdinand et Isabelle étaient de retour à Cordoue. Colomb les y rejoignit, et il fut alors question de reprendre les conférences qui avaient été interrompues par la campagne, « à laquelle, dit l'annaliste de Séville, Colomb prit une part glorieuse, donnant des preuves de la bravoure signalée qui accompagnait sa sagesse et ses hautes conceptions (4) ». Pendant le siége de la ville de Baza, qui se rendit le 22 décembre 1489, il vit arriver dans le camp espagnol deux religieux du Saint-Sépulcre à Jérusalem. Ils

(1) Un ordre royal (publié par Navarrete, II, doc. 4), et daté de Cordoue le 12 mai 1489, enjoignait aux magistrats de toutes les villes de loger gratuitement Christophe Colomb et les gens de sa suite, « attendu qu'il était occupé d'affaires relatives au service de leurs majestés ».

(2) Pulgar, *Cronica*, c. 87.

(3) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 12.

(4) Diego Ortiz de Zuniga, *Annal. de Sevilla*, lib. XII, p. 404 (année 1489).

apportaient le message du soudan d'Égypte, menaçant de détruire le tombeau du Christ si Ferdinand et Isabelle ne renonçaient pas à la guerre contre les musulmans. On sait que cette menace ne changea rien aux projets des monarques espagnols. Mais le pieux zèle de Colomb en fut tellement enflammé, qu'il fit le vœu de consacrer les bénéfices de ses découvertes futures à la délivrance du Saint-Sépulcre. L'accomplissement de ce vœu le tourmenta depuis sans cesse jusqu'à sa mort.

Le bruit des armes et les fêtes splendides célébrées à l'occasion du mariage de la fille aînée des monarques espagnols avec don Alonzo, héritier présomptif du trône de Portugal, s'opposèrent encore à la reprise des conférences ou du moins à la publication du rapport du docte conseil.

En février 1490 Ferdinand et Isabelle firent leur entrée triomphale à Séville. Colomb, las de tant de lenteur, réunit ses derniers efforts pour être entendu. Enfin, dans l'hiver de 1491, on lui notifia le rapport du conseil de Salamanque, qui décidait « que le projet en question était vain et impossible, et qu'il ne convenait pas à de si grands princes de s'engager dans une entreprise de ce genre sur d'aussi faibles motifs que ceux qui avaient été produits (1) ». — Fernando de Talavera, qui s'était toujours montré si froid pour Colomb, fut chargé par Leurs Majestés de lui apprendre cette décision.

Il n'y a pas de courage de lion qui eût résisté à un pareil coup. Colomb était alors à Cordoue. N'en pouvant croire ses oreilles, il se rendit à Séville, et ce fut de la bouche même des souverains qu'il entendit son arrêt de condamnation. Cependant, pour adoucir ce qu'il pouvait y avoir de rigoureux, Ferdinand et Isabelle ajoutaient « qu'ils ne renonçaient que momentanément à l'entreprise, mais qu'ils s'y intéresseraient dès qu'ils seraient affranchis des soins et des dépenses de la guerre ».

Colomb, regardant cette réponse comme un refus poli, partit le cœur navré et le désespoir dans l'âme. Il aurait à jamais quitté l'Espagne, si un tendre lien ne l'y eût retenu. Une jeune dame, Beatrix Enriquez, qu'il connaissait depuis son premier séjour à Cordoue, et dont il recevait des consolations durant ces longs délais, lui avait donné un fils, Fernando, qui devint son biographe (voyez COLOMB [*Fernando*]). Ayant échoué auprès des monarques espagnols, il s'adressa à quelques grands seigneurs, particulièrement au duc de Medina-Sidonia et au duc de Medina-Cœli. Le premier douta de la réalité du tableau qu'on lui présentait. Le second, après diverses négociations, était sur le point d'armer trois ou quatre caravelles, lorsque tout à coup il se ravisa, disant qu'une telle entreprise serait au-dessus d'un simple sujet et qu'elle ne convien-

(1) Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. I, p. 115.

drait qu'au souverain; en même temps il engagea Colomb à renouveler ses démarches auprès de Ferdinand et d'Isabelle, et lui offrit sa médiation.

Mais Colomb répugnait à recommencer la même vie; et comme dans l'intervalle il avait reçu du roi de France, Charles VIII, une lettre d'encouragement, il résolut de se rendre à Paris sans délai (1). Il retourna d'abord au couvent de Sainte-Marie de la Rabida, pour y chercher son fils Diego et le laisser à Cordoue avec son autre fils, Fernando. Le digne prieur, Juan Perez, fut bien ému en revoyant son protégé revenir à peu près dans le même costume et aussi pauvre que six ans auparavant, et il s'affligea vivement de la résolution de Colomb. Comme si le bon Père eût été inspiré du ciel, il supplia Colomb de différer son départ et d'essayer une dernière tentative. Pendant l'absence de son ami, il n'était pas resté inactif : il avait déjà converti bien du monde aux théories qu'avait rejetées l'assemblée de Salamanque. Parmi les nouveaux adeptes, on remarquait Martin Alonzo Pinzon, chef d'une famille de riches navigateurs de Palos : il offrit de seconder Colomb de tous ses moyens et de pourvoir aux frais que pourraient exiger de nouvelles démarches. Colomb se laissa facilement persuader. Juan Perez, pour mieux réussir encore, fit valoir cette fois sa qualité d'ancien confesseur de la reine, et chargea Sébastien Rodriguez, pilote de Lepi, d'une lettre pour Isabelle. La reine répondit à Juan Perez de se rendre immédiatement à la cour. A la réception du message royal, le digne moine sella sa mule, et se mit aussitôt en route, vers minuit. Il traversa le pays nouvellement conquis sur les Maures, et se rendit à Santa-Fé, où les monarques étaient occupés à surveiller le siége de Grenade, dernier boulevard des musulmans. Admis en présence d'Isabelle, il plaida la cause de Colomb avec tant de chaleur qu'il fit partager sa conviction à la reine. Il avait été aussi secondé dans cette tâche par le duc de Medina-Cœli et surtout par la marquise de Moya, favorite d'Isabelle. D'un caractère moins indécis que le roi, la reine demanda que Colomb vînt la voir; et se rappelant l'humble costume dans lequel il s'était présenté à la cour, elle eut l'attention délicate de lui envoyer 20,000 maravédis (environ 4,000 francs de notre monnaie). Le bon Père écrivit sur-le-champ à Colomb, et lui fit parvenir cette somme. Celui-ci changea son vieux et modeste habit contre un costume plus convenable, acheta une mule, et partit à son tour pour le camp de Grenade.

A son arrivée, Colomb fut logé chez un ami, le contrôleur général des finances, Alonzo de Quintanilla. Grenade venait de se rendre : Boabdil, le dernier des rois maures, sortait de l'Alhambra pour présenter aux monarques chrétiens les clefs de l'antique résidence musulmane; sa reddition mit fin à une lutte de près de huit siècles,

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 12.

Ce grand triomphe de la croix sur le croissant était suivi de fêtes et de réjouissances publiques; partout l'air retentissait d'hymnes de reconnaissance.

Colomb aussi devait sentir sa joie renaître; car le moment que Ferdinand et Isabelle lui avaient indiqué pour réaliser leur promesse était venu. En effet, des commissaires furent nommés pour entrer en négociations. Au nombre de ces commissaires se trouvait encore Fernando de Talavera, tout récemment élevé au rang d'archevêque de Grenade. Colomb était si pénétré de la grandeur de son projet, qu'il voulait stipuler des avantages qui pouvaient alors paraître exagérés : il demandait, avant tout, les titres et priviléges d'amiral et de vice-roi des pays qu'il découvrirait, ainsi qu'un dixième de tous les bénéfices. Ces prétentions d'un étranger, regardé par quelques-uns comme un simple aventurier, révoltèrent l'orgueil des courtisans. L'un d'eux lui dit, en riant aux éclats, que c'était là un fort habile arrangement; car, quoi qu'il arrivât, il n'aurait rien à perdre et tout à gagner. A cette insinuation injurieuse Colomb répliqua en offrant de payer le huitième de la dépense, à condition qu'on lui garantirait le huitième des profits. Fernando de Talavera représenta à la reine que, même en cas de succès, ce serait ternir l'éclat de la couronne que de prodiguer de si grands honneurs à un obscur étranger, et que, dans le cas contraire, le monde entier tournerait en dérision l'extrême crédulité des souverains d'Espagne. Là-dessus les négociations furent rompues dès leur début.

Les historiens et biographes se sont élevés avec indignation contre la résistance de ce prélat aux prétentions de Colomb. Selon moi, ils se trompent : ils confondent ce qui est de l'homme et de son époque avec l'œuvre du temps. Qui sait si, à la place de Talavera, ils n'en auraient pas fait autant! Il ne faut pas confondre une découverte faite avec une découverte à faire : la première était, il y a quatre siècles, traitée de rêve par l'immense majorité des hommes.

Dix-huit ans s'étaient déjà écoulés depuis sa correspondance avec Toscanelli, et Colomb n'était guère plus avancé que le premier jour. Cela ne rappelle-t-il pas ces légendes populaires où un pouvoir mystérieux, invisible, impose une longue série de pénibles épreuves à l'heureux mortel qui doit découvrir un jour le grand trésor, caché par des fées?

Enfin, le patient et infatigable solliciteur reprit sa résolution de se rendre en France : il monta sur sa mule, et partit de Santa-Fé au commencement de février 1492. A cette nouvelle, Louis de Saint-Angel, receveur des revenus ecclésiastiques en Aragon, l'un des partisans de la théorie de Colomb, recruté sans doute par le bon Père Juan Perez, demanda sur-le-champ une audience à la reine. Il l'obtint, et se rendit auprès d'Isabelle, accompagné d'Alonzo de Quintanilla, l'ancien hôte et ami de Colomb. Ils déployèrent toute leur éloquence et firent valoir tous les arguments en faveur de l'entreprise à tenter. La marquise de Moya les appuya chaleureusement. Le roi était opposé à un projet qui devait grever un trésor presque vide, de nouvelles dépenses. Mais Isabelle, comme si elle eût été inspirée soudain, s'écria : « Je me charge de l'entreprise pour ma propre couronne de Castille, dussé je mettre mes bijoux en gage pour lever les fonds nécessaires. »

Cette fois le charme était rompu : celui qui avait si courageusement subi toutes les épreuves du sort reçut enfin de la main d'une reine la clef du trésor des Hespérides. Un courrier rappela Colomb, qui était déjà à dix lieues de Grenade, et la reine l'accueillit avec une bonté qui lui fit oublier les douleurs du passé. Toutes les difficultés se trouvant aplanies, Juan de Coloma, secrétaire de Leurs Majestés, fut chargé de rédiger le traité dont voici les clauses :

« 1° Colomb aurait pour lui pendant sa vie, et pour ses héritiers et successeurs à perpétuité, l'office d'amiral dans toutes les terres, et continents qu'il pourrait découvrir ou acquérir dans l'Océan, avec les mêmes honneurs et les mêmes prérogatives dont jouissait le grand-amiral de Castille dans sa juridiction;

« 2° Il serait vice-roi et gouverneur général de toutes les susdites terres et continents, avec le privilége de désigner, pour le gouvernement de chaque île ou province, trois candidats, dont l'un serait choisi par Ferdinand et Isabelle;

« 3° Il aurait droit à un dixième de toutes les perles, pierres précieuses, or, argent, épices et toutes denrées et marchandises quelconques, trouvées, achetées, échangées ou obtenues de quelque manière que ce pût être dans les limites de sa juridiction, les frais préalablement déduits;

« 4° Lui ou son lieutenant serait seul juge de toutes les contestations qui pourraient s'élever sur des matières de commerce entre les pays découverts et l'Espagne, pourvu que le grand amiral de Castille eût le même privilége dans sa juridiction;

« 5° Il lui serait permis, alors et à toute autre époque, d'avancer un huitième des frais de l'armement, et à raison de cette avance il retirerait un huitième des bénéfices (1). »

Les articles de ce traité furent signés par Ferdinand et Isabelle, à Santa-Fé, dans la Vega de Grenade, le 17 avril 1492. Une lettre de privilége annexée au traité portait que Colomb et ses héritiers seraient autorisés à prendre le titre de *Don*, alors exclusivement reservé aux personnes du plus haut rang. Le 30 avril, l'ordre fut expédié aux autorités de Palos de préparer, dans les dix jours qui suivraient l'expédition du message royal, deux caravelles et de les tenir avec leurs équipages à la disposition de Colomb, qui était en même temps autorisé à équiper un troisième bâtiment. Les équipages recevraient

(1) Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. I, p. 139.

la même solde que ceux des vaisseaux de guerre, et quatre mois leur seraient payés d'avance. Ils devaient suivre telle direction qu'il plairait à Colomb de leur indiquer, et lui obéir en toutes choses, à cette seule condition que ni lui ni eux n'approcheraient d'aucun des établissements portugais sur la côte d'Afrique. Un certificat de leur bonne conduite, signé de Colomb, agissant au nom de Leurs Majestés, serait la décharge de leur engagement envers la couronne (1).

Colomb s'empressa d'apporter la bonne nouvelle à son vieil ami le prieur Juan Perez, qui fut comblé de joie. Le message royal fut transmis aux autorités de Palos et lu publiquement; mais les habitants, quoique marins intrépides et habitués aux voyages de long cours, firent la sourde oreille. C'était à qui ne s'embarquerait pas pour cette région de ténèbres, que nul mortel n'avait encore visitée. Leur épouvante était si naturelle! Il fallut un nouveau message, en date du 20 juin, qui employât la contrainte : il enjoignait aux magistrats de la côte de l'Andalousie de saisir tous les navires qu'ils trouveraient convenables, appartenant à des sujets espagnols, et d'obliger les maîtres et les équipages à partir avec Colomb, conformément à ses instructions. Un officier de la maison royale, Juan de Penoloza, fut chargé de veiller à la prompte exécution de cet ordre, et il lui était, pendant toute la durée de sa mission, alloué deux cents maravédis par jour, somme qui devait être payée par les récalcitrants, sans préjudice d'autres peines, spécifiées dans un décret.

Enfin, après quelques nouvelles hésitations, Martin-Alonzo Pinzon et son frère Vincent-Yanes Pinzon donnèrent l'exemple : ils fournirent des bâtiments, et prirent part à l'expédition. Au commencement d'août, trois caravelles étaient prêtes à mettre en mer : la *Santa-Maria*, sur laquelle Colomb arbora son pavillon; la *Pinta*, sous les ordres de Martin-Alonzo Pinzon, qui avait pour pilote son frère Francisco-Martin; et la *Niña*, commandée par Vincent-Yanez Pinzon, second frère d'Alonzo. Les autres pilotes se nommaient Sancho Ruiz, Pedro-Alonzo Niño, et Barthélemy Roldan. Roderigo Sanchez, de Ségovie, était inspecteur général de l'armement, Diego de Arana, de Cordoue, premier alguazil, et Roderigo de Escobar remplissait les fonctions de notaire royal. Il y avait aussi un médecin, un chirurgien, quelques aventuriers volontaires, un certain nombre de domestiques, et quatre-vingt-dix matelots, ce qui faisait un total de cent vingt personnes. Les navires, tels que nous les représentent de vieilles estampes, étaient très-élevés à la poupe et à la proue, avec des gaillards d'avant et des cabines; mais ils étaient non pontés, à l'exception de celui de Colomb. On tremble à l'idée de cette expédition lointaine, entreprise avec des bâtiments sans ponts, dans une mer inconnue!

(1) Navarrete, t. II, doc. 6.

César avait cinquante-six ans lorsqu'il fut assassiné. C'est l'âge qu'avait Christophe Colomb lorsqu'il lui fut permis de réaliser ses plans, et que, par la découverte de l'hémisphère des antipodes, il ouvrit l'ère des temps modernes.

Comme César, il voulut aussi rédiger les Mémoires de ses expéditions; mais il les laissa de même inachevés (1). Le journal de son premier voyage nous a été en partie conservé par son ami Las Casas, l'auteur de *l'Histoire des Indes*. L'introduction de ce journal, adressée à Ferdinand et Isabelle, s'est trouvée en entier dans les papiers que Colomb lui avait laissés; c'est une pièce caractéristique, et qui mérite d'être reproduite ici (2).

« *In nomine Domini nostri Jesu Christi*. Très-hauts, très-chrétiens, très-excellents et très-puissants princes, roi et reine d'Espagne et des îles de la mer, notre seigneur et notre souveraine, cette présente année 1492, après que Vos Altesses eurent mis fin à la guerre contre les Maures qui régnaient en Europe, et eurent terminé cette guerre dans la très-grande cité de Grenade, où cette présente année, le deuxième jour du mois de janvier, je vis arborer, par la force des armes, les bannières royales de Vos Altesses sur les tours de l'Alhambra, et où je vis le roi maure se rendre aux portes de la ville et y baiser les mains royales de Vos Altesses et du prince mon seigneur, aussitôt, dans ce présent mois, et après les informations que j'avais données à Vos Altesses des terres de l'Inde et d'un prince qui est appelé le *grand-khan*, ce qui veut dire, en notre langue vulgaire, *rois des rois*, et de ce que plusieurs fois lui et ses prédécesseurs avaient envoyé à Rome y demander des docteurs en notre sainte foi, pour qu'ils la lui enseignassent (3). Comme le saint-père ne l'en avait jamais pourvu, et que tant de peuples se perdaient en croyant aux idolâtries et en recevant en eux des sectes de perdition, Vos Altesses pensèrent, en leur qualité de catholiques chrétiens et de princes amis, propagateurs de la sainte foi chrétienne, et ennemis de la secte de Mahomet et de toutes les idolâtries et hérésies, à envoyer moi, Christophe Colomb, auxdites contrées de l'Inde, pour voir lesdits princes, et les peuples, et les pays, et leur disposition, et l'état de tout, et la manière dont on pourrait s'y prendre pour leur conversion à notre sainte foi. Elles m'ordonnèrent de ne point aller par terre à l'Orient, ainsi qu'on a coutume de le faire, mais de prendre, au con-

(1) Dans une lettre de Grenade, écrite en 1503, et adressée au pape Alexandre VI, Colomb dit lui-même qu'il avait rédigé le Journal de ses voyages dans le genre des *Commentaires* de César, et qu'il se proposait de les soumettre à Sa Sainteté.

(2) Navarrete, *Relation des quatre voyages entrepris par Ch. Colomb*, t. II, p. 1 et suiv. (de la trad. franç. de Verneuil, Roquette, etc.; Paris, 1828). — Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. I, p. 151 (de la trad. fr.).

(3) Colomb cite ici presque textuellement une partie des renseignements qu'il tenait de Toscanelli, dans une lettre écrite à Florence, le 25 juin 1474. Voy. plus haut, col. 230.

traire, la route de l'Occident, par laquelle nous ne savons pas jusque aujourd'hui, d'une manière positive, que personne ait jamais passé. En conséquence, après avoir chassé tous les juifs de vos royaumes, Vos Altesses me commandèrent de partir avec une flotte suffisante pour lesdites contrées de l'Inde. Et à cette occasion elles m'accordèrent de grandes grâces et m'anoblirent, afin que dorénavant je m'appelasse *Don* et fusse grand-amiral de la mer Océane et vice-roi et gouverneur perpétuel de toutes les îles et terres fermes dont je ferais la découverte et la conquête, et dont on ferait, par la suite, la découverte et la conquête dans ladite mer Océane, et elles décrétèrent que mon fils aîné me succéderait, et qu'il en serait ainsi de génération en génération à tout jamais. »

J'interromps ici un moment le récit de la découverte du Nouveau Monde, pour faire une réflexion qui me semble dominer toute l'histoire.

Les grands génies, comme les autres mortels, tiennent, avant tout, de l'homme et de leur époque; ce sont les historiens qui, jugeant le passé à travers le prisme du présent, nous en donnent une fausse idée. C'est ainsi qu'ils nous représentent Colomb comme inspiré par la gloire de servir l'humanité; tandis qu'une pareille ambition ne lui était jamais venue à l'esprit, pas plus qu'à Gutenberg, son contemporain, qui, avec Schœffer et Faust, vendait pour des manuscrits les premiers livres imprimés (1).

Colomb, avant de franchir l'Océan, eut d'abord soin de stipuler, pour lui et ses héritiers, des conditions vraiment royales : voilà de l'homme. Il eut ensuite à cœur de porter la foi catholique jusqu'aux antipodes et d'arracher le Saint-Sépulcre aux mains des infidèles : voilà de l'époque. Il est vrai, enfin, que les résultats successifs de la découverte du Nouveau Monde ont fait de Colomb le bienfaiteur du genre humain : sa gloire a grandi et grandira encore avec les siècles, et la postérité acquitte une dette en lui élevant des statues. Voilà le côté divin, l'immortalité du génie.

Cela établi, je reprends le Journal de Colomb.

« Je partis de la ville de Grenade le samedi 12 du mois de mai de la même année 1492; je vins à la ville de Palos, qui est un port de mer, où j'équipai trois vaisseaux très-convenables pour une pareille entreprise, et je partis dudit port, très-bien pourvu de beaucoup de vivres et de beaucoup de gens de mer, le vendredi troisième jour du mois d'août de ladite année, une demi-heure avant le lever du soleil, et je suivis le chemin des îles Canaries, qui appartiennent à Vos Altesses, et qui sont situées dans ladite mer Océane, pour prendre de là une route et naviguer jusqu'à ce que j'arrivasse aux Indes, afin de m'y acquitter de l'ambassade de Vos Altesses auprès de ces princes, et d'exécuter ainsi ce qu'elles m'avaient commandé. Je pensai aussi, à

(1) Comparez ce que j'ai dit à la fin de l'article CÉSAR.

cet effet, à écrire ce voyage très-ponctuellement et à relater jour par jour tout ce que je ferais et verrais et tout ce qui m'arriverait. De plus, outre que je me propose d'écrire chaque nuit ce qui sera arrivé le jour, et le jour la navigation de la nuit, j'ai l'intention de faire une nouvelle carte marine, dans laquelle j'indiquerai la situation de toute la mer et de toutes les terres de la mer Océane dans leurs propres positions, sous leur vent et dans les directions y relatives, et de composer un livre dans lequel je représenterai tout bien semblable en peinture, par latitude de la ligne équinoxiale et longitude de l'occident (1). Il importe surtout beaucoup que j'oublie le sommeil et que j'étudie avec persévérance ma navigation pour remplir toutes les obligations qui me sont imposées, ce qui sera un grand travail. »

Las Casas abrégea ensuite la relation de Ch. Colomb, à l'exception de quelques passages, qui sont littéralement extraits des manuscrits de l'auteur. Voici les principaux incidents du premier et du plus important des voyages du grand navigateur.

Le troisième jour (6 août), le gouvernail de la *Pinta* se rompit. Colomb (que nous appellerons désormais *l'amiral*) attribua cet accident à la malveillance de Cristobal Quintero et de Gomes Rascon, qui se repentaient déjà d'être de ce voyage. Le lendemain, le gouvernail se disloqua de nouveau : on le raccommoda tant bien que mal avec des cordes. C'est ce qui décida l'amiral à toucher aux Canaries, qui, selon lui, ne devaient pas être éloignées, bien que tous les pilotes fussent d'un avis contraire. L'événement prouva combien il était sûr de ses calculs. Le 9 août, au soir, on aborda à la Gomera et à l'île de Ténériffe, où la *Pinta* fut réparée. Les bâtiments s'arrêtèrent près d'un mois (jusqu'au 6 septembre) aux Canaries : les matelots prirent souvent l'alarme à la vue des torrents de flammes vomis par le volcan de Ténériffe. L'amiral les rassura en leur citant l'Etna et d'autres volcans connus.

Le 6 septembre, l'amiral partit du port de la Gomera, où il s'était pourvu d'eau, de bois, d'approvisionnements. Il apprit en route, par un bâtiment qui venait de l'île de Fer, que trois caravelles portugaises se tenaient dans les environs pour le prendre et anéantir son expédition, sur l'ordre du roi Juan, jaloux de voir Colomb au service de Castille. Mais, par bonheur, après une journée de calme, un vent nord-est commença à souffler, les voiles se glonflèrent, et les navires laissèrent bientôt loin derrière eux les parages de l'île de Fer, la dernière des Canaries.

Dès lors Colomb entra à pleines voiles dans cette mer ténébreuse, que de toute antiquité l'imagination s'était plu à peupler de morts et de démons. Sa bravoure fut bien supérieure à celle

(1) Sa carte routière, qui malheureusement ne nous a pas été conservée, avait été dressée sur le modèle de celle de Toscanelli. Le planisphère de Behaïm, terminé en 1492, en donne sans doute une idée.

qu'on déploie sur un champ de bataille; car ici, quelque nombreux que soit l'ennemi, on ne perd jamais l'espérance de vaincre. Mais là, point de précédent, point d'exemple à invoquer : c'était tout à fait l'inconnu, qui, selon l'expression de César, épouvante tant les hommes (1). Il fallait être soi-même bien intrépide pour rassurer des marins qui avaient tant de fois bravé les tempêtes !

A partir du 9 septembre, l'amiral usa d'un stratagème pour calmer la frayeur de l'équipage sur la longueur de la route : il tint deux livres de loch ou d'estime, l'un exact, qu'il gardait pour lui et les souverains d'Espagne, l'autre inexact, en ce qu'il marquait une distance moindre que celle qui était réellement parcourue : celui-là, tous les gens de l'équipage pouvaient le consulter (2).

Le 11 septembre, à environ cent cinquante lieues à l'ouest de l'île de Fer, on vit flotter sur l'eau un fragment de mât, provenant d'un gros navire naufragé. Les matelots le prirent pour un signe de mauvais augure.

Le 13, nouveau sujet d'alarme; et cette fois Colomb lui-même ne devait pas être rassuré : la boussole, ce guide jusque là toujours si fidèle, changea de direction. Au lieu de rester invariablement dirigée vers l'étoile polaire, l'aiguille varia tout à coup entre cinq ou six degrés au nord-ouest, et cette variation augmenta les jours suivants. Ce fut la première observation de la déclinaison magnétique, qui est devenue depuis un sujet d'études si fécondes. Ce phénomène, qui semblait annoncer le voisinage d'un monde où les lois mêmes de la nature étaient troublées par des puissances invisibles, frappa vivement l'esprit de Colomb. Il le tint d'abord caché; mais bientôt les pilotes le remarquèrent à leur tour, et en furent consternés : ils tremblaient que la boussole ne perdît sa vertu dans cet Océan mystérieux et sans bornes. Mais Colomb dissipa leur frayeur, et, avec une admirable présence d'esprit, il leur persuada qu'ils étaient le jouet d'une illusion : il leur fit croire que ce qui variait, ce n'était pas la boussole, mais l'étoile polaire.

Le 14 septembre, un héron et une espèce de hoche-queue, *rabo de junco* des Espagnols (*phaethon æthereus*, L.), vinrent voltiger autour de la *Niña*, et remplirent d'espoir le cœur des marins, qui y voyaient l'indice d'une terre peu éloignée. Le lendemain, on vit, pendant une belle nuit, tomber du ciel un méteore lumineux, que Colomb appelle un *maravilloso ramo de fuego* (merveilleux rameau de feu).

Le 16 septembre, les navires entrèrent dans la région des vents alizés. « Ce jour-là et tous les suivants, dit l'amiral, l'air fut si doux, que l'on éprouvait un vrai plaisir à jouir de la beauté des matinées, et il n'y manquait que le chant des rossignols. Le temps était alors comme au mois d'avril en Andalousie. » En même temps on vit beaucoup d'herbes flottantes : espoir trompeur, car on n'était que dans cette nappe singulière de l'Océan, couverte d'algues, dont les anciens avaient déjà quelque vague connaissance. C'est un banc d'herbes marines (*fucus natans*), qui s'étend de l'est à l'ouest, entre 25° et 30° de latitude, et va joindre deux autres bancs, dont l'un, plus grand, situé entre 19° et 34° de latitude, et l'autre, plus petit, entre 25 — 31° de lat. et 68° — 76° de long. Ces bancs de fucus sont connus sous le nom de *Mer de Sargasse*. Oviedo les appelle *Prairies* (*praderias de Yerva*) (1).

Colomb prit sur ces prairies mobiles un crabe vivant, qu'il conserva avec soin. On y vit aussi un oiseau blanc des tropiques, et l'équipage de la *Niña* prit un thon. « Ces signes, observe ici l'amiral, venaient du couchant, où j'espère que ce Dieu puissant, entre les mains de qui sont toutes les victoires, nous fera bientôt trouver terre. » Il crut remarquer que l'eau de la mer devenait plus fraîche à mesure qu'il avançait, et il l'attribua à ce que l'air était plus pur.

N'insistons pas sur ces apparences de terres si fréquentes sous les tropiques, et auxquelles Colomb et les siens se laissèrent tromper durant cette miraculeuse expédition. Des brises douces les poussaient mollement vers le Nouveau

(1) César, *Bell. civ.*, II, 5.

(2) Les distances se mesuraient, en jetant une ligne divisée par nœuds, et au moyen d'horloges de sable, qui se vidaient toutes les demi-heures.

(1) Ces bancs de *fucus* occupent, selon Alex. de Humboldt, une superficie six à sept fois plus grande que celle de l'Allemagne. « C'est là, ajoute l'illustre savant, que la végétation de l'Océan offre l'exemple le plus remarquable des *plantes sociales* d'une seule espèce sur la terre ferme; les savanes ou prairies de l'Amérique, les landes de bruyères (*ericeta*), les forêts du nord de l'Europe et de l'Asie, formées de conifères, de bétulinées et de salicinées, présentent beaucoup moins d'uniformité que ces thalassophytes. Dans nos landes de bruyères du Nord, nous voyons, à côté du *calluna vulgaris*, qui prédomine, l'*erica tetralix*, l'*erica ciliaris* et l'*erica cinerea*; dans celles du Midi, l'*erica arborea*, l'*erica scoparia*, et l'*erica mediterranea*. Le *fucus natans*, par sa domination exclusive et l'uniformité de son aspect, ne saurait être comparé à aucune autre espèce végétale vivant en société. Quand on se rappelle que Pedro Velasco, natif de Palos, port d'Espagne, avait déjà en 1452 découvert, l'île de Flores, en se dirigeant, depuis Fayal d'après le vol de certains oiseaux, on doit, à cause du voisinage du grand banc de fucus de Corvo et Flores, admettre comme presque impossible qu'une partie de la prairie océanique n'ait pas été aperçue avant Christophe Colomb par des navigateurs que des tempêtes avaient poussés à l'ouest. Cependant la surprise de l'amiral et de ses compagnons quand ils se virent, depuis le 16 septembre jusqu'au 8 octobre 1492, continuellement environnés d'algues marines, donne à croire que la grandeur de ce phénomène était alors inconnue aux navigateurs. Colomb ne mentionne pas, il est vrai, dans les extraits du *Journal de marine* publié par Las Casas, les inquiétudes que causa la vue de cet énorme amas d'algues, ni les murmures de ses compagnons. Il parle seulement des plaintes et du mécontentement qu'excita le danger des vents d'est, si faibles et si inconstants. C'est le fils, Fernand Colomb, qui s'efforça, dans la *Vie de son père*, de peindre, sous une forme un peu dramatique, les vives appréhensions de l'équipage. D'après mes recherches, Christophe Colomb traversa en 1492 le grand banc de fucus sous 28° 1/2 de latitude; et en 1493, il le traversa sous 37°, chaque fois sous 40° — 43° longitude. » (Alex. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 32 et suiv. de la trad. de Ferd. Hoefer.)

Monde. Cependant le voyage se prolongeait, contre l'attente de tous, et les équipages commençaient à murmurer, maudissant celui qui les avait conduits à leur perte. Les prairies flottantes où régnait le calme firent naître mille terreurs imaginaires. Mais bientôt la mer s'éleva sans que le vent soufflât, et devint si grosse que tous en étaient très-étonnés; et l'amiral, qui se croyait placé sous la protection immédiate de la Providence, ajoute ici : « Ainsi la grosse mer me fut très-nécessaire; ce qui n'était pas encore arrivé, si ce n'est du temps des Juifs, quand les Égyptiens partirent d'Égypte à la poursuite de Moïse, qui délivrait les Hébreux de l'esclavage. » Cependant l'impatience de ses compagnons allait en croissant : ils traitaient d'illusoires les signes favorables qui avaient augmenté sa confiance, et ils s'apprêtaient à le contraindre de revenir sur ses pas. Quelques-uns, dans leur exaspération, proposaient, s'il refusait de virer de bord, de le jeter à la mer, et de dire, à leur retour en Espagne, que l'amiral était tombé dans l'eau en contemplant les astres (1). Colomb n'ignorait pas les intentions des rebelles; mais, conservant toute son énergie, il désarma les uns par des paroles de douceur, excita l'avarice ou l'amour-propre des autres par la perspective des richesses ou de la gloire, et menaça les plus réfractaires d'un châtiment exemplaire. Le gouvernement espagnol avait promis dix mille maravédis de rente à celui qui découvrirait le premier la terre; Colomb y ajouta un pourpoint de soie (*jubon de seda*). Avides d'obtenir cette récompense, les matelots, à la moindre apparence, poussaient à l'envi le cri de « Terre! » Pour mettre un terme à ces annonces trompeuses, cause de désappointements cruels, l'amiral déclara que quiconque donnerait ce signal sans que la terre fût découverte trois jours après, perdrait à jamais tout droit à la récompense promise.

Le 1er octobre, l'estime que Colomb montrait à l'équipage était de 584, tandis que celle qu'il tenait secrète était de 707 lieues à l'ouest des Canaries. A quarante lieues il devait, selon ses calculs, trouver la fameuse île de Cipango.

Dans la soirée du 6 octobre, Martin-Alonzo Pinzon n'eut plus confiance dans la route de l'ouest, suivie jusque alors, et proposa de porter vers le sud. Le lendemain Colomb se détermina à dévier vers l'ouest-sud-ouest, en suivant la direction des oiseaux qui depuis quelques jours n'avaient cessé de voler autour des bâtiments. Les hérons, les hirondelles de mer, les pélicans, les thons, les dauphins, les herbes flottantes, tous ces signes de terre devinrent plus fréquents; mais les équipages les virent avec une morne indifférence : ils s'étaient trompés tant de fois! Ils se récrièrent contre cette obstination à tenter la Providence, et insistèrent de nouveau pour reprendre le chemin de la patrie. Colomb demeura inflexible, ajoutant d'un ton ferme « que leurs plaintes ne leur serviraient à rien, parce qu'il était venu pour se rendre aux Indes, et qu'il entendait poursuivre son voyage avec l'aide de Dieu ».

Le 11 octobre on vit un jonc vert près du navire amiral; la *Pinta* aperçut un roseau, un bâton artistement travaillé, et une petite planche. Ces signes firent renaître la joie. Colomb reprit alors la route de l'ouest, et dans la soirée il réunit les marins à bord de son navire pour chanter le *Salve, regina;* après une allocution touchante, il leur rappela l'ordre qu'il leur avait donné de ne point faire usage de la voile après minuit, et leur dit qu'ils seraient probablement en vue de la terre dans la nuit même; enfin, il leur recommanda d'être sans cesse aux aguets du haut du gaillard d'avant. Le plus grand enthousiasme avait succédé à l'abattement général. A la nuit close, Colomb s'établit sur la dunette de son vaisseau; il plongeait un œil inquiet dans le sombre horizon. Soudain, vers les dix heures, il crut discerner au lointain un point lumineux. Se doutant encore de quelque illusion de ses sens, il appela près de lui Pedro Gutierez, gentilhomme de la chambre du roi, et lui demanda s'il voyait une lumière dans la direction qu'il lui indiquait. Quoique la réponse fût affirmative, il s'adressa aussi à Rodrigo Sanchez, de Ségovie, qui lui fit la même réponse. Dans cet intervalle la lumière avait disparu. Ils la revirent encore une ou deux fois passer et repasser à l'horizon, comme si elle éclairait quelque barque de pêcheur. Ses compagnons attachaient peu d'importance à cette lueur fugitive; mais lui, il la regarda comme un signe certain de la proximité de la terre, et il ne s'était point trompé.

Vers deux heures du matin, un coup de canon, tiré de la *Pinta*, donna le signal convenu du grand et joyeux événement.

Colomb était parti de Palos le 3 août 1492, un vendredi matin; ce fut aussi un vendredi matin, le 12 octobre 1492, c'est-à-dire après soixante-dix jours de navigation, qu'il contempla pour la première fois ce qu'il croyait être le pays du grand-khan, le littoral des Indes. Aussi les indigènes reçurent-ils le nom (qu'on leur donne encore) d'*Indiens*, et leur pays celui d'*Indes occidentales*, comme si la postérité tenait à honneur de partager l'illusion d'un grand homme.

Colomb est mort avec la conviction d'avoir découvert la côte orientale de l'Asie, la route occidentale du pays aux épices. Il n'y a là rien qui étonne celui qui connaît l'histoire des sciences. C'est dans la marche de l'esprit humain de sauter par-dessus l'inconnu qui s'interpose entre deux termes donnés. Ces deux termes étaient pour Colomb, d'une part, le littoral de l'Europe et de l'Afrique, et de l'autre, le littoral de l'Asie. Quant aux pays intermédiaires, il en faisait abstraction, exactement comme les na-

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, cap. 19.

vigateurs qui de nos jours ont tenté un passage au Nord pour aller d'un hémisphère à l'autre. C'est ainsi que pendant des siècles les astronomes avaient négligé l'atmosphère qui, placée entre les astres et l'œil de l'observateur, dévie les rayons de la lumière et fait voir les objets là où ils ne sont pas en réalité. Je pourrais multiplier les exemples pour montrer comment, en toutes choses, nous sommes condamnés à l'erreur avant d'arriver à la vérité.

Colomb jeta l'ancre en face d'une île plate, verdoyante, de plusieurs lieues d'étendue, couverte d'arbres et de fruits inconnus. On vit bientôt sortir des bois plusieurs habitants, tout nus, et accourir sur le rivage pour jouir d'un spectacle tout aussi étrange pour eux que pour ces argonautes de nouvelle espèce. L'amiral, revêtu d'un riche costume écarlate et portant l'étendard royal, se rendit à terre, dans une barque armée, avec Martin-Alonzo Pinzon et Vincent-Yanez, son frère, capitaine de la *Niña* ; il prit possession de l'île au nom du roi et de la reine d'Espagne. En même temps les insulaires accoururent en foule. Ici il faut laisser parler l'amiral lui-même : « Afin qu'ils nous prissent en amitié, et parce que je connus que c'étaient des gens qui se livreraient plus à nous et se convertiraient à notre sainte foi plutôt par la douceur et la persuasion que par la violence, je donnai à quelques-uns d'entre eux des bonnets de couleur et des perles de verre qu'ils mettaient à leur cou, et beaucoup d'autres choses de peu de valeur, qui leur firent grand plaisir et nous concilièrent tellement leur amitié que c'était merveille. Ils venaient ensuite à la nage aux embarcations des navires dans lesquelles nous étions, et nous apportaient des perroquets, du fil de coton en pelotes, des zagayes et beaucoup d'autres choses, et les échangeaient avec nous pour d'autres objets, que nous leur donnions, comme de petites perles de verre et des grelots. Enfin, ils prenaient tout ce qu'on leur offrait, et donnaient très-volontiers de tout ce qu'ils avaient; mais il me parut que c'étaient des gens bien pauvres sous tous les rapports. Hommes et femmes sont tout nus, comme lorsqu'ils sortent du sein de leur mère. Néanmoins, une seule de ces dernières était assez jeune, et parmi les hommes que je vis, il n'y en avait pas un seul qui eût plus de trente ans. Ils étaient très-bien faits, avaient de beaux corps et de jolies figures (*muy buenas caras*); leurs cheveux étaient presque aussi gros que les crins de la queue des chevaux, courts, et tombant jusque sur les sourcils : ils en laissent par derrière une longue mèche, qu'ils ne coupent jamais. Quelques-uns d'entre eux se peignent d'une couleur noirâtre; leur couleur naturelle est la même que celle des Canariens : ils ne sont ni noirs ni blancs; mais il en est parmi eux qui se peignent en blanc, d'autres en rouge, d'autres avec la couleur qu'ils trouvent. Quelques-uns se peignent la figure, quelques autres tout le corps; ceux-ci seulement les yeux, ceux-là seulement le nez. Ils ne portent pas d'armes, et ne les connaissent pas, car je leur montrai des sabres, et ils les prenaient par le tranchant, et se coupaient par ignorance. Ils n'ont pas de fer : leurs zagayes sont des bâtons sans fer, dont quelques-uns sont terminés par une dent de poisson, et d'autres par un autre corps dur quelconque. Ils sont tous en général de belle taille; ils sont bien faits, et leurs mouvements sont gracieux. J'en vis quelques-uns qui avaient sur leur corps des marques de blessures, et je leur demandai par signes ce que c'était, et ils me firent comprendre qu'il venait dans leur île des troupes d'habitants des îles voisines qui voulaient les prendre, et qu'ils se défendaient. Je crus et je crois encore qu'on vient ici de la terre ferme pour les prendre et les réduire en esclavage. Ils doivent être bons serviteurs et de bon caractère. Je m'aperçois qu'ils répètent promptement tout ce qu'on leur dit, et je crois qu'ils se feraient chrétiens sans difficulté, car il me paraît qu'ils n'appartiennent à aucune secte. S'il plaît à notre Seigneur, lors de mon départ, j'en emmènerai d'ici six à Vos Altesses, afin qu'ils apprennent à parler. Je n'ai vu dans cette île aucune espèce d'animaux, si ce n'est des perroquets (1).

« J'allai ensuite le long de l'île, dans la direction nord-nord-est, pour en examiner l'autre partie, qui était de l'autre côté de l'est, et pour visiter leurs peuplades, et je ne tardai pas à en voir deux ou trois dont les habitants venaient tous à la plage, nous appelant et rendant grâces à Dieu : les uns apportèrent de l'eau, les autres des choses à manger; d'autres, quand ils voyaient que je ne me disposais pas à aller à terre, se jetaient à la mer à la nage et venaient nous trouver. Nous comprenions qu'ils nous demandaient si nous étions venus du ciel; il y en eut un vieux qui vint jusque dans mon bateau, et d'autres appelaient à grands cris tous les habitants, hommes et femmes : *Venez voir*, leur disaient-ils, *les hommes qui sont descendus du ciel; apportez-leur à manger et à boire*. Il vint un grand nombre d'hommes et de femmes apportant tous quelque chose : ils remerciaient Dieu, se jetaient par terre, levaient les mains au ciel, et nous invitaient ensuite à venir à terre en faisant de bruyantes exclamations (2). »

L'île où Colomb avait posé le pied sur le Nouveau Monde s'appelait *Guanahani*, dans la langue des indigènes. Il lui donna le nom de *San-Salvador*. Elle fait partie du groupe des îles Lucayes ou de Bahama, voisines de la côte septentrionale de Cuba, et paraît être identique avec celle que les Anglais appellent *Cat-Island* (île du Chat) (3). Colomb se crut au milieu de cet archi-

(1) Cette particularité contribuait aussi à entretenir l'illusion de Colomb; car c'était de l'Inde que les premiers perroquets avaient été apportés en Europe.

(2) Navarrete, *Collect.*, t. II.

(3) Selon quelques géographes c'est l'île d'*Elgram Turio*, située à 21°, 30' lat.

pel qui, selon Marco-Polo, se composait de plus de sept mille îles, situées le long de la côte orientale de l'Asie, abondant en épices et en bois odoriférants. Le 16 octobre il prit possession de l'île, qu'il appela *Santa-Maria de la Conception :* il y chercha en vain l'or que les habitants de Guanahani lui avaient indiqué par des gestes. A une autre île du même archipel il lonna le nom de *Fernandina* (aujourd'hui *Exuma*), en l'honneur du roi Ferdinand. Voici e que l'amiral raconte de cette île : « Les naurels de Fernandina ressemblent à ceux des aures îles, dans leur langage, dans leurs mœurs et n tout, si ce n'est qu'ils me paraissent un peu lus apprivoisés (*mas domestica gente*), plus ivilisés même et plus rusés, parce que je vois u'ils ont apporté à mon vaisseau du coton et 'autres petites choses, pour le payement desuelles ils savent beaucoup mieux marchander ue les autres. Je vis même dans cette île des norceaux de toile de coton faits comme des nantilles, et les habitants plus alertes et mieux justés. Les femmes y portent sur le devant du orps une petite pièce d'étoffe de coton qui couvre peine leur nature. Cette île est très-verte, de urface plane et très-fertile, et je ne doute pas ue ses habitants n'y sèment toute l'année du anis (*panizo*), et n'y en recueillent abondamnent ainsi que plusieurs autres choses. Je vis eaucoup d'arbres très-différents des nôtres, armi lesquels beaucoup avaient les branches de iverses manières, et toutes venant d'un même onc. Dans ces arbres, une branche est faite 'une façon, une autre branche d'une autre; elles sont si bizarres, que la diversité de leurs rmes est la plus grande merveille du monde. ar exemple, une branche avait les feuilles comme lles du roseau, et une autre comme celles du ntisque, et cela dans un seul et même arbre cinq ou six formes diverses, lesquelles sont icore différentes dans chaque arbre; et ces bres ne sont point entés, dans lequel cas on ourrait attribuer à la greffe une si étonnante versité. Bien loin qu'il en soit ainsi, ces arbres trouvent sur les montagnes et dans les forêts, les habitants n'en prennent aucun soin. Je ne ur reconnais aucun culte religieux, et je crois ı'ils se feraient chrétiens sans difficulté, parce ı'ils ont beaucoup d'intelligence. Les poissons nt si différents des nôtres, que c'est merveille. y en a quelques-uns qui sont faits comme des qs, et dont les couleurs sont les plus belles ı monde : il y en a de bleus, de jaunes, de uges et de toutes couleurs; d'autres peints de ille manières, et leurs couleurs sont si partes, qu'il n'y a personne qui n'en soit émerillé et ne prenne grande récréation à les voir. y a aussi des baleines. Je n'ai vu à terre aun animal d'aucune espèce, si ce n'est des perquets et des lézards (1). »

1) Navarrete, *Collect.*, t II, p. 61.

Une quatrième île reçut le nom d'*Isabelle* (aujourd'hui *Isla Larga*). Colomb en fait un tableau enchanteur. Le 28 octobre il découvrit l'île de Cuba, qu'il prit jusqu'à sa mort pour une portion de la terre ferme, où devait se trouver la fameuse ville de Quinsay, l'une des résidences du grand-khan. — Il m'est impossible d'entrer ici dans tous les détails qui suivirent la découverte de Cuba : ils appartiennent moins à la biographie qu'à l'histoire de la géographie. Je rappellerai seulement que le 19 novembre Alonzo Pinzon déserta avec la *Pinta* la petite flottille, pour recueillir le premier les fruits d'une grande découverte, et que cette désertion changea tous les plans de Colomb, qui le 5 décembre, poursuivant le cours de ses explorations, découvrit l'île Hispaniola (aujourd'hui *Haïti*). Il trouva ce pays si beau qu'il appela l'une des vallées le *Paraiso* (Paradis); il s'y lia avec le cacique Guacanagari (*voy.* ce nom), et construisit le fort de la *Natividad* (Nativité), qui devait être le premier fondement d'une colonie; il l'appela ainsi en mémoire de ce qu'ils avaient été sauvés du naufrage le jour de Noël. Après y avoir laissé pour commandant Diego de Arana et pour lieutenants Pedro Gutierez et Rodrigo de Escobedo, avec un médecin, un tonnelier, un tailleur, un canonnier, une chaloupe, diverses graines et objets de trafic, l'amiral se disposa à retourner en Europe. Vers la pointe orientale d'Hispaniola, il retrouva la *Pinta*, qui avait ramassé une grande quantité d'or : il écouta en silence les excuses du commandant Pinzon, mais sans y croire. Le 9 janvier 1493 il découvrit le cap *del Enamorada* (aujourd'hui cap *Cabron*); après l'avoir doublé, il jeta l'ancre dans une vaste baie qu'il supposait être un bras de mer séparant Hispaniola de quelque autre île. Colomb descendit à terre, et vit des naturels bien différents de ceux qu'il venait de quitter : ils avaient l'aspect farouche, étaient peints d'une manière hideuse, portaient leurs cheveux longs et noués par derrière, et ornés de plumes de perroquet; ils étaient armés d'arcs et de flèches, de massues de guerre et de formidables épées. C'étaient les alliés des Caraïbes. L'un d'eux visita le vaisseau amiral, et parla d'une île *Mantinino*, « habitée seulement par des femmes, qui recevaient les Caraïbes parmi elles une fois par an, pour empêcher que la population de l'île ne vînt à s'éteindre ». Colomb crut y reconnaître *l'île des Amazones*, dont il parle si souvent dans le cours de ses voyages, et qui était, comme le *Cipango* et *Quinsay*, une de ces illusions provenant du récit de Marco-Polo. Au moment où quelques matelots, sur l'ordre de Colomb, voulaient troquer quelques armes de ces naturels, pour les emporter en Espagne comme objet de curiosité, un engagement sanglant éclata : les naturels furent poursuivis avec perte; ce fut le premier sang indigène versé par les Européens dans le Nouveau Monde. La paix rétablie, Colomb

reprit la route de l'Espagne. A la hauteur des Açores, il essuya une violente tempête, qui, si elle était arrivée quatre mois plus tôt, aurait certainement empêché la découverte du Nouveau Monde. Colomb relâcha à l'île Sainte-Marie, dont le gouverneur, Castagneta, échoua dans sa lâche tentative de s'emparer de l'amiral, sur un ordre du roi de Portugal. A quelque distance du cap Saint-Vincent, la flottille de Colomb fut assaillie par une nouvelle tempête, et obligée de se réfugier à l'entrée du Tage, en face de Rastello. Cette arrivée inattendue produisit une vive sensation à Lisbonne : tous voulaient venir voir le héros qui apportait avec lui tant de richesses et le secret de la route du pays aux épices. Le roi de Portugal reçut Colomb avec les plus grands honneurs, et écouta ses récits merveilleux avec une feinte joie, car il n'était pas sans se rappeler les offres qui lui avaient été faites; il se demandait même si cette découverte ne devait pas revenir au Portugal, et si elle n'était pas comprise dans la bulle du pape qui lui accordait toutes les terres situées depuis le cap Noun jusqu'aux Indes.

Quoi qu'il en soit, Colomb ne fut pas autrement inquiété; dans l'intervalle, il informa de son arrivée le roi d'Espagne, remit à la voile, et le 15 mars 1493, à midi, il entra dans le port de Palos, après une absence de sept mois et douze jours. La cour était alors à Barcelone. Colomb s'y rendit avec ses six Indiens, ainsi qu'avec les curiosités et productions diverses qu'il avait emmenées avec lui. Partout les populations se pressaient sur ses pas pour admirer des choses si étranges. Son entrée à Barcelone fut un triomphe. Les Indiens ouvraient la marche; ils étaient peints de diverses couleurs et parés d'ornements d'or. Après eux, on portait différentes sortes de perroquets vivants, des animaux empaillés d'espèces inconnues, des plantes à vertus rares; puis venaient des bracelets indiens et autres ornements d'or. Colomb, à cheval et entouré d'une cavalcade de jeunes Espagnols, fermait la marche. On lui avait préparé, sur une estrade, un dais de brocard d'or, au milieu d'un vaste salon, où l'attendaient le roi et la reine, entourés de tous les dignitaires de la couronne. A son approche, le roi et la reine se levèrent, et le firent asseoir en leur présence. Colomb fit le récit de son expédition, et ses paroles furent écoutées avec la plus vive émotion. Lorsqu'il eut cessé de parler, le roi et la reine tombèrent à genoux, adressant à Dieu des actions de grâces, et toute l'assemblée entonna le *Te Deum*. « Il semblait, dit le vénérable Las Casas, que tous les auditeurs eussent en ce moment un avant-goût des délices du paradis. »

Au milieu des réjouissances universelles que fit naître la grande nouvelle, Colomb songea à un second voyage, qui devait lui procurer les richesses nécessaires pour arracher le tombeau du Christ au pouvoir des infidèles.

Afin de s'assurer le bénéfice de la découverte, dont la nouvelle se répandit rapidement, Ferdinand et Isabelle s'adressèrent au pape Alexandre VI. Celui-ci promulgua alors une bulle qui accordait au roi et à la reine d'Espagne « les mêmes droits, priviléges et indulgences, par rapport aux régions récemment trouvées, que ceux qui avaient été accordés aux Portugais pour leurs découvertes en Afrique, sous la même condition de propager la religion catholique ».

Afin de prévenir toute contestation entre les deux puissances, une autre bulle traça cette fameuse ligne de démarcation tirée d'un pôle à l'autre, et passant à cent lieues à l'ouest des Açores et des îles du Cap-Vert : « Tout pays découvert par les Espagnols à l'ouest de cette ligne idéale, et dont aucune puissance n'aurait pris possession avant le jour de Noël de l'année 1492, serait adjugé à la couronne d'Espagne, de même que tout pays découvert à l'est de cette ligne appartiendrait à la couronne de Portugal. » (1) Le souverain pontife ne prévoyait pas que les deux parties contendantes, ainsi renvoyées dos à dos, devaient en poursuivant leur chemin se rencontrer un jour face à face aux antipodes, et y renouveler leur question de propriété.

Cinq mois après son arrivée, Colomb partit pour son second voyage; il s'embarqua à Palos, le 25 septembre 1493, muni de pouvoirs illimités, sur une flotte composée de trois grands navires, dits caraques, et de quatorze caravelles. Il s'était pourvu de tout ce qui était nécessaire à la fondation de plusieurs colonies. La plupart de nos animaux domestiques, notamment le porc, la poule, le canard, plusieurs de nos fruits, l'orange, le citron, le melon, furent alors introduits dans les îles de l'Occident, où ils ont tant prospéré depuis. La traversée fut heureuse; Colomb revit l'île Hispaniola; mais le fort de la Nativité était détruit, et les hommes qu'il y avait laissés avaient péri victimes de leur cupidité et de leur discorde. Il découvrit, dans le cours de ce voyage, l'île de la Guadeloupe (île de *Taruqueira*), la Jamaïque; il explora Cuba, navigua au milieu des îles qu'il appelait les *Jardins de la reine*, et fonda la ville ou colonie Isabelle, où se déclarèrent, dit-on, les premiers symptômes de la maladie qui plus tard se propagea si rapidement en Europe. En même temps il eut à apaiser plusieurs troubles. Dès lors il fut déjà l'objet d'une jalouse et arrogante surveillance, et en butte à ces basses intrigues de cour qui empoisonnèrent le reste de sa vie. Le 11 juin 1496 les vaisseaux qui ramenaient Colomb avec son inquisiteur Aguado entrèrent dans la baie de Cadix, après une pénible traversée de huit mois, pendant

(1) Cette fameuse ligne de démarcation paraît avoir été suggérée par Colomb lui-même. Elle coïncidait avec la mer des algues (voy col. 248), « qui selon Colomb partageait le globe naturellement en deux parties et avait des rapports intimes avec la configuration de la terre, ainsi qu'avec les variations de l'aiguille magnétique et des climats. » Voy. Al. de Humboldt, *Tableaux de la Nature*, t. I, p. 84 (de la traduction de Ferd. Hœfer.)

laquelle mourut l'intelligent cacique Caonabo.

C'est dans le cours des choses humaines de voir succéder à l'enthousiasme l'indifférence, sinon le dédain. Attristé par l'accueil froid que le peuple lui faisait sur son passage, Colomb s'achemina lentement vers Burgos, où résidait alors la cour. Son visage était jauni par les souffrances; il avait laissé croître sa barbe, et il portait un habit de franciscain, avec une corde pour ceinture. L'accueil que lui firent le roi et la reine fut plus gracieux qu'il ne s'y attendait, et, encouragé par leur bienveillance, l'infatigable navigateur leur proposa une troisième expédition.

Après plusieurs contrariétés et délais, Colomb partit, le 30 mai 1498, du port de San-Lucar de Barrameda, avec six navires. Il suivit une route différente de celles qu'il avait suivies la première et la seconde fois : en partant des îles du Cap-Vert, il gouverna au sud-ouest jusqu'à ce qu'il arrivât sous la ligne, puis il cingla à l'ouest à la faveur des vents alizés. Dans ce troisième voyage, il visita le golfe de Paria, dont il regardait la côte comme un prolongement du continent asiatique. Il explora aussi la province de Xaragua, où il établit une chaîne de postes militaires, eut à combattre les manœuvres de Roldan et d'Ojéda, réprima l'insurrection de Guarionex, et calma les rebelles de Xaragua. Enfin, à la suite de nouvelles intrigues de cour, Bobadilla (voy. ce nom) fut muni de pleins pouvoirs pour faire une enquête sur la conduite et la gestion de l'amiral : Colomb et ses frères furent arrêtés et envoyés en Espagne chargés de fers. Villego et Andreas-Martin, qui avaient reçu la triste mission de ramener l'amiral en Espagne, compatirent à son sort, et voulurent lui ôter ses fers. « Non, dit-il avec une noble fierté, le roi et la reine m'ont écrit de me soumettre à tout ce que Bobadilla m'ordonnerait en leur nom : c'est en leur nom qu'il m'a chargé de ces fers, je les porterai jusqu'à ce qu'ils donnent l'ordre de me les ôter, et je les conserverai comme un monument de la récompense accordée à mes services (1). » — « Ces fers, ajoute Fernand Colomb, je les vis toujours depuis suspendus dans le cabinet de mon père; et il ordonna qu'à sa mort ils fussent enfermés avec lui dans son cercueil (2). » A son arrivée à Cadix, Colomb fit parvenir à une dame de la cour, à dona Juana de la Torre, favorite de la reine, une lettre où il se plaint amèrement de l'injustice des hommes et de l'ignoble traitement qu'on lui avait fait subir. Il y disait entre autres : « Les calomnies d'hommes méprisables m'ont nui plus que tous mes services ne m'ont profité.... Telle est la mauvaise réputation qu'on m'a faite, que si je venais à fonder des hôpitaux et des églises, on les appellerait des cavernes de voleurs... La cause de tout le mal, c'est que la personne envoyée

(1) Las Casas, *Hist. Ind.*, I, 180 (ms.).
(2) Fernand Colomb, *Hist.*, cap. 86.

pour faire une enquête sur ma conduite savait que si les chefs d'accusation qu'elle pourrait recueillir semblaient sérieux, elle serait nommée à ma place (1). » Après que cette lettre eut été communiquée à Isabelle et à Ferdinand, ils désapprouvèrent hautement la conduite de Bobadilla, et donnèrent l'ordre que les prisonniers fussent à l'instant mis en liberté; en même temps ils écrivirent à Colomb pour lui témoigner, dans les termes les plus affectueux, leurs regrets de tout ce qui lui était arrivé. L'accueil qu'il reçut ensuite à la cour était en harmonie avec les termes de cette lettre.

Cependant, les voyages de découvertes se multipliaient depuis 1492 : il suffit de rappeler les noms de Vasco de Gama et de Costa Cabral; et toutes les autres nations rivalisaient de zèle pour y apporter leur contingent. Les régions que l'on entrevoyait étaient immenses par leur étendue et leurs richesses. Toutes ces circonstances réunies firent repentir les monarques espagnols, et particulièrement Ferdinand, d'avoir accordé de si grands pouvoirs et de si brillantes prérogatives à un simple sujet, à un étranger surtout. L'audace de Bobadilla avait privé Colomb de ces prérogatives, et l'astucieux monarque résolut secrètement de ne jamais les lui rendre. D'ailleurs, Colomb n'était plus indispensable. Tels furent les mobiles de la conduite de Ferdinand. Bobadilla fut remplacé, non par Colomb, mais par Nicolas de Ovando, en 1502.

Quoique souffrant et abreuvé de dégoûts, Colomb ne resta pas longtemps oisif. Animé de cet esprit religieux qui lui faisait à la fois commenter l'Apocalypse et songer à la délivrance du Saint-Sépulcre, il voulut entreprendre un quatrième voyage, qui devait, selon ses calculs, plus enrichir l'Espagne que les précédents. Ce fut dans cette exaltation fébrile, entretenue, d'un côté, par un cœur ulcéré, et, de l'autre, par l'accomplissement d'un vœu fervent, qu'il partit de Cadix le 9 mai 1502, avec son frère Barthélemy (*voy.* ce nom). Il explora de nouveau les environs de Cuba, et visita la côte des Mosquites, la Costa Ricca. Quelques naturels lui ayant parlé d'un pays plus éloigné, appelé le *Ciguare*, Colomb crut comprendre que la mer, faisant un coude à Costa-Ricca, allait jusqu'à Ciguare, qu'au delà, à dix journées de distance, se trouverait le Gange, et que Ciguare était sous la dépendance du grand-khan. Il visita Veraguas, reconnut les mines d'or de cette opulente région, qui étaient selon lui les mines de la Chersonèse d'or mentionnées par les anciens. Au grand déplaisir des Indiens et de leur cacique Quibian (*voy.* ce nom), il essaya de fonder une colonie sur la rivière de Belen, qui lui semblait l'une des sources où le roi Salomon avait puisé ses richesses. Il y établit son frère, l'*adelantado*, avec plusieurs de ses compagnons, dont la plu-

(1) Las Casas, *Hist. Ind.*, I, 182. — Wash. Irving, *Vie de Ch. Colomb*, t. III, p. 117.

part furent surpris et tués par les sauvages. L'adelantado, avec le petit nombre d'Espagnols qui avaient échappé au désastre, se construisit un rempart avec des caisses et des tonneaux, pour se mettre à l'abri contre les attaques nocturnes des Indiens. Ce fut dans cette forteresse improvisée que les colons attendirent, avec anxiété, leur délivrance. Colomb en fut instruit; mais ses navires, fracassés par les tempêtes, rongés par les vers et prêts à tomber en pièces, ne lui permettaient pas d'approcher du rivage pour porter des secours à ses compagnons traqués par les sauvages, qu'excitait le retour de leurs frères et de leur chef, échappés des mains des Espagnols. Cette situation cruelle, qui se prolongea pendant neuf jours d'orage, jointe à des nuits sans repos, et des transes continuelles portèrent le dernier coup à une constitution déjà minée par l'âge et tant de fatigues. Dans le paroxysme de la fièvre, et au milieu des souffrances qui lui brisaient l'esprit et le corps, Colomb eut comme des instants de délire. Dans sa fameuse lettre datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503, il fait le récit solennel d'une vision qui vint le consoler : « Épuisé, je m'étais endormi, dit-il, lorsque j'entendis une voix plaintive m'adresser, d'un ton pénétré, ces paroles : O insensé et lent à croire et à servir ton Dieu, le Dieu de l'univers! Que fit-il de plus pour Moïse et pour David, son serviteur? Dès ta naissance, il a toujours pris le plus grand soin de toi. Dès qu'il te vit arrivé à l'âge convenable, il a fait merveilleusement retentir ton nom sur toute la terre. Les Indes, cette partie du monde si riche, il te les a données, te laissant d'en faire part à qui il te plairait. Des barrières de l'Océan, fermées avec des chaînes si fortes, il t'a donné les clefs. Tu as été obéi dans tant de pays, et tu as obtenu auprès des chrétiens une si grande renommée! A-t-il fait davantage pour le peuple d'Israel, quand il le tira d'Égypte, ou pour David, qu'il fit de berger roi de Judée? Tourne-toi vers lui, et reconnais ton erreur : sa miséricorde est infinie... J'entendis tout cela comme un homme à demi mort; la force me manqua pour répondre à un langage aussi vrai, et je me mis à pleurer. Celui qui m'avait ainsi parlé, quel qu'il fût, termina par ces mots : Courage, et ne crains rien : les tribulations sont écrites sur le marbre, et non sans cause (1). »

Aussitôt après cette vision, qui lui paraissait une voix du ciel, la mer se calma; Colomb put communiquer avec la terre et délivrer ses compagnons. Vers la fin d'avril 1503, il quitta la côte funeste de Veraguas, et se dirigea sur Hispaniola, pour y radouber ses navires et les ravitailler avant de retourner en Europe. Mais bientôt, à la grande surprise de son équipage, il se mit de nouveau à longer la côte dans la direction de l'est, au lieu de cingler au nord, ce qui était la route directe aux yeux des pilotes. Ceux-ci en murmurèrent, ignorant que Colomb avait pris cette direction pour éviter les courants rapides qui portent constamment à l'ouest. Sans faire attention à ces murmures, il atteignit Porto-Bello, où il laissa une de ses caravelles, tellement vermoulue qu'elle ne se maintenait plus à flot. Tout l'équipage se trouvait dès lors entassé sur deux bâtiments, qui étaient eux-mêmes si délabrés qu'il fallait faire nuit et jour travailler les matelots aux pompes pour les empêcher de couler bas. En passant devant le port d'El Retrete, il vit un groupe d'îles auquel il donna le nom de las Barbas (aujourd'hui *Mulatas*), un peu au delà de la Pointe-Blas. Là il se croyait dans le Mangi, province du grand-khan, et décrite par Marco-Polo comme limitrophe du Cathay. Il avança encore dix lieues plus loin, jusqu'à l'entrée qu'on appelle aujourd'hui le golfe de Darien. Mais sur les représentations de ses pilotes, il renonça à suivre la Terre-Ferme, et le 1er mai il porta le cap au nord. Le 10 mai il arriva en vue des îles Tortugas (aujourd'hui les *Caïmans*), et, continuant à se diriger vers le nord, il se trouva le 30 mai au milieu des Jardins de la reine, groupe d'îles au sud de Cuba. Il fut obligé de mouiller dans une anse à environ dix lieues de l'île principale : les matelots mouraient de faim et de fatigues. A peine venaient-ils de jeter l'ancre, qu'à minuit il s'éleva une si violente tempête qu'on aurait dit, selon l'expression de Colomb, que c'était la fin du monde (*che pareva che il mondo facesse fine*). Les navires chassèrent sur leurs ancres, la *Bermuda* fut lancée avec tant d'impétuosité contre la caravelle de l'amiral, que la proue de l'une et la poupe de l'autre sautèrent en éclats. La tempête passée, il remit à la voile, toucha au cap Cruz et à Porto-Bueno (aujourd'hui le *Havre Sec*), mais sans rencontrer d'indigènes ni de provisions. Luttant à la fois contre la faim, la soif et les courants contraires, il gagna le port de San-Gloria (aujourd'hui baie de *don Christophe*). Des navires il ne restait plus que la carcasse; Colomb ordonna de les faire attacher fortement l'un contre l'autre, et de les faire échouer contre un roc à une portée de flèche du rivage : aussitôt ils furent remplis d'eau jusqu'au tillac. Sur la poupe et la proue, portions qui seules faisaient saillie sur l'eau, on construisit des cabines couvertes de chaume pour loger l'équipage. Ainsi fortifié, au milieu de la mer, sur ces tristes débris, Colomb espérait à la fois se garantir contre toute attaque soudaine des Indiens et empêcher la désertion de ses matelots; car personne, sans une permission spéciale, ne pouvait se rendre à terre. Dans cette situation extrême, il ne restait qu'une seule chance de salut : c'était d'implorer le secours d'Ovando, gouverneur de Saint-Domingue, l'indigne rival de Colomb. Mais comment lui faire parvenir un message? La distance entre la Jamaïque et Hispa-

(1) *Lettera rarissima* Bassano, 1810, p. 19-20 (édit. de l'abbé Morelli).

niola était de quarante lieues, à travers des courants très-dangereux, et il n'y avait d'autres moyens de transport que les légers canots de sauvages. Seul Diego Mendez (*voy.* ce nom) risqua l'aventure. Une première fois, il échoua, et revint après une absence de quinze jours, semée de mille incidents dramatiques. Le brave Mendez partit une seconde fois. Ce fut dans cet intervalle que l'équipage se révolta, le 2 janvier 1504. François de Porras, que Colomb avait comblé de bienfaits, persuada aux matelots de ne fonder aucun espoir sur le retour de Mendez; que ce n'était là qu'une ruse de l'amiral pour les apaiser, et que, banni de l'Espagne, il n'avait ni l'intention ni le désir d'y retourner. Ces paroles produisirent leur effet : l'équipage se souleva. Colomb, perclus de tous ses membres, était malade dans son lit. Au bruit du soulèvement, il se traîna hors de sa cabine, espérant par sa présence apaiser les mutins. Sans le sang-froid de son frère Barthélemy et de quelques fidèles serviteurs, il aurait été peut-être massacré par son propre équipage. Quarante-huit de ces rebelles se séparèrent de l'amiral, et gagnèrent Hispaniola, où ils commirent toutes sortes d'excès. Il ne resta avec lui que les infirmes et les malades. Bientôt la disette se fit sentir parmi ces infortunés, d'autant plus cruellement que les Indiens refusaient obstinément de leur apporter des provisions. Tout à coup une idée lumineuse se présente à l'esprit de Colomb : grâce à ses connaissances astronomiques, il prédit aux sauvages une éclipse de lune totale. « Le Dieu que j'adore, leur disait-il, pour faire voir combien il est irrité contre vous, vous donnera cette nuit même dans les cieux un signe visible de sa colère : vous verrez la lune se couvrir d'une ombre épaisse. » A cette prédiction, faite d'un ton solennel, les uns prirent l'alarme, d'autres eurent l'air de s'en moquer, mais tous attendaient la nuit dans une visible inquiétude. Dès qu'ils virent l'ombre s'avancer lentement sur le disque resplendissant de la lune, ils se mirent à trembler; et lorsque la nature entière semblait couverte d'un voile mystérieux, leur terreur fut extrême. Poussant des cris lamentables, ils apportèrent toutes les provisions qu'ils purent se procurer, et se jetèrent aux pieds de Colomb, le suppliant d'intercéder auprès de son Dieu pour obtenir l'éloignement des malheurs qui les menaçaient. Colomb leur répondit gravement qu'il allait se retirer pour s'entretenir avec la Divinité. S'enfermant alors dans sa cabine, il y resta pendant toute la durée de l'éclipse, au milieu des hurlements et des supplications des sauvages. Au moment où l'éclipse allait finir, il sortit de sa retraite pour annoncer aux Indiens que, par son intercession, Dieu avait exaucé leur prière; et lorsqu'ils virent l'astre de la nuit reprendre toute sa splendeur, ils traitèrent Colomb comme un être divin, et s'empressèrent de se le rendre propice par des offrandes de toute espèce. Dès ce moment les provisions affluèrent dans le port, et les Espagnols n'eurent plus à craindre la famine (1).

Colomb songea ensuite à rappeler les rebelles, qui par leurs déprédations provoquaient de terribles représailles de la part des Indiens. Il leur promit amnistie complète; mais ils refusaient de se rendre à ces paroles de paix jusqu'à ce que, après un combat sanglant, ils virent leur chef, Francisco Porras, fait prisonnier par l'adelantado, frère de Colomb. Ce combat entre des hommes blancs fut pour les sauvages un spectacle inattendu : ils se mirent à examiner avec stupeur les cadavres des êtres qu'ils avaient crus immortels. Jetons un voile sur l'affreux massacre des indigènes à Xaragua, sur la guerre avec les naturels de l'Hinguay, enfin sur ces actes d'atrocité commis sous l'administration de cet Ovando qui laissait Colomb abandonné dans son navire naufragé et privé de son commandement. L'administration de Colomb, si elle avait paru être dure à quelques-uns, n'était ni cruelle ni sanguinaire : tous ses efforts tendaient à civiliser les Indiens, à en faire des sujets utiles, et non à les opprimer, à les détruire. Les voyant presque tous disparus d'Hispaniola pendant la suspension de son autorité, il ne put contenir son indignation, et s'en expliqua franchement dans une lettre adressés au roi : « Les Indiens d'Hispaniola, dit-il, étaient et sont encore la véritable richesse de l'île; car ce sont eux qui cultivent la terre et apprêtent le pain pour les chrétiens, qui creusent les mines d'or et qui supportent toutes les fatigues, travaillant tout à la fois et comme des hommes et comme des bêtes de somme. J'apprends que depuis que j'ai quitté l'île il est mort les cinq sixièmes des naturels, tous par suite de traitements barbares ou d'une froide inhumanité : les uns par l'épée, d'autres sous les coups, un grand nombre de faim; la plus grande partie ont péri dans les montagnes et dans les cavernes où ils s'étaient enfuis, faute de pouvoir supporter les travaux qu'on leur avait imposés (2). »

Déplorons ces excès sanglants, mais en même temps voyons au delà du tombeau des victimes. Quel spectacle! les peuples passent et se succèdent comme les individus; et au-dessus de la matière, qui varie et se renouvelle, plane, comme sur les eaux de la création, l'esprit divin, qui pousse les hommes vers leur unité d'espèce. Ici chaque nation s'est librement choisi sa voie : les Phéniciens, le commerce; les Grecs, les arts et les lettres; les Romains, la conquête. Enfin, quelques nations ont essayé de propager par le glaive une religion toute de charité, cette boussole universelle dont le genre humain n'a pas encore appris à se servir. Les nations et les races s'assimilent, s'absorbent ou s'exterminent à mesure qu'elles s'étendent : c'est une œuvre de

(1) Las Casas, *Hist. Ind.*, II, 33. — Fern. Colomb, *Hist.*
(2) Navarrete, t. II. — W. Irving t. III, p. 368.

destruction et de régénération à la fois que la civilisation porte dans ses flancs. Depuis trois siècles et demi, les races non assimilables de l'Amérique disparaissent les unes après les autres, et peut-être dans moins de cent ans d'ici la race blanche, qui domine déjà l'ancien continent, tiendra seule le sceptre du Nouveau Monde.

Grâce aux soins de Mendez, Colomb quitta, le 28 juin 1504, le navire naufragé où il était resté si longtemps renfermé; après un court séjour à Saint-Domingue, il mit à la voile pour l'Espagne, et entra tout malade, le 7 novembre, dans le port de Lucar; de là il se fit conduire à Séville, pour y rétablir une santé affaiblie par l'âge (il avait soixante-neuf ans) et par tant de dures épreuves (1). Il s'adressa de nouveau au roi et à la reine pour obtenir la restitution de ce qui lui était dû; mais il n'en reçut que des réponses vagues et dilatoires. Sur ces entrefaites, la reine Isabelle, sa bonne étoile, venait de s'éteindre à la suite de chagrins domestiques. Colomb reçut cette fatale nouvelle au moment où il écrivait à son fils Diego; et dans un postcriptum tracé à la hâte, il consacre à la mémoire de sa bienfaitrice ces paroles d'une touchante piété: « La première chose est de recommander à Dieu affectueusement l'âme de la reine : elle fut toujours prête à tout pour le service de Dieu; nous pouvons être assurés qu'elle est reçue dans sa gloire, et placée à l'abri des soucis et des tribulations de ce monde. » — Désormais les appels de Colomb à la justice du roi n'eurent plus d'écho à la cour. Une dernière lueur d'espoir ranima cependant son courage : la fille d'Isabelle, la princesse Juana, venait d'arriver de Flandre pour prendre possession du trône de Castille. Retenu sur son lit de douleur, il envoya son frère Barthélemy pour plaider sa cause auprès de la nouvelle reine. Après le départ de son frère, la maladie (un rhumatisme général) qu'il avait gagnée dans ses voyages redoubla de violence; et quoique brisé au physique et au moral, il eut encore la force d'écrire un codicille où il transmit à son fils Diego ses dernières volontés, en l'instituant son héritier universel. Parmi les clauses minutieuses de ce codicille, qui toutes témoignent de son esprit d'ordre et de sa justice scrupuleuse dans tout ce qu'il faisait, on remarque surtout avec quel soin il recommande à l'exécuteur testamentaire la mère de son fils Fernand, Beatrix Enriquez, dont l'union ne paraît jamais avoir été sanctionnée par le mariage. Il ordonna à don Diego de pourvoir à ce que Béatrix puisse, après lui, vivre dans une position indépendante : « et

(1) J'ai glissé rapidement sur les détails des quatre voyages de Colomb, en renvoyant aux articles : Colomb (*Barthélemy*, — *Diego*, — *Fernand*), Bobadilla, Las Casas, Ovando, Ojeda, Mendez (*Diego*), Guacanagari, Diaz (*Barnal*), Fiesco (*Barthélemy*), Porras (*Francisco de*), Escobar (*Diego*), Contabana, (*Juan de la Casa*) etc.

que cela soit fait, ajoute-t-il, pour la décharge de ma conscience, car ce point pèse lourdement sur mon âme ». — Le lendemain, 20 mai 1506, le jour de l'Ascension, Christophe Colomb expira, en s'écriant comme Jésus-Christ sur la croix : « Seigneur, je remets mon âme entre vos mains. » Ce furent ses dernières paroles (1).

Son corps même ne fut pas laissé en repos. D'abord déposé dans le couvent de Saint-François à Séville, il fut, en 1513, transféré au monastère des Chartreux de la même ville. En 1536, on lui fit franchir la mer : il fut transporté à Hispaniola, et enterré dans la cathédrale de la ville de Saint-Domingue. Enfin, il fut de nouveau exhumé et transféré à La Havane, dans l'île de Cuba.

La vie de Christophe Colomb, c'est tout un drame de la plus saisissante gradation. Voici un homme, pauvre et obscur, qui consacre toute sa jeunesse au triomphe d'une idée; il aborde enfin la terre inconnue; à son retour il est reçu avec enthousiasme; au second voyage, avec froideur; au troisième, dans les fers; au quatrième, mourant. Quelle consécration du génie! Ferd. Hoefer.

(1) Fern. Colomb, *Hist.*, 108. Las Casas, *Hist. Ind.*, II, 38. Colomb a laissé divers écrits épars, qui, à tous égards, mériteraient d'être recueillis. Ces écrits sont : *Declaracion de lá Tabla navegatoria*, imprimée dans la *Biblioteca oriental et occidental* d'Ant. Léon Pindio; Madrid, 1629, p. 144; — *Lettre au trésorier Raphael Sanchez*, datée du port de Lisbonne le 14 mars 1493 : cette lettre fut traduite par Leandro de Cosco, imprimée à Rome par Eucharius Argyrius (souvent réimprimée depuis), sous le titre de : *Epistola Christophori Colom, cui ætas nostra multum debet, de insulis supra Gangam nuper inventis, ad quas perquirendas octavo antea mense, auspiciis et ære invictissimorum Ferdinandi et Elisabeth, Hispaniarum regum, missus fuerat; ad magnificum don Raphaelem Sanxis, eorumdem seren. regum thesaurarium missa, quum gener et litteratus vir Leander de Cosco ex hispano idiomate in latinum convertit, tertio kal. maii* (25 avril) 1493; Rome, 1493; l'original espagnol n'a pu être retrouvé; — *Relation du premier voyage, journal de Colomb*, d'après un extrait de l'évêque Bartolomé de Las Casas, conservé dans les archives du duc de l'Infantado (impr. dans Navarrete, *Collect.*, t. II); — *Lettre* écrite en partie le 15 février des îles Terceires, en partie du port de Lisbonne le 4 mars 1493, à *don Luis de Santangel*, et conservée aux archives de Simancas (Navarrete, ibid.); — *Memorial* (pour le 2e voyage), confié, dans la villa de Isabella, le 30 janvier 1494, à Antonio de Torres, pour demander aux monarques espagnols leurs décisions sur plusieurs affaires relatives au gouvernement de l'île de Haïti (Navarrete, ibid.). — *Lettre* (3e voyage) écrite d'Hispaniola, probablement en octobre 1498, et une autre *lettre*, remplie de plaintes amères, adressée, en 1500, à Juana de la Torre, nourrice de l'infant don Juan (Navarrete, ibid.); — *Relation du quatrième et dernier voyage*, adressée, sous forme de lettre, à Ferdinand et à Isabelle, et datée de la Jamaïque le 7 juillet 1503; c'est la *Lettera rarissima* reproduite par Morelli, bibliothécaire de Venise (*Lettera rarissima de Christoforo Colombo, riprodutta e illustrata*); Bassano, 1810, in-8° de 37 pages); — *Libro de Profecias* (*Liber sive manipulus de auctoritatibus, dictis ac sententiis et prophetiis circa materiam recuperandæ Sanctæ Civitatis et montis Dei Sion, et inventionis et conversionis insularum Indiæ*), manuscrit de 70 feuillets, écrits en partie de la main de Colomb, que Muñoz a tiré de la *Bibliot. Colombina* (de Fern. Colomb), à Séville; — Lettres familières et autres pièces conservées dans des dépôts publics ou privés. — La réunion de tous ces documents et leur publication (qui ne formeraient guère plus d'un volume) serait le plus beau monument à élever à la gloire de Christophe Colomb.

SOURCES : Fern. Colomb, *Historia delsuo padre;* Venise, 1571, in-8°. — Andres Bernaldez ou Bernal (curé de Los Palacios), *Hist. du roi et de la reine Catholiques.* — Barth. de Las Casas, *Hist. Ind.* (ms.). — Herrera, *Decades.* — Oviedo, *Hist. génér. de las Indias.* — Anghiera (Pietro-Martire), *Epist. de rebus Oceanicis; de insulis nuper inventis.* — Jobst Ruchamer, *Unbekannte Lander*, etc.; Nuremberg, 1508, in-8° (c'est le premier ouvrage allemand qui parle de Christophe Colomb). Le *Psautier*, imprimé par les soins d'Angost. Giustiniani, évêque de Nebbio, en Corse, à Gênes, 1516, contient (à la suite des prophéties du dix-huitième psaume : *Et in omnem terram exivit sonus eorum et in fines Orbis terræ verba eorum*, que Colomb prétendait avoir accomplies), en guise de commentaire, une biographie de Ch. Colomb — Grynæus, *Novus Orbis.* — Fracanzano de Montelbaddo, *Mondo Novo;* Vicence, 1507. — Hyde, *Itinera Mundi ;* Oxon. 1691. — Mart. Hylacomylus , *Cosmographiæ Introductio.* — Charlevoix, *Hist. de Saint-Domingue.* — *Del primo scopritore del continente del Nuovo Mondo;* Firenze, 1809, in-8°. — Bossi. *Vita di Colombo;* Milan, 1818, in-8°; traduit en français par Urano ; Paris, 1824, in-8°. — J.-B. Sportono, *Codice diplomatico Colombo Americano ;* Genova, 1823, in-4°. — *Columbus Memorials, of a collection of authentic documents ;* London, 1824, in-8°. — Washington Irving, *a History of the life and voyages of Columbus ;* London, 1828, 4 vol. in-8°, ouvrage plusieurs fois réimprimé et traduit en français par Defaucompret ; Paris, 1828, 4 vol. — F. de Navarrete, *Relation des quatre voyages entrepris par Christophe Colomb*, traduit de l'espagnol et annoté ; Paris, 1828, 3 vol. in-8°.—De Humboldt, *Examen critique de l'hist. de la géographie*, etc., t. I ; III, (Paris, 1837). — Cancellieri, *Dissertaz. Epist. sopra Cr. Colombo ;* Rome, 1809, in-8°. — Bianchetti, *Elogio di Cr. Colombo ;* Gênes , 1820, in-8°. — Forster, *Christ. Columbus ;* Leipzig, 1842, in-8°. — Reta, *Vita di Cr. Colombo ;* Paris, 1846, in-4°. — Sanguinetti, *Vita di Cr. Colombo ;* Gênes, 1846, in-12. — Major, *Select letters of Columbus, with an introduction ;* Londres, 1849, in-8°. — Alph. de Lamartine, *Vie de Christophe Colomb*, dans *le Civilisateur*, septembre et octobre 1852.

COLOMB (*D. Barthélemy*), adelantado de Castille et seigneur de l'île de la Mona, né vers 1437, mort en 1514. Comme son frère Christophe, il naquit aux environs de Gènes. On sait fort peu de choses sur ses premières années; il est permis seulement de supposer qu'après avoir appris le latin à Pavie ou bien à Gênes, il étudia sérieusement la cosmographie; il dessinait habilement les cartes géographiques. On suppose encore que lorsque Christophe se fut mis sous la protection du roi de Portugal Jean II, il alla le joindre à Lisbonne. Ce qu'il y a de certain, et ici le témoignage de las Casas est précis, c'est que vers l'année 1486, c'est-à-dire au temps de la grande découverte de Barthélemy Dias, il se rendit au Cap de Bonne-Espérance. On ignore si ce fut avec son frère qu'il visita le promontoire si redouté, et les expressions, assez ambiguës, du vieil historien ne permettent pas d'affirmer s'il accompagna le navigateur portugais. On ne sait rien non plus sur les incidents qui occupèrent sa vie avant le mémorable voyage qu'il fit en Angleterre, lorsque son frère, découragé par les ajournements de Jean II, l'envoya vers Henri VII, afin de soumettre à ce souverain son grand projet. Il est certain néanmoins qu'il fut pris, durant ce court voyage, par des pirates, et que cet événement retarda singulièrement l'accomplissement de sa mission. Il fit un long séjour à la cour du roi d'Angleterre, et l'on a la certitude que durant ce temps Christophe Colomb resta dans une ignorance absolue sur son compte. Les difficultés des communications étaient telles alors, que les deux frères ne purent échanger en sept ans une seule fois de leurs nouvelles. Barthélemy ne restait pas oisif à Londres, et l'on sait que vers 1488 il présenta au roi Henri VII une mappemonde dessinée par lui et au-dessous de laquelle il avait inscrit des vers (1).

Lorsque Christophe Colomb eut acquis la certitude que ses projets n'obtiendraient aucune solution, ni des têtes couronnées de la péninsule, ni des ducs de Medina-Cœli et de Medina-Sidonia, il songea à aller trouver Barthélemy en Angleterre, après toutefois que ses propositions adressées au roi de France auraient échoué. Ses négociations avec Henri VII n'ayant pas eu d'issue, il retourna, on l'a supposé du moins, en Castille. Las Casas toutefois ne partage pas cette opinion, et il affirme qu'après avoir adressé ses propositions à Henri VII, Barthélemy se fixa immédiatement en France, auprès de la duchesse de Bourbon ; il était, dit-il, à la cour de cette princesse lorsque Christophe le rappela en Espagne auprès de lui. Selon don Eustaquio F. Navarrete, il paraît certain que ce fut à Paris que Barthélemy reçut la première nouvelle de la grande découverte accomplie par son frère.

Après l'année 1493, la position de la famille changea étrangement. A partir de cette époque tous les yeux se fixent sur elle; Barthélemy reçut même alors, en pur don du roi de France, une somme de cent écus, afin qu'il pût commodément rejoindre l'amiral. Le futur adelantado se hâta de partir pour l'Espagne; mais, quel que fût son empressement, il ne put arriver à temps pour retrouver Christophe dans le port de Séville ; celui-ci était parti pour son second voyage, à la tête d'une flotte de dix-sept navires. Tout enivré de gloire qu'il pouvait être, l'amiral n'avait pas oublié son frère. On remit à Barthélemy des instructions précises laissées par l'amiral, instructions qui l'investissaient de ses droits sur sa famille. Prenant avec lui ses neveux don Diego et don Fernando, il se rendit à Valladolid, et il reçut à la cour un accueil digne du rang qu'on lui réservait.

On songeait alors à expédier trois bâtiments dont on voulait grossir la flotte destinée pour Hispaniola; Barthélemy en eut immédiatement le commandement, et ce fut au mois d'avril 1494 qu'il put enfin embrasser Christophe Colomb sur le lieu même où se préparaient pour tous les deux tant d'événements mémorables. Là il retrouva aussi son frère Giacomo, dont la figure, un peu effacée, occupe un rang secondaire dans cette réunion d'hommes énergiques, mais dont l'âme tendre et le caractère intègre étaient devenus si nécessaires à Chr. Colomb, voué déjà à tant de luttes.

(1) François Bacon suppose que ce fut d'après les vagues documents obtenus ainsi qu'on expédia d'Angleterre Cabot à la recherche des régions inconnues.

Si Giacomo consolait le grand homme, s'il ranimait parfois son courage, prêt à faiblir, grâce à la vigueur de son esprit, à l'énergie de ses résolutions, Barthélemy sut l'aider d'une manière plus efficace, et surtout le faire respecter des factieux. De retour de cette excursion armée dans la *Vega Real*, qu'il avait parcourue par ordre de l'amiral, à la tête de quatre cents Espagnols, Pedro Margarite arriva sur le bord de la mer peu de temps après le débarquement de Barthélemy. C'était, comme on sait, l'un des officiers les plus turbulents de l'expédition; il profita des trois navires amenés par Barthélemy pour s'embarquer, de concert avec le père Boyl, et se diriger sur l'Espagne, où ses calomnies devaient noircir l'administration naissante qu'il n'avait pu renverser. Les soldats indisciplinés de ce chef se répandirent dans la campagne, et commencèrent dans les villages indiens cette série d'atrocités que l'amiral déplorait et qu'il ne pouvait réprimer; ce fut à Barthélemy qu'il appartint de donner, par son énergie, quelque répit aux malheureux Indiens. Les services qu'il rendit en maintes occasions, sa connaissance des hommes, sa promptitude de résolution dans les occasions difficiles décidèrent l'amiral à lui confier le poste le plus éminent qu'il pût lui offrir; il le créa *adelantado*. Cette charge, d'une ancienne origine, donnait à la guerre le rang suprême. Barthélemy fit alors tout ce que l'on pouvait attendre de son habileté, pour justifier le choix de son frère (1). Après la prise de Caonabo, et durant cette expédition hasardeuse qui commença le 27 mars 1495, ce fut à l'adelantado que l'on dut la pacification complète de la Vega Real. Deux cents hommes d'infanterie, vingt cavaliers, suffirent alors à Barthélemy pour remporter une victoire complète contre une armée de cent mille Indiens. Ainsi commença cette série de batailles gigantesques qui ont éternisé les noms des Pizarre et des Cortez, et qui ont laissé dans l'oubli celui du frère de Colomb. Grâce aux dispositions prises par Barthélemy, l'amiral, qui avait voulu diriger lui-même l'expédition, vit fuir Manicatex, le chef le plus valeureux des Igneris. En neuf mois l'île se trouva complétement soumise; et Chr. Colomb put répondre à ses ennemis par la nouvelle d'une suite de victoires.

Lorsque, sur les dénonciations de Juan Aguado, l'amiral fut contraint de se rendre en Espagne, afin de s'y justifier, ce fut à Barthélemy qu'il confia le soin de la colonisation. Celui-ci alla explorer alors le sud de l'île, et ayant trouvé un port commode, non loin des mines de San-Christobal, il y bâtit la forteresse (2) de San-Domingo, qui bientôt devait donner son nom à l'île entière. A la suite d'un terrible ouragan, cette première construction fut sans doute renversée; mais lorsqu'en 1502 Nicolas Ovando la rebâtit, sur un autre point, on s'aperçut de la sagacité déployée par l'adelantado dans le choix de son emplacement. Après ces travaux importants, Barthélemy se rendit dans la plaine fertile de Jaragua, et soumit pacifiquement à la couronne les riches territoires gouvernés par Bohequio et par cette reine Anacaona qui se montra si supérieure à la plupart des chefs de la contrée. De Jaragua l'adelantado se rendit aux mines de Cibao, à la Vega Real, puis à l'Isabelle, et là il vit avec douleur que les maladies lui avaient enlevé déjà trois cents hommes; il eut bientôt à combattre un plus terrible fléau. Pour chasser les étrangers, que leurs armes ne pouvaient vaincre, les Indiens avaient pris la résolution de ne plus ensemencer leurs terres, et de chasser par la famine ceux que leurs armes ne pouvaient atteindre. En butte à la cruelle famine qui se manifesta bientôt, il y pourvut; puis, lorsque les Indiens, toujours plus irrités, se réunirent sur les domaines de Guarionex, avec l'espérance que l'élite de leurs guerriers pouvait enfin anéantir les chrétiens, ceux-ci ne durent encore leur salut qu'à l'intrépide activité de l'adelantado. Averti de cette nouvelle insurrection, Barthélemy quitta en toute hâte la forteresse de Santo-Domingo, gagna *la Concepcion*, et défit, avec une poignée d'hommes, plus de 15,000 Igneris. Sa réputation s'accrut dès lors de toute la terreur qu'il inspirait aux indigènes; mais s'il n'eut plus à redouter les quatorze caciques, dont la soumission était complète, il eut parmi les Européens un implacable antagoniste dans l'alcade mayor Roldan, et ce soldat turbulent attenta même à sa vie. La loyauté de l'alcaïde Bellester la lui sauva; mais de nouveaux troubles intérieurs exigèrent de nouvelles preuves d'énergie jusqu'à ce que l'arrivée de Hernandez Coronel, qui débarqua à Hispaniola, le 3 février 1498, en lui apportant la confirmation de son titre d'adelantado, l'eut mis dans une position moins critique. Assuré désormais de l'autorité, il put lutter contre Roldan et ses partisans obstinés. Ce chef rebelle, tout en protestant de sa soumission au pouvoir, refusa d'obéir à l'adelantado, et se retira dans la plaine de Jaragua, où il prétendit se constituer le défenseur des Indiens. Cette résistance et le motif qu'on lui donnait compliquèrent singulièrement la situation de Barthélemy, et le contraignirent à des actes de cruauté qui ternissent certainement sa gloire, mais qui, s'ils ne peuvent être excusés, s'expliquent par l'esprit dont étaient animés tous les *conquistadores*. Hâtons-nous de le dire, une conduite empreinte du plus noble désintéressement, un sentiment de haute équité, des vertus presque antiques, peuvent être opposés en cette circonstance aux résolutions barbares qu'imposa

(1) Ferdinand, si jaloux des droits de la couronne, se montra par la suite mécontent d'une nomination que les souverains s'étaient réservée. Comme vice-roi, Colomb n'avait pas outre-passé ses pouvoirs, et l'événement le justifia. Barthélemy fut confirmé dans son titre, par ordonnance royale du 27 juillet 1497.

(2) En souvenir, dit-on, de Dominique Colomb, père de l'amiral

le fanatisme. En 1498, et lorsque les secours qui lui étaient apportés lui permirent d'accomplir cet acte énergique, il alla dans les montagnes du Ciguay combattre les tribus les plus valeureuses de l'île; il poursuivit jusque dans ces gorges sauvages Guarionex, devenu l'ennemi des Espagnols, d'ami fidèle qu'il était. Reçu avec courage par Mayobanex, le cacique de ces montagnes, il ne tarda pas, grâce à une conduite pleine de prudence et de magnanimité, à se trouver maître de cette région reculée et à se voir l'arbitre des chefs indiens, qu'il retint prisonniers, mais auxquels il accorda la vie. C'est la conduite qu'il tint durant cette mémorable campagne qui a inspiré à Washington-Irving une admiration dont il se montre rarement prodigue : « Telle fut l'administration prudente et active de l'adelantado, au milieu de tant de dangers et de tant de malheurs. On y trouve la preuve des grandes qualités et de l'énergie physique et morale de cet homme, qui s'était pour ainsi dire instruit et formé lui-même. Il réunissait au plus haut degré les talents du marin, du soldat et du législateur. »

Christophe Colomb dit dans son testament que ses meilleurs amis furent toujours ses frères; ces paroles touchantes trouvent ici leur application. En effet, lorsque la capitulation de 1499 eut restitué à Roldan ses priviléges et son titre d'alcade mayor, Barthélemy fit taire le souvenir de ses injures personnelles, et associa même ses efforts à ceux de son ancien ennemi, pour pacifier la contrée et donner des preuves nouvelles de dévouement au grand homme dont l'autorité était méconnue. En l'année 1500, il fit plus encore; il partagea la captivité de son frère, lorsqu'il eût pu échapper aux ordres injustes de Bobadilla. Ce fut dans la forteresse même qu'il avait fait construire, dans le lieu témoin de ses succès, qu'il alla recevoir des chaînes et qu'il se soumit aux chances d'un jugement que devaient faire redouter et la maladie croissante de la reine et la haine de l'évêque Fonseca. Sur une simple lettre de l'amiral, l'adelantado, qui commandait des forces considérables dans les plaines de Jaragua, se soumit, et il fut embarqué sur la caravelle qui renfermait ses deux frères, sans avoir la consolation de partager d'abord le même cachot. Nous ignorons si Alonso de Villejo lui offrit, comme il l'offrit à l'amiral, de le débarrasser de ses fers. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'ils tombèrent par ordre d'Isabelle, aussitôt que la caravelle renfermant les nobles prisonniers eut débarqué en Espagne. Comme ce frère bien aimé, dont il avait toujours partagé la fortune, Barthélemy pouvait dire : « Les calomnies d'hommes méprisables m'ont nui plus que tous mes services ne m'ont profité; » mais il est incertain que la réparation ait été pour lui ce qu'elle fut, avec de funestes restrictions, pour l'amiral. L'énergie un peu sauvage de son caractère effrayait probablement Isabelle. Les actes de rigueur qu'il avait été contraint d'employer pour réprimer les prétentions de ses fougueux adversaires ne pouvaient lui être pardonnés sans doute par les Espagnols; son titre d'adelantado ne lui fut pas néanmoins contesté, et ce fut en cette qualité qu'il accompagna Colomb lors de son quatrième voyage. Il ne partit, en 1504, qu'avec une sorte de répugnance; il ressentait profondément les dégoûts dont on avait payé ses anciens services.

Il n'en remplit pas moins admirablement son devoir, et durant les quatre-vingt-huit jours qui s'écoulèrent jusqu'au débarquement de la flottille à la Veragua, il donna les preuves les plus manifestes de sa rare habileté comme marin. Durant toutes les découvertes qui s'accomplirent alors, D. Barthélemy fut toujours celui qui débarqua le long de la côte pour prendre possession de ces régions lointaines au nom de l'Espagne. Laissé par son frère à la terre ferme, il y fonda, selon Herrera, le premier établissement qui ait été édifié dans cette partie du Nouveau Monde. Durant les collisions qui eurent lieu alors, il marcha résolument contre les Indiens, et fut blessé par une javeline qui l'atteignit à la poitrine; et dans cette occasion, où il montra un courage intrépide, plusieurs Espagnols succombèrent. A l'île de la Jamaïque, lorsque la goutte retenait Christophe Colomb sur un lit de douleur, tout le poids des affaires retomba sur l'adelantado, et durant le soulèvement des frères Porras, qui méconnaissaient l'autorité de l'amiral, il fut contraint, pour sauver l'expédition, de combattre les Espagnols eux-mêmes; grâce à lui, les révoltés se virent dans l'obligation de se soumettre, et le premier sang versé par les Espagnols qui combattaient contre leurs frères fut au moins effacé par le repentir. Aussitôt après l'expédition, Barthélemy revint en Castille; mais il n'y fit pas un long séjour, et passa presque aussitôt en Italie. En 1505, un an avant la mort de son frère, il était à Rome, et il s'y occupait même d'un travail littéraire; car on lit sur un exemplaire *del Mondo Novo* possédé par la bibliothèque Magliabecchi, qu'il composait à la date signalée plus haut une relation du premier voyage de Christophe Colomb, en la faisant suivre d'une carte, où il avait signalé les premières découvertes. Ce travail précieux, dont on n'a pu découvrir la trace, fut offert par lui à un chanoine de Saint-Jean de Latran, lequel s'en défit à Venise, en faveur d'Alexandre Zozzi, son ami (1).

Le séjour de Barthélemy à Rome ne fut que très-limité, car dans la même année nous le voyons de retour en Espagne, et il est à Laredo,

(1) Le compilateur de l'ouvrage cité plus haut affirme qu'on lisait dans le livre mentionné : *Una infirmazione di Bartolomeo Colombo delle navigazion di Ponente e Garbin nel Mondo Nuovo*, dans laquelle, entre autres choses curieuses, était mentionnée une carte importante, qui servait à Christophe Colomb, et qui, bien que perdue jusqu'à ce jour, pourra être retrouvée dans quelque bibliothèque d'Italie.

où Ferdinand avait établi momentanément son séjour; il y présente même à ce souverain une lettre de son frère, qui était tombé dangereusement malade à Séville, et qui mourut l'année suivante, à Valladolid. On ignore si l'adelantado revit Colomb dans les derniers moments de sa vie; mais il est certain que celui-ci le nomma l'un de ses exécuteurs testamentaires, et qu'il lui légua, en souvenir de l'aide puissante qu'il en avait reçue, une rente annuelle de 150,000 maravédis; déjà il lui avait concédé en toute propriété l'île de la Mona. D. Barthélemy s'embarqua de nouveau pour Saint-Domingue, le 9 juin 1509. Il accompagnait alors son neveu D. Diego, toujours revêtu de son titre d'adelantado; il se trouva de nouveau en présence des ennemis de son frère et au milieu d'hommes avides, qu'il avait jadis froissés. Redouté de Ferdinand, qui craignait l'énergie de son caractère, mais qui appréciait toute sa valeur, il ne fut pas employé aux conquêtes de la terre ferme, et retourna en Espagne. Il est probable qu'il y servit les intérêts de son neveu, dont on attaquait l'administration. Il ne tarda pas à retourner auprès de lui; il se trouvait alors mis définitivement en possession de l'île de la Mona, qui a environ six lieues de tour et n'est qu'à huit lieues de Saint-Domingue. La cour d'Espagne lui avait en outre concédé le droit de réduire en *encomenda* deux cents Indiens pour les nécessités de son service personnel. Lorsque D. Diego s'embarqua pour l'Espagne, en 1515, afin de répondre personnellement aux accusations portées contre lui, il y avait fort peu de temps que l'adelantado avait cessé de vivre. C'est le seul renseignement positif qui nous ait été transmis sur la mort de cet homme éminent. D. Barthélemy Colomb mourut sans postérité (1).

Las Casas, qui avait connu personnellement l'adelantado, s'exprime ainsi sur son compte : « C'était un homme très-prudent et très-courageux, fort circonspect, rusé même à ce qu'il semblait, et de moins de simplicité que Christophe Colomb. Instruit dans les langues anciennes, et fort entendu en tout ce qui regarde les hommes de savoir, il avait à un point suprême l'expérience des choses de la mer, et ne se montrait guère moins docte en cosmographie que son frère, ayant d'ailleurs comme lui l'habitude des détails de cette science, au point de peindre des cartes marines, de dresser des sphères et de fabriquer les autres instruments usités en cet art; peut-être même le surpassait-il en quelques-unes des choses désignées ici, bien qu'il les eût apprises de lui. Il était plutôt grand que de taille moyenne; il portait en toute sa personne l'aspect d'un homme d'honneur et d'autorité, non pas toutefois autant que l'amiral. »

FERDINAND DENIS.

(1) C'est à tort que Washington-Irving dit que Barthélemy Colomb mourut après le 9 avril 1515; la cédule qui concède à son neveu le titre d'adelantado est du 16 janvier 1515; le frère de l'amiral avait fait son testament dès le 16 avril 1509. Il est conservé dans les archives du duc de Veragna.

D. Eustaquio Fernandez de Navarrete, *Coleccion de documentos ineditos*, t. XVI. — D. Martin-Fernandez Navarrete, *Coleccion de viages*. — Herrera, *Decadas de Indias*. — F.-Barth. de las Casas, *Historia inedita*, liv. Ier, chap. 29. — G.-Fern. de Oviedo, *Historia*, etc., édit. de M. de Los Rios. — Washington-Irving, *Histoire de Christophe Colomb*. — Ferdinand Colomb, *Vie de l'amiral*.

*COLOMB (*D. Diego* ou *Giacomo*), deuxième frère de Colomb, né au quinzième siècle, mort dans la première moitié du seizième. Il embrassa l'état ecclésiastique. Ce ne fut que deux ans avant la mort de l'amiral qu'il se décida à changer sa nationalité; mais il seconda l'amiral de tous ses efforts durant les luttes que celui-ci eut à soutenir contre Bobadilla ; et en l'année 1500 il gouverna momentanément à Santo-Domingo, où il donna la preuve qu'il était digne par sa noble conduite d'appartenir au grand homme qui lui avait confié le sort de la colonie. A la suite de ces événements déplorables, il partagea la fortune de ses deux frères, et fut renvoyé, comme eux, en Espagne chargé de fers. Isabelle voulut sans doute le récompenser de ses services et le dédommager des rigueurs qu'il avait subies, car nous voyons, par une cédule en date du 8 février 1504, qu'il lui est accordé des lettres de naturalisation, afin qu'il puisse jouir librement des bénéfices ecclésiastiques que la couronne lui a concédés.

Sans lui être moins attaché qu'à l'adelantado, car il les confond tous les deux dans les mêmes expressions de tendresse, Christophe Colomb ne supposait pas que Diego eût les mêmes besoins de fortune; il ne lui légua en conséquence que 100,000 maravédis de rente, en donnant pour motif que son second frère appartenait à l'Église.

En 1509 Diego Colomb partit de nouveau pour le Nouveau Monde, avec son frère et son neveu; nous ignorons s'il revint en Europe; il est probable qu'il termina sa carrière à Saint-Domingue.

FERDINAND DENIS.

Salva y Baranda, *Coleccion de documentos ineditos*, art. de M. Eustaquio Fernandez Navarrete, t. XVI. — Navarrete, *Coleccion de viages*, etc. — Washington-Irving, *Histoire de Christophe Colomb*.

COLOMB (*Diego*), second amiral des Indes, né vers 1474, mort en 1526. Ce fils aîné du grand navigateur naquit à Porto-Santo, de dona Felippa Moniz de Perestrello; on n'a point de détails sur son enfance, mais on sait qu'il vint dès 1484 à Lisbonne avec son père, lorsque celui-ci alla proposer à Jean II la continuation des grandes découvertes qu'il entreprenait et auxquelles il eût donné une magnifique issue. Il était avec Colomb lorsque celui-ci quitta secrètement le Portugal pour se rendre en Espagne, et peut-être l'accompagna-t-il à Gênes en 1485. Un examen attentif des lettres de Colomb prouve à quel degré Diego lui fut toujours cher; lorsqu'il revint en Espagne, il l'emmena avec lui, bien qu'il

fût encore en bas âge. Ce fut ce pauvre enfant que le digne Juan Perez accueillit avec tant de bienveillance dans son couvent de la Rabida : il y était installé dès l'année 1486, et l'excellent prieur paraît avoir été pour lui un instituteur plein d'affection. Tandis que le grand homme, méconnu, renouvelait ses efforts pour accomplir sa mission, son fils, recueilli dans le couvent des Franciscains, recevait une première éducation, qui fut continuée plus tard à la ville voisine. Lorsque les propositions de Colomb furent acceptées, Diego fut nommé page du prince D. Juan, le 8 mai 1492, et le 18 février 1498 il passa sous le même titre avec son frère dans la maison de la reine, qui se trouvait alors à Alcala de Hénarès. Comme le prince royal, dont il partageait les études, il avait eu jusque alors pour professeur le célèbre Pierre Martir d'Anghiera. Aussi quelques historiens vantent-ils son instruction distinguée. Dès le 23 avril 1497, D. Diego avait été désigné par son père comme héritier du majorat que la couronne venait de fonder en sa faveur. En 1503 il est nommé habitué du palais (*contino*), aux émoluments de 50,000 maravédis, qui lui constituaient un revenu annuel. Si Diego Colomb n'aida que fort rarement son père dans ses vastes travaux, il suffit de lire la correspondance publiée dans les Mémoires de Navarrete, pour voir combien il lui fut utile par ses rapports avec la famille royale ; en maintes occasions, c'est lui dont il fait choix pour accomplir une mission délicate, et presque toujours des expressions de tendresse, dont la sincérité ne peut être douteuse, récompensent ce fils du zèle qu'il a montré. Colomb aime à répéter à Diego qu'il l'aime plus que lui-même, et que c'est surtout pour lui qu'il renouvelle tant d'efforts. Par le testament qu'il fit à Valladolid, en date du 19 mai 1506, le fils aîné de l'amiral est déclaré héritier universel de ses biens et de ses priviléges, à la charge de payer plusieurs legs. Il s'en faut bien, en réalité, que Diego prenne immédiatement possession de la situation avantageuse qui lui a été léguée : s'il a été reconnu immédiatement second amiral de la mer Océane, il ne peut percevoir les revenus auxquels il a droit. Le 2 juin 1506 Ferdinand ordonne à Ovando de payer à D. Diego les sommes en or qui lui reviennent par suite de la mort de son père ; mais la notification reste inexécutée. Le roi est à Naples, et se contente d'exprimer ses regrets de ce que le nouvel amiral a droit d'élever des plaintes. En 1507 le fils de Colomb peut renouveler personnellement ses réclamations, car il est choisi par la reine Jeanne pour recevoir le corps de son père rapporté en Espagne. Ce n'est toutefois que le 29 octobre 1509 que le gouvernement des Indes est définitivement remis à D. Diego (1), et encore supprime-t-on pour lui le titre de vice-roi.

(1) A la suite d'un procès intenté au fisc, comme le fait observer Washington-Irving. La décision indépendante des juges les honore infiniment.

Diego s'était marié depuis peu avec doña Maria de Toledo, fille de D. Fernando de Toledo, grand commandeur de Léon, et nièce du duc d'Albe. Cette alliance avec une des premières familles de l'Espagne fit évanouir bien des difficultés. Grâce à son crédit, le nouvel amiral fut mis enfin en possession des avantages immenses dont Nicolas de Ovando jouissait à son détriment depuis tant d'années. Le 9 juin 1509, Diego Colomb, dont les droits venaient d'être reconnus solennellement, s'embarqua enfin pour le Nouveau Monde. Il emmenait avec lui sa femme, ses deux oncles et son jeune frère, D. Fernand, qui touchait à l'âge viril ; il avait avec lui une suite brillante ; et bien que la cour lui eût refusé officiellement les priviléges de vice-roi, la courtoisie castillane lui accordait un titre qu'il avait ambitionné surtout par ce qu'il rehaussait les services de son père. Les mêmes honneurs étaient rendus avec empressement à sa jeune épouse ; car tous les historiens s'accordent à reconnaître en doña Maria une femme de l'esprit le plus élevé et du plus noble caractère. La présence de la vice-reine à Santo-Domingo exerça, comme cela devait être, une heureuse influence sur une société turbulente et qui jusque alors s'était refusée aux améliorations qu'on prétendait lui imposer. Le roi se montra jaloux du changement qui tout à coup s'était opéré dans la population d'Hispaniola ; il restreignit les droits de D. Diego sur ses sujets d'outre mer, et il prêta même l'oreille aux suggestions perfides qui, après avoir abreuvé de dégoûts les derniers jours du père, se renouvelaient pour perdre le fils. Le trésorier Passamonte accusa D. Diego d'avoir donné à sa charge de gouverneur une extension excédant les pouvoirs accordés par la loi. Ces représentations, portées solennellement à la cour, prirent un caractère d'hostilité. En 1513 l'amiral reçut une lettre du conseil des Indes, tellement sévère qu'il résolut d'aller se défendre lui-même. Doña Maria resta à Saint-Domingue avec sa famille ; quant à D. Diego, il partit pour l'Europe le 15 avril 1515, et une fois débarqué en Espagne, il se rendit immédiatement à Vittoria, où était la cour. Il y exposa loyalement sa position et sa conduite. Il obtint la nomination d'une commission que devait présider l'équitable Loaysa. Mais, ballotté comme l'avait été son père, persécuté par la calomnie, suivant vainement la cour de Vittoria à Burgos et de Burgos à Valladolid ou à Tolède, plus de dix années se passèrent en démarches infructueuses. Vers la fin de 1525, il voulut malgré l'hiver se rendre à Séville. Il se sentait déjà malade ; vainement on le dissuada d'entreprendre un pareil voyage : le 21 février 1526, après s'être confessé, il monta en litière ; mais parvenu à Montalvan, son mal s'accrut, et le 23 février il expira, n'ayant pas tout à fait accompli sa cinquante-deuxième année.

Diego Colomb, considéré par ses contemporains comme un homme distingué, fut contraint d'em-

ployer à des luttes parfaitement inutiles pour le bien public une persévérance et une loyauté que son père avait su apprécier. De doña Maria de Toledo, restée à Hispaniola, il laissa cinq enfants (1), deux fils et trois filles : ce fut l'aîné, D. Luiz, auquel une ordonnance, en date du 19 janvier 1537, concéda le titre de duc de la Veragua, marquis de la Jamaïque, avec un majorat de vingt-cinq lieues carrées à prendre sur la terre ferme.

M. de Humboldt a dit : « Avec le quatrième amiral, D. Diego Colon, second duc de Veragua, finit, en 1578, toute la lignée mâle et légitime du grand Colomb, qui découvrit le Nouveau-Monde ». FERDINAND DENIS.

Memorial historico y genealogico de las Casas de Christoval Colon, marques de Leganes y duque de Medina de las Torres, marques de Canete, etc., etc.; sans date, in-fol. (Bib. imp. de P.). — Fernandez de Navarrete, *Colleccion de viages*, etc. — Salva y Baranda, *Coleccion de documentos ineditos*, etc., t. XVI. — Gonzalo Fernandez Oviedo y Valdes, *Historia general y natural de las Indias, islas, y tierra firme, etc.; publica la Acad. real de la historia*, 1853, in-fol. — Washington; Irving, *Hist. de la vie et des voyages de Christophe-Colomb*, t. IV.

COLOMB (*Fernando*), historien et géographe espagnol, né le 15 août 1488, mort le 8 juillet 1539 (2). Ce fils de l'immortel navigateur reçut à sa naissance le nom tout espagnol de Fernando Colon, bien qu'on ait contesté fortement la légitimité de sa naissance. Sa mère appartenait à la noblesse de l'Andalousie, et se nommait doña Beatriz Enriquez, et elle demeurait habituellement à Cordoue. Christophe Colomb paraît l'avoir tendrement aimée, et il la recommande avec une sollicitude particulière à son fils D. Diego, dans le testament par lequel il pourvoit également au sort de son second fils (3).

Il suffit de lire avec quelque attention les lettres du grand homme pour y trouver la preuve de la vive tendresse qu'il portait à cet enfant. S'il ne légitima pas son union avec doña Beatriz, chose encore incertaine, dit-on, son amour paternel mit D. Fernando absolument sur la même ligne que le fils aîné, auquel il lègue sa fortune et ses honneurs. Par son testament en effet il appelle D. Fernando à jouir du titre d'amiral, en cas de décès de D. Diego; et son propre frère D. Barthélemy ne vient qu'en troisième ligne.

Colomb ne néglige pas non plus les occasions, toutes naturelles, qu'il a de faire ressortir les bonnes qualités de son jeune fils. « C'est un enfant d'un excellent naturel, dit-il ; il a du savoir, et il en acquiert. » De bonne heure en effet, et sous la direction de son père, Fernando Colon s'était voué à l'étude des auteurs anciens. Isabelle de Castille l'admit au nombre de ses pages en 1498, dès l'année où son frère aîné arriva à la cour avec le même titre. Il nous paraît incertain s'il a pu jouir des avantages attachés à cet emploi, puisqu'il n'avait alors que dix ans. Il ne fit probablement qu'en percevoir le revenu, fixé à 9,400 maravédis. Quatre ans plus tard il accompagnait son père sur les rives désertes du Nouveau Monde, et il donnait des preuves de la rare énergie de son caractère. En 1506 il se rend à Séville ; il va étudier la cour, sous la protection de son frère D. Diego, auquel son père le recommande, et qui plus tard, en 1509, l'emmènera avec lui à Hispaniola, lorsqu'il ira exercer dans les vastes régions découvertes par son père la charge d'amiral.

Les goûts studieux de D. Fernando, son amour exclusif pour les livres devaient l'empêcher de se fixer longtemps dans ces régions sauvages. Revenu en Europe, il alla visiter sa famille italienne à Cuguro, en 1512, et il trouva encore dans ce village des parents de son père. Plus tard il accompagna Charles-Quint, et parcourut à sa suite l'Italie, la Flandre et l'Allemagne. D'autres voyages succédèrent à ces premiers voyages. Il visita non-seulement certaines parties de l'Afrique, mais il alla jusqu'en Asie, recueillant partout quelques documents scientifiques, et rassemblant surtout des livres (1). Digne fils de Colomb, explorateur à sa manière des régions inconnues du monde intellectuel, il ne se reposa que lorsqu'il eut parcouru, à peu près du moins, toutes les villes où il pouvait satisfaire cette ardente et noble passion. Lorsqu'il alla se fixer enfin à Séville, lieu où se passèrent ses dernières années, il avait déjà rassemblé une bibliothèque de 20,000 volumes, nombre immense si on le compare avec celui des autres bibliothèques en renom durant la première moitié du seizième siècle. Il ne se borna pas au titre de collecteur de livres; par un enseignement régulier, il voulut faire progresser la science pour laquelle son père avait fait plus qu'aucun homme. Ce fut dans ce but, et avec l'autorisation de Charles-Quint, qu'il établit une école pour l'étude des sciences mathématiques à la porte de Goles, dans le lieu même où se trouve situé aujourd'hui le collége S.-Laureano (2). Pendant qu'il faisait élever un édifice digne de remplir le but qu'il se proposait, et

(1) Le second fils de Colomb s'appelait, comme son grand-père, D. Christoval. L'aînée des filles, doña Maria, épousa par la suite D. Sancho de Cordova; la seconde, D. Juana, fut mariée à D. Luiz de Cueva ; doña Isabelle fut unie à D. George de Portugal, comte de Gelves, D. Luiz avait eu un fils naturel, qui s'appelait D. Christoval.

(2) On l'a fait naître le 28 septembre 1488, puis le 29 août 1487, et mourir le 12 juillet 1539. Nous rectifions ici les dates d'après les documents de M. Eustaquio-Fernandez de Navarrete.

(3) Quelques lignes très-significatives extraites du testament font sentir qu'un douloureux mystère plane sur cette union, et que pour mourir en paix Colomb a besoin de sentir D. Beatrix dans une position indépendante.

(1) Nous suivons ici l'opinion de D. Martin Fernandez de Navarrete. D. Eustaquio suppose que Ferdinand Colomb fit encore un voyage dans le Nouveau Monde, entre 1512 et 1520.

(2) On lisait au-dessus de la porte d'entrée une inscription dont nous reproduisons ici les abréviations : *D. Frndo Colon hijo de D. X. P. val Colon, 1° Almte que descubrio las Indias, fundo esta casa año de* 1526.

que par ses ordres on plantait sur les bords du fleuve un parc verdoyant, où déjà, plus de cinq mille arbres rappelaient, selon le style de la renaissance, les jardins consacrés jadis à la science, la science l'absorbait tout entier. Averti des accidents déplorables que multipliaient les erreurs des cartes marines, Charles-Quint le chargea de rassembler les plus habiles cosmographes et les meilleurs pilotes pour remédier à tant d'imperfections et pour tracer enfin une mappemonde qui pût être conservée dans Séville même et qui dirigeât désormais les pilotes. Des conférences eurent lieu à ce sujet, et dès 1516 la volonté prévoyante de Charles-Quint était exécutée. Lorsque des discussions s'élevèrent entre l'Espagne et le Portugal sur les droits de chacune de ces couronnes à la possession des Moluques, ce fut encore lui qui, en l'année 1524, fut chargé d'examiner les points en litige; et, craignant de commettre une erreur en décidant pour l'Espagne, il s'éclaira des lumières d'Acuña, de Manuel et de Barrientos, qui le confirmèrent dans son opinion. L'illustre Sébastien Cabot, lorsqu'il explorait le Rio de la Plata, écrivait au roi en insistant pour que certains points relatifs aux ordonnances de pilotage ne pussent pas recevoir leur exécution sans l'assentiment de Fernand Colomb et après que les faits auraient été discutés en sa présence. Ce fut en espagnol que Fernand Colomb écrivit la Vie de son père; mais le manuscrit original de cette biographie, si souvent citée, a complétement disparu. On ne possède que la traduction italienne qu'en a donnée Alonso de Ulloa, l'écrivain qui traduisit aussi les deux premières décades de Barros. Elle porte au titre : Ferdinand Colombo, *Historie del Almirante Christophoro Colombo, suo padre, novamente di lingua spagnuola tradotte nell' italiana dal S. Afonso Ulloa*; Venezia, 1571, in-12; réimprimée en 1614. Elle a servi à C. Cotolendi, en 1681, pour donner sa traduction française, qui parut également in-12 (1). C'est également d'après cette version que fut faite la traduction espagnole, si imparfaite, que Barcia a publiée dans sa grande collection des écrivains primitifs des Indes.

Précieuse à plus d'un titre, cette biographie est malheureusement trop concise pour ne pas laisser beaucoup à désirer; et elle a même jeté les critiques dans d'interminables discussions sur plusieurs points capitaux. Mais malgré la vénération qu'il porte au souvenir de son père, Ferdinand Colomb n'avait point sans doute la prévision du rang qu'il devait occuper dans la postérité, et il a négligé de nous transmettre plusieurs

(1) Selon Barcia, l'amiral D. Luiz Colon avait donné l'original de la Vie de Colomb. à S. Baliano de Fornari, lequel, malgré son âge avancé (il avait soixante-dix ans), commença l'impression du livre à Venise, en espagnol, en italien et en latin. Il laissa ce travail à J.-B. Marini, de qui l'a repris Jean Molero, auquel on doit la première édition italienne de 1571. On ignore complétement pourquoi le texte espagnol fut abandonné, et l'on n'a jamais su ce qu'il est devenu.

détails importants, dont il eût pu s'enquérir avec facilité. Les discussions géographiques lui étaient d'ailleurs familières, et on en a la preuve dans un travail publié dans le t. 4 de la Collection de Navarrete; il est intitulé : *Memorial de D. Hernando Colon á los deputados letrados en la Junta de Badajoz para que declaren lo relativo al derecho de S. M. al dominio y pertenencia del Maluco.*

Ferdinand Colomb avait écrit deux autres ouvrages, qui n'ont jamais été imprimés : le premier avait pour titre : *Tratado sobre la forma de descubrir y poblar en las Indias*; le second : *Colon de Concordia.* Dans cet ouvrage, divisé en trois livres, il tentait de prouver que la circumnavigation du monde pouvait s'opérer d'Orient en Occident, que la parole évangélique devait civiliser le globe, et enfin que l'empire universel était réservé à l'Espagne. Atteint, au sein de sa magnifique résidence, par la maladie incurable qui devait l'enlever, Ferdinand Colomb fit un long testament, qui témoigne de ses goûts littéraires, et qui est en même temps un curieux monument de l'extrême délicatesse de sa conscience. Ce fut le fils aîné de son neveu, D. Luiz Colon, troisième amiral de la famille, qu'il institua pour héritier (1). Il voulut être enterré dans la cathédrale de Séville, derrière le chœur; mais ce lieu ne fut désigné par lui que dans le cas où sa tombe ne pourrait trouver une place au monastère de las Cuevas, à côté de celles de son père et de son frère. Ce fut dans la cathédrale qu'on plaça son monument funéraire; il consiste en une superbe dalle de marbre blanc de deux varas un quart de long, sur une largeur proportionnée : le testateur eut soin de faire remarquer dans ses dernières volontés qu'il ne disposait pas les choses ainsi par vanité ou par pure ostentation, mais parce que sa taille et son obésité exigeaient de telles proportions. Il fit graver sur cette pierre tombale les armes octroyées à son père, en y ajoutant quatre livres ouverts, un à chaque extrémité.

La première épitaphe que l'on y inscrivit était en espagnol, et beaucoup plus simple que la pompeuse inscription rapportée par Zuniga dans ses Annales de Séville. Cette sépulture s'est conservée intacte; c'est la seule que les dernières révolutions aient épargnée.

FERDINAND DENIS.

D. Eustaquio-Fernandez de Navarrete, *Coleccion de documentos ineditos*, t. XVI. — D. Martin-Fernandez Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la Nautica y de las ciencias matematicas*; Madrid, 1846, in-8°. — Herrera, *Historia de las Indias.* — Washington-Irving, *Histoire de Christophe Colomb.* — Ponz, *Viajes de España.*

COLOMB (*Jean*), savant théologien de l'ordre des Bénédictins, né à Limoges, le 12 novembre 1688, mort vers 1773. Il entra dans les ordres en 1707, et, devenu, collaborateur de D. Rivet,

(1) Cette pièce precieuse a été publiée *in extenso* par D. Eustaquio-Fernandez Navarrete.

il continua à la mort de ce savant de travailler à l'*Histoire littéraire de la France*. Il vivait encore au Mans en 1772. On a de lui : *Histoire de l'abbaye de Saint-Vincent du Mans*, en manuscrit.

Tassin, *Hist. de la Congrégation de Saint-Maur*. — Lelong, *Bibl. hist. de la France*, IV.

COLOMB ou **COLUMB** (*Michel*), sculpteur français, né en Bretagne, travaillait dans les premières années du seizième siècle. On ne connaît aucun détail sur la vie de ce grand artiste; et on ignora même le nom de l'auteur de son chef-d'œuvre, le *Tombeau de François II*, jusqu'au jour où ce mausolée fut ouvert, par ordre du roi, en 1727. G. Mellier, magistrat de Nantes, qui présida à cette opération, en publia le procès-verbal, et consigna dans son livre l'inscription suivante, qui fut trouvée dans le tombeau : *Par l'art et l'industrie de Michel Colomb, premier sculpteur de son temps, originaire de l'évêché de Léon*. Ce fut en 1507, par ordre d'Anne de Bretagne, fille du duc François II, femme de Charles VIII et de Louis XII, que Michel Colomb exécuta ce mausolée, une des œuvres d'art les plus remarquables qui aient été produites en France. On l'appelle à Nantes *le Tombeau des Carmes*, parce qu'il était dans l'église des Carmes avant d'être transporté dans la cathédrale, où on le voit aujourd'hui. François II, dernier duc de Bretagne, et sa femme, Marguerite de Foix, couchés sur une table de marbre noir, sont recouverts des insignes de leur rang; trois anges soutiennent leurs têtes sur des oreillers; à leurs pieds, un lion et une levrette rappellent les vertus particulières à chaque sexe, le courage et la fidélité. Aux quatre coins du tombeau sont quatre vertus, la Justice, la Tempérance, la Force et la Prudence. Celle-ci est représentée par une sorte de Janus, dont l'une des faces est celle d'une jeune femme et l'autre celle d'un vieillard. Sur les côtés du sarcophage sont les figures des douze apôtres, et aux deux bouts saint François, sainte Marguerite, Charlemagne et saint Louis. Enfin, sur le socle sont autant de médaillons contenant des pleureuses. Ce monument a été plusieurs fois publié; mais ce n'est que récemment qu'il l'a été, à Nantes, d'une manière complète.

Le Louvre possède quelques autres ouvrages de Michel Colomb, et son nom a été donné à l'une des salles du nouveau musée des sculptures de la renaissance. E. B—N.

G. Mellier, *Ouverture et description du tombeau de François II*, etc. — La Martinière et Piganiol de la Force, *Description de la France*, VIII, p. 287, édit. de 1754. — Chalmet, *Histoire de Touraine*, t. IV, p. 115. — Cicognara, *Storia della scoltura*. — *Magasin pittoresque*, 1838. — Guépin, *Introduction à l'histoire de Nantes*.

COLOMBA. *Voyez* **COLUMBA**.

COLOMBAN (Saint), né vers 540, dans le pays de Leinster, en Irlande, mort en Italie, dans l'abbaye de Bobbio, le 21 décembre 615. Il fit profession au monastère de Bangor. Vers 585 il passa en Bretagne, et de là dans la Gaule. Gontran, roi de Bourgogne, l'attira dans ses États, et lui donna la faculté d'y bâtir trois monastères, Anegrai, Luxeuil, regardé comme le chef-lieu de son ordre, et Fontaines. Après la mort de Gontran et de Childebert, saint Colomban eut des démêlés très-vifs avec Thierri, qui avait succédé au dernier, et surtout avec Brunehaut. Cette princesse, irritée de ce que saint Colomban reprochait à Thierri ses honteux déréglements, le fit enlever et partir sur un vaisseau pour l'Irlande. Le vaisseau, forcé par les vents de rentrer dans le port, ramena saint Colomban, qui traversa la France, et alla bientôt se fixer près du lac de Zurich, où il s'occupa d'annoncer l'Évangile aux habitants du pays. Contraint d'abandonner sa solitude, en 612, il se réfugia en Italie, où il fonda l'abbaye de Bobbio. Saint Colomban célébrait la Pâque, à l'imitation de l'Église d'Irlande, le 14ᵉ jour de la lune de mars, ce qui le porta à écrire deux lettres à saint Grégoire le Grand, une à Sabinien, une à Boniface III et une aux évêques français assemblés en concile, pour défendre sa pratique. Il entra également en discussion avec Boniface IV au sujet des *trois chapitres* qu'il prétendait avoir été injustement condamnés par le pape Vigile. Bossuet s'appuie de l'autorité du saint abbé contre l'opinion de l'infaillibilité du pape, dans le livre IX de la *Défense de la Déclaration du clergé de France*, chap. 25. Nous avons encore de saint Colomban : *Regula cœnobitalis cum pœnitentiali*, dans le *Codex regularum* ; Paris, 1663, in-4° ; — une *Lettre* en vers, dans les *Œuvres diverses* du père Sirmond, tome II, page 908 ; — ses *Opuscules*, et quelques autres recueillis par Thomas Suria, avec les notes de Fleming; Louvain, 1667, in-fol. [*Enc. des g. du m.*]

Hist. littéraire de la France, t. III, p. 505. — Ellies Dupin, *Bibl. des auteurs ecclés.* — Baillet, *Vies des saints*, mois de novembre. — Wright, *Biographia britannica literaria*, t. I, p. 142. — Michelet, *Hist. de Fr.* — Augustin Thierry, *Œuvres*. — Sismondi, *Hist. des Fr.* — Châteaubriand, *Études hist.*

COLOMBAN, poëte français, abbé de Saint-Tron, mort au milieu du neuvième siècle. On lui attribue le poëme intitulé : *de Origine atque primordiis gentis Francorum* (*stirpis Carolinæ*). Cet ouvrage, écrit vers 840, et dédié à Charles le Chauve, a été publié, avec des notes, par le P. Thomas d'Aquin ; Paris, 1644, in-4°. Il a été aussi inséré dans les *Preuves de la véritable origine de la maison de France*, par Du Bouchet; Paris, 1646, in-fol.; dans les *Vindiciæ hispanicæ* de Chifflet; Anvers, 1650, in-fol., et dans la collection des historiens de France par dom Bouquet, t. III.

Hist. litt.. de la France, IX.

COLOMBE (Sainte), vierge chrétienne, appelée *la première martyre de la Gaule celtique*, martyrisée à Sens, sous Marc-Aurèle, selon les uns, et sous l'empereur Aurélien, vers 273, selon d'autres, dont l'opinion est plus probable.

La plupart des faits dont on a composé son histoire sont incertains; mais dès le septième siècle elle était à Paris l'objet d'une grande vénération, et Dagobert lui fit faire une châsse magnifique, qui fut placée à Sens, dans l'église des Bénédictins; elle fut détruite lors du pillage de cette église par les calvinistes.

Tillemont, *Mémoires*, t. IV. — Baillet, *Vies des saints*, mois de décembre.

COLOMBE (Sainte), née à Cordoue, martyrisée le 17 octobre 853. Elle alla fort jeune se mettre sous la direction de sa sœur Élisabeth, dans le monastère de Tabane. Chassée de cet asile avec les autres religieuses par les Maures, elle se réfugia à Cordoue, courut se livrer à la justice, se déclara hautement chrétienne, et fut décapitée. Son corps jeté dans le Guadalquivir, en fut retiré par les chrétiens et enterré dans l'église de Sainte-Eulalie de Cordoue. Un ordre de Sainte-Colombe fut fondé en 1379, par Jean Ier; mais cet ordre ne survécut pas à son fondateur.

Les Bollandistes, *Acta sanctorum*, mois de septembre.

* **COLOMBE** (*Marie-Thérèse-Théodore* Rombocoli-Riggieri, dite), actrice renommée de l'ancienne Comédie-Italienne, née à Venise, le 29 octobre 1757, morte à Paris, le 29 mars 1837. Elle avait été amenée fort jeune en France, et à peine âgée de sept ans elle faisait partie des enfants attachés au corps de ballets de ce spectacle. Quelques années plus tard elle s'essaya dans de petits rôles d'*amoureuse*, et débuta (6 avril 1772) dans *le Huron*, où elle obtint un succès tellement décisif, qu'elle fut reçue à l'essai. Elle avait pourtant à subir la double concurence de Mmes Laruette et Trial (voir ces noms). Aussi l'enthousiasme du public ne tarda-t-il pas à se refroidir. Mais Colombe ayant été chargée, en 1775, du rôle de *Bélinde* dans *la Colonie*, l'établit d'une manière si brillante, qu'à dater de ce moment sa carrière dramatique ne fut plus qu'une série de succès. « Elle avait, « dit Grimm, une voix charmante, et de grands « yeux, les plus beaux du monde.... » On lui reprochait, il est vrai, d'avoir un jeu quelque peu maniéré, défaut dont il ne paraît pas qu'elle se soit jamais corrigée. Sa beauté ainsi que son talent réel lui conservèrent sans interruption la faveur publique jusqu'à sa retraite, en 1788. Les mémoires du temps sont unanimes à cet égard.

Colombe, dont l'existence, après avoir joui de tout l'éclat du luxe et de l'opulence, avait été fort dissipée, n'avait pas su se ménager de ressources pour la vieillesse : aussi lorsque les événements de la révolution eurent amené la perte des pensions la Comédie-Italienne, se trouva-t-elle dans un triste dénuement. Elle fut réduite à solliciter une représentation à son bénéfice, qui eut lieu en 1799, à la salle Louvois, et qui ne produisit qu'une infime recette. Dans l'espoir de stimuler davantage la curiosité du public, elle reparut dans le rôle de *Bélinde*, qui avait fondé sa réputation. Les journaux contemporains rapportent que l'impatience des spectateurs pour la revoir était si forte, qu'on ne laissa pas achever la première pièce. Mais le temps avait marché ! et il fallut à cette *Bélinde* le souvenir de son ancienne renommée pour que le public demeurât spectateur impassible des ravages qu'avaient subis sa voix et sa personne. Depuis cette soirée de déceptions, Colombe, retombée dans l'obscurité, végéta jusqu'à sa mort dans une quasi-indigence.

Une sœur cadette de cette actrice, *Marie-Madeleine* Rombocoli-Riggieri, connue sous le nom d'*Adeline*, née à Venise, le 15 décembre 1760, avait été également, dans son enfance, danseuse à la Comédie-Italienne. Elle y débuta comme actrice le 17 avril 1776, fut admise aux appointements, et le 11 mars 1779 définitivement reçue. Elle n'eut jamais ni le talent ni la renommée de Colombe. — *Adeline* est morte à Versailles, le 4 février 1841.

Edm. de Manne.

Fétis, *Biographie musicale*. — *Annales du Théâtre-Italien*. — *Correspondance* de Grimm. — *Mémoires de Bachaumont*. — *Mémoires* de Goldoni. — *Documents inédits*.

COLOMBEL (*Nicolas*), peintre français, né en 1646, à Sotteville, près de Rouen, mort à Paris, en 1717. Il est le seul élève marquant qu'ait fait Lesueur. Après sa réception à l'Académie de peinture, que lui ouvrit son tableau de *Mars et Rhea Sylvia*, conservé au Louvre, il partit pour l'Italie, où il fit un long séjour, et chercha à allier la manière de Raphael à celle du Poussin; mais, aveuglé par son amour-propre, il ne tarda pas à se croire l'égal de ces deux maîtres. Avec une telle idée de son mérite et sa causticité naturelle, Colombel ne manqua pas d'ennemis parmi ses rivaux. Le caractère distinctif des ouvrages de ce peintre est une froideur qui décèle le manque d'originalité, des tons crus, un dessin correct, mais peu savant, une entente rare de la perspective linéaire. Ses fonds d'architecture sont généralement bien ordonnés et magnifiques. Plusieurs des appartements de Versailles ont été décorés par Colombel. On conserve de lui, dans les résidences royales, un *Orphée*, un *Moïse sauvé*, et autres tableaux qui lui font honneur. Dassier a gravé d'après lui, en 1712, *Jésus guérissant les aveugles de Jéricho*. [*Enc. des g. du m.*]

Chesnel, *Hist. de Rouen*.

COLOMBET (*Antoine*), jurisconsulte français, vivait à Saint-Amour dans le milieu du seizième siècle. On a de lui : *Conciliatores super codicem*; Lyon, 1551; Rome, 1571, in-8°; — *Colonia celtica lucrosa*, traité sur la main-morte; Lyon, 1578, in-8°.

Catal. de la Bibl. impér.

COLOMBET (*Claude*), jurisconsulte français, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il donna des leçons de droit à Paris, et fut

aimé du cardinal de Richelieu, qui le fit nommer conseiller au parlement, en 1636. On a de lui : *Paratilla in L libros Pandectarum sive Digestorum*; Paris, 1681, in-12; Toulouse, 1701, in-8°; — *Synoptica institutionum] imperialium descriptio, per definitiones et divisiones*; Toulouse, 1685, in-12; — *Abrégé de la jurisprudence romaine*; Paris, 1688, in-4°; il a aussi revu l'édition des *Œuvres de Cujas*; Paris, 1634, 6 vol. in-fol.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

COLOMBI (*Jean*). *Voy.* COLUMBI.

*****COLOMBI** (*François*), traducteur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Il Liside di Platone del amicitia, tradotto; ed il Furore poetico, tradotto dà Nic. Trivisani*; Venise, 1548, in-8°.

Paltoni, *Bibl. degli volgarizz.*, III.

* **COLOMBI** (*Louis delle*), astronome italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Discorso sopra la nuova stella comparsa l'ottobre* 1604 *nel Sagittario*; Florence, 1606, in-4°; — *Risposte alle Considerazioni di Alimberto Mauri*, etc.; ibid., 1608, in-4° : Alimberto Mauri était le pseudonyme de Marco Mauri, qui avait réfuté le *Discorso de Colombi*; — *Oppositioni contro il trattato del Gal. Galilei Delle cose che stanno sull' acqua.*

Negri, *Scritt. florent.*

COLOMBIER (*Jean*), médecin français, né à Toul, le 2 décembre 1736, mort le 4 août 1789. Il fut d'abord chirurgien-major d'un régiment de cavalerie; plus tard, il obtint la place d'inspecteur général des hôpitaux et prisons du royaume et celle d'inspecteur général des hôpitaux militaires. On a de lui : *Dissertatio de suffusione, seu cataracta*; Paris, 1765, in-12; — *Ergo prius lactescit chylus quam in omnes corporis humores abeat*; ibid., 1767, in-4°; — *Ergo pro multiplici cataractæ genere multiplices* ἐγχειρήσεις; ibid., 1768, in-4°; — *Code de médecine militaire pour le service de terre, ouvrage utile aux officiers, nécessaire aux médecins des armées et hôpitaux militaires*; ibid., 1772, 5 vol. in-12; — *Médecine militaire*; ibid., 1778, 7 vol. in-8°; — *Préceptes sur la santé des gens de guerre, ou hygiène militaire*; ibid., 1775, in-8°; ouvrage réimprimé sous le titre *d'Avis aux gens de guerre*; ibid., 1779, in-8°; — *du Lait considéré dans tous ses rapports*; 1re partie, ibid., 1782, in-8°. Colombier a publié, en société avec Doublet, deux recueils de *Mémoires sur les épidémies de la généralité de Paris*, et une *Instruction sur la manière de gouverner les insensés et de travailler à leur guérison dans les asiles qui leur sont destinés*. On lui doit aussi l'édition des *Œuvres posthumes* du chirurgien Ponteau; Paris, 1783, 3 vol. in-8°.

Biographie médicale.

*****COLOMBIERE** (*An.-Henr.* DE BRIQUEVILLE, marquise DE), femme savante française, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle : On a d'elle : *Réflexions sur les causes des tremblements de terre, avec les principes qu'on doit suivre pour dissiper les orages, tant sur terre que sur mer.*

Hist. litter. des femmes sav., IV. — Quérard, *la France littéraire.*

COLOMBIÈRES (*François* DE BRIQUEVILLE), guerrier français, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il servit avec distinction dans les armées sous les règnes de François Ier, de Henri II, de François II et de Charles IX, et suivit le parti du prince de Condé dans les guerres de religion. Échappé au massacre de la Saint-Barthélemy, il se rendit en Normandie, fit, avec le comte de Montgommeri, une guerre acharnée aux catholiques. Assiégé dans Saint-Lo, en 1574, il refusa de se rendre, et fut tué à la prise de cette ville.

Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

COLOMBIÈRE (*Vulson* DE LA). *Voy.* VULSON.

COLOMBINI (Saint *Jean*), fondateur de l'ordre des *Jésuates*, mort le 31 juillet 1367. Étant un jour rentré chez lui tout affamé, il s'irrita de ne pas trouver son repas prêt à l'heure ordinaire. Pour le distraire, sa femme lui donna la Vie des Saints à lire. Cette lecture émut et attendrit Colombini; il se démit des fonctions de premier magistrat qu'il remplissait dans sa ville natale, distribua une grande partie de ses biens aux pauvres, fit de sa maison une hospice pour les malades, et y réunit plusieurs disciples, auxquels le peuple donna le nom de *Jésuates*, parce qu'ils disaient souvent à haute voix le nom de Jésus. Urbain V approuva le nouvel institut, sous la règle de Saint-Augustin. Les jésuates étaient originairement des laïques, et s'appliquaient à la préparation des médicaments. Ils obtinrent, en 1606, la permission de recevoir les ordres sacrés, et furent supprimés en 1660, par Clément IX.

Paul Morigia, *Vie de saint Jean Colombini.* — J.-B. Rossi, *Vie de saint Jean Colombini.* — Bollandistes, *Acta sanctorum.*

COLOMBO (*Dominique*), poëte italien, né à Gabiano, en janvier 1749, mort dans le même endroit, le 2 avril 1813. Il entra dans l'état ecclésiastique, pour lequel il n'avait aucun goût. Après avoir professé les belles-lettres à Brescia, il passa les dernières années de sa vie dans la retraite, et les consacra à chanter les charmes de la vie champêtre, qu'il avait toujours aimée avec passion. On a de lui : *i Piaceri della solitudine*; Brescia, 1781; — *il Dramma e la tragedia d'Italia, dissertazione*; Venise, 1794; — *Sciolti campestri*; Brescia, 1796. Quelques opuscules de Colombo ont été publiés dans les journaux d'Italie, entre autres deux *Églogues sur le siége de Brescia au quinzième siècle*. Il a aussi laissé plusieurs poëmes inédits.

Feller, *Biogr. univ.*, édit. de M. Weiss.

COLOMBO ou **COLUMBUS** (*Realdo*), célèbre anatomiste italien, natif de Crémone, mort vers

1577. Il étudia d'abord la pharmacie, puis la chirurgie sous Jean-Antoine Platius. Devenu ensuite disciple d'André Vésale à Padoue, il se passionna pour l'anatomie sous ce maître renommé, qu'il remplaça en 1544 dans l'enseignement de cette science à Padoue, après y avoir professé depuis 1540 la logique. En 1546 il fut chargé d'enseigner l'anatomie à Pise, puis à Rome, où il mourut. C'était un habile anatomiste; il fit des expériences sur des chiens vivants, tandis qu'avant lui on expérimentait sur des porcs. On dit aussi qu'il disséquait annuellement jusqu'à quatorze cadavres humains. On reproche à cet anatomiste son ingratitude envers son maître Vésale, dont il dépréciait les œuvres, tout en s'appropriant ce qu'il y trouvait de bon. Il n'était pas plus juste pour ses autres contemporains, qu'il traitait avec dédain. Son traité *de Re anatomica* eut beaucoup de succès. Le premier il parla avec exactitude des caroncules myrtiformes du vagin; le premier aussi il mentionna le repliement ou rendoublement du péritoine; et à l'occasion de la plèvre, il donna la plus exacte description du médiastin qui eût été faite avant lui. Il remarqua en même temps que la division de la poitrine par une sorte de cloison est formée par l'adossement des deux sacs de la plèvre, et qu'il existe vers le sternum un espace rempli de graisse, où parfois il se fait un amas de pus ou d'eau (hydrothorax), dont l'évacuation ne peut se faire que par le trépan. Columbo s'attribua la découverte de la tunique innominée de l'œil; il prétendait de même avoir trouvé le troisième os ou *étrier* qui nous transmet l'impression des corps sonores. Au septième livre *de Re anatomica*, Columbo enseigne, presque dans les mêmes termes que Servet, la doctrine de la circulation du sang; il va plus loin encore : il décrit exactement les valvules sigmoïdes des artères et les valvules tricuspides des veines, dont il fait connaître l'usage. Cependant tout ce qu'il dit à ce sujet s'arrête à la circulation du sang dans les poumons. On a de Columbo : *de Re anatomica, libri quindecim*; Venise, 1559, in-fol.; Paris, 1562, 1572, in-fol.; Francfort, 1590, 1599. Ces deux dernières éditions sont suivies des notes de Posthius.

Éloy, *Dictionnaire de la médecine*. — Haller, *Bibl. anatom.*, I. — Sprengel, *Gesch. der Arzneik*. III.

COLOMBY (*François* Cauvigny, sieur de), poëte et littérateur français, né à Caen, vers 1588, mort vers 1648. Il eut à la cour le titre d'*Orateur du roi pour les discours d'État*, et fut un des premiers membres de l'Académie française. Dégoûté du monde, il prit l'habit ecclésiastique dans les dernières années de sa vie. On a de lui : une traduction d'une partie du 1er livre des *Annales* de Tacite; Paris, 1613, in-8°; — une traduction de Justin; Tours, 1616, in-8°; Saumur, 1672, in-12; — *Plainte de la belle Caliston au grand Aristarque, durant sa captivité*, poëme; Paris, 1616, in-12; — Quelques poésies insérées dans les recueils du temps et quelques opuscules, dont on trouve la liste dans l'*Histoire de l'Académie française*, par Pélisson.

Goujet, *Biblioth. française*, t. XVI, p. 105.

COLOMERA (Le comte de). *Voy*. Don Martin.

COLOMEZ (Don *Juan*), auteur dramatique espagnol, de l'ordre des Jésuites, né à Valence, en 1740, mort à Bologne, en 1807. Après la suppression de son ordre, il se retira en Italie, et consacra ses loisirs à la culture des lettres. Il est auteur de trois tragédies en vers italiens : *Coriolan*; 1779; — *Inès de Castro*; Livourne 1781; — *Scipion à Carthagène*; Bologne, 1783. On lui doit encore quelques ouvrages écrits en espagnol, dont les principaux sont : *Hermenildo*, tragédie; — un *Abrégé de l'histoire du Mexique* de Clavijero; — des *Poésies castillanes*.

Feller, *Biogr. univ.*; édit. de M. Weiss.

COLOMIÈS (*Paul*), savant protestant français, né à La Rochelle, le 2 décembre 1638, mort à Londres, le 13 janvier 1692. Il étudia la philosophie et la théologie à Saumur, apprit l'hébreu sous le célèbre Cappel, se lia à Paris avec Isaac Vossius, et le suivit en Hollande. En 1681 il passa en Angleterre, devint bibliothécaire de Sancroft, archevêque de Cantorbery, perdit cette place à la suite de la disgrâce de son protecteur, et en mourut de chagrin. On a de lui : *Gallia orientalis*; La Haye, 1665, in 4° : on y trouve la vie des Français qui ont cultivé l'hébreu et les autres langues orientales; — *Opuscula*; Paris, 1668, in-12; Utrecht, 1669, in-12; — *Épigrammes et madrigaux*; La Rochelle, 1668, in-12; — *Remarques sur les seconds Scaligerana*; Groningue, 1669, in-12; — *la Vie du père Jacques Sirmond*; La Rochelle, 1671, in-12; — *Exhortation de Tertullien aux martyrs*, traduite en français; ibid., 1673, in-12; — *Rome protestante, ou témoignages de plusieurs catholiques romains en faveur de la créance et de la pratique des protestants*; Londres, 1675, in-8°; — *Mélanges historiques*; Orange, 1675, in-12; Utrecht, 1692, in-12; sous le titre de *Colomesiana*, dans le *Mélange curieux des meilleures pièces attribuées à M. de Saint-Évremond*; — *Observationes sacræ*; Amsterdam, 1679, in-12; édit. augmentée et corrigée, Londres, 1689, in-12; — *Theologorum presbyterianorum icones ex protestantium scriptis ad vivum expressæ*; 1682, in-12; — *Parallèle de la pratique de l'Église ancienne et de celle des protestants de France dans l'exercice de leur religion*; 1682, in-12; — *Bibliothèque choisie*; La Rochelle, 1682, in-12; Amsterdam, 1699, in-12; — *ad Gulielmi Cave, chartophylacem ecclesiasticum Paralipomena; accedit de scriptis Photii dissertatio, et passio S. Victoris Massiliensis*; Londres, 1686, in-8°; Leipzig, 1687, in-8°; Londres, 1689, in-12; — *Lettre à M. Justel touchant l'Histoire critique du Vieux Tes-*

tament du P. Simon, jointe à l'Appendix du Pomponius Mela d'Isaac Vossius; Londres, 1686, in-4°; — *Catalogus mss. codicum Isaaci Vossii concinnatus a P. Colomesio*, inséré dans le *Catalogue de tous les manuscrits d'Angleterre;* — *Animadversiones in Gyraldum de Poetis*, dans l'édition des œuvres de Gyraldi; Leyde, 1696; — *Italia et Hispania orientalis;* Hambourg, 1730 : cet ouvrage est fait sur le même plan que la *Gallia orientalis.* Jean Albert Fabricius a fait réimprimer la plupart des ouvrages de Collomiès en un volume, sous ce titre : *Colomesii Opera, theologi, critici, et historici argumenti, junctim edita;* Hambourg, 1709, in-4°. Colomiès a été l'éditeur des ouvrages suivants : *S. Clementis Epistolæ duæ ad Corinthios, interpretibus patricio Junio, Gottifredo Wendelino, et Joh. Bap. Cotelerio;* Vienne, 1682, in-12; — *Lettre de la reine de Suède;* 1687, in-12; — *Gerardi Joannis Vossii et clarorum virorum ad eum epistolæ;* Londres, 1690, in-fol.

Nicéron, *Mémoires*, t. VII, p. 196, et t. X, p. 235. — Bayle, *Dict. hist.*

COLOMME (*Jean-Baptiste-Sébastien*), théologien français, né à Pau, le 12 avril 1712, mort à Paris, en 1788. Il fut supérieur des Barnabites. On a de lui : *Dictionnaire portatif de l'Écriture Sainte;* Paris, 1775, in-8° : cet ouvrage fut d'abord publié sous ce titre : *Notice sur l'Écriture Sainte;* Paris, 1773, in-8°; — *Manuel des religieuses;* ibid., 1779, in-12; — *Éternité malheureuse;* traduit du latin de Drexelius; ibid., 1788, in-12. On lui doit aussi une traduction des *Opuscules* de Thomas A-Kempis; ibid., 1785, in-12; une édition augmentée de l'ouvrage du même auteur intitulé : *Vie chrétienne, ou principes de la sagesse;* 1774, 2 vol. in-12; Avignon, 1779, 2 vol. in-12.

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***COLON** (*Bernard*), savant théologien français, de l'ordre de Saint-Benoît, mort en 1709. On a de lui : *Traité des vers latins;* Paris, 1664, in-8°; — *Panegyricus Ludovico Magno dictus post debellatam Bataviam;* 1672; — *Oratio funebris Guil. de Lamoignon, senatus principis;* Paris, 1679; — *Distiques latins au roi;* — *Ode latine à M. le Dauphin;* — *Lettre sur la mort* de madame de Tassé, *supérieure perpétuelle du monastère de Sainte-Anastasie, dit de Saint-Gervais, morte le* 26 *décembre* 1694; Paris, in-fol.

Papillon, *Bibliothèque des auteurs de Bourgogne.*

COLON (*François*), médecin français, né à Nevers, en 1764, mort à Montfort, près d'Auxerre, le 17 juillet 1812. Il fut l'un des plus ardents propagateurs de la vaccine en France, et en fit l'épreuve sur son fils unique. On a de lui : *Essai sur l'inoculation de la vaccine;* Paris, 1801, in-8°; — *Recueil d'observations et de faits relatifs à la vaccine, auxquels on a joint les procès-verbaux de la contre-épreuve*, etc.; ibid., 1801, in-8°; — *Précis des contre-épreuves varioliques faites sur le fils du citoyen Colon et sur quarante-sept autres vaccinés;* ibid., 1801, in-8°; — *Histoire de l'introduction et des progrès de la vaccine en France;* ibid., 1801, in-8°; — *Mémoire présenté au premier consul, sur la nécessité et les moyens de répandre la vaccine en France;* ibid., 1803, in-8°; — *Observations critiques sur le rapport du comité central de la vaccine, etc.;* ibid. 1803, in-8°.

Biogr. médic.

***COLON** (*Marguerite*, dite *Jenny*), artiste dramatique française, née à Boulogne-sur-Mer, le 5 novembre 1808, morte à Paris, le 5 juin 1842, était fille de comédiens, et parut enfant sur plusieurs scènes de province. En avril 1822 elle débuta, à peine âgée de quatorze ans, au Théâtre-Feydeau, dans *les Deux petits Savoyards*, de Dalayrac, et son succès enfantin fut complet. L'année suivante on la vit au théâtre du Vaudeville, où sa jeunesse, sa figure épanouie, la fraîcheur de sa voix la firent accueillir avec enthousiasme par le public. Un des rôles qu'elle y établit avec le plus d'éclat fut celui de *la Laitière de Montfermeil.* Au bout de quelques années, elle quitta cette scène, et débuta le 27 octobre 1828 aux Variétés, dans *la Semaine des Amours.* Elle n'y fit qu'un court séjour, parcourut la province pendant quelques mois, e en 1830 fut engagée au Gymnase. Mais, oiseau de passage, actrice nomade, elle retourna bientôt au théâtre des Variétés, toujours bien reçue, bien fêtée partout.

Déjà on avait pu remarquer, au milieu de ces émigrations successives, combien sa voix avait acquis, depuis deux ou trois ans, de force, de charme et d'agilité. Aussi, dirigée par les habiles conseils de Bordogni, Jenny Colon, qui se sentait destinée à mieux qu'une scène secondaire, revint à son berceau, l'Opéra-Comique, où son double talent de comédienne et de chanteuse lui assurait une place brillante. Elle y fit sa rentrée dans l'opéra de *Sarah*, que Grisar écrivit exprès pour elle. Elle alla ensuite à Bruxelles, et c'est dans cette ville qu'elle parut pour la dernière fois sur la scène, le 6 juin 1841, dans le rôle de Marguerite des *Huguenots.* Sa santé, extrêmement affaiblie, lui commandait un repos absolu; précaution trop tardive, puisqu'à peine un an s'était écoulé, qu'elle succombait au mal qui la minait. Jenny Colon avait contracté en 1824, avec l'acteur Lafont, du Vaudeville, devant le forgeron de *Gretna-Green*, un mariage que ne reconnaissent pas les lois françaises, et qui fut cassé, un an plus tard, par les tribunaux, sur la requête des deux parties. Quelques années après, elle épousa, sérieusement cette fois, un artiste distingué, attaché à l'orchestre de l'Opéra-Comique.

Ed. de Manne.

Brazier, *Histoire des petits théâtres.* — *Almanach des spectacles.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

COLONIA (*André* DE), théologien français, de l'ordre des Minimes, né en 1617, à Aix, en Provence, mort à Marseille, en 1688. On a de lui : *Éclaircissement sur le légitime commerce des intérêts*; Lyon, 1675, in-8°; Bordeaux, 1677; Marseille, 1682; — *Lettre de Théopiste à Théotine, contenant un éclaircissement nouveau, théologique et nécessaire, sur la distinction du droit et du fait*; Aix, 1674, in-8°; — *le Calvinisme proscrit par la piété héroïque de Louis le Grand*; Lyon, 1686, petit in-12; — *Éloge du roi* (Louis XIV).

Chaudon et Delandine, *Dict.* — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

COLONIA (*Dominique* DE), littérateur et antiquaire français, né à Aix, en Provence, le 25 août 1660, mort à Lyon, le 12 septembre 1741. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et résida cinquante-neuf ans à Lyon, où il professa successivement les basses classes, la rhétorique et la théologie positive. On a de lui : *Tragédies et œuvres mêlées, en vers français*; Lyon, 1697, in-12; — *Orationes latinæ, præfationes et epistolæ nuncupatoriæ theseon*; ibid., 1700, in-12; — *Antiquités profanes et sacrées de la ville de Lyon, avec quelques singularités remarquables*, etc.; ibid., 1701, 1702, in-12; — *Relation de ce qui s'est passé à Lyon, lorsque les princes y vinrent en 1701*; ibid., 1701, in-12; — *Dissertation sur un monument antique découvert à Lyon sur la montagne de Fourvière, au mois de décembre 1704*; ibid., 1705, in-12; — *de Arte rhetorica*, lib. 5; ibid., 1710, 1817, in-12 : c'est le meilleur ouvrage du père Colonia; — *Neuvaine de saint François-Xavier*; ibid., 1710, in-12; — *Oraison funèbre de Claude de Saint-George, archevêque de Lyon*; ibid., 1714, in-4°; — *Pratique de piété pour honorer le bienheureux Régis, et pour lui faire une neuvaine*; ibid., 1717, in-12; — *Abrégé de la vie du bienheureux Jean-François Régis, de la compagnie de Jésus*, etc.; ibid., 1717, in-12; — *la Religion chrétienne autorisée par le témoignage des anciens païens*; ibid., 1718, 2 vol. in-12; Paris et Besançon, 1826, in-8°; — *Bibliothèque janséniste, ou catalogue alphabétique des principaux livres jansénistes ou suspects de jansénisme*; ibid., 1722, 1731, in-12; sous le titre de *Bibliothèque des livres jansénistes, quesnellistes, baïanistes*, etc., ibid., 1744, 2 vol. in-12; sous le titre de *Dictionnaire des livres jansénistes*, Anvers, 1752, 4 vol. in-12; — *Oraison funèbre de la princesse Anne, palatine de Bavière*, etc.; Trévoux, 1723, in-4°; — *Mémoire sur l'histoire littéraire de la ville de Lyon*, dans le t. VI de la *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* du P. Desmolets; — *Histoire littéraire de la ville de Lyon, avec une bibliothèque des auteurs lyonnais sacrés et profanes, distribués par siècles*; Lyon, 1728-30, 2 vol. in-4° : cette histoire, qui va jusqu'en 1740, est divisée par siècles, et les siècles par chapitres : l'auteur a omis beaucoup d'écrivains lyonnais, et a parlé ou superficiellement ou inexactement de plusieurs autres; — *Instruction sur le jubilé de l'église primatiale de Saint-Jean de Lyon*, etc.; ibid., 1734, in-12; — *Antiquités de la ville de Lyon*; ibid., 1738, 2 vol. in-12. On trouve encore dans le *Journal de Trévoux* différents mémoires du P. Colonia.

Mémoires de Trévoux, novembre 1741. — *Mercure de France*, janvier 1727, p. 76; décembre 1728; février 1729, p. 277; novembre 1730, p. 2432, et décembre, p. 2662 — *Dict. de la Provence et du comtat Venaissin*. — Labouderie, *Notice sur le P. Colonia*, en tête de *la Religion chrétienne autorisée*, édit. de Paris et Besançon. — Quérard, *la France littéraire*. — Barbier, *Dict. des ouvrages anonymes*. — *Recherches pour servir à l'hist. de Lyon*.

COLONNA, nom commun à un grand nombre de personnages italiens, dont les uns appartiennent à une famille patricienne, tandis que les autres sont d'origine plébéienne. Les premiers se trouvent en tête, par ordre chronologique.

* **COLONNA** (*Pierre*) vivait dans la première moitié du onzième siècle; il fut la souche des *Colonna*, et feudataire du pape Pascal II, en 1100.

COLONNA (*Jean*), prélat italien, mort à Rome, en 1255. Il fut élevé au cardinalat par le pape Honorius, en 1216, et se trouva en qualité de légat à la prise de Damiette par saint Louis. Étant tombé peu après au pouvoir des Sarrasins, il fut condamné à être scié par le milieu du corps; mais le courage qu'il montra pendant les préparatifs mêmes du supplice parut si admirable à ces barbares qu'ils lui donnèrent la vie et la liberté. Il fonda depuis l'hôpital de Latran, à Rome. Ce fut lui qui commença l'élévation de sa famille; quelques-unes des lettres qu'il écrivit de la Terre Sainte se trouvent dans Ughelli. On a aussi de lui : *Historia sacra*, en manuscrit. [*Enc. des g. du m.*]

Paul Jove, *In vit. Pomp. Colon.* — Ughelli, *Italia sacra*.

COLONNA (*Jean*), prélat et historien italien, de l'ordre des Dominicains, neveu du précédent, mort vers 1285. Il résida sept mois à Messine, dont il avait été nommé archevêque en 1255, revint à Rome, et devint vicaire du pape Urbain IV. Il a laissé quelques ouvrages manuscrits, dont le plus curieux, qui a pour titre : *de Viris illustribus ethnicis et christianis*, est conservé à la bibliothèque de Saint-Jean et Saint-Paul, à Venise. La Bibliothèque impériale de Paris possède deux beaux manuscrits de sa chronique intitulée : *Mare historiarum, ab orbe condito ad sancti Galliæ regis Ludovici IX tempora inclusive*.

Touron, *Hist. des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*. — Échard, *Script. ord. Prædicat.*

COLONNA (*Jacques*), prélat italien, mort en 1318. Le pontificat de Nicolas IV fut une époque de puissance pour les Colonna. Jacques, créé cardinal par Nicolas III, était le premier conseiller

de la cour papale. Pierre, son neveu, fut revêtu du même titre que lui. Jean fut fait marquis d'Ancône; Étienne, comte de Romagne. Dans les libelles du temps on représentait le pape sortant sa tête d'une colonne et ayant devant lui deux autres colonnes qui lui cachaient tous les objets. Quand Benoît Cajetan, depuis Boniface VIII, prétendit à la tiare, les Colonna, orgueilleux des honneurs dont les avait comblés Nicolas IV, firent tout ce qu'ils purent pour traverser son élection : leurs biens confisqués, leurs palais renversés, leurs dignités annulées, telles furent les vengeances du pape. Jacques se retira en France. On croit qu'il ne fut pas étranger à la conjuration que son parent, Sciarra-Colonna, trama depuis, de concert avec Nogaret, contre Boniface VIII. La dignité de cardinal lui fut rendue par Clément V, le 17 décembre 1305, et la bulle fulminée contre les Colonna fut retirée par le même pape, à l'intercession de Philippe le Bel. [*Enc. des g. du m.*]

Villani, *Ist.*, VII. — Ottav. di Agostino, *Ist. della famiglia. Colonna.*

COLONNA (*Sciarra*), seigneur italien, vivait au commencement du quatorzième siècle. En 1299, il rendit au pape Boniface VIII la ville de Palestrina, dans laquelle il commandait; mais, craignant avec raison que les conditions de la capitulation stipulées en faveur des Colonna ne fussent pas exécutées, il s'enfuit par mer. Pris par des pirates et délivré par Philippe le Bel, il fut un des instruments de la vengeance de ce prince contre le pape. On connaît la scène d'Agnagni. Quoi qu'en disent quelques historiens modernes, il ne paraît pas que Sciarra ait donné un soufflet au pape. Sciarra se rangea du côté des Gibelins, fut nommé sénateur par Louis de Bavière en 1328, et eut une grande part aux tentatives que ce prince fit pour détrôner Jean XXII. Chassé de Rome, avec tous les Gibelins, le 4 août 1328, il mourut en exil.

Ottav. di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna.* — Michelet, *Hist. de France*, t. III. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*; *Hist. des Fr.*, VIII, 17.

COLONNA (*Étienne*), seigneur italien, frère de Sciarra, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Il fut toujours à Rome le chef du parti guelfe. Créé sénateur en 1328, il vécut dès lors plutôt en prince qu'en citoyen, et affecta de mépriser les lois. Cependant Rienzi avait établi à Rome le *bon état*. Étienne se vit réduit à en jurer l'observation. Il fut même condamné à mort, à la suite d'une altercation qu'il eut avec le tribun; mais celui-ci lui fit grâce. Étienne, devenu libre, se mit à la tête de ses vassaux de Palestrina, et pénétra dans Rome. Abandonné de ses partisans, il fut tué avec son fils Jean et plusieurs seigneurs de sa maison.

Sismondi, *Hist. des Fr.*; *Hist. des rép. ital.*

COLONNA (*Jacques*), prélat italien, fils du précédent, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Le pape Jean XXII le nomma à l'évêché de Lombez, pour le récompenser de ce qu'il avait eu le courage d'afficher à Rome les excommunications prononcées contre Louis de Bavière. Protecteur de Pétrarque, Colonna contribua beaucoup à faire couronner ce poëte à Rome, en 1341; et Pétrarque lui adressa une *canzone*.

Ginguené, *Hist. litt. d'Italie*, II.

COLONNA (*Egidio*), théologien et philosophe italien, né à Rome, mort à Avignon, le 22 septembre 1316. Il était de l'illustre famille des Colonna de Naples, et cependant il prit du lieu de sa naissance le surnom d'*Ægidius Romanus*; en français, *Gilles de Rome*. Jeune encore, il vint à Paris, et fut un des meilleurs disciples de saint Thomas d'Aquin. Admis dans la familiarité d'un si grand maître, il aurait désiré, pour le suivre en tous lieux, s'attacher à l'Institut de Saint-Dominique; mais il avait déjà contracté des engagements indissolubles avec les religieux de Saint-Augustin. Cette circonstance servit la fortune de la doctrine thomiste. Introduite par Egidio Colonna dans les écoles de l'ordre de Saint-Augustin, cette doctrine y fit de nombreux prosélytes; et ceux-ci devinrent pour les franciscains des adversaires d'autant plus fâcheux, qu'ils semblaient plus désintéressés. On a rapporté le texte d'un décret promulgué dans la ville de Florence, en l'année 1287, par une assemblée générale des religieux de Saint-Augustin : ce décret ordonne à tous les docteurs de l'ordre de conformer leur enseignement aux décisions formulées par Egidio Colonna. Or, il n'y a pas une de ces décisions qui ne soit thomiste; Egidio Colonna n'a connu Duns-Scot que pour le traiter en ennemi. On peut donc, à bon droit, lui contester le mérite de l'invention; mais il faut reconnaître qu'il a mieux que personne compris, expliqué, éclairci les points obscurs de la doctrine dominicaine. A ce titre, il fut un ingénieux philosophe, un théologien éminent. On l'appelait, dans le jargon de l'école, *doctor fundamentarius*, ou *doctor fundatissimus*. C'est à Paris qu'il fit ses premiers cours. Ils eurent le plus grand succès, et Philippe le Hardi, cherchant un précepteur pour son fils, qui devait être un jour Philippe le Bel, Egidio Colonna lui fut indiqué par la voix publique. Élu général de son ordre, en 1292, il fut ensuite élevé sur le siége métropolitain de Bourges. C'est dans cette ville qu'il composa la plupart de ses ouvrages. Ils sont nombreux, puisque suivant Sabellicus aucun auteur ne fut après saint Augustin plus fécond que maître Gilles de Rome. Nous ne ferons connaître ici que les principaux : *de Regimine principum libri III*; Augsbourg, 1473, in-fol.; — *Defensorium*, *seu correctorium corruptorii librorum sancti Thomæ*; Naples, 1644, in-4°; — *Quodlibeta*; Bologne, 1481, et Louvain, 1646, in-fol.; — *de Ente et Essentia*, édition du quinzième siècle, sans date; — *de Materia cœli*; Padoue, 1493, in-fol.; — *Commentarii in libros physicorum Aristotelis*; Padoue, 1483,

in-fol.; — *in Aristotelem, de Anima;* Pavie, 1491, in-fol.; — *Super libros Priorum Analyticorum;* Venise, 1499, in-fol.; — *Super libros Posteriorum;* Padoue, 1478, in-fol.; — *Quæstiones metaphysicales;* Venise, 1499, in-fol. Ce sont les éditions les plus anciennes de ces ouvrages. On trouve encore, dans les bibliothèques de France et d'Italie, un nombre assez grand d'opuscules inédits, que Jean de Tritheim et Fabricius attribuent à Egidio Colonna.

B. HAURÉAU

Cornelius Curtius, *Elogia virorum illustrium ord. S. August.* — Jean Chenu, *Histoire des archevêques de Bourges.* — Les frères Sainte-Marthe, *Gallia christiana.* — Angelo Roccha, *Vita Ægidii*, en tête d'une édition du *Defensorium;* Naples, 1644.

COLONNA (*Antoine*), seigneur italien, vivait dans la première moitié du quinzième siècle. Une nouvelle époque de grandeur attendait les Colonna sous le pontificat de Martin V, qui lui-même était de leur maison. Antoine, le plus cher des neveux de ce pape, joua le rôle de conciliateur dans les querelles de Jeanne II, reine de Naples, avec le saint-siége, et pour récompense il obtint l'investiture de la principauté de Salerne et du duché d'Amalfi; il put même un moment se flatter que Jeanne le désignerait pour son successeur. En même temps, avec l'autorisation du pape, il mettait des garnisons dans toutes les villes de l'État romain. A la mort de Martin V (1431), les Colonna osèrent s'emparer du trésor pontifical; mais Eugène IV leur ayant déclaré la guerre, et Jeanne leur ayant retiré leurs fiefs, ils furent dépouillés des honneurs et de la puissance excessive que leur avait value le pontificat de leur parent.

Ottav. di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

COLONNA (*Prosper*), capitaine italien, fils du précédent, mort en 1523. A l'époque de l'invasion de Charles VIII, il embrassa le parti de ce prince, par haine contre les Orsini (Ursins), de tout temps ennemis de sa famille, et qui venaient de se déclarer pour les Aragonais; mais après la retraite de Charles, il se réconcilia avec le roi Frédéric d'Aragon, et depuis il porta constamment les armes contre la France. Il acheva de s'instruire dans l'art de la guerre à l'école de Gonsalve de Cordoue. Quand ce capitaine eut fait César Borgia prisonnier, Prosper fut chargé de le conduire en Espagne : César et son père avaient voulu la ruine de sa maison; il fut assez généreux pour éviter, pendant toute la traversée, de rencontrer les yeux de celui sur lequel le sort lui accordait un si grand triomphe. Entre ses victoires les plus remarquables sont celles qu'il remporta près de Vicence sur L'Alviane, général des Vénitiens (1513), et celle de la Bicoque, gagnée sur Lautrec, le 22 avril 1522. Il venait de défendre Milan contre Bonnivet (1523), lorsqu'il tomba dans un état de langueur qui le fit mourir, à la fin de la même année. [*Enc. des g. du m.*]

Brantôme, *Éloges des gr. capit.* — Paul Jove, *Élog.* — Guichardin, *Hist.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.* — Ottavio di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna.*

COLONNA (*Fabrice*), capitaine italien, fils d'Édouard Colonna et cousin du précédent, mort en 1520. Il passa, comme son cousin, du service de France à celui d'Aragon; il fut revêtu du titre de grand-connétable quand Ferdinand le Catholique en eut dépouillé Gonsalve de Cordoue, en 1507. Plus tard il combattit sous les drapeaux de Jules II. Fait prisonnier à la bataille de Ravenne par le duc de Ferrare, il fut si reconnaissant des égards que celui-ci lui témoigna qu'il voulut le réconcilier avec le pape : Colonna lui donna un sauf-conduit pour se rendre à Rome; mais Jules, sans y avoir égard, retint le duc prisonnier. Fabrice, indigné, accourut délivrer Alphonse, et il eût peut-être poussé plus loin sa vengeance contre Jules II si la mort de ce pape ne fût arrivée peu après.

Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, XV. — Artaud; *Hist. des pontifes rom.* — Ottavio di Agostino, *Ist. della famigl. Colonna.*

COLONNA (*Marc-Antoine*), capitaine italien, neveu de Prosper et de Fabrice Colonna, mort en 1522. Il servit tour à tour Jules II, Maximilien et François I^{er}. C'est sous les drapeaux de la France qu'il fut tué, en 1522, par un coup de coulevrine tiré du haut des remparts de Milan, que son oncle Prosper défendait. Quelques auteurs ont prétendu que Prosper lui-même avait dirigé ce coup contre son neveu, qu'il ne reconnaissait pas.

Ottavio di Agostino, *Ist. della famigl. Colonna.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital; Hist. des Fr.*, XV.

COLONNA (*Pompée*), prélat italien, neveu de Prosper Colonna, mort à Naples, le 28 juin 1532. Il fut d'abord évêque de Rieti. Homme turbulent et emporté, il s'abandonna au penchant qu'il avait pour les armes, et prit une part active à toutes les révolutions de la cour romaine. En 1512, il se mit à la tête de quelques jeunes Romains, et souleva le peuple contre Jules II. Créé cardinal par Léon X, il fut néanmoins l'ennemi de ce pontife. Après avoir balancé, puis favorisé l'élection de Clément VII, il se brouilla avec lui, et tenta de l'enlever. Clément VII le priva du cardinalat et de ses bénéfices. Mais lorsque ce pape fut prisonnier du connétable de Bourbon, il eut recours à lui. Colonna lui fit rendre la liberté, et fut rétabli dans toutes ses dignités. Il eut la légation de la Marche d'Ancône, l'évêché d'Aversa, l'archevêché de Montréal, et fut vice-roi de Naples. Ce prélat aimait et protégeait les gens de lettres. On a de lui : *de Laudibus mulierum :* ce poëme, composé en faveur de Vittoria Colonna, est resté manuscrit.

Auberi, *Hist. des cardinaux.* — Guichardin, X. — Onuphre, *Chron.* — Paul Jove, in *Vit. Colum.* — Sismondi, *Hist. des rép. ital.; Hist. des Fr.*, XVI.

COLONNA (*Marc-Antoine*), dit *le jeune*, guerrier italien, mort le 2 août 1584. Il s'illustra à la bataille de Lépante. Pie V l'avait nommé général des douze galères pontificales qui devaient

se joindre aux flottes vénitienne et espagnole pour la défense de Chypre. Il prétendit vainement, comme représentant le chef de la chrétienté, au commandement de la flotte entière : les amiraux André Doria et Girolamo Zeno avaient la même ambition que lui, et, grâce à leurs rivalités, l'année se passa sans qu'on eût attaqué les Turcs. L'année suivante, Don Juan d'Autriche fut revêtu du commandement en chef, et à la bataille de Lépante (7 octobre 1571) Marc-Antoine dirigea sous ses ordres une des ailes de l'armée : il y fit preuve de beaucoup de courage et de talent; et à son retour à Rome, la cour papale, flattée de sa gloire, lui décerna un triomphe assez semblable à ceux que la république accordait autrefois à ses généraux. Il entra ensuite au service de Philippe II, qui le nomma vice-roi de Sicile; en 1584 il amenait dix galères à ce prince, et venait de débarquer en Espagne, lorsqu'il fut saisi d'une maladie violente, dont il mourut. A ses talents militaires il joignait l'amour des lettres et des manières chevaleresques.

Ottavio di Agostino, *Istoria della famiglia Colonna*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XVIII et XIX; *Hist. des républiques italiennes*, XVI.

COLONNA (*Ascagne*), prélat italien, fils du précédent, né vers 1560, mort en 1608. Il fut créé cardinal en 1586, et devint vice-roi d'Aragon. On a de lui : *de Monarchia Siciliæ*. Ce traité est une critique de celui de Baronius : *Monarchia siciliana*. On le trouve avec la réponse de Baronius dans le *Thesaurus antiquitatum Siciliæ* de Grævius.

O. di Agostino, *Ist. della fam. Colonna*. — Grævius, *Thes. antiq. Sicil.*, III[e] part. — Baronius, *Monarchia sicil.*

COLONNA (*Angelo-Michele*), peintre italien, né dans le territoire de Côme, en 1600, mort à Bologne, en 1687. Un de ses oncles, qui était architecte, le conduisit à Bologne à l'âge de quatorze ans, et le confia à Dentone, habile peintre de perspective. En sortant de cette école, Colonna s'associa à Agostino Mitelli, et ils travaillèrent ensemble à la décoration des palais de divers princes d'Italie. Leur réputation étant parvenue jusqu'en Espagne, Philippe IV les attira à sa cour, et leur assigna un traitement considérable. Malheureusement, après une année de travail continuel, Mitelli vint à mourir; son compagnon s'empressa de retourner en Italie, et se fixa alors à Bologne, qu'il enrichit de nombreuses peintures, et où il poussa sa carrière jusqu'à l'âge de quatre-vingt-sept ans. E. B—N.

Malvasia, *Pitture di Bologna*. — Lanzi, *Storia pittorica*. — Baldinucci, *Notizie*. — Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon*.

***COLONNA** (*Girolamo*). *Voy.* Mengozzi.

COLONNA (*Laurent-Onuphre*), seigneur italien, de Giœni, duc de Tagliacotti, prince de Palliano et de Castiglione, mort le 15 avril 1689. Il épousa Marie de Mancini, nièce de Mazarin, qui avait espéré devenir reine de France. On sait que lorsqu'elle dut se rendre en Italie avec Colonna, elle dit à Louis XIV : « Vous êtes roi, vous m'aimez, vous pleurez, et il faut que je parte ! » Son mariage avec Colonna ne fut pas heureux. Marie de Mancini « en fut au désespoir », disent les *Mémoires de Mademoiselle*. Après quelques années passées avec son mari, elle s'enfuit de Rome à l'aide de sa sœur, la duchesse de Mazarin. Venue en France, elle séjourna dans plusieurs villes, sans oser se fixer dans aucune, de peur d'être forcée à rentrer sous le toit conjugal. En Flandre, où elle se crut d'abord en sûreté, elle fut arrêtée par ordre du gouvernement espagnol et enfermée dans un couvent à Madrid. Le prince Colonna, devenu vice-roi d'Aragon, chercha à la faire revenir auprès de lui, mais ses efforts échouèrent; il consentit alors à divorcer, et entra dans l'ordre de Malte. Ce fut lui qui, en qualité de grand-connétable du royaume de Naples, présenta au pape le tribut d'investiture. Il fut aussi vice-roi de ce royaume, et exerça pendant deux ans ces fonctions. Il se retira ensuite à Rome, où il mourut.

Mém. de mademoiselle de Montpensier, (dans la Coll. Michaud et Poujoulat). — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXIV, XXV. — *Mémoires de Marie de Mancini;* Cologne, 1676.

COLONNA (*Philippe-Alexandre*), fils du précédent, né le 7 avril 1663, mort le 6 novembre 1714. Il fut connétable du royaume de Naples, et prit part à la guerre de la succession d'Espagne. Il fut envoyé à la cour de Rome par le roi Charles II.

Ottavio di Agostino, *Ist. della famiglia Colonna*.

COLONNA (*François-Marie-Pompée*), philosophe hermétique, parent du précédent, né vers 1649, mort à Paris, en 1726. Il joignit à l'étude des lettres celle des sciences, donna dans les rêveries des alchimistes, et chercha l'art de faire de l'or et celui de prolonger la vie. Il périt dans l'incendie qui dévora la maison qu'il habitait à Paris, où il avait passé la plus grande partie de sa vie. On a de lui : *Introduction à la philosophie des anciens, par un amateur de la vérité;* Paris, 1698, in-12; — *les Secrets les plus cachés de la philosophie des anciens, découverts et expliqués à la suite d'une histoire des plus curieuses*, sous le pseudonyme de *Crosset de Haumeric;* ibid., 1722, 1762, in-12; — *Abrégé de la doctrine de Paracelse et ses archidoxes, avec une explication de la nature des principes de la chimie*, etc.; ibid., 1724, in-12; — *les Principes de la nature selon les opinions des anciens philosophes, ou abrégé de leurs sentiments sur la décomposition des corps ;* ibid., 1725, 2 vol. in-12; — *Nouveau miroir de la fortune, ou abrégé de géomancie pour la récréation des personnes curieuses de cette science;* ibid., 1726, in-12; — *Principes de la nature ou de la génération des choses;* ibid., 1731, in-12; — *Histoire naturelle de l'univers, dans laquelle on rapporte les raisons physiques sur les effets les plus curieux et les plus extraordinaires de la na-

ture; ibid., 1734, 4 vol. in-12. Ces deux derniers ouvrages ont été publiés par Gosmond, ami et élève de l'auteur. On attribue encore à Colonna : *Plusieurs expériences utiles sur la médecine*, *la métallique*, etc., sous le nom d'*Alexandre Lecrom*; Paris, 1719, in-12; — *Vade-mecum philosophique*, sous le même pseudonyme; ibid,, 1719, in-12; — *Suite des Expériences utiles*, etc.; ibid., 1725, in-12.

Hoefer, *Histoire de la Chimie*, t. I. — Lenglet-Dufresnoy, *Philos. hermétique*.

COLONNA (*Fabio*), en latin *Fabius Columna*, naturaliste italien, parent du précédent, né à Naples, vers 1567, mort en 1650. En proie dans ses jeunes années à des accès d'épilepsie, il résolut d'étudier les écrivains grecs et latins pour découvrir chez eux quelque remède à la maladie dont il était atteint. Ces études firent de lui un botaniste, en même temps qu'il acquit la conviction que la valériane était le remède qu'il cherchait. La maladie avait fait de lui un botaniste, et la botanique en fit un peintre et un graveur. Il dessina lui-même ses plantes; quoique ses écrits ne se fassent pas remarquer par une classification méthodique, ils laissent cependant à cet âge encore peu avancé de la science pressentir les qualités de ce genre qu'elle pouvait comporter et que Tournefort réalisa en partie un siècle plus tard. Fabio Colonna était un savant dans toute l'acception du mot : il connaissait les langues, la musique, les mathématiques, l'optique et les droits civil et canon. Il fut membre de l'Académie des *Lyncei* de Naples. On a de lui : Φυτοβάσανος, *sive plantarum aliquot historia, in qua describuntur diversi generis plantæ rariores, ac magis facie viribus respondentes antiquorum Theophrasti, Dioscoridis, Plinii aliorumque, delineationibus ab aliis hucusque non animadversæ*; Naples, 1592, avec 36 planches (les premières qui aient été gravées sur cuivre); Florence, 1744; — Ἔκφρασις *prima et secunda minus cognitarum rariorumque nostro cœlo orientium stirpium, cum appendice aquatilium et terrestrium*; Rome, 1606 et 1616, 1re et 2e partie d'un vol. in-4°, avec fig.; — *de purpura, ab animali testaceo fusa*, etc.; Rome, 1618, in-4°; — *Sambuca lincea*, *overo dell' instrumento musico perfetto, libri III*; Naples, 1618, in-4°; — des *Annotationes* à l'*Histoire naturelle du Mexique* de Hernàndez, abrégée par Recchi; c'est là qu'il proposa le premier l'emploi du nom de *pétales*. F. Colonna peut être regardé comme le créateur des genres en botanique.

Éloy, *Dict. hist. de la médecine*. — Ersch et Grüber, *Allg. Enc.*

COLONNA (*François*), littérateur italien, né à Venise, vers 1449, y mourut, en 1527; tout ce qu'on sait sur sa vie, c'est qu'entré fort jeune dans l'ordre de Saint-Dominique, il fut professeur de grammaire et de belles-lettres dans le couvent de cet ordre à Trévise en 1467, et qu'en 1473 il fut reçu à Padoue docteur en théologie. Un épisode mystérieux de sa carrière est caché dans le livre auquel il doit un peu de célébrité; il est auteur d'un ouvrage fort singulier, espèce de roman allégorique et moral, intitulé : *Hypnerotomachia Poliphili, ubi humana omnia non nisi somnium esse docet*. En prenant successivement les lettres initiales de tous les chapitres, on trouve la phrase suivante : *Poliam frater Franciscus Colonna adamavit*. Cette Polie, abréviation de *Polita* ou *Ippolita*, était, à ce qu'il paraît, Lucrezia Lelia, nièce d'un évêque de Trévise. *Poliphile*, ou *celui qui aime Polie*, veut démontrer dans ce *combat du sommeil et de l'amour* que toutes les passions de l'homme ne sont que des songes; on a depuis exprimé avec bonheur l'idée qui guida sa plume en disant que la vie est le rêve d'une ombre. Colonna, dont les idées ne paraissent point avoir été fort nettes, a d'ailleurs enveloppé ses visions érotiques, poétiques, artistiques et architecturales sous le voile d'un langage bizarre, italien mêlé de mots latins, grecs, hébreux, arabes et chaldéens. Des commentateurs ont appliqué au moine vénitien un système d'interprétation fort hasardé; les uns ont cru trouver chez lui des idées de réforme antérieures à Luther; d'autres lui ont demandé le secret de la pierre philosophale. Mais se livrer à pareilles tentatives, c'est *calepréter des allégories qui ne furent oncques songées*, comme dit Rabelais, lequel, soit dit en passant, nous semble avoir connu l'Hypnérotomachie. Il serait d'ailleurs fort inutile de vouloir donner ici une analyse d'une composition pareille, et que le lecteur le plus intrépide aurait bien de la peine à mener jusqu'au bout. L'édition originale, imprimée à Venise, en 1499, est un des premiers ouvrages sortis des presses du célèbre Alde Manuce; elle forme un volume in-folio, orné de gravures en bois d'une exécution fort remarquable, et dont les dessins sont attribués à Giovanni Bellino. Parmi beaucoup de sujets bizarres, il s'en rencontre quelques-uns du meilleur goût et d'une très-riche ordonnance. Les exemplaires en bon état ne sont pas communs, et se sont payés jusqu'à 20 livres sterling en Angleterre; on en connaît trois sur peau vélin, et l'un d'eux a été adjugé à Londres au prix de 120 livres (3,200 francs environ). Il parut en 1545 une nouvelle édition de l'*Hypnérotomachie* à Venise, *in casa de' figliuoli di Aldo*; mais elle n'a pas la valeur du volume de 1499 : le papier est moins bon, le texte moins correct, les figures sont moins nettes et moins vigoureuses. Quelques bibliographes ont dit que le style avait été rajeuni; ce n'est point exact. En 1546 on donna à Paris une imitation française plutôt qu'une traduction fidèle du Poliphile italien; l'auteur de ce travail a gardé l'anonyme. Ce volume est recherché, à cause de ses jolies gravures sur bois; elles sont d'après des dessins plus corrects que les anciens, et qui ont été attribués à J. Goujon ou à J. Cousin. Cette traduction

reparut en 1554 et en 1561; elle fut accompagnée d'un Avertissement de l'alchimiste Jacques Gohory, savant un peu visionnaire, qui pensait que Colonna avait eu en vue la pierre philosophale. En 1600, Beroalde de Verville, corrigeant et retouchant le volume français, le mit au jour, avec une préface de sa façon, sous le titre de *Tableau des riches inventions, couvert du voile des feintes amoureuses qui sont représentées dans le songe de Poliphile;* c'est la moins recherchée de ces diverses éditions. Un architecte français J.-C. Le Grand, s'était épris de cet ouvrage ; il en a donné en 1804 une traduction libre, qui forme deux petits volumes élégamment imprimés, chez Didot l'aîné, et il fit en 1811 réimprimer cette traduction à Parme, dans l'atelier du fameux Bodoni, en deux beaux volumes in-4°. Il avait le projet d'une troisième édition in-folio ornée de gravures nouvelles dues à d'habiles artistes; elle n'a point été exécutée, et il n'y a guère lieu de le regretter. La traduction anglaise publiée à Londres, 1592, in-4°, n'est pas complète. G. Brunet.

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique,* t. I, p. 193-203. — La Monnoye, dans le *Menagiana,* t. IV, p. 69. — Quétif, *Scriptores ordinis Prædicatorum,* t. II, p. 35. — *Mélanges tirés d'une grande bibliothèque,* t. XXXI, p. 133. — Zano, *Note al Fontanini, della Eloquenza italiana,* t. II, p. 164. — *Le Conservateur,* décembre 1756. — Dibdin, *Bibliotheca Spenceriana,* t. III. — Jackson, *on Wood-engraving,* p. 267-272. — Renouard, *Annales des Aldes.* — Ch. Nodier, *de Quelques livres satiriques et de leur clé; Bulletin du bibliophile,* octobre 1834. — *Franciscus Columna,* nouvelle insérée dans le *Bulletin de l'ami des arts,* 1843, réimprimée en 1844, in-12, chez Techener.

COLONNA (*Jean-Paul*), compositeur italien, natif de Brescia. Il fut un des compositeurs italiens les plus distingués du dix-septième siècle, particulièrement dans le style d'église. Il établit à Bologne une école d'où sont sortis plusieurs musiciens. Outre un opéra d'*Amilcar*, on a de lui : quatre œuvres de psaumes à trois, quatre, cinq et huit voix ; Bologne, 1681-1694, in-4° ; — deux livres de Motets, à une, deux et trois voix ; ibid., 1681, in-8° ; — trois Messes à huit voix, et autres pièces; ibid., 1684-1691 ; — les *Litanies de la sainte Vierge ;* ibid., 1682 ; — les *Lamentations de la semaine sainte;* ibid., 1680.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

COLONNA (*Mario*), poëte italien, né à Rome, vers 1540. Fiametta Soderini, dame de Florence, non moins connue par son esprit que par sa beauté, lui inspira plusieurs sonnets. Ce poëte mourut à la fleur de l'âge. Ses poésies, imprimées en 1589, avec celles de l'Argelio, ont été insérées dans le t. II de la *Scelta di Sonetti* de Gobbi. On trouve aussi plusieurs pièces de Mario dans les *Opere* de Jean de la Casa, Venise, 1728, et dans la *Storia della volgare poesia* de Crescimbeni.

Crescimbeni, *Storia della volg. poes.* — Tiraboschi, *Storia della lett.*

COLONNA (*Victoire*), femme auteur italienne, née en 1490, morte à Rome, en février 1547. C'est une des femmes dont l'Italie s'honore le plus. A l'âge de quatre ans elle fut fiancée à Ferdinand-François d'Avalos, fils du marquis de Pescaire, enfant du même âge qu'elle ; à dix-sept ans ils se marièrent, et de ce moment jusqu'à celui où le sort les sépara, ils ne cessèrent de s'aimer de la tendresse la plus vive. Tous deux avaient été parfaitement élevés; Victoire savait le latin et maniait parfaitement sa langue en prose et en vers. En l'absence de son mari, que la guerre appelait souvent loin d'elle, elle se consolait par une correspondance assidue avec lui et par l'étude. Après la bataille de Pavie, les princes italiens, qui auraient voulu attirer Pescaire dans leur parti, lui offrirent la couronne de Naples : il hésitait; Victoire le rappela aux lois de l'honneur et du devoir. « Ce n'est point, lui écrivait-elle, par la grandeur des États ou des titres, mais par la vertu seule, que s'acquiert cet honneur qu'il est glorieux de laisser à ses descendants. Pour moi, je ne souhaite point d'être la femme d'un roi, mais de ce grand capitaine qui a su vaincre les plus grands rois, non-seulement par sa valeur durant la guerre, mais dans la paix par sa magnanimité. » Peu de temps après elle perdit cet époux si cher : il mourut des suites des blessures qu'il avait reçues à la bataille de Pavie (1525); Victoire, qui se rendait près de lui pour le soigner, apprit sa mort en chemin, et retourna à Naples. A trente-cinq ans, belle et célèbre par son esprit et par ses vertus, elle était aimée de Michel-Ange, et vit des princes rechercher sa main ; mais, toujours fidèle à la mémoire de Pescaire, les prières même de ses frères ne purent la décider à s'engager dans de nouveaux liens. Pendant de longues années rien ne put la distraire de sa douleur ; enfin, la piété l'adoucit. Aux poésies dans lesquelles elle chantait la mémoire de son époux succédèrent des poésies sacrées ; on y retrouve le même talent, noble, facile et pur. Victoire mourut à Rome, à l'âge de cinquante-sept ans. Ses œuvres parurent pour la première fois à Parme, en 1538, in-8° ; l'édition la plus complète parut à Venise, 1544, in-8°, sous ce titre : *Rime de la diva Vittoria Colonna de Pescara, alle quali sono nuovamente aggiunti 24 Sonetti spirituali, le sue Stanze, ed uno Trionfo della Croce di Cristo, non più stampato.* La dernière édition est celle de Bergame, 1760, in-8°. Les vers de Vittoria Colonna, quoique trop fidèlement moulés sur la forme de Pétrarque, portent quelquefois l'empreinte d'un talent gracieux et de cette originalité qu'un sentiment vrai donne toujours, même à l'imitation la plus timide et la plus dévouée. Mais l'imitation éteint à la longue la chaleur des sentiments les plus vrais, et il serait difficile de trouver parmi toutes ses *Rime* un sonnet tout entier qu'on puisse donner comme de la haute poésie. [*Enc. des g. du m.*].

Le comte de Saint-Raphael, *Vies des littérateurs catholiques*; Turin, 1780. — J.-B. Rota, *Vie de V. Colonna*, dans l'édition de ses *Œuvres* donnée à Bergame.

COLONNE (*Gui delle*). Voyez BELLEBUONI ET DARÈS.

COLOT, nom d'une famille de chirurgiens français, dont voici la filiation :

***COLOT** (*Germain*), chirurgien lithotomiste, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Le premier parmi les chirurgiens français, il osa tenter d'extraire la pierre de la vessie. On ignore quelle méthode il employa; on présume qu'il se servit de la taille latérale. Ayant expérimenté son procédé sur un archer condamné à mort sous le roi Louis XI, l'opération fut couronnée de succès. A partir de cette époque les chirurgiens s'occupèrent sérieusement de la lithotomie, pratiquée jusque alors par des empiriques.

Biog. médic. — Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOT (*Laurent*), chirurgien français, natif de Tresnel, en Champagne, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il avait appris à pratiquer la taille, par la méthode dite *haut appareil*, d'Octavien de Ville, qui la tenait de Mariano Santo de Barletta. En 1556, Henri II l'appela à Paris, le fit chirurgien de sa maison, et créa pour lui une charge de lithotomiste à l'Hôtel-Dieu. Cette charge fut possédée par ses descendants jusqu'à Philippe Colot. Laurent Colot enseigna sa méthode à son fils, dont il vit bientôt la célébrité égaler la sienne. Celui-ci fut père d'un troisième *Laurent Colot*, qui hérita de l'habileté de son père et de son aïeul, et donna le jour à *Philippe Colot*.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOT (*Philippe*), chirurgien français, arrière petit-fils du précédent, né en 1593, mort à Luçon, en 1656. Il fut lui-même atteint de la pierre; il se fit tailler par son propre fils. Il eut une clientèle étendue, et ne réserva pas pour lui seul le secret qu'il tenait de ses pères; il associa à ses travaux *Girault*, son neveu, et *Severin Pineau*. Le fils de ce Girault fut à son tour le maître de *François Colot*.

Éloy, *Dict. de la medecine.*

COLOT (*François*), chirurgien français, fils de Philippe, second du nom, mort le 25 juin 1706. Sur la fin de sa vie, il recueillit ses observations, qui ne furent publiées que vingt-et-un ans après sa mort, sous ce titre : *Traité de l'opération de la taille, avec des observations sur la formation de la pierre et la suppression d'urine, ouvrage posthume de François Colot, auquel on a joint un discours sur la méthode de Franco et sur celle de Raw*; Paris, 1727, in-12. L'auteur fait connaître les travaux de ses ancêtres, apprécie les différentes méthodes employées pour extraire la pierre de la vessie, et préconise la taille sus-pubienne. — Les Colot ne furent point des opérateurs vulgaires et renfermés dans une étroite spécialité; ils se montrèrent également habiles dans les diverses branches de l'art de guérir, et se concilièrent l'estime de leurs contemporains.

Éloy, *Dict. de la médecine.*

COLOTÈS (Κολώτης), sculpteur grec, né dans l'île de Paros, florissait vers la 84me olymp. (444 avant J.-C.). Il assista Phidias dans l'exécution de la statue colossale du Jupiter Olympien. Il se fit connaître par de beaux ouvrages d'or et d'ivoire, et par des statues de philosophes très-admirées des anciens.

Strabon, VIII. — Pline, *Hist. nat.*, XXXIV, 19; XXXV, 34. — Pausanias, V, 20. — Eustathe, *ad Iliad.*, II. — Böckh, *Corp. inscript.*, n. 24.

COLOTÈS, peintre grec, vivait vers 400 avant J.-C. Il concourut avec Timanthe pour le tableau du sacrifice d'Iphigénie.

Quintilien, II, 13.

* **COLOTÈS**, de Lampsaque, philosophe grec, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. « La première fois, dit Plutarque, que Colotès entendit Épicure discourir sur la nature des choses, il tomba à ses genoux, et le pria de l'instruire. » Un pareil enthousiasme annonçait un disciple fervent; Colotès le fut en effet jusqu'à l'intolérance. Ne voyant la vérité que dans le système d'Épicure, il attaqua violemment toutes les doctrines opposées. Il écrivit un ouvrage sous ce titre : *Suivre les maximes des philosophes autres qu'Épicure, c'est ne pas vivre* (ὅτι κατὰ τὰ τῶν ἄλλων φιλοσόφων δόγματα οὐδὲ ζῆν ἔστιν). Ce traité, qui était dédié au roi Ptolémée, probablement Philopator, a fourni à Plutarque la matière de deux livres employés à le réfuter. Le premier est un dialogue, destiné à prouver qu'en suivant la philosophie d'Épicure, il est impossible de jouir de la vie; le second est une attaque directe contre Colotès. On a retrouvé parmi les papyrus d'Herculanum quelques fragments d'un ouvrage de ce philosophe contre le *Lysis* de Platon; mais ils n'ont pas encore pu être publiés.

Plutarque, *Opera moral.* — Cicéron, *de Republica*, VI, 7. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

* **COLOUMELLE** (*Raoul* DE), archéologue et jurisconsulte français du treizième siècle, naquit non pas à Rome, comme l'ont écrit quelques auteurs, qui le font descendre de la famille des Colonna, mais à Coloumelle, bourg de l'ancien pays chartrain, dans le diocèse d'Orléans. Il est l'auteur d'un traité sur la translation de l'empire, *de Translatione imperii* (imprimé à Bâle, 1566, in-8°), qu'il dédia à Lambert de Châteauneuf en Thymerais, professeur de droit civil. Il prétendait prouver dans cet ouvrage que ce sont les papes qui ont transféré l'empire des Grecs aux Francs et des Francs aux Germains. Dom Liron dit que ce traité est bien écrit, et renferme beaucoup de faits qui méritent l'attention, mais que la plupart sont faux, car l'auteur a suivi de mauvais historiens qui l'ont jeté dans un grand nombre d'erreurs de fait. Il ajoute « qu'il est plein de préjugés en faveur de la cour

de Rome, qui lui font soutenir un faux système. »

BR.

Du Pin, *Bibl. ecclésiastique.* — D. Liron, *Bibl. chartraine.*

* **COLOUMELLE** (*Landulfe* DE), chroniqueur français, neveu du précédent, fut chanoine de Chartres après son oncle, et vivait vers l'an 1330. Il composa une chronique depuis la création du monde jusqu'à son temps, qu'il intitula : *Breviaire historial*, c'est-à-dire abrégé de l'histoire. Le P. Labbe en a publié des fragments dans le 1er volume de sa Bibliothèque des manuscrits, entre autres les éloges de Philippe le Bel, roi de France, et de ses fils. Louis le Hutin et Philippe le Long. Cet ouvrage a été en outre imprimé deux fois en entier : *Landulfi de Columna Breviarium historiale;* Poitiers, 1479, in-4° ; — *Landulfi de Columna Breviarium historiale, ab orbe condito ad sua tempora ;* Paris, 1479, in-8°.

Selon Raphael de Volterra Landulfe a composé aussi l'histoire des pontifes romains, depuis saint Pierre jusqu'à Jean surnommé l'Anglais; mais on peut douter que ce livre soit différent du premier.

D. Liron, *Bibl. chartraine.*

COLPANI (*Joseph*), littérateur italien, né à Brescia, en 1738, mort dans la même ville, le 21 mars 1822. Il joignit la culture des sciences à celle des lettres, et choisit pour sujet de ses poëmes les principaux phénomènes de la nature; il fut un des collaborateurs du *Café de Milan*, journal littéraire, qui a eu beaucoup de succès en Italie. La plupart de ses œuvres forment 6 vol. in-8° ; Brescia, 1817. On a encore de lui: *Ultime poesie del cavaliere G. Colpani ;* ibid., 1824, in-8°.

Éloge de J. Colpani, dans les *Ultime poesie.*

COLPOYS (*Jean*), amiral anglais, mort le 4 avril 1821. On ne sait rien de ses premières années. Marin depuis 1766, il assista aux siéges de Louisbourg et de la Martinique; capitaine en second dès 1773, il commanda comme tel *le Northumberland.* Il revint en Angleterre en 1774, et commanda plusieurs bâtiments. En 1779, à l'époque de l'apparition des flottes espagnole et française dans la Manche, il fit quelques captures dans la baie de Cawsand et en vue de Plymouth. Envoyé en 1780 sur *l'Orphée*, bâtiment de trente canons seulement, ce qui témoignait d'un certain mécontentement de la part de l'amirauté, il se rétablit dans l'estime de son gouvernement par la prise de *la Confédération*, frégate américaine. Il resta trois ans à la station de la Méditerranée, où il avait été envoyé après la paix de 1783. En 1793 il prit part à l'entreprise du contre-amiral Gardner sur la Martinique; puis il fut envoyé à la station de la Jamaïque. Nommé contre-amiral en 1794, il suivit lord Howe dans le golfe de Gascogne. Une campagne heureuse en 1795 lui mérita le grade de vice-amiral. Il croisait devant Brest le 15 décembre 1796, lors de la mise à la voile de l'expédition de Hoche pour l'Irlande; il tenta alors, mais en vain, de donner la chasse à quelques vaisseaux détachés de la flotte française par la tempête. Lors de la révolte des matelots du port de Portsmouth en 1797, il déploya contre eux la plus énergique vigueur. En 1798 Colpoys alla en croisière, et lorsque la guerre recommença entre l'Angleterre et la France, il commanda Plymouth jusqu'en 1804. Nommé ensuite lord de l'amirauté, il fut chargé en 1816 de gouverner l'hôpital de Greenwich; il garda ces fonctions jusqu'à sa mort.

Annual register.

COLQUHOUN (*Patrick*), célèbre économiste anglais, né à Dumbarton, en Écosse, le 14 mars 1745, mort le 25 avril 1820. A l'âge de seize ans, il partit pour la Virginie, où il entra dans une maison de commerce. De retour dans son pays, en 1766, il s'établit comme négociant à Glasgow. Le zèle dont il fit preuve pour les intérêts communaux de cette ville lui valut l'honneur d'être nommé lord-prévôt. L'acte du parlement qui affranchit en 1788 les manufacturiers du droit d'enchère fut le résultat d'un mémoire des fabricants de coton que Colquhoun reçut la mission de rédiger et de présenter au premier ministre W. Pitt. Dans un voyage en Hollande, il jeta les bases du commerce considérable d'exportation dont les cotonnades d'Écosse et de Manchester furent depuis l'objet. L'habileté, l'expérience consommée et le désintéressement avec lesquels il remplit en 1792 des fonctions supérieures dans la police de Londres, où il était allé s'établir en 1789, lui firent les titres les plus solides à l'estime et à la reconnaissance de ses concitoyens. Ce fut grâce aux excellentes mesures prises d'après ses ordres que l'on vit cesser les vols nombreux dont les bâtiments marchands de la Tamise étaient le théâtre, et qui coûtaient chaque année des sommes considérables au commerce anglais et étranger. En même temps qu'il faisait une guerre impitoyable aux malfaiteurs, Colquhoun s'occupait des moyens de soulager la misère publique. De concert avec quelques quakers, ses amis, il fonda deux grands établissements de soupes à bon marché pour les indigents. Il en créa de semblables à Westminster en 1798, et dota en même temps ce quartier d'une école gratuite pour les pauvres. En 1804 la ville de Hambourg et quelque temps après celles de Brême et de Lubeck le nommèrent leur agent à Londres.

En 1797 l'université de Glasgow lui avait décerné le diplôme de docteur en droit. Voici le titre de ses principaux écrits: *New system of education for the labouring people* (Nouveau système d'éducation pour les classes ouvrières) ; Londres, 1806; — *a Treatise on indigence, exhibiting a general wiew of the national ressources for productive labour, and propositions for ameliorating the condition of the poor* (Traité de l'indigence, contenant un aperçu général

des ressources nationales pour un travail productif, et propositions pour l'amélioration de la condition du pauvre); 4 vol. in-8°, Londres, 1808; — *Treatise on the wealth, power and ressources of British empire, in every quarter of the world*, etc. (Traité de la richesse, de la puissance et des ressources de l'empire britannique dans toutes les parties du monde...); Londres, 1814, 1 vol., in-4°; 2e édition, 1815; cet ouvrage, qui contient de nombreux documents statistiques sur la situation économique de l'Angleterre en 1814, et que les savants consultent encore avec fruit, a été traduit en allemand et en français en 1815. La traduction allemande est due à M. Frick; elle a paru à Nuremberg. La traduction française, qui n'est pas complète, a pour titre : *Précis historique sur l'établissement et les progrès de la Compagnie anglaise aux Indes orientales*, traduit de l'anglais par B. R. (MM. Bertrand et Rodouan); Paris, 1815, in-8°.

Voici le jugement (beaucoup trop sévère, comme le plus grand nombre de ceux qu'il porte sur les économistes et les statisticiens de son temps) de Mac-Culloch sur cet ouvrage : « Ce livre a joui pendant un certain temps d'une popularité vraiment considérable; mais il n'y avait que de très-faibles droits. C'est, du commencement à la fin, un type d'exagérations et d'hypothèses extravagantes. Rien n'était trop difficile pour cet intrépide calculateur. Sous sa main tout se transforme en chiffres, en tableaux. Des matières sur lesquelles il est impossible d'obtenir des renseignements certains, et auxquelles il était étranger, sont de sa part l'objet d'affirmations d'une précision extraordinaire. Inutile de dire que de pareils travaux n'ont d'autre résultat que de discréditer la statistique en général. »

A. LEGOYT.

Dict. de l'écon. polit. — Mac-Culloch, *Literature of political economy*.

COLSON (*Jean-François-Gille*), peintre et poëte français, né à Dijon, le 2 mars 1733, mort à Paris, le 1er mars 1803. Il se livra d'abord à l'étude des mathématiques, et s'appliqua ensuite à la peinture, ainsi qu'à d'autres parties des beaux-arts. A l'âge de dix-neuf ans, il vint à Paris, où le prince de Bouillon le prit en affection et se l'attacha. Celui-ci utilisa les connaissances variées de Colson pour l'embellissement de son château de Navarre, et l'employa pendant quarante ans comme architecte, sculpteur, peintre, et même comme jardinier. Outre quelques ouvrages manuscrits sur la perspective et les beaux-arts, on a de Colson un *Recueil de poésies légères*,

Ponce, *Notice sur J.-F.-G. Colson*, dans les *Nouvelles des arts* de M. Landon.

COLSON (*Jean-Baptiste*), littérateur français, fils du précédent, né à Paris, vers 1780, mort en mars 1825. On a de lui : *Tableau philosophique des peines morales, classées selon les trois siéges de nos sensations, l'esprit, le cœur, et l'âme, depuis le plus léger sentiment de déplaisance jusqu'aux plus violentes agitations du désespoir*; Paris, 1820, in-fol. — *la Vie de l'expérience et de l'observation*; ibid., 1824, in-12. On a eu tort de dire que M. Quesné a eu part à cet ouvrage.

Quérard, *la France littéraire*.

COLSON (*Louis-Daniel*), littérateur français, né en 1734, à Vienne-le-Château, en Argonne, mort à Paris, le 18 mai 1811. Il renonça à la carrière du barreau pour s'adonner entièrement aux lettres. Après avoir surveillé l'impression de quelques bons ouvrages, il fut adjoint à Deshauterayes pour la rédaction de l'*Histoire générale de la Chine* du P. Mailla. C'est à lui que l'on doit les t. II, IV, VI, VIII, X et XI de cet ouvrage. Il est également auteur de la préface placée en tête de la traduction de la *Jérusalem délivrée*, par Deloyne d'Auteroche. Il acheva le roman de J.-P. Bignon intitulé *les Aventures d'Abdalla*, revit l'édition de *Tarsis et Zélie*, publiée en 1774, et continua de se charger de différentes publications.

Chaudon et Délandine, *Dict. hist.* — *Galerie hist. des contemp.*, 1820.

*COLSON (*Guillaume-François*), peintre français, né à Paris, en 1785. Élève de David, il s'adonna à la peinture historique. Ses principaux ouvrages sont : *la Clémence de Napoléon envers une femme d'Alexandrie*, tableau qui parut au salon de 1812. Cet épisode de la campagne d'Égypte fit sensation. « M. Colson, dit David, en parlant de ce tableau, est devenu un très-habile homme; il en a donné la preuve dans la dernière exposition; il est du nombre des élèves destinés à illustrer mon école, je dirais presque son pays; je fais la plus haute estime de son grand talent; » — *Charles Borromée*, exposé au Salon de 1819, et qui est aujourd'hui dans la chapelle principale de l'église Saint-Merry; — *la Sagesse approuvant les lois qu'un Génie lui présente*, dans la quatrième salle, dite du *conseil d'État*, au Louvre.

GUYOT DE FÈRE.

Livrets des Salons. — *Statistique des beaux-arts.*

COLSTON (*Édouard*), philanthrope anglais, né à Bristol, le 2 novembre 1636, mort le 11 octobre 1721. Il acquit dans le commerce avec l'Espagne une fortune immense, qu'il employa presque tout entière en œuvres de charité. La ville de Bristol lui doit la fondation de plusieurs hospices et écoles de charité. Colston constitua aussi des dotations très-considérables en faveur d'établissements du même genre dans plusieurs autres cités d'Angleterre. On lui éleva une statue dans une église de Bristol, et chaque année on prononce son oraison funèbre dans l'église principale de cette ville. Il ne s'était pas marié. Engagé à rompre le célibat, il répondait qu'il avait pour femmes toutes les veuves indigentes de Bristol, et pour enfants les orphelins sans appui.

Évans, *Hist. of Bristol.* — *Biog. Brit.*

COLTELLINI (*Agostino*), poëte toscan, né le 17 avril 1613, mort en 1693; son humeur enjouée le porta à s'exercer dans le genre badin, qui a si souvent été le but des efforts des rimeurs de l'Italie. Il mit au jour à Florence, en 1641, des *Rime piacevoli*, qui furent bien accueillies de la part d'un public ami du rire. A cette époque la mode avait pris sous sa protection les écrits en style pédantesque; c'était un langage factice, et Camille Scrofu avait produit le chef-d'œuvre du genre dans ses *Cantici di Fidentio Clottugrysio ludi magistro*. Coltellini se lança dans cette carrière; il publia successivement les *Endecasillabi Fidenziani*, Florence, 1641, et la *Mantissa Fidenziana*, 1669. Il avait été reçu docteur en droit et avocat; il fonda en 1651 une académie qui prit le nom des *Apatisti*, et qui jouit d'une réputation brillante au milieu des sociétés littéraires et savantes qui inondaient alors l'Italie. Coltellini était membre de l'Académie de la Crusca; il a été l'objet de nombreux éloges, mais sa réputation ne s'est guère maintenue. G. BRUNET.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*.

COLUCCIO (*Salutato*), littérateur italien, né à Stignano, en 1330, mort en 1406. Il fut l'ami de Pétrarque, qui avait pour lui la plus haute estime; il s'établit d'abord à Bologne, où ses talents lui valurent une grande réputation. Urbain V l'appela à Rome, et le choisit pour son secrétaire. Après la mort de ce pontife, Coluccio remplit la même place auprès de Grégoire XI; il fut ensuite secrétaire de la république de Florence, et s'acquitta de cette charge avec tant de zèle et de talent, que le duc de Milan, Galéas, en guerre avec la république, disait que la plume de Coluccio lui faisait plus de mal que l'armée des Florentins. Poëte latin fort renommé, Coluccio fut couronné à Rome. La majeure partie de ses écrits est restée inédite, au fond des grandes bibliothèques de l'Italie; on a imprimé dans divers recueils quelques fragments de ses poésies, parmi lesquels on remarque un essai de traduction de la *Divina Comedia* de Dante en vers latins. Ses *Epistolæ*, au nombre de cent soixante-quatorze (dix sont en italien), ont été publiées à Florence, en 1741, 2 tomes in-8°. G. BRUNET.

Fil. Villani, *Vita ed excellenza di Coluccio Salutato*; Tiranzeo, 1748. — Negri, *Scrittori fiorentini*, p. 128. — Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XII, p. 224. — I. Lenfant, *Lettre au sujet de Coluce*, dans la *bibliothèque germanique*, t. I, p. 112-137; II, 173-177. — Lancetti, *Memorie ai poeti laureati*, p. 117-120.

***COLUMB.** *Voy.* **COLOMB.**

COLUMBA (Saint), né en Irlande, en 521, mort au monastère d'Icolmkill, en Écosse, le 9 juin 597. Il se rendit en Écosse, et travailla avec zèle à la conversion des Pictes septentrionaux. Bridius, roi de cette nation, lui donna l'île de Hijonhy, appelée depuis Icolmkill. Columba y bâtit un monastère, qui devint le lieu de sépulture des rois d'Écosse et le principal séminaire de la Bretagne septentrionale. Il en reste quelques vestiges. La réputation de saint Columba était si grande que le roi et le peuple ne faisaient rien sans le consulter.

Mackenzie, *Scotch writers*. — Butler, *Lives of the saints*. — *Britannia sancta*. — Johnson's *Journey to the western Isles*.

COLUMBA (*Gérard*), médecin italien, natif de Messine, vivait dans le milieu du seizième siècle. Il enseigna la médecine à l'université de Padoue. On a de lui : *Apologia pro illustri Francisco Bisso, regio proto-medico in hoc Siciliæ regno, ad excellent. philosophiæ et medicinæ doctorem dom. Paulum Crino*; Messine, 1589, in-8°; — *de Febris pestilentis cognitione et curatione disputationum medicinalium libri duo : in priore agitur de stellarum influxibus, adversus Joannem Picum Mirandulanum; in posteriore, de abusibus phænigmatum, de febre pestilenti*; Messine, 1596, in-4°; Francfort, 1601, 1608, in-8°.

Éloy, *Dict. de la médecine*.

COLUMBI (*Jean*), théologien et historien français, de l'ordre des Jésuites, né en 1592, à Manosque, en Provence, mort à Lyon, le 11 décembre 1679. Il fut successivement, dans le collége de Lyon, professeur de rhétorique, de philosophie, de théologie et d'Écriture Sainte. On a de lui : *de Rebus gestis episcoporum Valentinorum et Diensium libri quatuor*; ibid., 1638, in-4°; — *Virgo Romigeria, seu Manuescensis*; Lyon, 1638, in-12; — *Quod Joannes Montlucius non fuerit hæreticus*; 1640, in-4°; — *de Rebus gestis episcoporum Vivarensium libri quatuor*; 1651, in-4°; — *de Rebus gestis episcoporum Vasionensium libri quatuor*; 1656, in-4°; — *Opuscula varia*; 1658, in-fol. : ces *Opuscula* contiennent aussi les ouvrages précédents; — *Commentaria in Sacram Scripturam*, t. I[er]; Lyon, 1656, in-fol; — *de Manuesca, urbe Provinciæ, libri tres*; 1663, in-12; — *Noctes Blancalandanæ*; 1660, in-4° : cet ouvrage peut servir de supplément à la *Gallia christiana* de Sainte-Marthe; — *Dissertatio de Blancalanda cœnobio et Lucerna in pago Abrincensi*; 1660, in-4°; *Guillelmus junior, comes Forcalquerii*; 1663, in-12; — *de Rebus gestis episcoporum Sistariensium*; 1663, in-8°.

Alegambe, *Biblioth. scriptor. Societ, Jesu*. — Colonia, *Hist. litt. de Lyon*, t. II.

COLUMBI (*Dominique*), historien français, religieux jacobin, mort le 5 octobre 1696. On a de lui : *Histoire de sainte Madeleine, où est solidement établie la vérité qu'elle est venue et décédée en Provence*; Aix, 1688, in-12.

Lelong, *Bibl. histor. de la France*.

COLUMBUS (*Jonas*), théologien protestant suédois, mort en 1669. Devenu pasteur en Dalécarlie, il fit tous ses efforts pour imprimer de la dignité au culte dans cette province, surtout en ce qui concernait la musique des églises. Il professa aussi la poésie à Upsal, et laissa quelques

poëmes. — Son fils *Samuel*, mort le 8 juillet 1679, cultiva également la poésie. Le recueil de ses œuvres a été publié par J. Renstierna, en 1687.

Witte, *Diarium biog.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehrten-Lexicon.*

COLUMELLE (*Lucius-Junius-Moderatus*), célèbre agronome romain, natif de Cadix, vivait dans le milieu du premier siècle. Nous ignorons les détails de sa vie jusqu'au moment où, placé par son père à la tête de l'administration de ses biens et devenu l'héritier d'un oncle célèbre pour avoir croisé les belles races de bêtes à laine ibériques avec les mérinos venus de l'Atlas, il se livra tout entier aux travaux rustiques, fit de nombreuses expériences pour tirer de la terre le plus de profits possible sans l'épuiser, et améliora les divers procédés d'économie rurale et domestique en usage de son temps. Quelques années après, il parcourut la Péninsule ibérique, la Gaule, l'Italie et la Grèce, plusieurs provinces de l'Asie Mineure, particulièrement la Cilicie et la Syrie. Il vit aussi les côtes de l'Afrique méditerranéenne, principalement les environs de Carthage, afin d'y suivre pas à pas les travaux agricoles décrits par Magon dans son *Traité d'Agriculture* en 28 livres, au manuscrit autographe duquel les Romains rendirent autant d'honneur qu'aux fameux livres Sibyllins, et qui devint ensuite, comme ceux-ci, la proie des flammes, l'an de Rome 670. Il retourna ensuite dans sa patrie, et de là vint s'établir à Rome, pour y rédiger son œuvre d'économie rurale et s'entourer de toutes les lumières que les conquêtes des Romains avaient réunies dans cette vieille capitale du monde. Son traité a pour titre *de Re rustica*; il est précédé d'une préface dans laquelle Columelle, après avoir rappelé les beaux temps de la première des sciences, après avoir jeté un coup d'œil rapide sur les honneurs rendus autrefois au cultivateur habile, déplore l'état d'avilissement où, depuis les dernières journées de la république, l'agriculture est tombée. « Je vois par« tout, dit-il, des écoles ouvertes aux rhéteurs, « à la danse, à la musique, même aux sal« timbanques; les cuisiniers, les barbiers sont « en vogue; on tolère des maisons infâmes où « les jeux et tous les vices attirent la jeunesse « imprudente; tandis que pour l'art qui fertilise « la terre, il n'y a rien, ni maîtres ni élèves, ni « justice ni protection. Voulez-vous bâtir, vous « avez à chaque pas des architectes; voulez« vous courir les hasards de la mer, vous trou« vez partout des constructeurs. Mais souhaitez« vous tirer parti de votre héritage, améliorer « les procédés qui vous semblent mal entendus, « vous ne rencontrez ni guides ni gens qui vous « comprennent. Et si je me plains de ce mépris, « on me parle aussitôt de la stérilité actuelle du « sol; l'on va jusqu'à me dire que la tempéra« ture actuelle est changée. Le mal est plus près « de vous, ô mes contemporains! L'or, au lieu de « couler sur les campagnes, qui nourrissent les « villes, est jeté à pleines mains au luxe, à la « débauche, aux exactions. Écoutez-en mon « expérience, reprenez le manche de la charrue, « et vous me comprendrez. »

Quand on pense en effet que soixante années seulement séparent Columelle de Virgile, on pourrait douter de la décadence si prompte, si complète de l'agriculture, si l'on ne savait combien les sciences et les arts déclinent dans une société corrompue. Cependant Columelle prend la plume; il persuade et ramène peu à peu les Romains aux rustiques travaux.

Son Traité d'Agriculture est composé de treize livres. Dans le premier il indique ce que doit être celui qui veut se livrer aux spéculations rurales, les conditions qu'un domaine doit offrir et la distribution qu'il faut lui imposer. Admettant toutes les choses comme elles ont besoin d'être, Columelle examine dans le second livre la meilleure destination de chaque partie du domaine; il traite des labours, des semences, des engrais, de la culture des champs et des prés, et dit comment on doit en récolter les produits. Le troisième et le quatrième sont consacrés aux vignobles; les conseils qu'il donne sont encore en grande partie ceux qu'il importe de faire entendre aux vignerons jaloux d'obtenir de leurs ceps des produits de haute qualité. La culture de l'olivier et du cytise font le sujet du cinquième livre : Columelle s'étend en particulier sur ce dernier arbuste, qu'il déclare très-utile aux bestiaux de toutes espèces ainsi qu'aux abeilles. L'auteur de cet article a démontré, dans un mémoire lu à l'Institut en 1814, qu'il s'agit ici de notre faux ébénier (*cytisus laburnum*), et non pas de la luzerne arborescente (*medicago arborea*), comme le veulent tous ceux qui ont copié Maranta sans le citer. Columelle parle dans les sixième et septième livres des soins à donner aux animaux domestiques qu'il considère comme partageant les travaux et les peines du cultivateur (le bœuf, le cheval, l'âne, le mulet), comme destinés à augmenter les ressources de la maison rurale (la brebis, la chèvre, le porc), ou bien employés à la garde de la maison et des troupeaux (le chien). Le huitième et le neuvième sont consacrés à l'éducation des oiseaux de basse-cour, à l'entretien des animaux qu'on élève dans les parcs et aux soins à donner aux abeilles. C'est à la culture des jardins que le dixième livre est destiné : il est écrit en vers. On voit que l'auteur s'y abandonne à ses goûts de prédilection; il traite son sujet avec délices et d'inspiration. On y trouve souvent des images poétiques d'un style élégant, animé, tout à la fois gracieux et plein de verve. (Nous en possédons une heureuse traduction en vers par Hérissant.) Les 57 chapitres du onzième livre et le douzième entrent dans les détails les plus minutieux de l'économie rurale. Enfin, dans le treizième et dernier, que l'on est habitué à don-

ner comme un appendice ou comme un traité séparé, quoiqu'il fasse partie intégrante de l'œuvre, Columelle s'occupe de la culture des arbres forestiers et à fruits.

Ainsi qu'on le voit, le traité d'agriculture de Columelle est un des plus complets et des plus curieux que l'antiquité nous ait transmis. Toutes les parties en sont largement coordonnées, les préceptes excellents et tous l'expression d'une âme pure, indépendante, amie des hommes, sans cesse occupée de leurs premiers intérêts. Un style toujours soutenu le fait lire avec plaisir et profit, même lorsqu'il descend aux opérations les plus ordinaires de la vie rurale. L'édition princeps in-folio, très-rare et d'une fort bonne exécution, date de 1472; elle a paru à Venise, par les soins de Coluccio, et est sortie des presses de Nicolas Janson, Français d'origine. La seconde, également in-folio, est de 1482; elle a été imprimée à Reggio de Lombardie : c'est une belle copie de l'édition princeps. La première édition donnée par les Aldes est de 1514 et petit in-4°; celle de Robert Estienne de 1543, in-4°, avec des notes de Pierre Vettori de Florence. Les deux éditions les plus généralement recherchées et en même temps les plus classiques sont celles de Matthieu Gesner, publiée à Leipzig, d'abord en 1735, puis en 1773, in-4°, et celle de Schneider, imprimée dans la même ville, en 1794-1797, in-8°. La plupart de ces éditions contiennent en outre les traités d'agriculture de Caton, de Varron et de Palladius.

Columelle a été traduit pour la première fois en français par Claude Cotereau : publiée à Paris en 1551, in-4°, cette traduction, revue dans la même année par Jean Thierry de Beauvoisis, a été réimprimée en 1552, in-4°; elle est préférable à celle de Saboureux; Paris, 1771. Il en existe une traduction anglaise, datée de Londres 1745, in-4°, et deux italiennes : la première, imprimée à Venise, en 1793, in-8°, est due à Gian-Girolamo Pagani; la seconde, beaucoup plus estimée, publiée à Vérone, en 1808, in-4°, est due à Del Bene.

Plusieurs botanistes ont voulu consacrer un genre de plantes à la mémoire de Columelle. Loureiro lui avait dédié un *cissus* appelé dans la Cochinchine *cayrat-long*; Jacquin, une synanthérée du Cap de Bonne-Espérance; mais ces deux plantes ont changé de nom. Ruiz et Pavon furent plus heureux : leur *columellea*, originaire des environs de Quito, a pris place dans la diandrie monogynie et dans la famille des personnées, auprès du genre *calceolaria*. C'est Vahl qui lui a imposé le nom de *columellia*, pour distinguer la plante péruvienne de l'organe végétal appelé *columelle*, que l'on remarque sur les mousses et dans les fruits secs des ombellifères, des euphorbiacées, etc. [Thiébaut de Bernéaud, dans l'*Enc. des g. du m.*].

Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. II, p. 71. — Moheduno, *Historia litteraria de España*, t. VIII, p. 1. — Baehr, dans l'*Encyclopédie* de Ersch, t. XVIII, p. 337. — Mueller, *Einleitung in das Studium der lateinischen Schreiber*, t. II, p. 53. — Grotefend, *Beiträge zur Lebensgeschichte des Columella*; dans le *Zeitschrift* de Zimmermann, *für Alterthumskunde*, 1835 et 32. — Schoell, *Histoire de la littérature romaine*, t. II, p. 468. — Sprengel, *Geschichte der Botanik*, t. I[er], p. 126.

COLUMNA. *Voy.* Colonna.

COLUTHUS, poëte grec, vivait sous l'empereur Anastase, vers la fin du cinquième siècle. Il était né à Lycopolis, en Égypte. Il avait composé divers ouvrages; un seul est parvenu jusqu'à nous : c'est un petit poëme en 430 vers sur l'enlèvement d'Hélène. Le cardinal Bessarion en découvrit un manuscrit, en 1430, dans le couvent de Casoli, près Otrante. Alde l'ancien le publia pour la première fois à Venise, vers 1505; Henri Estienne le comprit dans ses recueils des *Poetæ græci*. Plusieurs savants s'en sont occupés depuis; Daniel en donna, en 1747, une édition remarquable par une critique hardie plutôt que judicieuse; M. Bekker, auquel la littérature grecque a tant d'obligations, fit paraître en 1816, à Berlin, un texte revu sur un manuscrit de Modène, plus ancien que les autres et qui lui fournit de bonnes variantes et cinq vers jusque alors inédits. M. Stanislas Julien mit au jour, en 1832, ce petit poëme revu sur les meilleures éditions, accompagné d'un commentaire et d'une traduction en six langues (latin, français, italien, espagnol, anglais, allemand). Deux Italiens, Ange Théodore Villa et Antoine Salvani, ont traduit Coluthus en vers italiens (Milan, 1753; Florence, 1765). Un Espagnol, Scio de Saint-Michel, s'imposa la tâche, assez superflue, de le faire passer en vers latins. Coluthus n'a point de talent; ses vers ne sont qu'un pastiche d'Homère, mais son œuvre a le mérite de la brièveté, et le naufrage qui a détruit un grand nombre de monuments de la littérature grecque donne de la valeur aux débris qui ont échappé aux ravages du temps.

G. Brunet.

Fabricius, *Bibliotheca græca*, VIII, 166. — Schœll, *Histoire de la littérature grecque*. — Graefe, *Dissertatio de Colutho*; Petropoli, 1817. — Letronne, *Journal des savants*, juillet 1823.

COLVENER (*George*), théologien flamand, né à Louvain, en 1564, mort en 1649. Il fut prévôt de la collégiale et chancelier de l'université de Douai. On a de lui les publications ou éditions suivantes : *Joh. Niederi Formicarium*, avec des notes; Douai, 1602, in-8°; — *Chronicon Cameracense et Atrebatense* de Balderic; ibid., 1615, in-8°; — *Historia Remensis Ecclesiæ* de Flodoard, avec des notes et la vie de Flodoard; ibid., 1617, in-8°; — *Rhabani Mauri Opera;* Cologne, 1627, 6 vol. in-fol.; — *Miraculorum et exemplorum memorabilium libri duo*, de Thomas de Cantipré, avec la vie de l'auteur; Douai, 1627, in-8°; — *Kalendarium S. V. Mariæ novissimum, ex variis Syrorum, Æthiopum, Græcorum, Latinorum menologiis, breviariis, martyrologiis et historiis, concinnatum;* ibid., 1638, 3 vol. in-8°.

André, *Biblioth. belgica*.

COLVIUS (*André*), littérateur hollandais, né à Dordrecht, en 1549. Il passa pour un des hommes les plus instruits de son temps. Étant venu à Venise, à la suite de l'ambassadeur hollandais, il se lia avec fra Paolo Sarpi. On a de lui une traduction de l'italien en latin d'une *Histoire de l'inquisition*. On trouve encore une lettre de Colvius dans le recueil de Jean Beverwick, sur la question *de Vitæ termino fatali an mobili*.

Balen, *Beschreibung der Stadt Dordrecht*.

COLVIUS (*Pierre*), littérateur flamand, né à Bruges, en 1567, mort à Paris, en 1594. On a de lui : une édition d'*Apulée* avec des notes; Leyde, 1588, in-8°; — des notes sur *Sidoine Apollinaire*, imprimées avec cet auteur; Paris, 1598, in-8°. On trouve aussi de Colvius quelques pièces de poésie latine dans les *Deliciæ poetarum belgicorum*, première partie, p. 978.

Sweert, *Athenæ Belgicæ*. — André, *Biblioth, belgica*.

COLWIL (*Alexandre*), poëte et théologien protestant écossais, né en 1620, près de Saint-André, mort à Édimbourg, en 1676. Il fut recteur de l'université d'Édimbourg. Outre quelques ouvrages de controverse, on a de lui l'*Hudibras écossais*, poëme dans le genre de Butler, dirigé contre les presbytériens.

Tanner, *Biblioth. hibern. scot.*

* **COMALADA** (*Honorat*), biographe espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui *la Historia del cavaler Pierre de Provença, traduyda de llengua castellana en la llengua catalana*; Barcelone, 1650, in-4°.

Cat. de la Bibl. imp. de Paris.

* **COMANDÈ** (*Giovanni Simone* ET *Francesco*), peintres siciliens, nés à Messine, vivaient vers 1620. Ils étaient frères, et tous deux élèves de Deodato Guinaccia. Giovanni Simone était né en 1588, et avait étudié dans l'école vénitienne. On confond quelquefois les œuvres des deux Comandé, par la raison qu'ils ont souvent travaillé en commun; mais un connaisseur les distingue facilement, même dans les ouvrages qu'ils ont exécutés ensemble, tels que *le Martyre de saint Barthélemy*, dans l'église de ce nom à Messine, et *les Mages*, au monastère de Basico. Quiconque sait discerner l'école vénitienne d'avec les autres écoles d'Italie distinguera les figures de Giovanni-Simone de celles de Francesco, qui a toujours suivi fidèlement les traces du Caravage.

Hackert, *Memorie de' Pittori Messinesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*, II, 270.

* **COMANEDO** (*Flaminio*), compositeur italien, né à Milan, vers 1570. On a de lui *Canzonette* à trois voix, Ier livre, Venise, 1601; IIe livre, Milan, 1602; — *Madrigali* à cinq voix; Venise, 1615; — *Vesperi* à quatre voix, avec partition pour l'orgue; Venise, 1618.

Fétis, *Biogr. univ. des music.*

* **COMANUS**, ministre de Ptolémée Physcon, roi d'Égypte, vivait vers 170 avant J.-C. Il ne paraît que deux fois dans l'histoire, la première comme négociateur, pour traiter de la paix avec Antiochus Épiphane, la seconde comme ambassadeur, pour demander aux Romains que Ptolémée Philométor, rétabli sur le trône d'Égypte, remît, selon les conventions du partage, l'île de Cypre à son frère Ptolémée Physcon.

Polybe, XXXI, 27; XXXII, 1. — Diodore de Sicile, *Excerpta de Legat.*, 23.

* **COMARIUS**, philosophe égyptien, qui vivait peu avant l'ère chrétienne, et dont le nom est par fois écrit *Comanos* ou *Comarios*. On prétend qu'il se livra avec succès à l'étude de l'alchimie, et qu'il en donna des leçons à la reine Cléopâtre, qui elle-même aurait composé un ouvrage sur le grand œuvre. La Bibliothèque impériale à Paris possède parmi les manuscrits grecs un traité de Comarius sur la pierre philosophale; mais cet écrit, copié dans l'île de Candie en 1486, paraît être supposé. G. B.

Schneider, *Geschichte der Alchimie*, 1832, p. 40. — F. Hoefer, *Hist. de la Chimie*, t. I.

* **COMAZON** (*P. Valerius Eutychianus*), favori de l'empereur Élagabale, vivait dans la première moitié du troisième siècle de l'ère chrétienne. Il s'appelait Eutychianus; le surnom de Comazon lui fut donné à cause de sa vie débauchée. Il parvint à un grade élevé dans l'armée; mais il fut dégradé par Claudius Attalus, gouverneur de la Thrace. Ayant pris dans la suite une part active à la conspiration contre Macrin, il devint le confident et le principal agent d'Élagabale, qui le choisit pour préfet du prétoire, l'éleva au consulat, en 220, le nomma deux fois préfet de Rome, et lui permit de faire mettre à mort le général qui l'avait dégradé. Comazon échappa au massacre qui suivit la mort d'Élagabale, en 224; il fut même aussitôt après nommé, pour la troisième fois, préfet de la ville, honneur qui n'avait jamais été rendu à aucun citoyen romain. Quant à la fable des trois consulats de Comazon, elle a été suffisamment refutée par Tillemont.

Dion Cassius, LXXVIII, 31, 32, 39; LXXIX, 3, 4, 21. — Lampride, *Elagabalus*, 12. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. III.

COMAZZI (*Jean-Baptiste*), moraliste italien, vivait probablement au dix-huitième siècle. Il n'est connu que par un ouvrage intitulé : *de la Morale des princes*, traduit en français par Dupuy-Demportes, et en anglais par Hatchett; Londres, 1729. Cette *Morale des princes* est tirée de l'histoire des empereurs romains depuis César jusqu'à Constance Chlore. On trouve dans cet ouvrage des réflexions judicieuses. On n'a pas de détails sur la vie de l'auteur.

Catalog. de la Bibl. impér.

COMBABUS, favori d'Antiochus Ier, roi de Syrie, vivait vers 270 avant J.-C. Il se mutila pour ne pas céder à la passion de Stratonice, femme d'Antiochus. On peut lire dans Lucien les détails de cette étrange et très-probablement fausse aventure.

Lucien, *de Syria Dea*. — Bayle, *Dictionnaire hist. et crit.*

*COMBALOT (*Théodore*), prédicateur français, né à Chatenay (Isère), le 21 août 1798. Il avait à peine dix-sept ans quand il reçut la tonsure. Une chaire de philosophie lui fut bientôt confiée, et à vingt-trois ans l'évêque de Grenoble, après les formalités pour dispense d'âge accomplies, l'ordonna prêtre. Il professa d'abord une vive admiration pour les œuvres de MM. de Maistre, de Bonald et de Lamennais. Plus tard, il se sépara de ce dernier, et passa un an dans la maison des Jésuites à Montrouge; puis, rentré dans la vie séculière, il continua les prédications qu'il avait commencées au nom de l'ordre, et il ne voulut accepter aucun titre de vicaire ou de curé, afin de pouvoir se livrer plus complétement à la mission apostolique qui lui paraissait naturellement dévolue. Il prêcha devant Charles X le dernier carême qu'ait entendu en France cet infortuné roi. Ayant prêché à Rome devant Grégoire XVI, ce pontife le nomma vicaire apostolique. Une brochure sur la *liberté d'enseignement*, qu'il publia en 1844, fut déférée aux tribunaux, et il paya de quinze jours de prison la revendication d'une des promesses de la charte. Envisagé comme orateur, il a comme des éclats d'éloquence qui n'appartiennent qu'à l'improvisation. On a de lui : *Éléments de philosophie catholique*; Paris, 1833, in-8°; — *la Connaissance de Jésus-Christ, ou le dogme de l'Incarnation envisagé comme la raison dernière de tout ce qui est*; II^e^ édit., 1841, in-8°; — *Mémoire adressé aux évêques de France et aux pères de famille sur la guerre faite à l'Église et à la société par le monopole universitaire*; Paris, 1844, in-8°; — *Conférences sur les grandeurs de la sainte Vierge, prêchées dans l'église Saint-Sulpice*; 1845, in-8°. Il a été aussi publié à Nantes des *Analyses développées des discours et conférences de M. l'abbe Combalot* (1841). A. R.

Quérard, *la France littéraire*. (Supplem.). — *Documents particuliers*.

COMBALUSIER (*François de Paule*), médecin français, né à Saint-Andéol (Vivarais), en 1713, mort à Paris, le 24 août 1762. Il fut reçu docteur à Montpellier à dix-sept ans, et professa quelque temps dans cette ville, qu'il quitta pour occuper la chaire de premier professeur de médecine à l'université de Valence. Il vint à Paris, et fut reçu membre de la Faculté en 1750, après de longs débats, motivés par certaines dispenses qu'il demandait. En 1755 il professa avec talent la pharmacie dans les écoles de médecine. Il prit une part active dans la querelle qui divisait alors les médecins et les chirurgiens. On a de lui : *Pneumato-pathologia, sive tractatus de flatulentis corporis humani affectibus*; Paris, 1747, in-12; traduit en français par Jault, sous le titre de *Pneumato-Pathologie, ou traité des maladies venteuses*; Paris, 1754, 2 vol. in-12; — *la Subordination des chirurgiens aux médecins démontrée par la nature des deux professions et par le bien public*; Paris, 1748, in-4°; — *Remarques sur la subordination des chirurgiens aux médecins en général, et sur celle qui est établie à la cour en particulier*; Paris, ibid.; — *les Prétextes frivoles des chirurgiens pour s'arroger l'exercice de la médecine, combattus dans leurs principes et dans leurs conséquences*; Paris, 1748, in-4°; — *Exposition des examens pendant le cours de la licence dans la Faculté de médecine de Paris*; ibid., 1748, in-4°; — *Mémoires présentés au roi*; ibid.; — *Représentations au roi sur les plaintes des provinces*; ibid.; — *Considérations d'un médecin de Montpellier sur les deux premiers Mémoires du sieur Pichaut de la Martinière*; ibid., 1749, in-4°; — *An diu possit homo sine cibo potuque et vivere et valere*; Paris, 1750, in-8°; — *Observations sur une colique métallique occasionnée par du pain cuit dans un four chauffé avec du bois de treillage couvert de céruse*; dans le *Journal de médecine*, XIII; — *Dissertation épistolaire adressée à M. le maréchal de Biron sur une lettre de l'auteur* (Astruc) *du Traité des tumeurs et des ulcères*; Paris, 1760, in-8°; — *Réponse à l'auteur du Traité des tumeurs*, ibid.; — *Observations et réflexions sur la colique de Poitou ou des peintres*; Paris, 1761, in-12; — *Défense de la Faculté de médecine de Paris*; 1762, in-12; — *Mémoire de l'Université, sur les moyens de pourvoir à l'instruction de la jeunesse*; ibid.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — Montfalcon, dans le *Dictionnaire des sciences médicales*. — Quérard, *la France littéraire*.

*COMBAULT (***), jurisconsulte et littérateur français, mort en 1785. Il fit ses études sous la direction du célèbre Rollin, et devint avocat au parlement de Paris. On a de lui quelques *Poésies*. Il composa avec Coffin des *Hymnes* adoptées par l'Église de Paris, entre autres l'*Hymne de saint Pierre : Tandem laborum*. Combault s'est montré au moins égal à Santeuil dans les deux strophes suivantes, qui reproduisent le sommaire du discours de saint Léon : *In natali Petri et Pauli* :

> Superba sordent cæsaris cadavera,
> Queis urbs litabat impii cultus ferax;
> Apostolorum gloriatur ossibus,
> Fixamque adorat collibus suis crucem.
>
> Nunc, ô cruore purpurata nobili,
> Novisque felix Roma conditoribus,
> Horum Trophæis aucta, quanto verius
> Regina fulges orbe toto civitas!

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionnaire historique*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss.

COMBAULT (*Charles* DE), baron d'Auteuil, historien français, né à Paris, en 1588, mort dans la même ville, en 1670. Ses travaux peuvent fournir de bons documents à l'histoire de France. Ses principaux ouvrages sont : *Discours abrégé de l'Artois, membre ancien de la couronne de France, et de ses possesseurs, depuis le commencement de la monarchie*; Paris, 1640,

in-4° : l'auteur y fait descendre le cardinal de Richelieu de Louis VIII et de Robert, comte d'Artois ; — *Histoire des ministres d'État qui ont fleuri sous les rois de la troisième lignée ;* Paris, 1642, in-fol., et 1667, 2 vol. in-12 : cet ouvrage contient la vie de dix-huit ministres, depuis 887 jusqu'à 1327, et des détails fort curieux sur l'origine des titres et fonctions des grands-officiers de la couronne ; — *Blanche, infante de Castille, mère de saint Louis, reine et régente de France ;* Paris, 1644, in-4° ; — *le Vrai Childebrand ;* Paris, 1659, in-4°. C'est une réponse au traité de Chifflet *Vindiciæ hispanicæ*, qui tendait à prouver que Hugues Capet ne descend de Charlemagne que par les femmes, et qu'en conséquence la maison de Lorraine d'Autriche précède celle des Bourbons de France.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette.

COMBE (LA). *Voy.* LACOMBE.

***COMBE** (*Abram*), philosophe écossais, né à Édimbourg, le 15 janvier 1785, mort le 11 août 1827. Il était fabricant de sucre à Édimbourg lorsqu'il eut connaissance du système socialiste de Robert Owen, qu'il adopta et voulut réaliser. Bientôt il fonda à Édimbourg une *cooperative Society* sur le plan et d'après les idées de Robert Owen ; mais son œuvre ne dura guère. Il ne se laissa pas d'abord décourager, et en 1825 il créa à Orbiston, dans le voisinage de Glasgow, un nouvel établissement, qui n'eut pas plus de succès que le premier. Il mourut affaibli de corps et d'esprit. On a de lui : *Metaphorical sketches of the old and new systems ; — the Religions creed of the new systems* : ouvrages dans lesquels il expose et explique les idées de la société Owennienne.

Convers.-Lexic. — Reybaud, *les Réformat. contemp.*

***COMBE** (*André*), médecin écossais, frère d'Abram et de George, né le 27 octobre 1797, mort le 9 août 1847. Il fut médecin particulier du roi des Belges ; mais sa santé lui fit abandonner cette position en 1836. Nommé ensuite *Physician in ordinary* (médecin ordinaire) de la reine Victoria, il entreprit pour le rétablissement de sa santé un voyage à Madère, qui demeura inefficace. On a de lui : *Observations on mental derangement ;* Édimbourg, 1841 ; — *Principles of physiology applied to the conservation of health ;* Édimbourg, 1834 et 1842 ; — *the Physiology of digestion, considered with relation to the principles of dietetics ;* Edimbourg, 1836 et 1842 ;— *a Treatise on the physiological and moral management of infancy ;* Édimbourg, 1840 et 1842.

Life and correspondance ; Londres, 1850. — *Conversations-Lexicon.*

***COMBE** (*George*), phrénologue écossais, frère des deux précédents, né à Édimbourg, le 21 octobre 1788. Il fut élevé dans sa ville natale, et se livra d'abord à la pratique judiciaire, qu'il abandonna, en 1837, pour se vouer uniquement à la culture des sciences. Cependant, antérieurement déjà, il avait étudié la chimie et l'anatomie. La connaissance qu'il avait faite en 1816 avec le docteur Spurzheim dirigea le cours de ses idées vers les doctrines de ce phrénologue ainsi que vers celles de Gall ; et il résolut de poursuivre jusqu'au bout l'étude de ces matières curieuses. Bientôt il se montra partisan dévoué du système qui place l'intelligence de l'homme dans la conformation du cerveau, et il publia ses idées à ce sujet. En 1824 il fit des cours publics sur la phrénologie et l'éthique. Il voyagea en Allemagne en 1837, et en 1838 il fit aux États-Unis des leçons publiques sur la phrénologie. Il visita de nouveau l'Allemagne en 1842, et ouvrit alors à Heidelberg, et en langue allemande, un cours qui attira un nombreux auditoire. On a de lui : *Essays on phrenology ;* 1819, in-8° ; — *System of phrenology ;* 1824 : ouvrage complémentaire du précédent ; — *the Constitution of man considered in relation to external objects ;* 1828 ; — *on Popular education ;* 1832 ; — *Notes on America ;* Édimbourg, 1841, 3 vol. ; — *Notes on the reformation of Germany ;* Londres, 1846 ; — *Remarks on national education ;* Londres, 1847.

Conversations-Lexicon.

COMBE (*Charles*), numismate anglais, né à Londres, le 23 septembre 1743, mort le 18 mars 1817. Fils d'un apothicaire de Bloomsbury, il fut destiné à la profession médicale et envoyé à l'école d'Harrow, où il eut pour condisciples William Jones et le docteur Parr. Au sortir d'Harrow, il rentra dans la maison paternelle, et s'appliqua à l'étude et à la pratique de la médecine. En 1768 il fut nommé pharmacien, à la place de son père. Élu en 1771 membre de la Société des antiquaires, et de la Société royale en 1776, il se fit recevoir en 1783 docteur à l'université de Glascow, et fut nommé médecin ordinaire puis extraordinaire de l'hôpital des femmes en couches dans Brownlow-Street. A partir de ce moment, l'étude des anciennes médailles, des vieilles mœurs, de l'histoire ancienne, l'archéologie en un mot devint sa principale occupation. Il forma une riche collection de médailles grecques et romaines. Ses principaux ouvrages sont : *Index nummorum omnium imperatorum, augustorum et cæsarum, a Julio Cæsare usque ad posthumum, qui tam in urbe Roma et coloniis quam in Græcia, Ægypto et aliis locis, ex ære magni moduli signabantur ;* Londres, 1773, in-4° ; — *Nummorum veterum populorum et urbium in musæo Gulielmi Hunter descriptio ;* Londres, 1782, in-4°. En 1793 Combe, de concert avec Henri Homer, publia une édition d'*Horace*. Le docteur Parr, qui avait dû travailler à cette édition, la jugea très-sévèrement, et en releva les nombreuses inexactitudes dans un article du *British critic.*

Rose, *New biog. dict.*

***COMBE** (*Michel*), brave guerrier français,

né à Feurs (Loire), le 20 octobre 1787, tué devant Constantine, le 15 octobre 1837. Il entra au service comme volontaire le 8 mars 1803, passa par tous les grades inférieurs, fut nommé adjudant sous-officier en 1807, et reçut le 1er octobre 1807 la croix de la Légion d'honneur, en récompense de sa conduite pendant la campagne de Prusse et de Pologne. La valeur dont il fit preuve pendant les campagnes suivantes lui fit conférer, le 7 juin 1809, l'épaulette de sous-lieutenant. Nommé lieutenant le 18 mai 1811, et adjudant-major le 16 décembre de la même année, il dut à sa réputation de bravoure son admission dans la garde impériale, et passa le 12 juin 1812, comme lieutenant en second, dans le 1er régiment de grenadiers à pied de la vieille garde. Il fit en cette qualité la campagne de Russie. Au retour de cette fatale expédition, Napoléon, voulant réorganiser son armée, choisit les officiers les plus distingués pour leur confier le commandement et l'instruction des soldats des dernières levées. Combe fut, en conséquence, nommé, le 12 mars 1813, capitaine adjudant-major dans le 135e régiment de ligne, et fit les campagnes de Saxe en 1813, et de France en 1814. Napoléon l'appela de nouveau dans les grenadiers à pied de la vieille garde, et lui donna, le 3 avril 1814, le brevet de capitaine chef de bataillon dans ce corps d'élite. L'empire était alors à son déclin; Napoléon, en perdant sa puissance, n'en conservait pas moins ses droits à l'affection d'un grand nombre de cœurs nobles et dévoués. Lorsqu'il s'agit de désigner ceux qui devaient l'accompagner dans son exil, il n'y eut que l'embarras du choix. Combe fut désigné pour faire partie du bataillon, et fut nommé commandant de la 2e compagnie de grenadiers, le 7 avril 1814. Au mois de mars 1815, il revint en France avec l'empereur, qui le nomma chef de bataillon-major dans le 1er régiment de grenadiers à pied de la vieille garde, le 13 du même mois. Il combattit à Waterloo, et resta le dernier sur le champ de bataille. Après nos désastres, il s'expatria, et ne revint en France qu'à la révolution de Juillet. Placé le 24 décembre 1830, comme lieutenant-colonel, dans le 24e de ligne, il fut nommé colonel du 66e le 14 décembre 1831; et ce fut lui qui, le 23 février 1832, s'empara de la forteresse d'Ancône. Le gouvernement crut devoir désavouer la promptitude de résolution avec laquelle s'était exécutée cette occupation, et retira au colonel Combe son commandement. Mais, remis peu après en activité, il fut appelé à celui de la légion étrangère par une ordonnance royale du 1er mai 1832. Il ne conserva ce poste que quelques mois, et fut nommé colonel du 47e de ligne, le 18 octobre suivant. Dégoûté du service, Combe avait le désir de se retirer; mais on lui fit observer qu'il y avait encore quelque chose à faire en Afrique. Il sollicita et obtint de faire partie du corps expéditionnaire placé sous les ordres du général Bugeaud dans la province d'Oran. Dès lors toutes les fois qu'on marchait à l'ennemi il avait un commandement d'officier général, et ne redevenait simple colonel que dans les garnisons. Après le combat de la Sicka, Combe reçut la décoration de commandeur de la Légion d'honneur. Il avait repris le projet d'abandonner le service, et déjà sa demande de retraite était formée, lorsque l'expédition de Constantine fut décidée. Combe obtint d'en faire partie.

Le corps expéditionnaire était arrivé devant Constantine, et la tranchée avait été ouverte le 12 octobre 1837. L'assaut de la place fut résolu pour le 13 au matin. En conséquence, les colonnes d'attaque furent organisées pour le donner. Le colonel Combe commandait la deuxième. Après avoir adressé à sa troupe quelques paroles pleines de chaleur et d'énergie, il s'élance au pas de course vers la brèche, où pleuvait une grêle de balles, en criant. « En avant, mes amis! et vive à jamais la France! » Arrivé sur la crête, et dans la première maison qui faisait face à la brèche, le colonel reconnut d'abord que toutes les issues étaient fermées; il se mit à découvert pour en ouvrir une. Là il reçut une première blessure au cou, et n'en continua pas moins à marcher en avant, jusqu'à une barricade à l'abri de laquelle les Arabes faisaient un feu vif et meurtrier sur nos soldats. Le colonel, jugeant aussitôt de quelle importance il était de renverser promptement cet obstacle, s'adressa à sa troupe, et dit : « La croix d'Honneur est « derrière ce retranchement : qui veut la ga- « gner? » M. Besson, sous-lieutenant de voltigeurs au 47e, n'attendit pas la fin de la phrase; il franchit la barricade d'un seul bond, et fut suivi de tous ses voltigeurs. Quelques minutes après, le colonel Combe reçoit le coup mortel; il le sent, mais ne le témoigne pas, et, se survivant à lui-même par l'énergie d'une âme qu'embrase l'amour de la patrie, il ne s'occupe que de l'issue du combat : il assure la victoire, puis, se tournant vers les siens, il leur dit : « Ce n'est rien, « mes enfants, je marcherai bientôt à votre « tête. » Il se dirige ensuite vers la brèche pour se faire panser; mais il veut auparavant rendre compte au commandant du siége du succès décisif de nos colonnes. Il s'avance droit vers lui, et lui dit avec calme : « La ville ne peut tenir plus « longtemps; le feu continue, mais va bientôt » cesser; je suis heureux et fier de pouvoir être « le premier à vous l'annoncer. Ceux qui ne « sont pas blessés mortellement pourront se ré- « jouir d'un aussi beau succès; pour moi, je « suis satisfait d'avoir pu verser encore une fois « mon sang pour ma patrie. Je vais me faire « panser. » Ces paroles sont sublimes de simplicité. Le calme avec lequel Combe les avait prononcées ne laissait point soupçonner qu'il fût mortellement atteint; ce ne fut que lorsqu'il se retourna pour aller à l'ambulance qu'on aperçut avec une admiration mêlée d'effroi le trou de la

balle, qui avait percé l'omoplate et traversé le poumon. A cinquante pas de là, il tomba en faiblesse. Il fut d'abord porté à son bivouac, où les premiers soins lui furent donnés, puis à l'ambulance, où il expira, à l'âge de cinquante ans.

Louis-Philippe, voulant honorer un trépas si glorieux, ordonna qu'un buste en marbre retraçant les traits du héros serait placé dans l'hôtel de ville de son pays natal, et que son cœur, transporté en France aux frais de l'État, y serait aussi déposé. Sa veuve reçut une pension de 2,000 francs, à titre de récompense nationale.

Le Bas, *Dict. encycl. de la France.* — *Le Moniteur universel.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *La Sentinelle de l'armée.*

COMBÉ (*Marie-Madeleine* DE CYZ DE), religieuse hollandaise, née à Leyde, en 1656, morte à Paris, le 16 juin 1692. Elle fut élevée dans le calvinisme, et se maria à dix-neuf ans à un riche gentilhomme hollandais, Adrien de Combé. Dix-huit mois après, le caractère de son mari la décida à se séparer de lui, et quelques mois plus tard elle était veuve. Elle vint alors en France, et abjura, par les soins de l'abbé La Bermondière, curé de Saint-Sulpice, qui lui fit obtenir une pension de deux cents livres. M^me^ de Combé prit la résolution de recueillir chez elle les filles et femmes repentantes. Elle en forma, en 1686, rue du Pot-de-Fer Saint-Sulpice, une espèce de communauté, qu'elle nomma *le Bon Pasteur*. Le roi prit cet établissement sous sa protection, et lui donna une maison rue du Cherche-Midi. Cette institution se répandit bientôt en province, et fut confirmée par lettres patentes en 1698, après la mort de la fondatrice.

Jacques Boileau, *Relation de la vie de Mme de Combé*; Paris, 1700, in-12. — Lelong, *Bibliothèque historique de la France.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

***COMBE-TAYLOR** (*J.*), archéologue anglais, né en 1774, mort le 7 juillet 1826. Son père, Charles Combe, avait un goût prononcé pour la numismatique, et il transmit ce goût à son fils. Celui-ci fit ses études à Oxford; il fut admis en 1803 au Musée britannique, et spécialement chargé du cabinet des médailles; en 1807 il fut placé à la tête du cabinet des antiques. Élu en 1806 membre de la Société royale, il en devint secrétaire en 1812, remplit cet emploi durant douze ans, et s'en démit à cause de sa faible santé. Hélléniste distingué, il avait en archéologie des connaissances étendues. Un jugement solide s'alliait chez lui à un scrupule extrême dans l'exactitude des recherches. Ses ouvrages, fort estimés en Angleterre surtout, se rattachent aux riches collections confiées à sa garde : deux sont en latin, et concernent la numismatique : *Veterum populorum et regum nummi qui in Museo britannico adservantur*; Londres, 1814, in-4°; — *Nummi veteres in Museo R. P. Knight asservati*; Londres, 1830, in-4° (la collection Knight fait partie du Musée britannique). La *Description des anciennes terres cuites*, 1810, in-4°, et celle des *anciens marbres* conservés au Musée, 1812-35, 7 vol. sont en anglais. Combe ne put rédiger que les quatre premiers volumes de ce dernier ouvrage; il a été achevé par MM. Hawkins et Cockerell. La *Description of the anglo-gallic coins in the british Museum*, 1827, in-4°, fut publiée après la mort de l'auteur, et jette une vive lumière sur une partie intéressante et jusque alors peu connue de la numismatique du moyen âge. Ces divers ouvrages sont accompagnés de planches, exécutées avec beaucoup de soin. Combe fournit plusieurs mémoires à l'*Archæologia* (tom. XIII à XIX), recueil de mémoires publiés par la Société des antiquaires.

G. BRUNET.

Gentleman's magazine, 1826.

COMBEFIS (*François*), dominicain et helléniste français, né à Marmande, en novembre 1605, mort à Paris, le 23 mars 1679. Il fit profession le 14 juillet 1624, dans l'ordre des frères Prêcheurs de Saint-Dominique à Bordeaux, et professa la philosophie et la théologie successivement à Bordeaux, à Saint Maximin et à Paris. Depuis ce temps il s'appliqua à la lecture des Pères, des auteurs grecs et des historiens ecclésiastiques. En 1653, le P. Goar étant tombé malade lorsqu'il travaillait par ordre du roi sur l'histoire byzantine qui s'imprimait au Louvre, Combefis fut obligé de prendre sa place. Les prélats de France, assemblés à Paris en 1655, le choisirent pour travailler aux nouvelles éditions des Pères grecs qu'ils voulaient entreprendre, et le gratifièrent en 1656 d'une pension de cinq cents livres, qu'ils doublèrent dans la suite. Le Père Combefis mourut à soixante-quatorze ans, après avoir souffert plusieurs années de la pierre. On a de lui : *SS. Patrum Amphilochii Iconiensis, Methodii Patavensis et Andreæ Cretensis Opera omnia quæ reperiri potuerunt, nunc primum magnam partem e tenebris eruta, latine reddita ac recognita, notisque illustrata*; Paris, 1644, 2 vol. in-fol.; — *S. P. N. Johannis Chrysostomi, archiepiscopi Constantinopolitani, Homilia de morali politia, et in Præcursoris decollationem, ac Peccatricem, tertia nunc parte auctior, ex Reg. cod., interprete Combefisio*, suivie de *Breves ad sancti Maximi in Dionysium Scholia vindiciæ, ac interpretum Lansselii ac Corderii nonnullæ emendationes*; Paris, 1645, in-4°; — *Græco-latinæ Patrum bibliothecæ novum Auctuarium, tomus duplex, alter exegeticus, alter historicus et dogmaticus*; Paris, 1648, 2 vol. in-fol.; — *S. Theophanis chronographia a Constantino Magno ad Michaelis et Theophylacti tempora; et Leonis Grammatici Vitæ recentiorum imperatorum*, en collaboration avec le P. Goar; Paris, 1655, in-fol.; — *Johannis Chrysostomi De educandis liberis liber aureus; ejusdem Tractatus alii quinque qua festivi, qua parænetici*, etc.; Paris, 1656, in-8°; — *Illustrium Christi martyrum lecti*

triumphi vetustis Græcorum monumentis consignati; Paris, 1660, in-8°; — *Bibliotheca Patrum concionatoria, hoc est anni totius evangelia, festa, dominica sanctissimæ Deiparæ, illustriorumque sanctorum solemnia, Patrum symbolis, tractatibus, panegyricis, iisque qua novum ex vetustis M. codd. productis, qua recensitis, emendatis, auctis, e græco castigatius elegantiusque redditis illustrata;* Paris, 1662, 1 vol. in-fol.; — *Recensiti auctores bibliothecæ Patrum concionatoriæ; in iis obiter fere insinuata strictimque delibata Cyriacorum immunitas a censura auctoris Petri de Valleclausa;* Paris, 1662, in-8°; — *Originum rerumque Constantinopolitanarum ex variis auctoribus manipulus*, etc., précédé d'un ouvrage de Léon Allatius, *de Simeonum scriptis;* Paris, 1664, in-4°; — *Christi Martyrum lecta trias, Hyacinthus Amastrensis, Bacchus et Elias novi martyres Agarenico primum mucrone sublati;* Paris, 1666, in-8°; — *Prolusio ad præfationem apologeticam in P. Nicolai editionem novam Catenæ aureæ D. Thomæ;* Paris, 1668, in-8°. Le P. Nicolaï répliqua aussitôt par : *In Catenam auream sancti Thomæ opera et studio F. Joannis Nicolai, prædicatoris, recognitam confixiones præsumptitiæ per eundem recognitorem ex professo refixæ, seu verius discussæ frictiones;* Lyon, 1669, in-12. A son tour Combefis repondit : *Discussiones ad Prolusionem brevius excussæ;* Paris, 1669, in-8°; — *Bibliothecæ græcorum Patrum auctuarium novissimum, in quo varia scriptorum ecclesiasticorum antiquioris, medii, et vergentis ævi Opuscula;* Paris, 1672, 2 vol., in-fol.; — *Ecclesiastes græcus, id est illustrium græcorum Patrum et oratorum digesti sermones ac Tractatus. Basilius Magnus Cæsareæ Cappadociæ et Basilius Seleuciæ Isauriæ episcopi*, etc.; Paris, 1674, in-8°; — *Theodoti Ancyrani adversus Nestorium liber, id est ejus ex Scriptura et fide concilii Nicæni confutatio et S. Germani patriarchæ C. P. in S. Mariæ domitionem et translationem oratio historica, Combefisius latro reddidit, castigavit, notis illustravit;* Paris, 1675, in-8°; — *S. Maximi, confessoris, Græcorum theologi eximiique theologi Opera; probatissimis quæque mss. codd. eruta novaque versione subacta notisque illustrata;* Paris, 1675, 2 vol. in-fol.; — *Basilius magnus ex integro recensitus, textus ex fide optimorum codicum, ubique castigatus, auctus, illustratus, haud incerta quandoque conjectura emendatus. Versiones recognitæ, ad saniores reductæ calculos, ac textui qua licuit opera compositæ; plures vix aliquid bonæ integris haud raro periodis defectis articulis retractatæ, suffectisque paulo melioribus expunctæ;* Paris, 1679, 2 vol. in-8°; — *Historiæ Byzantinæ scriptores post Theophanem, usque ad Nicephorum Phocam*, etc.; Paris, 1685, in-fol. Les traductions de *Léon*, diacre; *Michel Psellus; saint Grégoire de Nazianze* et *saint Athanase*, sont restées en manuscrits.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 678. — Dupin, *Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques* (dix-septième siècle). — Nicéron, *Mémoires*, XI, 185. — Baillet, *Jugements des savants*, n°s 556 et 926.

*COMBELLE (*Jean-Antoine-François*, baron), général français, né à Pouzat (Ardèche), le 16 février 1774, mort à Dresde, le 15 septembre 1813. Entré volontaire dans une compagnie franche de l'Ardèche, puis élu capitaine de cette compagnie, le 17 mars 1793, il fut envoyé au siége de Lyon. Cette compagnie ayant été licenciée, il passa (8 octobre suivant) simple soldat dans le 4e bataillon de l'Ardèche, devenu 18e de ligne, et prit part au siége de Toulon, où il fut grièvement blessé. Arrivé successivement au grade de capitaine (25 octobre 1795), il servit avec éclat à la bataille de Loano ainsi qu'au siége de Mantoue. Envoyé en Égypte, il déploya la plus grande bravoure aux prises de Malte, de Jaffa, ainsi qu'au siége de Saint-Jean-d'Acre, où il eut le corps blessé par un coup de feu. Nommé chef de bataillon (24 octobre 1799), il passa adjoint à l'état-major des généraux Fugières (5 juillet 1800) et Friant (12 mars 1801), et continua de servir en Égypte avec un tel éclat, qu'il reçut un brevet d'honneur. Major au 95e régiment de ligne (22 décembre 1803) et colonel du 94e régiment d'infanterie de ligne (31 mars 1807), il fut dirigé sur l'Espagne, où il donna de grandes preuves de courage à la bataille d'Espinosa et à la prise du fort d'Alcala. Général de brigade le 12 avril 1813, il reçut le commandement de la 1re brigade de la jeune garde, à la tête de laquelle il tomba criblé de blessures sur le champ de bataille de Dresde. Porté à l'ambulance (26 août 1813), il fut élevé au grade de général de division, le 7 septembre, neuf jours avant sa mort. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles.

A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, an XI, p. 687.

*COMBER (*Thomas*), théologien anglais, né à Sussex, en 1575, mort à Cambridge, le 25 novembre 1669. Il fut élevé à Horsham, et devint doyen de Carlisle. A l'époque des guerres civiles, en 1642, il fut emprisonné, par ordre du parlement, et privé de tous ses emplois. Il vécut cependant assez pour voir le rétablissement de la famille royale sur le trône d'Angleterre.

Biographia britannica.

COMBER (*Thomas*), théologien anglais, né à Westerham, en 1644, mort le 25 novembre 1699. Il étudia et prit ses degrés au collége Sidney-Sussex de Cambridge. En 1691 il fut appelé à remplacer le docteur Granville dans le décanat de Durham. Il occupa huit ans cet emploi lucratif, et pendant cette période il publia différents traités de théologie. On a de lui : *a Companion to the altar;* Londres, 1674, in-8°;

— *a Companion to the temple;* ibid., 1685, 2 vol., in-8°; — *a Scholastical history of Liturgies;* ibid., 1690; — *an Account of the roman forgeries in the councils during the first centuries;* Londres, 1689, in-4°; — *Antiquitates Ecclesiæ orientalis clarissimorum virorum cardinalis Barberini, L. Allatii, Th. Comberii dissertationibus epistolicis enucleatæ;* ibid., 1682, in-8°, et Leyde, 1699, in-8°, sous cet autre titre : *Ameioti monumenta epistolica.*

Biographia britannica.

*COMBES (*Claude*), statisticien français, vivait au commencement du dix-septième siècle. On a de lui : *la Tariffe du présage universel des provinces de la France et des XXII diocèses de Languedoc, avec la tariffe des villes et biens du diocèse de Nismes réduite et complie par Claude Combes, du despuis veue, corrigée et augmentée par Jean Roveran, de la ville de Nismes, à ce commis par les diocésains tenans l'assiete audict Nismes;* Nismes, 1619, in-fol.

Ménard, *Hist. de Nismes.*

COMBÈS (*Francisco*), jésuite et voyageur espagnol, né à Saragosse, en 1613, mort à Acapulco, en 1663. Il fut envoyé aux Philippines pour y propager la foi catholique. Rappelé comme procureur de sa province à Rome, il mourut dans la traversée. On a de lui : *Histoire des îles de Mindanao, Solo et autres adjacentes, et des progrès qu'y a faits la religion chrétienne* (en espagnol); Madrid, 1667, in-fol.

Histoire générale des voyages.

COMBES (*Jean* DE), jurisconsulte français, né à Riom, vivait en 1584. Il était d'une famille très-ancienne dans la magistrature, et devint avocat du roi au présidial de Riom. On a de lui : *Traité des tailles et autres subsides, et de l'institution et origine des offices concernant les finances;* Paris, 1576, Riom, 1584 : ouvrage clair, curieux et d'une critique judicieuse. On lui attribue aussi : *Enchiridion apophthegmatum philosophorum;* Genève, 1587.

Lelong, *Bibl. hist. de la France*, éd. Fontette. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — Feller, *Biographie universelle.*

*COMBES (*Jean* DE), médecin français, né à Manosque, vivait en 1645. Il exerça son art d'abord dans sa patrie, puis à Valensole et à Riez. Il retrouva les eaux de Gréoux, dont la source était perdue depuis de nombreuses années. Ce fut lui, dit un savant de Manosque, qui trouva sur les lieux, parmi des décombres, une pierre rompue où étaient gravées ces lettres :

BALNEA, VI
CORPORA SA

Il jugea que ces lettres étaient le commencement de ces deux vers :

Balnea, vina, Venus. corrumpunt corpora sana;
Corpora sana dabunt balnea, vina, Venus.

Combes a publié un traité sur la vertu des eaux thermales; il est dédié *à messieurs les procureurs du pays*, sous ce titre : *Hydrologie, ou discours sur les eaux, contenant les moyens de connaître parfaitement les qualités des fontaines chaudes, tant occultes que manifestes, et l'adresse d'en user avec méthode, et particulièrement de celles de Gréoux;* Aix, in-8°. Ce livre est devenu rare.

Dictionnaire des hommes illustres de la Provence.

*COMBES (*Pierre* DE), jurisconsulte français, vivait en 1705. On a de lui : *Procédures civiles des officialités;* 1705, in-fol.; — *Procédures criminelles;* Paris, 1700, in-4°.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire hist.* — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss.

*COMBES DES MORELLES (*Perette-Marie* DE), femme auteur française, de la famille du précédent, née à Riom, le 19 mai 1728. Elle fût élevée à l'École de Saint-Cyr, et a laissé : *Méditations sur les événements de la vie* et *Œuvres spirituelles;* 1778, 2 vol. in-12. Ces œuvres renferment des *poésies* et des *cantiques.*

Chaudon; et Delandine, *Dictionnaire hist.*

*COMBES (*Edmond*), voyageur français, né à Castelnaudary (Aude), le 8 juin 1812. Il a été vice-consul à Scala Nova (Asie Mineure), et a exploré les déserts de Bayouda, des Bicharys et les côtes de la mer Rouge. Plus tard, en compagnie de M. Tamisier, tout jeune encore, il a visité des contrées où quelques Européens avaient pénétré avant lui, mais d'où nul n'était revenu. Il a séjourné deux ans sous les tropiques, et s'est avancé jusqu'aux montagnes de la Lune. En 1841 il voyageait encore en Égypte et en Abyssinie, et il a donné des détails curieux sur l'état d'anarchie dans lequel l'Arabie était tombée. M. Combes a été nommé vice-consul à Rabat (Maroc). On a de lui : *Voyage en Abyssinie, dans les pays des Gallas, de Choa et d'Ifat, précédé d'une excursion dans l'Arabie heureuse;* Paris, 1835-37, 4 vol. in-8°, avec une carte. Cet ouvrage a été rédigé en collaboration avec M. Tamisier.

Journal des Débats des 7 et 17 août 1838 et 28 septembre 1841. — Louandre et Bourquelot, *la Littérature française.* — *Monit. univ.*

COMBES-DOUNOUS (*Jean-Jacques*), littérateur français, né à Montauban, le 22 juillet 1758, mort dans la même ville, le 14 février 1820. Il fut élevé dans la religion protestante, et fit ses premières études dans sa ville natale, où il eut pour professeur de mathématiques Siméon Valette. Il étudia le droit à Toulouse, où il se fit recevoir avocat, vint à Paris en 1789, et passa en Angleterre, où il demeura peu de temps. A son retour, il fut nommé juge à Montauban, puis président de l'administration du Lot. Arrêté pendant la Terreur, il passa treize mois en prison. En 1795 il fut nommé commissaire du Directoire près les tribunaux du département du Lot. Élu depuis par ce département député au Conseil des Cinq-Cents, il passa ensuite au corps législatif,

et n'en sortit qu'en 1804. En 1810 Combes fut nommé juge au tribunal civil de Montauban, et dans les cent jours le département de Tarn-et-Garonne le choisit pour son représentant. Il fut destitué en 1816 par les Bourbons, puis réintégré en 1819. Il était membre de l'Académie de Montauban et de plusieurs sociétés savantes. On a de lui : *Introduction à la philosophie de Platon*, trad. du grec d'Alcinoüs; Paris, 1800, in-12 : l'auteur considère Platon comme le précurseur de J.-C.; — *Dissertations de Maxime de Tyr*, trad. du grec; Paris, 1802, 2 vol. in-12; — *Essai sur la divine autorité du Nouveau Testament*, trad. de l'anglais de Bogue; Paris, 1803, in-12; — *Histoire des guerres civiles de la république romaine*, trad. du grec d'Appien; Paris, 1808, 3 vol. in-8°; — *Essai historique sur Platon et coup d'œil rapide sur l'histoire du platonisme jusqu'à nous;* Paris, 1809, 2 vol. in-12 : cet essai n'est que l'introduction d'une traduction nouvelle des œuvres de Platon; Jésus-Christ y est désigné plusieurs fois sous le nom de *Socrate de Jérusalem.* Cet ouvrage n'a guère moins d'originalité sous le rapport politique que sous le rapport littéraire et scientifique. Combes-Dounous, qui dans sa préface exalte au plus haut point les talents militaires et la grandeur d'âme de Napoléon, s'élève ensuite dans le cours de son livre contre la tyrannie avec une force qui n'appartient qu'à la conviction et dans des termes qui ne permettent aucun doute sur ses attaques contre le gouvernement impérial; — *de l'Évidence et de l'autorité de la divine révélation*, trad. de l'anglais de Robert Haldane; Montauban, 1810, in-8°; — *Notice sur le 18 brumaire*, par quelqu'un qui peut dire : *Quod vidi testor;* Paris, 1814, in-8°; — plusieurs manuscrits.

Mahul, *Annuaire nécrologique*, 1820, I, 53. — *Galerie historique des contemporains.* — *Biographie nouvelle des contemporains.* — Quérard, *la France littéraire.*

COMBET (*Claude*), dominicain prédicateur français, né à Lyon, en 1614, mort dans la même ville, en 1689. Il était bachelier de l'université de Paris, et se fit connaître par son talent pour la prédication. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XIII, dédiée au cardinal de Richelieu;* Lyon, 1643, in-4°; — *Oraison funèbre de la reine Anne d'Autriche;* Vannes, 1666, in-4°.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 704. — *Les Lyonnais dignes de mémoire*, I, 432. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***COMBETTE-CAUMONT** (*Jean-Joseph-Lazare* DE), magistrat français, né à Gaillac, en 1745, guillotiné à Paris, le 13 juin 1794. Il était conseiller au parlement de Toulouse, et déploya beaucoup de fermeté en 1771, lors du coup d'État du chancelier Maupeou contre les parlements. Combette-Caumont fit encore preuve de constance sous l'administration du cardinal de Brienne, et se montra zélé défenseur des droits de la nation. En 1793, lors de la proscription du parlement de Toulouse, il ne voulut pas se séparer de ses collègues. Conduit à Paris, il fut condamné à mort par le tribunal révolutionnaire.

Biographie nouvelle des contemporains. — *Biog. toulousaine.*

COMBLES (1) (DE), agronome et littérateur français, né à Lyon, mort vers 1770. Il résida plusieurs années dans le royaume de Naples, et vint en France se livrer au jardinage et à la littérature. On a de lui : *Traité sur la culture des pêchers;* Paris, 1745 et 1822, in-12; — *École du jardin potager, ou l'art de cultiver toutes les plantes potagères;* Paris, 1749 et 1780, 2 vol. in-12; mise en ordre, annotée et augmentée d'une notice sur Combles, par L. Dubois; Paris, 1822, 3 vol. in-12. Les deux premières éditions sont anonymes. — *Concubitus sine Lucina, ou le plaisir sans peine*, trad. de l'anglais de Roë; Paris, 1750, in-8° et in-12; — *Vie de Socrate*, trad. de l'anglais de Cooper; Amsterdam, 1752, in-12; — *les Vies d'Épicure, de Platon et de Pythagore, recueillies de différents auteurs et surtout de Diogène Laerce;* Amsterdam (Paris), 1752, in-12, anonyme.

Quérard, *la France littéraire.*

***COMBONUS** (*Jérôme*), hébraïsant italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il était de l'ordre de l'Observance, et professa la langue hébraïque à Bergame. On a de lui : *Compendium in quo quidquid ad hebraicam linguam legendam pertinet continetur;* Bergame, 1616, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehrt.-Lexicon.*

CÔME. *Voyez* **COSME.**

***COMBUTIS**, chef gaulois, vivait dans le troisième siècle avant J.-C. — Les bandes gauloises qui envahissaient la Grèce en 279 venaient d'être défaites aux Thermopyles et dans l'Œta. Cependant, le *brenn* ou chef, ne perdant pas courage, résolut de tenter une seconde attaque, et d'opérer pour cela une diversion terrible sur l'Étolie. Combutis et Orestorios, chargés de cette mission, s'en acquittèrent avec une horrible cruauté. Suivant les prévisions du *brenn*, dix mille Étoliens abandonnèrent alors le camp des Thermopyles pour venger leur patrie, et Combutis fut forcé de battre en retraite. La moitié de ses troupes périt dans cette marche au milieu d'une population soulevée; mais son but était rempli.

Amédée Thierry, *Hist. des Gaulois.* — Le Bas, *Dict. encyc. de la France.*

COMEIRAS (*Pierre-Jacques* BONHOMME DE), jurisconsulte français, mort à Ancône, en octobre 1798. Il fut reçu avocat à Paris le 7 septembre 1775. En 1787 il fut mis au nombre des six avocats chargés de la révision de l'ordonnance criminelle de 1670. Cette commission n'aboutit à rien, et donna sa démission en 1788.

(1) Et non *Combes*, comme l'écrit Quérard, dans la *France littéraire*, II, p. 261.

Comeiras fut nommé en 1798 résident auprès du canton des Grisons. On a de lui : *Essai sur les Réformes à faire dans notre procédure criminelle*; Paris, 1789, in-8°; — *Mémoire à consulter et consultation pour Louis-Philippe-Joseph d'Orléans*, 29 octobre 1790, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

COMEIRAS (*Victor* DELPUECH DE), ecclésiastique et géographe français, né à Saint-Hippolyte-du-Gard, le 11 septembre 1733, mort à Paris, le 29 mars 1805. Il était abbé de Sylvanès et vicaire général de Beauvais; mais il fut privé de sa place à la révolution. On a de lui : les tomes XXII à XXXII de *l'Abrégé de l'Histoire générale des voyages*; Paris, 1780-1801, 32 vol. in-8°, avec atlas; les tomes I-XX ont été publiés par La Harpe; — *la Voix du sage, ou l'intérêt des peuples bien entendu dans l'exercice du droit de guerre et de conquête*; Paris, 1799, in-8°. — *Géographie moderne et universelle* (de Lacroix), *entièrement refondue, et considérablement augmentée, d'après les relations les plus exactes des voyageurs, les découvertes les plus récentes des célèbres navigateurs, les partages et les divisions modernes*; Paris, 1801, 2 vol. in-8°, avec 8 cartes; — *le Géographe manuel* (de l'abbé d'Expilly), entièrement refondu et considérablement augmenté, en collaboration avec Debray; Paris, 1801-1803, in-8°. — *Histoire politique et raisonnée du consulat romain*; Paris, 1801, in-8°; — *Tableau général de la Russie moderne, et situation politique de cet empire au dix-neuvième siècle* (d'après Tooke); Paris, 1802, 2 vol. in-8°; — *Abrégé de l'Histoire générale des Voyages*; Paris, 1803-05, 12 vol. in-8°, avec atlas. — *Histoire de l'astronomie ancienne et moderne* (de Bailly), *ouvrage dans lequel on a conservé religieusement le texte, en supprimant les calculs abstraits, les notes hypothétiques, les digressions scientifiques*; Paris, 1806, 2 vol. in-8°. — En manuscrits : *Histoire de Marie Stuart*; *Histoire de la Pucelle d'Orléans*; et *Balance politique des différents États de l'Europe*.

Chaudon et Delandine, *Dict. historique*. — Quérard, *la France littéraire*.

* **COMELLA** (*Luciano-Francisco*), poëte dramatique espagnol, né en 1716, mort en 1779. Ses contemporains lui reconnurent le mérite d'être, de tous les poëtes du dix-huitième siècle, celui qui s'est le plus rapproché des chefs-d'œuvre de l'ancien théâtre castillan; mais il faut avouer que pareil éloge peut être regardé comme exagéré. Il n'est guère d'auteur de l'époque de Calderon, quelque médiocre qu'il soit, qui ne se montre au moins l'égal de Comella. Chez lui le fracas des armes, la multiplicité des incidents mélodramatiques, ne saurait cacher la pauvreté de l'invention et le manque d'intérêt réel. S'écartant de la route habituelle, il emprunta ses sujets à l'histoire des nations étrangères, et il fit paraître sur la scène d'illustres contemporains. Il dut à cette nouveauté des succès bruyants, mais de peu de durée. Il y a longtemps que son *Guillelmo Tell*, sa *Catarina II en Cronstadt*, son *Fédérigo II en el campo de Torgau*, sont tombés dans un oubli qui sera sans doute éternel.

G. BRUNET.

A.-F. von Schack, *Geschichte der dramatischen Literatur in Spanien*, III, 484. — Ticknor, *Hist. of spanish literat.*

* **COMENDICH** (*Lorenzo*), peintre italien, né à Vérone, vivait à Milan en 1700. Il était élève de Francesco Monti. Bon peintre de batailles, il jouissait d'une grande estime. En 1700 il vint s'établir à Milan, et y fit beaucoup de peintures dans le palais du baron Martini. La plus estimée fut la *Bataille de Luzzara*, gagnée en 1702 par les Français sur les Autrichiens. Louis XIV applaudit à la manière dont le peintre avait représenté ce fait d'armes.

Lanzi, *Storia pittorica*, III, 318.

COMENIUS (*Jean-Amos*), pédagogue allemand, né à Comna (1), en Moravie, en 1592, mort à Amsterdam, le 15 novembre 1671. Il appartenait à une famille pauvre, de la secte des moraves. Envoyé à l'âge de quatorze ans à Herborn, dans le duché de Hesse, il s'y instruisit dans les langues grecque et latine, dans la philosophie et la théologie. A son retour dans sa ville natale, il alla continuer ses études à Prérau, en 1614, et en 1616 il obtint le rectorat de Fulnek. Il y était paisiblement livré à l'instruction de la jeunesse et à la recherche des moyens d'améliorer les méthodes d'enseignement, quand une troupe d'Espagnols vint ravager Fulnek, en 1621. Comenius perdit ce jour-là tout ce qu'il possédait et, ce qu'il y avait de plus précieux pour lui, ses livres et ses manuscrits. Enveloppé ensuite lui-même dans la persécution que l'on exerçait alors contre les ministres protestants, il fut d'abord recueilli chez le baron de Zerotin, puis chez un autre seigneur, appelé George Sadowsky de Slaupna; mais les violences recommencèrent, et Comenius fut obligé de se retirer à Lissa ou Lesna, en Pologne. Il y fut chargé de l'inspection des écoles protestantes et de la surintendance de la communauté des frères moraves; il composa alors l'ouvrage qui commença sa réputation, depuis toujours croissante. Des pays les plus éloignés on venait lui faire des offres et le consulter sur l'amélioration des systèmes d'instruction. La Suède fut la première à invoquer ses lumières; mais la guerre dont ce pays était alors le théâtre empêcha Comenius de répondre à cet appel. Cependant, il promit ses conseils, et traduisit à cet effet en latin son *Prodromus pansophiæ*, qu'il envoya en Suède. Appelé ensuite en Angleterre pour y organiser les écoles, il vint à Londres en 1641. On sait à quelles agitations

(1) D'où son nom de *Comenius*.

l'Angleterre était en proie alors; Comenius dut donc encore se remettre en voyage. Cette fois il alla en Suède, où il fut reçu avec le plus vif empressement par Louis de Geer, qui en même temps lui ménagea l'appui du comte Axel Oxenstiern. A la suite d'une conférence avec cet homme d'État célèbre, il passa quatre années à Elbing, en Prusse, occupé à y préparer un plan d'organisation de l'instruction publique pour la Suède, et que le gouvernement de ce pays lui payait en une pension annuelle. Cependant, avant d'avoir mené à fin cette tâche, il se rendit, vers 1650, en Transylvanie, chez le prince Sigismond Rakoczy, qui lui confia la mission de réorganiser tous les établissements d'instruction publique. Quatre ans plus tard, Comenius revint à Lissa, où l'attendait une nouvelle catastrophe. A peine y était-il établi que les catholiques polonais se jetèrent sur la ville, la brûlèrent, et pour le punir de ce qu'il avait fait le panégyrique de Gustave-Adolphe, ils enlevèrent à Comenius ses livres et effets. Il se rendit alors successivement en Silésie, à Brandebourg, à Hambourg, enfin à Amsterdam, où il mourut, âgé de quatre-vingts ans. Dans ses dernières années, il s'était livré aux controverses religieuses. « La réformation des écoles, dit Bayle, ne fut pas son principal entêtement; il se coiffa encore plus de prophéties, de révolutions, de ruines, de l'antéchrist, du règne de mille ans et de semblables morceaux d'un dangereux fanatisme : je dis dangereux non-seulement par rapport à l'orthodoxie, mais aussi par rapport aux princes et aux États. Il recueillit les visions d'un certain Kotterus, celles de Christine Poniatovska et celles de Drabicius, et les publia à Amsterdam. » Au rapport d'Adelung, Comenius composa quatre-vingt-douze ouvrages, dont les principaux sont : *Theatrum divinum*; Prague, 1616, in-4°; — *Labiryns swieta a Ray Srdcze* (Labyrinthe du monde, en langue bohême); — une *Carte de Moravie*, gravée à Amsterdam, par Vischer, 1627, est remarquable par son exactitude; — *Janua linguarum reserata, seu nova methodus comprehendendi facillime cujusvis nationis linguam, præsertim latinam vernaculamque*; Lesna, 1631, ouvrage écrit d'abord en langue bohême et traduit dans la plupart des langues de l'Europe; on préfère les traductions grecque, polonaise et hongroise. L'œuvre de Comenius, encore classique en Bohême, est en quelque sorte une encyclopédie élémentaire, qui renferme tous les mots usuels; — *Orbis sensualium pictus*; Nuremberg, 1658, in-8°, avec gravures sur bois : on l'a confondu à tort avec le précédent; — *Pansophiæ prodromus*; Londres, 1630; — *Novissima linguarum methodus*; 1648; — *Opera didactica*; Amsterdam, 1657, in-fol.; — *Historia persecutionum Ecclesiæ bohemicæ, jam inde a primordiis conversionis suæ ad christianismum, ad annum usque* 1632; 1648, in-12; en allemand, sous ce titre latin : *Martyrologium Bohemicum*; Berlin, 1763, in-8°; — *Disquisitio de caloris et frigoris natura*; Amsterdam, 1659, in-12; — *Diogenes cynicus redivivus, seu de compendiose philosophando*; Amsterdam, 1658, pièce en quatre actes, jouée à Lesna, en 1638; — *Lux in tenebris*; Hollande, 1667, in-4°, et 1665, 2 vol. in-4°; — une traduction des *distiques moraux* de Caton; Amsterdam, 1662; — *Antiquitates Moraviæ*, en manuscrit; — *Schola ludus, seu encyclopædia viva, hoc est Januæ linguarum praxis scenica*; Francfort, 1679 : cet ouvrage contient la mise en scène des matières du *Janua linguarum* à l'école de Patak en 1654; — *Janua eruditionis novissimæ, clavis grammatica latino-vernacula*: c'est une suite du *Novissima linguarum methodus*; — *Apologia pro latinitate Januæ linguarum*; 1657, in-4°.

Bayle, *Dict.* — Jöcher, *Allgemeines Gelehrt.-Lexicon.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — Adelung, *Geschichte der menschlichen Narrheit.* — Haubert, *Historie der Landcharten.*

COMES (*Natalis*). *Voy.* Conti (*Noël*).

COMESTOR (*Pierre*), ou *le Mangeur*, théologien français, né à Troyes, mort à Paris, en octobre 1198. Il avait été surnommé *le Mangeur* à cause de la quantité de livres qu'il avait lus avec rapidité. Il fut successivement chanoine et doyen de Troyes, puis en 1164, chancelier de l'église de Paris et chargé de l'école de philosophie. Il quitta ses bénéfices pour se faire chanoine régulier de Saint-Victor à Paris. Il laissa en mourant tous ses biens aux pauvres. On lui fit cette épitaphe :

Petrus eram, quem petra tegit, dictusque Comestor;
Nunc comedor. Vivus docui, nec cesso docere
Mortuus; ut dicat, qui me videt incineratum : [est. »
« Quod sumus iste fuit, erimus quandoque quod hic

On a de lui : *Scholastica Historia super Novum Testamentum, cum additionibus atque incidentiis*; ouvrage dédié à Guillaume de Sens, écrit avant 1176, et imprimé pour la première fois à Reutling, 1471, in-fol. major (introuvable); Utrecht, 1473, petit in-fol. (très-rare); Strasbourg, 1483 et 1502, in-fol.; Bâle, 1486, in-fol.; Paris, 1513, in-4°; Haguenau, 1519, in-fol.; Lyon, 1526, in-4°, et 1543, in-8°; Venise, 1728; traduit en français en 1494, par Guyart des Moulins, sous ce titre : *la Bible historiée*, dédiée à Charles VIII; Paris, sans date (1495), 2 vol. in-fol., avec gravures sur bois; — *Catena temporum, seu rudimentum novitiorum*; traduit en français gothique par Jehan de Rely, sous le titre de *Mer des histoires*; Paris, 1488, 2 vol. in-fol.; — *Sermones*, sous le nom nom de Pierre de Blois; Mayence, 1600 et 1605, in-4°; Lyon, 1677 : ces discours sont au nombre de cinquante-et-un, tant sur les dimanches que sur les principales fêtes. Ils ont été imprimés plusieurs fois à la suite des écrits de Pierre de Blois.

Papillon, *Bibl. des auteurs de Bourgogne.* — Dom Cellier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XXIII, 305. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*, XIX, 413. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.*

* **COMET** (*Charles-Jean-Baptiste*), méde-

cin français, né à Paris, le 23 mai 1796. Il fut reçu officier de santé à Paris, en 1818, puis docteur en médecine à Strasbourg, en 1825. Depuis 1823 M. Comet a successivement publié *l'Hygie*, journal de critique médicale, *l'Esculape* et *l'Abeille médicale*. Il crut devoir se retirer quelques années en Belgique, et revint en France en 1830. On a de lui : *Instruction pour les maladies des enfants et les défauts de conformation qu'ils peuvent apporter en naissant, ainsi que les moyens de curation les plus simples et les plus en usage*, etc. ; Paris, 1818, in-8° : cet ouvrage est un résumé utile des meilleurs traités sur le sujet ; — *Instruction sommaire sur la vaccine*, suivie de la *description d'un nouvel instrument, dit vaccinateur isolé, propre à recueillir, transporter et inoculer le fluide vaccin* ; Paris, 1819, in-8° ; — *Nouvelle méthode pour faire les préparations anatomiques sèches*, trad. de l'anglais de Swan ; Paris, 1819-20, in-8° ; — *Démission donnée du titre de membre de la Société médico-pratique* ; Paris, 1822, in-8° ; — *Nouvelle théorie de la coqueluche, appuyée sur le traitement curatif de cette maladie* ; Paris, 1825, in-4° ; Bruxelles, 1826, in-8° ; — *Opuscules de médecine, de chirurgie, d'hygiène, et critiques médico-littéraires*, avec le baron Percy, précédés d'une *notice historique* sur ce dernier ; Paris, 1826, in-8°, avec portraits ; — *Hygie* : Recueil de médecine, d'hygiène, d'économie domestique, etc. ; Paris et Bruxelles, 1826-27, 4 vol. in-8° ; — *du Choléra ; moyens de s'en préserver et de s'en guérir* ; 1831 ; — *Diachirismos de médicaments simples pour le traitement des maladies* ; Paris, 1836, in-8° ; — *Guérisons obtenues dans des cas graves ou réputés incurables par la méthode curative externe* ; 1838 ; — *Observations pratiques sur la déviation de la taille, la déformation des membres et l'emploi d'un traitement simple et naturel pour la guérison des maladies lymphatiques* ; Paris, 1841, in-4° ; — *Méthode curative externe des douleurs rhumatismales, goutteuses, nerveuses, des maladies lymphatiques et des viscéralgies, affections nerveuses des viscères confondues avec les phlegmasies chroniques et les lésions organiques* ; Paris, 1843, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*. — *Les médecins de Paris jugés par leurs œuvres*. — Ch. Louandre et F. Bourquelot, *la Littérature française contemporaine*.

***COMETAS**, dit *Scholasticus* ou *l'archiviste* (Κομητᾶς Σχολαστικός ou Χαρτουλάριος), poëte et grammairien, vivait probablement dans le neuvième siècle de l'ère chrétienne. On a de lui : six épigrammes dans l'*Anthologie* grecque, et une paraphrase, en cinquante-sept vers, d'une partie du onzième chapitre de l'*Évangile* de saint Jean. Il nous apprend lui-même, dans ses épigrammes, qu'il avait publié une nouvelle récension des poëmes homériques, et qu'il en avait réformé la ponctuation. Danse de Villoison l'identifie avec un certain Cometas qui fut chargé par Bardas de professer la grammaire à Constantinople, sous le règne de Michel III, en 856 ; cependant Jacobs le fait vivre plus tard, d'après quelques notes marginales de la paraphrase de l'*Évangile* dans un manuscrit du Vatican. Quant au sens du mot *chartularius*, on peut voir le *Glossaire* de Du Cange.

Brunck, *Anal.*, III. — Jacobs, *Anthol. Græc.*, XIII ; *Paralip. Cod. Vat.*, XIII. — Danse de Villoison, *Proleg. in Hom.*, LIX. — Du Cange, *Gloss. med. et inf. græc.*, au mot *Chartularius*.

COMGALL. *Voy.* CONGEL.

***COMI** (*Francesco*), dit *le Muto de Vérone* et *le Fornaretto*, peintre italien, né à Vérone, en 1682, mort le 2 janvier 1737. Il était élève de Gian-Gioseffo del Sole, et quoique privé de la parole et de l'ouïe, il se distingua dans son art. On voit encore à Vérone quelques-uns de ses tableaux.

Pozzo, *le Vite de' pittori veronesi*. — P. Pellegrino Orlandi, *Abbecedario pittorico*. — Marcello Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia pittorica*, IV, 399.

***COMI** (*Gaudence*), compositeur italien, né à Civita-Vecchia, en 1749. Il vint à Paris en 1784, et entra dans la musique du prince de Conti. On a de lui : *six Symphonies à huit parties*, 1786 ; *six Trios symphonies à grand orchestre* et *six Sonates pour deux cors et basse*.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***COMI** (*Jérôme*), peintre italien, né à Modène, vivait en 1550. On remarque ses productions pour l'architecture et les ornements ; mais ses belles perspectives sont gâtées par le mauvais dessin des figures. Son meilleur tableau est à San-Michele in Bosco ; il porte la date de 1533.

Tiraboschi, *Notizie degli artefici modenesi*. — Marcello Oretti, *Memorie*. — Lanzi, *Storia pittorica*, III, 427.

***COMI** (*Siro*), érudit italien, né à Pavie, le 9 décembre 1741, mort dans la même ville, le 8 septembre 1821. Il s'occupa surtout d'histoire littéraire, d'archéologie et de paléographie ; il fut nommé conservateur des archives de Pavie et de celles de l'université de cette ville. On a de lui : *Franciscus Philelphus archigymnasio Ticinensi vindicatus* ; Pavie, 1783, in-8° ; — *Ricerche sull' academia degli Affidati di Pavia* ; ibid., 1792 ; — *Memoria storica critica sopra Severino Boezio* ; ibid. ; — *Memorie storico-diplomatiche* ; ibid., 1802-1804 ; — *Memorie sulla storia della tipografia Pavese del secolo XV* ; ibid., 1807.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. II.

COMIERS (*Claude*), mathématicien et savant français, né à Embrun, mort à Paris, en octobre 1693. Il était chanoine d'Embrun, prévôt du chapitre de Ternant, docteur en théologie et protonotaire apostolique. Il avait professé les mathématiques à Paris, et passait pour un habile physicien et chimiste. Il a travaillé au *Journal des savants* pendant les années 1676, 1677 et 1678, et l'a enrichi de plusieurs rares machines inventées par lui. Devenu aveugle en 1690, il entra aux

Quinze-Vingts, où il prit le titre d'*aveugle royal*, parce qu'il était pensionné du roi. On a de lui : *la Nouvelle science de la nature des comètes ;* Lyon, 1665 ; — *la Duplication du cube, la Trisection de l'angle et l'inscription de l'heptagone régulier dans le cercle ;* Paris, 1677, in-4° ; — *Instruction pour réunir les Églises prétendues réformées à l'Église romaine ;* Paris, 1678 ; — *Discours sur les comètes, par lequel il est prouvé qu'elles ne prédisent aucun malheur ;* dans le *Mercure* de janvier 1681 : le sujet est traité au double point de vue physique et historique, ce qui rend ce discours curieux ; — *Dissertation sur les miroirs ardents ;* dans le *Mercure* de juin 1681, page 278 ; — *Lettre touchant les eaux minérales de Bourbon-Lancy ;* dans le *Mercure* de juillet 1681, page 175 ; — *Lettre à M. le marquis de Seignelay, contenant toutes les machines anciennes et modernes pour élever les eaux, et les avantages que la machine royale à par-dessus toutes les autres qu'on avait ci-devant exécutées ;* dans le *Mercure* extraordinaire d'avril 1682, avec figures ; — *Traité des lunettes*, dédié à M. le duc de Bourgogne, *contenant la science de la vue, l'ancienneté des lunettes, leurs différences, leur construction, leurs effets ; les découvertes qu'on a faites dans le ciel par le télescope, et sur la terre par les microscopes, et les noms de leurs véritables inventeurs ;* en onze suites, insérées dans les tomes XIX à XXXI du *Mercure* extraordinaire de juillet 1682 ; — *Traité des phosphores ;* dans le *Mercure* de juin et de juillet 1683 ; — *l'Homme artificiel anémoscope, ou le prophète physique des changements du temps ;* dans le *Mercure* de mars 1683, avec figure : Comiers y fait la description d'un « petit homme de bois construit par Otto Guericke, et enfermé dans un tuyau cylindrique de verre, laquelle espèce de statue en montant plus haut à mesure que l'air devient plus pesant, et descendant plus bas dans ce tuyau à proportion que l'air se décharge et qu'il devient plus léger, indique par avance les pluies, les sécheresses et les tempêtes qui se font à cent et deux cents lieues de soi. » Comiers examine si ces effets sont possibles, et démontre que l'ascension ou la chute de cette figure de bois ne peut donner aucun indice de la formation ni de l'explication des comètes ; — *Relation d'un voyage fait en Amérique, à M^lle S****, en prose et en vers ; dans le *Mercure* extraordinaire de 1684, tome XXV, page 68 : ce voyage est imaginaire, et n'est que la relation d'un songe chimérique. « Il est étonnant, dit Moréri, que l'abbé Comiers ait publié des vers de galanterie si peu convenables à son état » ; — *Lettre contenant des réflexions sur les changements de la surface de la terre et la facile construction de toutes sortes de cadrans solaires, par un seul point d'ombre, ou par deux points d'ombre, sans connaître la déclinaison de la muraille ni l'élévation du pôle ;* dans l'extraordinaire du *Mercure* d'avril 1684, tome XXVI, p. 251 ; — *Traité des langues et écritures*, dédié à M. le duc de Bourgogne, *avec les alphabets des langues orientales ;* dans le *Mercure* de septembre et octobre 1684 et dans celui de février 1685 ; — *Lettre astronomique*, à M. le marquis de Nocle-Sommeldiks, *sur l'éclipse de lune du* 10 *décembre* 1685 ; dans le *Mercure* de janvier 1686 ; — *Lettre sur la vitrification ;* dans le *Mercure* de mars 1687 ; — *la Médecine universelle, ou l'art de se conserver en santé et de prolonger sa vie ;* dans le *Mercure* de juin, juillet et août 1687 : ces trois discours contiennent beaucoup d'observations curieuses ; — *Réponse aux Réflexions et doutes d'un anonyme sur l'âge de quatre cents ans de Louis Galdo ;* dans le *Mercure* de novembre 1687 ; — *Lettres à M. Hardy*, seigneur de Beaulieu, *contenant la conduite, l'élévation des eaux et tout ce qui concerne les jets d'eau ;* dans le *Mercure* de février et d'avril 1688 ; — *Lettre à M^me de la Sablière sur la conduite des eaux*, réponse à M. Bernier touchant la conduite de l'Eure à Versailles ; dans le *Mercure* de septembre 1688 ; — *Traité des prophéties, vaticinations, prédictions et pronostications ;* dans le *Mercure* d'août, septembre et décembre 1689 et septembre 1690 ; — *l'Art d'écrire et de parler occultement et sans soupçon*, dédié au P. de La Chaise ; dans le *Mercure* de mai, juin, juillet et août 1690 ; — *la Défaite de la ligue d'Augsbourg, représentée dans une planche ;* 1691 ; — *Lettre à une dame nouvellement convertie à la religion catholique ;* dans le *Mercure* de décembre 1691 ; — *Calendrier perpétuel et invariable, tant pour l'année civile que pour l'année ecclésiastique ;* dans le *Mercure* de mars 1693 ; — *la Baguette justifiée et ses effets démontrés naturels ;* ibid. ; — *Réponse à l'auteur des Lettres qui découvrent l'illusion des philosophes sur la baguette ;* dans le *Mercure* de mai 1693 ; — *Réponse à une critique du Système sur la baguette ;* dans le *Mercure* d'août 1693 ; — *Réponse à l'auteur des Réflexions faites sur le Calendrier perpétuel et invariable ;* dans le *Mercure* de septembre 1693 ; *Observations sur les Trésors cachés ;* dans le *Mercure* de juin 1699.

Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

COMINES ou **COMYNES** (*Philippe* DE), sire d'Argenton, célèbre chroniqueur français, né en 1445, d'une famille ancienne et distinguée de la Flandre, au château de ses pères, peu éloigné de Lille, mort en 1509. Resté orphelin à neuf ans et possesseur de domaines riches, mais grevés de dettes considérables, il eut pour tuteur Jean II de la Clite, son cousin germain. L'italien, l'allemand et l'espagnol entrèrent dans ses premières études ; mais on ne lui enseigna pas le latin, et dans la

suite il regretta souvent de ne pas le savoir. Vers la fin de 1464 Comines fut mené à Lille et présenté à Charles, comte de Charolais, qui le prit à son service. Il suivit ce prince dans la guerre dite du *bien public*, se trouva à la bataille de Montlhéry, et après le traité de Conflans retourna en Bourgogne avec le comte. Il était auprès de lui lorsque, irrité du manque de foi de Louis XI, Charles, devenu duc de Bourgogne, retint ce roi prisonnier à Péronne. Comines fit preuve de sagesse et de prudence en essayant de calmer son maître et en avertissant secrètement le roi de France des points sur lesquels il devait céder, pour ne pas se mettre dans le plus grand danger. Le service qu'il rendit ainsi à Louis XI ne fut pas perdu. Comines contribua à la pacification et au traité qui réunit momentanément les deux princes. Il montra ensuite son habileté dans les diverses négociations où il fut employé. Louis XI profitait de toutes les fautes du duc de Bourgogne, et mettait surtout un grand soin à détacher de lui tous les hommes habiles et considérables qui le servaient : il connaissait les talents de Comines, il lui devait de la reconnaissance : on peut donc croire qu'il s'efforça de l'attirer, et Comines, à l'exemple de tant d'autres, se laissa séduire. Il passa donc en France en 1472. Comme il y avait peu d'honneur à quitter son souverain malheureux, quoique par sa faute, et à aller servir contre lui, Comines s'est bien gardé de faire connaître dans ses *Mémoires* les motifs qui le déterminèrent dans cette occasion ; son silence a été diversement jugé par les historiens. Comines voyait Charles le Téméraire, livré à un esprit de vertige, courir à sa perte ; les offres de Louis XI lui promettaient un avenir plus sûr et meilleur que la faveur et l'intimité d'un prince de plus en plus aigri par ses revers, que son ambition trompait et dont les ruses échouaient contre celles du roi de France. Aussi, à peine arrivé, fût-il fait conseiller et chambellan de Louis XI, qui lui donna la principauté de Talmont, les terres d'Olonne, Château-Gontier, etc. Les lettres patentes de cette donation ne laissent aucun doute sur les vraies causes qui la lui avaient méritée. A ces premières faveurs le roi ajouta une pension de 6,000 livres, 30,000 écus d'or pour l'aider à acquérir la terre d'Argenton, et 400 pour emménager le château. Comines devint seigneur de cette terre par son mariage avec Hélène de Jambes, fille du seigneur de Montsoreau et d'Argenton. En 1473 le roi lui céda les deniers provenant des francs fiefs du bailliage de Tournay, évalués à 4,880 liv. ; en 1474 il lui donna la terre et seigneurie de Chaleau ; en 1476 Comines devint sénéchal de Poitou, et le roi le nomma en outre capitaine du château de Chinon ; enfin, en 1477 Comines ne rougit pas d'accepter une partie de la confiscation des biens du duc de Nemours. Tant de bienfaits accumulés le rendirent, dans l'espace de cinq ans, un des plus riches seigneurs du royaume. Il est vrai que Comines avait trahi son protecteur et son ancien maître, qu'il fut initié à tous les secrets de la politique de Louis XI, qu'il fut chargé des missions les plus importantes, qu'il eut autant d'influence dans les affaires qu'il était possible d'en avoir sous un prince qui ne souffrait ni observations ni retard dans ses volontés et demandait des conseils non pour être détourné de ses desseins, mais pour être secondé dans leur accomplissement. Il est vrai encore que Comines, le serviteur le plus fidèle et le plus habile de Louis XI, fut aussi le plus dévoué pour tous les actes injustes, cruels et perfides que l'histoire reproche à ce monarque. Après la mort du roi, Comines fut admis dans les conseils de la régence ; mais Anne de Beaujeu ne tarda pas à s'apercevoir qu'il n'avait pas pour la fille le même dévouement qu'il avait eu pour le père, et qu'il favorisait les projets du duc de Bourbon et du duc d'Orléans. Il fut renvoyé de la cour. Cependant Comines, auparavant esclave d'un tyran, n'en continua pas moins de servir les projets des princes factieux et rebelles. Ses intrigues furent découvertes : il fut arrêté, conduit au château de Loches, et renfermé plusieurs mois dans une de ces cages de fer que Louis XI avait mises en usage. Un arrêt du parlement du 24 mars 1488 le condamna, comme rebelle et sujet désobéissant du roi, à perdre le quart de ses biens, à rester pendant dix ans dans une de ses terres et à fournir une caution de 10,000 écus. On le voit cependant figurer, en 1493, parmi les ambassadeurs qui signèrent à Senlis un traité de paix avec Maximilien, roi des Romains. Plus tard il fut chargé de plusieurs missions importantes, dont il nous donne lui-même les détails. Il rendit de grands services à Charles VIII, lors de l'expédition d'Italie ; mais il n'eut jamais l'entière confiance de ce prince. Comines se plaint souvent de ce qu'on avait peu d'égards pour ses conseils, et qu'il fut obligé d'être très-circonspect dans sa conduite. Cette circonspection lui était aussi probablement commandée par le souvenir de ce qu'il avait été sous le règne précédent, et c'est sans doute encore pourquoi on la retrouve dans ses Mémoires, lorsqu'il parle de lui-même et qu'il juge les autres. Montaigne n'a peut-être pas tout à fait raison de lui en faire un mérite. Le duc d'Orléans, que Comines avait servi par ses intrigues, étant devenu roi, lui conserva ses pensions ; mais il ne jugea pas à propos d'employer un ministre de Louis XI. Comines vécut onze ans dans cette nouvelle disgrâce, qui dut être plus pénible pour lui que la première. Il mourut en 1509, au château d'Argenton.

Philippe de Comines fut sans contredit un des premiers hommes d'État et le meilleur historien de son siècle. Il s'est plu, dans ses Mémoires, à dévoiler les ressorts les plus secrets de la politique de son maître et à orner ses récits de réflexions et de maximes justes et profondes. On

voit toujours en lui l'esprit supérieur; son style offre un cachet original, qui tenait au genre particulier de son talent. Il a été beaucoup loué; mais ce qu'on ne peut approuver, c'est le sang-froid avec lequel il parle des actes les plus iniques et les plus révoltants; c'est de le voir ne les considérer que comme des moyens de succès et ne les juger que dans leurs résultats. Il est vrai que des actes auxquels il ne fut pas toujours étranger n'ont pu exciter son indignation. Aussi n'y a-t-il pas plus de leçons de morale à tirer de ses *Mémoires* qu'il n'y en a à prendre dans sa vie publique. La première édition, publiee à Paris, en 1523, in-fol., n'est pas complète; la meilleure est celle de Lenglet-Dufresnoy (Londres, 1747, 4 vol. in-4°) Ces *Mémoires* font aussi partie de la collection de M. Petitot. La meilleure et la plus récente édition des *Mémoires* de Comines a été publiée par Mlle Dupont; Paris, 1850, 3 vol. in-8°. On sait le rôle que Comines joue dans *Quentin Durward*, admirable roman de sir W. Scott. [Th. Delbare, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Dé Barante, *Melanges hist. et litt.; Hist. des ducs de Bourgogne.* — Villemain, *Ess. de littér.* — Sainte-Beuve, *Causeries du lundi*, t. I.

* **COMINIUS**; nom d'une famille plébéienne romaine, dont les principaux membres furent :

* **COMINIUS** (*L.*), tribun militaire dans l'armée du dictateur L. Papirius Cursor, en 325 avant l'ère chrétienne.

Tite-Live, VIII, 30.

* **COMINIUS**, général romain, vivait en l'an 178 avant J.-C. Il fut à cette époque général de la cavalerie, sous le préteur Tiberius Sempronius Gracchus, en Espagne.

Appien, *Hist.*, LXIII.

* **COMINIUS** (**P.**) et **COMINIUS** (**C.** ou **L.**), deux frères contemporains de Cicéron; le premier mourut vers l'an 45 avant J.-C. Cicéron parle de ces personnages comme de deux hommes fermes et éloquents. En 66, ils accusèrent de haute trahison C. Cornelius, qui avait été tribun l'année précédente. Au jour marqué pour l'appel de la cause, l'absence du préteur L. Cassius et l'exaspération de la multitude obligèrent les Cominius à se retirer; ils furent même obligés de quitter Rome. L'année suivante, 65, ils renouvelèrent leur accusation. Cornelius fut défendu par Cicéron, alors préteur, et acquitté. Il paraît que P. Cominius s'exprima avec éloquence en cette occasion, quoiqu'il eût en présence un adversaire tel que Cicéron. Il mourut peu de temps avant que celui-ci écrivît son *Brutus*. On sait qu'il y est question de Cominius, que Cicéron appelle son ami, et dont il loue le style.

Asconius *in Cornelium.* — Cicéron, *Brutus*, 7, 8.

* **COMINIUS** (*Quintus*) vivait en 47 avant J.-C. Lieutenant de César, il fut fait prisonnier avec L. Ticida par Virgile, général du parti de Pompée, dans le voisinage de Thapsus en se rendant en Afrique.

. Hirtius, *Bellum Afric.*

* **COMINIUS** (*C.*), chevalier romain, vivait en l'an 24 de l'ère chrétienne. Il publia contre Tibère un libelle, et l'empereur lui pardonna (*probrosi carminis convictum*), sur les instances du frère de Cominius, qui était sénateur.

Tacite, *Annales*, IV, 31.

COMINO (*Joseph*), typographe italien, natif de Citadella, mort en 1762. Chargé par les frères Volpi de diriger leur imprimerie de Padoue, il contribua, par son habileté, à la célébrité de cet établissement, qui fournit un si grand nombre d'ouvrages recherchés pour leur parfaite exécution.

COMINO (*Angelo*), typographe italien, fils du précédent, mort en 1814. Après avoir été employé à la bibliothèque de Padoue, il acquit l'imprimerie des Volpi, et réimprima jusqu'en 1781 plusieurs auteurs classiques, avec le nom de son père au frontispice. Le catalogue de son imprimerie a été publié sous ce titre : *Annali de la tipografia Volpi-Cominiana;* Padoue, 1809, in-8°, et *appendice*, 1817, in-8°.

Annali de la tipografia Volpi-Cominiana.

* **COMITIBUS** (*Blaise* de), théologien italien, né à Milan, mort à Prague, en 1685. Il était de l'ordre des Frères Mineurs conventuels, et fut pendant quinze ans régent de son ordre à Prague, puis directeur du grand séminaire et théologien de l'archevêché. On a de lui : *de Deo trino et uno;* Prague, 1682; — *de Intellectu, Scientia, Providentia, Prædestinatione et Reprobatione;* ibid.; — *de Creatione, statu Innocentiæ, Angelis*, etc.; Prague, 1688.

Bibliotheca scriptorum mediolanens. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **COMITIN** (*Jean-Baptiste*), théologien de l'ordre des Jésuites, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Défense de l'honneur des saints;* Dijon, 1657, in-8°; — *Initium sapientiæ et finis, timor et amor Dei, ad juventutis institutionem;* Châlons, 1662, in-12, et 1672, in-16; — *Selectæ de fide controversiæ;* vers 1666, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

COMITOLO (*Napoleone*), évêque et jurisconsulte italien, né à Pérouse, en 1544, mort dans la même ville, le 24 août 1624. Il était de la famille des comtes de Colle-Mezzo. Il professa d'abord le droit, obtint une abbaye, et devint auditeur de rote. Nommé évêque de Pérouse en 1591, il fonda dans cette ville un collége et plusieurs communautés religieuses. On lui doit une *Histoire des évêques de Pérouse*, un recueil de décisions du tribunal *della Rota* et quelques livres liturgiques.

Ughelli, *Ital. sacra.* — Jacobilli, *Bibl. Umbriæ.*

COMITOLO (*Paolo*), théologien italien, de la famille du précédent, né à Pérouse, en 1545, mort dans la même ville, le 18 février 1626. Il n'avait que quatorze ans lorsqu'il entra dans la Compagnie de Jésus, et devint un des meilleurs casuistes de cette société. Il enseigna suc-

cessivement la rhétorique, l'Écriture Sainte et la théologie morale. Voici les titres de ses principaux ouvrages : *Catena illustrium authorum in librum Job*, trad. du grec; Lyon, 1586, et Venise, 1587, in-4°; — *Consilia, seu responsa moralia*; Lyon, 1609, in-4°; — *Doctrina de contractu universo*; Lyon, 1615, in-4°.

Alegambe, *Bibliotheca scriptorum Societatis Jesu*. — Moréri, *Grand dictionnaire univ.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

COMMANDINO (*Federigo*), mathématicien italien, né à Urbin, en 1509, mort dans la même ville, le 3 septembre 1575. Il fut d'abord attaché au service du pape Clément VII. A la mort de ce pontife, il se rendit à Padoue pour y étudier la langue grecque, la philosophie et la médecine. Dix ans plus tard, il reçut le grade de docteur à Ferrare; mais la carrière médicale lui fut peu favorable, et il s'appliqua dès lors uniquement aux mathématiques. Appelé à Vérone pour enseigner cette science au duc Guido Ubaldo de Monte Feltro, il fut chargé plus tard de donner le même enseignement à François-Marie II, fils et successeur de ce prince. Ses traductions des mathématiciens anciens ont contribué aux progrès de cette branche des connaissances humaines, et sont la source où les traducteurs et commentateurs postérieurs ont presque tous puisé. On a de lui : *Archimedis Circuli dimensio, de Lineis spiralibus, Quadratura paraboles, de Conoidibus et sphæroidibus, de Arenæ numero*; Venise, 1558; in-fol.; — *Ptolemæi Planisphærium et Planisphærium Jordani*; Venise, 1558, in-4°; — *Ejusdem de Analemmate liber*; Rome, 1562, in-4°; — *Archimedis De iis quæ in aqua vehuntur*; Bologne, 1565, in-4°; — *Apollonii Pergæi Conicorum libri quatuor, una cum Pappi Alexandrini Lemmatibus et Commentariis Eutocii Ascalonitæ Sereni Antisensis philosophi, libri duo, unus de Sectione cylindri, alter de Sectione coni*; Bologne, 1566, in-fol.; — *Machometes Bageledinis De Superficierum divisionibus*; Pesaro, 1770, in-fol.; — *Elementa Euclidis*; ibid., 1572, in-fol.; — *Aristarchus, de Magnitudinibus ac distantiis Solis et Lunæ*; ibid., 1572, in-4°; — *Heronis Alexandrini Spiritalium liber*; Urbin, 1575, in-4°; — *Pappi Alexandrini Collectiones mathematicæ*; Pesaro, 1588, in-fol. : édition posthume et la première qui ait fait connaître ces travaux importants, — *de Centro gravitatis solidorum*; Bologne, 1565, in-fol.; — *Horologiorum descriptio*; Rome, 1562, in-4°.

Montucla, *Hist. des mathém.*, I. — Hutton, *Math. and philos. dict.* — Bayle, *Dict. hict.*

***COMMANVILLE** (*Jean* de ROUEN, sieur DE), littérateur français, vivait en 1611. Il était aumônier du roi. On a de lui : *l'Aniversaire ou bout de l'an d'Adrien de Bréauté, gentilhomme de la chambre du roi*, etc.; Paris, 1611, in-8°.

Lelong, *Biblioth. histor. de la France*, III, n° 31885.

COMMANVILLE. *Voy.* ÉCHARD.

COMMELIN ou **COMMELYN**, nom de plusieurs savants hollandais, qui furent, dans leur ordre de filiation :

COMMELIN (*Jérôme*), célèbre imprimeur, natif de Douay, mort en 1598. Il exerça d'abord son art en France, embrassa le protestantisme, et alla à Genève, puis à Heidelberg, où l'appelait l'électeur palatin pour y diriger la riche bibliothèque de la ville. Il publia ensuite d'excellentes éditions des classiques grecs et romains. Les plus remarquables sont : *Eunapius*, d'après un manuscrit que possédait le palatinat; *Héliodore, Apollodore*, avec des notes critiques. Ses *Pères de l'Église grecque* sont moins estimés; on y remarque cependant les *Œuvres de saint Athanase* et *de saint Chrysostome*; la mort le surprit au moment où il y mettait la dernière main. Il fut aidé, dit-on, dans ses entreprises typographiques par Frédéric Sylbourg. Scaliger parle de la mort de Commelin comme d'une perte pour la littérature grecque; et Casaubon et de Thou vantent les services qu'il rendit à la science. Cependant, il ne soutient pas la comparaison si on le met en regard des Aldes et des Estiennes. Son monogramme était une *Vérité alluminée des rayons du soleil*; quelques-unes de ses éditions portent ces mots : *ex Officina Sant-Andreana*.

Teissier, *Éloges des hommes sav.* — Baillet, *Jugements des sav.*, I. — Foppens, *Bibl.* — Sax, *Onomast. liter.*, IV. — Casaubon, *Epist.* — de Thou, *Hist.*, lib. CXIX.

COMMELIN (*Jacques*), imprimeur néerlandais, frère de Jérôme, né à Gand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle, et s'était établi à Embden. On a de lui des *Poésies latines*, imprimées en 1568.

Foppens, *Bibl. belg.*, pars I. — Scaliger, *Epist.*

COMMELIN (*Isaac*), historien hollandais, petit-fils ou neveu de Jérôme, né à Amsterdam, le 19 octobre 1598, mort dans la même ville, le 3 janvier 1676. On a de lui : *Hollandsch placaat-bock* (Recueil des actes de l'autorité publique en Hollande); Amsterdam, 1644, 2 vol. in-fol.; — *les Commencements et les progrès de la Compagnie hollandaise des Indes* (en hollandais); Amsterdam, 1646, 2 vol. in-4° obl.; — *Vies des stathouders Guillaume Ier et Maurice* (en hollandais); Amsterdam, 1651, in-fol.; — *Frederick Hendrick van Nassau, prince of Orangien zyn leven en bedryf door J. Commelin int' licht gebracht* (Vie de Frédéric-Henri de Nassau); ibid., 1651, traduit en français, 1656, in-fol., figures. Isaac Commelin a composé une grande partie de la *Description historique de la ville d'Amsterdam*, publiée plus tard par son fils Gaspard.

Moréri, *Dict. hist.*

COMMELIN (*Abraham*), imprimeur néerlandais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il est connu par une rare et précieuse édition de Virgile, intitulée : *P. Virgilii Maronis, cum veterum omnium commentariis et selectis recentiorum notis, nova editio*;

Leyde, 1646, in-4°. Le nombre des annotations est de cent vingt-six.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COMMELIN (*Jean*), botaniste hollandais, né à Amsterdam, en 1629, mort en 1692. Il fut sénateur, et professa la botanique dans sa ville natale, où il mourut. Lors de la création du jardin botanique d'Amsterdam, il fut un de ceux qui n'épargnèrent aucune dépense pour faire de cet établissement un des premiers de l'Europe, et dont il rendit accessibles les trésors aux savants des autres pays. On a de lui : *Nederlandischen Hesperiden, dat is Vessening en gebruyk van de Limoin en Oranje boomen, gestelt na den aert en climait der Nederlanden;* Amsterdam, 1676, in-fol.; — *Catalogus plantarum Hollandiæ;* Amsterdam, 1683; — *Catalogus plantarum horti medici amstelodamensis, P. I;* Amsterdam, 1689, 1702, in-8°; — *Horti medici Amstelodamensis rariorum tam orientalis quam occidentalis Indiæ plantarum descriptio et icones;* Amsterdam, 1697, 1re partie, in-fol. (posthume); la seconde partie a été publiée par son neveu, Gaspard Commelin; Amsterdam, 1701.

Haller, *Bibl. bat.*, I, 590. — Wildenow, *Grundriss der Kräuterkunde* (Principes de la connaissance des plantes). — Kestner, *Medicin. Gelehrten-Lexicon.*

***COMMELIN** (*Gaspard*), historien hollandais, second fils d'Isaac, né à Amsterdam, le 28 février 1636, mort dans la même ville, en 1693. On a de lui : *Beschryvinge van Amsterdam* (Descriptio urbis Amstelodamensis); Amsterdam, 1694 et 1726, 2 vol. in-4° : ouvrage utile et estimé.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

COMMELIN (*Gaspard*), botaniste hollandais, neveu de Jean Commelin, né à Amsterdam, en 1667, mort le 25 décembre 1731. Il marcha sur les traces de son oncle, qu'il remplaça dans la chaire de botanique. Il fut, avec Ruysch, démonstrateur de cette science au Jardin des plantes d'Amsterdam et membre de l'académie des *Curieux de la nature*, sous le nom de *Mantias*. Il fut aussi docteur en médecine. Il s'est fait surtout connaître par ses travaux sur les ouvrages de quelques-uns de ses devanciers. On a de lui : *Flora malabarica, seu horti malabarici catalogus;* Leyde, 1696, in-fol.; — *Horti medici Amstelodamensis plantarum usualium catalogus;* Amsterdam, 1697 et 1724, in-8°; avec deux cent vingt-quatre planches, représentant autant de plantes, et dont les colonies hollandaises avaient enrichi le jardin d'Amsterdam; — *Præludia botanica;* Leyde, 1703, in-4°, et 1715, même format; — *Horti medici Amstelodamensis plantæ rariores exoticæ;* Leyde, 1706, in-4°, et 1716, même format : cet ouvrage, faisant suite à celui de son oncle, renferme quarante-huit planches; — *Botanographia malabarica a nominum barbarismis restituta;* Leyde, 1718, in-fol. Gaspard Commelin a soigné aussi la publication de l'*Hortus malabaricus* et un *Traité des insectes d'Europe et de Surinam* de mademoiselle Mérian.

Haller, *Biblioth., botan.*— *Biog. médic.* — Willdenow, *Grundriss der Kräuterkunde.*

COMMELIN (*Jacques*), historien hollandais, frère d'Isaac, né à Amsterdam. Il a laissé : *Histoire de la source des troubles, divisions et déplorables calamités et désolations des guerres civiles et intestines survenues dans les dix-sept provinces, depuis le commencement du règne de Philippe II jusqu'à la mort de Guillaume, prince d'Orange* (inédit); — *Actes et priviléges des villes de Delft et de Leyde et de leur banlieue*, 3 vol. in-fol.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

COMMENDON (*Jean-François*), cardinal et homme d'État italien, né à Venise, le 17 mars 1524, mort à Padoue, le 25 décembre 1584. A dix ans il improvisait des vers latins, à quatorze il alla étudier le droit et la philosophie à Padoue. En 1550, le pape Jules III le mit au nombre de ses *camerieri*, le fit évêque d'Atri et l'envoya en mission à Urbin, en Flandre, en Angleterre, puis en Portugal. Paul IV le nomma évêque de Zante, et lui donna un bénéfice considérable dans le Véronais. Quelque temps après, Commendon fut chargé par Paul IV de décider Venise et les princes d'Italie à se liguer avec le saint-père. En 1561, Pie IV, successeur de Paul IV, envoya Commendon en qualité de nonce à la réouverture du concile de Trente, et de là il le fit passer chez les princes protestants. Le concile le chargea ensuite d'instruire l'empereur Charles-Quint du résultat de ses décisions et des affaires de l'Église. En 1564 Commendon fut nommé nonce auprès de Sigismond-Auguste, roi de Pologne. Il contribua beaucoup à faire accepter les décrets du concile de Trente dans cette contrée : il régla sagement les droits du clergé, s'opposa avec force aux hérétiques, et apaisa dans la maison royale des divisions fâcheuses. Le 12 mars 1565, Pie IV le fit cardinal-prêtre des titres de Saint-Cyriaque, Sainte-Marie-aux-Thermes et Saint-Marc. Pie V, aussitôt son avénement, ordonna à Commendon d'assister comme légat à la diète d'Augsbourg, et d'y agir avec son zèle ordinaire pour la réforme du clergé et le bien de l'Église. Commendon fut aussi légat en Allemagne et en Pologne pour la croisade contre les Turcs. Il détermina le sénat polonais à donner la couronne à Henri de Valois (Henri III). Le nouveau pape Grégoire XIII ne rendit pas à Commendon la justice due à ses services; il l'abandonna à la haine du cardinal Farnèse et des partisans de l'Autriche, qui se plaignaient que les intérêts de la France avaient seuls été consultés dans cette élection. Les cardinaux d'Est, de Médicis, Sforce, d'Ursin, Altemps et quelques autres d'un mérite distingué prirent hautement la défense de Commendon. Ils formèrent le dessein de l'élever à la chaire pontificale, et ils l'auraient exécuté, si Commendon n'était mort pré-

maturément. « La cour de Rome, dit Fléchier, n'eut jamais de ministre plus éclairé, plus agissant, plus désintéressé, ni plus fidèle. Il soutint le poids des négociations les plus importantes en des temps très-difficiles. Il passa dans les royaumes les plus éloignés avec une diligence incroyable. Il s'acquit l'amitié des princes, sans jamais condescendre à leurs erreurs ni à leurs passions. Il travailla sans relâche à rétablir la foi et la discipline dans l'Église; et il s'opposa au torrent des hérésies naissantes avec une fermeté et une sagesse extraordinaires. » On a du cardinal Commendon : *Oratio ad Polonos*; Paris, 1573, in-4°; trad. en français par Belleforest, ibid., in-8°; et quelques pièces de vers, dans le recueil de l'Académie des *Occulti*.

Vie du cardinal Commendon (en latin), par A.-M. Gratiani; Paris, 1669, in-12, en français, par Fléchier, 1671, in-12. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, IV, 263. — Moréri, *Grand dictionnaire universel*. — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

COMMERELL (... DE), agronome français, mort vers 1799. Il était aumônier de la princesse de Lœwenstein, et habitait la Lorraine allemande. Il s'appliquait beaucoup à l'étude des plantes potagères et fourragères; il fut membre de la Société d'agriculture de Paris. On a de lui : *Mémoire sur la culture et les avantages de la racine de disette, ou betterave champêtre*; Paris, 1786, in-8°; — *Mémoire sur la culture, l'usage et l'avantage du chou à faucher*; ibid., in-8°; — *Supplément à l'Avis aux cultivateurs dont les récoltes ont été ravagées par la grêle*; Paris, 1788, in-8°; — *Mémoires sur l'amélioration de l'agriculture par la suppression de la jachère*; Paris, 1788 et 1798, in-8°.

Quérard, *la France littéraire*. — Feller, *Dict. hist.* — Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

COMMERSON (*Philibert*), célèbre naturaliste français, né à Châtillon-lez-Dombes, le 18 novembre 1727, mort à l'Ile de France, en 1773. Après avoir achevé ses études littéraires, il alla à Montpellier, en 1747, pour y suivre les cours de médecine, et se fit recevoir docteur en 1755. Non content d'apprendre la médecine, Commerson se livra à l'étude des sciences naturelles et particulièrement de la botanique avec une ardeur et un succès qui attirèrent l'attention de ses condisciples, de ses professeurs et même de quelques savants étrangers. Linné fit proposer au jeune étudiant de Montpellier de décrire, pour la reine de Suède, les plus curieuses espèces des poissons de la Méditerranée. Commerson répondit à cette proposition si honorable par un des plus importants travaux sur l'ichthyologie qui aient été faits au dix-huitième siècle. Mais une seule branche des sciences naturelles ne pouvait suffire à l'activité infatigable de Commerson. Après avoir obtenu le doctorat, il entreprit un voyage à Genève, pour observer les plantes de la Savoie et de la Suisse. L'année suivante il revint dans sa ville natale, et y établit un très-riche jardin botanique, qu'il enrichit par de fréquents voyages dans plusieurs provinces de la France. Son correspondant et ami Lalande le détermina en 1744 à venir à Paris, et quelques années plus tard le gouvernement lui accorda une place de naturaliste dans l'expédition autour du monde que Bougainville était chargé d'entreprendre. Parti à la fin de 1766, il partagea tous les travaux d'exploration de Bougainville; mais il ne revint pas avec lui, et resta à l'Ile de France. Le célèbre intendant Poivre l'y retint pour décrire les richesses naturelles que renferment cette île et celle de Madagascar. L'Académie des sciences l'appela dans son sein; mais au moment de son élection Commerson était déjà mort depuis huit jours.

On n'a imprimé de lui qu'une description de Taïti, insérée dans le *Mercure de France* en octobre 1760, et quelques lettres imprimées dans le *Supplément au voyage de M. de Bougainville*. L'observation de la nature ne laissa jamais à Commerson le temps de mettre la dernière main à un grand travail qu'il méditait sur l'histoire naturelle. Les papiers qu'il avait laissés, les différentes descriptions qu'il avait faites, les nombreuses figures qu'il avait fait exécuter, furent envoyés au gouvernement français qui les remit à Buffon. Cette précieuse collection, déposée au Jardin des plantes, est une mine féconde qu'on est loin encore d'avoir épuisée. « Commerson, dit Cuvier, était un homme d'une activité infatigable et de la science la plus profonde. S'il eût publié lui-même le recueil de ses observations, il tiendrait un des premiers rangs parmi les naturalistes. Malheureusement il est mort avant d'avoir pu mettre la main à la rédaction de ses écrits; et ceux à qui ses manuscrits et son herbier ont été confiés les ont négligés d'une manière coupable. Niebuhr ne perdit pas un moment pour publier tout ce qui lui était resté de son ami, de son camarade de voyage, Forskaal. Ceux qui reçurent les papiers de Commerson n'agirent pas avec le même zèle. Son herbier tomba d'abord entre les mains de ses héritiers; ensuite il arriva au Jardin des plantes, où il est encore. Plusieurs plantes nouvelles s'y trouvent peut-être, quoique dans ces derniers temps il ait été exploré par plusieurs habiles botanistes, tels que de Jussieu et Lamarck. Les poissons que Commerson avait recueillis sont restés dans leurs caisses jusqu'à il y a environ une vingtaine d'années, époque à laquelle M. Duméril les découvrit dans un grenier de la maison de Buffon. Les manuscrits ont été remis à Lacépède, qui en a tiré un grand parti pour son *Histoire des poissons*, où il ne les a pas publiés matériellement, mais où il les a fondus avec son travail personnel. Aujourd'hui il serait inutile de les publier tels qu'ils existent, mais ils eussent été très-intéressants lors de la mort de leur auteur. Les descriptions sont faites dans le style linnéen, avec les plus grands détails et la plus grande précision; elles sont même supérieures à celles de l'école de

Linné; elles sont accompagnées de dessins faits les uns par Commerson, les autres par Sonnerat, d'autres encore par les artistes qui étaient partis avec Bougainville. Tous ces dessins également remis à Lacépède, lui ont aussi servi pour son *Histoire des poissons* dans laquelle ils ont été gravés; mais ils n'ont pas été publiés aussi grands qu'ils étaient, et les figures sont ordinairement répétées. D'un autre côté, Commerson n'ayant pas arrêté ses nomenclatures, il est arrivé qu'un seul être s'est répété jusqu'à trois fois: le premier appuyé sur la figure, l'autre sur la phrase caractéristique écrite sur la figure, et le troisième sur la description. Lacépède, écrivant à la campagne, où la Terreur l'avait exilé, et n'ayant pas les papiers originaux, mais seulement des notes, ne pouvait faire les comparaisons nécessaires pour éviter ces erreurs. Les voyageurs atteints par la mort, qui n'ont pas envoyé en ordre ce qu'ils ont recueilli, et dont les travaux sont déposés dans des établissements publics pour être employés plus tard, sont exposés au malheureux sort qu'a éprouvé Commerson. On ne saurait trop regretter l'abandon dans lequel sont restées ses collections; car si on les avait utilisées immédiatement, la France aurait pris dès lors un des rangs les plus distingués parmi les nations qui ont contribué aux progrès des sciences naturelles. Les travaux de Commerson sont extraordinaires; il est étonnant qu'un seul homme ait pu faire tant de choses en si peu de temps dans un pays aussi chaud que celui qu'il habitait. Il n'y a rien de plus pénible que de disséquer des poissons dans les pays chauds; cependant Commerson s'y est livré avec une ardeur sans exemple. »

Forster a donné le nom de *commersonia* à un genre de plantes de la famille des buttnériacées.

Lalande, *Éloge historique de Commerson*, dans *les Observations sur la physique et l'histoire naturelle*, par l'abbé Rozier, an. 1775. — George Cuvier, *Histoire des sciences naturelles*, ouvrage posthume, publié par M. Magdeleine de Saint-Agy.

* **COMMINERELL** (*M. Jean-Paul*), théologien allemand, né à Heilbronn, le 29 juillet 1720, mort à Gœppingen, en 1774. Il étudia à Tubingue, où il prit ses grades en 1739, puis il parcourut l'Allemagne, l'Angleterre et la Hollande. A son retour, il remplit divers emplois ecclésiastiques, notamment à Carlsruhe. On a de lui : *Heilige Kanzel-Reden ueber das erste Buch Mose* (Sermons sur le premier livre de Moïse); Carlsruhe, 1783; — *Acht Predigten ueber den propheten Isaiam* (huit sermons sur le prophète Isaïe).

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **COMMINGES** (Comtes de), ancienne famille française, dont la filiation remonte au dixième siècle. Parmi ses membres qui ont joué un rôle dans l'histoire de France, on remarque *Bernard IV*, mort en 1226. Il eut d'abord avec Raymond-Roger, comte de Foix, une guerre qui dura six ans. En 1212 il porta secours à son cousin Raymond VI, comte de Toulouse, contre Simon de Montfort, qui le défit complétement, en 1213, à la bataille de Muret. Par suite de cette défaite, le comte de Comminges fut forcé d'aller à Narbonne abjurer toute doctrine contraire à celle de l'Église romaine. Mais il reprit les armes en 1218, recouvra une partie des domaines que les croisés lui avaient enlevés; et l'année suivante il commanda le corps de bataille de l'armée des Toulousains à la journée de Basiége, où ceux-ci furent victorieux.

Catel, *Mémoires du Languedoc*, liv. V. — De Marca, *Histoire du Béarn*. — Le Bas, *Dict. encycl. de la France*.

* **COMMINIANUS**, grammairien latin, vivait dans la seconde moitié du quatrième siècle de l'ère chrétienne. Il sert d'intermédiaire entre Donat, qu'il cite, et Servius, qui le cite lui-même. On trouve dans Charisius de nombreux extraits de son ouvrage. Quelques fragments de Comminianus ont été recueillis par Lindemann, *Grammatici inediti latini*; Zittau, 1822, et par Maï, *Classici auctores ex codicibus vaticanis*, vol. 5, p. 150.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

COMMIRE (*Jean*), poëte latin moderne, né à Amboise, le 25 mars 1625, mort à Paris, en 1702. Il entra dans la Société de Jésus. Sa vie n'offre aucun incident remarquable. Il professa pendant plusieurs années la théologie. « Il avait beaucoup de franchise et de probité, dit Moréri, et un grand éloignement pour les affaires du monde. » Il se fit connaître par un *Recueil de poésies latines* publié à Paris, 1678, in-4°. Ce recueil se divise en trois livres, dont le premier comprend une *Paraphrase de l'histoire de Jonas*, en vers hexamètres, une *paraphrase sur le quatorzième chapitre de Daniel*, quelques pièces en vers héroïques sur la sainte Vierge, et une espèce de drame sur la conception immaculée, sous le titre *d'Amour prodrome*. Le second contient d'autres pièces en vers héroïques, adressées à diverses personnes illustres, et quelques églogues. Le troisième renferme des odes et des épigrammes. On trouve à la fin du volume un discours *Sur l'art d'acquérir de la réputation en ce monde*, que Commire avait prononcé à Rouen, en 1662.

Par son talent pour la poésie latine, Commire s'est placé à côté de Santeuil, dont il n'a ni la verve ni l'originalité, mais qu'il surpasse en correction et en élégance. Il connaît très-bien l'art d'enrichir les petits sujets; mais dans les grands il n'est guère qu'élégant et fleuri. Ses odes, ses hymnes n'ont point cette élévation, cet enthousiasme qui est l'âme de la poésie lyrique. « Son style, dit Desessarts, est facile, gracieux, et toujours soutenu. Si ses idylles renfermaient autant de sentiment qu'on y remarque d'esprit et de délicatesse, on pourrait les regarder comme des chefs-d'œuvre. Rien de plus achevé que sa métamorphose de Luscinius en rossignol. Ses

fables sont d'une élégance qui égale celle de Phèdre, à qui il est supérieur pour l'invention. Les images les plus riantes y sont répandues avec choix. Dans la fable du Papillon et de l'Abeille, il dit en parlant du vol du papillon :

Florem putares nare per liquidum æthera
(On croirait voir nager une fleur dans l'air liquide).

« On ne peut reprocher au P. Commire que trop de longueur dans ses paraphrases des psaumes, qui sont bien loin d'atteindre le sublime de Rousseau, quoique dans une langue plus énergique. » — Les *Œuvres posthumes* de Commire furent publiées par J.-B. du Halde; Paris, 1702. Commire publia aussi divers travaux dans le *Journal de Trévoux*, entre autres des *Remarques sur les poésies de saint Orentius*.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Baillet, *Jugements des savants*. — Desessarts, *Siècles littéraires*.

* **COMMIUS**, roi des Atrébates, avait été imposé à cette nation par la politique des Romains (54 avant J.-C.), ainsi que Cavarin l'avait été aux Sénons, Tasget aux Carnutes, et Cingétorix aux Trévires. Cependant la tyrannie du proconsul Labienus ayant soulevé contre lui tout ce qui conservait un cœur généreux, Commius, depuis longtemps tourmenté par ses remords, et dans le fond sincèrement attaché à son pays, rompit avec l'étranger, et travailla avec ardeur à l'œuvre de l'indépendance. Labienus, inquiet de cette défection, résolut d'en prévenir les suites en faisant assassiner le chef gaulois. Il lui envoya un lieutenant avec quelques centurions dévoués, et quand on fut en présence, un des Romains le frappa à la tête d'un violent coup d'épée qui le fit tomber de cheval, baigné dans son sang. Commius eut de la peine à se rétablir; mais il jura « qu'il ne se retrouverait jamais face à face avec un Romain que sur le « champ de bataille ». Cette occasion tant désirée ne tarda pas à s'offrir. Sous les murs d'Alesia, ce fut lui qui commanda l'infanterie gauloise. Quand, après les désastres de ce siége, une nouvelle ligue se forma, son nom figura encore parmi les chefs les plus dévoués à leur patrie. Ce fut lui qui alla enrôler, au delà du Rhin, 500 hommes de cavalerie germaine. Mais la défaite des Bellovaques et la mort de leur chef Corrée ayant porté un coup fatal à la cause gauloise, les vaincus demandèrent à grands cris qu'on envoyât des députés et des otages à César. A ces seuls mots, Commius monta à cheval, sortit du camp, et sous l'escorte des cavaliers qu'il avait amenés d'outre-Rhin, de forêt en forêt il parvint à gagner la Germanie, reniant une patrie qui se résignait déjà à servir, et allant en chercher une autre où du moins ses yeux ne rencontreraient pas un Romain. Mais il ne put se résigner longtemps à l'exil, et revint au milieu de ses sujets, qu'il chercha de nouveau à soulever contre l'étranger. Cette fois ils étaient résignés à la servitude, et ils le bannirent même de la cité. Il se réfugia alors dans les bois avec une poignée de braves, et fit aux légions une guerre de partisan qui les gêna beaucoup. Traqué avec acharnement par C. Volusenus Quadratus, le même qui autrefois s'était chargé de le faire assassiner, il employa tour à tour pour échapper au danger les armes et la ruse. Un jour, enfin, qu'après une action fort vive, il se retirait avec les siens, il aperçut Volusenus, qui le suivait de près. Tourner bride, s'élancer sur lui et le frapper mortellement de sa lance, fut l'affaire d'un moment. Alors, soit qu'il lui suffît de s'être vengé de son assassin, soit qu'il vît sa position désespérée, il envoya proposer sa soumission au questeur, et elle fut acceptée à des conditions honorables. Mais Commius, fidèle à son serment, n'avait voulu traiter que par truchement. Puisqu'il avait déposé les armes, il ne devait plus se trouver *face à face avec un Romain.*

Dès lors la Gaule fut complétement soumise au joug de la république romaine.

César, *de Bello gallico*, lib. VIII. — Le Bas, *Dictionnaire encyclopédique de la France.*

COMMODE (*Marcus* ou *Lucius Ælius Aurelius Antonius* COMMODUS), empereur romain, né à Lanuvium, le 31 août 161 de l'ère chrétienne, mort à Rome, le 31 décembre 192. Le 31 août fut un jour néfaste pour l'empire, car c'était aussi le jour de naissance de Caligula. Ces deux tyrans, qui se ressemblèrent tant par leur folie sanguinaire, eurent encore cela de commun qu'ils durent la vie à des princes qui honorèrent l'humanité par leurs vertus et qui furent l'amour du peuple romain. Le petit-fils d'Antonin Pie, le fils de Marc-Aurèle, ne tint que de sa mère, Faustine, par ses penchants vicieux; et comme s'il avait été dans la destinée des Romains d'acheter un bienfait du ciel par une affreuse calamité, ce fut dans la même année que Marc-Aurèle parvint à l'empire et que Commode vit le jour. Dès l'âge de douze ans, il montra sa férocité : un jour qu'il fut incommodé par la chaleur de son bain, il ordonna de jeter le baigneur dans la fournaise; et comme il insistait, son gouverneur n'imagina d'autre expédient que de mettre, sans qu'il l'aperçût, la dépouille d'un mouton dans le feu, et de lui faire accroire que l'odeur était celle du malheureux qui brûlait. Plus tard, les bons maîtres dont on entoura son adolescence n'eurent point d'autorité sur son esprit; il n'aimait que ses compagnons de libertinage, et si on les lui enlevait, ses larmes, son chagrin, qui allait jusqu'à nuire à sa santé, forçaient l'indulgence paternelle à les lui rendre. Il est fâcheux pour l'honneur de Marc-Aurèle de dire que c'était là l'héritier de l'empire qu'il recommandait aux légions, qu'il comblait d'honneurs et qu'il associait par anticipation à la dignité suprême. Pourquoi le philosophe ne prit-il pas plus d'ascendant sur le père? Commode reçut le titre de César en même temps que son plus jeune frère Annius Verus, le 12 octobre 166, fut proclamé *Germa-*

nicus (le Germanique) le 15 octobre 172, et admis le 20 janvier 175 dans le collége des prêtres. Le 19 mai de la même année, à la nouvelle de la révolte d'Avidius Cassius, il quitta Rome, et se rendit en toute hâte auprès de l'armée de Germanie. Le 7 juillet il prit la robe virile, avec le titre de Prince de la jeunesse (*Princeps juventutis*), et fut nommé consul-élu. Il accompagna ensuite son père en Orient, ajouta aux titres qu'il portait déjà celui de *Sarmaticus* (le Sarmatique), et fut salué *imperator* le 27 novembre 176. Le 23 décembre son père l'associa à son triomphe et à sa puissance tribunitienne. Le 1er janvier 177 il entra en fonctions pour son premier consulat. Dans la même année il épousa Bruttia Crispina, fille de Bruttius Præsens, fut proclamé Auguste et Père de la patrie. Ainsi, à l'âge de seize ans Commode partageait avec son père toutes les dignités impériales, excepté le souverain pontificat, qui, d'après une loi sévèrement observée jusqu'au règne de Balbin et de Puppien, appartint toujours à une seule personne. Le 5 août 177 il partit pour le haut Danube, et y fit la guerre, sous les ordres de son père, jusqu'à la mort de celui-ci, le 17 mars 180. Les périls et les fatigues de la guerre et le climat rigoureux de la Germanie semblaient insupportables au nouvel empereur, qui se hâta de conclure un accommodement avec les barbares, et courut chercher les voluptés de Rome. Il fit son entrée comme vainqueur de la Germanie, vaincue par son père; mais il triompha plus réellement de l'honneur public, en plaçant derrière lui sur son char un bel esclave, son amant (*subactor*), vers lequel il se retournait de moment en moment pour le baiser à la vue du peuple et du sénat. Cependant il se laissa diriger ou au moins contenir pendant quelque temps dans l'exercice du pouvoir par son beau-frère Pompéien et par les vieux amis de son père. Deux événements, en excitant sa violence, le décidèrent à briser le frein. Sa sœur aînée, Lucilla, jalouse, à ce qu'il semble, de l'influence et de la position supérieure de Crispina, trama une conspiration contre lui : en 183 un jeune homme à qui elle avait promis sa fille se chargea d'assassiner Commode; mais au moment de frapper il cria : « Voilà ce que le sénat t'envoie! » Et il donna ainsi aux gardes le temps de lui arracher le poignard des mains. Dès ce moment Commode déclara une guerre à mort aux familles nobles et riches. Peu de temps après, les préfets du prétoire se débarrassèrent, par le glaive de leurs agents secrets, d'un favori qu'il chérissait à l'égal de lui-même et auquel on attribuait ses déréglements. Paternus, préfet du prétoire, destitué du commandement des gardes sous le prétexte d'une promotion à la dignité sénatoriale, fut mis à mort, et alors commença cette longue suite de meurtres dont on peut lire le froid et épouvantable récit dans Dion Cassius, Hérodien et Lampride, et qui étonnent moins par l'atrocité de celui qui les ordonna que par la lâcheté de ceux qui les souffrirent. Perennis, qui avait supplanté Paternus (183) régna environ trois ans sous le nom de Commode, et satisfit par sa fin tragique à la haine du peuple et de l'armée; mais l'affranchi Cléandre, son successeur après une foule d'autres préfets dont le pouvoir n'avait pas duré au delà de quelques jours, souvent de quelques heures, effaça toutes les autres créatures de Commode par l'audace de sa scélératesse. La cupidité irritait en lui la soif du sang : après avoir mis à l'encan les emplois, les jugements et les cassations de jugements, on tua les riches pour s'emparer de leurs dépouilles; on vendit par grâce à quelques-uns la vie qu'on leur laissait. Pendant ce temps Commode s'enivrait de débauche au milieu des 300 femmes et des 300 jeunes garçons nourris dans son palais; il occupait ses loisirs à tuer à coups de flèches, de javelots, de massue, des animaux et des hommes dans l'arène. Le ridicule se mêlant à l'horreur, vingt-cinq consuls passèrent sur la chaise curule en une seule année. L'empereur, abandonnant aux plus indignes favoris le soin de gouverner l'empire, prenait souvent part, comme prêtre-sacrificateur, aux cérémonies impures des cultes d'Isis, d'Anubis, de Sérapis, de Mithra. Mais c'étaient surtout les luttes des gladiateurs qu'il aimait avec une passion qui tenait de la frénésie. « Il allait souvent, dit Hérodien, passer un temps considérable dans les écoles où l'on dressait les gladiateurs. Il en sortait avec eux; il paraissait au milieu d'eux sur l'arène; il combattait, il se faisait proclamer vainqueur; il voulait être applaudi par le peuple et par le sénat, et les plus graves sénateurs se prêtaient, quoiqu'à regret, à cette misérable adulation; il exigeait son salaire comme gladiateur, si ce n'est qu'il le montait à un plus haut prix que les autres. Et pour comble d'impudence, il travaillait à perpétuer le souvenir de son ignominie. : toutes les fois qu'il faisait quelque chose de bas, de honteux, de cruel, quelque acte de gladiateur, de maître de débauche, il ordonnait qu'il en fût fait mention dans les régistres-journaux que l'on tenait exactement de tout ce qui se faisait de mémorable dans la ville. C'est par cette voie que nous savons qu'il a combattu trois cent soixante-cinq fois du vivant de son père, et sept cent trente-cinq fois depuis la mort de celui-ci, et qu'il a remporté mille palmes, mille victoires dans ces indignes combats. Il en était si glorieux, que, s'étant approprié le colosse du soleil, dont il fit ôter la tête pour y mettre la sienne, il voulut que l'on inscrivît sur la base, au lieu des titres de la souveraine puissance, celui du vainqueur de mille gladiateurs. » D'autres empereurs avaient donné leur nom à un des mois de l'année; Commode décréta que les douze mois seraient désignés par les surnoms et les titres qu'il avait pris à différentes époques de sa vie. Les nouveaux mois se succédaient dans l'ordre suivant : *Amazonius*, *Invictus*, *Felix*, *Pius*, *Lucius*, *Ælius*, *Aurelius*, *Commodus*,

Augustus, *Herculeus*, *Romanus*, *Exsuperatorius*. Non content d'imposer ses surnoms aux mois, Commode voulut que le siècle qui avait le bonheur de le posséder prît le nom de *seculum aureum Commodianum*, que la nation s'appelât *Commodiana*, le sénat *Commodianus*, les soldats *Commodiani*; il ordonna, enfin, que la ville éternelle changeât son nom en celui de *Colonia Commodiana*. Bientôt l'orgueil de ce féroce insensé ne se contenta plus des honneurs humains. Déjà longtemps avant lui les Grecs avaient comparé à des dieux leurs chefs nationaux et étrangers; les Romains avaient donné à certaines médailles de leurs empereurs des attributs qui semblaient appartenir à la Divinité. Cependant aucune inscription n'avait encore donné ouvertement le titre de dieu à un empereur vivant; on ne divinisait les princes romains qu'après leur mort. Commode, pressé de jouir de sa future divinité, ne tint pas compte de cette sage restriction. Trouvant que ses exploits contre les bêtes du cirque lui donnaient beaucoup de ressemblance avec le héros de Tirynthe, il se fit adorer sous le nom d'Hercule. A partir de l'an 191, nous avons un grand nombre de pièces où il est représenté en costume d'Hercule, avec cette légende *Hercules Commodianus* ou *Hercules Romanus*. Ses statues aussi, comme nous l'apprenons des historiens contemporains, furent revêtues du costume consacré; et on leur offrait publiquement des sacrifices comme à celles des dieux. Chaque fois qu'il sortait, il faisait porter devant lui une peau de lion et les autres insignes du fils d'Alcmène. Pour imiter les exploits de son divin modèle, qui exterminait les monstres, il fit rassembler tous ceux qui, par maladie ou par quelque autre accident, avaient perdu l'usage des pieds, leur fit lier les genoux avec des cordes en forme de serpents, et mettre entre les mains des éponges, afin qu'ils se les jetassent les uns aux autres en guise de pierres, et finit par les assommer avec une massue.

De tous les titres que Commode se prodiguait à lui-même, le moins immérité fut peut-être celui de *pacificateur de l'univers*. Les Marcomans vaincus par Marc-Aurèle obtinrent un traité de paix : ils devaient donner des otages, rendre les prisonniers, payer tous les ans un tribut en blé et fournir un certain nombre de troupes auxiliaires. L'empereur leur défendit de s'assembler, si ce n'est une fois par mois, en un lieu désigné, et sous la surveillance d'un centurion romain. Il ajouta à cette défense celle de combattre les Jazyges et les Vandales. A ces conditions, l'armée romaine abandonna les forts construits au delà du Danube. C'était renoncer à une conquête incertaine, et peut-être plus embarrassante que profitable. Des négociations furent aussi nouées avec les Bures, qui habitaient vers les sources de l'Oder et de la Vistule. Elles aboutirent à un traité semblable. Seulement, Commode exigea que ces tribus laissassent entre leur territoire et l'extrême limite de la Dacie un espace désert de quarante stades, sans habitation et sans culture. Enfin, douze mille Daces, chassés par Trajan, reçurent des terres romaines dans leur ancien pays, et furent organisés pour la défense de l'empire.

Ces traités, conclus dans les premiers temps du règne de Commode, donnèrent aux Romains plusieurs années de paix. Pendant treize ans il n'y eut qu'une seule guerre dans la Grande-Bretagne. Les Bretons franchirent le mur d'Adrien, et ravagèrent toute la province romaine; ils taillèrent en pièces une armée impériale. Mais un soldat formé à l'école de Marc-Aurèle, Ulpius Marcellus, envoyé de Rome pour arrêter les barbares, les rejeta, en 184, dans leurs retraites. Les barbares tentèrent aussi quelques incursions sur la frontière de la Dacie; mais ils furent repoussés par Clodius Albinus et par Pescennius Niger, le même qui, après la mort de Pertinax, disputa le trône à Septime Sévère. Il est curieux de voir la tranquillité de l'empire, perpétuellement troublée sous Marc-Aurèle, presque toujours maintenue sous Commode, du moins aux frontières et faisant contraste avec les violences de l'empereur à Rome et les intrigues sanglantes de la cour.

Jusqu'à la fin de son règne, Commode ne cessa point de braver les dieux et les hommes par ses emportements monstrueux; le sénat ne se lassa point d'égaler les adulations aux crimes et aux opprobres. Il faut lire ces détails dans Lampride, compilateur d'anecdotes non moins diligent que Suétone : ils sont curieux pour l'histoire du peuple romain. Nous autres modernes, nous ne pouvons pas concevoir jusqu'où les mœurs publiques en ce temps-là permettaient à un empereur de pousser la démence. Enfin, la fantaisie lui vint d'inaugurer le premier jour de l'année 193 en habit de consul et de gladiateur à la fois, et de tuer les consuls désignés pour se faire place. Il confia son projet à Marcia, l'amazone, sa favorite, qui tâcha de l'en dissuader, et dont les prières furent appuyées par les représentations du chambellan Eclectus et de Lætus, préfet du prétoire; ils ne réussirent qu'à exciter sa colère. Il écrivit pour le lendemain une liste de proscription, et il s'endormit. En tête de la liste étaient les noms d'Eclectus, de Lætus et de Marcia. Ces tablettes tombèrent entre les mains d'un enfant, un de ces misérables prostitués en bas âge que les Romains opulents entretenaient dans leurs maisons. Marcia rencontre cet enfant, qui courait et jouait dans les appartements : elle lui prend les tablettes, et va les lire à Eclectus et à Lætus. Ils empoisonnèrent Commode avec un breuvage que Marcia lui offrit, lorsque, après son sommeil, il se fût échauffé à ses divertissements ordinaires; et le poison n'agissant pas assez sûrement et assez vite, ils firent étrangler leur ennemi dans le bain par l'athlète Narcisse. Le bruit courut d'abord qu'il avait succombé à une apoplexie; le peuple et le sénat se réjouirent.

Ce dernier corps surtout, qui avait montré une basse soumission aux caprices sanguinaires de Commode, accueillit la nouvelle de la mort de Commode avec des transports de joie dont un témoin oculaire, Marius Maximus, nous a tracé le tableau le plus saisissant. Il serait trop long de rappeler ici toutes les malédictions prodiguées à la mémoire de cet empereur : elles rempliraient plusieurs pages; nous n'en citerons que les premières lignes : « Que l'on arrache les honneurs à l'ennemi de la patrie; qu'on arrache les honneurs au parricide; que le parricide soit traîné avec un croc; que l'ennemi de la patrie, que le parricide, que le gladiateur soit déchiré dans le spoliaire..... (1) etc. » — Pertinax ne céda pas à ces violentes clameurs, et permit que le corps de Commode fût enseveli pendant la nuit. Dans la suite, sa mémoire fut réhabilitée par ses successeurs Didius Julianus et Sévère, et l'on finit par mettre Commode au rang des dieux, par décret de l'empereur et du sénat. [M. NAUDET, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec add.].

Dion Cassius, LXXII, et *Excerpta vaticana*. — Hérodien, t. 10-55. — Capitolin, *Marcus Antonius*. — Lampride, *Commodus*. — Tillemont, *Histoire des empereurs*. t. II.

COMMODIEN (*Commodianus Gazæus*), le plus ancien poëte chrétien, vivait probablement dans le troisième siècle de l'ère chrétienne. Nous ne savons de lui que ce qu'il nous en apprend lui-même dans son poëme. D'après son style en général et par de certains mots qu'il emploie, nous pouvons inférer qu'il était originaire de l'Afrique. Lui-même répète à plusieurs reprises qu'il avait été longtemps païen, et que la lecture des saintes Écritures l'avait converti. Quant à l'épithète de *Gazæus*, qu'il se donne à lui-même, le sens n'en est pas clair. L'auteur veut-il dire qu'il était de Gaza ou qu'il était trésorier de l'Église? Cette dernière interprétation est la plus probable. L'époque à laquelle il vivait a été un sujet de discussion. Rigault a conclu d'une correction conjecturale faite par lui-même à un passage obscur de Commodien, que celui-ci était contemporain du pape Sylvestre (314-335), et de Constantin le Grand; mais les longues et minutieuses recherches de Cave et de Dodwell ont prouvé clairement que ce poëte appartient au troisième siècle de notre ère, et que l'on peut avec quelque certitude placer son existence vers 270.

Le poëme de Commodien est intitulé : *Instructiones adversus gentium deos pro christiana disciplina;* il est divisé en quatre-vingts sections. Les trente-six premières attaquent les divinités de la vieille mythologie, et ont pour objet la conversion des pécheurs; les quatre suivantes sont dirigées contre les Juifs; le reste concerne la morale, et est destiné à l'instruction des catéchumènes et des pénitents. Le style de cet ouvrage est aussi barbare que prosaïque.

(1) Le *spoliaire* était un endroit, près de l'amphithéâtre, où l'on traînait avec un croc les gladiateurs tués ou blessés mortellement.

Il semble que l'auteur a voulu, afin de mieux montrer son mépris pour les beautés poétiques du paganisme, violer toutes les lois du langage et celles de la versification. On peut en juger par les lignes suivantes, que l'auteur donne pour des vers dactyliques hexamètres :

> Præfatio nostra viam erranti demonstrat
> Respectumque bonum, cum venerit sæculi meta,
> Æternum fieri : quod discredunt inscia corda.

Par un tour de force puéril, Commodien est parvenu à faire des acrostiches de toutes les sections de son poëme. Les lettres initiales des vers de chaque section reproduisent le titre mis en tête de cette section pour en indiquer le sujet général. Enfin, pour couronner dignement l'œuvre, les lettres initiales des vingt-six derniers vers du poëme forment les mots suivants : *Commodianus Mendicus Christi*. C'est, pour ainsi dire, la signature de l'auteur.

Les *Instructiones* de Commodien furent publiées pour la première fois par Rigault, Toul (*Tullum Leucorum*), 1650, in-4°; elles furent réimprimées à la fin de l'édition de saint Cyprien par Prior, Paris, 1666, in-fol.; dans la *Bibliotheca Patrum* de Lyon, vol. XXVII; dans la *Bibliotheca Patrum* de Galland, vol. III, p. 621, et séparément par Schurzfleisch; Wittenberg, 1704, in-4°,

Cave, *Historia litteraria*, I, 136. — Dupin, *Nouvelle bibliothèque*, 1,210. — Oudin, *Comment. de script. ecclesiast.*, I, 319. — Fabricius, *Bibliotheca latina*, I, 712, et *Bibliotheca medii ævi*, I, 1139-1143. — Flügge, *Geschichte der theologisch. Wissensch.*, II, 98.

COMMODO. *Voy.* COMODI.

COMNÈNE, famille impériale grecque. *Voy.* ALEXIS, ANDRONIC, ANNE, DAVID, ISAAC, JEAN, MANUEL.

***COMNÈNE** (*Jean*), voyageur valaque, vivait au dix-huitième siècle. On n'a sur lui que les détails qu'il nous donne lui-même dans sa *Description du mont Athos*. Il était médecin; il fit un pèlerinage en Terre Sainte, et à son retour il passa plusieurs années dans un couvent du mont Athos. Il revint en Valachie en 1700, et publia l'année suivante un poëme en grec moderne, intitulé : *Description du mont Athos*. Cet ouvrage, imprimé dans le monastère de Synagobe, 1701, in-8°, a été reproduit, avec une traduction en vers latins, dans le septième livre des *Palæographia græca* de Montfaucon; Paris, 1708, in-fol. Cette description, quoique curieuse, contient trop peu de détails sur les bibliothèques du mont Athos, et sur les manuscrits que les moines grecs conservent sans aucun profit pour les lettres.

Montfaucon, *Palæographia*, l. VII.

COMNÈNE (*Demetrius Stephanos*), général et historien, né en Corse, en 1749, mort à Paris, le 8 septembre 1821. Il était arrière-petit-fils de Constantin V, Protogéronte de Maïna. Il fut élève du collége de la propagande à Rome, devint capitaine de cavalerie au service de France (1778), suivit la famille royale dans l'émigration,

fut employé par le comte d'Artois près du roi de Naples Ferdinand IV, se réfugia de Parme en Bavière, puis revint en France en 1802. La Restauration le fit maréchal de camp. Il est mort sans enfants. Son *Précis historique de la maison impériale des Comnènes*; Amsterdam, (Paris), 1784, in-8°, est un très-médiocre ouvrage. Comnène fit paraître, en outre, une *Lettre à M. Koch sur l'éclaircissement d'un point d'histoire relatif à la fin tragique de David Comnène, dernier empereur de Trébizonde* (Paris, 1807, in-8°); — *Notice sur la maison Comnène et sur ses vicissitudes, sur les circonstances qui l'ont transplantée en France, et sur le dévouement du prince Dém. Comnène à la cause du roi, pendant la révolution*; Paris, 1815, in-8°. [*Enc. des g. du m.*].

Biographie port. des contemporains.

COMO (*Ignazio-Maria*), littérateur napolitain, mort à Naples, en 1750. Il s'est fait remarquer par ses poésies latines et ses connaissances sur l'antiquité. On a de lui : *Inscriptiones stylo lapidario vitas exhibentes summorum pontificum et cardinalium regni Neapolitani*; — *Histoire de la célèbre confrérie de la très-sainte Trinité de Naples* (en italien); — une lettre italienne sur le savant P. Jacopo-Antonio del Monaco; — un grand nombre de poésies et des épigrammes en latin et en italien.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri.*

COMODI ou **COMMODO** (*Andrea*), peintre italien, né à Florence, en 1560, mort en 1638. Élève du Cigoli, il alla jeune à Rome, où il se fit connaître comme peintre de portraits ; il excella à copier les tableaux de maîtres, et il eût trompé les plus habiles connaisseurs. De retour dans sa patrie, outre un grand nombre de ces copies, il peignit des tableaux, dont le plus célèbre fut un *Jugement dernier*, très-loué par Orlandi. Entre autres ouvrages, on voit de lui à Florence un *Sacrifice d'Abraham*, au palais Gino Capponi, et *Saint Charles priant*, à l'église San-Carlo dei Barnabiti. E. B—N.

Baglioni, *Vite de' pittori del 1573 al 1642.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Baldinucci, *Notizie.* — Fantozzi, *Guida di Firenze.*

***COMONTÈS** (*Inigo* DE), peintre espagnol, vivait à Tolède en 1529. Il était élève d'Antonio del Rincen, et devint son fresquiste. Il peignit en 1495 l'*Histoire de Pilate* sur les murailles du cloître de la cathédrale de Tolède, et en 1529 l'entrée de l'ancienne sacristie.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

* **COMONTÈS** (*Francisco* DE), peintre espagnol, fils du précédent, né à Tolède, mort dans la même ville, en 1564. Il apprit à peindre sous les leçons de son père et de son oncle Antonio, peintre médiocre. Francisco Comontès a mis au jour un grand nombre de compositions : en 1533, il termina le grand maître autel de la chapelle des rois, d'après les dessins de Philippe Vigarny ; de 1536 à 1546, il travailla pour le chapitre de la cathédrale de Tolède. En 1559 il fit pour la même église un *Saint Barthélemy*, regardé comme son chef-d'œuvre, et s'occupa ensuite avec Isaac de Helle de la restauration des tableaux du cloître.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols.*

***COMPAAN** (*Nicolas*), fameux écumeur de mer hollandais, né en 1587, à Postzaanen, dans la Nord-Hollande. Il fut pendant longtemps le fléau du commerce de toutes les nations, sans excepter ses compatriotes ; il quitta enfin son odieux métier, et ayant obtenu des lettres de pardon des États de Hollande, il rentra dans sa patrie, où il traîna sa vieillesse dans la misère et l'opprobre. Il vivait encore en 1655, et se vantait d'avoir pris ou pillé plus de trois cent cinquante navires. A. DE L.

Van Tenac, *Histoire générale de la marine.*

COMPAGNI (*Dino*), historien florentin, né vers 1250, mort le 26 février 1323. Il fut en 1293 élevé au poste important de gonfalonier, et il remplit avec distinction les premières charges de la république. Il écrivit une *Istoria fiorentina*, qui s'étend de 1280 à 1312, et qui, imprimée à Florence en 1728, a reparu à Pise en 1818, à Livourne en 1830, à Parme en 1842. On a aussi de lui un *discours* (*oratione*) sur son ambassade en France auprès du pape Jean XXII pour le féliciter de sa nomination. G. BRUNET.

Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XI, p. 100. — Apostolo Zeno, *Lettere*, t. I, p. 279 ; II, 339. — Moreni, *Bibliografia storica della Toscana*, t. I, p. 283. — Crescimbeni, *Istoria della patria*, t. II, part. II, p. 117. — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, I et II.

COMPAGNI (*Domenico degli Camei* ou *des Camées*), graveur italien, natif de Milan, mort vers 1490. Il fut surnommé *degli Camei* à cause de son talent dans l'art de graver en relief sur les pierres fines. Parmi les chefs-d'œuvre qu'il produisit en ce genre, on cite son *portrait* de *Louis le More*, exécuté sur une opale d'une dimension remarquable. Mariette et Vasari parlent avec admiration de ce travail. On trouve quelques-unes des productions de Compagni en Angleterre, où elles sont fort recherchées, et en Allemagne. Cet artiste était estimé de la plupart des souverains contemporains.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.* — Marietta, *Abbecedario.* — Vasari, *Vite.*

***COMPAGNO** (*Scipione*), peintre napolitain, vivait à la fin du dix-septième siècle. Élève de Salvator Rosa, il peignit des marines et des paysages, touchés avec esprit, mais d'un coloris souvent faux et exagéré. E. B—N.

Winckelmann, *Neues Mahler-Lexicon.*

COMPAGNON (*P.*), voyageur français, mort à Paris, vers 1750. Il était facteur de la compagnie française du Sénégal, dont l'intelligent et actif Brué était gouverneur général. Depuis 1698 Brué désirait établir des relations avec le Bambouck, pays important par ses mines d'or ; mais la mauvaise situation des affaires de la compagnie avait empêché toute tentative sérieuse. Ce ne fut qu'en 1716 que le gouverneur trouva dans Compagnon un explorateur courageux

capable de réaliser ses plans. Muni de présents propres à lui gagner la bienveillance des chefs indigènes, Compagnon, en un an et demi, fit trois voyages dans le Bambouck. Il se rendit d'abord au fort Saint-Joseph, situé près de Makanel (pays de Galem), et revint, en ligne droite, au travers des montagnes, jusqu'au fort Saint-Pierre, élevé à Caynoura, sur la Falemé, l'un des affluents du Sénégal. Il suivit ensuite la Falemé depuis Onneka jusqu'à Naye, puis il parcourut l'espace compris entre Babaiocolam, sur le Sénégal, et Netteko et Tambaoura, situés au centre du Bambouck, dans le canton aurifère. Grâce à d'opportunes largesses et à une intelligente audace, Compagnon sut se concilier l'affection des *farims* ou chefs de village. En remontant la Falemé, il découvrit les mines d'or de Fourkaranni de Segalla, de Guingui-Furanno; il soupçonna que le pays devait renfermer encore des mines d'argent, de cuivre, d'étain, de fer, de plomb, etc.; il recueillit des minerais qui furent essayés et envoyés à la compagnie. Compagnon ne fut sans doute pas récompensé de ses travaux comme il le méritait, car il revint à Paris, où il exerça la profession d'architecte, et pourtant il est le premier (1) Européen qui ait fourni des renseignements certains sur le Bambouck. Quelques voyageurs de cabinet ont mis en doute l'exactitude du récit de Compagnon et même la réalité de sa mission: un fait authentique détruit ces suppositions, c'est qu'il existe au dépôt géographique du ministère des affaires étrangères une *carte du cours de la rivière de Falemé depuis les environs du Dambanna jusqu'à son embouchure dans le Sénégal, levée sur les lieux en* 1716 *par Compagnon*, carte copiée par d'Anville. ALFRED DE LACAZE.

Labat, *Relation de l'Afrique occidentale*, IV. — Prevost, *Histoire génerale des Voyages*, III. – De Golbéry, *Voyage en Afrique en* 1785. — Walckenaër, *Histoire générale des voyages*, III, 241-265; — Amédée Tardieu, *Sénégambie*, dans l'*Univers pittoresque*, 81.

COMPAGNONI (*Camillo*), prédicateur italien, frère de l'évêque d'Osimo, né en 1698, mort en 1777. Il entra dans la Compagnie de Jésus, et se distingua par ses connaissances et son talent comme prédicateur.

Feller, *Dictionnaire historique*.

COMPAGNONI (*Giuseppe*), littérateur italien, né à Lugo, le 3 mars 1754, mort à Milan, le 19 décembre 1834. Il fit ses premières études dans sa ville natale. Appelé d'abord à Bologne comme directeur de la Société d'Encyclopédie, il devint ensuite secrétaire de la légation de Ferrare. En 1796, avant l'établissement de la république cisalpine, il fut chargé du secrétariat du gouvernement provisoire de Ferrare et député aux congrès de Reggio et de Modène. Au temps de la république cisalpine il fut nommé professeur de droit à l'université de Ferrare. Le général Bonaparte, qui l'avait connu à Bologne lors du congrès de Modène, le nomma membre du corps législatif; et le Directoire exécutif l'appela au tribunal de cassation. Pendant l'invasion austro-russe, Compagnoni se réfugia en France. Après la bataille de Marengo, il retourna à Milan, y fut chargé de l'instruction publique, puis il devint professeur d'économie politique à Pavie. A l'époque de la proclamation de la république italienne, il fut nommé secrétaire du conseil législatif. L'empereur Napoléon en inaugurant le royaume d'Italie le nomma, en 1805, secrétaire du conseil d'État et conseiller en 1810. A l'occasion de la réorganisation de l'ordre de la Couronne de fer, Napoléon, ne le voyant pas dans la note qu'on lui avait soumise, le nomma spontanément chevalier. Après la chute du royaume d'Italie, Compagnoni resta à Milan, où il vécut loin des affaires politiques, uniquement occupé de ses études de prédilection. On a de lui: *Elementi di diritto costituzionale democratico;* Bologne, 1797; — *Catone*, de Re rustica, *volgarissato per la prima volta;* Venise, 1788; — *Prospetto politico dell' anno* 1790; — *Il Mercurio d'Italia nel* 1796; dix numéros; — *Epicarmo, ossia lo Spartano, dialogo di Platone, novellamente scoperto;* 1797; — *la Grotta di Vilenissa*, poëme; Trieste, 1795; — *le Veglie del Tasso*, avec traduction française en regard, de Mimaut; Paris. Il publia en outre à Milan, sous le pseudonyme de *Giuseppe Belloni, antico militare italiano*, plusieurs ouvrages, dont les principaux sont la *Storia d'America*, en 28 volumes, et les histoires *dell' Impero d'Austria, dell' Impero Russo, e dell' Impero Ottomano*. D. M.

Mussarelli, *Biographies autographes inédites*. — Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*.

COMPAGNONI (*Mario*). *Voy.* MARAFOSCHI.

COMPAGNONI (*Pietro*), littérateur italien, né à San-Lorenzo (Lombardie), le 28 mars 1802, mort à Lugo, le 13 septembre 1833. Il fit ses études sous la direction de Tomasso Ancarani, entra dans les ordres, et devint professeur de rhétorique et de géographie à Lugo. On a de lui: *I sette Salmi penitenziali di Davide ed il Salmo* 103, *parafrasati e di utilissime note corredati da due chierici Lughesi*, en collaboration avec Gian Nuvoli; Lugo, 1821, in-8°; — *Collezione di Epigraphi italiani;* Lugo, 1829, in-8°; — *Prosa sul natale di Cristo;* ibid., 1830, in-8°; — *Brano d'un sermone di san Bernardo in volgare toscano recato;* Lugo, 1831, in-8°; — *Gesù al cuore della monaca considerazione;* Lugo, 1832, in-12; — *Novella Piacevole, scritta da un maestro di scuola ad imitazione delle novelle*

(1) D'après de Golbéry, vers la fin du quinzième siècle, les Portugais se seraient rendus maîtres de tout le Bambouk, puis se seraient entre-détruits; le reste, décimé par les maladies et les excès, aurait été exterminé par les indigènes, qui auraient ainsi conservé contre cette nation et les Européens en général une haine profonde. Comme preuves de cette tradition, de Golbéry signale l'existence de ruines d'anciens forts et de maisons de construction portugaise, et surtout la quantité de mots portugais mêlés à la langue des Banboukains. Cadomoste ne fait pas mention de cette conquête, qui a dû s'accomplir vers son époque.

del Cesari; Lugo, 1832, in-8°; *Breve cenno sulla santità e dottrina del beato Alfonso Ligori;* ibid.; — *Dialogo frà due giovinetti nel di sacro a San-Nicolo;* ibid.; — *Divozione delle sei domeniche precedenti la festa dell' angelico san Luigi Gonzaga da praticarsi dalla gioventù cristiana;* Lugo, 1833, in-8°; — *Orazioni al beato Alfonso Ligori;* Lugo, ibid.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, IV, 279. — Feller, *Dictionnaire historique.*

COMPAGNONI (*Pompeo*), historien italien, mort vers 1715. On a de lui: *la Regia picena ;* Macerata, 1661, in-fol.; — *Memorie istoriche dell' antico Tuscolo, oggi Frascati;* Rome, 1711.

Chaudon et Delandine, *Dict. hist.*

COMPAGNONI (*Pompeo*), littérateur italien, de la famille du précédent, né à Macerata, le 11 mars 1693, mort le 25 juillet 1774. Il fit ses premières études dans sa patrie, et alla à Rome en 1712, où il suivit les leçons de Gravina. Compagnoni embrassa l'état ecclésiastique, devint archidiacre de Macerata et auditeur du cardinal Francesco Barberini. Le 2 octobre 1740, Benoît XIV le nomma évêque d'Osimo et de Cingoli. On a de lui une épître latine à l'académie de Cortone, en tête des fragments de Cyriaque d'Ancone, annotés par Annibale Olivieri; — *Memorie historico-critiche della Chiesa e de' vescovi d'Osimo ;* Rome, 1782, 5 vol. in-4°.

Vecchietti, *Vie de Pompeo Compagnoni ;* Rome, 1784. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

* **COMPAGNONI** (*Sforza*, chevalier), peintre italien, né à Macerata, vers 1600, travaillait encore en 1660. Lanzi le classe dans l'école romaine, mais il appartient plutôt à celle de Bologne, ayant été l'un des meilleurs élèves du Guide; c'est à tort que Malvasia le fait sortir de l'école de l'Albane. On voit de lui plusieurs ouvrages dans sa patrie; le plus remarquable est l'écusson de l'Académie des *Catenati;* on pourrait le croire du Guide. E. B—N.

Malvasia, *Felsina pittrice.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

COMPAIN (*Matthieu*), antiquaire français, né à Lyon, le 9 août 1600, où il mourut le 12 novembre 1675. Il faisait partie de la Congrégation de Jésus. Il avait le goût des antiquités, et forma un fort beau cabinet, qu'il vendit à un seigneur allemand. De l'argent de cette vente il fit construire à Lyon la bibliothèque *Saint-Joseph*, qu'il dota richement. En 1762, lors de la suppression des Jésuites en France, cette bibliothèque fut réunie à celle du collége.

Chorier, *P. Boessatii vita*, p. 216.

COMPAN (***, abbé), littérateur français, né à Arles, vers 1730. Il étudia la jurisprudence et la théologie dans son pays, et se fit recevoir avocat au parlement de Paris. Plus tard, il entra dans l'état ecclésiastique, et fit partie du clergé de Saint-André-des-Arts. On a de lui : *l'Esprit de la religion chrétienne opposé aux mœurs des chrétiens de nos jours;* Paris, 1763, in-12; — *le Temple de la piété, et Œuvres diverses;* Paris, 1765, in-12; autre édition : *le Voyage au Temple;* Paris, 1769, in-16; — *Nouvelle méthode géographique, précédée d'un Traité de la Sphère et des Éléments de géométrie, terminée par une Géographie sacrée;* Paris, 1770, 2 vol. in-12. Cet ouvrage a été rédigé d'après les géographies des abbés Lenglet-Dufresnoy et Nicole de La Croix.

Fréron, *Ann. lit.*, IV, 162, et VII, 301, 313. — Barbier, *Examen critique*, 219. — Quérard, *la France litt.*

COMPAN (*Charles*), romancier français, né vers 1740. Il travailla au *Petit Almanach* de Rivarol. On a de lui : *la Nature vengée, ou la réconciliation imprévue;* Paris, Amsterdam, 1769, in-12. Ce roman est souvent attribué à l'abbé Compan; — *le Mariage;* ibid.; — *le Palais de la Frivolité céleste;* Amsterdam, Paris, 1773, in-12; — *les Aventures de Colette, ou la vertu couronnée par l'amour;* Amsterdam (Paris), 1775, in-12; — *le Secret*, divertissement en vaudevilles, un acte; Paris, 1780, in-12, non représenté. — *Dictionnaire de Danse, contenant l'histoire, les règles et les principes de cet art;* Paris, 1787 et 1802, petit in-8°.

Fréron, *Année littéraire*, 1769, VI, 213. — *Bibliothèque des romans*, juillet et septembre 1785. — Quérard, *la France littéraire.*

* **COMPAN** (*Honoré*), harpiste et violoniste français, vivait à Paris en 1798. Il était violoniste au théâtre de la Pantomime nationale. On a de lui : *Pièces en concert pour la harpe;* Paris, 1779; — *Recueil de petites pièces pour la harpe;* ibid.; — *Méthode de harpe, ou principes courts et clairs pour apprendre à jouer de cet instrument, avec plusieurs petites pièces pour l'application des principes, et quelques ariettes choisies avec accompagnement;* Paris, 1783; — *Petite méthode de musique ;* Paris, *Frère.*

Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

* **COMPANS** (*Jean*), écrivain français, né à Dalon (diocèse de Pamiers), en 1771, mort le 7 février 1835. Élève du séminaire de Cahors, dirigé par les prêtres de Saint-Lazare, il entra dans cette congrégation célèbre, et après avoir professé la philosophie dans plusieurs séminaires de province, il fut appelé à enseigner cette science dans celui de Saint-Firmin à Paris. Plus tard il remplit les fonctions d'aumônier de l'hôtel des Invalides, et quelques années avant 1789 celles de supérieur du séminaire de la mission à Toulouse. La révolution le força de chercher tour à tour un asile à Barcelone et à Rome. Après douze années d'exil, il revint dans la capitale du Languedoc, où il accepta une chaire de théologie, qu'il occupa jusqu'en 1830. On a de lui : *Traité des dispenses* de Collet, dont il a fait un ouvrage presque nouveau, par les notes, les corrections, les augmentations, les éclaircissements dont il l'a enrichi; — *Histoire de la vie de Jésus-Christ*, composée à la prière de madame Louise, fille de Louis XV. A. R.

Journal hist. et litt. de 1787, p. 10. — *L'Univers religieux.*

***COMPANS** (*Jean-Dominique*, COMTE), général français, né à Saliès (Haute-Garonne), le 26 juin 1769, mort à Blagnac (Haute-Garonne), le 10 novembre 1845. Il fit ses premières campagnes aux armées des Alpes et d'Italie. Incorporé en 1799 dans l'armée des Alpes que venait de créer le Directoire, et dont le général Grenier avait reçu le commandemant, il fut mis à la tête d'une division de 16,000 hommes, déboucha par la vallée de Stura, en Piémont, débloqua Coni, qu'il ravitailla, et s'empara de Fossano et de Savigliano. Masséna avait enjoint au général Suchet de rouvrir les communications entre la droite et la gauche de l'armée, et de débloquer ainsi une partie de l'armée française qui sans souliers, demi-nue, au milieu des neiges et des glaces, devait demander sa nourriture à quelques plantes sauvages, souvent dangereuses, disséminées autour de la position qu'elle occupait. Cette difficile mission fut confiée à Compans, qui pour arriver à son but devait gravir la montagne de Sette-Pani, la plus haute de cette partie des Apennins. Il part; le corps autrichien qui en défendait l'approche est culbuté; alors le général tâcha de gravir la montagne, mais la neige dont elle était couverte, et surtout la nuit, qu'un brouillard épais rendait très-obscure, le forcèrent de bivaquer non loin des retranchements, dont les coups de fusil indiquaient seuls la direction. A la pointe du jour, l'attaque recommence; Compans se précipite l'un des premiers dans les retranchements, et 1,000 à 1,200 prisonniers restent en ses mains. Ce beau début méritait une récompense : un fusil d'honneur fut décerné au grenadier Dufour, qui le premier avait pénétré dans les retranchements. Suchet l'annonça avec solennité à la brigade sous les armes; à cet instant s'éleva dans tous les rangs un cri unanime : « C'est le général Compans qui le mérite ! vive le général Compans ! » La prise des retranchements de San-Giacomo allait sans doute couronner cette première victoire, lorsqu'une balle le mit hors de combat. Avec lui s'évanouit l'espoir du succès, et l'armée se retira derrière le Var. La bataille de Marengo nous ayant rouvert les portes de l'Italie, les bords du Mincio, Borghetto, Montebello, Villa-Franca, Spaziano furent témoins de la bravoure de Compans. A la paix de Lunéville, il reçut le commandement de la province de Coni, où deux ans auparavant il avait fait la guerre, et que sa haute probité avait su sauver de la fureur soldatesque. Ce pays était infesté de brigands, restes de ces bandes soudoyées par la cour de Sardaigne, et connus sous le nom de *barbets*. Traqués de toutes parts, ils n'avaient d'asile que les montagnes. Compans s'y était égaré à la poursuite d'un chamois. Il était seul, isolé, lorsqu'il tomba entre les mains de quelques-uns de ces bandits. Il se crut perdu; mais l'un d'entre eux, s'approchant de lui : « Soyez tranquille, général, lui dit-il, nous n'avons pas oublié que pendant la guerre vous avez protégé nos femmes, nos enfants, et conservé nos maisons. » Appelé à la grande armée en qualité de chef d'état-major de Lannes, il se trouva à Austerlitz, où il fut blessé. Pendant la campagne de Prusse et de Pologne, où il ne cessa de se distinguer comme chef d'état-major du 4^e^ corps, il fut successivement élevé au grade de général de division (23 octobre 1806) et de grand-officier de la Légion d'honneur (11 juillet 1807). Il fut créé comte de l'empire le 1^er^ mars 1808. Désigné pour faire la campagne de Russie, Compans, qui faisait partie du 1^er^ corps d'armée, commandé par le prince d'Eckmuhl, contribua à la prise de Smolensk, chassa les Russes de la redoute de Chawarrino, de laquelle l'artillerie ennemie foudroyait l'armée française, et il assista, quoique blessé, à la bataille de la Moskowa. La campagne de Saxe grandit encore la réputation de Compans, et lui valut de la part de l'empereur la qualification de *général de bataille du premier mérite*, éloge qu'il justifia à Bautzen, au passage de la Sprée, à Dresde et à Leipzig, où il fut grièvement blessé. Pendant la campagne de France, il reçut divers commandements isolés, et fut chargé d'occuper Sezanne lorsque fut livré le combat de la Fère-Champenoise (25 mars 1814); mais, découvert et debordé de toutes parts, il dut évacuer cette ville et se retirer devant l'armée prussienne jusque sous Paris. Ayant appris la défense héroique des élèves de l'École polytechnique, qui étaient enveloppés sur la butte Chaumont, Compans, quoique blessé, quitte Romainville, où il avait pris position, vole au secours de ces élèves, et est assez heureux pour les conserver à la patrie. Telle fut la dernière action d'éclat de la vie militaire de Compans. Entré, après l'abdication de l'empereur, dans un conseil formé par Louis XVIII (6 mai 1815), sous le nom de *conseil de guerre*, et qui n'eut qu'une courte existence, il reprit les armes aux cent jours, et fut fait prisonnier à Waterloo. Le 19 août suivant le roi l'éleva à la dignité de pair de France. Le nom de ce général est inscrit sur le côté est de l'Arc de Triomphe de l'Étoile. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur du* 9 *mai* 1813. — *Éloge funèbre* prononcé par M. le lieutenant général baron Berthezène, à la chambre des Pairs, le 9 avril 1847.

***COMPARET** (*Jean-Antoine*), littérateur Suisse, né à Genève, en 1722. On a de lui : *Traduction en vers français du premier chant de la Secchia rapita* de Tassoni; — *Lettres à J. J. Rousseau sur son livre intitulé : Émile*; Genève, 1762, in-12; — *Discours sur le commerce et l'administration publique*, trad. de l'italien de Beccaria; Lausanne et Paris, 1769, in-8°; — *de l'Éducation morale des enfants;* Génève, 1770, in-8°.

Sénebier, *Histoire littéraire de Génève*, III, 293. — Quérard, *la France littéraire.*

COMPARETTI (*Andrea*), médecin et physicien italien, né à Frioul, en août 1746, mort à Padoue, le 22 décembre 1801. Il étudia la médecine à Padoue, sous le célèbre Morgagni, et s'établit à Venise. Il fut rappelé à Padoue pour y occuper la chaire de médecine pratique et théorique. On a de lui : *Occursus medici de vaga ægritudine infirmitatis nervorum;* Venise, 1780, in-8°; — *Observationes de luce inflexa et coloribus;* Padoue, 1787, in-4°; — *Observationes anatomicæ de aure interna comparata;* Padoue, 1789, in-4°, figures: le but de l'auteur est de prouver que l'ouïe a son siége dans le labyrinthe membraneux ; cet ouvrage est rempli de faits précieux; — *Prodromo di un trattato di Fisica vegetabile;* Padoue, 1791-1799, 2 vol. in-8°; — *Riscontri fisico-botanici ad uso clinico;* Padoue, 1792, in-8°; — *Saggio della scuola clinica nello spedale civile di Padova;* Padoue, 1793, in-8°; — *Osservazioni sulla proprietà della China del Brasile;* Padoue, 1794, in-8°; — *Riscontri medici delle febbri larvate periodiche perniciose;* Padoue, 1795, in-8° : cet ouvrage contient beaucoup d'observations intéressantes sur les fièvres intermittentes pernicieuses larvées; — *Observationes dioptricæ et anatomicæ comparatæ de coloribus apparentibus, visu et oculo;* Padoue, 1798, in-4°: Comparetti attribue plusieurs des phénomènes de la diffraction de la lumière à l'imperfection de la structure de l'œil; — *Riscontro clinico del nuovo ospedale, o regolamenti medico-pratiche;* Padoue, 1798, in-8°; — *la Dinamica animale degl' insetti;* Padoue, 1800, in-8°.

Domenico Palmaroli, *Saggio sopra la vita letteraria di Andrea Comparetti;* Venise, 1802. — *Biographie médicale.* — Feller, *Dictionnaire historique.* — Fétis, *Biograph. univ. des musiciens.*

* **COMPENIUS** (*Esaïe*), organiste et luthier allemand, né vers 1560, vivait à Brunswick en 1616. Il était facteur d'orgues et d'instruments du duc de Brunswick, et avait inventé un jeu de flûte en bois (double flûte) qui chantait à l'octave. Compenius a construit l'orgue du château de Hessen, composé de vingt-sept jeux en tuyaux de bois, terminé en 1612 et transporté en 1616 à Fréderiesbourg (Danemark); — le grand orgue de Bückebourg, de quarante-huit jeux, trois claviers et pédale, achevé en 1615; — l'orgue de l'église Saint-Maurice, à Halle, terminé en 1625. Compenius a laissé en manuscrit un traité de la construction des tuyaux d'orgue et de quelques autres parties de cet instrument.

Prætorius, *Syntagma music.*, II, 140. — Fétis, *Biographie universelle des Musiciens.*

* **COMPÈRE** (*Claude-Antoine*), général français, né à Châlons (Marne), le 21 mai 1774, tué à la bataille de la Moskowa, le 7 septembre 1812. Sergent au 10e bataillon de Paris, dit des *Amis de la patrie*, du 4 septembre 1792 au 15 janvier 1793, il entra sous-lieutenant adjoint aux adjudants généraux le 21 novembre suivant, et servit aux armées du nord et de Sambre et Meuse. Lieutenant à la 33e demi-brigade (6 avril 1795), puis capitaine à la 17e (le 8 octobre 1796), il fut employé aux armées de l'ouest et du Danube, et fut blessé à la tête à la bataille de Zurich, où il obtint sur le champ de bataille le grade de chef de bataillon, le 24 septembre 1799. Aide de camp du général Salligny le 6 février 1800, puis chef de bataillon au 13e régiment d'infanterie légère, il fit les campagnes d'Autriche (1805) et de Naples (1806), et se distingua au combat de Campo-Tenese, le 9 mars. Étant passé au service de Joseph, roi de Naples, comme major de la garde (1er mai 1806), il fut nommé colonel le 30 octobre 1807, et général de brigade le 24 décembre 1808. Rentré au service de France dans ce dernier grade (10 janvier 1812), il fit partie de la 8e division de la grande armée, et se trouva à la bataille de la Moskowa, où, après avoir emporté deux redoutes, il trouva la mort en voulant en arracher une troisième à l'ennemi. Le nom de ce général est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Bulletins de la grande armée*, t. 2, p. 83.

COMPEYS (*Jean* DE), seigneur de Torrens, capitaine savoisien, mort en 1473. Il avait acquis, par son courage et ses services, le premier rang auprès d'Amédée VIII, duc de Savoie. Cette haute faveur lui fut continuée par le duc Louis. En 1449 Compeys fut envoyé au secours de la république de Milan, contre Francesco Sforza et les Vénitiens, avec une armée de six mille montagnards (1). Ces hommes à demi sauvages envahirent le Novarrais, et traitèrent avec une cruauté excessive les villages et les châteaux dont ils s'emparèrent; mais ils échouèrent devant Novarre. Compeys fut fait prisonnier dans une escarmouche, et son armée mise en pleine déroute à Borgo-Mainero, le 20 avril 1449, par Bartolommeo Coleoni, général vénitien. Remis en liberté, Compeys se rendit à Turin pour vider un défi qui lui avait été porté par un chevalier sicilien, Giovanni de Bonifaccio. Les deux champions se battirent trois jours à outrance, sans qu'il y eût de vaincu. La conduite hautaine de Compeys causa ensuite des troubles dans le duché. Charles VII, roi de France, appuya les mécontents, et le duc Louis dut se séparer de son favori, qui ne rentra en faveur que pour être disgracié de nouveau, sous le règne du duc Amédée IX.

Guichenon, *Histoire généalogique de la maison de Savoie*, II, 85. — Marino Sanuto, *Vite de' duchi di Venezia*, 1131. — Simoneta, *Historia Francisci Sfortiæ*, lib. XVII, 526. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, IX, 329. — *Chronologie historique des ducs de Savoie*, dans *l'Art de vérifier les dates*, première partie, XVII, 185.

* **COMPTON** (*Thomas*), théologien anglais, né à Cambridge, en 1593, mort à Liége, le 24 mars 1666. Il entra dans la Société de Jésus, et

(1) *Ed erano da sei mila barbari* (Sanuto).

s'y fit remarquer par l'étendue de ses connaissances. Au moment de sa mort, il gouvernait le collége des Jésuites à Liége. On a de lui : *Prometheus Christianus, seu liber moralium, in quo philosophiæ moralis finis et scopus aperitur;* Anvers, 1652, in-8°; — *de Philosophia universa;* Anvers, 1649, in-fol.; — *Theologiæ scholasticæ tomi duo, in Summam sancti Thomæ;* Liége, 1659 et 1664, in-fol.

B. H.

Catalogue de la Bibl. impér.

COMPTON (*Spencer*), général anglais, né en 1601, mort le 19 mars 1643. Fils de Guillaume, comte de Northampton, il fut nommé chevalier du Bain en 1616, lorsque Charles, duc d'York (depuis Charles I^er^), devint prince de Galles. En 1622 il accompagna en Espagne ce prince, qui le nomma maître de sa garderobe. Il le suivit encore en 1639, dans l'expédition contre les Écossais, et se déclara avec force pour la prérogative royale contre les prétentions du parlement. En 1642, lorsque Charles fit élever à Nottingham l'étendard qui donna le signal de la guerre civile, Spencer Compton accourut un des premiers se ranger sous le drapeau royal, et rendit à la cause du monarque des services signalés dans les comtés de Warwich, Stafford et Northampton. Il fut tué à la bataille de Hopton Heath, près de Stafford.

Rose, *New biogr. dict.*

COMPTON (*William*), général anglais, troisième fils du précédent, né en 1624, mort en 1663. Dès le commencement de la guerre civile, il fut mis à la tête d'un régiment, et contribua beaucoup à la prise de Banbury. Après la reddition de la ville et du château, il en fut nommé gouverneur général, sous les ordres de son père. Le 19 juillet 1644, Banbury fut assiégé par les parlementaires. A toutes leurs sommations il répondit que tant qu'il resterait une personne vivante dans la place, il ne se rendrait pas. Telle était sa vigilance, que pendant un siége de treize semaines il ne se mit pas au lit une seule fois. Enfin, son frère le comte de Northampton délivra la ville, le 26 octobre. Compton ne la rendit que le 8 mai 1646, après le départ de Charles pour l'Écosse et la soumission de toute l'Angleterre au parlement. Nommé en 1648 major général des forces royales à Colchester, il s'y conduisit de manière à mériter les éloges d'Olivier Cromwell lui-même. Après la restauration, il devint un des membres du conseil privé, et maître général de l'artillerie.

Rose, *New biog. dictionary.*

COMPTON (*Henri*), théologien anglais, le plus jeune des six fils de Spencer Compton, né à Compton en 1632, mort à Fulham, le 7 juillet 1713. Après avoir achevé, en 1652, son éducation au collége de la Reine à Oxford, il voyagea sur le continent. A l'époque de la restauration, il retourna en Angleterre, et devint cornette d'un régiment de cavalerie levé pour la garde du roi; mais, quittant bientôt la carrière militaire, il se rendit à Cambridge, où il fut reçu maître ès arts. Il entra dans les ordres vers l'âge de trente ans, et fut nommé chanoine de l'église du Christ à Oxford, au commencement de 1666. Au mois d'avril de la même année, il obtint le rectorat de Cottenham, dans le comté de Cambridge. Grâce à sa haute naissance, il franchit rapidement les degrés inférieurs de la hiérarchie anglicane, fut nommé évêque d'Oxford en 1674, puis doyen de la chapelle royale, enfin évêque de Londres en 1675. L'année suivante, Charles II l'appela dans son conseil privé, et lui confia l'éducation de ses deux nièces, les princesses Marie et Anne, dont l'attachement à la religion protestante fut dû en grande partie à la ferveur religieuse de leur précepteur. Pendant les années 1679 et 1680, Compton déploya la plus grande activité pour ramener dans le sein de l'Église anglicane les protestants dissidents. Dans ce but, il ouvrit des conférences dont il publia les résultats au mois de juillet 1680. Croyant que les conseils des théologiens étrangers feraient plus d'effet sur les non-conformistes que ceux du clergé anglican, il s'adressa à Le Moyne, professeur de théologie à Leyde, à De l'Angle, un des prédicateurs du temple de Charenton, et à Claude, le plus éminent des ministres protestants français. Leurs réponses furent publiées à la fin du livre de l'évêque Stillingfleet intitulé : *Déraison de la séparation* (*Unreasonableness of separation*); 1681, in-8°. Ils déclaraient unanimement que l'Église anglicane était pure d'erreurs dans sa doctrine et dans sa discipline, et condamnaient en conséquence la séparation, comme inutile et contraire à la charité. Le nouvel évêque montra un grand zèle contre le *papisme*, et résista de toutes ses forces aux tendances catholiques de la cour des Stuarts. Cette opposition le signala au ressentiment de Jacques II, qui lui enleva la place de conseiller privé et celle de doyen de la chapelle royale. Le docteur Jean Sharp, recteur de Saint-Gilles des Champs, depuis archevêque d'York, ayant, dans quelques-uns de ses sermons, défendu les doctrines anglicanes contre les agressions des catholiques, Jacques II en prit occasion pour écrire à Compton une lettre dans laquelle il lui prescrivait d'interdire la prédication à Sharp. Compton refusa d'exécuter cet ordre, et fut traduit devant la nouvelle commission ecclésiastique. Il déclina la compétence de ce tribunal, et fut suspendu de ses fonctions épiscopales le 6 septembre 1686. Les évêques de Durham, de Rochester et de Peterborough furent alors chargés d'administrer le diocèse de Londres. Compton se retira dans sa maison de campagne de Fulham, où il se plut à rassembler, dans de magnifiques jardins, un grand nombre de plantes curieuses. Mais tandis qu'il semblait livré tout entier à la culture de la botanique, il se prêtait aux ouvertures de Dykvelt, et entreprit de gagner le clergé aux prétentions du prince d'Orange. « De tous les prélats, dit Macaulay,

Compton était celui que le gouvernement avait traité avec le plus d'injustice et d'insolence; il était aussi celui qui avait le plus à gagner à une révolution, car, ayant dirigé l'éducation de la princesse d'Orange, il passait pour avoir une grande part dans sa confiance. Avant d'avoir subi l'oppression, il maintenait, comme ses collègues, que résister à l'oppression c'était un crime; mais depuis sa comparution devant la haute commission, son esprit s'était éclairé d'une nouvelle lumière. » Il signa avec Shrewsbury, Devonshire, Danby, Lumley, Russell et Sidney, la lettre chiffrée qui appelait le prince d'Orange en Angleterre et lui indiquait les moyens à employer pour réussir. Lorsque l'entreprise que les sept conspirateurs provoquaient ainsi eut été exécutée, et qu'elle eut fait éclater une révolution, Compton fut un des plus actifs à en précipiter le dénoûment. Il se joignit à lady Churchill pour décider la princesse Anne à abandonner son père. Anne, qui s'était retirée le soir dans sa chambre comme d'habitude, se leva au milieu de la nuit, et s'esquiva accompagnée de Sarah Churchill et de deux de ses femmes. « Les fugitives, dit M. Macaulay, gagnèrent la rue sans encombre; une voiture de louage les y attendait, sous la garde de deux hommes : l'un était Compton, évêque de Londres, l'autre le brillant et magnifique Dorset, que l'imminence du danger public avait arraché à son élégant repos. La voiture les conduisit rapidement à Aldersgate-Street, où était situé le palais épiscopal, à côté de la cathédrale. La princesse y passa la nuit, et le lendemain matin elle partit pour la forêt d'Epping. Dorset possédait au centre de cette sauvage contrée un vieux manoir, qui n'existe plus depuis longtemps. Dans cette habitation hospitalière, qui pendant bien des années fut le rendez-vous favori des beaux esprits et des poëtes, les fugitifs firent un court séjour; car on ne pouvait essayer de se rendre au quartier général de Guillaume, la route qui y conduisait traversant un pays occupé par les troupes royales. Il fut donc décidé que la princesse chercherait un asile parmi les insurgés du nord. Compton mit complétement de côté pour le moment son caractère sacerdotal. Le danger d'un conflit avait réveillé en lui l'ardeur militaire dont il avait fait preuve vingt-huit ans auparavant quand il servait dans les gardes du corps. Il précédait à cheval la voiture de la princesse, vêtu d'un justaucorps de buffle, portant des bottes à l'écuyère, l'épée à la main et des pistolets dans ses fontes. Longtemps avant d'arriver à Nottingham, une foule de gentilshommes de bonne volonté firent escorte à la princesse, et proposèrent à l'évêque de leur servir de colonel, offre qu'il accepta avec un empressement qui scandalisa beaucoup les *anglicans rigides* et ne lui fit pas grand honneur dans l'opinion même des *whigs*. » De retour à Londres après le triomphe de la révolution, il vint à la tête de son clergé remercier le prince d'Orange de sa grande et hasardeuse entreprise pour la délivrance de l'Angleterre. Enfin, le 29 janvier 1689, dans la fameuse séance de la chambre des pairs où fut débattue la question de la vacance du trône, tandis que tous les autres membres ecclésiastiques de la chambre se prononçaient pour la négative, Compton et Jonathan Trelawney votèrent l'affirmative, et leurs deux voix formèrent la majorité, qui en déclarant le trône vacant le donnait par cela même au prince d'Orange (1). Tant de services eurent leur récompense. Compton, réintégré dans ses places de conseiller privé et de doyen de la chapelle royale, présida au couronnement de la reine Marie, le 11 avril 1689. Il fut nommé la même année membre puis président de la commission chargée de revoir la liturgie. En 1690, il suivit Guillaume au congrès de La Haye, où fut conclue la grande alliance contre la France; mais, malgré son dévouement au nouveau monarque, il ne put obtenir le siége métropolitain de Cantorbery, qui fut deux fois vacant pendant le règne de Guillaume. A l'avénement de la reine Anne, il fut nommé membre de la commission qui prépara la réunion de l'Angleterre et de l'Écosse. Dans ses dernières années, Compton revint à ses anciens projets de ramener à l'Église anglicane les dissidents, ou non-conformistes, et entretint dans ce but une correspondance avec les églises protestantes étrangères, et particulièrement avec l'université de Genève. Ses tentatives de conciliation échouèrent, mécontentèrent également les anglicans et les non-conformistes, et empêchèrent probablement l'évêque de Londres d'arriver au siége de Cantorbery. Il laissa en mourant une grande réputation, et sa vie, selon les biographes anglais, peut passer pour un modèle de vertu et de piété. On peut juger diversement sa conduite politique sous le règne de Jacques II et pendant la révolution de 1688; mais il est permis de louer sans réserve les sacrifices qu'il s'imposa pour améliorer le sort du clergé pauvre et les encouragements qu'il prodigua aux botanistes. Lhéritier lui consacra, sous le nom de *comptonia*, un genre de plantes de la famille des amentacées. On a de Compton : *the Life of donna Olympia Maldachini*; Londres, 1667 : c'est une traduction de la vie de dona Olympia Maldachini par l'abbé Gualdi; — *the Jesuits' s intrigues, with the private instructions of that society to their emissaries*, traduit du français; Londres, 1669; — *a Treatise on the holy communion*; Londres, 1677, in-8°; — *Episcopalia*; 1686, in-12 : c'est une collection de six lettres adressées au clergé de son diocèse. On trouve dans les *Mémoires* de John Kettlewell, Londres, 1718, une lettre de Compton *Sur la non-résistance*.

Biographia britannica. — Tindal, *Cont. of Rapin*, vol. I. — Burnet, *Own Times.* — Macaulay, *Histoire d'Angleterre depuis l'avénement de Jacques II*, traduite de l'anglais par M. Jules de Peyronnet.

(1) Cent lords prirent part au vote : la minorité fut de quarante-neuf voix, la majorité de cinquante-et-une.

*COMSI ou COINSI, poëte français, mort en 1236. Il était prieur de Saint-Médard de Soissons. Il a laissé *les Miracles de Notre-Dame*, contes dévots en vers français. Plusieurs de ces contes sont traduits du latin de Hugues Farsi, moine de Saint-Jean-des-Vignes de Soissons.

Legrand, *Fabliaux et contes des douzième et treizième siècles*, discours préliminaire, 14-19. — Racine fils, dans les *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, XVIII. — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

COMTE (Le). *Voy.* Le Comte.

*COMTE (*François-Charles-Louis*), publiciste français, naquit à Sainte-Éminie (Lozère), le 23 août 1782, et mourut à Paris, le 13 avril 1837. Il vint faire son droit à Paris, où il fut reçu avocat. Lorsque le gouvernement constitutionnel fut venu réveiller en France les idées de liberté que les triomphes militaires avaient assoupies, le jeune Comte se livra à la défense des principes consacrés par la nouvelle constitution. Il s'éleva d'abord contre l'ordonnance de police qui prescrivait l'observation des fêtes et dimanches, ensuite contre la censure préventive; et bientôt il fonda, sous ce titre: *le Censeur*, un recueil périodique dans lequel il se proposait de faire l'*examen des actes et des ouvrages qui tendraient à détruire ou à consolider la constitution de l'Etat*. Il s'adjoignit pour cette publication son confrère M. Dunoyer. Cependant, le retour de Napoléon Ier fut annoncé. Comte, qui lors de l'érection du trône impérial avait voté par un *non* formel, fidèle à son opinion, s'empressa de publier un écrit intitulé : *De l'impossibilité d'obtenir une monarchie constitutionnelle sous un chef militaire, et particulièrement sous Napoléon.* Trois jours après, Napoléon entrait dans Paris; les journalistes s'étaient résignés au silence; le *Journal de Paris* osa seul annoncer cette brochure. Bientôt le ministre de la police fit appeler Comte et son collaborateur, et, les complimentant sur leur opposition au dernier ministère, offrit de leur donner le *Moniteur*, en enlevant même à ce journal son caractère officiel, afin d'assurer leur indépendance. Le ministre n'obtint qu'un refus, et *le Censeur* fut continué avec la même hardiesse. Une nouvelle tentative fut essayée près de ses deux rédacteurs; cette fois on les engagea à choisir les places qui pouvaient leur convenir. Comte et Dunoyer restèrent inflexibles. Des poursuites furent alors commencées contre les auteurs du *Censeur;* mais le baron Legoux, procureur général, les fit suspendre, et les deux publicistes continuèrent leur opposition. Au retour des Bourbons, cette opposition fut dirigée contre les réactions et les mesures arbitraires. Dans une quatrième édition de leur écrit sur *l'impossibilité d'établir un gouvernement monarchique sous un chef militaire*, ils défendaient les restes de l'armée, et réclamaient l'indulgence en faveur des hommes que Napoléon avait entraînés. La brochure fut saisie. Marchand avait publié le manuscrit de Sainte-Hélène sans avoir été inquiété : *le Censeur* le publia avec une réfutation ; on traduisit les auteurs en police correctionnelle. Ils critiquèrent la partialité qu'aurait montrée le procureur du roi de Vitré en faveur d'anciens chefs vendéens : nouvelles poursuites. Cependant, malgré les saisies, les poursuites domiciliaires, les procès, les amendes, les emprisonnements, loin d'abandonner la lutte, les deux associés, pour donner plus de force à leur *Censeur*, en firent un journal quotidien, à compter du 15 juin 1819. L'année suivante ce journal fut réuni au *Courrier Français*, ce qui n'empêcha point Comte d'être condamné à deux ans de prison et 2,000 fr. d'amende, comme coupable d'attaques contre l'autorité du roi et des chambres. Pour se soustraire à l'exécution de l'arrêt, il se réfugia d'abord à Genève, puis à Lausanne. En 1821, le conseil du canton de Vaud l'appelait à occuper la chaire de droit naturel; le succès de ses leçons fut interrompu par une nouvelle persécution : le ministre de France demanda son expulsion de la Suisse; Comte ne voulut pas être un sujet d'embarras pour le pays qui lui donnait asile : il se rendit en Angleterre, où il resta dix-huit mois. Après cinq ans d'absence, il put revenir en France; mais vainement il demanda à être réintégré sur le tableau des avocats de Paris : le conseil de l'ordre le repoussa. Pendant son exil, Comte avait préparé les matériaux de quelques ouvrages importants; il s'occupa de rédiger celui qui parut sous le titre de *Traité de législation, ou exposé des lois générales suivant lesquelles les peuples prospèrent, périssent, ou restent stationnaires* (1826, 4 vol. in-8°; une 2e édit. en 1832). Cet ouvrage mérita à son auteur un des prix Montyon, que l'Académie des sciences morales et politiques lui décerna en 1828. Cette Académie l'admit au nombre de ses membres en 1831, et le nomma son secrétaire perpétuel. Après la révolution de Juillet, il fut nommé procureur du roi; mais ses opinions ne lui permirent pas de conserver longtemps cet emploi. En 1831 le collége de Mamers l'élut membre de la chambre des députés, dont il fit partie jusqu'à sa mort. Il siégea sur les bancs de l'opposition, et signa, en 1832, le fameux *compte-rendu*. Comte, en mourant, laissa des enfants et une veuve, fille du célèbre économiste J.-B. Say. Outre son *Traité de législation* et quelques écrits de circonstance, il a publié les ouvrages suivants : *Traité des pouvoirs et des obligations du jury*, trad. de Richard Philipps; 1819, in-8°; — *Histoire de la garde nationale de Paris;* 1827, in-8°; — *Traité de la propriété;* 1834, 2 vol. in-8° (fait suite au *Traité de législation*) ; — *Catéchisme d'économie politique* de J.-B. Say, 4e édit., avec des notes et une préface; 1836, in-8°; — *Mélanges et correspondances d'économie politique* de J.-B. Say; 1836, in-8°. On trouve de lui quelques notices dans les tomes I

et II (2e série) des *Mémoires de l'Académie des sciences morales.* GUYOT DE FÈRE.

Mem. de l'Acad. des sciences morales, Notice de Bérenger, t. Ier, 2e série. — G. Sarrut, *Biog. des hommes du jour.*

*COMTE (*Louis-Christin-Emmanuel-Apollinaire*), fondateur du *Théâtre des Jeunes Élèves* à Paris, naquit à Genève, en 1789. A l'âge de huit ans, pénétré de la lecture de Berquin, il s'était, à son collége, constitué le directeur d'un spectacle d'ombres chinoises, qu'il faisait servir à l'exécution des plus jolies pièces de *l'Ami des enfants*. L'argent était chose rare dans son pensionnat : aussi était-on admis à ses représentations moyennant la bagatelle d'une épingle, et pour deux il y joignait des scènes de ventriloquie, comme il la comprenait alors. Ce goût inné du spectacle le tourmentait si fort qu'à sa douzième année il s'échappa de la maison paternelle et se mit à courir les fêtes et les châteaux environnants, exerçant partout l'adresse et les petits talents qu'il avait reçus de la nature. Ce fut en 1809 qu'il vit pour la première fois la capitale de la France, où la fortune l'attendait. Les journaux de l'empire retentissaient du bruit de ses brillants débuts à la salle des Jeunes Élèves de la rue de Thionville. Après avoir ébloui les habitants de la rive gauche de la Seine, il vint s'essayer parmi ceux de la rive droite, et établit son camp dans la rue de Grenelle-Saint-Honoré, à l'hôtel des Fermes. La vogue ne tarda pas à l'y suivre; il devint bientôt l'homme à la mode, et il n'y eut pas de bonnes soirées dans les salons les plus distingués de la capitale sans la présence de M. Comte. A de si unanimes applaudissements il joignit ceux du roi Louis XVIII et des rois et empereurs qui en 1814 séjournèrent à Paris : aussi prit-il cette année-là le titre pompeux de *physicien du roi*. Enhardi par le succès, il avait déjà, en 1812, jeté, d'après ses souvenirs de collége, qui ne l'avaient jamais abandonné, les fondements de son *Théâtre de Jeunes Comédiens*, théâtre spécialement consacré à l'enfance, et dont les scènes dramatiques étaient remplies de la morale la plus pure. Un privilége qu'il obtint de 1814 à 1815 lui permit de faire jouer, *à travers un rideau de gaze*, des pièces complètes. Mais cette espèce de restriction apportée par l'autorité à son privilége devait nuire essentiellement à l'intérêt de ses petits drames : M. Comte le comprit bientôt, et, abandonnant la salle de la rue du Mont-Thabor, dans laquelle il avait risqué cet essai infructueux, il revint à la cour des Fermes. Puis, confiant le soin de ses scènes enfantines à un subdélégué, il commença la série de ses voyages à l'étranger, parcourant successivement la Hollande, l'Autriche, les bords du Rhin, l'Angleterre; et partout les succès et la fortune l'accompagnèrent. Tout en voyageant, l'idée de devenir le créateur d'un théâtre destiné à corriger les défauts de l'enfance et de la jeunesse ne l'avait pas quitté. De retour à Paris, il obtint enfin une autorisation qui lui permit de réaliser son projet favori; et quelque temps après, le Passage des Panoramas vit s'élever, sous ses auspices, une nouvelle scène et une salle, véritable bonbonnière, où une série de jolies pièces, empruntées à Berquin ou confiées à l'esprit créateur de M. Émile Vanderburch, forma bientôt un répertoire enfantin et moral. Des contrariétés locales l'ayant forcé de quitter le Passage des Panoramas, il choisit un nouveau terrain sur l'emplacement du passage Choiseul, qui se construisait alors; et là, le 26 décembre 1826, il inaugura une salle deux fois plus vaste que la précédente. De ce jour date la consolidation du *Théâtre des Jeunes Artistes*, qui quelques années plus tard s'appela *Théâtre des Jeunes Élèves de M. Comte*. Fondé sur une plus grande échelle, ce spectacle prit rang parmi ceux des autres théâtres de Paris; des auteurs connus, parmi lesquels on comptait MM. de Beauvoir, Théaulon, Maillan, Dumanoir, Ménissier, Simonnin, Théodore Nézel, Adrien Lelioux, Bouché, etc., ne dédaignèrent pas de travailler pour M. Comte, et enrichirent de leurs productions son théâtre, qui avait pris pour devise :

Par les mœurs, le bon goût, modestement il brille,
Et sans danger la mère y conduira sa fille.

[*Enc. des g. du m.*]

*COMTE (*Auguste*), mathématicien et philosophe français, fondateur de la doctrine du *positivisme*, est né à Montpellier, le 12 janvier 1798. Il vint jeune à Paris, et entra en 1814 à l'École polytechnique, où il puisa son goût pour les mathématiques. En 1820 il collabora à *l'Organisateur*, où il produisit le germe de ses doctrines. Après la révolution de Juillet il se mit en rapport avec les disciples du saint-simonisme, et depuis 1832 il a rempli successivement les fonctions de répétiteur à l'École polytechnique et d'examinateur pour l'admission à cette école. On a de lui : *Système de politique positive*; Paris, 1822, in-8°; — *Considérations sur les sciences, les savants et le pouvoir spirituel*; dans *le Producteur*, journal saint-simonien; 1825; — *Traité élémentaire de géométrie analytique*; Paris, 1843, in-8°; — *Discours sur l'esprit positif*; ibid., 1844, broch. de 112 p. in-8°; — *Traité philosophique d'astronomie populaire*; ibid., 1844, in-8°; — *Discours sur l'ensemble du positivisme*; 1848, in-8°; — *Système de politique positive, ou traité de sociologie, instituant la religion de l'humanité*; 1851-54, in-8°; — *Calendrier positiviste*, 4e édit.; 1852; — *Catéchisme positiviste*; 1852, in-12. Mais l'ouvrage le plus important, encore inachevé, de M. Auguste Comte a pour titre : *Cours de philosophie positive*, dont le premier volume a paru en 1839. C'est dans cet ouvrage que l'auteur développe son système philosophique, mais d'une manière embarrassée et obscure :

il a fallu la plume rapide et élégante de M. Littré pour que les profanes en eussent une idée plus nette. Voici les fondements de la *philosophie positive* : « Une hypothèse théologique, puis métaphysique, a présidé, dit-il, aux débuts de l'humanité, a soutenu ses pas et favorisé son premier développement. En dehors s'est placée l'étude des lois réelles, étude faible d'abord, lente et mal assurée dans sa marche, puis, une fois les premières difficultés vaincues, grandissant avec rapidité. La confrontation fut inévitable ; et s'opérant d'elle-même successivement, elle fit reculer l'hypothèse primordiale. Mais dans les temps passés la confrontation n'était que partielle; aujourd'hui elle est générale, et porte sur tout le savoir humain. Arrivées à posséder cet ensemble, les sciences, pour se transformer en philosophie, n'ont plus qu'une chose à faire : c'est de s'ordonner elles-mêmes en système. Cette élaboration accomplie, elles satisferont à toutes les conditions d'une philosophie, c'est-à-dire qu'elles fourniront les premiers principes de toutes nos notions rangées dans l'ordre vraiment naturel. C'est ce dernier travail que M. Comte a exécuté dans son ouvrage. Il faut d'abord reconnaître avec précision la véritable étendue du domaine spéculatif, c'est-à-dire déterminer quel est le nombre des sciences pures, de celles qui correspondent à des lois distinctes et qui ne s'appliquent pas à un objet naturel particulier. Ainsi, l'astronomie est une science pure ou spéculative, car elle étudie les lois qui régissent les compositions et les décompositions des corps. Mais la géologie n'est pas une science pure, car elle s'occupe d'un objet naturel particulier, du globe terrestre, et emprunte tous ses moyens d'attaquer les difficiles problèmes qui lui sont soumis aux sciences pures, par exemple à l'astronomie, à la physique, à la chimie, etc. Telle est la distinction importante qu'il faut faire entre les sciences spéculatives et les sciences concrètes. La philosophie, chose éminemment spéculative, ne peut s'incorporer que les sciences spéculatives. Il faut donc les énumérer pour établir tout d'abord le vrai domaine de la philosophie positive. M. Comte distingue six sciences pures : les mathématiques, l'astronomie, la physique, la chimie, la biologie, la science sociale. Les mathématiques révèlent les lois de l'étendue et du mouvement. A l'astronomie appartiennent la distance, la grosseur, la forme du Soleil et des corps planétaires, les orbites qu'ils parcourent et les forces qui les meuvent. La physique étudie tous les phénomènes dus à la pesanteur, à l'électricité, au magnétisme, au calorique, à la lumière, aux vibrations sonores. La chimie pénètre dans la constitution moléculaire des substances, reconnaît les éléments indécomposables ou du moins indécomposés, et détermine les conditions qui président aux combinaisons définies. La biologie recherche toutes les formes que revêt la vie, depuis le dernier végétal jusqu'à l'homme, embrasse la hiérarchie de ces êtres de plus en plus compliqués et élevés, se familiarise avec les modes qui règlent la manifestation des phénomènes vitaux, travaille à préciser le rapport constant qui existe entre la structure anatomique et la fonction, constate des facultés de plus en plus hautes dans les animaux supérieurs ; et combinant la considération de l'organe et des facultés, elle dispute l'étude de l'homme intellectuel et moral à la métaphysique. Enfin, la science sociale suit l'évolution des sociétés, en distingue les phases nécessaires, et assigne la loi de ces changements. Ce résumé succinct comprend l'ensemble du savoir humain. Rien n'est omis, rien, si ce n'est ce qui est inaccessible à l'esprit de l'homme, la recherche des causes finales (1). » A côté l'intelligent M. Comte place l'activité humaine passant par trois états successifs : l'activité militaire conquérante, l'activité militaire défensive, et l'activité pacifique.

Laissant de côté toute controverse, nous ferons seulement remarquer que le système de M. Auguste Comte a de l'analogie avec la philosophie de Hegel, qui consiste dans l'identification du subjectif (homme) avec l'objectif (Dieu et le monde) : au *subjectif* du philosophe allemand M. Auguste Comte a substitué l'*humanité*. Ses disciples, dont le noyau est à Paris, se sont imposé la mission de propager les idées du maître, soit par des publications spéciales, soit par la propagande orale.

X.

M. Littré, *Conservation, Revolution et Positivisme*, Paris, 1852, in-12. — Quérard, *la France littéraire* (supplément).

* COMTE (*Joseph-Achille*), naturaliste français, né à Grenoble, le 29 septembre 1802. Il se voua de bonne heure à l'étude des sciences médicales, et devint en 1823 interne des hôpitaux de Paris. L'histoire naturelle eut toujours pour lui le plus grand attrait, et ses travaux sont devenus classiques pour la jeunesse studieuse. M. Achille Comte a été professeur d'histoire au collége de Charlemagne, et il occupait depuis longtemps la place de chef de bureau au ministère de l'instruction publique, lorsque la révolution de 1848 est venue briser sa carrière administrative, où il aurait pu rendre encore de grands services. Il est aujourd'hui vice-président de la Société des gens de lettres. On a de lui : *Circulation du sang dans le fœtus;* Paris, 1826, in-fol. ; — *Recherches anatomico-physiologiques relatives à la prédominance du bras droit sur le bras gauche;* Paris, 1828, in-8° ; avec fig. à plans superposés ; — *Règne animal de Cuvier, disposé en tableaux méthodiques;* ibid., 1832-1841, 91 tableaux, représentant environ 5,700 figures ; — *Physiologie pour les colléges et les gens du monde, expliquée*

(1) M. Littré, *Conservation, Révolution et Positivisme*, p. 50.

sur onze planches à l'aide de figures découpées et superposées ; ibid., 1834, in-4°, avec 10 pl. ; 4e édit., 1841 ; — *Cahiers d'histoire naturelle, à l'usage des colléges*, etc. ; ibid., 1836-1845, avec planches, ouvrage publié en collaboration avec M. Milne-Edwards ; — *Atlas méthodique des cartes d'histoire naturelle, ou introduction à toutes les zoologies ;* ibid., 1838, in-4°, de 40 p. et 5 tableaux synoptiques ; — Buffon, *Histoire naturelle des oiseaux, suivie d'un exposé de l'art de les préparer et de les conserver ; précédée d'une Introduction* de M. Achille Comte ; ibid., 1839, in-8° ; 6e édit., 1845, in-8° ; — *Œuvres complètes de Buffon, avec les suites* par M. A. Comte, 6 vol. in-8°, avec pl. ; Paris, 1849 ; — *Traité complet d'histoire naturelle ;* Paris (F. Didot), 1844-1848, 3 vol. in-18 ; les principes de la zoologie, les questions de races, etc., y sont exposées avec une lucidité admirable ; — *Lectures choisies sur les sciences ;* 1853, in-8° ; — *Musée d'histoire naturelle ;* 1854, in-4°, avec 50 planches.

Mme *Achille* Comte (veuve Laya) occupe un rang distingué dans les lettres. On a d'elle : *Éloge de Madame de Sévigné* (ouvrage couronné par l'Académie française) ; Paris, 1840, in-8° ; — *Julien*, suivi de l'*Histoire d'un boudoir racontée par lui-même ;* ibid., 1841, 2 vol. in-8° ; — *le Veuvage*, comédie en deux actes, en prose ; ibid., 1842, in-8° ; — *Histoire naturelle à l'usage des femmes et des jeunes personnes ;* ibid., 3e édit., 1843, in-12, avec 150 fig. intercalées dans le texte : — *Madame de Lucenne, ou une idée de belle-mère*, comédie en trois actes et en prose ; ibid., 1845, in-8° ; — *l'Amant de sa femme*, comédie en un acte et en vers ; 1850, in-8°. X.

Quérard, *la France littéraire*. — *Journal de la librairie.*

Conan (*Mériadec*), prince breton, mort vers 420. Fils d'un prince d'Albanie, il aurait, d'après l'abbé Gallet, dom Morice, et leurs abréviateurs, tels que Daru, Roujoux, l'abbé Manet, etc., accompagné le tyran Maxime lorsqu'il passa de la Bretagne insulaire dans les Gaules, en 383. Proclamé César après sa victoire sur l'empereur Gratien, Maxime, pour reconnaître les services que lui avaient rendus les insulaires, nomma Conan, leur chef, duc du *Tractus armoricanus*, c'est-à-dire des 2e et 3e Lyonnaises, de la Sénonaise et des deux Aquitaines, et lui conféra une autorité toute spéciale sur les soldats bretons qu'il établit en qualité de colonie *Létique* dans la péninsule Armoricaine. Après la chute de son protecteur, Conan parvint, on ne sait comment, à se maintenir dans l'Armorique ; mais il resta soumis aux Romains. Enfin, en 409, cette partie de la Gaule s'étant révoltée contre les empereurs et ayant chassé ses magistrats, Conan se rendit indépendant, et gouverna désormais ses compagnons comme souverain particulier jusqu'à sa mort.

L'existence et le règne de ce prince, contestés par Vignier et le judicieux Lobineau, ont de nouveau et avec force été attaqués par M. Varin, dans la savante dissertation qu'il a placée en tête de la nouvelle édition du *Dictionnaire d'Ogée.* Les travaux approfondis dont l'histoire de la Bretagne, celle surtout de sa colonisation, ont été l'objet dans ces derniers temps, semblent donner gain de cause à l'opinion de dom Lobineau et au système de M. Varin, c'est-à-dire démontrer que la péninsule n'a pas été colonisée par les compagnons victorieux de Maxime, mais bien par les bandes d'émigrés qui, refoulés quatre-vingts ans plus tard de l'île de Bretagne dans l'Armorique, s'y réfugièrent, sous la conduite de Riwal Ier, Fracan, Riwal II (*voy.* ces noms) et des autres chefs qui gouvernèrent la Domnonée continentale du cinquième au septième siècle. Sans doute l'Armorique dut devenir, en 383, l'asile de beaucoup de Bretons fugitifs ou appartenant à l'armée de Maxime ; mais ils n'y formèrent très-vraisemblablement qu'un établissement très-précaire et de peu de durée, puisque la *Notice des dignités de l'empire,* rédigée en 401, ne les mentionne dans le dénombrement des troupes fixées en Armorique ni comme faisant partie des milices impériales, ni comme troupes indépendantes, ce qui aurait pourtant eu lieu s'ils se fussent maintenus avec ou sans l'agrément des empereurs Théodose, Valentinien et Honorius. La tradition de l'établissement de 383 n'a d'ailleurs d'autre base que les histoires de Nennius et de Geoffroy, aujourd'hui mises par une saine critique historique au rang des légendes les plus fabuleuses, et écrites, la première au neuvième siècle, la seconde vers le milieu du douzième siècle, c'est-à-dire l'une plus de quatre cents ans, l'autre près de huit cents ans après l'expédition de Maxime ; tandis que Gildas, qui vivait vers le milieu du sixième siècle, n'en dit pas un mot. Inutile de mentionner le *Brut y Brenhund,* ni les récits de L. Baud, d'Albert le Grand, du P. Toussaint du Luc, etc., puisque tous se bornent à reproduire, en les amplifiant, il est vrai, et souvent de la manière la plus étrange, les légendes primitives. Or, le fait de l'établissement permanent de 383 ne s'appuyant que sur des traditions très-contestables, et Conan Mériadec n'ayant existé qu'à titre de premier chef de cet établissement, il nous semble permis de révoquer en doute sa propre existence. Ceux qui admettent, sans la discuter, la tradition de l'établissement de 383 et du règne de Conan donnent comme preuve de l'existence de ce chef la construction dans la paroisse de Ploecolm (aujourd'hui Plougoulm) d'un château appelé de son nom Castel-Mériadec, près de la ville de Saint-Pol-de-Léon, lieu de sa mort, et dans la cathédrale de laquelle on voit un grand sarcophage en pierre servant de bénitier et ayant les formes des tombeaux des premiers siècles, sar-

cophage qui aurait servi de sépulture à Conan, ainsi que l'attestait l'épitaphe : *Hic jacet Conanus, rex Britonum,* qui se lisait autrefois sur une table de cuivre placée verticalement au-dessus de ce tombeau. Le P. Toussaint de Saint-Luc, dans son *Histoire de Conan Mériadec,* parle, de son côté, d'une médaille frappée à Nantes en l'honneur de ce prince, et portant pour exergue : *Conanus, rex Britonum.* Ce tombeau, cette médaille surtout, pourraient bien s'appliquer à Conan le *Tors,* dont il sera parlé ci-après, lequel résida à Nantes et prenait le titre de roi de Bretagne. Nous ne rapporterons ici aucun des détails, évidemment imaginaires, dans lesquels Ogée s'est complu à entrer, sans les étayer du reste d'aucune preuve, sur le règne de Conan, et nous nous abstiendrons aussi de l'imiter en créant à ce chef une postérité dont l'histoire n'offre aucune trace. P. LEVOT.

Gildas, *de Excidio.* — Nennii *Historia Britonum;* Londres, 1838, in-8°. — *Acta SS. ord. S. Bened., sæculo VI, Vit. Gildæ.* — Geoffroy de Monmouth, *Historia regum Britanniæ,* et surtout l'excellent article consacré à Conan Mériadec, par M. Arthur Lemoyne de La Borderie, élève de l'École des chartes, dans la *Biographie bretonne,* t. Ier, p. 406-422.

CONAN Ier, dit *le Tors*, mort le 27 juin 992. Il était fils de Juhel Bérenger, comte de Rennes, que les invasions des Normands avaient réduit à se mettre sous le patronage de Wicohen, archevêque de Dol. La restauration d'Alain Barbe-Torte (937) ayant délivré le pays de Rennes du joug des Normands, Conan put affranchir son père du vasselage qu'il subissait. A la mort d'Alain Barbe-Torte (953), son beau-frère Thibaud, comte de Blois, qu'il avait nommé tuteur de son fils légitime, Drogon, encore au berceau, maria la veuve du feu duc à Foulques Nerra, comte d'Anjou, à qui il abandonna la jouissance de la moitié des biens de son pupille, composés du comté de Nantes et probablement de celui de Vannes. Retiré dans son comté de Blois, d'où il était impuissant à faire respecter son autorité dans les autres domaines de son pupille, embrassant le reste de la Bretagne, moins les comtés de Léon et de Cornouailles, Thibaud céda ses droits à Wicohen et à Bérenger, qui eut pour sa part le comté de Rennes.

Très-peu de temps après la mort de son père, Drogon périt, assassiné par sa nourrice, à l'instigation, dit-on, de Foulques, que les Nantais expulsèrent, moins, il est vrai, à cause de ce crime qu'à cause de la lâcheté dont il avait fait preuve en ne les défendant pas contre une nouvelle attaque des Normands. L'héritage de Drogon fut alors transféré à Hoel, fils naturel d'Alain. Vers la même époque mourut Bérenger, et Conan resta seul maître du comté de Rennes. Tous deux jeunes, belliqueux et ambitieux, Hoel et Conan ne tardèrent pas à se prendre de querelle. Hoel, comme héritier de Barbe-Torte, réclamait l'hommage et la soumission du comte de Rennes, qui de son côté non-seulement se disait indépendant, mais alléguait la bâtardise de Hoel, et revendiquait, comme seul descendant légitime de la race de Nomenoé, la royauté universelle de la Bretagne, fondée par ce prince et restaurée par Alain Barbe-Torte. La guerre était inévitable. Les débuts en furent favorables à Hoel. Il pénétra dans le pays de Rennes, le mit à feu et à sang, et s'avança jusque sous les murs de la capitale de Conan, qui, à bout de ressources, chercha dans la trahison des armes contre son vainqueur, en le faisant assassiner dans une partie de chasse. Telle est la tradition accréditée par la *Chronique de Nantes,* dont la partialité en ce qui concerne ce fait peut à bon droit être suspectée. Quoi qu'il en soit, la mort opportune de Hoel inspira à Conan une confiance d'autant plus grande qu'il croyait n'avoir rien de bien sérieux à redouter de son nouvel adversaire, Guérech, autre fils naturel de Barbe-Torte et évêque de Nantes, que les habitants de cette ville avaient donné pour successeur à son frère. D'un autre côté, il pensait qu'il aurait facilement raison des comtes d'Anjou, auxquels il était du reste uni par son mariage (970) avec Hermengarde, sœur de Foulques Nerra, et fille de Geoffroi Grisegonelle. Il s'abusa doublement. Durant la période de l'invasion normande, les comtes d'Anjou avaient profité du désordre général pour s'emparer de la partie orientale du territoire armoricain, en sorte que depuis Alain Barbe-Torte la domination bretonne se trouvait resserrée dans les limites qui ont été jusqu'en 1789 celles de la province de Bretagne. Conan, persuadé que les Nantais, atterrés de la mort de Hoel, ne mettraient aucun obstacle à ses projets, envoya dans l'Anjou une petite armée qui ravagea le pays jusqu'aux portes même d'Angers ; mais, complétement mise en déroute par Grisegonelle, elle dut regagner honteusement son pays. Aussitôt Guérech, qui, contre l'attente de Conan, n'avait point hésité à endosser la cuirasse, et qui était un guerrier aussi brave et aussi habile que savant clerc, se mit en mesure de profiter de l'échec que venait d'essuyer son rival. Il entra sur les terres de Conan, et les pilla. Le comte de Rennes le poursuivit; mais il avait à peine franchi la frontière du pays nantais, que Guérech, rejoint par les troupes du comte d'Anjou, fit volte-face, et engagea dans la lande de *Concruz* ou *Conquereus* (aujourd'hui *Conquereuil*, dans la Loire-Inférieure) une sanglante bataille, dans laquelle Conan fut blessé à la main droite, mais dont l'avantage semble lui être resté. Les hostilités, après avoir été suspendues pendant quelques années, furent reprises par Guérech, et Conan était réduit à n'avoir d'asile assuré que la ville de Rennes, quand le poison le délivra de son ennemi. Guérech, toujours d'après la très-suspecte Chronique de Nantes, aurait péri à la suite d'une saignée pratiquée, sur l'ordre de Conan, et à l'aide d'une lancette empoisonnée par Héroïc, abbé ou moine de Redon et médecin du comte de Nantes. Conan, qu'il fut ou non

l'instigateur de ce meurtre, en tirait du moins parti. Pendant que Foulques donnait asile à deux jeunes princes, Judicael et Hoel, bâtards du Hoel dont nous avons déjà parlé, il mettait la main sur la ville de Nantes, la fortifiait, y construisait une seconde citadelle (le château de Bouffay), et la garnissait de troupes ainsi que la forteresse relevée par Alain Barbe-Torte. Il avait ainsi atteint, ou à peu près, le but de ses longs efforts. Maître du comté de Rennes, de celui de Nantes, et probablement de la portion de la péninsule inféodée à Wicohen, mort avant 990, il étendit sa suzeraineté sur toute la Bretagne, dont on peut croire qu'il prit le titre de roi, puisque, d'après les propres paroles de Raoul Glabert, « il porta le diadème à la manière des rois ».

Le comte d'Anjou ne semblait nullement disposé à troubler le triomphe de l'ancien comte de Rennes. Aussi Conan en aurait-il joui paisiblement s'il n'avait imprudemment cherché à réaliser le rêve constant de son ambition, la restitution des limites de la Bretagne au temps de Nominoé. Il résolut toutefois de joindre la ruse à la force. Ayant appris que Foulques s'était rendu à Orléans pour y voir le roi de France, Conan y alla lui-même, mais après avoir ordonné à ses quatre fils de s'abattre sur l'Anjou et de l'occuper. Ce projet ne put s'accomplir, parce qu'un singulier hasard permit à Foulques de surprendre une conversation de Conan qui l'expliquait à ses chevaliers. Le comte d'Anjou quitte aussitôt Orléans, court à toute bride jusqu'à Angers, rassemble ses guerriers, et tend aux Bretons une embuscade d'où résulte leur complète déroute. Deux des fils de Conan restèrent parmi les morts, et avec eux bon nombre de barons, de chevaliers et de soldats.

L'accommodement que le roi Robert et le duc de Normandie ménagèrent, à la suite de cette rencontre, entre Conan et Foulques, dura peu. Le comte d'Anjou, sous prétexte de soutenir les droits des deux orphelins ses hôtes, se mit à ravager les frontières de Conan, et alors commença entre eux une nouvelle guerre de dévastation et de pillage, à laquelle ils décidèrent de mettre un terme par une bataille décisive. On prit à cet effet jour et lieu; le lieu choisi fut cette lande de *Concruz*, théâtre du combat de 981, et le jour le 5 des kalendes de juillet (27 juin de l'an 992). Bien qu'avant le jour fixé les Bretons eussent creusé dans la lande un fossé large et profond, et qu'en le couvrant de branches d'arbres, ils y eussent adroitement fait tomber les cavaliers angevins, bien que Foulques lui-même eût été renversé de cheval, Conan fut vaincu et tué. On a attribué le succès de Foulques à l'apparition du jeune Judicael, qu'il aurait élevé dans ses bras avant le combat et montré à ses soldats en leur disant : « Voilà *l'héritier légitime* du comté de Nantes; vous n'aurez aujourd'hui à combattre que contre un usurpateur et un tyran. » Ce fait, adopté par la plupart des historiens bretons, n'est certainement pas impossible; mais il peut sembler douteux quand on songe et à l'âge de Judicael, et aux mœurs de ce temps, où l'on recourait plus à l'éloquence du glaive qu'à celle de la parole. Conan fut transporté et inhumé à l'abbaye du mont Saint-Michel, à laquelle il avait fait de grandes donations. Ce n'était point un homme ordinaire. Honteux de l'abaissement de sa maison, devenue vassale d'un évêque, il conçut et réalisa le projet d'en faire la seconde dynastie de chefs universels qui régna sur la Bretagne. Que l'ambition personnelle ait été son principal mobile, c'est incontestable; mais ce qui n'est pas moins incontestable, c'est qu'il travailla encore plus dans l'intérêt de sa nation que dans celui de sa famille, en s'efforçant de relever la frontière de la *Meduana* (la *Mayenne* et la *Mayne*), et d'en faire une barrière, qui cent cinquante ans plus tard aurait empêché les Anglais de pénétrer en Bretagne. Quant aux deux accusations d'assassinat qui pèsent sur sa mémoire, elles doivent être accueillies avec réserve, puisqu'elles émanent d'historiens qui étaient ses ennemis.

P. Levot.

Chronic. Brioc. et *Chronic. Nan.*, ap. D. Morice. — *Chronic. S. Michaelis in periculo maris*, ap. Labbe, *Nov. bibl. lib. manuscr.*, t. II, p. 350. — *Recueil des histoires de France*, t. IX et X, p. 15 et 251 — Duru, *Histoire de Bretagne*, l. III. — *Biographie bretonne*, de M. Arthur Lemoyne de la Borderie. — *Biographie bretonne*, t. Ier, p. 422-433.

CONAN II, né en 1040, mort le 11 sept. 1066. Fils d'Alain III, duc de Bretagne, et de Berthe, sœur d'Odon, comte de Chartres, il n'avait que trois mois lorsque la mort de son père l'appela au trône ducal. Eudes ou Eudon, son oncle, comte de Penthièvre, croyant que la minorité du jeune prince lui permettrait de s'emparer du trône, l'enleva à sa mère, et le tint étroitement renfermé, afin de régner sous son nom. Mais les seigneurs bretons, à la tête desquels se mit Geoffroy le Bâtard, obligèrent Eudes, en 1047, à rendre la liberté à son neveu, qui fut couronné à Rennes l'année suivante. Toutefois, Eudes continua de gouverner la Bretagne comme tuteur de Conan, prenant tantôt le titre de comte, tantôt celui de duc. A la majorité de son pupille (1057), il prit les armes pour se maintenir; mais Conan le battit et le fit prisonnier. Cinq ans plus tard, Geoffroy, fils d'Eudes, qui avait embrassé la cause de son père, fut aussi contraint à demander la paix. Elle ne dura pas longtemps. Quelques seigneurs, à l'instigation d'Eudes, qui avait recouvré la liberté, allèrent trouver Guillaume le Bâtard, duc de Normandie, et l'invitèrent à venir les délivrer de la prétendue tyrannie de Conan. Guillaume, qui se préparait à la conquête de l'Angleterre, se souciait peu de s'engager dans une guerre qui eût ajourné, peut-être même fait avorter la réalisation de son projet. Aussi ne franchit-il pas d'abord les marches de Bretagne et de Normandie, et se borna-t-il à faire bâtir

le fort de Saint-James de Beuvron; mais, pressé par les rebelles, provoqué d'ailleurs par Conan, qui, de son côté, s'était mis en marche et l'avait envoyé défier, il entra en Bretagne, et obligea Conan à lever le siége de Dol, dont il s'empara lui-même; après quoi il retourna en Normandie. Conan, qui s'était replié sur Rennes, vint alors assiéger le château de Combourg, dont il s'empara. Vainqueur de ses ennemis, et fortifié par l'alliance de Thibaut, comte de Chartres, Conan pénétra, au printemps suivant, dans le Bas-Anjou, et, après avoir pris Pouancé et Segré, il mit le siége devant Château-Gontier. Enorgueilli de ses succès, il dépêcha à Guillaume des messagers qui réclamèrent de lui la restitution de la Normandie, qu'il revendiquait comme arrière-petit-fils de Richard I^{er}, par suite du mariage de son grand-père Geoffroy avec Havoise, fille de ce prince. A cette réclamation étaient jointes l'accusation fomentée contre Guillaume d'avoir participé à l'empoisonnement du père de Conan et la menace faite par ce dernier de ravager la Normandie si elle ne lui était pas rendue. Quelque contestables que fussent les prétentions de Conan, puisque Guillaume, fils du dernier duc Robert, avait été mis en possession de son duché de l'aveu même d'Alain III, le duc de Normandie était dans une grande perplexité, quand un chambellan de Conan, vassal en même temps de Guillaume, le délivra de son importun rival, en empoisonnant ses gants et la bride de son cheval. Ce fait est attesté par Guillaume, abbé de Jumiéges, chroniqueur contemporain et sujet de Guillaume le Conquérant; sa position personnelle lui permettait d'être bien informé, et la subtilité avec laquelle il élude de s'expliquer sur la nature des rapports de Guillaume et de l'auteur de l'empoisonnement est par elle-même une sorte d'accusation. Conan mourut à l'âge de vingt-six ans. Son corps, rapporté à Rennes, fut inhumé dans l'abbaye de Saint-Melaine. « Il es-« toit, dit d'Argentré, jeune prince d'espoir, « vaillant, hardy, libéral, accort, adroit à toutes « armes et exercices de vertu, aimoit justice et « escoutoit, se laissant conduire par raison; et « y avoit grande espérance que s'il eust longtemps « vescu, il se fust fait renommer entre les plus « vaillants princes de son temps, et eust aug-« menté en honneur et estendue son païs de Bre-« taigne. » P. Levot.

Guillaume de Jumiéges, liv. VII, chap. XXIII de son *Histoire des Normands*, dans le t. XXIX de la *Collection des Mémoires relatifs à l'histoire de France*, publiée par M. Guizot. — D'Argentré, dom Lobineau et dom Morice, *Histoire de Bretagne*. — Daru, *Histoire de Bretagne*, liv. III.

CONAN III, dit *le Gros*, né en 1089, mort le 17 sept. 1148. Fils d'Alain Fergent, il lui succéda en 1112, par suite d'une abdication volontaire. Quelque temps avant son abdication, Alain avait fait épouser à Conan Mahault ou Mathilde, fille naturelle de Henri I^{er}, roi d'Angleterre. Ce prince, alors en guerre avec Louis le Gros, envoya demander des secours à son gendre, qui le seconda dans ses expéditions en Normandie jusqu'en 1119. Quatre ans plus tard, Conan quitta le parti de son beau-père pour celui du roi de France, qu'il suivit dans deux campagnes contre le dauphin d'Auvergne. A son avénement, il avait trouvé la Bretagne en proie à toutes sortes de dissensions et de désordres; a son retour de ses expéditions, il s'appliqua à les réprimer. Quelques-uns des seigneurs bretons, appauvris par les guerres domestiques et par les voyages en Palestine, imbus d'ailleurs des mœurs du temps, étaient devenus de véritables brigands, qui pénétraient à main armée sur les terres de leurs voisins, pillaient les paysans, levaient des contributions et commettaient toutes sortes d'exactions. Résolu à faire cesser cet état de choses, Conan fit saisir les sires de Pont-Chasteau et de Donges, qui s'étaient montrés les plus cruels. Il fit enfermer le premier dans la tour de Nantes, et raser le château du second. Ces châtiments mérités produisirent quelque temps l'effet que Conan s'en était promis, et il put alors s'occuper des affaires intérieures de la Bretagne et accorder au peuple quelques franchises ou restitutions. Ce fut dans ce but qu'en 1127 il provoqua la réunion à Nantes d'un concile où l'on travailla à la réforme des abus et des excès qui s'étaient introduits dans l'administration du pays. Il est à remarquer que ce concile réglementa plus de points de droit civil que de droit canonique. Il y fut décidé que les enfants nés d'un commerce incestueux n'hériteraient pas de leurs parents; que les enfants des prêtres ne pourraient être ordonnés, à moins qu'ils ne fussent moines ou chanoines réguliers, et qu'ils ne succéderaient point aux bénéfices de leur père. Conan renonça spontanément, dans ce concile, au droit de succession que ses prédécesseurs s'étaient arrogé sur les biens de celui des deux mariés qui mourait le premier, et à celui de bris, en cas de naufrage. Mais, bien qu'il eût prié le concile de prononcer anathème contre quiconque userait dans la suite de ce droit inhumain, il ne put empêcher qu'il ne fût exercé par ses successeurs et par plusieurs seigneurs, qui ne cessèrent de le considérer comme un apanage de leur souveraineté, particulièrement les vicomtes de Léon, dont l'un disait encore longtemps après en montrant un rocher : « Voilà une pierre noire que je ne changerais pas contre les diamants de toutes les couronnes du monde. » Ce qui prouve combien Conan fut impuissant à extirper cette coutume sauvage, c'est l'espèce de transaction à laquelle l'obligea la ténacité des seigneurs bretons, transaction qui amena la conclusion, avec les marchands étrangers, d'un traité dont les principales conditions furent que, moyennant une somme calculée d'après la grandeur de chaque navire, le duc leur délivrerait un passeport appelé *bref* ou *brevet de sauveté de conduite et de victuaille*. Ce passeport stipulait 1° qu'on ne confisquerait point les bris des navires nau-

fragés ; 2° qu'on fournirait des *locmans* ou pilotes côtiers à ceux qui fréquenteraient les côtes de Bretagne ; 3° qu'il leur serait permis de s'approvisionner dans le pays de tous les vivres dont ils auraient besoin. On commença dès 1127 à délivrer ces passeports, dont l'usage s'étendit bientôt à La Rochelle, Bordeaux, etc., et fut le prélude de cette espèce de droit international, qui fut bientôt rédigé sous le nom de *Jugements d'Oléron*, et servit de règle aux navigateurs de tous les pays. La généreuse initiative de Conan témoigne qu'il avait des idées bien supérieures à celles d'un temps où la force brutale était la seule loi; et s'il ne put réussir entièrement à empêcher une odieuse spoliation, que la cupidité avait convertie en droit, l'histoire n'en doit pas moins lui être reconnaissante des efforts qu'il fit dans ce but, comme aussi du commencement d'organisation municipale qu'il octroya aux villes de la province, en leur accordant le droit d'élire des magistrats nommés échevins (les *scabini* de Charlemagne), chargés d'administrer les affaires de la cité et de la protéger contre la violence féodale. Mais ces efforts et l'appui que Conan prêtait au peuple ne pouvaient qu'ajouter au ressentiment qu'avait inspiré aux seigneurs bretons le châtiment des sires de Pont-Chasteau et de Donges. Aussi eut-il souvent à guerroyer avec eux. Pendant les dernières années de sa vie, il fit de nombreuses donations aux couvents de la province, ce qui lui valut une réputation de grande piété. Il mourut à l'âge de cinquante-neuf ans, laissant de son mariage avec Mathilde deux enfants, une fille nommée Berthe, et un fils du nom de Hoel, qu'il désavoua à son lit de mort, déclarant qu'il ne reconnaissait que Berthe comme issue de son mariage. L'infidélité de Mathilde, vraie ou fausse, fut une cause de calamité pour la Bretagne, où l'incertitude de la légitimité de Hoel alluma une guerre civile qui dura cinquante ans. P. Levot.

D'Argentré, dom Lobineau et dom Morice, *Histoire de Bretagne*. — *Cartulaire manuscrit de Landévenec*, à la bibliothèque publique de Quimper. — Daru, *Hist. de Bretagne*, liv. III.

CONAN IV, surnommé *le Petit*, soit à cause de sa conformation physique, soit à cause de sa honteuse pusillanimité, naquit vers 1137, du mariage d'Alain le Noir, comte de Richemont et fils cadet du comte de Penthièvre, avec Berthe, fille de Conan III, et mourut le 20 février 1171. Sa mère, veuve d'Alain depuis 1146, s'était remariée l'année suivante à Eudes II, comte de Penthièvre, qui grâce à ce mariage était monté sur le trône à la mort de Conan III. Le jeune prince, quand il fut en âge de faire valoir ses droits, arma contre Eudes, et lui livra, en 1154, une bataille dont l'issue désavantageuse l'obligea à se réfugier à la cour de Henri II, roi d'Angleterre, son oncle du côté maternel. En ayant obtenu du secours, Conan repassa la mer au mois de septembre 1155, et, secondé par les seigneurs qui l'avaient soutenu l'année précédente, il prit les châteaux de Hédé et de Montmuran, puis il vint mettre le siége devant Rennes, dont il s'empara à la suite d'un combat où Eudes fut battu et mis en fuite. Reconnu duc de Bretagne, il se fit alors couronner en cette qualité. Le jeune Geoffroi, frère du roi d'Angleterre, et depuis un an comte de Nantes, étant mort, le 27 juillet 1158, Conan, qui, par crainte d'Henri II, n'avait osé le troubler dans sa possession, s'empara aussitôt de la ville. Mais Henri ayant débarqué en Normandie, au mois d'août 1159, dans le but de recueillir la succession de son frère, Conan, au lieu de chercher à lui résister, se hâta d'aller au-devant de lui jusqu'à Avranches, et de lui céder la ville de Nantes avec le pays de la *Mié* ou de la *Mée*, c'est-à-dire le territoire situé entre la Loire et la Vilaine. Ce fut vers ce temps (1160) que Conan s'unit à Marguerite, sœur de Malcolm, roi d'Écosse, et que sa sœur Constance, après avoir vainement tenté de se faire épouser par Louis VII, roi de France, se maria à Alain, fils d'Alain II, vicomte de Rohan. Ce mariage semblait assurer à Conan un appui qui lui permettrait de rentrer en possession de ceux des biens de son père dont son oncle Henri de Penthièvre s'était emparé. En effet, soutenu par son beau-frère, il chassa Henri des villes de Guingamp et de Tréguier, dont il jouit quelques années. Cinq ans plus tard, Eudes, devenu veuf de Berthe, épousa Aliénor, de la maison de Léon; et bien que Conan eût rendu à cette maison de récents et importants services, elle entra dans une ligue formée contre lui. Hors d'état de résister à ses adversaires, il employa de nouveau le secours du roi d'Angleterre. Soumis une première fois, les confédérés revinrent à la charge, en 1166. Conan recourut encore à son protecteur, qui pénétra en Bretagne, prit et rasa Fougères, et songea à réaliser le projet, qu'il méditait depuis longtemps, de joindre le duché à l'Anjou, à la Touraine, à l'Aquitaine et au comté nantais, qu'il possédait déjà. Quoique Geoffroi, son troisième fils, fût à peine âgé de huit ans, et que Constance, fille unique de Conan, n'en eût que cinq, Henri proposa de la marier à son fils. Conan n'eut garde de s'y opposer ; il souscrivit un traité portant qu'attendu l'enfance des deux fiancés, ils n'entreraient en possession de tout le duché qu'après la mort de Conan et d'Eudes, et que jusque là ils jouiraient seulement des revenus du comté de Nantes. Quelques avantages que Henri retirât de ce traité, son ambition n'en fut pas satisfaite. La timidité et la faiblesse de Conan le rendirent plus entreprenant. Il demanda tout le duché, et le faible Conan n'osa le lui refuser ; il ne se réserva que le comté de Guingamp, qui, disait-il, lui appartenait en propre, du chef de son aïeul, le comte Étienne, donnant ainsi à entendre qu'il doutait lui-même de la légitimité de ses droits sur le reste de la Bretagne. Henri étant repassé en An-

gleterre, les seigneurs bretons reprirent les armes, et ravagèrent tout le duché. Conan, qu'ils n'avaient pas ménagé, rappela son auxiliaire, et grâce aux démêlés qui occupèrent Henri et Eudes jusqu'en 1170, il put végéter, oublié dans son comté de Guingamp. Une circonstance vint rappeler à ses anciens sujets qu'il existait encore. Hamon, évêque de Léon, chassé de son siége par son frère Guiomarch, qu'il avait délivré des mains du vicomte du Faou, avec l'aide de Conan, six ans auparavant, invoqua l'assistance de ce dernier, qui leva des troupes et rétablit l'évêque dépossédé. Conan mourut peu de temps après, et fut enterré à l'abbaye de Bégan. Il ne fut regretté que des moines, auxquels il avait fait du bien. P. LEVOT.

D'Argentré, dom Morice et dom Lobineau, *Histoire de Bretagne*.

CONANT (*Jean*), théologien anglais, né à Yeaterton, dans le comté de Devon, en 1608, mort le 12 mars 1693. Il fut élevé à Oxford, au collége d'Exeter, dont il devint boursier (*fellow*) et répétiteur (*tutor*). Pendant les guerres civiles, il quitta l'université; mais en 1649 il fut élu à l'unanimité recteur de son collége. Nommé en 1654 professeur de théologie à Oxford, il devint en 1657 vice-chancelier de cette université. A la restauration, il parut à Londres à la tête de l'université pour féliciter le roi. Bien qu'il eût été un des commissaires chargés de revoir le livre des prières (*Book of common prayer*), il refusa d'accepter immédiatement *l'acte d'uniformité*, et renonça ainsi à toutes ses places, en 1662. Après huit ans de réflexion, il crut devoir se soumettre, et fut réordonné prêtre en 1670, par l'évêque de Norwich, Reynolds, dont il avait épousé la fille. Nommé, cette année même, ministre de Saint Mary Aldermanbury, il échangea cette paroisse contre celle de Tous-les-Saints, devint archi-diacre de Norwich en 1676, et en 1681 prébendier de l'église de Worcester. Il eut le malheur de perdre la vue en 1686. Conant joignait une singulière modestie à une grande piété et à un savoir étendu. Ses sermons furent publiés en six volumes, de 1693 à 1722.

Rose, *New biographical dictionary*.

CONARUS, roi d'Écosse, mort au commencement du second siècle de l'ère chrétienne. Il fit la guerre aux Bretons et aux Romains. Vaincu par Lullius Urbicus et repoussé au delà du mur d'Adrien, il fut forcé d'accepter la paix. Déposé par ses sujets, que révoltaient ses cruautés, Conarus mourut en prison.

Robertson, *Histoire de l'Écosse*.

CONCA (*Sebastiano*), peintre de l'école napolitaine, né à Gaète, en 1676, mort en 1754. Ses parents l'envoyèrent à Naples très-jeune encore pour étudier la peinture sous le Solimène, et dès l'âge de dix-huit ans il fut en état de peindre à l'huile et à fresque d'une manière remarquable. Doué d'une imagination brillante et de la plupart des qualités qui font un grand peintre, il n'eût été cependant qu'un dessinateur médiocre, s'il ne fût allé à Rome à l'âge de près de quarante ans. Frappé d'admiration à la vue des chefs-d'œuvre des maîtres, il résolut de se fixer au milieu d'eux; pendant cinq années il eut le courage de renoncer à la peinture, et de dessiner les meilleurs ouvrages antiques et modernes, afin d'améliorer son style. Il y réussit en partie, mais, malgré tous ses efforts, il ne put se défaire entièrement de l'incorrection et du maniéré de son école. Il se distingua surtout dans la fresque, procédé qui convenait particulièrement à la rapidité de son pinceau, et à son caractère, ennemi de la lenteur et du travail. Son coloris est à la première vue séduisant et d'un merveilleux éclat; mais si on le soumet à un examen sérieux, on voit combien il s'éloigne de la nature, par les tons verdâtres employés dans les ombres. Il est peu de peintres qui aient autant produit que le Conca; on trouve à peine dans tout l'État ecclésiastique une galerie où il ne figure pas. De tous ses ouvrages, le plus étudié, le plus fini, et le plus beau sans contredit est *la Piscine probatique* de l'église de l'hôpital de *la Scala* à Sienne. Son *Assomption* à Sainte-Martine de Rome est aussi un tableau d'un grand mérite, ainsi que le *Jérémie* de Saint-Jean de Latran et l'*Assomption* de Saint-Luc. Citons encore le *Martyre du saint*, à Saint-Matthieu de Pise; *David jouant de la harpe devant l'Arche*, à Sainte-Claire de Naples; enfin, *la Vision de saint Jean évangéliste*, dans l'église de ce saint à Pistoja.

Conca eut un frère nommé *Giovanni*, qui fut également peintre, mais qui a exécuté peu d'ouvrages originaux; il ne fit guère qu'aider son frère, et peindre d'après les maîtres de bonnes copies, comme celles qui ornent l'église des dominicains d'Urbin. E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Dominici, *Vite de' pittori napoletani*.

CONCANEN (*Matthieu*), littérateur irlandais, mort à Londres, le 22 janvier 1749. Il étudia d'abord le droit dans cette dernière ville; mais il préféra bientôt la culture des lettres, et concourut à la rédaction de plusieurs journaux anglais, particulièrement d'une feuille appelée *the Speculatist*. Il prit part à la polémique du jour, et se posa en défenseur du ministère, pendant qu'un de ses amis, avec qui cet arrangement avait été fait à l'avance, se livrait à de violentes attaques contre le pouvoir. Cette conduite double ne lui fut pas inutile : en 1730 il fut nommé procureur général à la Jamaïque, où il séjourna pendant dix-sept ans. Il figure dans *la Dunciade* de Pope, qu'il avait attaqué, et qui a transmis ainsi à la postérité un nom que peut-être elle eût oublié sans cette circonstance. On a de lui : *Poems*; Londres, 1725, in-8°.

Cibber, *Lives*, V. — Rose, *New biographical dictionary*. — Baker, *Biog. dramat.*

* **CONCEIÇAM** ou **BARBOSA DA COSTA** (*An-*

toine), théologien portugais, de l'ordre des Franciscains, né à Porto, le 7 juin 1657, mort le 20 avril 1713. Il entra dans les ordres en 1673, se fit remarquer par son talent de prédicateur, et publia *Clamores evangelici*; Lisbonne, 1698, in-4°.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

* **CONCEIÇAM** (Fra *Apollinario* DA), écrivain ecclésiastique portugais, né à Lisbonne, le 25 juillet 1692, mort probablement à Rio de Janeiro, au dix-huitième siècle. Il avait treize ans seulement lorsqu'il partit pour le Brésil, et ce fut dans ce pays qu'il prit l'habit de Saint-François, comme frère-lai, le 3 septembre 1711; il n'en parvint pas moins, au bout de peu d'années, à l'emploi de procureur général de l'ordre. Il vivait encore en 1741, et, par humilité, ne voulut jamais consentir à recevoir les ordres, en dépit des instances de ses supérieurs; il réserva tout son zèle pour réunir les documents propres à éclaircir l'histoire de l'ordre. Ses travaux étaient cependant fréquemment interrompus par ses immenses excursions en Amérique et ses voyages à Rome et à Madrid. Le général de l'ordre, D. Juan Bermejo, le nomma chroniqueur d'office des Franciscains en 1740. Il a publié un grand nombre d'ouvrages, ayant tous pour objet l'exaltation de l'ordre séraphique. Nous citerons seulement les suivants : *Pequenos na terra grandes no ceo memorias historicas dos religiosos da ordem serafica, que do humilde estado de Leygo subirao aomais alto Grao de perfeição*; Lisbonne, de 1732-1738, 3 vol. in-fol.; — *Claustro Franciscano erecto no dominio da coroa Portugueza, e estabelecido sobre deze seis colunas, expoem se sua origem, e estado presente, e de seus conventos e mosteiros, annos de sua fundação numero de hospicios, prefecturas, recolhimetos parrochias e Misoens doqual se da individual noticia, e do numero de seus religiosos, religiosas, terceiros e terceiras, que vivem collegiadamente, tanto em Portugal como em suas conquistas*; Lisbonne, 1740, in-4°.

FERDINAND DENIS.

D. Antonio, *Bibliotheca Franciscana*, t. I, p. 135. — João Bautista, *Paraiso serafico na terra sancta*, liv. 8, c. 8, n° 48. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*, t. I.

* **CONCEIÇAM** (*Augustin* DE), théologien portugais, de l'ordre des Franciscains, natif de Lamego, mort en 1693. Enrôlé comme matelot, il se rendit au Brésil, fit naufrage durant la traversée; puis, arrivé à sa destination, il entra en religion, et fonda un couvent de son ordre dans la ville de Cabo-Frio, où il mourut. On a de lui divers *Sermons*.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

* **CONCEIÇAM** (*Duarte*), théologien portugais, né à Villaviçosa, le 13 octobre 1595, mort le 26 septembre 1662. Il entra dans les ordres en 1614, dirigea plusieurs maisons ecclésiastiques et remplit diverses fonctions. On a de lui : *Collecçao de estatutos estabelicidos em diversos capitulos antecedentes, e decretos no tempo de seu provincialado*; sans indication d'endroit, 1646, in-fol.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.*

* **CONCEIÇAM** (*Pedro* DA), poëte et compositeur portugais, né à Lisbonne, en 1691, mort le 4 janvier 1712. Il était clerc régulier. Le mérite de ses compositions fait regretter que sa vie ait été si courte. On a de lui : *Musica a 4 coros*, pour une comédie; — *Loa com musica a 4 vozes*; — *Vilhancicos a 3, 4 et 8 vozes*; — *a Cetera, et solfa de hum vilhancico*; — *In exitu Israel de Egypto, a 4 vozes, fundadas sobre o Canto-Chao do mesmo psalmo* (*In exitu Israel*, à 4 voix sur le plain-chant de ce psaume).

Machado, *Bibliotheca lusitana*, III, 569. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CONCEIÇAO** (*Antonio* DE), ecclésiastique et théologien portugais, né à Pombal, le 12 mai 1522, mort le même jour de l'an 1601. Il était chanoine séculier de Saint-Jean-l'Évangéliste, et s'acquit la réputation d'un saint. On a de lui : *E quatorze cartas espirituaes*, imprimées dans sa *Vie*, publiée par Luiz de Mertola.

Summario da Bibliotheca lusitana.

* **CONCEPTION** (*Antonio* DE LA), dit *de Sienne*, biographe et théologien portugais, né à Guimaraens (Portugal), mort en 1586. Le nom de sa famille était *La Conception*; en entrant dans l'ordre de Saint-Dominique, il prit le surnom *de Sienne*. Il fit ses études à Lisbonne et à Coïmbre, passa dans les Pays-Bas, et fut reçu docteur à Louvain. Il vint ensuite en Bretagne, où il resta quelque temps auprès de don Antoine (*voy.* ce mot), qui prenait le titre de roi de Portugal. Antonio de Sienne alla ensuite à Rome. Il a publié des notes sur la Somme de saint Thomas et quelques autres ouvrages, tels que les *Annales* et la *Bibliothèque* des auteurs de son ordre qui ont écrit sur la morale et la spiritualité; Paris, 1647, in-4°.

Alfonse Fernandez, *Bibl. Domin.* — Serafino Razzi, *Huom. illust. Domin.* — Nicolas Antonio, *Biblioth. hispana nova.* — Possevin, *Appar. sacr.*, page 93. — Moréri, *Grand dictionnaire universel.*

* **CONCEPTIONE** (*Maria-Crucifixa*), religieuse italienne, née en Sicile, en 1645, morte en 1699. Fille de Jules-Marie Tommasi, duc de Palma et prince de Lampadusa, elle reçut une éducation pieuse, cause sans doute de sa détermination à prendre le voile. Elle entra dans le couvent des bénédictines du Saint-Rosaire à Palma, et fit ses vœux en 1662, sous le nom de *Maria-Crucifixa a Conceptione*. Dans cet état elle eut bien des tentations à surmonter, des combats à livrer. Elle mourut du reste en odeur de sainteté, et laissa des ouvrages de piété. On a d'elle : *della Orribile brutezza dell' anima d'un Sacerdote chi celebra il divino sacrificio in peccato mortale*; Rome, 1672; Palerme, 1675, sans nom d'auteur, et 1695, avec le nom de l'auteur; — *Scielta di lettere spirituali raccolte fra le molte che scrisse per saggio del di lei spirito e per edificazione dell' anime di-*

vote; Girgenti, 1704, in-4°; — divers autres écrits, que l'on trouve dans sa *Vie*, par Jérôme Turanus.

Mongitor, *Bibl. sicula*. — Zeigelbauer, *Hist. literar. ord. S.-Bened.*, III, p. 528.

*CONCHES (*Guillaume* DE). *Voy.* GUILLAUME DE CONCHES.

CONCHILLOS-FALCO (*Juan*), peintre et graveur espagnol, né à Valence (Espagne), en 1641, mort dans la même ville, le 14 mai 1711. Il était élève de Stephano Marc de Valence, et vint à Madrid étudier les grands maîtres. De retour dans sa patrie, une attaque de paralysie le priva de la parole et de la vue. Ses tableaux sont disséminés à Madrid, Valence, Valdigna, Aloquas et Murcie. Conchillos a laissé à son fils, Manuelo-Antonio, une quantité prodigieuse de dessins à la main; il avait gravé à l'eau forte, en 1672, une *Descente du Christ, entouré par la Vierge, saint Jean et la Madeleine*. Ses meilleures peintures sont deux tableaux de genre, où il a représenté sa première *Entrevue avec Palomino et Denis Vidal devant Valence* et un *Versement de voiture*, avec les mêmes personnages.

Quilliet, *Dict. des peintres espagnols*.

CONCHYLIUS. *Voy.* COQUILLE.

*CONCILIANI (*Carlo*), chanteur italien, né à Sienne, en 1744. Il débuta à Venise avec succès. En 1763 il fut attaché à la cour de Bavière; puis fit partie de la chapelle de Frédéric II, roi de Prusse. En 1812 il avait rassemblé à Charlottenbourg une riche bibliothèque musicale. Les qualités de cet artiste étaient une belle mise de voix, une grande légèreté et un trille admirable.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CONCINA (*Daniele*), théologien italien, né dans le Frioul, en 1686, mort à Venise, le 21 février 1756. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique le 16 mars 1708, se distingua par son talent pour la prédication, et reçut des preuves d'estime des papes Clément XII et Benoît XIV. Il a laissé de nombreux ouvrages, dont voici les principaux : *Præfatio ad lectorem et animadversiones critico-morales in menda Pontasiana, cum auctario duorum casuum qui in hoc dictionario desiderabantur*; Augsbourg, 1733; — *Commentarius historico-apologeticus, in duas dissertationes distributus, quarum prima anticriticis animadversionibus refellit quæ adversus paupertatis disciplinam a divo patriarcha Dominico in suo ordine constitutam, intemperatiore critice scriptis prodiderunt continuatores Bollandi, in Commentariis nuper in Acta ejusdem patriarchæ editis; altera eamdem disciplinam a laxioribus P. Raphaelis de Pornasio interpretamentis vindicat; accedunt de origine disciplinæ regularis primum in ordine Prædic. per B. Raimundum de Vincis XXIII, magistr. gener. ejusd. ordin., instauratæ, dissertatio historica et quæstiuncula moralis de regularibus personatis*; Venise, 1736 in-4°; — *Disciplina apostolico-monastica dissertationibus illustrata, et in duas partes distributa, in quarum prima de voto paupertatis vita communi circumscripto, in altera de cæteris ejusdem disciplinæ capitibus disseritur; accedunt selecta quædam veterum theologorum monumenta*; Venise, 1739, in-4°; — *Epistolæ theologico-morales ad illustriss. Episcopp. NN. adversum librum inscriptum : Dissertatio in casus reservatos Venetæ diœceseos*; Venise, 1744, in-4°; — *in Rescriptum Bened. XIV, pont. max., ad postulata septem archiepiscopi Compostellæ jejunii legem spectantia, commentarius theologicus*; Venise, 1745, in-4°; — *Defensio concilii Tridentini et apostolicarum constitutionum Ecclesiæ romanæ in causa paupertatis monasticæ, adversus duos libros inscriptos : Vita claustralis et Vindiciæ regularium*; Bologne, 1745, in-4°; — *in Epistolam encyclicam Benedicti XIV, adversus usuram, commentarius*, etc.; Rome, 1746, in-4°; — *Usura contractus trini dissertationibus historico-theologicis demonstrata*, etc.; ibid.; — *Theologia christiana dogmatico-moralis*; Rome et Venise, 1749, 1 vol. in-4° : cet ouvrage est très-estimé; — *de Spectaculis theatralibus christiano cuique, tum laïco, tum clerico vetitis, dissertationes duæ; accedit dissertatio tertia, de presbyteris personatis*; Rome, 1752, in-4°; — *Ad. R. P. Carolum Nocetium epistolæ octo, de singularibus argumentis in ejusdem libro inscripto : Veritas vindicata, contentis; accedunt opiniones laxæ quam plurimæ ex variis casuistis collectæ*; Venise, 1755, in-4°; — *de Sacramentali absolutione impartienda aut differenda recidivis consuetudinariis, dissertatio theologica*; Rome, 1755, in-4°.

Goujet, *Bibliothèque française*, — Moréri, *Grand dict. univ.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CONCINA (*Nicolas*), philosophe italien, frère de Daniele, mort à Venise, en 1763. Il prit l'habit de dominicain, et professa la théologie et la philosophie. En 1732 il fut chargé d'enseigner la métaphysique à Padoue. En 1748 sa santé le força de se retirer à Venise. On a de lui : *Oratio habita in gymnasio Patavino, cum primum ad metaphysicam publice profitendum accederet*; Venise, 1732; — *Synopsis tertiæ partis metaphysicæ, hoc est theologiæ naturalis*; in-4° (sans date); — *Origines et fundamenta et capita prima delineata juris naturalis et gentium*; — *Juris naturalis et gentium doctrina metaphysice asserta*; Venise, 1736, in-8°.

Cinelli, *Bibl. vol.* — Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CONCINI (*Concino*), plus connu sous le nom de maréchal d'*Ancre*, né à Florence, mort le 24 avril 1617. Il était petit-fils d'un secrétaire d'État du grand-duc Côme. Son père ne fut que notaire de la ville de Florence. Concini, dans sa jeu-

nesse, s'adonna à toutes les débauches imaginables, mangea tout son bien, et telle fut, dit-on, sa conduite que les pères défendaient à leurs enfants de le fréquenter. N'ayant plus de quoi vivre, Concini alla à Rome, où il servit de croupier au cardinal de Lorraine, frère de la grande-duchesse de Toscane; mais il ne voulut pas le suivre, et revint dans son pays. Quand il sut qu'on formait une maison à Marie de Médicis, mariée à Henri IV, il s'y fit recevoir en qualité de gentilhomme suivant, et vint en France avec elle. Marie de Médicis avait pour femme de chambre Leonora Dori, dite *Galigaï*, fille de la nourrice de la reine, femme adroite, qui avait tant d'empire sur sa maîtresse qu'elle lui faisait faire tout ce qu'elle voulait. Leonora était petite, brune, de taille assez agréable, ayant d'assez beaux traits, mais laide à force de maigreur. Concini, qui avait de l'esprit, s'attacha à elle, et lui rendit tant de petits soins qu'elle se résolut à l'épouser. La reine consentit à ce mariage, auquel le roi résista assez longtemps. Concini n'était ni sans mérite ni sans qualités : il avait du jugement, un cœur généreux, était d'un accès facile ; sa conversation était pleine de saillies et de gaieté. Il se fit d'abord aimer du peuple par les spectacles, les fêtes, les tournois, les carrousels qu'il donna, et dans lesquels il brillait, car il était assez bel homme et adroit à tous ces exercices. Après la mort de Henri IV le crédit des deux époux s'accrut de plus en plus. Concini acheta le marquisat d'Ancre, fut créé premier gentilhomme de la chambre, et obtint les gouvernements de Péronne, de Roye, de Montdidier, puis celui de Normandie. Peu après il fut nommé maréchal de France, sans jamais avoir tiré l'épée; il ne passait pas même pour vaillant. Dans la querelle qu'il eut avec Bellegarde, il se sauva à l'hôtel de Rambouillet, et s'y cacha. Enfin, Concini devint ministre, sans connaître les lois du royaume. Cette haute fortune enfla son cœur et fit naître la jalousie des principaux seigneurs. Il méprisait les princes, et « en cela il n'avait pas grand tort, » dit Tallemant des Réaux. Sa femme montra encore plus d'insolence et de bizarrerie dans son humeur. Elle refusait sa porte aux princes, aux princesses et aux plus grands du royaume. Concini leva 7,000 hommes à ses dépens, pour maintenir contre les mécontents l'autorité du jeune Louis XIII, ou plutôt la sienne ; il fit renvoyer tous les anciens ministres du feu roi, et mit à leur place des personnes intéressées à servir son ambition.

L'éloignement des princes suivit de près celui des ministres : Concini suscita divers moyens de rendre leur conduite criminelle, et les contraignit ainsi de se jeter dans quelques places éloignées. Ce n'était pas encore assez pour lui : il voulut s'assurer de la personne du roi, en lui ôtant la liberté qu'il avait d'aller visiter ses villas des environs de Paris, et il réduisit ses divertissements à la seule promenade des Tuileries. Louis XIII ne tarda pas à sentir la contrainte où le mettait l'ambitieux maréchal : il avisa avec M. de Luynes, un de ceux en qui il avait le plus de confiance, à divers moyens de sortir d'esclavage. Enfin, il fut résolu entre eux que lorsque Concini viendrait visiter le roi, il le mènerait dans le cabinet de ses armes, et que, sous prétexte d'ordonner au baron de Vitry, capitaine des gardes du corps, de lui faire voir le plan de la ville de Soissons, qui était alors assiégée, il exécuterait sur la personne de Concini l'ordre qu'on lui donnerait. M. de Chaulnes, qui était à Amboise, fut mandé en diligence pour soutenir l'entreprise. Le 24 avril 1617, Concini sortit de sa maison sur les dix heures pour se rendre au Louvre; il était accompagné de cinquante à soixante personnes. Le baron de Vitry avait placé des gens aux aguets, et attendait dans la salle des Suisses; averti que le maréchal était à l'entrée du pont-dormant du Louvre, il vint à lui, et portant sa main sur le bras droit de Concini, lui dit : *Le roi m'a ordonné de me saisir de votre personne*. Le maréchal témoignant un grand étonnement et voulant mettre la main sur la garde de son épée, dit : *De moi ? — Oui, de vous !* repartit Vitry. Et le saisissant de plus près, il fit signe à ceux qui le suivaient de charger. Tous lâchent à l'instant leurs pistolets ; Concini tombe sur ses genoux, et Vitry d'un coup de pied l'étend par terre. Le cadavre du maréchal fut enlevé et enterré sans cérémonie ; mais quelques jours après, la populace, furieuse, l'exhuma, le traîna par les rues jusqu'au Pont-Neuf, et là le pendit par les pieds à une des potences qu'il avait fait dresser pour ceux qui parleraient mal de lui. On le traîna jusqu'à la Grève, on le coupa par morceaux, on jeta ses entrailles dans la rivière, et ses restes sanglants furent brûlés devant la statue d'Henri IV. Un homme poussa la fureur jusqu'à faire cuire son cœur sur des charbons, et le mangea publiquement. On trouva dans les poches de Concini pour 1,985,000 liv. de papiers, et dans sa petite maison 2,200,000 liv. d'autres rescriptions. Le parlement procéda contre sa mémoire, et condamna sa femme à être brûlée comme sorcière, tandis qu'il aurait dû la juger comme concussionnaire. On dit qu'il n'agit ainsi que pour couvrir l'honneur de la reine. Galigaï avoua qu'elle avait pour 1,200,000 écus de pierreries. Quand on lui demanda de quels charmes elle s'était servie pour s'emparer de l'esprit de la reine : « Pas d'autre chose, dit-elle, que du pouvoir qu'a une habile femme sur une *balourde*. » Cette réponse est révoquée en doute par l'auteur qui la rapporte. Le 8 juillet de la même année, Galigaï fut traînée dans un tombereau à la Grève, comme une femme de la lie du peuple. Toute la grâce qu'on lui fit fut de lui couper la tête avant de livrer son corps aux flammes. Comme son mari, cette malheureuse Italienne ne fut ni soutenue ni regrettée par aucun courtisan. L'accusation

portée contre Concini relativement à sa prétendue complicité dans l'assassinat de Henri IV n'est rien moins que prouvée. Quoi qu'on puisse penser des inductions que les *Mémoires de Sully*, rédigés par L'Écluse, paraissent offrir sur ce sujet; malgré l'assertion de Mézerai et les *on dit* de Sainte-Foix; malgré l'anecdote rapportée par Buri dans son *Histoire de la vie d'Henri IV* et les *Réflexions historiques* que Legouvé publia à la suite de sa tragédie de *la Mort d'Henri IV*, on ne peut se résoudre à rejeter le jugement de Voltaire et l'opinion d'Anquetil sur ce point d'histoire. Le double assassinat de Concini et de sa femme est une tache ineffaçable du règne de Louis XIII. [*Enc. des g. du m.*]

Michel de Marillac, *Relation exacte de tout ce qui s'est passé à la mort du maréchal d'Ancre.* — Bazin, *Hist. de France sous le règne de Louis XIII.* — Tallemant des Réaux, *Historiettes.* — Sismondi, *Hist. des Fr.*, XXII. — D. Sandellius, *de D. Conc. Vita*; Brescia, 1767, in-4°.

***CONCIOLO** (...), peintre, travaillait de 1198 à 1241. Cet artiste peut être regardé, après Bonizzo, comme le plus ancien peintre de l'école romaine dont le nom soit parvenu jusqu'à nous. Au monastère de Subiaco est une fresque de ce maître, représentant *la Vierge sur un trône entre deux anges*; elle ne porte point de date, mais elle est signée: MAGISTER CONXOLUS PINXIT HOC OPUS. On sait que les fresques de Subiaco ont été exécutées sous le pontificat des papes Innocent III, Honorius III et Grégoire IX; il ne peut donc y avoir de doute sur l'époque où vivait Conciolo. Du reste, ce peintre ne se recommande que par son ancienneté; ses fresques, comme celles de l'école gréco-italienne en général, sont encore inférieures à celles de l'école purement grecque. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

***CONCIOLO** (*Antoine*), jurisconsulte italien, vivait probablement dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Allegationes forenses civiles et criminales*; Venise, 1684, in-fol.; — *Resolutiones criminales*; ibid., 1684, in-fol.; — *Statuta civitatis Eugubii, cum ejus annotationibus*; Girone, 1685, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

***CONCIUS** (*André*), alchimiste, né à Kœnigsberg, mort vers 1680. Il a laissé un ouvrage intitulé: *Physikalischer Discours über den Stein der Weisen*; Kœningsberg, 1656, in-4°.

Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

***CONCOLITAN** (1), chef gaulois, vivait dans la première moitié du troisième siècle avant J.-C., et commandait, conjointement avec Anéroëst, vers l'an 225, la confédération des divers peuples des Alpes connus sous la dénomination générale de *Gésates*. S'étant avancé avec une armée formidable au secours des nations celtiques établies en Italie, et que les Romains voulaient asservir, Concolitan battit les légions dans une première journée, près de Fésule, et leur tua six mille hommes. Il avait juré solennellement avec les autres chefs, et avait fait jurer à ses soldats, « qu'ils « ne détacheraient pas leurs baudriers avant « d'être montés au Capitole. » Aussi Rome, saisie de terreur, s'attendait-elle à voir bientôt paraître à ses portes cet ennemi terrible, qui marquait sa route par le pillage et la ruine. Le consul Æmilius accourut près de Fésules, dans la nuit même qui suivit la défaite. Les confédérés, maîtres d'un riche butin, décampèrent aussitôt. Tandis qu'Æmilius les poursuivait et les harcelait à l'arrière-garde, le hasard voulut que le second consul, Attilius Regulus, vint débarquer avec des troupes près de Télamone, marchant, sans le savoir, au-devant des Gaulois. Enfermés ainsi de toutes parts, ils combattirent avec leur bravoure et leur acharnement ordinaires; mais la mauvaise qualité de leurs armes causa leur défaite. Quarante mille restèrent sur la place et dix mille furent pris. Concolitan, tombé lui-même au pouvoir des Romains, fut traîné devant le char du triomphateur; pour ne pas le faire manquer à son serment, on lui avait laissé son baudrier. Il mourut dans les fers.

Polybe, II, 31. — Le Bas, *Dict. enc. de la France.* — Thierry, *Hist. des Gaules.*

***CONCORDE** (Saint), prêtre et martyr, vivait vers 170. Il était fils de Gordien, prêtre romain d'une grande piété. La persécution qui s'éleva contre les chrétiens sous Marc-Aurèle força Concorde à se retirer à la campagne pour y pratiquer sa religion. Le bruit des miracles qu'il accomplissait le décela bientôt; Torquatus, gouverneur de Spolette, le cita devant lui, et fit tous ses efforts pour le décider à abjurer la foi chrétienne. Concorde fut inébranlable. Torquatus le fit fustiger, étendre sur le chevalet, et fit disloquer ses membres; il fut jeté ensuite dans un cachot. Au bout de trois jours, des soldats et un prêtre portant une idole pénétrèrent dans le cachot de Concorde, avec ordre de la lui faire adorer ou de lui ôter la vie. Concorde ayant craché sur l'idole, l'un des soldats lui coupa la tête. Les martyrologes de saint Jérôme et de Bède ne font pas mention de ce martyr. Ses actes, quoique très-anciens, sont semés de traits nouveaux, qui font croire qu'ils ont été falsifiés. Concorde est honoré le 1er janvier, et sa translation se fête le 4 juillet. Le clergé espagnol affirme, sans preuves, avoir les reliques de ce saint dans un monastère de Girone (Catalogne).

Baillet, *Vies des Saints.* — Surius, *Vitæ Sanctorum.* — Bollandus, *Acta Sanctorum.* — Usuard, *Martyrologus.* — Tillemont, *Mémoires.* — Moréri, *Grand dictionnaire universel.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

CONCORREGIO ou **CONCOREGIO** (*Jean*), médecin italien, né à Milan, vers 1380, mort à Pavie, vers 1440. Il professa à Bologne en 1404, puis à Pavie et à Florence, enfin à Milan, en 1439. Les Arabes lui servirent de guide dans la composition de divers écrits, où l'on ne remarque aucune observation originale; il expose cependant assez bien les indications de la saignée dans la fièvre. Ses ouvrages ont été réunis sous le

(1) *Ceann-coille-tan*, chef du pays des forêts.

titre de : *Practica nova, lucidarium et flos florum medicinæ nuncupatur*; Pavie, 1485, in-fol.; Venise, 1515, in-fol.

Argelati, *Bibliotheca script. mediol.*, vol. II, part. II, p. 1978. — Sprengel, *Geschichte der Arzneikunde* (Histoire de la médecine), t. II, p. 476. — Éloy, *Dictionnaire de la médecine*.

CONDAMINE (*Charles-Marie* LA) savant français. *Voyez* LA CONDAMINE.

CONDÉ, branche collatérale de la maison de Bourbon. Le premier de cette branche est le suivant.

CONDÉ (*Louis* Ier DE BOURBON, prince DE), né en 1530, mort en 1569. Ce chef de la maison de Condé était le cinquième et dernier fils de Charles de Bourbon, duc de Vendôme, et frère cadet d'Antoine de Bourbon, roi de Navarre. Il fut l'un des plus braves capitaines du seizième siècle. Bien qu'issu de sang royal, il avait, comme un autre, son chemin à faire; car sa fortune était loin de répondre à l'éclat de sa naissance. Il était le cadet d'une maison nombreuse; aussi quand il parut à la cour, son modeste équipage fit sourire; il n'y pouvait faire grande figure, n'ayant guère, comme on le disait alors, que *la cape et l'épée*. Il débuta par de brillants faits d'armes en Piémont, où il servit comme volontaire sous le maréchal de Brissac. « Celui-là n'eût pas été estimé bon fils de bonne mère, dit Villars, dans ses Mémoires, qui ne se fût délogé pour aller voir et servir en cette guerre. » Après cette campagne, Louis de Condé rallia l'armée royale, et fut de ceux qui se jetèrent dans Metz pendant le grand siége de 1552, entrepris par Charles-Quint. Il y fit de brillantes sorties. L'année suivante, on le retrouve en Picardie, à un combat près de Dourlens, où il commandait six compagnies de chevau-légers, et où il décida le succès. Le prince de Condé dirigeait la cavalerie légère sur la Meuse, en 1554, contre l'armée de Charles-Quint. Il commandait encore la cavalerie légère au combat de Renti, puis à la fatale bataille de Saint-Quentin, imprudemment livrée par le connétable de Montmorency (1557). Enveloppé par l'ennemi, il réussit pourtant à se faire jour à travers une vallée profonde, et déroba sa retraite aux Espagnols. Il prit bientôt une magnifique revanche, car il fut un de ceux qui rendirent Calais à la France.

Comme ses frères alors, le prince de Condé embrassa la Réforme, dont l'esprit austère contrastait cependant avec son humeur joyeuse et son penchant pour les plaisirs. Les humiliations qu'il avait essuyées, l'espoir d'attacher sa fortune aux chances de triomphe que la Réforme pouvait offrir, et surtout le sentiment de rivalité qui poussait les Bourbons à lutter contre la maison de Lorraine, eurent peut-être plus de part à cette détermination que les convictions religieuses. Quoi qu'il en soit, il fut le chef le plus actif et le plus valeureux du parti; et la part secrète qu'il prit à la conjuration d'Amboise faillit lui coûter la vie. Arrêté sous un autre prétexte avec son frère le roi de Navarre, Condé fut condamné à perdre la tête. « Il ne faut pas souffrir, disait le duc de Guise, qu'un petit galant, pour prince qu'il soit, fasse de telles bravades. » Son supplice était fixé au 26 novembre 1560. « Déjà on avait mandé à Orléans trente ou quarante des plus experts bourreaux des villes voisines; on les avait habillés d'une même livrée et parure; l'échafaud pour trancher la tête au prince de Condé s'en alloit jà dressé devant le logis du roi, » quand la mort de François II déjoua ce coup d'État des Guises et sauva les Bourbons.

A l'avénement de Charles IX, une autre politique prévalut, et le prince de Condé, remis en liberté, obtint le gouvernement de Picardie. Replacé aussitôt à la tête de son parti, et mécontent de la part que l'on avait faite aux protestants, il sortit de Paris à la nouvelle du massacre de Vassy; il se mit, à Meaux, à la tête de quinze cents cavaliers, tenta d'enlever le roi, puis il se jeta dans Orléans, et la guerre civile commença. Condé, maître de cette place et d'une partie de la Loire, organisa les forces, très-éparpillées, de son parti; il leva des troupes en Allemagne, traita avec Élisabeth, puis sortit d'Orléans, et marcha sur Paris, avec huit mille hommes de pied, cinq cents chevaux et quelques pièces de campagne. Il enleva d'assaut plusieurs villes sur sa route, échoua devant Corbeil, et passa outre, pour tenter une attaque contre Paris. Il l'aurait pris sans doute, s'il ne s'était laissé jouer par Catherine de Médicis. Tandis qu'il conférait avec elle dans un moulin à vent du faubourg Saint-Marceau, l'armée royale appelait des renforts, et Condé, surpris, dut s'éloigner de Paris. Il se dirigeait vers le Havre, où il attendait de l'argent et des secours d'Élisabeth, quand l'armée catholique lui barra le chemin au bord de l'Eure, près de la ville de Dreux (1562). La bataille ne fut précédée d'aucune escarmouche, et les deux armées s'élancèrent en masse et se heurtèrent avec une sombre fureur. Le prince de Condé s'y montra plus intrépide cavalier que savant capitaine; on lui reprocha de la négligence dans sa marche et de n'avoir su dans le combat diriger que sa division. Cependant le connétable de Montmorency, son adversaire, l'attaqua en rase campagne, et mit les chances du côté de Condé, dont la cavalerie était supérieure à la sienne. Par un jeu singulier de la fortune, les chefs des deux armées, Condé et Montmorency, furent l'un et l'autre blessés, démontés, et faits prisonniers dans cette bataille, où près de neuf mille hommes furent tués. François de Guise, qui avait dressé jadis un échafaud pour Condé, lui fit le soir grande amitié sous sa tente, jusqu'à vouloir qu'il partageât son lit. Le traité d'Amboise rendit pour un moment la paix aux deux partis et au prince de Condé la liberté (1563).

Les Anglais gardaient le Havre depuis leur alliance avec les protestants; il refusaient de l'évacuer, à moins d'avoir Calais en échange. Le siége fut entrepris. Condé parut au camp, et fut

l'un des plus ardents à la tranchée, tandis que les huguenots intraitables se jetaient dans la place, préférant la cause de leur religion à celle de leur pays. La guerre ayant éclaté de nouveau, en 1567, les chefs protestants tentèrent un coup de main pour s'emparer de la reine mère et du roi, qui étaient à Meaux. Mais quelques bataillons suisses formèrent un carré, au sein duquel furent placés Charles IX et Catherine, et ils prirent le chemin de Paris. Condé, avec quatre cents cavaliers, voulut leur barrer le chemin; il les harcela longtemps, sans pouvoir arrêter ni entamer ce bataillon. Bientôt le connétable de Montmorency sortit de Paris; il avait plus de seize mille hommes; les huguenots comptaient à peine quinze cents cavaliers et douze cents fantassins. La plupart, accourus de loin à la hâte, n'avaient pas d'armes; « ils suivaient, dit D'Aubigné, les drapeaux pour leur sûreté, emplissant les rangs avec la casaque blanche et le pistolet ». Poussé par la foi de son parti, par son ardeur militaire, Condé se décida à la bataille, et rangea sa petite armée en plaine, à peu de distance de Saint-Denis (1567). Coligni se porta à la droite, et le prince au centre, barrant la route de Paris. L'action s'engagea par une canonnade du connétable, qui avait dix-huit pièces, tandis que ses adversaires n'en avaient qu'une. Sa cavalerie seule était supérieure à toute l'armée des protestants. A son aile gauche était un bataillon de bourgeois de Paris, resplendissant de galons d'or et de superbes armures, mais qui s'enfuit dès la première charge. Condé s'élança sur le centre de l'ennemi, mis à découvert par la prompte déroute de son aile gauche; il culbuta les Suisses, et la cavalerie du connétable, qui fut tué au milieu de ses gens d'armes. La nuit survint, et rendit la bataille indécise.

Le fait suivant donne une idée du dévouement que portait au prince de Condé sa petite armée. Il manquait d'argent pour acquitter la solde : une fois les reîtres, auxiliaires allemands, menacèrent de l'abandonner; alors il proposa aux siens, qu'il ne payait pas non plus, de solder eux-mêmes les étrangers, et tous se cotisèrent aussitôt. La petite armée calviniste se dirigea ensuite vers la Champagne, au-devant d'un renfort d'Allemands, qu'elle attendait. Elle fut harcelée dans ce trajet par l'armée catholique, qui l'attaqua, dit D'Aubigné, plusieurs fois. Une paix fut signée encore (1568) : on l'appela la paix *boiteuse* ou *mal assise*, et la guerre se ralluma presque aussitôt. Catherine se disposait à faire arrêter dans leurs terres Condé et Coligny, qui, prévenus à temps, s'enfuirent à La Rochelle, où le midi leur envoya de prompts secours. Le duc d'Anjou, chef de l'armée catholique, passa la Charente par un stratagème, et surprit Coligny, séparé de plusieurs de ses corps. L'amiral reçut l'attaque, et recula après un feu meurtrier. Mais Condé accourait bride abattue avec quelques centaines de chevaux. Une sorte de fatalité s'attachait à lui sur le champ de bataille. Il avait déjà eu la veille le bras fracassé dans une chute en rangeant ses cavaliers pour charger l'ennemi; le cheval de La Rochefoucauld, son beau-frère, lui cassa une jambe en se cabrant : « Vous voyez, dit-il tranquillement, que les chevaux fougueux nuisent plus qu'ils ne servent dans une armée. » S'adressant à quatre cents gentilshommes qui le suivaient : « Allons, noblesse française, leur dit-il, voici le combat que nous avons tant désiré; souvenez-vous en quel état Louis de Bourbon y entre pour Christ et le pays. » Comptant sur le secours de son infanterie, qui débouchait de Jarnac, Condé s'élance, et perce les escadrons du duc de Guise et du comte de Brissac; mais il n'avait que ses quatre cents chevaux contre toute l'armée catholique; son infanterie ne paraissait point. Renversé de cheval, Condé, tandis qu'on lui en cherchait un autre, combattait un genou à terre; mais ses gentilshommes tombaient tour à tour à ses côtés. L'un d'eux, entre autres, nommé Lavergne, vieillard de quatre-vingts ans, se pressait autour du prince, avec vingt-cinq de ses fils et de ses petits-fils; il y fut tué avec quinze d'entre eux. Condé, enfin épuisé, meurtri, rendit son épée à un seigneur, nommé D'Argence, à qui il avait autrefois sauvé la vie. On le conduisit sous un arbre. « Alors, dit Brantôme, un très-brave et très-honnête gentilhomme, capitaine des gardes du duc d'Anjou, nommé Montesquiou, fondit sur lui en criant : « Tuez, mordieu, tuez! » et le renversa d'un coup de pistolet dans la tête » (15 décembre 1569).

Condé était de chétive apparence, petit et bossu, mais spirituel et aimable autant que courageux. Ses mœurs étaient loin de répondre à l'austère religion qu'il avait embrassée; et les piéges où Catherine de Médicis le fit tomber plus d'une fois compromirent gravement son parti. « Le bon prince, dit Brantôme, étoit bien aussi mondain qu'un autre, et aimoit autant la femme d'autrui que la sienne, tenant fort du naturel de ceux de la race de Bourbon, qui ont tous été de fort amoureuse complexion. » Cet homme sensuel et léger avait cependant pour devise ces belles paroles, où semblait respirer une double foi : « Doux est le péril pour Christ et le pays! » Condé eut de son mariage avec Éléonore de Roye, sa première femme : *Henri*, prince de Condé, *François*, prince de Conti, qui mourut sans postérité, et *Charles*, cardinal de Vendôme. De sa seconde femme, Françoise d'Orléans-Longueville, il eut un quatrième fils, *Charles de Bourbon*, qui fut la tige de la branche de Soissons.

AMÉDÉE RÉNÉE.

Davila. — *Mémoires de Tavannes.* — *Mémoires de Castelnau.* — Palma-Cayet, Brantôme; D'Aubigné. — De Thou, *Hist. univ.* — Desormeaux, *Hist. de la mais. de Condé*. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France.*

CONDÉ (*Henri I*er DE BOURBON, prince DE), fils du précédent, né en 1552, mort en 1588. Ce jeune prince fut, suivant une expression du temps, la *vraie âme de son père.* Il fit de bonne heure l'apprentissage de la guerre, avec son cou-

sin Henri de Navarre, depuis Henri IV, sous les ordres de l'amiral de Coligny. Les deux princes faillirent périr à la Saint-Barthélemy, et ne sauvèrent leur vie qu'en sacrifiant leur religion. Condé fit cependant en cette occasion une plus longue et plus digne résistance que son cousin. Charles IX les fit comparaître tous deux devant lui pendant le massacre de la Saint-Barthélemy, et leur cria de choisir entre la mort et la messe. Henri de Bourbon n'osa résister; mais Condé répondit : « Que Sa Majesté ordonnait comme il « lui plaisait de sa tête et de ses biens, qu'ils « étaient à sa disposition; mais que pour sa re- « ligion, il n'en devait rendre compte qu'à Dieu « seul, duquel il en avait reçu la connaissance. » Cependant il promit ensuite d'abjurer; vers la fin du règne de Charles IX, il s'enfuit en Allemagne, et parvint à y réunir quelques troupes, à la tête desquelles il rentra en France et se rendit au camp du duc d'Alençon (1575), où il fut élu généralissime des protestants. Il était à Coutras auprès de son cousin le Bearnais : dans l'allocution que celui-ci fit à ses capitaines, il s'adressa en ces termes à ses cousins Condé et Soissons : « Pour vous, je ne vous dirai autre chose, sinon que vous êtes de la maison de Bourbon, et, vive Dieu! je vous montrerai que je suis votre aîné. » « Et nous, répondit Condé, nous vous ferons voir que vous avez de bons cadets. » Condé combattit de sa main à outrance comme le roi de Navarre : il poursuivait les fuyards quand Saint-Luc, un des favoris de Henri III, se retournant, courut sur lui la lance basse, et le désarçonna; puis, sautant de cheval, il lui offrit la main pour se relever, et le fit prisonnier. Henri de Condé mourut à peu de temps de là, et sa mort, attribuée au poison, jeta le trouble dans le parti huguenot, qui perdait en lui son chef le plus dévoué. Ce prince, au jugement de Sismondi, n'avait pas les talents d'un général, mais toute la bravoure du soldat et toute la constance et tout le dévouement d'un martyr à son Église. Sa femme, Catherine-Charlotte de La Trémouille, fut poursuivie comme auteur du crime; mais Henri IV, devenu roi de France, mit fin aux poursuites, et annula les témoignages, qui ne manquaient pas, contre la veuve de son parent. Les historiens jugent et expliquent diversement le fond de cette affaire, qui est resté fort ténébreux. AMÉDÉE RÉNÉE.

Brantôme; de Thou; Cayet; D'Aubigné.

CONDÉ (*Henri II* DE BOURBON, prince DE), fils posthume du précédent, naquit à Saint-Jean-d'Angély, en 1588, et mourut en 1646. Ayant épousé, en 1609, Charlotte de Montmorency, dont Henri IV était épris, il fut obligé de prendre la fuite pour mettre sa jeune femme à l'abri des poursuites du roi. Il se réfugia à Bruxelles, puis en Italie, et ne revint en France que sous la régence de Marie de Médicis, qu'il troubla par ses intrigues et son ambition. Sa première révolte, qui date de l'an 1614, se termina la même année par le traité de Sainte-Menehould. Mais ses prétentions n'ayant fait que s'accroître par les concessions qu'il avait obtenues de la reine, il reprit les armes, et devint si dangereux que la régente le fit arrêter. Marie de Médicis avait tout préparé pour sa fuite, dans le cas où le coup manquerait. Condé, saisi par surprise, fut enfermé à Vincennes. Il y resta trois ans, et lorsqu'il en sortit, il avait perdu son énergie et ses prétentions de chef de parti. Rien ne saurait justifier ses entreprises, où l'on ne trouve guère qu'une ambition vulgaire, et qui ne furent pas même colorées d'une apparence de conviction. Le zèle fanatique dont il s'était épris pour la cause catholique était peu sincère, puisqu'il menaça plus d'une fois la cour de se faire huguenot. Le zèle furieux qu'il déploya contre le protestantisme avait pour but sans doute de faire oublier qu'il était fils d'un réformé et qu'il avait dans son enfance appartenu à cette communion. Après la mort du connétable de Luynes (1621), le prince de Condé suivit le roi à l'île de Ré, où furent défaits les huguenots. Voulant terminer la guerre par un coup d'éclat, il fit entreprendre le siége de Montpellier. Mais l'armée avait souffert, les maladies se mirent dans le camp, et Condé, qui avait plus de bravoure que de talent, dirigea mal les attaques. Cependant, Rohan désirant traiter, le prince de Condé quitta l'armée plutôt que de faire la paix avec les huguenots; il se rendit à Rexac, et resta en disgrâce auprès de Louis XIII. Mais sa soumission lui gagna la faveur de Richelieu. Avide de richesses avant tout, il accepta pour son fils, le duc d'Enghien, la main d'une nièce du cardinal; il eut le gouvernement de Bourgogne, et fut envoyé en Catalogne, où il obtint quelques succès (1638). Il dut plusieurs autres commandements à la faveur de Richelieu plus qu'à son mérite. A la mort de Louis XIII, il devint membre du conseil de régence. Les victoires du duc d'Enghien répandirent une gloire d'emprunt sur ses dernières années; car son plus grand titre à la gloire, comme le dit Voltaire, fut d'avoir donné le jour au grand Condé. AMÉDÉE RÉNÉE.

Mémoires de madame de Motteville. — *Mémoires de P. Lenet.* — Bazin, *Hist. de Louis XIII.* — Sismondi, *Hist. des Français*, t. XXIV, XXV.

CONDÉ (*Louis II* DE BOURBON, prince DE), surnommé *le Grand*, né en 1621, mort en 1686, était fils de Henri II, prince de Condé, et de Charlotte de Montmorency. Ce grand capitaine, qui s'appela d'abord le *duc d'Enghien*, commença le métier de la guerre à dix-sept ans; il s'y était préparé par toutes sortes d'études. Il avait à peine dix-neuf ans quand il se signala devant Arras, en 1640. Le duc d'Enghien s'appliqua à la guerre comme il s'était appliqué à toutes choses, car son éducation avait été brillante et complète. Pendant tout le temps de ses classes, il n'écrivait à son père qu'en latin. Il avait composé à douze ans un traité de rhétorique. Plus tard il soutint des thèses pu-

bliques de philosophie. L'hôtel de Condé, à cette époque du règne des *précieuses*, ne le cédait guère à l'hôtel de Rambouillet; le savoir, la galanterie, le bel esprit occupaient tous les loisirs de ses illustres hôtes; c'était à qui célébrerait dans les vers et les romans la beauté, encore surprenante, de Charlotte de Montmorency ou les attraits naissants de mademoiselle de Bourbon, sa fille. « Le roman de *Polyxandre*, dit un contemporain, était fort en vogue, principalement à l'hôtel de Condé, qu'on regardait comme le temple de la galanterie et des beaux-arts. Le duc d'Enghien lisait ce livre à toute heure. » Ce prince faisait aussi des vers, et s'entendait à célébrer, selon le goût du temps, les plaisirs dont Chantilly était le théâtre ou la beauté dont il était épris (1). Il paraît même qu'à l'exemple de ses héros, il éprouva véritablement une grande passion. Il aima éperdûment, et pendant plusieurs années, la belle du Vigean, qu'il voulait épouser, et qui alla finir ses jours aux Carmelites, comme La Vallière. Mais si occupé qu'il fût de romans et d'amours, le duc d'Enghien n'en lisait pas moins, entre ses campagnes, tous les écrits relatifs à la guerre et surtout l'histoire des capitaines fameux.

Le prince de Condé, avare et servile, força le duc d'Enghien à épouser (1641) une nièce de Richelieu, Claire-Clémence de Maillé-Brézé, qu'il n'aimait pas. Le cardinal, qui osait tout, jusqu'à prendre le pas sur le premier prince du sang dans les cérémonies publiques, voulut mêler son sang à celui des Bourbons; il avait d'ailleurs une haute idée du jeune prince, et peut-être entrevoyait-il, au fond de ses rêves d'ambition, qu'un jour viendrait où sa nièce remplacerait sur le trône cette Anne d'Autriche qu'il détestait. Il allait élever au commandement des armées le prince qu'il s'était donné pour neveu, quand il mourut; mais Mazarin, continuateur de sa politique, remplit ses instructions. La grande guerre allumée par Richelieu occupait encore l'Europe; la mort du puissant ministre, la fin imminente et prévue du roi, la perspective d'une régence orageuse décidèrent l'ennemi à un grand effort. Il concentra ses forces, et passa la frontière. Le duc d'Enghien, qui venait d'avoir vingt-deux ans, fut choisi pour commander l'armée chargée de repousser les Espagnols. Il trouva pour adversaires don Francisco de Mellos et le comte de Fuentès. Leur armée n'avait pas moins de réputation que ses généraux; elle se composait de ces vieilles bandes espagnoles qui avaient traversé toutes les guerres depuis Charles-Quint. Les Espagnols mirent le siége devant Rocroy, emportèrent les dehors de la place, comptant bientôt s'ouvrir par la Champagne le chemin de Paris. Le duc d'Enghien n'avait à leur opposer que vingt-deux mille hommes; ses adversaires en comptaient vingt-sept mille.

Ayant reconnu la position de l'ennemi, il prit sur lui de livrer bataille. Il venait de recevoir, par un courrier, la nouvelle de la mort de Louis XIII, qui en expirant avait dit au prince de Condé : « Les ennemis sont à nos portes, mais votre fils les chassera. » Nonobstant cette prédiction, Mazarin lui écrivit de ne rien hasarder. Autour de lui, on lui représenta aussi les suites incalculables d'une défaite dans de pareilles circonstances. Le bouillant Gassion lui-même n'osait, pas plus que les autres, conseiller une bataille. « Je serai mort, lui dit le prince, avant d'être vaincu. » Il est probable toutefois qu'outre sa gloire, il envisageait aussi l'ébranlement de l'État, qui pour se raffermir avait besoin d'une victoire. Il fit ses dispositions, donna ses ordres, visita tous les postes, pourvut à tout. Le jour venu, 19 mai 1643, « il fallut, selon le mot de Bossuet, réveiller d'un profond sommeil cet autre Alexandre (1) ». L'Espagnol aussi souhaitait la bataille; il avait laissé son adversaire venir à lui, et traverser librement un défilé étroit qui débouchait vers ses retranchements. Les deux armées se déployèrent dans une plaine resserrée, fermée par des bois et des marais. Elles allaient se mesurer comme en un champ clos, où, nulle fuite n'étant possible, le vaincu devait être écrasé. Enghien fit deux lignes de son armée, et les soutint par une réserve. Il se forma sur une colline, appuyant sa droite à des bois et sa gauche à un marais. Les Espagnols, dans un ordre à peu près pareil, étaient séparés des Français par un vallon. Le duc d'Enghien engagea l'attaque dès le point du jour, à la tête de son aile droite. Un millier de chevaux espagnols avaient été embusqués dans un petit bois qui descendait jusqu'au fond du vallon, pour prendre en flanc les Français à leur passage. Enghien les découvrit, et les prévint, par une charge inattendue, qui les délogea et les culbuta; il s'élança alors sur l'aile gauche espagnole, que le duc d'Albuquerque commandait. Tandis qu'il l'attaquait de front, il la faisait prendre en flanc par le lieutenant général Gassion. Étonnés de cette double attaque, les escadrons espagnols se rompirent. Mais tandis que le prince triomphait à sa droite, la gauche, que commandait

(1) Voici quelques vers d'une pièce attribuée à Condé, et dans laquelle il décrit les passe-temps agréables de la société de Chantilly :

. . . On *leur* dit sa langueur dedans les promenades
A l'entour des cascades,
Et l'on s'estime heureux du seul contentement
De dire son tourment.
On donne tous les soirs de belles sérénades,
On fait des mascarades;
Mais surtout a paru parmi nos passe-temps
Le ballet du printemps.
Douze des plus galants, dont les voix sont hardies,
Disent des comédies,
Sur un riche théâtre, en habits somptueux,
D'un ton majestueux. . . . . .

Manuscrit de Conrart, cité par M. Cousin, dans l'*Histoire de madame de Longueville*.

(1) Selon d'autres versions, il ne se serait pas couché du tout; mais il est à croire que Bossuet, qui avait vécu dans la familiarité de Condé, tenait ce fait du héros lui-même ou de ceux qui avaient servi à ses côtés. AM. R.

le maréchal de L'Hôpital, essuyait un échec des plus complets. Toute sa cavalerie avait été enfoncée, et son canon pris par l'ennemi. Ce fut alors que le prince, s'arrêtant pour jeter un regard autour de lui, vit le péril du vieux maréchal. « Un autre avant Condé, dit un écrivain célèbre de nos jours, n'eût pas manqué de revenir sur ses pas, de retraverser dans une attitude équivoque le champ glorieusement parcouru, et de se porter ainsi au secours de la gauche et de son centre. Condé prit un tout autre parti : au lieu de reculer, il avança encore; puis, arrivé à la hauteur des lignes ennemies où était placée l'infanterie italienne, wallonne et allemande, il tourne à gauche, se jette sur cette infanterie, lui passe sur le ventre, et vient fondre sur les derrières de l'aile victorieuse (1). »

Ce beau mouvement surprit et enveloppa l'ennemi. Les deux ailes de l'armée espagnole étaient détruites, mais le centre restait debout. C'était la vieille infanterie que commandait Fuentès. Il avait quatre-vingt-deux ans; perclus de goutte, il se faisait porter en litière sur le front de ses bataillons. Le duc d'Enghien reforma sa cavalerie, et fondit sur ces redoutables carrés. Il tenta sans les entamer plusieurs charges très-meurtrières, car ces carrés, s'ouvrant tout à coup, laissaient jouer une artillerie qui foudroyait les cavaliers. Le prince, après deux heures d'efforts, appela sa réserve, son infanterie, son canon, et, donnant un élan prodigieux, rompit enfin les premiers rangs. La déroute alors fut terrible; l'armée qui devait marcher sur Paris fut d'un seul coup anéantie : neuf mille hommes restèrent sur le champ de bataille; sept mille tombèrent aux mains du vainqueur, avec tout le bagage et le canon. Le reste se dispersa et se perdit dans les bois et les marais. Beck et sa cavalerie allemande, qui venait à toute bride au secours des Espagnols, ne laissa pas aux Français la peine de le combattre; la terreur le prit, et il s'éloigna. Dans l'enivrement du triomphe, le duc d'Enghien mit pied à terre, et s'agenouilla; il rendit grâces à Dieu de sa victoire. Quand il découvrit sur le champ de bataille le corps de Fuentès, couvert de blessures, étendu près de sa litière, il dit en le contemplant : « Si je n'avais vaincu, je voudrais être mort ainsi. »

(1) M. Cousin, dans sa belle *Histoire de madame de Longueville*. Cette manœuvre de Condé n'avait point encore été expliquée d'une manière aussi frappante. Voici comme elle est rapportée dans les *Mémoires* de Pierre Lenet : « Après qu'il eut défait la cavalerie qui lui était opposée, il gagna le derrière du reste de leur armée, où il tailla en pièces toute l'infanterie italienne, vallonne et allemande; puis il passa comme un éclair à son aile gauche, où il trouva Sirot combattant et qu'il seconda. » Bien que ces mots : *Il passa comme un éclair à son aile gauche*, n'indiquent pas parfaitement qu'il passa derrière l'ennemi et le mit entre deux feux, nous ne faisons point de doute néanmoins que l'illustre philosophe n'ait bien saisi et bien caractérisé ce beau mouvement; mais faut-il en conclure, comme lui, que cette manœuvre de Condé inaugura une nouvelle école guerrière? Nous reviendrons plus tard sur ce jugement. AM. R.

Enghien déploya après la bataille l'activité d'un général qui sait profiter de la victoire. Après avoir enlevé en passant cinq ou six places qui résistèrent peu, il arriva devant Thionville : ce fut un siége de deux mois; cette place, protégée d'un côté par la Moselle, enceinte de grands travaux et de fossés profonds, ne pouvait être abordée qu'à découvert. Tous les ouvrages avancés furent emportés, et ce siége coûta plus de monde que Rocroy. Le prince s'y montra infatigable, poussant le jour et la nuit ses opérations. Ses mines s'étendant jusque sous la ville, il voulut l'épargner, et invita quelques officiers de la garnison à les visiter. Voyant sa situation désespérée, la place capitula.

L'année suivante (1644), le duc d'Enghien fut appelé à commander en chef en Allemagne, où Turenne, ce grand homme de guerre, se défendait avec peine contre Mercy; ce dernier, qui venait de prendre Fribourg, s'était fait à l'entrée des montagnes une position presque inexpugnable, protégée par de profonds ravins et de grands abattis de bois. Le duc d'Enghien conçut le projet d'une double attaque. Il chargea Turenne de faire un long détour pour tomber sur un des flancs de l'ennemi, tandis que lui-même forcerait les redoutes dont son front était couvert. Ses troupes, assaillies par un feu terrible, rebutées par les difficultés du terrain, hésitèrent un moment. Il mit pied à terre alors, et marcha à la tête du régiment de Conti sous la plus épaisse mitraille; il força le retranchement, emporta les redoutes et fit arriver sa cavalerie jusqu'au sommet. Mais Turenne, en faisant son attaque sur le flanc des Impériaux, s'était trouvé aux prises avec de grands obstacles; après une longue résistance, il pénétra enfin dans le camp ennemi; mais la nuit vint, et Mercy en profita : voyant sa position forcée, il décampa sans bruit; et alla s'établir plus loin, sur un plateau de la Montagne-Noire. Là se livra le lendemain (5 août) un second combat, plus meurtrier que le premier : l'attaque fut mal engagée; plusieurs corps, par excès d'ardeur, commencèrent trop tôt l'attaque et ne furent point soutenus. Le prince rallia ses troupes en désordre, et combattit de sa personne avec de prodigieux efforts. Le trait, souvent cité, de son bâton de commandement jeté dans les retranchements ennemis, paraît controuvé; mais ce qui est plus vrai, c'est qu'il s'y jeta lui-même (1). Le maréchal de Grammont raconte dans ses *Mémoires* qu'il aperçut le duc d'Enghien qui se retirait avec peu de gens, le reste ayant été tué à ses côtés. Le prince lui dit « qu'un peu trop de chaleur avait emporté ses troupes, et que l'attaque ne s'était point faite de la manière qu'on l'avait résolue ». Il tenta avec toute sa cavalerie un nouveau combat sur un autre point, où fut tué le baron de Mercy, frère du général en chef. Mais cet habile

(1) Ce trait, auquel Bossuet n'eût pas manqué de faire allusion dans son oraison funèbre de Condé, n'est rapporté par aucun des contemporains.

capitaine, bien retranché dans la montagne, dominait de partout les Français, qui, sept fois rejetés en arrière, dit Gualdo, étaient revenus à la charge sept fois. Il fallut cependant battre en retraite, et le combat resta indécis. Mais Enghien n'abandonnait pas la partie : Turenne et lui opérèrent de façon à couper les vivres à l'ennemi. Mercy en effet descendit au bout de quatre jours de sa montagne, et chercha à dérober sa marche; mais il fut forcé à un troisième combat, et il couvrit sa fuite en abandonnant une partie de son bagage. « Il s'est sauvé, écrivit d'Enghien, mais avec un désordre et une confusion étranges. »

Les terribles journées de Fribourg si disputées, Enghien sut en user comme d'une victoire décisive. Il s'étendit dans tout le Palatinat. Mayence lui ouvrit ses portes; trois jours de tranchée suffirent pour faire tomber Landau. « Le Rhin, dit-il dans sa relation, est retourné à ses anciens maîtres, qui depuis la seconde race de nos rois l'avaient perdu par leurs dissensions et leurs guerres civiles. » Le prince quitta l'armée, qui prit ses quartiers d'hiver, et Turenne fut chargé d'observer l'ennemi; mais ce grand guerrier, dont le génie, moins précoce que celui de Condé, mûrissait avec lenteur, se laissa surprendre par Mercy, et fut vaincu à Marienthal. A cette nouvelle le duc d'Enghien accourt avec des renforts; il s'empare, chemin faisant, du fort de La Mothe en Lorraine. Turenne et lui franchirent le Necker; après avoir enlevé Wimpfen, ils marchèrent au-devant de Mercy, en Franconie, et le rencontrèrent près de Nordlingen (1645). Ce célèbre tacticien était posté sur deux collines, et avait couvert son front des plus forts retranchements, d'où il plongeait de toutes parts sur l'armée ennemie. Il se croyait si fort sur ses collines, qu'il dit, assure-t-on, à sa femme : « Voyez-vous cette armée qui s'avance; elle est à moi tout entière. (1) » Le duc d'Enghien fit cependant ses dispositions d'attaque; il passa devant toutes les troupes, en les animant du geste et de la voix; il se plaça au centre, avec une forte réserve de cavalerie. Un village qui formait le centre de la position ennemie fut le point de mire des efforts de Condé. Le combat y devint terrible. Mercy avait concentré ses masses en avant du village; les deux colonnes se foudroyèrent sous les yeux de leurs généraux; tous leurs officiers tombaient autour d'eux; le duc d'Enghien était grièvement blessé, mais Mercy fut frappé à mort, et le village fut emporté. Turenne, qui commandait l'aile gauche, tenait ferme; mais l'aile droite, assaillie par la cavalerie de Jean de Werth, fuyait en désordre; Grammont, son général, était prisonnier. Le duc d'Enghien, si bien secondé par Turenne, croyait la journée à lui, quand il lui fallut remonter à cheval à la nuit tombante. Malgré ses blessures, il se sentit capable des mêmes élans : à la tête de sa réserve de cavalerie, il se jeta au-devant des escadrons de Jean de Werth, qui s'en revenaient de la poursuite des Français. Ce général, apprenant alors la défaite et la mort de Mercy, profita de la nuit pour faire sa retraite. Mazarin dit à la reine, en lui annonçant cette bataille : « Tant de gens sont morts, Madame, qu'il ne faut quasi pas que Votre Majesté se rejouisse. »

On a reproché à Condé de n'avoir pas épargné le sang de ses soldats. Ses pertes, en officiers surtout, étaient énormes; il répondait à cela que ses opérations, destructives mais promptes, coûtaient moins de monde que ces longues campagnes, que ces siéges de plusieurs mois où les maladies emportent plus d'hommes que le feu de l'ennemi. « On croit qu'il expose les troupes, a dit Bossuet, son grand panégyriste; il les ménage en abrégeant le temps des périls par la vigueur des attaques. » Il est présumable toutefois que ce système tenait plus à son naturel qu'à des calculs d'humanité. La bataille de Nordlingen eût mieux profité à nos armes si le duc d'Enghien, malade de ses blessures et des efforts surhumains qu'il avait faits, n'eût été contraint de rentrer en France. La guerre continuait au milieu des négociations commencées depuis quatre ans par Mazarin. Ce ministre porta le gros des forces françaises dans les Pays-Bas, et le duc d'Enghien fut adjoint au duc d'Orléans pour diriger les opérations. Ils assiégèrent Courtray, qui capitula. N'ayant pu forcer les Espagnols à une bataille, ils prirent Bergues, puis Mardick, où le duc d'Enghien fut blessé au visage d'un éclat de grenade. Le duc d'Orléans quitta l'armée, et le vainqueur de Rocroy, libre enfin de ses desseins, voulut tenter un grand coup : il fit le siége de Dunkerque. Les difficultés en furent immenses : l'armée espagnole était postée derrière lui; les tranchées, creusées dans le sable, étaient chaque jour dispersées par le vent. Dunkerque enfin capitula après vingt-six jours de travaux (1646). Enghien, ou plutôt Condé (car il venait d'hériter de ce titre), fut le général qui fit à la France ce riche présent. Le gouvernement, contrariant la direction de son génie, l'envoya en Catalogne (1647), où le vice-roi, le comte d'Harcourt, venait d'essuyer des re-

(1) On peut s'étonner de lire dans un ouvrage que l'Académie a honoré d'un de ses prix annuels pendant plus de quinze ans, l'*Histoire de Louis XIII* par M. Bazin, des récits de combats tels que celui-ci : « Le duc d'Enghien, ayant continué sa route jusqu'à Nordlingen, rencontra les Bavarois en plaine, et résolut de les attaquer avant qu'ils eussent *pu choisir leur position et faire des retranchements*. Le combat fut en effet livré peu d'heures après, etc... L'infanterie, qui formait le centre, acharnée à la prise d'un village que l'ennemi défendait, s'y ruina *sans profit*... » Le seul mérite que M Bazin accorde à Condé, c'est d'avoir partout *gaiement exposé sa vie*. Un historien qui s'empare d'une époque remplie des batailles de Condé, de Turenne, de d'Harcourt, de Schomberg, de Duplessis-Praslin, aurait besoin de posséder quelque intelligence des opérations militaires. On vient de voir que M. Bazin ne paraît pas soupçonner que ce village de Nordlingen, attaqué avec tant d'acharnement par Condé et défendu par Mercy en personne, était le point décisif de l'action : c'est ce que M. Cousin a fait ressortir dans le beau récit qu'il a donné de la bataille de Nordlingen (*Histoire de madame de Longueville*, tome Ier). AM. R.

vers. Condé reprit le siége de Lérida, et fit ouvrir la tranchée au son des violons : c'était une mode de ce temps, qui faisait de la guerre une fête; mais le vainqueur de Rocroy en fut cette fois pour ses frais de musique; après d'énormes pertes, le siége fut levé. C'était le premier revers qu'essuyât cet infatigable vainqueur. Il faut le louer cette fois d'avoir su placer le salut de son armée avant son orgueil. Cependant il ne repassa pas les Pyrénées sans quelque revanche : il prit la ville et le château d'Ager.

Condé fut rappelé, en 1648, dans les Pays-Bas; là il retrouvait ses troupes et un champ d'opérations plus approprié à son génie que la guerre dans les montagnes. Le maréchal de Gassion, son lieutenant à Rocroy, venait d'être tué devant Lens, et l'archiduc Léopold menaçait déjà la frontière. Condé n'avait que quatorze mille hommes à opposer à l'archiduc. Il débuta par la conquête d'Ypres, puis il marcha vers Lens, où campait Léopold; par une savante manœuvre, il fit perdre à l'ennemi la forte position qu'il occupait; il fit ses dispositions de bataille tout en simulant une retraite. La journée pourtant commença par un échec réel. Condé, abandonné, dans une panique, par son propre régiment, resta seul sur le champ de bataille, et faillit être pris par l'ennemi. Mais « tout ce qu'il y avait à faire, dit le maréchal de Grammont dans ses *Mémoires*, se présenta à lui en un instant » : Il refit ses dispositions au pied d'une colline; puis il raffermit les plus ébranlés par d'énergiques allocutions : « Ayez bon courage! dit-il; souvenez-vous de Rocroy, de Fribourg et de Nordlingen! » L'aile droite, où commandait Condé, fut la première victorieuse; à la tête du régiment de Villette, il enfonça successivement, l'épée à la main, la ligne espagnole et les bataillons lorrains. Il recommença la charge deux fois. Rapide de conception comme de mouvement, multipliant ses ordres sous le feu, se multipliant lui-même, il était partout avec la vitesse de l'éclair : « la promptitude de son action ne laissait pas le loisir de la traverser ». Ce fut une victoire éclatante, qui coûta à l'ennemi tout son canon, ses bagages, ses drapeaux, trois mille morts et six mille prisonniers. Lens fut le tombeau de cette infanterie célèbre, déjà entamée à Rocroy. C'était la fortune de Condé, et comme un complément à sa gloire, de laisser de son sang sur tous ses champs de bataille. Atteint d'un coup de feu à Lens, il fut encore blessé devant Furnes, qu'il reprit aussitôt. La paix de Westphalie fut signée avec l'empereur le mois suivant (24 octobre 1648). Elle fut avantageuse à la France; mais si Richelieu eût vécu encore, les victoires de Condé lui auraient sans nul doute profité davantage.

Après le drame de la grande guerre contre l'Autriche, vint l'épisode bouffon de la Fronde, où les héros se travestirent tout à coup. Condé et Turenne vont beaucoup perdre sur ce nouveau théâtre. Cette lutte sanglante et comique commença par un conflit du parlement avec la cour. Les princes mécontents s'y jetèrent. La cabale des *Importants*, « ces mélancoliques, comme les appelle le cardinal de Retz, qui avaient la mine de penser creux »; les Vendôme, le prince de Conti, le duc de Bouillon, puis Turenne se déclarèrent contre Mazarin, qui leur opposa tout d'abord Condé et son armée. La reine et son ministre sortirent de Paris, et le firent assiéger par *M. le Prince*, tandis que Turenne, égaré un instant par un amour doublement malheureux (*voy.* madame DE LONGUEVILLE), n'ayant pu débaucher ses troupes, s'enfuyait à l'étranger. Condé prit Charenton, où furent tués quatre-vingts officiers de la Fronde. Il enleva encore quelques places autour de Paris. Son frère Conti, sa sœur, madame de Longueville, figuraient dans le parti des Frondeurs. De Retz peint à merveille et en quelques traits, dans ses *Mémoires*, la physionomie de cette guerre d'intrigue et de galanterie : « On voyait, dit-il, les gentilshommes en foule à l'hôtel de ville, revenant du combat, entrer tout cuirassés dans la chambre de madame de Longueville, qui était toute pleine de dames. Ce mélange d'écharpes bleues, de dames, de cuirasses, de violons qui étaient dans la salle et de trompettes qui étaient dans la place, donnait un spectacle qui se voit plus souvent dans les romans qu'ailleurs. » Condé, contre son attente, fut près de trois mois devant Paris (1649). Son orgueil, ses duretés, ses emportements avec tout le monde avaient lassé la cour, qui l'employait. Par ses prétentions croissantes, Condé était devenu plus rebelle que les Frondeurs. Il avait plusieurs grands gouvernements, et il en voulait encore; il exigeait tout, s'emparait de tout. Enivré de sa gloire, de sa grandeur, de ses richesses, il ne pouvait rien endurer de plus haut que lui; au conseil il voulut avoir, aussi bien que Monsieur, son secrétaire et ses officiers derrière sa chaise. Il n'allait au palais qu'avec une escorte de gentilshommes armés; il fallait qu'on n'envoyât à l'armée ni général ni officiers qui ne fussent de son choix. « Il savait mieux, dit la duchesse de Nemours (1), gagner des batailles que des cœurs. Dans la vie ordinaire, il était si impraticable, qu'on n'y pouvait tenir; il avait des airs si moqueurs et disait des choses si offensantes, que personne ne le pouvait souffrir. De quelque qualité qu'on fût, on attendait des temps infinis dans l'antichambre de M. le Prince. Dans les visites qu'on lui rendait, il montrait un ennui si dédaigneux, qu'il témoignait ouvertement qu'on l'importunait. »

La reine et son ministre, poussés à bout, se décidèrent à l'arrestation de Condé. Il leur fallut pour cela se réconcilier avec les chefs de la Fronde, et aller jusqu'à offrir à Retz le chapeau de cardinal. M. le Prince, son frère Conti et le duc de

(1) *Mémoires de la duchesse de Nemours.*

Longueville, mandés au Palais-Royal pour assister au conseil, y furent arrêtés (13 janvier 1650). On les conduisit à Vincennes, puis à Marcoussy, et enfin au Havre de Grâce. Quand ils en sortirent, après plus d'un an, Condé avait juré de pousser loin sa vengeance. « J'entrai dans cette prison, disait-il à Bossuet sur la fin de sa vie, le plus innocent des hommes et j'en sortis le plus coupable. » La reine, de son côté, consultait des casuistes sur la manière de se défaire de M. le Prince. L'un des plus fameux répondit qu'elle le pouvait traiter comme un ennemi de l'État, criminel de lèse-majesté. Si l'on en croit le cardinal de Retz, le maréchal d'Hocquincourt aurait proposé tout bonnement de l'expédier, en l'attaquant dans la rue, comme Jean sans Peur avait tué son cousin d'Orléans. « Je vis d'Hocquincourt, dit le cardinal, à l'hôtel de Chevreuse, qui me conta familièrement tout le particulier de l'offre qu'il avait faite à la reine (1). » Tous ces bruits arrivèrent aux oreilles de M. le Prince, qui se fortifia dans son hôtel, et finit par sortir de Paris. La reine fit un manifeste contre lui. Il se préparait à la guerre, et pourtant, dit Sismondi, il ne s'y portait qu'avec répugnance. « Vous le voulez, dit enfin Condé; mais sachez que si je tire l'épée, je serai le dernier à la remettre dans le fourreau. » C'étaient les femmes surtout qui poussaient leurs amants dans cette mêlée. Jouet, comme les autres, de leurs passions mobiles, Condé se mit enfin à la tête d'une nouvelle Fronde, qui se proposa quelque chose de plus que l'expulsion de Mazarin.

Quels étaient donc alors ces desseins de Condé? Qu'entrevoyait-il au bout de cette voie scabreuse où il s'était précipité? D'après l'aveu que son repentir fit à Bossuet, d'après les paroles adressées par la reine à Turenne après le combat de Gien : « Vous venez de replacer la couronne sur la tête de mon fils; » d'après les insinuations de Coligny et d'autres indices encore, on peut supposer que M. le Prince ne visait pas à moins qu'à détrôner Louis XIV. Mais ce projet fut-il arrêté dans son esprit, ou bien n'y eut-il là pour lui qu'une possibilité et une espérance? C'est là ce qu'on ne saurait décider. N'oublions pas toutefois qu'il était poussé par tous les aiguillons de l'orgueil et de la vengeance, qu'il haïssait la reine mortellement et la soupçonnait d'en vouloir à sa vie. Pour un homme de l'ambition de Condé et pour un parti tel que le sien, la longue stérilité d'Anne d'Autriche, sa maternité si tardive devaient rendre bien suspecte la légitimité de Louis XIV. Si Condé, vainqueur de Turenne à Gien, se fût trouvé maître de la reine et de ses enfants, la tentation pour lui eût été bien forte de forcer le parlement à les déclarer illégitimes et à déférer la couronne

(1) On peut rappeler ici, à l'honneur de Condé, qu'insulté en plein parlement par de Retz, dans la séance du 19 août, il arrêta le bras de ses amis, qui voulaient tuer le cardinal sur la place.

à Gaston, qui était son héritier. Quoi qu'il en soit de ces conjectures, si Condé n'eût pas porté la main sur la couronne même, on ne peut guère douter qu'il n'eût démembré le royaume, en faisant de son gouvernement de Guyenne le centre d'une souveraineté indépendante au delà de la Loire. En effet, M. le Prince avait obtenu, en sortant de sa prison, le gouvernement de Guyenne; il en profita pour aller s'établir à Bordeaux, et entama des négociations avec l'Espagne. Nous trouvons dans une lettre inédite de Condé au maréchal de Grammont, son ami, alors gouverneur du Roussillon, cette amère confidence de ses ressentiments :

« Bordeaux, 28 septembre 1651.

« Je m'assure que vous me connoissez assez pour croire que vous ne doutez pas du déplaisir que j'ay de me voir réduit par mes ennemis à prendre les résolutions que j'ai prises. Mais enfin il y va de ma vie, de mon honneur, et par conséquent de tout. Vous êtes témoin de toutes mes pensées, et vous savez que je ne me suis résolu à faire ce que j'ai fait qu'à l'extrémité. Mais puisqu'on m'y a forcé, j'agirai de sorte qu'on se repentira de m'y avoir poussé; et à vous, à qui je ne puis rien céler, je vous dirai que je n'épargnerai rien pour sortir glorieusement du pas où je suis. J'en ai assez de moyens, et j'ai assez peu d'estime pour mes ennemis pour ne les guère appréhender. Je souhaite avec passion, dans ces fâcheuses rencontres, qu'il ne se passe rien qui puisse diminuer notre amitié. De mon côté, je ferai tout ce que je dois pour cela, et je ne doute pas que vous ne fassiez de même du vôtre (1)..... »

Condé, si l'on en croit un écrivain anglais de cette époque (2), aurait proposé alors à Cromwell de se faire huguenot, comme l'avaient été ses pères, pour acheter l'assistance des Anglais.

La guerre commencée, il fit attaquer Cognac, s'y rendit lui-même, et n'y put réussir. Il échoua de même devant la petite place de Miradoux. Près d'Auvillars, il fut surpris par le comte d'Harcourt, et eut un nouvel échec : ce fut une campagne peu digne de Condé. Il menait au feu, il est vrai, de nouvelles levées, qui combattaient mal et résistaient fort peu. Réduit à s'enfermer dans Agen, où les bourgeois élevèrent des barricades contre ses troupes, Condé se résolut à quitter le midi et à regagner la Loire, où son parti était plus fort. Il fit plus de cent lieues déguisé, à travers bien des risques, souvent près d'être enlevé par des détachements ennemis. Enfin, il rejoignit les ducs de Nemours et de Beaufort, campés avec quinze mille hommes près d'Orléans.

Le maréchal d'Hocquincourt, qui commandait les troupes royales, venait de les mettre en cantonnement près de Bléneau. Condé le surprit

(1) Coll. d'autographes de M. Rathery.
(2) Burnet : *Hist. de mon temps.*

pendant la nuit (1652), et par les plus rapides attaques lui enleva cinq de ses quartiers. Il l'eût écrasé tout à fait; mais Turenne, détaché des Espagnols, venait de rentrer en grâce, événement fâcheux pour Condé et qui était le fait de ses habitudes hautaines : toujours impolitique dans son orgueil, il n'avait pas su ménager Turenne. Madame de Longueville, de son côté, avait mal accueilli ses hommages, ou plutôt s'était jouée de sa passion. Cela leur coûta bien cher; car soutenu par Turenne, Condé sans doute eût réussi dans ses desseins.

Turenne accourut, ignorant l'arrivée de M. le Prince, et se portant vers une éminence, il observa les mouvements de l'ennemi; puis, après un moment de réflexion, il dit à ses officiers: « M. le Prince est arrivé, c'est lui qui commande cette armée. » Ce fut alors que les deux plus grands capitaines du siècle commencèrent cette savante lutte, qui dura cinq ans. Il ne restait pas à Turenne quatre mille hommes pour défendre Gien, où se trouvaient le roi et la cour. Condé en avait quinze mille. Il y avait entre eux un marais traversé par une chaussée où deux bataillons se tenaient à peine de front. Turenne fit un mouvement de retraite, pour attirer son adversaire dans ce mauvais pas. Condé donna dans le piége, y laissa une partie de son avant-garde, et recula sous un feu meurtrier. « Vous venez, dit Anne d'Autriche à Turenne, de remettre une seconde fois la couronne sur la tête de mon fils. » Condé essuya un nouvel échec dans Étampes, où l'ennemi lui tua plus de mille hommes et força les faubourgs. Qu'était devenu le vainqueur de Rocroy? Condé, on le voit, n'était plus lui-même; il avait perdu son coup d'œil avec sa vertu : sa conscience troublait son génie (1).

Maltraité de la sorte par Turenne, M. le Prince se jeta dans Paris. A l'approche de son adversaire, il tenta un coup de main sur Saint-Denis; mais il n'avait avec lui que quelques gentilshommes et les gens des faubourgs ramassés par le duc de Beaufort. Cette cohue lâcha pied dès les premières décharges, et laissa Condé presque seul. Il réunit quelques bonnes troupes, renouvela l'attaque, et réussit.

L'armée des princes s'approchant de Paris, Condé en reprit le commandement; il établit son quartier à Saint-Cloud, en manœuvrant sur les deux rives de la Seine. Les mouvements de Turenne le décidèrent à se porter sur Charenton. Il suivait ce qu'on a nommé depuis *Chemin de la Révolte*, quand Turenne l'atteignit comme il touchait au faubourg Saint-Antoine, et le força d'accepter le combat. Trois des rues principales en furent le champ de bataille (2 juillet 1652). Ce fut moins une action en règle qu'une lutte corps à corps et une furieuse mêlée d'hommes et de chevaux. Le choc dura du matin jusqu'au soir. Condé, à la tête de cinquante de ses plus braves gentilshommes, combattit jusqu'à l'épuisement. Les Parisiens s'émurent en voyant, du haut des remparts, M. le Prince couvert de sang et de poussière. Il entra dans un jardin, jeta son casque et sa cuirasse, et se roula nu sur le gazon pour essuyer la sueur dont il était baigné. Le maréchal de La Ferté ayant rejoint Turenne vers midi avec de l'artillerie, Condé et son parti allaient être écrasés, lorsque Mademoiselle, fille de Gaston, qui alors était éprise de M. le Prince, fit ouvrir les portes de la ville, puis elle monta sur les tours de la Bastille, et au nom de son père fit tirer le canon sur les troupes du roi. Ces coups de canon, qui tuèrent, selon le mot de Mazarin, le mari de la princesse, sauvèrent Condé, qui, triomphant dans sa défaite, traversa Paris et la Seine, et alla camper sur l'autre bord.

Mademoiselle raconte ainsi, dans ses *Mémoires*, quelques épisodes de ce combat bizarre et meurtrier. Elle fit appeler Condé dans une maison où elle se trouvait, près de la Bastille. « Il m'y vint voir, dit-elle, dans un état pitoyable. Il avait deux doigts de poussière sur le visage, ses cheveux tout mêlés; son collet et sa chemise étaient pleins de sang, quoiqu'il n'eût pas été blessé;... sa cuirasse était pleine de coups, et il tenait son épée nue à la main, ayant perdu le fourreau. — « Vous voyez, me dit-il, un homme au désespoir; j'ai perdu tous mes amis, MM. de Nemours, de La Rochefoucauld, de Clinchamps, tous blessés à mort... » Il était tout à fait affligé, lorsqu'il entra; il se jeta sur un siége; il pleurait, et me disait : « Pardonnez à la douleur où je suis. »

Condé se porta aux plus violents excès pour décider Paris à faire des sacrifices à sa cause. Mécontent de l'hôtel de ville, il le fit prendre d'assaut par la populace, qui égorgea plusieurs échevins. Cependant la Fronde touchait à l'agonie: divisés d'intérêt entre eux, fatigués de tant d'intrigues, la plupart des frondeurs n'attendaient plus que l'occasion pour traiter avec Mazarin. L'amnistie parut bientôt, et le cardinal prit le parti de sortir encore une fois du royaume pour faciliter la conciliation. Mais Condé, pour sa part, y était peu disposé, car il était allé bien loin pour

(1) Voici quelques passages d'une lettre inédite de Condé à Gaston d'Orléans, qui serviraient de preuve authentique des relations qu'il entretenait dès cette époque avec les Espagnols au nord et au midi »...... .. Dans les résolutions qui ont été prises, je n'ai point balancé à suivre le parti qu'on m'a témoigné être aux souhaits et dans l'intérêt de Votre Altesse Royale, que je préférerai toujours à tous les miens. Mais, Monseigneur, pardonnez-moi si je lui dis qu'on a compromis ici toutes ses affaires, et qu'on a rendu, par une conduite qui ne se peut concevoir, une affaire sûre, et la plus glorieuse et la plus utile du monde pour vos intérêts et pour ceux du parti, quasi perdue. Et j'ose assurer Votre Altesse Royale que tout se perdra si, par une conduite plus vigoureuse, on ne répare les fautes passées, et si on ne songe de bonne heure à s'assurer les postes de la rivière de Seine, de Loire et de Marne; car ce seroit tromper Votre Altesse Royale que de lui dire qu'on puisse demeurer dans le pays sans *establir la communication avec la Flandre* par les passages de Seine et de Marne, et avoir l'entrée dans la province de delà, sans avoir un poste sur la Loire.... (*). »

(*) *Coll. d'autographes de M. Am. Rénée.*

revenir sur ses pas. Furieux d'avoir manqué le but auquel il avait cru toucher, aigri par l'abandon de ses partisans, par les sarcasmes des pamphlétaires, il exigea des sûretés, de grands dédommagements; il fit ses conditions si dures, que tout accord avec lui fut impossible. Alors il entraîna dans sa cause quelques troupes, un assez grand nombre de gentilshommes, et rejoignit le duc de Lorraine, qui s'avançait sur Paris. Leurs forces réunies s'élevaient à quatre-vingts escadrons et huit mille hommes de pied. Turenne en avait à peine la moitié; mais il manœuvra avec tant d'art autour de Paris, qu'on ne put l'entamer. Condé s'éloigna; et quand le roi, rentré au Louvre, publia une seconde amnistie (octobre 1652), M. le Prince avait passé la frontière, après avoir enlevé plusieurs places chemin faisant. Peu de temps après, il était généralissime des armées espagnoles, tandis qu'un arrêt du parlement le déclarait criminel de lèse-majesté et traître envers l'État.

Nous nous arrêterons peu sur cette triste guerre, où le destructeur des vieilles bandes espagnoles devint un émigré mercenaire, à la solde de Philippe IV. Doit-on compter dans sa gloire militaire ce qui laisse une tache sur sa vie ? La ville de Rocroy, qu'il reprit pour le compte de l'Espagne, comme pour désavouer sa propre gloire, la belle retraite qu'il fit devant Turenne près d'Arras, sans être entamé (1654) ; son entrée dans Cambray, assiégé par Turenne (1654); la levée du siége de Valenciennes, dont il força les lignes (1656), sont autant de beaux faits militaires, mais qu'on aimerait mieux effacer de son histoire. Dans cette partie presque toujours égale, et qui dura plus de six ans, Turenne et Condé entretinrent une correspondance, se donnant des témoignages d'estime et d'admiration sur leurs mutuelles opérations (1). Condé cependant fut vaincu par Turenne à la bataille des Dunes (1658). Mais il avait prévu la défaite; c'est qu'il n'était plus le maître alors, et qu'il subissait chez l'étranger le sort réservé à tous les transfuges : don Juan d'Autriche voulut combattre, sans écouter ses avis; ils n'avaient point d'artillerie, et point d'espace pour se déployer. « Jeune homme, dit Condé au duc de Glocester, une heure avant le combat, vous n'avez jamais vu de bataille; vous allez voir bientôt comme on en perd une. » L'aile gauche, où était Condé avec ses gentilshommes, lutta la dernière et longtemps. Les négociations, peu de temps après, s'ouvrirent entre les deux couronnes. Condé en était l'une des grosses difficultés : « Écoutez, dit Bossuet, quels furent ses ordres : il mande à ses agents dans la conférence, qu'il n'est pas juste que la paix de la chrétienté soit retardée davantage à sa considération : qu'on ait soin de ses amis; quant à lui, qu'on lui laisse suivre sa fortune. Mais quand les choses changèrent alors, et que l'Espagne lui voulut donner Cambray ou ses environs, ou le Luxembourg en pleine souveraineté, il déclara qu'il préférait à ces avantages, et à tout ce qu'on pouvait jamais lui offrir de plus grand, son devoir et les bonnes grâces du roi ».

Quant au devoir, on pourrait répondre qu'il était bien tard pour s'en souvenir. En réalité, Condé était las de sa vie d'émigré. L'Espagne, de son côté, se souciait peu de lui faire à ses dépens une souveraineté dans les Pays-Bas. La cour de France, d'autre part, ne voulait à aucun prix voir couronner à sa porte un prétendant si redoutable, qui eût pu donner naissance à une nouvelle maison de Bourgogne. On préféra donc laisser rentrer Condé et ses amis. La paix des Pyrénées fut signée alors, et l'on vit avec étonnement rétablir dans tous ses honneurs auprès du trône l'homme qui l'avait si violemment ébranlé.

Partant des Pays-Bas, Condé traversa la France, et alla en Provence, où le roi et sa mère se trouvaient alors. Il leur demanda, un genou en terre, le pardon de ses fautes. « Mon cousin, lui répondit le jeune roi, après les grands services que vous avez rendus à ma couronne, je n'ai garde de me souvenir d'un mal qui n'a causé de dommage qu'à vous-même. »

Louis, néanmoins, en garda bonne mémoire, et il est à présumer que Condé, confiné à Chantilly, n'eût jamais revu les champs de bataille si Turenne ne se fût brouillé avec Louvois. Les antipathies du ministre passant naturellement avant celles du roi, Condé fut préféré à son ancien adversaire pour commander les troupes dirigées contre la Franche-Comté. Spectacle étrange ! il marcha contre cette armée espagnole qu'il avait commandée à quelques années de là. C'était en effet une guerre nouvelle contre l'Espagne. Condé entra dans la Franche-Comté (1668); il assiégea Besançon, Dôle, et les fit capituler. Au bout de trois semaines, la province fut soumise.

Cette conquête dut le réconcilier avec le roi; et cependant quand la Pologne, émue de cette grande renommée, jeta les yeux sur Condé pour succéder à Casimir (1669), Louis XIV fit agir en secret pour empêcher cette élection. Était-ce rancune, ou désir de conserver un tel général à ses armées ? Peut-être aussi ne se sentait-il pas la générosité de procurer une couronne à celui qui s'était vu si près de disposer de la sienne. Il lui était permis de croire aussi qu'un homme de l'humeur impérieuse de Condé ne se plierait guère à ses desseins. En effet, ce grand général était fait

(1) Il paraît toutefois qu'une dépêche écrite par Turenne à Mazarin, à l'occasion d'une retraite de Condé, fut interceptée et tomba aux mains de ce dernier, qui, s'en trouvant blessé, écrivit à Turenne une lettre furieuse, qui fit cesser leurs rapports épistolaires.

On lit encore que Condé ayant envoyé au roi des drapeaux français tombés dans ses mains, en lui écrivant « qu'il n'avait pu souffrir que les fleurs de lis servissent de trophée aux Espagnols », le roi les lui renvoya avec cette réponse : « qu'il était si rare de voir les Espagnols battre les Français, que lorsque cela leur arrivait, il ne fallait pas leur ôter le plaisir d'en garder les marques. » *Mém. de Montglat*, p. 465.

pour la guerre, et non pour le gouvernement, et il n'en avait pas fini avec les champs de bataille. Le roi retrouva bientôt l'occasion de l'employer : il lui donna à commander l'un des quatre corps destinés à marcher contre la Hollande (1672). Condé s'avança entre la Meuse et le Rhin, et assiégea d'abord Wesel, qui était la clef de la Hollande ; cette place et plusieurs autres capitulèrent. Ce prince alors tenta le passage du Rhin auprès d'une vieille tour qui servait de bureau de péage. Comme il sortait de son bateau, il eut le poignet fracassé d'un coup de pistolet. Transporté à Utrecht, il y passa une partie de l'année 1673, pour la garde des provinces conquises.

La France, abandonnée de ses alliés l'année suivante, ayant à faire tête à une coalition formidable, mit sur pied quatre armées. Condé fut chargé d'opérer contre les Hollandais avec quarante mille hommes, tandis que Turenne combattrait les Impériaux sur le Rhin. Le prince d'Orange, fort de soixante-dix mille hommes environ, gagnait du terrain, et venait de se joindre aux Espagnols. Condé, attentif à ses mouvements, s'élança sur son arrière garde à Senef (1674) ; comme elle était engagée dans un defilé, il l'écrasa après un choc furieux. Le prince d'Orange étant revenu en arrière au bruit du canon, Condé l'atteignit, et le fit reculer avec une énorme perte. Il le poursuivit jusqu'au village du Fay, où s'engagea un troisième combat. Les alliés étaient postés sur une hauteur, gardés par un marais et un bois, protégés par un château. Condé voulut emporter cette position. Ce fut une faute qui lui coûta cher en soldats : la perte, égale des deux côtés, s'éleva à vingt-cinq mille hommes. Tout l'avantage des Français fut dans les prisonniers et les bagages qu'ils enlevèrent à l'ennemi. Le vieux Condé, tout perclus de goutte, combattit avec l'ivresse d'un jeune homme. Il eut son cheval tué sous lui dans la mêlée, et il voulait encore aborder l'ennemi le lendemain. Il sut toutefois manœuvrer de façon à faire lever au prince d'Orange le siége d'Oudenarde, qu'il avait commencé. Turenne à ce moment ayant été enlevé à la France (1675), M. le Prince fut envoyé sur le Rhin pour le remplacer. Il manœuvra pour secourir Haguenau, Saverne, et parvint à éloigner Montecuculli. On rapporte qu'il dit en prenant le commandement de cette nouvelle armée : « Je voudrais bien causer deux heures avec l'ombre de Turenne sur les affaires de ce pays. »

Ce fut la dernière campagne de Condé; sa santé exigeait le repos. Le roi d'ailleurs ne lui avait point pardonné tout le sang répandu à Senef. Folard, écrivain militaire, caractérise ainsi Condé : « Incapable de céder, quelque obstacle qu'il rencontrât dans la poursuite de ses desseins; d'un esprit extrêmement vif, tout plein de feu, de ressources et de lumières, d'un coup d'œil admirable; impérieux, quelquefois violent dans le commandement, plus encore dans l'action, où il suivait assez volontiers les voies meurtrières. » Un autre contemporain, Saint-Évremond, met ainsi en regard Turenne et Condé : « Vous trouverez en M. le Prince une lumière vive, nette, toujours présente... jamais incertain dans les conseils, prenant son parti mieux qu'homme du monde; l'autre se faisant un plan de sa guerre, disposant toutes choses à ses fins.... L'activité du premier se porte au delà des choses nécessaires...; l'autre n'oublie rien d'utile, ne fait rien de superflu..... Mais il ne prend pas si bien dans l'action ces temps imprévus qui font gagner pleinement une victoire; c'est par là que ses avantages ne sont pas entiers.... M. le Prince a des lumières plus présentes et l'action plus vive; il remédie lui-même à tout, rétablit ses désordres et pousse ses avantages.... Sa vertu n'a pas moins de lumière que de force...; mais, à dire la vérité, elle a moins de suite et de liaison que celle de M. de Turenne. »

Tous les contemporains qui nous parlent de Condé, s'ils sont d'accord sur le guerrier, ne le sont point autant sur l'homme. Il faut que l'histoire retranche une partie de ces perfections que Bossuet lui attribue; mais il faut se défier tout autant de la passion de ses détracteurs. Saint-Simon, si suspect dans sa probité haineuse, la duchesse de Nemours, belle-fille et rivale de madame de Longueville, le comte de Coligny, le bras droit de Condé dans la Fronde, son confident pendant l'exil, et son ennemi depuis leur retour. Tous ces personnages (le dernier surtout) ont beaucoup maltraité, dans leurs *Mémoires*, le vainqueur de Rocroy. Il n'est guère de torts ni de vices dont ils ne l'accusent. Il est vrai que sa gloire précoce l'enivra, et son orgueil fut la source de ces fautes qu'aucune gloire ne peut plus effacer. Plus tard, revenu de ses idées d'ambition, il fut pris, avec l'âge, de la passion des richesses. Coligny l'accuse de mœurs abominables, et en fait serment sur son missel; mais ses expressions témoignent de toute la violence de sa haine. A l'en croire, Condé était ingrat et malfaisant avec une sorte de volupté; « il *mitonnait*, dit-il, *son ingratitude* ». D'autres parlent, au contraire, du vif attachement de M. le Prince pour ses amis : quoi qu'en dise Coligny, il stipula leurs intérêts comme les siens propres, lors du traité des Pyrénées. Mademoiselle de Montpensier nous a dit qu'au combat de Saint-Antoine il sanglotait de douleur d'avoir vu tomber plusieurs de ses amis à ses côtés. Les lettres, les rapports militaires de Condé font valoir généreusement la part que Turenne, Sirot, Gassion, ou Grammont eurent à ses victoires. On dit même que, pressé d'écrire ses mémoires, il s'y refusa, en alléguant pour raison qu'il serait forcé de dire du mal de trop de gens.

Usé prématurément par les travaux de la guerre, par ses vicissitudes et ses passions, Condé, sur la fin de sa vie, se retira presque tout à fait à Chantilly, qu'il embellit encore, et où il avait, au temps de sa jeunesse, passé de si

agréables jours. Il y reprit son goût pour les lettres et les belles conversations. Il avait eu de tout temps le sentiment de la poësie et du sublime en toutes choses : il pleurait d'admiration aux tragédies de Corneille. La Bruyère et Santeuil faisaient partie de sa maison. Il aimait à posséder à Chantilly, comme il recherchait à Versailles, Racine, Molière, La Fontaine, Boileau ; il s'intéressait à leurs ouvrages, goûtait leurs entretiens, les protégeait, leur faisait des pensions; mais il resta avec eux toujours enclin au sarcasme et aux emportements. Aussi Boileau disait-il un jour, après avoir essuyé une de ses boutades : « Je ne discuterai plus avec M. le Prince quand il aura tort. »

Dans ses dernières années, ce fut vers Bossuet que le héros inclina. Il se laissa ramener à la religion par cette grande voix qui devait se faire entendre sur son cercueil, et qui fut si utile à sa gloire; car l'effet de cette parole ne s'est plus effacé; l'orateur en quelque sorte s'est imposé à l'histoire : le Condé populaire de l'oraison funèbre nous est resté dans le souvenir. Il a conservé dans la mémoire des hommes cet air de grandeur, cette pose héroïque qui nous frappent dans le discours de Bossuet. L'histoire à son tour l'a appelé le grand Condé; cependant elle ne l'a point rangé parmi les hommes du premier ordre, parmi ceux qui, tels qu'Alexandre, César, Frédéric, Gustave, Napoléon, ont joint de grandes vues politiques à de grandes innovations dans la guerre. Condé ne fut point un novateur, un chef d'école dans l'art militaire, bien qu'à son école se soient formés d'excellents généraux. L'un des plus célèbres écrivains de nos jours, en rapportant, dans un livre sérieux et charmant que nous avons cité (1), la belle manœuvre de Rocroy, nous a dit que *cette manœuvre inaugura une nouvelle école guerrière*. Ne serait-ce pas donner une portée exagérée à l'un de ces aperçus rapides du champ de bataille, « un de ces moyens, comme dit Feuquières, qu'on ne trouve qu'au moment du combat », et où la spontanéité du coup d'œil a plus de part que la science. Condé serait-il le premier qui eût pris l'ennemi à revers, et par le plus court chemin, pour le placer entre deux feux? Il avait à secourir une de ses ailes mise en déroute; le temps pressait, et il opéra son mouvement avec l'impétuosité et l'à-propos qui caractérisaient ses attaques; mais on n'y voit point apparaître un principe nouveau, une de ces lois de la guerre qu'il soit bon d'appliquer dans les mêmes circonstances. Par exemple, supposez au lieu de Condé, un général moins opiniâtre et moins ardent, et voulant percer comme lui jusqu'à la dernière ligne espagnole : la résistance eût été plus longue et le centre de l'ennemi, derrière lequel Condé passa comme la foudre, aurait eu le temps de changer de front et de lui barrer le chemin : par conséquent il n'eût point secouru son aile droite en temps utile, et, coupé lui-même dans son mouvement, il eût peut-être payé cher le coup d'audace de sa manœuvre. Le succès de Condé à Rocroy tint donc bien plus à l'occasion saisie et à sa bouillante valeur qu'à l'application d'un principe nouveau. Il est à croire en effet que ce principe n'eût pas échappé à l'attention des théoriciens; et nous ne voyons pas qu'aucun d'entre eux ait vu dans Condé le créateur d'une nouvelle école; aucune invention, aucun perfectionnement de l'art ne lui sont attribués. Il a fait ses dispositions de combat et rangé ses troupes selon l'ordre en usage avant lui; le général Lamarque prétend même (article *Bataille*, dans l'*Encyclopédie moderne*) que « Condé innova moins que Henri IV ».

(1) *La Jeunesse de Madame de Longueville*, par M. Victor Cousin.

Le parallèle ingénieux que M. Cousin établit, dans le même livre, entre les premières campagnes de Condé et les campagnes d'Italie de Napoléon ne semblera-t-il pas aussi par trop flatteur pour Condé? Condé eut pour adversaires, cela est vrai, les plus grands généraux de l'Allemagne, Mercy Montecuculli, supérieurs à ceux que Napoléon eut à combattre en Italie; mais on ne doit pas oublier que Condé n'avait pas encore vaincu Mercy, quand ce grand tacticien tomba frappé d'une balle à Nordlingen, et que plus tard il n'eut que l'honneur d'arrêter les succès de Montecuculli. Condé, d'ailleurs, combattit toujours à forces égales, ou à peu près, tandis que le vainqueur de Rivoli écrasa coup sur coup quatre armées. La première campagne d'Italie, qui ne fut qu'un prélude pour Napoléon, offre à elle seule autant de batailles que la vie de Condé tout entière. Terminons donc : Condé fit mieux que *d'exposer sa vie gaiement*, comme l'a dit un historien dépourvu d'autorité; mais ses opérations n'ont eu rien de nouveau pour la science; il n'a rien inventé, rien perfectionné dans la guerre. Napoléon, au contraire, qui ne se vantait pas d'avoir fondé une nouvelle école, qui disait n'avoir fait qu'*appliquer des principes éternels*, ceux d'Alexandre, de César, de Gustave, de Turenne, de Frédéric, Napoléon innova tant dans la pratique, qu'il déconcerta tous les calculs de ses ennemis. Ainsi, malgré ses talents innés pour la guerre, *ses illuminations* (1) et son admirable valeur, il ne faut pas mesurer Condé sur la même échelle que Napoléon.

AMÉDÉE RÉNÉE.

Mém. de Lenet. — *Mémoires* de madame de Motteville. — *Mém.* de la duchesse de Nemours. — *Mém.* du comte de Coligny. — *Mém.* de La Rochefoucauld. — Tallemant des Réaux. — *Mém.* du cardinal de Retz. — *Mem.* du comte de Grammont. — *Mém.* de Mademoiselle. — *Lettres* de madame de Sévigné. — *Oraison funèbre* de Bossuet. — Quincy, *Hist. mil.* — M. Cousin, *Histoire de madame de Longueville.*

CONDÉ (*Henri-Jules* DE BOURBON, prince DE), fils unique du grand Condé, né en 1643, mort en 1709. Sa mère, Clémence de Maillé, lui fit jouer

(1) Mot de Bossuet dans l'oraison funèbre de Condé.

tout enfant un rôle dans la Fronde, tandis que son père était prisonnier de Mazarin (1650). Les princesses de Condé (mère et fille) étaient à Chantilly lorsqu'y arriva un gentilhomme ordinaire du roi, avec ordre de conduire en Berry la jeune duchesse et son fils. Une de ses femmes, se faisant passer pour sa maîtresse, avec un enfant supposé, parvint à abuser pendant huit jours cet envoyé du roi, tandis que le duc d'Enghien et sa mère, voyageant de nuit, s'enfuyaient au delà de la Loire, empruntant, faute de relais, les chevaux des gentilshommes le long du chemin. Après s'être enfermée dans le château de Montrond, en Berry, la princesse poussa jusqu'à Bordeaux, résolue de soulever le midi (1). Elle partit de la forteresse à minuit, montée en croupe derrière le comte de Coligny, et le petit duc porté entre les bras de son écuyer Vialas. Ils trouvèrent en chemin les ducs de Bouillon et de La Rochefoucauld, accourus à leur rencontre, à la tête de quelques escadrons. Le duc d'Enghien, qui avait sept ans, passa dans leurs rangs le chapeau au poing, et débita l'épée nue ce petit compliment à leur chef : « Je n'ai, en vérité, plus peur du Mazarin, puisque je me trouve ici avec tant de braves gens, et je n'espère la liberté de mon bon papa que de leur valeur et de la vôtre. » Clémence et son fils s'embarquèrent sur la Dordogne, et arrivèrent à Bordeaux, où le peuple brisa les portes pour les recevoir. La nouvelle Fronde, maîtresse de Bordeaux, mit tout en jeu pour s'y défendre contre l'armée du roi, qui s'avançait.

On voyait la princesse de Condé avec son fils et ses dames porter de la terre aux retranchements dans des paniers ornés de rubans. Après un siége de quatre mois, Clémence de Maillé traita, et sortit de Bordeaux sur sa galère avec ses dames et son fils. Trois ans après (1654), ils rejoignirent le prince de Condé dans les Pays-Bas. Le duc d'Enghien se trouva à la bataille des Dunes à la tête de son régiment. Il s'annonça brillamment dans cette carrière qui fut la seule gloire de sa maison. Rentré en grâce comme son père, le duc d'Enghien servit dans l'armée de Flandre (1667), en Franche-Comté (1668), et dans la guerre de Hollande (1672). Il passa le Rhin avec son père, combattit à ses côtés à Senef, y fut blessé comme lui, et lui sauva la vie, en aidant le comte d'Ostain à le replacer sur son cheval. Mais il n'eut point le bonheur de rencontrer d'autres occasions pareilles, et les souvenirs que son nom réveille ne sont pas tous du genre héroïque. La bizarrerie de son humeur, son avarice, ses vapeurs et les attentions ridicules qu'il donnait à sa santé, le rendirent la fable de la cour.

(1) L'expédition de la princesse de Condé est racontée dans les *Mémoires de* Pierre Lenet, un des partisans de sa maison, avec un prodigieux intérêt. « Aucun livre, dit Sismondi, ne fait mieux connaître l'état et les mœurs de la France » Cette campagne de six mois lui fournit la matière de deux volumes.

Voici le portrait de ce prince, tracé par le plus grand maître en ce genre, le duc de Saint-Simon : « C'était un petit homme très-mince, très-maigre, dont le visage, d'assez petite mine, ne laissait pas que d'imposer par le feu et l'audace de ses yeux. Personne n'a eu plus d'esprit, et de toutes sortes d'esprit, ni rarement tant de savoir, en presque tous les genres, et pour la plupart à fond. Jamais encore une valeur plus franche et plus naturelle, ni une plus grande envie de bien faire; et quand il voulait plaire, jamais tant de discernement, de grâce, de gentillesse, de politesse, de noblesse, tant d'art caché coulant comme de source.... Jamais aussi tant de talents inutiles, tant de génie sans usage, et une si continuelle et si vive imagination, uniquement propre à le rendre son bourreau et le bourreau des autres.... Fils dénaturé, cruel père, maître détestable, pernicieux voisin, il fit le malheur de tous ceux qui eurent avec lui quelques rapports (1). » Les singularités de ce personnage ont défrayé tous les Mémoires du temps; il finit par être atteint de la plus bizarre des folies : il se persuada qu'il était mort, et concluait de là qu'il ne devait plus manger. Un médecin cependant réussit à lui faire croire que les morts mangeaient quelquefois; et il fit apparaître devant lui des gens couverts de linceuls qui se mirent à table et firent grand honneur au souper; vaincu par leur exemple, il finit par faire comme eux. La fantaisie lui prit ensuite de peser tout ce qui sortait de son corps. Tel fut le fils du grand Condé. AM. RÉNÉE.

Mémoires de Saint-Simon. — *Mémoires* de la duchesse d'Orléans. — *Journal* de Dangeau.

CONDÉ (*Louis-Joseph* de BOURBON, prince DE), général français, né à Chantilly, le 9 août 1736, mort le 13 mai 1818. Son père, le duc de Bourbon qui avait succédé au duc d'Orléans comme premier ministre de Louis XV, à peine majeur, le laissa orphelin à trois ans. Il eut pour tuteur le comte de Charolais, son oncle. Dès l'enfance, le prince de Condé fut dirigé vers les études militaires, mais sans négliger les autres branches de connaissances. Il acquit une instruction classique approfondie; jusque dans ses dernières années, il conserva le goût des lettres, et il aimait à citer les auteurs anciens. Il écrivit même une vie du grand Condé, le plus illustre de ses aïeux. Dans ce travail, œuvre de sa jeunesse, le prince de Condé n'hésite pas devant la vérité, dût-elle être une censure pour le héros dont il descendait; il inflige un blâme sévère à la dureté inhumaine et despotique de Louvois; il montre en plus d'un passage un *libéralisme* d'idées qui étonnerait peut-être bien des lecteurs, et qui témoigne de l'esprit éclairé qui avait présidé à son éducation.

(1) Il ne fut pas moins impitoyable que son père pour l'infortunée Clémence de Maillé, sa mère, qui avait donné tant de preuves de dévouement à leur maison. Le fils, pour s'approprier ses biens, la laissa mourir dans la prison où le mari l'avait enfermée.

La guerre de sept ans vint offrir au prince de Condé l'occasion de joindre la pratique à la théorie. Il y fit preuve de talent et de bravoure, notamment à la bataille d'Hastembeck, et à celle de Johannisberg (30 octobre 1762), dans laquelle il eut à combattre le prince héréditaire de Brunswick, à peu près du même âge que lui, et commençant sa carrière avec le même éclat. A dix-sept ans, le prince de Condé avait épousé M[lle] de Rohan-Soubise, qui mourut à la fleur de l'âge, en 1760. Elle lui laissait deux enfants, le duc de Bourbon et la princesse Louise. Pendant la longue période de paix continentale commencée en 1763, le prince de Condé continua de s'occuper particulièrement de l'armée. Il s'opposa fortement à l'adoption de la discipline du Nord et de la bastonnade, que le comte de Saint-Germain, ministre de la guerre, voulait introduire en France, et il se montra toujours disposé à élargir les voies d'avancement pour les officiers qui n'étaient pas nobles. Dans l'affaire des parlements, en 1771, il signa la protestation des princes contre le chancelier Maupeou. En même temps le prince de Condé se plaisait à embellir sa magnifique résidence de Chantilly, où il fit la réception la plus splendide à d'illustres visiteurs : l'empereur Joseph II, le grand-duc de Russie, depuis Paul I[er], Gustave III, roi de Suède, et le prince de Brunswick, son ancien adversaire. Par une attention courtoise, le prince de Condé avait fait ôter les canons, trophées et souvenir de sa victoire de Johannisberg. Son hôte s'en aperçut : « Ah, prince! dit-il, vous avez voulu me vaincre deux fois : à la guerre par vos armes, dans la paix par votre modestie. » Le prince de Condé répandait autour de lui de nombreux bienfaits. Dans la disette de 1775, il fit acheter, coûte que coûte, de grandes quantités de grains, et les habitants de ses domaines purent s'en pourvoir aux mêmes prix que dans les meilleures années. La Bourgogne, dont il était gouverneur, lui dut une grande partie de précieuses améliorations, routes, ponts, encouragements aux travaux d'art, aux institutions littéraires. Les gens de lettres et les savants trouvaient en lui une constante bienveillance. Chamfort était son secrétaire des commandements, et Valmont de Bomare fut chargé d'organiser le beau cabinet d'histoire naturelle de Chantilly. En 1784, l'Académie de Dijon ayant mis au concours l'éloge de Vauban, le lauréat reçut le prix de la main du prince de Condé, présent à la séance : ce lauréat était le capitaine du génie Carnot. En 1787, à l'Assemblée des notables, le prince de Condé présida le deuxième bureau, et se prononça pour les mesures d'ordre et d'économie, pour les réformes utiles que l'opinion réclamait. Mais les événements devenant plus significatifs, il prit une attitude qui souleva contre lui des clameurs et des menaces violentes. Aussitôt après la prise de la Bastille, il sortit de France avec sa famille. Il se rendit d'abord dans les Pays-Bas autrichiens, puis à Turin, pour donner la main aux tentatives de contre-révolution préparées à Lyon et dans le midi de la France. Ces plans ayant échoué, le prince de Condé vint s'établir sur les bords du Rhin, à Worms, où il fut rejoint par un grand nombre d'officiers qui avaient quitté leurs régiments.

Le nom et les anciens services du vainqueur de Johannisberg le désignaient comme le chef naturel de l'émigration militaire. Le 16 mars 1791, un décret de l'Assemblée constituante le priva de 600,000 livres de rente, constituées jadis par l'État à la maison de Condé, en échange du Clermontois. Sommé de rentrer en France ou de s'éloigner des frontières en renonçant à toute entreprise, il répondit négativement. D'accord avec le comte d'Artois, il considéra comme extorquée par la violence une lettre de Louis XVI conçue dans le même sens, et jura d'employer tous ses efforts à rétablir l'autorité monarchique. Ses ressources étant épuisées, il vendit, pour y suppléer, son argenterie, ses diamants, tous ses bijoux. En 1792, quand la guerre éclata, et que l'armée dite *des Princes*, où se trouvaient les frères du roi, entra en Champagne avec les Prussiens, le corps de Condé, fort d'environ cinq mille hommes, resta sur la rive droite du Rhin, dans le margraviat de Bade, et ne fut pas appelé aux opérations actives; mais après cette campagne, il fut seul conservé : quelques fonds envoyés par l'impératrice Catherine II aidèrent à son entretien, et peu après l'Autriche le prit à sa solde.

A la nouvelle de la mort de Louis XVI, le prince de Condé, qui avait son quartier général à Villingen, y proclama solennellement la royauté de Louis XVII. Dans la campagne de 1793, le corps de Condé fit partie de l'armée du maréchal Wurmser. Après diverses affaires de détail aux environs de Landau, il coopéra puissamment (13 octobre) à la prise des lignes de Wissembourg, entra en Alsace et occupa Berstheim, en avant d'Haguenau. Attaqué dans cette position le 2 décembre, le prince de Condé y remporta un brillant avantage. Il marcha en personne, à la tête de son infanterie noble, sur le village de Berstheim, qui fut repris à la baïonnette. Les ducs de Bourbon et d'Enghien déployèrent la même valeur dans ce combat, auquel s'appliquent les vers connus de Delille, dans son poëme de *la Pitié* :

> Condé, Bourbon, d'Enghien se font d'autres Rocroys,
> Et rejetons d'un sang chéri de la victoire,
> Trois générations vont ensemble à la gloire.

Le 8 du même mois, le prince de Condé repoussa une nouvelle attaque ; mais les lignes des Autrichiens ayant été forcées sur un autre point, il dut, comme eux, repasser le Rhin.

Pendant les deux campagnes suivantes, le corps de Condé, stationné le long du Rhin, dans le Brisgau, resta inactif. Il souffrit plus d'une fois du mauvais vouloir des Autrichiens, qui ne lui

accordaient que le rebut de leurs magasins; par exemple, de vieilles farines avariées. Dans ces pénibles privations, le prince donnait l'exemple de la patience, et ne voulut pas pour sa table de meilleur pain que celui de ses soldats. Durant ce repos forcé, en 1795, il noua des intelligences avec Pichegru, qui commandait l'armée républicaine sur l'autre bord du Rhin. Dans le plan qui fut convenu, le prince de Condé devait passer le fleuve; réuni à Pichegru, qui se flattait d'entraîner ses troupes, il aurait marché sur Paris pour rétablir la royauté. Mais, placé sous les ordres de Wurmser, le prince de Condé se crut obligé de lui communiquer ce projet : le général autrichien, d'après les instructions du cabinet de Vienne, refusa son assentiment, à moins que Strasbourg et les autres places fortes de l'Alsace ne fussent remises aux troupes impériales. Les sentiments personnels du prince et les conditions arrêtées avec Pichegru, qui exigeait qu'aucun Autrichien ne mît le pied sur le sol français, s'opposaient à un tel marché : l'affaire ne put donc avoir de suites. D'ailleurs, le secret, imprudemment confié à l'intrigant Montgaillard, fut vendu par cet agent, et une surveillance attentive entoura Pichegru, en attendant la journée du 18 fructidor.

L'armée de Condé, passée à la solde de l'Angleterre, fut portée, en 1796, à 10,000 hommes, y compris plusieurs régiments ou cadres principalement formés d'Allemands et de déserteurs républicains. Le 28 avril de cette année, Louis XVIII, repoussé injurieusement des États de Venise, arriva au camp condéen, à Steinstadt, où sa présence excita le plus vif enthousiasme. Mais le passage du Rhin par Moreau coupa court à ces espérances. Le roi chercha un autre asile, et le prince de Condé, après de vifs engagements partiels, fut enveloppé dans la retraite des Autrichiens, qui lui laissaient toujours le poste le plus difficile et le plus périlleux. Isolé de leurs généraux, pressé par des forces très-supérieures, il tenta contre elles une brusque attaque de nuit. Ce combat d'Ober-Kamlach (13 août 1796) fut des plus meurtriers. Mal engagés, les deux bataillons nobles surtout y firent des prodiges de valeur et essuyèrent de grandes pertes. Posté ensuite en arrière de Munich, le prince de Condé reprit l'offensive avec les Autrichiens, quand la retraite de l'armée de Sambre et Meuse, sous Jourdan, força Moreau de commencer la sienne. Mais cet habile général ne la fit que pas à pas, en disputant souvent le terrain. Le 2 octobre, à la bataille de Biberach, l'armée autrichienne, mise dans un désarroi complet, ne dut son salut qu'à la prompte résolution, à la vigoureuse attitude du prince de Condé et de ses troupes.

L'année suivante, après la paix de Campo-Formio, le prince de Condé n'eut d'autre ressource pour lui et son corps, réduit de moitié par les combats et les réformes, que d'accepter les propositions du czar Paul I^er^. Il se rendit d'abord à Blankenbourg, résidence de Louis XVIII, et arriva le 2 décembre 1797 à Saint-Pétersbourg, où Paul I^er^ lui fit un accueil empressé. De là il rejoignit ses compagnons d'armes, cantonnés en Volhynie, dans la Pologne russe. Son quartier général et sa résidence furent établis à Dubro. Dans la guerre de 1799, le corps de Condé fit partie des troupes que la Russie mit en campagne. A l'affaire de Constance (7 octobre 1799), le prince courut de grands dangers. A la suite de cette campagne, Paul I^er^, mécontent de l'Autriche, ayant fait sa paix, le corps émigré repassa à la solde anglaise. Dans la campagne de 1800, il devait combattre en Italie, et fut dirigé vers ce pays; mais à Pordenone, avant Udine, il reçut contre-ordre, revint en Bavière, et fut chargé de garder les passages de l'Inn, qu'il défendit contre plusieurs attaques. La journée d'Hohenlinden (3 décembre 1800) ayant mis le comble aux revers de l'Autriche, le corps condéen dut se replier jusqu'en Styrie, où il prit ses cantonnements, tandis que les négociations s'ouvraient. Une de leurs premières conséquences fut son licenciement. Le prince de Condé, établi au château de Windisch-Feistritz, eut à s'occuper pendant plusieurs mois des détails de cette pénible opération. Enfin, le 1^er^ juin 1801, il partit pour l'Angleterre, où résidait déjà son fils. Des moyens d'existence convenables lui étaient assurés par le gouvernement britannique. Le 23 janvier 1802, peu de mois après son arrivée à Londres, un individu vint, dit-on, lui offrir d'assassiner le premier consul Bonaparte : cette proposition fut repoussée avec horreur.

La catastrophe du duc d'Enghien priva le prince de Condé d'un petit-fils, dernier espoir de sa race. Fixé dans l'ancienne abbaye de Malmesbury, le malheureux vieillard eut du moins une compagne dévouée dans la princesse douairière de Monaco, née Brignole, amie éprouvée depuis longtemps et qu'il avait épousée en Angleterre. Il la perdit en 1813, quand la France allait enfin se rouvrir pour lui. Débarqué à Calais, le prince de Condé rentra à Paris le 3 mai 1814, avec Louis XVIII. Presque octogénaire, les cent jours lui infligèrent un nouvel exil. Bien affaibli par l'âge, le prince de Condé, à l'approche de Napoléon, retrouva un éclair de sa vieille énergie. Il refusait de s'éloigner sans résistance. « Il faut se battre! » répétait-il, jusqu'au moment où sa voiture l'emporta. Ramené par la seconde restauration, il partagea sa résidence entre le Palais-Bourbon et le petit château de Chantilly, seul débris de ce superbe séjour, et il prit encore part à plusieurs grandes chasses, son plaisir favori d'autrefois. Louis XVIII lui avait rendu ses anciennes charges de grand-maître de la maison du roi et de colonel général de l'infanterie française; mais le titre qu'il appréciait le plus était celui de protecteur de l'Association paternelle des chevaliers de Saint-Louis. Il mourut à Paris, dans sa quatre-vingt-deuxième an-

née, et fut enterré à Saint-Denis. Par ordre de Louis XVIII, son corps fut placé dans le caveau des rois de France. M. Frayssinous, évêque d'Hermopolis, prononça son oraison funèbre. L'Académie de Dijon mit son éloge au concours; le prix fut remporté par M. Foisset, âgé de vingt ans.

Le prince Louis-Joseph de Condé avait une physionomie ouverte et bienveillante; il était d'une taille médiocre, mais robuste. Sa conversation était agréable en même temps que substantielle. — Le travail dont nous avons parlé plus haut a été publié sous ce titre : *Essai sur la vie du grand Condé, par Louis-Joseph de Bourbon, ci-devant prince de Condé, son quatrième descendant*, 1798, in-8°; 2me édition, Paris, 1806. Cet essai a été réimprimé dans les *Mémoires de la maison de Condé*, publiés par Sévelinges, 1820, in-8°, où il forme 247 pages. Le style ne manque ni de fermeté ni d'élégance, comme on en pourra juger par le passage suivant sur les erreurs politiques du vainqueur de Rocroy : « Ce grand prince eût été toute sa vie l'objet de la reconnaissance et de l'amour de son pays, si le malheur des temps, les mauvais conseils de ses amis, les intrigues du cardinal de Retz, le caractère d'Anne d'Autriche et la duplicité de Mazarin, ne l'avaient précipité dans ces égarements, qui sans doute augmentent sa célébrité, mais que sa gloire désavoue. Dans ces temps orageux, où le choc des intérêts des grands allume ces feux cachés dont les secousses ébranlent les empires, et dont l'explosion souvent les embrase, les grands événements disposent des grands hommes; et la modération, cette vertu si rare et si nécessaire, ne paraît alors aux âmes élevées que le partage de la faiblesse ou le sceau de la médiocrité. M. le prince de Condé pouvait-il échapper au précipice qui s'ouvrait sous ses pas? Il tomba dans cette erreur, dont les règnes précédents avaient frayé la route dangereuse. Mais n'écoutons point la renommée, et cachons, s'il est possible, sous les lauriers dont M. le Prince se couvrit en servant l'État, ceux qu'il ne cueillit qu'à regret en combattant contre la cour. »

Une quarantaine de lettres inédites du même prince, imprimées d'après les originaux, font partie des pièces justificatives de *l'Histoire de l'armée de Condé*, par l'auteur du présent article. Elles ont rapport aux campagnes de cette armée, principalement à celle de 1796.

TH. MURET.

Vie du prince de Condé, par Chambelland. — *Campagnes du corps de Condé*, par d'Ecquevilly. — *Histoire de l'Armée de Condé*, par Th. Muret; Paris, 1844.

CONDÉ (*Louise-Adélaïde* de BOURBON), princesse française, fille du précédent, née à Chantilly, le 5 octobre 1757, morte le 10 mars 1824. Elle porta d'abord le nom de *Mademoiselle*, et fut destinée par Louis XV à son petit-fils le comte d'Artois; mais toute jeune elle avait montré de grandes dispositions pour une piété austère. Nommée abbesse de Remiremont (1786), titre qui conférait de hautes prérogatives, elle continua néanmoins de vivre à la cour, et fut intimement liée avec la vertueuse madame Élisabeth, sœur de Louis XVI. Elle se montra digne d'une telle amitié, malgré une correspondance, toute platonique d'ailleurs, avec un jeune officier, M. de la Gervaisais, correspondance dont elle ne tarda pas à sentir d'elle-même le danger.

Émigrée avec sa famille, mademoiselle de Condé entra chez les Carmelites de Turin, séjourna ensuite à Vienne, puis, le 27 septembre 1797, elle prit le voile, sous le nom de sœur Marie-Joseph, au monastère de la Sainte-Vallée de Dieu, ou *Valsainte*, près de Martigny, en Valais. L'invasion de l'armée républicaine en Suisse l'ayant chassée de cet asile, mademoiselle de Condé partit sur une misérable charrette, avec ses compagnes, et arriva ainsi à Constance : de là elle se rendit à Lintz, et enfin à Orcha, dans la Russie Blanche, où les trappistes avaient commencé différents établissements. Protégés d'abord par Paul Ier, ils furent durement renvoyés l'année suivante, quand ce prince changea brusquement de dispositions et de politique. Après le plus pénible voyage, par un hiver du Nord, mademoiselle de Condé trouva un autre refuge à Varsovie, chez les bénédictines de l'Adoration perpétuelle. Elle prononça ses vœux dans ce monastère, sous le nom de sœur Marie-Louise de la Miséricorde. Lors de la catastrophe de son neveu, le duc d'Enghien, elle passa en Angleterre pour prodiguer ses consolations fraternelles au père de ce malheureux prince. Revenue en France en 1815, mademoiselle de Condé reçut du roi la maison du Temple; elle y établit son institution de l'Adoration perpétuelle, près de l'emplacement de la tour trop célèbre où Louis XVI et sa famille avaient subi une si douloureuse captivité. Ce fut là qu'elle vécut jusqu'à sa mort. Elle fut inhumée dans les caveaux de ce couvent. — Les lettres de cette princesse à M. de la Gervaisais, écrites en 1786 et 1787, ont été publiées en 1834 par M. Ballanche.

TH. MURET.

Biographie des contemporains.

***CONDÉ** (*Louis-Henri-Joseph* de BOURBON, prince DE), né le 13 août 1756, mort le 27 août 1830. *Voyez* BOURBON (*Louis-Henri-Joseph*, duc DE).

***CONDÉ** (Princesse *Marie* DE). *Voyez* CLÈVES (*Marie* DE).

***CONDE** (*Nicolas*), théologien lorrain, né à Clermont en Argonne, en 1609, mort le 5 octobre 1654. Il entra chez les Jésuites le 2 mai 1622, et y enseigna la rhétorique de 1632 à 1636, et ensuite la philosophie jusqu'en 1639. Il se faisait aussi remarquer dans la prédication. On a de lui : *Oraison funèbre de Louis XIII*; Dijon, 1643, in-4°; — *l'Année chrétienne dans son parfait accomplissement, ou l'emploi de cette vie*

aux conquêtes de l'eternité, précédée de *l'Éloge de l'abbé Suffren*; Paris, 1649, in-4°; — *Vie du R. P. Charles de Lorraine, de la Compagnie de Jésus, grand prince, grand évêque, grand religieux*; Paris, 1652, in-12.

Dom Calmet, *Histoire de Lorraine*. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Biographie sacrée*.

CONDE (*Jose-Antonio*), orientaliste et historien espagnol, né à Paraleja (Cuença), vers 1765, mort à Madrid, le 20 octobre 1820. Il était membre de la Société royale de Madrid, bibliothécaire archiviste du ministère de l'intérieur, puis conservateur de la bibliothèque de l'Escurial, et passa sa vie à étudier et à traduire les manuscrits arabes. En 1814 il fut exilé pour cause politique. Les travaux de Conde ont eu de la réputation. On a toutefois vivement contesté l'exactitude de ses recherches. Il n'aurait pas eu, selon les critiques dont il a été l'objet, une connaissance assez approfondie de la langue et des mœurs des Arabes. On a de lui : *Description de l'Espagne*, trad. de l'arabe du chérif Al-Edris le Nubien, avec texte et notes; 1799, in-12; — *Mémoire sur les monnaies arabes, notamment sur celles qui furent frappées en Espagne sous les princes musulmans*; dans les *Mémoires de l'Académie espagnole*, IV; 1804, in-4°; — *Historia de la dominacion de los Arabes en Españas; acada de varios manuscritos memorias arabigas*; Madrid, 1820-21, 3 vol. in-fol., avec planches, et Paris, 1840, in-8°; trad. en français par de Marlès, Paris, 1825, 3 vol. in-8°; en allemand, par Kuttschmann, 1824-25, 3 vol. et grav.

Quérard, *La France littéraire*. — *Biographie des contemporains*.

***CONDER** (*Jean*), ministre anglais non-conformiste, né à Wimple, dans le comte de Cambridge, en 1714; mort à Pavement, près de Moorfields, en 1781. Il fut élevé à Londres. Après avoir été placé à la tête de l'académie de Mile-End, établissement où l'on préparait les jeunes gens au ministère ecclésiastique, il devint un des prédicateurs du *meeting* (assemblée des non-conformistes) de Pavement. On a de lui quelques sermons et un *Essay on the importance of the ministerial character*.

Rose, *New biographical dictionary*.

CONDILLAC (L'abbé *Étienne* Bonnot de), célèbre philosophe français, né à Grenoble, en 1715; mort dans sa terre de Flux, près de Beaugency, le 3 août 1780. Il eut pour frère aîné l'abbé de Mably. Dans sa jeunesse, il fut lié avec J.-J. Rousseau, Diderot, Duclos, et quelques autres philosophes; mais il brisa plus tard ces relations, ou plutôt les laissa s'éteindre. A une époque où la gravité des mœurs était une qualité bien rare parmi les élégants et mondains abbés de la capitale et de la cour, Condillac sut conserver toujours un caractère et des habitudes sérieuses et dignes, au maintien desquelles contribua indubitablement la vie laborieuse à laquelle il s'était voué. Jeune encore, il fut appelé à remplir les importantes fonctions de précepteur de l'infant depuis duc de Parme, petit-fils de Louis XV. A l'âge de cinquante-trois ans, le 22 décembre 1768, il fut élu par l'Académie française pour succéder à l'abbé d'Olivet. Le discours de réception qu'il prononça est une rapide esquisse des progrès de l'esprit humain. Condillac y décrit le développement de cet esprit chez les nations modernes; il montre que les progrès de l'art de raisonner furent et durent être très-lents, mais qu'il n'en fut pas ainsi du goût, qui se développe de lui-même aussitôt qu'un peuple commence à s'éclairer, et qui est proprement l'aurore du jour qui va luire. Condillac définit le goût un jugement rapide, qui, joignant la finesse à la simplicité, se fait comme à notre insu. Mais que faut-il pour former le goût? L'orateur estime qu'il ne suffit pas d'étudier les langues mortes, mais qu'il faut encore cultiver celle qui nous est devenue naturelle, parce que c'est dans cette langue que nous pensons, et que les tours dont elle nous fait une habitude sont comme les moules de nos pensées. Ces réflexions sont suivies de quelques aperçus sur les progrès du goût d'abord dans la littérature italienne au seizième siècle, puis dans la littérature française au dix-septième. Ici se place, en quelques lignes, l'éloge de Richelieu, le fondateur de l'Académie; celui de Louis XIV; celui de Louis XV, que Condillac désigne par son surnom de *bien aimé*, bien que depuis longtemps déjà il eût cessé d'en être digne; enfin, celui de l'abbé d'Olivet, qu'il loue surtout pour ses travaux sur la grammaire et sur la prosodie.

Les écrits de Condillac sont considérables, tout à la fois par leur nombre, leur étendue et leur valeur. Ils ont été réunis en 23 volumes in-8°, dans une édition qui fut publiée dix-huit ans après sa mort, à Paris, l'an VI de la république française (1798), d'après ses manuscrits autographes. Cette édition, qui est celle que nous avons eue sous les yeux pour ce travail, a été suivie d'une autre en 32 vol. in-12; Paris, 1803. Plusieurs éditions partielles, contenant ceux d'entre ces ouvrages dont se compose le *Cours d'études*, ont été successivement publiées, notamment à Parme et à Deux-Ponts. L'ensemble de ces écrits se compose, ainsi qu'il suit, dans l'ordre chronologique de leur publication :

1° *Essai sur l'origine des connaissances humaines* (tome I^er^ de l'édit. en 23 vol. in-8°, de 1798). Cet ouvrage, le premier de tous ceux que publia Condillac, et qui contient en germe la plupart des doctrines qu'il développa depuis, parut en 1746, en 2 volumes in-12. Ainsi que presque tous les ouvrages de Condillac, il se divise en deux parties. La première partie a pour objet les matériaux de nos connaissances, et particulièrement les opérations de l'âme; la seconde traite du langage et de la méthode.

2° *Traité des systèmes* (t. II de l'édit. de 1798). Il fut publié, en 2 vol. in-12, en 1749.

Les principaux systèmes que l'auteur y discute et entreprend de réfuter sont celui des idées innées, de Descartes; celui des idées en Dieu, de Malebranche; ceux des monades et de l'harmonie préétablie, de Leibnitz; enfin, la doctrine de Spinosa, qu'il analyse et examine dans les principes contenus au premier livre de l'*Éthique*.

3° *Traité des sensations* (t. III de l'édit. de 1798), publié en 1754, en 2 vol. in-12. Dans cet ouvrage, qui se compose de quatre parties, Condillac entreprend de faire voir quelles sont les idées que nous devons à chaque sens. A cet effet, et sur les traces de Locke, qui avait, au deuxième livre de son *Essai sur l'entendement humain*, posé l'hypothèse de la table rase, Condillac imagine une statue organisée intérieurement comme nous, et animée d'un esprit dénué de toute espèce d'idées. Il suppose encore que l'extérieur, tout de marbre, ne permet à cette statue l'usage d'aucun sens, et il se réserve la liberté de les ouvrir, à son choix, aux différentes impressions dont ils sont susceptibles. Il commence par le sens de l'odorat, parce que c'est, de tous les sens, celui qui paraît contribuer le moins au développement de l'esprit humain, et poursuit ensuite son hypothèse sur le sens de l'ouïe, sur celui du goût, sur celui de la vue, enfin sur celui du toucher.

4° *Grammaire*. Cet ouvrage forme le t. V de l'édit. de 1798 et le tome I^{er} du *Cours d'études*, composé pour l'instruction de l'Infant de Parme, et qui parut en 1755, en 13 vol. in-8°, renfermant, indépendamment de la *Grammaire*, *l'Art d'écrire*, *l'Art de raisonner*, *l'Art de penser*, l'*Histoire ancienne* et l'*Histoire moderne*, l'*Étude de l'histoire*. Condillac regarde la grammaire comme la première partie de l'art de penser. Pour découvrir les progrès du langage, il faut observer comment nous pensons; il faut chercher ces principes dans l'analyse même de la pensée. Or, l'analyse de la pensée est toute faite dans le discours. Elle l'est avec plus ou moins de précision, suivant que les langues sont plus ou moins parfaites, et suivant que ceux qui les parlent ont l'esprit plus ou moins juste. Condillac considère donc les langues comme autant de méthodes analytiques; et il se propose, dans sa *Grammaire*, de rechercher quels sont les signes et quelles sont les règles de cette méthode. A cet effet, il divise cet ouvrage en deux parties. Dans la première, qu'il intitule *Analyse du discours*, il cherche les signes que les langues nous fournissent pour analyser la pensée. Cette première partie est donc une grammaire générale, qui découvre les éléments du langage et les règles communes à toutes les langues. Dans la seconde, intitulée *des Éléments du discours*, il observe les éléments que lui a donnés la première partie, et il s'attache à découvrir les règles que prescrit la langue française pour porter dans l'analyse de nos pensées la plus grande clarté et la plus grande précision.

La *Grammaire* étant, ainsi que nous le disons plus haut, le tome I^{er} du *Cours d'études* à l'usage de l'infant de Parme, Condillac y a joint un discours préliminaire, divisé en plusieurs articles, dans lesquels sont traitées une série de questions ayant pour objet : 1° les différentes espèces d'idées, 2° les opérations de l'âme, 3° les habitudes, 4° la différence de l'âme et du corps, 5° la manière dont nous nous élevons à la connaissance de Dieu.

5° *L'Art d'écrire* (t. VII de l'édit. de 1798), divisé en quatre livres. Après avoir établi que deux choses sont à considérer dans le style, la netteté et le caractère, défini l'une et l'autre de ces deux qualités, et montré que les mêmes pensées prennent différents caractères suivant les circonstances, Condillac entreprend, dans le premier livre, d'indiquer ce qui est nécessaire à la netteté des constructions. Le second livre a pour objet de montrer comment les tours doivent varier suivant le caractère des pensées. Le troisième développe le tissu du discours tel qu'il se forme par la suite des idées principales et des idées accessoires. Enfin, dans le quatrième livre, l'auteur examine le style par rapport aux différents genres d'ouvrages, et à ce sujet il traite, entre autres questions, du genre didactique, du genre narratif, de l'éloquence et du style poétique. Ce traité est suivi d'une dissertation sur l'harmonie du style. Condillac y recherche d'abord les conditions les plus propres à rendre une langue harmonieuse; puis il essaye de décrire l'harmonie que comporte la langue française.

6° *L'Art de penser* (t. VI de l'édit. de 1798), divisé en deux parties. Dans la première, l'auteur examine comment la nature même nous enseigne l'analyse, et comment, d'après cette méthode, on explique l'origine et la génération soit des idées, soit des facultés de l'âme. La seconde partie a pour objet l'analyse considérée dans ses moyens et dans ses effets, ou l'art de raisonner réduit à une langue bien faite.

7° *L'Art de raisonner* (t. VIII de l'édit. de 1798), divisé en cinq livres. Le premier a pour objet les différents moyens dont nous disposons pour nous assurer de la vérité; il y est traité de l'évidence de raison, de l'évidence de sentiment, de l'évidence de fait. Dans le second, l'auteur montre, par des exemples, comment l'évidence de fait et l'évidence de raison concourent à la découverte de la vérité. Ces exemples sont pris dans la mécanique et dans la physique, tels que l'accélération du mouvement dans la chute des corps, le mouvement d'un corps descendant le long d'un plan incliné, les oscillations du pendule, etc. Le troisième a pour objet de montrer comment l'évidence de fait et l'évidence de raison démontrent le système de Newton. Le quatrième traite des moyens par lesquels l'esprit humain tâche de suppléer à l'évidence, à savoir les conjectures et l'analogie. Le cinquième a

pour objet l'application des procédés logiques antérieurement décrits, à savoir les conjectures, l'analogie, l'observation, le raisonnement, à certaines questions cosmographiques, telles que le mouvement de la terre, sa figure, son orbite, la mesure des degrés d'un méridien, l'inégalité des jours et des nuits. On voit que Condillac, au lieu de s'arrêter aux insignifiantes banalités qui servent d'exemples dans la plupart des traités de logique, a pris tous ses exemples dans l'ordre scientifique. « Pour vous faire connaître, dit-il à son élève, les différentes manières de juger et de raisonner, il me suffira de vous exercer sur des exemples. Je vais donc en apporter plusieurs, et je ne m'assujettirai d'ailleurs à aucun plan. Il importe peu que je vous fasse un traité de l'art de raisonner; mais il importe que vous raisonniez. Cet art vous sera connu quand vous aurez été suffisamment exercé. »

8° L'*Histoire ancienne* (t. IX, X, XI, XII, XIII, XIV, de l'édit. de 1798), divisée en dix-sept livres. Les deux premiers livres embrassent l'histoire des temps antérieurs aux guerres médiques, les guerres médiques, et l'histoire grecque jusqu'à la conquête romaine inclusivement. Le livre III se compose d'une série de considérations sur les opinions religieuses et philosophiques des anciens. Le livre IV a pour objet une description des jeux de la Grèce, quelques considérations sur les Juifs, des réflexions sur les lois et la nature des gouvernements, soit libres, soit despotiques. Les livres V, VI, VII, VIII, IX, X, renferment l'histoire romaine jusqu'à Octave-Auguste; le livre XI, des considérations sur la jurisprudence et la philosophie romaines; les livres XII, XIII, XIV, l'histoire de l'empire romain jusqu'à Constantin; le livre XV, des considérations sur les progrès de la religion dans les trois premiers siècles de l'ère chrétienne; les livres XVI et XVII, la suite de l'histoire de l'empire romain depuis l'avénement de Constantin jusqu'à la prise de Rome par Alaric.

9° L'*Histoire moderne* (t. XV, XVI, XVII, XVIII, XIX, XX, de l'édit. de 1798), divisée en vingt livres, comprenant l'histoire des peuples modernes, et commençant à la chute de l'empire d'Occident. Les faits politiques n'y sont pas seuls racontés, mais encore les révolutions dans les lettres, les sciences, la philosophie. Ainsi que dans l'*Histoire ancienne*, l'exposé des faits, généralement exact et dénotant une consciencieuse érudition, est fréquemment accompagné des réflexions les plus judicieuses.

10° *De l'étude de l'histoire* (t. XXI de l'édit. de 1798), divisé en trois parties. Dans la première l'auteur établit que l'histoire doit être une école de morale et de politique. La seconde renferme des réflexions sur le gouvernement de plusieurs États européens, tels que le Danemark, la Pologne, Venise, Gênes, l'Allemagne, la Suède, l'Angleterre, la Hollande. La troisième partie a pour objet les causes générales ou particulières qui entretiennent les gouvernements dans leurs vices, et la méthode par laquelle un prince doit procéder à la réforme du gouvernement et des lois. C'est à tort que, dans l'énumération des écrits de Condillac, on n'a pas fait une mention spéciale de cet ouvrage, en le confondant avec l'*Histoire*. L'*Étude de l'histoire* est un ouvrage distinct, qui fait suite à l'*Histoire ancienne* et à l'*Histoire moderne*, mais ne se confond pas avec elles. C'est à tort également qu'on a prétendu quelquefois que cet ouvrage est de Mably, et non de Condillac. Il suffit d'en lire le premier et le dernier chapitre pour se convaincre qu'il est bien réellement le complément de l'*Histoire ancienne* et de l'*Histoire moderne*. C'est en quelque sorte une leçon morale et politique tirée de l'histoire. La conclusion de cet ouvrage renferme les plus sages conseils donnés par Condillac à l'infant appelé à régner un jour sur les principautés de Parme et de Plaisance, et qui devraient faire partie de l'éducation de tous les princes. « Si vous voulez être un grand homme, lui dit-il entre autres choses, oubliez que vous êtes un prince. Aux maximes erronées que la flatterie publie dans les cours, substituez les principes que vous dictera votre raison. Les princes sont les administrateurs et non pas les maîtres des nations. »

11° *Traité des animaux*. Cet ouvrage, publié en 2 vol. in-12, en 1775, fait suite au *Traité des sensations* dans le t. III de l'édit. de 1798. Il est divisé en deux parties. Dans la première, Condillac critique le système de Descartes et l'hypothèse de Buffon sur les animaux; il entreprend d'établir que les bêtes ne sont pas de purs automates; que si elles sentent, elles sentent comme nous; qu'elles comparent, jugent, ont des idées et de la mémoire. Dans la seconde, il s'attache principalement à établir en quoi l'homme diffère de la bête, par les passions, l'entendement et la volonté. Cette seconde partie offre une certaine analogie avec la cinquième partie du *Traité de la connaissance de Dieu et de soi-même* de Bossuet, dans laquelle se trouve établi un parallèle entre l'homme et la brute, à cette fin de démontrer la supériorité de notre nature psychologique sur la sienne.

12° *Le commerce et le gouvernement* (t. IV de l'édit. de 1798), publié en 1776, en 2 vol. in-12. C'est à tort que cet ouvrage a été classé par quelques biographes parmi ceux qui font partie du *Cours d'études* pour l'instruction du prince de Parme. Ainsi que Condillac s'en explique lui-même en son introduction, l'objet de cet ouvrage est la science économique. Dans le plan primitif de l'auteur, ce traité devait avoir trois parties; mais la troisième partie n'a jamais été publiée, soit que le temps ait manqué à l'auteur, soit plutôt qu'il ait jugé suffisants les nouveaux développements apportés par lui aux deux

parties déjà composées. La première de ces deux parties contient les principes de la science économique, ou notions élémentaires sur le commerce; la seconde a pour objet le commerce et le gouvernement considérés relativement l'un à l'autre. Dans ces deux parties se trouvent traitées les questions les plus importantes de l'économie politique, telles que la question de l'accroissement et de la distribution de la richesse, la question du salaire, celle de l'impôt, celle des subsistances, celle de la production et de la consommation, celle de la liberté du commerce, celle du droit de propriété.

13° La *Logique* (t. XXII de l'édit. de 1798), publiée, en 2 vol. in-12, en 1780, quelques mois seulement avant la mort de Condillac, et divisée en deux parties : la première, traitant de nos idées et de leurs causes; la deuxième, ayant pour objet les moyens les plus propres à nous faire acquérir des connaissances. Cet ouvrage offre en quelque sorte un résumé des travaux philosophiques de Condillac. Les plus importantes d'entre les questions traitées dans les précédents ouvrages y apparaissent de nouveau, pour y recevoir cette fois une solution moins exclusive, plus conforme aux croyances du sens commun, et par conséquent plus acceptable.

14° *La Langue des calculs* (t. XXIII de l'édit. de 1798), ouvrage posthume, qui ne fut publié qu'en 1798, c'est-à-dire dix-huit ans après la mort de l'auteur. Cet ouvrage se divise en deux livres. Dans le premier, il est traité de la langue des calculs considérée dans ses commencements; le second a pour objet les opérations du calcul avec les chiffres et avec les lettres. Un célèbre métaphysicien de notre époque, M. Laromiguière, qui a passé sa vie à amender la doctrine de Condillac et à lui ôter ce qu'elle lui paraissait avoir de trop exclusif, a composé, à l'occasion de *La langue des calculs*, un remarquable travail, intitulé *Discours sur le raisonnement* (1), dans la deuxième partie duquel il apprécie ainsi l'ouvrage de Condillac: « *La Langue des calculs* est un ouvrage de pur raisonnement. Tout ce qu'on y dit se rapporte au raisonnement; et si l'on y cherchait des méthodes pour l'art expérimental, pour l'analyse descriptive, ou pour tout ce qui n'est que simples sensations, on ne pourrait les trouver, parce qu'on chercherait dans cet ouvrage ce qui ne devait pas y entrer et ce que l'auteur n'a pas voulu y mettre, puisqu'il n'a eu d'autre dessein que de nous présenter le modèle d'une langue de raisonnement. Quelque jugement qu'on porte sur la doctrine de *la Langue des calculs*, on admirera la méthode qui a présidé à l'arrangement des idées. En passant de l'une à l'autre, on s'étonne de ne rien apprendre, on se souvient ou l'on devine; ou plutôt c'est une même idée sous des formes toujours nouvelles; c'est la plus riche variété dans la plus rigoureuse unité; unité sans laquelle il n'existe pas de vraie science pour l'homme, et dont la nature a fait la loi nécessaire des intelligences bornées qui veulent la connaître. »

(1) *Leçons de philosophie*, 6e édit., t. Ier, p. 359-422. — Ce *Discours sur le raisonnement*, qui fut d'abord imprimé en 1805, sous le titre de *Paradoxes de Condillac*, a été attribué à tort à Condillac par quelques bibliographes.

Tels sont les différents ouvrages de Condillac, et tel est l'objet général de chacun d'eux. Maintenant, quelles doctrines sont contenues dans ces divers ouvrages? Quelle psychologie, quelle théodicée, quelle morale, quelle logique surtout (car on voit déjà que c'est vers ce but qu'ont été dirigés presque tous les travaux de Condillac) y rencontre-t-on? C'est ce que nous allons entreprendre de rechercher et d'exposer.

Il y a (et nous le montrerons) dans la psychologie condillacienne d'autres théories que celle de l'origine des idées et du développement des facultés. Toutefois, on ne saurait méconnaître que ces deux théories, si souvent reproduites par les métaphysiciens du dix-huitième siècle et du commencement du nôtre, et non moins souvent controversées par les philosophes de nos jours, sont, par les développements qu'elles ont reçus de Condillac, au nombre des plus importantes de toutes celles dont se constitue cette psychologie. La première de ces deux questions se trouve traitée, mais avec des développements inégaux, dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (1), dans le *Traité des sensations* (2), dans l'*Art de penser* (3), dans la *Logique* (4). C'est à tort que l'on a prétendu que le dernier mot de Condillac sur cette question psychologique se trouve dans le *Traité des sensations*, il se rencontre bien plutôt dans la *Logique*, publiée vingt-six ans après ce traité, et l'année même où devait mourir Condillac. L'auteur, qui avait eu le temps de mûrir son système, revient, dans la *Logique*, à une doctrine moins exclusive. Il pense toujours que toutes nos idées ont leur origine dans la sensation; mais il reconnaît que plusieurs d'entre elles sont dues en même temps au travail de l'esprit sur les données sensibles. Locke avait dit, au livre II de son *Essai sur l'entendement humain*, que toutes nos idées, quelles qu'elles soient, ont leur origine dans la sensation et dans la réflexion, et que toutes les autres procèdent de celles-là par voie d'addition, de soustraction, de composition, de décomposition, et de combinaison. La théorie à laquelle paraît s'arrêter définitivement Condillac ressemble, en la plupart des points essentiels, à celle du philosophe anglais. Après avoir posé en principe (5) que nous trouvons dans nos sensations l'origine de toutes nos connaissances et de toutes nos facultés, il se demande (6) com-

(1) Ire partie.
(2) In extenso.
(3) Ire partie, chap. I, IV, V, VI.
(4) Ire part., chap. I et VIII.
(5) *Logique*, Ire part., ch. I.
(6) Ibid., ch. VIII.

ment nous vient l'idée des facultés de notre âme ; et la réponse qu'il apporte à cette question est analogue à celle de Locke. Les sens, dit-il, nous donnent les idées d'attention, de comparaison, de jugement, mais ils ne les donnent qu'autant qu'ils sont aidés par la réflexion de l'esprit; ce qui revient à dire qu'à l'occasion des données des sens notre esprit fait acte d'attention, de comparaison, de jugement, et qu'à mesure que ces actes ont lieu, l'exercice de la conscience ou de la réflexion nous les fait connaître. Voilà donc pour Condillac, comme pour Locke, le point de départ de l'intelligence; et bien que dans les formules les systèmes de ces deux philosophes semblent différer l'un de l'autre, au fond et en réalité ils se ressemblent, attendu que pour l'un comme pour l'autre les premières idées dont l'esprit entre en possession sont des idées sensibles, et qu'il n'acquiert qu'ultérieurement les idées de ses propres opérations. Cette base du développement intellectuel ainsi posée, toutes les autres idées ne sont, pour Condillac (1) comme pour Locke, que des dérivations de ces deux premières espèces. Si nous nous bornons à juger des qualités sensibles que nos sens aperçoivent dans les objets, soit immédiatement, soit par le secours de quelque instrument, nous nous faisons toutes les idées abstraites de mathématique, et de physique. Si nous jugeons par analogie des qualités spirituelles qui appartiennent aux objets, nous découvrons les facultés intérieures des animaux. Si nous jugeons de la cause par les effets, nous nous élevons, par la considération de l'univers, à la connaissance de Dieu. Enfin, si nous considérons toutes nos facultés relativement à la fin à laquelle nous connaissons par la raison que Dieu nous destine, nous nous formons des idées de religion naturelle, de principes de morale, de vertu et de vice, etc. C'est dans les idées abstraites, qui sont le fruit de différentes combinaisons, qu'on reconnaît l'ouvrage de l'esprit. Ainsi, les idées abstraites de couleur, de son, etc., viennent immédiatement des sens; celles des facultés de notre âme sont dues tout à la fois aux sens et à l'esprit; et les idées de la Divinité et de la morale appartiennent à l'esprit seul, parce que les sens n'y concourent plus par eux-mêmes; ils ont fourni les matériaux, et c'est l'esprit qui les met en œuvre. Telle est, dans son expression dernière, la théorie de Condillac sur l'origine des idées. Cette théorie s'est dépouillée, comme on le voit, de ce qu'elle pouvait avoir d'exagéré dans le *Traité des sensations*. Et cet amendement, apporté par Condillac à son système primitif, est si considérable, qu'il en est venu, dans sa *Logique*, à regarder les sens comme n'étant qu'occasionnellement la source de nos connaissances. Or, ce qui se fait à l'occasion d'une chose peut se faire sans elle, attendu qu'un effet ne dépend de sa cause occasionnelle que dans une certaine hypothèse. Aussi, Condillac reconnaît-il que l'âme peut absolument, sans le secours des sens, acquérir des idées, et que c'est ce qui aura lieu après sa séparation d'avec le corps. Que si l'on objecte que, dans la supposition où toutes nos idées et toutes nos facultés naissent des sensations, il s'ensuit que la dissolution du corps enlève à l'âme toutes ses idées et toutes ses facultés; Condillac répond que le système dans lequel l'âme jouit aujourd'hui d'une liberté qui la rend capable de mérite et de démérite, démontre l'existence d'un autre système, où elle se trouvera avec toutes ses facultés pour être récompensée ou pour être punie. Alors Dieu suppléera au défaut des sens par des moyens qui nous sont inconnus. Assurés, par la foi et par la raison, de l'immortalité de l'âme, nous ne devons pas porter notre curiosité plus loin : ce n'est pas à nous à pénétrer dans les voies du Créateur. L'auteur de la *Logique* ajoute d'ailleurs, et avec raison, que la même difficulté à résoudre existe pour l'hypothèse des idées innées; car, même dans cette hypothèse, on est obligé de reconnaître que l'âme ne porte son attention sur les idées prétendues innées qu'autant qu'elle y est déterminée par l'action des sens. Quand donc elle sera séparée du corps, elle n'exercera plus cette attention, et alors ces idées seront pour elles comme si elles n'existaient pas.

Parmi les principaux caractères de nos idées, Condillac, sans mériter le reproche qui lui a été adressé quelquefois d'avoir méconnu les caractères de contingence et de nécessité, paraît s'être plus spécialement attaché dans plusieurs de ses écrits, et notamment dans l'*Art de penser* (1) à décrire la formation des idées générales, qui remplissent un rôle si important dans le raisonnement et dans le langage. Il fait remarquer, et avec raison, que comme il n'existe dans la nature que des individus, nos premières idées ne sont que des idées individuelles, des idées de tel ou tel objet. L'homme n'a pas imaginé des noms pour chaque individu; il a seulement distribué les individus en différentes classes, qu'il a distinguées par des noms particuliers; et ces classes sont ce qu'on nomme *genres* et *espèces*. Par exemple, on a mis dans la classe *arbres* les plantes dont la tige s'élève à une certaine hauteur pour se diviser en une multitude de branches et former de tous ces rameaux une touffe plus ou moins grande. Lorsque ensuite on a observé que ces arbres diffèrent par la grandeur, par la structure, par les fruits, on a distingué d'autres classes, subordonnées à celle qui les comprend toutes, et ces classes subordonnées sont ce qu'on nomme *espèces*. C'est ainsi que nous distribuons dans différentes classes toutes les choses qui peuvent venir à notre connaissance; par ce moyen nous leur donnons à chacune une

(1) *Logique*, Ire part., ch. VIII.

(1) L. I, ch. IV.

place marquée, et nous savons toujours où les reprendre. Condillac signale l'utilité de ces classifications, qui ont pour effet de soulager la mémoire et d'aider puissamment l'intelligence. Oublions, dit-il, ces classes pour un moment, et imaginons qu'on eût donné à chaque individu un nom différent : nous sentons aussitôt que la multitude des noms eût fatigué notre mémoire pour tout confondre, et qu'il nous eût été impossible d'étudier les objets qui se multiplient sous nos yeux, et de nous en faire des idées distinctes. Rien n'est donc plus raisonnable que cette distribution ; et quand on considère combien elle nous est utile ou même nécessaire, on serait porté à croire que nous l'avons faite à dessein ; mais on se tromperait : ce dessein appartient uniquement à la nature ; c'est elle qui a commencé à notre insu. En effet, un enfant nommera *arbre*, d'après nous, le premier arbre que nous lui montrerons, et ce nom sera pour lui le nom d'un individu. Cependant, si on lui en montre un autre, il n'imaginera pas d'en demander le nom : il le nommera *arbre*, et il rendra ce nom commun à deux individus. Il le rendra de même commun à trois, à quatre, et enfin à toutes les plantes qui lui paraîtront avoir quelque ressemblance avec les premiers arbres qu'il a vus. Ce nom deviendra même si général, qu'il nommera *arbre* tout ce que nous nommons *plante*. Il est naturellement porté à généraliser, parce qu'il sait qu'il lui est plus commode de se servir d'un nom qu'il sait, que d'en apprendre un nouveau. Il généralise donc sans avoir le dessein de généraliser, et sans même remarquer qu'il généralise. C'est ainsi qu'une idée individuelle devient tout à coup générale ; souvent même elle le devient trop, et cela arrive toutes les fois que nous confondons des choses qu'il eût été utile de distinguer. Cet enfant le sentira bientôt lui-même. Il ne dira pas : J'ai trop généralisé, il faut que je distingue différentes espèces d'arbres ; il formera sans dessein, et sans le remarquer, des classes subordonnées, comme il a formé sans dessein, et sans le remarquer, une classe générale. Il ne fera en cela qu'obéir à ses besoins. C'est pourquoi il fera ces distributions naturellement et à son insu. En effet, si on le mène dans un jardin, et qu'on lui fasse cueillir et manger différentes sortes de fruits, nous verrons qu'il apprendra bientôt les noms de cerisier, pêcher, poirier, pommier, et qu'il distinguera différentes espèces d'arbres. Condillac regarde donc nos idées comme étant d'abord individuelles, pour devenir tout à coup aussi générales qu'il est possible, sauf à être distribuées ensuite en différentes classes, suivant que l'esprit en sent le besoin. Voilà l'ordre de leur génération. Maintenant, l'idée générale, qui est dans notre esprit, a-t-elle au dehors quelque réalité qui lui corresponde ? On rencontre ici le problème dont la solution a été si longtemps et si vivement débattue entre les nominalistes et les réalistes. Condillac est franchement nominaliste. C'est uniquement, dit-il (1), par l'artifice de la généralisation que nous mettons de l'ordre dans nos idées ; mais cet artifice ne fait que cela, et il faut bien remarquer qu'il ne fait rien de plus. En effet, nous nous tromperions grossièrement si nous nous imaginions qu'il y a dans la nature des espèces et des genres parce qu'il y a des espèces et des genres dans notre manière de concevoir. Les noms généraux ne sont proprement les noms d'aucune chose existante ; ils n'expriment que les vues de l'esprit lorsque nous considérons les choses sous les rapports de ressemblance et de différence. Il n'y a point d'arbre en général, de poirier en général ; il n'y a que des individus. Donc il n'y a dans la nature ni genres ni espèces.

La question des facultés de l'âme envisagées quant à leur développement se rencontre dans plusieurs ouvrages de Condillac. Presque toute la première partie de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* lui est consacrée. Le *Traité des sensations*, en indiquant les idées qui sont dues à l'action isolée de chacun de nos sens, montre en même temps comment les diverses facultés de l'âme entrent en exercice et se développent à l'occasion de cette même action. Le *Discours préliminaire* joint par Condillac à sa *Grammaire* contient également, sous une forme sommaire, une théorie des facultés de l'âme. Mais c'est surtout dans *l'Art de penser* (1) que se trouve exposée la théorie à laquelle Condillac a attaché son nom, et dans laquelle il entreprend d'expliquer ce qu'il appelle l'origine et la génération des facultés, et ce qu'il eût appelé plus convenablement leur développement successif, attendu que nos facultés, étant innées au même titre, ne sauraient avoir ni génération ni origine. Lorsque, dit-il, une campagne s'offre à ma vue, je vois tout d'un premier coup d'œil, et je ne discerne rien encore. Pour démêler différents objets, et me faire une idée de leur forme et de leur situation, il faut que j'arrête mes regards sur chacun d'eux. Mais quand j'en regarde un, les autres, quoique je les voie encore, sont cependant par rapport à moi comme si je ne les voyais plus ; et parmi tant de sensations qui se font à la fois, il semble que je n'en éprouve qu'une, celle de l'objet sur lequel je fixe mes regards. Ce regard est une action par laquelle mon œil tend à l'objet sur lequel il se dirige ; par cette raison, je lui donne le nom d'*attention ;* et il m'est évident que cette direction de l'organe est toute la part que le corps peut avoir à l'attention. Quelle est donc la part de l'âme ? Une sensation, que nous éprouvons comme si elle était seule, parce que toutes les autres sont comme si nous ne les éprouvions pas. L'attention que nous donnons à un objet n'est donc de la part de l'âme que la sensation que cet objet fait sur nous : sensation

(1) *Art. de penser*, l. Ier, ch. IV.
(1) Part. Ire, chap. VII et VIII.

qui devient en quelque sorte exclusive; et cette faculté est la première que nous remarquons dans la faculté de sentir. » Cette base une fois posée, Condillac élève sur elle l'édifice entier de sa théorie des facultés de l'âme. Une double attention prend le nom de *comparaison* : elle consiste dans deux sensations qu'on éprouve comme si on les éprouvait seules, et qui excluent toutes les autres. — Un objet est présent ou absent. S'il est présent, l'attention est la sensation qu'il fait actuellement sur nous ; s'il est absent, l'attention est le souvenir de la sensation qu'il a faite : voilà la *mémoire*. — Nous ne pouvons comparer deux objets, ou éprouver, comme l'une à côté de l'autre, les deux sensations qu'ils font exclusivement sur nous, qu'aussitôt nous n'apercevions qu'ils se ressemblent ou qu'ils diffèrent. Or, apercevoir des ressemblances ou des différences, c'est *juger*. Le *jugement* n'est donc encore que sensation. — La *réflexion* n'est qu'une suite de jugements, qui se font par une suite de comparaisons; et puisque dans les comparaisons et dans les jugements il n'y a que des sensations, il n'y a donc aussi que des sensations dans la réflexion. La réflexion quand elle combine des images prend le nom *d'imagination*. — Un jugement que je prononce peut en renfermer un autre, que je ne prononce pas. Lorsqu'un second jugement est ainsi renfermé dans un autre, on le peut prononcer comme une suite du premier, et par cette raison on dit qu'il en est la conséquence. On dira, par exemple : *Cette voûte est bien pesante ; donc si elle n'est pas suffisamment soutenue, elle tombera*. Voilà ce qu'on entend par faire un *raisonnement ;* ce n'est autre chose que prononcer des jugements de cette sorte. Il n'y a donc que des sensations dans nos raisonnements comme dans nos jugements. — La réunion de toutes ces facultés s'appelle *entendement*. L'entendement comprend donc l'attention, la comparaison, le jugement, la réflexion, l'imagination, le raisonnement. — En considérant toutes nos sensations comme représentatives, nous venons d'en voir naître toutes les opérations de l'entendement. Si nous les considérons comme agréables ou désagréables, nous en verrons sortir toutes les opérations qui se rapportent à la volonté. Une sensation désagréable engendre l'*inquiétude*, et l'inquiétude, à son tour, engendre le *désir*. Le désir tourné en habitude, ou porté à un haut degré de vivacité, devient la passion. Si lorsque nous désirons une chose, nous jugeons que nous l'obtiendrons, ce jugement joint au désir produit l'*espérance*. Un autre jugement produit la *volonté :* c'est celui que nous portons lorsque l'expérience nous a fait une habitude de juger, et que nous ne devons trouver aucun obstacle à nos désirs. Je *veux* signifie : *Je désire, et rien ne peut s'opposer à mon désir ; tout doit y concourir*. Telle est, au propre, l'acception du mot *volonté*. Mais on est dans l'usage de donner à ce mot une signification plus étendue, et l'on entend par *volonté* une faculté qui comprend toutes les habitudes qui naissent du besoin, les désirs, les passions, l'espérance, le désespoir, la crainte, la confiance, la présomption, et plusieurs autres, dont il est facile de se faire des idées. Enfin, le mot *pensée*, plus général encore, comprend dans son acception toutes les facultés de l'entendement et toutes celles de la volonté; car penser, c'est sentir, donner son attention, comparer, juger, réfléchir, imaginer, raisonner, désirer, avoir des passions, espérer, craindre. — C'est ainsi que Condillac essaye d'établir que toutes les facultés de l'âme naissent successivement de la sensation, en d'autres termes, qu'elles ne sont que la sensation, qui se transforme pour devenir chacune d'elles.

Parmi ces facultés de l'âme, dont nous venons d'exposer la théorie d'après Condillac, il en est deux que l'auteur de *l'Art de penser* s'attache plus spécialement à décrire, et dont, pour nous servir de ses expressions, il cherche à déterminer les causes. Ces deux facultés sont : 1° la sensibilité, faculté générale qui enveloppe en quelque sorte toutes les autres; 2° la mémoire.

Après avoir répudié l'hypothèse cartésienne des esprits animaux, Condillac (1) assigne pour cause à la sensibilité la communication que la nature a établie entre les organes et le cerveau, grâce à laquelle l'animal, et surtout l'homme, s'élève au-dessus de la vie végétative. Il remarque qu'il y a dans l'animal un mouvement qui est le principe de la végétation et de la sensibilité. L'animal vit tant que ce mouvement subsiste; il meurt dès que ce mouvement cesse. L'expérience nous apprend que l'animal peut être réduit à un état de végétation : il y est naturellement par un sommeil profond, il y est accidentellement par une attaque d'apoplexie. Mais quand l'animal sort de l'état de végétation pour devenir sensible, le mouvement obéit à d'autres lois et suit d'autres déterminations. Si l'œil, par exemple, s'ouvre à la lumière, les rayons qui le frappent font prendre au mouvement qui le faisait végéter les déterminations qui le rendent sensible. Il en est de même des autres sens. Chaque espèce de sentiment a donc pour cause une espèce particulière de détermination dans le mouvement qui est le principe de la vie. On voit par là que le mouvement qui rend l'animal sensible ne peut être qu'une modification du mouvement qui le fait végéter, modification occasionnée par l'action des objets extérieurs sur les sens. Mais le mouvement qui rend sensible ne se fait pas seulement dans l'organe exposé à l'action des objets extérieurs ; il se transmet encore jusqu'au cerveau, c'est-à-dire jusqu'à l'organe que l'observation démontre être le premier et le principal organe du sentiment. La sensi-

(1) *Art de penser*, part. I, chap. IX.

bilité a donc pour cause la communication qui est entre les organes et le cerveau. En effet, que le cerveau, comprimé par quelque cause, ne puisse pas obéir aux impressions envoyées par les organes, aussitôt l'animal devient insensible. La liberté est-elle rendue à ce premier ressort, alors les organes agissent sur lui, il réagit sur eux, et le sentiment se reproduit. Quoique libre, il pourrait arriver que le cerveau eût peu ou même n'eût pas de communication avec quelque autre partie. Une obstruction, par exemple, ou une forte ligature au bras, diminuerait ou suspendrait le commerce du cerveau avec la main. Le sentiment de la main s'affaiblirait donc ou cesserait entièrement. Tout cela est constaté par l'observation.

La théorie de la mémoire est fondée tout entière sur la propriété dont jouit le cerveau de se mouvoir lui-même de la même manière qu'il était mû lorsque l'objet qui est celui de notre souvenir était présent et frappait nos sens. Condillac (1), jugeant, par analogie, du cerveau d'après les autres sens, se croit en droit de conclure que toutes les habitudes du corps passent jusqu'à lui, et que par conséquent les fibres qui le composent, propres, par leur flexibilité, à des mouvements de toutes espèces, acquièrent, comme les doigts sur le clavecin, l'habitude d'obéir à différentes sortes de mouvements déterminés. La cause physique ou occasionnelle du rappel ou de la conservation des idées lui paraît donc être dans les déterminations dont le cerveau, ce principal organe du sentiment, s'est fait une habitude, et qui subsistent encore ou se reproduisent lors même que les sens cessent d'y concourir; car nous ne nous retracerions pas les objets que nous avons vus, entendus, touchés, si le mouvement ne prenait pas les mêmes déterminations que lorsque nous voyons, entendons, touchons. En un mot, l'action mécanique suit les mêmes lois, soit qu'on éprouve une sensation, soit qu'on se souvienne seulement de l'avoir éprouvée, et la mémoire n'est qu'une manière de sentir. Que si l'on demande, ainsi qu'on l'a fait quelquefois : Que deviennent les idées dont on cesse de s'occuper? Où se conservent-elles? D'où reviennent-elles lorsqu'elles se représentent à nous? Est-ce dans l'âme qu'elles existent, pendant ces longs intervalles où nous n'y pensons point? Est-ce dans le corps? A ces questions Condillac, sur les traces de Locke, répond qu'il ne faut pas croire que les idées soient comme toutes les choses dont nous faisons des provisions, et que la mémoire ne soit qu'un vaste magasin. Il serait tout aussi raisonnable de donner l'existence aux différentes figures qu'un corps a eues successivement, et de demander ce que devient la rondeur de ce corps lorsqu'il prend une autre figure. Les idées sont comme les sensations, des manières d'être de l'âme. Elles existent tant qu'elles la modifient; elles n'existent plus dès qu'elles cessent de la modifier. Chercher dans l'âme celles auxquelles je ne pense point du tout, c'est les chercher où elles ne sont plus; les chercher dans le corps, c'est les chercher où elles n'ont jamais été. Où sont-elles donc? Nulle part. Ne serait-il pas absurde de demander où sont les sons d'un clavecin lorsque cet instrument a cessé de résonner? Et ne répondrait-on pas : Ils ne sont nulle part. Mais si les doigts frappent le clavier et se meuvent comme ils se sont mus, ils reproduiront les mêmes sons. Il faut donc répondre que nos idées ne sont nulle part lorsque notre âme cesse d'y penser, mais qu'elles se retracent à nous aussitôt que les mouvements propres à les reproduire se renouvellent. Quels sont ces mouvements? Condillac n'a pas la prétention de les décrire; mais il en juge par analogie, et il estime que bien qu'on ne connaisse pas le mécanisme du cerveau, on peut juger que ses différentes parties ont acquis la facilité de se mouvoir d'elles-mêmes de la même manière dont elles ont été mues par l'action des sens; que les habitudes de cet organe se conservent; que toutes les fois qu'il leur obéit, il retrace les mêmes idées, parce que les mêmes mouvements se renouvellent en lui; qu'en un mot, on a des idées dans la mémoire comme on a dans les doigts des pièces de clavecin; c'est-à-dire que le cerveau a, comme tous les autres sens, la faculté de se mouvoir suivant les déterminations dont il s'est fait une habitude. De telle sorte que nous éprouvons des sensations à peu près comme un clavecin rend des sons. Les organes extérieurs du corps humain sont comme les touches; les objets qui les frappent sont comme les doigts sur le clavier; les organes intérieurs sont comme le corps du clavecin; les sensations ou les idées sont comme les sons; et la mémoire a lieu lorsque les idées qui ont été produites par l'action des objets sur les sens sont reproduites par les mouvements dont le cerveau a conservé l'habitude. C'est donc dans les habitudes du cerveau que Condillac cherche l'explication de tous les phénomènes de la mémoire. Si le souvenir, lent ou rapide, retrace les choses, tantôt avec ordre, tantôt avec confusion, c'est que la multitude des idées suppose dans le cerveau des mouvements en si grand nombre et si variés, qu'il n'est pas possible qu'ils se reproduisent toujours avec la même facilité et avec la même exactitude. De même que la multitude des pièces qu'on apprend sur le clavecin ne permet pas toujours aux doigts de conserver les habitudes propres à les exécuter avec facilité et netteté, de même la multitude des choses dont on veut se ressouvenir ne permet pas toujours au cerveau de conserver les habitudes propres à retracer les idées avec facilité et précision. Après avoir ainsi cherché à expliquer comment se contractent les habitudes qui font la mémoire, Condillac énumère les causes qui font qu'elles se

(1) *Art de penser*, part. I, ch. IX.

perdent. En premier lieu, si elles ne sont pas continuellement entretenues, ou du moins renouvelées fréquemment : ce sera le sort de toutes celles auxquelles les sens cesseront de donner occasion ; en second lieu, si elles se multiplient à un certain point, car alors il y en aura que nous négligerons : aussi nous échappera-t-il des connaissances à mesure que nous en acquerrons ; en troisième lieu, une indisposition dans le cerveau affaiblirait ou troublerait la mémoire, si elle était un obstacle à quelques-uns des mouvements dont il s'est fait une habitude ; en quatrième lieu, une paralysie dans les organes produirait le même effet : les habitudes du cerveau ne manqueraient pas de se perdre peu à peu lorsqu'elles ne seraient pas entretenues par l'action des sens. Enfin, la vieillesse porte coup à la mémoire : alors les parties du cerveau sont comme les doigts, qui ne sont plus assez flexibles pour se mouvoir suivant toutes les déterminations qui leur ont été familières. Les habitudes se perdent peu à peu ; il ne reste que des sensations faibles, qui vont bientôt échapper ; le mouvement qui paraît les entretenir est prêt à finir lui-même.

La question de l'origine des idées, celle de leur formation, la théorie générale des facultés de l'âme, la théorie de la sensibilité, la théorie de la mémoire, tels sont les principaux éléments de ce qu'on peut appeler la psychologie de Condillac. Il faut y joindre, comme complément, les observations par lesquelles, dans son *Traité des animaux*, il constate la différence qui existe entre la nature psychologique de l'homme et celle des bêtes. Il commence par établir, contrairement au système cartésien, que les animaux ne sont pas de purs automates; et en même temps il soutient, contre Buffon, que s'ils sentent, ils sentent comme nous; ou que si l'on nie cette proposition, le mot sentir appliqué aux animaux n'est plus qu'un mot auquel on n'attache aucune idée. Il établit expérimentalement, contre le grand métaphysicien du dix-septième siècle et contre le grand naturaliste du dix-huitième, que les animaux comparent, jugent et se souviennent. Il y en a même qui sentent, comme nous, le besoin de vivre en société ; mais Condillac, qui tient à ne pas exagérer sa thèse, reconnaît en même temps que leur société manque de ce ressort qui donne tous les jours à la nôtre de nouveaux mouvements, et qui la fait tendre à une plus haute perfection. Ce ressort est le langage, qui contribue puissamment aux progrès de l'esprit humain. Principe admirable de la communauté des idées, il fait circuler partout la séve intellectuelle, qui donne aux arts et aux sciences la naissance et l'accroissement. Les animaux n'ont pour tout langage que les sons inarticulés; la parole leur est refusée. Il n'est pas étonnant que l'homme, qui leur est aussi supérieur par l'organisation que par la nature de l'esprit qui l'anime, ait seul le don de la parole. Mais de ce que les animaux n'ont pas cet avantage, s'ensuit-il que ce soient des automates, comme le pense Descartes, ou des êtres sensibles privés de toute espèce d'intelligence, ainsi que paraît le croire Buffon ? Condillac ne le pense pas ; et il estime qu'on est seulement autorisé à conclure que puisqu'ils n'ont qu'un langage fort imparfait, ils sont à peu près bornés aux connaissances que chaque individu peut acquérir par lui-même. Mais si les animaux pensent, s'ils font connaître quelques-uns de leurs sentiments, enfin s'il y en a qui entendent quelque chose à notre langage, en quoi diffèrent-ils de l'homme? Condillac n'hésite pas à reconnaître que l'instinct de l'animal est infiniment inférieur à la raison humaine. Nous aurions cet instinct, dit-il, et nous n'aurions que lui, si notre réflexion était aussi bornée que celle des brutes. Nous jugerions aussi sûrement si nous jugions aussi peu qu'elles. Nous ne tombons dans plus d'erreurs que parce que nous acquérons plus de connaissances. De tous les êtres créés, celui qui est le moins fait pour se tromper est celui qui possède la plus petite portion d'intelligence. Il s'attache ensuite à tirer de l'expérience quelques exemples de la supériorité de l'homme sur la brute. L'un de ces exemples est tiré de la connaissance de la Divinité ; un autre, de la connaissance de la loi morale. Après avoir montré, par ces deux exemples surtout, combien l'intelligence de l'homme est supérieure à celle des bêtes, Condillac recherche en quoi les passions de l'homme différent de celles de la brute. Après avoir établi que l'amour-propre est le germe de toutes les passions, et que ce germe est le même dans tous les animaux, il remarque que le sol n'est point propre à rendre ce germe partout également fécond. Tandis que les qualités morales multiplient à notre égard les rapports des objets, nous offrent sans cesse de nouveaux plaisirs, nous menacent de nouvelles peines, nous font une infinité de besoins, et par là nous intéressent et nous lient à tout, l'instinct des bêtes, borné au physique, non-seulement s'oppose à la naissance de bien des désirs, mais encore il diminue le nombre et la vivacité des sentiments qui pourraient accompagner les passions; c'est-à-dire qu'il retranche ce qui mérite principalement de nous occuper, ce qui peut seul faire le bonheur ou le malheur d'un être raisonnable. Voilà pourquoi nous ne voyons dans les actes des bêtes qu'une brutalité qui avilirait les nôtres. L'activité de leur âme est momentanée ; elle cesse avec les besoins du corps, et ne se renouvelle qu'avec eux. Elles n'ont qu'une vie empruntée, qui, uniquement excitée par l'impression des objets sensibles, fait bientôt place à une espèce de léthargie. Leurs espérances, leurs craintes, leur amour, leur haine, leur colère, leur chagrin, leur tristesse ne sont que des habitudes qui les font agir sans réflexion. Suscités par les biens et par les maux physiques, ces

sentiments s'éteignent aussitôt que ces biens et ces maux disparaissent. Leur âme s'est fait une habitude d'agir peu. En vain voudrait-on faire violence à leurs facultés, il n'est pas possible de leur donner plus d'activité. Mais l'homme, capable de mettre de la délicatesse dans les besoins du corps, capable de se faire des besoins d'une espèce toute différente, a toujours dans son âme un principe d'activité qui agit de lui-même. Sa vie est en lui; il continue de réfléchir et de désirer au moment même où son corps ne lui demande plus rien. Ses espérances, ses craintes, son amour, sa haine, sa colère, son chagrin, sa tristesse, sont des sentiments raisonnés, qui entretiennent l'activité de son âme, et qui se nourrissent de tout ce que les circonstances peuvent leur offrir. Le bonheur et le malheur de l'homme diffèrent donc du bonheur et du malheur des bêtes. Celles-ci sont heureuses lorsqu'elles ont des sensations agréables, malheureuses lorsqu'elles en ont de désagréables; de telle sorte qu'il n'y a que le physique de bon ou de mauvais pour elles. Mais si nous exceptons les douleurs vives, les qualités physiques, comparées aux qualités morales, s'évanouissent, pour ainsi dire, aux yeux de l'homme. Les premières peuvent commencer notre bonheur ou notre malheur; les dernières peuvent seules mettre le comble à l'un ou à l'autre; celles-là sont bonnes ou mauvaises sans doute, celles-ci sont toujours meilleures ou pires. En un mot, le moral, qui dans le principe n'est que l'accessoire des passions, devient le principal entre les mains de l'homme. Condillac achève cette psychologie comparée en mettant en parallèle l'entendement et la volonté, tels qu'ils sont dans l'homme, avec ce qu'ils sont dans les animaux. Dans les bêtes l'entendement et la volonté ne comprennent que les opérations dont l'âme s'est fait une habitude, tandis que dans l'homme ces facultés s'étendent à toutes les opérations auxquelles la réflexion préside. De cette réflexion naissent les actes volontaires et libres; car *je veux* ne signifie pas seulement qu'une chose m'est agréable, il signifie encore qu'elle est l'objet de mon choix. Or, on ne choisit que parmi les choses dont on dispose. On ne dispose de rien quand on ne fait qu'obéir à ses habitudes; on suit seulement l'impulsion donnée par les circonstances. Le droit de choisir, la liberté, n'appartient donc qu'à la réflexion. Les circonstances commandent les bêtes; l'homme, au contraire, les juge; il s'y prête, il s'y refuse, il se conduit lui-même, il veut, il est libre.

En logique, les questions que Condillac a traitées avec le plus de complaisance et de développement sont celle de la méthode, celle du langage, celle du raisonnement, celle de la certitude, enfin celle des causes de nos erreurs.

La question de la méthode a une place, plus ou moins considérable, dans la plupart des écrits de Condillac; mais on la trouve surtout traitée avec développement dans l'*Essai sur l'origine des connaissances* (1), dans *l'Art de penser* (2), enfin, dans la *Logique* (3). Comme l'art de mouvoir de grandes masses (comparaison empruntée par Condillac à Bacon) a ses lois dans les facultés du corps et dans les leviers dont nos bras ont appris à faire usage, l'art de penser a les siennes dans les facultés de l'âme et dans les moyens dont notre esprit a également appris à se servir. Il faut donc observer ces facultés et ces moyens. C'est la nature seule qui règle les facultés de l'esprit, comme elle a réglé les facultés du corps; et si dans la suite nous sommes capables de nous conduire nous-mêmes, ce n'est qu'autant que nous continuons comme elle nous a fait commencer. Nous devons nos premiers progrès aux premières leçons qu'elle nous donne. Or, la nature elle-même nous enseigne l'analyse comme méthode propre à la direction de l'esprit. L'analyse est l'unique méthode pour acquérir des connaissances, et nous l'apprenons de la nature elle-même. Un premier coup d'œil ne nous donne point d'idée claire des choses que nous voyons. Pour nous en former une véritable notion, nous devons les observer l'une après l'autre, comme le voyageur, qui, contemplant la campagne du haut d'un château, ne verrait que des masses indistinctes, tant qu'il promenerait ses regards au hasard, et ne commencerait à se faire une idée exacte du spectacle qui se déroule sous ses yeux que lorsqu'au lieu de le voir confusément, il l'aurait examiné distinctement et par parties. C'est ce qui s'appelle analyser. L'analyse est la décomposition d'un objet, et la distribution de ses parties dans l'ordre où la génération devient facile. L'analyse est le vrai secret des découvertes, parce qu'elle tend, par sa nature, à nous faire remonter à l'origine des choses. Elle a cet avantage, qu'elle n'offre jamais que peu d'idées à la fois, et toujours dans la gradation la plus simple. Elle est ennemie des principes vagues et de tout ce qui peut être contraire à l'exactitude et à la précision. Ce n'est point avec le secours des propositions générales qu'elle cherche la vérité, mais toujours par une espèce de calcul, c'est-à-dire en composant et décomposant les notions, jusqu'à ce qu'on les ait comparées sous tous les rapports aux découvertes que l'on a en vue. Ce n'est pas non plus par les définitions, qui d'ordinaire ne font que multiplier les disputes, c'est en expliquant la génération de chaque idée. On voit par là qu'elle est la seule méthode qui puisse donner de l'ordre à nos raisonnements, et par conséquent la seule qu'on doive suivre dans la recherche de la vérité. Quant à l'ordre qu'il convient de suivre dans l'exposition de la vérité, Condillac estime que cet ordre doit être précisément celui dans lequel elle a été trouvée, attendu qu'il lui semble que la meilleure ma-

(1) Toute la I[e] partie.
(2) I[re] partie, ch. II et III.
(3) II[e] partie tout entière.

nière d'instruire les autres, c'est de les conduire par la route qu'on a dû tenir pour s'instruire soi-même. Par ce moyen, on ne paraîtrait pas tant démontrer des vérités déjà découvertes que faire chercher et trouver des vérités nouvelles; par ce moyen encore, on ne convaincrait pas seulement le lecteur, mais encore on l'éclairerait, on lui apprendrait à faire des découvertes par lui-même, on lui présenterait la vérité sous le jour le plus intéressant, enfin on le mettrait en état de rendre raison de toutes ses démarches : il saurait toujours où il est, d'où il vient, où il va; il pourrait donc juger par lui-même de la route que ce guide lui tracerait, et en prendre une plus sûre toutes les fois qu'il verrait du danger à la suivre.

L'analyse une fois reconnue comme l'unique méthode qui peut nous conduire à toutes les connaissances, et comme étant, pour ainsi dire, le levier de l'esprit, Condillac est conduit à l'étudier dans ses moyens, qui sont les signes ou le langage. Cette importante question du langage se rencontre dans la plupart des écrits de Condillac, et notamment dans la *Grammaire* (1), dans l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* (2), dans la *Logique* (3), dans *l'Art de penser* (4). Condillac envisage le langage non pas seulement comme un moyen dont l'homme dispose de communiquer ses pensées, mais encore et surtout comme un moyen de penser : non pas qu'il croie, ainsi qu'on le lui a quelquefois attribué, qu'en l'absence du langage l'homme serait dénué de toute pensée; mais il estime, et avec raison, que le langage est pour l'homme l'indispensable condition de toute pensée précise et méthodique. Il répète mille fois que les langues sont autant de méthodes analytiques, et que si on ne l'a pas vu plus tôt, c'est que n'ayant pas remarqué combien les mots nous sont nécessaires pour nous faire des idées de toutes sortes, on a cru qu'ils n'avaient d'autre avantage que d'être un moyen de nous communiquer nos pensées. Alors même qu'un homme ne voudrait calculer que pour lui seul, il serait obligé d'inventer des signes tout autant que s'il voulait communiquer ses calculs. Mais pourquoi ce qui est vrai en arithmétique ne le serait-il pas dans les autres sciences? Pourrions-nous jamais réfléchir sur la métaphysique et sur la morale, si nous n'avions inventé des signes pour fixer nos idées à mesure que nous avons formé de nouvelles collections? Il est évident, par cette dernière observation, que nous reproduisons textuellement, que Condillac ne va pas du signe à l'idée, ainsi qu'il lui a été reproché quelquefois, mais inversement, et que, dans le progrès des sciences, c'est le signe qu'il subordonne à l'idée, et non l'idée au signe. Maintenant, ces signes de

(1) In extenso.
(2) Part. II.
(3) Part. I, ch. VI et VII.
(4) Part. II, ch. I, II, III, IV.

nos idées, où ont-ils leur origine? Condillac commence par reconnaître, conformément au récit biblique, qu'au sortir des mains de Dieu Adam et Ève furent en état de réfléchir et de se communiquer leurs pensées; mais en même temps il demande (1) qu'on lui permette de supposer deux enfants de l'un et de l'autre sexe égarés dans des déserts, quelque temps après le déluge, avant de connaître l'usage d'aucun signe. Cela posé, il s'attache à rechercher comment, par des moyens purement naturels, ces enfants et leur postérité auront pu parvenir à se faire une langue. Leur langage n'aura dû être dans l'origine qu'un langage d'action, auquel se seront mêlés quelques sons inarticulés. Mais avec le temps ces hommes auront acquis l'habitude de lier quelques idées à des signes arbitraires, et dès lors les cris naturels leur auront servi de modèle pour former un nouveau langage. Ils auront articulé de nouveaux sons, et en les répétant plusieurs fois, et en les accompagnant de quelques gestes destinés à indiquer les objets qu'ils voulaient faire remarquer, ils se seront accoutumés à donner des noms aux choses. Les premiers progrès du langage durent néanmoins être très-lents. L'organe de la parole était d'abord si peu flexible, qu'il ne pouvait articuler facilement que peu de sons fort simples. Les obstacles pour en prononcer d'autres empêchèrent même de soupçonner que la voix fût propre à se varier au delà du petit nombre de mots qu'on avait imaginés. D'ailleurs, le langage d'action, alors si naturel, était lui-même un grand obstacle à surmonter. Pouvait-on l'abandonner pour un autre, dont on ne prévoyait pas encore les avantages, et dont les difficultés se faisaient si bien sentir? Toutefois, à mesure que le langage des sons articulés devint plus abondant, il fut plus propre à exercer de bonne heure l'organe de la voix et à lui faire contracter plus de flexibilité. Il parut alors aussi commode que le langage d'action; on se servit également de l'un et de l'autre; enfin l'usage des sons articulés devint si facile, qu'il prévalut. On voit, par cette théorie, que Condillac regarde le langage articulé comme ayant été, ou du moins comme ayant pu être, d'invention humaine,

A la théorie du langage se lie intimement, dans la philosophie condillacienne, la théorie du raisonnement, que l'on rencontre surtout dans *la langue des calculs* (2), dans *l'Art de raisonner* (3), dans *l'Art de penser* (4). Condillac, qui regarde l'analyse comme la méthode par excellence, ou plutôt comme la seule méthode légitime, commence, sur les traces de Locke, par réprouver le syllogisme, qui est le grand instrument de la synthèse. Sur ce grand principe,

(1) *Essai sur l'origine des connaissances humaines*, part. II, ch. I.
(2) In extenso.
(3) In extenso.
(4) IIe partie, ch. III, V, VII, VIII.

dit-il, que deux choses égales à une troisième sont égales entre elles, les logiciens ont imaginé des idées qu'ils appellent *moyennes;* et, comparant séparément à la même idée moyenne deux idées dont ils veulent démontrer le rapport, ils font deux propositions, et ils tirent une conclusion qui énonce ce rapport. Tel est l'artifice du syllogisme; mais c'est faire consister le raisonnement dans la forme du discours plutôt que dans le développement des idées. Quand on dit que *les méchants méritent d'être punis;* que *les voleurs sont méchants*, et qu'ainsi *les voleurs méritent d'être punis,* on a l'idée moyenne *méchants*, qui convient dans une proposition à *méritent d'être punis,* et dans l'autre, à *voleurs;* et *les voleurs méritent d'être punis* est la conclusion. Mais rien n'est plus frivole que cette méthode; car il suffit de décomposer l'idée de *voleur* et celle *d'homme qui mérite d'être puni* pour découvrir une identité entre l'une et l'autre. Dès lors il est démontré que *les voleurs méritent d'être punis.* Il importe peu de la forme que je donne à mon raisonnement : toute la force de la démonstration est dans l'identité, que la décomposition des idées rend sensible. Si l'on avait remarqué que les langues sont autant de méthodes analytiques, il n'aurait pas été difficile de trouver l'art de raisonner. Cet art (et cette proposition est restée l'un des axiomes de la philosophie condillacienne) se réduit à une langue bien faite. *Parler, raisonner, se faire des idées générales* ou *abstraites*, c'est au fond la même chose. L'art de raisonner ne se réduit à une langue bien faite que parce que l'ordre de nos idées n'est lui-même que la subordination qui existe entre les noms donnés aux genres et aux espèces; et puisque nous n'avons de nouvelles idées que parce que nous formons de nouvelles classes, il est évident que nous ne déterminerons les idées qu'autant que nous déterminerons les classes mêmes. Alors nous raisonnerons bien, parce que l'analogie nous conduira dans nos jugements comme dans l'intelligence des mots. Le langage algébrique est très-propre à nous montrer d'une manière sensible comment les jugements sont liés les uns aux autres dans un raisonnement. Le dernier n'est renfermé dans le pénultième, le pénultième dans celui qui le précède, et ainsi de suite en remontant, que parce que le dernier est identique avec le pénultième, celui-ci avec celui qui le précède, etc.; de telle sorte que l'évidence d'un raisonnement consiste uniquement dans l'identité qui se montre d'un jugement à l'autre. En dehors de l'algèbre, et lorsqu'au lieu de se développer avec des lettres, un raisonnement se développe avec des mots, l'évidence consiste également dans l'identité qui est sensible d'un jugement à l'autre. En effet, la suite des jugements est la même, et il n'y a que l'expression qui change. Il faut seulement remarquer que l'identité s'aperçoit plus facilement lorsqu'on s'énonce avec des signes algébriques. Mais que l'identité s'aperçoive plus ou moins facilement, il suffit qu'elle se montre pour être assuré qu'un raisonnement est une démonstration rigoureuse; et il ne faut pas s'imaginer que les sciences ne sont exactes, et qu'on n'y démontre à la rigueur, que lorsqu'on y parle avec des x, des a et des b. Si donc il y a des sciences peu exactes, ce n'est pas parce qu'on n'y parle pas algèbre, c'est parce que les langues en sont mal faites. Quelles sont donc les conditions d'une langue bien faite? Condillac regarde comme les plus essentielles la parfaite détermination des mots et l'analogie. Nous saurons, dit-il, nous servir des mots lorsqu'au lieu d'y chercher des essences que nous n'avons pas pu y mettre, nous n'y chercherons que ce que nous y avons mis, les rapports des choses à nous et ceux qu'elles ont entre elles. Nous saurons nous en servir lorsque, les considérant relativement à la limitation de notre esprit, nous ne les regarderons que comme un moyen dont nous avons besoin pour penser. Alors nous sentirions que la plus grande analogie en doit déterminer toutes les acceptions, et nous bornerions nécessairement le nombre des mots au nombre dont nous aurions besoin. Nous ne nous égarerions plus parmi des distinctions frivoles, des divisions et des sous-divisions sans fin, et des mots étranges, qui deviennent barbares dans notre langue. Enfin, nous saurons nous servir des mots lorsque l'analyse nous aura fait contracter l'habitude d'en chercher la première acception dans leur premier emploi, et toutes les autres dans l'analogie.

La question de la certitude et de ses différents degrés est traitée par Condillac dans l'un des derniers chapitres de *l'Art de penser* (1). Condillac reconnaît trois sortes d'évidence, à savoir : *évidence de raison, évidence de fait, évidence de sentiment.* L'évidence de raison consiste uniquement dans l'identité : ainsi, par exemple, il est évident qu'un triangle est une surface terminée par trois lignes, parce que, pour quiconque connaît la valeur des termes, *surface terminée par trois lignes* est la même chose que triangle. L'évidence de fait provient de l'observation des phénomènes extérieurs; c'est ainsi, par exemple, qu'on arrive à savoir que l'or est malléable. L'évidence de sentiment est la connaissance certaine d'un genre de phénomènes que nous observons en nous-mêmes : cette dernière sorte d'évidence, qu'on pourrait également appeler évidence de fait, Condillac l'appelle évidence de sentiment parce que c'est par le sentiment (le nom de *sens intime* conviendrait mieux) que ces sortes de phénomènes nous sont connus. Inférieurement à l'évidence, Condillac signale les conjectures et l'analogie, lesquelles ne donnent plus lieu, comme l'évidence, à la certitude, mais à la simple probabilité. Les conjectures paraissent à Condillac

(1) Part. II, ch. IX.

constituer une sorte d'intermédiaire entre l'évidence et l'analogie, qui n'est souvent elle-même qu'une faible conjecture. Il est conduit ainsi à distinguer dans l'analogie différents degrés, suivant qu'elle est fondée sur des rapports de ressemblance, sur des rapports du moyen à la fin, ou sur des rapports de cause à effet ou d'effet à cause. Condillac apporte des exemples propres à faire connaître ces trois sortes d'analogie, et ces exemples, il les choisit dans la science cosmographique. La terre est habitée, donc les planètes le sont. Voilà la plus faible des analogies, parce qu'elle n'est fondée que sur un rapport de ressemblance. Mais si l'on remarque que les planètes ont des révolutions diurnes et annuelles, et que par conséquent leurs parties sont successivement éclairées et échauffées, ces précautions ne semblent-elles pas avoir été prises pour la conservation de quelques habitants? Cette analogie, qui est fondée sur le rapport des moyens à la fin, a plus de force que la première. Cependant, si elle prouve que la terre n'est pas seule habitée, elle ne prouve pas que toutes les planètes le soient; car ce que l'auteur de la nature répète dans plusieurs parties de l'univers pour une même fin, il se peut qu'il ne le permette quelquefois que comme une suite du système général ; il se peut encore que d'une planète habitée une révolution fasse un désert. L'analogie qui est fondée sur le rapport des effets à la cause, ou de la cause aux effets, est celle qui a le plus de force: elle devient même une démonstration quand elle est confirmée par le concours de toutes les circonstances. C'est une évidence de fait qu'il y a pour la terre des révolutions diurnes et annuelles ; et c'est une évidence de raison que ces révolutions peuvent être produites par le mouvement de la Terre, par celui du Soleil, ou par tous les deux. Mais nous observons que les planètes décrivent des orbites autour du Soleil ; et nous nous assurons également, par l'évidence du fait, que quelques-unes ont un mouvement de rotation sur leur axe plus ou moins incliné. Or, il est d'évidence de raison que cette double révolution doit produire des jours, des saisons et des années. Donc la Terre a une double révolution, puisqu'elle a des jours, des saisons et des années. Cette analogie suppose que les mêmes effets ont les mêmes causes : supposition qui, étant confirmée par de nouvelles analogies et par de nouvelles observations, ne pourra plus être révoquée en doute. Tels sont les exemples apportés par Condillac. C'est ainsi, ajoute-t-il, que les bons philosophes se sont conduits ; et si l'on veut apprendre à raisonner, le meilleur moyen est d'étudier les découvertes qui ont été faites depuis Galilée jusqu'à Newton.

La question des causes de nos erreurs a été principalement traitée par Condillac dans la *Logique* (1). Ce philosophe fait consister la principale cause des erreurs dans l'habitude où nous sommes de raisonner sur des choses dont nous n'avons pas d'idées, ou dont nous n'avons que des idées peu exactes : car alors nous nous servons des mots avant d'en avoir déterminé la signification, et même sans avoir senti le besoin de la déterminer. Si l'origine de l'erreur est dans le défaut d'idées, ou dans les idées mal déterminées, celle de la vérité doit être dans les idées bien déterminées. Les mathématiques en sont la preuve. Sur quelque sujet que nous ayons des idées exactes, elles seront toujours suffisantes pour nous faire discerner la vérité. Si, au contraire, nous n'en avons pas, nous aurons beau prendre toutes les précautions imaginables, nous confondrons toujours tout. En un mot, en métaphysique on marcherait d'un pas assuré avec des idées bien déterminées, et sans ces idées on s'égarerait même en arithmétique. Mais comment les arithméticiens ont-ils des idées si exactes? C'est que, connaissant de quelle manière elles s'engendrent, ils sont toujours en état de les composer ou de les décomposer pour les comparer sous tous leurs rapports. Or, dans toutes les sciences, comme en arithmétique, la vérité ne se découvre que par décomposition. Si l'on n'y raisonne pas habituellement avec la même justesse, c'est qu'on n'a point encore trouvé de règles sûres pour composer et décomposer toujours exactement les idées, et que par conséquent on ne peut pas les déterminer avec précision. Indépendamment de ces considérations sur les causes générales de nos erreurs, Condillac a consacré tout un chapitre (1) à l'examen de ce qu'on est convenu d'appeler les *erreurs des sens*. Il essaye d'établir que ce ne sont pas nos sens qui nous trompent, mais bien des jugements que nous formons d'après des idées qu'ils ne nous donnent pas. A cette occasion, il distingue trois choses dans nos sensations : 1° la perception que nous acquérons, 2° le rapport que nous en faisons à quelque chose hors de nous, 3° le jugement que nous rapportions aux choses leur appartient en effet. Cela posé, il estime qu'il n'y a ni erreur, ni obscurité, ni confusion dans ce qui se passe en nous, non plus que dans le rapport que nous en faisons au dehors. Si nous réfléchissons, par exemple, que nous avons les idées d'une certaine grandeur et d'une certaine figure, et que nous les rapportons à tel corps, il n'y a rien là qui ne soit vrai, clair et distinct. Voilà où toutes les vérités ont leur source. Si l'erreur survient, ce n'est qu'autant que nous jugeons que telle grandeur et telle figure appartiennent en effet à tel corps. Si, par exemple, je vois de loin un bâtiment carré, il me paraîtra rond. Y a-t-il donc de l'obscurité et de la confusion dans l'idée de rondeur? Aucunement. Mais si je juge que la rondeur est effectivement et réellement la figure de la tour que j'aperçois,

(1) Part., ch. V, et part. II, ch. II.

(1) *Art de penser*, part. I, ch. II.

ici commencera l'erreur ; et ce n'est point à mes sens, mais à mon jugement qu'elle sera imputable.

Condillac est avant tout un psychologue et un logicien. Néanmoins, ce serait une erreur de penser que sa philosophie soit restée complétement étrangère à toute question de théodicée et de morale. Dans la dernière partie (1) de l'*Introduction* qu'il a mise en tête de sa *Grammaire*, il examine comment nous nous élevons à la connaissance de Dieu. Il discute la même question dans son *Traité des animaux*, et il y est conduit, ainsi que nous l'avons montré plus haut, en signalant les principales différences qui séparent l'homme d'avec la brute, et qui consistent surtout en ce que l'homme a la connaissance de la loi morale et l'idée de la Divinité. Après avoir écarté ce qu'il appelle l'*hypothèse cartésienne de l'innéité*, Condillac établit que les effets que nous percevons par nos différents sens nous conduisent tous à l'idée d'une cause première, qui en dispose ou qui les arrange. Nous arrivons ensuite à concevoir que le principe qui arrange toutes choses est le même qui donne l'existence : voilà la création, laquelle n'est à notre égard que l'action d'un premier principe, par qui les êtres passent de la non-existence à l'existence. Tout est présent à ce premier principe, puisque tout est renfermé dans son essence. Si tout lui est présent, il est de tous les temps, il est immense, il est éternel. Il n'imagine donc pas comme nous, et son intelligence consiste à concevoir. Mais il y a bien de la différence entre sa manière de concevoir et la nôtre : 1° ses idées n'ont pas la même origine ; 2° il ne les forme pas les unes des autres par voie de génération ; 3° il n'a pas besoin de signes pour les arranger dans sa mémoire ; il n'a pas même besoin de mémoire, puisque tout lui est présent ; 4e il ne s'élève pas de connaissance en connaissance par différents progrès. Il voit tout à la fois tous les êtres, tant possibles que présents. Il en voit dans un même instant la nature, toutes les propriétés, toutes les combinaisons, et tous les plans qui doivent en résulter. C'est de la sorte qu'il doit être intelligent. Mais comment s'assurer qu'il l'est ? Il n'y a qu'un moyen. Les mêmes effets qui nous ont conduits à cette première cause nous feront connaître ce qu'elle est, quand nous réfléchirons sur ce qu'ils sont eux-mêmes. Considérons les différents êtres qu'il a arrangés. Peut-on voir l'ordre des parties de l'univers, la subordination qui est entre elles, et comment tant de choses différentes forment un tout si durable, et rester convaincu que l'univers a pour cause un principe qui n'a aucune connaissance de ce qu'il a produit ; qui sans dessein, sans vue, rapporte cependant chaque être à des fins particulières, subordonnées à une fin générale ? Si l'objet est trop vaste, que l'on jette les yeux sur le plus vil insecte. Que de finesse ! que de beauté ! que de magnificence dans les organes ! Que de précautions dans le choix des armes, tant offensives que défensives ! Que de sagesse dans les moyens dont il a été pourvu à sa subsistance ! Mais c'est surtout en nous-mêmes que Condillac découvre et signale des preuves de l'intelligence divine. Que chacun de nous considère avec quel ordre les sens concourent à sa conservation, comment il dépend de tout ce qui l'environne et tient à tout par des sentiments de plaisir et de douleur ; qu'il remarque comment les organes sont faits pour lui transmettre des perceptions et son âme pour opérer sur ces perceptions, en former tous les jours de nouvelles idées, et acquérir une intelligence qu'elle ose refuser au premier être : il conclura sans doute que celui qui nous enrichit de tant de sensations différentes connaît le présent qu'il nous fait, qu'il ne donne point à l'âme la façon d'opérer sur ses sensations sans savoir ce qu'il lui donne ; que l'âme ne peut par l'exercice de ses opérations acquérir de l'intelligence, qu'il n'ait lui-même une idée de cette intelligence ; qu'en un mot, il connaît le système par lequel toutes facultés naissent du sentiment, et que par conséquent il nous a formés avec connaissance et avec dessein. A côté de l'intelligence, Condillac reconnaît encore, à titre d'attribut divin, la liberté ; car, puisque le premier être est indépendant, rien n'empêche qu'il ne soit libre. Nous trouvons en effet dans les attributs, déjà démontrés, de puissance, d'indépendance et d'intelligence, tout ce qui constitue la liberté, attendu qu'on y trouve connaissance, détermination et pouvoir d'agir. Ceci est si vrai, que ceux qui ont voulu nier la liberté de la première cause ont été obligés, pour raisonner conséquemment, de lui refuser l'intelligence. Mais ce ne sont encore là que des attributs métaphysiques et intellectuels. Condillac reconnaît, comme s'y ajoutant, des attributs moraux. En effet, le premier être, en tant qu'intelligent, discerne le bien et le mal, juge du mérite et du démérite, apprécie tout ; en tant que libre, il se détermine et agit en conséquence de ce qu'il connaît. Ainsi, de son intelligence et de sa liberté naissent sa bonté, sa justice, sa miséricorde, en un mot sa providence. Telle est l'esquisse de théodicée que contient la deuxième partie du *Traité des animaux*, à l'occasion de l'idée de la Divinité, qui est une de celles qui distinguent surtout notre intelligence d'avec celle des bêtes. On y voit que c'est par l'expérience, c'est-à-dire par l'action du principe de causalité et surtout par l'action du principe de la cause finale, appliqués l'un et l'autre aux phénomènes qui tombent sous les sens, ou qui se produisent dans le for intérieur, que Condillac explique l'avénement de cette idée.

L'esprit humain n'est pas seulement en possession de l'idée de Dieu ; il possède encore la notion de moralité. Comment cette notion lui ar-

(1) Art. V.

rive-t-elle? Dans la doctrine de Condillac, elle n'est pas plus innée que celle de Dieu, et l'homme l'acquiert par le seul usage de ses facultés. Il n'est point d'homme qui ignore absolument la loi morale; car nous ne saurions former une société, quelque imparfaite qu'elle soit, qu'aussitôt nous ne nous obligions les uns à l'égard des autres. Il ne faut pas, du reste, confondre les moyens que nous avons de découvrir la loi morale avec le principe qui en fait toute la force. Nos facultés sont les moyens pour la connaître; Dieu seul est le principe d'où elle émane. Elle était en lui avant qu'il créât l'homme; c'est elle qu'il a consultée lorsqu'il nous a formés, et c'est à elle qu'il a voulu nous assujettir. Ces principes établis, ajoute Condillac, nous sommes capables de mérite ou de démérite envers Dieu même; il est donc de sa justice de nous récompenser ou de nous punir. Mais ce n'est pas dans ce monde que les biens et les maux sont proportionnés au mérite et au démérite. Il y a donc une autre vie, où le juste sera récompensé, où le méchant sera puni, et notre âme est immortelle. Cependant, si nous ne considérons que sa nature, elle peut cesser d'être; celui qui l'a créée peut la laisser rentrer dans le néant. Elle ne continuera donc d'exister que parce que Dieu est juste; mais par là l'immortalité lui est aussi assurée que si elle était une suite de son essence. Cette série de propositions, que nous empruntons également à la seconde partie du *Traité des animaux*, renferme, sous une forme sommaire, les principes généraux de la morale. Ainsi que dans la théodicée, Condillac s'y montre spiritualiste, puisqu'il croit à l'existence de la loi morale, à son caractère obligatoire, au mérite et au démérite moral, à la justice de Dieu, à l'immortalité de l'âme, à une vie future.

Il nous reste à envisager Condillac comme publiciste et économiste. Parmi les principales questions qu'il a traitées dans le livre intitulé *le Commerce et le Gouvernement*, deux surtout méritent d'attirer notre attention, à savoir la question de la liberté du commerce et celle du droit de propriété. Sur la première de ces deux questions, Condillac appartient à l'école libérale : il se montre sans déguisement le partisan de la liberté absolue du commerce et de la liberté absolue d'importation et d'exportation, qui lui paraissent être pour une nation les sources de toute industrie, de toute richesse, de toute prospérité (1). Sur la deuxième question, il se rattache à l'école du bon sens et de la saine morale; et en pensant ne combattre que quelques paradoxes anciens, il réfute, par anticipation des théories qui quelques années plus tard devaient se produire dans les écrits de Babeuf, de Saint-Simon, de Fourier et, plus près de nos jours, dans les ouvrages de leurs disciples. Condillac regarde le droit de propriété comme fondé tout à la fois sur la première occupation ou sur le partage, et sur le travail ou lorsque les terres, dit-il (1) eurent été partagées, chacun put dire : Ce champ est à moi, et il n'est qu'à moi. Tel est le premier fondement du droit de propriété. Au temps de la récolte, chacun peut dire encore : « Si ce champ inculte était à moi parce qu'il m'est tombé en partage, aujourd'hui qu'il est cultivé, il est à moi à plus d'un titre, puisque sa culture est mon ouvrage. Il est à moi avec tout son produit, parce que son produit est en même temps le produit de mon travail. » La propriété sur les terres est donc fondée tout à la fois sur le partage qui en a été fait et sur le travail qui les rend fertiles. Et non-seulement Condillac estime que la terre est légitimement à celui qui, après l'avoir eue par voie de première occupation ou par voie de partage, l'a fertilisée par son travail, mais encore il croit que celui-ci a le droit d'en disposer même après lui. En d'autres termes, au droit de propriété il ajoute comme complément nécessaire le droit d'hérédité. Lorsque je défriche un champ, dit-il, le produit des avances que je fais ne peut être qu'à moi; j'ai le droit d'en jouir : pourquoi donc, au moment de mourir, n'en cèderais-je pas la jouissance? J'ai défriché des marais; j'ai élevé des digues qui mettent mes terres à l'abri des inondations; j'ai conduit des eaux dans des prairies qu'elles rendent fertiles; j'ai fait des plantations dont le produit m'appartient, et dont cependant je ne jouirai pas; en un mot, j'ai donné à des terres sans valeur une valeur qui est à moi tant qu'elle dure, et sur laquelle, par conséquent, je conserve des droits pour le temps où je ne serai plus. Reprenez ces terres dans l'état de friche où je les ai trouvées, ou laissez-les moi en culture et en valeur. Vous ne pouvez séparer ces deux choses : convenez donc que j'ai droit de disposer de l'une comme de l'autre. Si celui qui défriche un champ acquiert le droit d'en disposer après lui, il le transporte avec ce droit à celui à qui il le lègue; et de génération en génération tout propriétaire jouit du même droit. Quel est l'homme qui s'occuperait des moyens de donner à une terre une valeur qu'elle n'aurait qu'après lui, s'il ne lui est pas permis d'en disposer en faveur de ceux qu'il veut en faire jouir? Dira-t-on qu'il y sera porté par l'amour du bien? Mais pourquoi ôter au citoyen un motif qui le déterminera plus sûrement : l'intérêt qu'il prend à ses enfants et aux personnes qu'il aime?

Telles sont, dans l'ordre psychologique, logique, moral, économique, les doctrines de Condillac, que notre véritable tâche était moins de critiquer que d'exposer. Ces doctrines s'étendent, comme on le voit, à la philosophie tout entière. C'est donc à tort qu'on a quelquefois prétendu réduire toute la philosophie de Condillac à deux théories seulement, celle de l'ori-

(1) Part. I, ch. XXIX.

(1) Part. I, ch. XII.

gine des idées, et celle de la génération des facultés de l'âme. Ces deux théories occupent sans doute une place considérable dans cette philosophie ; mais elles sont loin de la constituer à elles seules tout entière, et il est indubitable qu'une part non moins importante y est faite à celle de la méthode, à celle du langage, et à d'autres encore, que le devoir de l'historien impartial est de mettre en lumière. Disciple de Descartes sur un point fondamental, le libre examen en philosophie, Condillac s'en sépare sur presque tout le reste, et n'a rien ou presque rien de commun avec cette grande école du dix-septième siècle, à la tête de laquelle, à côté de Descartes, marchèrent Leibnitz et Malebranche. Le maître de Condillac est ailleurs ; car il est visible que l'auteur de l'*Essai sur l'origine des connaissances humaines* et du *Traité des sensations* s'est inspiré des idées de Locke, bien que cependant il ne suive pas aveuglément son guide. Locke et Gassendi au dix-septième siècle, au moyen âge les nominalistes, dans l'antiquité l'épicurisme et le péripatétisme, tels sont, principalement sur le terrain de la logique et de la psychologie, les philosophes et les écoles de qui relève Condillac. A son tour, et par le nombre aussi bien que par l'importance et la valeur de ses travaux, il devint le père de la philosophie française au dix-huitième siècle et le chef de cette école qui compta dans ses rangs Bonnet, Garat, Destutt de Tracy, Cabanis.

C. MALLET.

Les *Œuvres* de Condillac. — *Manuel de l'histoire de la philosophie* de Tennemann. — La Harpe, *Cours de littérature* (Philosophie du dix-huitième siècle, t. I, ch. I, sect. 5.) — *Dictionnaire des sciences philosophiques*, t. I, p. 543-551.

CONDIVI (*Ascanio*), peintre et sculpteur, né en 1520, à Ripa-Transone, dans la marche d'Ancône. Bien qu'élève de Michel-Ange, il ne put, malgré son zèle et son ardeur au travail, s'élever au-dessus de la médiocrité, et il serait peu connu s'il n'eût rendu aux arts un service dont la postérité lui a su gré, en écrivant la vie de son maître, qu'il publia en 1553, dix ans avant la mort de ce grand artiste, et par conséquent sous ses yeux et à l'aide des renseignements recueillis de sa bouche même. Une seconde édition a paru à Florence, en 1746, accompagnée de notes de Vasari, Manni, Mariette, Filippo Buonarotti, etc.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

CONDORCET (*Jacques-Marie* DE CARITAT DE), évêque français, né au château de Condorcet (Dauphiné), en 1703, mort le 21 septembre 1783. Il fut d'abord militaire, prit ensuite la carrière ecclésiastique, et devint grand-vicaire de son oncle, Yse de Saléon, évêque de Rhodez. En 1741 Condorcet fut nommé à l'évêché de Gap, en 1754 à celui d'Auxerre, et en 1761 à celui de Lisieux. Il se montra toujours ennemi des jansénistes, eut de vives contestations avec son clergé, et occasionna même par sa violence quelques désordres dans son évêché de Lisieux. On a de lui divers écrits contre le jansénisme.

CONDORCET (*Jean-Antoine-Nicolas* DE CARITAT, marquis DE), l'un des plus illustres mathématiciens, philosophes et publicistes français, secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences et membre de l'Académie française, était issu d'une très-ancienne et noble famille du comtat Venaissin, dont une branche embrassa le protestantisme au seizième siècle. Il naquit à Ribemont, en Picardie (Aisne), le 17 septembre 1743. Pendant les huit premières années de son enfance, voué à la Vierge, par sa pieuse mère, qui craignait de perdre ce fils unique, il porta le costume d'une jeune fille. A onze ans, son oncle, successivement évêque de Gap, d'Auxerre et de Lisieux, le plaça dans la maison des jésuites de Reims, où il obtint des succès littéraires. En 1758 il commençait ses études mathématiques au collége de Navarre à Paris; au bout de dix mois, à l'âge de seize ans, il y soutint une thèse d'analyse très-difficile, avec tant de distinction, que D'Alembert et autres savants prédirent qu'il serait un jour leur confrère à l'Académie. Dans une lettre adressée en 1775 à Turgot, intitulée : *Ma profession de foi*, il rappelle que dès son adolescence il avait adopté une règle qui le dirigea toute sa vie : « Il fallait, disait-il, faire céder toute considération d'intérêt à l'obligation d'être juste, et ménager précieusement la sensibilité naturelle, qu'il regardait comme la source de toute vertu. » Cette recommandation sert de base à son dernier écrit, intitulé : *Conseils d'un père à sa fille*. « Ma chère fille! écrit-il, conserve dans « toute sa pureté, dans toute sa force le sentiment « qui nous fait partager la douleur de tout être « sensible. Ne te borne pas aux souffrances « des hommes : que ton humanité s'étende « même sur les animaux. Ne rends point mal« heureux ceux qui t'appartiendront ; ne dé« daigne pas de t'occuper de leur bien-être ; ne « sois pas insensible à leur naïve et sincère re« connaissance; ne cause à aucun des douleurs « inutiles.... » Ces paroles suffisent pour réfuter l'erreur de ceux qui lui ont cru un cœur froid.

Malgré les désirs de sa famille, qui voulait qu'il embrassât, comme son père, la carrière militaire, apanage de la noblesse, il se livra aux études qui devaient le ranger parmi les libres penseurs. Il n'avait pas vingt-deux ans lorsqu'il présenta à l'Académie un essai sur le *calcul intégral*. Cet écrit fut examiné, en mai 1765, par une commission, dont le rapporteur, D'Alembert, dit que l'œuvre annonçait les plus grands talents et méritait les encouragements de l'Académie. Le volume de 1772 renferme un nouveau mémoire de Condorcet, sur lequel Lagrange portait le jugement suivant : « Il est rempli d'idées sublimes et « fécondes, qui auraient pu fournir la matière de « plusieurs ouvrages. Le dernier article m'a sin« gulièrement plu, par son élégance et par son « utilité. » Il s'agissait, dit l'illustre Arago, dont

nous analysons la Notice, prononcée devant l'Institut de France en 1841, des *séries récurrentes*. On trouve des preuves de ce génie mathématique également dans les collections académiques étrangères de Berlin, Bologne, Pétersbourg. Arago a d'ailleurs célébré les succès de Condorcet dans les applications de *l'analyse* aux recherches astronomiques. En 1778 Condorcet partagea, au jugement de l'Académie de Berlin, avec Tempelhof, un prix qu'il aurait seul obtenu, selon Lagrange, s'il avait voulu appliquer sa méthode à quelque comète particulière, ainsi que l'exigeait le programme. Le calcul des *Probabilités*, dont la découverte appartient à Pascal et à Fermat, dut beaucoup à Condorcet, et a contribué à l'abolition de la loterie et de plusieurs autres jeux de hasard. La Harpe, dans sa philosophie du dix-huitième siècle, lui a reproché de l'avoir appliqué à la jurisprudence. Mais s'il est vrai que c'est principalement dans les conditions morales de l'humanité que réside l'appréciation de l'innocence ou de la culpabilité, le nombre élevé des voix dans le calcul des majorités a toujours été considéré comme une des garanties principales des accusés. Une nation voisine va même jusqu'à exiger l'unanimité des voix dans les décisions du jury.

Condorcet fut reçu adjoint à la section de mécanique de l'Académie des sciences le 25 février 1769, et sa nomination fut confirmée le 8 mars par Louis XV (1). Il devint bientôt après membre titulaire de cette académie. Malgré ses succès dans cette carrière, Condorcet fut facilement conduit à s'occuper des discussions d'économie sociale, et il se jeta ensuite dans l'arène ardente de la polémique religieuse et philosophique.

Il était déjà en correspondance avec le patriarche de Ferney, Voltaire, parvenu à la vieillesse, mais animé encore de toute la vivacité de la jeunesse. Il lui fit une visite, en 1770, avec D'Alembert, et cette visite fut suivie d'une correspondance active et du plus grand intérêt. Néanmoins, son premier écrit polémique n'est que de 1774. Il avait à cette époque publié treize éloges d'académiciens, morts entre 1666 et 1699. L'âge avancé du secrétaire perpétuel, Grandjean de Fouchy, successeur de Fontenelle, les lui avait fait négliger. C'est sur la proposition de Grandjean lui-même qu'en avril 1773 Condorcet fut nommé secrétaire perpétuel en survivance. Cette élection fut disputée par un parti dirigé par Buffon, qui avait choisi Bailly pour son candidat, mais elle fut emportée par D'Alembert et ses amis, ainsi que par les titres antérieurs qu'avait acquis Condorcet.

Il débuta dans ses nouvelles fonctions par l'éloge de Fontaine, mort en 1771, et cet écrit est considéré comme un chef-d'œuvre. Les travaux littéraires et politiques qu'entreprit Condorcet ne l'empêchèrent pas de s'acquitter avec le même zèle, et avec plus de succès encore, des éloges des académiciens, jusqu'à la suppression des académies (8 août 1793); ils ne forment pas un des moindres titres de Condorcet à l'admiration de la postérité (1) : on remarque parmi eux ceux de La Condamine, de Pascal, de Trudaine, des deux Jussieu, de Flamsteed, de D'Anville, et de Vaucanson (1780), d'Euler et de D'Alembert (1783), de Cassini, de Thury (1784), de Buffon (1788), de Franklin (1789). Il est impossible de ne pas admirer, dans l'éloge de Buffon spécialement, le talent et l'impartialité avec lesquels, sans adopter les erreurs scientifiques du Pline français, il a peint les grands services rendus à l'histoire naturelle par ce savant et l'éminence de son mérite comme écrivain. On ne croirait jamais, en lisant cet important éloge, que Buffon a employé en toute circonstance le crédit dont il jouissait à la cour et à l'Académie pour dénigrer son collègue.

On compte parmi les œuvres de Condorcet un mémoire inédit sur la meilleure organisation des sociétés savantes, destiné au gouvernement espagnol, auquel il conseillait de ne jamais consulter pour les choix les principes religieux des candidats. « Croyez-vous, disait-il, qu'une académie qui « serait composée de l'athée (prétendu) Aristote, « du brahme Pythagore, du musulman Alcha- « sen, du catholique Descartes, du janséniste « Pascal, de l'ultramontain Cassini, du calviniste « Huyghens, de l'anglican Bacon, de l'arien (uni- « tairien) Newton, du déiste Leibnitz, n'en eût « point valu une autre? Pensez-vous qu'en pa- « reille compagnie on ne se serait pas entendu « parfaitement, en géométrie, en physique, etc., « et que personne se fût amusé à parler d'autre « chose? »

Turgot, dont la pensée, digne d'un administrateur éclairé, était de tirer la France des inconvénients graves du monopole, inspira à Condorcet le goût de l'économie politique; le savant secrétaire perpétuel, qui avait l'esprit très-large, aborda et soutint avec éclat le premier et le plus fécond de ces principes, celui de la libre circulation des grains, alors complétement méconnu (1775 et 1776) (2); c'était la réfutation d'un écrit du financier Necker. Il composa deux ouvrages sur l'abolition des corvées, en 1775 et 1776 (3). Enfin, il soutint les mesures adoptées et sanctionnées par Louis XVI, en 1776, pendant le court ministère de Turgot, bientôt renversé par la coalition des parlements, qui n'enregistraient les édits qu'avec résistance, et des traitants, intéressés au maintien des abus. Condorcet avait été nommé inspecteur des monnaies, pendant ce ministère; après la chute de Turgot, quand Necker lui succéda, il donna im-

(1) Registres manusc. de l'Académie.

(1) Les éloges forment 2 vol. dans la dernière édit. complète des *OEuvres de Condorcet*.

(2) Tome XI, p. 35, 59 et 99, de ses *OEuvres*.

(3) Tome XI, p. 59 et 87, de ses *OEuvres*.

médiatement sa démission. Mais elle ne fut pas acceptée, et Condorcet conserva cette place jusqu'en 1791. Il fut alors nommé par le roi commissaire de la trésorerie, et exerça ces fonctions jusqu'à son élection à l'Assemblée législative.

Le premier écrit religieux polémique de Condorcet a pour titre *Lettres d'un théologien* (1774), et parut sous le voile de l'anonyme (1). Les *Lettres d'un théologien* formaient un écrit si piquant, qu'on l'attribua au patriarche de Ferney, qui le 20 août 1774 écrivait à Condorcet lui-même « qu'on y trouvait des plaisanteries et des morceaux d'éloquence dignes de Pascal ». Sa hardiesse était telle, disait-il (le 17 août) que pour être si audacieux il fallait commander deux cent mille soldats. On est disposé à croire que Condorcet fut un flatteur de la popularité immense dont jouissait alors Voltaire en Europe; mais, malgré son admiration pour cet illustre vieillard, il lui écrivit en 1776 pour se plaindre des flatteries du patriarche à l'égard de Necker, que celui-ci décorait du titre de Caton; en 1777 il s'élevait contre le projet de représentation de la tragédie d'*Irène*; et le 2 janvier 1778 Voltaire le remerciait de ses critiques. Enfin, Condorcet ne voulait pas qu'on publiât les brochures préparées par Voltaire contre Montesquieu et l'*Esprit des lois*. Lord Brougham a reproché à Condorcet de n'avoir point, en écrivant la vie de Voltaire, lu sa volumineuse correspondance. M. Génin, avec autant de vérité que d'esprit, a rappelé que c'est Condorcet qui, dans l'édition de Kehl, a recueilli et publié le premier la correspondance de Voltaire, dont par modestie il a retranché celle dans laquelle le patriarche de Ferney faisait son éloge (2). C'est dans la dernière édition des *Œuvres de Condorcet* qu'a paru cette partie de la correspondance inédite, annotée par M. Génin (3). Au reste, la Vie de Voltaire par Condorcet est une œuvre considérable, inséparable des œuvres de Voltaire lui-même, et aussi durable qu'elles. Les notes qui y sont jointes (4) ont fourni de nombreux et précieux matériaux aux biographes.

Condorcet, pénétré d'admiration pour toutes les gloires de la France, qu'il savait si bien mettre en lumière dans ses Éloges des académiciens, eut la modestie de concourir pour le prix proposé en 1777 par l'Académie française, et dont l'objet était l'éloge du chancelier L'Hôpital. Le prix fut adjugé à l'abbé Remy, pour une composition aujourd'hui oubliée; mais l'œuvre de Condorcet, qui ne craignit pas de compromettre dans ce concours la dignité du secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, est aujourd'hui beaucoup plus consultée. Il avait aussi porté ses réflexions sur notre législation criminelle, alors si imparfaite et

(1) Tome V, p. 235.
(2) Voy. *Revue encyclop.*, publ. par M. Didot, octobre 1846, p. 216-224.
(3) Tome de ses *OEuvres*.
(4) Tome IV, p. 368-634.

si dangereuse pour les innocents. Il publia un premier écrit sur ce sujet en 1775 (1), et en 1776 il protesta contre l'usage de brûler les livres. Il publia quelques fragments sur la liberté de la presse (2).

L'école de Port-Royal avait fait une édition des *Pensées de Pascal*, extraites de ses manuscrits, et rédigée dans l'esprit du jansénisme. Condorcet les revit, et rétablit les pensées diverses de ce grand esprit, en faisant d'ailleurs un éloge impartial du philosophe. Il y joignit des notes critiques en un vol. de 507 pag. in-8°; 1776. Voltaire fit réimprimer ce travail en 1777. M. Cousin, en revoyant de nouveau ces manuscrits de Pascal, a signalé (3) les lacunes de l'original, qui n'a point été terminé, et qui se compose de fragments, souvent sans liaison, en conseillant, dans un rapport à l'Académie française, d'en faire une nouvelle édition. M. Feugère a publié cette édition en 1846; mais les travaux de l'abbé Flottes (1843-1846), l'esquisse de M. Villemain et les considérations biographiques de M. Sainte-Beuve dans l'*Histoire de Port-Royal*, prouvent combien Condorcet a eu raison d'appeler l'attention publique sur les infidélités de la première publication. La Harpe l'a témérairement accusé lui-même d'inexactitude calculée.

Condorcet porta ses investigations sur l'esclavage des nègres; c'était un sujet hardi et nouveau en France, car Montesquieu, dans l'*Esprit des lois*, ne l'avait attaqué que sous le voile de l'ironie, et les planteurs y avaient vu un éloge de l'institution. Henrion de Pansey, depuis premier président à la cour de cassation, l'avait traité en 1770, dans un plaidoyer pour un nègre devant le parlement de Paris, mais sans éclat. En Angleterre, les quakers ne l'avaient pas encore dénoncé au public, et les gouvernements l'encourageaient par des primes; les négriers portaient la tête haute, et se prétendaient les bienfaiteurs des colonies. Condorcet avait abordé ce sujet dans les notes sur *Pascal*. En 1777, dans trois lettres adressées au *Journal de Paris*, il revint sur la question (4). En 1781 il le traita encore sous le nom du D. Schwartz (5); et en 1789 il rédigeait l'*Adresse aux assemblées électorales*, distribuée par les soins de la Société des amis des noirs. C'est qu'une question qui s'attaquait à une espèce de propriété et à un abus invétéré ne pouvait être résolue que par des efforts réitérés et collectifs. Necker la signala vainement à l'attention des états généraux, dans le discours d'ouverture du 5 mai 1789. Elle n'a été résolue pour la France qu'après plusieurs révolutions, en 1848, sous le ministère d'Arago, puisqu'elle ne l'est pas encore en beaucoup de pays chrétiens.

(1) Tome VII.
(2) Tome XI, 253-274.
(3) *Journal des savants*, 1845.
(4) Tome I, p. 339-343-346.
(5) Tome VII, p. 61.

En 1781 Condorcet préludait aussi à la défense de la liberté religieuse, en publiant des pièces sur l'état des protestants (1) et en devançant ainsi de plusieurs années les édits de Louis XVI en faveur des non-catholiques ainsi que la déclaration de l'Assemblée constituante.

La même année Condorcet publiait une réponse au plaidoyer de D'Épresmenil, dans le procès du comte de Lally-Tolendal, accusé et condamné pour concussion et abus de pouvoir commis dans son gouvernement des établissements français de l'Inde (2).

Tant d'écrits en tous genres devaient lui ouvrir les portes de l'Académie française. Il s'y présenta en 1782, et l'emporta sur Bailly, que Buffon et son parti lui opposaient toujours comme concurrent. Bailly venait de publier son *Atlantide*, écrit qui ne reposait après tout que sur des rêveries relatives à un peuple antédiluvien, qui nous aurait tout appris, selon D'Alembert, excepté son nom et le lieu qu'il habitait. Voltaire ne cessait, depuis 1771, d'exprimer les vœux les plus vifs pour que cette distinction littéraire fût accordée à Condorcet. Le discours de réception est du 21 février 1782 (3). Cette même année Condorcet fut chargé par l'Académie de prononcer le 6 juin un discours en présence du comte du Nord (Paul Ier, empereur de Russie) (4). Il rédigea aussi un petit dialogue entre Aristippe et Diogène (5), charmant écrit, qui serait lu aujourd'hui avec un grand plaisir : il y fait ressortir ce qu'un homme plein d'humanité et de vertu peut encore faire dans un pays privé de son ancienne liberté, auprès de ceux qui disposent de la vie et des biens des citoyens. La scène est en Sicile, sous Denys.

En 1784 il eut un sujet délicat à traiter : c'était la réponse au discours de réception de Bailly, son ancien antagoniste à l'Académie française. En quelques pages, il fait un éloge si bien senti de cet académicien, astronome et littérateur, et la critique de l'*Atlantide* est si tempérée et si honorable qu'un écrivain, si distingué qu'il soit, doit se sentir heureux de l'avoir méritée. Il répondit aussi (6) au discours de réception du comte de Choiseul-Gouffier, ambassadeur à Constantinople, déjà célèbre par la publication du Ier volume du *Voyage pittoresque de la Grèce*, et fit un discours à l'ouverture de l'Académie des sciences, en présence du prince Henri de Prusse (7). Lors de l'institution du Lycée, le 15 février 1786, Condorcet prononça un discours sur les sciences mathématiques (8). L'année suivante il entretint les membres de cette société des découvertes de l'astronomie et du calcul des probabilités. On lui doit aussi à cette époque une vie de Turgot (1), ouvrage digne de l'homme d'État qui avait fait sanctionner par Louis XVI les fameux édits de 1776 sur l'abolition des jurandes et maîtrises, de la corvée et autres institutions. Sa mémoire était attaquée par les partisans des vieux abus.

(1) *OEuvres*, tome V, p. 391.
(2) Tome I, p. 363, t. VII, p. 25, t. XI, p. 315.
(3) Ibid., I, p. 39.
(4) Ibid., p. 416.
(5) Ibid., p. 357.
(6) Ibid., p. 435.
(7) Ibid., p. 446-452.
(8) Ibid., p. 463-481

L'âme ardente de Condorcet ne lui permit pas de garder le silence sur l'arrêt du parlement de Paris du 20 août 1786, qui, à la majorité de cinquante-cinq voix contre vingt-neuf, ordonna la suppression, comme faux et injurieux à la magistrature et attentatoire à l'autorité royale, d'un mémoire en révision du jugement capital qui avait condamné au supplice de la roue les trois accusés de Chaumont. Cet écrit, où l'ironie se mêle à l'indignation, a blâmé justement la conduite du président d'Ormesson ; il a de plus révélé le courage de Dupaty, président au parlement de Bordeaux, qui s'était déclaré l'auteur du mémoire justificatif brûlé par la main du bourreau, et qui voulut, mais en vain, se rendre opposant à cet arrêt. L'écrit de Condorcet (2) fut suivi des réflexions d'un citoyen non gradué sur ce procès (3) ; à l'imitation de Voltaire, dont la voix ne pouvait plus se faire entendre, il aborda la justification des condamnés. Enfin, il traita de l'influence de la révolution des États-Unis de l'Amérique sur l'Europe (4).

En 1787 il s'occupa presque exclusivement de travaux sur la constitution politique des États, question qui commençait à préoccuper les esprits, et il publia les quatre lettres d'un bourgeois de Newhaven à un citoyen de Virginie sur l'inutilité du partage du corps législatif (5). Le 23 décembre 1787 il épousa, au château de Villette, la nièce du président Dupaty et du conseiller au parlement de Paris Fréteau.

Condorcet était si désintéressé, que quoiqu'il n'eût qu'une modeste fortune territoriale, avec la place qu'il occupait à la Monnaie et à l'Académie, il n'exigea pas de dot de la famille de la femme distinguée qu'il épousait (*voy.* ci-après l'article de madame DE CONDORCET). Il se maria sans contrat. Malgré ce désintéressement, on a prétendu, dans des ouvrages ignorés du public, dont M. de Lamartine s'est malheureusement rendu l'écho dans l'*Histoire des Girondins*, qu'à l'occasion de ce mariage la famille de La Rochefoucault, avec laquelle Condorcet se trouva plus tard en dissidence politique, lui avait donné 100,000 livres, ou la rente perpétuelle qui les représentait. François Arago a déjà réfuté cette calomnie (6). Pour nous, qui avons eu un rôle actif dans les partages de famille des petits-enfants de Condorcet, et qui même avons vu de plus près que l'il-

(1) *OEuvres*, tome V, p. 4, 233.
(2) Tome I, p. 504.
(3) Tome VII, p. 141.
(4) Tome VIII, p. 1.
(5) Tome IX, p. 1, 193.
(6) Remarques sur l'*Hist. des Girondins*, tom. Ier, p. CLXXXIII de son édition de *Condorcet*.

lustre académicien les titres actifs et passifs de la succession, et particulièrement les actes notariés constatant la fortune de Condorcet, nous attestons à notre tour qu'il n'existe aucune trace de l'accroissement de sa fortune à l'époque de son mariage ni depuis, quoiqu'il y ait des actes notariés qui la constatent (1). Il est donc fâcheux que l'auteur des *Girondins*, averti de cette erreur, ne l'ait pas rayée de son livre, ou n'ait pas produit à l'appui de son assertion quelque pièce tirée des archives de la famille de La Rochefoucauld. La réputation de Condorcet importe assez à son pays, et l'honneur des lettres est d'un intérêt assez puissant pour que sa mémoire ne reste pas entachée d'ingratitude envers cette famille.

En 1788 Condorcet s'occupa de la constitution des assemblées provinciales (2), et de celle, plus importante, de la constitution générale de l'État (3), questions qui occupaient alors toute la France, et qui étaient les précurseurs de la grande révolution.

En 1789, malgré son immense renommée scientifique et littéraire et sa capacité politique, Condorcet ne fut pas élu membre des états généraux. Il ne sollicitait les suffrages de personne, et cet homme éminent fut satisfait des modestes fonctions de membre de la municipalité de Paris, où il siégea avec son collègue l'infortuné Bailly. Mais il ne bouda pas la révolution française, et chercha au contraire à éclairer ceux qui étaient chargés de la diriger et à la préserver des calamités qui l'ont suivie. Jamais sa plume ne fut plus féconde qu'à cette époque. Quand les institutions sont fondées, et qu'elles fonctionnent régulièrement, l'examen des droits des citoyens et des théories politiques a peu d'utilité; mais il arrive des temps où tout est remis en question, et où l'on a besoin de refaire son éducation politique. Les écrits de Condorcet, par leur clarté, leur généralité, et la bonne foi avec laquelle il aborde les questions, seront toujours consultés et lus avec profit. Nous ne ferons pas l'énumération des vingt-et-un écrits qu'il publia dans le cours de cette année (4). Il ne fut pas moins fécond en 1790, où il fit paraître plus de vingt mémoires sur des sujets politiques, notamment sur cette question, toujours à l'ordre du jour : *S'il est utile aux hommes d'être trompés* (5)?

Cependant, il ne négligeait pas l'intérêt des sciences : outre les éloges académiques qu'il continuait, et dans lesquels on remarque celui de Franklin (6), l'un des derniers, mais l'un des plus étendus et des plus remarquables, il fit deux mémoires à l'assemblée : l'un au nom de l'Académie des sciences (7), l'autre en sa qualité de commissaire

(1) Notamment acte de liquidation du 2 juillet 1807.
(2) *OEuvres*, tome VIII, p. 115, 125, 278.
(3) *Lettres d'un citoyen des États-Unis à un Français*, tome IX, p. 95.
(4) Tome IV, IX, X et XI.
(5) Tome V, p. 343.
(6) Tome III, p. 372-483.
(7) Tomes X à XII.

des monnaies. Il est peu de sujets qu'il n'ait abordés. En 1791, et jusqu'à la fuite du roi Louis XVI, il fut fidèle à la monarchie constitutionnelle. C'est parce que le pouvoir royal était délaissé qu'il examina, le 12 juillet (1), si un roi était nécessaire à la conservation de la liberté, et qu'il se prononça pour la négative, mais en soumettant son jugement à celui de l'Assemblée constituante. Telle fut sa première profession de foi républicaine; il ne se déclarait pas l'ennemi des rois, ni du dauphin, dont on lui faisait pressentir qu'il pourrait être nommé le gouverneur, mais dont par ses principes il refusait la charge. Dans deux autres opuscules, qui se suivirent de près, il se prononça plus catégoriquement pour la république; mais il ne voulait pas que le pouvoir exécutif fût exercé par le corps législatif; il demandait un conseil électif de gouvernement de sept personnes (2).

Il fut élu, en septembre 1791, député de Paris à la deuxième assemblée, dite *Législative*, et réélu, en septembre 1792, à la Convention nationale par le département de l'Aisne, son pays natal. De même que depuis la mort de Voltaire il avait été l'écrivain le plus généralement en crédit, au moins auprès des académies, il fut l'homme le plus influent dans ces assemblées, par la dignité de son caractère, sa modération et son talent. Il y fut chargé du rapport des plus grandes questions, et surtout de celles de la paix et de la guerre. En 1790 il avait écrit à propos de la constitution civile du clergé, sur la séparation de l'Église et de l'Etat, c'est-à-dire du civil et du spirituel (3). En octobre 1791 il soutint, comme député, la nécessité d'enlever au clergé les registres de l'état civil; et cette décision, décrétée le 20 septembre de l'année suivante, et consacrée par le Code Napoléon, est encore une des bases des institutions françaises.

Condorcet fut le principal auteur et le rédacteur de cette belle déclaration de l'assemblée, du 29 décembre 1791, à l'adresse des gouvernements qui menaçaient la France d'une invasion, par laquelle la nation renonçait à entreprendre aucune guerre dans la vue de faire des conquêtes, et prenait l'engagement solennel de n'employer jamais ses forces contre la liberté d'aucun peuple. Il fut l'organe du comité d'instruction publique en avril 1792, pour un rapport et un projet de décret sur l'organisation générale de l'instruction publique, qui ne put être discuté (4). C'est un travail complet et de la plus haute importance; il s'était préparé à traiter législativement le sujet par cinq mémoires, qu'il avait publiés dans un recueil périodique (5). En février 1793, il répondit au manifeste de guerre rédigé au nom du roi de la Grande-Bretagne par W. Pitt.

(1) *OEuvres*, tome XII, p. 227, 241.
(2) Ibid, p. 239-243.
(3) Ibid., p. 1, 8.
(4) Tome VII, p. 449, 553.
(5) Ibid., p. 187 à 449.

En défendant le décret du 26 août 1792, relatif au serment civique imposé aux membres du clergé, Condorcet avoua que l'exécution des lois, peut-être trop rigoureuse à ce sujet, était une atteinte à la liberté religieuse, dont il était un des apôtres; mais il soutint que le serment purement civique n'y était pas contraire, et que l'opposition manifeste du clergé aux institutions nouvelles était un motif légitime de défiance : elle exigeait des mesures de protection en faveur de la minorité de ce clergé qui s'était ralliée à ces institutions, et dont on entravait le sacerdoce. Au moment où la coalition étrangère courait aux armes contre la France, Condorcet fit des appels éloquents aux Suisses, aux Germains, aux Espagnols, aux Bataves (1). Il prononça à l'assemblée un discours sur une déclaration de l'empereur d'Allemagne empreinte d'un caractère d'hostilité. (7 janvier 1792) (2); le 16 février il rédigea, au nom de cette assemblée, l'adresse aux Français (3), si efficace pour stimuler leur patriotisme, et le 20 avril il publia le rapport exposant les motifs par lesquels la nation française se voyait forcée de déclarer la guerre à ce monarque (4). Le 9 août il fit le rapport au nom d'une commission extraordinaire sur le décret, adopté le lendemain, qui, vu les dangers de la patrie, suspendait la royauté, suspecte de connivence avec l'étranger (5). Condorcet n'y dissimula aucun des dangers qui pouvaient être la suite de cette mesure. Il fut aussi le rédacteur de l'adresse du 10 août, et de l'exposition des motifs du 13, sur la convocation d'une Convention nationale, de l'adresse du 19 août, et de celles du 4 et du 19 septembre (6). Le malheureux Louis XVI fut mis en jugement devant cette assemblée (novembre 1792). Condorcet émit l'avis que la Convention n'était pas compétente et était récusable, quoiqu'il ne crût le roi inviolable que pour les actes de son gouvernement contresignés par ses ministres, et non pour ses actes personnels et secrets (7). Dans la séance du 19 janvier 1793, avant de voter sur la culpabilité de ce prince, il demanda l'abolition de la peine de mort; il déclara du reste qu'il ne se sentait pas la main assez ferme pour peser dans la balance les dangers qui menaçaient la patrie, dans l'une ou l'autre résolution à prendre en une circonstance aussi grave (8). Finalement Condorcet refusa de voter la peine de mort. Il vota pour la plus grave après celle de la mort et pour l'appel au peuple de la fatale et injuste sentence prononcée contre Louis XVI (9).

Condorcet avait été membre du comité de constitution qui devait présenter à la France une loi fondamentale, à la place de celle de 1791, de si courte durée; son plan est des 15 et 16 février 1793 (1). Mais au 31 mai arriva la proscription des Girondins. Un nouveau projet de constitution lui fut substitué par une commission de cinq membres, choisis par le fameux comité de salut public, et eut pour rapporteur Hérault de Séchelles, le 10 juin; il fut décrété le 24. Cette constitution fut suspendue presque immédiatement après, et n'a jamais été exécutée.

Condorcet en signala les imperfections dans une adresse aux citoyens français, qui fut dénoncée à la Convention le 8 juillet par Chabot (2), qui lui reprocha d'être un académicien, un conspirateur, un ennemi de la république, et d'attaquer l'ouvrage sublime des délégués du comité de salut public, la constitution mort-née adoptée dans une seule séance, par une assemblée mutilée et frappée d'une terreur légitime. Cette dénonciation fut immédiatement suivie d'un ordre d'arrestation (3). Condorcet protesta; et il écrivit à la Convention que comme elle n'était pas libre, il ne lui restait plus qu'à se dérober par la fuite à la poursuite des ennemis de la liberté. Cet acte le rendait contumace, le mettait hors la loi, frappait ses biens de confiscation. Le 3 octobre, la Convention décrétait d'accusation Caritat, ci-devant marquis de Condorcet, avec Brissot, Vergniaud et quarante autres députés autrefois inviolables, et renvoyait leurs personnes pour être jugées devant le tribunal de sang qui fut décoré du titre de révolutionnaire.

On mit les scellés à son domicile à Auteuil et à Paris, de manière que tous moyens de subsistance furent enlevés à sa femme et à sa fille. L'histoire de leurs souffrances appartient à l'article de madame de Condorcet (ci-après). Cependant l'illustre proscrit, sur la recommandation de Pinel et de Boyer (devenus médecins célèbres), obtint un asile rue Servandoni, chez madame Vernet, femme courageuse, dont le nom mérite une mention dans les annales de l'humanité; là, pour se distraire des malheurs de la France et servir jusqu'à son dernier jour la cause qu'il avait embrassée, Condorcet se mit à tracer, sans livres, l'*Esquisse des progrès de l'esprit humain*, ouvrage resté inachevé (4), mais étonnant encore, selon le jugement de Daunou et d'Arago, et dans lequel se révèle l'impassibilité d'une âme stoïque, car on n'y trouve pas un mot de récrimination, pas une allusion à ses malheurs et à ceux de sa famille. Mais il s'en faut qu'il eût une âme froide. Il avait essayé en juillet 1793 un projet de justification (5); il y renonça pour rédiger les conseils à sa fille,

(1) *OEuvres*, tome XII, p. 121, 137, 149, 167.
(2) Tome X, p. 283-299.
(3) Ibid., p. 319-343.
(4) Ibid., p. 445.
(5) Ibid.; p. 52.
(6) Ibid., p. 521 à 579
(7) Tom. XII, p. 365.
(8) Tom. XII, p. 267.
(9) Arago, tom. Ier, p. CXXIII, des *OEuvres de Condorcet*.

(1) *OEuvres*, tome XII, p. 333.
(2) Ibid., p. 625.
(3) Ibid., p. 682.
(4) Tome V. VI, p. 289-597.
(5) Tome I, p. 574.

alors âgée de quatre ans (1), et pour exprimer en vers (les seuls qu'il ait composés), sous le titre d'un *Polonais exilé en Sibérie* (décembre 1793), ses sentiments envers son admirable compagne et sa fille. En lisant ces écrits, il est impossible de douter de la bonté et de la sensibilité de ce géomètre, de cet économiste, de ce publiciste, en apparence si glacial, dont un de ses contemporains, D'Alembert, a dit que c'était un volcan couvert de neige. Pour le bien apprécier, il faut consulter le portrait qu'en a tracé mademoiselle de Lespinasse (2).

On lit dans les vers du *Polonais exilé* (adressés à sa femme) :

Pour la septième fois renaît cette journée
Qui vit à tes beaux jours unir ma destinée.
Je n'ai point par des vers célébré mon bonheur;
Mais on aime à parler, sitôt qu'on est à plaindre...
Ils m'ont dit : Choisis d'être oppresseur ou victime.
J'embrassai le malheur, et leur laissai le crime...

Il sentait que le moment du dernier sacrifice approchait. En mars 1794 il écrivait (3) : « Je périrai comme Socrate et Sidney, pour avoir servi la liberté de mon pays. » Enfin, il fit un testament (4), la veille du jour (6 avril 1794) où, craignant d'exposer à la peine de mort, récemment décrétée contre ceux qui donnaient asile aux proscrits, il résolut de quitter la cachette que madame Vernet lui avait ménagée, et où des avis indirects annonçaient qu'on devait faire une visite domiciliaire.

On prétend qu'il avait été depuis longtemps reconnu par un montagnard, pensionnaire dans cette maison, mais qui garda son secret. On voulut en vain le retenir; il partit le matin, mal déguisé, erra dans la campagne, se présenta à Fontenay-aux-Roses dans la maison de campagne de son collègue l'académicien Suard, où on lui promit de lui donner asile pendant la nuit, en laissant ouverte une porte donnant sur la campagne; mais il la trouva fermée, et se retira dans une carrière. Le lendemain, excédé de faim, il se présenta chez un cabaretier de Clamart, où l'exagération de ses demandes alimentaires, la blancheur de ses mains et de son linge, et le livre dont il était porteur (c'était *Horace*) excitèrent les soupçons et révélèrent bientôt ce qu'il était : mis en arrestation, il fut conduit à Bourg-la-Reine, où il fut incarcéré. Le lendemain matin, on l'y trouva mort; il s'était empoisonné avec un poison que lui avait donné son beau-frère le célèbre Cabanis, et qu'il portait dans une bague : c'était le même auquel, dit Arago, Napoléon voulut, plus tard, recourir à Fontainebleau, avant de signer son abdication. Ainsi périt, pour échapper aux outrages des proscripteurs de 1794, à l'âge de cinquante ans six mois et quelques jours, un des hommes les plus illustres de la France, un ami sincère et véritable de la liberté, un des fondateurs des principes et des libertés de 1789, un littérateur éminent, un géomètre distingué, victime, comme tant d'autres, de la démagogie révolutionnaire, qui priva la France des bienfaits de la révolution et établit la terreur, qui a tant favorisé le retour de l'ancien régime.

(1) *OEuvres*, tome I, p. 611.
(2) *Voy.* ce portrait, qui était resté inédit, tome I, p. 626.
(3) *Fragm.*, tome I, p. 608.
(4) Tome I, p. 624.

Condorcet était d'une haute stature. L'immense volume de sa tête, ses larges épaules, son corps robuste, contrastaient avec des jambes restées toujours grêles.

Ses œuvres mathématiques ne peuvent être appréciées que relativement à l'époque où il a vécu, et par le jugement qu'en a porté le juge le plus compétent, Arago, l'un de ses successeurs comme secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. Elles ont été rassemblées manuscrites, ainsi que sa correspondance avec les savants français et étrangers, par les soins de sa fille unique, et déposées à la bibliothèque de l'Institut de France, le 15 mars 1853 (1).

La première et principale partie du *Tableau des progrès de l'esprit humain* a été imprimée à 3,000 exemplaires, par ordre de la Convention, rendue à sa liberté, et comme hommage dû à sa mémoire, sur le rapport de l'illustre Daunou, le 13 germinal an III (2 avril 1795).

La première édition de ses *Œuvres complètes*, commencée en l'an IX (1801), par les soins de Garat et de Cabanis, son beau-frère, avec le concours actif de madame de Condorcet, a paru en 1804 (an XII), en 22 vol. in-8°; mais partagée entre l'éditeur français et un libraire allemand de Brunswick, elle a été dispersée, et se trouve rarement complète. La 2^e^ édition, publiée en 12 gros vol. in-8°, avec son portrait, dessiné d'après nature, en 1786, par Mercury, imprim. Didot, est bien plus complète (1847-1849). Elle est due aux soins d'Arago lui-même, du général de division O. Connor, le mari de sa fille, aidés par les vérifications et la collaboration de M. Génin. Ses discours officiels ont été vérifiés soigneusement sur les minutes conservées aux Archives de France. L'édition a été distribuée gratuitement aux principales bibliothèques de France et à l'étranger. ISAMBERT.

Notice sur Condorcet, lue publiquement à la séance de l'Académie des sciences du 28 décembre 1841, par Arago, son secrétaire perpétuel; 113 pag. in-4°, réimprimée dans l'édition de 1849. — *Documents authentiques communiqués.*

CONDORCET (*Marie-Louise-Sophie* DE GROUCHY DE), épouse de Condorcet, sœur du maréchal de Grouchy, naquit au château de Villette, en Normandie, près Meulan (Seine-et-Oise), en 1764, et mourut à Paris, le 8 septembre 1822. Elle dut sa première éducation à sa mère, femme très-instruite, sœur de Freteau, conseiller au parlement de Paris, l'auteur de la motion, adoptée par cette cour en 1788, qui demanda le rappel des états généraux

(1) 4 vol. in fol.

Selon l'usage de ce temps, son père réservait sa fortune pour son fils aîné, et avait fait admettre ses filles en qualité de chanoinesses dans un chapitre noble, où elles ne faisaient pas de vœux et dont elles touchaient le revenu. Elle rencontra chez son oncle le président Dupaty le marquis de Condorcet, alors secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, directeur de la monnaie, et jouissant dans la société savante et littéraire de tous les honneurs dus à ses immenses travaux. Condorcet, séduit par les grâces, la beauté et la solidité d'esprit de M^lle^ de Grouchy, demanda sa main et l'obtint (27 décembre 1787). M. Michelet et d'autres ont prétendu qu'elle avait conçu pour un jeune seigneur de la cour une passion ignorée de lui, et que cette passion persista après son mariage, jusqu'en 1790, où les grandes qualités de son époux la lui firent oublier. Cet amour, dont il n'a rien transpiré, n'est qu'une fable, et s'il eût existé, le mariage avec Condorcet n'eût pas eu lieu (1). Elle était sans dot, et il ne fut pas dressé de contrat de mariage. Inutile de réfuter ici de nouveau l'assertion répétée par l'auteur de l'*Histoire des Girondins*, qu'à l'occasion de cette union son mari fut gratifié par la famille La Rochefoucault d'une somme de cent mille livres, ou de la rente qui la représentait (2). Madame de Condorcet recevait à l'hôtel des Monnaies, où résidait son mari, une société choisie, qu'y attiraient ses qualités littéraires et sa beauté supérieure, ainsi que la haute réputation de son illustre époux. C'était le centre de l'Europe éclairée, et l'on y rencontrait, avec l'élite des gens de lettres et des savants de la France, les étrangers les plus distingués. Elle s'occupait déjà de travaux littéraires, et entre autres des *Lettres sur la sympathie*, qui ne furent publiées qu'après la mort de Condorcet, en 1798.

Elle s'associa complétement aux principes politiques de son mari; et il en résulta pour elle des séparations pénibles, car à mesure que la révolution s'avançait, les rancunes de la noblesse multipliaient les ruptures avec les deux époux, qu'ils accusaient d'infidélité envers la classe de la société au sein de laquelle ils étaient nés. Mais ce fut à l'époque où se forma la Convention que ces rancunes se changèrent en hostilité directe, tandis que les révolutionnaires s'indignaient des efforts que faisait Condorcet pour empêcher l'envahissement de l'anarchie et lui reprochaient ses votes dans le procès de Louis XVI. Bientôt dénoncé et décrété d'arrestation pour ses liaisons avec les Girondins et son acte d'opposition à la constitution de 1793, il fut obligé de chercher un asile secret, dans lequel madame de Condorcet allait le visiter deux fois par semaine. Décrété d'accusation par la Convention, et privé, par sa contumace, de la jouissance de ses biens,

(1) Michelet, *les Femmes de la Révolution*, 1854, ch. 11, § 10 et 11.

(2) *Voyez* art. CONDORCET.

Condorcet ne pouvait plus fournir à la subsistance de sa femme et de sa fille. Madame de Condorcet prit alors la résolution de faire des portraits. Elle venait tous les jours à Paris, pour peindre ceux qui dans ces moments de terreur voulaient laisser un souvenir à leurs parents : elle pénétrait dans les prisons, alors remplies de personnes qui allaient tomber victimes des sentences du tribunal révolutionnaire. Pour en obtenir l'ouverture, et pour échapper elle-même à l'arrestation qui la menaçait sans cesse, comme une ci-devant noble et comme femme d'un proscrit, combien de fois ne lui fallut-il pas employer son pinceau en faveur des geoliers, des commandants de la force armée, ou des agents de l'administration révolutionnaire? Condorcet l'encourageait du fond de sa retraite, et lui parlait, en termes touchants, d'elle et de sa fille; mais, pour ne pas éveiller les soupçons, il était obligé de s'entourer de plus en plus de mystère. L'espace nous manque pour extraire de la pièce du *Polonais exilé en Sibérie* les accents déchirants que lui arrache le souvenir de sa femme et de sa fille, dont il prévoyait qu'il serait bientôt séparé sans retour :

> Crois-tu que notre enfant puisse encor retenir
> De son père proscrit un faible souvenir?
> Que son cœur de mes traits ait gardé quelque image?
> Dis-lui que je l'aimais.....

« Je ne puis regretter la vie, écrivait-il ailleurs, que pour ma femme et mon Élisa. Je périrai comme Socrate et Sidney... (1). » On connaît les Conseils de Condorcet à sa fille (2). Dans son testament, il lui dit que d'autres *fragments*, dictés ou écrits par sa mère, lui donneront sur le même sujet des vues très-utiles (3). Ainsi Condorcet connaissait les travaux que sa femme avait préparés, et dont une partie seulement a vu le jour plus tard.

Ce fut madame de Condorcet qui, pour distraire le fugitif du déplorable spectacle des malheurs de la France, lui donna le conseil d'écrire l'*Esquisse sur les progrès de l'esprit humain*, ouvrage auquel la Convention rendit plus tard hommage en en ordonnant l'impression aux frais de la nation. Elle seconda aussi Daunou dans cette publication. Quand des jours plus calmes eurent succédé à la terreur, et que l'échafaud politique fut abattu, le goût du portrait ayant cessé d'être en vogue et sa gêne augmentant, madame de Condorcet publia la traduction de la *Théorie des sentiments moraux* d'Adam Smith, sur la 7^e^ édition; Paris, 1798, 2 vol. in-8°. Elle y joignit les *Lettres sur la sympathie*, adressées à Cabanis, son beau-frère.

En 1799 elle publia les *Éloges des académiciens* écrits par Condorcet (5 vol. in-12). De 1801 à 1804, elle coopéra, avec Cabanis et Garat, à la publication de la première édition des *Œuvres*

(1) *OEuv. de Condorcet*, Frag., tome I, p. 608.

(2) Ibid., p. 611-623.

(3) Ibid., p. 624.

complètes de Condorcet. La préface de la nouvelle édition de l'*Essai sur les progrès de l'esprit humain*, qui s'y trouve comprise, est de sa plume (1). On remarque dans ses écrits la pureté et l'élégance du style alliées à la sévérité du langage philosophique.

Madame de Condorcet vécut, sous le consulat et sous l'empire, au milieu d'hommes distingués par leurs talents dans la politique et dans les lettres, Tracy, Garat, Cabanis, Thurot, Ginguené et autres.

Pendant la réaction de 1815, elle s'employa activement et efficacement au salut de son frère, le maréchal de Grouchy, compris sur la première liste du 24 juillet, avec plusieurs autres généraux, renvoyés devant les conseils de guerre pour les actes auxquels ils avaient pris part pendant les cent jours. Le maréchal y fut d'abord condamné par contumace; mais à son retour en France, il trouva le gouvernement moins hostile, et en 1819 ce procès fut anéanti. Madame de Condorcet y fut représentée par le mari de sa fille, le chef des Irlandais-unis, adopté par la France, le général de division O'Connor (*voy.* ce mot). Madame de Condorcet, qui résidait alternativement près de Meulan et à Paris, décéda dans cette ville, à l'âge de cinquante-huit ans, ayant conservé et professé toute sa vie les principes élevés et philosophiques qu'elle partageait avec Condorcet. ISAMBERT.

Biographie des contemporains. — Documents particuliers.

CONDREN (*Charles* DE), théologien français, né à Vaubuin, près Soissons, en 1588, mort le 7 janvier 1641, avait d'abord été destiné par sa famille à la carrière militaire; mais une vocation irrésistible lui fit embrasser l'état ecclésiastique, et il fut reçu docteur de Sorbonne en 1615. Dès lors il renonça à tous les biens du monde, se consacra uniquement à des œuvres de charité, et entra enfin, en 1617, dans la congrégation du cardinal de Bérulle, qui le nomma, en 1622, supérieur de la maison de Saint-Magloire, et le choisit pour son directeur. Devenu malgré lui confesseur de Gaston, duc d'Orléans, il déploya une grande habileté dans des négociations difficiles. Après la mort du cardinal de Bérulle, en 1629, il fut élu à l'unanimité général de l'Oratoire. Il refusa les archevêchés de Reims, de Lyon, et le chapeau de cardinal. On a de lui: *Discours et lettres*, deux parties; Paris, 1643 et 1648, in-8° : ce recueil contient: *Discours sur la manducation réelle dans l'Eucharistie*, *contre la créance des calvinistes et des luthériens; Discours contre l'astrologie; Traité des équivoques*, et quatre-vingt-onze lettres sur divers sujets de piété et de morale. — *Idée du sacerdoce et sacrifice de Jésus-Christ*; Paris, 1677, in-12.

Le P. Amelotte, *Vie du Père Condren*; Paris, 1643, in-4°. — Le marquis L.-A. de Caraccioli; *Éloge du P. Condren*; Paris, 1764, in-12. — Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONECTE** ou **CONNECTE** (*Thomas*), moine de l'ordre des Carmes, né à Rennes, dans le quatorzième siècle, mort à Rome, en 1434. Il s'était déjà acquis au couvent de sa ville natale une grande réputation comme prédicateur lorsque, dévoré de la soif de réformer la licence de son temps, il se mit à courir le monde. Il parcourut la Flandre, l'Artois, le Cambrésis, le Ponthieu, la Picardie, etc., et partout une foule immense s'attacha à ses pas. Les seigneurs, comme le peuple, formaient son cortége. Tous allaient au-devant de lui tête nue, et chacun, noble ou manant, tenait à honneur de conduire sa mule par la bride jusqu'au logis auquel il accordait une préférence, briguée comme une insigne faveur. Dans les lieux où il s'arrêtait, on dressait des échafauds fort élevés et clos de riches tapisseries. Quinze ou seize mille personnes, accourues au bruit de sa renommée, écoutaient d'ordinaire ses sermons et la messe qu'il célébrait à un autel dressé sur cet immense amphithéâtre; une corde séparait les hommes des femmes. Vêtu d'une simple robe de bure, la main armée d'un crucifix, il déclamait avec véhémence contre les désordres du clergé et le luxe des femmes, surtout contre l'usage qu'elles faisaient de *hennins*, sorte de coiffure tellement haute, que pour passer par certaines portes il leur fallait entrer de côté et en se baissant. Il ne se bornait pas à parler contre le luxe : il brûlait les vêtements superflus, les parures immodestes, les cartes, les dés, tout ce qui lui semblait enfin présenter un aliment à la licence et à la cupidité. Ne se faisant voir qu'en chaire, il vivait très-retiré, et n'acceptait que ce qui était indispensable pour le défrayer et vêtir les moines de son ordre ou les nombreux prosélytes qui marchaient à sa suite. Toutefois, il recueillait pour les églises des dons d'ornements précieux qu'on lui faisait à profusion. La réforme somptuaire qu'il parvint à introduire parmi les dames flamandes n'eut qu'une courte durée; car il ne fut pas plus tôt éloigné qu'elles reprirent leurs anciennes habitudes et ajoutèrent de nouveaux étages à leur coiffure, comme si elles eussent voulu, dit Bayle, se dédommager du temps perdu; et ses déclamations bizarres et infructueuses contre les *Fontanges* du quinzième siècle ne lui donneraient à elles seules aucun droit d'occuper une place dans l'histoire, si elles n'avaient été le prélude de réformes plus durables et d'attaques dirigées contre des abus autrement scandaleux. Après un assez long séjour dans les Pays-Bas, il passa en Italie, et vint à Mantoue, où il réforma les couvents de son ordre, malgré l'opposition de Nicolas Kenton, provincial des Carmes, qui le combattit dans divers écrits dédiés à Facius, général de l'ordre, et depuis évêque de Reggio. De Mantoue il alla à Venise, où il fut traité avec distinction, et ensuite lorsqu'il suivit

(1) Tome VIII, p. 1.

à Rome les ambassadeurs de la république auprès d'Eugène IV, ceux-ci le recommandèrent au pape comme un homme de sainte vie et rempli de zèle. Mais cette recommandation lui devint funeste ; car le pape, dès qu'il sut son arrivée, le fit mander. Conecte, qui redoutait l'effet des préventions que ses ennemis avaient inspirées contre lui au souverain pontife, éluda les deux premières invitations. Il ne se rendit qu'à la troisième ; encore fallut-il employer la force. Le pape, sollicité par le cardinal d'Estouteville et par Noël de Venise, procureur de l'ordre des Carmes, ordonna de lui faire son procès, qui fut instruit par deux cardinaux. On le trouva coupable d'hérésie, parce qu'il avait blâmé la dissolution du clergé et celle de la cour de Rome, et avait dit qu'il se faisait bien des abominations dans la moderne Babylone ; que la discipline ecclésiastique avait besoin de réforme, qu'il ne fallait point craindre les excommunications du pape quand on servait bien Dieu ; que les religieux pouvaient manger de la chair, et que, comme dans l'Église grecque, le mariage devait être permis aux ecclésiastiques qui n'avaient pas le don de continence. Tous ces griefs n'étaient que des prétextes ; il fallait ou réformer le clergé ou imposer silence à Conecte. Condamné au supplice que Savonarole devait subir soixante-quatre ans plus tard, pour les mêmes causes, il fut solennellement dégradé et brûlé en 1434. Impassible au milieu des tortures, il tonnait encore, du haut de son bûcher, repoussant avec énergie toutes les offres qui lui furent faites de racheter sa vie par une rétractation. L'opinion générale des catholiques fut que Conecte avait été injustement condamné. Les protestants, de leur côté, l'ont placé au nombre de ceux qui ont combattu avec un zèle sincère pour la réforme ; un d'eux, il est vrai, Chassanon (*Histoires mémorables des grands et merveilleux jugements de Dieu*, chap. 12) l'accuse d'hypocrisie. Singulière hypocrisie, on en conviendra, que celle qui résiste aux tortures du feu. Baptiste Mantouan, dans son livre *de Vita beata*, porte sur Conecte un jugement bien différent, rapporté par D'Argentré. Après un éloge bien naturel chez un supérieur, le général de l'ordre des Carmes, adversaire d'ailleurs très-prononcé, comme Conecte, des désordres de l'Église et du luxe des femmes, fait de ce dernier un saint et un martyr. Ce qui est incontestable, c'est que Conecte paya le tort d'être venu un siècle trop tôt et de n'avoir pas eu la puissance d'action et de langage nécessaire pour faire adopter une réforme commandée par l'intérêt sainement entendu de l'Église. Sous une forme abrupte, grotesque, il prêcha des vérités salutaires, et si quelques erreurs s'y mêlèrent, elles n'avaient pas de caractère assez dangereux pour motiver la barbare et inconcevable condamnation dont il fut frappé. Le pape Eugène IV se reprocha, dit-on, toute sa vie d'avoir prêté les mains au supplice de ce moine. Harlem a composé sur son repentir le quatrain suivant :

> Eugenius, memorans tandem quod insidiosa
> Morte viri fuerit credulus ipse malis,
> Ingemuit crebro vir quod tam sanctus obisset,
> Hoc quoque præ cunctis conqueritur obiens.

P. LEVOT.

De Villiers, *Bibl. carmel.*, p. 812. — D'Argentré, *Hist. de Bretagne*, liv. X, chap. 381, édit. de 1588. — Paradin, *Ann. de Bourgogne*, p. 700-701. — Chassanon, *Hist. mémorable ses grands et merveilleux jugements de Dieu*.

CONEI ou **CAUNE**, en latin **CONÆUS** (*George*), théologien écossais, mort à Rome, le 10 janvier 1640. Il quitta fort jeune son pays, et alla à Modène, puis à Rome. Le pape Urbain VIII l'envoya, en qualité de nonce, près de la reine d'Angleterre Henriette-Marie. On a de lui : *La vie et le martyre de Marie Stuart, reine d'Écosse ;* Rome, 1624 ; — *de Institutione principis ;* — *de Duplici statu religionis apud Scotos ;* Rome, 1628 ; — *les Preuves de la foi catholique*, en III livres, avec une *Hymne à la Vierge ;* Bologne, 1631.

Victor de Rossi, *Pinacotheca*, I, chap. 74. — Le Mire *Scriptores sæculi septimi-decimi*. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques*, dix-septième siècle, p. 1975. — Tanner, *Biblioth. hist. Scot.*

*__CONEGLIANO__ (Duc DE). *Voy.* MONCEY.

CONEGLIANO (*Giovanni - Battista* CIMA, dit LE), peintre italien, né en 1460, à Conegliano, petite ville de la marche Trévisane, située au pied d'une colline couronnée d'un antique château, qu'il a reproduit dans presque tous ses tableaux ; il vivait encore en 1517. On croit, mais sans autre preuve qu'une certaine ressemblance de manière, qu'il fut élève de Giovanni Bellini. Son style est un peu moins délicat que celui qu'adopta Bellini dans sa vieillesse ; mais ses figures ont plus de mouvement, et son coloris plus de vigueur. On voit plusieurs beaux tableaux du Conegliano dans les églises de Venise ; les plus estimés sont le *Saint Jean-Baptiste* de Santa-Maria dell' Orto ; *Constantin et Sainte Hélène soutenant la croix*, à San-Giovanni in Bragora ; enfin, *Raphael*, *Tobie*, *Saint Jacques* et *Saint Nicolas*, à l'Abbazia.

On cite encore parmi les bons ouvrages de ce maître un très-beau tableau de la cathédrale de Parme et une *Madone entre saint Jacques et saint Jérôme*, au palais public de Vicence. On en trouve dans la plupart des galeries de l'Europe ; le meilleur des quatre qui existent au musée de Milan est un *Saint Pierre martyr.* On conserve au musée de Dresde une *Présentation de la Vierge au temple ;* à la Pinacothèque de Munich, une *Vierge entre saint Jérôme et la Madeleine ;* enfin, au Louvre, *la Vierge et l'enfant Jésus adorés par la Madeleine et saint Jean.*

Conegliano eut un fils, *Carlo Cima*, qui dès 1493 travaillait, presque enfant, dans la principale église de sa patrie. Il fit depuis d'assez notables progrès, mais il mourut jeune, vers 1517.

E. B—N.

Ridolfi, *Vite de' pittori veneti.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — *Catalogues* des galeries de Venise, Milan, Vicence, Paris, Dresde, Munich.

CONESTAGGIO (*Hieronymo-Franchi* DE), historien génois, mort en 1635. Il fut d'abord secrétaire du cardinal Sforce, puis évêque de Nardo et archevêque de Capoue. On a de lui : *Dell' Unione del regno di Portogallo alla corona di Castiglia ;* Gênes, 1585, in-4°, trad. en français par Th. Nardin ; Besançon, 1596, in-8° ; en latin, Francfort, 1602, in-8° ; en espagnol, par L. de Bania, Barcelone, 1610, in-4° ; — *Historie delle guerre della Germania inferiore ;* Venise, 1614, in-4° ; en Hollande, 1634, in-8° ; — une Expédition contre Tunis, diverses poésies italiennes et une Vie de Sforce Sforza comte de Santa-Flore.

Sax, *Onomastic. litterar.*, IV.

***CONETODUM.** *Voy.* COTUAT.

* **CONFALONERIUS** (*Gian-Batista*), né à Vérone, vivait en 1535. Il professa la physique à Padoue, et s'acquit de la réputation comme médecin. On a de lui : *de Vini natura, ejusque alendi ac medendi facultate absolutissima, disquisitio ;* Venise et Bâle, 1535, in-8°.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Éloy, *Dict. hist. de la médecine.* — Chaudon et Delandine, *Dict. univ.*

* **CONFALONIERI** (*Jean-Augustin*), écrivain religieux, né à Milan, en 1571, mort le 10 avril 1639. Il entra dans l'ordre des Jésuites, fut employé dans les missions d'Allemagne, et se fit remarquer par son érudition et son talent dans la controverse. On a de lui divers ouvrages en latin ou en italien, tels que *Vita beatæ Mariæ virginis* ; Dilingen, 1612, et Milan, 1620 ; — *del Verbo di dio umanato ;* Milan, 1624 ; — *Miscellanea varia* ; Milan, 1623, in-8°, etc. Il a laissé aussi de nombreux écrits qui n'ont pas été imprimés.

Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*, tom. I.

* **CONFLANS** (*Eustache* DE), vicomte d'Oulchy, dit *la grande Barbe*, général français, mort le 19 juin 1628. Il fut député de la noblesse du bailliage de Vermandois aux états de Blois, en 1588. Successivement capitaine de cent hommes d'armes, gouverneur de Saint-Quentin, ambassadeur en Flandre près l'archiduc et chevalier d'honneur de Marie de Médicis, reine de France, il fut décoré des ordres royaux le 5 janvier 1597, et créé maréchal de camp le 24 juillet 1622. Envoyé en Champagne sous le duc de Nemours, il mourut peu après.

La Chesnaye des Bois, *Dictionnaire de la noblesse*, III, 214. — *Chronologie militaire*, XI, 80. — Pinard, *Hist. des grands-officiers de la couronne*, VI, 147. — De Courcelles, *Dictionnaire des généraux français.*

* **CONFLANS** (*Jean-Chrétien* DE VATTEVILLE, chevalier, puis marquis DE), né en 1658, mort le 7 mars 1725. Après avoir servi au siége de Luxembourg (1684), à la tête d'une compagnie du régiment de cavalerie de Roussillon, il se trouva à la bataille de Fleurus (1690), et obtint (28 octobre) le grade de mestre de camp de cavalerie. Le courage qu'il déploya à Fleurus, Mons, Namur, Steenkerque, le firent nommer (29 janvier 1702) brigadier, grade dans lequel il servit à l'armée de Bavière, sous les maréchaux de Catinat et de Villars. Maréchal de camp (26 octobre 1703) après la bataille de Hochstett, il passa à l'armée de la Moselle (1705), reçut le commandement d'un corps de 12,000 hommes sur la frontière de la Sarre, passa cette rivière, et mit garnison dans Trèves après avoir fait raser les lignes ennemies. Ayant vaillamment combattu à Oudenarde (1708), à Varneton et à Malplaquet (1709), il fut envoyé à l'armée de Flandre avec le grade de lieutenant général des armées du roi (29 mars 1710), et servit aux siéges de Douay, du Quesnoy, de Bouchain, et de Fribourg (1713) ; ce fut sa dernière campagne. Créé commandeur de l'ordre de Saint-Louis (21 février 1723), il se retira dans ses terres, où il mourut, à l'âge de soixante-sept ans. A. SAUZAY.

Pinard, *Chron. milit.*, t. 4, p. 651. — *Mémoires du temps.*

* **CONFLANS** (*Hubert* DE BRIENNE-CONFLANS, comte DE), maréchal de France, amiral français, appelé *le maréchal de Conflans*, né vers 1690, mort le 27 janvier 1777. Chevalier de Saint-Lazare en 1705, il entra dans la marine en 1706, servit en 1708 et 1709 sous Duquesne-Guitton, et l'année suivante sous Duguay-Trouin, avec lequel il concourut à la prise d'un vaisseau anglais, fit la campagne de 1710, et contribua en 1711 à la capture d'un vaisseau portugais. Devenu enseigne de marine (1712), il arma jusqu'en 1719, et fut chargé en 1722 de reconduire à Constantinople Méhémed-Effendi, ambassadeur de la Porte ottomane. Lieutenant en 1727, il monta sur l'escadre destinée à Cadix pour observer les Anglais le long des côtes d'Espagne, servit (1728-1729) sur l'escadre qu'on envoya contre Tripoli, et fut employé à protéger le commerce dans les parages de Tunis et d'Alger. Lieutenant des gardes de la marine à Rochefort (1731), et chevalier de Saint-Louis l'année suivante, il eut le commandement d'une flotte qui portait des vivres et des munitions de guerre aux îles de Cayenne et de la Martinique. Capitaine de vaisseau en 1734, il fit partie d'une escadre d'observation sous Duguay-Trouin, et fut envoyé (1744) avec quatorze vaisseaux pour exécuter un embarquement de troupes à Dunkerque. Après avoir remporté plusieurs avantages considérables sur les Anglais, il fut nommé gouverneur et lieutenant général des Iles sous le Vent de l'Amérique. Blessé dans un combat qui eut lieu entre *la Renommée*, qu'il montait, pour se rendre à sa destination, et une frégate anglaise (1747), Conflans, fait prisonnier, fut emmené en Angleterre. Échangé en 1748 contre le général Ligonier, il se rendit à son gouvernement avec le grade de chef d'escadre (1er avril 1748), et y resta jusqu'en 1751. Rappelé en France, il reçut le grade de lieutenant général des armées navales (1er septembre 1752), et commanda en 1756 une escadre destinée à croi-

ser dans l'Océan et à favoriser la conquête de l'île de Minorque. Créé vice-amiral de France à la mort du marquis de Macnemara (14 novembre 1756), il prit le commandement, dans l'Océan, de la même escadre dont il avait été chargé l'année précédente, et en commanda aussi en 1758 une autre de vingt-et-un vaisseaux. Pour récompenser cinquante-trois ans de services non interrompus, Louis XV le comprit dans la promotion qu'il faisait alors de plusieurs maréchaux de France, et l'éleva à cette dignité le 18 avril 1758. L'année suivante, chargé du commandement de la flotte, il perdit, dans les parages de Quiberon, par le fait de son incapacité, une bataille navale (30 novembre 1759), qui acheva la ruine de la marine française, et qui ne reçut d'autre dénomination que celle de *bataille de M. de Conflans*. Il mourut à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

A. SAUZAY.

Pinard, *Chronologie militaire*, t. III, p. 442. — *Abrégé chronologique du président Hénault*, page 402. — *Vie privée de Louis XV*, t. 3, p. 175.

***CONFLANS** (*Louis* DE BRIENNE DE), marquis d'Armentières, vicomte d'Oulchy, maréchal de France, né le 23 février 1711, mort le 20 janvier 1774, appelé *le maréchal d'Armentières*. Pourvu à l'âge de six ans (1717) de la charge de premier gentilhomme de la chambre du régent, charge qui fut exercée par ses deux oncles, il entra aux mousquetaires en 1726, obtint le régiment d'infanterie d'Anjou (16 septembre 1727), servit en Italie, se trouva aux siéges de Gerra-d'Adda, de Pizzighitone, de Milan, de Novarre, et prit une part active aux batailles de Parme et de Guastalla (1734), sous les ordres du maréchal de Coigny, où il gagna (18 octobre) le grade de brigadier des armées du roi. Son régiment faisant partie de l'armée auxiliaire que le maréchal de Belle-Isle amenait à Charles-Albert, électeur de Bavière (1741), il assista à la prise de Prague, et défendit jusqu'à la dernière extrémité la ville de Leutmeritz, d'où il ne sortit qu'après avoir obtenu les honneurs de la guerre. Rentré en France (1743), il reçut le grade de maréchal de camp, le 20 février de la même année. Successivement employé aux armées de la haute Alsace (1743) et de Flandre (1744), il déploya le plus grand courage à Rhinvillers, à Furne, à Ostende, à Nieuport et à Raucoux. Chargé d'apporter à la cour de France la nouvelle de cette dernière victoire, le roi le récompensa des services qu'il avait rendus, en le créant lieutenant général, le 14 octobre 1746. Employé à l'armée du roi (1er mai 1747), il combattit à Lawfeld, et étant passé à celle des Pays-Bas (15 avril 1748), il se trouva au siége de Maestricht, où il monta à la tranchée le 27 du même mois. Il fut nommé chevalier des ordres du roi le 1er janvier 1753. Général à l'armée d'Allemagne (1er mars 1757), il parvint, malgré l'ennemi, à jeter un pont sur le Weser et à s'emparer du château de Furstemberg et de la ville de Hyen. Rentré en France après s'être couvert de gloire à Hastembeck, à Crevelt, ainsi qu'au siége de la citadelle de Munster, qu'il força de capituler, il reçut le commandement des trois évêchés, Metz, Toul et Verdun, et fut promu à la dignité de maréchal de France, le 2 janvier 1768. Il mourut à Paris, six ans après, à l'âge de soixante-trois ans.

A. SAUZAY.

Pinard, *Chron. milit.*, t. V, p. 346. — *Dictionnaire de la noblesse*. t. II, p. 217. — De Courcelles, *Dict. des gén. franc.*, t. IV, p. 444.

CONFUCIUS. *Voy.* KONG-FOU-TSE.

***CONGAL** ou **CONGALL** (Saint), instituteur monastique irlandais, né dans le nord de l'Ultonie, en 516, mort le 10 mai 601. Il fut élevé dans le monastère de Cluain-Ridhnech (Queen's County), et fonda, vers 550, l'abbaye de Bangor, dans le comté de Down. En 562 il passa dans le pays de Galles, et y édifia le monastère de Heth, puis revint en Irlande, où il éleva celui de Cell-Congal. Il eut dans ces divers établissements jusqu'à trois mille moines sous sa direction. Les austérités qu'il prescrivait ne purent être observées que d'un petit nombre de religieux. La mort de sept ou huit d'entre eux par la faim et le froid obligea saint Congal de modifier ses règlements. Ses principaux disciples furent saint Colomban et saint Lugil; la règle qu'il leur donna existe encore en vers hiberniens. Saint Bernard a fait l'éloge de saint Congal.

Héliot, *Histoire des ordres monastiques*, II, ch. 20. — Moréri, *Dictionnaire historique*.

CONGALL Ier, 44e roi d'Écosse, mort en 500. Il succéda, en 478, à Constantin Ier, son oncle, et s'attacha à réformer et à civiliser son peuple, châtiant sévèrement les meurtriers et les voleurs. Il fut en guerre continuelle contre les Bretons et les Saxons, qui faisaient de fréquentes incursions sur le territoire écossais. Merlin et Gildas, devins bretons, vivaient à cette époque.

CONGALL II, 47e roi d'Écosse, mort en 568. Il succéda en 558 à Eugène III. Moréri (suivi en cela par la *Biographie universelle* de Michaud) en parle ainsi : « C'était un prince paisible et pieux, qui se rendit recommandable par ses vertus. Il le disputait aux religieux de son temps pour l'austérité, quoique alors ils vécussent sous une discipline très-sévère. Il les enrichit par les revenus et les terres qu'il leur donna. Il réprimait la licence des soldats et autres, plutôt par l'exemple de sa propre vie que par la sévérité de ses lois. Il donna du secours aux Bretons contre les Saxons. »

CONGALL III, 66e roi d'Écosse, mort en 814. Il succéda en 809 à Achaïus. Son règne n'offre rien de remarquable.

Buchanan, *Rerum scoticarum historia*. — Robertson, *Histoire de l'Écosse*. — Moréri, *Dict. hist.*

***CONGAN**, écrivain religieux irlandais, vivait en 1120. Il était entré dans l'ordre des Bénédictins réformés de Cîteaux, et devint abbé de Surry (Irlande). Il a composé la *Vie de saint Malachie*, que saint Bernard écrivit depuis à sa prière.

La préface de saint Bernard commence ainsi : *Tu mihi, abbas Congane, injungis*, etc.

Josias Simler, *Epitome bibliothecæ C. Gesneri.* — Possevin, *Apparat. sacer.* — Bâle, *Scriptorum illustrium Majoris Britaniæ catalogus*, cent. 14, n° 86. — Ware, *De Scriptoribus Hiberniæ.* — Visch, *Bibliotheca cister.* — Moréri, *Dictionnaire historique.*

*CONGNET (*Louis-Henri*), pédagogue français, né à Soissons, le 6 décembre 1795. Il est chanoine de la cathédrale de Soissons, membre de la Société asiatique de Paris et de l'Institut historique de France. Il est inventeur d'une méthode nouvelle pour l'enseignement de la langue grecque, à laquelle il a donné le nom d'*Enseignement positif*. On a de lui : *Grammaire de la langue grecque;* Soissons, 1840; — le *Livre des jeunes professeurs,* contenant : la *Méthode pour commencer les humanités; l'Instruction aux professeurs; Instruction sur l'obéissance des maîtres à leur supérieur;* les *Vertus que doit pratiquer un maître;* — *Traité des punitions,* suivi de *Maximes sur la responsabilité des maîtres; Extraits de Montaigne sur le pédantisme et sur l'instruction des enfants;* Lyon et Paris, 1843 et 1845, in-32 ; — *Grammaire de la langue grecque comparée perpétuellement avec la langue latine;* Paris, 1845, in-8°; — *le Pieux helléniste, sanctifiant la journée par la prière*, etc., en grec et en latin; Paris, 1845, in-32 ; — *Marie honorée dans les classes, ou Mois de Marie,* grec et latin; Paris, 1845, in-8°; et une dixaine d'autres livres d'éducation, tels que *Cours de thèmes, Corrigés, Syntaxes*, etc.

Ch. Louandre et Bourquelot, Supplément *à la France littéraire* de Quérard.

CONGREVE (*William*), poëte anglais, né à Bardsay-Grange, dans le Yorkshire, en 1670 (1), mort le 19 janvier 1729. Il descendait d'une ancienne famille anglaise du comté de Stafford. Obligé par sa position de changer souvent de résidence, son père, attaché à l'armée, le conduisit en Irlande, où il étudia d'abord à Kilkenny, ensuite au collége de la Trinité à Dublin. Ce séjour en Irlande fut cause qu'on se méprit longtemps sur le lieu de naissance de Congreve; mais la vérité a été parfaitement rétablie sur ce point. De Dublin il se rendit à Londres pour y étudier le droit. Comme il arriva à tant d'autres, il préféra les lettres, et, ce qui se réalise rarement, cette carrière fut pour lui une source de bien-être et de célébrité. Jeune encore, à dix-sept ans, dit-on, il écrivit un roman, *the Incognita, or love and duty reconciled* (Incognita, ou l'amour et le devoir réconciliés). Ce début, publié sous le pseudonyme de *Cléophile*, ne donnait pas la mesure du talent de Congreve, il l'annonçait seulement. Sa comédie intitulée *Old bachelor* (le Vieux garçon) produisit au contraire ce talent dans son premier éclat. Congreve avait vingt-et-un ans alors, et Dryden, qui avait donné ses conseils à l'auteur, dit qu'il n'y avait pas d'exemple d'une première pièce de cette force. Congreve la composa après une maladie et pour occuper sa convalescence (1), comme il le raconte lui-même dans sa réponse à Jérémie Collier, lorsque celui-ci, de même que Rousseau fit en France, s'éleva, avec raison d'ailleurs, contre la licence du théâtre. Représenté en 1693, *the Old bachelor* eut le plus grand succès, et valut à Congreve la protection de lord Halifax, et cette protection ne fut pas stérile. Il obtint des emplois productifs, qui en dernier lieu montèrent de 600 à 12,000 liv. sterling de revenu. Ces emplois, attention délicate de la part de lord Halifax, étaient presque des sinécures, qui ne pouvaient guère interrompre les travaux littéraires de Congreve. Un critique français, M. Villemain, remarque à cette occasion, avec beaucoup de justesse, qu'à partir de 1688 on voyait en Angleterre la littérature plébéienne associée partout à la noblesse savante et lettrée qui tenait les grands emplois. Mais il faut signaler aussi la faiblesse de Congreve, trop commune chez certains hommes lorsqu'ils sont arrivés au point culminant de leur carrière : celle de renier leur origine. Lors d'une visite que lui fit Voltaire, il en remercia l'illustre écrivain français, comme d'un honneur fait à un gentilhomme. « Si vous n'étiez qu'un simple gentilhomme, lui répondit Voltaire, je n'aurais pas aujourd'hui l'honneur de vous voir chez vous. » En 1694 Congreve fit représenter sa seconde pièce, *the double Dealer* (le Fripon), qui fut moins goûtée du public, quoiqu'elle obtînt l'estime de la bonne compagnie. Vint enfin son grand succès dramatique, sa comédie intitulée *Love for love* (Amour pour amour), qui fut jouée en 1695, sur le théâtre dirigé par Betterton, et qui est restée au répertoire du théâtre anglais. Quoiqu'il se fût engagé envers le directeur, émerveillé du succès, à lui fournir une pièce tous les ans, ce ne fut qu'en 1697 que fut jouée sa tragédie intitulée *Mourning Bride* (la Fiancée en deuil), pièce où respire un sentiment poétique qui mérite des éloges, bien que parfois on y rencontre de l'exagération ou de la boursouflure. Néanmoins, la réputation de l'auteur la fit bien accueillir. La comédie qui a pour titre : *the Way of the world* (le Chemin de la vie), vit clore la carrière dramatique et même littéraire de Congreve. Le peu de succès de la pièce, et probablement la crainte de survivre à sa réputation, peut-être aussi l'acerbe critique dont le théâtre avait été l'objet de la part de Jérémie Collier, déterminèrent Congreve à renoncer à un genre où il s'était fait un si beau nom. On ne peut plus mentionner en quelque sorte que pour mémoire une espèce d'opéra appelé le Jugement de Paris (*the Judgment of Paris*) et une autre pièce dans le même genre intitulée : *Semele*. Congreve ne

(1) 1672 dans la *Biographie universelle ;* mais les documents anglais confirment la date que nous donnons.

(1) Rapprochement curieux, quoique tout fortuit : *le vieux Célibataire*, dont Collin d'Harleville a pu emprunter le titre à Congreve, a été composé au plus fort d'une maladie.

composa plus que des pièces de circonstance ou des mélanges. Il donna lui-même en 1710 une édition de ses œuvres, qu'il dédia à son protecteur, lord Halifax. Puis il rentra dans un repos dont il ne sortit plus. Les divisions des partis politiques le trouvèrent également calme ; rarement franchissait-il les bornes de la neutralité. Les infirmités s'emparèrent de ses dernières années : il eut la goutte et fut frappé de cécité. Dans un voyage qu'il fit à Bath, pour y prendre les eaux, sa voiture versa, et sans doute il reçut alors quelque lésion intérieure, car il ne fit plus que languir, et mourut six mois plus tard. C'était, au rapport des contemporains, un homme d'un caractère prévenant et poli, et ses confrères en littérature le consultaient souvent, peut-être parce qu'il jouissait, chose rare en littérature, d'une certaine fortune. Hale lui dédia ses *Miscellanies*, Pope sa *Translation of the Iliad.*, et il revit le *Virgile* de Dryden. Quant à sa valeur comme auteur dramatique, le critique le plus accrédité chez les Anglais, Johnson, l'apprécie, il semble, avec une grande vérité. « C'est, dit-il, un écrivain du plus grand mérite ; il a de l'originalité, et il n'a emprunté à personne ni son intrigue ni la conduite de son dialogue. Il me serait difficile de parler nettement de ses pièces, car bien des années se sont écoulées depuis que je les ai étudiées, mais ce qui m'en est resté dans la mémoire m'a laissé cette impression que les caractères tiennent de l'art ou de l'imagination bien plus que de la nature et de la réalité. » Ainsi s'explique cette précocité de composition et de succès en un genre, la comédie, dont la condition essentielle est l'observation des choses de la vie, en un mot l'expérience. En dehors de l'accomplissement de cette condition, on ne produit que des œuvres éphémères. Les maîtres de la comédie témoignent de cette vérité. « On ne peut guère à cet âge, dit M. Villemain, en parlant des précoces compositions de Congreve, avoir appris la vie que dans les livres et écrire la comédie que d'après Molière. On le sent aux pièces de Congreve, d'ailleurs pleines d'esprit et conduites avec art. *Le Trompeur*, *Amour pour amour*, *le Train du monde*, ce sont d'excellentes études d'après l'école française, sans copie servile. On y trouve, dit Voltaire, le langage des honnêtes gens avec des actions de fripons. On sent que Congreve connaissait bien son monde, et vivait dans ce qu'on appelle la bonne compagnie. Comparées au cynisme du théâtre de Charles II, les comédies de Congreve sont en effet remarquables par la bienséance du langage ; mais il n'y a pas autant de vérité que de décence. Les mœurs y sont empruntées à nos théâtres, et l'intrigue à des romans. Jamais poëte, au reste, ne se lassa plus vite des succès du théâtre et n'en fut mieux récompensé que Congreve. » Ce fut là sans doute la cause de cette halte qu'il fit dans son talent et dans une gloire littéraire qu'il eût pu porter plus haut encore ; ce qu'il écrivit ensuite ne fut plus que médiocre. Ses œuvres ont eu plusieurs éditions ; on cite celle de Baskerville, Birmingham, 1761, 3 vol. in-8°, et celle de Londres, 1788, 2 volumes gr. in-12. V. ROSENWALD.

Johnson, *Life of Congreve*. — *Biog. brit.* — Baker, *Biog. dram.* — Aikin, *General biog.* — *Penny cycl.* — Cibber, *Lives of poets*. — Voltaire, *OEuvres*, passim. — Villemain, *de la Littér. au dix-huitième siècle*, t. I. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

CONGREVE (Sir *William*), général et ingénieur anglais, de la famille du précédent, né le 20 mai 1772, dans le comté de Middlesex, mort à Toulouse, le 15 mai 1828. Il était fils du lieutenant général d'artillerie William Congreve, surintendant de l'arsenal de Woolwich, créé baronet de Walton en 1812, et mort en 1814. Congreve entra jeune au service, et fit ses premières campagnes comme officier d'artillerie. Doué d'un esprit inventif, il s'appliqua avec succès au perfectionnement de son arme, et contribua puissamment aux améliorations introduites dans l'armée anglaise par le duc d'York. En 1804 il proposa la confection d'une espèce de petites bombes, sous le nom de *fusées*, qui devaient produire un effet plus sûr et plus meurtrier que l'obus et la bombe ordinaire. Le gouvernement anglais l'autorisa à les faire confectionner dans l'arsenal de Woolwich. Plusieurs épreuves furent faites en présence du duc d'York, et bientôt après ces projectiles, appelés *fusées à la Congreve*, ou simplement *congreves*, du nom de leur inventeur, devinrent un puissant auxiliaire des armes anglaises. Les fusées à la Congreve, d'abord destinées uniquement à incendier, étaient pourvues d'un récipient rempli de matière inflammable. Elles furent employées pour la première fois en 1806, devant Boulogne, puis en 1807, lors de la surprise et du bombardement de Copenhague. Le 11 avril 1809 elles jouèrent un grand rôle dans l'armement des machines infernales nommées *catamarans*, inventées par l'amiral Cochrane pour anéantir la flotte française mouillée dans la baie des Basques (île d'Aix). Une de ces fusées, lancée contre les vaisseaux français à la distance de deux mille toises et éteinte à propos, fut envoyée à Paris, par M. de Récicourt, ingénieur en chef chargé des travaux défensifs de l'île d'Aix. Cette fusée, dite *à carcasse*, pesait dix-huit livres et avait trois pieds de long sur quatre pouces de diamètre. Le corps est en carton épais revêtu d'une feuille de tôle; le bout est en fer. Cet artifice brûle avec une flamme vive; mais un épais nuage de fumée le dérobe à la vue. Les Anglais se servirent encore de ces fusées, avec de terribles avantages, au bombardement de Flessingue et pour incendier plusieurs ports des Asturies. En 1813 on en modifia la confection. Afin de les appliquer au service de campagne, elles furent de dimensions variables et diversement armées, mais toujours en forme de boîtes allongées remplies de cailloux et de mitraille. Elles parcourent une ligne horizontale, et sont munies d'une mèche inextinguible. Lorsqu'elles

éclatent, elles lancent de toutes parts d'autres petites grenades ou fusées qui éclatent, à leur tour, et renversent ou déchirent tout ce que leurs débris atteignent. Les Anglais envoyèrent à leurs alliés des batteries spéciales destinées au tir des fusées à la Congreve. L'application en fut faite aux siéges de Wittenberg et de Dantzig, contre les carrés français, à la bataille de Leipzig, à l'affaire de Gœhrde, à Waterloo ; et partout elles portèrent le ravage dans les rangs au milieu desquels elles furent lancées. La marine britannique employa aussi ce terrible agent contre les Américains, et enfin, en 1816, lors du bombardement d'Alger par l'amiral Exmouth. La composition des fusées à la Congreve n'est plus un secret. Tous les peuples civilisés les ont adoptées en les perfectionnant, et ont introduit dans leurs corps d'artillerie des compagnies d'artificiers chargés de lancer les congreves. Ces fusées, qu'on avait considérées d'abord comme une invention de la plus haute importance, ont été depuis jugées moins favorablement; l'expérience a démontré que le vent et d'autres causes peuvent en faire dévier la direction. En bataille elles sont moins destructives et portent moins loin que les obus ordinaires, et dans un siége ou contre une flotte elles sont d'un effet moins sûr que les boulets rouges. Cependant Congreve a affirmé après 1815 que si la guerre continentale eût continué, il serait parvenu à donner au tir et à l'usage de ses fusées une telle perfection que le fusil serait devenu une arme secondaire. Heureusement pour l'humanité, l'invention de Congreve, détournée complétement de son but primitif, a reçu une application toute pacifique : avec quelques modifications on a su l'approprier à la pêche de la baleine, et ce qui est plus important, à lancer avec une grande justesse des cordes de sauvetage sur les bâtiments en péril ou naufragés. En 1813, l'empereur de Russie, Alexandre, avait décoré de l'ordre de Sainte-Anne l'inventeur des fusées; il fit plus en 1814, il alla le visiter à Woolwich, et le combla d'honneurs et de félicitations. En 1816, Congreve, nommé lieutenant-colonel d'artillerie et écuyer du régent, depuis George IV, accompagna le grand-duc Nicolas (aujourd'hui empereur) dans le voyage que ce prince fit en Angleterre. Nicolas ne prévoyait pas que les mêmes fusées dont il admirait les terribles effets pourraient être un jour employées contre lui par les flottes française et anglaise combinées.

On doit à Congreve plusieurs autres inventions de divers genres; en 1815 il avait pris un brevet pour l'invention de vannes hydro-pneumatiques. Ces vannes sont aujourd'hui adoptées généralement dans la construction des écluses et des canaux. Il s'était fait donner, vers la même époque, un autre brevet pour un nouveau mode de fabriquer la poudre de guerre, consistant dans une machine destinée à mélanger plus parfaitement les éléments propres à cette fabrication, dans un procédé pour mieux comprimer le pulverin, enfin dans un appareil pour réunir en grains égaux le produit définitif. En 1819 il inventa un perfectionnement dans les moyens de souder et de combiner différents métaux; il découvrit encore l'impression simultanée en diverses couleurs, au moyen de planches s'emboîtant les unes dans les autres, et apportant chacune une couleur, dont l'ensemble forme des dessins et ornements. Ce procédé ingénieux était principalement destiné à empêcher la contrefaçon des *bank-notes*.

Congreve succéda à son père dans le titre de baronet et dans la charge de surintendant de l'arsenal de Woolwich. Il était de plus inspecteur du laboratoire royal, membre du parlement et de la Société royale de Londres. Il donna sa démission de ses emplois salariés pour se livrer tout entier à l'industrie. En 1824, il se mit à la tête d'une compagnie qui avait pour but l'introduction du gaz dans les principales villes de l'Europe. Accusé en 1826 d'avoir voulu faire payer à la compagnie qu'il dirigeait des mines achetées pour le compte social plus cher qu'elles n'avaient été payées réellement, Congreve fut condamné par la cour de chancellerie : il se retira en France, où il mourut peu après, laissant une fortune immense. Absolument privé de l'usage de ses jambes, il avait inventé un *fauteuil-machine* qui lui permettait de se transporter, sans aide, dans les différentes pièces de son appartement; au besoin, ce grand fauteuil devenait un lit de repos. Dans les derniers temps de sa vie, il avait trouvé un moyen à l'aide duquel il croyait pouvoir diriger sur mer un bâtiment sans rames, ni voiles, ni vapeur : il avait fait imprimer un précis de son nouveau procédé, qui paraît plus ingénieux que praticable. Prévoyant depuis quelque temps une guerre en Orient, il avait envoyé à son gouvernement deux projets, l'un pour défendre Constantinople, et l'autre pour anéantir cette capitale, selon que l'Angleterre serait pour ou contre la Turquie.

On a de sir Congreve : *Elementary treatise, or the mounting of naval ordnance;* Londres, 1812; — *Description of the hydro-pneumatic lock;* Londres, 1815. ALFRED DE LACAZE.

Bulletins de la Société d'encouragement de Paris, année 1809, p. 200, et 1810, p. 115. — *Galerie des contemporains*. — *Biographie étrangère*. — *Moniteur universel*, 23 mai 1828. — *Conversations-Lexicon*. — Van Tenac, *Histoire générale de la marine*, IV, 181.

* **CONIAC** (Dom), bénédictin et écrivain français, né à Rennes, en 1731, mort à Paris, en 1802. Il était de la congrégation de Saint-Maur. Il commença la *Collection des conciles de France*, achevée par dom Labat; Paris, 1785, in-4°, et publia, en collaboration de dom J.-P. Deforis, la *Collection des œuvres de Bossuet;* Paris, 1772-1790, 18 vol. in-4°.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionn. historique*

* **CONIGLIANO - CLARENTHAL** (*Jacques-Marie-Joseph*), général français, né le 6 octobre 1751, mort le 9 mars 1795. Il se signala pen-

dant le siége de Lille, et, après avoir exercé les fonctions de général de brigade, commandant la division du centre au blocus de Maestricht en février 1793, il fut confirmé dans ce grade le 8 mars suivant, et sut soutenir, à la tête de trois escadrons, la retraite depuis Bazange jusqu'à Liége, et sauver un bataillon français isolé qui allait tomber au pouvoir de la cavalerie hollandaise. Conigliano-Clarenthal, qui s'était trouvé à toutes les affaires qui eurent lieu dans la retraite de la Belgique, tomba atteint (22 mars 1793) de deux coups de canon, qui lui enlevèrent une cuisse et le poignet droit. Le nom de ce général, mort à Compiègne, des suites de ses blessures, est inscrit sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives du ministère de la guerre.

* **CONINCK** (*David* DE), peintre flamand, né à Anvers, en 1636, mort à Rome, en 1689. Il était élève de Jean Fyt, et comme lui peignait les animaux, les fleurs, les fruits et surtout les oiseaux. Sa touche se fait remarquer par sa facile fermeté; sa couleur est naturelle et vigoureuse. Coninck visita la France, et alla s'établir à Rome en 1668. Il y reçut le surnom de *Romelaër :* mot qui fait allusion, dit Descamps, aux lapins qu'il se plaisait à mettre dans tous ses tableaux; Coninck y plaçait également toujours un tapis. On voit beaucoup de ses toiles à Amsterdam; on cite ailleurs un *Jardin avec fontaine et animaux domestiques*, galerie Baut, à Gand; — un tableau représentant une quantité d'*oiseaux vivants et morts*, à Bruxelles; — une *Vue de Hollande*, dans la même ville; — le chef-d'œuvre de Coninck est à Bruges, dans le cabinet de M. Waëpenaërt. On y voit des *cygnes vivants*, du *gibier* et des *poissons* de grandeur naturelle.

Descamps, *Vies des peintres flamands*, II, 216.

* **CONINCK** (*Gilles* DE), théologien flamand, né à Bailleul, en 1571, mort à Louvain, en juin 1633. Il était disciple de Lessius, entra dans la congrégation des Jésuites, et professa pendant plusieurs années la scolastique à Louvain. Ses principaux ouvrages sont : *Commentaria ac disputationes in universam doctrinam D. Thomæ de sacramentis et censuris;* Anvers, 1616 et 1619; Rouen, 1630, 2 vol. in-fol.; — *de Mortalitate, natura et effectibus actuum supernaturalium : et de fide, spe, charitate;* Anvers, 1623, 2 vol. in-fol. — *de Deo trino et incarnato;* Anvers, 1645, in-fol.

André Valère, *Bibliotheca belgica*, pars prima, 28. — Alegambe, *Biblioth. script. Soc. Jesu.* — Feller, *Dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — Becdelièvre. — Hamal. — *Biograph. liégeoise.*

* **CONINCK** (*Salomon*), peintre hollandais, né à Amsterdam, en 1609. Son père, Pierre Coninck, était un riche joaillier, bon connaisseur en peinture; il plaça son fils, âgé de douze ans, chez David Colyn, pour y apprendre le dessin. Salomon Coninck passa ensuite dans l'atelier de François Vernando, puis dans celui de Nicolas Moyart. En 1630 il fut admis dans la Société des peintres d'Amsterdam. Coninck peignait l'histoire et le portrait. Il a beaucoup travaillé pour la cour de Danemark, et ses tableaux sont répandus dans tous les musées de l'Europe. Ses principales toiles sont : *Tarquin et Lucrèce*, qui faisait partie de la galerie Huyde-Kooper; — *David et Bethzabée*, au roi de Portugal; — *les Regrets de Judas; — Salomon adorant les idoles*, galeries Bruining et Jean Luyken, etc.

Descamps, *Vies des peintres hollandais*, II, 3.

* **CONINGTON** (*John*), théologien anglais, mort à Cambridge, en 1330. Il prit déjà âgé l'habit de franciscain, et devint néanmoins provincial de son ordre. Il défendit vivement la papauté contre les attaques de Ockam. Conington a laissé plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Sermones solemnes in quadragesimam sancti Gregorii; — de Magistro sententiarum; — de Christo domino*, etc., etc.

Pits, *Vita illustr. Anglorum.* — Moréri, *Grand dictionnaire universel.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

* **CONLIN** (*Albert-Jean*), curé de Monning, en Bavière, à la fin du dix-septième siècle. Il a laissé un volumineux et bizarre ouvrage de piété et de morale, écrit en allemand, et dont le titre peut se traduire ainsi : *la Sagesse chrétienne du monde déplorant la folie du monde nouvellement découvert des fous et faisant passer à l'étamine une multitude de fous, le tout mêlé de leçons morales et de passages de l'Écriture Sainte.* Cet écrit ne forme pas moins de sept tomes in-4°; *Augsbourg*, 1708. Pour le composer, il a fallu avoir autant de patience que de zèle; mais ce zèle aurait pu trouver à s'exercer d'une façon plus profitable.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lex.*

* **CONMOR**, prince de la Domnonée armoricaine, qui régnait vers 540-554 sur le pays s'étendant des montagnes Noires à celle d'Arrez, et dont la résidence principale semble avoir été Ker-Haès (aujourd'hui Carhaix), avait déjà étendu sa domination jusque sur le bord septentrional de la rade actuelle de Brest, lorsque la mort de Riatham, autre prince de la Domnonée, lui parut une occasion favorable d'assouvir son ambition, en rangeant sous sa puissance tous les princes indépendants de ce pays. Dans ce but, il vint trouver Childebert Ier, roi de Paris, qu'il présumait devoir être bien disposé à seconder toute entreprise contre ceux de ces princes qui étaient dans une sorte de vassalité à l'égard de son frère Chlother. Fort de l'appui de Childebert, appui qu'il avait obtenu à force de présents, et en se plaçant dans sa *truste* ou vassalité privée, il commença par faire assassiner Jonas, fils de Riatham; et comme sa victime ne laissait qu'un fils, Judwal, encore au berceau, il envahit la Domnonée, et imposa son alliance à la veuve du roi assassiné. Judwal aurait peu tardé à éprouver le sort de son père

si des serviteurs dévoués n'avaient réussi à le conduire auprès de Childebert, qui se trouva ainsi tenir Conmor dans sa dépendance absolue et en mesure de lui susciter des embarras s'il tentait de rompre avec lui, comme tout annonçait qu'il l'eût fait en cas de succès. Conmor se résigna alors à n'être que le lieutenant de Childebert. Irrité d'être réduit à cette position subalterne, il lâcha la bride à sa barbarie et à sa violence, dont tous ses sujets, ceux même qui étaient le plus vénérés, ne purent se garantir. Il s'adonna surtout à une débauche effrénée. Au rapport unanime des traditions et des documents écrits, il égorgeait ses femmes dès qu'elles étaient enceintes, et il en massacra ainsi un grand nombre. On cite entre autres la veuve de Jonas, qu'il avait épousée pour colorer son usurpation, et la belle et douce Triffine, fille de Waroch I[er], qui ne lui avait été accordée qu'après qu'il eut fait serment de se comporter en époux chrétien. Ce dernier meurtre mit le comble à l'indignation générale, qui trouva enfin un organe énergique et puissant. Les évêques de Bretagne, réunis en concile au sommet du Menez-Bré, dans les États mêmes de Conmor, fulminèrent son excommunication. Cette malédiction eut de prompts effets. Samson, évêque de Dol, informé de tous les crimes de Conmor, vint réclamer de Childebert la liberté de Judwal. Il eut beaucoup de peine à l'obtenir; mais ayant enfin réussi, il conduisit le jeune prince dans une des îles de Jersey ou de Guernesey, et tous deux y attendaient les événements. La réaction fut moins prompte que ne l'avait cru Samson, parce que Conmor était aussi craint que détesté. A la fin, cependant, il se forma une armée à la tête de laquelle Judwal attaqua l'usurpateur, le défit et le tua, soit, suivant les uns, dans une première rencontre, soit, suivant d'autres, après deux défaites successives, dans une bataille livrée, vers 554, dans la grande lande de *Brang-Halleg* (branche de saule), voisine du couvent du Rebecq, dans les montagnes d'Arrez. Conmor laissait un fils de son nom, qui régna tranquillement dans le comté de Potren; quant à lui, il a si profondément ému l'imagination des peuples bretons, qu'ils en ont fait l'original de *Barbe-Bleue*, et qu'aujourd'hui encore ils l'appellent *Comor au milignet* (Conmor le maudit).

P. Levot.

Vies des SS. de Bretagne, d'Albert le Grand et de P. Lobineau. — D. Mabillon, *Acta ord. S. Bened.*, v. *Samson*. — M. de La Borderie, *Biogr. bret.*, t. I[er], p. 548-552.

CONNAN (*François* de), seigneur de Coulon, jurisconsulte français, natif de Paris, mort dans cette ville, le 1[er] septembre 1551. Fils d'un maître des comptes, il fit ses études à Orléans et à Bourges, et eut pour maîtres Pierre de L'Étoile et Alciat. Il devint un des jurisconsultes les plus distingués de son temps, et François I[er] le nomma maître des requêtes. Une mort prématurée l'empêcha de mettre à exécution le projet qu'il avait conçu de réduire en corps de doctrine la science des lois. Il réalisa en partie son plan, dans son ouvrage intitulé : *Commentaria juris civilis;* Paris, 1558, in-fol., édité par son ami Louis Leroy et dédié au chancelier de L'Hôpital. Une autre et plus ample édition de cet ouvrage est celle de Bâle, 1662. Plus élégant que les jurisconsultes antérieurs, et en même temps plus érudit, il attache trop d'importance à l'étymologie et à la propriété des mots. Cujas le traite avec assez de sévérité, et le trouve peu judicieux.

Morhofius *Polyhistor*, III. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

**CONNEAU* (*Henri*), médecin français, naquit en 1803, à Milan, pendant l'occupation française. Fils d'un employé supérieur dans l'administration militaire et d'une mère italienne, il résida d'abord à Florence, et pendant le cours de ses premières études médicales il devint le secrétaire particulier du roi Louis Bonaparte. Quelques années plus tard, il commençait à exercer la médecine à Rome, lorsque éclata dans cette ville le mouvement insurrectionnel de 1831. L'un de ses amis, blessé et poursuivi, trouva chez lui un asile et des soins, en dépit d'une ordonnance du gouvernement papal qui défendait aux médecins de secourir les révoltés, sous peine d'être considérés comme complices. Craignant avec raison une visite domiciliaire, M. Conneau quitta secrètement Rome, et se réfugia à Marseille. La reine Hortense l'appela alors près d'elle, et lui confia le soin de sa santé. Connaissant, par l'expérience du malheur, tout le prix d'un dévouement réel, elle recommanda son médecin à son fils, et fit promettre au docteur Conneau de ne jamais abandonner le prince Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur. M. Conneau tint parole; après l'affaire de Boulogne, il aima mieux se faire condamner que de quitter le prince. Il le suivit au fort de Ham, partagea et adoucit pendant six ans sa douloureuse captivité, et sut enfin y mettre un terme, en secondant son évasion. On connaît l'intelligente coopération de M. Conneau au déguisement et à la fuite du prince, le sang-froid et la présence d'esprit avec lesquels il sut entretenir l'illusion du gouverneur jusqu'à ce que le noble fugitif eût gagné la frontière. M. Conneau subit pour ce fait une nouvelle condamnation; et dès qu'il fut libre, il alla, fidèle à sa promesse, rejoindre en Angleterre le fils bien aimé de la reine Hortense. Ne voulant pas augmenter les nombreuses charges du prince, il reprit l'exercice de la médecine, et joignit à sa clientèle celle de M. Berrier-Fontaine.

La révolution de 1848 et les événements qui survinrent ramenèrent en France M. Conneau à la suite du prince. A l'avénement de Napoléon III, M. Conneau fut nommé premier médecin de l'empereur, chef du service de santé de la maison impériale, et directeur général des dons et se-

cours de leurs majestés. Homme d'étude et de science, M. Conneau possède un profond esprit d'analyse et d'investigation, qui l'a mis sur la voie de découvertes précieuses en électricité et en météorologie. Il a imaginé diverses méthodes et instruments de précision, qu'il s'empresse, avec une rare modestie, de montrer aux savants.

A. DE C.

Documents particuliers.

CONNOR (O'). *Voy.* O' CONNOR.

CONNOR (*Bernard*), médecin et philosophe irlandais, né vers 1666, mort le 30 octobre 1698. Sa famille était catholique, et l'on sait quelle oppression pesait alors sur les catholiques en Irlande. Connor vint en France à l'âge de vingt ans; il alla étudier à Montpellier et ensuite à Paris. Il y fit connaissance avec les fils du chancelier de Pologne, les accompagna à Varsovie, et, fort jeune encore, il fut choisi par Sobieski pour son premier médecin. Il ne tarda pas cependant à retourner en Angleterre, où il embrassa le protestantisme, et professa avec éclat la physiologie à Oxford d'abord, ensuite à Cambridge. En 1697 il publia un livre qui fit du bruit et qui souleva la critique des orthodoxes : ce livre, intitulé : *Evangelium medici, seu medicina mystica de suspensis naturæ legibus*, se propose de réconcilier la raison avec la doctrine des miracles, en donnant une explication naturelle des faits merveilleux relatifs au corps humain relatés dans la Bible. L'auteur annonce le projet de ramener ainsi les sceptiques et les déistes à la foi; mais sa théorie, qui nous explique les prodiges par une suspension des lois du mouvement, revient à dire que les miracles ne sont pas des miracles. Cette discussion subtile est du moins écrite en très-bon latin, et montre un savoir étendu; on peut même y découvrir le germe des idées de Bichat sur la distinction de la vie organique et de la vie animale. Accusé d'athéisme, Connor n'eut pas le temps de répondre à ses adversaires; il mourut dans l'année qui suivit la publication de son livre, qui fut réimprimé à Amsterdam, en 1699. Il avait écrit des lettres sur la Pologne, qui offrent des particularités curieuses, et des *Dissertations* sur divers sujets de médecine ou d'histoire naturelle.

G. BRUNET.

Du Roure, *Analecta biblion*, t. II, p. 399.

CONNOR (*Charles*), acteur anglais, d'origine irlandaise, mort le 7 octobre 1826. Après avoir étudié au collége de la Trinité à Dublin, où il annonçait déjà des dispositions pour la scène, il s'engagea au théâtre de Bath, où ses débuts furent assez heureux; puis il entra dans une troupe de comédiens ambulants, parcourut avec elle plusieurs parties de l'Angleterre, et vint jouer en Irlande au théâtre de Dublin, où il s'acquit le renom d'un grand acteur. Onze ans plus tard, sur la recommandation de Matthews, qui l'avait apprécié, il débuta avec succès à Covent-Garden, le 18 septembre 1816, dans le Mac-Guire du *Somnambule*. Il se fit surtout remarquer dans les rôles d'Irlandais, de paysans et de valets de chambre. Il était d'ailleurs doué d'un talent flexible, qui se pliait à tous les types.

Gorton, *Gen. biogr. dict.*

* **CONNOR** (*Demetrius*), traducteur irlandais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a donné une traduction anglaise améliorée et augmentée de l'ouvrage de Gottf. Reating, sous ce titre : *General history of Ireland*; Londres, 1723, in-fol.

Buder, *Bibl. hist.*

* **CONO** (*Jean*), théologien allemand, né à Nuremberg, en 1463, mort dans la même ville, le 21 février 1513. Il fit profession dans l'ordre de Saint-Dominique, et alla à Mantoue étudier la langue grecque, sous Marcus Musurus. Érasme parle avec éloge de ce religieux en plusieurs de ses ouvrages, notamment dans ses scolies sur le catalogue des écrivains ecclésiastiques. En 1512 Cono a fait imprimer en grec quelques traités de différents Pères de l'Église et les *Institutes* de Justinien, avec de nombreuses corrections.

Chaudon et Delandine, *Nouveau dictionnaire historique*; Paris, 1810.

CONOBER ou **CONOBERT**, chef breton, vivait vers le milieu du sixième siècle. Désigné par Grégoire de Tours sous les noms de *Chonober*, de *Chanar* ou *Chanor*, il était le cinquième fils d'un chef indépendant du bas Vannetais, c'est-à-dire de la partie occidentale du pays de Vannes. Mécontent de la part qui lui était échue de l'héritage paternel, il résolut de s'approprier celles de ses frères, et pour y parvenir il tua trois d'entre eux. L'intervention de saint Félix, évêque de Nantes (548), sauva d'une mort imminente le quatrième, Macliaw, dont Conober s'était saisi, et qui s'engagea par serment à rester soumis à son redoutable frère. Macliaw ayant bientôt violé son serment, Conober le poursuivit, et l'obligea à se réfugier chez Conmor (*voy.* ce nom), qui, plutôt que de s'exposer à le défendre les armes à la main, recourut à un stratagème : il enferma son hôte dans un souterrain sur lequel il fit élever une tombe; et quand les guerriers de Conober vinrent réclamer leur proie, il leur dit de la prendre dans le tombeau, qu'ils n'osèrent ou ne voulurent fouiller. Tranquille possesseur, depuis dix ou douze ans, des domaines qu'il avait usurpés, Conober fut attaqué en 560 par Chlother Ier, roi des Francks, pour avoir donné asile à Chramne, fils rebelle de ce monarque. Chlother livra à son fils, dans les environs de Vannes, une bataille où Conober fut tué; quant à Chramne, pris vif avec sa femme et ses filles, il fut lié et étouffé ainsi qu'elles au milieu des flammes, dans une chaumière qui fut incendiée par ordre du roi.

P. LEVOT.

Grégoire de Tours, *Hist. ecc.*, IV, 4 et 20. — Duchesne, *Histor. Franc. scriptor.*, t. I, p. 301. — Dom Lobineau, *Vies des SS. de Bret.* — Dom Morice, *Pr.*, t. I, col. 197. — Mr. de La Borderie, *Biog. bret.*, t. Ier, p. 439-443.

CONON, général athénien, vivait vers 400

avant J.-C. Il paraît pour la première fois dans l'histoire en 413, en qualité de commandant de la flotte placée à Naupacte pour empêcher les Corinthiens d'envoyer des secours aux Syracusains. Conon, attaqué par des forces supérieures, reçut des renforts de l'amiral athénien Démosthène, et soutint contre les Corinthiens une lutte dont le résultat fut douteux. En 410, selon Diodore, il fut nommé stratége et envoyé à Corcyre pour protéger les intérêts athéniens compromis par l'anarchie qui régnait dans cette île; il fut réélu stratége en 409, et partagea le commandement avec Alcibiade et Thrasybule. En 406, les Athéniens, informés du revers éprouvé par un lieutenant d'Alcibiade et soupçonnant la fidélité de ce dernier, le remplacèrent par dix généraux, parmi lesquels se trouvait Conon. Les nouveaux chefs partirent immédiatement pour Samos. Conon en sortit avec une escadre de soixante-dix voiles, afin de protéger l'île de Lesbos. L'amiral spartiate Callicratidas, qui observait ses mouvements avec des forces supérieures, lui coupa la retraite. Conon, forcé d'accepter la bataille, perdit trente galères, et se retira avec les quarante qui lui restaient dans la rade de Mytilène. Il y fut aussitôt bloqué par Callicratidas. L'amiral athénien se trouvait entouré du côté de la mer par des forces supérieures, aux siennes; derrière lui étaient les murs de Mytilène, ville ennemie; il n'avait presque plus de provisions. Il parvint à faire connaître sa détresse à Athènes. On fit aussitôt des levées; et au bout de quelques semaines, les Athéniens eurent réuni à Samos cent cinquante vaisseaux, qui mirent à la voile pour aller présenter la bataille aux Péloponnésiens. Callicratidas, après avoir laissé cinquante vaisseaux au blocus de Mytilène, cingla vers la flotte athénienne, qui prit position aux îles Arginuses. La bataille fut longue et opiniâtre; Callicratidas y périt; les Lacédémoniens perdirent soixante-dix vaisseaux, et les débris de leur flotte se réfugièrent à Chios et à Phocée. L'escadre de blocus, qui pouvait être prise entre les vaisseaux de Conon et la flotte victorieuse, fut sauvée par une ruse d'Eteonicus, vice-amiral spartiate, et peut-être aussi par la négligence des vainqueurs. Ceux-ci, accusés de n'avoir pas recueilli les cadavres qui flottaient à la surface de la mer, de n'avoir pas sauvé douze vaisseaux désemparés dans l'action, et d'avoir laissé échapper l'escadre spartiate, furent déposés et condamnés à mort. Conon, maintenu dans sa dignité de stratége, prit le commandement de la flotte avec Tydée, Ménandre et Céphisodote, qui lui furent adjoints. Les amiraux athéniens vinrent mouiller à l'embouchure du fleuve Ægos-Potamos, et commirent la grande imprudence de laisser presque tous leurs équipages descendre à terre. Lysandre profita de cette faute pour surprendre et détruire la flotte athénienne, en 405. Conon, qui avait fait de vains efforts pour rallier ses marins épouvantés, se réfugia à Cypre avec huit vaisseaux, pendant qu'un esquif portait à Athènes la nouvelle d'un désastre aussi complet qu'inattendu. Conon resta dans l'île de Cypre, près du roi Évagoras, jusqu'à ce que la guerre, qui éclata entre les Spartiates et les Perses, vint lui fournir l'occasion de servir sa patrie. On éprouve ici quelque difficulté à concilier les témoignages des historiens. D'après Cornelius Nepos, Conon se retira auprès de Pharnabaze, gendre du roi de Perse, et sut gagner l'amitié de ce satrape. Dans la guerre que celui-ci eut à soutenir contre son collègue Tissapherne et Agésilas, le général athénien, sans avoir aucun titre officiel, commanda réellement l'armée perse. Pharnabaze l'envoya ensuite accuser Tissapherne auprès d'Artaxercès. Le monarque accueillit parfaitement Conon, et le chargea de rassembler dans l'île de Cypre, et sur les côtes de Phénicie, une flotte dont il prendrait le commandement avec Pharnabaze. D'après Plutarque, « Conon, depuis la bataille d'Ægos-Potamos, s'était toujours tenu dans l'île de Cypre, moins pour y trouver sa sûreté que pour attendre quelque changement dans les affaires, comme on attend un vent plus favorable pour s'embarquer. Il sentait que les projets qu'il avait conçus demandaient une grande puissance, et qu'il manquait à celle du roi un homme capable de la diriger. Il écrivit donc à ce prince pour lui communiquer ses vues, et chargea son envoyé de faire donner la lettre par Zénon de Crète, ou par Polycrite de Mendès (le premier était un danseur et l'autre un médecin); ou s'ils étaient tous deux absents, de la remettre au médecin Ctésias. C'est à celui-ci que la lettre fut donnée. On prétend que Conon ajouta à ce qu'elle contenait qu'il priait le roi de lui envoyer Ctésias, comme celui qu'il pouvait employer le plus utilement dans les affaires de la marine. Suivant Ctésias, ce fut Artaxercès qui, de son propre mouvement, lui confia cette commission. » On peut concilier ces deux récits en supposant que Conon alla trouver Pharnabaze, après avoir écrit à Artaxercès, et reçu de ce prince une réponse favorable aux intérêts des Athéniens. Quoi qu'il en soit, Conon se vit en 397 à la tête d'une flotte. Il résista avec avantage à l'amiral spartiate Pharax, qui vint l'attaquer au mouillage de Caunus, et parvint à détacher Rhodes de l'alliance lacédémonienne. Retenu dans l'inaction l'année suivante par le manque de subsides, il se rendit à la cour de Perse pour en solliciter. Artaxercès consentit à toutes ses demandes, et lui donna Pharnabaze pour collègue dans le commandement de la flotte perse. Conon ne tarda pas à joindre Pisandre, qui commandait une flotte lacédémonienne de cent voiles; il le battit près de Cnide, en 394, lui prit cinquante galères, et ôta ainsi aux Lacédémoniens l'empire de la mer (*thalassocratie*), qu'ils avaient enlevé aux Athéniens, et dont ils étaient encore en possession depuis la bataille navale d'Ægos-Potamos. Phar-

nabaze et Conon, croisant dans la mer Égée, chassèrent les harmostes lacédémoniens des villes maritimes, et en soulevèrent les habitants contre l'hégémonie spartiate en leur donnant l'assurance qu'ils seraient délivrés des garnisons étrangères. Pendant l'hiver, Conon tira des contributions des villes de l'Hellespont, et au printemps de 393, de concert avec Pharnabaze, il fit voile vers la Laconie, opéra plusieurs descentes sur le territoire lacédémonien, ravagea la vallée du Pamisus, et prit possession de Cythère. Il profita de ses succès dans l'intéret de sa patrie, et fit comprendre à Artaxercès que pour humilier à jamais les Spartiates, il fallait relever leurs rivaux. Ses vues furent agréées; une partie de la flotte perse vint mouiller dans les havres depuis longtemps abandonnés du Pirée, de Phalère et de Munychie. Conon, accueilli par ses compatriotes avec le plus grand enthousiasme, employa ses marins à relever les fortifications de la ville de Minerve, dont la restauration fut qualifiée de seconde fondation d'Athènes. Les travaux furent achevés la première année de la quatre-vingt-dix-septième olympiade (392 avant J.-C.). Sparte, alarmée de la renaissance d'Athènes, envoya successivement plusieurs ambassadeurs à la cour de Suse, et chargea Antalcidas d'ouvrir des négociations directes avec Tiribaze, gouverneur de l'Asie Mineure. Pour prévenir l'effet des intrigues de l'habile négociateur spartiate, les Athéniens envoyèrent Conon à Sardes; dès son arrivée, il fut jeté dans les fers. Par l'ordre de Tiribaze, selon quelques historiens, il fut conduit dans la haute Asie, et mis à mort; selon d'autres, il s'enfuit à Cypre, où il mourut. Il laissa une fortune considérable, dont une partie seulement revint à son fils Timothée; le reste fut partagé entre ses parents ou consacré à des donations pieuses. Le tombeau de Conon et celui de son fils se voyaient encore à Athènes, dans le *Céramique*, du temps de Pausanias.

L. J.

Thucydide, VII, 31. — Xénophon, *Hellenica*, I, 4, 5, 6; II, 50; IV, 3, 8. — Cornelius Nepos, *Conon*. — Diodore de Sicile, XIII, 48, 74, 77, 79, 97, 106; XIV, 39, 81, 83, 84, 85. — Plutarque, *Artaxercès*. — Isocrate, *Panég*.

CONON, mythographe grec du siècle d'Auguste. Il adressa à Archelaüs Philopator, roi de Cappadoce, un ouvrage intitulé Διηγήσεις; c'était une collection de cinquante récits sur la période mythique et héroïque, et spécialement sur la fondation des colonies. Photius nous en a conservé un abrégé dans sa *Bibliothèque*. Ce savant critique loue le style attique de Conon, et remarque que Nicolas de Damas lui a fait beaucoup d'emprunts. L'abrégé de Photius a été publié séparément par Gale, dans son *Historiæ poeticæ scriptores*; Paris, 1675; par Teucher, Leipzig, 1794 et 1802; par Kanne, Gœttingue, 1798.

Photius, *Bibliotheca cod.*, 189. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Gédoyn, *Mémoires de l'Académie des inscriptions et belles-lettres*.

CONON, de Samos, astronome grec, vivait du temps de Ptolémée Philadelphe et de Ptolémée Évergète (283-222 avant J.-C.). Il fut l'ami et probablement le maître d'Archimède, qui lui survécut. Aucun de ses ouvrages n'est venu jusqu'à nous. Les observations astronomiques de Conon nous ont été conservées par Ptolémée, dans son traité des *Apparitions des étoiles* (Φάσεις ἀπλανῶν); et dans la notice historique qui fait suite à ce traité, il est dit que ces observations avaient été faites en Italie. Conon paraît en effet avoir été célèbre dans ce pays, et Virgile a fait mention de lui dans ces deux vers de sa troisième églogue :

In medio duo signa : Conon....
Descripsit radio totum qui gentibus orbem.

Selon Sénèque, Conon recueillit les observations faites par les Égyptiens sur les éclipses solaires. D'après Apollonius de Perga, il essaya de déterminer le nombre de points qui peuvent être communs à un cercle et à une section conique, ou bien à deux sections coniques, sans que les deux courbes se confondent. Il inventa la courbe appelée *spirale* d'Archimède, mais il semble s'être contenté de proposer aux autres géomètres de rechercher les propriétés de cette courbe sans avoir tenté de les découvrir lui-même. On voit, sur l'autorité d'une élégie de Callimaque traduite par Catulle, que Conon donna le nom de *Chevelure de Bérénice* à la constellation qui s'appelle encore ainsi aujourd'hui. On trouve dans les scolies de Théon sur Aratus un fragment du poëme de Callimaque, et la traduction tout entière de Catulle existe encore. Voici le passage relatif à Conon :

Omnia qui magni dispexit lumina mundi,
  Qui stellarum ortus comperit atque obitus,
Flammeus ut rapidi solis nitor obscuretur,
  Ut cedant certis sidera temporibus,
Ut triviam furtim sub Latmia saxa relegans
  Dulcis amor gyro devocet aerio.
Idem me ille Conon cælesti lumine vidit
  E Berenicæo vertice cæsariem
Fulgentem .....

Il est douteux que le nom inventé par Conon ou peut-être même par Callimaque ait été adopté par les astronomes alexandrins. Ptolémée désigne cette constellation sous le nom de Πλόκαμος (la Boucle). Quant au génie mathématique de Conon, il nous reste deux témoignages d'Archimède. Le grand géomètre, parlant de quelques théorèmes dont l'astronome alexandrin n'avait pas deviné les solutions, ajoute : Conon les eût trouvées sans doute s'il eût assez vécu; il y eût ajouté de nouveaux théorèmes et fait avancer la science, car il avait une sagacité extraordinaire et un grand amour pour le travail. Dans un autre endroit, Archimède dit qu'il s'afflige doublement de la mort de Conon, parce que celui-ci était son ami et admirable dans les mathématiques.

Archimède, *de Lineis spiralibus*; *de Quadratura parabolæ*. — Apollonius, *Conica*, IV. — Seneca, *Nat. quæst.*, VII, 3. — Pappus, *Math. coll.*, IV, prop. 18. —

Catullus, LXVII, *de Coma Berenices.* — Hygin, *Poet. astron.*, II, 24. — Fred. Weidler, *Historia astronomiæ*; VI, 8. — Delambre, *Histoire de l'Astronomie.*

CONON, peintre. *Voy.* CIMON.

CONON, 84e pape, né à Témeswar (Mysie), mort à Rome, le 21 septembre 687. Il fut élevé en Sicile, et devint prêtre-cardinal. Il fut élu pontife le 21 octobre 686, et créa à cette occasion seize évêques. On lui reproche vivement d'avoir compris dans ce nombre, en qualité d'évêque d'Antioche, Constantin diacre syracusain, recteur du patrimoine de l'Église en Sicile, homme avide et emporté. « Conon, dit Pagi, était un vieillard vénérable par sa figure et ses cheveux blancs; simple, paisible, étranger à toutes les factions, mais peu expérimenté dans les affaires. »

Pagi, *Breviarium gesta romanorum pontificum complectens.* — *Chronologie des papes*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 1re partie, III, 287. — Moréri, *Grand dict. universel.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, I, 370. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***CONON**, empereur grec. *Voy.* LÉON L'ISAURIEN.

CONON ou **QUESNES DE BÉTHUNE**. *Voy.* BÉTHUNE.

***CONON** (*Augustin*), avocat au parlement de Rouen au commencement du dix-septième siècle. On a de lui des *Réflexions historiques sur la mort d'Henri le Grand*; elles sont imprimées à la suite des *Mémoires historiques et secrets concernant les amours des rois de France*; 1739. Conon accuse de cette mort Marie de Médicis et le duc d'Épernon.

Mém. hist. et secr. concernant les amours des rois de France; 1739.

* **CONON** (*Pierre*), théologien allemand, né à Prenzlau, le 8 février 1580, mort le 18 août 1642. En 1602 il fut pasteur à Karnau, à Krakovie et Kremzo; en 1605 il devint archidiacre à Berlin, et en 1611 il passa à Alt-Brandebourg, où il finit ses jours. Il contribua beaucoup à l'augmentation de la bibliothèque de cette localité. Ses principaux ouvrages sont : *Threnologia*; Francfort, 1606; — Γλυκύπικρον, *dulce amarum prophetarum*; 1623; — *Florilegium humanæ fragilitatis.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CONQUISTA (*Basco* DE LA). *Voy.* LA CONQUISTA.

CONRAD (Saint), prélat allemand, mort le 26 novembre 976. Il était fils d'Henri, comte d'Altorff, et fut élevé par Noting, évêque de Constance, qui le fit passer par les degrés de la cléricature et le chargea de l'administration de son église. Le chapitre le choisit pour prévôt. Noting étant mort en 934, le peuple et le clergé de Constance élurent Conrad évêque. Il remplit avec zèle ses fonctions épiscopales, fonda trois églises et un hôpital. Il fit trois fois, selon Udalric, le pèlerinage de la Terre Sainte, et en rapporta le don de prophétie et celui des miracles. On met au nombre de ceux-ci « qu'ayant avalé une araignée, qui était tombée dans le calice il la rendit toute vive quelques heures après, sans incommodité ». Il prédit aussi à saint Gebhard qu'il serait son successeur, mais non pas immédiat. Le pape Calixte II canonisa Conrad, au concile de Latran, tenu en 1123. On honore ce saint le 26 novembre. Le récit de ses miracles se trouve dans la *Chronique de Constance*. Sa *Vie*, écrite par Ulric ou Udalric, l'un de ses successeurs, est relatée par Surius.

Surius, *Vitæ sanctorum.* — Leibnitz, *Scriptores brunsvicens.* — Baillet, *Vies des saints.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.* — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes romains*, II, 231.

CONRAD, nom de quatre empereurs d'Allemagne.

CONRAD Ier, empereur d'Allemagne, roi de Germanie, mort à Quedlimbourg, le 23 décembre 918. Il était fils de Conrad de Fritzlar, comte de Franconie, et de Glismonde, fille de l'empereur Arnoul. Le mépris dans lequel était tombé Charles III, dit *le Simple*, roi des Français, fit méconnaître ses droits au trône d'Allemagne, qui jusque alors avait été héréditaire en même temps qu'électif. Cependant, pour ne pas paraître repousser entièrement le sang de Charlemagne, les seigneurs allemands s'accordèrent à élire l'un d'entre eux, se rattachant à la famille de ce monarque. Leur choix tomba sur Othon le Grand, duc de Saxe, descendant de Charlemagne par les femmes. Othon refusa, et désigna Conrad, allié aussi à la famille impériale. Celui-ci fut élu en octobre 911. Conrad eut de sanglants démêlés avec Henri *l'Oiseleur*, duc de Saxe, auquel il retenait la Thuringe, puis avec Charles *le Simple*, sur lequel il conquit l'Alsace. Arnoul *le Mauvais*, duc de Bavière, prit le parti de ces princes, et la guerre devint générale. Arnoul, vaincu, se réfugia en Hongrie. Conrad l'y poursuivit, mais fût blessé mortellement dans une bataille qu'il livra aux confédérés. En mourant il commanda, par une générosité remarquable, à Éverard, son frère, de porter les ornements impériaux à Henri de Saxe, quoiqu'ils fussent toujours en guerre, *voulant rendre au fils ce qu'il avait reçu du père.* L'Italie n'avait point reconnu Conrad, qui, au surplus, dans ses diplômes, ne se qualifie ni de roi d'Italie ni même d'empereur. Néanmoins, le règne de ce roi fait une époque mémorable dans l'histoire et le droit public d'Allemagne. Les duchés et les comtés, que leurs titulaires avaient administrés jusque alors par simple commission passagère, changeant de nature, devinrent des fiefs héréditaires. Peu à peu la noblesse et les états des duchés, qui dans les premiers temps ne reconnaissaient que la souveraineté immédiate du seul roi, furent réduits sous la dépendance de leurs ducs, et contraints à recevoir d'eux, en arrière-fiefs, les terres qui mouvaient auparavant en droiture de la couronne. Enfin, pour consommer la catastrophe de l'empire germanique, ces mêmes officiers s'emparèrent insensiblement des domaines que les rois s'étaient

réservés dans chaque province, et y détruisirent totalement leur juridiction.

Marianus Scotus, *Chronicon universale.* — Othon de Freisingen, *Chronicon*, lib. VI, cap. 15, 16 et 17. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne.* — Pölitz. — Pfister. — Luden, *Hist. de l'Allemagne.* — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de vérifier les dates.* — Schmidt, *Hist. des Allemands.* — Hegewisch, *Geschichte der Teutschen von Conrad I bis zum Tode Heinrichs II.* — Lamey, *Annales diplomatici Conradi I, Germaniæ regis.*

CONRAD II, dit *le Salique*, empereur d'Allemagne, mort à Utrecht, le 4 juin 1039. Il était fils de Henri, duc de Franconie, et d'Adélaïde d'Égisheim, fille d'Éberhart, comte d'Alsace. Le 8 septembre 1024, il fut élu roi de Germanie à Mayence. A peine sur le trône, il eut à réprimer une conjuration suscitée par un autre Conrad, dit *le Jeune*, duc de Carinthie, son cousin et son concurrent à l'empire. Dans le même temps, les Italiens, toujours désireux de se soustraire à la domination allemande, offrirent le trône à Hugues, fils de Robert, roi de France, et à Guillaume V, duc d'Aquitaine, qui refusèrent successivement. Conrad II assembla une diète à Ingelheim, et fit mettre au ban de l'Empire son beau-fils, Ernest II, duc de Souabe, qui soutenait les prétentions de Conrad le jeune. Sûr alors de la tranquillité de l'Allemagne, il passe les Alpes, se fait couronner roi d'Italie à Milan, réitère la même cérémonie à Monza, s'avance sur Ravenne, enlève le château de la Motta, où les principaux insurgés s'étaient enfermés, et entre à Rome, où, le 26 mars 1027, il se fait couronner empereur par le pape Jean XIX. Devenu héritier de Rodolphe, roi de Bourgogne, dont il était le neveu par sa femme, Conrad II se fit investir de ce nouveau royaume, le 2 février 1033, à Payerne. Eudes, comte de Champagne, lui disputa durant cinq ans cette succession; mais la mort de ce compétiteur assura la tranquille possession de la Bourgogne à Conrad II. L'Italie se souleva de nouveau; l'empereur y courut, mais après avoir employé dix-huit mois à guerroyer en Lombardie, la peste le força, en juillet 1038, à ramener en Allemagne les débris de son armée. Dans la même année, Conrad tint à Soleure une diète dans laquelle il abdiqua la couronne de Bourgogne en faveur de son fils. Il mourut peu après, d'une attaque de goutte. Il est le premier empereur qui ait donné des lettres d'investiture et cité des témoins à la fin de ses diplômes. Les lois et les ordonnances qu'il rendit le font regarder en Allemagne comme l'auteur du droit féodal écrit.

Othon de Freisingen, *Chronicon*, lib. IX, cap. 29. — Hermann Contract, *Chronicon.* — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne.* — Pfister, Luden, etc *Hist. de l'Allemagne.* — Mascov, *Commentarii de rebus Imperii romano-germanici, a Conrado I usque ad obitum Henrici III*; Leipzig, 1731. — Hahn, *Oratio de genuino et Salici Conradi II, ortu et vera falsaque salicæ stirpis cum Guelphis convenientia*; Helmstædt, 1717, in-4°.

CONRAD III, empereur d'Allemagne, né en 1093, mort à Bamberg, le 15 février 1152. Fils de Frédéric de Hohenstaufen, duc de Franconie, et d'Agnès, fille de l'empereur Henri IV, Conrad était en Palestine lorsque Henri V mourut (1125). En son absence, son frère aîné, Frédéric, héritier direct de la maison Salique, s'empara de tout ce qui avait appartenu à Henri V. Lothaire, duc de Saxe, réussit pourtant à se faire élire empereur, et attaqua Frédéric pour obtenir la restitution des domaines impériaux. Conrad, revenu de la croisade, prit le parti de son frère. Bientôt les partisans des Hohenstaufen engagèrent Conrad à prendre la couronne, ce qu'il fit le 18 décembre 1127. Anselme, archevêque de Milan, le couronna roi d'Italie le 29 juin 1128. En même temps, le pape Honorius II excommuniait les frères Hohenstaufen. Cette excommunication, confirmée par Anaclet II et Innocent II, fit poser les armes aux partisans de Conrad et de Frédéric, qui eux-mêmes se virent contraints de faire leur soumission à Lothaire II. Cet empereur étant mort le 3 décembre 1137, Conrad fut élu à sa place, le 22 février 1138, dans une diète tenue à Coblentz, par l'intervention de Théodouin, légat du saint-siége, qui le couronna empereur à Aix-la-Chapelle, le 13 mars suivant. Henri le Superbe, duc de Bavière et de Saxe, gendre de Lothaire II, voulut s'opposer à cette élection, et refusa de rendre les ornements impériaux qu'il avait rapportés d'Italie, disant que Lothaire l'avait désigné pour lui succéder. Conrad le fit mettre au ban de l'Empire, et le dépouilla de ses duchés; Henri mourut peu après. Il laissait un fils mineur, dont les droits trouvèrent en Saxe de nombreux défenseurs; Welf VI, frère d'Henri, se joignit à eux, et réclama la Bavière, dont s'était emparé Léopold, margrave d'Autriche. Le margrave fut défait, et Welf marcha contre Conrad et Frédéric, qui assiégeaient Weinsberg (1). Les Impériaux furent vainqueurs, le 21 décembre 1140. Cette bataille est célèbre dans l'histoire du moyen âge, parce qu'elle a donné naissance aux noms de *guelfes* et de *gibelins*, factions qui déchirèrent si longtemps l'Italie (2). En 1142 Conrad rétablit sur le trône de Bohême Wladislas,

(1) Conrad, ayant pris Weinsberg, ordonna, dit Sigonius, de faire prisonniers tous les habitants, et de donner la liberté aux femmes. Elles prièrent l'empereur de leur permettre d'emporter ce qu'elles pouvaient de leurs biens. Leur demande leur fut accordée, et elles prirent leurs maris sur le dos et les enfants sous les bras. Conrad fut si touché de cette affection, qu'il pardonna à tous les habitants.

(2) Le cri de guerre des Saxons et des Bavarois avait été *Welf*, nom de leur chef; celui des Impériaux, *Weiblingen*, nom d'un petit village de Souabe, dans lequel les deux frères Hohenstaufen étaient nés. Ces deux cris, d'abord particuliers aux maisons de Saxe et de Souabe, furent adoptés généralement en Allemagne, et les partisans des empereurs furent appelés *weiblingiens*, tandis qu'on désignait sous le nom de *welfes* tous ceux qui leur étaient contraires. Ces dénominations franchirent les Alpes. Les Italiens, dont la langue harmonieuse ne pouvait accepter ces mots allemands, les ajustèrent comme ils purent, et en composèrent ceux de *guelfi* et de *ghibellini*. Ces noms s'appliquèrent surtout à distinguer les partisans de l'Église (*guelfes*) de ceux de l'empire (*gibelins*).

que ses sujets avaient chassé. Le 25 décembre 1146, Conrad, excité par saint Bernard, se croisa une seconde fois. Le 28 mai 1147, confiant dans ses forces et désireux de devancer les autres princes croisés, il partit à la tête de soixante-dix mille cavaliers et de cent mille fantassins; mais il perdit en Asie la plus grande partie de ses troupes par la perfidie de l'empereur Manuel Comnène et par le fer des Sarrasins; lui-même fut blessé. Il revint à Constantinople, où Manuel lui fournit avec empressement des vaisseaux pour gagner la Palestine et rejoindre Louis VII, roi de France, qui était à Jérusalem. La désunion empêcha les croisés de prendre Damas, et Conrad ramena en Allemagne les débris de son armée, sans aucun fruit de son expédition. De retour en 1149, il convoqua une diète à Ratisbonne pour mettre ordre aux dissensions qui s'étaient élevées durant son absence. Il s'apprêtait à passer en Italie pour faire la guerre à Roger, roi de Sicile; mais celui-ci le prévint, dit-on, en l'empoisonnant. Conrad, n'ayant point reçu le sacre impérial, se faisait scrupule de prendre le titre d'empereur dans ses chartes; il ne s'y nommait que *rex* ou *rex Romanorum*. Conrad fut un prince humain, libéral et pieux, mais d'un génie très-médiocre, se livrant avec trop de facilité aux grandes entreprises; peu sûr, peu constant, peu heureux dans l'exécution, quoique brave dans le péril. Simple dans ses manières et dans sa conduite, il eut une douceur de caractère qui dégénéra souvent en faiblesse.

Mascovius, *Commentarium de rebus Imperii sub Conrado III*, lib. III, p. 141. — Othon de Freisingen, *de Gestis Friderici*, lib. II.— Leibnitz, *Chronicon Weingartense de guelfis princip.*, I, 781. — Pfeffel, *Abrégé chronologique de l'histoire et du droit public en Allemagne.* — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de verifier les dates*, Ire partie, VII, 326. — Sismondi, *Hist. des republiques italiennes*, II, 21. — Pfister, *Hist. de l'Allemagne.* — Luden, *Hist. de l'Allemagne*, trad. d'Aug. Savagner. — Kohlrausch, *Hist. de l'Allemagne.*

CONRAD IV, empereur d'Allemagne, né à Andria (Pouille), en avril 1228, mort à La Vello (Pouille), le 21 mai 1254. Il était fils de l'empereur Frédéric II, dit *Roger*, et d'Iolande de Brienne. Il reçut d'abord le titre de duc de Souabe et d'Alsace, et fut couronné roi des Romains en janvier 1237. Pendant que son père luttait en Italie contre la puissance papale, Conrad eut à lutter en Allemagne contre le landgrave Henri de Thuringe, qui, à l'instigation d'Innocent IV, se fit élire roi à Hochheim. Conrad fut d'abord vaincu à Francford, le 3 août 1246; mais, secouru par son beau-père, Othon, duc de Bavière, il livra une nouvelle bataille, dans laquelle Henri fut défait et blessé mortellement (février 1247). Guillaume, comte de Hollande, fut alors élu roi par les électeurs ecclésiastiques. Celui-ci rallia les partisans d'Henri, et avec l'aide d'Innocent IV força, en 1248, Conrad à abandonner la Souabe et à se réfugier en Bavière. Frédéric II étant mort (1250), Conrad prit aussitôt le titre d'empereur; mais il hérita en même temps de toute la haine du pape. Il fut excommunié de nouveau et déclaré déchu de tous ses droits, même à la Souabe. Les moines reçurent l'ordre de prêcher la croisade contre lui. Battu de nouveau par Guillaume à Oppenheim, Conrad s'embarque à Porto-Navone, prend terre à Siponto, dans la Capitanate, et avec l'aide de son frère naturel Mainfroy, prince de Tarence, triomphe des armées d'Innocent IV, prend Naples, Capoue, Aquino, soumet la Sicile, et force le pape à entrer en négociations. Il se préparait à retourner en Allemagne combattre Guillaume, lorsqu'il mourut, à vingt-six ans. Quelques auteurs ont accusé le pape, d'autres Mainfroy, d'avoir empoisonné Conrad IV; rien n'est venu confirmer ces assertions. Suivant d'autres, son médecin, Jean Maurus de Salerne, voulant combattre une fièvre qui depuis six mois dévorait l'empereur, lui aurait administré un lavement de poudre de diamant mêlée à de la scammonée, et aurait ainsi hâté sa mort.

Monachus Patavinus, *Chronicon*, 685. — Matteo Spinelli, *Diurnale*, VII, 1069 et 1071. — Nicolai de Jamsilla, *Historia*, VIII, 505 et 507. — Nicolai de Curbio, *Vita InnocentiiIV*, § 31, p. 592. — Sabas Malaspina, *Historia sicula*, lib. I, cap. 3, p. 789. — Bide Neocastro, *Historia sicula*, XIII, 1016. — Pfister, Luden, etc., *Hist. d'Allemagne.* — Raumer, *Histoire des Hohenstaufen.* — Sismondi, *Histoire des republiques italiennes*, III 133 à 146. — Perz, *Monumenta hist. Germ.* — *Chronologie des empereurs d'Occident*, dans l'*Art de verifier les dates*, Ire partie, VII, 349. — Gundling, *Geschichten und Thaten Kayser Conrads*,IV, etc.

*__CONRAD V__, plus connu sous le nom de *Conradin*, dernier rejeton de l'illustre famille de Hohenstaufen, naquit en 1252, de Conrad IV, roi de Germanie, et d'Élisabeth de Bavière, et fut mis à mort le 20 octobre 1268. Petit-fils de l'empereur Frédéric II, il apporta en naissant des droits au trône impérial et aux couronnes de Germanie, de Naples, de Sicile et de Jérusalem. Mais, à peine âgé de deux ans lorsqu'il perdit son père, ce faible rejeton royal se vit successivement enlever tous ses domaines; et il faut convenir que, dans ces temps de troubles et de discorde, les peuples devaient songer, avant toute chose, à mettre à leur tête un homme expérimenté, un guerrier valeureux, et non pas un enfant.

Conradin avait un oncle, fils naturel de Frédéric II, du nom de Mainfroy, qui d'abord se déclara franchement le protecteur des droits de son jeune parent. Il s'opposa avec autant de bravoure que de succès à l'usurpation que le souverain pontife cachait sous le prétexte de ne pas pouvoir reconnaître un prince dont le père était mort sous le coup de l'interdiction. A cette époque les papes prétendaient au droit de suzeraineté sur les royaumes de Naples et de Sicile; mais bientôt le succès accrut tellement l'ambition du vainqueur, que Mainfroy jeta le masque et se fit couronner roi lui-même.

Innocent IV, pontife régnant, trop faible pour disputer la couronne de Naples, et trop fier pour y renoncer, s'empressa de l'offrir à Charles

d'Anjou, guerrier consommé et politique habile. Celui-ci se hâta de descendre en Italie, à la tête d'une armée d'Angevins et de Provençaux ; il vainquit Mainfroy dans la plaine de Grandella, et fut reconnu roi à sa place. Toutefois, ce nouveau maître devint bientôt odieux à ses sujets. Il y eut des révoltes partielles, et même plusieurs seigneurs gibelins se rendirent en Bavière pour supplier Élisabeth de mettre à leur tête le jeune *Conradino*, alors âgé de dix-sept ans, ce légitime héritier de la couronne napolitaine. Élisabeth hésita longtemps ; enfin, elle eut la faiblesse de livrer son fils aux mains, généreuses mais imprudentes, qui venaient le réclamer.

Ses pressentiments ne l'avaient point trompée. Après quelques avantages qui lui livrèrent Rome, l'armée de Conradin fut battue à Tagliacozzo ou, plus exactement, à Scurcola, le 22 août 1268 ; lui-même, abandonné par les siens, fut trahi par Frangipani, fait prisonnier avec son ami le prince Frédéric d'Autriche, et conduit à Naples. Là les princes furent traduits devant un tribunal incompétent et condamnés à mort; le pape consentit à l'exécution de la sentence portée par les juges de l'inflexible Charles d'Anjou (1). Le 20 octobre de la même année, Conradin monta sur l'échafaud : il jeta son gant au milieu de la foule, et reçut le coup fatal, après avoir invoqué le nom de sa mère. Il avait institué son héritier dans le royaume dont on le dépouillait Pierre d'Aragon, son parent. On attribue à Conradin un morceau de poésie conservé dans la collection des *Minnesænger* de Manesse.

Élisabeth brava tous les obstacles pour se rendre à Naples, où elle réclama le corps de son fils, privé de la sépulture chrétienne. Une pierre tumulaire indique encore de nos jours le lieu où repose cette illustre et intéressante victime d'une odieuse politique. [Famin, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Raumer, *Gesch. der Hohenstaufen*. — Sismondi, *Hist. des rép. it.*, III. — Schminck, *M. Petri de Petro vice-concellarii Conradi IV, regis Romanorum et Siciliæ, adhortatio qua*, etc. 1744.

CONRAD, roi de la Bourgogne transjurane, fils de Rodolphe II, et surnommé *le Pacifique*, mort en 991. Il eut une seule guerre à soutenir pendant son règne. Les Hongrois, qui, cherchant à former un établissement en France, avaient attaqué à l'improviste ses frontières et taillé en pièces le corps d'armée qui s'y trouvait posté, étaient descendus le long du Rhône en ravageant tout le pays sur leur passage. Dans le même temps, les Sarrasins, après avoir ravagé la Lombardie, s'étaient établis au pied des Alpes, d'où ils faisaient incessamment des excursions dans la Savoie et le Dauphiné. Conrad, craignant alors qu'il ne se formât une coalition de ces barbares, traite avec les uns, et leur propose de les laisser maîtres des pays occupés par les autres s'ils réussissent à les en expulser ; et pendant qu'ils sont aux prises, il les fait cerner par ses troupes, qui les détruisent en grande partie. Conrad avait épousé, en 958, Mahaut de France, qui le rendit père de plusieurs enfants.

(1) On prétend que le légat du pape, consulté à cet effet, répondit : *Mors Conradini, vita Caroli; vita Conradini, mors Caroli.*

Le Bas, *Dictionnaire encycl. de la France*. — D. Plancher, *Hist. de Bourgogne*. — Sismondi, *Hist. des Fr.*, III et IV.

* **CONRAD**, roi de Lombardie, mort en 1101. Il était fils aîné de l'empereur Henri IV. A l'instigation du pape Urbain II, il se révolta contre son père, en 1093, et se fit couronner roi de Lombardie à Monza, par Anselme, archevêque de Milan. Après huit ans de guerres civiles, Conrad mourut, méprisé de ceux même qui avaient suscité sa révolte et qui en avaient profité.

Dodechin, *Appendix chronic. Mariani Scoti*, I, 661. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, I, 192.

* **CONRAD**, dit *le Roux*, duc de Lorraine, tué près Augsbourg, le 10 août 954. Il était fils de Werner, comte de Spire et de Worms, et fut nommé duc de Lorraine en 944. En 947 il épousa Luitgarde, fille d'Othon, roi de Germanie. En 948 il secourut le roi Louis d'Outremer, contre Hugues le Grand, comte de Paris, et rétablit la paix entre le monarque français et ses barons. En 950 il battit Rainier III, comte de Hainaut, qui soutenait la révolte de plusieurs seigneurs lorrains. En 953, étant entré dans la conspiration de Ludolf, prince de Germanie, contre le roi Othon, son père, celui-ci s'allia avec Rainier III, et dépouilla Conrad de la Lorraine, qu'il donna à Brunon, archevêque de Cologne. Conrad eut part, l'année suivante, au gain de la bataille d'Augsbourg contre les Slaves et les Hongrois : mais il y perdit la vie. Witikind qualifie ce prince d'*adolescens acer et fortis, domi militiæque optimus, commilitonibus suis carus.*

Baronius, *Annales ecclesiastici*. — Witikind, *Annales de gestis Othonum*, 649 et 655. — Luitprand, *Historia*, l. IV, c. 16. — D. Bouquet, *Recueil des historiens de France*, VIII, 174, 206 et 219. — *Chronologie des ducs de Lorraine*, dans l'*Art de vérifier les dates*, XIII, 384. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

* **CONRAD**, cardinal archevêque de Mayence, mort en 1200. Il était fils d'Othon IV, comte de Wittelspach, et fut élu archevêque en 1160, par la volonté de l'empereur Frédéric Ier. En 1162 il fit un pèlerinage à Saint-Jacques de Compostelle. En 1165, Frédéric Ier ayant convoqué la diète de Wurtzbourg, pour y faire reconnaître l'anti-pape Pascal, Conrad se retira à Tours, auprès du véritable pontife, Alexandre III. Frédéric mit alors Christian de Buche sur le siége archiépiscopal de Mayence, et le pape nomma Conrad cardinal-prêtre, évêque de Sabine; mais celui-ci ne se démit de l'archevêché de Mayence qu'en 1177, après la paix faite entre l'empereur et le pape: en dédommagement, il fut nommé archevêque de Salzbourg. Christian de Buche étant mort en 1183, Conrad revint à Mayence. L'année suivante, il voulut s'emparer de ce qui avait appartenu dans la Thuringe et la Hesse à la maison

éteinte de Franconie; mais il trouva un adversaire dans le landgrave Louis III. Il en résulta une guerre de pillages et de dévastations qui se prolongea plusieurs années. En 1189, Conrad aida Henri VI, roi de Germanie, à vaincre Henri le Lion, duc de Saxe. « Il se comporta, dit Gerhard de Stederbourg, dans cette guerre non en prélat, mais en général d'armée. Il portait non le symbole de la paix, mais la torche de la guerre ; sa tête était couverte d'un casque, au lieu d'une mitre; il tenait en main, au lieu d'une verge pastorale, pour modérer la fureur des combattants, une massue avec laquelle il les animait au carnage par son exemple. Sa tunique était une cuirasse; sa chaussure, des bottines de fer. Monté avec cette armure sur un cheval fougueux, il ne suivait pas le roi, mais il le précédait, et loin de calmer sa colère, il l'irritait encore par ses discours. » En janvier 1197, Henri VI, ne pouvant se rendre en Terre Sainte, ainsi qu'il en était pressé par le pape Célestin III, fit partir en sa place le belliqueux archevêque, à la tête d'une armée considérable. Conrad, muni du titre de légat, fit sur sa route rentrer dans l'Église romaine Livon, roi d'Arménie, et le réconcilia avec Bohémond III, prince d'Antioche. On ignore ses exploits en Palestine. Il revint en Europe, et débarqua dans la Pouille le 15 juillet 1199. Il alla rendre compte de sa mission au pape Innocent III, se rendit à Mayence, puis en Thuringe. Il indiqua la même année une diète à Boppard, pour établir la paix entre les deux compétiteurs à l'Empire; mais Othon refusa de s'y rendre. Il passa alors en Hongrie, et y réconcilia le roi Émeric avec André, son frère; enfin, il réussit en 1200, dans l'assemblée d'Andernach, à pacifier les querelles des princes du Rhin.

Baronius, *Annales ecclesiastici*. — Busch, *Epitome de Germaniæ episcopatibus*. — Hermann Scholliner, *Monumenta Boïca*. — Dodechin, *Appendix chronic. Mariani Scoti*. — Trithème, *Opera historica*. — Sainte-Marthe, *Gallia christiana*, V, 476. — Lambert d'Aschaffenbourg, *Chronico-chronologie historique des archevêques de Mayence*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, XV, 104. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CONRAD DE SOUABE, général allemand, vivait en 1198. Il se distingua dans les guerres contre les guelfes d'Italie. Telle était son ardeur impétueuse sur le champ de bataille, que les Italiens disaient de lui qu'il avait une mouche dans le cerveau (*mosca in cervello*). L'empereur Frédéric Ier le fit, en 1172, marquis d'Ancône et prince de Ravenne. En 1195, Henri VI lui accorda le duché de Spolète. Mais Conrad abusa tellement de son pouvoir qu'en 1197 toutes les villes de son gouvernement ouvrirent leurs portes aux envoyés du pape Innocent III et rentrèrent volontairement sous la dépendance du pontife. Cependant Conrad avait montré autant d'habileté que de courage dans les guerres des Deux-Siciles contre Tancrède.

Vita Innocentii III, § 9 et 10. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, II, 297.

CONRAD, marquis de Tyr et de Montferrat, assassiné à Tyr, le 29 avril 1192. Il était second fils de Guillaume III, dit *le Vieux*, marquis de Montferrat, et de Julie d'Autriche. Il se distingua de bonne heure par ses exploits. Sa première expédition fut en 1178, contre Christian, archevêque de Mayence, général de l'empereur Frédéric Ier. Ce prélat assiégeait l'anti-pape Calixte dans Viterbe. Conrad vint au secours de la place, et défit l'archevêque, qu'il ne remit en liberté que deux ans après, contre rançon. En 1186 Conrad partit pour rejoindre son père, alors en Palestine; son dessein était d'aller droit à Jérusalem, mais les vents le forcèrent de relâcher à Constantinople. Il y arriva au moment où Isaac l'Ange était sur le point d'être détrôné par l'usurpateur Théodore Brancas. Isaac donna au jeune marquis sa sœur Théodora en mariage, le créa César, et lui confia le commandement de ses troupes. Conrad marcha contre les rebelles, et les dispersa; blessé par Brancas dans la mêlée, il le renversa d'un coup de lance au visage, et le fit achever sur-le-champ. Ayant appris peu après la captivité de Guillaume le Vieux, fait prisonnier par Saladin à la bataille de Tibériade, Conrad s'embarque aussitôt, et descend à Tyr, que Saladin pressait vivement. Les habitants le reçoivent comme un sauveur, et l'élisent leur souverain. Il répond à leur attente : Saladin, étonné de sa vaillante défense, fait amener Guillaume le Vieux devant la place, offrant de le mettre en liberté si Conrad veut capituler, et menaçant de le faire tuer en cas de refus. Conrad répond qu'il sera le premier à frapper son père s'il voit en lui un obstacle à la défense de la ville. Saladin ne fit aucun mal au vieux marquis, et porta ses armes sur Jérusalem, qu'il enleva aux chrétiens. Conrad ne resta pas inactif. Avec le secours des Pisans, il arma une flotte considérable, et battit deux fois les flottes des musulmans. Saladin revint devant Tyr, et se vit encore contraint de lever le siége après avoir brûlé ses machines. Ce fut alors que pour exprimer sa colère et son désir de vengeance, il fit couper la queue de son cheval et la fit porter devant lui dans les combats. « C'est de là probablement, dit de Saint-Marc, que prit naissance la coutume que les Turcs ont d'attacher en temps de guerre une queue de cheval à leurs étendarts. » L'année suivante les Tyriens défirent encore les Sarrasins, dont ils prirent l'amiral. Conrad l'échangea contre son père, et vint rejoindre, en août 1189, Gui de Lusignan, roi de Jérusalem, qui assiégeait Acre. Lusignan, dans ces entrefaites, perdit son titre de roi, par la mort de Sibylle, sa femme, dont il le tenait. Les droits de cette princesse passèrent à sa sœur Isabelle, femme du connétable Humphroy de Thoron. Conrad, veuf de Théodora, ambitionnant cette royauté, fit casser le mariage d'Isabelle, et l'épousa. Il alla ensuite rejoindre, à Antioche, Frédéric, duc de Souabe, qui venait d'Europe avec les croisés allemands, et prit, à la prière du duc,

le commandement général jusqu'à l'arrivée de Philippe-Auguste. Son influence diminua encore par l'arrivée de Richard Cœur de Lion, avec lequel il eut de vifs démêlés. Ce fut pourtant Conrad qui régla les articles de la capitulation d'Acre, le 12 juillet 1191; mais il se retira avec Philippe-Auguste, laissant au roi d'Angleterre tout le soin de la croisade. La contestation entre Conrad et Guy de Lusignan pour le royaume de Jérusalem a duré longtemps. Richard favorisait hautement le dernier; n'osant pourtant agir d'autorité, il assembla les principaux barons à l'effet d'élire un roi; la majorité se prononça pour Conrad. Richard en fit informer celui-ci, qui était à Tyr; mais le jour même où il recevait ce message, Conrad fut assassiné par deux émissaires du Vieux de la Montagne. « L'un, dit Sicard, fut écorché vif sans rien avouer; l'autre confessa qu'envoyé par *le Vieux*, son seigneur, il avait agi par ordre du roi d'Angleterre. » Walter Scott a mis en scène le marquis de Montferrat dans son roman du *Talisman, ou Richard en Palestine;* mais il a, dans cet ouvrage, complétement sacrifié l'histoire à l'intérêt de son drame.

Sicard, *Chron. univers.* — Sanuto, *Liber secretorum fidelium Crucis*, lib. III, cap. 7, p. 10. — Guillaume de Tyr, *Historia belli sacri.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — *Chronologie des marquis de Montferrat*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, XVII. — Reinaud, *Extraits des historiens arabes, relatifs aux guerres des Arabes;* le même, *Chroniques arabes*, dans la *Bibl. des croisades.*

CONRAD, évêque d'Utrecht, né en Souabe, assassiné à Utrecht, le 14 avril 1099. Il fut d'abord camérier de l'archevêque de Cologne, puis chargé de l'éducation du prince Henri (depuis Henri IV, empereur d'Allemagne). Après la mort de Guillaume de Pont, en 1075, Conrad fut élu pour lui succéder. Il fit construire le fort d'Isselmonde, vis-à-vis de Rotterdam. Robert le Frison, comte de Flandre, gêné par cette forteresse, entreprit de s'en rendre maître. Un combat très-meurtrier sur terre et sur la Meuse eut lieu en 1076. Conrad fut vaincu, fait prisonnier peu après et obligé d'abandonner à Robert une partie de la Hollande méridionale, ainsi que l'île d'Isselmonde (1), dont la forteresse fut rasée. L'empereur Henri IV dédommagea le prélat par le don qu'il lui fit, le 30 octobre 1077, du comté de Staveren, auquel il ajouta, le 7 février 1086, l'Ostergo et le Westergo. Conrad prit avec vivacité la défense d'Henri IV, lorsque Grégoire VII crut pouvoir disposer de la couronne impériale, et protesta énergiquement, dans diverses assemblées générales, contre les prétentions du souverain pontife. Il fonda, malgré la difficulté du terrain, la belle collégiale de Notre-Dame d'Utrecht, et fut le dessinateur et l'architecte de ce bel édifice. Conrad fut assassiné dans son palais, par un maître-maçon frison, auquel, dit Beka, il avait surpris le secret de bâtir solidement sur les terres marécageuses et qu'il ne voulait plus employer. Il est plus vraisemblable que l'assassin ne fit que venger le marquis Egbert, dont le prélat retenait injustement les domaines, car les chroniqueurs s'accordent à représenter Conrad comme *très-savant*, *très-puissant*, mais *très-intéressé*. On a de lui : *Pro imperatore contra Papam*, imprimé dans l'*Apologia pro Henrico IV;* Hanau, 1611, in-4°. Ce discours, dont le style est concis et coulant, a été prononcé par Conrad à l'assemblée de Gerstungen, en 1085.

(1) Aujourd'hui le terrain de la forteresse s'appelle encore *Storm-polder*, terre d'assaut.

Beka, *Chronicon canonici Ultrajectini*, p. 30. — *Batavia sacra*, p. 134. — Beda, *Historia veterum Ultrajectinæ sedis*, p. 300. — *Histoire littéraire de la France*, VIII, 500. — Valère André, *Bibliotheca belgica, pars prima*, 188. — Gazey, *Histoire ecclésiastique des Pays-Bas.*

***CONRAD DE BRUWILER**, biographe allemand, vivait en 1070. Il appartenait à l'ordre de Saint-Benoît, et écrivit : *Vita miraculaque sancti Wolphemi, abbatis Bruwilerensis*, qu'il dédia à Everhart, abbé de Bruwiler, et à Heriman, abbé de Saint-Pantaléon de Cologne.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Vossius, *de Historicis latinis*, lib. II, chap. 46. — Le Mire, *de Scriptoribus ecclesiasticis*, I, 253.

***CONRAD**, abbé d'Everbach, né vers 1140, mort en 1226; il a laissé une biographie des premiers religieux des abbayes de Cîteaux et de Clairvaux, sous le titre d'*Exordium magnum ordinis Cisterciensis :* ce n'est au fond qu'une compilation assez sèche; on y trouve cependant quelques renseignements historiques dignes d'intérêt.

Histoire littéraire de la France, t. XVII, p. 363.

***CONRAD DE HIRSCHAU** ou **DE COLOGNE**, savant allemand, vivait vers 1140. Il avait fait ses vœux dans l'ordre de Saint-Benoît, et habitait le monastère d'Hirschau, diocèse de Cologne. Il était philosophe, rhéteur, poëte et musicien. On a de lui : *de Musica et differentia tonorum.*

Trithême, *Chronic. Hirsaugensis*, année, 1091, p. 90. — Forkel, *Allgem.Litter. der Musik.* — Harzheim, *Bibl. Coloniens.* — Fétis, *Biogr. universelle des musiciens.*

CONRAD DE FURSTEMBERG, prélat allemand, mort le 30 septembre 1227. Il était fils d'Égon ou Éginon, comte d'Urach et de Furstemberg. Après avoir été doyen de Saint-Lambert de Liége, il se fit religieux de l'ordre de Cîteaux, et devint abbé de Villers (Brabant). En 1214 on l'élut abbé de Clairvaux, puis en 1217 abbé général de l'ordre. En 1219 le pape Honoré III le nomma cardinal et évêque de Porto. Deux ans après, Honoré III l'envoya en France pour prêcher la destruction des Albigeois. Conrad revint ensuite en Allemagne faire une exacte recherche des meurtriers de saint Angelbert, archevêque de Cologne; il publia alors des ordonnances pour la réforme des mœurs du clergé. A la mort d'Honoré III, il refusa de se mettre sur les rangs pour lui succéder, et facilita ainsi l'élection de Grégoire IX, qui le chargea de prêcher une croisade contre les musulmans et de la conduire en Terre Sainte. Conrad mourut pendant l'expédi-

tion. On a de lui : *Constitutiones in Germania pro cleri reformatione*, imprimées dans les *Annales* de Bzovius et dans les conciles nationaux de Cologne; — *de Erroribus Albigensium, ad abbates in capitulo congregatos apud Cistercium.*

Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Sainte-Marthe, *Gallia christiana.*

CONRAD DE LICHTENAU ou **URSPERGENSIS**, connu sous le nom de l'abbé d'Ursperg, chroniqueur allemand, mort en 1240. Il fut d'abord chanoine à Constance, puis fit ses vœux au monastère d'Ursperg, de l'ordre des Prémontrés, où il devint abbé en 1216. Il avait composé une Vie des saints, en douze livres, dont il ne reste aucune trace. On a de lui : *Chronicon universale*, commencé à Belus, roi d'Assyrie, et continué jusqu'en l'an 1229. Cet ouvrage fut imprimé pour la première fois par Conrad Peutinger, à Augsbourg, 1515. Une seconde édition, dédiée au duc de Bavière, et contenant, sous le titre de *prolégomènes*, une continuation jusqu'à Charles-Quint, parut par les soins de Mélanchthon, à Strasbourg, 1537 ; une troisième est de Bâle, (Paul Pierna), 1569, in-fol., et porte le nom de l'auteur, omis dans les éditions précédentes; enfin, une quatrième est de Strasbourg (Lazare Zeltner), 1609. La chronique de Conrad d'Ursperg contient des choses remarquables sur l'histoire d'Allemagne, et principalement sur la lutte qui existait du temps de l'auteur entre les empereurs et les papes.

Baronius, *Epit. Annal.*, ann. 1102, n° 1. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.* — J.-F. Christ, *Origines longobardicæ.* — L'abbé Hugo, *Annales de Prémontré.* — Trithème, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* — Vossius, *de Hist. lat.* — Possevin, *Apparat. sac.*

CONRAD de **MARBOURG**, en allemand **KUNRAD** von **MARPURG**, moine allemand, de l'ordre de Saint-Dominique, selon les uns, et de Saint-François d'après d'autres, mort le 30 juillet 1233. Il était d'origine inconnue. Il se signala par le féroce emportement de son zèle contre les hérétiques allemands; chargé dès l'année 1214, par le pape Innocent III, de prêcher la croisade en Allemagne, il s'acquitta de cette mission avec ardeur. Telle était l'influence de sa parole, que l'on se pressait par milliers pour l'entendre. L'enceinte des églises ne suffisant plus à contenir la foule de ses auditeurs, il fut obligé de parler en rase campagne; mais déjà la ferveur d'autrefois pour les croisades s'était calmée : on admirait le prédicateur, mais l'on se croisait peu ou point. Quelques années plus tard, Conrad se rendit à la cour du landgrave Louis de Thuringe, dont l'épouse Élisabeth, fille du roi de Hongrie, André II, s'acquit un si grand renom de sainteté. Conrad gagna bientôt toute la confiance du landgrave et d'Élisabeth. Cette princesse avait alors quinze ans, et son mari vingt-deux. Conrad devint le confesseur des deux époux; le landgrave lui abandonna la disposition de tous les emplois et bénéfices ecclésiastiques dans ses États. Quant à Élisabeth, Conrad la dirigea d'une manière absolue, et lorsque le landgrave mourut, à Otrante, d'où il pensait se rendre en Palestine avec l'empereur Frédéric II, Élisabeth vint à Marbourg auprès de Conrad, pour se consacrer entièrement au Seigneur. Conrad la soumit à des épreuves qu'elle supporta jusqu'au bout, mais à l'issue desquelles elle mourut, à peine âgée de vingt-quatre ans. *Maître Conrad*, comme on l'appelait, reprit alors sa double mission de prédicateur de la croisade et de persécuteur des hérétiques. Déjà il avait livré au bras séculier et fait brûler comme tel, en 1222, le prieur Henri de Goslar, qui n'avait pas voulu se rétracter; bientôt aussi il appela les foudres apostoliques sur les *Steclingers*; c'étaient des paysans qui habitaient un pays marécageux situé sur les confins de la Frise et de la Saxe. On les accusait d'hérésie et des plus monstrueux excès. Il est vrai qu'ils se refusaient au payement des dîmes, et qu'ils guerroyaient contre les comtes et les évêques. Grégoire IX les excommunia, et autorisa contre eux l'emploi de tous les moyens de répression. Maître Conrad fut un de ceux que le pape chargea de l'exécution de la sentence. Il remplit cette mission avec trop de fidélité. Assisté d'un dominicain appelé Conrad de Tours et d'un autre individu du nom de Jean, il parcourut le pays, se rendit à Erfurt, Strasbourg et ailleurs, et répandit partout la terreur. « Lorsqu'un accusé, dit l'historien Luden, paraissant devant le tribunal, reconnaissait en général qu'il était hérétique et en outre qu'il avait observé les pratiques honteuses et abominables reprochées aux hérétiques, il sauvait sa vie; mais alors il devait dénoncer d'autres hérétiques. Si les accusés avouaient et confirmaient leurs protestations par serment, ils étaient condamnés à être brûlés vifs; et comme nulle défense n'était accordée, il n'y avait point d'appel; au contraire le jugement était prononcé le jour même où l'accusation avait eu lieu, et il était exécuté aussitôt. » Le défaillant ou contumace était dégradé et dépouillé de ses propriétés. Hommes et femmes, ecclésiastiques et laïques, moines et nonnes, bourgeois et paysans, étaient traités avec une complète égalité devant ce tribunal, c'est-à-dire l'égalité de la proscription. Le récit de cette manière de procéder est confirmé dans le passage suivant de l'abbé Fleury. » On accusait Conrad, dit-il, de précipitation dans ses jugements, et d'avoir fait brûler trop légèrement, sous-prétexte d'hérésie, plusieurs nobles et non nobles, clercs, moines, récluses, bourgeois et paysans; car il les faisait exécuter le même jour qu'ils étaient accusés, sans déférer à l'appel. » Les choses se prolongèrent ainsi pendant trois années. Il y eut un nombre incalculable de victimes, d'abord les paysans, puis les bourgeois, enfin la noblesse. Rappelé à la prudence par l'archevêque de Mayence, Siegfrid, qui dans l'origine l'avait soutenu, et par les archevêques de Cologne et de

Trèves, Conrad se retourna contre ces prélats, prêcha la croisade contre eux, et l'on ne sait où se serait arrêté ce conflit, si le meurtre du terrible inquisiteur, par des hommes restés inconnus, au moment où il se rendait à Marbourg, n'eût amené un dénouement qui malheureusement n'avait rien de juridique. Un concile, convoqué en Allemagne, suspendit les recherches inquisitoriales dont ce pays était le théâtre. Mais le 31 juillet 1235 Grégoire IX ordonna à l'archevêque de Salzbourg et à l'évêque d'Hildesheim de les reprendre : triste résultat du fanatisme de cette époque reculée, et dont d'autres pays, la France en particulier, ne furent pas exempts ! Conrad de Marbourg avait du savoir; il était doué d'un caractère ferme. On doit regretter qu'il ait dissipé de précieuses facultés dans la persécution de ses semblables. On a de Conrad de Marbourg : *Epistola ad papam*; — *de Miraculis sanctæ Elisabethæ*; Cologne, 1653, in-8°. V. ROSENWALD.

Fleury, *Hist. ecclés.* — Vossius, *de Historic. lat.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Luden, *Hist. de l'Allemagne*, V, 318 et suiv. — De Montalembert, *Vie de sainte Élisabeth de Hongrie.*

CONRAD DE SCHEUERN ou SCIREN (Bavière), dit *le Philosophe*, chroniqueur allemand, vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il était bénédictin, et devint prieur de son monastère. Il a composé : *Chronicon schirense*, c'est-à-dire la chronique de l'abbaye de Scheuern, en Bavière, de 1196 à 1226, publiée à Ingolstadt, 1623, et Strasbourg, 1716, in-4°. Il a écrit en outre plus de cinquante volumes sur d'autres matières. Aventin dit que les ouvrages de Conrad, dont il donne la liste, lui ont beaucoup servi pour terminer ses *Annales*.

Vossius, *de Historicis latinis.* — Trithème, *de Scriptoribus ecclesiasticis.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Aventin, *Annales schirenses* ; Strasbourg, 1716, in-4°. — Mabillon, *Acta sanctor. ord. Benedict.* — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONRAD DE WAISSENAU, théologien allemand, mort à Cuissy, près Laon, en 1241. Après avoir vécu quelque temps à la cour de l'empereur Henri V, il entra dans l'ordre des Prémontrés, et fut successivement abbé de Waissenau (Souabe), de Valsery (Soissonais), puis général de l'ordre. Il fut déposé de cette dignité, et devint abbé de Cuissy, près Laon.

L'abbé Hugo, *Annales de Prémontré*, II, 823. — Jean-Frédéric Christ, *Origines longobardicæ.*

CONRAD DE MAYENCE, plus connu sous les noms latins de CONRADUS EPISCOPUS, vivait en 1250. Il est auteur d'une chronique commençant en 1140 et s'arrêtant à 1250. Quelques biographes l'ont confondu avec Conrad archevêque d'Utrecht, oubliant que ce dernier avait été assassiné en 1099. D'autres, et c'est le plus grand nombre, ont attribué cette chronique à Conrad cardinal et archevêque de Mayence; mais ce prélat, élevé à l'archevêché de Mayence en 1160, ne pouvait écrire en 1250; d'ailleurs, des lettres d'Innocent III, écrites en 1202, parlent du cardinal Conrad comme d'un homme déjà mort. On doit supposer que le Conrad dont il est ici question était évêque coadjuteur de Mayence. Quoi qu'il en soit, cette chronique, intitulée : *Chronicon rerum Moguntiacarum*, depuis l'an 1140 jusqu'à 1251, a été publiée avec annotations par Helwich ou Herrasius, à Francfort, en 1530, in-12, réimprimée à Bâle, en 1569. Christian Vistisius l'a insérée dans ses Historiens d'Allemagne, en 1584; et Juste Ruberus l'a éditée de nouveau, en 1620.

Possevin, in *Apparat.* — Vossius, *de Historicis latinis*, lib. III. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONRAD D'HOCHSTADT ou HOHENSTEDEN, archevêque de Cologne, mort le 28 septembre 1261. Il était fils de Lothaire, comte de Hochstadt, et fut élu en 1238 pour succéder à l'archevêque Henri de Molenarck. Conrad, au commencement de son épiscopat, eut la guerre avec Henri II, duc de Brabant, le comte de Juliers et Henri IV, duc de Limbourg. Elle fut sanglante, et de part et d'autre, suivant Alberic, on commit d'énormes excès, *enormia damna.* La paix se fit enfin, l'an 1240. En 1242 l'archevêque de Cologne et celui de Mayence, à l'instigation du pape, envahirent les terres de l'empereur Frédéric II. Guillaume IV, comte de Juliers, ligué avec la plupart des seigneurs du Bas-Rhin, livra aux deux prélats une bataille, où le premier, après avoir été blessé grièvement, fut fait prisonnier et l'autre mis en fuite. Par un traité du 2 novembre de la même année, Conrad recouvra sa liberté moyennant quatre mille marcs. Peu de temps après, il recommença la guerre contre Guillaume avec le secours du duc de Brabant et du comte de Saine, ses alliés; mais par l'intermédiaire du duc de Limbourg et de quelques autres seigneurs, Conrad consentit, le 20 juillet 1243, à une trêve de six mois. En 1245, Innocent IV ayant, dans le concile de Lyon, déposé Frédéric II, Conrad contribua à l'élection de Guillaume, comte de Hollande, et le couronna césar le 1er novembre 1248 à Aix-la-Chapelle. Guillaume étant mort, Richard, comte de Cornouailles, se mit sur les rangs; Conrad, l'archevêque de Mayence et l'électeur palatin, autorisés par le pape, lui donnèrent leurs suffrages et l'élurent roi de Germanie, le 13 janvier 1257. Conrad fut presque toujours en discussion avec ses sujets. En 1250, ayant altéré les monnaies, une révolte s'ensuivit ; il assiégea Cologne, et essaya d'incendier les quais de cette ville, mais il fut repoussé. La contestation fut remise à l'arbitrage d'Albert le Grand et du cardinal Hugues, qui condamnèrent les habitants à payer 6,000 marcs d'indemnité à l'archevêque, mais leur accordèrent le droit de maintenir leur monnaie. Albert de Stade rapporte un fait qui donne un exemple des mœurs du temps et du caractère de Conrad : « Waldemar, fils aîné d'Abel, roi de Danemark, revenant de Paris, où il avait fait ses études,

passa par Cologne : Conrad, sans respect pour sa naissance et sans aucun grief contre lui, le fit arrêter, et le retint prisonnier quatre ans. Jean, comte de Holstein, paya pour racheter ce prince six mille marcs d'argent. » On suppose que cette action fut commise à l'instigation de Christophe, oncle de Waldemar et successeur d'Abel au trône de Danemark.

J.-C. Lunig, *Spicil. eccles.*, part. Ire, 917.—Butkens, p. 87, *Chronologie historique des archevêques de Cologne*, dans l'*Art de vérifier les dates*, Ire partie, XV, 207.

CONRAD DE WURTZBOURG, *minnesinger* allemand, appelé aussi *maître Chuonrad*, mort à Fribourg en Brisgau, en 1287. Il fut l'un des plus gracieux de ces troubadours allemands dits *minnesinger* (chantres d'amour), qui ont illustré le moyen âge. Il peut être considéré comme le représentant de la dernière période où fleurissait en Allemagne cette poésie chevaleresque et romantique, qui fut si puissamment protégée par l'illustre maison de Hohenstaufen, et dont la collection des Manesse, père et fils, nous a conservé de si précieuses productions. Conrad de Würtzbourg, dont la manière, d'ailleurs habile et délicate, se rattache à celle de Godefroi de Strasbourg, fut un des poëtes les plus féconds de cette époque ; ses poésies nous charment autant par la fraîcheur d'imagination dont elles sont empreintes que par l'heureuse naïveté des expressions. On ne connaît que peu de détails de la vie de Conrad. Après avoir séjourné longtemps à Würtzbourg, il mourut, dit-on, à Fribourg en Brisgau. Ciriac Spangenberg, qui publia en 1518 un traité sur la musique, appelle ce poëte *Magister Conrad von Würtzburg, ein guter Geiger aus bischoffs hof daselbst* (Maître Conrad de Würtzbourg, un bon joueur de violon à la cour de l'évêque de cette ville). Conrad s'est essayé dans différents genres : sa lyre est tantôt érotique, tantôt morale et sacrée ; parmi ses œuvres on distingue un poëme ingénieux en l'honneur *de la Poire, poema de Piro ; Engelhardt ; Othon le Barbu ; saint Sylvestre et saint Alexis*. Mais son chef-d'œuvre est le poëme épique intitulé *la Guerre de Troie*. On en trouve la première partie dans le t. III de la *Collection de poésies teutoniques*, par Müller, et Oberlin en cite des passages. *La Forge d'or* a été insérée dans *les Forêts teutonnes*, des frères Grimm. On attribue à Conrad de Würtzbourg le poëme des *Niebelungen*, dont deux chants se trouvent dans le recueil des *minnesinger* de Bodmer. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Docen, *Musée de la littérature ancienne des Allemands*. — Bouterweck, *Histoire de la poésie et de l'éloquence*. — Stöber, *Histoire abrégée de la belle littérature des Allemands* ; Strasb., chez Levrault. — Gervinus, *Gesch. der altdeutschen Poesie*. — Oberlin, *Diatribe de Conrado herbipolita* ; Strasbourg, 1782, in-4°. — Goldast, *Paræn. vet.* — W. Grimm, *Collect. de vieux poëmes all.*

* **CONRAD** ou **CONRARD** D'HALBERSTADT, dit l'Ancien, théologien allemand, vivait en 1321. Il était dominicain et définiteur de la province de Saxe. Il ajouta les particules indéclinables à la concordance de la Sainte Écriture que Hugues de Saint-Oger avait faite. On a en outre de lui : *Lectura in Jobum* ; — *Summa studentium* ; *Responsorium, seu tractatus musæ philosophicæ* ; — *Sermones de tempore et de sanctis*, etc.

Trithème, *Chronique d'Hirschau*. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Vossius, *de Hist. lat.* — Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, 466. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONRAD DE PLAISANCE** (Le *bienheureux*), ermite italien, né à Plaisance, mort le 19 février 1351, près de Noto (Sicile). Il était gentilhomme, fort riche et avait une extrême passion pour la chasse. Un jour il fit mettre le feu à des ronces qui l'empêchaient de suivre le gibier ; le feu se propagea, et brûla une forêt considérable. On arrêta et on pendit un malheureux comme coupable de ce crime. Conrad se déclara auteur de ce dommage, et offrit de le réparer. Désespéré d'avoir causé indirectement la mort d'un innocent, il résolut d'en faire une sévère pénitence. Il décida sa femme Euphrosine à se retirer dans un couvent de Sainte-Claire, et lui-même prit l'habit de franciscain à Corvolare. Il alla ensuite à Noto servir les pauvres de l'hôpital de Saint-Martin, puis se retira sur une montagne des environs, où il passa le reste de ses jours, dans le jeûne et la prière. Par un bref du 30 octobre 1544, Paul III permit de l'honorer comme *bienheureux* dans toute la Sicile. Urbain VIII, le 12 septembre 1625, étendit cette permission à tout l'ordre de Saint-François. Conrad de Plaisance est fêté le 19 février.

Bollandus, *Acta sanctorum*. — Baillet, *Vies des saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONRAD DE NURENBERG**, savant bénédictin allemand, mort le 16 mai 1441. Il étudia probablement à Vienne, entra en 1423 à Gottwig, dans l'ordre des Bénédictins ; de là il se rendit à Moelk, et en 1426 il devint abbé du couvent d'Obernburg, où il mourut. Il avait des connaissances variées, savait les mathématiques, la théologie et la musique. On a de lui : *Reductio gradualis in introitibus, antiphonis, kyrie-eleison*, etc. ; — *Tractatus utrum omnia quæ continet regularis institutio sunt præcepta ?* etc. ; — *de Phlebotomia, ejus causis, usu et effectibus* ; — *de Positione seu applicatione ventosarum* ; — *Tractatus nomina morborum exhibens*. Ces ouvrages sont restés manuscrits.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CONRAD DE GEISSENFELD**, natif de cette ville, théologien bavarois, mort à Tegernsée, en mai 1460. Il étudia et prit ses degrés à Vienne. En 1433 il entra dans l'ordre de Saint-Benoît, à Moelk, en Autriche, devint prieur en 1434, et se démit de ses fonctions en 1435. Néanmoins, il fut chargé d'opérer la réforme de plusieurs maisons de son ordre. On l'envoya à cet effet à Augsbourg, Etthal et Tegernsée. Il fut autorisé par

son ordre à rester dans ce dernier endroit, où il mourut. Il laissa en manuscrits plusieurs ouvrages de théologie, tels que : *Commentarii interlineares in epistolam sancti Pauli ad Galatas et ad Titum.*

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

***CONRAD D'AST**, théologien piémontais, mort à Asti, en 1470. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, dont il devint le général en 1462, en remplacement du P. Martial Auribelli, que le pape Pie II avait déposé. Paul II ayant suspendu Conrad à son tour, celui-ci donna sa démission, et Auribelli fut rétabli. Conrad a composé *Commentaria in jus canonicum*; — *Summa casuum conscientiæ*; — *Opus præclarum et laboriosum, quo dicta B. Thomæ de Aquino per materias ordinavit*; — *Epistola encyclica in universum ordinem*, etc.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Échard, *Scriptor. ord. Prædicat.*, 821. — Razi, *de Viris illustribus prædicator.*, lib. III. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

CONRAD DE LÉONBERG (*Souabe*), ou **LEONTORIUS**, savant allemand, né à Löwenberg (Souabe), en 1460, mort à Engenthal (Arcta-Vallis), près Bâle, vers 1520. Il se fit bénédictin de l'ordre de Cîteaux, dans l'abbaye de Maulbronn (Wurtemberg), et devint secrétaire du général de son ordre en 1490. Il a édité : *Textus biblicus, cum glossa ordinaria, primum quidem a Walafrido Strabone Fuldensi collecta, tum novis Patrum explicationibus locupletata, cum glossa interlineari Anselmi Laudunensis; cumque Postilla et Moralitatibus Nicolaï de Lyra, Pauli Burgensis episcopi, additionibus et Matthiæ Thoringi replicis*, etc.; Nuremberg, Antoine Koburger, 1496, 6 vol. in-fol.; Engenthal, 1499, 7 vol., in-fol.; Bâle, Froben, 1498-1502, 6 vol. in-fol. ; Arcta-Vallis (ultra Birsam Basilianam), 1506-1508, 8 vol. in-fol; Lyon, 1520 et 1528, 7 vol. in-fol.; — *Postillæ Hugonis de Sancto-Charro, cardinalis, in universa Biblia, secundum quadruplicem sensum, litteralem, allegoricum, moralem, et anagogicum*, précédées de *F. Conradi Leontorii Mulbrunnensis Carmen in repertorium alphabeticum Apostillarum utriusque Testamenti, domini Hugonis cardinalis, et Exhortatio ad lectorem de isto repertorio, et Conradi Leontorii Mulbrunnensis allocutio ad amplissimum et ornatissimum Antonium Coberger, civem Nurembergensem*; Bâle, 1504, 6 vol. in-fol.; — *Opera sancti Ambrosii*, revus avec soin; Bâle, 1506, 2 vol. in-4°; — *Divi Aurelii Augustini, Hipponensis episcopi, ad Marcellinum, de Civitate Dei, contra paganos, libri XVII; Opus dignissimum, humanarum divinarumque litterarum disciplina clarissime refertum*; etc.

Prosper Marchand, *Dictionnaire historique.* — *Chronologia monasteriorum ordinis Cisterciensis*, 356, 406. — Gessner, *Epitome bibliothecæ*, 169. — Trithème, *de Script. eccles.* — Fabricius, *Bib. med. et inf. ætat.* — Cave, *Script. eccl.*; *Hist. lit.*

***CONRAD D'HERESBACH**, savant théologien allemand, né à Heresbach, le 2 août 1496, mort à Wesel, le 14 octobre 1576. Il étudia à Cologne, et visita en 1522 les universités de France et d'Italie. Il descendait de Godefroi de Bouillon, s'il en faut croire quelques biographes. Après avoir été précepteur de Guillaume de Clèves, il devint le conseiller intime de ce prince, dans les États duquel il contribua à faire fleurir le commerce, les lettres et l'industrie. Il légua ses biens aux pauvres. Conrad d'Heresbach était en correspondance avec Érasme. On trouve dans une de ses lettres une *Relation de la prise de Munster par les anabaptistes*, en 1534; Leyde, 1637 et 1650, avec des notes de Starckius. Ses autres écrits sont : *Libri duo de educandis principum liberis reipublicæ gubernandæ destinatis, deque republica christiana administranda*; Francfort, 1592, in-4°; — *Psalmorum Davidicorum simplex et dilucida explicatio*; Bâle, 1578, in-4°; — *Herodoti Halicarnassei liber De genere vitaque Homeri*; — *Celeuma exhortatorium*; Francfort, 1592, in-4°; — des éditions de la version latine d'Hérodote et de Thucydide de Valla; Cologne, 1526 et 1527; de la traduction de la Géographie de Strabon, par Guarini de Vérone et Grégoire Tifernas; du *Lexicon græco-latinum* de Curion. On lui attribue encore un *Historicum diurnale* et des *Annales Francorum.*

Harzheim, *Bibl. coloniensis.* — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.*

CONRAD (*Balthazar*), physicien allemand, né à Neiss (Silésie), en 1559, mort en 1665. Il était de la Compagnie de Jésus, et professa les mathématiques et la philosophie à Olmütz. On a de lui : *Nova tabularum chronographicarum ratio, edita ad specimen tabulæ utriusque hemispherii, in cono rectangulo, cujus basis est æquator terræ, vertex vero polus*; Prague, 1630. — *Propositiones physico-mathematicæ, de flamma viridi, de ortu et interitu flammæ*; Olmutz, 1639, in-4°; — *Antifrimalium*; — *Teledioptice*, resté inachevé.

Alegambe, *Bibl. Societat. Jesu.*

* **CONRAD DE BÉFORT**, théologien et philosophe allemand, de l'ordre des Capucins, mort à Muhlberg, le 12 aout 1720. Il professa la philosophie et la théologie. On a de lui : *Problemata philosophica, seu argumenta in utramque partem pugnantia, annexa cuicumque disputationi quadam brevi peroratione ascetica*; Cologne, 1720.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuccin.*

***CONRAD** (*Jean-Michel*), physicien allemand, mort après 1742. Il fut professeur au gymnase de Cobourg, vint ensuite à Dresde, où il mourut, après avoir eu le titre de professeur de langue française des pages de la cour. Il écrivit surtout sur l'optique. On a de lui : *Anweisung zur Optica* (Manuel de l'optique) 1710, in-4°; — *Der dreyfachgeartete Sehe-*

strahl (Le triple rayon visuel; Cobourg, 1710; — *Optica oder Sehe-kunst* (Optique, ou art de la vue); ibid., 1719, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon.*

CONRAD (*Olivier*). *Voyez* CONRARD.

* **CONRADI** (M[elle]), comtesse GRUZEWSKI, cantatrice allemande, née à Dresde, en 1682. Elle était fille d'un barbier. Elle brilla à Hambourg, de 1700 à 1709, puis à Berlin. En 1711 elle épousa le comte polonais Gruzewski, et quitta le théâtre. Sa célébrité était le fruit de ses facultés naturelles, car son éducation musicale était à peu près nulle.

Mattheson, *Musick. patriot.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CONRADI (*David-Arnold*), écrivain allemand, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Cryptographia denudata, sive ars decifrandi quæ occulte scripta sunt;* Leyde, 1739, in-8°. C'est un abrégé de l'ouvrage de Breithaupt, publié la même année.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

* **CONRADI** (*Ernest*), physicien allemand, né à Hambourg, le 2 mars 1677, mort à Brême, le 21 avril 1715. Il fut pasteur de l'église Saint-George à Brême, où son père était négociant. Il avait étudié à Wittenberg, et écrivit des dissertations, parmi lesquelles : *de Surdorum enunciationibus;* 1698 et 1701. On a en outre de lui : *Finitor physicus, scientiæ naturalis limites et confixa dirigens;* Wittenberg, 1703, in-4°.

Thiels, *Hamb. Gel. Gesch.*

CONRADI (*François-Charles*), jurisconsulte allemand, né à Reichenbach, le 11 février 1701, mort le 17 juillet 1748. Il étudia à Zwickau et à Leipzig. A l'issue de ses études, il fit des cours publics de jurisprudence. En 1728 il alla occuper une chaire de droit à Wittenberg; de là il se rendit à Helmstædt, où il mourut. Weidlich dit de ce jurisconsulte qu'il était envieux et vivait en mauvaise intelligence avec ses collègues. Les principaux ouvrages de Conradi sont : *Parerga in quibus antiquitates et historia juris illustrantur, varia juris civilis aliorumque auctorum loca emendantur, explicantur, libri IV;* Helmstædt, 1735-40; —*de Veri mancipi et necnon mancipi rerum differentiis, liber singularis;* ibid., 1739, in-4°; —*Grundsaetze der teutschen Rechte in Spruchwœrtern* (Principes du droit germanique en proverbes); ibid., 1745, d'abord anonyme; et Leipzig, 1759 et 1792. On doit aussi à Conradi des éditions annotées des ouvrages de Bynkershoek, Beyer, Jacques Godefroi.

Sax, *Onomast, liter.*, VI. — *Index dissertat. et scriptor. auctore F.-C. Conradi;* Helmstædt, 1744.—Weidlich, *Setztleb, Rechtsgel,* I, 145.

CONRADI (*George-Christophe*), médecin allemand, né à Nœssing, le 8 juin 1767, mort à Northeim, le 16 décembre 1798. Il fit ses premières études à Holzminden, puis il alla à Gœttingue pour y apprendre la médecine. Il pratiqua cet art à Hameln, à partir de 1789. En 1792 il fut appelé à Northeim en qualité de médecin-inspecteur (*Stadt-physikus*), et mourut dans cette ville. On a de lui : *Taschenbuch für Ærzte* (Manuel des médecins); Hanovre, 1798, in-8°; — *Auswahl aus dem Tagebuch eines praktischen Arztes* (Extrait du journal d'un médecin praticien); Chemnitz, 1794, in-8°; *Handbuch der pathologischen Anatomie* (Manuel de l'anatomie pathologique); Hanovre, 1796, in-8°.

Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

***CONRADI** (*Jean-George*) compositeur lyrique allemand, vivait en 1693. Il était maître de chapelle à Attingen. Il a fait représenter beaucoup d'opéras à Hambourg, dont plusieurs avec d'éclatants succès. En général le style de ce musicien est lourd et ses symphonies sans grâce. Ses principaux ouvrages sont : *Ariane*, 1691; — *Diogène*, 1691; — *Numa Pompilius*, 1691; *Charlemagne*, 1692; — *Jérusalem*, deux parties, 1692; — *Sigismond*, 1693; — *Genseric*, 1693; *Pygmalion*, 1693.

Mattheson, *Musick. patriot.*, 22[e] médit. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

CONRADI (*Jean-Louis*), jurisconsulte allemand, né à Marbourg, le 27 décembre 1730, mort le 19 février 1785. Il étudia l'histoire et la jurisprudence à Leipzig, devint docteur en droit, et, sous la direction du célèbre professeur Christ, il étudia les lettres, que les jurisconsultes dignes de ce nom ont toujours données pour couronnement à la science des lois. En 1763 il professa les antiquités du droit, en remplacement du professeur Bach. En 1765 il devint professeur agrégé, et en 1774 professeur titulaire de droit à Marbourg. Ses principaux ouvrages sont : *Dissertatio de vita et scriptis Q. Cervidii Scævolæ, jurisconsulti;* Leipzig, 1754 et 1755, in-4°; — *Reprehensorum in observationibus super jure civili diversorum liber singul., cum 14 tab.;* Leipzig, 1756, in-8°; — *Jus populi rom. civile e Digestis imp. Justiniani;* Leipzig, 1759, 1760, in-8°; — *A. Gellii Noctium atticarum libri XX, sicut supersunt, editio Gronovii; præfatus est et excursus XX operi adjicit;* Leipzig, 1761, 1762, in-8°; — *Opuscula e jure civili;* Brême, 1777, 1778, in-8°; —*Observationes juris civilis;* Marbourg, 1782, in-8°. V. R.

Hirsching, *Historisch-literarisches handbuch.* — Curtius, *Memoria J.-L. Conradi;* Marbourg, 1785. — Strieder, *Hess. Gel.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

* **CONRADI** (*Ignace-Norbert*), théologien et poëte hongrois, de l'ordre des Piétistes, né à Pesth, en 1718, mort le 20 août 1785, fut à la fois poëte, philosophe et orateur. Après un voyage en Italie, il devint professeur de philosophie à l'académie de la noblesse à Vienne; plus tard il fut chargé de professer la théologie à Waitz et à Weszpriem; il remplit aussi dans son ordre diverses fonctions importantes. On a de lui : *de Jani Pannonii vita et scriptis commentarii;* Bude, 1754, in-8°; —*Eduardi Corsini dissertationes agonisticæ;* Leipzig, 1754, in-8°; — *Paulinianarum orationum volumen secun-*

dum ; Bude, 1754, in-8°. Une édition des *Odes*, *épigrammes* et autres *poésies* de Conradi a été publiée par Zimanyi; Pesth, 1792.

Horanyi, *Memor. Hungar.*

*CONRADI (*Jean-Guillaume-Henri*), médecin allemand, né à Marbourg, le 22 septembre 1780. Son père était professeur de droit. En 1797 il commença, à l'université de sa ville natale, ses études de médecine, à l'issue desquelles il fut reçu docteur en 1802. Professeur agrégé de médecine dès 1803, il devint professeur titulaire en 1805. En 1809 il fut chargé de diriger la clinique médicale de la ville, qui fut réunie quelques années plus tard à la clinique de l'hôpital. En 1814 il vint à Heidelberg, pour y prendre la direction de l'hôpital nouvellement fondé dans cette ville. En 1823 il se rendit à Gœttingue, où il devint membre de la Société scientifique, et en 1837 il y fut placé à la tête de l'hôpital académique. Il ne se fit pas moins remarquer par ses savantes leçons que comme médecin praticien. On a de lui : *Einleitung in das Studium der Medicin* (Introduction à l'étude de la médecine) ; Marbourg, 1828, 3e édition ; — *Handbuch der allgemeinen Therapie* (Manuel de thérapeutique générale) ; Cassel, 1833 et 1841, 6e éd.; — *Handbuch der speciellen Pathologie und Therapie* (Manuel de pathologie et de thérapeutique spéciales) ; Marbourg, 1831-1833, 2 vol., 4e éd.; — des articles dans les annales d'Heidelberg (*Jahrbücher der Literatur*) ; dans les *Goettinger gelehrten Anzeigen* (Journal des savants de Gœttingue), et dans les *Transactions* de la Société scientifique de cette dernière ville. Parmi ces articles, quelques-uns ont été publiés séparément.

Conversations-Lexicon. — Callisen, *Medicinisches Schriftsteller-Lexicon.*

CONRADIN. *Voy.* CONRAD V.

*CONRARD ou CONRAD (*Olivier*), poëte français, natif du Gâtinais, vivait en 1546. Il fit ses études à Paris, et prit l'habit de cordelier à Meung. Il se distingua par ses vers latins, et imitait si bien Faustus Andrelinus, qu'il fut surnommé *Faustulus*. On a de lui : *Poésies latines* ; Paris, Denys Roce, in-4°, et Chrétien Wechel, 1530, in-8°; — *le Miroir des pécheurs* ; Paris, François Regnaut; — *la Vie, faits et louanges de saint Paul, apôtre de J.-C. extraits fidèlement tant des Actes des Apôtres, que de ses Épîtres et autres saints docteurs* ; Paris, Vivant Gaultherot, 1546, in-16. Tous ces ouvrages sont fort rares.

La Croix du Maine, *Bibl. franç.*, II, 205. — Duverdier, *Bibl. franç.*, VI, 154.

* CONRADIN DE BORNADA, dit *le bienheureux*, dominicain italien, né près de Brescia, en 1392, mort à Bologne, le 1er novembre 1429. Sa famille, noble et riche, lui fit faire ses études à Padoue, où il prit, en 1413, l'habit de l'ordre de Saint-Dominique. Il se livra ensuite à la prédication avec un talent remarquable. La peste ayant éclaté à Bologne, Conradin s'y rendit. Cette ville était alors en guerre contre le pape; Conradin ne craignit pas de sommer les Bolonais de se soumettre au pontife, leur déclarant que le fléau qui les désolait était la marque évidente de la colère de Dieu et la punition de leur conduite. Ses paroles n'ayant pas été accueillies favorablement, il publia l'interdit que le saint-père avait prononcé contre Bologne. Les habitants traitèrent alors Conradin en ennemi ; ils enlevèrent tous les vivres du couvent des Dominicains, et les distribuèrent aux soldats ; de sorte, disent les chroniqueurs, que toute la communauté aurait péri de faim sans une protection particulière de la Providence. Conradin continuant à reprocher aux Bolonais leur indocilité, ceux-ci l'enfermèrent dans un cachot, avec ordre de ne lui donner aucune nourriture ; mais Dieu le conserva encore miraculeusement. Enfin, un traité ayant été conclu, il fut mis en liberté. Les deux partis se rejouirent également du retour de la paix, et le peuple donna une fête à cette occasion. Il n'y eut que Conradin qui s'affligea d'avoir ainsi perdu l'occasion de finir sa vie par le martyre : « Hélas, disait-il, le festin des noces était prêt, j'avais été appelé, et je n'en ai pas été trouvé digne. » Il reprit avec ardeur ses fonctions ordinaires ; mais la peste ayant recommencé, il se dévoua au service des malades, et devint victime de sa charité. Les écrivains religieux lui donnent le titre de *bienheureux*, quoique l'Église ne le lui ait pas décerné.

Leander Albert, *de Viris illustribus*, lib. V, 259. — Touron, *Histoire des hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, III. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

CONRART (*Valentin*), littérateur français, naquit à Paris, en 1603, de Jacques Conrart et de Péronne Targer, dans le sein de la religion calviniste, à laquelle il resta toujours fidèle, et mourut le 23 septembre 1675. Son père, rigide et sévère bourgeois, le destinant à un emploi de finance, ne le fit pas étudier, quoiqu'il fût assez riche : ce ne fut qu'après sa mort que Conrart put se livrer à son goût pour les belles-lettres. Il était trop tard pour aborder les langues anciennes ; mais il apprit l'espagnol et l'italien, et s'appliqua surtout à se perfectionner dans sa langue maternelle. Les succès et la réputation naissante de son cousin Godeau, depuis évêque de Vence, contribuèrent sans doute à l'affermir dans son penchant pour la littérature; et bientôt, quoique jeune encore, il fut lié avec les auteurs les plus célèbres du temps. C'est lui qu'on peut regarder comme le père de l'Académie française. Vers 1629, quelques écrivains qui avaient entre eux de fréquentes relations résolurent, pour les rendre à la fois plus faciles et plus profitables, de s'assembler un jour de la semaine chez l'un d'eux ; et ils choisirent dans ce but la maison de Conrart, qui, placée au centre de la ville, leur offrait le point de réunion le plus commode. Ces gens de lettres, comme les nomme Pélisson, étaient Godeau, qui n'était pas

encore ecclésiastique, Gombauld, Chapelain, Habert, commissaire de l'artillerie, l'abbé de Cérisy, son frère, Maleville, Giry et Serizay. Dans ces assemblées, ils s'entretenaient familièrement de toutes choses, et particulièrement de belles-lettres, se communiquaient leurs ouvrages, s'aidaient de leurs conseils réciproques, et couronnaient souvent leurs conférences par des promenades et des collations. Conrart, quoiqu'il fût sans doute celui dont l'éducation première avait été le plus négligée, s'y distinguait entre tous par la sûreté de son goût et la sagacité de son jugement naturel. Ces réunions intimes continuèrent ainsi trois ou quatre ans, sans que rien en troublât le charme et la concorde; en sorte que ce fut là véritablement l'âge d'or de l'Académie. Mais bientôt l'indiscrétion de Maleville divulgua le secret, et peu à peu des étrangers vinrent s'adjoindre à ce petit cercle. Ce fut d'abord Faret, puis Desmarets de Saint-Sorlin, qui assista à quelques-unes de ces assemblées, et lut le premier volume de son *Ariane;* de sorte qu'il n'y eut plus moyen de ne pas l'admettre; ensuite Boisrobert, qui charmé de tout ce qu'il vit en parla au cardinal, près duquel il était en grande faveur. Richelieu fit offrir sa protection à la compagnie, qui en fut d'abord contrariée plutôt que satisfaite, et qui eût préféré la douce et paisible familiarité de ses réunions habituelles à l'honneur qu'on voulait lui faire de la constituer officiellement en société publique. Néanmoins, sur les instances de Chapelain, et malgré les représentations de Serizay et de Maleville, on accepta la proposition du cardinal; et ce fut ainsi que l'Académie française prit naissance, en l'année 1634. Elle s'adjoignit alors plusieurs autres membres, surtout des grands seigneurs, qui se mirent sur les rangs pour faire leur cour à Richelieu. Montmor, maître des requêtes, Chastelet et Bautru, conseillers d'État, Servien, secrétaire d'État, puis le garde des sceaux Seguier. On s'occupa ensuite de créer trois officiers, un directeur et un chancelier, tous deux annuels et indiqués par le sort, un secrétaire perpétuel, élu par les suffrages de l'assemblée. Conrart, quoique absent alors, fut choisi d'un consentement unanime. Ce fut à partir du 13 mars 1634 qu'il commença à tenir registre des séances, et il s'acquitta de cette charge avec le plus grand zèle, pendant les quarante-et-un ans qui s'écoulèrent jusqu'à sa mort. Les lettres patentes pour la fondation de l'Académie, dressées par lui vers la fin de 1634, et signées par le roi en janvier 1635, ne furent vérifiées au parlement que le 10 juillet 1637.

Les collègues de Conrart, aussi bien que ses amis, n'eurent jamais qu'à se louer de leurs relations avec lui. Sa bienveillance et sa bonté naturelles rendaient son commerce agréable, quoi qu'en ait dit Tallemant, qui l'accuse d'avoir spéculé sur ses liaisons avec les plus célèbres écrivains de l'époque pour se faire un nom, qu'il ne pouvait acquérir autrement. Les atroces douleurs que la goutte lui fit souffrir presque sans relâche pendant les trente dernières années de sa vie, n'altérèrent en rien son égalité d'humeur. Il était très-répandu dans la meilleure et la plus haute société, et non-seulement la religion qu'il professait ne nuisit jamais à ses relations avec tant d'hommes illustres, mais même elle ne l'empêcha pas de remplir les charges de conseiller et de secrétaire du roi. Aimé de tous pour la douceur de son caractère, il n'était pas moins considéré pour la rectitude de son goût et pour les agréments de son esprit. On a été jusqu'à prétendre fort sérieusement que, quoiqu'il n'eût pas la moindre teinture des langues anciennes, il devinait néanmoins, en entendant lire une traduction, à quel endroit s'était trompé le traducteur et que son oreille pouvait faire la différence entre un vers de Virgile et un vers de tout autre poëte de la même langue. Il ne faut jurer de rien; mais ces assertions ont bien l'air d'une hyperbole dictée par l'aveugle enthousiasme de l'amitié. Toutefois, Balzac a été plus loin encore: il se dit persuadé, dans ses lettres, que si Conrart n'a pas appris le latin, il le sait par révélation, et qu'il serait capable d'écrire dans cette langue de manière à rendre Heinsius, Saumaise et Ménage jaloux. Ce sont là du moins d'irrécusables témoignages de la haute idée qu'on se faisait des talents de Conrart. On ne peut, pour ainsi dire, ouvrir un livre de cette époque sans y voir son éloge : c'est un concert de louanges que troublent à peine quelques voix discordantes, telles que celles de Linière, de Tallemant et de Boileau. D'Olivet a fait de lui le plus complet panégyrique dans son *Histoire de l'Académie française;* le chevalier d'Aceilly, Gilles Boileau, Tristan l'Ermite, etc., l'ont célébré dans leurs vers; Chapelain, aussi bon critique que mauvais poëte, a rendu en sa faveur le jugement le plus favorable; Balzac, son ami, entretenait avec lui une correspondance suivie, et lui prodiguait les doctes hyperboles de son admiration; Cassagne, Giry, Borel, Castar, Ménage, d'Ablancourt, etc., lui dédièrent plusieurs de leurs ouvrages. Tous les beaux esprits du temps l'avaient pris pour confident et pour juge. On dit même qu'il revoyait les écrits du ministre Claude avant leur publication, comme il revit aussi le livre de son coréligionnaire Lefaucheur, sur l'*Action de l'orateur,* qui parut même sous son nom. Ce fut lui qui, en recommandant Godeau à Chapelain, lui ouvrit les portes de l'hôtel de Rambouillet, qui fit connaître Pélisson et procura à Fléchier la protection de M. de Montausier. Curieux de toutes les choses de l'esprit, il s'occupait à recueillir parmi les morceaux de tous genres qui circulaient sans être imprimés, ceux qui lui semblaient les plus remarquables; et c'est ainsi qu'il a conservé en manuscrits une foule de pièces importantes, littéraires, historiques, théologiques,

politiques même, qui sans lui eussent infailliblement péri. Il avait également la passion des livres, et sa bibliothèque, quoique veuve d'ouvrages grecs et latins, était une des plus belles du temps. C'était enfin, dans toute la force du mot, ce qu'on appelait alors un *honnête homme*.

Conrart vécut ainsi d'une existence uniforme et paisible, jouissant doucement d'une réputation conquise à si peu de frais, lisant beaucoup et produisant peu, par modestie, disaient ses amis, par prudence, a dit Boileau, qui pourrait bien avoir raison. Il avait en effet sous les yeux, pour l'avertir, l'exemple récent de Chapelain, qu'on avait toujours pris pour un grand poëte tant qu'il n'avait pas publié sa *Pucelle*, et qui après l'avoir publiée ne passa plus que pour un ridicule rimeur. Il n'est donc nullement impossible qu'il craignît de compromettre mal à propos une gloire que presque personne ne songeait à lui contester. Linière dit, dans une de ses épigrammes, que Conrart n'a jamais fait imprimer que son nom : c'est une calomnie; mais s'il est vrai qu'il n'a pas composé un seul ouvrage de quelque étendue et de quelque importance; il est du nombre de ceux qui se sont fait une réputation littéraire sans avoir écrit pour ainsi dire. L'époque, il est vrai, se prêtait beaucoup à ces usurpations de renommée, qui ne devaient régner qu'un moment. C'était un temps de renaissance et de mouvement littéraire de salons, de cercles et d'académies intimes, qui avaient chacun leurs héros, leurs oracles, dont ils exaltaient outre mesure le savoir et le talent, par amitié ou par esprit de coterie. On devenait *célèbre* alors avec un sonnet ou même un madrigal, comme plus tard le marquis de Saint-Aulaire avec son fameux quatrain. Combien n'est-il pas de ces auteurs dont on est tout étonné de trouver le bagage littéraire si mince et si insignifiant, et de voir les noms si éclatants, si vénérés autrefois, et mis par les contemporains à la hauteur des plus grands, confinés aujourd'hui à bon droit dans les plus petits recoins des biographies! Conrart surtout est de ce nombre : on ne peut s'en rapporter, pour l'apprécier, au jugement de ses contemporains, parce que ce jugement, vrai et juste peut-être pour l'homme, est évidemment au-dessus de la valeur de l'écrivain, et que la postérité ne prononce que d'après les œuvres. Or il est bien difficile de juger à coup sûr Conrart d'après les siennes, tant elles sont peu de chose : on y trouve seulement en général une sobriété correcte, et qui ne manque pas d'élégance, car un de ses mérites les plus incontestables paraît avoir été une connaissance parfaite de la langue française. Quant à ses vers, ils ont de la facilité, mais rien de plus, et il n'y faut chercher ni harmonie ni souffle poétique.

Conrart s'était marié en 1634, l'année même de la fondation officielle de l'Académie; mais il n'eut point d'enfants. Il mourut, à l'âge de soixante-douze ans. Ses ouvrages sont : une *Épître dédicatoire*, à la tête de la *Vie de Philippe de Mornay*; Leyde, Elzevir, in-4°, 1647 : cette vie, suivant l'opinion commnne, avait été écrite par Jean Daillé ministre protestant; — une *Épître en vers*, insérée dans la première partie des Œuvres de Boisrobert; — une *Ballade*, en réponse à celle de Sarrazin intitulée : *le Goutteux sans pareil*, dans les Œuvres de ce dernier; — *Préface des traités posthumes de Gombauld touchant la religion* : l'abbé d'Olivet en a inséré une grande partie dans son *Histoire de l'Académie*, à l'article de *Gombauld*; — *Imitation en vers du psaume XCII*, dans le Recueil des poésies chrétiennes et diverses dit *de Brienne*; — les *Psaumes retouchés sur l'ancienne version de Clément Marot*; Charenton, 1677 : ce travail l'occupa pendant les dernières années de sa vie; mais il ne le termina que sur cinquante et un psaumes; — *Lettres familières de Conrart à M. Félibien*; Paris, 1681, in-12 : sans intérêt; — des *Mémoires sur l'histoire de son temps*, retrouvés récemment et publiés en 1825, dans la collection des Mémoires de M. Petitot: c'est son ouvrage le plus important, quoiqu'il soit assez court. Conrart a laissé en outre quelques manuscrits conservés à la bibliothèque de l'Arsenal.

VICTOR FOURNEL.

Histoire de l'Académie, par Pélisson et l'abbé d'Olivet. — *Historiettes* de Tallemant des Réaux, t. II. — *Trésor des recherches des antiquités gauloises et françaises*, par Borel. — *Menagiana*.— *Parnasse français* de Du Tillet. — *Dictionnaire* de Moréri. — *Notice sur Conrart*, par M. de Monmerqué, 2e série de la collection des *Mémoires relatifs à l'hist. de France*, de M. Petitot, t. 48.

CONRING (*Herman*), médecin et publiciste allemand, né à Norden, dans l'Ost-Frise, le 9 novembre 1606, mort le 12 décembre 1681. Il était fils d'un pasteur de Norden. Atteint de la peste à l'âge de cinq ans, il ne triompha du fléau qu'après une longue convalescence. Ses facultés intellectuelles prirent ensuite un développement inattendu. A quatorze ans il composa une satire contre les poëtes couronnés, et cette œuvre d'un adolescent eut du succès : tombée entre les mains du professeur Martini d'Helmstædt, elle valut au jeune auteur la protection du savant, qui offrit au père de Conring de faire continuer à Herman ses études. Il se rendit donc à Helmstædt en 1620, et y étudia sous la direction de Martini jusqu'à la mort de ce maître, en 1621. Heureusement qu'il trouva dans un autre savant, le professeur Diephold, un guide également éclairé. Pendant les deux années qu'il put profiter de cet enseignement, il se fortifia non-seulement dans la connaissance du grec, mais encore dans celle de la géographie et de l'histoire. La peste et les guerres qui ravageaient le pays motivèrent son retour à Norden, d'où, suivant l'usage d'alors, il se rendit, en 1625, à Leyde pour y compléter ses études aux cours universitaires, regardés alors comme le couronnement nécessaire d'une bonne éducation. Il y consacra un

séjour de cinq années à l'étude de la théologie et de la médecine. Lorsque en 1627 il prit ses degrés, il fit une dissertation intitulée *de Calido innato*, qui fut plusieurs fois réimprimée et devint un traité spécial sur la matière. Revenu à Helmstædt, dont il aimait le séjour, il y fut chargé de l'enseignement de la physique. En 1634 il devint licencié en médecine et docteur en 1636. Nommé professeur de médecine à Helmstaedt, il trouva dans le duc Auguste de Brunswick un appréciateur éclairé; sa réputation commençait dès lors à se répandre à l'étranger. En 1649 il reçut le titre de médecin et conseiller de la princesse régente d'Ost-Frise, et en 1650 il alla à la cour de Stockholm, où la reine Christine le nomma également conseiller et essaya, mais en vain, de se l'attacher. Il demeura fidèle au duc de Brunswick, qui augmenta ses honoraires et le nomma professeur de droit. A dater de ce moment la jurisprudence, considérée jusque alors par Conring comme un simple délassement, devint le principal objet de ses travaux, et bientôt il se distingua tellement dans cette branche des connaissances humaines que les souverains lui demandaient des conseils. Il fut nommé conseiller du roi Charles-Gustave, de l'électeur palatin et du roi de Danemark. Louis XIV, qui savait récompenser le mérite, même à l'étranger, fit une pension au savant d'Helmstædt. Son ouvrage *de Finibus Imperii*, qui eut tant de succès, lui valut les suffrages de l'empereur d'Allemagne. Il travaillait à le développer, comme ce souverain le lui avait recommandé, lorsque la mort vint clore cette carrière si utilement remplie. Conring a composé cent-vingt ouvrages (1), portant sur les matières les plus diverses, philosophie, droit, médecine, histoire. Les principaux sont : *Dissertatio de apoplexiæ natura, causis et curatione*; Helmstædt, 1640, in-4° ; — *Dissertatio de oligarchia*; ibid., 1643, in-4°; — *de Democratia*; ibid., 1643, in-4°; — *de Legibus*; ibid., 1643, in-4°; — *Dissertatio de sanguinis generatione et motu naturali*; ibid., 1643, in-4°, et Leyde, 1646, in-8° : Conring enseigna le premier à l'université d'Helmstædt la doctrine d'Harvey sur la circulation du sang; — *de Origine juris germanici commentarius historicus*; Helmstædt, 1643, in-4°; 1719, in-4°, 5e éd.; — *de Imperio Germanorum romano liber unus*; ibid., 1644, in-4°; — *de Germanorum corporum habitus antiqui ac novi causis*; ibid., 1645, in-4°; Francfort, 1717, in-4° : c'est, même au point de vue de la seule physiologie, l'un des meilleurs ouvrages de Conring; — *de Calido innato, sive igne animali, liber unus*; ibid., 1647, in-4°; — *Pro pace perpetua protestantibus danda consultatio catholica*; ibid., 1648, in-8° : ouvrage publié sous le pseudonyme d'*Irenæus Eubulus*, et qui contribua à la conclusion de la paix de Munster; — *de Asiæ et Ægypti antiquissimis dynastiis adversaria chronologica*; ibid., 1648, in-4°; dans le *Syntagma variarum dissertationum* de Grævius; — *de Hermetica Ægyptiorum vetere et nova Paracelsicorum medicina*; Helmstædt, 1648, in-4°, et 1669 : l'auteur s'y élève contre Paracelse, et établit l'origine moderne de la chimie; — *de Conciliis et circa ea summæ potestatis auctoritate*; ibid. 1650, in-4°; — *de Antiquitatibus academicis dissertationes VI*; ibid., 1651, in-4°, et 1674, même format; — *Introductio in universam artem medicam singulasque ejus partes*; ibid., 1654, in-4°, 1687, in-4°; Halle, 1726, in-4° : la seconde édition, publiée par Schelhammer, est considérée comme la meilleure; — *de Finibus Imperii Germanici, libri II*; Helmstædt, 1654, in-4°; Francfort, 1693, in-4°; — *Narratio causarum ob quas Carolus-Gustavus, rex Sueciæ, coactus est regem Poloniæ bello adoriri*; ibid., 1656, in-4°; — *Animadversiones politicæ in Machiavelli Principem*; Helmstædt, 1661, in-4°; — *de Bibliotheca augusta quæ est in arce Wolfenbuttelensi Epistola, qua simul de omni re bibliothecaria disseritur*; ibid., 1661, in-4°; — *de Civili prudentia liber unus*; ibid., 1662, in-4°; — *de Civitate nova*; ibid., 1662, in-4°; — *Propolitica, seu brevis introductio in civilem philosophiam*; ibid., 1663, in-8°; — *de Militia lecta mercenaria et socia*; ibid., 1663, in-4°; — *de Bello et pace*; ibid., 1663, in-4°; — *de Vectigalibus*; ibid, 1663, in-4°; — *de Recta legum ferendarum ratione, et in specie de legum constitutione in Imperio Germanico*; ibid., 1663, in-4°; — *de Re Nummaria in republica quavis recte constituenda*; ibid., 1663, in-4°; — *de Importandis et exportandis*; ibid., 1665, in-4°; — *de Recta in optima republica educatione*; ibid., 1665, in-4°; — *de Commerciis et mercatura*; ibid., 1666, in-4°; — *Epistolæ hactenus sparsim editæ, nunc volumine comprehensæ*; ibid., 1666, in-4°; — *de Judiciis in republica recte instituendis*; ibid., 1666, in-4°; — *de Legibus*; ibid, 1666, in-4°; — *de Forma judiciorum in republica recte instituenda*; ibid., 1666, in 4°; — *de Causa judiciorum efficiente materiali et finali*; ibid., 1667, in-4°; — *Agricola dux in Tacitum*; ibid., 1667, in-4°; — *de Legatione*; ibid., 1668, in-4°; — *de Contributionibus*; ibid., 1669, in-4°; — *de Sale nitro et alumine*; ibid., 1672, in-4°; — *Censura diplomatis quod Ludovico imperatori fert acceptum cœnobium Lindaviense*; ibid., 1672, in-4°; — *de Civili philosophia ejusque optimis scriptoribus*; ibid., 1673, in-4°; — *Exercitationes academicæ de republica Imperii Germanici, infinitis locis mutatæ et auctæ inque unum volumen redactæ*; ibid., 1674, in-4°; — *Admonitio de Thesauro rerum publicarum totius orbis quadripartito Genevæ hoc anno publicato*; ibid., 1675, in-4°; — *de Do-*

(1) Deux cents selon le P. Nicéron.

minio maris; ibid., 1676, in-4°; — *de Dominio eminente summæ potestatis civilis*; ibid., 1677, in-4°; — *de Necessariis civitatum partibus*; ibid., 1679, in-4°; — *de Maritimis commerciis*; ibid., 1681, in-4°; — *de Senatu liberarum rerum publicarum*; ibid., 1681, in-4°; — *de Chimicis principiis corporum naturalium*; ibid., 1683, in-4°; — *Epistolarum syntagmata duo una cum responsis, præmissa Conringii vita, scriptorum index et de his doctorum virorum judicia*; ibid, 1694, in-4°, publié par Gaspard Corber; — *Conringiana epistolica, sive animadversiones variæ eruditionis ex Hermanni Conringii miscellaneis nondum editis libatæ*; ibid., 1708, in-12, et 1719, in-4°; — *Hermanni Conringii Musæ errantes*, publiées par Chr. Bœhmer; ibid., 1708, in-8°; — *Conringii de Scriptoribus XVI post Christum natum sæculorum commentarius, cum prolegomenis antiquiorem eruditionis historiam sistentibus, notis perpetuis et additionibus, quibus scriptorum series usque ad finem sæculi XVII continuatur*; Breslau, 1703, 1727, n-4°. Cet ouvrage, résumé des leçons faites par Conring à ses élèves, est au-dessous des autres œuvres de ce savant, et n'a d'importance que par les notes de Krantz. Les œuvres complètes de Conring ont été réunies et publiées par Jean Guillaume Gœbel, sous le titre de *Opera omnia*; Brunswick, 1730, 7 vol. in-fol. V. R.

Melchior Schmid, *Programma academicum in funere Hermanni Conringii*. — *Biographie médicale*. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.* — Nicéron, *Mémoires*, XIX, XX.

CONRING (*Élisa-Sophie*), femme poëte allemande, fille d'Hermann Conring, née à Helmstædt, morte le 11 avril 1718. Elle épousa en premières noces Jean-Conrad Schroeter et en secondes noces le baron de Reichenbach. Elle traduisit en vers allemands la Sagesse de Salomon (*Die Weissheit Salomon's*), et laissa manuscrit un poëme sur l'histoire naturelle.

Möller, *Cimbria literata*.

CONRING (*Marie-Sophie*), femme auteur allemande, autre fille d'Hermann Conring, native d'Helmstædt, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Elle fut élevée d'abord à Altorf, puis à Nuremberg, où elle apprit le français, qu'elle parlait et écrivait. Elle épousa le professeur de médecine Schelhammer, écrivit sur l'économie domestique, et composa quelques poëmes. On a d'elle une traduction allemande de Boccace; — la Cuisinière instruite (*Die wohl interwiesene Koechin*); — un opéra intitulé : Alexandre le Grand (*Alexander der Grosse*.)

Möller, *Cimbria literata*.

***CONROUX** (*Nicolas*), baron DE PÉPINVILLE, général français, né à Douai (Nord), le 17 février 1770, mort à Saint-Esprit, le 11 novembre 1813. Il prit part à toutes les guerres de la république et de l'empire. Il se distingua aux combats d'Ostrolenka, de Dantzig, ainsi qu'à la bataille de Friedland. Il passa à l'armée d'Allemagne, et il obtint, le 31 juillet 1809, le grade de général de division à la suite de la bataille de Wagram. Dirigé à l'armée d'Espagne (9e corps), il mit l'armée de Ballesteros en déroute à Bornos, et reprit la redoute de Sainte-Barbe aux Espagnols. Mais Wellington ayant amené un renfort de 30,000 hommes à ces derniers, le combat le plus acharné recommença, et Conroux, qui combattait à la tête de sa division, tomba mortellement frappé d'une balle à la poitrine. Transporté à Saint-Esprit près de Bayonne, il y mourut le lendemain. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile ainsi que sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre.

CONRY, en latin **CONRIUS** (*Florent*), théologien irlandais, né dans la Connacie, en 1560, mort à Madrid, le 18 novembre 1629. Il fit ses vœux dans l'étroite observance de l'ordre de Saint-François, devint provincial de son ordre en Irlande, et fut nommé archevêque de Tuam par Clément VIII, qui lui ordonna d'aider par tous les moyens les Espagnols envoyés au secours des catholiques irlandais contre la reine Élisabeth. Don Juan d'Aguilla, commandant les Espagnols, et le comte de Tirone ayant été défaits à Kingsale, Conry fut proscrit, et se sauva en Belgique, d'où il passa en Espagne. Il fonda un couvent d'Observantins irlandais à Louvain, sous l'invocation de saint Antoine de Padoue. Conry était très-savant, et avait du mérite comme théologien. On a de lui : *de Sancti Augustini sensu circa beatæ Mariæ conceptionem*; Anvers, 1619, in-4°; — *Tractatus de statu parvulorum sine baptismo decedentium ex hac vita, juxta sensum beati Augustini*; Louvain, 1624 et 1635; Rouen, 1643, in-4°; — *le Miroir de la vie chrétienne* (en irlandais); Louvain, 1626, in-4°; — *Compendium doctrinæ sancti Augustini circa gratiam*; Paris, 1634 et 1646, in-4°; — *Peregrinus jerichontinus, hoc est de natura humana feliciter instituta, infeliciter lapsa, miserabiliter vulnerata, misericorditer restaurata*; Paris, 1641 et 1644; — *de Flagellis justorum, juxta mentem sancti Augustini*; Paris, 1644; — *Tractatus de gratia Christi*; Paris, 1646; — *Epistola diffusa, contra eos qui assensum præbuerunt in parlamento Hiberniæ proscribendis bonis quorumdam principum catholicorum qui pro fide catholica contra hæreticos Anglos decertarunt* : cette lettre est rapportée par Philippe O'Suleiwan dans son *Histoire d'Irlande*, tom. IV, lib. XII.

Wadding, *Annales ordinis Minorum*, 109. — Le père Jean de Saint-Antoine, *Bibl. univ. franç.*, I, 351. — Moréri, *Grand dict. hist.* — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée*.

CONSALVI (*Hercule*), cardinal de l'Église romaine et homme d'État italien, naquit à Rome, en 1757, mourut dans la même ville, le 24 janvier 1824. Il fit des études en théologie et en politique, auxquelles il joignit la musique et la

littérature. Ses principes et son hostilité ouvertement prononcée contre la révolution française lui obtinrent la faveur des tantes de Louis XVI, et par elles il arriva à la place d'auditeur de rote. En cette qualité il fut chargé de diriger son attention particulière sur les Français à Rome, fonctions auxquelles il apporta une grande sévérité. Sa surveillance lui valut en 1798, à l'occasion de l'arrivée des Français, la captivité et bientôt le bannissement. Dans la suite il devint secrétaire du cardinal Chiaramonti; lorsque ce prélat fut élevé à la chaire de saint Pierre, il reçut le chapeau de cardinal (1800), puis la charge de secrétaire d'État. Ce fut Consalvi qui conclut avec Napoléon Ier et signa le fameux concordat de 1801. Pendant son séjour dans la capitale de l'empire français, il fixa l'attention autant par sa grâce et ses avantages extérieurs que par ses connaissances et ses talents. A partir de 1806, le cardinal Casoni de Sarzana le remplaça au secrétariat d'État. Après que Pie VII eut été enlevé de Rome, Consalvi vécut dans la retraite, jusqu'en 1814, où, assistant au congrès de Vienne en qualité de nonce du pape, il fit restituer au saint-siége les Marches et les Légations. En cette même qualité, il prit part, dans l'année 1815, à toutes les négociations avec la France, tout en travaillant avec une grande activité à l'organisation intérieure des États rendus au pape. C'est à lui qu'appartient le projet du fameux *motu proprio* du 6 juillet 1816, par lequel l'administration de l'État de l'Église fut assise sur une base déterminée. Une nouvelle procédure civile, aussi avancée que le permettaient alors les circonstances et rédigée sous sa direction, parut en 1817; mais elle eut à essuyer des attaques violentes, tandis que le nouveau code de commerce, qui, sauf un petit nombre d'articles, était calqué sur le code français, fut reçu avec satisfaction. L'administration des États du pape fut simplifiée par le cardinal Consalvi, et à cet effet une nouvelle distribution du territoire fut opérée. Les finances se trouvèrent assez bien de sa direction, quoiqu'il n'eût pas des connaissances étendues sur cette matière; il se prononça avec énergie contre tous les emprunts. Il faisait régner à Rome le plus grand ordre; mais il ne put obtenir le même succès dans les provinces, bien qu'il n'épargnât ni efforts ni dépenses pour réprimer les entreprises audacieuses des bandes de brigands. Sans réussir à maintenir la discipline et même un esprit militaire dans les troupes, il chercha à les conserver sur un bon pied; mais il descendit jusqu'aux plus petits détails, et s'attira par là des railleries méritées. On le représenta, par exemple, faisant de grands efforts pour marcher sur les traces de Napoléon, chaussé de grandes bottes fortes, et escaladant le Saint-Bernard. Sous son administration des chaires de sciences naturelles et d'archéologie furent créées à l'université de Rome et le célèbre abbé Mai fut appelé de Milan pour remplir les fonctions de conservateur de la bibliothèque du Vatican. Mais il fit encore plus pour les arts que pour les sciences. Il employa des sommes considérables pour consolider le Colisée. Le musée Pio-Clémentin fut enrichi par ses soins. Il fit entreprendre beaucoup de fouilles pour recueillir des antiquités. Rome lui est redevable de plusieurs embellissements, et Canova jouissait près de lui d'une haute faveur. Dans les affaires diplomatiques, où il se sentait plus à l'aise que dans l'intérieur, Consalvi obtint de grands succès: outre le nouveau concordat avec la France, son habileté fit signer les concordats qui furent conclus avec la Russie, la Pologne, la Prusse, la Bavière, le Wurtemberg, la Sardaigne, l'Espagne et Genève (*voy.* PIE VII). Consalvi était hospitalier, quoiqu'en même temps économe; sans prétention dans ses dehors, quoique toujours élégant, sa représentation était simple et sans faste, quoiqu'il sût être magnifique. Il avait de la franchise et savait supporter la contradiction; et s'il se montra parfois brusque et tranchant, il ne conserva point de ressentiment. Après la mort de Pie VII, dont il avait été l'appui sans interruption pendant vingt-trois années, il dirigea en 1823, en sa qualité de chef des cardinaux diacres, toutes les affaires pendant la vacance du siége pontifical. Après le couronnement de Léon XII, il se retira à la campagne près Montopoli, en Sabine, sous le prétexte du rétablissement de sa santé. Il destina une somme de 50,000 scudi à faire élever, par les mains de Thorvaldsen, un monument à la mémoire de Pie VII dans l'église de Saint-Pierre, et peu après ce fidèle serviteur alla rejoindre son maître. [*Enc. des g. du m.*]

Bartholdi, *Züge aus dem Leben des Cardinals Herc. Consalvi* (Traits de la vie du cardinal Herc. Consalvi). — *Conversations-Lexicon*. — Cenni, *Biog. sul cardin. Erc. Consalvi*; Venise, 1824. — L. Cardinali, *Elogio detto alla memoria del cardinale Erc. Consalvi*; Venise, 1824.

CONSBRUCH (*George-Guillaume-Christophe*), médecin allemand, né à Harford, en Westphalie, le 4 décembre 1764. Il fut reçu médecin à Halle en 1787, exerça à Bielefeld, devint conseiller médical du roi de Prusse en 1800 et membre de plusieurs sociétés savantes. Ses principaux ouvrages sont: *Taschenbuch für angehende Aerzte* (Manuel des jeunes médecins); Leipzig, 1794-1795, et 1804, 4e édition, sous cet autre titre: *Klinisches Taschenbuch für praktische Aerzte*; — *Anatomisches Taschenbuch für Aerzte und Wundaerzte* (Manuel anatomique des médecins et des chirurgiens); Leipzig, 1802, et 1819, 3e édition; — *Taschenbuch der pathologischen Anatomie* (Manuel d'anatomie pathologique); Leipzig, 1820, in-8°; — *Physiologisches Taschenbuch* (Manuel de physiologie); Leipzig, 1802, in-8°; 1817, 3e édition; — *Pathologisches Taschenbuch* (Manuel pathologique); Leipzig, 1803, in-8°; — *Diætetisches Taschenbuch* (Manuel diététique); Leipzig,

1803, in-8°; — *Taschenbuch der Arzneimittellehre* (Manuel de l'enseignement des remèdes); Leipzig, 1804, in-8°, et 1819; — de nombreux articles dans le Journal des découvertes (*Journal der Erfindungen*).

Callisen, *Medicin. Schriftst. Lexic.*

*CONSCIENCE (*Henri*), romancier flamand, né à Anvers, le 3 décembre 1812. Privé tout jeune des soins maternels, il fut élevé sous la direction de son père, qui faisait le commerce de débris de navires. Henri Conscience lisait beaucoup et sans choix : ainsi s'annonça sa vocation littéraire. Enrôlé volontairement dans l'armée en 1830, il rentra dans la vie civile après avoir obtenu le grade de sergent-major. C'était à l'époque où un parti littéraire, assez fondé dans cette prétention, tentait de faire régner en Belgique l'élément flamand, de même qu'un mouvement national analogue se faisait en Allemagne et en Angleterre. Conscience se fit remarquer par ses improvisations et ses descriptions poétiques. Presque dénué de ressources, il écrivit en flamand son premier roman, *In het Vonderjaer*, 1566; Gand, 1837. Le livre eut le plus grand succès dans le monde : il peignait avec talent le réveil des populations germaines asservies par l'Espagne; mais il valut à Conscience d'être renvoyé de la maison paternelle. Son père n'aimait pas les lettres. Présenté au roi Léopold par le peintre Wappers, Henri Conscience fut l'objet de la protection de ce prince, qui le mit à même de suivre avec quelque calme son penchant littéraire. Une nouvelle publication suivit la précédente; elle avait pour titre *Phantasia*; Anvers, 1837 : c'est un recueil de récits fantastiques, à la manière d'Hoffmann, en vogue à cette époque. Le roman de *Leuw von Vlandern* (le Lion de Flandres; Anvers, 1838, 3 vol.) consacra la réputation méritée du romancier flamand. Placé aux archives de la province, il renonça à cet emploi pour se faire garçon jardinier. Plus tard il devint greffier de l'Académie des beaux-arts d'Anvers. Henri Conscience est depuis 1845 agrégé honoraire à l'université de Gand, et depuis 1847 professeur. Fraîcheur et exactitude dans les détails, telles sont les qualités dominantes du romancier flamand. Peut-être y voudrait-on un pinceau plus idéal. A quelques égards, ses productions rappellent les scènes rustiques de George Sand, mais, il nous semble, avec moins d'élévation. Outre les ouvrages cités, on a de Conscience : *Avonstunde* (Heures du soir); Anvers, 1839; — *Geschiedenis van Belgien* (Histoire de Belgique); Anvers, 1845; — *Geschiedenis van graef Hugo van Craenhave en van zyned vriend Abulfaragus* (Histoire du comte Hugues de Craenhove et de son ami Abulfaragus); Anvers, 1845; — *Lambrecht Hensmans*; Anvers, 1846; — *Jacob van Artevelde*; Anvers, 1849; — *Siska van Rosemael*; — *Wat eene moeder lyden kan* (Ce que peut endurer une mère); — *Hoe men Schilder wordt*. Ces trois derniers ouvrages ont été traduits en allemand par le cardinal Diepenbrock, sous ce titre : *Vlæmisches Stilleben* (Scènes de la vie privée chez les Flamands); Ratisbonne, 1849, 3e édition; — *de Loteling* (le Conscrit); — *Baes Gansendonck*; Leipzig, 1850; — *de Houten Clara*; — *de Blinde Rosa* (Rosa l'aveugle); Bruxelles, 1851; — *de Arme Edelman* (le Gentilhomme pauvre); Bruxelles, 1851, il a paru (1854) une traduction française des Romans de conscience 2 vol. in-18. V. R.

Conversat.-Lexicon. — *Rev. des Deux-Mondes*, 1854.

CONSENCE ou CONSENTIUS (*Publius*). Trois personnages du cinquième siècle ont porté ce nom, savoir :

CONSENTIUS, poëte, loué de la manière la plus emphatique par Sidoine Apollinaire. Il épousa la fille du consul Jovien, et eut un fils nommé aussi CONSENTIUS. Celui-ci fut en faveur sous Valentinien III, obtint le titre de comte du palais, et fut chargé d'une importante mission auprès de Théodose II. CONSENTIUS, fils du précédent, se livra aussi à la culture des lettres, et aux plaisirs de la vie champêtre. Il a été célébré aussi bien que son grand-père par Sidoine Apollinaire. C'est entre ces trois personnages qu'il faut choisir l'auteur des ouvrages suivants : *Ars P. Consentii V. C. de duabus partibus orationis, nomine et verbo* : ce traité, publié d'abord par J. Sichard; Bâle, 1528, a été réimprimé avec des améliorations considérables par Putschius; — *Grammaticæ latinæ auctores antiqui*; Hanovre, 1605, in-4°; — *Ars de barbarismis et metaplasmis* : cet ouvrage, découvert par Cramer dans un manuscrit de Ratisbonne, depuis transporté à Munich, a été publié à Berlin en 1817, par Buttmann. Il offre quelque intérêt, par les fragments qu'il conserve de livres aujourd'hui perdus, et par les détails qu'il donne sur l'état de la langue et des études grammaticales au cinquième siècle de l'ère chrétienne. Dans le traité *de Barbarismis* l'auteur renvoie à une autre de ses compositions, sur la construction des périodes, *de Structurarum ratione*. Cet ouvrage est aujourd'hui perdu ou inédit. D'après Fabricius, le grammairien Consentius est appelé dans quelques manuscrits non-seulement *vir clarissimus*, qualification ordinaire des savants du cinquième siècle, mais aussi *Quintus consularis quinque civitatum*. On peut en conclure que les ouvrages cités plus haut appartiennent au second Consentius, comte du palais sous Valentinien III.

Sidoine Apollinaire, *Carm.*, XXIII; *Epist.*, VIII, 4. — Fabricius, *Bibliot. lat.*, vol. III. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

*CONSENTINUS (*Thomas* CORNELIUS), médecin napolitain, né à Cosenza (Calabre citérieure), vivait en 1688. Son vrai nom était *Cornelius*; celui de *Consentinus* lui fut donné du lieu de sa naissance. Il se distingua par son savoir en physique et en médecine. On a de lui : *Progymnasmata physica in septem exercitationes divisa*; Venise, 1663, in-4°; Franc-

fort, 1665, in-12; Naples, 1688, in-8°; réimprimé sous le titre de *Physiologia rationis ponderibus et momentis illustrata;* Leipzig et Iéna, 1683, in-12.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.*

*CONSETT (*Thomas*), écrivain anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il vécut longtemps en Russie, et publia : *the Present state and regulations of the Church of Russia;* Londres, 1729, in-8°. C'est un des meilleurs ouvrages composés sur cette matière.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

*CONSETTI (*Antonio*), peintre italien, né à Modène, en 1686, mort en 1766. Il eut pour premier maître son père, puis il alla à Bologne pour s'y former à l'école de Giovani del Sole et de Donato Creti. Il devint membre de l'Académie de peinture de Modène; c'était un maître estimé, rigide observateur des bons principes de l'école bolonaise. Cependant une certaine crudité de coloris empêche ses œuvres de plaire à la vue. On rencontre beaucoup de ses tableaux dans le Modenais.

Tiraboschi, *Notizie degli arteflci modenesi.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

CONSIDÉRANT (*Jean-Baptiste*), humaniste français, né à Salins, en 1771, mort le 27 avril 1827. Volontaire dans un des bataillons du Jura à l'époque de la révolution, il fut élu quartier-maître par ses camarades. Il rentra dans ses foyers après avoir pris part à tous les combats livrés par son régiment. Il reprit ses études, et ne les suspendit que pour aller à Rome défendre d'anciens compagnons d'armes. Traduit, par ordre de Masséna, devant la justice militaire pour avoir fait connaître les dilapidations de certains généraux, il réussit à justifier ses accusations. Plusieurs années après, il occupa quelque temps la place de secrétaire et d'aide de camp du général Mouton; puis, revenu en France, il fut nommé secrétaire de la Faculté des lettres de Besançon, et devint professeur d'humanités et bibliothécaire à Salins. Il se fit remarquer par son dévouement lors de l'incendie de cette ville; deux maisons, qui étaient sa propriété, devinrent la proie des flammes pendant qu'il se portait avec ses élèves au secours du collége. Appelé à une autre place de professeur dans une ville du midi, il la refusa, et perdit aussi celle qu'il occupait dans sa ville natale. Le chagrin qu'il en ressentit abrégea, dit-on, ses jours. Il fut regretté de tous ses concitoyens, qui lui élevèrent à leurs frais un monument. On a de lui : Traduction du *Renard anglais* de Gay, 1808, inséré dans le *Recueil* de l'Académie de Besançon; — Diverses autres traductions, en manuscrit.

Recueil de l'Académie de Besançon.

*CONSIDÉRANT (*Victor*), économiste français, fils puîné de Jean-Baptiste Considérant, est né à Salins, en 1805. Admis à l'École polytechnique, il en sortit comme officier du génie, et bientôt devint capitaine. A vingt-six ans il abandonna cette carrière pour arborer le drapeau des doctrines sociales de Charles Fourier. C'est en 1832, et à Metz, où il était en garnison, que M. Victor Considérant ouvrit pour la première fois des conférences publiques pour la vulgarisation des idées de Fourier, dont il s'annonça dès lors comme le disciple convaincu, et bientôt le journal mensuel *le Nouveau Monde, ou la réforme industrielle,* fondé à Paris par M. Jules Lechevalier, devint le lien et l'organe des adeptes de la nouvelle école. Le but à atteindre était la constitution de la *phalange*, c'est-à-dire, dans les idées de Fourier, une association formée pour substituer aux habitations particulières, et assez chétives, de la civilisation actuelle, le *phalanstère*, vaste et magnifique édifice, où l'on vivrait en commun, sous la direction des *sages* et *anciens*, élus par les associés. Grâce aux économies que cette vie en commun permettrait de réaliser, les jouissances matérielles et morales des associés croîtraient d'autant. Harmonieusement divisée en *ordres*, en *séries* et en *groupes*, suivant les affinités électives de chacun, la population se livrerait à des travaux *attrayants* et *passionnés*, entrepris aux frais de la masse, et cependant exécutés au bénéfice de chacun. La famille et la propriété, telles qu'elles existent, seraient remplacées par l'amour et le dévouement de tous pour tous; les efforts, jusque là isolés, maintenant combinés, féconderaient une terre commune à tous, mais dont les fruits seraient répartis au prorata du travail individuel. Quelques esprits se laissèrent endoctriner, et grâce au concours de quelques particuliers, on tenta à Condé-sur-Vesgre un essai de phalanstère qui n'aboutit pas. D'autres tentatives du même genre, faites en Belgique et au Brésil, ne furent pas couronnées de plus de succès. Cependant le système fouriériste avait de nombreux partisans, et bientôt les offrandes et les contributions volontaires permirent au recueil appelé *le Nouveau Monde* de se dédoubler en un journal bis-hebdomadaire et plus tard quotidien, *la Démocratie pacifique*, et en une *Revue* appelée *la Phalange*. Comme les saint-simoniens, les *fouriéristes* gâtèrent par des actes souvent peu dignes ou puérils ce qu'il pouvait y avoir d'utile et de judicieux dans leur système; c'est ainsi que de tout temps la plupart des sectes se sont perdues. Ainsi, on vit les fouriéristes donner pour la propagation de leurs principes des bals, des concerts, etc.; et puisque l'histoire est le vaste registre des erreurs autant que des vérités humaines, il faut bien tout dire et parler de la *petite correspondance* de *la Démocratie pacifique*, source d'un revenu considérable pour le journal (1). Il y était toujours question des sommes reçues, récompensées par quelque remerciement flatteur dans le genre de celui-ci : « Votre lettre est d'une intel-

(1) On en porte le chiffre à près d'un million.

ligence d'élite; nous sympathisons de cœur avec vous. Nous ne manquerons pas de mettre à profit vos si judicieuses observations. » A la mort de Fourier, en 1837, M. Victor Considérant fut reconnu comme son héritier direct; quelques *ultra-fouriéristes* eussent voulu lui opposer M. Édouard de Pompéry, peut-être parce que M. Considérant avait soin d'élaguer du *système* certaines excentricités ridicules de Fourier, celle, par exemple, de la queue couronnée d'un œil, dont l'espèce humaine devait être pourvue après un laps de quinze mille années. Il est vrai que Fourier place si loin dans les siècles la réalisation du phénomène, qu'on peut ajourner jusqu'à cette époque sa condamnation sur ce chef.

A la révolution de Février, M. Considérant fut élu représentant par le département du Loiret, et en 1849 par celui de la Seine. Il siégea avec cette partie des deux assemblées appelée *la Montagne*. Il prit rarement la parole. Sommé, après les journées de juin, d'exposer à la tribune le palliatif qui selon lui devait mettre un terme au malaise social, il demanda qu'on lui consacrât *cinq séances de nuit* pour faire connaître son plan. Cette proposition excita, à tort peut-être, l'hilarité de l'assemblée, qui passa à l'ordre du jour. Plus tard, M. Considérant déposa une proposition tendant à obtenir de l'État la concession de 1,500 hectares de la forêt de Saint-Germain, pour y élever un phalanstère. Cette nouvelle proposition ne fut pas discutée. Décrété d'accusation à la suite de l'affaire du 13 juin 1849, M. Considérant se retira en Belgique, où il continua de travailler à la propagation de ses idées de réforme sociale. En 1853 il s'est rendu au Texas pour y tenter, avec un Anglais appelé Albert Brisbane, l'application de son système. Revenu à Bruxelles, et momentanément prévenu de complot en 1854, il vient d'être mis en liberté. — Outre ses articles publiés dans *la Démocratie pacifique* et dans *la Phalange*, on a de M. Considérant : *Destinée sociale*, 1834-1838-1844, 3 vol. : « dernière expression de l'école sociétaire, dit M. Blanqui; ouvrage écrit d'un style inégal, mais où brillent des éclairs de talent et des vues très-remarquables sur l'état de la société. L'auteur y accuse tous les économistes des maux de l'humanité, comme s'il avait dépendu d'eux d'y mettre un terme. Nous n'en rendrons pas moins justice à ses sentiments généreux et à plusieurs de ses aperçus, remarquables par une véritable profondeur » ; — *Théorie de l'éducation naturelle et attrayante* ; 1835 ; — *Débâcle de la politique en France* ; 1836 ; — *Manifeste de l'école sociétaire fondée par Fourier, ou bases de la politique positive* ; 1841 ; — *Exposition abrégée du système phalanstérien de Fourier*; 1845 ; — *Principes du socialisme, manifeste de la démocratie au dix-neuvième siècle* ; 1847 ; — *Théorie du droit de propriété et du droit au travail*; 1848; — *le Socialisme devant le vieux monde, ou le vivant devant les morts* ; 1849; — *la Dernière guerre et la paix définitive de l'Europe* ; Bruxelles, 1850.

V. R.

Monit. univ. — Blanqui, *Hist de l'écon. polit.* — *Dict. de l'écon. polit.*— Reybaud, *Études sur les réform. contemporains.*

*CONSILIUM (*Jacques*), compositeur français, vivait en 1537. Il est connu par des *Chansons* et des *Motets* : parmi ces derniers on cite *In illa Die; Cum inducerunt ; Adjuva me, Domine*. Tous trois sont à cinq voix, et se trouvent dans les tomes VII, VIII et XI de la *Collection de Motets* de Haignant; Paris, 1529-1537, in-4° obl.

Fétis, *Biographie des musiciens.*

* CONSTABLE (*Archibald*), célèbre libraire écossais, mort à Édimbourg, en 1824, à un âge avancé. Il attacha son nom à quelques-unes des publications les plus importantes de l'époque. En 1803 il mit au jour le premier numéro de l'*Edinburgh review*, revue qui s'empara aussitôt de l'opinion publique, et dont les arrêts en matière littéraire obtinrent force de loi. Rédigée par les hommes les plus éminents de la Grande-Bretagne, l'*Edinburgh review* a vu, après de longs combats, triompher le système politique qu'elle a toujours brillamment défendu, et elle continue une carrière éclatante, qui sans doute durera longtemps. Constable entreprit, entre autres ouvrages importants, une édition nouvelle de l'*Encyclopædia britannica* et un recueil de livres instructifs, de résumés scientifiques qui obtint un juste succès sous le nom de *Constable Miscellany*. Il fut l'éditeur des œuvres de Dugald Stewart et d'une partie des écrits de Walter Scott. Les prix qu'il accordait aux auteurs pour devenir propriétaire de leurs manuscrits dépassaient tout ce qu'en ce genre on avait vu jusque alors. Malheureusement la fortune se lassa de couronner des spéculations qui avaient d'abord paru fort brillantes, et Constable finit par tomber en faillite. G .B.

Biographical dictionary. — *Gentleman's magazine*. — *New Monthly magazine* .— Lockhart, *Memoirs of the life of sir Walter Scott.*

CONSTABLE (*Henry*), poëte anglais, né vers 1560, dans le comté d'York, mort dans la première moitié du dix-septième siècle. Il passa quelque temps à Oxford, et fut reçu bachelier au collége Saint-Jean à Cambridge, en 1579. Il appartenait à l'Église catholique romaine. Enfermé à la Tour, à cause de sa croyance, il fut mis en liberté en 1604. On a de lui : *Diana, or the excellent conceitful sonnets of H. C., augmented with divers Quatorzains of honorable and learned personages, divided into eight decads*; 1594, in-8°. Le plus remarquable des morceaux de ce recueil est intitulé : *the Shepheard song of Venus and Adonis*. Malone l'a réimprimé dans les notes du dixième volume de son *Shakspeare*.

Warton, *History of english poetry.*

* CONSTABLE (*Jean*), paysagiste anglais, né en 1776, près de Woodbridge, dans le comté de

Suffolk, mort en 1837. Il était fils d'un meunier. Élève de l'Académie royale en 1800, il fut choisi pour associé de cette compagnie en 1820, et il en devint membre en 1829. On lui a reproché l'abus des masses de lumière et l'absence d'idéal. Ses paysages sont d'ailleurs pleins de naturel et de finesse.

Rose, *New biographical dictionary*.

* **CONSTABLE** (*Jean*), poëte anglais du seizième siècle. Reçu maître ès arts en 1515, il passa dans son temps pour un très-bon poëte et rhéteur. On a de lui un recueil de poésies latines intitulé : *Querela veritatis, et Epigrammata;* 1520, in-4°.

Rose, *New biographical dictionary*.

* **CONSTABLE** (*Paul*), théologien italien, né à Ferrare, mort à Venise, le 17 septembre 1582. Il entra dans l'ordre de Saint-Dominique, et devint professeur de philosophie. Grégoire XIII le nomma inquisiteur de Ferrare et maître du sacré palais. L'an 1580 Constable fut élu général de son ordre. On a de lui : *de Causis in sancto officio cognoscendis*.

Lopez, *Historia ordinis S.-Dominici*, lib. III, cap. I. — *Monument. Dominic.*, 542. — *Theat. Dominic.*, 448. — *Ann. Dominic.*, 17 septembre. — Echard, *Scriptores ord. Prædicatorum*.

CONSTABLE (*Thomas-Hugues* CLIFFORD), savant anglais, né le 4 décembre 1762, mort à Gand, le 25 février 1825. Il était petit-fils de Hugues, troisième lord de Clifford, et ses parents étaient catholiques. Il fut élevé d'abord à Liége, ensuite à Paris, au collége de Navarre. Au sortir de ses études, il fit à pied un voyage en Suisse; et à son retour il se livra à la culture des branches les plus importantes des connaissances humaines. A la fin de sa vie, il s'adonna particulièrement à l'étude de la théologie et des livres saints. Il n'adopta qu'en 1821 le nom de Constable. On a de lui : *Flora Tixalliana ;* Paris, 1818, in-4° (flore des environs de Tixall) : ouvrage écrit en collaboration avec son frère Arthur, à l'exception de la monographie phytologique qui se trouve à la fin ; — *l'Évangile médité*, publié en français ; — *Forty meditations*, etc. (Quarante méditations). Clifford traduisit aussi en anglais les fables de La Fontaine.

Annual obituary.

* **CONSTANCE**, aventurier d'origine gauloise, vivait dans le cinquième siècle de l'ère chrétienne. Sur la recommandation d'Aetius, il devint le secrétaire privé d'Attila et de son frère Bleda. Envoyé à la cour de Théodose II, pour négocier la paix, il promit de se montrer favorable aux intérêts de l'empire s'il recevait en mariage une des riches héritières de la cour. Le faible Théodose offrit en effet à Constance la main de la fille de Saturninus, préfet des domestiques; mais il ne put ou ne voulut pas tenir sa parole, et ce manque de foi fut une des causes ou plutôt un des prétextes de la première guerre qu'Attila fit à l'empire d'Orient, en 441. Pendant le siége de Sirmium, l'évêque de cette ville remit au secrétaire d'Attila, pour lui servir de rançon si la ville était prise, les vases sacrés de son église. Mais après la prise de Sirmium, le rapace aventurier ne racheta pas l'évêque captif, et garda les vases sacrés, qu'il engagea à un banquier nommé Sylvain. Informé de ce vol, Attila réclama, comme sa propriété, Sylvain et les vases sacrés ; Théodose refusa, et ce fut un motif pour le roi des Huns de continuer la guerre. Constance, accusé quelque temps après de haute trahison, fut mis en croix.

Priscus, *Excerpt. de legat.*, p. 54, 57, 69.

***CONSTANCE** (Saint), martyr, né à Pérouse. Ses vertus le firent nommer évêque de sa ville natale. Quelques années après, il fut arrêté, conduit à Assise, et décapité près d'Ypsello ou de Foligno. Suivant la *Bibliothèque sacrée*, les trois vies de ce saint publiées par les Bollandistes, ainsi que tous les actes de sa vie et son martyre, méritent peu de croyance. Ce qu'on rapporte des diverses translations de ses reliques n'est pas plus vraisemblable. Ce qui est certain, c'est que le culte de saint Constance est très-ancien en Italie, qu'il y a encore une église qui porte son nom près de Pérouse, qu'il y a même un canton du pays de Foligno qui s'appelle contrée de saint Constance. Ce martyr a donc existé : on l'honore le 29 janvier.

Baillet, *Vies des saints*. — Tillemont, *Mémoires pour servir à l'histoire ecclésiastique*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

* **CONSTANCE** (Saint) vivait vers 550. Il était sacristain de San-Stefano, près d'Ancône. Sa pauvreté était grande, et profonde son humilité ; saint Grégoire en cite une preuve. « Un paysan étant venu de loin pour voir Constance : il le trouva monté sur une échelle, accommodant ses lampes, dans une apparence fort humble. Ce paysan, regrettant son voyage, commença à se moquer de lui et à l'injurier. Constance descendit aussitôt de son échelle, embrassa celui qui l'insultait, et le remercia du jugement qu'il portait de lui. » C'est par ses actes d'humilité qu'il mérita d'être canonisé. Il est honoré le 23 septembre.

Martyrologus romanus, 23 septembre. — Saint Grégoire le Grand, *Dialog.*, lib. I, cap. V. — Baillet, *Vies des saints*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacree*.

CONSTANCE, en latin **CONSTANTIUS**, biographe latin, vivait vers la fin du cinquième siècle. Il était prêtre à Lyon. On l'a appelé le Mécène et l'Aristarque de cette époque barbare. Dans le recueil des lettres de Sidoine Apollinaire, nous en trouvons quatre adressées à Constance. La première nous apprend que le recueil avait été fait sur la demande de celui-ci, et avait été soumis, avant d'être publié, à sa critique et à ses corrections. Constance, à la requête de Patient, évêque de Lyon, écrivit une biographie de saint Germain, évêque d'Auxerre, mort en 448. Cet ouvrage intitulé : *Vita sancti Germani, episcopi Autissiodorensis*, semble avoir été terminé vers 488. On le trouve dans les compilations de Surius et des Bollandistes, parmi les saints du

mois de juillet. Il fut mis en vers par Ericus, moine bénédictin d'Auxerre, qui vivait vers 989, et traduit en français par Arnauld d'Andilly. « Constance, disent les bénédictins, paraît à quelques écrivains avoir un peu amplifié les miracles qu'il rapporte et avoir transposé quelques faits contre l'ordre des temps. Mais, outre que les endroits où cela lui est arrivé sont de peu d'importance, on remarque qu'il est exact dans le reste, et qu'il règne dans tout son ouvrage un caractère de sincérité qui le met à couvert de toute suspicion. »

Tillemont croit que Constance est aussi auteur de la Vie de saint Just, mort en 390 (*Vita sancti Justi, Lugdunensis episcopi*). Cet ouvrage a été inséré par Surius dans sa collection, au 2 septembre; il a été traduit en français par Lemaistre de Sacy, dans ses *Vies des Pères du Désert*. « Cette vie, disent les bénédictins, contient plus d'éloges généraux que de faits particuliers; mais le style en est grave, saint, majestueux, plein d'élégance, en un mot, digne de ce célèbre prêtre de Lyon; les faits que contient la pièce, quoique peu nombreux, font supposer son auteur assez bien instruit de l'histoire de cette église. »

Histoire littéraire de la France, t. II. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANCE *Chlore* (Χλωρός, le pâle), (*Flavius Valerius*), empereur romain, père de Constantin le Grand, né vers 250, mort le 25 juillet 306. Il était fils d'Eutrope, d'une famille noble de Dardanie, et de Claudia, fille de Crispus, frère de l'empereur Claude II. Distingué par son habileté, sa valeur, ses vertus, Constance devint gouverneur de la Dalmatie, sous le règne de l'empereur Carus. Ce prince, dégoûté de la conduite extravagante de son fils Carin, voulait le priver du trône pour y appeler Constance. La mort empêcha Carus de réaliser ce projet, et laissa le soin de récompenser Constance à Dioclétien et à Maximien, qui trouvèrent que le gouvernement de l'immense empire romain et le soin de le défendre contre les barbares étaient une charge trop lourde même pour deux empereurs. Ils résolurent de faire part de leur pouvoir à deux césars. Leur choix tomba sur Constance, qui fut adopté par Maximien, et sur Galerius, qui fut adopté par Dioclétien. Les deux nouveaux césars furent forcés de répudier leurs femmes, et Galerius épousa Valeria, fille de Dioclétien, pendant que Constance recevait la main de Theodora, fille d'une femme de Maximien. La proclamation des deux césars eut lieu à Nicomédie, le 1er mars 292. L'empire fut partagé entre les quatre princes de la manière suivante. Constance eut les provinces situées au delà des Alpes : la Gaule, la Bretagne et l'Espagne; Galerius reçut les deux Illyries, la Mésie, et en général tous les pays compris entre l'Inn et le mont Athos, entre la mer Adriatique et l'embouchure du Danube. Maximien gouverna l'Italie et l'Afrique; la Thrace, l'Égypte et toutes les provinces asiatiques restèrent placées sous l'autorité de Dioclétien. Le premier soin de Constance fut de reconquérir la Bretagne, où Carausius s'était rendu indépendant de Dioclétien et de Maximien. Après le meurtre de Carausius par Allectus, en 293, ce dernier s'empara du pouvoir; mais il ne le garda que trois ans, et Constance rétablit en Bretagne l'autorité impériale. Peu de temps après, les *Alemanni* envahirent la Gaule. Constance les vainquit dans une sanglante bataille, à Lingones (maintenant Langres), dans la première Lyonnaise. Les barbares perdirent 60,000 ou 6,000 hommes, car on trouve ces deux chiffres chez les historiens. Les *Alemanni* furent encore battus à Vindonissa, (aujourd'hui Windisch), en Suisse. Après l'abdication de Dioclétien et de Maximien, en 305, Constance et Galerius prirent le titre et la dignité d'*auguste*. Constance ne survécut que quinze mois à cet événement, et mourut à Eboracum (maintenant York), dans une expédition contre les Pictes. Il avait alors auprès de lui son fils Constantin, né de sa première femme, Hélène, qu'il avait répudiée en prenant le titre de césar. Ce prince, qui devait s'appeler plus tard Constantin le Grand, succéda sans opposition à son père. — Constance fut un des plus beaux caractères de son temps, et on regrette de n'avoir sur lui que très-peu de renseignements. Dans l'administration des provinces, il s'inquiéta surtout du bien-être du peuple. Bien loin d'imiter la rapacité des autres gouverneurs, il ne daignait pas même s'entourer du luxe convenable à ses dignités; peut-être poussa-t-il trop loin ce mépris du luxe, et mit-il un peu d'affectation dans sa simplicité. Les païens louaient son humanité, les chrétiens son impartialité et sa tolérance. Théophane l'appelle χριστιανόφρων, homme qui pense en chrétien. Constance montra en effet si non des croyances chrétiennes, du moins la plus grande tolérance pendant la persécution des chrétiens par Dioclétien. On ignore d'où lui vient le surnom de *Chlore* (le pâle), que lui donnent seulement les derniers écrivains byzantins. Gibbon fait observer que cette pâleur ne s'accorde pas avec la rougeur (*rubor*) dont parle un des panégyristes de Constance. Outre son fils et successeur Constantin, Constance eut de sa seconde femme Theodora trois fils et trois filles.

Eutrope, IX, 14-23. — Aurelius Victor, *Cæsares*, 39; *Epitome*, 39. — Zozime, II, 7. — Théophane, p. 4-8, édit. de Paris. — *Panegyric. veter.*, IV, 3; VI, 4, 6. — Eusèbe, *Vita Constantini*, I, 13-21. — Treb. Pollio, *Claudius*, 3, 13. — Spartien, *Æl. Verus*, 2. — Vopiscus, *Carinus*, 16-17; *Aurelianus*, 44; *Probus*, 22. — Ammien Marcellin, XIX, 2. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANCE (*Constantius Flavius Julius*) (1), empereur romain, né à Sirmium, dans la Pannonie, le 6 août 317, sous le consulat d'Ovidius Gallicanus et de Septimius Bassus,

(1) On lui donne aussi quelquefois les noms de *Flavius Claudius Constantius*; *Flavius Valerius Constantinus*; *Constantinus Constantius*.

mort à Mopsocrène, près de Tarse en Cilicie, le 3 novembre 361. Il était le troisième enfant de Constantin le Grand et le deuxième que ce prince eut de Fausta, sa seconde femme. Élevé avec ses frères, il leur resta inférieur pour la culture littéraire, mais il les surpassa dans les exercices gymnastiques et militaires. Il fut créé consul en 326, ou peut-être dès 324, et fut chargé par son père de l'administration des provinces orientales. A la mort de Constantin (337), Constance, qui se trouvait en Asie, accourut aussitôt à Byzance. Déjà les soldats de cette ville avaient adjugé tout l'héritage de Constantin à ses fils, à l'exclusion de ses neveux Dalmace et Hannibalien, malgré le testament de l'empereur, qui assignait à Dalmace la Grèce, la Macédoine, la Thrace et une partie de l'Illyrie; à Hannibalien, le Pont, la Cappadoce et la Petite Arménie, avec Césarée pour capitale. La déclaration des soldats, probablement concertée avec les fils de Constantin, fut adoptée avec empressement par Constance, et devint le signal du plus affreux massacre. Tous les descendants mâles de Constance Chlore par sa seconde femme furent égorgés[1], à l'exception de Flavius Julius Gallus et de Flavius Claudius Julien, fils de Flavius Julien Constance, le plus jeune fils de Constance Chlore et qui fut une des victimes du massacre. Les meurtriers épargnèrent Gallus parce qu'il semblait mourant. Marc, évêque d'Aréthuse, sauva Julien. Constance, qui n'avait point d'enfants, prit le parti de laisser vivre ses deux jeunes cousins. Parmi les victimes de cette sanglante exécution, on compte aussi le patrice Optatus et Ablasius, préfet du prétoire. Bien qu'il soit impossible de préciser la part que prit Constance à tous ces meurtres, on ne saurait l'absoudre. S'il ne commanda pas le massacre, il en fut le froid spectateur, et ne fit rien pour l'empêcher.

Les trois fils de Constantin le Grand eurent une entrevue à Sirmium dans la Pannonie, et firent une nouvelle division de l'empire au mois de septembre 337. Constantin l'aîné eut pour sa part la Gaule, l'Espagne, la Bretagne et une partie de l'Afrique. Constance obtint la Thrace, la Macédoine, la Grèce, les provinces asiatiques et l'Égypte. Constant, le plus jeune des trois frères eut l'Italie, l'Illyrie, et le reste de l'Afrique. Le monde fut gouverné par trois jeunes gens dont le plus âgé avait vingt-et-un ans. Aussitôt après la mort de Constantin le Grand, Sapor II, roi de Perse, commença en Mésopotamie et sur les frontières de la Syrie une guerre qui, avec des interruptions, se prolongea pendant tout le règne de Constance. Cette guerre ne tourna pas à l'avantage des Romains, qui furent vaincus dans plusieurs rencontres et particulièrement à Singara, en 343. Constance, qui commandait en personne dans cette bataille, fut forcé de s'enfuir après avoir perdu une grande partie de ses troupes. D'un autre côté, les Perses attaquèrent sans succès la place forte de Nisibe, clef de la Mésopotamie; ils ne furent pas plus heureux devant d'autres villes de cette province et de l'Arménie. Sapor gagna des victoires, mais ne fit pas de conquêtes. Cette guerre n'en fut pas moins funeste aux Romains. Constance, retenu dans l'Orient, ne put donner une attention suffisante aux affaires d'Occident, et fut forcé de rester simple spectateur de la guerre civile qui éclata entre Constantin et Constant. Le premier fut tué à Aquilée, en 340, et sa part d'héritage passa à Constant. Celui-ci, à son tour, tomba, en 350, sous les coups des soldats de Magnence, qui prit la pourpre et fit reconnaître son autorité par la Bretagne, la Gaule et l'Espagne; vers le même temps Vétranion, commandant des légions en Illyrie, fut forcé par ses troupes d'imiter l'exemple de Magnence, et prit aussi la pourpre. Constance, pour n'avoir pas à combattre les deux usurpateurs à la fois, sembla reconnaître comme légitime l'élévation de Vétranion au trône; il fit ensuite de vastes préparatifs contre Magnence. Celui-ci envoya à Constance, alors à Antioche, une ambassade qui n'eut aucun effet, et l'empereur se mit en marche pour passer en Europe. Alors les deux usurpateurs se liguèrent, et envoyèrent de concert une nouvelle députation. Constance était à Héraclée en Thrace, lorsqu'il reçut les ambassadeurs de Magnence et de Vétranion. Ils apportaient à Constance des paroles de paix, à condition qu'il abandonnerait aux deux nouveaux empereurs les pays dont ils étaient en possession, et qu'il se contenterait du premier rang entre les trois augustes. Magnence offrait de cimenter la paix en donnant sa fille à Constance et en recevant des mains de celui-ci Constantine, sa sœur. Ces propositions, mêlées de menaces, embarrassaient l'empereur; mais un songe le décida à la résistance. Il commanda à son réveil d'arrêter les députés comme des rebelles. Il ne renvoya qu'un d'eux, Rufin, préfet du prétoire; mais bientôt après il relâcha aussi les autres, et sans perdre de temps il arriva à Sardique (aujourd'hui Sophia). Vétranion, ne se croyant pas en état de tenir tête à Constance, prit le parti de traiter avec lui. Il consentit même à réunir les deux armées et à tenir un conseil de guerre en présence des officiers et des soldats, pour délibérer sur les mesures à prendre contre Magnence. Constance profita de cette réunion pour gagner les soldats de Vétranion. Le 25 décembre 350, les deux armées se rendirent dans la plaine de Naïsse, près de Sardique. Les deux empereurs, sans armes et sans gardes, prirent place au milieu des soldats, sur un tribunal élevé. Constance se leva, et prit la parole le premier, en considération de sa naissance. Son discours ne répondit pas à l'espoir de Vétranion, et enflamma tellement les deux armées, que celles-ci, comme de concert, proclamèrent Constance seul auguste, seul empereur. Les soldats allaient même fondre sur Vétranion, qui se hâta de déposer le diadème et de se jeter aux genoux de Constance.

« Les orateurs de ce temps-là, dit Lebeau, parlent avec emphase du succès merveilleux de cette éloquence, qui, produisant l'effet d'une grande victoire sans verser de sang, conquit au prince toute l'Illyrie et fit passer sous ses drapeaux une nombreuse infanterie, vingt mille chevaux, et les troupes auxiliaires de plusieurs nations belliqueuses. Mais nous savons que l'argent de Constance partage au moins avec son éloquence la gloire de l'événement, et que Gumoarius, capitaine des gardes de Vétranion, avait d'avance ménagé cette résolution. » Constance releva l'usurpateur, tremblant de peur et de vieillesse, l'embrassa, le préserva des insultes de la soldatesque, et, après lui avoir assuré des revenus considérables, l'envoya finir ses jours à Pruse, en Bithynie.

Constance confia à Gallus le commandement de l'armée opposée aux Perses, et ne songea plus qu'à combattre Magnence. Ses troupes rencontrèrent celles de l'usurpateur à Mursa (aujourd'hui Essek), sur la Drave, le 28 septembre 351. La fleur des deux armées périt dans cette sanglante bataille, et la victoire resta à Constance, qui, pour ne pas exposer sa personne, s'était enfermé dans une église avec Valens, évêque arien de Mursa. L'Italie tomba aussitôt au pouvoir du vainqueur, et Magnence s'enfuit en Gaule. Il y fut attaqué à l'est par l'armée que conduisait Constance, à l'ouest par une autre armée, qui, après avoir conquis l'Afrique et l'Espagne, traversa les Pyrénées et entra en Gaule. Après avoir essuyé une nouvelle et complète défaite au mont Seleucus dans les Alpes Cottiennes, Magnence, trouvant les principales cités gauloises révoltées contre lui, et se voyant réduit à l'extrémité, se tua. Son frère Decentius imita son exemple.

Devenu maître de tout l'Occident, Constance vengea le meurtre de son frère, et rétablit l'autorité impériale par de cruelles exécutions. Les innocents et les coupables furent également victimes de ses implacables ressentiments.

Une fois encore l'immense empire romain fut réuni sous la main d'un seul homme. Le gouvernement de Constance, sa vie publique et privée se rapprochaient de plus en plus des monarchies asiatiques. Les eunuques dominaient à la cour; des meurtres, dictés par la jalousie ou les soupçons de l'empereur, s'accomplissaient sans aucune formalité judiciaire. Gallus fut la plus illustre victime des jugements arbitraires de Constance. Coupable de négligence, de désobéissance et de cruauté, Gallus aggrava encore toutes ses fautes en commandant ou en permettant le meurtre des deux commissaires impériaux, Domitien, préfet du prétoire de l'Orient, et Montius, préfet du palais, envoyés à Antioche pour faire une enquête sur sa conduite. Ils furent mis en pièces par la populace, que souleva le jeune césar. Celui-ci ne pouvait plus trouver son salut que dans une révolte ouverte; mais il se laissa tromper par les promesses artificieuses de Constance, et se mit en route pour Milan. Arrêté à Petovio, dans la Pannonie, il fut conduit à Flanona (Fianone), dans l'Istrie, et eut la tête tranchée dans sa prison. Julien, frère de Gallus, fut arrêté en même temps que son frère; mais après un an de détention et d'exil, il obtint sa grâce, par l'intercession de l'impératrice Eusebia. Nommé césar au mois de novembre 355, Julien reçut le commandement de la Gaule, encore agitée par les suites de la révolte de Sylvanus. Ce rebelle, tombé dans un piége que lui avait tendu Ursicin, général envoyé par Constance, venait d'être massacré dans l'église de Saint-Séverin à Cologne, au mois de septembre 355.

Constance visita l'ancienne capitale de l'empire. Il entra dans Rome le 28 avril 357, dans tout l'appareil d'un triomphe. Imitant l'exemple d'Auguste, il fit transporter à Rome le grand obélisque placé devant le temple du Soleil à Héliopolis, et le fit ériger dans le grand cirque. Cet obélisque ayant été renversé, fut relevé par l'ordre de Sixte-Quint, et dressé devant le portail de l'église de Saint-Jean de Latran; il est connu sous le nom d'obélisque de Latran. De Rome Constance se rendit en Illyrie, où ses généraux firent une heureuse campagne contre les Quades et les Sarmates; il partit ensuite pour l'Asie en 359. Sapor, qui venait d'envahir encore une fois la Mésopotamie, s'était emparé d'Amida (maintenant Diarbekr) et des petites forteresses de Singara et de Begabde. Antérieurement à cette guerre, la Gaule avait été envahie par les Alemans et les Francs; ces barbares furent vaincus par Julien, qui les soumit dans trois campagnes et fit prisonnier Chnodomar, roi des Alemans. Ces exploits, et plus encore l'excellente administration établie en Gaule par le jeune césar, excitèrent la jalousie de Constance. D'après les ordres de l'empereur, les légions de la Gaule durent quitter ce pays pour marcher à la défense de l'Orient. Constance motivait cet ordre sur la tranquillité de la Gaule, qui permettait de dégarnir cette province; mais il ne voulait au fond qu'affaiblir Julien et l'empêcher de prendre la pourpre. Au lieu de prévenir cette usurpation, l'ordre imprudent de Constance ne fit que la hâter. Les troupes refusèrent de marcher, et proclamèrent Julien empereur, en 360. Ce prince essaya vainement de se justifier auprès de Constance: ses protestations d'innocence furent mal accueillies, ses ambassadeurs renvoyés avec mépris, et la guerre fut déclarée. Constance marcha vers l'Occident avec la plus grande partie de ses troupes. L'empire allait être déchiré par la guerre civile, lorsque Constance mourut, à Mopsocrène. Julien se trouva ainsi seul maître de l'héritage de Constantin. Constance s'occupa beaucoup pendant son règne de querelles théologiques, et mourut dans l'hérésie arienne. Il laissa de sa troisième femme, Maxima Faustina, une fille, qui épousa plus tard l'empereur Gratien,

Ammien Marcellin, XIV-XXI. — Zosime, II, III. — Agathias, IV. — Eusèbe, *Vita Constantii*, IV. — Eutrope, X, 5. — Julien, *Orat.*, I, 11. — Libanius, *Orat.*, III, X. — Zonaras, XIII. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. IV. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. II. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANCE III, empereur d'Occident, né en Illyrie, d'une famille noble, dans la seconde moitié du quatrième siècle après J.-C, mort à Ravenne, le 11 septembre 421. Doué d'une beauté mâle, de grands talents, d'un caractère aimable et énergique, il se distingua de bonne heure par ses succès militaires, et se fit également aimer de l'empereur Honorius, du peuple et de l'armée. Lorsque le tyran Constantin fut assiégé dans Arles, en 410, par son propre lieutenant Gerontius, Honorius voulut profiter de la division qui éclatait entre les rebelles pour recouvrer la Gaule et l'Espagne. Il confia cette mission à Constance, en lui donnant pour collègue le Goth Ulphilas. Cet officier fut assez sensé pour reconnaître dans Constance un talent supérieur, et assez généreux pour sacrifier au bien public tout sentiment de jalousie, en se comportant comme lieutenant de celui dont il était le collègue. Dès que Constance parut devant Arles, la plupart des soldats de Gerontius abandonnèrent celui-ci pour passer du côté du lieutenant d'Honorius. Le général rebelle se hâta de lever le siége d'Arles, et de s'enfuir en Espagne, où il périt bientôt. Après la fuite de Gerontius, Constantin, assiégé par Constance, se défendait, dans l'espérance du secours qu'un de ses lieutenants, Edobic ou Edovinch, devait lui amener de Germanie. On apprit bientôt que celui-ci approchait avec des troupes nombreuses de Francs et d'Alemans. Mais au lieu de surprendre Constance, Edovinch fut surpris lui-même par l'arrivée subite du lieutenant d'Honorius. Constance et Ulphilas passèrent le Rhône. Tandis que le premier s'arrêtait avec l'infanterie pour attendre l'ennemi, Ulphilas prit les devants avec la cavalerie, et s'étant mis en embuscade, il laissa passer les barbares. Mais lorsque le combat fut engagé entre l'armée d'Edovinch et celle de Constance, Ulphilas vint tout à coup charger l'ennemi par derrière. Cette attaque imprévue mit les barbares dans une déroute complète. Edovinch se sauva à toute bride chez un de ses clients nommé Ecdicius, qui lui avait les plus grandes obligations. Ce traître lui ayant coupé la tête, l'apporta aux pieds de Constance, dans l'espérance d'être récompensé. Constance, avec la vertu d'un ancien Romain, refusa d'accepter ce hideux présent, et ordonna au meurtrier de s'éloigner sur-le-champ. Constance revint ensuite devant Arles, et pressa vivement la ville. Constantin se rendit à des conditions acceptées par Constance, mais indignement violées par Honorius. Pour prix de sa victoire, Constance obtint le consulat en 414, avec les titres de comte et de patrice. La même année il marcha contre Ataulph, roi des Visigoths, qui venait de faire reprendre la pourpre à Attale. Ce fantôme d'empereur, instrument et jouet des Visigoths, tomba aux mains de Constance, qui l'envoya à Honorius. L'heureux général fut récompensé de cette nouvelle victoire par la main de Placidie, sœur d'Honorius, qui après avoir été la captive d'Ataulph, qu'elle épousa, de Sigeric et de Wallia, venait d'être rendue en 417 à son frère par Wallia, devenu l'allié des Romains. Constance persuada à ce prince d'abandonner à Honorius les conquêtes des Visigoths en Espagne et de recevoir en échange la deuxième Aquitaine et probablement aussi la Novempopulanie. A partir de ce moment, Toulouse devint la capitale du royaume des Visigoths. Le 8 février 421, Honorius conféra à Constance la dignité d'auguste, avec l'autorité de co-empereur d'Occident. Théodose II, empereur d'Orient, ayant refusé de reconnaître le nouvel auguste, Constance se préparait à lui faire la guerre ; mais il mourut lui-même avant le commencement des hostilités, après un règne de sept mois. On remarqua de grands changements dans le caractère de Constance depuis son mariage avec Placidie, et surtout depuis son avénement au trône. Désintéressé, généreux, noble, avant que d'entrer dans la famille impériale, il devint après cette alliance, avide, injuste, oppresseur. Il montra d'ailleurs beaucoup de zèle pour l'orthodoxie, et persécuta avec une égale ardeur l'hérésie de Pélage et les restes du paganisme. Il laissa de Placidie deux enfants, Flavius Placidius Valentinianus, depuis Valentinien III, et Justa Grata Honoria, depuis fiancée à Attila. On n'a de Constance que des médailles d'or, fort rares d'ailleurs.

Zosime, V, VI. — Sozomène, IX, 13-16. — Orose, VII, 42, 43. — Philostorgue, XII, 4, 12. — Théophane, p. 66-74, éd. de Paris. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. VI. — Tillemont, *Histoire des empereurs*, t. VI.

CONSTANCE ou **CONSTANTIN FAULKON**, ou **PHAULKON** ou **PAULKON**, aventurier grec, né à Custode, village de Céphalonie, en 1648, mort à Siam, en 1688. Il était fils d'une femme noble de cette île, et d'un Vénitien, cabaretier selon Forbin, noble et fils du gouverneur de l'île, suivant la plupart des historiens. Il s'attacha d'abord au service d'un capitaine de vaisseau anglais, que le commerce attirait à Céphalonie, et passa avec lui en Angleterre. Ne voyant aucun moyen d'y faire promptement fortune, il s'embarqua pour l'Inde, sur un vaisseau de la compagnie anglaise. Plusieurs voyages qu'il fit à Siam et dans les royaumes voisins lui procurèrent assez de profits pour le mettre en état d'acheter un vaisseau et de négocier pour son propre compte. Il ne se laissa point abattre par deux naufrages qu'il eut à essuyer à l'embouchure de la rivière de Siam. Un troisième naufrage, sur la côte de Malabar, au lieu d'être la cause de sa ruine entière, devint celle de son élévation. Jeté seul sur le rivage, après avoir vu les flots engloutir son navire, dont il n'avait pu sauver que deux mille écus, il se livra longtemps à de tristes pensées, maudissant le présent et désespérant de l'avenir. Il finit par s'endormir

Si l'on en croit le P. d'Orléans, historien, trop crédule peut-être, de cet aventurier, Constance vit en songe un homme d'une figure majestueuse, qui lui ordonna, d'une voix pleine d'autorité, de retourner dans l'endroit d'où il était venu. Réveillé par cette vision, Constance courut au rivage ; il y rencontra un homme dont le visage pâle et les vêtements dégouttants d'eau annonçaient un naufragé. C'était un ambassadeur du roi de Siam. Il avait fait naufrage en revenant de Perse, et s'était sauvé sans argent, sans hardes et sans suite. Moins dénué que l'ambassadeur, Constance acheta une barque, et le ramena dans le royaume de Siam. L'ambassadeur, pour reconnaître ce service, recommanda Constance au *barcalon*, ou premier ministre. Celui-ci, après une entrevue, conçut de l'étranger une opinion si favorable qu'il l'attacha au service du roi. Chargé d'abord de l'intendance des cérémonies, Constance les rendit plus magnifiques et beaucoup moins dispendieuses. Ce fut l'origine de sa fortune. Le ministre, qui entendait les affaires et aimait le plaisir, fut heureux de se reposer sur un homme habile, qui était à la fois son favori et celui du roi. A la mort du ministre, le roi offrit la place de *barcalon* à Constance. Celui-ci refusa une charge qui aurait excité au plus haut point la jalousie des mandarins, et eut toute l'autorité de premier ministre, sans en prendre le titre. Sa qualité d'étranger parvenu lui inspirait les plus vives inquiétudes sur son avenir. Il comprenait que tout l'édifice de sa fortune s'écroulerait promptement si le roi de Siam, qui était fort âgé, venait à mourir. Se sentant haï des naturels, il résolut d'appeler les étrangers. Il commença par renoncer au protestantisme, qu'il avait embrassé en Angleterre, et fit abjuration entre les mains des jésuites, le 2 mai 1682. Il se servit de ces religieux pour entrer en correspondance avec le gouvernement de Louis XIV. Déjà, en 1681, il avait envoyé à la cour de France une ambassade, qui périt dans la traversée. Cet accident ne changea rien aux dispositions de Constance. Il ne cessa pas de demander des missionnaires et des troupes. Enfin, en 1685 Louis XIV envoya une ambassade à Siam (*voy.* Choisy). Constance répondit pleinement à l'espérance qu'avait conçue de lui la cour de France. Il favorisa les conversions des Siamois au catholicisme, et promit d'ouvrir aux Français les principales villes du royaume. Mais il faisait toutes ces avances dans un but intéressé, que les ambassadeurs français n'eurent pas de peine à pénétrer. « J'ai dit beaucoup de bien de M. Constance dans mon journal, raconte Choisy, et je n'ai rien dit que de vrai. C'était un des hommes du monde qui avait le plus d'esprit, libéral, magnifique, intrépide, plein de grandes idées ; et peut-être qu'il ne voulait avoir des troupes françaises que pour tâcher de se faire roi lui-même à la mort de son maître, qu'il voyait fort prochaine. Il était fier, cruel, d'une ambition démesurée. Il avait soutenu la religion chrétienne parce qu'elle pouvait le soutenir ; et je ne me serais jamais fié à lui dans les choses où son élévation n'aurait pas trouvé son compte. » Choisy résume ses impressions sur Constance par ces mots piquants : « C'est un drôle qui aurait eu de l'esprit à Versailles. » L'esprit en effet ne manquait pas à Constance ; cet habile aventurier, ne négligeant aucun moyen de cimenter l'alliance qu'il avait fait naître, décida le roi de Siam à envoyer à Louis XIV une nouvelle ambassade, composée de trois mandarins. Elle fut reçue par le monarque français avec une pompe magnifique, dont parlent tous les historiens contemporains. Voltaire, dans son *Siècle de Louis XIV*, a diminué un peu trop l'importance de l'ambassade siamoise, et un écrivain de notre époque n'a vu dans cette mission diplomatique qu'une comédie préparée par les ministres de Louis XIV pour flatter la vanité de leur maître. Une pareille assertion paraît au moins très-hasardée. Quant à l'importance des négociations, elle est incontestable ; elles ne réussirent pas, il est vrai, mais elles furent sur le point de donner à la France un royaume dans les Indes. Constance chargea le père Tachart, qui jouissait de toute sa confiance et qu'il munit d'une lettre de créance du roi de Siam, de se rendre auprès de Louis XIV et de lui porter les propositions suivantes : les Français seraient établis pour gouverneurs dans toutes les places du royaume ; tous les postes qu'ils demanderaient leur seraient remis ; la nation française aurait dans le royaume de Siam une entière liberté de commerce aux conditions les plus avantageuses. Il demandait qu'on envoyât immédiatement des vaisseaux, des troupes de terre et de mer, et des ingénieurs pour fortifier les places. Il réclamait de Louis XIV la permission de se retirer en France s'il survenait quelque changement qui compromît sa sûreté et celle de sa famille dans le royaume de Siam. Il montrait le désir d'être naturalisé Français et l'intention d'envoyer prochainement son fils à Paris. Louis XIV s'empressa de répondre à des offres aussi avantageuses. Il accorda à Constance des lettres de naturalisation pour lui et sa famille, un brevet d'assurance pour une terre donnant titre de comte en France, avec la permission de porter trois fleurs de lis dans ses armes. Il le nomma de plus chevalier de l'ordre de Saint-Michel. Cinq vaisseaux partirent de Brest, emportant six cents hommes d'infanterie, sans compter les équipages, un assez grand nombre d'officiers de marine et des bombardiers avec des mortiers et des bombes. Ces troupes étaient commandées par un maréchal de camp, nommé Desfarges, vieux soldat, qui montra dans cette mission plus de courage que d'habileté. La flotte française arriva devant Siam au commencement d'octobre 1687. Constance, fidèle à ses engagements, remit Bankok et Merguy, les plus fortes places du royaume, entre les mains de Desfarges. En même temps il s'associa pour 300,000 livres au com-

merce de la compagnie française des Indes orientales, qu'il protégeait de tout son crédit. Jusque là tout avait réussi à Constance; mais sa prospérité ne devait pas durer. Son crédit excitait la jalousie et la haine des mandarins. Les Français étaient détestés par les Siamois, qui se voyaient menacés dans leur indépendance nationale. Enfin, la désunion s'était mise parmi les agents français. Pour faire face à un danger dont il prévoyait toute la gravité, Constance renvoya de nouveau en France le père Tachart, chargé de demander de nouvelles troupes et une garde spéciale pour le roi de Siam. Le père jésuite n'eut aucune peine à obtenir ce qu'il demandait. On accorda au roi de Siam une garde composée de quatre-vingts cavaliers, commandés par le marquis d'Éragny. Celui-ci, sous le titre d'ordonnateur et d'inspecteur général, devait avoir la direction principale des affaires. Mais au moment où le marquis d'Éragny allait mettre à la voile, au commencement d'avril 1689, il apprit la catastrophe qui depuis près d'un an avait renversé Constance Phaulkon. Un des principaux mandarins ou *opras*, nommé Pitracha, exploita habilement la haine des Siamois contre les étrangers, et prépara la chute du roi de Siam et celle de son ministre. Constance, pendant ce temps, travaillait activement aux fortifications de Bankok et de Merguy, fondait un collége pour les missionnaires français de la propagande, et faisait construire des maisons aux jésuites dans les villes de Siam et de Louvo. Inquiet des menées de Pitracha, il résolut de le faire arrêter, et réclama l'aide de Desfarges. Celui-ci promit son concours; mais bientôt, pour des motifs qui sont restés obscurs, il le refusa. Il se mit en route avec une partie de la garnison de Bankok pour Louvo, où se trouvaient le roi, Constance et Pitracha; mais arrivé à Siam, il ne voulut pas aller plus loin, retourna à Bankok, et rien ne put l'en faire sortir. Cette inconcevable retraite devint le signal d'une révolte contre les étrangers. Pitracha s'empara de la personne du roi. Constance, rassemblant à la hâte une petite troupe d'Européens, essaya vainement d'arracher le roi aux insurgés, et tomba lui-même entre leurs mains. Quoique réclamé instamment comme Français par Desfarges, il fut déclaré coupable de haute trahison, condamné à mort et exécuté au mois de juin 1688, après avoir souffert dans sa prison des tourments de toutes sortes. Il mourut en chrétien et en homme plein de courage. Sa femme, née à Siam et d'origine japonaise, se nommait dona Guyomar de Pina. Sollicitée par le fils de Pitracha d'entrer dans son sérail, elle se réfugia dans Bankok, que les Français occupaient encore. Elle vint plus tard en France avec son fils, et réclama les fonds que son mari avait fournis à la compagnie des Indes. Ces fonds, qui avaient été donnés au marquis de Seignelay, ne furent point restitués; et la compagnie se contenta de faire aux héritiers de Constance une rente qui leur permit de subsister. Le fils de Constance Phaulkon, devenu capitaine de vaisseau, quitta le service de la France, et retourna à Siam, où il parvint à de hautes dignités. Sa prodigalité l'empêcha de laisser aucune fortune à de nombreux enfants, qui vécurent dans l'obscurité.

Chaumont, *Relation du voyage à la cour de Siam*. — Le P. Tachard, *Voyages de Siam des PP. jésuites*. — Choisy, *Journal du voyage de Siam; Mémoires*, t. VI. — Claude Forbin, *Memoires*. — Deslandes, *Histoire de Constance*. — Le P. D'Orléans, *Vie de M. Constance*. — Le P. Le Blanc, *Histoire de la révolution de Siam*. — *Mercure galant*, 1686, 1687, 1689. — J. d'Auneau, *le Voyage des ambassadeurs de Siam en France*. — Vollant des Verquains, *Histoire de la révolution de Siam*. — Desfarges, *Relation des révolutions arrivées à Siam dans l'année* 1688; Amsterdam, 1691. — Etienne-Gallois, *l'Expédition de Siam au dix-septième siècle*, extrait du *Moniteur universel* des 10, 11, 12 et 13 août 1853.

CONSTANCE D'AQUITAINE, surnommée *Blanche* ou *Blandine*, reine de France, morte en 989. D'abord femme de Louis V, le Fainéant, puis première femme de Robert le Pieux, elle était fille, selon les uns d'un grand seigneur d'Aquitaine, dont le nom est inconnu (Mézeray croit qu'il s'agit de la Provence, à cause du mot *Aqux*, Aix), selon d'autres, du premier comte d'Arles, nommé Bothland, ou Guillaume (1). Elle épousa Louis encore très-jeune (*adhuc puer*, disent les chroniques de Saint-Maissant et de Verdun), deux ans après son association à la royauté par son père Lothaire (985 ou 986). Ce mariage, assez mal assorti, entre une femme courageuse et galante et un prince à peine âgé de dix-neuf ans, ne fut pas heureux. On croit cependant que Louis chérissait tendrement son épouse: elle sut dissimuler adroitement le chagrin qu'elle ressentait en prévoyant que son mari ne serait jamais aussi grand prince que son père. Femme d'esprit (*ingenio callida*, disent les chroniques) et maîtresse de la volonté de Louis, elle lui persuada de se rendre en Aquitaine, lui promettant de l'y faire reconnaître comme seigneur, à l'aide des droits d'hérédité qu'elle y possédait; mais c'était une feinte. A peine arrivée dans son pays, Constance abandonna son mari, et se retira chez ses parents, où Lothaire, accompagné de son fils, fut obligé de l'aller chercher jusqu'au fond de la province, comme il avait déjà fait lors du mariage. Ramenée par force près de son mari, Constance ne lui montra pas plus d'affection ni de fidélité; mais elle continua de s'en faire aimer, et lui persuada d'écrire en sa faveur un testament (21 mai 987) d'après lequel il léguait son royaume *à sa très-chère épouse*, à condition qu'après le temps prescrit par les lois et les canons, elle épouserait le *roi futur* (*futurus rex*, dit la chronique de Tours), c'est-à-dire Robert, fils de Hugues Capet. Cette convention fut jurée solennellement par le roi Hugues, la reine Constance, le prince Robert, le duc Richard de Normandie et les autres grands du royaume, au palais de

(1) On ne sait d'après quels renseignements Wassebourg la fait fille du roi de Navarre.

Compiègne. Dom Bouquet remarque avec raison que Louis fut nommé fainéant (*Ludovicus, qui nihil fecit*, comme s'expriment les vieux annalistes) non parce qu'il vivait dans la paresse et les plaisirs, mais parce que le peu de durée de son règne ne lui permit pas de s'illustrer. En effet, on ne sait d'après quelles raisons Mézeray et les autres historiens à sa suite ont avancé que ce prince, qui montra, du moins en germe, des qualités royales, de l'activité, parut « faible et méprisable » aux yeux de sa femme. Il est probable que les dédains de Constance prirent leur source dans ses passions méridionales et le besoin d'une existence variée par des intrigues légères plutôt que dans les défauts mêmes de son mari. Quoi qu'il en soit, Louis étant mort subitement, sans enfants, avant sa vingtième année (22 juin 987), non sans soupçon de poison de la part de son épouse (accusation qui n'a jamais été prouvée), Robert, âgé de dix-sept ans, prince accompli à cette époque, présomptif héritier de son père, mais non encore couronné, épousa solennellement la veuve du dernier roi carlovingien, après l'accomplissement du temps légal. On ignore quels furent les résultats de ce second mariage et si les nouveaux époux furent plus heureux et plus unis que les premiers; mais du moins leur chaîne fut courte : Constance mourut l'année suivante, sans laisser d'enfants d'aucun de ses maris.

Plusieurs chroniqueurs se sont trompés en attribuant à Hugues Capet (alors marié avec Adélaïde) les faits relatifs au second mariage de Constance. Dom Bouquet, que la confusion des mots *Hugo* et *Hugonides* embarrasse beaucoup, après avoir repoussé ce mariage, finit par l'accepter en considération de l'autorité de l'écrivain contemporain Odoran. L'abbé De Camps, s'appuyant des témoignages très-précis, rejetés à tort par Du Radier, de Gervais de Tilbury, de la chronique manuscrite de Tours, interpolée par le moine Jean de Marmoutiers, de Raoul Glaber, d'Aimoin de Fleury, des chroniques de Maillezais, de Verdun, de Henri I^{er}, de la liste des rois de France dressée sous Louis le Gros, du manuscrit de l'abbaye de Saint-Florentin sur Loire, de l'histoire d'Adhemar de Chabannes, prouve clairement la réalité de ce mariage, le premier des cinq contractés par Robert. Ce roi est, en cet endroit spécial, désigné par le mot *Hugo*, mis à tort par Duchesne et les Bénédictins à la place de *Hugonides*, c'est-à-dire fils de Hugues, selon les habitudes gréco-latines.

A. DE MARTONNE.

Recueil des historiens de France, de dom Bouquet, t. VIII, IX, X; de Duchesne, II, III, IV; de Pithou, p. 147-414. — Labbe, *Table généal. des rois de la III^e lignée*, etc., art. 16, p. 40, et *Biblioth. des mss. de l'Aquitaine*, t. II, p. 107, 205.— D'Achery et Mabillon, *Acta sanctorum ordinis Sancti-Benedicti, sæc. V*, p. 771. — Bollandistes, t. II. — *Dissertation sur les cinq mariages de Robert le Pieux*, par l'abbé De Camps; dans le *Mercure de France*, mars 1723. — Auteuil, *Histoire des ministres d'État*, p. 51. — Wassebourg, *Antiquités de la Gaule. Belgique*, etc.,ms.—*Chronique de Louis*, interpolée par le moine de Marmoutiers; Bibl. imp. n. 9853, fol. 129, col. I, ms. de la bibl. de Petau, n° 143. — Bely, *Mémoire pour servir a l'histoire de la Bibliothèque du roy*, 9609. — Gervais de Tilbury, *Otia imperialia*, Bibl. Angl. — *Histoire ecclésiastique* d'Anastase le bibliothécaire, ms. de J. de Thou. — *Antiquitates Besvensis abbatiæ, chronicon*, ms. Bibl. imp., 9854, fol. 61.—*Codex Bibliothecæ petaviensis*, 646.

CONSTANCE D'ARLES, reine de France, morte à Melun, le 25 juillet 1032. Troisième femme du roi Robert le Pieux, elle était fille de Guillaume V, comte d'Arles ou de Provence, et d'Alix, Adèle ou Adélaïde d'Anjou, sœur de Foulques Nerra, comte d'Anjou. Mariée en 1006 (et non en 998, comme le dit la *Biographie universelle* de Michaud) (1), cette princesse, surnommée *Blanche* ou *Candide*, comme sa mère, à cause de son teint, succédant à la reine Berthe, récemment répudiée, amena du midi les jongleurs et les troubadours. C'est à elle que l'on doit l'introduction d'une poésie nationale en France (où l'on ne connaissait encore que la versification latine) et probablement le goût de la rime. Ce changement littéraire fut nécessairement accompagné d'une modification dans les mœurs, qui, de graves et simples, devenues légères et bruyantes, ont excité le blâme des chroniqueurs contemporains, et notamment de Raoul Glaber. On lit dans sa chronique le détail de cette révolution pacifique. Constance, femme d'une beauté accomplie, mais d'un caractère fier et hargneux, jalouse de tout autre crédit que le sien, se mit à régenter son mari. « Elle inquiétait, dit un historien, remuait et renversait tout le palais. » Le roi ne pouvait garder aucun secret, ni accorder aucune grâce, sans la participation de la reine, de telle sorte que s'il avait été assez heureux pour accorder un bienfait en cachette, il ajoutait : « Faites en sorte que Constance ne l'apprenne pas. » Aussi, d'après Belleforest et Mézeray, Robert ne l'appelait-il jamais ni *reine* ni *épouse*, mais seulement de son nom de baptême. Cependant elle désirait fort que Robert (qui était un savant de ce temps-là) composât quelque poésie en son nom. Mais Robert ne se sentait aucune inspiration de ce côté. Un jour, elle entra chez lui au moment où il venait d'achever une hymne, et réitéra sa demande. Le roi, trouvant tout à coup dans son œuvre une application heureuse au nom de sa femme et à la vertu dont il avait besoin pour vivre avec elle, lui montra le parchemin. La reine lut les deux premiers mots, et, dans son ignorance, se retira satisfaite. C'est le répons célèbre : *O Constantia martyrum* (2)!

(1) D. Bouquet calcule, d'après les diplômes, que Berthe fut répudiée avant la fin de 1004, et Constance épousée avant 1007, année de la naissance de Hugues, son premier-né : donc vers 1006. Glaber, qui met le mariage vers l'an 1000, manque de précision et de clarté. Dom Bouquet place le voyage de Robert à Rome vers 1016. Il faut sur toutes les époques de la vie de Robert, consulter l'excellente dissertation du savant bénédictin, t. X, p. 565 et suiv. dans la *Collect. des histor. de France*.

(2) C'est le plus célèbre des répons composés par le roi

Le roi, à défaut d'une compagne, s'était fait un ami. Hugues, son premier ministre, comblé d'honneurs et de richesses, comte du palais, premier comte de Beauvais (selon Loysel), comte de Paris (c'est-à-dire gouverneur de l'Ile-de-France), conseillait à son maître de secouer un joug insupportable. Après vingt et une années de patience, Robert, laissant sa femme et son fils Hugues au château de Teil, du pays de Sens, communiqua son dessein à quelques évêques, passa en Italie, et se rendit à Rome, dans l'intention de répudier sa seconde femme, sous le prétexte de parenté, et de reprendre la première. Berthe, pressant ses démarches pour la réhabilitation de son mariage, rejoignit le roi, sans doute de connivence avec lui. Constance, craignant d'être vaincue par sa rivale, se tourna vers le ciel. Le moine Odoran raconte à ce sujet une légende suivant laquelle saint Savinien, martyr, premier évêque de Sens, auquel la reine avait une dévotion particulière, « apparut à elle, et l'assura que Dieu avait en sa faveur changé la volonté du roi ». (Mézeray.) Quelle que soit la vérité sur ce prétendu miracle, Robert revint de Rome; sans qu'on sache s'il consulta en effet le pape sur son divorce, ou si, l'ayant consulté, il en reçut une réponse contraire ou favorable, ses intentions semblaient tout à fait modifiées; il ne les expliqua point, mais ne parla plus de quitter son épouse. Constance, certaine du trône désormais, après une telle épreuve, se montra de plus en plus arrogante, et résolut de détruire le dernier obstacle qu'elle rencontrait dans le cœur de son époux, c'est-à-dire l'amitié de Hugues de Beauvais. Elle pria son oncle, le comte d'Anjou, de la débarrasser de ce ministre. Foulques, dit Bourdigné « lui manda qu'elle fît bonne chière, et que de brief elle serait vengée de Hugues, et que jà ne sauroit être monté en si haute autorité qu'on ne l'en fît bien descendre ». Peu après, douze cavaliers angevins, ayant épié longtemps le favori, le massacrèrent en présence du roi, qui fut couvert de son sang, dans une chambre du palais, selon Mézeray, mais plus probablement, selon le témoignage de Raoul Glaber, dans une forêt, au milieu d'une partie de chasse. Le roi, irrité de cet attentat, résolut une seconde fois de secouer le joug; quelques évêques négocièrent une réconciliation nécessaire à l'État, fâcheuse pour le bonheur du prince.

Les enfants de Constance furent pour elle un nouveau sujet de contrariétés et de tracasseries. Sa constante préoccupation était de faire préférer le troisième, Robert, aux deux aînés. Décriant les premiers pour exalter son favori, elle prétendait « que ce n'était pas l'âge, mais le mérite et la vertu qui devaient décider de la préférence ». Ce système, qui dut alors paraître bien étrange, fut suivi d'un autre, plus étrange encore, d'après lequel elle tenta sérieusement de faire passer Robert pour l'aîné. De là sortirent tous les malheurs qui signalèrent la fin du règne de Robert. Hugues, l'aîné, couronné (1017), malgré sa mère, du vivant de son père, selon l'usage des Capétiens, retenu dans une dure captivité et dans une pauvreté honteuse, par la haine et l'avarice de Constance, échappe à ses chaînes, et se soumet à un exil volontaire. Henri, errant sans suite et sans secours, comme un aventurier, est arrêté par Guillaume, comte de Bellesme, et relâché sur les instances de son père, averti par Fulbert, évêque de Chartres. Hugues étant mort misérablement (1026), Henri, sacré à sa place, toujours contre l'avis de sa mère, tenu par elle dans le même dénuement, ne peut ainsi s'enfuir de la cour. Constance, levant le drapeau de la guerre civile, assemble en faveur de Robert un parti formidable, composé des principaux vassaux de la couronne : Baudoin à la Barbe, comte de Flandres, Eudes, comte de Champagne, Rainard, comte de Sens, un grand nombre d'évêques, tels que Fulbert, évêque de Chartres. Ainsi se trouve menacée par une reine la race capétienne dès sa naissance.

Henri parvient à se saisir du château de Dreux, Robert d'Avalon et de Beaune en Bourgogne. Le roi marche contre le dernier : ses fils, effrayés, mettent bas les armes et se soumettent; mais Constance persiste dans ses manœuvres. Après la mort du roi (1031) et l'avénement de Henri, Constance recommence la lutte, et, attirant dans son camp la majeure partie du royaume, s'empare des meilleures places, de Soissons et de Sens, des forts de Dammartin, de Melun et de Coucy. Henri, abandonné de tous, aurait sans doute perdu la couronne, et sa mère aurait réussi dans son projet de substituer sur le trône le cadet à l'aîné, si Robert se fût montré un prince actif et ambitieux, et non un homme doux, pacifique et équitable. Henri, forcé de passer en Normandie, avec onze serviteurs seulement, pour implorer le secours du duc Robert II, rentre en France avec une forte armée, reprend sur Constance les villes dont elle s'était emparée : Senlis, Beauvais, Amiens, Laon, Reims, Noyon, Arras, Péronne, Sens, avec tout le Vermandois, et contraint ses ennemis à accepter un traité qui lui assure la couronne et à Robert le duché de Bourgogne. Constance, abandonnée à son tour par son oncle, le comte d'Anjou, forcée par son fils de quitter le maniement des affaires, outrée de n'avoir pu perpétuer la division entre ses fils, et ne pouvant supporter la condition privée, meurt de chagrin, au château de Melun, trois ans

Robert. On le chantait jadis seulement « à Saint-Denis en France »; il se trouve dans quelques processionnaux, au Commun des Martyrs, quoique écrit particulièrement pour saint Denis et ses compagnons. Dom Rivet raconte autrement l'anecdote : « Divers historiens prétendent que Robert le commença pour faire cesser les importunités de la reine Constance, qui le pressait de faire quelque chose à sa louange. » Par la même innocente supercherie, le roi aurait pu montrer à sa belle mais peu douce moitié son répons sur saint Martin, qui commence par ces paroles : *O quam admirabilis.*

après la mort de son mari (1034), selon Mézeray, ou seulement un an (1032), selon quelques autres auteurs. Elle est inhumée à Saint-Denis, à côté de celui « dont elle avait toujours troublé le repos », comme l'a judicieusement observé le même historien. Constance enrichit le monastère de Saint-Pierre le Vif à Sens, où elle fournit une châsse magnifique au corps de saint Savinien. Elle fit rendre de grands honneurs, dans l'abbaye de Saint-Jean d'Angély, à une prétendue tête de saint Jean-Baptiste, trouvée dans une muraille où le roi Pepin l'avait, dit-on, cachée. Elle bâtit l'église de Notre-Dame de Poissy, et un monastère dans cette ville pour des religieux de l'ordre de Saint-Augustin; enfin, elle fortifia le château du Puiset en Beauce, pour réprimer l'insolence de quelques seigneurs du pays qui tourmentaient les ecclésiastiques. Sa cruauté se montre également dans un trait des mœurs sauvages du onzième siècle. Elle assista dans l'église au jugement de son propre confesseur Étienne, condamné au feu avec dix de ses confrères pour une sorte d'hérésie nommée le manichéisme. L'ayant rencontré en sortant, elle lui crève les yeux avec un bâton, l'accable d'injures, et se plaît à voir exécuter son supplice. On appelait alors *piété* ces actes inhumains.

Constance laissa six enfants, dont quatre princes : Hugues, mort avant son père; Henri I[er], roi de France; Robert, duc de Bourgogne, chef de la maison de Bourgogne ancienne; Eudes, évêque d'Auxerre ; et deux princesses : Adélaïde, femme de Renaud, comte de Nevers; Adèle, femme de Richard III, duc de Normandie, puis de Baudoin V, comte de Flandres.

Suivant l'abbé De Camps, le roi Robert fut marié cinq fois, et non deux. Sa dernière femme, qu'il appelait *l'inconstante Constance* (« inconstans Constantia uxor mea », selon les expressions d'Helgaud), le rendit très-malheureux, et ne sera jamais inscrite dans le riche catalogue des bonnes reines françaises.

A. DE MARTONNE.

Gaufridi, *Histoire de Provence*, t. 1, p. 64. — Besly, *Histoire des comtes de Poitou*, p. 297. — Belleforêt, *Annales de France*, fol. 393, v°. — Dupuy, *Histoire des illustres favoris*, p. 105. — Loysel, *Memoire du comte de Beauvais*, p. 140, ch. IV, sect. 4. — Bourdigné, *Annales d'Anjou*, II[e] partie. — Mézeray, t. II. — Gilles Bry, *Histoire des comtes d'Alençon et du Perche*, l. II, ch. IX, p. 40. — *Chronique de Normandie*, fol. 60, v°, ch. 45. — *Histoire de la vie et des écrits du roi Robert*, par dom Rivet. — *Histoire littéraire de France*, t. VII, p. 326-332. — *Dissertation sur les cinq mariages de Robert surnommé le Pieux*, par l'abbé François De Camps; dans le *Mercure*, mars 1723, p. 446. — *Mémoires de l'Académie des inscriptions*, etc., t. X, p. 553. — Guillaume de Jumiéges, liv. VII. — Orderic Vital, *Histoire ecclésiastique*, liv. I. — *Recueil des historiens de France* de dom Bouquet, t. VIII et X; de Duchesne, t. IV. — Labbe, *Nouvelle bibliothèque des mms.*, t. II. — Pithou, *les Douze historiens de France*, t. II. — Mabillon, *Analecta*, p. 366. — *Annales* de Baronius. — Daniel et Velly; *Acta sanctorum*, etc., *sæculi VI, VII*, p. 264. — Ms. recueil de Fontanieu, portefeuille III et IV, Bibl. imp. — *Chronicon breve, ab anno 800 ad annum 1000.* — ibid ; ms. de la reine de Suède, 249. — *Chronicon regum Francorum, incipiens ab Alexandro Magno usque ad obitum Roberti regis*, bib. de N.-D. de Paris, I, 6. — Recueil de dom Estiennot, t. X de ses *Fragments d'histoire*, p. 253 ; bibl. imp. — *Breve chronicon regum Francorum, a Pippino rege usque ad Henricum Francorum regem, auctore canonico ;* Bibl. imp, fonds de Saint-Germain-des-Prés. — *Annales d'Anjou*, part. II.

*CONSTANCE DE CASTILLE (*Élisabeth*), reine de France, morte à Paris, en 1160. Fille aînée d'Alfonse VIII, roi de Castille (qui prit le titre d'empereur des Espagnes), et de Bérengelle ou Bérengère, sœur de Raymond, comte de Barcelone, elle était seconde femme de Louis VII, le Jeune, et succéda à Éléonore de Guienne, répudiée en 1152, de qui ce prince n'avait point eu d'enfant mâle. Le roi envoya en Espagne Hugues, archevêque de Sens, pour demander à Alfonse la main de sa fille. Ce prince, quoique lié avec Raymond de Barcelone, prince d'Aragon, contre don Sanche, roi de Navarre, allié de Louis, n'osa pas refuser les offres d'un si grand monarque, et la jeune reine, ramenée en France par l'ambassadeur avec un train magnifique, reçue par son mari avec une grande joie, fut mariée, puis couronnée à Orléans, en 1154, malgré les protestations de l'archevêque de Reims. Ce mariage fut plus utile à l'Espagne qu'à la France, car le roi se montra le protecteur de son beau-père, et déclara à ses ennemis que l'attaquer ce serait s'en prendre à lui-même. Deux mois après, Louis fit un voyage en Espagne. Mézeray veut que ce soit uniquement pour accomplir un vœu à Saint-Jacques de Compostelle, ou pour traiter quelques affaires avec les autres princes de ce pays. Mais la plupart des historiens, et à leur tête l'écrivain espagnol Mariana, racontent le fait autrement. Le bruit s'était répandu que Constance était bâtarde; la dignité des rois de France, oints, revêtus d'un caractère sacré, assimilés au clergé, et capables de posséder des dignités ecclésiastiques, ne leur permettait d'épouser que des filles légitimes. Louis, retombant des scrupules de parenté dans des difficultés nouvelles, voulut mettre sa conscience en repos, et saisit un prétexte pour l'éclaircir. Alfonse, après avoir reçu son gendre avec une pompe extraordinaire, et l'avoir traité royalement à Burgos, non sans lui faire entendre qu'il serait fort honoré d'épouser la bâtarde d'un roi de Castille, l'assura cependant de la légitimité de sa femme, et le renvoya plus tranquille.

Constance, femme d'une beauté éclatante et d'une vertu rare, demeura peu de temps sur le trône. Elle mourut en couches, de sa fille Marguerite, six ans après son mariage (1160), et non deux ans, comme le dit à tort Mézeray, et fut inhumée à l'Abbaye de Barbeau. Les historiens ne lui donnent qu'une fille, Marguerite, femme de Henri Court-Mantel, fils de Henri II d'Angleterre, puis reine de Hongrie. On ne sait d'après quel témoignage Legendre lui attribue une seconde fille, « Alix, décédée après sa mère », lorsqu'il vient de dire, déjà à tort, qu'elle mourut « après un an de mariage ». Selon Dreux Du

Radier, elle mourut bien en couches, mais non de Marguerite, née « quelques années auparavant ». Ce compilateur ne donne pas d'autre explication. L'éloignement du temps et le peu de durée de sa vie permettent seulement d'affirmer qu'elle justifie cette parole de Mézeray : « Nous avons cette obligation aux Espagnols de nous avoir toujours donné de bonnes reines. »

A. DE MARTONNE.

Duchesne, *Recueil des historiens de France*, t. IV et V. — Dom Bouquet, *id.*, t. VI et VIII. — Mabillon, *Analecta*, t. III. — Legendre, *Histoire de France*, t. II. — Mézeray, *id.*, *id.* — D. Luc D'Achéry, *Spicilegium*, t. II et III. — Devic et Vaissette, *Histoire de Languedoc*, t. II et III. — D. Martenne et Durand, *Collect. vet. script.*, t. V. — Labbe, *Nouvelle biblioth. des manusc.*, t. I. — *Histoire des croisades* de Guillaume de Tyr, *Coll. des historiens de France*. — *Recueil des historiens* de Leibnitz, publié par Eccard; *id.*, par Fréher. — *Recueil des douze historiens contemporains*, de Pithou. — Le père Lelong, *la Vie de Suger*. — *L'Histoire des croisades* du père Maimbourg. — *Chronique* de Mathieu Paris. — *Histoire d'Espagne*. — Mariana, *de Rebus hispanis*, liv. II, ch. 3, ms. — *Suite de l'Histoire française* de frère René Macé, religieux de la Trinité à Vendôme, qui contient l'histoire de Louis le Jeune, Bibl. imp., 1153. — *Chronicon a Carolo Magno ad Philippum-August.*, fonds Saint-Victor, n° 91. — *Chronicon Ricardi Pictaviensis, monachi Cluniacensis, ad annum* 1161. — Vatican, ms. de la reine de Suède, 163 (publié par D. Martenne, t. V, p. 1159). — Portefeuille de Fontanieu, ms. de l'abbé Fr. De Camps, XI, XIX. — Pièces sur le règne de Louis VII, Bibl. imp.

***CONSTANCE**, impératrice d'Allemagne et reine de Sicile, née en 1156, morte le 27 novembre 1198. Elle était fille de Roger II, dit *le Jeune*, et devait monter sur le trône après la mort de son neveu Guillaume II, dit *le Bon*. Il n'en fut rien : Tancrède, fils naturel de Roger, s'empara du pouvoir en 1189. Constance, d'abord religieuse, avait épousé, en 1185, l'empereur Henri VI : celui-ci se fit couronner à Rome, et entra dans la Pouille sur la fin d'avril 1191, pour y faire valoir les droits de son épouse. Après s'être emparé de plusieurs places, il échoua devant Naples. Rappelé en Allemagne, il laissa Constance à Salerne. Cette princesse fut livrée par les Salertins à Tancrède, qui la renvoya sans rançon à Henri VI. Tancrède étant mort, son fils, Guillaume III, lui succéda; mais le retour d'Henri VI changea la face des affaires. L'empereur reprit Salerne, dont il fit massacrer les habitants; puis, aidé des Génois, il s'empara de Messine, de Palerme, et se fit de nouveau couronner roi de Sicile, en octobre 1194. Malgré les prières de Constance, il fit arrêter un grand nombre de prélats et de nobles; les premiers eurent les yeux crevés, les autres furent pendus ou brûlés vifs. Il fit même ouvrir les sépulcres de Tancrède et de son fils Roger, pour arracher les ornements royaux qui couvraient les cadavres de ces princes. Il reprit ensuite la route d'Allemagne, emportant des richesses immenses. Les Siciliens, exaspérés, se soulèvent de nouveau, et Constance, qui regardait les malheurs de ses sujets comme les siens propres, parut favoriser leur révolte. Henri profita du passage des croisés allemands pour ravager à leur tête la Pouille et compléter ses terribles vengeances; il passa ensuite en Sicile, et mourut subitement, à Messine, le 28 septembre 1197. On soupçonna Constance d'avoir participé à l'empoisonnement de son mari. Quoi qu'il en soit, cette nouvelle remplit de joie la Sicile et l'Italie, qui avaient surnommé l'empereur Henri *le Cyclope*. La reine fut reconnue régente durant la minorité de son fils, Frédéric Roger. A sa mort elle nomma, par son testament, Innocent III régent du royaume.

Richard de Saint-Germain, *Chronic. rerum italic.*, VII, 970. — *Chronic. monasterii Fossæ Novæ*, VII, 877. —Othon de Saint-Blaise, *Chronic.*, cap. XXXIX, p. 895.— Muratori, *Annali d'Italia*, X, 185. — *Chronologie des rois de Sicile*, dans *l'Art de vérifier les dates*, 1re partie, XVIII, 218. — *Biographie des femmes célèbres*. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*, II, 260.

CONSTANCE, reine d'Aragon et de Sicile, morte à Rome, en 1298. Elle était fille de Mainfroi, roi de Sicile, et son héritière. En 1261, elle épousa Pedro III, roi d'Aragon. Mainfroi ayant désigné pour successeur Conradin, son neveu, Pedro et Constance n'élevèrent de prétentions au trône de Sicile qu'après le supplice de Conradin, en 1268. Cependant, comme la Sicile était sous la domination de Charles d'Anjou, ils ne firent aucun armement pour revendiquer leurs droits. En 1281, Jean de Procida, seigneur napolitain, banni de sa patrie, se réfugia en Aragon, et persuada à Pedro III de délivrer la Sicile de la domination française. Les vêpres siciliennes s'accomplirent peu après. Charles d'Anjou, furieux de ce massacre, fit excommunier les révoltés, appela les croisés français, et vint avec trois cents bâtiments mettre le siége devant Messine. Pedro, de son côté, accourut d'Afrique avec une armée imposante, et fit couronner sa femme à Palerme. Roger de Loria, amirante d'Aragon, défit deux fois la flotte de Charles, et obligea ce monarque à se retirer en terre ferme. Un troisième combat naval ne fut pas plus heureux pour les Français; Charles le Boiteux, duc de Salerne, fils aîné du roi de Naples, tomba au pouvoir des Aragonais. Emmené à Palerme, les Siciliens demandèrent sa mort pour venger celle de Conradin. Constance s'y opposa; mais enfin, vaincue par les instances de ses sujets, elle céda, et fit avertir le prince de Salerne qu'il eût à se préparer à monter sur l'échafaud. C'était un vendredi : le prince répondit que la mort lui serait d'autant moins cruelle qu'elle lui serait donnée le même jour que Jésus-Christ. Cette réponse fut rapportée à la reine, qui déclara que « puisque le prince de Salerne acceptait si volontiers la mort à cause du souvenir de J.-C., il fallait lui faire grâce pour l'amour du Rédempteur »; le prince fut donc épargné et transporté en Aragon. Excommuniés par différents papes, Pedro et Constance conservèrent néanmoins le trône de Sicile, grâce à l'attachement qu'ils avaient su inspirer à leur peuple. Boniface VIII ayant réconcilié les maisons d'Aragon et de France, Constance vint à Rome recevoir l'absolution du saint-père, et mourut peu après.

Chronologie des rois de Sicile, dans l'*Art de vérifier les dates*, I^re partie, XVIII, 248. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, III, 78. — *Biographie des femmes célèbres*. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

* **CONSTANCIO** (*Francisco Solano*), médecin et diplomate portugais, né à Lisbonne, en 1777, mort à Paris, le 23 décembre 1846. Fils aîné de Manuel Constancio, professeur d'anatomie et chirurgien du roi de Portugal, il fut désigné, avec six autres de ses compatriotes, pour aller étudier la médecine dans les pays étrangers, et il arriva vers la fin de 1791 en Angleterre, où il se livra avec zèle à l'étude de l'anatomie. Mais la science médicale n'absorbait pas seule sa pensée; la révolution française occupait alors tous les esprits, et le jeune étudiant, plein d'enthousiasme pour la France, se mit mal avec le gouvernement britannique, alors en guerre avec ses voisins. Cette circonstance lui rendant impossible un plus long séjour en Angleterre, il dut quitter ce pays, après y avoir obtenu toutefois le titre de docteur; puis il visita l'Allemagne et la France, et rentra à Lisbonne, où il s'employa à propager la vaccine, qui commençait à être connue (1799). Mais les Français ayant envahi le Portugal, il voyagea jusqu'en 1815; il se fixa ensuite à Paris, où il publia une série d'ouvrages, dont la plupart, et notamment les *Annales des sciences*, ont eu un succès mérité. Nommé en 1820 agent diplomatique du Portugal à Paris, et l'année suivante ministre à Washington, il se rendit à ce poste, qu'il ne garda que jusqu'en 1829, ne voulant pas servir le gouvernement absolu qui venait de se rétablir à Lisbonne. Revenu à Paris, vers 1832, il ne s'y occupa plus jusqu'à sa mort que de médecine et de littérature.

On doit à cet écrivain laborieux une foule d'ouvrages, dont voici la liste à peu près complète : *le Revenant*, journal écrit en anglais; Édimbourg, 1795 et 1796; — la *Revue de Londres*; 1796; — *Watson refuted, ou réfutation de la réponse que l'évêque Llandaff Watson a faite au* Siècle de la raison, de Thomas Payne; Édimbourg, 1797 (la seconde partie de cet ouvrage est restée manuscrite); — *l'Observador lusitano in Paris*; 1815, ouvrage périodique; — *Annaes das sciencias*, ouvrage périodique, écrit en collaboration de deux de ses compatriotes; Paris, 1818-1821; — *Conspectus des pharmacopées de Dublin, d'Édimbourg, de Londres et de Paris*; avec H. Desportes; Paris, 1820, in-18; — *des Principes de l'économie politique et de l'impôt*, traduit de Ricardo; Paris, 1820; — *Principes d'économie politique considérés sous le rapport de leur application publique*, traduit de Malthus; Paris, 1820, 2 vol. in-18; — *Recherches sur la population*, traduit de W. Godwin; Paris, 1820; — *Grammaire franco-portugaise*; Paris, 1827; — *Remontrances des négociants du Brésil contre les insultes faites au pavillon portugais*; — *Nova grammatica da lingua franceza*, etc.; Paris, 1831, in-12; — *Grammatica analytica da lingua portugueza*; Paris, 1831, in-12; — *Nouvelle grammaire portugaise à l'usage des Français*; Paris, 1832, in-12; — *Historia do Brazil*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Novo diccionario portatil*; Paris, 1841, 2 vol. in-16; — *la Grande-Bretagne en 1840 et 1841*; Paris, 1842; — *l'Esprit des Revues anglaises*; 1841, journal mensuel; — *Nuovo diccionario critico da lingua portugueza*; Paris, 1844, 1 vol. Le reste de ses œuvres se compose : d'un précis de la révolution française depuis 1789 jusqu'à la révolution de 1830 (en portugais); d'un dictionnaire anglo-portugais; de mémoires sur la fièvre jaune et la fièvre puerpérale; d'un traité sur les rapports existant entre la langue égyptienne et les langues de source arabique, ainsi que celles de la famille sanscritique; enfin, d'un grand nombre d'articles littéraires, critiques, politiques, scientifiques, biographiques, soit traduits, soit originaux, insérés dans la *Revue américaine*, la *Revue trimestrielle*, les journaux de médecine, la *Biographie des contemporains*, *le Contemporain*, etc.

JANNE LAFOSSE.

Biographie univ. des contemporains. — *Moniteur* du 25 décembre 1846. — Quérard, *la France littéraire*, t. II, p. 273, et t. III, page 56.

CONSTANT ou **CONSTANS I** (*Flavius Julius*), le plus jeune des trois fils de Constantin le Grand et de Fausta, mort en 350. Il reçut de bonne heure de son père le gouvernement de l'Illyrie occidentale, de l'Italie et de l'Afrique; plus tard, lors du partage de l'empire, en 337, les mêmes provinces tombèrent dans son lot. Après avoir résisté avec succès à la violence et à la trahison de son frère Constantin, qui avait envahi ses États en 340, en même temps qu'il avait trouvé la mort dans cette expédition, Constant resta maître de tout l'ouest; il s'abandonna alors à toute la fougue des passions, même les plus dépravées. Cependant, on doit reconnaître qu'il accorda sa protection à l'Église. Pendant qu'il était occupé dans la Gaule, à un de ses plaisirs favoris, la chasse, il apprit que Magnence s'était révolté, entraînant l'armée à sa suite, et que des émissaires étaient en route pour lui donner la mort. Il tenta alors de se sauver en Espagne; mais il fut atteint près d'Elne (*Helena*, autrefois *Illyberis*) par la cavalerie de l'usurpateur. Abandonné de tous, excepté d'un Franc appelé Laniogaise, il fut massacré dans une chapelle où il s'était réfugié, à ce que rapportent quelques auteurs.

Aurelius Victor, *de Cæs.*, XLI; *Epit.*, XLI. — Eutrope, X, 5. — Zozime, II, 42. — Zonaras, XIII, 6. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, II.

CONSTANT ou **CONSTANS II** (*Flavius Heraclius*), empereur d'Orient, fils aîné de l'empereur Constantin III et de l'impératrice Grégoria, né le 7 novembre 630, mort le 15 juillet 668. Il s'appelait d'abord Heraclius. En 641, après la mort de son père, le trône fut occupé par Heracleonas, frère de Constantin III. He-

racleonas, qui n'était qu'un instrument entre les mains de sa mère, l'ambitieuse Martine, s'attira la haine du peuple, et provoqua une révolte dirigée par le césar Valentin. Celui-ci força Heracleonas d'associer son neveu à l'empire, et le jeune empereur prit à cette occasion le nom de Constantin, qu'il changea bientôt pour celui de Constant. Non content de ce résultat, Valentin proclama Constant seul empereur. Heracleonas et Martine, faits prisonniers, furent conduits en exil, après avoir été mutilés. Constant monta sur le trône au mois d'août 641. Trop jeune pour gouverner, il abandonna l'autorité à Valentin. Celui-ci paraît avoir été le même qu'un certain Valentinien qui se révolta en 644 et fut tué dans les rues de Constantinople.

Le règne de Constant II est remarquable par les pertes qu'éprouva l'empire, attaqué par les Arabes et les Lombards. Après toutes les villes d'Égypte, Alexandrie avait été prise par Amrou, général du khalife Omar, le 22 décembre 640 (an 20 de l'hégire). Désirant recouvrer à tout prix cette ville, l'une des plus importantes possessions de l'empire, Constant prépara une grande expédition, et envoya jusqu'en Chine demander des secours à l'empereur Taï-Tsoung contre les Arabes, leurs communs ennemis. Ceux-ci en effet, non contents d'envahir l'Empire Romain, ravageaient les provinces chinoises du Turkestan. Nous retracerons rapidement, d'après les annales du Céleste Empire, ce remarquable épisode de la diplomatie byzantine : « L'histoire chinoise, dit M. Pauthier, rapporte que l'année qui correspond à 643 de notre ère, Po-to-li, roi de Foulin, envoya une ambassade à l'empereur Taï-Tsoung. Les mémoires de géographie de la dynastie des Thang, et d'autres ouvrages chinois, nous enseignent que Foulin est le nom plus moderne de Ta-thsin (la grande Chine), ou de l'Empire Romain. Cet empire, disent-ils, est éloigné de la cour de Chine de quarante-mille *li*. Au sud il confine au royaume de Po-sse (la Perse); c'est un grand royaume, qui a de grandes armées et beaucoup de villes. La capitale est belle et très-étendue. Le palais du roi est vaste et magnifique. L'histoire chinoise ajoute que les mahométans devinrent puissants, et que leur général battit l'armée de Foulin (romaine); on fit la paix, et les Romains payèrent tribut aux mahométans. » L'Empire Romain dont il est ici question est celui de Byzance; les événements auxquels il est fait allusion appartiennent aux dernières années d'Heraclius. Le nom de Po-to-li paraît être la transcription chinoise de celui de Valentin, césar et peut-être régent, pendant les premières années du règne de Constant. Cette ambassade n'eut d'ailleurs, à ce qu'il semble, aucun résultat. Déjà, depuis quelques années, des moines syriaques avaient prêché le christianisme en Chine et établi certains rapports entre deux empires séparés par d'aussi longues distances; mais ces rapports ne devinrent jamais intimes, et les Chinois ne défendirent point contre les Arabes les débris de l'Empire Romain. Lorsque Manuel, commandant des forces impériales, se présenta devant Alexandrie avec une puissante flotte, les habitants de cette ville se soulevèrent contre leur gouverneur arabe, Othman, et le général de Constant II put s'emparer de la ville, en 646; mais il ne s'y maintint que peu de temps. Amrou accourut avec des troupes nombreuses, enleva Alexandrie d'assaut, et força Manuel de se rembarquer. Alexandrie fut en partie détruite et pour toujours enlevée à l'empire grec. Encouragé par les succès d'Amrou, le khalife Othman ordonna à Abd-Allah, nommé récemment gouverneur d'Égypte, d'envahir les provinces grecques de l'Afrique septentrionale. Abd-Allah exécuta avec bonheur une partie de ce projet. Grégoire, gouverneur impérial de l'Afrique, fut défait et tué. Les Grecs cédèrent Tripoli aux vainqueurs, et payèrent tribut pour les autres provinces impériales. Ce traité, dicté par la nécessité, mais conclu sans le consentement de l'empereur, ne fut pas approuvé par celui-ci. Constant II punit sévèrement les officiers qui avaient traité avec les mahométans, et conçut contre ses sujets africains des ressentiments dont il leur donna des preuves dix-sept ans plus tard. Pendant que Abd-Allah s'emparait de Tripoli, Moawiah, qui fut depuis khalife, achevait de soumettre la Syrie, où quelques places peu considérables tenaient encore pour les Romains. Après avoir terminé la conquête de cette province, il passa dans l'île de Cypre avec une flotte de dix-sept cents barques, ravagea l'île, et prit la capitale, nommée alors Constantia (ancienne Salamine); elle fut saccagée et entièrement détruite. Moawiah imposa aux habitants un tribut annuel de 7,200 pièces d'or : c'était la moitié de ce que l'île payait à l'empereur. Cette conquête ne fut pas de longue durée. Au bout de deux ans, une flotte romaine, chargée de troupes et commandée par Carcorizès, chambellan de Constantin, chassa les Sarrasins, et reprit l'île de Cypre. Les Arabes firent aussi de grands progrès dans la Cilicie et dans l'Isaurie, qui furent ravagées par Bizr, un des meilleurs généraux mahométans. Pendant que les plus belles provinces de l'empire devenaient ainsi la proie des khalifes, Constant ne s'occupait qu'à protéger le monothélisme et à persécuter la foi orthodoxe. Il défendit de discuter sur les sujets religieux. Cet édit, qui aurait été raisonnable s'il n'avait pas eu pour but de faire triompher le monothélisme, est connu sous le nom de *typus*. Il créa de nouvelles difficultés, bien loin de mettre fin aux anciennes, fut rejeté par le pape et en général par toutes les églises d'Italie, et contribua beaucoup à ruiner l'empereur dans l'opinion publique. Ses sujets manifestèrent hautement leur mépris pour le caractère du prince, et les gouverneurs des provinces éloignées se rendirent presque indépen-

dants du pouvoir central. Une révolte ouverte, conduite par Pasognathe, éclata en Arménie, et cette province parvint à se soustraire pour quelque temps au gouvernement de Byzance. En 648, une trêve de deux ans fut conclue entre les Arabes et Constant. Après avoir profité de cette trêve pourconquérir la Nubie et l'Abyssinie, Abd-Allah renouvela les hostilités, en 651, et envoya une expédition contre la Sicile, tandis que Moawiah jetait la terreur dans tout l'Empire d'Orient, par la prise de Rhodes. Un des plus curieux débris de l'art grec, le fameux colosse de Rhodes, fut vendu par les Arabes à un juif d'Édesse. (*Voy.* CHARÈS DE LINDE.)

La chute de Rhodes ne put enlever Constant à ses ridicules et odieuses occupations théologiques. Il voulut forcer les Italiens à recevoir son *typus*, quoique ce décret eût été condamné par le pape Martin I^{er}. Théodore Calliopas, exarque impérial en Italie, se rendit à Rome par l'ordre de l'empereur, et fit enlever, le 17 juin 653, le pape, qui fut conduit à Messine, puis dans l'île de Naxos, et enfin, en 654, à Constantinople. Il y fut jugé, condamné comme coupable d'avoir entretenu une correspondance avec les infidèles, accablé de mauvais traitements et exilé à Cherson dans la Chersonèse Taurique, où il mourut, le 16 septembre 655. Beaucoup d'autres évêques orthodoxes furent également persécutés, entre autres saint Maxime, qui mourut exilé dans le Caucase, en 662.

En 655 la guerre avec les Arabes prit des proportions alarmantes. Moawiah, alors gouverneur de Syrie, équipa une flotte dont il donna le commandement à Aboul-Awar, pendant que lui-même marchait sur Césarée, pour s'avancer ensuite jusqu'au Bosphore. Dans ce danger, Constant laissa le commandement de Constantinople à son fils Constantin, et s'avança lui-même à la rencontre de la flotte ennemie. La bataille qui s'engagea sur les côtes de Lycie fut acharnée et longtemps douteuse. Les Grecs s'étaient précipités les premiers sur les vaisseaux de leurs ennemis, espérant remporter une victoire facile; mais ils furent reçus avec vigueur, et plusieurs de leurs bâtiments légers furent mis en pièces par l'éperon tranchant des longues barques arabes. Bientôt plusieurs navires des musulmans s'attachèrent au vaisseau sur lequel était l'étendard impérial, et si Constant II n'eût pas été, par le dévouement des siens, transporté à bord d'un autre bâtiment, qui s'enfuit au plus vite vers Constantinople, il aurait été amené prisonnier à Damas. L'empire grec semblait perdu; mais Othman fut assassiné, en 655. Les troubles qui suivirent la mort du khalife empêchèrent Moawiah de poursuivre le cours de ses succès. A peine se vit-il seul maître de l'empire, qu'il songea à recommencer contre les Grecs une lutte dont il avait eu jusque alors tout l'avantage; mais il fut encore une fois distrait de ses projets de conquête par la révolte du fils d'Ali, Hassan, qui prit le titre de khalife et se maintint indépendant à Coufah jusqu'en 668. Constant, délivré des Arabes par les dissensions intestines de ces redoutables conquérants, fit avec succès la guerre aux nations slaves établies au sud et au nord du Danube. En 661 Constant fit mettre à mort son frère Théodose. Les raisons de ce crime sont restées inconnues. Théodose, qui était entré dans les ordres, ne pouvait être un rival pour son frère, et la haine de celui-ci tenait probablement à des différences d'opinions au sujet du monothélisme. Constant ressentit de son fratricide des remords qui allaient presque jusqu'à la démence. Sans cesse il croyait voir devant lui son frère lui tendant une coupe de sang et lui disant : « Bois, frère, bois. » Ne pouvant plus supporter une ville qui lui rappelait son crime, il résolut de quitter Constantinople et de fixer sa résidence en Italie. Les affaires politiques de ce pays auraient suffi pour y appeler l'empereur, quand même il n'aurait pas été écarté de Constantinople par ses remords.

Dès 641, Rotharis, roi des Lombards, attaqua les possessions impériales du nord de l'Italie, et en conquit une grande partie. Un de ses successeurs, Grimoald, résolut d'enlever aux Grecs l'Italie méridionale, où ils possédaient encore les duchés de Rome, de Naples et les deux Calabres. La Sicile, la Sardaigne et la Corse appartenaient aussi à l'empire grec. L'autorité impériale en Italie fut ébranlée par l'absurde *typus*; mais d'un autre côté les dissensions des ducs et des principaux seigneurs lombards offraient une occasion favorable de relever l'Empire Romain et de reprendre les projets entrepris cent ans auparavant par Justinien et si glorieusement achevés par son général Narsès. Constant résolut non-seulement d'imiter Justinien, mais de faire encore une fois de Rome le centre de l'Empire Romain. Cette résolution causa une surprise générale; car depuis la chute de l'Empire d'Occident, aucun empereur n'avait établi, même temporairement, sa résidence en Italie. Mais à toutes les objections Constant répondit que « la mère méritait plus de considération que la fille ». Il équipa donc une flotte, et, s'étant embarqué, vers la fin de l'année 662, avec ses trésors, il envoya l'ordre à l'impératrice et à ses trois fils, Constantin Pogonat, Heraclius et Tibère, qu'il avait déclarés césars en 659, de venir le rejoindre. Mais André, son chambellan, et Théodore de Colones soulevèrent le peuple, qui empêcha la famille impériale d'aller rejoindre Constant. Ce refus ne le retarda pas d'un moment; il monta sur le tillac de son vaisseau, cracha contre la ville, et fit sur-le-champ mettre à la voile. Après avoir passé à Athènes le reste de l'hiver et nommé son fils Constantin gouverneur de Constantinople, il partit pour l'Italie. Il arriva à Rome le 5 juillet 663, et y séjourna peu de jours. Le pape Vitalien alla au-devant de lui à la tête de son clergé, à deux

lieues de la ville, et le conduisit à l'église de Saint-Pierre, où l'empereur laissa un riche présent. Il visita ensuite Sainte-Marie-Majeure, où il laissa encore une offrande; le lendemain, il se rendit de nouveau à Saint-Pierre avec toute son armée, il y entendit la messe, et mit sur l'autel une pièce d'étoffe d'or. Le dimanche suivant, il entendit aussi la messe à Saint-Pierre. Après le sacrifice, l'empereur et le pape s'embrassèrent et se dirent adieu. C'était le douzième jour depuis l'arrivée de Constant. Jusque là ce prince n'avait donné que des marques de dévotion et d'une pieuse libéralité. Mais les Lombards venaient de battre récemment son arrière-garde à Naples, et Constant, qui n'espérait plus les soumettre, abandonna l'idée de se fixer à Rome. Avant de partir il pilla les églises, reprit les présents qu'il avait donnés, et enleva tout ce qu'il y avait de plus précieux dans la ville. On lui avait proposé d'orner le Panthéon disposé en église en 608, sous Boniface, avec la permission de Phocas; mais Constant aima mieux le dépouiller de toutes les tuiles de métal dont cet édifice était couvert. Ces violences, plus coupables que celles qu'on pouvait reprocher aux Goths et aux Vandales, furent les seuls exploits de Constant. Il se rendit avec ses richesses à Syracuse, où il redoubla d'avarice et de cruauté. Beaucoup de Siciliens, poussés au désespoir, s'enfuirent en Syrie, et particulièrement à Damas, où ils adoptèrent la religion mahométane. Moawiah, profitant de l'absence de Constant, recommença ses invasions dans les provinces grecques.

L'empereur, non content d'épuiser par ses vexations la Sicile, la Calabre, la Sardaigne, voulut étendre ses rapines jusque sur l'Afrique. Il profita du moment où Moawiah était occupé en 665 dans la partie orientale du khalifat. A cette époque les provinces grecques de l'Afrique étaient gouvernées par un chef presque indépendant, que l'historien arabe Nowaïri appelle *Djenaha*, nom qui paraît être la transcription arabe du mot Gennadius. Celui-ci reçut de l'empereur l'ordre de lui payer une somme aussi forte que celle qu'il payait aux Arabes à titre de rançon. C'était, disait Constant, pour punir les Africains d'avoir, sans son consentement, traité dix-sept ans auparavant avec Abd-Allah. Outré d'une si injuste prétention, Djenaha chassa, de sa propre autorité, l'envoyé de l'empereur; mais le peuple, qui n'osait pas encore en venir à une révolte ouverte, prononça la déchéance de Djenaha, et éleva à sa place El-Attilioun, appellation arabe qui paraît être une altération du mot Attilius. Djenaha, ne pouvant se résoudre à céder le pouvoir sans résistance, eut la funeste idée d'appeler les Arabes au secours de son ambition déçue, et passa en Syrie, où il décida sans peine le khalife à une nouvelle invasion. L'armée expéditionnaire, commandée par Moawiah-ben-Khodaïdj, pénétra dans la Cyrénaïque. Constant, informé des dangers qui menaçaient l'Afrique, venait d'y envoyer une armée de trente mille hommes, qui prit terre à Sabaratha, ville voisine de Djeloula. Les Grecs avaient à peine achevé leur débarquement, qu'ils furent attaqués par la cavalerie arabe, et forcés, après avoir perdu beaucoup de monde, de se rembarquer précipitamment. Quelques jours après, Djeloula fut prise d'assaut. Les Arabes se trouvèrent ainsi maîtres de l'Afrique jusqu'à la Mauritanie, tandis que les Lombards étendaient leurs conquêtes en Italie.

Depuis six ans Constant vivait à Syracuse, plongé dans la débauche, ne s'occupant de ses États que pour les ruiner par de cruelles exactions. Enfin, le 15 juillet 668, pendant qu'il était dans le bain, l'officier qui le servait, nommé André, fils du patrice Troïlus, prit un vase avec lequel on versait de l'eau, en déchargea un coup violent sur la tête de l'empereur, et s'enfuit. Les gardes de Constant, étonnés de ce qu'il restait si longtemps dans le bain, entrèrent et le trouvèrent noyé dans l'eau mêlée avec son sang. Il avait régné vingt-sept ans et en avait vécu trente-huit. Il laissa trois fils, Constantin IV, Pogonat, qui lui succéda, Heraclius et Tibère. Le nom de la femme de Constant II n'est pas connu.

Théophanes, p. 275, édit. de Paris. — Cédrène, p. 429, édit. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 87, éd. de Paris. — Glycas, p. 277, édit. de Paris. — Philon de Byzance, *Libellus de septem orbis spectaculis*; édit. d'Orelli. Leipzig, 1816. — Paul Diacre, *de Gestis Longobardorum*, IV, 51, etc.,; V, 6-13, 30. — Abulféda, *Vita Mohammedi*; p. 109., éd. Reiske; *Annales*, p. 65, éd. Reiske. — *Histoire du Bas-Empire*, t. XI. — Noël Des Vergers, *Arabie*, dans l'*Univers pittoresque*.— Pauthier, *Chine*, dans l'*Univers pittoresque*.— Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, Hist. du *Bas-Empire*.

*CONSTANT (*Germain*), jurisconsulte français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Traité de la cour des monnaies et de l'étendue de sa jurisdiction*; Paris, 1658, in-fol.

Dav. Clément, *Bibl. cur.*, t. VII.

*CONSTANT (*Grégoire-Théophile*), médecin français, né à Mormoiron, en 1803, mort à Paris, en mai 1837. Il commença son éducation à Carpentras, et l'acheva au séminaire d'Avignon. Il avait d'abord été destiné à la carrière ecclésiastique; mais il préféra la médecine, et vint en suivre les cours à Paris. La modicité de sa fortune l'obligea de donner des leçons de mathématiques pour subvenir aux frais de ses études; cependant il fut reçu docteur en 1833. En 1835 il présenta à la Faculté de Paris un mémoire *Sur les maladies du jeune âge*, qui lui valut le prix Montyon. En 1836 il adressa un travail *Sur la méningite tuberculeuse chez les enfants*; un nouveau prix lui fut décerné. Il écrivait dans la *Lancette française*, le *Journal de Thérapeutique*, la *Gazette médicale*, et préparait un ouvrage étendu sur les maladies de la seconde enfance, lorsqu'il mourut, d'une affection de poitrine.

Biographie médicale. — Barjavel, *Dictionnaire de Vaucluse*.

* **CONSTANT** (*Jacques*), médecin suisse, mort à Lausanne, en 1730. On a de lui : *Compendium pharmaciæ helveticæ* ; Genève, 1677 ; — *Medicina Helvetiorum*; 1677, in-12 ; — *Lemery, Cursus chemicus, latinitate donatus* ; 1681, in-12 ; — *les Médecin, chirurgien et apothicaire charitables*, suivi d'un *Traité de la peste* ; Lyon, 1683, 3 vol. in-8° ; — *Atrium medicinæ helveticæ, cum observationibus rarissimis* ; Genève, 1691 ; — *Essai de la pharmacopée des Suisses* ; Berne, 1709, in-12.

Senebier, *Hist. litt. de Genève*, II, 318.

CONSTANT (*Pierre*), jurisconsulte et poëte français, né à Langres, en 1560, vivait à Dijon en 1595. La Croix du Maine l'appelle *homme docte et gentil poëte françois*. On a de lui : *la République des abeilles* ; Paris, 1582, in-4° ; une seconde édition est intitulée : *les Abeilles et leur état royal* ; 1600, in-8° ; il n'existe de changements que dans le titre ; — *le grand Échec de Guyonville et de ses adhérents devant Chasteauvillain*, poëme ; 1589, in-12 ; — *Invectives contre le parricide attenté sur le roi Henri IV* ; Paris, 1595, in-8° ; réimprimé dans les *Mémoires de Condé*, tome V, édition de 1743 ; — *la Cause des guerres civiles de France* ; Paris, 1597, in-8° ; — *de l'Excellence et dignité des rois*, dédié au roi Henri IV ; Paris, 1598, in-12 ; — *Discours sur l'entrée de M. de Blerencour, gouverneur de Langres, en vers français* ; Langres, 1603, in-4°.

Mémoires de Condé, VI. — La Croix du Maine et du Verdier, *Biblioth. françaises*, II, 265, et V, 259.

CONSTANT (*Prudent*), poëte français, né à Langres, vivait en 1617. On a de lui : *Le grand avant-Messie, M. saint Jean-Baptiste, avec sa nativité, vie et décollation*, poëme ; Langres, 1601, in-12 ; — *Institutions philosophiques de Crassot*, avec une préface ; Paris, 1617, in-8°.

Catal. de la Bibl. impér.

CONSTANT DE REBECQUE (*David*), philosophe suisse, né à Genève en 1638, mort à Lausanne, le 27 février 1733. Il acheva ses études en Allemagne, en Hollande et en France sous Masesius, Coccejus, Hornbeck, Herebord, Daillé Morus et Amyrault, avec lesquels il se lia d'amitié. De retour à Lausanne, en 1658, il se consacra à l'Église, et fut nommé pasteur à Coppet en 1664. En 1674 il devint principal du collége de Lausanne, en 1684 professeur de grec, et en 1703 professeur de théologie. On a de lui : *l'Ame du Monde, ou traité de la providence* ; Leyde, 1679, in-12 ; — *Florus, cum notis philologicis et historicis* ; Genève, 1684, in-12 ; — *Erasmi Colloquia, cum notis* ; ibid. ; — *Abrégé de Politique* ; Cologne, 1686. Bayle et Fabricius parlent avec éloges de cet ouvrage ainsi que du suivant : *Cicero, de Officiis, Amicitia et Paradoxa, et Somnium Scipionis, cum notis* ; Genève, 1688, in-8° ; — *Systema ethico-theologicum* ; Lausanne, 1689, in-8° ; — *Transitus per mare Rubrum* ; Genève, 1690, in-4° ; — *Dissertationes de uxore Lothi, Rubo Mosis et Serpente æneo* ; Lausanne, 1693, in-4° ; — *Dissertatio de zelo*, in-4°.

Salchli, *Oratio funebris Davidis Constant*. — *Musæum helveticum*. — Bayle, *Lettres*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 257.

CONSTANT DE REBECQUE (*Samuel*), littérateur suisse, petit-fils du précédent, né à Lausanne, en 1729, mort près de cette ville, en 1800. Il fut d'abord officier en Hollande, et servit sous les ordres de son père, général au service de ce pays. La connaissance intime de Voltaire décida Constant à se consacrer à la littérature. Son goût pour l'étude ne l'empêcha pourtant pas de jouer un rôle actif dans les troubles de Genève, terminés, en 1792, par l'intervention française. Depuis cette époque, il vécut dans la retraite. Ses principaux ouvrages sont : *Instructions de morale à l'usage des enfants qui commencent à parler* ; Londres, 1785, in-8° ; Lausanne et Paris, 1799, in-8°, avec des additions. C'est un catéchisme de morale à l'usage de toutes les classes ; — *Camille, ou lettres de deux filles de ce siècle* ; Paris, 1785, 4 vol. in-12, et Maëstricht (Lausanne), 1786, 4 vol. in-12 : ce roman eut plusieurs éditions. — *Laure de Germosan, ou lettres de quelques personnes de Suisse* ; Paris, 1787, 7 vol. in-12 ; — *le Mari sentimental, ou le mariage comme il y en a quelques-uns* ; Genève et Paris, 1787, in-12 ; — *les Dernières pensées du roi de Prusse* (Frédéric II) *écrites de sa main* ; Berlin (Genève), 1787, in-12, et Paris, 1806, in-8° ; — *Recueil de pièces dialoguées, ou guenilles dramatiques ramassées dans une petite ville de Suisse* ; Genève et Paris, 1787, 2 vol. in-8°, contenant *le Mendiant vertueux*, drame en cinq actes et en vers ; *le Mannequin*, comédie, cinq actes ; *le Médecin de la montagne*, proverbe ; *le Médecin suisse-allemand*, proverbe ; *les Rentes viagères*, proverbe ; *le Proverbe des pensionnaires* ; *Dialogue des Anges*. Ce Recueil a été réimprimé, sous le titre de *Théâtre de société, pièces de comédie qui se jouent dans les sociétés de la Suisse* ; Paris, 1791. — *Abrégé de l'histoire juive* ; — *Traité de la religion naturelle*, etc.

Dictionnaire de la Suisse, article *Genève*. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*, III, 293.

CONSTANT DE REBECQUE (*Henri-Benjamin*), célèbre publiciste, de la famille des précédents, né à Lausanne, le 25 octobre 1767, mort à Paris, le 8 décembre 1830. Son père, Juste-Louis Constant de Rebecque, qui fut en correspondance avec Voltaire, était colonel d'un régiment suisse au service de Hollande. Élevé jusqu'à treize ans dans la maison paternelle, le jeune Constant fut mis ensuite à l'université d'Oxford, y resta peu, apprit toutefois l'anglais, et vint continuer ses études à l'université d'Erlangen, en Allemagne. Revenu à seize ans près de son père, au temps où le canton de Vaud dé-

fendait son indépendance contre le sénat de Berne, il entendit maudire l'aristocratie, et garda toute sa vie ces impressions de son adolescence. Bientôt, envoyé à l'université d'Édimbourg, il y puisa les principes de la philosophie écossaise, et s'unit d'amitié avec des hommes devenus depuis illustres comme lui, Makintosh, De Laing, Wilde, Graham, Erskine. Ses cours terminés, il vint à Paris, logea chez Suard, et se lia, sous ses auspices, avec La Harpe, Marmontel, en un mot avec les principaux littérateurs de l'école philosophique du dix-huitième siècle. C'est dans leur société qu'il conçut, à dix-neuf ans, le projet d'écrire l'histoire du polythéisme. Heureusement pour sa gloire, quelques erreurs de jeunesse vinrent le distraire de ce travail, pour lequel il n'était pas mûr encore. Rappelé à Bruxelles par son père, il parcourut l'Allemagne, visita Jean de Müller, Kant, il connut Gibbon à Lausanne, et contracta dans leur commerce le goût d'une vie studieuse. Après un nouveau voyage à Paris, il vint habiter Brunswick, où son père lui avait fait obtenir un emploi de chambellan, s'y maria, et continua d'y résider pendant quelques années.

Ce fut en 1795 que Benjamin Constant revint en France; c'est aussi de cette époque que date le commencement de sa carrière politique. Il s'unit au parti républicain modéré, qui voulait, en répudiant les excès de la révolution, en conserver les conquêtes. Une brochure qu'il publia en 1796, *de la Force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier*, le fit connaître et distinguer. Chénier, Louvet, Daunou devinrent ses amis. D'autres écrits polémiques, quelques articles de journaux, une réclamation portée à la barre du Conseil des Cinq-Cents en faveur de ses co-réligionnaires exilés, étendirent sa réputation naissante. Cependant la contre-révolution s'organisait; ses nombreux partisans se rassemblaient au club de Clichy : pour en balancer l'influence, un autre club, le Cercle constitutionnel, ou club de Salut, s'était formé à l'hôtel de Salm; Talleyrand le dirigeait, M^me^ de Staël l'appuyait de l'autorité de son nom et de sa conversation brillante. Lié d'intimité avec sa célèbre compatriote, Benjamin Constant devint bientôt l'orateur de ces réunions, également ennemies du terrorisme et de l'ancien régime, et dont l'influence se signala par la nomination de Talleyrand au ministère des relations extérieures. Le 18 fructidor (1797) termina cette lutte, et fut suivi de luttes nouvelles qu'à son tour termina le 18 brumaire. Ce fut vers cette époque (1799) qu'il fit paraître un ouvrage remarquable sur les *Suites de la contre-révolution de* 1660 *en Angleterre*. B. Constant entra au Tribunat (décembre 1799), et prit part à cette opposition généreuse, mais peut-être intempestive, que le pays, fatigué, ne comprit pas, dont s'irrita un pouvoir en position de tout oser, et qui compromit la liberté par son ardeur à la défendre. Il fut compris dans l'élimination qui frappa l'élite de cette assemblée (mars 1802).

L'opposition, bannie de la tribune, avait trouvé un asile dans le salon de M^me^ de Staël, où se réunissaient, avec Benjamin Constant, les Barante, les Broglie, les Montmorency, les Jaucourt. Napoléon ne voulut pas l'y souffrir : M^me^ de Staël et son ami durent quitter la France (vers 1803). B. Constant, réfugié à Weimar, y rencontra les hautes notabilités de la littérature allemande, Gœthe, Wieland, Schiller, dont les entretiens lui firent naître l'idée de transporter dans notre langue l'imposante création de *Wallenstein*. Cette traduction, estimable et consciencieuse, laisse pourtant à désirer plus de couleur et d'éclat poétique : le discours préliminaire a paru supérieur, bien que la critique y ait signalé une teinte un peu trop forte de germanisme. Peut-être ici la critique n'avait-elle pas tout-à-fait tort; car les littératures, comme les langues et les peuples, ont leurs divers génies, qu'il ne faut ni méconnaître ni violenter. Plus tard, B. Constant composa le roman d'*Adolphe* et l'épisode de *Cécile*, qu'il en détacha, craignant d'en diviser l'intérêt. Bientôt, fixé à Gœttingue, il y épousa en secondes noces M^me^ de Hardenberg, d'une famille distinguée du Hanovre.

Les événements de 1814 rouvrirent à Benjamin Constant, ainsi qu'à M^me^ de Staël, les portes de la France. Une charte promulguée, la promesse d'institutions libérales le rattachèrent d'abord au gouvernement des Bourbons; car Benjamin Constant, éclectique en fait d'organisation sociale, comme la plupart des hommes d'une haute portée, n'excluait aucune forme de gouvernement, pourvu qu'elle fût compatible avec la liberté; et le républicain de 1795 ne crut pas trahir ses principes en les plaçant, en 1814, sous la garantie d'une royauté constitutionnelle. Malheureusement les promesses de la Restauration étaient peu sincères. Les princes rappelés d'exil ne furent pas longtemps à prouver qu'ils n'avaient *rien appris ni rien oublié*. La charte proclamait la liberté de la presse : l'une des premières lois proposées aux chambres fut une loi de censure. Fidèle à ses doctrines, B. Constant la combattit, et la combattit en vain. Cependant, lorsque, élancé de l'île d'Elbe, Napoléon remit le pied sur la terre de France, Benjamin Constant crut voir le despotisme y redescendre avec lui. Oubliant les fautes du gouvernement royal, il écrivit en sa faveur dans le *Journal des Débats* : le 19 mars 1815 il y attaquait avec véhémence l'empereur et son système; le 20 mars l'empereur entrait aux Tuileries. Constant s'éloigna; bientôt, rassuré par ses amis, il revint, vit l'empereur, et sortit de cette conférence avec le titre de conseiller d'État. Ce revirement subit étonna généralement, et beaucoup de personnes le blâmèrent comme un acte d'ambition et versatilité; B. Constant allégua pour le justifier qu'au-dessus des gouvernements, qui passent, il y a une

patrie, qui demeure et qu'il faut servir. Constant avait des défauts, mais des défauts d'artiste; il n'était ni vénal ni servile; il se rallia, et ne se vendit point. Dans les conférences où fut discuté l'*acte additionnel*, il opina dans le sens le plus libéral. Après le désastre de Waterloo, il passa en Angleterre, et revint en France lorsque la première fureur des réactions commença à se calmer. La tendance rétrograde de la seconde Restauration le jeta décidément dans l'opposition. Une loi de circonstance, celle de novembre 1815, renfermait contre la presse des dispositions exorbitantes, dont le ministère public exagérait encore la rigueur par la violence de ses réquisitoires. Benjamin Constant, dans une première brochure, s'éleva en termes pleins d'une élégante ironie contre l'intempérance oratoire des accusations; dans une seconde, il posa les vrais principes de la législation répressive de la presse et ceux de la responsabilité ministérielle. Ce que Voltaire avait fait pour les Calas et les Sirven, Benjamin Constant le fit alors pour Wilfrid Regnault, qu'une inimitié puissante avait fait condamner comme assassin : deux lettres à M. Odilon Barrot, puissantes de logique et poignantes de sarcasme, parurent prouver l'innocence de ce malheureux, et le dérobèrent à l'échafaud. En même temps l'auteur de ces lettres écrivait dans le *Mercure*, journal longtemps tout littéraire, et qui alors avait ouvert ses colonnes à la politique, dans l'intérêt de la cause libérale. D'habiles écrivains, MM. Jay, Étienne, Tissot, Aignan, Lacretelle, Jouy, travaillaient avec lui à ce recueil; gênés par la censure, ils fondèrent ensemble *la Minerve*, journal d'opposition, qui, par les formes semi-périodiques de sa publication, échappait à l'inquisition censoriale. Leur entreprise eut un succès immense. Benjamin Constant, qui rédigeait pour *la Minerve* les articles relatifs aux débats de la chambre, prit aussi cette occasion d'expliquer, dans une série de *Lettres sur les cent jours*, les motifs de sa conduite à cette époque. C'est encore vers ce temps que Benjamin Constant réunit et publia, sous le titre de *Cours de politique constitutionnelle*, divers écrits, déjà connus pour la plupart, et dans lesquels l'ingénieux publiciste exposait, avec autant de justesse que de lucidité, le mécanisme de la monarchie représentative et les principes généraux de l'organisation sociale. Un peu plus tard, il répandait sur ces hautes questions des lumières nouvelles, en commentant le livre de Filangieri (Paris, 1822, 2 parties in-8°).

Tant de titres appelaient Benjamin Constant à la tribune nationale. L'instant était propice; depuis l'ordonnance du 5 septembre 1816, l'opinion libérale, auparavant étouffée, commençait à se faire jour dans les élections. Candidat au collége de la Seine, en concurrence avec M. Ternaux (1818), Constant manqua son élection de quelques voix; dans les premiers mois de l'année suivante, il fut élu par le département de la Sarthe. Alors s'ouvrit pour l'infatigable publiciste une nouvelle et brillante carrière. Orateur politique, écrivain, journaliste, on le vit constamment plaider à la tribune, dans plusieurs pamphlets remarquables, dans les colonnes de *la Renommée* et bientôt après dans celles du *Courrier*, la cause de la liberté. En 1819, lorsqu'un moment le gouvernement sembla vouloir se réconcilier avec elle, il soutint, en s'efforçant de l'amender encore, le projet de loi sur la presse, conçu par M. de Broglie, présenté par M. de Serre. Lorsque ensuite une réaction s'opéra, et que de nouvelles lois d'exception furent proposées, il éleva la voix contre elles, et se distingua surtout dans la discussion de la loi contre la liberté individuelle, par une série d'amendements habilement combinés, dont le rejet successif devint la critique la plus sanglante de la mesure que la majorité s'apprêtait à sanctionner. Cette mesure n'était qu'un prélude aux attaques préparées contre la loi électorale (1819) : c'était sur ce dernier terrain que la lutte allait surtout s'engager. L'instant arriva; quelques membres de la gauche voulaient transiger avec le ministère, pour éviter que le pouvoir ne passât entre des mains plus hostiles : Benjamin Constant fut d'un autre avis, et refusa toute concession. On sait les violences que se permirent alors contre les principaux membres du côté gauche les jeunes gardes du corps : plusieurs députés furent insultés et même menacés, et le pouvoir, qui n'osa ni réprimer ni punir ces attentats, passa, non peut-être sans raison, pour les avoir encouragés. Benjamin Constant, contre lequel ils étaient dirigés en partie, s'unit à Laffitte pour les dénoncer à la France. Témoin, quelque temps après, dans le procès des *événements de juin*, il sut, par un détour ingénieux, éluder les entraves que la partialité d'un magistrat voulait mettre à la manifestation de la vérité.

Cependant la loi du *double vote* avait passé, en dépit de la charte, et le gouvernement, fidèle à ses sympathies originelles, se précipitait plus ouvertement que jamais dans les voies de la contre-révolution. A mesure que ses tendances se révélaient, des associations s'organisaient pour y résister; des conspirations s'ourdissaient : plusieurs membres du côté gauche s'y engagèrent; quant à Benjamin Constant, il ne consentit jamais à dépasser les limites d'une opposition constitutionnelle. Malgré cette modération, ses talents et son influence le désignaient l'un des premiers aux ressentiments de la faction de l'ancien régime. En 1820 il se voyait investi, à Saumur, par de jeunes forcenés de l'école de cavalerie; en 1822, à Poitiers, un procureur général le signalait, ainsi que Lafayette et Laffitte, aux vengeances du pouvoir, dans un réquisitoire furibond, dont les députés outragés demandèrent en vain justice.

Toujours réélu, malgré les fraudes électorales : en 1824, par le collége électoral de la Seine; en

1827, par le même et par celui d'arrondissement de Strasbourg, pour lequel il opta, Benjamin Constant ne cessa de lutter avec une active persévérance contre les mauvais penchants qui dirigeaient la Restauration. Il s'éleva contre la guerre d'Espagne, contre la loi de tendance, contre celles du sacrilége et du droit d'aînesse, contre ce projet monstrueux qui voulait étouffer la liberté de la presse, et que son auteur vantait comme une loi *de justice et d'amour*. Point d'occasion, pour peu qu'elle eût d'importance, dans laquelle il ne prît la parole; la liste de ses discours, s'il était possible ici de la donner, serait une histoire complète de quinze ans de combats pour la conquête du gouvernement constitutionnel.

Jusqu'en 1830 Benjamin Constant, tout en combattant les erreurs des Bourbons, n'avait point d'invincible répugnance pour leurs personnes : il eût consenti à les voir régner sur la France s'ils eussent voulu consentir eux-mêmes à régner pour la France; et même, après l'avénement de Charles X, ce fut Constant qui prépara l'accueil favorable fait à ce prince dans les départements de l'Alsace, qu'il était allé visiter. Enfin, éclata la conspiration contre la constitution du pays, et dès lors il n'y eut plus de conciliation possible, car il n'y eut plus de confiance possible. Quand parurent les ordonnances du 25 juillet 1830, Benjamin Constant, dont la santé dépérissait depuis longtemps, était à la campagne et venait de subir une opération douloureuse. C'est en cet état qu'il reçut ce billet de Lafayette : « Il se joue ici un jeu terrible; nos têtes servent d'enjeu : apportez la vôtre! » Constant accourut, prit part au péril et à la victoire. Il fit partie de la majorité qui déféra la couronne au lieutenant général du royaume; lui-même fut investi de la présidence du conseil d'État. Depuis, dans les débats de la chambre, il continua de parler et de voter pour l'application large des principes de la révolution. Sa voix ne fut pas toujours entendue: il en ressentit quelque amertume. Vers le même temps il s'était présenté à l'Académie française; nul assurément n'était plus digne d'y prendre place : une intrigue l'en écarta. Cet échec lui fut sensible; peut-être ces chagrins hâtèrent-ils l'effet de sa maladie. Il expira le 8 décembre 1830, à l'âge de soixante-trois ans. Il y eut un peu d'effervescence à ses funérailles : lorsque le cercueil sortit du temple protestant de Sainte-Marie (rue Saint-Antoine), des jeunes gens voulurent s'en emparer pour le porter au Panthéon. On les apaisa, en leur rappelant que c'était à la loi seule à décerner de tels honneurs; mais lorsque cette loi fut proposée à la tribune par un collègue de Benjamin Constant, elle trouva de l'opposition dans la chambre, et depuis les choses sont restées là.

Après le 7 août, Benjamin Constant avait cru pouvoir accepter les bienfaits du roi Louis-Philippe, et ne s'en était point caché. Un jour, il causait au Palais-Royal avec M. Laffitte; le roi vint à lui : « Vous avez, lui dit-il, fait « pour la liberté des sacrifices au-dessus de vos « forces; cette cause nous est commune, et « c'est avec joie que je viendrai à votre secours. « — Sire, répondit Constant, j'accepte; mais la « liberté passe avant la reconnaissance : je veux « rester indépendant, et si votre gouvernement « fait des fautes, je serai le premier à rallier « l'opposition. — C'est ainsi que je l'entends, » répliqua le roi. Certes, un don offert et accepté dans de pareils termes honore celui qui le dispense et n'abaisse point celui qui le reçoit.

Ne voulant pas interrompre le récit de la vie politique de B. Constant, nous n'avons point encore parlé du plus important de ses ouvrages, de celui qu'il regardait comme son principal titre littéraire, et dont la composition avait occupé la plus grande partie de sa vie. On a vu que dans sa jeunesse B. Constant avait pensé à faire l'histoire du polythéisme. Épris alors des idées philosophiques du dix-huitième siècle, il ne voyait dans ce travail qu'un texte à des attaques contre le christianisme. L'âge modifia ses idées; il compléta ses études, leur donna une direction nouvelle, et entreprit son ouvrage sur *la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements*. Le premier volume de cette grande composition a paru en 1824; il a été suivi de quatre autres. Des vues saines, appuyées sur des recherches immenses, une foule d'aperçus ingénieux assignent à cet ouvrage un rang élevé; en distinguant le sentiment religieux de la forme religieuse, en montrant l'un immuable et universel, l'autre variable et perfectible, l'auteur a fait faire un pas important à la science. Plusieurs ont pourtant regretté de ne trouver que de la sagacité et de l'érudition dans un sujet qui semblait appeler la haute éloquence. En général, le style de B. Constant est moins remarquable par la vigueur et la correction que par la finesse, l'urbanité, par une abondance ingénieuse et par une clarté presque voltairienne. C'est aussi ce rare talent d'éclairer les quéstions qui constitue son principal mérite comme publiciste. B. Constant a peu inventé; mais nul n'a su plus de choses, n'a fait entre elles un choix plus judicieux, n'a rendu la science plus accessible à toutes les intelligences. C'est à lui surtout qu'appartient l'honneur d'avoir enseigné à la France le gouvernement représentatif. On lui doit un autre éloge : c'est de n'avoir jamais séparé la politique de l'humanité et de la justice. Sous ce rapport sa doctrine est supérieure à celle du *Contrat social* lui-même. Cependant, lorsque B. Constant a combattu Rousseau, ce n'a pas toujours été avec bonheur : quelquefois il lui fait une guerre de mots, quelquefois il n'a pas évidemment raison sur les choses. Peut-être aussi, dans les théories politiques, a-t-il fait une trop large part à l'*individualisme*. Ici B. Constant a corrigé un excès de Rousseau par un excès contraire : nous voyons trop, par ce qui se passe depuis quelques

années, combien le principe de l'*individualisme*, étendu au delà de certaines limites, déprave et dissout la société. Mais lorsque B. Constant écrivait, la France venait de subir la double dictature de la Convention et de l'empire, et le sentiment de l'indépendance individuelle devait être d'autant plus puissant qu'il avait été plus comprimé.

La nature ne semblait pas avoir voulu faire de Constant un orateur : son organe était sec, sa prononciation saccadée et viciée par un *sussoiement* désagréable; sa taille était haute, élancée, mais sans grâce, son geste anguleux, et, dans les dix ou douze dernières années de sa vie, un accident lui avait imposé l'usage de la béquille; seulement, des cheveux blonds et bouclés accompagnaient assez heureusement une figure qui avait dû être belle, mais qu'avaient fatiguée les veilles et le travail. Son talent triompha des disgrâces de la nature : il devint l'un des plus redoutables athlètes de nos débats parlementaires, non par le talent de l'improvisation, qu'il posséda tard et jamais d'une manière éminente, mais par une réunion bien rare des qualités qui constituent l'écrivain orateur : vaste instruction, fécondité prodigieuse, finesse d'aperçus, puissance d'argumentation, bonheur d'à-propos, élocution élégante et lucide, hardie avec adresse, incisive avec urbanité. A ces dons se joignait une étonnante facilité de travail; une nuit lui suffisait pour composer un excellent discours, et la rapidité de sa composition, pourtant si soignée, remplaçait à demi la soudaineté de l'improvisation oratoire. Toutefois, la force de caractère n'était point chez Benjamin Constant au niveau des qualités de l'esprit : sa carrière présente des variations et des inconséquences qui avec sa passion du jeu et la gêne permanente qui en était la suite, ont nui à la considération du brillant chef de parti et de l'éminent publiciste.

Voici la liste des ouvrages de Benjamin Constant : *des Effets de la terreur* ; 1797, in-8° ; — *de la Force du gouvernement actuel de la France et de la nécessité de s'y rallier* ; Strasbourg, 1797, in-8° ; — *des Réactions politiques* ; 1797 ; — *des Suites de la contre-révolution de 1660 en Angleterre* ; Paris, 1799 ; — *Discours prononcé au cercle constitutionnel, pour la plantation de l'arbre de la liberté, le 30 fructidor an V*; Paris, 1797, in-8° ; — *Walstein*, tragédie imitée de Schiller; Paris, 1809, in-8° ; — *Adolphe, anecdote trouvée dans les papiers d'un inconnu* ; 1816, 1824, 1845 ; — *de l'Esprit de conquête et de l'usurpation dans leur rapport avec la civilisation européenne* ; Hanovre, 1813, et Paris, 1814 ; — *Réflexions sur les constitutions, la distribution des pouvoirs et les garanties dans une monarchie constitutionnelle* ; Paris, 1814, in-8° ; — *de la Liberté des brochures*, etc.; Paris, 1814, in-8° ; — *de la Responsabilité des ministres* ; 1815 ; — *Principes de politique applicables à tous les gouvernements représentatifs* ; 1815, in-8° ; — *Annales de la session* de 1817 à 1818 ; Paris, 1818, in-8°, en collaboration avec M. Camille de Saint-Aubin ; — *de la Doctrine politique qui peut réunir les partis en France* ; 1817, in-8° ; — *Considérations sur le projet de loi relatif aux élections, adopté par la chambre des députés* ; Paris, 1817, in-8° ; — *Collection complète des ouvrages publiés sur le gouvernement représentatif et la constitution actuelle, terminée, par une table analytique, ou cours de politique constitutionnelle* ; Paris, 1817-1820, 4 vol. in-8°, et 1836, 2 vol. in-8° ; — *Élections de 1818* ; Paris, même année ; — *Entretien d'un électeur avec lui-même* ; Paris, 1817 et 1818 ; — *de la Dissolution de la chambre des députés* ; Paris, 1820, in-8° ; — *Aux auteurs de la Renommée*; Paris, 1820, in-8°; — *Lettre à M. le marquis de Latour-Maubourg, ministre de la guerre, sur ce qui s'est passé à Saumur les 7 et 8 octobre 1820* ; Paris, même année ; — *Lettre à M. Goyet, électeur de la Sarthe*; Paris, 1820, in-8° ; — *Lettres à M. Charles Durand, avocat, en réponse aux questions contenues dans la troisième partie de son ouvrage intitulé : Marseille, Nîmes et ses environs* ; Paris, 1818, in-8° ; — *Lettre à M. Odilon Barrot, avocat, sur le procès de Lainé, serrurier, entraîné au crime de fausse monnaie par un agent de la gendarmerie et condamné à mort*; Paris, 1818, in-8° ; — *Lettres à M. Odilon Barrot, avocat*, etc., *sur l'affaire de Wilfrid Regnault*; Paris, 1818, in-8°; — *de l'Appel en calomnie de M. le marquis de Blosseville contre Wilfrid Regnault*; Paris, 1818, in-8°; — *Trois lettres à messieurs les habitants du département de la Sarthe*; Paris, 1819-1820 ; — *Mémoires sur les Cent Jours en forme de lettres* ; Paris, 1820, in-8° ; — *des Motifs qui ont dicté le nouveau projet de loi sur les élections* ; Paris, 1820, in-8° ; — *Pièces relatives à la saisie des lettres et papiers dans le domicile de MM. Goyer et Pasquier*, etc.; Paris, 1820, in-8° ; — *de la Religion considérée dans sa source, ses formes et ses développements* ; Paris, 1824-31, 5 vol. in-8° ; — *A messieurs les électeurs du département de la Sarthe* ; Paris, 1822, in-8° ; — *Appel aux nations chrétiennes en faveur des Grecs* ; Paris, 1825 ; — *du Christianisme*; Paris, 1825, in-8° (Extrait de *l'Encyclopédie moderne*) ; — *Discours de M. Benjamin Constant à la chambre des députés* ; Paris, 1828, 2 vol. in-8° ; — *Mélanges de littérature et de politique*; Paris, 1829, in-8° ; — *du Polythéisme romain considéré dans ses rapports avec la philosophie grecque et la religion chrétienne* ; Paris, 1833, 2 vol. in-8° (ouvrage posthume). [M. A. Berville, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec quelques additions bibliographiques.]

Lesur, *Ann. hist.* - De Vaulabelle, *Hist. des deux Rest.* — Lamartine, *Hist. de la Rest.* — Châteaubriand, *Mém.*

d'outre Tombe. — Louis Blanc, *Hist. de dix ans*. — De Cormenin, *le Livre des orateurs*. — Sainte-Beuve, *Rev. des Deux-Mondes*, 1844-45. — *Biogr. des contemporains*.

CONSTANTI ou **CONSTANZIO** (*Antonio*), en latin **CONSTANTIUS**, savant italien, né à Fano, en 1436, mort en 1490. Il professait les belles-lettres, et eut pour disciple le poëte Octave Cléophile. Il mourut de la douleur que lui causa le pillage et l'incendie de ses manuscrits et de sa bibliothèque lors de la prise de Mondolfi par Laurent de Médicis. On a de lui : *Epigrammatum libellus, odæ III, epistolæ IV, orationes nuptiales VIII, prælectiones IV, orationes VII, Angelica salutatio* ; Fano, 1502, in-4° ; — *Commentaires sur Ovide et ses Fastes* ; Tusculum, 1527, in-4°, et Fano, 1502, in-4° : celui sur Ovide a pour titre : *Disceptatio pulchra an Ovidius plures filias habuerit? an Perilla fuerit ejus filia? an tertia uxor ei soli nupserit*. Constanti, dans ses *Epigrammata*, a donné, sous forme de lettre, une description très-remarquable de la girafe ; il a le premier signalé l'organisation particulière des cornes de cet animal.

Pierius Valerianus, *de Infelicitate litteratorum*. — De Saint-Léger, *Journal des savants*, juillet 1784.

* **CONSTANTI** (*Giacomo*), poëte italien, natif de Fano, vivait en 1508. Il professa les humanités à Pesaro. Il était à Castel-Gandolfo lorsque Laurent de Médicis prit cette place ; cet événement fit mourir Constanti de chagrin. On a de lui : *Opuscula varia* et *Epicedium in Thadæam matrem* ; Fano, 1502 ; — *Collectaneorum hecatostys : in Ibin Ovidii sarritiones, annotationum ultra centum ; in ejusdem Metamorphoses assumenta annotationum supra ter centum* ; Fano, 1508, in-4°.

Jöcher, *Allg. Gel.-Lexik*.

CONSTANTIA (*Flavia Valeria Constantia*), appelée aussi *Constantina*, fille de Constance Chlore et de sa seconde femme, Theodora, née en Gaule ou en Bretagne, après 292 et avant 306, morte entre 328 et 330. Demi-sœur de Constantin le Grand, elle épousa, en 313, C. Valerius Licinianus Licinius Augustus, empereur d'Orient. La guerre s'engagea entre les deux beaux-frères en 323. Licinius, complétement défait à Chrysopolis (maintenant Scutari), s'enfuit à Nicomédie, où il fut bientôt assiégé par le vainqueur. Pour sauver la vie de son mari, qui ne pouvait ni s'échapper ni se défendre, Constantia se rendit au camp de son frère, et obtint la grâce de Licinius. Mais la clémence de Constantin ne fut pas de longue durée, et Licinius fut mis à mort. Cet acte n'altéra pas l'amitié qui existait entre le frère et la sœur. Celle-ci, qui avait été baptisée par le pape Sylvestre, finit par adopter les croyances ariennes. Lorsque Arius fut exilé à la suite du concile de Nicée, Constantia, alors mourante, intercéda pour lui, et obtint de l'empereur Constantin qu'il serait rappelé. Elle eut de Licinius un fils nommé Flavius Licinianus Licinius Cæsar.

Philostorgue, I, 9. — Théophane, p. 9, 27, éd. Paris. — Eusèbe, *Hist. eccl.*, X, 8. — Sozomène, I, 2. — Zosime, II, p. 17, 28.

CONSTANTIA (*Flavia Maxima*), femme de Gratien, née en 362, morte en 383. Fille posthume de l'empereur Constance II et de Faustine, sa troisième femme, elle tomba, ainsi que sa mère, aux mains du rebelle Procope, qui traîna ses captives dans toutes ses expéditions. En 375, pendant qu'elle allait rejoindre son fiancé, le jeune empereur Gratien, elle fut surprise par les Quades, qui venaient d'envahir l'Illyrie. Messala, gouverneur de cette province, délivra la princesse, et la conduisit à Sirmium. Elle mourut avant son mari, et sans laisser d'enfants.

Ammien Marcellin, XXI, 15 ; XXV, 7, 9 ; XXIX, 6.

CONSTANTIN, pape, né en Syrie, mort à Rome, le 8 avril 715. Il fut élu le 25 mars 708, en remplacement de Sisinnius. L'empereur Justinien le manda à Constantinople, afin de l'entretenir des affaires ecclésiastiques. Constantin quitta Rome le 5 octobre 710, et rejoignit l'empereur à Nicomédie. Il y fut reçu avec de grandes marques d'affection et de respect. Justinien l'entretint du concile *in Trullo*, dont Constantin accepta une partie des canons. Il retourna ensuite en Italie. Justinien ayant été assassiné en 712, Philippique Bardane, nouvel empereur, envoya au pape les actes du pseudo-concile de Constantinople qui condamnaient le sixième concile général et rétablissaient la doctrine des monothélistes. Constantin rejeta ces actes, et engagea le peuple romain à ne pas reconnaître un prince hérétique. Il défendit de se servir du titre d'empereur dans les actes publics et de mettre sur les monnaies son image, puisqu'il refusait d'honorer celles des saints. Anastase II, étant arrivé ensuite au pouvoir, envoya à Constantin une profession de foi profondément catholique. Constantin s'empressa de l'accueillir, et la paix fut rétablie entre le trône et le saint-siége. Ce pontife fit beaucoup de promotions dans son clergé : en un seule ordination, il créa soixante-quatre évêques, dix prêtres et deux diacres.

Platina, *Historia de vitis pontificum*, f° 103. — Cedrène, *Chronic*. — Baronius, *Annales*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Dom Cellier, *Histoire des auteurs sacrés et ecclésiastiques*, XVIII, 40. — *Chronologie des papes*, dans l'*Art de vérifier les dates*, III, 289. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, I, 383.

CONSTANTIN (*Tibère*), anti-pape, vivait en 769. Il n'attendit pas la mort de saint Paul I^er^ pour s'emparer du pouvoir papal. Il fut élu (767) par l'influence tyrannique de son frère, Toton, Teuton, ou Soton-Toto, duc de Nepi, qui l'installa à main armée. Constantin était laïque ; il prit le diaconat, dédaigna la prêtrise, se fit ordonner évêque par George, évêque de Preneste, et ensuite consacrer pape par ce George, assisté d'Eustrase, évêque d'Albano, et de Citonat, évêque de Porto. Peu de temps après, un autre intrus, Philippe, abbé de Saint-Vito et prêtre-cardinal, se fit proclamer à son tour. Il excita une sédition, dans laquelle Toton fut tué. Constantin dut se

réfugier avec son autre frère, Passif, dans l'oratoire de saint Césaire. Philippe fut chassé le jour même de son intrusion, et le peuple arracha Constantin de sa retraite, le promena à cheval sur une selle de femme, et le confina dans le monastère de Celles-Neuves, d'où il le tira quelques jours après pour lui crever les yeux. Le 5 août 768, Étienne IV fut nommé et reconnu régulièrement souverain pontife. Au mois d'avril 769 un concile fut convoqué dans Saint-Jean de Latran : il y fut décidé qu'aucun sujet ne pouvait être élevé à la papauté si préalablement il n'avait été ordonné prêtre ou diacre. L'élection de Constantin fut donc annulée, et lui-même condamné à passer le reste de ses jours dans un monastère. Pendant son usurpation, il avait créé huit évêques, huit prêtres et quatre diacres, qui ne furent pas confirmés. Les *lettres* de cet anti-pape ont été publiées par le jésuite Gretser, Ingolstadt, 1613, in-4°, et par Duchesne, dans sa *Collection des historiens de France*.

Platina, *Vita pontificum*, — Baronius, *Annales*, 767. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — *Chronologie historique des papes*, dans *l'Art de vérifier les dates*, III, 296.— Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Artaud de Montor, *Histoire des souverains pontifes*, I, 423.

A. *Empereurs d'Orient.*

CONSTANTIN ou **CONSTANTINUS** (*Caius Flavius Valerius Aurelius Claudius*) (1), surnommé *le Grand*, empereur d'Orient, naquit à Naissus, dans la Dacie, en 274 environ, et mourut à Nicomédie, le 22 mai 337. Il était fils aîné de Constance Chlore et d'Hélène, femme d'une naissance obscure. Sa première éducation fut l'exemple de son père, qui lui enseigna la modération. Constance, ayant été nommé césar, se vit obligé de répudier Hélène, et de se séparer de son fils, qui dut se rendre comme otage à la cour de Dioclétien. Constantin avait alors dix-neuf ans. Si le séjour à cette cour pouvait offrir pour lui quelques dangers, il s'y forma au moins de bonne heure au rôle difficile des hommes qui sont appelés à gouverner les nations.

Par son courage et sa soumission, il gagna la faveur de Dioclétien, qui le nomma tribun de premier ordre et l'emmena avec lui en Égypte, en 296. Sous Galerius, il combattit les Perses, auxquels on enleva cinq provinces, entre le Tigre et l'Euphrate, en 297. Prudent et réservé, il évita de se rendre suspect aux auteurs des édits de persécution contre les chrétiens, quoiqu'il commençât dès lors à partager les croyances de ces proscrits. Plein de bravoure, bien fait de corps, habile dans tous les exercices, affable et généreux envers les soldats, le jeune Constantin ne tarda pas, à raison de ces qualités, qui le rendaient populaire dans l'armée, à s'attirer la haine des empereurs et des césars, surtout de Galerius. Dioclétien et Maximien Hercule ayant abdiqué, Constance et Galerius revêtirent la pourpre, et furent salués *augustes*. Mais Galerius ne voulut jamais, quoique ce fût l'usage, que le fils de son collègue prît le titre de césar; il nomma à sa place Maximin, frère de sa femme, qui avait commencé par être pâtre. Cet acte fit murmurer les troupes, et montra clairement à Constantin tout ce qu'il avait à redouter de Galerius. Ombrageux, jaloux, celui-ci retint auprès de lui Constantin, sous différents prétextes et malgré les demandes réitérées de Constance. Dans les guerres contre les barbares, il ne cessait d'exposer Constantin aux avant-postes. Un jour il le force de terrasser dans l'arène un lion furieux ; un autre jour il l'envoie combattre seul un chef barbare, d'une stature effrayante. Constantin court droit à l'ennemi, le terrasse, et, le traînant par les cheveux, l'emmène tout tremblant aux pieds de son général. Ainsi, tandis que son père lui assurait l'héritage de l'Occident, Constantin préparait de loin la conquête de l'Orient. La crainte d'indisposer trop ouvertement son collègue, d'attirer contre lui ses armes victorieuses et de donner à ses propres troupes un sujet de mécontentement, détermina enfin Galerius à permettre à Constantin d'aller rejoindre son père. Constantin, redoutant la mobilité soupçonneuse de Galerius, se hâta de fuir, et eut soin, afin de ne pas être atteint, de faire tuer ou estropier les chevaux qu'il laissait derrière lui. Cette précaution ne fut pas inutile : le lendemain Galerius révoqua l'ordre de départ; mais apprenant que Constantin était parti la veille et avait douze heures d'avance, il entra dans une grande fureur, et la rage impuissante du tyran n'eut que le regret de n'avoir pas osé commettre un attentat. Constantin rejoignit son père à Boulogne-sur-Mer, franchit avec lui le détroit, et le suivit dans plusieurs expéditions dirigées contre les Pictes et les Calédoniens. Constance mourut à York, en 306; mais avant de rendre le dernier soupir, il fit une des dispositions politiques les plus importantes de cette époque, et que son fils, malheureusement pour l'empire, ne suivit pas, plus tard : ce fut d'ordonner que ses autres enfants, qui étaient encore fort jeunes et qu'il avait eus de Theodora, demeureraient simples particuliers, tandis que Constantin seul régnerait. C'est du moins ce que nous apprennent Libanius, Eusèbe, Julien et Lactance. Proclamé auguste par l'armée de son père, Constantin refusa de revêtir la pourpre, et se contenta de prendre le titre de césar. Lorsque, suivant l'usage, on présenta les images de Constantin, couronnées de lauriers, à l'empereur Galerius, celui-ci fut tenté de les faire jeter dans les flammes avec le messager; mais craignant que ses propres soldats ne se déclarassent pour Constantin, il consentit

(1) Il n'eut pas dès sa naissance cette pompeuse série de noms. Son père avait obtenu ceux de *Valerius Aurelius* lors de son association à l'empire sous Dioclétien; et quant à ceux de *Flavius Claudius*, Constantin ne les prit que plus tard, afin de constater sa descendance, par son père, de l'empereur *Flavius Claudius II*, vainqueur des Goths.

à proclamer césar l'homme qu'il détestait le plus et à laisser sous son autorité les Gaules, l'Espagne et la Bretagne (l'Angleterre).

Constantin dissimula cette fois encore son mécontentement, et pendant les six années suivantes il resta comme étranger à ce qui se passait dans les trois autres parties de l'empire. Il visita toutes ses provinces, encourageant l'agriculture, affranchissant les villes, obérées et désertes, des impôts dont elles étaient frappées, méritant le nom de restaurateur de la ville d'Autun, pour y avoir rétabli une administration régulière, laissant, à l'exemple de son père, sans exécution les édits contre les chrétiens. Les Francs ne cessaient d'attaquer l'empire; il vainquit dans les Gaules leurs rois Ascaric et Regaise, qu'il livra aux bêtes dans les amphithéâtres, passa le Rhin, construisit un pont à Cologne, repoussa les barbares, établit partout sur les bords du fleuve des châteaux forts, et sut imposer aux ennemis de l'Empire Romain la terreur de son nom. Ce fut pour célébrer ces triomphes contre les barbares qu'il institua à Trèves les jeux Franciques, dans lesquels on livrait aux bêtes les prisonniers Francs, dont la sauvage énergie devant la mort étonnna toujours les Romains.

Cependant Galerius, qui résidait en Orient, semblait, à l'exemple des empereurs de cette époque de décadence, ne jouir du pouvoir que pour satisfaire ses passions. Ayant voulu, afin de remplir ses trésors, augmenter les impôts et faire le recensement des biens dans la ville de Rome, il excita contre lui tous les citoyens. Maxence vivait alors obscurément, dans ses propriétés, près de là, dans la Lucanie; il était fils de l'empereur Maximien, qui avait abdiqué le pouvoir en même temps que Dioclétien. Profitant de l'effervescence des populations et irrité d'ailleurs de n'avoir pas été nommé césar avec Constantin, Maxence souleva Rome contre Galerius, se fit proclamer empereur par les prétoriens, et, pour se donner un appui solide parmi les soldats, il appela auprès de lui son père Maximien, qui reprit la pourpre (en 306).

Contre Maxence, Galerius envoie Sévère, sa créature, qu'il avait revêtu du titre d'*auguste*. Celui-ci, dont l'armée était composée de Romains et de soldats maures, qui tous avaient servi sous Maximien, se voit abandonné d'une partie de ses troupes; les largesses de Maxence gagnent le reste. Obligé de se rendre sous la condition qu'il serait traité avec honneur, Sévère (voy. ce nom) fut bientôt forcé de se faire ouvrir les veines, dans un endroit nommé les Trois-Hôtelleries (*Tres Tabernæ*). Galerius marche à son tour contre Rome, pour venger son lieutenant, menaçant d'égorger le sénat, d'exterminer le peuple et de ruiner la ville; mais la défection de ses troupes le contraint lui-même à fuir honteusement: il regagne la Pannonie en saccageant et ruinant tout sur son passage. Cependant Maximien s'étant rendu auprès de Constantin, lui avait fait épouser sa fille Fausta (Constantin était veuf de Minerva, dont il avait eu Crispus); puis, l'ayant proclamé auguste, il avait essayé, mais en vain, de le faire passer en Italie, pour tomber avec lui sur Galerius, fugitif, et achever sa défaite. A Rome, la discorde s'étant élevée entre le père et le fils, Maximien fut chassé par Maxence. Empereur sans empire, ne trouvant aucune province qui voulût reconnaître son autorité, conspirant partout pour ressaisir la puissance, qui lui échappait sans cesse, banni de la cour de Galerius, le vieux Maximien vint dans les Gaules chercher un asile auprès de son gendre, qui lui donna une hospitalité digne d'un souverain, et lui fit partager les honneurs du pouvoir. Maximien paya Constantin de la plus noire ingratitude : pendant que celui-ci était occupé à combattre les Francs, il souleva ses propres troupes avec les trésors qu'il lui avait enlevés, répandit le bruit de sa mort, et se fit proclamer empereur à Arles. Une victoire et un pardon furent toute la vengeance de Constantin; mais le repos ne pouvait plus convenir à cet homme ambitieux. Incapable de reconnaissance, Maximien complota d'assassiner son gendre : il fit part de son projet à sa fille; Fausta en prévint Constantin, qui apparut avec toute sa cour devant Maximien, au moment où celui-ci venait d'assassiner, dans le lit de l'empereur, un eunuque qu'il avait pris pour son gendre. La mesure était comble. Constantin força Maximien Hercule à s'étrangler lui-même (310).

En Orient, l'élévation de Licinius à la place de Sévère avait poussé Maximin à la rébellion. Galerius, forcé de lui laisser prendre le titre d'auguste, mourut deux ans après, d'une effroyable maladie, en demandant des prières aux chrétiens. A sa mort, la guerre qui avait éclaté entre Licinius et Maximin ne fut suspendue que par un traité de partage. Le tyran Maxence, qui avait inondé de sang et pillé l'Afrique, en punition de la révolte d'Alexandre, son lieutenant, renouvelait depuis cinq ans toutes les horreurs des Caligula et des Héliogabale. Il osa s'attaquer à Constantin, sous le prétexte du meurtre de son père, qu'il avait lui-même traité en ennemi. Avant de commencer la guerre, Constantin s'assura des dispositions favorables de Licinius en lui promettant la main de sa sœur, Constantia. Ce fut vers cette époque qu'il se décida à embrasser ouvertement le christianisme.

Selon Eusèbe, ou selon Constantin lui-même (Eusèbe assure le tenir de sa bouche), Constantin aperçut, étant à la tête de son armée, un peu après l'heure de midi, une croix éclatante au ciel; sur cette croix étaient écrits ces mots : ἐν τούτῳ νικήσεις, tu vaincras par ce signe. La nuit suivante, il vit en songe le fils de Dieu tenant ce signe entre ses mains, et lui ordonnant d'en faire faire un semblable et de s'en servir comme d'une enseigne dans les batailles. Constantin se hâta d'obéir à cette vision céleste. Les métaux les plus rares, les pierres les plus précieuses or-

nèrent cet étendard, formé d'une croix, au-dessus de laquelle, dans une couronne d'or, se trouvaient les deux premières lettres du nom du Christ : il fut appelé *labarum* ou *laborum*. On ne sait rien de certain sur le lieu où était Constantin quand il vit cette croix lumineuse ; selon un savant moderne, qui a suivi en cela la tradition de l'église de Besançon, ce fut entre le Rhin et le Danube, près de Brisach. Telle est la légende populaire qui est arrivée jusqu'à nous. — Aucun auteur païen ne fait mention de ces prodiges, non plus que du labarum et des croix mises (1) dès ce temps-là sur les étendards des légions. Mais cette omission, volontaire peut-être, ne détruit pas le fait important de la conversion de Constantin et de sa famille au christianisme. Au reste, on peut fort bien supposer que l'intelligence naturelle de Constantin, entraîné déjà vers la religion nouvelle par la sympathie avouée que lui portait son père Constance Chlore; que les exemples de courage et de fidélité donnés par les soldats chrétiens de son armée; que les entretiens continuels des philosophes de sa cour, pénétrés de la beauté des dogmes nouveaux ; et par-dessus tout, que ce pressentiment qui pousse les hommes d'un véritable génie ambitieux à deviner où réside la force de l'avenir, afin d'en être l'expression, et servir, à leur insu, d'instruments aux courants d'idées régénératrices; on peut bien supposer, disons-nous, que toutes ces causes humaines, les seules peut-être que l'histoire devrait enregistrer, ont plus contribué que l'apparition de la croix à faire de Constantin le premier empereur chrétien (en 311).

Pendant que ses flottes vont occuper les ports de l'Italie, il passe du Rhin aux Alpes avec une telle rapidité qu'il arrive devant Suse tandis qu'on le croyait au fond des Gaules : il s'empare de cette ville, et marche sur Turin. Dans la plaine de cette ville se présente un grand corps de troupes, dont la cavalerie, toute couverte de fer, hommes et chevaux, semblait invulnérable. Constantin ordonne à son armée d'ouvrir ses rangs, laisse passer cette cavalerie, qui n'avait de force qu'en ligne droite, puis la fait enfermer et attaquer à grands coups de masse d'armes. On assomme, on écrase sur leur selle les malheureux cavaliers, sans qu'ils puissent ni se mouvoir pour se défendre, ni se relever quand ils sont abattus (2). Turin, Milan, Vérone lui ouvrent leurs portes ; il défait près de cette dernière ville, après un combat sanglant, où il court les plus grands dangers, une autre armée de Maxence, commandée par un de ses plus habiles généraux, Ruricius Pompeianus, préfet du prétoire, et ne s'arrête qu'à deux milles de Rome. Maxence, excité par le peuple dans les jeux du cirque, enhardi d'un autre côté par ses magiciens, qui lui avaient prédit que ce jour-là, 28 octobre 312, l'ennemi des Romains devait périr, sortit enfin de cette ville, et vint, à quelque distance du pont Milvius, offrir la bataille. La victoire ne fut point infidèle aux drapeaux de Constantin ; l'armée de Maxence prit la fuite dans un affreux désordre; le pont Milvius s'enfonça sous les fuyards : Maxence, chargé d'une pesante cuirasse, périt lui-même dans les flots, avec un grand nombre de soldats. Sa tête fut apportée à Constantin et promenée dans les rues de Rome, qui reconnut le vainqueur pour son maître. L'Afrique et les provinces suivirent cet exemple.

Maître de Rome, Constantin prouva qu'il n'était pas moins habile administrateur que bon général. Il rétablit l'ordre et la justice dans tout l'empire, et se conduisit avec la plus grande modération envers des villes conquises. Contre l'usage barbare de cette époque, usage qu'avaient suivi ses prédécesseurs, il respecta la vie et les biens des citoyens vaincus. Il alla jusqu'à refuser de recevoir les rapports des délateurs, dont la cupidité ou des vengeances particulières ne cessaient d'entourer les chefs de l'État. Il se contenta de casser la milice prétorienne, cette garde pour laquelle Séjan avait créé un camp près de Rome, et qui n'avait cessé d'employer à l'égard des empereurs le rôle que jouèrent plus tard les janissaires dans l'Empire Ottoman.

Cette conduite lui attira l'admiration et la sympathie de toutes les classes. Les sénateurs les plus hostiles aux idées nouvelles, ainsi que tous les fonctionnaires influents, vinrent, à l'exemple de l'empereur, se prosterner devant les étendards de la croix. Constantin s'entoura des évêques et de tous les personnages dont les talents dirigeaient la nouvelle Église. Il leur fit de larges présents, accorda aux ecclésiastiques de Rome certains priviléges, tels que l'exemption d'impôts et de diverses fonctions onéreuses ; il donna le palais de Latran au pape Melchiade ou Miltiade, et construisit plusieurs églises. Les classes moyennes et le peuple ne furent point oubliés. Il maria des jeunes filles nobles mais pauvres à des hommes devenus riches, et leur donna des dots. Il fit remettre des vivres et des vêtements au peuple, et recevait tout le monde avec générosité, ayant pour maxime que personne ne devait se retirer triste après avoir eu le bonheur de voir son souverain.

Presque aussitôt après la chute de Maxence, il s'allia à Licinius, et signa un édit universel de tolérance en faveur des chrétiens (313). Bientôt Maximin prend les armes contre Licinius ; il est vaincu, et meurt dans d'atroces douleurs, causées par le poison qu'il avait pris. Licinius, maître de tout l'Orient, se faisait détester par ses fureurs sanguinaires. Il tue tout à la fois les enfants de Maximin, le fils de Sévère, le fils de Galerius, son bienfaiteur, ainsi que la femme et

(1) Lactance, Sozomène, Porphyrius Optatianus, saint Grégoire de Naziance, ne disent rien de cette apparition de la croix, ou n'en parlent que comme d'un songe de Constantin.

(2) On croit reconnaître déjà dans cette cavalerie d'élite, et pesamment armée, les chevaliers bardés de fer du moyen âge.

la belle-mère de ce même Galerius, l'une fille, l'autre veuve de Dioclétien. La rupture ne tarda pas à éclater entre les deux empereurs. Constantin, dit-on, avait découvert une conjuration que tramait contre lui son beau-frère Bassianus, à l'instigation de Licinius, qui avait fait abattre les statues de son rival dans la petite ville d'Emone; c'était à cette époque une déclaration de guerre et le commencement des hostilités. Plus tard, des conseillers l'ayant exhorté à punir des séditieux pour avoir jeté des pierres contre ses statues, Constantin leur répondit : Je ne me sens point blessé. Cependant, une pareille injure de la part d'un beau-frère, qui partageait avec lui l'empire du monde, devait lui être sensible. Il marcha contre Licinius, le vainquit à Cibalis, puis à Mardis dans la Thrace. Presque sans armée, sans trésors, Licinius demanda la paix, en déposant Valens, son général qu'il avait créé *césar*, malgré Constantin, et pour se faire un appui contre lui. Quelques jours après, il fit mettre à mort ce malheureux instrument de son ambition. Licinius céda la Dalmatie, la Pannonie, la Dacie, la Macédoine et la Grèce à son heureux rival, qui devint maître ainsi de la frontière du Danube, jusqu'à la Thrace, et de presque toutes les nations les plus belliqueuses (314). Resserré en Asie, Licinius pouvait à peine mettre le pied en Europe. Quelques années après, trois césars furent nommés; deux en Occident : Crispus et Constantin le jeune, fils de Constantin; un en Orient : Licinianus, fils de Licinius. Par ce traité, les inimitiés restèrent contenues plutôt qu'assoupies, jusqu'à l'an 323.

Ce fut pendant ces années de paix, et tandis qu'il était en Grèce, que Constantin publia des édits inspirés par un sentiment vraiment humain, bien rare parmi les empereurs, et qui marquèrent en quelque sorte la transition de l'esprit païen à l'esprit chrétien. Il défendit de marquer sur le front les personnes condamnées aux mines ou à se battre comme gladiateurs; il supprima le supplice de la croix, qui jusque alors avait été très-commun; il défendit de casser les jambes aux esclaves. Il ordonna aux employés du fisc de prendre sur le trésor public ou sur le domaine du prince ce qui serait nécessaire pour nourrir les enfants pauvres, que leurs parents étaient toujours disposés à vendre; il défendit, sous peine de mort, de saisir pour dettes les valets et les animaux qui servent au labourage, ou d'enlever une femme de sa maison. Il transporta aux évêques et aux prêtres le droit d'affranchir les esclaves dans l'église et devant le peuple, droit qui n'appartenait qu'aux préteurs et aux consuls; il alla jusqu'à ordonner que si quelqu'un faisait appel au jugement d'un évêque, le juge civil serait obligé de renvoyer au prélat l'affaire, et que la décision de l'évêque eût l'autorité de la chose jugée : c'était, disait-il, afin d'abréger les affaires et de prévenir les chicanes. Il supprima les amendes dont étaient frappés les hommes non mariés, exempta de la torture les débiteurs du fisc, favorisa les testaments, infligea des peines sévères aux tuteurs qui abusaient de leurs pupilles, fit des lois en faveur des enfants naturels, et voulut qu'on célébrât le dimanche par le repos; il n'excepta de cette disposition que les cultivateurs.

La paix ne pouvait durer longtemps entre deux empereurs qui représentaient deux principes opposés : l'un, se faisant l'expression du passé, défendait avec violence la société païenne, et amassait sur lui la haine de tous par ses persécutions incessantes contre les chrétiens; l'autre, sentant la force nouvelle qui accélérait la marche du monde, s'en était fait le représentant. Sous l'inspiration de ces idées de progrès, Constantin ne cessait, par des lois de morale publique et bienfaisantes pour les peuples, d'adoucir la législation romaine dans ses dispositions contraires au développement social et à l'humanité.

Les Goths avaient franchi le Danube, qui était leur limite, et porté leurs ravages en Illyrie et jusque dans la Mésie et dans la Thrace. Constantin marcha contre eux, les contraignit d'abandonner leur butin, leur imposa des conditions humiliantes, et délivra même les provinces de Licinius. Irrité de ce qu'il appelait une violation de son territoire, Licinius mit sur pied des forces considérables, fit consulter l'oracle d'Apollon, qui lui répondit par deux vers d'Homère dont voici le sens : « Vieillard, il ne t'appartient pas de combattre de jeunes guerriers : tes forces sont épuisées, le grand âge t'accable. » Constantin, de son côté, se prépara à la bataille par des actes de piété et la prière. Il avait une chapelle desservie par des prêtres qu'il appelait les gardes de son âme. Chaque légion avait sa chapelle et des ministres particuliers (1). La bataille s'engagea dans les plaines d'Andrinople. Vaincu, Licinius s'enfuit à Byzance; Constantin l'y l'assiégea, tandis que son fils Crispus, qui commandait sa flotte, après avoir battu Abantus sur mer, vint rejoindre son père devant Byzance. De cette ville, où il craignait d'être forcé, Licinius passa le détroit, et alla attendre son heureux rival à Mysopolis. Le sort des armes ne lui fut pas plus favorable : sans armées sans trésor, refugié à Nicomédie, il consentit à reconnaître pour maître celui qu'il n'avait pu souffrir comme collègue. Constantia, sa femme et sœur de Constantin, obtint la grâce de son mari : il fut relégué à Thessalonique, où l'on ne manqua pas de prétexte pour se défaire de lui quelque temps après (en 324). On peut dire que Licinius entraînait dans sa chute le polythéisme lui-même, dont il était en quelque sorte le dernier représentant. Les uns racontent sa mort comme la punition d'une nouvelle trahison; les autres en font un crime à Constantin. Pour adoucir l'odieux d'une si noire perfidie, quelques-

(1) On peut considérer cette institution comme le premier exemple des aumôniers de régiment. Au reste, ils ne faisaient que succéder aux ministres du paganisme qui, dans chaque armée, consultaient le sort avant de livrer bataille.

uns ajoutent que Constantin se vit forcé par les soldats mutinés à lui ôter la vie. Licinius avait occupé l'empire environ seize ans. Il n'y eut plus de partage. Par sa mort et par celle de Martinien que Licinius avait créé césar, et qui après sa défaite fut abandonné aux soldats de Constantin, celui-ci resta seul maître de tout l'empire, et recueillit l'héritage de plus de dix empereurs.

Ici se termine en quelque sorte la carrière militaire de Constantin; le reste de son existence se passa à combattre l'idolâtrie: il fit renverser, avec prudence il est vrai, les statues des divinités sans nombre adorées dans tout l'empire, encouragea le changement de religion, honora de sa protection spéciale les païens qui embrassaient le christianisme; fit élever partout des églises au nouveau culte; envoya aux évêques les plus renommés des dons de toute nature pour être distribués aux pauvres; il eut surtout à calmer les fureurs allumées par les schismes entre les différentes Églises. Ces schismes devinrent pour les peuples une nouvelle source de persécutions, de désordres et de meurtres, l'ardeur et l'opiniâtreté formant les principaux caractères des discussions de cette nature.

Arius, depuis quelques années, avait troublé, par son schisme, toute l'Église d'Afrique et d'Orient. Il est cité devant le concile de Nicée (en 325). Près de trois cent vingt évêques y arrivent de toutes les parties de l'empire. Constantin donne à cette réunion la plus grande solennité en y assistant lui-même. Les évêques, naguère fugitifs ou martyrs, sont conviés à un festin magnifique dans le palais impérial. Après cinq semaines de controverse, la majeure partie des évêques firent une profession de foi qu'on appela la foi de Nicée, et dont le caractère principal consista à reconnaître la *consubstantialité*, en opposition avec la doctrine professée par Arius. Les évêques retournèrent ensuite chez eux, comblés des dons de l'empereur et défrayés de toutes les dépenses de leur voyage.

L'année suivante Constantin célébra ses *vicennales* à Rome; mais la joie de ces fêtes fut de courte durée. Maximien avait laissé auprès de son gendre sa fille Fausta, qui devait être le mauvais génie de l'empereur. Elle accusa Crispus, que Constantin avait eu de Minerva, sa première femme, de tentatives incestueuses, et le jeune héros, qui avait contribué si glorieusement à la défaite de Licinius, fut sacrifié. On le conduisit à Pola, en Istrie, où il eut la tête tranchée; il avait à peine trente ans. Sidonius dit qu'on le fit mourir par le poison. Sa mort fut un deuil et une consternation pour tout l'empire; elle ne tarda pas à être vengée. Averti des désordres de Fausta, qu'Hélène poursuivait de ses reproches, Constantin, également aveugle dans sa colère contre sa femme et contre son fils, la fit étouffer dans une étuve. Beaucoup d'amis, d'officiers ou de courtisans furent enveloppés dans cette terrible vengeance. Le jeune Licinianus, qui n'avait pas encore douze ans, et dont les bonnes qualités semblaient dignes d'un meilleur sort, perdit alors la vie, sans qu'on en pût pénétrer le motif. Ces exécutions firent horreur et soulevèrent l'indignation. Rome, surtout, n'épargna à Constantin ni les malédictions ni les injures. On trouva affichés aux portes du palais deux vers satiriques où l'on rappelait la mémoire de Néron :

> Saturni aurea secla quis requirat ?
> Sunt hæc gemmea, sed neroniana.

Cette ville païenne voyait en Constantin, non plus le vainqueur de Maxence, mais le protecteur des chrétiens, le grand-pontife trop peu zélé pour les dieux du Capitole, peut-être déjà le continuateur des projets de Dioclétien sur l'Orient. Constantin, et quelques historiens veulent bien lui en faire honneur, ne crut pas devoir châtier les murmures par le massacre; mais il sortit de Rome, et n'y rentra jamais (326).

Loin d'être abattu par les chagrins ou affaibli par l'âge, Constantin sembla s'animer d'une activité nouvelle: on le vit se porter de la frontière du Danube à celle du Rhin, battre les barbares, Francs, Goths, Sarmates, et du milieu de tant de voyages et d'expéditions guerrières poursuivre la réforme d'une administration qui embrassait le monde, l'érection d'une capitale qui allait changer la face de l'empire et le développement d'une révolution religieuse qui mettait en mouvement et l'Europe, et l'Afrique, et l'Asie. On dirait que, n'ayant fait jusqu'à ce moment que se préparer, il agissait maintenant dans toute la plénitude de sa puissance. L'examen réfléchi et impartial de la conduite de ce prince ne permet guère d'adopter à son égard le jugement d'Aurelius Victor : « Il se montra dix ans excellent prince, douze autres brigand, les neufs derniers dissipateur. » Ce fut vers cette époque qu'Hélène, étant à Jérusalem, découvrit, en faisant faire des fouilles près du saint-sépulcre, la croix du Christ. Constantin partagea ce trésor du culte nouveau, en envoya une partie à Rome, et garda l'autre, qu'il fit dans la suite enfermer dans sa statue posée sur une colonne de porphyre à Constantinople.

Depuis quelques années Constantin songeait à établir ailleurs qu'à Rome le siége de son empire. A l'exemple de César, il avait eu l'idée de transporter à Troie, dont le souvenir fut toujours cher aux Romains, toutes les splendeurs de Rome. Il avait même commencé à tracer l'enceinte de cette ville, quand une vision céleste, selon Sozomène, lui fit abandonner l'entreprise, et préférer la position de Byzance. Lorsqu'il traça, suivant les rites anciens, le sillon d'enceinte de sa ville, on s'étonnait de le voir l'étendre énormément : « Je m'arrêterai, dit-il, quand celui qui marche devant moi me l'ordonnera ». Le terrain, semblable à celui de Rome, se partageait en sept collines. Constantin y fit élever un capitole, construire des palais magnifiques, des aqueducs, des thermes, des por-

tiques, un arsenal, deux grands édifices pour les assemblées du sénat, deux autres bâtiments, qui servaient de trésor, un hippodrome, des églises, des écoles célèbres et des bibliothèques. Deux grandes places faisaient une des principales beautés de la ville ; au milieu de l'une d'elles, appelée *Augustéon*, entourée de portiques à deux rangs de colonnes, se trouvait le *milliaire d'or*. Un volume ne suffirait pas pour la description des monuments, des statues, dont Constantin embellit la capitale de son empire. Par une loi gravée sur une colonne de marbre dans la place nommée le *Stratége*, il donna à sa ville le nom de *Constantinople*. Cette seconde Rome égala si elle n'éclipsa pas la splendeur de la première. Un grand nombre de gens de mérite y suivirent la cour, et se firent récompenser leurs talents et leurs services. La dédicace de Constantinople fut célébrée le 11 mai 330. Les évêques et le clergé sanctifièrent par des prières le berceau de la nouvelle ville. Il est à remarquer que, d'après les anciennes médailles de Byzance, le croissant fut toujours un symbole attaché à cette ville. Il y eut bien un sénat à Constantinople, mais ce sénat, qui n'eut aucune part au gouvernement, ne jouit jamais de beaucoup de considération. La puissance de Constantin et celle de ses successeurs, étant sans contrepoids, fut absolue, et ne dépendit plus désormais que des révolutions populaires. Tout ce qui tenait au bien-être du peuple ne cessa d'être le but de l'attention des empereurs. Pour suffire à la subsistance de la multitude d'habitants qui afflua à Constantinople, Constantin ordonna que la flotte d'Alexandrie chargée de porter du blé à Rome fût employée à l'avenir à nourrir sa capitale. C'était au préfet d'Égypte à y faire arriver avant la fin du mois d'août la quantité de blé nécessaire ; il en répondait sur ses propres biens. On donnait au peuple, indépendamment d'autres provisions, quatre-vingt mille mesures de blé par jour. Parmi les institutions qui durent assurer la reconnaissance du peuple à Constantin, il faut compter la création d'une compagnie dont les membres étaient au rang des clercs, et qui était chargée de présider gratuitement aux funérailles des pauvres. Cette institution épargnait aux malheureux une douleur de plus, et la sépulture de ceux qui mouraient dans l'indigence n'était plus pour leurs enfants un surcroît de dommage. Ces employés étaient appelés *decani*, *lecticarii*, *copiatæ* (1).

A cette époque se rapportent tous les actes de réorganisation de l'empire romain. Dioclétien avait déjà divisé l'empire en quatre départements ; Constantin établit aussi quatre préfectures du prétoire (Italie, Gaule, Illyrie, Orient). Mais sa grande innovation fut la séparation définitive, absolue, du pouvoir militaire et de l'autorité civile. Les provinces devinrent moins étendues et plus nombreuses. Entre les gouverneurs et les préfets du prétoire il y eut une autorité intermédiaire, celle des *vicarii* ou vicaires, dont le ressort comprenait plusieurs provinces dans un même *diocèse* et qui relevaient immédiatement des préfets. Constantin divisait les offices et multipliait les degrés de la hiérarchie pour balancer la prépondérance politique des magistratures souveraines. La direction générale des troupes, qui appartenait aux préfets du prétoire, fut confiée à deux commandants nouveaux, l'un pour l'infanterie, l'autre pour la cavalerie ; le nombre des légions fut augmenté, et le nombre des soldats dans chacune diminué en proportion (de 6 000 à 1,000). De nouveaux emplois de tribuns furent créés ; on rendait ainsi plus difficiles les révoltes des corps. Constantin plaça des garnisons dans les villes, et institua une gradation dans le service militaire : garde impériale (*domestici*), troupes palatines ou *præsentales* dans l'intérieur, troupes des frontières ; celles-ci étaient commandées par des ducs (*duces*), dignité supérieure à celle de tribun : ils possédaient en toute franchise, avec droit de les faire passer à leurs héritiers, les terres limitrophes des barbares (1). Quelques-uns de ces commandants de frontières furent honorés par Constantin du titre de comte (*comes*), plus élevé alors que celui de duc. Les comtes étaient d'ancienne institution (2). Constantin, qui connaissait le faible des hommes, imagina une hiérarchie nobiliaire ; il créa les titres d'*illustris*, de *spectabilis*, d'*egregius*, de *perfectissimus*, et au-dessus de tous celui de *nobilissimus*. Ce titre fut affecté aux fils de l'empereur qui n'avaient pas encore celui de césar. C'était une grande affaire de bien ranger tous ces noms dans sa tête, et une faute impardonnable de les confondre. Il en résulta que le style se hérissa d'épithètes enflées et se chargea d'une politesse exagérée.

Mais de tous les changements qui s'opérèrent sous ce règne, le plus important par ses résultats fut l'affranchissement d'abord, puis l'intronisation du christianisme. Constantin comprit que l'insurrection chrétienne, n'ayant pu être étouffée par la puissance des empereurs, devait à la fin conquérir l'empire. Il y avait vie et avenir dans le christianisme, dépérissement dans l'idolâtrie. Seulement l'idolâtrie était encore trop enracinée chez les peuples pour qu'il ne fût pas dangereux de rompre brusquement avec le passé. Constantin, ainsi que nous l'avons dit, favorisait les chefs de la nouvelle Église ; il entretenait des

(1) Dans sa haute sollicitude pour les classes pauvres, l'empereur Napoléon III a rétabli, sous le nom de ministres des dernières prières, cette institution, qui satisfait ce que l'homme a dans l'âme de plus sacré et de plus religieux, le culte des morts.

(1) Ces terres s'appelaient *bénéfices*, et c'est, selon un grand nombre d'auteurs, le plus ancien modèle des fiefs.

(2) Dès le temps d'Auguste, on voit des sénateurs choisis par le prince pour l'accompagner dans ses voyages et pour lui servir de conseil. On les appelait *comites Augusti*, ce qui ne désignait qu'un emploi. On en fit plus tard une dignité.

correspondances avec les saints et les grands docteurs, il écrivait à saint Antoine, caché dans les déserts de la Thébaïde, le traitait, lui et les évêques, avec la plus grande déférence; mais il ne se démit pas du pontificat qui lui attribuait la juridiction suprême en matière de religion païenne (1). C'est comme grand-pontife qu'il ferme des temples scandaleux, qu'il interdit les sacrifices nocturnes et l'introduction des aruspices dans les maisons particulières. On vanta son empressement à conserver la paix de l'Église et la pureté de la foi par ses discours et par ses écrits; cependant son orthodoxie faillit quelquefois : il protégea Arius pendant un temps et condamna Anastase. Appartenant ainsi tour à tour à la foi de Nicée et au schisme d'Arius, tout en se trompant sur le dogme, il ne dévia jamais de sa politique : toute dissidence qui troublait l'ordre était réprimée. Jamais son pouvoir ne fut sacrifié à sa croyance, toujours sa croyance fut utile à son pouvoir. Dans les premiers temps de sa conversion, il affichait peu les pratiques extérieures du culte chrétien, mais il aimait à paraître inspiré. On sait que lors de la guerre contre Licinius, il fit porter dans son camp un tabernacle où il s'enfermait avant la bataille; il en sortait tout à coup rayonnant de joie, affermissant ainsi la confiance des soldats chrétiens de son armée, et en imposant aux païens par une opinion de puissance surnaturelle. Il commençait sa soixantième-quatrième année, et comptait trente-et-un ans de règne, lorsqu'en allant porter lui-même, à la tête de ses troupes, une réponse à Sapor, roi des Perses, qui lui avait fait redemander les cinq provinces que Narsès vaincu avait été contraint d'abandonner aux Romains, à l'occident du Tigre, il tomba malade à Nicomédie, et y mourut, entouré d'évêques et avec tous les signes d'une profonde résignation. Il avait été baptisé par Eusèbe, qui était Arien.

Son corps fut porté à Constantinople, dans un cercueil d'or, couvert de pourpre et déposé dans l'église des Apôtres. Ce fut un deuil général dans tout l'empire. Les païens, comme c'était l'usage, le placèrent au nombre de ces mêmes dieux qu'il avait abattus, et, par un mélange bizarre, plusieurs de ses médailles portent le titre de dieu avec le monogramme du Christ. L'Église lui rendit le plus grand honneur : elle a fait de lui un saint. Son culte ainsi que celui d'Hélène ont passé jusqu'en Moscovie; les nouveaux Grecs lui donnent ordinairement le titre d'*égal aux Apôtres*.

On a fait à Constantin le même reproche qu'à César, c'est-à-dire d'avoir élevé des barbares à de hautes dignités. On oublie que l'ancienne vertu romaine n'existait plus, et que l'empire devait la continuation de sa gloire et de sa grandeur à ce même sang barbare rallié à sa cause. Mais la postérité a le droit de demander compte à Constantin des spectacles de captifs dévorés par les bêtes féroces, de la mort de son fils Crispus, condamné innocemment, et de celle du jeune Licinius, actes dont il aurait dû, dans l'intérêt de sa propre gloire, chercher à se justifier au tribunal de l'histoire. Cependant, ce n'est pas sans motif que la postérité a décerné à Constantin le surnom de *Grand* : elle a considéré en lui le guerrier toujours vainqueur par son génie, le monarque qui, après un demi-siècle d'anarchie et de guerres civiles, sut toujours se faire obéir du plus grand empire qu'on vit jamais sur la terre; enfin, la postérité voit en lui l'auteur de l'une des révolutions politiques et morales qui ont eu l'influence la plus étendue et la plus durable sur les destinées du genre humain. Il ruina l'idolâtrie avec les mêmes précautions et la même habileté qu'Auguste employa à détruire la liberté. Les discussions religieuses, auxquelles il donna trop d'attention, furent pour son nouvel empire, tout autant que les excès du pouvoir absolu, une cause de décadence et de ruine. On a observé qu'aucun des frères de Constantin ne se souleva contre lui. Cet esprit de modération, presque unique dans l'histoire d'alors, est attribué avec raison à l'éducation que leur fit donner l'empereur, leur frère aîné. Il en chargea le clergé chrétien, et celui-ci sut leur inspirer vis-à-vis du pouvoir le respect et l'obéissance qu'on n'avait point encore remarqués parmi les princes élevés dans le paganisme.

Le plus grand reproche, reproche politique, que l'on puisse faire, selon nous, à Constantin, c'est de n'avoir pas suivi l'exemple de Constance, son père; c'est de n'avoir pu se résoudre à priver de la souveraineté aucun de ses trois fils. Et cependant jamais prince n'avait eu autant d'occasions d'éprouver combien la multitude des césars avait été onéreuse et fatale à l'empire romain.

Sous le règne de Constantin les monnaies des empereurs d'Orient commencèrent à être frappées à Constantinople. Sous son quatrième consulat, au commencement de l'année 315, on trouve encore la légende *Solis invicto comiti*, qui le proclame le *compagnon invincible du Soleil*. Sur ces pièces, Constantin a la tête entourée de rayons, et est représenté comme le Soleil ou Apollon. Il est le premier que l'on voie sur les médailles la tête ceinte d'un diadème orné de pierreries; jusqu'à lui les empereurs portaient une couronne de laurier. Les titres les plus fastueux que les médailles donnent à Constantin sont ceux de *libérateur de l'univers*, *restaurateur de la liberté*, *vainqueur de toutes les nations*, *toujours victorieux*, *gloire du siècle*, etc. Sur quelques pièces, il est nommé *exsuperator*, c'est-à-dire s'élevant au-dessus de tous; sur d'autres, conservateur de son Afrique, conservateur de sa Carthage (*suæ*

(1) Il est à remarquer que les chefs qui gouvernèrent cet empire de Constantinople eurent de tout temps, sous l'autorité des empereurs grecs comme sous l'autorité des sultans, le double pouvoir spirituel et temporel. C'est même à ce double titre que le czar Nicolas avait osé revendiquer l'héritage de Constantin.

Africæ, Carthaginis suæ). Plusieurs revers sont consacrés au génie, au courage, à la sagesse du prince. Quelques médailles portent la légende *Dafne Constantiniana*, que l'on explique par un château fort, nommé Daphné, que Constantin fit construire en Mésie, sur les rives du Danube (*voir* Procop., *de Ædific.*, l. IV, c. 7. p. 83).

Les médailles de Constantin sont nombreuses, mais surtout en petit bronze. A Paris, le Cabinet impérial des médailles en possède 20 en or, 50 en argent, autant en moyen bronze, 5 en grand bronze, toutes avec quelques légères différences. C'est à dater du règne de Constantin que l'art numismatique commence à décliner sensiblement. A. DE CURTON.

Ammien Marcellin, XIV-XXI, — Zosime, II, III.— Agathias, IV. — Eusèbe, *Vita Constantini IV*. — Eutrope, XV. — Libanius, *Orat.*, III-X. — Zonaras, XIII. — Tillemont, *Hist. des emp.* — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire* (annotée par Saint-Martin). — Gibbon, *Decline and fall of the Roman Empire*. — Vogt, *Hist. lit. Constant. Magni*; Hambourg, 1720.

*CONSTANTIN (*Constantinus*), second fils de Constance Chlore, et l'aîné des enfants que ce prince eut de sa seconde femme, mort probablement en 337. L'existence de ce Constantin, mentionnée seulement par Zonaras, a été quelquefois révoquée en doute. Cependant comme Constance, au témoignage de Julien, mit deux de ses oncles à mort, il faut admettre que Constantin le Grand avait trois frères, Hannibalien, mort avant lui, Constance et Constantin, qui lui survécurent. En effet, on voit clairement par un passage de Philostorgue que Constantin le Grand à l'époque de sa mort avait plus d'un frère vivant. Il est extrêmement probable que Constantin fut compris dans le massacre des descendants de Constance Chlore, exécuté par la garnison de Constantinople, à l'instigation ou du consentement de Constance.

Zonaras, vol. I, p. 546, édit. de Paris. — Julien, *Epist. ad pop. Athen.* — Philostorgue, II, § 4. — Smith, *Diction. of greek and roman biography*.

CONSTANTIN II (*Claudius Flavius Julius*), surnommé *le Jeune*, empereur romain, second fils de Constantin le Grand, et le premier qu'il eut de sa seconde femme, Fausta, né à Arles en Gaule, le 7 août 316, tué près d'Aquilée, au mois d'avril 340. Dès 316 il fut créé césar avec son frère aîné, Crispus, et le jeune Licinius; il fut plusieurs fois revêtu du consulat. Nommé gouverneur de la Gaule, de la Bretagne et de l'Espagne, en 335, il garda ces provinces après la mort de son père, en 337, et y ajouta une partie de l'Afrique. Aîné des fils survivants de Constantin, il reçut quelques marques de respect de la part de ses frères; mais il n'exerça sur eux aucune suprématie. Mécontent de sa part d'héritage, il réclama de son frère le reste de l'Afrique et l'administration en commun de l'Italie. Constant n'y consentit pas, et son refus devint le signal de la guerre civile. Constantin envahit l'Italie, et rencontra près d'Aquilée Constant, qui arrivait de Dacie. Les soldats de ce dernier prirent la fuite; mais c'était une ruse de guerre. Tandis que Constantin les poursuivait imprudemment, il fut enveloppé et tué. Son corps, jeté d'abord dans l'Alsa, fut retrouvé au bout de quelques jours, et enseveli avec les honneurs dus à son rang. Un auteur inconnu prononça sur sa mort une monodie qui a été publiée par Havercamp dans son édition d'*Eutrope*. Marié deux fois, Constantin ne laissa pas d'enfants. Ses deux femmes, dont les noms sont inconnus, moururent probablement avant lui.

Zosime, II. — Zonaras, XIII. — Eusèbe, *Vita Constantini*, IV, 40-49.

CONSTANTIN III (*Flavius Heraclius*), surnommé le nouveau Constantin, empereur d'Orient, fils de l'empereur Heraclius et de sa première femme, Eudoxie, né au mois de mai 612, mort le 22 juin 641. Il partagea le trône avec son demi-frère Heracleonas, conformément aux volontés d'Heraclius; mais au bout de cent-trois jours de règne il mourut, probablement empoisonné par sa belle-mère, Martine. Il eut pour successeur Heracleonas. Constantin s'était distingué dans la guerre contre les Perses, et il était aimé du peuple; mais il ne marqua son règne que par un odieux sacrilége : son ministre Philagrius lui conseilla de faire retirer du tombeau d'Heraclius une couronne d'or de grand prix, qu'on avait ensevelie avec ce prince. Le chambellan Callinicus n'exécuta qu'avec douleur une si triste commission : il trouva le cadavre d'Heraclius déjà décomposé ; la couronne était tellement adhérente à la tête, qu'il fallut enlever avec elle une partie des cheveux. Elle pesait soixante-dix livres.

Théophane, p. 251, 275, éd. de Paris. — Cédrène, p. 430, éd. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 71, 87, éd. de Paris. — Glycas, éd. de Paris. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XI.

CONSTANTIN IV (*Flavius*), surnommé *Pogonat*, ou le barbu, empereur d'Orient, fils aîné de Constant II, né en 648, mort en 685. Il monta sur le trône en 668, avec ses deux frères Tibère et Heraclius, après la mort de Constant II, qui venait d'être assassiné en Sicile. Les meurtriers de ce prince, probablement très-puissants, et d'accord avec l'armée grecque stationnée en Sicile, élurent pour empereur un Arménien nommé Mizizus, Mecentius ou Mezzetius (1). Pour réprimer cette révolte, Constantin fit des préparatifs considérables, et se présenta devant Syracuse au commencement du printemps de 669. Tout plia devant lui. Il fit mettre à mort Mizizus et les principaux rebelles, parmi lesquels on remarquait le patrice Justinien, homme longtemps vertueux, que la haine des vices de son maître avait rendu

(1) « Je crois qu'il s'agit ici d'un prince arménien de la race des Gnouniens nommé Mejej dans sa langue. Ce nom n'est connu que dans la famille des Gnouniens. Je pense que ce prince était le fils ou le petit-fils du général du même nom qui avait rendu de grands services à Heraclius dans son expédition de Perse, et qui avait été chargé du gouvernement de l'Arménie romaine. » (Saint-Martin, note sur Lebeau, *Hist. du Bas-Emp.*, l. LXI, t.

criminel. Germain, fils de Justinien, fut mutilé, et devint dans la suite patriarche de Constantinople. Après avoir passé quelque temps à Syracuse, Constantin partit pour Byzance, emportant avec lui le corps de son père. A peine avait-il levé l'ancre, que la flotte arabe, probablement appelée en Sicile par les rebelles, parut devant Syracuse. La ville fut prise et en partie détruite. Les richesses, les statues que Constant II y avait entassées après les avoir enlevées de Rome, furent transportées à Alexandrie. Les troupes grecques d'Asie se révoltèrent peu après le retour de l'empereur, à la fin de 669 ou au commencement de l'année suivante. Les soldats se rendirent de toutes parts à Chrysopolis, et demandèrent que la puissance souveraine fût également partagée entre les trois frères ; la raison qu'ils en donnaient était singulière : « Nous adorons, disaient-ils, les trois personnes de la sainte Trinité ; nous voulons être gouvernés sur la terre comme nous le sommes dans le ciel : il nous faut trois empereurs. » Pour apaiser cette ridicule sédition, il suffit de faire pendre quelques mutins. L'empereur ne punit point ses frères, quoiqu'ils fussent probablement les instigateurs de la révolte ; il leur laissa même le titre d'*auguste*, mais il ne leur donna aucune autorité. Vers le même temps une armée arabe, commandée par Okbah et Dinar, envahit ce qui restait aux Grecs en Afrique. Après avoir horriblement ravagé la Mauritanie, les Arabes pénétrèrent jusqu'à l'océan Atlantique. Les Grecs et les Berbères, poussés au désespoir, se réunirent sous le commandement d'un chef indigène, nommé Kussileh, et massacrèrent les mahométans presque jusqu'au dernier. Cette victoire ne tourna point au profit de l'empire, et Kussileh s'empara du pouvoir suprême.

En 671, les Arabes équipèrent une flotte puissante, dans l'intention de faire le siége de Constantinople. Ils conquirent Smyrne et presque toutes les îles de l'archipel grec, et commencèrent le blocus de Constantinople au printemps de 672. Effrayés des préparatifs qui menaçaient leur capitale, les Grecs réunirent tous leurs moyens de défense : ils en cherchèrent aussi de nouveaux. C'est à cette occasion, dit-on, qu'un habitant d'Héliopolis, nommé Callinicus, vint apporter à Constantinople l'invention du feu grégeois (1), composition meurtrière, qui consumait de ses flammes inextinguibles hommes, vaisseaux, édifices. Cette arme nouvelle retarda de quelques siècles la chute de l'empire grec. L'armée navale des Arabes occupait le vaste contour qui s'étend depuis la Porte-Dorée au couchant jusqu'au promontoire qui termine la Corne-d'Or, et qu'on appelle aujourd'hui la pointe du sérail ; et les troupes de débarquement, placées à la base du triangle qui regarde la Thrace, renouvelaient sans cesse leur attaque contre les murailles.

(1) M. F. Hoefer a fait connaître, dans son *Histoire de la Chimie* (t. I, p. 284 et suiv.) la véritable composition du feu grégeois.

Jamais les Arabes n'avaient apporté plus d'acharnement dans le combat. Les terribles engins employés par les Grecs, ce feu qui traversait les airs avec l'éclat de la foudre, ne pouvaient les décourager. Chaque année, au retour du printemps, ils pressaient la ville de leurs lignes formidables, puis dès que les brouillards de la mer Noire leur annonçaient les frimats ils se retiraient dans le port de Cyzique. Le siége dura sept ans. Jezid, le fils aîné de Moawiah, y vint en personne. Découragés enfin par l'inutilité de tant d'efforts, les Arabes repassèrent les Dardanelles sur ceux de leurs vaisseaux que le feu grégeois n'avait pas détruits, tandis que leur armée de terre reprenait, sous la conduite de Sofian, la route de Syrie. Cette double retraite, à en croire les historiens grecs, fut également malheureuse. La flotte, battue par la tempête sur les côtes de la Pamphylie, fut brisée contre des écueils, et une armée envoyée par Constantin à la poursuite de Sofian tailla en pièces les troupes arabes. Moawiah se hâta de faire la paix, et consentit, si l'on en croit Théophane, à payer tribut à l'empire. Chaque année il devait envoyer à Constantinople trois mille livres d'or, accorder la liberté à cinquante captifs, et donner pour les écuries de l'empereur cinquante chevaux de la race la plus estimée. Bien que les conditions de ce traité ne soient pas avérées, il est sûr du moins que Constantin IV arrêta l'invasion arabe, et prolongea de plusieurs siècles la durée de l'empire grec. Moins heureux au nord qu'à l'orient, il fut forcé de céder aux Bulgares les provinces situées au sud du Danube.

En 680 Constantin rassembla à Constantinople le sixième concile général ; les erreurs du monothélisme furent condamnées, et la paix fut rendue à l'Église. En 681 Heraclius et Tibère, frères de l'empereur, furent privés de la dignité d'auguste, que Constantin conféra à son fils Justinien. Nous ne savons rien des cinq dernières années du règne de Constantin. Son fils Justinien II lui succéda.

Outre les guerres qui signalèrent le règne de Constantin IV, l'administration de l'empire éprouva vers le même temps une modification importante. Jusqu'aux incursions des Sarrasins, l'Empire Romain avait été divisé en grands gouvernements, dont un seul contenait plusieurs provinces. On voit encore du temps de Justinien toute l'Asie Mineure gouvernée par un seul proconsul ; un seul préfet commandait les troupes dans cette vaste étendue. Mais les invasions des Arabes exigèrent la création de plusieurs corps de troupes toujours prêts à courir à la première alarme. Ces corps, nommés *thêmes* (θέματα), du mot grec θέμα, *position*, étaient commandés par des chefs indépendants les uns des autres. On donna ensuite le nom de *thêmes* aux provinces dans lesquelles les troupes étaient cantonnées ; l'Empire Romain fut divisé en vingt-neuf *thêmes*, dont dix-sept étaient contenus dans

la partie orientale depuis les côtes de l'Archipel jusqu'à l'Euphrate ; et douze dans la partie occidentale, depuis Cherson, dans le Bosphore cimmérien, jusqu'en Sicile. L'époque précise de ce changement n'est pas bien connue; il se fit dans l'intervalle qui s'écoula depuis les dernières années d'Heraclius jusqu'à la fin du règne de Constantin Pogonat.

Cédrène, p. 436, éd. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 89, édit. de Paris. — Glycas, p. 278, éd. de Paris. — Théophane, p. 289. — Paul Diacre, *de Gestis Longobard.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.* — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire,* l. LXI.

CONSTANTIN V, surnommé **COPRONYME** (Κοπρώνυμος), parce qu'au moment de son baptême il salit les fonts baptismaux, empereur d'Orient, en 741, fils de Léon l'Isaurien et de l'impératrice Marie, né à Constantinople, en 718, mort à Sélymbrie, le 14 septembre 775. Les commencements de son règne furent troublés par la révolte d'Artabaze ou Artavasdes. La chute de cet usurpateur, en 743, causa un vif chagrin au pape Zacharie, qui l'avait reconnu. Ce pontife ne trouva pas dans Constantin la même déférence ni la même orthodoxie. L'empereur, iconoclaste violent, fit condamner le culte des images dans un concile tenu à Constantinople en 754; il anathématisa Jean Damascène, fit mettre à mort Constantin, patriarche de Constantinople, et beaucoup de prélats éminents qui s'étaient déclarés pour le culte des images. Ces odieuses et ridicules persécutions hâtaient la dissolution de l'empire, attaqué d'un côté par les Arabes, de l'autre par les Lombards et les Francs. En 751, Eutychius, exarque de Ravenne, fut chassé par Astaulph, roi des Lombards, qui réunit la province de Ravenne aux autres possessions lombardes, et mit ainsi fin à l'exarchat, qui durait depuis cent quatre-vingt-cinq ans. La guerre éclata entre Astaulph et Pepin le Bref, roi des Francs; ce dernier s'empara de l'exarchat, et en fit présent au pape Étienne II, le premier pontife qui ait eu un domaine temporel, puisque le duché de Rome dépendait encore de l'empire d'Orient. Constantin envoya des ambassadeurs à Pepin, à Astaulph, au pape, pour demander la restitution de l'exarchat; mais ses réclamations, plus ou moins fondées, restèrent sans effet, parce qu'elles ne s'appuyaient pas sur une force armée imposante. Les troupes grecques étaient alors engagées dans des guerres désastreuses avec les Arabes, qui ravageaient la Pamphylie, la Cilicie et l'Isaurie, avec les Esclavons, qui conquéraient les provinces grecques, avec les Bulgares, qui s'avancèrent plusieurs fois jusqu'aux portes de Constantinople. Ceux-ci furent, de tous les ennemis de l'empire, les seuls qui essuyèrent des revers. Complétement battus en 763, ils conservèrent leurs conquêtes au sud du Danube, mais cessèrent pendant quelque temps de menacer Constantinople. Après l'avénement de Charlemagne, Constantin, abandonnant l'espoir qu'il avait longtemps nourri de reprendre Ravenne, joignit les possessions grecques de l'Italie méridionale à l'île de Sicile, et plaça toutes ces provinces sous l'autorité du patrice ou gouverneur général de la Sicile. La partie continentale du gouvernement, ou *thême* de Sicile, prit le nom de seconde Sicile, *Sicilia secunda*, d'où est venu le nom de Deux-Siciles, que porte encore aujourd'hui le royaume de Naples. En 774, l'empire fut encore une fois envahi par les Bulgares, sous les ordres de leur roi Téleric. Constantin, qui, avec beaucoup de vices, ne manquait pas de talents militaires, marcha contre les barbares, à la tête de quatre-vingt mille hommes, tailla en pièces l'armée bulgare, qui assiégeait déjà Berzélie, enleva un grand nombre de prisonniers, et revint dans sa capitale chargé de dépouilles. Il rentra à Constantinople dans le pompeux appareil d'un triomphe, se vantant d'avoir exécuté un si glorieux exploit sans qu'il en eût coûté à l'empire une goutte de sang. Non content de cette vengeance, il mit en mer l'année suivante une nombreuse flotte, sur laquelle il fit embarquer douze mille chevaux. Pour lui, il prit la route de terre avec le reste de sa cavalerie. A la hauteur de Mésembrie, la flotte essuya une furieuse tempête, et l'empereur revint à Constantinople sans avoir vu le pays ennemi. Pour effacer la honte de cette expédition manquée, Constantin se remit en campagne l'année suivante; mais à peine avait-il passé Arcadiopolis, éloignée de Constantinople d'environ vingt-cinq lieues, qu'il fut obligé de revenir sur ses pas. Des ulcères qu'il avait aux jambes s'enflammèrent, et lui causèrent une fièvre ardente. Il se fit porter à Sélymbrie, où il s'embarqua pour Constantinople. Il expira à bord du vaisseau, au pied du château de Strongyle. On dit qu'en mourant il exprima quelques remords de ses crimes. Il fut enseveli dans l'église des Saints-Apôtres; mais, quatre-vingts ans après, Michel III, qui rétablit le culte des images, fit déterrer ses os, et les fit brûler dans une place de Constantinople destinée aux supplices des meurtriers.

Constantin V gouverna l'empire avec une certaine habileté, et le défendit quelquefois avec succès; mais il fut cruel, débauché et fanatique. Ses vices, trop nombreux, firent complétement oublier ce qu'il pouvait avoir de bonnes qualités. Voici le portrait que Lebeau trace de ce prince d'après les historiens byzantins : « Élevé dans l'impiété, à laquelle son caractère bouillant et emporté ajoutait l'audace et l'insolence, il défendit de donner le nom de saints à ceux que l'Église invoquait sous ce titre, de rendre aucun honneur à leurs reliques, d'implorer leur intercession, disant qu'ils n'avaient aucun pouvoir, et que la sainte Vierge elle-même, digne à la vérité de respect pendant qu'elle portait dans son sein le Sauveur du monde, ne différait en rien des autres femmes, depuis son enfantement. Pour insinuer ce blasphème, il se servait d'une image grossière et impie, montrant à ses

courtisans une bourse remplie d'or : « Vous l'estimez beaucoup, » leur disait-il, et la vidant ensuite, « maintenant, ajoutait-il, vous n'en faites plus aucun cas. » Il achevait de profaner les églises, et s'il y restait encore sur les murailles quelque pieuse représentation échappée aux recherches de Léon, il la faisait effacer, pour y peindre des chasses et des courses de chars. Passionné pour les chevaux, et aussi dépravé dans ses goûts que dans ses mœurs, il ne trouvait point de parfum plus agréable que la fiente et l'urine de cheval ; il s'en faisait, dit-on, frotter tous les jours, et ses favoris n'auraient osé approcher de sa personne sans s'être parfumés de cette odeur; c'est ce qui lui fit donner le surnom de *Caballin* (Καβαλλῖνος). Abandonné aux plus infâmes débauches, il ne pouvait souffrir la pureté de la vie religieuse; il détruisait les monastères et persécutait les moines. Les prisons en étaient remplies ; l'habit noir, qui les distinguait alors, lui était en horreur. Fort contre Dieu seul, faible dans tout le reste, il se livrait aux plus noires superstitions. Nourri dès l'enfance dans les sombres mystères de la magie, il invoquait les démons par des sacrifices nocturnes; il consultait les entrailles des victimes; un songe, un sinistre présage le faisaient pâlir d'effroi; il n'était ni chrétien, ni juif, ni païen; sa religion était un monstre composé de toutes les autres sans en représenter aucune. »

Constantin V se maria trois fois, d'abord avec Irène, fille du khagan ou khan des Khazars, puis avec une dame appelée Marie, et enfin avec Eudoxie Melissène. Il eut pour successeur son fils aîné, Léon IV, né d'Irène. Constantin V fit restaurer le magnifique aqueduc de Constantinople, bâti par Valens et détruit par les barbares sous le règne d'Heraclius.

Théophane, p. 346, éd. de Paris. — Cédrène, p. 549, édit. de Paris, — Glycas, p. 283, éd. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 105, éd. de Paris. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*.

CONSTANTIN VI (*Flavius*), empereur d'Orient, fils de Léon IV et d'Irène, né en 771, mort vers 797. Il n'avait pas encore dix ans, lorsqu'il succéda à son père, en 780; l'empire fut gouverné par sa mère, Irène, femme de génie, mais ambitieuse et cruelle. Le règne de Constantin VI n'est qu'une suite de guerres, de crimes, de dissensions intestines, de querelles religieuses. Elpidus, gouverneur de la Sicile, se révolta en 780, soit pour s'emparer lui-même du trône, soit pour y placer un des quatre oncles paternels du jeune empereur. L'eunuque Théodore, général habile, battit le rebelle dans plusieurs rencontres, en 782, et Elpide s'enfuit avec ses trésors chez les Arabes en Afrique, où il fut traité jusqu'à sa mort avec les égards dus à un empereur. La puissance des Arabes devenait chaque jour plus redoutable. Irène essaya de les contenir, et dirigea contre eux une armée de 90,000 hommes, commandée par le patrice Lachanodracon, gouverneur des provinces qui formaient le *thême* des Thracésiens, c'est-à-dire de la petite Phrygie, de la Lydie et de l'Ionie. Si l'on en croit Théophane, les Grecs furent vainqueurs, et obligèrent leurs ennemis à repasser en désordre les défilés qui séparaient la Cilicie de la Syrie. Haroun-el-Reschid, fils du khalife El-Mahdi, accourut de l'Aderbaïdjan pour venger cette défaite. Il rassembla 95,000 soldats, que les chroniqueurs byzantins appellent *maurophores* (vêtus de noir), à cause de la couleur noire adoptée par les Abassides, et résolut de traverser l'Asie Mineure pour aller porter la guerre sous les murailles de Constantinople. Après avoir dispersé quelques corps de troupes grecques, il arriva sur les rives du Bosphore, et des fenêtres de son palais de Blaquerne. Irène put voir les feux du camp d'Haroun. Pendant ce temps, un fort détachement de l'armée arabe entra en Lydie, où Lachanodracon disposait encore d'une force de 30,000 hommes. La victoire, longtemps disputée dans les plaines de Darène, resta aux musulmans. Irène dut subir les dures conditions du vainqueur. Il fallut que cette orgueilleuse princesse, après avoir perdu 54,000 soldats, soumît l'empire à un tribut annuel de 70,000 dinars, fournît à l'armée ennemie des guides, des provisions pour le retour, et la vît traîner à sa suite 6,000 prisonniers, 20,000 bêtes de somme, 100,000 têtes de bétail.

La guerre éclata de nouveau entre les Grecs et les Arabes au bout de quelques années, et continua avec des alternatives de succès et de revers jusqu'à la fin du règne de Constantin VI. Ce prince perdit en 790 la moitié de sa flotte dans le golfe d'Attalia, mais il battit les Arabes sur terre. Il fut aussi victorieux dans une guerre contre les Esclavons, qui venaient de conquérir toute la Grèce, et qui furent repoussés par Stauracius, en 784. Dès l'enfance Constantin avait été fiancé à Rotrude, fille de Charlemagne; mais les disputes qui s'élevèrent entre les Grecs et les Franks, au sujet des provinces grecques en Italie, empêchèrent cette alliance. Constantin se maria avec une jeune dame arménienne nommée Marie, qu'il répudia trois ans plus tard, pour épouser Théodote. En 787, la secte des iconoclastes fut condamnée dans le septième concile général, tenu à Nicée, et le culte des images fut restauré dans l'empire. Quand Constantin fut en état de s'occuper de l'administration de l'empire, le pouvoir d'Irène diminua sans qu'elle cessât d'être la véritable souveraine. Le jeune empereur, sorti de tutelle, voulut s'affranchir de ce joug, et résolut de faire arrêter sa mère; mais ce dessein fut découvert. Les amis de Constantin furent sévèrement punis, et lui-même reçut des mains de sa mère le châtiment des enfants. Exaspéré de cet outrage, le jeune empereur eut recours aux gardes arméniens, et les trouvant bien disposés pour lui, il se saisit d'Irène, et la confina dans un palais, où elle fut traitée avec égards, mais privée de ses domestiques et des moyens d'intriguer.

Irène, accoutumée à commander, se consumait dans la retraite. Elle parvint à se réconcilier avec son fils, qui lui rendit le titre d'impératrice, le 15 janvier 792, quinze mois après l'en avoir dépouillée. La garde arménienne se montra indignée de cette réconciliation. Sans se préoccuper de ce mécontentement, le jeune empereur entreprit une expédition contre les Bulgares. Emporté par l'ardeur de la jeunesse, enivré des prédictions d'un astrologue qui lui promettait la victoire, il alla, sans précaution et en désordre, attaquer les barbares. Son imprudente crédulité lui coûta cher. Outre la perte d'un grand nombre d'autres soldats, il laissa sur la place presque toutes les troupes de sa maison. On compta parmi les morts Lachanodracon, le meilleur général de l'empire, et l'astrologue Pancratius, ou Pakrad, qui avait précipité son maître dans ce malheur. Cette sanglante défaite, qui ne pouvait être attribuée qu'à l'imprudence de l'empereur, provoqua une conspiration militaire. Les quatre oncles de Constantin s'entendirent pour lui enlever la couronne. Le complot, découvert par Irène et l'eunuque Staurace, fut sévèrement puni. Nicéphore, un des oncles de l'empereur, eut les yeux crevés, et les trois autres eurent la langue coupée. Tous, après avoir été forcés de se faire moines, furent bannis, et moururent dans l'obscurité. Constantin fit aussi aveugler Alexis, chef de la garde arménienne. Les auteurs grecs remarquent, comme un effet sensible de la justice divine, que cinq ans après, dans le même mois d'août et le même jour de samedi, Irène fit subir à son fils le même châtiment qu'il avait fait souffrir à ses oncles.

Cependant, la réconciliation du fils et de la mère n'était pas sincère de la part de celle-ci. Au mois de septembre suivant, Constantin, accompagné de sa mère, fit le voyage de Pruse en Bithynie pour y prendre les bains. Il y était depuis un mois lorsqu'il apprit que Théodote, sa nouvelle femme, était accouchée d'un fils. Il partit sur-le-champ pour Constantinople, laissant sa mère à Pruse avec toute sa maison. Irène profita de cette absence pour travailler sourdement à gagner les officiers de la cour et ceux des troupes. Le complot formé, elle revint à Constantinople attendre une occasion favorable. Constantin, uniquement occupé des charmes de Théodote, marcha pendant huit mois au milieu des piéges que lui tendait sa mère sans en apercevoir aucun. Au mois de mars 797, il sortit de Constantinople avec 20,000 hommes de troupes choisies pour aller combattre les Arabes; mais il ne put ou n'osa pas en venir aux mains avec eux, et reprit le chemin de Constantinople. Le 17 juin, après le spectacle du cirque, l'empereur revenait au palais de Saint-Mamas, lorsqu'une troupe de conjurés fondit sur lui pour se saisir de sa personne. Il s'échappa de leurs mains, se jeta dans une barque, et se dirigea vers la Phrygie. Mais il s'arrêta à Triton, sur la Propontide, pour attendre Théodote. Elle lui amena plusieurs seigneurs et officiers, qu'elle croyait fidèles, et qui étaient complices d'Irène. Celle-ci, effrayée d'apprendre que son fils rassemblait des troupes, songeait déjà à demander grâce. Avant d'en venir à cette extrémité, elle menaça les traîtres qui environnaient Constantin de les dénoncer, s'ils ne trouvaient moyen au plus tôt de lui livrer l'empereur. Les conspirateurs se saisirent de Constantin le soir, pendant qu'il faisait sa prière, et le transportèrent à Constantinople, où ils arrivèrent, le samedi 19 août, de grand matin. Constantin eut les yeux crevés par l'ordre de sa mère. Zonaras et Cédrène prétendent qu'il ne mourut pas de ce cruel supplice et survécut même à Irène. Cette opinion est peu vraisemblable, bien qu'elle ait été adoptée par Lebeau. Léon, fils unique de Constantin, mourut quelque temps avant le désastre de son père; Euphrosyne et Irène, filles de l'empereur, moururent sans postérité. Constantin VI fut le dernier prince de la dynastie isaurienne.

Théophane, p. 382, édit. de Paris. — Cédrène, p. 469, édit. de Paris. — Zonaras, vol. II, p. 93, édit. de Paris. — Joel, p. 178, édit. de Paris. — Glycas, p. 285, édit. de Paris. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXVI.

CONSTANTIN VII, dit *Porphyrogénète*, empereur de Constantinople, né en 905, mort le 15 novembre 959. Il succéda, le 11 mai 911, à son père Léon le Sage ou le Philosophe. Il eut pour tuteurs d'abord son oncle Alexandre, ensuite sa mère Zoé, et enfin Romain Lécapène, général habile, mais d'une extraction obscure. Lécapène s'étant fait proclamer empereur, le 17 décembre 919, prit sur lui tous les soins comme toute l'autorité du gouvernement, éleva à la dignité impériale ses trois fils Christophe, Étienne et Constantin, fit épouser sa fille Hélène à Constantin Porphyrogénète, et laissa son jeune collègue, d'un caractère doux et timide, passer obscurément ses jours dans des études pour lesquelles il avait toujours montré sinon une aptitude remarquable, du moins un goût très-prononcé. Dessinateur habile, autant qu'on pouvait l'être de son temps, Constantin composait des ouvrages historiques et des chants d'église; il était connaisseur en architecture, en sculpture, dans la fonte et la fabrique des métaux. Quelques historiens vont jusqu'à affirmer que, pendant sa longue minorité, Constantin Porphyrogénète, pour subvenir à ses besoins, était quelquefois réduit à vendre des peintures qu'il avait exécutées lui-même; et suivant la remarque de Gibbon, « si réellement il accrut son mince revenu par la vente de ses tableaux, sans que le nom de l'artiste en ait augmenté la valeur, il eut des talents dont peu de princes pourraient, comme lui, se faire une ressource dans l'adversité ». Enfin, Romain Lécapène fut détrôné par ses propres fils, le 20 décembre 944, et le mois suivant, ceux-ci après avoir relégué leur père dans l'île de Proté, furent à leur tour

arrêtés et enfermés dans un monastère par le parti qui défendait les droits du souverain légitime. Maître alors de l'empire, à l'âge de quarante ans, mais sans expérience et sans vigueur, Constantin continua à s'occuper de ses études. Tandis que, par sa protection et son exemple, il s'efforçait à faire refleurir les sciences, l'impératrice Hélène et quelques favoris eurent tout le pouvoir. Il mourut regretté de ses sujets, malgré sa faiblesse, et empoisonné, à ce qu'on prétend, par son fils Romain le Jeune, qui lui succéda.

Parmi les nombreux ouvrages qu'il a laissés, nous ne citerons que les suivants : deux livres *des Thêmes* ou provinces de l'Empire d'Orient tel qu'il était au dixième siècle de notre ère. « On aurait pu se flatter, dit Gibbon, que cette espèce de géographie raisonnée, composée par le souverain lui-même, nous offrirait les détails authentiques que le gouvernement seul peut obtenir, tels que la population de la capitale et des provinces, la quotité des impôts et des revenus, le nombre des sujets et des étrangers qui servaient sous le drapeau impérial; mais on n'y trouve que trop souvent une érudition fausse ou hors de propos, quelques traditions fabuleuses sur l'origine des villes, et de malignes épigrammes, empruntées à la poésie antique, sur les vices de leurs habitants. » Le premier livre *des Thêmes* a été publié, avec la version latine de Vulcanius, à Leyde, 1588, in-8°; le second, avec la version de Fréd. Morel, à Paris, 1609, in-8°; l'ouvrage complet a été reproduit par Meursius dans un recueil intitulé : *Constantini Porphyrogenneti Opera*, Leyde, 1617, in-8°; et par Banduri dans son *Imperium orientale*, Paris, 1711, in-fol., avec un commentaire et une carte de Guillaume de l'Isle; il existe une réimpression de cet ouvrage, Venise, 1729, in-fol.; — un Traité *Sur l'administration de l'Empire*, divisé en 53 chapitres et dédié par l'empereur à son fils Romain le Jeune. C'est le plus important de tous les écrits de Constantin Porphyrogénète. Loin d'imiter le style emphatique qui était alors en usage, l'auteur, avec une simplicité nue et sans prétention, donne des détails curieux sur l'origine, les intérêts politiques et les forces des peuples qui bordaient l'Empire du côté de l'Adriatique, du Danube, du Pont-Euxin et de l'Euphrate. On y aperçoit sans doute des traces de la crédulité et de l'ignorance du dixième siècle; mais si on n'a égard qu'aux faits importants qui y sont rapportés, et qu'on chercherait vainement ailleurs, ce traité pourrait, sous divers rapports, être comparé aux ouvrages d'Hérodote, de Strabon, de Pausanias et d'Ammien Marcellin. Il a été successivement publié par Meursius, Leyde, 1610 et 1617, in-8°; par Banduri, dans l'*Imperium orientale*, 1711, et à Venise, 1729, in-fol.; mais il attend encore un éditeur versé dans les antiquités des peuples slavons et dans l'histoire de l'Arménie; — une *Vie de l'empereur Basile le Macédonien*, aïeul de Constantin, donnée d'abord par Léon Allatius et ensuite par Combefis, Paris, 1685, in-fol., dans le corps des Historiens byzantins, parmi les écrivains qui font suite à la chronique de Théophane; — Deux traités *Sur la tactique*, imprimés dans le sixième volume des œuvres de Meursius. — Constantin est encore auteur, du moins en très-grande partie, d'un ouvrage *Sur le cérémonial de la cour impériale de Constantinople*, dont on doit la publication à J.-J. Reiske; Leipzig, 1751 et 1754, en 2 vol. in-fol. C'est par ses ordres qu'ont été rédigés deux recueils connus sous le titre de *Géoponiques* et d'*Hippiatriques* : l'un, publié pour la dernière fois par J.-N. Niclas, Leipzig, 1781, in-8°, se compose d'extraits d'auteurs anciens qui avaient écrit sur l'agriculture; l'autre est une compilation où les préceptes de dix-sept médecins vétérinaires, parmi lesquels se trouve Magon de Carthage, sont classés par ordre de matières en 129 chapitres. Il n'existe qu'une seule édition, assez fautive, du texte grec des *Hippiatriques*, Bâle, Sim. Grynæus, 1537, in-4°. Constantin fit faire aussi une Collection de Vies des saints, par Siméon le Métaphraste; un Abrégé de la théorie médicale, par Théophane Nonnus, dont J.-Ét. Bernard a donné une bonne édition, Gotha, 1794, 2 vol. in-8°; et une nouvelle révision des *Basiliques*. Mais le plus important ouvrage rédigé par ses ordres fut une espèce d'encyclopédie, où un certain Théodose le Petit, aidé de plusieurs collaborateurs, avait rassemblé, sous 53 titres, tout ce qui lui avait paru le plus mémorable dans les compositions historiques des anciens. De ces titres ou sections, deux seulement furent publiées, la vingt-septième et la cinquantième; elles sont intitulées : *des Ambassades* et *des Vertus et des vices*. Henri de Valois a fait connaître cette dernière, Paris, 1634, in-4°; la première, imprimée plusieurs fois, est fort importante, parce qu'elle renferme des fragments considérables de plusieurs historiens grecs que nous n'avons plus, tels qu'Herennius, Dexippe, Priscus, Malchus de Philadelphie, Pierre le patricien, Ménandre le Protecteur; il en existe une excellente édition, donnée par MM. Bekker et Niebuhr, Bonn, 1829, in-8°, parmi la série des historiens byzantins publiée dans cette ville. Depuis, M. Angelo Maï, à qui on doit tant de découvertes intéressantes et inattendues, a trouvé dans un manuscrit palimpseste de la bibliothèque du Vatican une troisième section intitulée : *des Sentences*. Il l'a fait paraître, avec une version latine et un savant commentaire, dans le tome II de son recueil : *Scriptorum veterum nova collectio*; Rome, 1827, in-4°. On y trouve des fragments fort étendus d'écrivains perdus en entier ou en partie, au nombre desquels sont Polybe, Diodore de Sicile, Appien, Dion Cassius, Iamblique, Dexippe, Eunape et Ménandre. Enfin, une

quatrième section, *des Embûches*, fut découverte vers 1843, par M. E. Miller, dans un manuscrit de la bibliothèque de l'Escurial. Comme la précédente, cette section renferme également des fragments de Polybe, de Diodore de Sicile, de Denys d'Halicarnasse; mais elle contient aussi de longs extraits de deux ouvrages perdus de Nicolas Damascène, confident d'Hérode le Grand, roi de Judée. L'un de ces ouvrages était une vie de l'empereur Auguste; l'autre une Histoire universelle, où Damascène avait mis à profit et quelquefois transcrit textuellement des auteurs plus anciens, tels que Ctésias, Hellanicus, Xanthus de Sardes, Éphore et Dinon. Tous les extraits provenant du manucrit de l'Escurial ont été publiés, avec une version latine et des notes savantes, par M. Charles Müller, dans les *Fragmenta historicorum græcorum*, volumes II et III; Paris, 1848 et 1849, grand in-8°. Ces volumes font partie de la *Bibliothèque des auteurs grecs* imprimée par M. Ambroise-Firmin Didot; mais les extraits de la biographie d'Auguste ont été aussi publiés séparément par un philologue distingué, sous le titre : *Nicolas de Damas; Vie de César, fragment récemment découvert. Nouvelle édition par N. Piccolos, D. M., suivie d'observations sur tous les fragments du même auteur;* Paris, 1850, in-8°. Dans cette édition, le texte grec est accompagné d'une traduction française, aussi fidèle qu'élégante, dont on est redevable à M. Alfred Didot, fils de M. Ambroise-Firmin. [HASE, dans l'*Enc. des g. du m.*, avec des addit. de l'auteur.]

Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. VIII, p. 1, édit. de Harles. — Hanke, *de Byzantinarum rerum scriptoribus*, 1677, p. 461. — Leichius, *de Vita et rebus gestis Const. Porphyr.*, Leipzig, 1746, in-4°. — Hoffmann, *Lexicon bibliographicum*, t. I, p. 519-522.

CONSTANTIN VIII, empereur d'Orient, fils de Romain Lécapène, mort en 946. Associé à l'empire par son père, il refusa de prendre part à la conspiration qui renversa ce prince en 944; mais après le succès du complot, il se hâta d'en profiter, et partagea le trône avec son frère Étienne et Constantin Porphyrogénète. Les trois princes ne vécurent pas longtemps en bonne intelligence, et Constantin Porphyrogénète se débarrassa de ses deux collègues. Pendant qu'Étienne, conduit d'abord dans l'île de Proconèse, puis à Rhodes, et enfin à Mitylène, survivait dix-neuf ans à sa déposition, Constantin fut d'abord relégué à Ténédos, ensuite à Samothrace. Plus impétueux qu'Étienne, il tenta plusieurs fois de s'enfuir, et crut enfin s'échapper en tuant l'écuyer Nicétas, chargé de le garder. Mais les autres gardes vengèrent la mort de leur capitaine en le massacrant lui-même. Constantin laissa un fils nommé Romain, qui vivait encore sous le règne de Zimiscès.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, t. XIII et XIV.

CONSTANTIN IX, empereur d'Orient, né en 961, mort en 1028. Fils de l'empereur Romain II, il commença à régner en 976, avec son frère aîné, Basile II; mais, livré à la paresse et aux plaisirs, il ne prit aucune part à l'administration de l'empire. A la mort de Basile, en 1023, Constantin IX resta seul empereur. Mais heureusement pour ses sujets, il ne garda pas longtemps une couronne qu'il était indigne de porter, et mourut après trois ans d'un règne troublé par les incursions des Arabes et par une déplorable administration. Constantin IX fut le dernier prince de la dynastie macédonienne. Il eut pour successeur son gendre Romain Argyre.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXVII.

CONSTANTIN X, surnommé *Monomaque*, empereur d'Orient, né d'une simple famille patricienne, vers 1000, mort en 1054. Son surnom lui fut donné à cause de son courage militaire. Veuf d'une première femme, il épousa une nièce de l'empereur Romain Argyre, et ce mariage lui procura un libre accès auprès de l'impératrice Zoé. Il se fit aimer de cette princesse voluptueuse. Relégué à Mitylène, sous le règne de Michel le Paphlagonien, il vivait depuis sept ans dans cet exil, lorsque Zoé, qui gouvernait alors l'empire avec sa sœur Theodora, le rappela pour lui donner le gouvernement de la Grèce. Cette princesse, âgée de soixante-deux ans, offrit sa main à Constantin Monomaque, en 1042, et permit à celui-ci de garder sa maîtresse, jeune et belle veuve d'une haute naissance et du nom de Sclérène. Les deux dames, réunies dans le même palais, vécurent dans la meilleure intelligence, et Constantin X, en montant sur le trône, conféra à Sclérène la dignité d'*augusta*. Bientôt après, George Maniacès, qui pour prix de ses victoires contre les Arabes avait été chargé de défendre contre les Normands et les Lombards ce que l'empire possédait encore en Italie, se révolta, et, après avoir guerroyé quelque temps en Italie, passa la mer Adriatique, et marcha sur Constantinople à travers la Bulgarie. Un assassin délivra l'empereur de ce redoutable adversaire. Maniacès fut tué au milieu de son camp, par une main inconnue. Un danger plus grand encore menaça l'empire en 1043. Les Russes entrèrent avec une puissante flotte dans le Bosphore; mais ils furent vaincus dans une sanglante bataille, et perdirent beaucoup de leurs vaisseaux. Une partie de leur armée, obligée de prendre par terre le chemin de la Russie, fut arrêtée près de Varna par Catacalon, gouverneur de cette province. Celui-ci fit un grand carnage des Russes, et en envoya huit cents prisonniers à Constantinople. Ce guerrier, aussi vigilant que brave et hardi, les avait déjà fort maltraités à leur premier passage, lorsqu'en voguant vers Constantinople ils avaient fait une descente sur cette côte. En 1047, Constantin, occupé à une expédition contre les Arabes, apprit que Tornicius, un de ses parents, avait pris la pourpre impériale et assiégeait Constantinople. L'empereur, accourant à la défense de sa capitale, écrasa les forces des rebelles dans une bataille décisive. Torni-

cius, pris par les vainqueurs, fut aveuglé et confiné dans un monastère. Constantin ne fut pas moins heureux contre Cacique, roi d'Arménie et d'Ibérie. Ce vassal, qui essayait de se rendre indépendant, ne put résister aux armes impériales, et fut réduit à implorer la clémence de Constantin. Il fut privé de son royaume, mais il obtint la vie et la liberté, et alla passer le reste de ses jours en Cappadoce, dans les somptueux domaines qui lui avaient été assignés par la munificence impériale. L'Ibérie et l'Arménie devinrent des provinces de l'empire grec.

Pendant que Constantin étendait à l'orient les limites de son empire, la Thrace et la Macédoine étaient ravagées par les Petchenègues ou Patzinaces. Ces barbares, qui occupaient les vastes plaines comprises entre les embouchures du Borysthène et celles du Danube, surpassaient de beaucoup les Grecs par les qualités militaires; ils auraient alors probablement conquis les provinces qu'ils n'avaient fait que ravager jusque là, s'ils n'avaient trouvé dans les Warengiens ou Normands, gardes du corps de l'empereur, de redoutables adversaires, qui rejetèrent les Petchenègues au delà du Danube et les forcèrent de demander la paix, en 1053. A la même époque les Normands faisaient de grands progrès en Italie; et ils finirent par conquérir toutes les provinces que les empereurs grecs possédaient encore en Italie. L'année suivante, en 1054, commença le grand schisme qui amena une rupture complète entre les Églises grecque et romaine, et mit fin à l'autorité des papes en Orient. Constantin mourut cette année même, avant que cette déplorable révolution religieuse fût entièrement accomplie.

« Ce prince, dit Lebeau, contribua beaucoup à précipiter la décadence de l'empire, quoiqu'il en eût étendu les bornes du côté de l'Arménie, partie par les armes, partie par des négociations avec les seigneurs du pays. Mais l'indigence à laquelle le réduisirent ses largesses inconsidérées l'obligea de licencier l'armée d'Ibérie, composée de cinquante mille hommes. Il s'imagina gagner beaucoup en s'épargnant l'entretien de ces troupes, et en attirant à son trésor les revenus de ce pays. Mais cet argent se dissipa comme le reste en vaines dépenses, et la frontière resta ouverte aux incursions des Turcs. Quelques auteurs lui font un mérite d'une sorte de bassesse dans un souverain. Il était, disent-ils, humble et modeste jusqu'à s'abaisser dans ses lettres au-dessous du soudan d'Égypte, qui en devenait plus fier et en prenait avantage pour s'emparer des îles qui se trouvaient à sa bienséance. Il fit bâtir des hôpitaux, des monastères. Il augmenta les revenus de Sainte-Sophie: on n'y célébrait auparavant le saint sacrifice que les samedis et les dimanches; il y assigna des rétributions pour le faire célébrer tous les jours. Il enrichit cette église de vases précieux et de magnifiques ornements : actions louables en elles-mêmes, hommages très-agréables sans doute aux yeux du Créateur, quand ils n'entraînent pas l'oppression de ses créatures, et que pour suppléer à ces pieuses libéralités un prince n'est pas forcé de se soutenir par des exactions injustes. » — Après la mort de Constantin, le trône fut occupé par l'impératrice Theodora.

Cédrène, p. 754, éd. de Paris. — Psellus, dans Zonaras, vol. II, p. 247, édit de Paris. — Glycas, p. 319, éd. de Paris. — Joel, p. 183, éd. de Paris. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXVIII.

CONSTANTIN XI, surnommé *Ducas*, empereur d'Orient, né d'une famille patricienne, vers 1007, mort en 1067. L'empereur Isaac I[er] Comnène, qui abdiqua en 1059, regardant Constantin Ducas comme le plus honnête homme de l'empire, le désigna pour son successeur, au préjudice de ses propres enfants. Mais l'événement prouva qu'on pouvait être un sujet fidèle et un honnête homme sans être pour cela un bon empereur. Quelques années avant d'arriver lui-même à l'empire, Constantin avait favorisé de toutes ses forces l'avénement de Michel VI Stratiotique; puis il avait quitté ce parti pour suivre celui d'Isaac Comnène. Constantin XI fut couronné empereur le jour de Noël 1059, sans aucune opposition. Jean Comnène, qui seul aurait pu lui disputer l'empire, s'était empressé de quitter Constantinople. Le nouvel empereur manquait d'énergie; il n'avait que les qualités d'un simple particulier. Le peuple s'attendait à des mesures vigoureuses contre les barbares, qui attaquaient l'empire de tous les côtés; mais au lieu de proclamations belliqueuses, Constantin adressa au peuple un long discours sur l'équité qui doit régler toutes les actions d'un prince, car il était grand discoureur, et il aurait, disait-il, préféré la couronne de l'éloquence à la couronne impériale. On ne peut dire qu'il eût beaucoup gagné ou perdu au change, car ces deux couronnes étaient aussi avilies l'une que l'autre. Constantin, ayant considérablement réduit son armée, pour des motifs d'économie, vit l'empire soudainement envahi en 1064 par les Uzes, horde tartare établie d'abord dans le Captchac. Ces barbares, si l'on s'en rapporte aux historiens byzantins, étaient au nombre de six à sept cent mille. Zonaras les réduit à soixante mille, ce qui n'est pas plus vraisemblable, puisque c'était une émigration de la nation entière, hommes, femmes, enfants. Après avoir traversé le Danube sur des outres ou dans des canots qu'ils creusèrent eux-mêmes, ils tombèrent sur les troupes grecques et bulgares, qui voulaient leur disputer le passage, les taillèrent en pièces, firent prisonniers Basile Apocope et Nicéphore Botoniate, qui commandaient en qualité de gouverneurs du pays, et inondèrent les provinces situées au sud du Danube. Un détachement de leur armée traversa la Macédoine, et pénétra jusqu'à Thessalonique. Heureusement pour l'empire, la peste se mit parmi les envahisseurs, et la contagion, se joignant à un hiver très-rigoureux, força

les barbares à repasser le Danube. Pendant qu'ils ravageaient les provinces grecques, l'empereur, poussé à bout par les clameurs de ses sujets, mais voulant rester fidèle à son système de ne jamais mettre une armée en campagne, marcha seul à la rencontre des Uzes avec cent cinquante cavaliers. Il est difficile d'imaginer ce qu'il se promettait d'une pareille entreprise. Il ordonna d'abord un jeûne de plusieurs jours, fit faire des prières publiques, assista lui-même aux processions avec toutes les marques de la plus sincère pénitence. Il partit ensuite avec sa petite troupe, et s'avança jusqu'à Chérobacques, où il apprit la retraite des ennemis. Vers le même temps les Turcs-Seljoukides attaquaient avec plus de succès les provinces grecques de l'Asie; les Normands continuaient presque sans obstacle la conquête de la Pouille et de la Calabre. Constantin donna le titre d'auguste à ses trois fils, encore enfants, Michel, Andronic et Constantin, et voulut qu'ils régnassent conjointement, sous la régence de leur mère, Eudoxie. Mais cette princesse, incapable de régner seule, épousa Romain Diogène, qui fut le véritable successeur de Constantin. Constantin XI, avant d'arriver au trône, avait donné des preuves de talents militaires; il commença son règne par le rappel de tous les exilés, et, dans la distribution des dignités, il ne fit aucune distinction entre les sénateurs et les simples citoyens; mais ses bonnes qualités étaient altérées par la faiblesse et la bizarrerie. Son zèle pour la justice dégénérait en petitesse : toujours enveloppé de chicanes et de procédures, il perdait de vue les affaires militaires et les grandes parties du gouvernement. Il avait mis les plaidoiries tellement à la mode, que les gens de guerre se faisaient avocats.

Tsylitzès, p. 813, éd. de Paris. — Psellus, dans Zonaras, vol. II, p. 272, éd. de Paris. — Glycas, p. 324 éd. de Paris. — Nicéphore Bryenne, p. 19, éd. de Paris. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography*. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXIX.

CONSTANTIN XII DUCAS, empereur d'Orient, le plus jeune fils de Constantin XI Ducas, régna de 1067 à 1078. Il succéda à son père en 1067, avec ses frères Michel et Andronic, sous la régence de leur mère, Eudoxie, qui épousa Romain III Diogène et le fit empereur. Après la prise de Romain par les Turcs, en 1071, Constantin et ses frères furent proclamés empereurs; mais l'autorité réelle appartenait à Michel, l'aîné des fils de Constantin XI. Constantin XII fut relégué dans un cloître par l'usurpateur Nicéphore III Botoniate. Sa fin n'est pas bien connue, Selon quelques historiens, il mourut l'année même de sa déposition, des suites des cruelles tortures auxquelles il fut soumis; d'après les autres, il périt en 1082, dans une bataille entre l'empereur Alexis I[er] et Robert Guiscard. Anne Comnène l'appelle *Constantius*.

Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, l. LXXX.— Smith, *Dictionary of greek and roman biography*.

CONSTANTIN XIII, PALÉOLOGUE, surnommé *Dragases*, dernier empereur d'Orient, né en 1394, mort le 29 mai 1453. Quatrième fils de Manuel II Paléologue, il monta sur le trône en 1448, après la mort de son frère aîné Jean VII. Il épousa d'abord Theodora, fille de Leonardo, comte de Toeco, seigneur du Péloponnèse, et après la mort de celle-ci, Catherine, fille de Notaras Paléologue Catelusius, prince de Lesbos. Il n'eut d'enfants d'aucune de ses deux femmes. Constantin fut d'abord despote d'une petite contrée qui restait à l'empire grec dans la Chersonèse Taurique. Il fut ensuite chargé par son frère Jean VII de gouverner dans le Péloponnèse une petite principauté, qu'il défendit courageusement contre les Turcs. Après la mort de Jean VII, les autres fils de Manuel II, Demetrius, Constantin et Thomas, avaient des droits au trône; les vœux du peuple y appelaient Constantin, qui se trouvait encore dans le Péloponnèse. Ce prince hésita longtemps avant d'accepter une couronne qu'il craignait de ne pas pouvoir défendre contre les Turcs. Ceux-ci avaient réduit peu à peu l'empire byzantin à la seule ville de Constantinople et à un petit nombre de places maritimes dans les îles de la Grèce. Dans cet embarras, Constantin envoya l'historien Phranza au sultan Amurat II. Il demandait pour régner le consentement du sultan; celui-ci le donna, et Constantin s'étant rendu aussitôt à Constantinople, se fit reconnaître empereur, et dédommagea ses frères en leur abandonnant la principauté du Péloponnèse. Les commencements de son règne furent tranquilles; mais Amurat mourut en 1450, et son fils, l'ambitieux Mahomet II n'hérita pas de ses sentiments pacifiques à l'égard de l'empereur de Constantinople. Cependant les premières relations entre les deux souverains furent amicales. Constantin se hâta d'envoyer à Andrinople un ambassadeur pour complimenter le sultan. Mahomet, qui se trouvait engagé dans une guerre contre Ibrahim-Bey, prince de Caramanie, reçut l'ambassadeur grec avec les plus grandes marques de bienveillance, promit de maintenir la paix accordée par son père à l'empereur, et de payer même une somme de trois cent mille aspres, destinée à l'entretien du petit-fils de Soliman, le prince Orkhan, retenu prisonnier à Constantinople par la politique des Paléologues. Mahomet se mit peu en peine de tenir ses promesses, et Constantin eut l'imprudence de les lui rappeler. Des ambassadeurs grecs vinrent demander le payement de la pension d'Orkhan; ils menacèrent de remettre ce prince en liberté, et même de soutenir ses prétentions, si le double de la somme convenue ne leur était compté sur-le-champ. Mahomet crut devoir dissimuler encore : la mise en liberté d'Orkhan pouvait faire renaître la guerre civile qui avait suivi la mort d'Amurat; en conséquence, les députés furent renvoyés avec de grandes promesses, que Mahomet se proposait bien de ne pas tenir. Il commença presque aus-

sitôt après les préparatifs du siége de Constantinople, en faisant bâtir un fort sur la rive européenne du Bosphore, et en détruisant les moissons des Grecs. En même temps, il faisait fondre à Andrinople, par les soins d'un Dace ou d'un Hongrois nommé Urbain, des canons d'un calibre supérieur à tout ce qu'on avait vu jusque là. Mahomet, après avoir pris Mésembrie, Anchialos, Byzon, et quelques autres villes qui restaient encore à l'empire grec, parut le 6 avril 1453 sous les remparts de Constantinople, à la tête d'une armée de deux cent cinquante-huit mille hommes, traînant après lui des pièces d'artillerie dont la plus forte lançait des boulets de 1,200 livres. Constantinople était défendu par les Grecs et par de nombreux auxiliaires appartenant aux républiques de Gênes, de Venise et à d'autres nations franques. La flotte turque, plus nombreuse que celle des chrétiens, était bien inférieure quant à la construction des vaisseaux et à l'habileté des équipages. Ce siége mémorable appartient moins à la biographie de Constantin qu'à l'histoire des Grecs et à celle des Ottomans. On peut en lire le récit détaillé dans Gibbon, dans Ancillon, dans de Hammer. La lutte, commencée le 6 avril, continua jusqu'au 29 mai. De sinistres prédictions en avaient annoncé l'issue. Cependant, malgré l'ardeur qui les animait et leur supériorité numérique, les musulmans, à l'instant de donner l'assaut, furent arrêtés par une nouvelle qui répandit l'effroi dans leurs rangs : le bruit courut qu'une armée, composée de Hongrois et d'Italiens venait secourir Constantinople. Les assiégeants, découragés, restèrent deux jours dans l'inaction; mais un météore ayant paru dans le ciel, ils regardèrent ce phénomène comme un signe de la protection divine. Cent cinquante mille hommes cernèrent la ville du côté de la terre; une flotte formidable la bloqua par mer. Le lendemain, 29 mai, au point du jour, les batteries des assiégeants commencèrent à jouer. Plusieurs heures du combat le plus opiniâtre s'écoulèrent sans que la victoire se décidât : aux efforts inouïs des Ottomans les Grecs opposaient le courage du désespoir; le terrible feu grégeois embrasait les navires; une grêle de flèches et de pierres tombaient sur les assaillants. Cinquante d'entre eux ayant pénétré dans la ville par la porte nommée *Cercoporta* (1), que par une négligence inconcevable on avait oublié de fermer, les Grecs, épouvantés, se précipitent vers le rivage septentrional; les soldats qui le gardaient en ferment les portes, et jettent les clefs à la mer. Les fuyards se réfugient alors dans l'église de Sainte-Sophie; mais les portes du temple tombent sous la hache des vainqueurs. Constantin, qui combattait sur la brèche, voyant la déroute des siens, se précipita au milieu des Ottomans, en disant : *Il vaut mieux mourir que vivre.* Entouré d'une foule de janissaires, il s'écria : *Ne reste-t-il pas un chrétien pour me couper la tête?* et il tomba percé de coups par les Turcs, qui ne le connaissaient pas. Son cadavre, reconnaissable à des brodequins de pourpre parsemés d'aigles d'or, fut retrouvé parmi les morts. Sa tête, coupée par l'ordre du vainqueur, fut placée d'abord sur la colonne de porphyre qui s'élevait sur la place de l'*Augusteum*. Un des premiers actes de Mahomet II fut de consacrer au culte musulman l'église de Sainte-Sophie. Le jour même de son entrée triomphale, il s'arrêta devant cette église, descendit de cheval, la visita en détail, en témoignant la plus vive admiration pour cette superbe basilique, et tua de sa propre main un Turc qui brisait le marbre du pavé. La prise de Constantinople arriva onze cent vingt-cinq ans après sa reconstruction par Constantin le Grand. Assiégée vingt-neuf fois depuis sa fondation, prise sept fois, elle devint, en 1453, la capitale de l'empire ottoman. « A partir de ce moment, dit un biographe anglais, la barbarie s'abattit sur l'Orient; mais les lettres, fuyant les rives du Bosphore, trouvèrent une nouvelle patrie sur les bords de l'Arno et du Tibre. Il s'est écoulé quatre siècles depuis que les prières des musulmans ont été offertes pour la première fois dans l'église de Sainte-Sophie; mais toute la puissance et toute la gloire des sultans n'a pas suffi pour étouffer dans le cœur des Grecs leurs croyances chrétiennes, le souvenir de leur grandeur passée, et le sentiment de leur nationalité. »

(1) Deux portes de la ville, la porte *Doree* et la porte *Cercoporta*, avaient été anciennement murées, d'après une prophétie annonçant que les vainqueurs entreraient par là dans Constantinople. Cette tradition s'est même conservée chez les musulmans; ils sont persuadés à leur tour que les chrétiens s'empareront un jour de Stambol en passant par la porte *Dorée*, qui donne dans l'enceinte des Sept Tours.

Phranzes, lib. III. — Ducas, c. 34. — Chalcocondyle, lib. VII. — Leonardus Chiensis, *Hist. Constant. a Turc. expugnatæ* (ouvrage publié pour la première fois à Nuremberg, 1544, in-4°). — Gibbon, *Decline and fall of the Roman Empire.* — Ameilhon, *Continuation de l'Histoire du Bas-Empire* de Lebeau. — De Hammer, *Geschichte des Osmanichen Reiches.* — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CONSTANTIN (*Constantinus*), tyran ou usurpateur de la Bretagne, de la Gaule et de l'Espagne, mort en 411. Au commencement du cinquième siècle de notre ère, sous l'empereur Honorius, il était simple soldat dans l'armée romaine stationnée en Bretagne. Ces troupes se révoltèrent en 407, et choisirent pour empereur un certain Marcus, qu'ils massacrèrent bientôt après. Gratien, le second empereur de leur façon, ne tarda pas à subir le même sort, et les soldats revêtirent de la pourpre Constantin, un de leurs camarades. Ils n'avaient d'autre motif pour faire ce choix que la vénération qui s'attachait au nom de Constantin. Quoique médiocrement préparé aux devoirs du rang suprême, Constantin comprit que pour éviter le sort de ses prédécesseurs, il fallait occuper l'armée à des affaires sérieuses. Il passa donc en Gaule, et débarqua à Boulogne. Cette grande province de l'empire fut

bouton ou la cravate mal mise d'un soldat de leur brigade. Chacun alors ne songea qu'à sa retraite, et tous les jours on entendait parler de suicides dans l'armée. Les vieux soldats mêmes préféraient la charrue à leur arme humiliée. Les vides ainsi faits dans l'armée furent remplis par de nouvelles levées. Constantin en fut d'autant plus heureux qu'il pouvait donner libre carrière à sa passion pour les exercices militaires. Les officiers nouveaux furent dressés à supporter les bourrasques du maître sans sourciller, à s'occuper de tous les détails, et bientôt l'armée polonaise fut amenée à un état d'ordre, de propreté et de belle tenue qui défiait toute rivalité. Alors l'attention du prince se porta ailleurs avec la même inquiétude. Il vit avec déplaisir une multitude de jeunes gens qui mettaient à profit la liberté de la presse, garantie par la charte, pour essayer leurs talents littéraires; l'idée seule de la possibilité de l'abus de la presse irritait le grand-duc. Les ouvrages périodiques furent les premiers poursuivis; des ouvrages on en vint aux auteurs, jusqu'à ce qu'enfin une censure sévère, créée au mépris de la charte, les força de quitter la plume. Alors, descendant d'un degré, l'humeur inquiète du prince rencontra les étudiants : ceux de Varsovie furent punis, fustigés, incarcérés à la moindre apparence de faute. Le ministre de l'instruction, homme très-respectable, fut remplacé par un autre, qu'on espérait trouver plus maniable. C'est dans cette occasion, et dans d'autres pareilles, que le grand-duc fit preuve d'une rare insensibilité; on le vit repousser du pied les mères qui venaient le baigner de larmes en redemandant leurs fils. Satisfait d'avoir introduit la discipline militaire jusque dans les écoles, le général en chef s'occupa de la prospérité matérielle du royaume et surtout de sa capitale. De beaux édifices vinrent l'embellir; un camp de manœuvres, établi à ses portes, présenta bientôt l'aspect d'un jardin anglais, et offrit un but de promenade fort agréable. De magnifiques chaussées dans toutes les directions, et plus tard un superbe canal, facilitèrent le commerce. L'industrie, l'agriculture, tout prospéra; la Pologne était devenue florissante, et cette belle esclave, muette, mais riche et parée, couvrant de fleurs ses chaînes, remplit complétement le but que s'était proposé l'empereur en l'offrant en 1815 à son frère.

Ainsi se passèrent les premières années de la domination du grand-duc Constantin en Pologne. La nomination d'un lieutenant du roi, en diminuant les ennuis administratifs, ne porta nulle atteinte à sa puissance. Le lieutenant, homme vieux et faible, ne fut jamais que l'organe docile de la volonté du prince. Dans les séances du conseil des ministres, on rédigeait un procès-verbal en français pour le grand-duc. Cependant, son vrai règne ne commença que depuis son second mariage, et cette union avec une Polonaise ne fut pour le pays qu'une disgrâce de plus. Déjà dans sa jeunesse le grand-duc avait eu une passion pour une Polonaise, M^lle^ Jeanne Czetwertynska, à laquelle il dut renoncer, ne pouvant l'épouser. Une liaison avec une Française, femme très-commune, qu'un officier subalterne russe, envoyé en courrier à Paris, avait emmenée avec lui, donna le change à la passion du prince. Cette liaison dura treize ans.

Les difficultés qui s'opposaient au mariage de Constantin avec une sujette, du vivant de sa première femme, étaient grandes. Outre l'obstacle que l'on rencontrait dans l'ambition démesurée de l'impératrice mère, il fallait dissoudre le mariage avec la princesse de Cobourg, et les dogmes de la religion russe n'admettent point le divorce. Cependant le saint synode reçut ordre de le prononcer, et le frère de l'autocrate épousa sans mystère la belle Polonaise, dans le château royal de Varsovie, le 24 mai 1820, d'abord selon le rite grec, puis selon le rite catholique romain. Constantin avait cessé d'être l'héritier présomptif du trône; il promit de renoncer à la couronne, en se réservant seulement le titre de césarévitch. Dix-huit mois plus tard, il se rendit en effet à Saint-Pétersbourg, où, le 14 janvier 1822, il fit un acte, en forme de lettre adressée à son frère, dont voici la teneur : « Enhardi par les preuves multipliées de la bienveillance de Votre Majesté Impériale, j'ose la réclamer encore une fois et mettre à ses pieds une très-humble prière. Ne me croyant ni l'esprit, ni la capacité, ni la force nécessaire, si jamais j'étais revêtu de la haute dignité à laquelle je suis appelé par ma naissance, je supplie Votre Majesté Impériale de transférer ce droit sur celui qui me suit immédiatement et d'assurer à jamais la stabilité de l'empire. Quant à ce qui me concerne, je donnerai, par cette renonciation, une nouvelle garantie et une nouvelle force à celle à laquelle j'ai librement et volontairement consenti à l'époque de mon divorce avec ma première épouse, etc. Puisse Votre Majesté Impériale accueillir mes vœux avec bonté; puisse-t-elle déterminer notre auguste mère à les accueillir et à les sanctifier par son consentement impérial, etc. »

L'empereur fit ajouter aux règlements de la famille impériale un article qui dit « que dans le cas où un de ses membres contracterait un mariage avec une personne d'un rang inférieur, il perdrait ses prérogatives, et les enfants issus de ce mariage n'auraient aucun droit au trône ». La reine douairière de Saxe, dans une conversation confidentielle, demanda un jour à Constantin comment il avait pu renoncer à une couronne aussi belle que celle de Russie : « C'est que, répondit-il, en Russie il faut avoir le col fort, et moi j'y suis un peu chatouilleux. » Jamais le grand-duc ne tenta d'obtenir pour sa femme le titre de grande-duchesse; seulement elle fut créée princesse de Lowicz, mais le titre d'Altesse lui fut longtemps contesté; elle n'eut point de dame

d'honneur, et sa livrée et son équipage étaient exactement semblables à tous ceux des femmes des généraux russes. Le césarévitch lui-même n'avait ni piqueur ni cosaque, pas même un valet de pied pour ouvrir sa calèche lorsqu'il sortait; il allait seul ou accompagné de l'aide de camp de service. Aussitôt après le départ de sa maîtresse française, Constantin quitta son palais de Varsovie pour aller habiter le Belvédère, que cette dernière avait fait bâtir pour elle, aux portes de la ville, dans un site charmant, comme son nom l'indique. Alors le prince se retira du monde de plus en plus, et le public ne le vit plus que dans les circonstances indispensables. A quatre heures du matin on introduisait successivement dans son cabinet les trois chefs des trois polices secrètes qu'il avait établies en Pologne; après qu'il avait travaillé avec eux comme un souverain avec ses trois ministres, les officiers généraux et d'autres militaires étaient admis. Dès qu'il avait expédié ce service, le césarévitch montait en calèche pour assister à la parade, aux manœuvres, visiter les casernes, etc. Rentré à trois heures, il se mettait au lit, et tout le monde, à l'instar du prince, se livrait, au Belvédère, au plus profond sommeil jusqu'à l'heure du dîner. Les soirées étaient passées auprès de la princesse, et il employait une partie de la nuit à lire dans son lit. Jamais on ne vit chez lui ni bals, ni cercles, ni réunions quelconques.

Lorsque, après l'acte de renonciation, le grand-duc vit sa puissance s'étendre, ses occupations du matin devinrent plus longues et empiétèrent plus tard sur les exercices militaires, devenus moins fréquents. L'empereur lui avait accordé un pouvoir discrétionnaire sur plusieurs provinces lithuaniennes, que cette fois il ne refusa plus; il reçut aussi l'autorisation d'entrer en relations diplomatiques avec les cours étrangères pour tout ce qui avait rapport aux affaires intérieures du royaume. Sa franchise militaire céda alors souvent à des considérations diplomatiques auxquelles il ne pouvait se dispenser d'avoir égard; il devint plus que jamais soupçonneux et défiant, craignant de se compromettre avec la Sainte-Alliance, qui, comme il le supposait, l'avait chargé de la responsabilité de la Pologne. Dès qu'un voyageur un peu important arrivait de l'étranger, avant de descendre de voiture, il était conduit, un gendarme sur le siége, jusqu'au Belvédère, où le prince lui-même lui faisait subir le plus rigoureux examen. Les trois polices répandues dans tout le pays avaient mission de l'instruire de ce qui se passait jusque dans les intérieurs les plus intimes. Tantôt il faisait recommencer un procès qui avait eu une issue différente de celle qu'il avait désirée, et dictait aux juges l'arrêt qu'ils devaient prononcer; tantôt il faisait mander un mari pour l'instruire des imprudences de sa femme et faisait mettre aux arrêts l'amant favorisé. Enfin, cet espionnage inouï était devenu la terreur de la Pologne. Forcés de présenter chaque matin un rapport nouveau, les chefs de police allaient jusqu'à inventer des faits qui n'avaient jamais existé. De là un redoublement de persécutions, des pères, des fils enlevés à leur famille sans qu'on eût pu en deviner le motif. Les loges maçonniques furent fermées en Pologne, les associations les plus inoffensives y furent défendues. Le grand-duc pressentant que, malgré toute l'indulgence de son frère, ses mesures rigoureuses pourraient n'avoir pas toujours son approbation, lui faisait de temps à autre des rapports sur de prétendues conspirations découvertes parmi les étudiants ou ailleurs; il tâchait de lui persuader que la Pologne était un foyer révolutionnaire, que ses habitants étaient faux et ingrats. Le césarévitch était ainsi à l'apogée de sa puissance, lorsque les habitants de Praga, faubourg de Varsovie, qui depuis longtemps essayaient vainement d'obtenir une indemnité pour leurs propriétés converties en fortifications, imaginèrent d'aller le supplier d'être leur protecteur, leur représentant à la diète; il accepta le mandat, et la Pologne eut le spectacle, unique dans l'histoire, d'un autocrate présidant par voie de délégation à ses délibérations parlementaires, tandis que son vrai maître, maître absolu et dur, siégeait parmi les défenseurs de ses libertés. Le député de Praga présenta la pétition, et obtint tout ce que ses protégés avaient désiré; mais bientôt cette comédie, perdant le piquant d'une nouveauté, l'ennuya : on ne le revit plus que fort rarement, toujours de mauvaise humeur, s'occupant uniquement de l'ordre des places et nullement du sujet de la discussion. Il ne parla qu'une seule fois sur la liquidation des fourrages, et quoiqu'il sût le polonais, c'est en français qu'il s'exprima.

A l'avénement de l'empereur Nicolas on remarqua quelques changements dans les rapports des cabinets du Belvédère et de Saint-Pétersbourg. Dans la conjuration qui éclata à cette époque, il y eut quelques Polonais inculpés. On fit d'abord comparaître les prévenus devant une commission d'enquête, dont les membres, tant polonais que russes, furent désignés par Constantin. Pendant toute la durée des enquêtes, le césarévitch se montra plus que sévère envers les détenus. Enfin, une haute cour nationale fut convoquée pour juger les coupables. Le peu de part qu'ils avaient pris à la conspiration ne lui permit pas de prononcer un arrêt de mort; le césarévitch cria hautement que les sénateurs polonais tendaient visiblement à encourager le crime d'État et à séparer leur cause d'avec celle de la Russie. C'est dans les mêmes termes qu'il écrivit à Saint-Pétersbourg en priant l'empereur de faire recommencer le procès. Nicolas se contenta de demander à ses ministres de Pologne leur opinion par écrit sur cette affaire. Chacun d'eux la lui soumit, et les prévenus furent ac-

quittés. La colère du grand-duc s'exhala alors contre les sénateurs qui avaient composé la haute cour et surtout contre le ministre des finances, prince Lubecki, que Nicolas ne consentit pas à éloigner des affaires. Constantin s'aperçut qu'on avait posé des digues aux débordements de sa puissance en Pologne : ses sentiments de Russe s'en altérèrent. Il devint dans ses discours à Saint-Pétersbourg plus que jamais Polonais. Il fit à cette époque plusieurs longues absences de Varsovie pour accompagner sa femme aux eaux d'Ems. Au retour de son dernier voyage, il apprit qu'une de ses polices avait découvert une association secrète entre les porte-enseigne ou cadets et les étudiants. Il fit arrêter plusieurs jeunes gens, nomma une commission d'enquête, et tâcha de donner à cette affaire toute l'importance et la publicité possibles.

Depuis longtemps on avait représenté au césarévitch que l'école militaire qu'il avait établie à Varsovie finirait par devenir une pépinière de conspirateurs. Il y avait fait successivement admettre jusqu'à trois cents élèves, tandis que l'armée ne pouvait en absorber que trente par an; si bien qu'on en voyait qui avaient gagné des chevrons sans être sortis de l'école. Ces jeunes gens, condamnés à une vie presque monacale, ne connaissant de leur art que les premiers éléments et les manœuvres, devaient nécessairement chercher un aliment à leur imagination comprimée dans des rêves de liberté, la maladie du siècle. Aux observations qu'on lui présentait, le césarévitch ne fit que redoubler de sévérité envers eux et leur donner un nouveau commandant, sur la vigilance duquel il croyait pouvoir compter. Ce qu'on avait prévu arriva. Les porte-enseigne formèrent une association dont les ramifications s'étendirent dans les écoles et jusque dans quelques régiments. L'une des polices avait gagné un faux frère, qui se fit délateur à raison de sept ducats par criminel dénoncé; voulant se faire un mérite, elle l'engageait à pousser les recherches, et lui promettait une forte récompense s'il parvenait à amener un résultat. Tous les matins l'on voyait des placards révolutionnaires aux coins des rues. Le prince commençait à s'en effrayer sérieusement; mais les deux autres polices, qui n'étaient pas du complot, découvrirent bientôt les menées de l'autre, et tâchèrent de le rassurer. En attendant, toutes ces provocations révolutionnaires, quelle qu'en fût la source, faisaient fermenter les esprits; elles arrivaient dans un moment où l'exemple de la France et de la Belgique rendait aux Polonais leur joug plus difficile à porter. Bientôt on vit différents signes précurseurs d'une révolution. L'espion, toujours stimulé, voyant que ses jeunes victimes remettaient de jour en jour le moment d'agir, imagina d'aller leur dire qu'il avait appris d'une très-bonne source que le grand-duc se proposait de les faire juger par une commission de généraux russes. Il leur conseilla de prévenir ses projets, et leur apporta la poudre qu'il avait achetée à cet effet. Ces malheureux, voyant devant eux une mort certaine, se décidèrent à en chercher une moins ignominieuse : ils se concertèrent avec ceux sur qui ils croyaient pouvoir compter, et le 29 novembre fut le jour choisi pour l'exécution. Le 29 tout le monde à Varsovie s'entretenait de l'émeute qui allait avoir lieu; on citait l'heure et l'endroit où elle devait commencer; chacun s'empressait d'en avertir le grand-duc, et ne pouvait se rendre compte du calme avec lequel il l'attendait. Instruit des intrigues de l'espion Petrykowski, il croyait avoir le mot de l'énigme; mais ce qu'il ignorait, c'est que cette révolution avait son vrai foyer dans tous les cœurs polonais, qui saignaient depuis longtemps de l'abaissement de la patrie, de l'abrutissement où l'on s'efforçait d'amener la nation; ce dont il ne se doutait pas non plus, c'est que cette étincelle, destinée seulement à servir de feu d'artifice pour Saint-Pétersbourg, allumerait un incendie menaçant, terrible, qui déjà alors aurait pu consumer le voile prestigieux qui couvrait le colosse du Nord aux yeux de l'Europe et le faisait croire inébranlable.

Le 29 novembre, aucun ordre ne fut donné, aucune précaution ne fut prise. Le grand-duc, comme de coutume, alla faire sa méridienne; et lorsque le vice-président Lubowicki (lisez Loubovitzki) vint l'avertir des troubles de la ville, le valet de chambre déclara avoir reçu ordre de faire respecter son sommeil. Pendant ce temps les insurgés, après avoir tué les factionnaires du guichet, se précipitèrent dans le salon du prince. Le vice-président reçut un coup de feu; un général russe fut tué en s'enfuyant à travers la cour. Le valet de chambre, se doutant qu'il n'y avait plus de sommeil à respecter, força la consigne, affubla son maître du premier vêtement qui lui tomba sous la main, et le fit disparaître par un escalier dérobé. Les conjurés trouvèrent son lit tout chaud, mais ne purent s'emparer de sa personne. A la vérité ils ne poussèrent pas leur recherche bien loin, puisqu'ils n'entrèrent pas dans l'appartement de la princesse, et s'en allèrent poursuivre leur plan, ou, pour parler plus juste, s'abandonner à leur étoile. Dès qu'ils furent parvenus, à travers mille dangers, dans le centre de la ville, la sympathie secrète de tout le peuple se réveilla spontanément. Au cri de « Mort aux Russes! » tout le monde courut aux armes. Cependant les gardes polonaises et une grande partie des troupes restèrent fidèles à leur chef. Tous les officiers généraux prirent le chemin du Belvédère, et ceux qui n'y rencontrèrent pas la mort vinrent demander les ordres du grand-duc. Ils le trouvèrent à cheval, à quelques centaines de pas du château, entouré de ses aides de camp, décontenancé, consterné et ne sachant que faire. Il commençait à s'effrayer de son propre ouvrage; et lorsque,

à force de le supplier, on parvenait à lui arracher un ordre, il le révoquait aussitôt en disant : « Non, je ne veux pas me mêler de cette querelle polonaise; les Polonais ont commencé, ils n'ont qu'à finir eux-mêmes! » Il passa ainsi la nuit entière dans la plus complète inactivité. Les troupes, ne recevant pas d'ordres d'une part, sollicitées de l'autre, finirent par céder à leur vœu secret. Les gardes crurent de leur devoir de donner l'exemple d'une fidélité à toute épreuve, et se rendirent auprès de leur commandant. Le prince, ainsi entouré de l'élite de l'armée polonaise et de ses gardes russes, qui montaient à 8,000 hommes, fut encore sourd à toute représentation, répétant constamment sa phrase favorite : « Je ne veux pas me mêler de cette querelle polonaise! » Le seul vœu qu'il ait exprimé à la pointe du jour, c'est que le conseil des ministres s'assemblât pour délibérer sur les mesures à prendre. Mais lorsque les ministres, après leur conférence, envoyèrent lui faire part de ce qu'ils avaient résolu et lui demander, comme d'habitude, son avis, ils n'obtinrent encore pour toute réponse que la phrase déjà citée. Le lendemain matin il se retira hors de la ville, fit bivouaquer ses troupes, malgré la rigueur de l'hiver, et commença à traiter de puissance à puissance avec les autorités, devenues révolutionnaires par son abandon même. C'est ainsi qu'après avoir poussé à l'insurrection, au lieu de la traiter de rébellion et de la comprimer, comme on aurait dû s'y attendre, il fut le premier à lui apposer, pour ainsi dire, un cachet de légalité et à lui donner par là une consistance qu'elle n'avait pas encore. Le 2 décembre il reçut dans son quartier-général une députation du gouvernement provisoire : cette députation, personne n'aurait osé la lui envoyer, s'il n'avait demandé à savoir le *vœu de la nation*, langage jusque alors inconnu à un prince russe. Lui-même, feignant d'ignorer que le conseil des ministres se fût métamorphosé en gouvernement provisoire révolutionnaire, lui envoya son aide de camp, et ce fut ainsi encore qu'il fit la première démarche pour se mettre en relation avec une puissance que, dans ses intérêts, il aurait dû méconnaître, et il traita avec elle alors qu'il ne pouvait plus en ignorer l'autorité. La députation lui demanda : « 1° que la charte cessât d'être un mot vide de sens; 2° que la Lithuanie fût réunie à la Pologne; 3° qu'il empêchât que le corps russe cantonné sur les frontières du royaume ne vînt l'envahir à l'improviste et attaquer Varsovie. Voici la réponse que le césarévitch donna par écrit : « 1° Son Altesse Impériale déclare qu'elle n'a jamais eu l'intention d'attaquer Varsovie : si ses intentions devaient changer, elle promet d'en avertir le conseil quarante-huit heures d'avance; 2° S. A. I. promet d'intercéder auprès de Sa Majesté afin que dans sa grâce elle daigne oublier tout le passé; 3° S. A. I. assure que jusque ici elle n'a point donné d'ordre à aucun corps russe d'entrer en Pologne; 4° S. A. I. promet de faire mettre en liberté tous les prisonniers polonais, tant civils que militaires, et somme les Polonais d'en faire autant envers les prisonniers russes.

« Signé : CONSTANTIN. »

Les gardes polonaises, d'après la tournure que prenaient les choses, prièrent le grand-duc de leur accorder l'autorisation de se réunir au reste de l'armée. Le prince, avec son indécision habituelle, consentait à demi, allait ensuite consulter sa femme, qui était devenue son oracle, et revenait aussitôt révoquer ce qu'il venait d'accorder. Ce ne fut que lorsqu'on lui annonça que le soldat murmurait hautement et qu'un moment de retard le déterminerait à la révolte, qu'on parvint à lui arracher la permission sollicitée. Dès qu'il se vit abandonné par ses gardes polonaises, le prince déclara qu'il voulait quitter le pays. Il disait dans sa proclamation qu'il se confiait à la bonne foi et à l'honneur des Polonais, pour n'être pas inquiété dans sa marche. En conséquence les gardes russes se mirent en mouvement, et le grand-duc, qui aurait pu mille fois être fait prisonnier, arriva sain et sauf jusqu'aux frontières. Son abattement était tel, qu'il n'avait pas pensé à envoyer en avant pour rassembler des fourrages et des vivres, en sorte que ses troupes et même ses équipages en manquèrent souvent. Sa marche fut lente; il faisait de fréquentes haltes. Il était évident qu'il avait regret de quitter la Pologne, et qu'il ne savait que devenir après l'avoir quittée. Lorsqu'il rencontrait en chemin quelques bataillons polonais qui obéissaient déjà au nouveau généralissime, il les passait en revue, examinait, comme autrefois, jusqu'aux moindres détails de leur uniforme, puis leur faisait ses adieux et les quittait les larmes aux yeux. Souvent il lui arrivait de soutenir, dans ses conversations, que personne n'était dévoué à la Pologne comme lui, qu'il était le meilleur des Polonais. Cependant, malgré cet état d'attendrissement presque constant, et par une de ces contradictions dont il donna tant de preuves, il n'avait pas oublié, au milieu de ses embarras, un malheureux officier nommé Lukasinski, qui pour avoir appartenu à une société secrète gémissait depuis nombre d'années au fond d'un cachot; malgré sa promesse du 2 décembre, il le fit emmener avec lui, chargé de fers et attaché à un canon.

Le césarévitch passa dans la Lithuanie les deux mois qui précédèrent la guerre. A l'ouverture de la campagne, il eut le commandement de l'arrière-garde. A la bataille de Grochow, la première où ce corps fut engagé, il ne se posséda pas de joie en voyant combien *ses troupes polonaises* se battaient bien. Vers la fin de la bataille, les équipages du grand-duc, on ne sait pour quelle raison et en vertu de quels ordres, se mirent à fuir à travers la chaussée. Les fourgons et bagages crurent devoir les imiter. Ce mouvement répandit dans la ligne russe une terreur

panique, très-défavorable dans un moment aussi décisif. Le lendemain de ce jour mémorable, le prince vint se moquer du maréchal de n'avoir pu prendre Varsovie avec des forces aussi supérieures, et passant plusieurs fois sous ses fenêtres, il fredonna la chanson du soldat polonais : « La Pologne ne peut périr tant que nous vivons. »

Peu de temps après, le commandement lui fut retiré, et il reçut ordre de s'éloigner de l'armée. Vainement il sollicita la permission d'aller habiter son palais de Strelna, près de Saint-Pétersbourg : son frère se souciant peu de sa présence, la petite ville de Bialystok, située sur les confins de la Pologne et de la Lithuanie, fut désignée pour le séjour du prince. Accompagné de sa femme, de quelques-uns de ses aides de camp, et de quelques centaines d'hommes de sa garde russe, il y passa une vie triste et silencieuse. Le général Chlapowski, envoyé avec un petit détachement en Lithuanie pour y protéger l'insurrection, proclama que si le grand-duc ne quittait Bialystok, il serait forcé de s'emparer de lui. Dans le fait, il eût été très-embarrassé du césarévitch, ayant très-peu de troupes à sa disposition et au moment d'entreprendre une guerre de partisan. Quoi qu'il en soit, le prince crut devoir céder le terrain à un ennemi aussi prévenant. Le chemin de la Russie était le seul qui lui restât dans ce moment : il le prit, en expédiant un courrier à son frère. Arrivé à Vitebsk, pour attendre sa réponse et prendre quelques jours de repos, le 27 juin, après avoir déjeûné, comme d'habitude, avec une tasse de thé, il fut saisi de violentes crampes d'estomac, et huit heures après il n'était plus. Les journaux russes, en annonçant très-brièvement sa mort, ne s'expliquent pas sur le genre de maladie qui l'enleva aussi subitement. Le choléra, auquel on l'attribue, ne régnait pas alors à Vitebsk, et les personnes qui assistèrent à ses derniers moments assurent que le grand-duc n'en avait aucun symptôme. L'une d'elles, pressée par de nombreuses questions qu'elle voulait éluder, finit par dire que c'était un cœur brisé.

Le grand-duc mourut à cinquante-deux ans. Son corps fut embaumé et conduit à Saint Pétersbourg, où il fut déposé à côté de celui de son frère Alexandre. Toute la famille impériale, ainsi que la princesse de Lowicz, assistèrent à ses funérailles. Le grand-duc étant mort sans testament et sans laisser d'enfants légitimes, l'empereur Nicolas se déclara son héritier. Il assigna un revenu de 60,000 roubles au jeune fils de la Française; on ignore ce qu'il avait l'intention de faire pour la princesse de Lowicz, dont la mort suivit de près celle de son mari.

Le prince Constantin était très-laid de figure. Il avait de son frère aîné les poses, les gestes, et la même roideur allemande, qu'ils tenaient tous deux de leur mère. Des sourcils énormes, hérissés, une voie rauque et d'un timbre singulier, le rendaient hideux dans ses accès de colère. Sa laideur faisait souvent l'objet de ses propres railleries. Lorsqu'il était de bonne humeur, sa conversation était instruite et fort enjouée. Il s'exprimait facilement en français, et lorsqu'il était en train de causer, il n'y avait plus moyen de placer un mot; il fallait se contenter d'écouter. La grande partie de ses nuits, qu'il consacrait à la lecture, le mettait au courant de tout : on ne peut s'empêcher d'être étonné et peut-être édifié de l'humilité avec laquelle il fait l'aveu de son incapacité et de son manque d'esprit, dans son acte de renonciation au trône, acte qu'il savait destiné à être publié, et qui devait arrêter l'opinion de l'Europe sur son compte. [Mme L. de Raustenst-Gauchgiedroyc, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Harro Harring, *der Grossfürst Constantin wie er war;* Leipzig, 1832. — *Conversations-Lexicon.* — Lesur, *Ann. hist. univ.* — Custine, *Lett. sur la Russie.*

D. *Particuliers du nom de Constantin, par ordre chronologique.*

* **CONSTANTIN DE SICILE** (Κωνσταντῖνος ὁ Σικελός), petit poëte grec, d'une époque incertaine. On a de lui une épigramme sur la chaire (θρόνος) où il enseignait. Cette épigramme est suivie dans le manuscrit du Vatican d'une réponse de Théophane. Comme les noms des deux poëtes sont suivis de l'épithète de bienheureux (μακάριος), il est évident qu'ils vivaient l'un et l'autre avant l'époque à laquelle l'*Anthologie palatine* fut compilée, au commencement du dixième siècle. De l'épigramme citée plus haut, on peut induire que Constantin était professeur de rhétorique ou de philosophie. Il existe en manuscrit un poëme anacréontique d'un Constantin philosophe sicilien (Κωνσταντίνου φιλοσόφου τοῦ Σικελοῦ), qui paraît être le même personnage que le précédent.

Lambèce, *Bibliotheca cæsar.*, l. V. — Jacobs, *Anthol. græc.*, XIII. — Fabricius, *Biblioth. græc.*, IV.

***CONSTANTIN D'ANTIOCHE**, théologien grec, appelé aussi *Constantius*, mort vers 410 de l'ère chrétienne. Prêtre de l'église métropolitaine d'Antioche, il était destiné à succéder à Flavien, évêque de cette ville. Porphyre, qui désirait obtenir ce siége épiscopal, intrigua à la cour de Constantinople, et obtint d'Arcadius un ordre d'exil contre Constantin, qui, avec l'aide de quelques amis, parvint à s'échapper, et s'enfuit à Chypre, où il semble avoir passé le reste de sa vie. Il mit en ordre et publia les trente-quatre *Homélies* de saint Jean Chrysostome sur l'*Épître aux Hébreux*. Parmi les lettres de saint Chrysostome, il en est deux (221e et 225e) qui sont adressées à Constantin; et celui-ci paraît être l'auteur de deux autres lettres (237e et 238e), attribuées généralement à saint Chrysostome.

Cave, *Hist. lit.*, II. — Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

* **CONSTANTIN**, jurisconsulte gréco-romain, vivait au commencement du sixième siècle. Il fut en 528 un de ceux que Justinien chargea de rédiger le premier code; et en 529, lors de la sanction de ce recueil législatif, il fut récompensé

par plusieurs titres honorifiques : *Vir illustris, comes sacrarum largitionum inter agentes, et magister scrinii libellorum et sacrarum cognitionum*. Ainsi le qualifie l'empereur. Un homonyme de ce jurisconsulte prit part à la compilation du Digeste en 530, en même temps qu'il contribua à la nouvelle édition du code qui fait aujourd'hui partie du *Corpus juris*. On trouve dans les Édits des préfets du prétoire (*Edicta præfectorum prætorio*), publiés par Zachariæ, d'après un manuscrit bodléien, trois édits d'un Constantin. Selon Zachariæ ces trois édits étaient l'œuvre du préfet du prétoire.

V. R.

Smith, *Dict. of greek and rom. biogr.*

* **CONSTANTIN**, diacre et chartophylax de l'église métropolitaine de Constantinople, vivait avant le huitième siècle. Il existe en manuscrit, dans la bibliothèque de l'Escurial, un discours grec sur les saints martyrs (*Oratio encomiastica in omnes sanctos martyres*). Ce discours est souvent cité dans les *Actes* du second concile de Nicée; ce qui prouve que Constantin vivait avant la tenue de ce concile, c'est-à-dire avant le huitième siècle.

Cave, *Histor. liter.* — Fabricius, *Bibl. græca*, X, p. 288; XI, p. 270; XII, p. 239.

* **CONSTANTIN**, chef des iconoclastes, vivait en 723. Il était évêque de Nacolie (Phrygie), et encouragea par son exemple les Juifs et les Arabes à briser les images des chrétiens. Son impiété et ses débauches le firent chasser de son siége; il se rendit à Constantinople, et persuada à l'empereur Léon l'Isaurien d'ordonner la destruction des images. Il devint alors l'un des principaux iconoclastes, et se fit remarquer par les dégâts qu'il commit.

Scriptores hist. byzant. — Lebeau, *Hist. du Bas-Empire*, annotée par Saint-Martin.

* **CONSTANTIN DE RHODES**, poëte grec, vivait au commencement du dixième siècle de notre ère. On a de lui trois épigrammes dans l'*Anthologie* grecque. Quoique écrites dans un style barbare, elles offrent quelque intérêt, parce qu'elles nous font connaître l'époque, la filiation et la patrie du poëte. Il nous apprend qu'il était fils de Jean Constantin et d'Eudoxie, et qu'il naquit à Linde, une des villes de l'île de Rhodes, sous le règne de l'empereur Léon, de son frère Alexandre et de son fils Constantin, c'est-à-dire au commencement du dixième siècle. Selon la conjecture probable de Reiske, Constantin de Rhodes est le même personnage que Constantin Céphalas (*voy.* ce nom), compilateur de l'*Anthologie palatine*.

Jacobs, *Anthol. græc*,. XIII, p. 874, 875. — Fabricius, *Bibl. grec.*, IV, 469.

* **CONSTANTIN**, biographe lorrain, mort à Metz, le 10 septembre 1024. Il succéda à Siriaude, comme abbé de Saint-Symphorien de Metz. « C'était, dit le père Labbe, un homme d'esprit, de mérite et de savoir. » Albert ou Alpert, un de ses religieux, lui dédia son ouvrage *de Diversitate temporum*. Constantin est auteur de la *Vie d'Adalbéron II*, évêque de Metz, imprimée dans le tome I^{er} de la *Bibliotheca manuscriptorum* du père Labbe. Les traits d'histoire générale qui sont contenus dans cette biographie la rendent intéressante.

Mabillon, *Annales ord. Sancti-Bened.*, LII, n° 45. — Baluze, *Miscellan.*, IV, 154. — Dom Calmet, *Bibl. lorr.*, 299. — *Hist. litt. de la France*, VII, 247.

* **CONSTANTIN** (*Lichudes*), théologien grec, mort en 1066. D'abord protovestiaire, il fut nommé patriarche de Constantinople, en 1058. On a de lui deux décrets synodaux, l'un sur un esclave coupable, l'autre sur un prêtre arrêté pour meurtre. Ces deux décrets se trouvent avec une traduction latine dans le *Jus græco-romanum* de Léonclave.

Cave, *Hist. lit.*

CONSTANTIN surnommé *l'Africain*, savant médecin, né à Carthage, mort au Mont-Cassin, en 1087. « Ayant quitté Carthage, dit Léon d'Ostie, il passa à Babylone, où il se rendit très-fameux dans la connaissance des langues arabe, chaldéenne, persane, égyptienne et indienne. Il apprit aussi la médecine et les autres sciences pendant le séjour de trente-neuf ans qu'il fit à Babylone. Il revint de là à Carthage; mais, ayant appris que ses concitoyens voulaient le faire mourir, parce que sa science l'avait rendu l'objet de leur jalousie, il se cacha dans un navire qui passait en Sicile, et arriva à Salerne. La crainte qu'il avait d'être reconnu l'obligea de passer quelques jours en habit de mendiant, jusqu'à ce que le frère du roi de Babylone, qui était à Salerne, l'ayant rencontré, le recommanda au duc Robert Guiscard comme un personnage de très-grand mérite et qui était digne de sa protection. Constantin préféra la solitude aux faveurs de ce prince, et se fit religieux de l'ordre de Saint-Benoît au monastère de Sainte-Agathe d'Aversa, où il écrivit de très-beaux ouvrages de médecine. » Constantin dédia la plupart de ses ouvrages à Didier, abbé du Mont-Cassin, depuis Victor III. Constantin n'est point un auteur original; mais il doit tenir une des premières places parmi les compilateurs. Il s'est principalement attaché à Hippocrate, à Galien, à Aly-Abbas. Il réveilla l'étude de la médecine grecque en Italie, et y introduisit celle des Arabes. Il y a deux *Recueils* de ses ouvrages; le premier contient : *de Morborum cognitione et curatione*; *de Remediorum et Ægritudinum cognitione*; *de Urinis*; *de Stomachi affectionibus naturalibus et præter naturam*; dédié à Alfanus, archevêque de Salerne, en 1070; *de Victus ratione variorum morborum*; *de Melancholia*; *de Coïtu*; *de Animæ et spiritus discrimine*; *de Incantatione et adjuratione*; *de collis suspensione*; *de Passionibus mulierum et matricis*; *de Chirurgica* : l'auteur s'y étend principalement sur la saignée et les accidents qui peuvent survenir à la suite de cette opération; *de Gradibus*

simplicium ; Bâle, 1536, in-fol. — Le second *Recueil* porte le titre d'*Opera reliqua, in quibus omnes loci communes qui proprie theorices sunt, ita explicantur et tractantur ut medicum futurum optime formare et perficere possint;* Bâle, 1539, in-fol. Il contient : *de Febribus; de Animalibus, ad Octavianum; de Humana natura; de Elephantia; de Remediorum ex animalibus materia.*

Léon d'Ostie, *Chron.*, lib. III, cap. 34. — Trithème , *de Scriptoribus ecclesiasticis ordinis Sancti-Benedicti.* — Moréri, *Grand dict. hist.* — Éloy , *Dictionnaire hist. de la médecine.*

* **CONSTANTIN DE NICÉE**, jurisconsulte gréco-romain, vivait vers la fin du onzième siècle. Il fut postérieur à Garidas, jurisconsulte de la seconde moitié du onzième siècle, dont il cite le Στοιχεῖον dans les Basiliques. Il commenta ce monument de législation ainsi que les Novelles de Justinien, et Nic. Comnène cite le préambule du livre de Constantin sur cette partie des lois justiniennes. On trouve jointes aux scolies de Constantin de Nicée sur les Basiliques des citations des jurisconsultes Cyrille, Étienne et Thalelæus, dont il fait d'ailleurs peu de cas, du Digeste, des Institutes, des Novelles de Léon et des Basiliques même. Constantin de Nicée était un jurisconsulte judicieux; il travailla avec activité à éclaircir les difficultés du droit en vigueur à cette époque. Ses commentaires ont été publiés dans les éditions des Basiliques de Fabrot, 1647, et Heimbach, 1833. V. R.

Assemani, *Bibl. jur. orient.*, II, 20. — Heimbach, *de Basil. orig.* — Montreuil, *Hist. du droit byzantin*, III.

CONSTANTIN MELITENIOTA, théologien grec, vivait vers 1276. Partisan de l'union des Églises grecque et latine, il fut exilé en Bithynie, où il mourut. On a de lui les deux traités suivants : *de Ecclesiastica unione Latinorum et Græcorum*; — *de Processione Spiritus Sancti.* Ils ont été imprimés avec une traduction latine dans la *Græcia orthodoxa* de Leo Allatius.

Cave, *Hist. lit.*, I. — Fabricius, *Bibl. græc.*, XI.

E. *Constantin, par ordre de prénoms.*

CONSTANTIN (*Antoine*), médecin français, né à Senès (Provence), mort à Lambesc, le 18 novembre 1616. Il étudia la médecine à Aix, et examina si la Provence ne pourrait pas suppléer par ses productions aux remèdes que l'on faisait venir du Levant. En 1604 Constantin se retira à Lambesc. On a de lui : *Brief traité de la Pharmacie provençale et familière, dans lequel on fait voir que la Provence porte dans son sein tous les remèdes qui sont nécessaires pour la guérison des maladies;* Lyon, 1597, in-8° ; — *Opus medicæ prognoseos, in quo omnium quæ possunt in ægris animadverti symptomatum, in omnibus morbis, causæ et eventus, copiose et luculenter exponuntur; omnia a Galeno, Holleriō, Dureto et Jacotiō; fidelissimis summi Hippocratis interpretibus, deprompta;* Lyon, 1613, in-8°; — *Traité sur les altérants, les diurétiques, etc.*; resté en manuscrit.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — *Dictionnaire de la Provence.*

CONSTANTIN (*Boniface*), théologien français, mort à Vienne (Dauphiné), le 8 nov. 1651. Il appartenait à la Compagnie de Jésus. On a de lui : *Vie de Cl. de Granyer, évêque et prince de Genève;* Lyon, 1640; — *Historiæ sanctorum Angelorum epitome;* Lyon, 1652, in-4° : c'est un ouvrage singulier sur l'histoire des anges; — et quelques autres ouvrages de théologie.

Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette.

***CONSTANTIN** (*Fulvius*), jurisconsulte italien, né à Pérouse, mort en 1596. Il était disciple de Tobie Nonius, et professa avec un certain éclat dans sa ville natale. Il a laissé : *Commentarii in Institut.;* Venise, 1566, et *Consilia.*

Oldoin, *Athenæum ligusticum.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

***CONSTANTIN** (*Harmenopule*). *Voy.* HARMENOPULE.

CONSTANTIN (*Manassès*). *Voy.* MANASSÈS.

***CONSTANTIN DE MÉDICIS.** *Voy.* MÉDICIS.

CONSTANTIN (*Robert*), érudit français, né à Caen, mort le 27 décembre 1605. Il fut l'élève de Jules-César Scaliger, qui en mourant le pria de se charger de la publication de quelques ouvrages laissés inachevés. Ce legs littéraire valut à Constantin la haine de Joseph Scaliger. Il se rendit ensuite en Allemagne, y séjourna quelques années et visita les écoles les plus célèbres. De retour à Caen, il obtint le grade de docteur en médecine, en 1564, ce que Nicéron, contrairement à l'assertion de M. de Thou, semble révoquer en doute. On l'accusa d'insinuer, dans ses explications du texte grec des Épîtres de saint Paul, des opinions favorables au protestantisme; il eut alors à souffrir de l'esprit d'intolérance, et il fut forcé de se retirer à Montauban. Il y exerça quelque temps la médecine; mais bientôt, ne s'y croyant plus en sûreté, il se réfugia en Allemagne, où il parvint à un âge très-avancé. Ses principaux ouvrages sont : *Lexicon græco-latinum;* Genève, 1562, 2 vol. in-folio, et Genève, 1592, 2 vol. in-fol.: ouvrage estimé et que des savants, à tort cependant, ont mis sur la même ligne que celui d'Henri Estienne. On a fait un abrégé de l'ouvrage de Constantin, sous ce titre : *Lexicon græco-latinum, ex Roberti Constantini et aliorum scriptis collectum;* Genève, 1566, in-4°; — *Supplementum latinæ linguæ, seu dictionarium abstrusorum vocabulorum;* Genève, 1573, in-4°; — *A. Corn. Celsi De re medica libri, Sereni Poema medicinale et Rhemnii Poema de Ponderibus et mensuris, cum annotat.;* Lyon, 1549, 1664, in-16; — *Annotationes et correctiones Lemmatum in Dioscoridem;* Lyon, 1588, in-8°; — *Theophrasti De historia plantarum, cum annotat. J.-C. Scaligeri;* Lyon, 1584, in-4°; — *Nomenclator insignium scriptorum quorum libri exstant vel manuscripti, vel im-*

pressi ex bibliothecis Angliæ et Galliæ; indexque totius bibliothecæ atque Pandectarum Conrad. Gesneri; Paris, 1555, in-8°.

Nicéron, *Mém.*, XXVII. — Teissier, *Éloges*. — Éloy, *Dict. de la méd.* — Huet, *les Orig. de Caen*. — De Thou, *Éloges*.

* **CONSTANTIN** (*Abraham*), peintre suisse, né à Genève, en 1785. Il vint se perfectionner à Paris. Il a exécuté sur porcelaine l'*Entrée de Henri IV à Paris*, d'après Gérard; *la Fornarina*, d'après Raphael. Il avait entrepris la reproduction des *fresques du Vatican*. Il a peint aussi sur émail le *Bélisaire* et la *Psyché* de Gérard, les portraits de la reine de Westphalie, du prince et de la princesse Eugène, des rois de Rome, d'Espagne et de Naples, de mademoiselle Mars, de Louis XVIII et d'Alexandre Ier, d'après Gérard. On peut voir au musée de Sèvres les œuvres de cet artiste, auquel on doit aussi quelques productions originales, par exemple une *Prise du Trocadero* par les Français en 1823. Elle se trouve au musée de Turin.

Le Bas, *Dictionnaire encyclop. de la France*. — Nagler, *Neues Allg. Künstler-Lexicon*.

CONSTANTINA (*Flavia-Julia*), nommée aussi *Constantia*, fille de Constantin le Grand et de Fausta, morte en 354. Elle épousa d'abord Hannibalien, et reçut de Constantin le titre d'*augusta*. Trompée dans ses projets ambitieux par la mort de son mari, elle encouragea la révolte de Vétranion, et lui plaça, dit-on, elle-même le diadème sur la tête. Elle épousa Gallus, en 351, et fut l'instigatrice des excès par lesquels ce prince se perdit. Lorsque l'empereur Constance rappela Gallus en Italie, il pria en même temps Constantina d'accompagner son mari. Il voulait, disait-il, embrasser sa sœur; mais son but réel était d'écarter Constantina des provinces qu'elle aurait pu soulever contre l'autorité impériale. Constantina connaissait trop bien son frère Constance, et savait trop ce qu'elle méritait pour se laisser tromper par ses caresses. Cependant, ne voyant pas de meilleur parti à prendre, et espérant encore quelque grâce pour elle et pour son mari, elle prit les devants. Comme elle marchait à grandes journées, la fatigue du voyage, jointe aux alarmes dont elle était agitée, la fit tomber malade. Elle mourut à l'entrée de la Bithynie, dans un village de la Galatie, nommé par Ammien Marcellin *Cœnæ Gallicanæ*. Elle laissa de Gallus une fille, dont l'histoire ne dit plus rien. Son corps fut porté en Italie, et enterré près de Rome, sur le chemin de Nomente, dans l'église de Sainte-Agnès, que son père avait fait bâtir à sa prière. Constantina, si on en croit l'affreux portrait tracé par Ammien Marcellin, était un démon sous une forme humaine, une furie altérée de sang, excitant à de perpétuelles violences et aux plus horribles atrocités le tempérament, naturellement cruel, de Gallus.

Ammien Marcellin, XIV, 1. — Aurelius Victor, 41, 42. — Julien, *Epist. ad Athen.* — Philostorgue, *Hist. eccl.*, III, 22; IV, 1. — Théophane, *Chronogr.*

CONSTANTINI (*Angelo*), acteur italien, né à Vérone, vers 1655, mort en 1730. Il prit fort jeune la profession de comédien, et joua avec succès le rôle d'*Arlichino*, qu'il avait adopté en montant sur le théâtre. Il vint en France en 1681, et débuta à Paris dans l'ancienne troupe italienne, pour y doubler *Dominique*; mais comme ce dernier permettait peu au nouveau venu d'aborder son emploi, Constantini comprit qu'il serait bientôt jugé inutile, s'il ne se chargeait de toutes espèces de rôles. Il fit mieux encore : il imagina un personnage, moitié aventurier, moitié valet, qu'il nomma *Mezzetin*; c'est dans ce dernier caractère qu'il parut pour la première fois, le 11 octobre 1683, dans la pièce d'*Arlequin Protée*, de Fatouville. A la mort de Dominique, en 1684, qui faisait un vide immense dans leur spectacle, les comédiens italiens fermèrent leur salle, afin d'aviser entre eux aux moyens de remplacer cet excellent acteur. Au bout d'un mois, le théâtre fut rouvert, et Angelo Constantini, dans une scène préparée, reçut des mains de Colombine le masque et l'habit d'Arlequin. Mais une particularité remarquable, en ce qu'elle allait contre la tradition, c'est qu'il joua toujours ce rôle à visage découvert, parce qu'il était doué, dit-on, d'une figure gracieuse et que le public avait pris goût à son jeu de physionomie. Il continua de remplir cet emploi jusqu'à l'admission d'Évariste Gherardi, son successeur (1689). Il reprit alors la casaque de Mezzetin, qu'il ne dépouilla qu'à la suppression de la Comédie-Italienne, qui eut lieu le 4 mai 1697. A la dispersion de la troupe, Constantini se rendit à Brunswick, et de là auprès de l'électeur de Saxe, qui l'attacha à son service comme comédien. Ce prince fut tellement satisfait de la manière dont il s'acquittait de son emploi, qu'il ne craignit pas de lui accorder des titres de noblesse, ainsi que la charge de trésorier de ses menus plaisirs et la garde des bijoux de sa chambre. Ces faveurs, si peu réfléchies, tournèrent la tête au pauvre Mezzetin, au point qu'il ne recula pas devant l'idée d'élever ses vœux jusqu'à la favorite de l'électeur. Celle-ci, irritée de tant d'insolence, se plaignit, et le prince, s'étant mis aux aguets, surprit le coupable, qu'il fit arrêter et conduire au château de Königstein, où il demeura enfermé pendant plus de vingt années. Après une aussi longue captivité, il obtint enfin sa liberté, et fut expulsé des États de Saxe. Constantini revint à Vérone; mais il y séjourna peu de temps. Le désir de revoir Paris le ramena dans cette ville, vers la fin de 1728. Accueilli comme un ancien camarade par les nouveaux comédiens italiens, qui avaient été rétablis en France en 1716, Constantini, plus que septuagénaire, reparut sur la scène, le 5 février 1729, dans *la Foire Saint-Germain*, que Riccoboni fils avait fait précéder d'un prologue de circonstance. Il y obtint un succès pro-

digieux, quoique le prix des places eût été doublé. Cependant, l'accueil du public n'ayant pas toujours répondu par la suite à son attente, il résolut de quitter le théâtre, et l'année suivante il retourna dans sa patrie, où il mourut quelques mois après.

Son portrait a été gravé par Vermeulen, et ce qui lui donne surtout du prix, c'est le sixain de La Fontaine placé au-dessous, et que voici :

Ici de Mezzetin, rare et nouveau Protée,
La figure est représentée.
La nature l'ayant pourvu
Des dons de la métamorphose,
Qui ne le voit pas n'a rien vu,
Qui le voit a vu toute chose.

* **CONSTANTINI** (*Constantin*), fils d'un riche négociant de Vérone, et probablement de la même famille que le précédent, s'essaya sur le théâtre de la Comédie-Italienne, en 1687. Il ne manquait pas d'intelligence, et s'y fût sans doute maintenu ; mais une chanson satirique qu'il fit contre la nation française indisposa le public, et le contraignit de partir. ED. DE MANNE.

Annales du Th.-Italien, de D'Origny. — *Hist. du Th.-Italien*, de Desboulmiers. — *Mercure de France*, ann. 1729.

* **CONSTANTINI** (*Antoine*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il était de l'ordre de Saint-François. On a de lui : *Vienna liberata et l'Ottomanna superbia abbatuta, poema eroico* ; Rome, 1690, 2 vol. in-12.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

* **CONSTANTINI** (*Joseph-Antoine*), jurisconsulte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *la Verità del Diluvio universale vindicata da i dubbj*; Venise, 1747, in-4°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexic.*

* **CONSTANTINO** (*D. Bragance*), vice-roi des Indes portugaises, vers 1560. C'était le quatrième fils de D. Jaime de Bragance et de Joana, fille de l'alcaïde de Mourão. Après avoir terminé ses études, il vint à Lisbonne, où il se lia avec Camoëns, probablement bien avant son ambassade en France, qui eut lieu vers 1542. Les Indes portugaises se trouvaient dans une voie de décadence visible, lorsque la régente de Portugal, Catherine, songea à envoyer un membre de la famille royale à Goa en qualité de vice-roi : elle fit choix de Constantino, et celui-ci parvint aux Indes en 1558. Dès le début son administration fut vigoureuse. Entre autres exploits accomplis sous son gouvernement, il faut citer la reddition de la place de Damão, sur les confins du royaume de Camboya. Il s'empara ensuite de Jefanapatnam, dont la capitale était située non loin des embouchures du Gange. Pour effectuer cette conquête, dont le Portugal devait tirer de si grands avantages, il arma une flotte considérable, et planta son pavillon sur l'un des vaisseaux qui allaient être le plus exposés ; malgré une vive résistance, il entra dans le port, et contraignit bientôt le radjah à prendre la fuite. Le butin fut considérable ; mais la perte la plus vivement sentie parmi les populations hindoues fut celle de la prétendue dent de Bouddha, que l'on conservait dans cette cité, et qui y attirait une foule considérable. Le souverain qui commandait alors dans le Pégu lui en fit offrir une somme immense ; néanmoins, il la fit brûler et après qu'on l'eut broyée, ordonna qu'on en jetât les cendres au vent (1).

Constantino avait connu Camoëns en Europe, et il lui prêta généreusement son appui dans l'Inde ; ce fut après le départ du noble vice-roi que le poëte fut emprisonné. Constantino revit l'Europe en 1561, et dès lors on perd sa trace. Diogo de Couto affirme qu'il était réellement pauvre lorsqu'il retourna en Portugal, et qu'il ne voulut jamais accepter de nouveau les fonctions qu'il venait de remplir avec éclat. Il se retira à Villa de Estremoz avec sa femme, et mourut sans postérité. FERDINAND DENIS.

Diogo de Couto, *Decadas*. — La Clede, *Hist. de Portugal*. — Pedro Barreto di Rezende, *Tratado dos vizoreis*, ms. de la Bibl. imp.

* **CONSTANTINO** (*François-Marie*), jurisconsulte italien, vivait à Rome en 1701. On a de lui : *Observationes forenses practicabiles, sive commentaria ad varia capita Statutorum almæ urbis, quibus multa nedum ipsis Statutis, verum etiam juri communi, accommodata, explanantur et dilucidantur* ; Rome, 1701, 2 vol. in-fol. Cet ouvrage est une sorte de code où l'auteur traite successivement des statuts en général, des devoirs des juges, de leur incorruptibilité, de l'obligation imposée aux magistrats sortant de charge de comparaître pendant dix jours devant les syndics de la ville pour y répondre de leurs actes. Les autres parties de l'ouvrage portent sur des matières spéciales du droit, telles que les rescisions ou restitutions en entier, les compensations, les interrogatoires sur faits et articles, les enquêtes, les péremptions, etc. Le tome II a trait aux droits pécuniaires des femmes et aux matières testamentaires. En même temps, l'auteur y discute d'autres questions de législation, telles que les prescriptions, les tutelles, etc.

Journal des Savants, 1707. — Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

(1) Diogo de Couto raconte ainsi le fait, qui est ordinairement défiguré dans les narrations historiques relatives à l'Inde, où on lui donne toujours une certaine importance. « Le vice-roi ordonna que la dent fût apportée ; il la remit à l'archevêque, qui en présence de toute l'assistance la posa dans un mortier, et la pila de sa propre main jusqu'à ce qu'elle fût réduite en poudre. Ensuite, le prélat jeta cette poussière dans un *braseiro* qu'il avait fait apporter tout exprès. Les cendres, les charbons, tout fut répandu dans le fleuve à la vue des populations. Mais on murmura beaucoup à ce propos contre le vice-roi, en disant que jamais les idoles ne pouvaient manquer aux idolâtres lorsqu'ils voulaient se livrer à leur culte ». En dépit des précautions de D. Constantino, la dent de Bouddha est aujourd'hui à Ceylan.

* **CONSTANTINO** (*Manoel*), littérateur portugais, né à Funchal (Madère), mort à Rome, en 1614. Il vint s'établir à Rome, et y professa la philosophie au collége de la Sapience. Plus tard il fut nommé clerc du sacré collége et professeur de théologie au gymnase romain. Il avait acquis une rare facilité à écrire en latin, sans toutefois négliger l'étude de l'histoire, à laquelle il se livra enfin exclusivement. Ce fut à Rome même qu'il publia un travail remarquable sur l'origine et les faits les plus importants des rois de Portugal. Les ouvrages de Manoel Constantino ont pour titres : *Insulæ Materiæ historia*, suivie de *Orationes duæ habitæ coram Clemente VIII et Gregorio XIII*; Rome, 1599, in-4°; — *Historia de origine atque vita regum Lusitaniæ*; Rome, 1601, in-4°; — *Carmina varia*; Rome, in-4° : ces poésies ont été imprimées séparément, à diverses dates.

Antonio., *Bibl. hispana nova.* — Barbosa Machado, *Bibl. lusitana.*

CONSTANTINUS (*Emmanuel*), théologien portugais. *Voyez* CONSTANTINO (*Manoel*).

CONSTANTINUS (*Julius Celsus*). *Voyez* CELSUS.

CONSTANTIUS ou **CONSTANZIO**. *Voyez* CONSTANTI.

CONTADES (*Louis-George-Érasme*, marquis DE), maréchal de France, né le 11 octobre 1704, mort le 19 janvier 1793. Entré au service en qualité de second enseigne au régiment des gardes françaises (1er janvier 1720), il parvint, après avoir passé par les grades inférieurs, à celui de colonel du régiment d'infanterie de Flandre, le 10 mars 1734. Envoyé à l'armée d'Italie, il se distingua à la défense du château de Colorno, où avec 400 hommes il sut contenir 14,000 ennemis. Blessé à la bataille de Parme (29 juin 1734), il rejoignit l'armée sur la Secchia, combattit à Guastalla à la tête du régiment d'Auvergne, dont il était devenu colonel, et fut créé brigadier par brevet du 18 octobre suivant. Envoyé en Corse, il obtint la soumission de tout le pays, ainsi que le désarmement des habitants de la montagne, et fut nommé maréchal de camp le 1er janvier 1740. De retour en France (juin 1741), il fut employé aux armées de Westphalie (1741), du Rhin (1743), combattit à Ettingen, puis il passa en Flandre (1744), où il servit aux siéges de Menin, d'Ypres et de Furnes. Lieutenant général (1er avril 1745), il continua le siége de Tournay, et servit activement à ceux d'Ostende et de Nieuport, fit prisonnière la garnison du château de Vilvorde, et se trouva à la tête de la réserve à la bataille de Raucoux. La paix conclue à Aix-la-Chapelle ayant été rompue par les Anglais (1756), le marquis de Contades fut employé à l'armée auxiliaire d'Allemagne, s'empara de la Hesse, combattit à Hastembeck, à Crevelt, et obligea le prince Ferdinand de Brunswick de repasser à la droite du Rhin. Nommé maréchal de France (24 août 1758), il surprit le camp que le prince de Holstein-Gottorp commandait à Bork, le poursuivit jusqu'à Haltéren, dégagea le corps de troupes du duc de Chevreuse, qui se trouvait assailli par des forces disproportionnées, et força l'ennemi d'abandonner Werle. Chargé du commandement en chef de l'armée d'Allemagne (18 février 1759), il s'empara de la Hèsse, de Paderborn, de Minden, d'Osnabruck, d'une partie de l'électorat de Hanovre, ainsi que de Munster et de sa citadelle. Défait à Minden (1er août) par le prince de Brunswick, le marquis de Contades, qui rejetait cette défaite sur ce que le duc de Broglie n'avait point pris l'ennemi en flanc, ainsi qu'il le lui avait ordonné, abandonna l'armée (1er novembre), et revint en France, où il obtint (1762) le commandement de la province d'Alsace. Doyen des maréchaux de France, il mourut à Livry, à l'âge de quatre-vingt-huit-ans.

Il existe plusieurs descendants du maréchal.

Son fils, le marquis DE CONTADES, brigadier des armées du roi, fut tué dans la Vendée, en 1794; il laissa trois fils :

L'aîné, *Érasme-Gaspard*, comte de CONTADES, fût nommé sous la Restauration lieutenant général et commandeur de Saint-Louis. Appelé à la pairie en 1815, il siégea à la chambre des pairs jusqu'à sa mort, en 1834.

Le second fils, *Louis-Gabriel-Marie*, marquis DE CONTADES-GISEUX, aussi lieutenant général, mourut en 1825.

Le dernier, *Gaspard-Jules-François*, vicomte de CONTADES, mourut en 1811, général-major au service de l'Autriche.

L'aîné de ces trois frères eut trois fils : l'un, officier supérieur de cuirassiers, fut mortellement blessé à la bataille d'Esslingen; il était le père du marquis de Contades actuel.

Le second, *Mery*, fut, sous l'empire, intendant d'une province illyrienne et préfet du Puy-de-Dôme.

Et le troisième, *Érasme*, aide de camp du général Lauriston, fut tué à la bataille de Dresde.

Enfin, leur oncle, le vicomte *Jules* DE CONTADES, était gentilhomme honoraire de la chambre du roi Charles X.

Biograph. des contemporains. — Pinard, *Chronol. milit.*, t. III, p. 446. — De Courcelles, *Dict. des généraux français.*

* **CONTAMINE** (*Théodore*, vicomte DE), général français, né à Givet (Ardennes), le 4 mai 1773, mort vers 1845. Il montra dès sa première jeunesse beaucoup d'aptitude pour les mathématiques. Entré au service de Hollande comme sous-lieutenant dans un régiment allemand levé pour les colonies, il s'embarqua, le 8 mai 1787, pour le cap de Bonne-Espérance, où il aborda le 29 novembre suivant. Deux ans après, il fut envoyé à Batavia, puis à Ceylan. De cette île il fit une

excursion en Chine et en Cochinchine. En 1795 il fut fait prisonnier par les Anglais, qui s'emparèrent de Ceylan. Après trois ans de captivité à Madras, on l'embarqua pour l'Europe. La flotte relâcha à Sainte-Hélène, et y fut retenue trois mois : Contamine mit à profit ce temps, et leva en secret la carte de l'île. Arrivé en Angleterre, il ne tarda pas à être élargi, et passa en Hollande, où il fut nommé adjudant général. Rentré en France en 1804, il proposa au gouvernement français de tenter un coup de main sur Sainte-Hélène. Ce projet fut agréé, et une escadrille partit de Toulon en janvier 1805; mais elle fut dispersée à sa sortie par une tempête. On recomposa une seconde expédition, sur un plan plus vaste. Elle fut placée sous les ordres de l'amiral Villeneuve, et prit à bord un corps expéditionnaire commandé par le général Lauriston. Contamine y remplissait les fonctions de chef d'état-major; on revint en Europe sans avoir rien tenté. Une escadre anglaise, rencontrée sur les côtes d'Espagne, au cap Finistère, fut maltraitée, et l'on arriva à Cadix, où le général Lauriston reçut son rappel, avec ordre de laisser son autorité à son chef d'état-major. Contamine prit aussitôt le commandement des troupes, et c'est à ce titre qu'au bout de quelques jours il prit une part active au combat de Trafalgar (21 octobre 1805). Il montait avec l'amiral Villeneuve *le Bucentaure*, qui, foudroyé par cinq vaisseaux anglais durant trois heures et demie, ne se rendit qu'après avoir vu tomber les deux tiers de son équipage. Une frégate anglaise vint recevoir les deux chefs français épargnés par la victoire. *Le Bucentaure* et les débris de son équipage furent engloutis peu après.

Après son échange, Contamine fut employé à l'armée d'Italie, où il parvint, en passant le Danube près de Comorn, à attirer l'archiduc Jean vers la basse Hongrie et à empêcher la jonction de ce prince avec l'archiduc Charles. Cette diversion contribua certainement au gain de la bataille de Wagram. Contamine, fait prisonnier dans cette affaire, dite *des Moulins*, fut échangé une seconde fois peu de jours après, et reçut de l'empereur Napoléon une dotation. En 1813 Contamine fut chargé d'organiser à Mayence l'avant-garde de la grande armée; il assista comme chef d'état-major du 3e corps aux batailles de Lutzen, de Bautzen, de Katzbach, de Leipzig, ainsi qu'à toutes les affaires de la retraite sur la France. Au delà du Rhin, il fut adjoint au corps de grosse cavalerie du général Milhaud, et fit la campagne de France. Louis XVIII le nomma maréchal de camp, et lui conféra le titre de vicomte. Il fut nommé inspecteur d'infanterie de 1816 à 1818, puis mis à la demi-solde. Retiré à Neuilly près Paris, il y consacra tous ses loisirs à la rédaction d'un ouvrage destiné, suivant lui, à faire une révolution dans l'art militaire. Cet ouvrage est intitulé : *Esquisse de la science et de la guerre démontrée, pour servir à déterminer la formation et l'organisation des troupes en général, et plus particulièrement pour prouver l'importante supériorité que devrait avoir l'infanterie française sur celle des autres peuples, si elle était organisée d'une manière analogue au génie national.* ALFRED DE LACAZE.

Archives de la marine et de la guerre. — Van Tenac *Histoire générale de la marine*, III, 150. — Bouilliot, *Biographie ardennaise*, II, 464.

***CONTAMINE** (*Gédéon*, baron DE), général français, né à Givet, le 12 juillet 1764, mort vers 1832. D'abord destiné à l'état ecclésiastique, et tonsuré à Liége en septembre 1777, il se décida ensuite, à seize ans, pour la carrière des armes, et entra en 1780 dans les gardes du corps. En 1791 il émigra, et trouva en Angleterre un emploi honorable, qui développa dans son esprit les notions de l'industrie et de la fabrication en grand. A son retour, il établit à Givet la première fonderie de laiton ou cuivre jaune qui ait existé en France. Il éleva aussi en 1819 la belle manufacture de Fromelennes, d'où sont sortis les premiers essais en grand sur le zinc, métal jusque alors déclaré réfractaire et inutile aux arts et à la construction. A. DE L.

Archives de la guerre. — Bouilliot, *Biographie ardennaise*.

CONTANCIN (*Cyrique*), jésuite missionnaire français, né à Bourges, en 1670, mort en mer, le 21 novembre 1733. En 1700 il fut envoyé dans les missions chinoises, et ne revint en France qu'en 1731, ramené par quelques affaires de sa compagnie. Nommé supérieur général en Chine, il se rendit au Port-Louis, d'où il mit à la voile le 10 novembre 1733; mais il fut attaqué presque aussitôt d'une violente fièvre, à laquelle il succomba rapidement. Le long séjour du père Contancin dans l'Asie centrale lui a permis de recueillir des documents curieux et exacts; ils ont été publiés dans les *Lettres édifiantes*.

Lettres édifiantes, t. XVIII.

CONTANT (*Paul*), poëte et botaniste français, né vers 1570, mort en 1632. Il était fils d'un pharmacien de Poitiers, et il embrassa la même profession. Son amour pour la botanique, science alors dans l'enfance, le porta à entreprendre de longs voyages; et à une époque où il n'existait pas encore en France une seule collection d'histoire naturelle, il forma, à force de frais et de peines, un cabinet précieux. Il en publia une description en vers, qu'il dédia à Sully. Elle parut à Poitiers, en 1609, sous la forme d'un volume in-4°, intitulé : *le Jardin et cabinet poétique de Paul Contant;* ce livre renferme onze gravures représentant un grand nombre de plantes; il est rare, et les bibliophiles le recherchent avec empressement. La science trouverait sans doute à redire dans cet écrit; mais il présente du moins l'état des connaissances à cette époque; le style ne manque pas d'harmonie, et convient assez au genre descriptif. Un autre

poëme de Contant, intitulé l'*Éden*, n'est qu'une longue nomenclature rimée de plantes, de fleurs et d'arbustes; l'auteur suppose qu'Adam et Ève, expulsés du paradis terrestre, avaient voulu réunir dans un jardin toutes les espèces de végétaux. Jacques Contant, père de Paul, avait entrepris un commentaire sur Dioscoride; son fils le continua, y joignit d'autres écrits relatifs à la botanique, y réunit ses vers, et le tout parut à Poitiers, en 1628, sous le titre d'*Œuvres de Jacques et Paul Contant*, en un volume in-folio, fort oublié, ainsi que le sont à peu près tous les in-folio du dix-septième siècle. G. Brunet.

Goujet, *Bibliothèque poétique*, t. XV, p. 50. — Viollet-Leduc, *Bibliothèque poétique*, t. I, p. 355.

CONTANT D'IVRY (*Pierre*), architecte français, né à Ivry-sur-Seine, en 1698, mort à Paris, en 1777. Il était élève de Watteau pour le dessin, et de Dublin pour l'architecture. Il devint membre de l'Académie en 1726 et plus tard architecte du duc d'Orléans. Les principaux monuments élevés sous sa direction sont: les *Écuries de Bissy*, où l'on remarquait des voûtes en briques d'une hardiesse et d'une solidité extraordinaires; — le *couvent de Panthemont*, rue de Grenelle-Saint-Germain à Paris; — *l'Église de Condé* en Flandre; — celle *de Saint-Waast* à Arras, et *le Belveder* de Saint-Cloud; — *l'Hôtel du gouvernement*, à Lille; — et la plus grande partie du *Palais-Royal* à Paris. Contant avait été choisi pour la reconstruction de *l'église de la Madeleine*: ses plans et ses dessins étaient acceptés, la première pierre posée, le 13 avril 1764, les fondements de l'édifice jetés, et l'édifice lui-même élevé à quinze pieds, lorsqu'il mourut. Couture, qui avait travaillé sous ses ordres, fut chargé de la continuation des travaux; il crut devoir les modifier (*voyez* Couture). Contant a laissé un volume de gravures in-fol., contenant des procédés d'architecture.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique*. — Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon*.

CONTANT ou **CONSTANT DE LA MOLLETTE** (*Philippe* du), théologien français, né à la Côte Saint-André (Dauphiné), le 29 août 1737, guillotiné en 1793. Il fit ses études en Sorbonne, fut reçu docteur en 1765, et soutint une thèse en six langues, *sur l'Écriture Sainte*, imprimée à Paris, 1765, in-4°. Il fut ensuite vicaire général du diocèse de Vienne. On a de lui: *la Genèse expliquée d'après les textes primitifs, avec des réponses aux difficultés des incrédules*; Paris, 1773, 3 vol. in-12; — *Essai sur l'Écriture Sainte, ou tableau historique des avantages que l'on peut tirer des langues orientales pour la parfaite intelligence des livres saints*; Paris, 1775, in-12: cet ouvrage est précédé d'une planche contenant plusieurs alphabets orientaux; — *Nouvelle méthode pour entrer dans le vrai sens de l'Écriture Sainte*; Paris, 1777, 2 vol. in-12; — *l'Exode expliqué*; Paris, 1780, 3 vol. in-12; — *les Psaumes expliqués*; Paris, 1781, 3 vol. in-12; — *Traité sur la poésie et la musique des Hébreux*; Paris, 1781, in-12; — *le Lévitique expliqué*; Paris, 1785, in-12; — *Nouvelle Bible polyglotte*, in-4° (très-rare).

Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss. — Quérard, *la France littéraire*. — Desessarts, *les Siècles littéraires*.

CONTANT D'ORVILLE (*André-Guillaume*), littérateur français, né à Paris, vers 1730, mort en 1800. Il se fit remarquer par l'abondance de ses productions, dont quelques-unes ne manquent pas d'intérêt. Voici les principales: *Lettre critique sur la comédie intitulée L'Enfant prodigue* (de Voltaire); Paris, 1747, in-12; — *l'Essai des talents, ou les réjouissances de la paix*, comédie-ballet en vers libres, en un acte; Rouen, 1749, in-12; — *Je ne sais quoi*, comédie (arrangée d'après Boissy); La Haye, 1758, in-8°; — *l'Enfant trouvé, ou mémoires de Menneville*; Paris, 1763, 2 parties in-8°; — *Mémoires d'Azéma, contenant diverses anecdotes des règnes de Pierre le Grand et de l'impératrice Catherine, son épouse*; Amsterdam, 1764, in-12; — *l'Humanité, ou histoire des Infortunes du chevalier de Dampierre*; La Haye et Paris, 1765, 2 vol. in-12; — *la Destinée, ou mémoires de lord Kilmarnoft*; trad. de l'anglais de miss Woodwill; Amsterdam et Paris, 1766, 2 vol. in-12; — *le Mariage du siècle, ou lettres de Mme la comtesse de Castelli à Mme la baronne de Fréville*; ibid.; — *Pensées philosophiques de Voltaire*; Paris, 1766, 2 vol. in-8°; — *Histoire de l'Opéra-Bouffon, contenant les jugements de toutes les pièces qui ont paru depuis sa naissance jusqu'à ce jour*; Paris et Amsterdam, 1768, in-8°; — *Romans moraux, pour servir de supplément à la Bibliothèque de campagne*; Amsterdam (Paris), 1768, 2 vol. in-12; — *Métamorphoses de l'Amour*; 1768, in-12; — *Fastes de la Grande-Bretagne, contenant tout ce qui s'est passé d'intéressant dans les trois royaumes d'Angleterre, d'Écosse et d'Irlande, depuis la fondation de la monarchie, jusqu'à la paix de 1763*; Paris, 1769, 2 vol. in-8°; — *Anecdotes germaniques depuis l'an de la fondation de Rome jusqu'à nos jours*; 1769, in-8°; — *les Nuits anglaises, ou recueil des traits singuliers propres à faire connaître le génie et le caractère anglais*; Paris, 1770, 4 parties, in-8°; — *Fastes de la Pologne et de la Russie, contenant l'histoire de ces deux empires, depuis leur établissement*; Paris, 1770, 2 vol. in-8°; — *Histoire des différents peuples du monde, contenant les cérémonies religieuses et civiles, l'origine des religions, les mœurs et les usages de chaque nation*; Paris, 1770, 6 vol. in-8°; — *Étrennes d'un père à ses enfants*; Paris, 1770 et 1773, 3 parties, in-12; — *Pensées philosophiques, morales et*

politiques de main de maître (tirées des ouvrages de Stanislas, roi de Pologne, et de Frédéric II, roi de Prusse); Paris, 1778, in-12; — *Sophie, ou mémoires intéressants, pour servir à l'histoire des femmes du dix-huitième siècle;* Amsterdam et Paris, 1779, 2 parties, in-12; — *Ancienne chronique de Gérard d'Euphrate,* extraite de l'édit. in-fol. de 1549; Paris, 1783, 2 vol. in-12; — *Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque* (sous la direction du marquis de Paulmy); Paris, 1779-88, 69 vol. in-8°; — *le Paysan parvenu, ou les coups de la fortune,* comédie en un acte, avec prologue, en vers libres; Bordeaux, sans date, in-12; — *l'Opéra aux Enfers;* — *Balthésie,* tragédie; — *la Surprise;* — *le Médecin par amour;* — *les Plaisirs et la Reconnaissance,* et autres pièces, dont on ignore l'époque et le lieu de publication.

Quérard, *la France littéraire.*

CONTARINI, nom d'une famille vénitienne qui a produit plusieurs personnages illustres, parmi lesquels on remarque, dans l'ordre chronologique:

CONTARINI (*Dominique*) vivait dans la seconde moitié du onzième siècle. Il fut doge depuis 1043 jusqu'en 1073, et gouverna avec une rare sagesse. Il reprit Zara sur le roi de Hongrie, en 1065, et répara Grado, brûlée par le patriarche d'Aquilée. [*Enc. des g. du m.*]

Daru, *Hist. de la rép. de Venise.*

CONTARINI (*Giacomo*), doge de Venise, né en 1194, mort en 1279. Quoique plus qu'octogénaire, il fut élu en 1275 pour succéder à Lorenzo Tiepolo. Capo d'Istria et Trieste venaient de secouer le joug des Vénitiens; elles contractèrent alliance avec le patriarche d'Aquilée et le comte de Goritz. Après quelques revers assez importants, les Vénitiens réduisirent les insurgés. Le patriarche fut fait prisonnier, et promené dans Venise sur une mule dont il tenait la queue, avec cet écriteau sur le dos: *Ecce sacerdos pravus, qui in diebus suis displicuit Deo et inventus est malus.* Contarini augmenta le territoire vénitien de quelques conquêtes, telles qu'Almissa en Dalmatie, Montone en Istrie, Cervia en Romagne, etc. Accablé de vieillesse, il obtint la permission d'abdiquer, et mourut peu après.

B. Bonifacio, *Elogia Contarini.* — Dandolo, *Chron.*, cap. IX. — Pietro Giustiniani, *Historia rerum venetarum.* — Marino Sanuto, *Secreta fidelium crucis,* lib. II, cap. 8. — *Chronologie des doges de Venise,* dans l'*Art de vérifier les Dates*, Ire part., XVII, 461.—Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Daru, *Histoire de Venise*, I, 332.

***CONTARINI** (*Bertuce*) vivait dans la première moitié du treizième siècle. Il fut un des électeurs désignés après la conquête de Constantinople par les croisés pour nommer un empereur.

Daru, *Hist. de Venise,* IV, 36. — Curti, *Mém. sur la rep. de Venise;* II.

CONTARINI (*André*), mort le 5 juin 1382. Au décès du doge Mario Cornaro, les suffrages se portèrent sur André Contarini. Il voulut se dérober à ce dangereux honneur, et se réfugia dans la province de Padoue; mais le sénat lui signifia que s'il persistait dans son refus, la république le traiterait comme un rebelle et que ses biens seraient confisqués; il se soumit, et vint recevoir la couronne de doge, qu'il porta glorieusement pendant quinze ans. A son avénement la république était en guerre avec Trieste, avec François de Padoue, seigneur de Carrare, avec le roi de Hongrie, enfin avec le duc d'Autriche. Les difficultés avec Gênes avaient surtout la plus haute gravité, et déjà les flottes génoises s'étaient emparées, en 1379, de la ville de Chiozza, placée en avant de Venise, dans l'enceinte des lagunes. Contarini résolut de venger Venise ou de périr à la tête de ses défenseurs. Il fit publier qu'aussitôt que les galères seraient prêtes, il s'y embarquerait avec une partie du sénat pour les commander en personne. Il était alors plus que septuagénaire; son exemple ranima l'ardeur de ses concitoyens. Le 21 décembre, après une messe solennelle, le doge sortit de Saint-Marc, l'étendard de la république à la main, et monta sur la galère ducale. Il ne contribua pas seulement de sa personne, mais encore de son bien, au succès de la campagne. L'État manquait d'argent; Contarini vendit ses biens, et mit en gage son argenterie pour créer des ressources. On lui doit aussi la reconstruction de l'église Santa-Maria delle Virgini, qui avait été détruite par un incendie. La république donna à ce magistrat éminent un témoignage de considération qui ne l'était pas moins: elle fit prononcer publiquement son oraison funèbre, ce qui ne s'était pas pratiqué jusque alors. Puis un peintre célèbre fut chargé de reproduire les traits de Contarini rentrant dans Venise victorieux des Génois. Ce fut l'œuvre d'un pinceau habitué aux chefs-d'œuvre, celui de Paul Véronèse. L'inscription tumulaire consacrée à André Contarini témoigne que ce fut sous son gouvernement que Venise se servit pour la première fois de bouches à feu de gros calibre.

Sismondi, *Hist. des rép. ital.*, V. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, IX et X. — Maier, *Beschreibung von Venedig* (description de Venise); Leipzig, 1795.

***CONTARINI** (*Bernardin*) vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Doué d'une force herculéenne, il eut le commandement de la cavalerie albanaise. Ce fut lui aussi qui fit un jour dans un conseil de guerre cette étrange proposition, digne d'un chef de hordes, « de fendre la tête à Louis le More dans la première conférence qu'on aurait avec ce prince ». Consulté sur cette proposition par les provéditeurs, le gouvernement vénitien ne jugea pas, dit M. Daru, que les maximes d'État s'étendissent jusqu'à permettre un crime commis ouvertement. Un peintre, Antonio Aliense, a reproduit sur la toile la sauvage proposition de Bernardin Contarini. Celui-ci trouva la mort durant la campagne de Naples de 1496.

Doglioni, *Hist. veneziana,* lib. IX. — Daru, *Hist. de Venise,* XX, 18, p. 204.

CONTARINI (*Francesco*), gentilhomme véni-

tien, de la famille des précédents, vivait en 1460. Il professait la philosophie à Padoue, et fut envoyé en ambassade auprès du pape Pie II. Plus tard, il conduisit un corps d'armée au secours des Siennois, assiégés par les Florentins. Dans la suite, Contarini fut exilé d'Italie par l'influence des Médicis, qu'il avait attaqués dans ses discours et ses écrits. On a de lui : *Historia Hetruriæ*, en trois livres, imprimée par Jean-Michel Brutus, avec son *Histoire de Florence*; Lyon, 1562, in-4°.

Vossius, *de Scriptoribus latinis*, lib. III, cap. 7. — Bonifacio, *Elogia Cantarenorum heroum*; Venise, 1623.

CONTARINI (*Ambrogio*), négociateur et voyageur vénitien, de la famille des précédents, vivait en 1487. Il était sénateur, et se distingua comme guerrier dans les campagnes contre les Turcs, et comme diplomate dans plusieurs missions; il s'acquit la réputation d'un homme aussi adroit dans les affaires que courageux dans les combats. En 1471, les Vénitiens, pressés par le sultan Mahomet II, et abandonnés par les souverains chrétiens, occupés de leurs querelles particulières, résolurent de chercher des auxiliaires contre les Turcs parmi les musulmans mêmes. A cet effet, le franciscain Louis de Bologne, Caterino Zeno, Josaphat Barbaro furent envoyés successivement à Ussun-Cassan ou Hassan-Beg, sophi de Perse. Les Vénitiens sollicitaient Hassan d'envahir la Colchide et l'Arménie par terre, tandis qu'une flotte européenne, pénétrant dans la mer Noire, ravagerait le littoral turc. Hassan consentit à l'alliance proposée, et, secondé par la flotte vénitienne, il obtint d'abord de brillants succès. En 1473 Ambrogio Contarini fut chargé par le sénat de se rendre en Perse, dans le but de combiner les efforts des deux alliés et de les rendre décisifs. Parti de Venise le 23 février 1473, il prit sa route par le nord, afin d'éviter les embûches des Turcs; arrivé le 29 mars à Francfort-sur-l'Oder, il traversa la Pologne par Posna, Lublin, Kiev, et le 16 mai il s'embarqua à Caffa (Crimée) pour la Colchide. Ce fut dans la Mingrélie et la Géorgie qu'il eut le plus à souffrir de la mauvaise foi des princes et de la brutalité des populations. Après de sérieux dangers, il entra par l'Arménie dans les États du sophi, le 25 juillet, et arriva peu après à Tauris, où il rencontra un des fils d'Hassan; mais il ne put atteindre Hassan lui-même qu'à Ispahan, le 30 octobre suivant. Présenté par Josaphat Barbaro, qui l'avait précédé à la cour de Perse, Contarini fut fort bien accueilli du sophi, et passa quelques mois auprès de lui. Il prit des renseignements précis sur la puissance de ce monarque, et reconnut que Venise ne devait pas en attendre l'aide qu'elle espérait, l'armée d'Hassan se composant à peine de quarante mille hommes, presque tous cavaliers. Sa mission accomplie, Contarini se mit en route en juin 1474 pour rentrer en Europe. Il suivit le même itinéraire, et atteignit avec les mêmes difficultés l'embouchure du Phase, mais il apprit que les Turcs, soupçonnant les intelligences existant entre les Persans et les Vénitiens, veillaient sur tous les chemins, et s'étaient emparés de Caffa. Retournant en arrière au travers de la Médie, Contarini vint par Schamaki jusqu'à Derbent, sur la mer Caspienne, et y passa l'hiver, au milieu de pauvres pêcheurs : il s'embarqua le 6 avril 1475 pour Astracan, ville alors dépendante des Tartares, qui le reçurent fort mal, et eussent peut-être attenté à ses jours sans l'intervention d'un ambassadeur moscovite qui arrivait également de Perse. Sous la protection de ce Moscovite, Contarini traversa les déserts de la Tartarie et de la Russie, luttant sans cesse contre la fatigue et la faim; enfin, le 26 septembre, il entra dans Moscou, où le grand prince de Russie, Yvan III, Vassiliéwitch, dit *le Menaçant*, lui fit bon accueil et lui avança les sommes nécessaires pour son retour. Contarini conclut des conventions commerciales avec Yvan, et ne quitta Moscou que le 21 janvier 1476. Passant par Smolensk et Troki, où il trouva le roi de Pologne Casimir IV, puis par Varsovie, Francfort-sur-l'Oder et Nuremberg, il arriva à Venise le 10 avril 1476, après un des voyages les plus hasardeux qui eussent été entrepris. Ces premières communications des Vénitiens avec la Perse, quoique faites dans un but politique, sont un événement dans l'histoire des voyages et dans celle de la civilisation. Elles ouvrirent aux observations des Occidentaux des régions inconnues, et mirent en rapport des peuples qui semblaient séparés pour toujours; elles répandirent aussi quelques lueurs sur la géographie, jusque alors si confuse, et, continuant le résultat utile des croisades, avancèrent la période actuelle, dont un des caractères les plus saillants est le rapport établi entre tous les peuples du globe. La relation de l'ambassade de Contarini a été imprimée sous ce titre : *Il Viaggio del magnifico Ambrogio Contarini, ambasciatore della illustrissima signoria di Venetia, al gran-signore Ussum Cassan, re di Persia*, nell' anno 1473; Venise, 1487, in-fol; réimprimé par les Alde, Venise, 1543, in-8°; et traduit en français dans le tome II du Recueil de Bergeron.

Alfred de Lacaze.

Ramuzio, *Navigazioni e viaggi*, II. — Bizarro, *Historia rerum persicarum*; — Jacques Geuder, *Persicarum rerum scriptores*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Sismondi, *Histoire des républiques italiennes*. — Eyriès, *Mémoires sur le voyage de Contarini*; dans les *Annales des voyages*, IV. — Placido Zurla, *di Marco Polo e degli altri viaggiatori veneziani più illustri, con appendice sulle antiche mappe idrografiche*, etc.; Venise, 1819, in-4°. —

CONTARINI (*Gaspard*), né en 1483, mort en 1542. Il montra de bonne heure beaucoup d'inclination pour les lettres, et suivit assidûment les leçons que Pomponace donnait à Padoue; il entra ensuite dans les affaires, et fut chargé de plusieurs missions diplomatiques. C'est à lui que l'on confia, en 1527, la tâche difficile de négocier la liberté de Clément VII, devenu prisonnier de

Charles-Quint; en 1535, le pape Paul III le créa cardinal, puis le fit évêque de Bologne, et enfin l'envoya, en qualité de légat, à la diète de Ratisbonne (1540), où devait être tentée une réconciliation entre les catholiques et les protestants. Sa conduite modérée déplut aux deux partis; cependant, il parvint à se justifier auprès du pape, et mourut peu après. Il a laissé un grand nombre d'ouvrages; dans celui qui a pour titre : *de Immortalitate animæ*, il réfute les arguments de son maître Pomponace. Nous citerons ensuite les deux suivants : *Conciliorum magis illustrium summa*, et *de Magistratibus et republica Venetorum libri V*; Paris, 1543, in-4°. [L. Ozenne, *Encycl. des g. du m.*]

Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XXV. — Sismondi, *Hist. des rép. it.*

*CONTARINI (*Marc-Antoine*), duc de Candie, surnommé *le Philosophe*, mort en 1550. Il remplit diverses missions. On a de lui : *Speculum morale philosophorum*; — *Commento sopra la politica d'Aristotele*. On trouve dans le *Museum Mazzuchellii* une médaille frappée à son effigie en 1540.

Mazzuchelli, *Museum*, I.— Ersch et Gruber, *Allg. Enc.*

*CONTARINI (*Thomas* Ier), mort en 1578. Il fut procurateur de Saint-Marc, et envoyé de Venise en Espagne. La bibliothèque Barberine de Rome possède un manuscrit de lui sur l'Espagne et Philippe II; cet ouvrage a été publié en français à Mümpelgard; 1666, in-12.

Moschini, *Guida per la città di Venezia.*

CONTARINI (*Giovanni*), peintre italien, né à Venise, en 1549, mort en 1605. Pendant le cours de ses études littéraires, il reçut quelques leçons de dessin d'un de ses condisciples; mais il n'en commença pas moins par embrasser la carrière du notariat, que suivait son père. Il approchait de l'âge mûr quand il sentit se réveiller en lui une irrésistible vocation pour la peinture, et il se décida à la suivre. Fidèle imitateur du Titien, il fut un des artistes qui, à la fin du seizième siècle, s'efforcèrent avec le plus de succès d'opposer une digue au débordement du mauvais goût, qui commençait à envahir l'Italie. Contarini était avant tout peintre naturaliste; il copiait la nature avec exactitude, mais telle qu'il la voyait et sans chercher à l'embellir. Il connaissait à fond l'art de faire *plafonner* les figures, comme l'atteste *la Résurrection* qu'il peignit à Saint-François de Paule de Venise. Appelé en Allemagne par l'empereur Rodolphe II, il fit pour ce prince des tableaux de chevalet, qui lui valurent les insignes de chevalier. Il traitait de préférence les sujets mythologiques, dans lesquels, plus qu'aucun autre peintre de son école, il observa la fidélité du costume. Il excella également dans l'art de peindre le portrait. Ses meilleurs ouvrages sont : à Venise, *le doge Marino Grimani à genoux devant la Vierge, saint Marc et d'autres saints*, et une *Bataille près de Vérone*, au palais des doges; *Saint Ambroise à cheval chassant les Ariens*, à Santa-Maria de' Frari, *la Naissance de la Vierge*, aux Saints-Apôtres, et *le portrait d'un doge*, à l'académie, à Padoue; l'*Ouverture du tombeau de saint Antoine en présence de Jacques Carrara et de Constance, sa femme*, à la Confrérie de Saint-Antoine; enfin, au musée de Florence, *son portrait*, peint par lui-même. E. B—n.

Ridolfi, *Vite de' pittori Veneti.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Baldinucci, *Notizie.* — Zanetti, *della Pittura veneziana.*

*CONTARINI (*Thomas II*), diplomate et voyageur, mort en 1617. Il remplit diverses missions en Hollande, en Allemagne et à Rome. On a de lui : *Relazione di Germania*; 1606. Cet ouvrage a été conservé dans la bibliothèque d'Offenbach.

Keyssler, *Reisen* (Voyages), II. — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

CONTARINI (*Vincenzo*), littérateur vénitien, né à Venise, en 1577, mort dans la même ville, dans l'automne de 1617. En 1603 on institua en sa faveur une chaire d'éloquence grecque et latine, qu'il occupa jusqu'en 1614, époque à laquelle quelques discussions le déterminèrent à donner sa démission. Il se retira à Rome : ayant entrepris pendant les chaleurs de l'été un voyage en Istrie, il tomba malade, et mourut, dans la force de l'âge. On a de lui : *Variæ lectiones, in quo multi veterum, cum græcorum tum latinorum, scriptorum loci illustrantur atque emendantur*; Venise, 1606, in-4° (rare); réimprimées avec notes de Nicolas Bond; Utrecht, 1754, in-8°; — *de Re frumentaria Romanorum largitione et de militari Romanorum stipendio commentarius*; Venise, 1609, in-4°; Wesel, 1669, in-8°, et dans le *Thesaurus antiquitat. roman.* de Grævius, tomes VII et X.

Thomasini, *Vitæ illustrium virorum*—Bonifacio, *Elogia Contarin.* — Ersch et Gruber, *Allgem. Enc.*

CONTARINI (*Francesco*), doge de Venise, mort le 6 décembre 1624. Il avait rempli avec succès dix ambassades lorsqu'il fut élu, le 8 septembre 1623, en remplacement d'Antonio Priuli. On remarque que, né le 8 septembre, Contarini obtint tous ses emplois au même jour. Lorsqu'il monta au pouvoir, la république de Venise et la France venaient de conclure un traité ayant pour but de chasser les Espagnols et les Autrichiens de la Valteline et du pays des Grisons. Le pape se proposa comme médiateur, ce qui fut accepté; il commença par faire occuper militairement les principaux points militaires des pays en litige, et demanda que la Valteline fût constituée en État indépendant, sous la double protection papale et espagnole. On eut recours aux armes; le marquis de Cœuvres, à la tête de six mille Français, appuyés de quatre mille Vénitiens, chassa les troupes du pape, et força les Espagnols à se retirer sur Riva. Contarini mourut sur ces entrefaites.

Vittorio Siri, *Memorie recondite*, V. — Daru, *Histoire*

de Venise, IV, 410. — Bonifacio, *Elog. Cantarinorum heroum.*

CONTARINI (*Niccolo*), doge de Venise, mort le 2 avril 1631. Il fut élu en janvier 1630 en remplacement de Giovanni Cornaro. Sous son gouvernement, les Vénitiens, qui soutenaient Gonzague, duc de Mantoue, contre les Autrichiens, furent mis en fuite à Valesso. Cette déroute entraîna la prise de Mantoue, qui tomba aux mains des Allemands, le 18 juillet 1630. La peste ravageait en même temps l'Italie. Sur cent soixante-seize mille âmes que renfermait alors Venise, plus de soixante mille furent emportées par le terrible fléau, qui priva les États vénitiens d'au moins cinq cent mille habitants.

Vittorio Siri, *Memorie recondite*, VII, 118. — P. Daru, *Histoire de la république de Venise*, IV, 424. — Muratori, *Scriptores rer. ital.*

CONTARINI (*Simone*), poëte et négociateur italien, né à Venise, le 27 août 1563, mort dans la même ville, le 10 janvier 1633. Il fit ses études à Padoue, et visita Rome. Le sénat vénitien le nomma successivement ambassadeur à Turin, près de Charles-Emmanuel, duc de Savoie, puis en Espagne, près de Philippe II, ensuite *bayle* à Constantinople, où il rendit de grands services à la république de Venise. Quelque temps après Contarini fut envoyé à Rome, adoucir le pape Paul V, très-mal intentionné contre les Vénitiens. Il alla ensuite en France traiter des affaires de la Valteline, et former une alliance contre les entreprises de la maison d'Autriche sur l'Italie. Après avoir terminé heureusement cette grande affaire, il fut envoyé à l'empereur Ferdinand II, et à son retour élu procurateur de Saint-Marc. Malgré son grand âge, le sénat le chargea d'aller une seconde fois à Constantinople. Lorsque Venise fut désolée par la peste, en 1630 et 1631, Contarini n'en voulut point sortir, afin d'y maintenir l'ordre, chose la plus nécessaire dans ces fâcheuses occasions pour le rétablissement de la santé publique. Il y parvint, mais survécut peu à cette douloureuse épreuve. Il avait composé les mémoires de ses nombreuses ambassades; mais des raisons d'État empêchèrent le gouvernement vénitien d'en autoriser la publication. Les poésies de Contarini sont également restées en manuscrit.

J.-P. Thomasini, *Vitæ illustrium virorum.* — B. Bonifacio, *Elog Contarin.* — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XXX, XXXI, 15; Pièces justif., V, § 2. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

***CONTARINI** (*Pierre-François*), poëte et orateur vénitien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il fut patriarche de Venise. On a de lui : *Esplanazioni dei luoghi difficili negli otto libri d'Aristotele.*

Zeno, *Memorie.*

***CONTARINI** (*Alvisi*), mort en 1653. Il contribua, en sa qualité d'envoyé de la république de Venise, à la conclusion du traité de Westphalie. Il représenta aussi le gouvernement vénitien à Constantinople. C'était un des postes les plus avantageux dont ce gouvernement pût disposer.

Hiern, *Acta pacis westphalicæ publica.* — Daru, *Hist. de la rép. de Venise.*

CONTARINI (*Carlo*), doge de Venise, mort le 11 mai 1656. Il fut élu le 25 mars 1655, en remplacement de Francesco Molino. La république était alors en guerre avec les Turcs. Le 21 juin 1655, Lazzaro Moncenigo, avec quarante vaisseaux, fut chargé de fermer les Dardanelles. Les Turcs se présentèrent avec plus de cent bâtiments. La bataille dura six heures, et la victoire resta aux Vénitiens, qui ne perdirent qu'un vaisseau, dévoré par les flammes. Les Turcs en eurent trois de pris, onze brûlés et neuf coulés à fond.

Chronologie des doges, dans l'*Art de vérifier les dates*, première partie, XVII, 494. — Daru, *Histoire de Venise*, V, 50. — Sismondi, *Hist. des rép. it.*

***CONTARINI** (*Angiolo*), neveu de Dominique Contarini, mort en 1657. Appliqué de bonne heure aux études politiques et administratives, il devint procurateur de Saint-Marc, fonction qu'il occupait encore à sa mort. Il avait rempli des missions diplomatiques auprès de l'empereur Ferdinand III et des papes Urbain VIII et Innocent X.

Moschini, *Guida per la città di Venezia*; Venise, 1825.

***CONTARINI** (*François*), *le jeune*, de la famille des précédents, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il se fit connaître par ses poésies. On a de lui : *Madrigali*; Venise, 1601, in-12; — *Discorso intorno l'impresa dell' Academia degl' Imaturi*; ibid., 1618, in-4°; — *Ajaccio, tragedia*; — *il Dono d'inamorata Nerina, idillo*; — *la fida Ninfa, favola pastorale*; Padoue, 1598, in-8°, et Vicence, 1599, in-12 : l'œuvre la plus citée de Francesco Contarini, et dans le genre à la mode à cet âge de la littérature italienne. « C'était au surplus une imitation de l'*Aminta*, mais il ne sut, ainsi que Louis Grotto et Alvise Pasqualigo, imiter ni la fable simple ni surtout le style du Tasse. » (Daru, *Hist. de la rép. de Venise.*). Ginguéné porte sur *la Fida ninfa* un jugement analogue.

Zeno, *Memorie.* — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, VI. — Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XL, 8.

CONTARINI (*Dominique II*), doge de Venise, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. La funeste guerre de Candie remplit son règne. Plus de la moitié de l'île était déjà au pouvoir des Turcs lorsque le grand-vizir Kiouperli ouvrit le siége de la capitale, le 22 mai 1667. Les beaux faits qui illustrèrent ce siége, l'empressement avec lequel une foule de volontaires de France et d'Italie coururent défendre la ville menacée, la glorieuse conduite du capitaine général François Morosini, sont des faits appartenant à l'histoire et qu'il suffit d'indiquer. Le doge mourut peu après avoir signé le traité, en date du 26 septembre 1667, qui cédait cette place aux Turcs. Ce fut sous le gouvernement de Dominique Contarini que l'on institua le *maggistrato alla con-*

pilazione delle leggi, qui avait pour mission de coordonner le droit public de Venise.

Daru, *Hist. de la rép. de Venise*, XXXIII et XXXIV. — Sismondi, *Hist. des rép. it.* — Ersch et Gruber, *Allg. Encyc.*

***CONTARINI** (*Victor*) vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Primitie accademiche*; Venise, 1644.

Zeno, *Memorie*.

* **CONTARINI** (*Camillo*), littérateur vénitien, né à Venise, le 2 janvier 1644, mort dans la même ville, le 17 août 1722. Il fit ses études à Rome, au collége Clémentin; il revint dans sa patrie en 1663, et occupa quelques emplois publics avec zèle et sagesse. Plus tard, il devint membre du grand conseil, et s'y distingua par son éloquence. Il épousa Maria Donato, en 1679; mais devenu veuf en 1698, il prit, le 30 mars 1710, l'habit ecclésiastique, et fit encore une fois le voyage de Rome, où il présenta à Clément XI le premier volume de ses œuvres historiques. On a de Camillo Contarini : *L'Inganno riconosciuto*; Venise, 1666; — *l'Arbace*, tragédie musicale; Venise, 1667; — *la Genealogia de Domini*; Amsterdam, 1693; — *Istoria della guerra di Leopoldo I, imperatore, contra il Turco, dall' anno* 1683; — *il Traditore tradito*, tragédie; Venise, 1714; — *Annali delle guerre per la monarchia delle Spagne*, 2 part.; Venise, 1720-22.

Tiraboschi, *Storia della lett. ital.*

CONTARINI (*Ludovico*), doge de Venise, mort le 15 janvier 1684. En 1648 il fut envoyé à Munster en qualité de plénipotentiaire. En 1649 il s'opposa vivement à la paix avec la Turquie, qui exigeait la cession de Candie, et décida le sénat vénitien à continuer la guerre. Le 15 août 1676, le doge Niccolo Sagredo étant mort, Giovanni Sagredo, son frère, eut d'abord les suffrages des électeurs pour le dogat; mais lorsqu'on l'annonça du balcon ducal au peuple assemblé sur la place Saint-Marc, les cris : *Nol volemo!* s'élevèrent de toutes parts. Le tumulte ayant augmenté, le grand conseil, pour en prévenir les suites, fit une seconde élection, et son choix s'arrêta sur Contarini. Ce doge maintint la république en paix, malgré les provocations multipliées des Turcs.

Chronologie des doges, dans *l'Art de vérifier les Dates*, 1re partie, XVII, 497. — Daru, *Histoire de la rép. de Venise*, V, 104. — Sismondi, *Hist. des rép. ital.*

* **CONTARIZO** (*Louis*), théologien italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Il vago e dilettevole giardino, ove si leggono gli infelici fini di molti uomini illustri i fatti e la morte de' profeti, l'origine e l'emprese dell' amazone*; Vicence, 1602, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

CONTAT (LE). *Voyez* LECONTAT.

CONTAT (*Louise*), célèbre artiste dramatique, née à Paris, en 1760, morte le 9 mars 1813. Dès ses premières années, un goût très-vif pour le théâtre lui fit diriger ses études vers cette carrière, et à seize ans elle débutait au Théâtre-Français. Une figure charmante avait prévenu favorablement l'auditoire; le talent précoce de la jeune actrice compléta son succès. Élève de Mme Préville, elle en reproduisait la diction pure, le jeu décent et gracieux; bientôt on put s'apercevoir qu'elle y joignait une intelligence, une finesse qui ne s'apprennent pas. Reçue en 1777, quelques rôles nouveaux lui fournirent surtout l'occasion de faire remarquer ces qualités précieuses. Il est rare qu'un grand artiste ne rencontre pas la circonstance qui doit fonder sa réputation et le mettre hors de ligne. Cette circonstance fut pour Mlle Contat la représentation du *Mariage de Figaro*, en 1784. Beaumarchais osa confier le rôle de sa soubrette à une actrice qui ne s'était encore exercée que dans l'emploi des grandes coquettes, et tout le charme qu'y prêta la piquante Suzanne justifia bien sa confiance. A la première représentation, le vieux Préville vint l'embrasser dans la coulisse, en s'écriant : « Voilà la première infidélité que Mlle Dangeville éprouve de ma part. » Dès ce moment Mlle Contat fut placée au premier rang sur la scène française. La Coquette corrigée, Elmire, Célimène, Julie du *Dissipateur*, et tout d'autres personnages créés par elle, tels que Mlle de Volmar, dans *le Mariage secret*, furent pour l'aimable actrice une suite de triomphes. Personne n'avait mieux compris Molière et rendu plus naturel l'esprit de Marivaux. Mlle Contat partagea, en 1793, la détention des principaux acteurs du Théâtre-Français. Une lettre, écrite par elle quatre années auparavant et trouvée dans les papiers d'une personne arrêtée, contribua surtout à la rendre *suspecte*. Elle y racontait que la reine Marie-Antoinette ayant désiré lui voir jouer *la Gouvernante*, elle avait appris en deux jours les 800 vers de ce rôle. « J'ai vu par là, ajoutait-elle, que la mémoire est dans le cœur. » Ce n'est pas le seul trait qui ait honoré son cœur. Lorsque des temps plus heureux rendirent aux plaisirs du théâtre tout leur attrait, cette actrice distinguée ajouta encore à son renom par de nouveaux succès. Les progrès de l'embonpoint, plutôt que l'âge, l'obligèrent toutefois à quitter l'emploi où elle n'avait point de rivale; mais ce fut pour remplir avec non moins de talent celui des mères. C'est alors que, dans *la Mère jalouse*, dans Mme Évrard du *Vieux célibataire*, elle parut avoir atteint la perfection de son art. Cependant, quelques années après, trop sensible, comme un autre artiste célèbre, aux critiques injustes et passionnées de Geoffroy, Mlle Contat quitta le théâtre, à peine âgée de cinquante ans. Devenue l'épouse de M. de Parny, neveu du Tibulle français, sa maison fut le rendez-vous d'un grand nombre de gens de lettres et d'hommes recommandables à divers titres. Sa bonté, sa

franchise, ne les y attiraient pas moins que son esprit, fécond en saillies et en traits heureux. Quelquefois maligne dans la conversation, elle fut toujours dans ses procédés bienveillante et généreuse. Une des plus cruelles maladies de son sexe, un cancer, l'enleva à la société après cinq mois de souffrances.

Sa sœur, *Émilie* CONTAT, brilla pendant trente années sur la scène française dans l'emploi de soubrette; jouant de préférence les servantes de Molière, auxquelles son jeu franc, sa physionomie ouverte et son organe mordant convenaient mieux qu'aux suivantes maniérées de Marivaux et des auteurs de son temps. Elle se retira du théâtre en 1815.

Amalrie CONTAT, fille de Louise Contat, débuta en 1805 dans les rôles de l'emploi de sa tante avec un immense succès. Sa mère, qui jouait avec elle dans *Tartufe* et dans *le Cercle*, fut émue jusqu'aux larmes de l'enthousiasme qu'excitait sa fille à son premier début. Malheureusement son talent alla toujours en décroissant, et au bout de trois ans, quand elle se retira du théâtre pour faire un riche mariage, mademoiselle Amalrie Contat n'était plus qu'une actrice assez ordinaire. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Annales du Théâtre-Français.

* **CONTATOR** (*Dominique-Antoine*), historien italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Historia Terracinensis;* Rome, 1706, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon.*

CONTE (*Jacopino* DEL), peintre italien, né à Florence, en 1510, mort à Rome, en 1598. Il était déjà habile portraitiste, quoique jeune encore, quand il alla s'établir à Rome, où il passa le reste de sa vie. Pendant sa longue carrière il peignit les portraits des papes, des cardinaux et de presque tous les grands personnages qui vécurent du pontificat de Paul III à celui de Clément VIII. Quelques fresques et un tableau d'autel qu'il a laissés à l'église de *San-Giovanni decollato*, montrent qu'il eût traité les sujets historiques avec un égal succès. E. B—N..

Baglione, *Vite de' pittori del 1573 al 1642.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Orlandi, *Abbecedario.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CONTÉ (*Nicolas-Jacques*), chimiste et mécanicien français, né à Saint-Cenery (Normandie), le 4 août 1755, mort le 6 décembre 1803. Il perdit de bonne heure ses parents, qui étaient de pauvres jardiniers, et fut élevé par charité dans l'hôtel-Dieu de Séez. Doué d'une organisation des plus heureuses, il avait révélé de bonne heure son esprit inventif. Il vint à Paris, et s'y créa bientôt, en utilisant son talent pour la peinture, une honnête aisance. Il cultiva avec ardeur les mathématiques, la chimie, la mécanique, pour lesquelles il s'était senti toute sa vie un penchant invincible, et ne tarda pas à être connu de tout ce qu'il y avait de savants dans la capitale. Sa réputation grandit, et lorsque l'approche des hostilités eut fait concevoir la pensée d'utiliser les aérostats à la guerre, ce fut lui que l'on chargea de répéter en grand l'expérience de la décomposition de l'eau par le fer; bientôt on lui confia la direction d'une école aérostatique établie à Meudon, et quelque temps après il fut nommé chef de brigade, commandant de ce corps des *aérostiers*, qui parut pour la première fois sur le champ de bataille de Fleurus. Lorsque les idées industrielles prirent ensuite quelque essor en France, Conté, sentant la nécessité de créer pour l'industrie un musée où elle pût s'instruire, fit instituer le Conservatoire des arts et métiers. Lors de la suspension de nos relations avec l'Angleterre, l'article des crayons ne fut pas la moins sensible de nos privations. Le comité de salut public, sur la proposition de Carnot, eut recours aux lumières de Conté, qui en quelques jours satisfit à sa demande. Mais il abandonna bientôt à son frère la fabrication des crayons, et partit pour l'expédition d'Égypte, en qualité de chef des *aérostiers* et de membre de la commission scientifique. Arrivé à Alexandrie, ils s'occupa des travaux les plus nécessaires au service de cette place, conseilla d'établir un ligne télégraphique pour signaler à la flotte française, stationnée à Aboukir, l'apparition de la flotte anglaise; mais il ne fut pas écouté, et l'on ne fut averti qu'au moment de se battre. Après le combat, les Anglais menaçant Alexandrie, Conté construisit en deux jours, au Phare, des fourneaux à boulets rouges, et força ainsi les vaisseaux ennemis à se tenir à l'écart, ce qui donna le temps de fortifier la place. Au Caire, il construisit un télégraphe, établit un atelier, et fabriqua toutes les machines dont l'armée avait besoin, et qui, venues d'Europe, avaient été englouties à la bataille d'Aboukir. Il éleva des moulins, établit des filatures de laine, des manufactures de drap; fit des machines pour la monnaie du Caire, pour l'imprimerie orientale, pour la fabrication de la poudre; créa diverses fonderies; perfectionna la fabrication du pain; fit des sabres pour l'armée, des lits-brancards pour les transports des blessés. des instruments de chirurgie, et jusqu'à des tambours et des trompettes. A son retour en France, il fut chargé par le gouvernement de diriger l'exécution du grand ouvrage de la commission d'Égypte. Effrayé du temps et de la dépense que devaient exiger tant de gravures, il imagina une machine à faire les hachures, au moyen de laquelle tout le travail des fonds, des ciels et des masses des monuments, se faisait avec une facilité, une promptitude et une régularité admirables, et qui fut pendant plusieurs années d'un usage général. Il ne tira aucun parti de cette invention pour sa fortune; il était si désintéressé, qu'il ne se décida que sur les instances de ses amis à prendre pour se famille le privilége de la fabrique des crayons. L'empereur ne pou-

vait manquer d'apprécier les brillants services et le noble caractère de Conté; il le nomma l'un des premiers membre de la Légion d'honneur. Malheureusement les expériences auxquelles s'était livré Conté altérèrent sa santé et hâtèrent sa fin.

Biographie des contemporains.— Dict. du commerce et des marchandises.

CONTE (**Le**). *Voy.* **Leconte.**

***CONTELORIO** (*Felice*), théologien italien, vivait à Rome en 1620. Il était docteur en théologie et garde de la Bibliothèque vaticane. On a de lui : *Discours sur la Divinité, sur la Trinité, et sur l'Ascension de Notre-Seigneur;* Rome, 1614 et 1616; — *Question : Si un clerc peut être tiré d'un lieu sacré, dans les cas où on ne peut en tirer un laïque;* — *de la Canonisation des saints;* Lyon, 1634; — *Catalogue des cardinaux, depuis l'an* 1294 *jusqu'en* 1430; Rome, 1641.

Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle;* 1691. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONTENSON (*Vincent*), théologien français, né à Altivillare (diocèse de Condom), en 1640, mort à Creil, le 27 décembre 1674. Il prit l'habit de dominicain à Toulouse, le 2 février 1657, et enseigna la philosophie à Alby, puis la théologie à Toulouse. Il savait beaucoup, et possédait l'éloquence de la chaire. Contenson mourut dans ne tournée qu'il faisait dans le nord de la France pendant l'Avent. Il n'avait que trente-quatre ans. On a de lui : *Theologia mentis et cordis;* Lyon, 1675, 9 vol. in-12, et Lyon, 1681 et 1687, 2 vol. in-fol.

Échard, *Scriptores ordinis Prædicatorum*, II, 656. — Touron, *Hommes illustres de l'ordre de Saint-Dominique*, V, 498. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONTESSA (*Christian-Jacques* **Salice**), poëte et romancier allemand, né à Hirschberg, en Silésie, le 21 février 1767, mort le 11 septembre 1825. Il étudia au gymnase de Breslau, et se destina d'abord à la carrière commerciale. Après un voyage à Hambourg, en 1788, il visita la France, l'Angleterre et l'Espagne. En 1793 il vint continuer dans sa ville natale le commerce de son père. Devenu suspect au gouvernement, à raison de ses opinions, qui se ressentaient de l'exaltation de la jeunesse, il fut retenu comme prisonnier d'État à Spandau et à Stettin. Il se rétablit dans l'estime du gouvernement par sa conduite ultérieure, en s'employant activement à l'organisation de la landwehr en 1813, de même qu'il avait contribué en 1810 à l'introduction du système municipal. Il fut récompensé de ses efforts patriotiques par le titre de conseiller de commerce. Il ne s'occupa plus ensuite que de travaux littéraires. On a de lui : *Das Grabmal oder Freundschaft und Liebe* (le Sépulcre, ou amour et amitié); Breslau, 1792; — *Almanzor*, nouvelle; Leipzig, 1808 : ouvrage qu'il écrivit au crayon sur la marge d'un livre, pendant sa détention; — *Alfred*, drame historique; Hirschberg, 1809; — *Drei Erzæhlungen* (Trois Récits); Francfort, 1823; — *Der Freiherr und sein Neffe* (le Baron et son neveu); Breslau, 1824; — *Dramatische Spiele und Erzæhlungen* (Jeux dramatiques et récits), en collaboration avec son père; Hirschberg, 1812-14, 2 vol. Le recueil de ses poésies (*Gedichte*) a été publié par W. L. Schmidt; Breslau, 1826.

Conversations-Lexicon.

CONTESSA (*Charles-Guillaume* **Salice**), romancier et auteur dramatique allemand, frère de Christian-Jacques, né à Hirschberg, le 19 août 1777, mort à Berlin, le 2 juin 1825. Il étudia successivement à Halle et à Gœttingue, et plus tard il fut répétiteur à Weimar et à Berlin. Ses dernières années s'écoulèrent à Neuhaus, dans le voisinage de Lubben, sur le domaine de son ami Houwald. Contessa ne fut pas seulement romancier et auteur dramatique; il peignit aussi avec talent le paysage. Hoffmann, avec lequel il travailla, retrace, dans ses *frères Sérapion*, sous le nom de Sylvestre, le caractère modeste et honnête de Contessa. Ses principaux ouvrages sont : Deux nouvelles (*Zwei Erzæhlungen*); Berlin, 1825; — *Erzæhlungen* (Nouvelles); Dresde, 1829, 2 vol.; — *Das Ræthsel* (l'Énigme); — *Der unterbrochene Schwætzer* (le Bavard interrompu); — *Der Findling* (l'Enfant trouvé); — *Der Talisman* (le Talisman); Berlin, 1810; — *Kindermæhrchen* (Contes d'enfants) en collaboration avec Hoffmann et Fouqué; Berlin, 1816. — Les Œuvres complètes (*Sæmmtliche Schriften*) de Contessa ont été publiées par Houwald; Leipzig, 1826, 9 volumes.

Conversations-Lexicon.

CONTI (Maison **de**), branche cadette de la maison de Condé, eut pour chef un frère du grand Condé, *Armand* **de Bourbon**, prince **de Conti**, fils de Henri II de Bourbon et de Charlotte de Montmorency, né à Paris, en 1629, mort en 1666. Ce frère cadet du grand Condé eut pour parrain le cardinal de Richelieu, circonstance qui, jointe à la faiblesse de son organisation, influa peut-être sur la résolution que prit son père de le faire entrer dans l'Église. Il fut pourvu en conséquence de riches abbayes, telles que Saint-Denis, Cluny, Lérins, etc., et se livra avec succès aux études théologiques. Mais quoique contrefait, il possédait une belle figure, l'esprit du monde et le don de plaire; l'influence de sa sœur, la duchesse de Longueville, qu'il aima d'une façon trop vive, s'il en faut croire les médisances contemporaines, triompha bientôt de sa vocation religieuse. D'un autre côté, les exploits de son frère lui firent concevoir le désir de se signaler dans la même carrière; enfin, soit que la jalousie entrât pour quelque chose dans cette émulation guerrière, soit que d'autres influences aient entraîné son caractère mobile et irrésolu, le prince de Conti se trouva jeté, au commencement des troubles de la Fronde, dans

le parti opposé à celui que son frère avait embrassé; mais leur hostilité fut de peu de durée: le prince de Conti quitta bientôt la reine et le cardinal, et les deux frères furent arrêtés ensemble au Palais-Royal, puis enfermés à Vincennes et au Havre (1650). Quand ils furent rendus à la liberté, le prince de Conti, loin de s'associer à la défection de son aîné, épousa une nièce de Mazarin, ce qui lui valut le gouvernement de Guyenne et le commandement de l'armée de Catalogne. Il prit Villefranche, malgré de grands obstacles, et fit lever aux Espagnols le siége de Roses. Dans une autre campagne, il s'empara de Puycerda et de la Cerdagne (1655). Le prince de Conti, en 1657, commanda l'armée d'Italie, où il n'eut pas les mêmes succès : il échoua devant Alexandrie. Pendant trente-trois jours de tranchée ouverte, des combats très-brillants furent livrés autour de cette ville, mais le manque de vivres décimait les Français. L'armée espagnole, postée près de leur camp, interceptait leurs convois. Conti, obligé de lever le siége, réussit du moins à sauver ses équipages et ses canons.

La conversion de la duchesse de Longueville gagna le prince de Conti : c'était sa destinée de subir l'influence de sa sœur en tous genres. Son exemple le remit dans la voie d'où il était en partie sorti pour elle. Retiré dans son gouvernement, il se jeta dans ce qu'on appelait la haute dévotion, entretenant un commerce de lettres mystiques avec elle. Se rappelant ses premières études en Sorbonne, il composa des livres théologiques et moraux : *du Devoir des grands et des devoirs des gouverneurs de province*. — *Traité de la comédie et des spectacles selon la tradition de l'Église*; — *Lettres sur la grâce*. AM. RÉNÉE.

Mém. de madame de Motteville. — Mém. du card. de Retz. — Mem. de La Rochefoucauld.

CONTI (*Louis-Armand* DE BOURBON, prince DE), fils aîné du précédent, né en 1661, mort en 1685. Ce prince épousa, en janvier 1680, mademoiselle de Blois, fille de Louis XIV et de madame de La Vallière. Comme son père, dont il possédait les défauts, les qualités brillantes et les passions, il mena une vie de désordres, après avoir passé les premières années de sa jeunesse dans la dévotion. Mais, comme la plupart des princes de la maison de Bourbon, il sut reconquérir sur les champs de bataille la considération qu'il avait compromise dans la vie civile. Il débuta dans la campagne de Flandre en 1683, et se trouva devant Luxembourg. Exilé de la cour pour ses désordres, Conti demanda la permission d'aller faire une campagne en Hongrie. Le roi la lui refusa, en lui faisant dire : « Prenez patience, je vous en ferai voir assez. » Conti ne voulut pas attendre, et il entraîna dans sa fuite son frère, le prince de La Roche-sur-Yon, ainsi que d'autres jeunes seigneurs, le comte de Turenne, les fils du duc de Créqui et le prince Eugène de Savoie, si célèbre depuis. Ils prirent du service dans l'armée impériale, et se comportèrent avec éclat à la bataille de Gran, gagnée sur les Turcs. Il paraît que certaines lettres qu'ils écrivirent de Hongrie furent lues par le roi. Ils éprouvèrent à leur retour un accueil sévère, et le prince de Conti fut exilé de la cour. Il rentra cependant en grâce, et mourut peu de temps après, à Fontainebleau. La beauté et les grâces de sa femme étaient célèbres : La Fontaine et madame de Sévigné en ont heureusement consacré le souvenir.

AM. RÉNÉE.

Journal de Dangeau. — Lettres de Me de Sévigné.

CONTI (*François-Louis* DE BOURBON, prince DE), né à Paris, en 1664, mort en 1709. Nommé d'abord prince de La Roche-sur-Yon, il hérita du titre de Conti après la mort de son frère, et fut véritablement le héros de sa maison. Ainsi que nous l'avons vu, il avait pris part avec son aîné à l'expédition de Hongrie; il y montra la plus brillante valeur; mais il tomba aussi en disgrâce à son retour, et son ardeur militaire se trouva contrecarrée en toute occasion par les préventions du roi. Louis XIV eut de la peine à oublier ces lettres écrites des bords du Danube, qui le caractérisaient ainsi : « C'est un roi de « théâtre quand il faut représenter, un roi d'é- « checs quand il faut se battre. » Le prince fut exilé à Chantilly ; mais le grand Condé, son oncle, qui aimait à retrouver en lui sa passion pour la guerre et pour la gloire, à côté des agréments de l'esprit, demanda sa grâce à plusieurs reprises, et l'obtint à son lit de mort. Le prince de Conti eut permission de paraître devant Mons et Namur, où tout Versailles se pressait dans les tranchées, puis il obtint de servir sous le maréchal de Luxembourg. Il combattit à Fleurus (1690), où le prince de Waldeck, pris en flanc par une manœuvre hardie, perdit 8,000 hommes. A Steinkerque (1692), où Guillaume III commandait les alliés, le prince de Conti chargea à la tête de la brigade des gardes, avec le duc de Bourbon. A Neerwinden (1693), le prince de Conti, à la tête de la cavalerie, emporta le village de Lauden. Ce fut une sanglante bataille, qui se prolongea tout le jour sous un ciel ardent. Le prince de Conti y reçut un coup de sabre sur la tête, en précipitant la cavalerie ennemie dans la rivière de Ghœtte après cinq attaques meurtrières. Tous les princes du sang avaient donné des preuves brillantes de leur valeur. La belle renommée du prince de Conti le fit élire roi de Pologne en 1697. Il s'embarqua pour aller prendre possession de cette couronne, et vint aborder à Dantzig, où il avait été conduit par Jean Bart; mais il trouva un rival, l'électeur de Saxe, qui, plus à portée d'agir, l'avait supplanté en son absence. Le prince de Conti, trop éloigné de la France pour espérer de son pays une intervention prompte et décisive, prit le parti de renoncer à ses prétentions ; il quitta la Pologne sans trop de regret, ramené

en France par un attachement secret et par le besoin de vivre au milieu de ce monde élégant dont il était le favori.

Le prince de Conti déploya tout ce qu'il possédait d'agréments et de moyens de plaire pour faire oublier au roi les indiscrétions qui avaient causé sa disgrâce; mais il ne jouit jamais d'une faveur complète : il était trop populaire, trop brillant, pour ne pas éveiller la jalousie d'un prince qui voulait être le but de tous les hommages. Il obtint cependant le commandement de l'armée de Flandre, en 1709. Les campagnes désastreuses des années précédentes avaient en quelque sorte nécessité ce choix, qui rendit la confiance et l'espoir aux armées; mais le prince, que la fortune avait desservi en tant d'occasions, fut enlevé à la gloire qui paraissait l'attendre. Il fut atteint d'une maladie de langueur au moment d'entrer en campagne, et mourut à quarante-cinq ans. Les regrets furent universels, et sa mort parut dans ces circonstances une calamité publique.

Les témoignages des contemporains sont unanimes : le prince de Conti était digne de tous ces regrets. Saint-Simon lui-même, qui a dépouillé tant de personnages de ce temps des brillantes livrées de l'histoire officielle, Saint-Simon nous peint le prince de Conti sous les traits suivants : « Sa figure avait été charmante. Jusqu'aux défauts de son corps et de son esprit avaient des grâces infinies. Galant avec, toutes les femmes, amoureux de plusieurs, bien traité de beaucoup, il était encore coquet avec tous les hommes. Il prenait à tâche de plaire au cordonnier, au laquais, au porteur de chaise comme au ministre d'État, au général d'armée, et si naturellement, que le succès en était certain. Il fut aussi les constantes délices du monde, de la cour, des armées, la divinité du peuple, l'idole des soldats, le héros des officiers, l'espérance de ce qu'il y avait de plus distingué...... C'était un très-bel esprit, lumineux, juste, exact, étendu, d'une lecture infinie, qui n'oubliait rien, qui possédait les histoires générales et particulières, qui connaissait les généalogies avec leurs chimères et leurs réalités, qui savait où il avait appris chaque chose et chaque fait, qui en discernait les sources, et qui retenait et jugeait de même ce que la conversation lui avait appris, sans confusion, sans mélange, sans méprise, avec une singulière netteté..... M. le Prince, le héros, ne se cachait pas d'une prédilection pour lui au-dessus de ses enfants; il fut la consolation de ses dernières années. Il l'instruisit dans son exil et sa retraite auprès de lui; il écrivit sous lui beaucoup de choses curieuses. Il fut le cœur et le confident de M. de Luxembourg dans ses dernières années..... Il avait l'esprit solide, infiniment sensé; il en donnait à tout le monde. Il se mettait sans cesse et merveilleusement à la portée et au niveau de tous, et parlait le langage de chacun avec une facilité non pareille. Tout en lui prenait un air aisé... Malgré la crainte servile, les courtisans mêmes aimaient à s'approcher de ce prince. On était flatté d'un accès familier auprès de lui. Le monde le plus important, le plus choisi le courait. Jusque dans les salons de Marly, il était environné du plus exquis. Il y tenait des conversations charmantes sur tout ce qui se présentait indifféremment..... Ce n'est point une figure, c'est une vérité cent fois éprouvée qu'on y oubliait l'heure des repas. » Et cependant, s'il en faut croire l'auteur de ce brillant portrait, cet homme, dont la cour et la ville raffolaient, cet homme si charmant, si aimable, n'aimait rien. « Il avait et voulait des amis comme on veut et comme on a des meubles. Le monde, dit encore le duc de Saint-Simon, savait pourtant ce qu'il en était. On n'ignorait pas qu'il n'aimait rien, ni ses autres défauts; on les lui passait tous, et on l'aimait véritablement, quelquefois jusqu'à se le reprocher, toujours sans s'en corriger. » AMÉDÉE RÉNÉE.

Mém. de Saint-Simon. — *Mém. de la duchesse d'Orléans.* — *Journal de Dangeau.* — Voltaire, *Siècle de Louis XIV.* — Desormeaux, *Hist. de la maison de Bourbon.*

CONTI (*Louis-Armand* DE BOURBON, prince DE), fils du précédent et de mademoiselle de Bourbon, né en 1695, mort en 1727. Ce prince porta jusqu'à la mort de son père le titre de comte de la Marche; il épousa, en 1713, une princesse de Bourbon-Condé, et servit sous le maréchal de Villars à l'armée du Rhin. Il assista aux siéges de Landau et de Fribourg. Après la mort de Louis XIV, il fit partie du conseil de régence, et fut nommé, en 1717, gouverneur du Poitou.

Pendant la rupture de la France avec l'Espagne, en 1719, le prince de Conti fut envoyé en Catalogne avec Berwick. Mais cette campagne fut courte, et se borna à quelques prises de villes.

Si le prince de Conti n'hérita pas de toutes les brillantes qualités de son père, il avait, comme lui, l'esprit vif et cultivé; il faisait même des vers, et il en adressa à Voltaire au sujet de sa tragédie d'*Œdipe*. Ce prince, de mœurs dissolues et d'un caractère bizarre, joua comme homme public un rôle peu honorable pendant la Régence. Il était fort distrait, et il lui arrivait si souvent de se laisser tomber, dit la princesse palatine dans ses *Mémoires*, que l'on disait chaque fois qu'on entendait tomber quelque chose : « Ce n'est rien, c'est le prince de Conti qui tombe. »
AM. RÉNÉE.

Mém. de Saint-Simon. — *Mém. de la duchesse d'Orléans.* — *Mém. de mad. de Staal.*

CONTI (*Louis-François* de BOURBON, prince DE), fils du précédent, né en 1717, mort en 1776. Connu d'abord par la licence de ses mœurs, il fut arraché par la guerre aux désordres de l'oisiveté. Il débuta dans la campagne de 1733, fut nommé lieutenant général en 1736, et servit sous le maréchal de Belle-Isle, en Bavière, en 1741,

au début de la guerre de la Succession. L'intelligence et l'application qu'il avait montrées en Allemagne le firent choisir pour commander l'armée de Provence. Il fut chargé avec l'infant don Philippe de forcer les Alpes et de pénétrer en Italie. Ils passèrent le Var (1744), avec vingt mille Français et vingt mille Espagnols, et se dirigèrent vers Nice. D'effrayants orages leur noyèrent beaucoup d'hommes et de chevaux; une partie de leurs convois et de leurs canons fut entraînée par les torrents; leur armée se trouva séparée devant l'ennemi. Le roi de Sardaigne, allié de l'Autriche, avait mis sur pied tout son peuple de montagnards. Les princes, maîtres du comté de Nice, attaquèrent les retranchements piémontais à Villefranche, au milieu de rochers abruptes et qui semblaient inabordables. Cependant ces remparts, qui avaient jusqu'à deux cents toises de haut, furent pris d'assaut. Conti, arrêté devant de nouveaux obstacles, se jeta dans la vallée de la Sture; mais le fort de Château-Dauphin gardait ce passage. Le prince était sans canons; il fallait tout prendre à l'escalade : ses soldats firent des prodiges. Un roc à pic couvert de deux mille Piémontais, des retranchements hérissés d'artillerie furent escaladés : ses grenadiers passaient par les embrasures même des canons, au moment où les pièces reculaient après avoir tiré. On dit que les montagnards, qui regardaient ces rochers comme inabordables, disaient : « Il n'y a que des diables ou des Français qui soient montés là. » Mais il restait encore d'autres défilés non moins rudes à franchir, surtout celui qu'on appelait les Barricades : c'était un passage de trois toises de large entre deux montagnes qui s'élèvent jusqu'aux nues. Le roi de Sardaigne avait fait couler dans ce précipice la rivière de Sture, qui baigne cette vallée; trois retranchements et un chemin couvert par delà la rivière défendaient ce poste. Ce passage fut tourné par une manœuvre habile, et l'ennemi fut pris entre deux feux. Mais le fort de Demonte se dressait encore sur un roc isolé. Toutes les populations des montagnes fondirent avec fureur sur le camp des deux princes; les femmes même y vinrent brûler les quartiers de la cavalerie. La forteresse fut bombardée, incendiée par les boulets rouges, et la garnison, redoutant l'explosion de son magasin à poudre, se précipita hors des portes et se rendit. Restait le fort de Coni, dernier obstacle à vaincre pour déboucher en Lombardie. A peine la tranchée était-elle ouverte devant cette place que Charles-Emmanuel s'approcha pour y jeter des renforts. Il avait fait des levées en masse dans ses montagnes, et comptait plus de vingt-cinq mille hommes aguerris. Il attaqua deux fois ses adversaires, et ne réussit point. « Sa disposition, dit Voltaire, passa pour une des plus savantes qu'on eût jamais vues, et cependant il fut vaincu... Le prince de Conti, qui était général et soldat, eut deux chevaux tués sous lui et sa cuirasse percée de plusieurs balles. » Mais la rigueur de la saison, la fonte des neiges, le débordement de la Sture et des torrents, furent plus utiles au roi de Sardaigne que la victoire de Coni ne le fut à ses adversaires, qui se virent forcés de lever le siége et de repasser les monts.

Le prince de Conti était appliqué, studieux, brûlant du désir de justifier par un mérite réel le commandement prématuré qu'il devait à sa naissance. Pendant l'hiver qui précéda la campagne de Savoie, il s'y était appliqué par de constantes études, et savait par cœur les campagnes de Vendôme et de Catinat. Il alla prendre, en 1745, le commandement de l'armée d'Allemagne; hors d'état de beaucoup entreprendre, il y tint les Autrichiens en échec. En 1746 il eut en Flandre des avantages beaucoup plus marqués, et s'empara de Mons et de Charleroi. Ainsi que son aïeul, il avait trop de popularité dans l'armée pour rester en faveur à la cour; aussi madame de Pompadour le fit-elle écarter. Pendant cette guerre de Sept ans, où les armées furent commandées par un prince de Soubise, un comte de Clermont, le prince de Conti languit dans la retraite et dans la disgrâce, semblable encore à son aïeul, alors que les armées de Louis XIV étaient conduites par Villeroy.

Ne pouvant plus se mêler de batailles, le prince de Conti s'occupa activement des démêlés du parlement avec la cour, ce qui le faisait appeler par Louis XV *mon cousin l'avocat*. En 1771, il fut le chef de l'opposition des princes du sang contre l'établissement du parlement Maupeou. Il s'opposa de même, mais avec moins de raison, sous Louis XVI, aux réformes de Turgot. Ce prince, à qui l'on avait eu à reprocher de grands écarts dans sa jeunesse, conquit la faveur publique par son esprit d'indépendance et par ses talents.

AM. RÉNÉE.

Voltaire, *Siècle de Louis XV*. — Sismondi, *Hist. des Français*.

*CONTI (*Louis-François-Joseph* de BOURBON, prince DE), né en 1734, mort en 1814. Fils unique du précédent, et connu longtemps sous le titre de *comte de la Marche*, il servit, au début de la guerre de Sept ans, sous le maréchal d'Estrées, et se conduisit bien à la bataille de Hastembeck (1757). On le trouve encore dans l'armée du comte de Clermont et à la bataille de Crevelt. Ce furent les seuls faits militaires du dernier prince de Conti. Opposé de conduite à son père, il resta asservi à la cour, et fut le seul prince du sang qui consentit à se rendre au lit de justice où furent enregistrés les édits de Maupeou. Hostile à toute réforme, en 1789, il signa la protestation des princes, et sortit de France l'un des premiers. Esprit mobile et inconséquent, il y rentra en 1790, prêta le serment civique, et se tint dans ses terres jusqu'à son arrestation, en 1793. Il fut détenu à Marseille avec les princes d'Orléans, ses cousins. Mis en liberté en 1795, il vécut dans sa terre de La Lande jusqu'au 18 fructidor; le Directoire alors le fit conduire aux frontières d'Espagne. Il se

réfugia à Barcelonne, où il mourut. Avec lui s'éteignit la maison de Conti.

Am. Renée.

Mémoires du duc de Montpensier.

Conti (*Louise-Marguerite* de Lorraine, princesse de), fille du duc de Guise le Balafré et de Catherine de Clèves, née en 1574 (1), morte le 30 avril 1631, à Eu. Mademoiselle de Guise était « belle, de bonne grâce et l'une des plus aimables personnes de son temps ». S'il faut en croire l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, Henri IV lui avait donné quelque espérance qu'il la pourrait épouser, lorsqu'il serait libre. Mais la belle Gabrielle vint renverser ces projets, en supposant qu'ils aient jamais sérieusement existé dans la pensée du Béarnais (2). Il fallait bien en prendre son parti, et mademoiselle de Guise usa largement des consolations. *Les Amours du grand Alcandre* et les *Historiettes* de Tallemant des Réaux ne nous initient que trop à des intrigues qui n'ont rien de très-édifiant. Indépendamment de ses avantages personnels, Belle Garde était l'amant de Gabrielle d'Estrées, contre laquelle la princesse avait à prendre une revanche. Des Réaux raconte très-crûment, selon sa coutume, l'histoire des relations de celui-ci avec mademoiselle de Guise. La guerre continuait toujours; la duchesse ayant le désir d'aller dans une de ses maisons, demanda au roi un sauf-conduit, qui lui fut accordé avec invitation de se rendre au camp. M[lle] de Guise et Gabrielle se trouvèrent en présence, et dissimulèrent de leur mieux. « La princesse, qui était bien aise de lui donner martel en tête, et croyait avoir gagné beaucoup de rendre cette belle jalouse, faisait tout ce qu'elle pouvait pour augmenter son soupçon, s'imaginant que si elle partait de la cour sans avoir rien gagné sur le roi, elle triompherait au moins de sa maîtresse. » Bellegarde, qui tout en aimant l'une tenait à conserver l'autre, se sentant d'ailleurs homme à louvoyer entre ces deux écueils, s'avisa de les réconcilier, et y parvint. Gabrielle songeait à se faire épouser du roi, et mademoiselle de Guise ne lui était pas inutile pour dérouter la jalousie trop justifiée de son amant.

« Mademoiselle de Guise, dit Tallemant, se gouverna ensuite de sorte qu'il n'y avoit que le prince de Conty capable de l'espouser. » Ce prince de Conti était François de Bourbon, fils du premier prince de Condé : « C'était un stupide ». Mademoiselle de Guise avait alors trente-et-un ans; le mariage se fit au château de Meudon, le 24 juillet 1605. La licence des mœurs de la princesse n'était que trop connue, et l'indiscret auteur des *Historiettes* raconte plus d'une anecdote qui ne témoignent pas, tant s'en faut, de leur rigidité. « On dit que comme elle prioit M. de Guise, son frère, de ne jouer plus, puisqu'il perdait tant : « Ma sœur » lui dit-il, « je ne joüray plus quand vous ne ferez plus l'amour. » — « Ah, le meschant! » reprit-elle, « il ne s'en tiendra jamais! »

De son mariage avec M. de Conti, qu'elle perdit en 1614, elle n'eut qu'une fille, qui mourut douze jours après sa naissance. En revanche, au dire de Tallemant, elle eut de Bassompierre un fils, qui fut appelé Latour-Bassompierre : « Ce Latour était brave, bien fait. En un combat où il servait de second, ayant affaire à un homme qui depuis quelques années était estropié du bras droit, mais qui avait eu le loisir de s'accoutumer à se servir du bras gauche, il se laissa lier le bras droit, et battit pourtant son homme; il logeait chez le maréchal. » Bassompierre, toutefois, négligea de le reconnaître. A part ses mauvaises mœurs, la princesse de Conti fut une des femmes les plus spirituelles, les plus aimables, les plus considérables de son temps. Elle était humaine et charitable, assistait les gens de lettres et servait qui elle pouvait. Elle se montra constamment attachée à Marie de Médicis, qui, pour se concilier l'amitié des princes lorrains, lui avait donné « le réservé de l'abbaye de Saint-Germain »; ce qui faisait qu'on l'appelait *notre révérend père en Dieu M[me] la princesse de Conti, abbé de Saint-Germain des Prés*. Elle demeura fidèle dans la disgrâce à cette reine, et s'attira la haine du cardinal de Richelieu, qui l'exila dans sa terre d'Eu, où elle mourut, à cinquante-sept ans, de tristesse, dit le père Anselme, du poison, selon l'abbé de Saint-Germain; mais cette dernière allégation est sans vraisemblance. Bassompierre, qui passait pour l'avoir épousée secrètement, fait ainsi dans son journal son oraison funèbre : « Je sceus la mort de madame la princesse de Conty, dont j'eus l'affliction que méritoit l'honneur que depuis mon arrivée à la cour j'avois receu de cette princesse, qui, outre tant d'autres perfections qui l'ont rendue admirable, avoit celle d'estre très-bonne amie et très-obligeante. J'honorerai sa mémoire et la regresterai le reste de mes jours. Elle fut tellement outrée de douleur de se voir séparée de la reyne mère, avec qui elle avoit demeuré depuis qu'elle vint en France, et si affligée de voir sa maison persécutée et ses amis et serviteurs en disgrâce, qu'elle n'y voulut ny ne sceut pas survivre, et mourut un lundy dernier jour d'avril de cette malheureuse année 1631. » Elle fut enterrée aux Jésuites

(1) On la fait naître communément en 1582. Mais les relations d'Henri IV avec la belle Gabrielle ne se nouèrent qu'en 1590; et comme les espérances que le roi avait laissé concevoir d'épouser mademoiselle de Guise sont antérieures à ses amours, la jeune princesse n'eût eu alors que huit ans. Née en 1574, au moins aurait-elle eu seize ans, et l'on comprend mieux qu'elle ait pu à cet âge inspirer quelques velléités de mariage à l'inflammable Henri. Un autre argument, assez catégorique, ce sont les vers satiriques que mademoiselle de Guise s'attira par ses galanteries, en 1596. Une fille de quatorze ans ne peut avoir donné lieu à de pareilles accusations et de pareils reproches. A vingt-deux ans, cela se conçoit davantage.

(2) « En une petite ville où la cour passait, le juge qui venait haranguer le roi s'adressa après à la princesse de Conti, qu'il prit pour la reine. Le roi dit fort haut en riant : « Il ne se trompe pas trop, elle l'aurait esté si elle eust esté sage ». (Tallemant des Réaux).

d'Eu. On a d'elle : *les Adventures de la cour de Perse, où, sous des noms étrangers, sont racontées plusieurs histoires d'amour et de guerre arrivées de notre temps*; Paris, Nicolas de Lavigne, 1629, in-8°. Ce roman avait d'abord été attribué à son éditeur, Jean Baudoin. Nous devons à des Réaux la révélation de l'auteur véritable; mais, en revanche, il faudrait renoncer à attribuer à la princesse de Conti l'*Histoire des amours du grand Alcandre*, en 1652, in-4°, et dont M. Didot l'aîné fit une édition en 1786, deux volumes in-12, publiée par de La Borde. Ce petit ouvrage, écrit avec beaucoup de facilité et d'agrément, et que l'on a inséré dans la nouvelle édition du *Journal de Henri III*, par L'Éstoile (t. IV, p. 337-432), avec la clef des noms supposés et des additions, met en scène la princesse sous le nom de Milagarde, et la fait agir avec une franchise, pour ne pas dire un cynisme d'allure qui, seule, devait inspirer des doutes, et puis, comme le fait observer judicieusement M. Paulin Pâris, des Réaux, qui possédait un manuscrit de ces amours, n'aurait pas manqué de le dire, si M^me^ de Conti en avait été l'auteur. *Les Adventures de la cour de Perse*, qu'elle avait réellement composées, ont été le seul motif de conjecturer qu'elle avait également écrit *les Amours du grand Alcandre*. Il parut quelques mois après sa mort un pamphlet de l'abbé de Saint-Germain, intitulé : *Conversation de maître Guillaume avec la princesse de Conty, aux champs Elizéens*.

GUSTAVE DESNOIRESTERRES.

Les Amours du grand Alcandre. — Tallemant des Réaux, (Techener, éd.), 1854, *Historiettes de la princesse de Conty et du maréchal de Bassompierre*. — *Journal de Bassompierre*. — Fontenay-Mareuil, *Mémoires*. — Sismonde de Sismondi, *Histoire de France, règnes de Henri IV et de Louis XIII*. — Barbier, *Dict. des anonymes*.

CONTI DE VAL MONTONE (*Giusto* DE), poëte italien, natif de Rome, mort à Rimini, le 19 novembre 1449. Il était conseiller de Sigismond Pandolfo Malatesta, seigneur de Rimini. Comme beaucoup de poëtes italiens, il fut en même temps orateur et jurisconsulte. Il est considéré comme un des plus fidèles imitateurs de Pétrarque; mais trop souvent il reproduit beaucoup plus les défauts que les qualités du modèle. On a de lui : *Rime diverse detta la Bella Mano*; Bologne, 1472, in-8°; Venise, 1492, in-4°; Paris, 1589 et 1595, in-12; Florence, 1715, in-12; avec notes, préface et documents sur l'auteur, rassemblés par A. M. Salvini; Paris et Vérone, 1753, in-4°. Ce recueil est appelé *la Bella Mano* à cause de la belle main de la dame chantée par le poëte. Quoiqu'il n'admire pas moins les autres beautés de cette personne accomplie, c'est toujours à sa blanche main qu'il fait allusion. Malgré leurs nombreuses éditions, les poésies de Conti sont restées rares.

Fontanini, *Bibliotheca italiana*, 104. — Ginguené, *Hist. litt. d'It.*, III.

CONTI (*Nicolas*), en latin DE *Comitibus*, voyageur italien, vivait en 1444. Il était d'une famille patricienne adonnée au commerce, selon l'usage des grandes villes républicaines d'Italie. Au quinzième siècle, les marchands vénitiens avaient établi de nombreuses relations dans tout l'Orient. Conti profita d'un voyage qu'il fit en Syrie pour apprendre l'arabe; il se joignit ensuite à une caravane qui partait de Damas, visita Babylone, Bassora, s'embarqua sur le golfe Persique, relâcha à Calcun, à Ormuz, et à Calatia, où il s'arrêta pour ses affaires. Le séjour qu'il fit dans ce port le familiarisa avec la langue persane, et pour voyager avec moins de danger, il prit les habits orientaux et simula les pratiques de la religion mahométane. S'étant associé à quelques négociants persans, il arma un navire, se rendit à Cambaye, et explora toute la côte de Malabar. De là il se rendit à Ceylan, puis à Sumatra, revint par Tenassérim, parcourut l'Inde en deçà et au delà du Gange, et remonta ce fleuve jusqu'à l'Ara. Conti s'avança ensuite dans la Chine méridionale, et en visita les villes principales. Il reprit le cours de l'Ara, qu'il descendit jusqu'à Zactour. Après un nouveau séjour dans l'Inde centrale, il se mit en route pour Java, regardé alors comme la limite extrême du monde. Conti y séjourna neuf mois, et étudia ce pays dans ses détails. Décidé à revoir sa patrie, il fit voile pour Calicut, mouilla à Socotora, explora la côte d'Éthiopie et la mer Rouge, traversa le Sinaï et s'arrêta au Caire, où il vit mourir sa femme et ses enfants. Enfin, Conti arriva en Italie en 1444, après avoir employé vingt-cinq années à ses longues et curieuses pérégrinations. Ses récits exercèrent presque autant d'influence sur ses compatriotes que ceux de Marco Polo. Le pape Eugène IV s'y intéressa si vivement qu'il releva Conti de sa fausse apostasie sans autre condition que de raconter sincèrement ses aventures au Poggio. La rédaction latine du savant philologue florentin n'a pas été conservée; tout ce que l'on sait de Conti a été transmis par la traduction portugaise que Valentin Fernandez fit du livre du Poggio.

ALFRED DE LACAZE.

Ramusio, *Navigazioni e viaggi*, I. — Ferdinand Denis, *le Génie de la navigation*, note n° 13.

CONTI (*Giovanni-Francesco*), surnommé QUINZANO, connu sous les noms de QUINTIANUS STOA, polygraphe italien, né à Quinzano, village près Brescia, en 1486, mort dans le même lieu, le 7 octobre 1557. Le surnom grec de *Stoa* lui fut donné, s'il faut l'en croire, par ses camarades, qui, admirant sa prodigieuse facilité pour composer des vers (il en improvisait plus de huit cents par jour), s'écriaient en le voyant : Voilà Μουσῶν Στοά (le Portique des Muses) ! Le surnom latin de *Quintianus*, qui semble venir du lieu de naissance de Conti, lui aurait été donné également par ses amis, dont il censurait les œuvres, ce qui le faisait ressembler au poëte latin Quintianus, qui voulait garantir Martial des plagiaires, ainsi que celui-ci le témoigne lib. I, épig. 53.

Quoi qu'il en soit, Conti, dont le père était maître d'école, termina ses études à Brescia, sous Jean Britannicus, apprit la jurisprudence à Padoue, et vint ensuite à Paris. Il y fut accueilli par le cardinal d'Amboise, et nommé professeur de belles-lettres à l'université. Louis XII l'emmena lorsqu'il fit la conquête du Milanais, et aussitôt après l'entrée des Français dans Milan, il lui accorda solennellement la couronne poétique. Conti fut en même temps choisi pour enseigner les lettres à Pavie. En 1513, il suivit les Français dans leur retraite d'Italie; mais, deux ans après, la victoire de Marignan lui permit de rentrer à Pavie et d'y reprendre ses leçons. Il les continua jusqu'en 1522. A cette époque la guerre le força de nouveau à s'éloigner; il parcourut alors l'Italie, et fut reçu partout avec distinction; il revint dans sa patrie, où il mourut, d'une esquinancie. Voici la liste de ses ouvrages; cette liste est surtout curieuse par la variété des sujets qui y figurent : *de Accentu, contra Quintilianum;* Pavie, 1503, in-8°; — *de Martis et Veneris concubitu, lib. VIII;* Pavie, 1503; — *Diariorum lib. XII;* Pavie, 1503; — *Odæ tres, ad cardinalem de Roano* (le cardinal d'Amboise, archevêque de Rouen); Paris, 1504; — *Orthographiæ veteris;* Pavie, 1504, 2 vol.; — *Disticha in omnes fabulas P. Ovidii Metamorphoseon et Elegia;* Pavie, 1506, et Paris, 1514 (rare); Bâle, 1544; Brescia, 1563; — *de Omnibus metris, libri V;* Paris, 1510; — *Orpheos lib. III;* Milan, 1510, in-4°; — *de Poetices venustate;* Pavie, 1511; — *Monosyllabarum lib. IV;* Pavie, 1511; — *de Syllabarum quantitate epographiæ sex, et de aliquibus metrorum generibus, ac de omnibus heroici carminis speciebus;* Pavie, 1511, 1513; Venise, 1519 et 1568 : « C'est un traité de prosodie, dit Nicéron, où, voulant enseigner la juste mesure des syllabes, Conti Stoa enseigne souvent à faire brèves les longues et longues les brèves. » Alciat, au contraire, loue fort ces épographies; — *Quinti et Polyphilæ Historiæ;* Pavie, 1511; — *Christianarum Metamorphoseon lib. VIII;* Pavie, 1511; — *Silva in laudem R. P. Francisci Columbani;* Pavie, 1511; — *Gryphi decem de omnibus numeris, ad imitationem Ludicri Ausoniani;* Milan, 1512; — *Paraclesis : ad Ludovicum XII elegia;* 1512; — *Diechronia in diphthongos;* Paris, 1514; — *Joannis Francisci Quintiani Stoæ, Brixiani, Opera, nempe : Theandrogenitus, oda de Nativitate Domini; Theandrothanatos, tragœdia de Passione Domini; Theoanastasis, sylva de Resurrectione Domini; Theoanabasis, corollarium de Ascensione Domini; Theocrisis, tragœdia de extremo judicio; in Deiparæ Virginis laudem Oratio, cui titulus Parthenoclea;* Paris, 1514, in-fol. Suivant Nicéron, la préface, qui est à la tête du Panégyrique de la Vierge est un chef-d'œuvre d'obscurité; Conti Stoa l'a intitulée : *in Parthenocleam Orphnilogia*; elle est reproduite dans le *Menagiana*, I, 94; — *Cleolopolis : de Laudibus celeberrimæ Parisiorum urbis; Silva et Baccantium elelodia post interfectum Orphea;* Paris, 1514; — *Silva in laudem Marini Becicheni;* Pavie, 1516; — *de Membrorum privilegiis;* Pavie, 1517; — *de Mulierum dignitate;* Milan, 1517; — *Dialogi tres, videlicet quantum a divite pauper distet, quantum nova ingenia veteribus cedant; quantum præstet pulchro nomine nuncupari;* Pavie, 1518; — *Annotationes contra Commentaria grammaticæ Joannis Tortelli Aretini;* Brescia, 1519; — *Vita divi Quintiani, Arvernorum episcopi;* Venise, 1519; — *Cosmographia;* Milan, 1529; — *de Institutione poetica;* Venise, 1531; — *Lucernæ XX in totidem libros Noctium Atticarum A. Gellii;* Milan, 1531, et Venise, 1542; — *Exemplorum muliebrium lib. VI;* Brescia, 1533; — *Orationes duæ in Horatii et Plauti-prælectionibus;* Brescia, 1534; — *Annotationes in Caprum et Agretium;* ibid.; — *Facetiarum libri II;* Brescia, 1534; — *Mirandorum lib. XXX, in quibus naturæ totius miranda a mundi incunabulis ad nostram usque ætatem;* Brescia, 1536; — *Quintus Curtius suæ integritati restitutus;* Venise, 1537; — *de Dissidio auctorum;* Venise, 1537, in-8° major; — *Ephemerides XX, in quibus ostenditur quas mendas incurrerint qui hactenus elucubrarunt;* Bâle, 1538; — *Citationes omnium poetarum, cum adnotamentis et scholiis;* Milan, 1538; — *Disticha in Ovidium et Valerium Maximum;* Venise, 1542; — *de Miraculis ethnicis;* Venise, 1543; — *Elegia qua deflet Philippum Beroaldum, Bononensium; Epitaphium de sepulchro Beroaldi; Monodia in Beroaldi gratiam intonanda; Epistola ad Jacobum Euraldum, Eduensium antistitem; Threni et monodia in reginæ Gallorum Annæ immaturum fatum; Margaritæ reginæ Scotorum epitaphia cum monodia;* Paris (sans date); et dans les *Poemata aliquot insignia*, Bâle, 1544, in-16. — Les ouvrages posthumes de Conti sont : *Geographiæ lib. XXX;* Padoue, 1558; — *de Figuris poeticis, lib. II;* Venise, 1567; — *Ludicrorum lib. II;* Venise, 1568; — *Tetrastica in omnes Pontifices et Cæsares;* Venise, 1570; — *Commentaria in Julium Solnum;* Venise, 1571; — *Linologiæ lib. VI, in quibus a semine ad chartam usque omnia quæ de lino fiunt describuntur;* Venise, 1583; — *Encomium urbis Venetiarum heroïcis carminibus conscriptum;* ibid. — Ouvrages sans date ou lieux d'impression : *de Litterarum pronunciatione;* — *de Dictionum tenore;* Venise; — *Apologia pro poetis;* — — *Vita Ludovici XII, regis Francorum;* Milan; — *Threni in mortem Ludovici XII, Galliarum regis;* Pavie; — *Endecasyllabum in mortem Erasmi Desiderii;* Paris; — *He-*

raclea, bellumve Venetum, dédié à Louis XII; Milan; — plusieurs poésies dans les tomes VIII et IX des *Carminum illustrium poetarum italorum* et dans les *Poemata* de Tajetti. — Ouvrages restés manuscrits: *Pompeius; Cæsar; Marius; Nero; Tullius; Busiris; Sophocles; Homerus; Hippolytus; Lycus; Sylla; Cato; Alexander; Icarus*, tragédies; — *Dubitationum lib. III*; — *Mysticorum lib. VI*; — *Hectoridos lib. III*; — *Myrmecomyomachia*; — *Parallelicarum historiarum lib. II*; — *Publicorum errorum lib. II*; — *Minutiarum lib. III*; — *Furtivorum; Lesbia; Cerauni; Sorores; Consobrini*, comédies; — *Pliniorum studiorum lib. III*; — *de Crisibus poetarum lib. IV*; — *Noctisurgium in urbium sequestrum*; — *Proprietatum lib. II*; — *Novorum inventorum lib. II*; — *de Arvernis*; — *Næniarum lib. II, in quibus ducenta virorum illustrium epitaphia continentur*; — *Itinerarii lib. IV*; — *Epigrammatum lib. V*, etc.

Cossando, *Vita Quintiani Stoæ*; Brescia, 1694.— Nember, *Memorie aneddote critiche spettanti*; Brescia, 1777. —Scaliger, *Hypercritic.*, lib. VI. — Baillet, *Journal des savants*, n° 1239. — Ghilini, *Teatro d'Huomini alla vita ed a gli scritti di G.-F. Quinziana Stoa, letterati*, I, 106. — Planerius, *Quintiani patriæ descriptio*; Venise, 1584, in-4°. — Nicéron, *Mémoires*, XXVII, 98.

CONTI ou **CONTE** (*Primo*), en latin *Petrus Comes* ou *de Comitibus*, savant italien, né à Milan, en 1498, mort en 1593. Il acquit de bonne heure une vaste érudition. Possédant le latin, le grec, l'hébreu, le chaldéen, le syriaque, il joignait à ce savoir philologique des connaissances étendues en philosophie et en théologie. Il professait l'art oratoire à Côme, lorsqu'il entra dans l'institut des clercs réguliers de Somasque, en 1532. Vers la même époque il fut envoyé en Allemagne pour combattre les erreurs de Luther. Dans ce voyage il visita Érasme. Majoragio ou Majoragius, neveu de Conti, a raconté d'une manière assez plaisante la première entrevue des deux savants. Conti écrivit à Érasme qu'il venait en Allemagne pour avoir le plaisir de le voir, et il signa *Primus Comes Mediolanensis*. Trompé par le sens équivoque de ces mots, qui signifient à la fois Primo Conti de Milan et le premier comte de Milan, Érasme crut avoir affaire à quelque prince d'Italie, et, quoique vieux et infirme, il alla au-devant du visiteur qui arrivait de si loin. Lorsque, au lieu d'un grand seigneur entouré de nombreux serviteurs, il ne vit qu'un petit homme sans suite et mal vêtu (*homunculum unum, nullo comitatu, nulla servorum grege stipatum, et bene quidem litteratum, sed nulla elegantiori cultu vestitum*), il fut le premier à rire de son erreur, et n'en fit que meilleur accueil au savant italien. Celui-ci accompagna au concile de Trente l'évêque de Vintimigle, depuis cardinal Visconti. A son retour il fut chargé d'une courte mission religieuse dans la Valteline. Il passa le reste de sa vie dans la retraite. Les ouvrages, assez nombreux, de Conti, dont on trouve la liste dans Argelati, sont restés inédits, excepté quelques préfaces et dédicaces insérées dans les œuvres de Majoragius, et quelques épigrammes dispersées dans les recueils du temps.

O. M. Paltrinieri, *Memorie intorno alla vita di Primo del Comte*, Rome, 1805, in-4°. — Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium*.

***CONTI** (*Angelo*), compositeur napolitain, né à Aversa, en 1603. On a de lui : un livre de *Messes à cinq voix*; Venise, 1634; — trois livres de *Madrigaux à quatre voix*; Venise, 1635-1638; — un livre de *Motets de deux à dix voix*; Venise, 1639.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

CONTI (*Antonio-Schinella*), littérateur italien, né à Padoue, le 22 janvier 1677, mort dans la même ville, le 25 novembre 1748. On ignore où il commença ses études, mais on sait qu'il les compléta chez les pères de l'Oratoire. Il y reçut les ordres, et y resta depuis 1699 jusqu'en 1708. Il en sortit, pour n'être pas astreint aux fonctions délicates de confesseur. Après avoir d'abord étudié la philosophie scolastique, il se prit du plus vif enthousiasme pour le *cartésianisme* que Tommasa Cattaneo et l'abbé Fardella venaient d'introduire dans l'université de Padoue. Le *Novum organum* de Bacon et la *Recherche de la vérité* de Malebranche devinrent ses livres favoris. En même temps il étudiait les mathématiques sous Maffei et Michelotti, et entrait en correspondance avec les principaux savants italiens. Il eut aussi pour professeurs Guglielmini pour la physique, et Vallisnieri pour l'histoire naturelle. Ce dernier engagea son élève à réfuter quelques idées ridicules émises par Nigrisoli dans son *Traité sur la génération*. Conti s'acquitta fort bien de cette tâche, par une lettre qui fut insérée dans le *Giornale de' letterati d'Italia*, et qui obtint l'approbation de Fontenelle, de Malebranche et de Leibnitz.

Conti nourrissait alors le projet dont il fit part à Philippe del Torre, évêque d'Adria, d'écrire un traité sur les systèmes des philosophes anciens et modernes et d'y joindre un exposé de ses propres idées. Pour se préparer à ce grand travail, il résolut de voyager, et commença par la France. Arrivé à Paris, en 1713, il se lia avec Malebranche, Fontenelle, Fraguier, Malezieux. Attiré par le désir de voir Newton et d'observer la grande éclipse solaire qui devait être visible à Londres le 22 avril de cette année, il partit pour l'Angleterre en 1715, en compagnie du savant français Rémond. Il fut courtoisement accueilli par Newton, qui lui communiqua plusieurs de ses découvertes et le fit agréger à la Société royale. Conti voulut, mais inutilement, servir de médiateur dans la célèbre dispute qui s'éleva entre Newton et Leibnitz à propos de la découverte du calcul infinitésimal. On prétend même que par trop d'impartialité il blessa les

deux illustres savants. Présenté à la cour, il gagna la bienveillance du roi George I, qui prenait plaisir à se faire exposer par lui, en français, les questions les plus intéressantes des mathématiques et de la philosophie. Pendant l'hiver très-rigoureux de 1715, Conti fut atteint d'un asthme violent, et alla pour se guérir chercher l'air plus doux de Kinsington. Là, vivant dans la retraite et se trouvant du loisir, il revint aux belles-lettres, qu'il négligeait depuis longtemps. Le poëme de l'abbé Genest sur la philosophie de Descartes lui donna l'idée d'en composer un sur le système de Newton. Il commença sur ce sujet des vers qu'il n'acheva pas, et traduisit à la même époque, en vers italiens, la *Poétique* composée en anglais par le duc de Buckingham. En 1716, Georges I[er], qui se rendait dans ses États d'Allemagne, invita Conti à l'accompagner. Celui-ci y consentit, dans l'espoir de visiter Leibnitz; mais en arrivant à Hanovre il apprit la mort de ce grand homme. Il revint à Londres avec la cour, en 1717, et repassa en France en 1718. Il y resta huit ans, parfaitement accueilli dans les meilleures sociétés, entre autres chez M[me] de Caylus, et mêlant à la culture des sciences le goût des belles-lettres. Il fit connaître le premier en France le système chronologique de Newton. Celui-ci l'avait rédigé pour la princesse de Galles. Conti, qui le lut chez cette princesse, en prit copie. Ce n'était qu'une simple *Table chronologique*, sans notes explicatives. Le savant italien, qui, dans ses conversations avec Newton, avait obtenu des explications sur ce système, les communiqua à ses amis de Paris, ainsi que la *Table chronologique*. Fréret les publia en 1725, avec ses propres observations. Newton, irrité de cette publication, attaqua Fréret et Conti dans un écrit auquel ce dernier répondit par une lettre digne et modérée. Vers la fin de 1726, Conti, plus fatigué que jamais de son asthme, alla demander des soulagements au climat de l'Italie. Pendant les vingt-deux ans qu'il vécut encore, il habita tour à tour Venise et Padoue, faisant des expériences, propageant parmi ses compatriotes le goût des sciences exactes et cultivant les belles-lettres avec beaucoup de zèle et de succès. Parmi ses productions les plus connues en ce dernier genre on remarque : *il Globo de Venere* (Venise, 1739, in-4°), poëme ingénieux, mais médiocrement écrit, dans lequel sont développées avec plus d'esprit que de poésie quelques belles idées de Platon sur le beau et l'amour. Les autres ouvrages de Conti ont pour titres : *Lettere a monsig. Filippo del Torre sopra le meditazioni intorno alla generazione de' viventi, e particolarmente de' nostri fatte dal dott. Francesco Marin Nigrisoli*; Venise, 1716, in-4°; — *Risposta (diretta al Maffei) alla difesa del libro delle Considerazioni intorno la generazione dei viventi*; Venise, 1716, in-4°; — *Cesare*, tragédie imitée de Shakspeare; Faenza, 1726, in-8°; — *Dialogo sopra la natura dell' amore*; Paris, 1726, in-8°; — *Réponse de M. Newton aux observations, etc., avec une lettre*, etc.; Paris, 1726, in-8°. La *Lettre* de Conti au sujet de la *Réponse* de Newton a été réimprimée par Desmolets, dans sa *Continuation des Mémoires de littérature et d'histoire* de Salengre; — *il Riccio rapito; poema del Pope, tradotto*, publié avec la traduction française du même ouvrage par M[me] de Caylus; Paris, 1728, in-8°; — *Riflessione sopra l'aurora boreale, e sopra la Fata Morgana*; Venise, 1739, in-4°; — *Giunio Bruto*, tragédie; Venise, 1743, in-8°; — *Illustrazione del Parmenide di Platone*; Venise, 1743, in-4°; — *Marco Bruto*, tragédie; Venise, 1744, in-8°; — *Druso*, tragédie; Venise, 1748, in-8°. — *Lettera de Eloisa ad Abelardo del Pope, volgarizzata*; Naples (Florence), 1760, in-4°; — *la Vita conjugale di milady Montagu, tradotta in versi italiani*; Venise, 1792, in-4°. Les œuvres complètes de Conti furent recueillies en deux volumes, publiés à un long intervalle l'un de l'autre, sous le titre de *Prose e Poesie*; Venise, 1739-1756, 2 vol. in-4°. Conti laissa un grand nombre de manuscrits, dont on peut voir la liste dans Mazzuchelli.

Mazzuchelli, *Biogr. degli uomini illustri*, vol. VIII.

CONTI (*Bernard* ou *Bernardin* DE), peintre italien, natif de Pavie, mort en 1525. Il peut être compté parmi les maîtres estimés. Ses compositions, remarquables surtout par le coloris, sont recherchées en Italie.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CONTI (*Cesare*), peintre italien, né à Ancône, mort à Macerata, en 1615. Il se fit connaître au temps de Grégoire XIII et de Sixte-Quint. Il était habile à peindre les grotesques, mais n'a jamais travaillé que pour les particuliers.

Baglione, *Vite de' pitt. del* 1573 *al* 1642. — Lanzi, *Storia pittorica.*

CONTI (*Domenico*), peintre italien, né à Florence, vivait en 1530. Il était élève d'Andrea del Sarto, dont il devint l'ami le plus cher et l'héritier. Il fit sculpter l'image de son maître et inscrire son éloge dans l'église de l'Annonciade, au milieu de ses chefs-d'œuvre. Ce monument fut confié au ciseau de Raphael de Montelupo. D'après Vasari, Domenico Conti était médiocre comme peintre.

Vasari, *Vite de' più eccellenti pittori.*— Lanzi, *Storia pittorica*, I, 255.

***CONTI** (*Francesco*), peintre italien, né à Florence, en 1681, mort en 1760. Il étudia à Rome sous Carlo Maratta, puis il revint dans sa patrie, où il fut chargé de travaux plus nombreux qu'importants. Les principaux sont, à Florence, une *Adoration des Mages*, dans la chapelle de la *Pia Casa di Lavoro*, et à Saint-Laurent, *Saint Ambroise*, *Saint Zanobi* et *Saint Laurent*, peints en une nuit, pour complaire à son protecteur, le marquis Côme Riccardi, et destinés à accompagner une antique image de la Vierge. Le portrait de Conti, peint

par lui quelque temps avant sa mort, fait partie de la collection iconographique de la galerie de Florence. Il paraît avoir pris pour modèle le Trevisani plutôt que le Maratta.

E. B—N.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*.

*CONTI (*Francesco*), compositeur dramatique florentin, né à Florence, mort en Autriche, vers 1732. Il vint à Vienne en 1703, et entra à l'orchestre de la chapelle impériale comme théorbiste. L'empereur Joseph, appréciant son habileté, le nomma compositeur de sa chambre et maître de sa chapelle. Conti fit alors représenter plusieurs opéras sur divers théâtres d'Europe, et sa réputation s'étendait chaque jour, lorsqu'une fatale aventure vint briser sa carrière. Une vive discussion s'étant élevée entre l'artiste et un prêtre séculier, Conti, insulté d'une manière grave, donna un soufflet à son interlocuteur. Le tribunal ecclésiastique s'empara de l'affaire, et condamna Conti à faire amende honorable pendant trois jours à la porte de l'église cathédrale de Saint-Étienne. L'empereur Charles VI n'osa pas annuler cet arrêt, mais réduisit la peine à une seule station. Conti fut donc contraint de venir s'humilier sur les marches de Saint-Étienne; cédant à l'indignation et à la colère, il se répandit en injures contre ses juges. Ce nouveau grief le fit condamner à recommencer la pénitence le 17 septembre 1730, mais cette fois revêtu d'un cilice, une torche à la main et entouré d'un appareil religieux et militaire. Bientôt après, un arrêt du tribunal civil lui infligea une amende de mille florins au profit du clergé et un emprisonnement de quatre ans suivi du bannissement perpétuel. Conti mourut en prison, du moins on le suppose ; car depuis tout se tait sur son sort. On a de lui : *Clotilde*, opéra seria; Londres, 1709; — *Alba Cornelia;* Vienne, 1714; — *i Satiri in Arcadia;* ibid.; — *Teseo in Creta;* Vienne, 1715 ; — *il Finto Policare;* Vienne, 1716; — *Ciro;* ibid.; — *Don Chisciotte in Sierra Morena;* Vienne, 1719; trad. en allemand par Müller, et représenté à Hambourg en 1722; — *Alessandro in Sidone;* Vienne, 1721; — *Archelao, re di Cappadocia;* Vienne, 1722; — *Mose preservato;* ibid.; — *Penelope;* Vienne, 1724; — *Griselda;* Vienne, 1725; — *Isifile;* — *Galatea vindicata;* — *il Trionfo dell' Amore e dell' Amicizia;* — *Motetto* pour soprano, quatre violons, deux violes, violoncelle et basse; — *Lontananza del amato bene*, cantate pour soprano, chalumeau, flûte, violon à sourdine, luth et clavecin; — *Con più luci di condori*, cantate pour soprano, violons et clavecin; — *Poi che speme*, cantate, soprano, deux violons, viole et basse; — *Quando penso a colei*, cantate pour soprano et clavecin, etc.; vingt-six cantates restées manuscrites.

Matthison, *Der vollkommene Capellmeister*, p. 40. — Schilling, *Universal-Lexikon der Tonkunst*. — Gerber, *Neues historisch biographisches Lexikon der Tonkünstler*. — Walther, *Musikalisches Lexikon*. — Fétis, *Biographie des musiciens*.

*CONTI (*Giacomo*), compositeur et violiniste italien, mort à Vienne, en 1804. Il était en 1790 premier violon de la chapelle de l'impératrice Catherine II et du prince Potemkin. En 1793 il fut appelé à Vienne comme chef d'orchestre du Théâtre-Italien On a de lui : *Cinq concertos pour violon;* — deux livres de *sonates pour violon;* — trois livres de *duos pour violon;* — un livre de *solos pour violon*, etc.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens*.

CONTI (*Giam-Batista*, comte DE), poëte italien, né à Lendinara (Dogado), le 26 octobre 1741, mort dans la même ville, le 7 décembre 1820. Il fut reçu docteur en droit à Padoue, et exerça la profession d'avocat à Venise. Il voyagea ensuite en Espagne, et étudia la littérature de ce pays. A son retour en Italie, il fut chargé de plusieurs fonctions publiques, dont il se démit pour se consacrer aux belles-lettres. On a de lui : *Coleccion de poesias castellanas, traducidas en verso toscano;* Madrid, 1782-84, 3 vol. in-8° : ce recueil est suivi de nombreuses notices sur les poëtes espagnols; — *l'Incoronazione dell' imagine*, etc., poëme en quatre chants, en *terza rima;* Padoue, 1795, in-8°. Les poésies de Conti ont été réunies en 2 vol. in-8°; Padoue, 1819.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani*.

CONTI (*Giusto*), littérateur italien, né à Rome, vers 1720, mort vers 1790. Il vint s'établir à Paris, et fut nommé professeur à l'École militaire. Il publia quelques articles dans le *Journal étranger* de Fréron. On lui attribue un livre intitulé : *Essai d'une morale relative au militaire français;* Paris, 1775, in-12. Mais Conti est beaucoup plus connu par ses éditions d'auteurs italiens, dont les plus connues sont : *l'Assetta, commedia rusticale* de Barthélemy Mariscalco (François Mariani); — la traduction italienne de *Tacite* par Davanzati; Paris, 1760, 2 vol., in-12; — la traduction italienne de *Lucrèce*, par Marchetti; Londres, 1761, 2 vol. in-12; — *Epistole Eroiche* d'Ovide, traduites par Remigio; Paris, 1762, in-8°; — *la Secchia rapita* de Tassoni; Paris, 1766, 2 vol. in-8°; — la Collection des meilleurs auteurs italiens, publiée par Prault, Durand, Delalain et Molini; Paris, 1767-1778, 49 vol. in-12. Le quarante-neuvième volume de cette collection est un petit vocabulaire italien rédigé par Conti, sous le titre de *Vocabulario portatile per l'intelligenza degli autori italiani ed in specie di Dante;* Paris, 1768, in-12.

Brunet, *Supplément au Dictionnaire bibliographique* de Cailleau et Duclos. — N. Rutti, *Notizie sulla vita di Giusto Conti;* Rome, 1824, in-8°.

*CONTI (*Ignazio*), compositeur dramatique italien, parent de Francesco, né à Florence, vivait en 1736. Il était attaché à la musique de la cour autrichienne. Il a fait représenter : *la Dis-*

truzione di Ilas; Vienne, 1728; — *il Giusto afflitto nella persona di Giobbe*; Vienne, 1736.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens.*

*CONTI (*Joachim*), surnommé Gizziello, chanteur italien, né à Arpino, dans le royaume de Naples, le 28 février 1714, mort à Rome, le 25 octobre 1761. Conduit à Naples, à l'âge de huit ans, il fut confié aux soins de Gizzi. Cet habile professeur, devinant au premier aspect tout ce qu'il pouvait attendre de l'enfant, le reçut dans sa maison, le nourrit et l'instruisit gratuitement pendant sept années. Le jeune Conti prit, par reconnaissance pour son maître, le nom de Gizziello. En 1729 il débuta à Rome avec le plus grand succès. Après avoir chanté pendant quelques années à Rome et à Naples, il partit pour Londres, et parut avec beaucoup d'éclat sur le théâtre dirigé par Hændel. En 1743 il se rendit à Lisbonne, où il était engagé pour le théâtre de la cour. Le roi de Naples, Charles III, qui venait de faire construire le théâtre de Saint-Charles, résolut d'y réunir Caffarelli et Conti dans l'opéra d'*Achille in Sciro* de Pergolèse. On fit venir le premier de Pologne, le second de Portugal. La lutte entre les deux chanteurs fut brillante et indécise. Aucun d'eux ne fut vaincu; Caffarelli fut déclaré le plus grand chanteur dans le genre brillant, Conti dans le style expressif. En 1749 Conti passa en Espagne, retourna trois ans après à Lisbonne, et quitta le théâtre en 1753. Après avoir séjourné quelque temps dans sa ville natale, il s'établit à Rome, où il mourut.

Biografia degli uomini illustri del regno di Napoli, t. VI. — Fétis, *Biographie univ. des musiciens.*

*CONTI (*Livius Ignatius*), médecin italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Anatomia della cometa dell' anno* 1664; Venise, 1665, in-8°; — *Giudicio sopra il novello laserpizio ritrovato*; ibid., 1674, in-4°.

Cinelli, *Bibl. volante.*

*CONTI (*Niccolo de'*), sculpteur vénitien du seizième siècle. Il est auteur de l'un des deux magnifiques puits de bronze qui ornent la cour du palais des doges, ouvrage précieux, qui suffirait pour lui assigner une place parmi les plus habiles sculpteurs de son temps. On y lit cette inscription, gravée à l'intérieur sur le bord de la mardelle : *Opus conflavit Nicolaus de Comitibus, Marci filius, conflator tormentorum illustrissimæ reipublicæ Venetiarum. MDLVI. Fortuna, labor, ingenium.* On voit par cette inscription que Niccolo de' Conti occupait la charge de fondeur de canons de la république.

E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

CONTI (*Noël*), connu sous le nom latinisé de COMES ou DE COMITIBUS (*Natalis*), littérateur italien, né à Milan, mort en 1582. Il passa toute sa vie à Venise, et y écrivit tous ses ouvrages; c'est ce qui a fait supposer à plusieurs biographes qu'il était Vénitien. Conti est le premier qui ait traduit en latin les quinze livres des *Dipnosophistes d'Athénée*. « S'il n'a pas été aveuglé de présomption et d'amour-propre, dit Daniel Huet, il a dû voir qu'il n'était nullement capable de traduire, et qu'il avait tort d'avoir entrepris une chose qui passait ses forces; car, outre qu'il ne s'est soucié ni des mots ni du caractère de son auteur, il n'est pas même souvent heureux à rencontrer son sens. » Scaliger appelle Conti *homo futilissimus*; il ne manquait pourtant pas d'une certaine érudition. Voici ses ouvrages : *Mythologiæ, sive explicationes Fabularum, libri X, in quibus naturalis et moralis philosophiæ dogmata in veterum fabulis contenta fuisse demonstratur*; Venise, Alde le jeune, 1551 et 1581; Francfort, 1581, avec des notes de Geoffroy Linocier; Paris, 1588; Lyon, 1602; Genève, 1612 et 1653, in-8°. C'est son principal ouvrage : *Carmina, scilicet de horis liber unus* (en grec et en latin; *de Anno libri IV*); dédiés à Gabriello Panigarola; *Myrmicomachiæ libri IV* (Bataille des Mouches avec les Fourmis); *Amatoriarum libri II; Elegiarum libri VI*; Venise, 1560; — *de Venatione carminum libri IV, Hieronimi Russellii scholiis illustrati, cum argumentis Joannis Antonii Zanetti*; Venise, Alde le fils, 1551, in-8°; — *Commentarii de acerrimo ac omnium difficillimo Turcarum bello in insulam Melitam* (Malte) *gesto, anno* 1565; Venise, 1566, in-12. — *Universæ historiæ sui temporis libri XXX, pars prima*, contenant depuis 1545 jusqu'à 1572; Venise, 1572, in-4°; continuée jusqu'en 1581 par Gaspardo Birschio; Venise, 1581, in-fol.; Strasbourg, 1612, in-fol.; traduit en italien, avec addition des règnes des empereurs Charles V, Ferdinand et Maximilien, et du roi d'Espagne Philippe II, par Carlo Saraceni; Venise, 1589, 2 vol. in-4°; — Outre la traduction des *Dipnosophistes* d'Athénée, on doit à Conti celles *de Genere demonstrativo* de Ménandre, *de Mirabilibus* d'Aristote, de *la Rhétorique* d'Hermogène, *de l'Oraison* de Démétrius de Phalère, *des Figures* d'Alexandre d'Aphrodisias, etc. Il a mis en vers latins Gorgias, Xénophane et Zénon, et traduit en latin *Imagine delle donne Auguste* d'Enea Vico.

Huet, *de Claris interpretibus*, lib. II., p. 167. — Baillet, *Jugements des savants*, n° 870. — Marco Foscarini, *Letteratura veneziana.*

*CONTI (*Pietro*), théologien sicilien, né à Messine, vivait en 1705. Il était membre de la compagnie de Jésus et préfet des études au collége de Messine. On a de lui : *Tria omnibus ad unum ecclesiasticis utilia opuscula; de privilegiorum ad hebdomadicum menstruumque officium, missamque spectantium, communicatione et exemplo, ac de Festorum ad libitum translatione, deque eorumdem cum aliis, vel ad libitum, vel translatis contentione et occursu, ad juris humani et divini, scientiæque theologicæ normam consulto exacta*; Lyon, 1705, in-4°.

Journal des savants, octobre 1707, p. 683. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CONTI (*Vincenzo*), peintre italien, frère de César Conti, né à Ancône, vivait à Rome en 1557. Élève de son frère, il peignit avec succès la figure, et travailla pour la cour pontificale, qu'il quitta ensuite pour celle du duc de Savoie.

Baglione, *Vite de' pitt. del 1573 al 1642.* — Lanzi, *Storia pitt.*, II, 166.

* **CONTI** (*Carlo*), compositeur dramatique napolitain, né à Naples, en 1804. Il fit ses études musicales au collége royal de musique de Naples, sous la direction de Tritto. Il a fait représenter : *l'Innocenza in periglio;* Rome, théâtre Valle, septembre 1827 : cet opéra eut du succès ; — *Gli Aragonesi in Napoli*, Naples, théâtre Nuovo, décembre 1827 ; imprimé à Milan : — *Alexi*, Naples, théâtre San-Carlos, juillet 1828 : cet opéra fut froidement accueilli.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens.*

CONTI (*Marc-Antoine*). *Voy.* Majoragius.

* **CONTIANUS** (*Gabriel*), écrivain grec, vivait à la fin du quinzième siècle : il était natif de l'île de Crète, et il termina, à ce qu'il annonce lui-même, au mois de janvier 1500 la rédaction en vers *politiques* de l'histoire fabuleuse, si goûtée au moyen âge, d'Apollonius, roi de Tyr, qui devine toutes les énigmes, court le monde, retrouve sa fille et même sa femme, que les vagues jettent à ses pieds sur le rivage de la mer. Cet ouvrage, imprimé à Venise, en 1534, fut réimprimé en 1563 et plusieurs fois depuis.

Lambecius, *Bibliotheca vindobonensis*, t. V, p. 261, — Coray, *Atakta*, t. II, p. 13. — Henrichsen, *Ueber die politischen Verse*, p. 132. — Vogt, *Catalogus librorum rariorum*, p. 345. — Leuke, *Researches in Greece*, p. 72.

CONTILE (*Luca*), littérateur italien, né en 1506, à Cetone (Siennois), mort à Pavie, le 28 octobre 1574. Il acheva ses études à Bologne. Il alla ensuite à Rome, et s'attacha au cardinal Trivulce, puis quitta ce prélat en 1542 pour le marquis del Vasto, qu'il suivit à Milan et à Worms. A la mort de ce seigneur, Contile entra au service du prince de Gonzague, gouverneur de Milan, qui l'envoya remplir une mission en Pologne. A son retour, Contile devint successivement le pensionnaire du cardinal de Trente, de Sforce Pallavicino, général vénitien, puis du marquis de Pescaire, fils du marquis del Vasto, son ancien protecteur. Enfin, nommé commissaire du roi d'Espagne à Pavie, il conserva cette charge jusqu'à sa mort. Malgré ses fréquents changements de résidence, Contile avait composé un grand nombre d'ouvrages de différents genres. Membre fondateur de l'académie de *la Virtù* à Rome, de l'Académie Vénitienne à Venise, et de celle des *Affidati* à Pavie, il était lié avec tout ce que l'Italie renfermait alors de poëtes et de savants. Une médaille de bronze avait même été frappée en son honneur ; d'un côté elle reproduisait les traits du poëte, de l'autre une figure de femme élevée sur une montagne, avec cette légende : *Ardens ad æthera virtus*. Les principaux ouvrages de Contile sont : *la Pescara, la Cesarea Gonzaga,* et *la Trinozie*, comédies, dédiées à ses divers protecteurs ; Milan, 1550, in-4° ; — *la Nice*, poëme dramatique en l'honneur de donna Victoria Colonna ; Naples, 1551, in-4° ; — *Traduzione della Bolla d'Oro ;* Venise, 1558 ; — *Istoria delle cose occorse nel regno d'Inghilterra dopo la morte d'Odoardo ;* Venise, 1558, in-4° ; — *Origine degli Elettori*,; Venise, 1559, in-4°. — *Rime, con discorsi ed argomenti di Francesco Patritio et Antonio Borghesi et con le sei Canzoni dette Le sei Sorelle di Marte ;* Venise, 1560, in-8°. Ce livre est consacré à l'éloge des maisons princières d'Italie. — *Lettere ;* Pavie, 1564, 2 vol. in-8°. — *Istoria de' fatti di Cesare Maggi da Napoli, dove si contengono tutte le guerre succedute nel suo tempo in Lombardia ed in altre parti d'Italia ;* Pavie, 1564, in-8°. — *Ragionamento sulle impresse degli accademici Affidati ;* Pavie, 1514, in-fol.

Tiraboschi, *Storia della let. ital.*

* **CONTINI** (*Giovanni*), compositeur italien, vivait en 1565. Il était maître de chapelle de la cathédrale de Brescia en 1550. On a de lui : *Madrigale a cinque voci ;* Venise, 1550 ; — *Cantiones sex vocum ;* Venise, 1665, in-4° ; — *Introitus et Alleluia quinque vocum ;* ibid. ; — *Hymnos quatuor vocum*, ibid.; — *Threnos Hieremiæ quatuor vocum ;* ibid.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens.*

* **CONTINO** (*Bernard*), savant italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Prospettiva prattica ;* Venise, 1684, in-fol.

Journal des savants, 1685.

* **CONTIUS** (*Christophe*), organiste allemand, vivait à Halberstadt (Saxe) en 1713. Ses principaux ouvrages sont : l'*Orgue* de Tarschengen, composé de vingt-et-un jeux, deux claviers et pédale, terminé en 1706 ; — l'Orgue de la Frauen-Kirche (église de Notre-Dame), à Halle, composé de soixente-cinq jeux, trois claviers et pédale, fini en 1713.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens.*

* **CONTIUS** (*Henri-André*), organiste allemand, parent du précédent, né à Halle, vivait en 1760. Il avait obtenu un privilége pour ses instruments, dont les meilleurs sont : l'*Orgue* de l'église principale, *à Giebichenstein* (Saxe), composé de vingt-deux jeux, deux claviers et pédale, avec deux anges qui jouent des timbales et un troisième qui sonne de la trompette, terminé en 1743 ; — l'*Orgue* de la nouvelle église de Glaucha (Saxe), composé de vingt-cinq jeux, deux claviers et pédale, terminé en 1755. — Un *Orgue de chambre* pour un seigneur des environs de Riga (Lithuanie), en 1760.

Fétis, *Biographie univ. des musiciens.*

CONTIUS. *Voy.* Leconte (*Antoine*).

* **CONTON** ou **COTHON** (*Robert*), surnommé *Doctor amœnus*, philosophe scolastique anglais, vivait en 1340. Il entra très-jeune dans l'ordre de Saint-François, étudia à Oxford, et se fit recevoir docteur en Sorbonne, à Paris. On a

de lui : *Sermones habitos ad Crucem D. Pauli Londini*; — *Inceptorium super primum librum Sententiarum*; — *Abbreviationes super easdem Sententias*; — *Quodlibeta scholastica*; — *Disceptationes magistrales*.

Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*, 308. — Pits, *Scriptores Angl.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CONTRACT ou **CONTRACTUS**. *Voyez* HERMANN.

CONTRARIO (*Andrea*), littérateur italien, né à Venise, vers 1430, mort à Naples, vers 1496. Il entra dans les ordres, se rendit à Rome, et fut chargé par le pape Nicolas V de la révision de la traduction latine du traité d'Eusèbe *de Præparatione evangelica*, faite par George de Trébisonde. En 1458 Contrario obtint la cure de Saint-Pantaléon ; mais elle lui fut enlevée peu après et donnée aux Piaristes. Il se plaignit vivement de cette destitution imméritée. On lui répondit par l'ordre de sortir des États de l'Église. Forcé de quitter Rome, Contrario erra de ville en ville, et vint mourir de misère à Naples. Il se distinguait par une grande connaissance des langues anciennes. Une médaille de bronze fut frappée en son honneur ; elle portait d'un côté son effigie et son nom en grec, de l'autre l'inscription suivante, entourée de lauriers : *Æmulus omnis antiquitatis et doctrinæ*. On n'a de Contrario qu'un recueil manuscrit de *Lettres* et de *Sermons*. Il avait commencé une *Vie de Pie II* ; mais il ne voulut pas la terminer, de crainte d'être accusé de partialité.

Agostini, *Scrittori veneziani*, — F. Barbaro, *Epistolæ*, 211 et 212. — Maffei, *Verona illustrata*.

***CONTRARIO** (*Daniel*), poëte italien du seizième siècle, dont on sait fort peu de chose ; né à Trévise, il mourut en 1560. Il avait choisi un des paladins de la cour de Charlemagne, le fier Rodomont, déjà chanté dans l'*Orlando* de Boiardo, pour héros d'une épopée qui parut sous le titre : *Doi canti dei successi e delle nozze dell' orgoglioso Rodomonte, dopo la repulsa ch' egli hebbe da Doralice*; Venise, 1557. Ce poëme tomba immédiatement dans un oubli d'où il ne sortira jamais ; mais il a du moins le mérite d'être bien plus court que d'autres compositions de la même époque et sur de semblables sujets, lesquelles vont jusqu'à quarante, soixante et même soixante-douze chants. G. B.

Melzi, *Bibliografia dei romanzi e dei poemi romaneschi d'Italia*.

***CONTREDIT** (*André*), poëte et musicien, vivait vers 1290. Il était ecclésiastique, et a laissé *neuf chansons notées*. Le manuscrit de la Bibliothèque impériale de Paris n° 7222 en contient huit.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens*.

***CONTREIRAS** (*François-Michel* DE), religieux portugais, né à Valence, en 1431 (29 septembre), de parents portugais, mort en 1505. Il entra dans l'ordre de la Très-Sainte-Trinité, avec le désir de fuir le monde et ses séductions, en menant une vie toute spirituelle. Il vint en Portugal, entra dans un couvent à Lisbonne, où il demeura fort longtemps, et fut regardé comme un apôtre. La reine Léonore le choisit pour confesseur. Il fut également très-considéré du roi Emmanuel et de l'infante donna Brigitte, sa mère. Il fut le fondateur de plusieurs couvents et d'un hôpital à Lisbonne. Lorsque Emmanuel expulsa les juifs, il fit purifier et consacrer leur synagogue, qui fut convertie en une église, sous l'invocation de la Conception. A la suite de ses longs et pénibles travaux apostoliques, il vint mourir à Lisbonne.

Retratos e elogios dos varões e donas que illustraram a Macão portugueza.

CONTRERAS (*Antonio* DE), peintre espagnol, né à Cordoue, en 1587, mort à Bujalance, en 1654. Il était élève de Paulo de Cespedès, et vint s'établir à Grenade. Il s'y fit remarquer comme dessinateur et comme coloriste. Ses tableaux d'histoire et ses portraits sont justement recherchés. Le couvent de Saint-François à Bujalance contient plusieurs de ses meilleurs ouvrages.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

CONTRERAS (*Hieronimo* DE), poëte et romancier espagnol, natif de l'Andalousie, vivait à la fin du seizième siècle. Il entra d'abord dans la carrière militaire, et obtint sur les champs de bataille d'Italie le grade de capitaine. Il ne tarda pas à se distinguer dans la littérature, et fut nommé historiographe par Philippe II. Contreras n'a laissé que deux ouvrages ; l'un est intitulé : *Dechado de varios subjetos*, qu'il composa en prose et en vers, et qui n'est autre chose que l'éloge des hommes illustres de l'Espagne ; il a paru à Saragosse en 1572, et plus tard à Alcala, en 1581, in-8°. L'autre a pour titre : *Selva de Aventuras*: cette composition, remarquable à plus d'un titre, a été traduite en français par Gabriel Chapuys et imprimée à Lyon, en 1580. La Bibliothèque des romans en a donné une analyse en 1779, et Bowring, dans son ouvrage sur les anciens poëtes de l'Espagne, en a traduit en anglais un passage intitulé : *Entre todos los remedios*. B. Fr.-M.

Antonio, *Biblioth. hispana nova*, t. I, — Bowring, *Anc. poet. and rom. of Spain*. — Ticknor, *Hist. of span. litterat.*, III. — Duverdier, *Bibl. franç.* — *Bibliothèque des romans*, mai 1778, p. 47-113.

CONTRERAS (Don *Juan-Senen* DE), général espagnol, né à Madrid, en 1760, mort dans sa ville natale, en 1826. Il entra très-jeune dans la carrière des armes. En 1787, Charles III, roi d'Espagne, le chargea de parcourir l'Europe et d'étudier les ressources et les progrès militaires de chaque État. Contreras s'acquitta avec intelligence de cette mission, et fit en 1788, sous les ordres de Cobourg et de Soltikoff, une campagne contre les Turcs. Il servit ensuite en 1793 contre la France, en qualité d'aide de camp d'Urutia, et se distingua au combat d'Irun. En 1808 il était brigadier, et fut chargé de chasser les Français de l'Alentejo et de l'Algarve. Il combattit ensuite à Villarejo de Salvanos, à Trillo, au passage de

Montrion, à Talavera, et dans la retraite de l'Arzobispo. Nommé général de division, il fut chargé de couvrir le Tage et de défendre Badajos; il fut ensuite envoyé en Galice en qualité de capitaine général ; il rétablit l'ordre dans cette province, et s'avança en Catalogne. Repoussé par Suchet, il dut s'enfermer dans Tarragone, qu'il défendit deux mois avec opiniâtreté. Le 28 juin 1811, la place ayant été emportée d'assaut, Contreras vit la moitié des habitants et de la garnison passée au fil de l'épée. Épargné par ordre de Suchet, il fut conduit en France, et enfermé dans le château de Bouillon, d'où il parvint à s'évader en franchissant les murs durant une nuit d'octobre 1812. Il réussit à gagner Londres, et rentra en Espagne en 1814. Il vécut depuis dans la retraite. On a de lui : *Abrégé des réflexions militaires et politiques de Santa-Cruz;* 1786; — *Voyage en Angleterre, en France, en Prusse, en Autriche et en Russie, suivi de la campagne de* 1788 *contre les Turcs;* 1792; — *Relation du siége de Tarragone;* Londres, 1813; réimprimée dans le tome III des *Mémoires relatifs aux révolutions de France et d'Espagne;* — *Commentaire sur le système de fortifications de Carnot ;* Madrid, 1826.

Mém. du maréchal Suchet, duc d'Albufera.

CONTRERAS (*Manuel*), sculpteur espagnol, mort à Madrid, en 1656. Il était élève de Dominique de la Rioja, et travailla avec lui aux statues de bronze qui décorent la salle octogone du palais royal de Madrid. Contreras exécuta aussi des statues de stuc pour le même palais. Son chef-d'œuvre est un *Saint Lazare*, qui se voit également à Madrid.

Nagler, *Neues Allgemeines Künstler-Lexicon.*

CONTRI (*Antonio*), peintre italien, né à Ferrare, en 1650, mort en 1732. Après avoir appris le dessin à Rome, il vint à Paris, où il s'occupa de tapisseries plutôt que de peinture; mais étant bientôt retourné en Italie, et s'étant fixé à Crémone, il apprit, sous le Bassi, à peindre des paysages, sur le premier plan desquels il se plaisait à grouper des fleurs, genre dans lequel il excellait. Il laissa un fils nommé *Francesco*, qui se rendit célèbre par l'invention du procédé de transportation des fresques sur toile. C'est par erreur que la *Biographie universelle* des frères Michaud attribue à Antonio cette précieuse découverte. E. B—N.

Ticozzi, *Dizionario.*

CONTUCCI (*Archangelo Contuccio* DE), antiquaire italien, né à Montepulciano (Toscane), le 21 mai 1688, mort à Rome, le 19 mars 1768. Il entra dans la compagnie de Jésus le 15 décembre 1704, devint professeur de rhétorique au collége Romain, puis préfet du musée Kircher. Contucci était un des plus savants archéologues de son époque. Il possédait des collections de médailles et d'antiquités très-précieuses, qu'il réunit, à sa mort, au Musée dont il avait eu la direction. On a de lui : *Dissertatio de larvis scenicis et figuris comicis antiquorum Romanorum, ex italica in latinam linguam versa Fran. Ficoronii;* Rome, 1750; — *Vita di santa Pulcheria, virgine imperatrice ;* Rome, 1754; — *Musæi Kircheriani ærea notis illustrata ;* Rome, 1763-65, 2 vol. in-fol., 45 planches; — *de Monte Testaceo*, poëme contenu, avec diverses autres pièces de Contucci, dans le tome III des *Arcadum Carmina.* Il a aussi laissé en manuscrit des *Discours*, des *Sermons* et des *Poésies.*

Vita Archangeli Coutuccii Contucci, dans le 3e vol. des œuvres de Mazzolari, intitulé *Commentarii.* — Abbé Barthélemy, *Voyage en Italie*, 32. — Winckelmann, *Lettres familières*, p. 77. — Calogera, *Oposcoli*, XX.

CONTUCCI (*Andrea*). *Voy.* SANSOVINO.

*__CONTURBIO__ (*Jean-Jacques*), géographe italien, natif de Milan, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Breve descrizione dell' Alpi che dividono Italia dalla Germania e dalla Francia ;* Milan, 1630, in-4°. Cet ouvrage est aussi résumé dans la *Bibliothèque suisse* de Haller, qui en place la date à 1620.

Argelati., *Bibl. mediol.* — Haller, *Schweitz. Bibl.*, V.

*__CONTY__ (*Évrard* DE), médecin français, vivait en 1380. Il est auteur d'un commentaire sur Aristote en deux volumes, restés manuscrits, sous le titre de : *les Problèmes d'Aristote traitants matière de toutes sciences et par spécial de science naturelle, de médecine, de mathématiques et de morale; avec des gloses faisant questions et mettant les solutions.*

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

*__CONTZEN__ (*Adam*), théologien et publiciste belge, né à Montjoie (Juliers), en 1575, mort à Munich, le 19 juin 1635. Il entra dans la congrégation de Jésus en 1595, fut reçu docteur en théologie et enseigna l'Écriture Sainte à l'académie de Mayence. Il parlait et écrivait avec facilité le latin, le grec, l'hébreu, le syriaque et le chaldéen : plusieurs langues modernes lui étaient également familières. On a de lui : *de Hæreseon incremento, et utrum annus* 1611 *sit mundo ultimus ;* — *Defensio libri cardinalis Bellarmini de Gratia primi hominis ;* Mayence, 1613, in-8°; — *Crudelitas et idolum calvinistarum revelatum*, ou *Defensio librorum Roberti, cardinalis Bellarmini, de Peccato, contra Davidem Paræum;* Mayence, 1614, in-8°; — *Consultatio de Unione et Synodo generali Evangeliorum;* Mayence, 1615, in-8°; — *de Pace Germaniæ, lib. II;* Mayence, 1616;— *Disceptatio de secretis Societatis Jesu;* Mayence, 1617 ; — *Jubilum jubilorum, jubilæum evangelicum, et piæ lacrymæ omnium romano-catholicorum, ad imperatorem, reges*, etc. ; Mayence, 1618, in-8°; — *Chronologia jubilæi evangelici;* ibid.; — *Der Samen der Ketzer* (la Graine des hérétiques) ; Mayence, 1619; — *de Republica, lib. X;* Mayence, 1620,

in-fol.; — *Politicorum lib. X*; ibid.; — *Commentarius in Evangelia*; Cologne, 1626, 2 vol. in-fol.; — *Methodus doctrinæ civilis, seu Abissini regis historia*; Cologne, 1628, in-8°; — *Commentarius in Epistolam sancti Pauli ad Romanos*; Cologne, 1629, in-fol.; — *Daniel, seu de Statu, vita et virtutibus Aulicorum et Magnatum*; Cologne, 1630; — *Responsio theologica ad problemata saxonica pro fida pace Germaniæ*; Mayence, 1631; — *Commentaria in Epistolas B. Pauli ad Corinthios et Galatas*; 1631; et plusieurs autres ouvrages publiés sans date ou restés inédits.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, 1re part., p. 4. — Alegambe, *de Scriptoribus Societatis Jesu*. — Dupin, *Table des auteurs ecclésiastiques du dix-septième siècle*, p. 1770. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CONVENNOLE ou **CONVENEVOLE DA PRATO**, savant italien, vivait au quatorzième siècle. Né à Prato, il professa la grammaire et la rhétorique à Pise, à Carpentras, à Avignon. Son titre de gloire le plus durable, c'est d'avoir été le professeur de Pétrarque. Ce grand poëte conserva une vive reconnaissance pour son vieux maître, réduit à la misère, le consola et le secourut. Il lui prêtait ses manuscrits les plus précieux; Convennole les lui avait toujours fidèlement rendus. Un jour, cependant, le vieillard eut la faiblesse de mettre en gage le traité *de Gloria* de Cicéron. Cet ouvrage s'égara, et Pétrarque le fit inutilement chercher; il ne s'est jamais retrouvé depuis. On attribue à Convennole un poëme latin, adressé au roi Robert, et conservé dans la bibliothèque Magliabecchi à Florence.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. V.

CONWAY (*Henry* Seymour), général anglais, né en 1720, mort le 10 juillet 1795. Il entra de bonne heure dans l'armée, et servit durant la guerre de sept ans. A son retour en Angleterre, il entra dans la chambre des communes, où il représenta successivement plusieurs localités, telles que Higham-Ferrers et Saint-Edmunds-Bury. De 1765 à 1768 il fut membre du conseil privé et secrétaire d'État avec le duc de Grafton. En 1772 il fut appelé au gouvernement de l'île de Jersey. Nommé général à la même époque, il eut plus tard, de 1778 à 1783, le commandement des forces anglaises. Il était lettré, et écrivit des brochures politiques. Il fut aussi en correspondance avec Horace Walpole, dont il avait été le compagnon de voyage. On a de lui : *The false appearances* (les Fausses apparences), comédie, et des *Mélanges* en vers et en prose.

Rose, *New biog. dict.*

CONWAY (*Thomas*), général français d'origine irlandaise, né en 1735, vivait encore en 1792. Lieutenant au service de France à partir du 16 décembre 1747, il fit les guerres de 1760 et de 1761 en Allemagne et devint colonel en 1792. En 1777 il se rendit dans l'Amérique du Nord, et devint major général aux États-Unis. A la suite d'un dissentiment avec Washington et le congrès et d'un duel avec le général Cadwalader, il rentra en France, où il obtint, en 1779, le grade d'aide-major général dans l'armée de Flandre. Colonel du régiment de Pondichéry en 1781, maréchal de camp en 1784, il fut appelé au gouvernement général des établissements français dans l'Inde en 1787.

Spark's *American biog.*, I et III.

CONYBEARE (*Jean*), théologien anglais, natif de Pinhoe, mort à Bath, le 13 juillet 1755. Envoyé d'abord à l'école libre d'Exeter, il alla continuer ses études à Oxford; il entra dans le ministère ecclésiastique en 1716. Revenu à Oxford pour y professer, il se distingua en même temps comme prédicateur. Ses sermons attirèrent sur lui l'attention de l'évêque Gibson, qui le fit nommer prédicateur de la cour à White-Hall, et en 1724, grâce à la recommandation du lord-chancelier Macclesfield, il fut nommé recteur de Saint-Clément, à Oxford. En 1730 il obtint le titre de directeur du collége d'Exeter. C'était au moment où le docteur Tindal publiait son ouvrage intitulé : Le Christianisme est aussi ancien que la création, ou l'Évangile n'est qu'une édition de la loi naturelle (*Christianity as old as the creation, or the Gospel a republication of the law of nature*). Cet ouvrage produisit une grande sensation en Angleterre. A la sollicitation de Gibson, Conybeare se chargea d'en réfuter les doctrines. Il publia à cet effet son ouvrage intitulé : *Defence of revealed religion* (Défense de la religion révélée); Londres, 1732, in-8°, et l'année suivante, on en publiait déjà, tant le succès en fut grand, une 3e édition. C'est aux yeux du docteur Warburton « un des meilleurs livres qui soient dans le monde » (*one of the best reasoned books in the world*). En 1732 Conybeare obtint le décanat de Christ-Church, ce qui le fit renoncer à ses autres emplois. Enfin, en 1750 il fut élevé à l'épiscopat de Bristol. Sa santé s'altéra bientôt après; la goutte surtout le fit beaucoup souffrir. On a imprimé à sa mort ses *Sermons* en 2 vol.

Biogr. brit. — Rose, *New biographical dictionary*. — Gorton, *General biog. dict.*

CONYBEARE (*Jean-Josias*), antiquaire et géologue anglais, né à Londres, en 1779, mort à Black-Heath, le 11 juin 1824. Il étudia à Westminster, puis à Christ-Church, dépendant de l'université d'Oxford. En 1807 il fut appelé à la chaire d'anglo-saxon, et en 1812 à celle de poésie. Mais la chimie et la géologie étaient les matières qu'il étudiait de préférence. Il a publié dans les *Philosophy Annals* et les *Transactions of the geological Society* les observations qu'il avait recueillies en visitant certains comtés. Il s'occupa aussi beaucoup d'archéologie, surtout de ce qui avait trait aux antiquités saxonnes. Il découvrit, dit-on, un petit volume remontant à cet âge de la littérature, et intitulé : *A Hundred merry tales*; ouvrage auquel Shakspeare aurait fait allusion dans « Beaucoup de bruit pour

rien.» (*Much ado about nothing*). On a de lui : *Octavian, emperor of Rome*, 1809; ouvrage extrait d'un vieux poëme ou roman rimé.

Annual register. — Monthly magaz.

CONZ. *Voy.* KONZ.

CONZIÉ (*Louis-François-Marc-Hilaire* DE), évêque français, né à Poncin (Bugey), le 13 janvier 1732, mort à Londres, en décembre 1804. Il servit d'abord, ainsi que son frère cadet, comme officier de dragons. Leur père, officier des chasses du dauphin père de Louis XVI, ayant été tué par ce prince dans un taillis qui le dérobait à ses yeux, le dauphin voulut réparer le dommage involontaire qu'il avait commis, et ne pouvant avancer assez rapidement les fils de Conzié dans la carrière militaire, il leur fit prendre celle de l'Église. L'aîné, Marc-Hilaire, fut bientôt nommé à l'évêché d'Arras et son frère François à celui de Saint-Omer. Le premier se distingua par ses talents. D'un caractère entier et dominateur, il eut des démêlés avec les chanoines de sa cathédrale, leur enleva l'autorité qu'ils partageaient avec lui, et supprima plusieurs fêtes. Ces changements lui attirèrent la froideur de ses administrés. Marc-Hilaire de Conzié se montra un des plus violents adversaires de la révolution; il refusa de siéger aux états généraux, et, dans une émeute, faillit payer de sa vie son dévoûment au ministre Calonne. Décrété d'accusation en 1792, il se réfugia en Angleterre, et s'attacha au comte d'Artois. Il exerça la plus grande influence dans son conseil privé, et dirigea les relations avec le parti royaliste. Ce prélat devint alors le centre des correspondances et des intrigues qui alimentèrent la guerre civile en France. Pendant dix ans on a trouvé son nom dans presque tous les projets de soulèvements politiques. Il fut signalé principalement comme l'un des directeurs du complot de la *machine infernale* (3 nivose an IX, 24 décembre 1800), puis comme chef de la conspiration dont Georges Cadoudal était l'instrument principal, en 1803 et 1804.

Journaux du temps. — Desessarts, *Biographie moderne.* — *Galerie historique.* — *Galerie des contemporains.*

CONZIÉ (*François* DE), prélat français, frère du précédent, né à Poncin (Bugey), le 18 mars 1736, mort à Amsterdam, en 1795. D'abord grand-vicaire, puis évêque de Saint-Omer, il fut promu en 1774 à l'archevêché de Tours. Député du clergé aux états généraux de 1789, il protesta contre la réunion des trois ordres, donna sa démission en 1791, et émigra à Aix-la-Chapelle. Il écrivit ensuite contre la constitution civile du clergé, et publia en juin 1791 un mandement qui fut condamné en juillet de la même année, par le tribunal de Tours, à être lacéré et brûlé par la main du bourreau. Les victoires des Français le forcèrent à se retirer en Hollande, où il mourut.

Biographie moderne.

*__COOK__ (*Benjamin*), musicien anglais, né à Londres, en 1739, mort dans la même ville, en septembre 1793. Fils d'un marchand de musique, il se familiarisa de bonne heure avec les meilleurs ouvrages traitant de cet art. Il se distingua bientôt comme harmoniste et comme organiste, et jouit en Angleterre d'un grand renom. Il fut successivement attaché à l'abbaye de Westminster et à l'église de Saint-Martin des Prés. En 1782 l'université d'Oxford lui conféra le titre de docteur en musique. Il a publié des *psaumes* et un recueil de *catches* et de *glees*. Parmi ces dernières pièces quelques-unes sont devenues populaires.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.* — *Penny Cyclopædia.*

COOK (*James*), célèbre navigateur anglais, né à Marton en Cleveland, près Stockton (Yorkshire), le 27 octobre 1728, massacré dans la baie de Karaka-Kooa (île d'Owhyhée), le 14 février 1779. Neuvième enfant d'un pauvre journalier, il dut à la générosité de sir Thomas Scottow, riche propriétaire d'Airy-Holm, chez lequel travaillaient ses parents, d'être admis à l'école du village d'Ayton : c'est là qu'il apprit à lire et à écrire, seule instruction qu'il ait jamais reçue. Placé à treize ans en apprentissage chez William Saunderson, mercier à Snaith, le voisinage de la mer éveilla en Cook le goût de la navigation et la passion des voyages; il s'engagea comme mousse à bord du *Freelove*, bâtiment de quatre cent cinquante tonneaux, appartenant à J. Walker, de Whytby, et destiné au transport des charbons de terre de Newcastle. C'est à cette rude et obscure école qu'il commença l'état de marin. En mai 1748, J. Walker lui confia la construction et l'armement du navire *Three Brothers*, de six cents tonneaux. Cook se perfectionna ainsi dans sa profession, et passa en 1750 comme second sur la *Maria*, puis sur le *Friendship*, navires charbonniers appartenant à d'autres armateurs de Whytby. En 1755, la guerre ayant éclaté entre la France et l'Angleterre, Cook, menacé par la *presse*, demanda du service à bord du vaisseau de la marine royale anglaise l'*Eagle*, commandé par le capitaine Hammer, puis par sir Hugh Palisser, qui reconnut bientôt le mérite du jeune matelot, et le plaça sur le gaillard d'arrière. Palisser fit ensuite obtenir à son protégé une commission de *master* à bord du *Mercury*, en partance pour le Canada. Ayant mis à la voile le 15 mai 1759, Cook arriva à l'époque où le général Wolf assiégeait Québec. Par les ordres de sir Charles Saunders, Cook fut chargé de sonder le fleuve Saint-Laurent, en face des camps français établis à Montmorency et à Beauport, et de dresser le plan du canal situé au nord de l'île d'Orléans. Quoiqu'il n'eût jamais appris le dessin, il s'acquitta de cette mission avec une intelligence et une exactitude qui lui valurent l'approbation générale. Ses cartes furent gravées, et restèrent jusqu'en 1830 les meilleurs guides dans ces parages. Cook conduisit ensuite les bateaux à l'at-

taque de Montmorency, dirigea l'embarquement destiné à escalader les hauteurs d'Abraham, reconnut les fonds, et plaça les balises nécessaires pour assurer le passage des gros bâtiments. Après avoir rempli avec succès ces diverses missions, Cook passa contre-maître à bord du *Northumberland*, vaisseau de lord Colville, commandant la station de l'Amérique septentrionale. C'est alors qu'au milieu d'un hiver rigoureux, partageant son temps entre les durs travaux de la guerre et l'étude, il lut Euclide pour la première fois, et se livra avec ardeur à l'étude des mathématiques et de l'astronomie sans autre aide que son intelligence. Il suppléa ainsi, par la force de sa volonté, aux défauts de son éducation première. En 1762 Cook fit partie de l'expédition dirigée contre Terre-Neuve : les services qu'il rendit dans cette campagne fixèrent sur lui l'attention de l'amiral Graves, qui se déclara son protecteur. Vers la fin de cette année, Cook retourna en Angleterre, et s'y maria, le 21 décembre, avec une jeune fille, Élisabeth Batts, qu'il avait tenue quinze ans auparavant sur les fonts baptismaux, et que dès lors il avait promis d'épouser. Il repartit presque aussitôt pour Terre-Neuve avec Graves, qu'il accompagnait en qualité d'ingénieur géographe; il leva les plans de Saint-Pierre de Miquelon, puis revint dans sa patrie. En 1764, il suivit sir Hugh Palisser, nommé gouverneur de Terre-Neuve et du Labrador, et fut chargé, sur le brick *la Grenouille*, de relever les côtes de ces deux possessions anglaises. Ces travaux l'occupèrent jusqu'en 1767 ; en même temps il étendit ses connaissances en astronomie et en géographie, et adressa un mémoire intéressant à la Société royale de Londres au sujet d'une éclipse de soleil qu'il avait observée le 5 août 1766 à Terre-Neuve. En 1768, la Société royale obtint du gouvernement qu'un navire serait équipé avec la mission d'aller dans les mers du Sud observer le passage de Vénus sur le disque du soleil. Sur le refus du géographe Dalrymple de se charger du commandement de cette expédition, Cook fut proposé par Stephens, secrétaire de l'amirauté, et agréé par sir Edward Hawke. Promu au grade de lieutenant de vaisseau le 27 mai 1768, le navire l'*Endeavour* (l'Entreprise), de trois cent soixante tonneaux, fut placé sous ses ordres, et pourvu de tous les objets nécessaires à la mission qu'il devait remplir. L'astronome Charles Green, les naturalistes Joseph Banks et Solander, le peintre Parkinson, le dessinateur Buchan faisaient partie de l'expédition, et devaient en assurer les résultats scientifiques. Dans l'état-major se distinguaient les lieutenants Hichs, Gore, Clerke, le chirurgien Monkhouse, etc.

Cook descendit la Tamise le 30 juillet, et mit à la voile de Plymouth le 26 août. Il relâcha successivement dans la baie de Funchal (île de Madère) le 13 septembre, à Rio-Janeiro le 13 novembre; le 14 janvier 1769 il entra dans le détroit de Lemaire, et jeta l'ancre le 15 dans la baie de Bon-Succès, sur la terre de Feu; le 26 janvier il doubla le cap Horn, et entra dans l'océan Pacifique, où il signala par 18° 47′ de latitude sud et 139°, 28′ de longitude ouest les îles du *Lagon*, puis celles du *Cap Trumb*, de *Bow-Island*, *Birds-Island*, *Chain-Island*, auxquelles il donna le nom d'*Archipel des groupes* : ces terres forment la partie méridionale de l'amas d'îles nommé par Bougainville *Archipel dangereux* (ou *Pomotou*); elles avaient déjà été découvertes, pour la plupart, l'année précédente par le navigateur français. Le 10 avril Cook aperçut Otahiti, ou mieux Taïti (1), connue alors, d'après les cartes du capitaine Wallis, sous le nom d'*île du roi George III*. C'était dans cette île que devait être observé le passage de Vénus sur le Soleil. Cook atterrit le 13 dans la baie de Port-Royal (*Matavaï*), et prit les mesures les plus prudentes pour s'assurer des échanges avantageux avec les naturels. Il choisit un terrain commode, sur lequel, protégé par l'artillerie de son vaisseau, il fit dresser son observatoire. Cet établissement ne se fit pas sans difficultés. Les indigènes commirent plusieurs vols, que les Anglais réprimèrent d'une manière sanglante. Cook assure que les Taïtiens de toutes les classes, hommes et femmes, sont les plus déterminés voleurs de la terre. « Le jour même de notre arrivée, dit-il, lorsqu'ils vinrent nous voir à bord, les chefs prenaient dans la chambre tout ce qu'ils pouvaient attraper, et les gens de leur suite n'étaient pas moins habiles à voler dans les autres parties du vaisseau; mais sur la moindre menace, et souvent sur une simple réclamation, ils rapportaient les objets dérobés, en témoignant de sincères regrets et offrant des présents en réparation. Pour obtenir ces restitutions, les chefs taïtiens faisaient paraître une intelligence et une combinaison de moyens qui feraient honneur aux gouvernements les mieux policés. » On doit ajouter que, partout où Cook n'était pas en personne, les Anglais donnaient de fort mauvais exemples aux Indiens, et qu'il eut souvent à réprimer la brutalité de ses matelots. Plusieurs meurtres commis sur des naturels inoffensifs restèrent même impunis.

Le 3 juin l'observation du passage de Vénus sur le disque du Soleil fut faite avec succès. Aucun nuage n'obscurcit le ciel. Cependant Cook, Green et Solander, qui observaient chacun de leur côté, virent autour de la planète une atmosphère ou brouillard nébuleux qui rendait moins distincts les temps de contacts intérieurs. Ce

(1) Quiros, qui la découvrit en 1606, l'avait nommée *Sagittaria*; Wallis, en 1767, la nomma *île du roi George III*; Bougainville, en 1768, l'appela d'abord *la Nouvelle Cythère*, puis lui restitua son vrai nom de *Taïti*. Les Anglais la désignent sous le nom d'*Otaïti*, par une légère corruption tirée du mot dont les naturels faisaient précéder le nom de leur île. Ils répondaient : *O Taïti* (c'est Taïti). Les Anglais ont cru sans doute retrouver dans cet O la particule irlandaise.

fait explique suffisamment les différences qu'ils rencontrèrent dans le résultat de leurs observations, différences qu'ils attribuèrent à l'inégalité de leurs télescopes.

Malgré les nombreuses querelles causées par les vols réciproques, la présence des Anglais dans l'île n'en fut pas moins l'occasion d'une série de fêtes qui permirent à Cook d'étudier les mœurs des Taïtiens et de compléter les récits de Bougainville. Il put explorer en liberté et avec sécurité le pays. Les principaux indigènes le comblèrent de prévenances et de politesses. Son nom seul, qu'ils avaient traduit en celui de *Tooté*, produisait sur eux un grand effet, et invoqué à propos il empêcha plusieurs scènes sanglantes. Le caractère des Taïtiens n'était d'ailleurs ni querelleur ni belliqueux; ce peuple semblait plutôt vivre uniquement pour le plaisir. Comme aucun dogme antérieur n'y avait, ainsi que dans nos sociétés, moins vieilles peut-être que leurs religions, fait une loi de la pudeur, cette idée n'y avait pu naître, et la loi de la nature y élevait seule la voix. Leur principale divinité était O'Héenna, divinité femelle, qui a créé la lune, et qui réside dans ses taches ou brouillards noirs. « On a lieu de supposer, dit Forster, narrateur des voyages de Cook, que pour les Otaïtiens la déesse de la lune n'est pas la chaste Diane, mais bien plutôt l'Astarté des Phéniciens : les femmes lui chantaient un hymne dont le refrain était :

Te-oowa no te malama,
Te-oowa te heenàrro

(Ce brouillard en dedans de la lune, ce brouillard : *j'aime*.)

Cook nous apprend qu'O'Héenna, déesse de l'amour et patrone de la lune, n'était point pour cela la déesse du mystère. « Le dimanche 14 mai, rapporte-t-il, j'ordonnai qu'on célébrât le service divin à terre; nous désirions que quelques-uns des principaux Otaïtiens y assistassent : j'espérais que les cérémonies donneraient lieu de leur part à quelque question, et de la nôtre à quelque instruction. On les fit asseoir sur des siéges près de nous; pendant tout le service, ils s'asseyaient, se tenaient debout ou se mettaient à genoux, selon que nous prenions l'une ou l'autre de ces positions. Ils sentaient que nous étions occupés à quelque chose de sérieux et d'important, et ordonnèrent aux Otaïtiens qui nous environnaient de garder le silence. Cependant, quand le service fut fini, ils ne firent, ni les uns ni les autres, aucune question, et ne voulaient pas même nous écouter lorsque nous tâchions de leur expliquer ce qui venait de se passer. Les Indiens, après avoir vu nos cérémonies religieuses dans la matinée, jugèrent à propos de nous montrer dans l'après-midi les leurs, qui étaient très-différentes. Un jeune homme de près de six pieds et une jeune fille de onze à douze ans sacrifièrent à Vénus devant plusieurs de nos gens et un grand nombre de naturels du pays, sans paraître attacher aucune idée d'indécence à leur action, et ne s'y livrant au contraire que pour se conformer aux usages du pays. Parmi les spectateurs, il y avait plusieurs femmes d'un rang distingué, en particulier Oberea (la reine mère), qui sans doute présidait à la cérémonie, car elle donnait à la fille des instructions sur la manière dont elle devait jouer son rôle; mais quoique la fille fût jeune, elle ne paraissait pas en avoir besoin. » Des mœurs aussi faciles devaient séduire les Européens. En effet, peu de jours avant le départ du vaisseau anglais, deux jeunes soldats de marine, Webb et Gibson, désertèrent : devenus fort amoureux de deux jeunes Taïtiennes, ils avaient formé le projet de se cacher jusqu'à ce que le vaisseau eût mis à la voile, et de fixer leur résidence dans cette île fortunée. Cook s'empara de la famille royale et de plusieurs chefs, et signifia qu'il les garderait jusqu'à ce qu'on lui eût ramené ses déserteurs. Cette rigoureuse mesure, quoique injuste, eut un plein succès : les coupables furent arrêtés et livrés à la sévère justice du capitaine, qui relâcha ses otages. Le 13 juillet Cook quitta Taïti au milieu des marques de regret des naturels; il consentit à emmener avec lui Tupia, *tahowa*, ou principal prêtre de l'île et favori ministre de la reine Oberea. Cook pensait, avec raison, obtenir de cet homme beaucoup de détails sur les coutumes, le gouvernement et la religion de Taïti. Tupia montrait d'ailleurs une certaine connaissance de la navigation et des îles de l'archipel. Cook découvrit successivement *Theturoa*, *Tapoamanao*, *Huaheine Ulietea*, *Otaha*, *Bolabola*, *Oatara*, *Opururu*, *Tamou*, *Toahoutu*, *Wehennuaia*, *Tubai*, *Maurua*, et *Ohetcroah*. Il nomma cet archipel *Society Islands* (îles de la Société). Avec l'aide de Tupia il put converser avec les naturels de ces îles et en tirer des vivres. Cook quitta ces parages le 15 août, et le 7 octobre débarqua sur les côtes de la Nouvelle-Zélande, dans la baie de Taonera (*grand sable*), à laquelle il donna le nom de *Poverty* (Pauvreté). Les premiers rapports avec les naturels furent marqués par des scènes sanglantes. Cook ayant trouvé les Zélandais sourds à toute proposition d'échanges, résolut d'en enlever quelques-uns, afin de commencer les relations. Plusieurs combats eurent lieu, et l'on finit par s'emparer de trois jeunes sauvages, qui furent hissés à bord. Cook les combla de cadeaux et de bons traitements, afin d'amener leurs compatriotes à des dispositions plus amicales. Le lendemain ils furent reconduits à terre, mais leur récit ne décida aucun Indien à s'approcher du vaisseau anglais. Cook explique dans les termes suivants sa conduite en cette circonstance : « Sans doute on ne peut se dissimuler que toutes les âmes sensibles me blâmeront d'avoir fait feu sur ces malheureux Indiens : certes ils ne méritaient pas la mort pour avoir refusé de se fier à mes promesses et de venir à mon bord; mais la nature de ma commission

m'obligeait a prendre connaissance de leur pays, et je ne pouvais le faire qu'en y pénétrant à force ouverte ou en obtenant la confiance des habitants. J'avais déjà tenté sans succès la voie des présents : le désir d'éviter de nouvelles hostilités m'avait fait chercher les moyens d'en attirer quelques-uns à bord pour les convaincre que, loin de vouloir leur faire aucun mal, nous étions disposés à leur être utiles. Mes intentions n'avaient donc rien de criminel. Il est vrai que notre victoire eût pu être également complète sans ôter la vie à plusieurs de ces Indiens ; mais il faut considérer que dans une semblable situation, quand l'ordre de faire feu a été donné, on n'est plus le maître d'en prescrire ou d'en modérer les effets. » Cook, convaincu qu'il ne devait attendre aucun avantage d'un plus long séjour sur cette plage, permit aux Indiens d'enterrer leurs morts, et s'avança vers le sud-est. En passant près de l'île Teahouwaï, à laquelle il donne le nom d'*île Portland*, il remarqua des terres bien cultivées et des palissades qui servaient de fortifications. Ces fortifications annonçaient une certaine intelligence de l'art de la guerre. En parcourant la baie de *Hawke*, l'*Endeavour* fut souvent suivi de naturels, qui quelquefois poussaient des cris de défi et semblaient provoquer les Anglais. Le 14 octobre, neuf pirogues, montées par des sauvages armés, s'approchèrent du navire; déjà ils avaient entonné un hymne de guerre, et se préparaient à faire usage de leurs lances, lorsqu'un coup de canon chargé à mitraille mit fin à leurs démonstrations. Cook, continuant sa route, doubla l'extrémité septentrionale de la Nouvelle-Zélande, nommée *cap Nord* ou Olou, et descendit le long de la côte orientale. Le 3 novembre il mouilla sur la baie *Miti-Anga*, par 36° 48′ 5″ lat. sud. Le 10 il y observa parfaitement le passage de Mercure sur le disque du soleil. L'immersion commença à 7 h. 20′ 58″; le contact intérieur se fit à 12 h. 8′ 54′ et l'extérieur à 12 h. 9′ 48″. La baie dans laquelle se fit cette observation reçut le nom de *Mercury-bay*. Cook y arbora le pavillon anglais, et en prit formellement possession au nom de George III. Le même soir le second lieutenant, Gore, livra à un Zélandais un morceau de drap d'Angleterre pour obtenir en échange un *haahow* (espèce de vêtement en natte). Lorsque l'Indien fut devenu possesseur de l'étoffe de l'officier, il refusa de céder la sienne, et ne répondit à ses reproches que par des railleries, ce qui irrita tellement le lieutenant qu'il ajusta le sauvage et l'étendit roide mort. Un coup de canon à boulet dispersa ensuite ses compatriotes. Le conseil du bord estima que le naturel était dans son tort, et que l'officier avait le droit de le tuer. « Cependant, ajoute Cook, il eût été à désirer qu'en cette occasion il se fût contenté de tirer à petit plomb, comme nous le faisions souvent avec succès. » Cook chercha ensuite un lieu propre au radoub de son bâtiment ; il entra à cet effet dans un havre qui reçut le nom de *Ship Cove* (anse du Vaisseau) ; ce havre est situé à l'entrée d'une grande baie (la baie des Assassins), dans laquelle le Hollandais Tasman avait relâché le 13 décembre 1642, lorsqu'il découvrit la Nouvelle-Zélande. Cook s'avança dans la prétendue baie, et découvrit qu'elle n'était que l'ouverture d'un canal qui séparait la Nouvelle-Zélande en deux parties. L'île septentrionale se nomme *Eaheinomauwe* ou *Ika-Na-Maoui* (poisson de Maouï) (1), et celle du sud *Tavaï Pounamou*, parce que les naturels y recueillent le *pounamou* (2), ou jade vert. Cook traversa ce détroit, auquel il donna le nom de *canal de la reine Charlotte* (3), et, contournant la partie sud, il accomplit la circumnavigation de la Nouvelle-Zélande. Cette terre était restée inexplorée depuis sa découverte. On la désignait sur les cartes sous le nom de *Terra australis incognita* : beaucoup de marins la considéraient comme faisant partie d'un grand continent austral; Cook eut donc la gloire d'en déterminer la configuration. Le 31 mars 1770 il quitta la Nouvelle-Zélande, après en avoir reconnu toutes les côtes. Quoique presque constamment en hostilité avec les naturels, il put recueillir des observations du plus haut intérêt sur leurs mœurs et les productions du pays. Plus intelligents, plus industrieux et plus pudiques que les autres habitants des îles de la Société, les Zélandais sont aussi beaucoup plus belliqueux et plus féroces. Constamment en guerre entre eux, l'usage de manger les morts et les prisonniers y est tellement ordinaire, que Cook crut d'abord y voir un moyen d'existence. La pêche est la plus grande ressource des naturels; mais ce mode d'alimentation ne dure qu'un certain temps de l'année, et n'est praticable que sur les côtes ; les habitants de l'intérieur doivent donc se contenter de céleri sauvage et de la racine d'une certaine fougère (*pteris esculenta*), seuls végétaux comestibles croissant naturellement dans les deux îles. Malgré la fertilité remarquable du pays et la douceur du climat, les plantes cultivées se réduisent à trois : l'igname (4), la patate douce (5) et le cocotier (6). La Nouvelle-Zélande ne produit d'autres quadrupèdes que des chiens et des rats; encore sont-ils en petite quantité. La guerre peut donc, comme moyen de nourriture, remplacer la chasse dans les contrées mieux partagées de la nature. Ce qui confirma Cook dans cette idée, c'est que dans presque toutes les anses où il débarqua il trouva, près des endroits où l'on avait fait du feu, des

(1) Maouï, le premier des dieux zélandais. Son nom signifie *habitant du ciel*. Les Zélandais se considèrent comme ses descendants.

(2) Les naturels en font une sorte d'amulette, qu'ils portent au cou et dont ils font grand cas.

(3) Il a été nommé depuis *detroit de Cook*.

(4) Dumont d'Urville doute que la plante designee par Cook sous le nom d'igname soit le *dioscorea sativa*.

(5) *Convolvulus batatas*, nommé par les Zélandais *Koumara*.

(6 L'*eddous* ou *arum esculentum* de Banks.

ossements humains à demi-rongés. A sa seconde relâche dans le canal de la reine Charlotte, Cook put se convaincre de son erreur, et reconnaître qu'à la Nouvelle-Zélande, comme ailleurs, le cannibalisme avait pris son origine dans une superstition religieuse. Il n'apprit jamais que les Zélandais eussent tué un homme pour satisfaire leur appétit ou vendre sa tête séchée et tatouée aux Européens. Les têtes que les Anglais achetèrent des Indiens ne furent vendues qu'avec beaucoup de répugnance; elles étaient celles d'individus tués à la guerre. Ce qui prouve l'empire de la superstition chez les Zélandais, c'est leur coutume de boire le sang de l'homme qu'ils ont tué. Le vainqueur croit que cette coutume le préserve de la vengeance de sa victime, s'imaginant que du moment qu'il a goûté le sang du vaincu le mort devient une partie de son être, et qu'il se place ainsi sous la protection de l'*atoua* (1) chargé de veiller à l'esprit du défunt.

En appareillant du cap *Farewell* (cap d'Adieu), Cook résolut de revenir en Europe par les Indes orientales. Il gouverna à l'ouest, afin de rencontrer la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, qu'il comptait suivre jusqu'à son extrémité septentrionale, voulant reconnaître la terre ou les îles signalées par Quiros et indiquées sur les cartes de Dalrymple. Le 19 avril il eut connaissance de la pointe du détroit de Bass, détroit qui sépare la Nouvelle-Hollande ou Australie de la terre de Van-Diémen ou Tasmanie. Cook nomma cette pointe du nom de *Hichs*, son premier lieutenant. Ensuite, remontant au nord-est, il doubla le *cap Howe*, releva la côte dans un espace de six cents lieues, et atterrit dans une baie magnifique, située par 34° de lat. sud et 208′ 37 de long. ouest. Il y séjourna du 18 avril au 6 mai. La grande quantité de plantes nouvelles que Banks et Solander, naturalistes de l'expédition, recueillirent en cet endroit détermina Cook à lui donner le nom de *Botany-bay* (2) (baie de Botanique). Le 25 mai il parvint à une pointe située directement sous le tropique du Capricorne; elle reçut le nom de *Cap Capricorne*. Une descente à terre y fit trouver beaucoup de plantes et d'animaux inconnus, entre autres une espèce de fourmis vertes, qui incommodèrent beaucoup les explorateurs. La côte était tellement parsemée d'îlots et de bas-fonds, qu'on ne pouvait plus avancer que la sonde à la main; l'eau, trop basse pour pêcher, laissait voir un fond couvert de crabes d'un beau bleu d'outremer avec le ventre blanc et poli comme de la porcelaine. Le scorbut commençait à se manifester à bord avec des symptômes effrayants; le manque d'eau devenait chaque jour plus sensible : cependant on avait parcouru sans accident plus de treize cents milles sur une mer cachant partout des bancs de corail qui se projetaient brusquement de la côte ou des rochers s'élevant tout à coup du fond en forme de pyramides, lorsque, dans la nuit du 10 juin, l'*Endeavour* toucha. La fausse quille fut emportée, et l'on vit flotter plusieurs planches du bordage sous l'épaule de tribord : quatre pieds d'eau envahirent la cale; le navire, refusant la manœuvre, ne flottait plus que d'un pied et demi au-dessus de l'eau, malgré le jeu continuel de quatre pompes. « La mort, dit Cook, ne s'est jamais montrée dans toutes ses horreurs qu'à ceux qui l'ont attendue dans un pareil état : chacun lisait ses propres sentiments sur le visage de ses compagnons. » Le sang-froid du capitaine maintint l'ordre et rendit le courage : il fit alléger le vaisseau, même de ses canons, et après vingt-quatre heures de travail et d'anxiété on put gagner un havre. Immédiatement déchargé, l'*Endeavour* fut mis en radoub. On reconnut avec effroi la gravité des dommages causés par le choc : l'un des trous existant à l'avant de tribord était assez large pour faire couler le navire en quelques minutes. Par un bonheur inouï, le morceau de roche qui avait fait l'ouverture s'était brisé, et y était resté engagé. L'importance des réparations, la faiblesse des matelots et le mauvais temps, retinrent l'expédition jusqu'au 1er août. La navigation fut ensuite continuée, et, malgré de nouveaux périls, Cook atteignit le promontoire formant la pointe septentrionale de la Nouvelle-Hollande. Il prit possession, au nom du roi George III, de toute la côte qu'il venait de relever, et la nomma *Nouvelle-Galles*. Il traversa ensuite, sans le reconnaître, le détroit de Torrès, dont la position n'était pas encore exactement déterminée, et le 3 septembre il débarqua sur les côtes de la Nouvelle-Guinée. « Nous étions, dit-il, à un quart de mille du rivage, lorsque trois Indiens sortirent d'un bois en poussant un cri horrible : ils coururent vers nous; celui qui s'approcha le plus lança avec la main quelque chose qui brûlait comme de la poudre, mais nous n'entendîmes point de bruit. » Les Anglais ripostèrent par quelques coups de fusil, et regagnèrent leur embarcation. Le lendemain, Cook essaya un nouveau débarquement : « Nous ramâmes vers eux; ils paraissaient de soixante à cent. Nous les examinâmes à loisir; leur figure ressemble beaucoup à celle des habitants de la Nouvelle-Zelande; ils sont à peu près de la même taille et ont les cheveux courts comme eux. Ils sont entièrement nus; mais il nous parut que leur peau n'était pas si brune : peut-être cette différence vient-elle uniquement de ce qu'ils n'avaient pas le corps si sale. Pendant ce temps, ils nous défiaient par leurs cris et lâchaient leurs feux par intervalles, quatre ou cinq à la fois. Nous ne pouvions pas imaginer ce que c'était que ces feux, ni quel était leur but en les lançant. Ils avaient dans leurs mains un bâton court, peut-être une canne creuse, qu'ils agitaient de côté et d'autre et à l'instant nous voyions du feu et de

(1) Espèce de divinité secondaire, qui offre quelque analogie avec l'ange gardien de la religion chrétienne.

(2) Ce voyage peut être regardé comme la cause des établissements anglais dans l'Australie.

la fumée, exactement comme il en part d'un coup de fusil, et qui ne duraient pas plus longtemps. On observa du vaisseau ce phénomène surprenant, et l'illusion y fut si grande que les gens du bord crurent que les Indiens avaient des armes à feu. Nous n'aurions pas douté nous-mêmes qu'ils ne tirassent sur nous des coups de fusil, si notre bateau n'avait été assez près pour entendre, dans ce cas, le bruit de l'explosion. Après que nous les eûmes examinés avec beaucoup d'attention, nous déchargeâmes quelques coups de fusil. Dès qu'ils entendirent les balles siffler, ils s'en allèrent tranquillement. » Cet endroit gît par 6° 13′ de latitude sud, près du cap de la Colta de S.-Bonaventura. Cook reconnut une portion de la côte méridionale de la Nouvelle-Guinée, puis, gouvernant à l'ouest, vint gagner l'île *Savu*, qu'il considéra à juste titre comme une nouvelle découverte, sa position n'étant encore déterminée d'une manière exacte sur aucune carte. Le 8 octobre il mouilla dans la rade de Batavia. Le mauvais état de l'*Endeavour* le força de solliciter des Hollandais la permission d'y faire radouber ce bâtiment. « A combien de tourments nous échappâmes, s'écrie Cook, en ignorant qu'une partie considérable de la quille n'était plus que de l'épaisseur d'une semelle de soulier, et qu'entre nous et la mort il n'y avait qu'une barrière si mince et si fragile! Mais il semblait que nous n'avions été conservés jusque alors que pour périr ici. » En effet les fièvres attaquèrent aussitôt l'équipage. Monkouse, le courageux et savant chirurgien, en fut la première victime. Tupia, le Taïtien si utile, si dévoué, succomba ensuite; son domestique, Tayeto, l'avait précédé de peu d'heures; quatre autres personnes de l'équipage les suivirent. Le 27 décembre Cook put enfin quitter cette rade dangereuse. « A notre départ, dit-il, nos malades montaient à quarante, et le reste de l'équipage était faible. Tout le monde avait été victime de l'air stagnant et putride du pays, excepté le voilier, vieillard de soixante-dix à quatre-vingts ans, et il est à remarquer que cet homme s'enivra tous les jours pendant notre relâche à Batavia. Il n'est pas étrange que les habitants d'un pareil pays soient familiarisés avec la maladie et la mort; ils prennent des médecines de précaution presque aussi régulièrement que des repas, et chacun attend le retour des maladies comme nous attendons le retour des saisons. Nous n'avons pas vu à Batavia un seul visage qui indiquât une santé parfaite. On y parle de la mort avec autant d'indifférence que dans un camp, et lorsqu'on annonce à un habitant le décès de quelqu'un de connaissance, il répond communément: « Bon, il ne me devait rien; » ou bien: « Il faut que j'aille me faire payer de ses héritiers. » Après avoir mouillé à l'île du Prince (Pulo-Selan ou Pulo-Paneitan), pour se procurer quelques vivres frais, Cook força de voiles pour arriver au cap de Bonne-Espérance; mais les germes de la maladie prise à Batavia se développèrent avec une intensité effrayante. Le navire n'était qu'un hôpital dans lequel ceux qui pouvaient se traîner étaient en trop petit nombre pour servir les malades, et presque chaque jour il y avait un mort à jeter à la mer. L'équipage perdit successivement Sporing, naturaliste à la suite de Banks, qui lui-même avait failli mourir; Parkinson, peintre d'histoire naturelle; le savant et regrettable astronome Green; Monkouse, habile officier de poupe, frère du chirurgien mort à Batavia; le premier maître, Robert Molineux, jeune homme rempli de talents; un second officier; le contre-maître; le charpentier et trois de ses aides; le vieux voilier et son aide; le cuisinier, et dix matelots ou soldats. Après mille lenteurs, après mille difficultés, le 15 mars Cook atteignit le Cap, et y séjourna jusqu'au 13 avril. Aussitôt que son équipage put reprendre la mer, il remit à la voile: du 1^er^ au 4 mai, on relâcha à Sainte-Hélène. Le 23, Hichs, le premier lieutenant, succomba d'une maladie de consomption; il fut remplacé par Clerke. Enfin, le 12 juillet 1771 Cook reconnut Douvres, et mit à l'ancre en rade des Dunes, après avoir tenu la mer près de trois années. Son équipage était réduit de moitié et son vaisseau hors de service. Les importants résultats de ce voyage, l'habileté et le dévouement dont Cook avait donné de si nombreuses preuves, le firent élever au grade de *commander*. La rédaction de sa mission fut confiée par le gouvernement britannique au savant docteur Hawkesworth.

Bientôt après, Cook fut choisi pour diriger une seconde expédition, dont l'objet principal était de résoudre la grande question de l'existence d'un continent austral: il devait chercher la terre de la Circoncision, que Bouvet avait découverte en 1709, sous le 54^e^ latitude australe; s'avancer au sud, et poursuivre sa route au plus près du pôle jusqu'à ce qu'il eût fait le tour du globe. Deux vaisseaux furent destinés à cette entreprise: *la Résolution*, de quatre cent soixante-deux tonneaux et de cent douze hommes d'équipage, commandée par Cook lui-même, et l'*Adventure*, de trois cent trente-six tonneanx, montée par quatre-vingt-cinq hommes sous les ordres du capitaine Tobias Furneaux. Les Forster père et fils, naturalistes; Wales et Bayley, astronomes; Hodges, peintre, accompagnaient l'expédition. Banks, brouillé avec Cook, n'en fit pas partie. Les lieutenants Clercke, Cooper, Edgecumbe et Pickersgill composaient l'état-major. Quoique commissionné dès le 28 novembre 1771, Cook ne put quitter Deptford que le 9 avril 1772, et Plymouth le 13 juillet suivant. Le 29 il mouilla dans la rade de Funchal (île Madère), le 9 août dans celle de Porto-Prayo (île Santiago), et le 30 septembre au Cap. Sur les instances et aux frais de Forster, il prit à bord le docteur Sparmann, Suédois, disciple de Linné et très-versé dans l'histoire naturelle. Le 22 novembre l'expédition remit à la voile; le

6 décembre une tempête l'assaillit, et un coup de mer ayant défoncé une écoutille du magasin, *la Résolution* faillit sombrer. Échappé à ce danger par la présence d'esprit des officiers et le courage de l'équipage, Cook continua sa route au sud, et le 10 décembre signala les premières glaces. « Ces premières masses, dit-il, étaient énormes; l'une d'elles, d'une forme cubique, avait environ deux mille pieds de long, quatre cents de large et au moins deux cents pieds d'élévation. Suivant les règles reconnues de l'hydrostatique, le volume de glace qui s'élève au-dessus de la surface de l'eau est à celui qui plonge au-dessous comme un est à neuf. En supposant que le morceau que nous avions en vue fût d'une forme régulière, sa profondeur au-dessous de l'eau devait être de dix-huit cents pieds, sa hauteur entière de deux mille pieds, et sa masse entière devait contenir seize cent millions de pieds cubes. Ces glaces nous firent voir la grande différence qui existe entre la température de l'hémisphère septentrional et celle de l'hémisphère austral. Nous étions alors au milieu de décembre, qui répond à notre mois de juin, par 51°, 5' de latitude sud, entourés de glaçons, et le thermomètre se soutenait à 36°. Le défaut de terre dans l'hémisphère austral semble expliquer ce phénomène; car la mer étant un fluide transparent, absorbe les rayons du soleil, au lieu de les réfléchir. » Cook atteignit le 60[e] parallèle, et s'y maintint en naviguant à l'est. Le 8 février, par une brume épaisse, il perdit de vue *l'Adventure*. Ayant louvoyé pendant trois jours sans parvenir à la rallier, il continua seul sa recherche périlleuse jusqu'au 26, époque à laquelle la saison avancée le fit renoncer à tout espoir de trouver une terre dans cette latitude. Il avait parcouru depuis le 2° jusqu'au 116° 50' de longitude est. Après une navigation de plus de trois mois dans les hautes régions méridionales, au milieu de fatigues et de dangers sans nombre. L'équipage de *la Résolution* ne comptait qu'un seul malade, tant les soins et la vigilance du commandant avaient été constants. Le 26 mars Cook mouilla dans la baie *Dusky* (Obscure), située dans la partie méridionale de la Nouvelle-Zélande; puis il fit route vers le canal de la reine Charlotte, où, le 18 mai, il rejoignit *l'Adventure*. Il fut assailli dans ces parages par six trombes, qui mirent son navire en danger. Durant ces deux relâches et pendant que l'on ravitaillait l'expédition, Cook fit compléter les études de tous genres déjà faites sur la Nouvelle-Zélande. « Je fis, dit-il, des remarques qui ne me donnèrent pas trop bonne opinion de la moralité des naturels de l'un et l'autre sexe. Les hommes étaient les entremetteurs d'un commerce honteux : pour un clou de fiche, une chemise ou toute autre bagatelle, ils obligeaient les filles à se prostituer sous les yeux du public. Nos matelots encourageaient cet infâme trafic. Il est probable que les Zélandais ne se seraient jamais avilis jusqu'à vendre la pudeur de leurs filles et de leurs sœurs (ils préservaient scrupuleusement leurs femmes), sans l'esprit de débauche des Européens. La plupart des matelots achetèrent les faveurs des Zélandaises, malgré le dégoût qu'inspirait la malpropreté de ces femmes. Des joues couvertes d'ocre et d'huile de poisson, qui laissaient sur les lèvres des amants les traces des libertés qu'ils avaient prises, auraient suffi seules pour éloigner les hommes délicats; mais, quoique la mauvaise odeur des Indiennes les annonçât même de loin, quoique leurs cheveux et leurs vêtements fussent couverts de vermine, qu'elles mangeaient de temps à autre, tel est l'ascendant d'une passion brutale, que des Européens civilisés cherchaient avec elles les douceurs de l'amour

..... Unde
Hæc tetigit, Gradive, tuos urtica nepotes. »

Le 7 juin Cook appareilla, et vint reprendre par 55° de latitude sud sa pénible exploration antarctique, qu'il poursuivit encore dans une étendue de 40° en longitude. Après avoir vainement cherché une terre dans les hautes latitudes méridionales, il revint à Taïti rafraîchir son équipage. Il reconnut en route quelques îles qu'il supposa avec raison faire partie de l'archipel *Dangereux*, ou *Pomotou*, découvert par Bougainville; il donna à ces îles les noms de *Résolution*, *Douteuse*, *Furneaux* et *de l'Adventure*. Après avoir relâché à Taïti-Étée (petite Taïti), où il fut reçu de la façon la plus cordiale par Waheatua, souverain ou *carée*, il aborda de nouveau dans la baie de Matavaï. « Les ponts, rapporte Forster, furent aussitôt remplis de Taïtiens des deux sexes qui furetaient partout et commettaient des vols dès qu'ils en trouvaient l'occasion. Le soir, un grand nombre de femmes du peuple, retenues d'avance par nos matelots, restèrent à bord, après le départ de leurs compatriotes. La soirée fut consacrée à la joie et au plaisir aussi complétement que si on avait été à Spithead. Elles savaient bien qu'en se livrant à nos matelots elles emporteraient les grains de verre, les clous, les haches, et même les chemises de leurs amants. Avant qu'il fût parfaitement nuit, les femmes s'assemblèrent sur le gaillard, et l'une d'elles, jouant de la flûte avec son nez, les autres exécutèrent toutes sortes de danses du pays, dont plusieurs fort indécentes. Enfin, elles se retirèrent sous les ponts, et celles que leurs amants purent régaler de porc frais soupèrent sans réserve. La quantité de porc qu'elles consommaient est étonnante, et leur voracité prouvait bien qu'elles mangeaient rarement de cette viande délicieuse. Nous fûmes révoltés à l'aspect de ces malheureuses qui s'abandonnaient à toute la brutalité de leurs passions. » Cook resta un mois dans ces parages, et consentit à emmener trois jeunes naturels, Poreo, Adidée et Omaï. Il visita ensuite Huaheine et Ulietea. Portant le cap à l'ouest-ouest-sud le 23 septembre, il découvrit *l'île d'Hervey*,

puis débarqua à Middelbourg ou *Eaoowée* et à Amsterdam ou *Tonga-Taboo*. Ces îles, découvertes par Tasman, en 1643, étaient restées depuis sans être visitées. Les savants de l'expédition y firent des remarques fort intéressantes sur les mœurs des Indiens et les productions naturelles. « Les naturels, dit Cook, vinrent nous accueillir avec la plus grande amitié ; cependant ces aimables insulaires n'avaient jamais vu d'Européens, et une tradition très-imparfaite pouvait seule leur rappeler le voyage de Tasman ; les vaisseaux étaient entourés de pirogues, et les naturels nageaient tout autour en faisant beaucoup de bruit. Leur peau était piquée et noircie ; ils tatouent les parties les plus délicates du corps :

Et picta pandit spectacula cauda.

Un grand nombre de femmes jouaient dans l'eau comme des animaux amphibies. On leur persuada aisément de venir à bord toutes nues, et elles ne montrèrent pas une plus grande chasteté que les filles d'Otaïti et des îles de la Société. Les matelots, profitant de ces dispositions, renouvelèrent à nos yeux les scènes des temples de l'île de Cypre. Ces habitantes de Tonga-Taboo se vendaient sans honte pour une chemise, un petit morceau d'étoffe ou quelques grains de verre. Leur lubricité cependant n'était point générale, et nous avons lieu de croire qu'il n'y eut pas de femme mariée qui se rendit coupable d'infidélité. Je n'ai rencontré nulle part des femmes si joyeuses : elles venaient babiller à nos côtés sans la moindre invitation ; dès que l'un de nous semblait les écouter, elles ne s'embarrassaient pas si l'on comprenait ce qu'elles disaient. Leur taille est bien prise, leurs traits vifs et animés. De la ceinture en haut, leur corps pourrait servir de modèle aux artistes, et leurs bras et leurs mains ont toute la délicatesse de ceux des Otaïtiennes, mais elles ont, comme elles, des jambes et des pieds trop gros. » Cook nomma ce groupe d'îles hospitalières *îles des Amis*. La saison de continuer les tentatives dans les hautes latitudes méridionales approchait. Cook se dirigea une seconde fois sur la Nouvelle-Zélande, afin d'y préparer sa voilure et ses agrès. Le 21 octobre on arriva en vue de l'extrémité septentrionale de cette terre ; mais les Anglais furent assaillis par un ouragan terrible, qui les rejeta au large et sépara les deux navires. Cook gagna le détroit de la reine Charlotte, point convenu de réunion ; il n'y trouva point *l'Adventure*. Son premier soin fut de dégréer, et de mettre en réparation ses manœuvres, qui avaient extrêmement souffert. Il s'occupa ensuite de renouer connaissance avec les habitants qu'il avait vus lors de ses précédents voyages. Il y réussit, et acquit une fois de plus la triste certitude que les Zélandais mangent les morts et les prisonniers ennemis. Il rapporte une scène d'anthropophagie, dans laquelle un sauvage, le Taïtien Œdidée, semble avoir donné aux officiers anglais une leçon d'humanité. « J'étais dit Cook, allé à Matuaro avec MM. Wales et Forster père, afin d'y faire cueillir des légumes pour les vaisseaux. Sur ces entrefaites, quelques officiers descendirent au rivage pour s'amuser avec les habitants. Ils y virent, au milieu de la plage, la tête et les entrailles d'un jeune homme tué depuis peu ; le cœur était enfilé à un bâton fourchu, arboré à l'avant d'une grande pirogue. Un officier acheta cette tête, qu'il apporta à bord, où un morceau de la chair fut grillé et mangé par un Indien, en présence de tous les officiers et de la plus grande partie de l'équipage. Je fus informé de cette circonstance à mon retour à bord ; j'y trouvai une foule d'insulaires rassemblés autour de la tête mutilée : il y manquait la mâchoire inférieure. Le crâne avait été rompu du côté gauche, précisément au-dessous de la tempe, et les restes du visage annonçaient un jeune homme de moins de vingt ans. La vue de cette tête sanglante et les détails de l'affreuse scène qui venait de se passer me frappèrent d'horreur, et me remplirent d'indignation contre ces cannibales. Mais, considérant que c'était un mal sans remède, la curiosité l'emporta sur la colère, et voulant être témoin d'un fait que tant de gens révoquent en doute, j'ordonnai qu'on fît griller un morceau de cette chair, et qu'on le portât sur le gaillard d'arrière. Ce mets détestable ne leur fut pas plus tôt offert qu'un des anthropophages le mangea avec une rapidité surprenante. A cet odieux spectacle, quelques personnes de l'équipage se trouvèrent mal. Œdidée, qui était venu avec moi à bord, en fut tellement affecté, qu'il devint immobile, et parut métamorphosé en une statue de l'horreur. Son agitation se peignit dans tous ses traits d'une manière impossible à décrire. Revenu de cet état, il fondit en larmes, et fit de vifs reproches aux Indiens, les traitant d'hommes méprisables et leur disant qu'il n'était ni ne serait jamais leur ami. Il ne souffrit même pas qu'ils le touchassent. Il tint le même langage à celui qui avait coupé le morceau de chair, et ne voulut point accepter le couteau dont il s'était servi. »

Perdant l'espoir d'être rallié par le capitaine Furneaux, Cook se décida à rentrer seul dans la région polaire antarctique, et fit route au sud-sud-est. Le 14 décembre il rencontra les premières glaces flottantes, par 59° de latitude sud. Il continua à s'avancer jusqu'au 30 janvier, époque à laquelle il fut arrêté complétement par une mer solide, sans autre horizon que les montagnes de glaces qui la hérissaient. On était parvenu au delà du 70^{e} degré de latitude, et on avait prolongé les banquises plus de 40° de longitude. Le thermomètre marquait 32° et demi. Cook revira, et mit le cap au nord ; il fut atteint dans ces parages d'une fièvre bilieuse, qui fit plusieurs fois désespérer de sa vie. La plus grande partie de l'équipage était gravement attaquée du scorbut. Enfin, le 11 mars, après une navigation de trois mois et demi sans voir terre, on signala l'île de Pâques ou *Vai-Hou*. On reconnut facile-

ment cette terre aux nombreuses et gigantesques statues qui s'élèvent le long des côtes. En y comprenant la base qui les soutient, quelques-uns de ces édifices ont jusqu'à quarante pieds de haut ; l'exécution en est grossière, mais pas sans art. Ils sont construits de pierres taillées fort larges : les joints en sont très-serrés et les pierres très-adroitement emmortaisées. Pour tailler et élever des masses si énormes, il a fallu, outre un temps incalculable, un degré d'industrie et une intelligence devenus absolument étrangers aux habitants actuels. Ces monuments mystérieux sont vraisemblablement l'ouvrage de siècles plus heureux. On ne peut pas déterminer par quels accidents une nation aussi florissante a pu déchoir et tomber dans l'état de faiblesse et de barbarie dans lequel on la trouve aujourd'hui ; cependant il est permis de supposer que cette île, purement volcanique, a été bouleversée par le feu. « Elle est si stérile, ajoute Cook, que l'on n'y trouve pas vingt espèces de plantes différentes. Les habitants y sont plus chétifs que dans aucun autre endroit de la mer du Sud. Ils sont doux, hospitaliers, et offrent avec générosité le peu de ressources que présente leur misérable pays. Ils parlent à peu près la langue des Otaïtiens et sont aussi enclins au vol. Quant aux femmes, on n'a peut-être jamais vu dans aucune contrée des courtisanes aussi lubriques, et deux d'entre elles, qui vinrent à bord, reproduisirent réellement les exploits honteux de Messaline. L'ardeur insatiable de leurs désirs et le succès de leurs agaceries au milieu d'un équipage malade, nous surprirent également. Les matelots, renonçant à toute pudeur, ne rougirent pas de se livrer à la débauche sans chercher à la couvrir autrement que par l'ombre des statues gigantesques. Une chose surprenante, c'est l'immense disproportion qui existe entre le nombre des hommes et celui des femmes. Nous n'avons vu dans toute l'île que trente femmes et environ six à sept cents hommes. Ce phénomène singulier doit amener en peu de temps l'extinction de cette nation. »

En quittant l'île de Paques, Cook gouverna au nord-nord-ouest pour chercher les Marquises, découvertes, en 1595, par Mendana. Ce capitaine espagnol n'en avait mentionné que trois, la Dominica (*Hevaroa*), Santo-Pedro (*Onateyo*) et Santa-Christina, (*Waithaoo*) ; Cook en découvrit une quatrième, qu'il nomma *Hood*. Les habitants de ces îles sont la plus belle race de cette mer. Ils sont doux, actifs et très-propres. La ressemblance de leur langage avec celui des insulaires des Iles de la Société et de Taïti prouve leur commune origine. Cook se dirigea ensuite au sud-ouest, et sillonna les îles innombrables de l'archipel Dangereux ; il ajouta plusieurs nouvelles terres, entre autres les quatre *îles Palisser*, à celles signalées par ses devanciers. Il visita de nouveau Taïti, passa dans l'archipel Mangia ou de *Cook*, découvrit les îles *Palmerston* et *Sauvage*, explora l'archipel Tonga ou *des Amis*, et fit route à l'ouest. Il découvrit l'île *de la Tortue*, et fixa la position exacte des îles nommées, par Quiros, du *Saint-Esprit*, et par Bougainville, les *Grandes Cyclades*. Ces deux navigateurs avaient seulement vu la partie septentrionale de ce groupe, Cook le visita en détail ; comme il détermina l'étendue et la position de ces îles, il crut avoir le droit de changer leur nom en celui *Nouvelles-Hébrides*. Il découvrit à l'est les îles *Shepherd*, mouilla à Irromanga, où il eut un engagement sérieux avec les naturels ; de là il toucha à Tanna (*terre*, en malais). Il y fut bien reçu par les habitants, mais ils ne lui permirent pas de visiter l'intérieur de l'île et de reconnaître le volcan qui s'y trouve. Il s'assura qu'ils étaient anthropophages. Il découvrit ensuite la *Nouvelle-Calédonie*, grande île dont il rangea toute la bande orientale. Plusieurs excursions dans l'intérieur des terres firent faire des découvertes précieuses pour l'histoire naturelle. Cette île, quoique pauvre, est très-peuplée : les habitants, d'une race différente de ceux des autres îles tropicales, sont paisibles, bienveillants, probes et chastes. Cook découvrit encore dans la même latitude les îles *Balabéa*, *des Pins*, *de la Botanique*, et quelques autres de moindre importance. Il cingla ensuite à l'ouest-sud-ouest, pour atteindre la Nouvelle-Zélande, la disette se faisant cruellement sentir à bord. Le 10 octobre on découvrit l'île inhabitée de *Norfolk*. Le 18 on jeta l'ancre dans le canal de la reine Charlotte. Cook y reconnut des traces du passage du capitaine Furneaux, mais il ne put rien apprendre de positif sur son sort. La réserve des naturels lui fit supposer avec raison que des événements sanglants s'étaient accomplis (*voyez* FURNEAUX). Cook fait remarquer que les Néo-Zélandais ont toujours été des ennemis très-dangereux pour les marins qui ont abordé sur leurs côtes. Le 10 novembre, après avoir rafraîchi son équipage, il reprit sa navigation polaire, gouverna sur l'entrée occidentale du détroit de Magellan, longea le côté méridional de la Terre de Feu, encore peu connue, et mouilla le 21 décembre dans le *canal de Noël*. Il doubla ensuite le cap Horn, traversa le détroit de Lemaire, reconnut la terre des États, releva et nomma les îles environnantes ; puis, s'avançant au sud-ouest, découvrit entre les 54^e^ et 55^e^ parallèles les îles *Pikersgill* et de *Géorgie*. Ces îles, couvertes de glaces en tout temps, ne sont fréquentées que par les veaux et les lions marins. Cook découvrit ensuite une terre qui reçut le nom de *Thulé australe*, puis une autre, qu'il nomma *terre de Sandwich* (57°,8′ de lat. sud et 23°,34′ de long. ouest). Il renonça à s'avancer plus au sud, l'état de son vaisseau ne lui permettant pas de s'aventurer dans une mer inconnue, au milieu de brumes épaisses, qui l'exposaient au choc des glaces flottantes. Il préféra porter à l'est pour vérifier les découvertes annoncées par Bouvet, et ne s'arrêta qu'après avoir parcouru 13 degrés de

de longitude dans le parallèle où l'on indiquait ces nouvelles terres. Supposant que le navigateur français avait été trompé par quelque banc de glace, il cingla plus au nord, et chercha vainement les îles Denia et Marseveen. Rien ne l'encourageant à passer un temps précieux à vérifier l'existence de terres douteuses ou de peu d'importance, il gouverna directement sur le cap de Bonne-Espérance, et le 19 mars 1775 il jeta l'ancre dans la baie de la Table. Il trouva là une dépêche du commandant de *l'Adventure*, qui lui faisait une narration complète de sa marche depuis leur séparation et du massacre de l'anse à l'Herbe (Nouvelle-Zélande) (*voy.* FURNEAUX). Cook, après avoir renouvelé son gréement, remit à la voile le 16 avril, mouilla le 15 mai à Sainte-Hélène et le 28 à l'Ascension, qu'il explora, toucha le 14 juillet à Fayal (l'une des Açores), et enfin le 30 juillet 1775 il débarqua à Plymouth, après une absence de trois ans et dix-huit jours. Durant une navigation si longue, accomplie dans des climats si variés et malgré des dangers de toutes espèces, Cook, sur son nombreux équipage, n'avait perdu que quatre hommes, dont un seul de maladie. Il est bon de dire en outre que cette expédition si mémorable, qui fit tant d'honneur à l'Angleterre, ne lui coûta pas, en comprenant les dépenses extraordinaires, vingt-cinq mille livres sterling. Si les découvertes de Cook ne répondirent pas à l'attente de certains curieux, ses travaux n'en avaient pas moins été immenses. Il avait réussi à faire connaître la vraie nature des régions australes. Des descriptions minutieuses sur les habitants et les produits de toutes les terres qu'il avait abordées venaient aussi enrichir toutes les branches de la science. Ces utiles résultats valurent à Cook la plus honorable réception en Angleterre. Il fut promu au rang de *captain* et nommé un des administrateurs de l'hôpital de Greenwich. Le 29 février 1776, il fut élu membre de la Société royale de Londres, et obtint le prix fondé par sir Godfroy Copley, une médaille d'or destinée à celui qui aurait fait les expériences les plus utiles pour la conservation humaine. Le soin que Cook avait pris de la santé de son équipage lui valut cette distinction.

Cook, âgé de quarante-sept ans, aurait pu jouir tranquillement dans sa famille d'un repos bien mérité; mais la grande question du passage nord-ouest, question si essentielle pour l'Europe et surtout pour l'Angleterre, le décida à reprendre la mer. Toutes les tentatives par l'est avaient échoué; on résolut d'en faire de nouvelles par le nord-ouest, sur la proposition de Sandwich, premier lord de l'amirauté. Au lieu de chercher directement l'entrée du passage par la baie d'Hudson ou celle de Baffin, on résolut de faire le tour du globe et d'aller chercher l'issue sur la côte nord-ouest d'Amérique. Le 9 février 1776 Cook reçut une commission qui le nommait commandant de la corvette de guerre *la Résolution*; son équipage fut exactemennt composé comme au précédent voyage; l'amirauté y joignit la *Discovery*, vaisseau de trois cents tonneaux, dont le commandement fut donné au capitaine Clerke (*voy.* ce nom), qui avait déjà suivi Cook en qualité de lieutenant dans ses premières expéditions. Les deux navires furent pourvus de tout ce qui pouvait assurer le succès d'une navigation aussi longue que dangereuse; ils emportèrent en outre des animaux et des plantes d'Europe, dont la reproduction devait être essayée sous de nouveaux climats. Bayley et le lieutenant King s'embarquèrent comme astronomes; le chirurgien Anderson fut chargé des observations relatives à l'histoire naturelle; Webber lui était adjoint pour dessiner les scènes les plus remarquables; les officiers étaient Gore, Burney, Williamson, Bligh, etc. Cook appareilla de Plymouth le 12 juillet 1776, relâcha à Ténériffe, puis à Porto-Praya, et mouilla le 18 octobre dans la baie de la Table. Il y fut rallié le 10 novembre par la *Discovery* (ce navire n'était parti d'Angleterre que le 10 août). L'expédition reprit la mer le 30 novembre, et fit route au sud-est. Cook reconnut et fixa la position des îles Marion et Crozet. Deux autres îles, situées par 46° 46' latitude sud et 35° 54' longitude est, reçurent le nom d'îles du *Prince Édouard;* les îles signalées par Kerguelen furent également aperçues; leur position fut rectifiée et leurs noms changés. Cook toucha ensuite dans la partie méridionale de la terre de Van-Diemen (la Tasmanie), et séjourna du 12 au 25 février dans le canal de la reine Charlotte. En sortant, il gouverna au nord-est, et découvrit les îles *Mangeea* (Mangya), *Wateeoo* (Wenooa-no-te-Eatooa), et *Wenooaette* (Otakootaia), explora de nouveau pendant près de trois mois l'archipel des Amis (Tonga). En quittant cet archipel, il découvrit l'île *Toobouaï*, puis entra dans les îles taïtiennes. A Eimeo, quelques naturels volèrent une chèvre: Cook crut devoir faire une expédition armée dans l'île, et incendia les maisons et les pirogues; les habitants, effrayés, restituèrent l'animal dérobé. On mouilla ensuite à Huaheine, l'Indien Omaï, qui venait de passer deux années en Angleterre, y fut déposé.

De là on passa à Ulietea : la désertion de quelques hommes de l'équipage décida Cook à faire monter à bord le fils, la fille et le gendre d'Oreo, *éarée* (roi) de l'île, et de les emprisonner. Cette sévérité faillit avoir de graves conséquences : les naturels complotèrent d'enlever par représailles Cook et le capitaine Clerke. Cependant les fugitifs ayant été ramenés, la concorde se rétablit. Cook visita encore Balabola, puis mit le cap au nord le 24 décembre 1777; il découvrit l'île *de Noel*, puis la partie septentrionale de l'archipel Hawaï ou Sandwich, composée des îles *Atooi*, *Oreehoua*, *Oneeheow*, *Woahoo* et *Tahoora*. Les habitants, quoique ayant une grande disposition au vol, parurent à Cook francs

et bienveillants. Leurs mœurs et leur langage ont une similitude frappante avec ceux des Taïtiens, et prouvent une même origine. « Ici se présente une des plus grandes questions qui puissent fixer l'attention des physiologistes; car il n'est pas aisé, dit Cook, d'expliquer comment une seule nation s'est répandue dans toutes les parties de l'océan Pacifique, sur un si grand nombre d'îles, séparées les unes des autres par des intervalles considérables et sans aucun moyen de communication entre elles. On trouve cette nation depuis la Nouvelle-Zélande au sud jusqu'aux îles Sandwich au nord, et du levant au couchant depuis l'île de Paques jusqu'aux Nouvelles-Hébrides, c'est-à-dire sur une étendue de 60° de latitude, ou de douze cents lieues du nord au sud, et de 83° de longitude, ou de seize cents soixante lieues de l'est à l'ouest. Je ne sais pas encore où vont ses colonies dans chacune de ces directions; mais je puis assurer que si cette nation n'est pas la plus nombreuse du globe, elle est certainement la plus étendue. »

Cook aperçut le 7 mars 1778 la côte nord-ouest de l'Amérique aux environs du cap Mendocin; le 12 il mouilla dans un havre commode, qui conserva le nom d'*entrée de Nootka*. Il fit aussitôt remorquer ses bâtiments, afin de les réparer. Des échanges se firent facilement avec les naturels. Des crânes et des mains d'hommes passées au feu et encore couverts de chair furent offerts aux Anglais. Les naturels leur firent clairement comprendre qu'ils avaient mangé les autres parties des corps; cependant ces cannibales paraissaient avoir eu quelques relations avec les Européens, car ils étaient déjà munis de fer, et vendirent deux cuillers d'argent de forme espagnole. Ce qui confirma surtout Cook dans cette croyance, c'est qu'ils possédaient les idées les plus précises et les plus rigoureuses du droit de propriété. En effet, seuls entre toutes les nations sauvages découvertes jusque alors, ils exigèrent le payement du bois, de l'herbe et même de l'eau qu'embarquèrent les Anglais. L'entrée de Nootka est située par 49° 33′ de lat. nord et 233° 12′ de long. est. (Cette côte fait partie des États-Unis et se joint à la Californie). En débouquant de Nootka Cook fut assailli par une furieuse tempête, qui fit une voie d'eau à *la Résolution*; ne trouvant pas de havre, il fut contraint d'avancer péniblement en relevant la côte. On dépassa sans l'examiner le prétendu détroit de l'amiral de Fonte, et l'on découvrit dans la baie de Behring l'*île de Kaye*, la *baie du Contrôleur*, le *cap Hichingbroke*; enfin, l'on boulina vers un mouillage, où l'on parvint à réparer *la Résolution*; ce mouillage fut appelé *Entrée du prince Guillaume*. Les naturels essayèrent de voler un canot et de piller *la Découverte*; ils furent repoussés sans effusion de sang, avec énergie et prudence. On découvrit ensuite l'*île Montagu* et le groupe des *îles Vertes*, puis une entrée que les vaisseaux remontèrent jusqu'à plus de trente lieues. Divers indices firent reconnaître ce cours d'eau pour une grande rivière; elle reçut le nom de *rivière Cook*. On en prit possession, ainsi que du pays environnant, au nom du roi d'Angleterre. Déçu de l'espoir de trouver un passage à cette latitude, Cook côtoya la presqu'île d'Alaska, et traversa la chaîne des îles Aléoutiennes. Des naturels vinrent à son bord, et lui remirent deux lettres écrites en russe; mais son ignorance de cette langue le mit dans l'impossibilité de profiter du contenu. Il entra dans le détroit de Behring, en suivant la côte d'Amérique, toucha aux îles Oonolaska, découvrit l'*île Ronde*, la *pointe Calme*, le *cap Newenham*, la *baie de Bristol*, où il renouvela la vaine cérémonie de prise de possession. Les bas-fonds obligèrent les vaisseaux de s'éloigner de la côte et de marcher à l'ouest : on gagna l'extrémité orientale de la côte d'Asie ou pays des Tschutskys. Cook constata dans ce peuple une race absolument différente, par la régularité des traits et le développement de l'intelligence, des Esquimaux américains. Cette observation est d'autant plus remarquable, qu'à peine le détroit qui sépare les deux continents a-t-il quinze lieues en cet endroit. Le 18 aout 1778, à la hauteur du cap Glacé, situé sur la côte d'Amérique, par 70° 44′ de latitude, l'expédition fut subitement arrêtée par une plaine de glace. Jusqu'au 29, on fit plusieurs tentatives infructueuses pour trouver une ouverture; le détroit était complétement fermé. Cook gagna alors le cap Nord, sur la côte d'Asie; et jugeant la saison trop avancée pour rester plus longtemps dans ces parages, il résolut de chercher un endroit où il pût hiverner sûrement et utilement, afin de reprendre son exploration l'année suivante. Il repassa sur la côte d'Amérique, signala le *cap Denbigh*, l'*île Besborough*, relâcha dans l'*entrée de Norton* ou Chacktoole, découvrit *l'île Stuart*, le *cap Stephens*, l'île *Clerke* (1), les îles *Gore*, *des Tours*, et mouilla à Samganoodha, où il se mit en communication avec plusieurs Russes. Il reçut d'eux des renseignements détaillés sur les contrées environnantes, puis se dirigea sur les îles Sandwich, afin d'y passer l'hiver. Il comptait durant ce temps compléter la découverte de cet archipel, encore inconnu. Le 20 novembre il eut connaissance de l'*île Mowée*, puis de celle d'*Owhyhee*, située plus au sud, et jeta l'ancre dans la baie de *Karakakoua*. Les relations s'établirent facilement avec les naturels. « Je n'avais jamais rencontré, dit Cook, de peuples sauvages aussi peu défiants et aussi libres dans leur maintien que ceux-ci. Ils envoyaient aux vaisseaux les articles qu'ils voulaient vendre, et venaient ensuite à bord faire leur marché. Il faut observer de plus, à leur honneur, qu'ils n'essayèrent pas une fois de nous tromper dans les échanges, ou de commettre un vol. J'en conclus que les habitants d'Owhyhee doivent être plus exacts et plus fidèles dans leur commerce réci-

(1) Reconnue depuis pour être la même que l'île Saint-Laurent.

proque que les naturels d'Otaïti ; car s'ils n'avaient pas de bonne foi entre eux, ils ne seraient pas aussi disposés à croire à celle des étrangers. » Cook était donc plein de confiance dans les bonnes dispositions des naturels ; un fait vint mettre le comble à la bienveillance mutuelle. Les prêtres de l'île résolurent de placer le capitaine anglais au rang de leurs dieux. Après lui avoir fait subir une cérémonie assez ridicule, ils le divinisèrent sous le nom d'Orono. Depuis cette époque, toutes les fois que le capitaine Cook descendit à terre, il fut accompagné de l'un des prêtres, lequel marchait devant lui proclamant qu'Orono était débarqué, et que le peuple eût à se prosterner la face contre terre. Un autre prêtre ne manquait jamais non plus de l'accompagner sur l'eau ; il se tenait à l'arrière du canot, une baguette à la main, et avertissait les naturels qui se trouvaient dans leurs pirogues de l'approche du commandant. Les rameurs abandonnaient à l'instant leurs pagayes, et se couchaient ventre à terre jusqu'à ce qu'il fût passé. Les chefs inférieurs demandaient souvent à présenter une offrande à Orono : lorsque cette permission leur avait été accordée, ils offraient un cochon avec toutes les apparences de la timidité et de la frayeur. Durant ce temps, Koah, Kaireekena et les autres prêtres chantaient des hymnes. Les politesses des ministres de la religion ne se bornèrent pas cependant à de pures cérémonies : ils donnaient chaque jour à terre et à bord des cochons et des végétaux en quantité et avec la plus grande exactitude ; ils ne demandaient jamais rien en retour, même d'une façon indirecte. Lorsque les Anglais voulaient savoir qui faisait les frais d'une telle munificence, on leur répondait que c'était Kaoo, chef des prêtres, alors en voyage avec le roi Terreeoboo. Quelque temps après Cook reçut la visite de ces deux grands personnages et de leur suite. Des présents furent échangés avec cordialité ; seulement Terreeoboo déclara les Anglais *tabous* (sacrés, interdits pour les femmes), « c'est-à-dire, rapporte le lieutenant King, historien de ce voyage, que, par des raisons que nous ne pûmes découvrir, il leur fut défendu de sortir de leurs habitations et de nous fréquenter ». Il est facile de suppléer à la perspicacité du lieutenant King. Cette mesure prouvait dans les naturels d'Owhyhee une moralité et une intelligence que n'avaient pas eues les habitants des contrées découvertes jusque là par les Anglais.

La tranquillité réciproque fut troublée par quelques vols ; mais leur répression n'amena aucun acte d'une gravité inquiétante. Un canonnier anglais, William Watman, étant mort à bord d'une attaque de paralysie, fut, sur la demande du roi Terreeoboo, enterré dans le *moraï* (cimetière, lieu sacré) de l'île. Après que ses camarades lui eurent rendu les honneurs funèbres, les prêtres de l'île célébrèrent les funérailles à leur manière, mais de la façon la plus respectueuse. Durant trois nuits ils sacrifièrent sur son tombeau, et y chantèrent des hymnes.

Déjà les naturels s'inquiétaient de l'époque du départ des Anglais. « Je voulus savoir, dit King, l'opinion que les habitants s'étaient formée de nous ; je me donnai quelque peine pour satisfaire ma curiosité, mais je ne découvris rien, sinon qu'ils nous supposaient originaires d'un pays où les provisions avaient manqué, et que nous étions venus les *voir uniquement pour remplir nos ventres*. La maigreur de quelques personnes de l'équipage, l'appétit avec lequel nous mangions leurs provisions fraîches, les soins extrêmes que nous prenions pour en embarquer une quantité considérable, semblèrent confirmer la justesse de leur opinion. Il était assez plaisant de les voir toucher les flancs et tapoter le ventre des matelots, qui prirent réellement de l'embonpoint durant notre courte relâche sur cette île, et les avertir par signes ou verbalement qu'il était temps de nous en aller ; mais que si nous revenions à la saison prochaine du fruit à pain, ils seraient plus en état de pourvoir à nos besoins. Nous étions depuis seize jours seulement dans la baie ; et si l'on songe à la quantité énorme de cochons et de végétaux que nous consommions, on ne sera pas surpris qu'ils désirassent notre départ. » Les vaisseaux ayant été réparés, démarèrent le 4 février 1779. Les naturels firent à leurs hôtes les adieux les plus affectueux, et Terreeoboo leur offrit un troupeau de cochons et des monceaux énormes de végétaux. Cook lui-même fut étonné de la valeur de ce riche présent, « qui surpassait de beaucoup tout ce qu'il avait reçu aux îles des Amis et de la Société ». Il fit transporter ces vivres à bord, et se proposa d'achever la reconnaissance de l'archipel ; mais un gros temps, qui dura quelques jours, démâta *la Résolution*, et força le navire à chercher de nouveau un abri sur les côtes d'Owhyhee.

Aucune biographie n'a encore donné les détails exacts de la mort de Cook, ni les causes qui ont amené ce meurtre : ce fait a trop d'importance pour le chercher ailleurs que dans le récit même du lieutenant King, ami et compagnon de Cook, témoin oculaire du drame qui va suivre.

Le 11, les deux vaisseaux anglais reprirent le mouillage qu'ils avaient déja occupé dans la baie de Karakakooa (1).

Cette journée et celle du lendemain furent employées à déplacer le mât de misaine et à l'envoyer à terre avec les charpentiers. On dressa aussi l'observatoire de King. « Nous nous aperçûmes avec étonnement, dit cet officier, que les

(1) Cette baie est située au côté occidental de l'île d'Owhyhee, dans un district appelé *Akona* ; elle a environ un mille de profondeur, et se trouve bornée par deux pointes de terre basses, éloignées l'une de l'autre d'une lieue et demie. Le village de *Kowrowa* occupe la pointe septentrionale, et une autre bourgade, plus considérable *Kakooa*, le fond de la baie. Le rivage est bordé de corail noir et d'un accès difficile, excepté devant Kakooa

insulaires n'étaient plus les mêmes à notre égard : nous n'entendions point de cris de joie, il n'y avait ni bruit ni foule autour de nous, la baie était tranquille et déserte; çà et là une embarcation glissait rapidement le long de la côte; l'hospitalité aimable avec laquelle on nous avait toujours traités, les témoignages d'amitié et de bienveillance que nous avions reçus à notre départ nous avaient fait espérer un autre accueil. Enfin nous apprîmes que Terreeoboo était absent, et avait mis le *tabou* sur la baie. » Cette mesure eût dû éclairer les Anglais sur les dispositions des naturels, qui, dans leur naïveté soupçonneuse, ne voyaient pas sans crainte le prompt retour de leurs hôtes faméliques. Il n'en fut rien, et le retour du roi sembla d'abord rétablir les anciennes relations. Le 13 les insulaires devinrent menaçants, s'armèrent de pierres, et voulurent empêcher plusieurs de leurs compatriotes d'aider les Anglais à charger des tonnes d'eau. Cook, informé de ce fait, ordonna de tirer à balle sur les récalcitrants; une décharge de mousqueterie faite sur un voleur annonça bientôt que ses mesures énergiques étaient mises à exécution. L'officier commandant la pinasse de *la Découverte* crut devoir saisir une pirogue appartenant à Pareea, *jakanee* ou chef, qui s'était jusque alors montré très-dévoué aux Anglais; il réclama sa propriété, en protestant de son innocence. L'officier refusa de lui rendre la pirogue; il en résulta une dispute très-vive, dans laquelle Pareea fut renversé d'un coup de rame sur la tête. Les insulaires, jusque alors spectateurs paisibles, firent pleuvoir une grêle de pierres sur les Anglais, qu'ils contraignirent à fuir à la nage, puis s'emparèrent de la pinasse, qu'ils pillèrent et qu'ils auraient détruite sans la généreuse intervention de Pareea. Ce jeune chef écarta la foule, rappela les matelots, leur fit rendre leur embarcation ainsi que ce qui en avait été dérobé. Cook, en apprenant cette scène, s'écria : « Je crains bien que les insulaires ne me forcent à des mesures violentes, car il ne faut pas leur laisser croire qu'ils ont eu l'avantage sur nous. » Mais comme il était trop tard pour entreprendre quelque chose le soir même, il se contenta de donner l'ordre de chasser tout de suite et indistinctement tous les naturels qui se trouvaient à bord. Cette sévérité indisposa les Indiens, qui dans la nuit volèrent la chaloupe de *la Découverte*, en coupant la bouée à laquelle elle était amarée. Le matin Cook résolut d'amener à bord le roi et les principaux *éarées* (chefs) et de les détenir comme otages jusqu'à ce qu'on lui eût rendu son embarcation. Il donna l'ordre d'arrêter toutes les pirogues qui essayeraient de sortir de la baie. Son projet était de les détruire, si les moyens pacifiques ne réussissaient pas. Il plaça à cet effet les petites embarcations de *la Résolution* et de *la Découverte*, bien équipées et bien armées, en travers de la baie, et fit tirer quelques coups de canon sur deux grandes pirogues qui essayaient d'échapper. Ayant chargé lui-même son fusil à deux coups, il monta la pinasse, et fit naviguer vers la terre. A mi-chemin, il héla la chaloupe de *la Résolution*, qui était en station à la pointe septentrionale de l'île; l'ayant prise avec lui, il débarqua au fond de la baie, ainsi que le lieutenant des soldats de marine, Philips, et neuf soldats. Avec ce nombre d'hommes, évidemment trop faible pour accomplir par la force le projet énergique qu'il méditait, Cook marcha droit au village de Kowrowa, résidence du roi. Il y reçut les marques de respect qu'on avait coutume de lui rendre; les habitants se prosternèrent devant lui, et lui offrirent de petits cochons selon leur usage. S'apercevant qu'on ne soupçonnait pas les motifs de son débarquement, il s'informa du lieu où se trouvaient Terreeoboo et sa famille. On s'empressa d'avertir les deux fils du roi, qui ne tardèrent pas à arriver et conduisirent sur-le-champ Cook à la maison où leur père était couché. Ils y trouvèrent le vieux roi endormi : le capitaine dit quelques mots sur le vol de la chaloupe, dont il ne supposait pas au surplus le roi complice, puis il invita ce prince à passer la journée à bord de *la Résolution*. Terreeoboo accepta la proposition sans balancer, et se mit aussitôt en route. On atteignit paisiblement le rivage : déjà les deux fils du roi étaient dans la pinasse et le reste de la troupe se disposait à l'embarquement, lorsqu'une vieille femme appela à grands cris Kanee Kabareea, mère des princes et l'une des épouses de Terreooboo. Celle-ci s'approcha du roi, et employa les larmes et les prières les plus ardentes pour l'empêcher de se rendre aux vaisseaux. En même temps deux chefs arrivés avec elle retinrent le roi, lui démontrèrent son imprudence, et le contraignirent à s'asseoir par terre. Les insulaires, alarmés par le canon et les préparatifs hostiles qu'ils voyaient dans la baie, formaient des groupes sans nombre sur le rivage; ils se précipitèrent en foule autour de leur roi. Le lieutenant Philips, voyant ses soldats trop pressés par la multitude pour se servir de leurs armes, proposa à Cook de les ranger en bataille le long des rochers sur le bord de la mer : les naturels lui ayant fait passage sans difficulté, il se posta à environ trente verges du lieu de la contestation. Cook continuait de presser le vieux roi de s'embarquer; celui-ci, la frayeur et l'abattement sur le visage, semblait disposé à suivre le capitaine; mais les chefs qui l'entouraient, après avoir épuisé les conseils et les prières, eurent recours à la force pour le retenir. Cook, voyant qu'il n'était plus possible d'accomplir son projet sans verser le sang, dit à Philips qu'il y renonçait. Il quitta le roi, et se mit à marcher paisiblement vers les embarcations. Les canots placés en travers de la baie ayant tiré sur des pirogues qui essayaient de s'échapper, un chef de premier rang fut tué. La nouvelle de sa mort arriva dans ce moment, et excita une vive rumeur parmi les

naturels. Ils renvoyèrent les femmes et les enfants, et s'armèrent de piques et de pierres. L'un d'eux, qui tenait une pierre et un long poignard de fer, appelé *paohooa*, s'approcha de Cook, se mit à le défier en brandissant son arme, et le menaça de lui lancer sa pierre. Le capitaine l'invita à cesser ses provocations; mais l'insolence de son ennemi ayant augmenté, il lui tira un coup chargé à plomb. L'insulaire était vêtu d'une natte de guerre, que la charge ne put traverser; lorsqu'il sentit qu'il n'était point blessé, il devint plus audacieux et ses compagnons plus hardis. Plusieurs pierres furent lancées aux soldats : un des chefs essaya même de poignarder le lieutenant, mais celui-ci le terrassa d'un coup de crosse. Cook tira alors son second coup, chargé à balle, et tua l'insulaire le plus avancé. Aussitôt les naturels lancèrent une grêle de pierres. Les soldats et les matelots des embarcations ripostèrent par une décharge de mousqueterie. Les insulaires soutinrent le feu avec courage, et se précipitèrent sur les Anglais avant que ceux-ci eussent eu le temps de recharger. Une scène d'horreur et de confusion s'accomplit alors. Quatre soldats de marine, atteints dans les rochers, furent aussitôt massacrés, trois autres furent blessés dangereusement; le lieutenant, frappé d'un coup de paohooa entre les deux épaules, tua son ennemi avant qu'il ait pu redoubler. Cook cria aux canots de cesser le feu et d'approcher du rivage, afin d'embarquer sa petite troupe; peut-être aussi voulait-il arrêter l'effusion du sang. Quoi qu'il en soit, tant qu'il fit face aux naturels, aucun d'eux ne se permit de violence directe contre lui; mais sitôt qu'il se fut retourné pour donner ses ordres aux matelots, il fut poignardé par derrière, et tomba le visage dans la mer. Les insulaires poussèrent des cris de joie lorsqu'ils le virent renversé; ils traînèrent aussitôt son corps sur le rivage, et s'enlevant le poignard les uns aux autres, ils s'acharnèrent tous à lui porter des coups, lorsque déjà il n'était plus qu'un cadavre.

Immédiatement après le meurtre de leur commandant, les Anglais échappés au massacre se jetèrent à l'eau, et couverts par le feu très-vif qui partait des canots, ils réussirent à s'éloigner. Quand la consternation que cet affreux événement jeta parmi les équipages eut un peu diminué, Clerke, capitaine de *la Découverte*, prit le commandement en chef de l'expédition. Il s'occupa immédiatement du détachement qui se trouvait encore à terre, chargé de la garde de la mâture en réparation. Grâce aux courageuses dispositions des lieutenants King et Bligh, ce détachement soutint avec succès plusieurs attaques et put être recueilli, ainsi que les mâts, les voiles, et l'appareil astronomique. Les vaisseaux se trouvaient en si mauvais état et la discipline était si relâchée, que les officiers anglais décidèrent qu'on tenterait des mesures pacifiques pour obtenir les restes de Cook et des soldats massacrés. Cette modération ne put réussir; les insulaires tendirent de nombreux piéges aux Anglais, ceux-ci n'y échappèrent que par une extrême prudence. Les naturels, voyant la guerre déclarée, firent des sacrifices à leurs divinités, et brûlèrent les corps des quatre soldats. Quant à celui de Cook, qu'ils regardaient comme appartenant à une nature supérieure, il fut dépecé et envoyé dans les différentes parties de l'île; néanmoins, le 15 au soir deux prêtres rapportèrent clandestinement un petit paquet couvert d'étoffes, qui contenait un morceau de chair humaine d'environ huit à neuf livres : c'était la part qu'ils avaient reçue pour l'employer à des cérémonies religieuses. Ils déclarèrent que Terreeoboo et les autres chefs avaient la tête et les os, excepté ceux de la poitrine, de l'estomac et du ventre, qui, ainsi que le reste de la chair, avaient été brûlés. « Nous leur demandâmes, rapporte King, s'ils n'en avaient pas mangé une partie. A cette idée, ils témoignèrent sur-le-champ l'horreur qu'aurait pu montrer un Européen, et ils nous demandèrent très-naturellement si nous étions dans l'usage de manger de la chair humaine. Ils s'écrièrent ensuite plusieurs fois, avec beaucoup d'inquiétude et de frayeur. « Quand Orono reviendra-t-il? Que nous fera-t-il à son retour? » Les Anglais, voyant les négociations inutiles, canonnèrent les côtes, brûlèrent un village et tuèrent un certain nombre d'insulaires. Ces représailles eurent un plein succès; le 20 un chef nommé Eappo, accompagné d'une multitude de peuple, vint au vaisseau, et remit au milieu des marques du respect général les restes de Cook, enveloppés dans une très-belle étoffe neuve et couverts d'un manteau de plumes noires et blanches. « Nous y trouvâmes, continue King, les mains du capitaine bien entières : nous les reconnûmes aisément à une large cicatrice qui séparait le pouce de l'avant-doigt; nous y trouvâmes de plus l'os du métacarpe et la tête dépouillée de la chair (la chevelure avait été coupée; elle était séparée et jointe aux oreilles); les os de la face manquaient. Nous trouvâmes ensuite ceux des bras, auxquels pendait la peau des avant-bras; les os des jambes et des cuisses réunis, mais sans pieds. Les ligaments des jointures étaient en bon état : le tout semblait avoir été au feu, si j'en excepte les mains, qui conservaient leur chair, mais qui étaient découpées en plusieurs endroits et remplies de sel. La partie du derrière de la tête offrait une estafilade, mais on ne voyait point de fracture au crâne. Il ne nous restait plus qu'à procéder aux funérailles de notre illustre et malheureux commandant. Nous renvoyâmes Eappo, en lui enjoignant de mettre le *taboo* sur toute la baie, et les ossements de M. Cook ayant été déposés dans une bière, on les jeta à la mer avec l'appareil accoutumé. »

(1) En 1825, le capitaine Byron a fait élever un poteau sur le lieu même où le meurtre fut commis. Une inscription rappelle les circonstances de la mort de Cook.

Ainsi se termina la carrière d'un des hommes qui ont le plus honoré l'Angleterre. Après Christophe Colomb, Cook est certainement le navigateur qui a acquis le plus de popularité, et cette popularité peut donner la mesure de son mérite. Sa vie fut remplie par des entreprises si importantes et si avantageuses pour l'humanité, qu'on ne peut dire que sa mort fut prématurée : il avait assez vécu pour accomplir les grandes choses auxquelles la Providence l'avait destiné. S'il fut enlevé aux jouissances et au repos qui devaient être la suite de ses travaux, sa gloire restera immortelle.

James Cook semblait avoir été prédestiné pour sa mission ; la nature en avait fait en quelque sorte l'homme de tous les climats. Sa taille était de plus de six pieds (anglais) (1). Son extérieur, quoique avantageux, n'avait rien de remarquable. Il avait la tête petite, les cheveux châtain foncé, le nez parfaitement fait, les yeux bruns, vifs et perçants, les paupières très-épaisses. Sa physionomie exprimait l'austérité. Sa constitution vigoureuse, endurcie par le travail, était capable de supporter les plus grandes fatigues. Son estomac digérait sans peine les aliments les plus grossiers. Il se soumettait aux privations de toutes espèces avec une indifférence si parfaite, que la tempérance ne paraissait pas être une vertu pour lui. Son esprit avait la trempe vigoureuse de son corps : un sang-froid admirable dans les dangers accompagnait toujours son courage intrépide et calme ; ses mœurs et ses manières offraient de la simplicité et de la franchise. Malgré sa rudesse naturelle, les douces émotions de la famille étaient loin de lui être inconnues. Durant le cours de son dernier voyage, il répétait à ses amis. « Le printemps de ma vie a été orageux, mon été est pénible ; mais j'ai laissé dans ma patrie un fonds de joie et de bonheur qui embellira mon automne. » L'homme le plus capable peut-être d'apprécier Cook porte au sujet du navigateur anglais le jugement que voici :

« Le nom de Cook, écrit Dumont d'Urville, rappellera perpétuellement aux marins et aux géographes des nations civilisées le navigateur le plus illustre des siècles passés et futurs. Nul ne rendit de si grands services à la navigation, et l'état actuel de nos connaissances ne permettrait pas à un homme, même supérieur à Cook, d'arriver au même degré de supériorité. Hors des connaissances relatives à son état, Cook n'était certainement qu'un homme fort ordinaire ; et l'on sait aujourd'hui à quoi s'en tenir sur son humanité tant prônée. D'un tempérament naturellement taciturne et mélancolique, il était dans sa justice d'une inflexible sévérité, qui tenait souvent de la dureté et de l'opiniâtreté. Ses démêlés avec les Forster (*voyez ce nom*) et les châtiments rigoureux qu'il infligea souvent aux peuplades qu'il visitait attestent ces dispositions de sa part, malgré le soin qu'ont pris les Anglais pour étouffer ou pour dissimuler ces incidents. Mais aussi on peut avouer que jamais navigateur ne conçut avec plus de talent un projet de campagne, ne le poursuivit avec plus de constance, et ne l'accomplit avec plus d'habileté et de succès que le capitaine Cook. En lui la nature semblait avoir formé le véritable type du marin, et nul n'a honoré autant que lui ce métier pénible, plein de dégoûts et d'ennuis pour qui veut en remplir dignement les devoirs. Sous ce rapport, nous le répétons, Cook figurera éternellement à la tête des navigateurs de tous les siècles et de toutes les nations. »

(1) Cinq pieds dix pouces ou un mètre 79 centimètres.

Le premier voyage de Cook fut rédigé sur son journal et sur celui de Banks, par Hawkesworth, Londres, 1773, 3 vol. in-4°, avec atlas. Suard le traduisit en français ; Paris, 1774, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°, avec cinquante-deux cartes ou gravures. — La relation du second voyage, écrite par Cook lui-même, et comprenant la relation du capitaine Furneaux, parut à Londres, 1777, et 1779, 2 vol. in-4°, avec atlas et nombreuses gravures. Elle fut encore traduite en français par Suard ; Paris, 1778, 5 vol. in-4° avec atlas, ou 6 vol. in-8°. — L'ouvrage de George Forster : *Voyage round the world in his B. M. sloop Résolution*, Londres, 1777, 2 vol. in-8°, en forme le complément naturel. — Le troisième voyage de Cook, rédigé et continué par le lieutenant King, parut en anglais, Londres, 3 vol. in-4°, avec atlas ; trad. en français par Demeunier, Paris, 1785, 4 vol. in-4°, ou 8 vol. in-8°. Ces voyages ont été réimprimés depuis dans toutes les collections de voyages et traduits à peu près dans toutes les langues. — Le portrait de Cook a été peint avec beaucoup de ressemblance par Dance et reproduit en gravure d'une manière parfaite par Sherwin (1). ALFRED DE LACAZE.

M. Gianetti, *Elogio del capit. Kook*; Florence, 1785, in-4°. — Lemontey, *Éloge de Cook* (*OEuvres*, 1829, t. III). — William Smith, *Voyages autour du monde*, II, III, IV et V. — Van-Tenac, *Hist. gén. de la marine*. — Philippe Buache, *considérations géographiques et physiques*.

COOK. *Voy*. COKE.

COOKE (*Édouard*), homme d'État anglais, mort à Londres, en 1820. Fils du prévôt du Collége du Roi à Cambridge, où il termina ses études, commencées à Eton, il devint, vers 1778, secrétaire particulier de sir Richard Heron, alors secrétaire lui-même du comte de Buckingham, lord-lieutenant d'Irlande ; il fut pourvu, sous le duc de Rutland, de l'emploi de premier greffier

(1) On vient d'abattre à Gateshead (faubourg de New-Castle) la maison qu'habitait Cook en 1742 ; mais la chambre dans laquelle il a demeuré a été religieusement conservée. On l'a démontée, et on l'a transportée dans un pavillon du jardin de la nouvelle habitation construit exprès. Les murs de cette chambre, de très-pauvre apparence, sont couverts de figures de géométrie et d'astronomie dessinées par Cook alors qu'il était enfant.

de la chambre des communes d'Irlande. En 1789 il fut nommé secrétaire du département de la guerre dans ce pays, et obtint en même temps un siége au parlement. Il fut secrétaire du département civil sous le comte de Camden, et garda cet emploi jusqu'à la réunion des deux pays, à laquelle il contribua par ses actes et ses écrits. C'est dans ce sens qu'il dirigea un journal, *la Sentinelle.* Revenu en Angleterre après l'acte d'union, il fut nommé par lord Castlereagh, qu'il avait secondé en Irlande, secrétaire d'État de l'intérieur et des affaires étrangères, puis il accompagna au congrès de Vienne cet homme d'État. Il quitta les affaires en 1817, après quarante ans de services administratifs. On a de lui : *Argument pour et contre une union entre la Grande-Bretagne et l'Irlande.*

Ann. register. — *Biog. étr.* — *Galerie. des contemp.*

COOKE (*George*), graveur anglais, né à Londres, en 1781, mort en 1834. Élève de Basire, il s'acquit bientôt lui-même une grande réputation. On l'employa d'abord à faire les planches d'un ouvrage contenant des *vues* d'Angleterre et de France. En 1822 il fut chargé, avec un autre artiste, du nom de Moses, de l'illustration de la *Bible* d'Oyley et de Mant. En 1833 il publia une série d'estampes représentant les *ponts* de Londres ancien et nouveau. Il fut secondé dans ce travail par son fils, Édouard William Cooke. Cet artiste peut être considéré comme un des meilleurs de l'école anglaise.

Rose, *New biog. dict.*

COOKE (*Henri*), peintre anglais, né en 1642, mort en 1700. Il fut élève de Salvator Rosa. A son retour d'Italie en Angleterre, il fut attaché en qualité de peintre à la maison de sir G. Copley, dans le Yorkshire. Un duel qu'il eut au sujet de sa maîtresse, et qui entraîna la mort de son adversaire, le porta à fuir en Italie, où il resta caché pendant sept ans. Il osa néanmoins reparaître en Angleterre, où il fût activement occupé. Charles II lui confia la restauration des cartons de Raphael, et il fit le portrait équestre de ce prince. Il peignit aussi quelques fresques.

Walpole, *Anecdotes.* — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOKE (*Thomas*), poëte anglais, né vers 1702, à Braintrée, dans le comté d'Essex, mort le 20 décembre 1756. Il fut élevé à l'école de Felsted. A l'âge de dix-neuf ans il publia les œuvres d'Andrero Marvell, et les dédia à lord Pembroke. Ce seigneur prit Cooke en affection, et lui fournit d'excellentes notes pour sa traduction d'*Hésiode*, publiée en 1728. Il traduisit encore *Térence*, Cicéron, *de Natura deorum*, et *l'Amphitryon* de Plaute. Il écrivit aussi pour le théâtre cinq ou six pièces, dont il ne tira, dit un biographe anglais, ni honneur ni argent. Il fit, en collaboration avec Mottley, une farce intitulée *Pénélope.* C'était une parodie de la traduction nouvelle de l'*Odyssée* par Pope. Ce poëte, irrité, mit le parodiste dans sa *Dunciade.* On a encore de Cooke des lettres à l'évêque de Lichfield sur la conduite des quakers ; à la reine, sur la liberté, et d'autres traités, aujourd'hui oubliés.

J. Mawbey, *Life of Cooke.* — *Gentleman's magazine.*

COOKE (*Guillaume*), jurisconsulte anglais, né à Londres, en 1757, mort en 1832. Après avoir été élevé aux environs de sa ville natale, il s'appliqua à l'étude de la jurisprudence. En 1785 il publia l'ouvrage qui commença sa réputation, et qui avait pour titre : *Compendious system of the bankrupt-laws, with an appendix of practical precedents ;* in-8°. Ce traité eut trois éditions. Il parut au barreau en 1790. Lord Eldon lui donna l'emploi de commissaire des faillites (*commissioner of bankruptcy*), qu'il remplit pendant plusieurs années. Plus tard, la goutte l'obligea de renoncer à la vie active; il ouvrit alors un cabinet de consultations. Il se retira entièrement de la pratique des affaires en 1825.

Rose, *New. biog. dict.*

COOKE (*Thomas*), illuminé anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Au sortir d'Oxford, où il avait fait ses études, il obtint un bénéfice ecclésiastique dans sa province. Son esprit tourna dès lors au mysticisme, et sa vie ne fut plus qu'une longue suite d'extravagances. Il se fait circoncire, prétend que tout doit être commun entre les hommes, et agit en conséquence; c'est-à-dire qu'on le voit entrer, par exemple, dans une taverne, s'emparer de ce qui est servi pour d'autres et prouver, à grand renfort de textes, que c'est bien là son droit; puis, jeté ainsi sur le grand chemin de Bedlam, il y est enfermé trois ans, et se rend d'Angleterre en Écosse, sans autre viatique que les aumônes qu'il recueille sur sa route. Secouru à Dublin en 1760, par quelques membres du collége de la Trinité, il s'arrêta quelque temps en Irlande, où il écrivit des pamphlets inintelligibles; puis il revint en Angleterre, passa à Oxford et à Londres. Il se fût bien rendu en Amérique, n'eût été l'état de ses finances. Sa mort, causée par l'idée qu'il eut, digne de toute sa vie, de s'appliquer le traitement d'Origène, arrêta le cours de ses extravagances. Outre ses pamphlets signés A. (Adam), E. (Emmanuel), M. (Moïse), on a de lui : *le Roi ne peut errer* (*the King cannot erre*), comédie ; 1762 ; — *l'Ermite converti, ou la fille de Bath mariée*, comédie, 1771 (*the Hermit converted, or the mad of Bath married*). Ces pièces n'ont pas été représentées.

Baker, *Biog. dram.*

*__COOL__ (*Laurent* VAN), peintre hollandais, vivait vers 1510. Il excellait à peindre sur verre, et est surtout connu par les vitraux de la chapelle du conseil privé de Delft. Les *portraits des conseillers* y sont peints en grandeur naturelle et armés de pied en cap.

Descamps, *Vies des peintres hollandais.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel.*

COOLHAAS (*Gaspard*), théologien allemand, né à Cologne, en 1536, mort à Leyde, en 1615. Il

était ministre protestant. Après avoir desservi plusieurs églises, il fut nommé à Leyde, en 1575, présida à l'inauguration de l'université de cette ville, et y enseigna provisoirement la théologie, jusqu'à l'arrivée de Guillaume Fougereau, professeur titulaire. Coolhaas eut plusieurs discussions avec ses collègues : il soutenait, contre Pierre Cornelissen, que l'intervention du magistrat civil était nécessaire dans l'élection des anciens et des diacres. « Cette contestation, dit Brandt, fut l'origine de toutes les dissensions qui se sont élevées dans la suite touchant l'autorité du gouvernement civil dans les matières ecclésiastiques. » Coolhaas défendit ensuite, contre Luc Stespe, ce point de tolérance si intéressant : qu'il faut reconnaître pour frères tous ceux qui acceptent les points fondamentaux. Il n'approuvait point le dogme de la prédestination absolue. En 1578 le synode de Middelbourg déclara les écrits de Coolhaas scandaleux, inconséquents, contraires à la saine doctrine, et condamna leur auteur à un désaveu public. Coolhaas en appela aux états de Hollande, qui confirmèrent la sentence synodale et lui interdirent l'exercice de son ministère. Le bourgmestre de Leyde soutint Coolhaas dans son hétérodoxie, et, malgré une nouvelle excommunication du synode de Harlem, continua à lui payer ses appointements. Au bout de deux ans, Coolhaas ne voulant pas rester à la charge de la ville, s'établit distillateur. Cette détermination ramena la paix dans l'Église de Leyde. Coolhaas a laissé un grand nombre d'écrits polémiques ou apologétiques de ses sentiments ; ils sont maintenant oubliés.

Freher, *Theatrum eruditor.* — Arnold, *Kirchen und Ketzer hist.* — Schroeckh, *Kirchengesch. seit der Reform.*

COOLHAAS (*Guillaume*), théologien hollandais, de la famille du précédent, né à Deventer, le 11 novembre 1709, mort à Amsterdam, en 1772. Il acheva ses études à Utrecht, où il fut reçu docteur après avoir soutenu une thèse sur le sens des mots πίστις, πιστὸς, et πιστεύειν. Nommé ministre à Langerak, puis, en 1753, professeur de langues et antiquités orientales à Amsterdam, il fut, en 1755, appelé aux fonctions pastorales de la même ville. On a de lui : *Dissertationes quibus analogia temporum et modorum hebrææ linguæ investigatur et illustratur ;— Observationes philologico-exegeticæ in quinque Mosis libros historicos Veteris Testamenti ; — Dissertatio de interrogationibus in sacro codice hebræo non temere admittendis ; — Discours inaugural sur la nécessité de la philologie sacrée* (en latin) ; — et deux volumes de *sermons* en hollandais.

Crose, *Kerkelyken registers der Predikanten te Amsterdam.*

* **COOMANS** (*Jean-Baptiste-Nicolas*), avocat et littérateur belge, né à Bruxelles, en 1813. Il abandonna de bonne heure le barreau pour la presse politique, et fut successivement rédacteur du *Journal des Flandres* de 1833 à 1841, du *Journal de Bruxelles* jusqu'en 1845, et du *Courrier d'Anvers* jusqu'en 1848. Élu à cette époque membre de la chambre des représentants de la Belgique, il reprit une part importante à la rédaction du *Journal de Bruxelles*. M. Coomans a beaucoup étudié l'histoire de son pays ; il a fait de nombreuses investigations dans les sources flamandes et les vieilles chroniques locales. Partisan convaincu du système protecteur, il a traité d'intéressantes questions agricoles et industrielles. On a de lui : *Histoire de la Belgique*, en flamand et en français ; Gand, 1836, in-8°, avec cinquante-deux gravures ; — *Richilde*, épisode de l'histoire des Flandres ; Gand, 1839, in-4° (2 vol., figures) ; — *Baudouin Bras de Fer* ; — *le Moine Robert*, roman ; — *la Clef d'or*, ibid. ; — *les Communes belges*, roman politique ; — *Yonck*, ibid. ; — *Étude sur les questions d'intérêts matériels à l'ordre du jour* ; — *Rapport sur le défrichement de la Campine* ; etc.

Dictionnaire des hommes de lettres de la Belgique. — Biographie generale des Belges.

* **COOMANS** (*Pierre-Olivier-Joseph*), peintre belge, né à Bruxelles, le 28 juillet 1816. Il fut élève de Van Hanselaëre et de N. de Kayser, et peint avec talent l'histoire, le genre et le portrait. Il a passé plusieurs années en Algérie, et a visité le Sahara, afin d'y étudier la nature africaine. On cite de lui : *Ossian et Malvina*, composition colossale, tirée des poésies d'Ossian ; exposition de Bruxelles, 1836 ; — *un Mendiant* ; même exposition ; — *Saint Pierre*, buste colossal ibid. ; — *un Moine repentant* ; ibid. ; — *le Déluge* ; — *le Repos de la Famille* ; — *la Dernière charge d'Attila à la bataille de Châlons-sur-Marne* ; — *Paysage de la province de Constantine* ; — *Émigration de tribus arabes* ; — *Danseuses algériennes* ; — *la Bataille d'Ascalon* ; — *la Prise de Jérusalem*, etc. ; et beaucoup d'*illustrations*, dans les ouvrages littéraires et historiques publiés en Belgique.

Dictionnaire des artistes de la Belgique. — Biographie génerale des Belges.

COOMBE (*Guillaume*), littérateur anglais, né en 1741, mort en 1823. Il fut élevé à Eton et à Oxford. Plus tard il dissipa dans les plaisirs une fortune considérable, ce qui le mit dans la nécessité d'écrire pour vivre. Il publia toutes ses œuvres sous le voile de l'anonyme. On a de lui : *the Diaboliad*, poëme qui eut beaucoup de succès ; — *the Royal register* ; 9 vol. ; — *the Devil upon two sticks in England* ; 4 vol. ; — *the Letters which passed under the name of lord Lyttleton* ; in-12 ; — *a Descriptive account of the river Thames* ; in-fol ; — *the Tour of doctor Syntax in search of the picturesque* ; — *the English dance of Death* ; — *the Dance of life* ; — *the History of Johanny Quæ Genus, or the little foundling of the late Dr. Syntax.*

Rose, *New biographical dictionary.*

COONINXLOO (*Gilles* DE), peintre flamand, né à Anvers, le 24 janvier 1544, mort dans la même ville, en 1610. Il eut successivement pour maîtres Van Aelst fils, Léonard Kroës, qui peignait en détrempe l'histoire et le paysage, et enfin Gilles Mostaërt. Il parcourut la France, et travailla plusieurs années à Paris et à Orléans. Son mariage le rappela dans sa patrie, dont la guerre vint le chasser; il se réfugia à Frankendal, et y resta dix années; il revint ensuite se fixer à Anvers, pour n'en plus sortir. La touche légère de ses paysages, leur couleur agréable, leurs fonds toujours variés lui avaient assuré une grande réputation, et il peignit plusieurs tableaux pour le roi d'Espagne et l'empereur d'Allemagne. Ses ouvrages sont dispersés partout. On cite de ce grand maître une toile de seize pieds, galerie Roëtlants, à Anvers;— *des Paysages* fort beaux, animés par des personnages, de Martin Van Cleef, à Amsterdam; — *un Grand paysage*, avec des figures et des animaux, également de Cleef, galerie Claëtz, à Naerden; — un autre *Paysage* sur bois, galerie Wyntgis, à Middelbourg; — le *Paysage* de la galerie de Vienne, considéré comme un chef-d'œuvre, — *une Sainte Famille; — Saint Jean-Baptiste; — les Noces de Cana;* etc., etc.

Descamps, *Vies des peintres flamands.* — Chaudon et Delandine, *Dictionnaire historique.* — *Biographie générale des Belges.*

COOPER (*Antoine-Ashley*), premier comte de Shaftesbury,), homme d'État anglais, né à Winborne Saint Giles, dans le comté de Dorset, en 1621, mort à Amsterdam, le 22 janvier 1683. Il fut envoyé à l'âge de quinze ans au collége d'Exeter à Oxford. De là il passa à Lincolns-Inn pour étudier le droit; mais avant d'avoir atteint sa dix-neuvième année il fut élu, par le bourg de Tewkesbury, député au parlement de 1640. Au commencement de la guerre civile, en 1642, il se déclara d'abord pour le parti du roi, et offrit à Charles I^{er} un plan pour ramener ses sujets révoltés à l'obéissance. Ce projet ne reçut qu'un commencement d'exécution, et échoua devant les défiances du monarque. Cooper, irrité, se jeta dans le parti des parlementaires, qui lui firent le plus cordial accueil. Il leva des troupes dans le comté de Dorset, et, au mois d'octobre 1644, il s'empara de Wareham et des places voisines. Après avoir donné cette preuve de dévouement à la cause de la révolution, le jeune Cooper ne poursuivit pas plus longtemps la carrière militaire, et se fit élire *sheriff* (juge de paix) du Wiltshire. Il sortit de cette position obscure après la dissolution violente du long parlement, et fit partie de la nouvelle assemblée convoquée par Cromwell. Membre du parlement de 1654, il fut un des députés qui protestèrent contre les mesures arbitraires du gouvernement; opposition qui ne l'empêcha pas d'être appelé par le Protecteur dans le conseil privé. Après la mort de Cromwell, il flétrit sa mémoire dans un discours éloquent, et fit à son fils Richard une vive opposition. Lorsque celui-ci eut été renversé, Cooper, qui faisait parti du *parlement-croupion* (*rump parliament*), fut nommé membre du conseil d'État et commissaire pour l'entretien de l'armée. Dans les intrigues politiques qui préparèrent la restauration des Stuarts, il joua un rôle beaucoup moins apparent, mais presque aussi important que celui de Monk lui-même. Membre très-influent du parlement réparateur (*healing parliament*), il fut un des douze députés qui allèrent porter à Charles II l'invitation de venir occuper le trône de ses ancêtres. Nommé peu après conseiller privé et commissaire pour le jugement des régicides, il fut élevé à la pairie en 1661, sous le titre de baron Ashley of Winborne Saint-Giles. Il devint ensuite chancelier, sous-trésorier de l'échiquier et, après la mort du comte de Southampton, un des lords commissaires de la trésorerie. Tout en exerçant une influence considérable sur le gouvernement de son pays, Cooper prit moins de part qu'on ne le croit généralement à la déplorable politique de Charles II, et particulièrement au traité de Douvres. « Les principaux conseillers de la couronne, dit M. Macaulay, étaient à cette époque des hommes qui avaient justement acquis une notoriété peu enviable. Nous devons prendre garde néanmoins de ne pas charger leur mémoire d'une infamie qui revient de droit à leur maître. Le roi seul est responsable du traité de Douvres, qui fut le résultat de ses conférences personnelles avec les agents français : il écrivit à ce sujet plusieurs lettres de sa propre main; ce fut lui qui en suggéra les articles les plus honteux, et qui en cacha soigneusement quelques autres à la majorité de son cabinet, de sa *cabale*, comme on l'appelait populairement. » On sait quelle fut l'origine de cette dénomination : en 1671 il arriva, par une bizarre coïncidence, que les initiales des noms des cinq personnes qui composaient le cabinet formaient le mot *cabal* (cabale). Ces cinq ministres étaient Clifford, Arlington, Buckingham, Ashley Cooper et Lauderdale.

Ces trois derniers « étaient, ajoute Macaulay, des hommes profondément atteints de l'immoralité épidémique qui avait corrompu tous les gens politiques de cette époque; mais leur corruption variait selon les diversités de leur caractère et de leur intelligence... Avec une tête mieux organisée que celle de Buckingham et une ambition plus tenace et plus véhémente, Ashley ne s'était pas montré moins versatile; mais sa versatilité était le fait de son égoïsme, et non de sa légèreté. Il avait servi et trahi gouvernement après gouvernement; mais il avait si bien combiné ses trahisons, qu'au milieu de tant de révolutions sa fortune s'était constamment élevée. La multitude, frappée d'admiration pour une prospérité si constante, au milieu des circonstances

du temps, lui attribuait comme un don de divination miraculeuse, et le comparait à cet homme d'État des Hébreux dont il est écrit que son conseil était comme un oracle de Dieu. »

Immoral et versatile, Cooper était au fond modéré, ami des libertés et de la religion de son pays; ce qui ne l'empêchait pas d'adhérer à la politique anti-nationale et anti-protestante des Stuarts et d'en subir les entraînements. En soutenant dans le parlement la déclaration de guerre à la Hollande, il prononça ces fameux mots : *Delenda est Carthago*. Comme cette guerre causait les plus graves difficultés financières, il proposa de s'en tirer par une détestable violation de la foi publique. A cette époque les orfèvres de Londres, qui étaient aussi banquiers, avançaient au gouvernement de fortes sommes d'argent : celles-ci étaient remboursées avec les intérêts à la rentrée des taxes. Près de treize cent mille livres sterling avaient été confiées à l'honneur du gouvernement. Tout à coup on déclara qu'on ne pouvait payer le capital et que les prêteurs devaient se contenter des intérêts. A la suite de cette banqueroute frauduleuse, la Bourse fut bouleversée, les premières maisons de commerce firent faillite, et toute la société fut plongée dans l'inquiétude et le découragement. Mais le roi, tiré d'embarras, ne fut pas ingrat, il nomma, en 1672, Ashley Cooper comte de *Shaftesbury* et lord grand-chancelier. L'entente entre le roi et son principal conseiller ne fut pas de longue durée. Dès le printemps de 1673 celui-ci s'aperçut, avec sa sagacité proverbiale, qu'une violente réaction approchait, et que tout semblait annoncer une crise semblable à celle de 1640. Comme il ne voulait pas que cette crise le trouvât dans la situation de Strafford, il s'empressa de faire volte-face, en reconnaissant dans la chambre des lords l'illégalité de la déclaration d'indulgence, qui avait blessé si profondément toutes les passions protestantes. Ce changement soudain amena la dissolution de la *cabale*, et l'ex-chancelier, faisant sa paix avec l'opposition, parut bientôt ainsi que Buckingham à la tête de la démocratie orageuse de la cité. En 1675, lorsque lord Danby présenta un bill pour déclarer incapable de siéger dans l'une ou l'autre chambre quiconque n'aurait pas au préalable reconnu, sous serment, « qu'il considérait comme criminelle toute résistance au pouvoir royal », Buckingham et Shaftesbury se firent les chefs de l'opposition dans la chambre des lords, opposition dont la véhémence et l'opiniâtreté étaient sans exemple, dit M. Macaulay, et qui finit par l'emporter. Le bill ne fut pas rejeté, il est vrai, mais il fut mutilé, ajourné, et finit par être abandonné. En 1677 on agita dans le parlement la question de la légalité de longues prorogations. Shaftesbury, Buckingham, Wharton déclarèrent que la fréquence et la longueur de ces prorogations annihilaient par le fait le pouvoir du parlement. La cour réunit toutes ses forces contre ces trois adversaires, et les fit mettre à la Tour. Les deux derniers firent leur soumission, et obtinrent leur élargissement. Shaftesbury ne voulut point d'abord se soumettre; il eut recours à l'autorité des lois, se présenta à la cour du Banc du roi, et demanda à jouir du bénéfice de l'*habeas corpus;* mais les juges refusèrent de le laisser sortir. Il se soumit alors à son tour, et sortit de prison six mois après ses collègues. Jusque là l'opposition n'avait donné à Shaftesbury que de la popularité et de la prison; il voulait le pouvoir: pour le ressaisir il prit, en 1678, une part incontestable, quoique difficile à déterminer, à la grande machination politique connue sous le nom de complot papiste. La découverte de ce prétendu complot détermina une violente réaction protestante, qui porta de nouveau Shaftesbury au ministère; il y entra en qualité de président du conseil, le 21 avril 1679. Malgré ce retour de faveur, il ne s'était point réconcilié avec la cour; aussi pressa-t-il les communes de déclarer par un vote que le duc d'York était incapable de succéder à la couronne. Il représenta le catholicisme menaçant d'envahir l'Angleterre pour détruire toute liberté. « Le papisme, s'écria-t-il, et l'esclavage se donnent la main comme deux frères; tantôt l'un marche en avant, tantôt c'est l'autre qui le précède, mais partout où l'un va on est toujours sûr de rencontrer l'autre. » Tout en excluant du trône l'héritier légitime, Shaftesbury désarma la royauté en faisant passer le fameux bill d'*habeas corpus*, le jour même où les chambres se séparèrent. Une pareille politique était incompatible avec la présidence du conseil, et au bout de cinq mois Shaftesbury cessa d'être ministre, et rentra dans les rangs de l'opposition avec un redoublement de haine contre les Stuarts. Une nouvelle session du parlement s'ouvrit le 21 octobre 1680. Le bill d'exclusion suivit son cours sans entrave dans la chambre des communes; mais il fut rejeté par la chambre des lords. Tout se trouva remis en question. Les communes furent dissoutes, et un nouveau parlement fut convoqué à Oxford au mois de mars 1681. « Les élections, dit M. Macaulay, furent vivement contestées; les whigs avaient encore la majorité dans la chambre des communes, mais il était clair que l'esprit tory faisait des progrès rapides dans le pays. Shaftesbury, perspicace et changeant comme il l'était, eût dû, ce semble, prévoir l'approche de la réaction et consentir au compromis que proposait la cour; mais, au contraire, il abandonna complétement sa vieille tactique. Au lieu de faire des dispositions qui lui assurassent sa retraite en cas de non-succès, il prit une position qui le condamnait à vaincre ou à périr. Peut-être, malgré tout son jugement, l'excitation des débats, ses succès et sa popularité lui firent-ils perdre la tête; peut-être, après avoir excité son parti, n'en était-il plus le maître, et était-il traîné à la remorque par ceux

qu'il paraissait guider. L'heure critique arriva. La réunion d'Oxford ressembla plutôt à une diète polonaise qu'à un parlement anglais. » Charles II, à bout de concessions, prit le parti de dissoudre le parlement et d'envoyer Shaftesbury à la Tour. En vain la cour s'abaissa à mille intrigues et n'épargna aucune démarche pour assurer la condamnation du grand coupable. Malgré les dépositions de plusieurs prêtres irlandais, non-seulement le grand jury ne se prononça pas contre Shaftesbury; mais il refusa même d'instruire le procès, et l'ex-président du conseil sortit de la Tour. Ne voulant pas s'exposer à un nouvel emprisonnement, il passa en Hollande en 1682, et pour se mettre à l'abri de toute réclamation de la part du gouvernement anglais, il se fit recevoir bourgeois d'Amsterdam. Dans le diplôme qui lui fut délivré se trouvaient ces mots : *Carthago non abolita in suo gremio accipere vult comitem de Shaftesbury;* ce fut toute la vengeance que les Hollandais tirèrent du fameux discours d'Ashley Cooper en 1671. Le comte de Shaftesbury mourut dans l'exil, au moment où les autres chefs du parti whig étaient proscrits ou montaient sur l'échafaud ; mais six ans plus tard la politique qu'il avait soutenue dans les dernières années de sa vie triompha par la révolution de 1688 et par l'avénement de Guillaume d'Orange.

Shaftesbury avait écrit ses mémoires (*a History of his own times*). Il en remit le manuscrit à Locke, qui le détruisit à l'époque du procès d'Algernon Sidney.

Biographia britannica. — Aikin, *General biography.* — Chalmers, *General biographia.* — Macaulay, *Histoire d'Angleterre d'après l'avénement de Jacques II*, trad. par M. Jules de Peyronnet. — Philarète Chasles, *Études sur l'Angleterre au dix-huitième siècle*, t. I.

COOPER (*Antoine-Ashley*, troisième comte de *Shaftesbury*), philosophe anglais, petit-fils du précédent, né à Londres, le 26 février 1671, mort à Naples, le 4 février 1713. Son grand-père, qui avait conçu pour lui une grande tendresse, voulut se charger lui-même de son éducation, et plaça près de lui la fille d'un maître d'école, M^lle^ Birch, qui parlait facilement le grec et le latin. L'enfant profita si bien des leçons de cette savante personne qu'à l'âge de onze ans il lisait sans peine les classiques grecs et latins. De la maison de son aïeul il passa à l'école de Winchester, où il fut traité avec assez peu d'égards, excepté du docteur Harris; on l'insultait même souvent à cause de la mémoire de son grand-père, qui était odieuse aux partisans du pouvoir absolu. On était alors au moment le plus vif de la réaction catholique et aristocratique qui signala les dernières années du règne des Stuarts. Les désagréments que le jeune Cooper eut à essuyer à Winchester le dégoûtèrent du collége; il en sortit, et voyagea pendant trois ans sur le continent, en compagnie d'un gouverneur écossais, nommé Daniel Denonne, homme d'esprit et de probité. A son retour, en 1689, après la révolution qui renversa les Stuarts, il refusa un siége à la chambre des communes, et consacra tout son temps à perfectionner son éducation. Cette vie studieuse dura près de cinq ans. Cooper, nommé représentant de Poole, dans le comté de Dorset, se montra en toute occasion défenseur de la liberté et de la justice. Il se fit surtout remarquer dans la discussion de la loi sur les procès pour cause de haute trahison. Cooper avait préparé un discours pour appuyer le bill, et surtout la clause qui accordait des avocats aux prisonniers; mais quand il se leva pour parler dans la chambre des communes, l'aspect de l'assemblée l'intimida tellement, qu'il oublia tout ce qu'il voulait dire, et put à peine balbutier quelques mots. L'assemblée, après lui avoir donné le temps de se remettre, demanda tout haut qu'il continuât. S'adressant alors au *speaker*, il s'exprima ainsi : « Si moi, monsieur, qui ne parle que pour dire mon avis sur le bill, suis si troublé, que je me trouve hors d'état de dire la moindre chose de ce que je m'étais proposé, quelle ne doit pas être la situation d'un homme qui se trouve réduit à plaider, sans secours, pour sa vie, et qui est dans la crainte de la perdre. » Cette heureuse improvisation fit plus d'effet qu'un discours longuement préparé, et contribua à l'adoption du bill. Malgré ce succès, Cooper se fatigua bien vite de la vie parlementaire, et quitta la chambre en 1698, pour aller vivre un an en Hollande, dans la société de Bayle, de Leclerc, et d'autres savants et hommes d'esprit qui habitaient alors ce pays. Pendant son séjour en Hollande, on publia à Londres ses *Recherches sur la vertu*, ouvrage ébauché à l'âge de vingt ans. Cette édition, fort imparfaite, exécutée sur une copie dérobée à l'auteur, lui causa un vif chagrin; il l'acheta tout entière, et la détruisit. Il refondit ensuite son traité, et le publia dans le second volume de ses *Characteristics*. Peu après son retour en Angleterre, il devint comte de Shaftesbury, et entra dans la chambre des pairs. Il refusa la place de secrétaire d'État; mais il fut quelque temps un des conseillers les plus écoutés du roi Guillaume. A l'avénement de la reine Anne, il rentra dans la vie privée. Le nouveau gouvernement lui ôta même la vice-amirauté de Dorset, qui depuis trois générations était dans sa famille.

Shaftesbury profita de ses loisirs pour visiter une seconde fois la Hollande, puis il revint en Angleterre, et s'y livra à la culture des lettres. Naturellement porté vers la philosophie morale et pratique, il s'efforça de répandre les idées de tolérance au sein d'une société qui poussait jusqu'au fanatisme les préjugés anglicans. Des réfugiés français des Cévennes s'étaient mis à prophétiser, et avaient causé, par leurs extravagances, beaucoup de troubles en Angleterre. Le gouvernement songeait à les poursuivre et à les punir. Shaftesbury, qui avait beaucoup médité sur l'exaltation des sectaires et qui détestait toute persécution, crut que de pareilles mesures augmenteraient le mal au lieu de le guérir. Il écrivit

sa *Lettre sur l'enthousiasme*, et la publia après l'avoir communiquée à lord Somers, président du conseil, et à plusieurs autres seigneurs, qui l'approuvèrent. Cette lettre eut pour résultat d'empêcher toute persécution, et l'exaltation prophétique des sectaires des Cévennes tomba bientôt devant le dédain du gouvernement et l'indifférence du public. En 1709 et 1710 Shaftesbury publia ses plus importants ouvrages, savoir : les *Moralistes, ou rapsodie philosophique;* le *Sensus communis, ou essai sur l'usage de la raillerie et de l'enjouement*, et le *Soliloque, ou avis à un auteur*. Dans tous ces ouvrages il montra un esprit vif et pénétrant, une connaissance profonde du cœur humain, une humeur railleuse, qui ne s'exerçait pas seulement sur des sujets humains, mais qui s'attaquait même aux dogmes de la religion révélée. Le noble lord d'Angleterre ouvrit ainsi la route au scepticisme sarcastique de Voltaire; mais lui-même ne faisait qu'imiter un célèbre écrivain français, Saint-Évremond, qui venait de mourir à Londres après quarante ans d'exil. Les idées de liberté et de tolérance professées par Shaftesbury le rendirent très populaire parmi les écrivains français du dix-huitième siècle; Montesquieu, le plaçant à côté des philosophes les plus éminents, s'est écrié : « Les quatre grands poëtes, Platon, Malebranche, Shaftesbury, Montaigne ! » Sans pousser jusque là l'enthousiasme, il est permis de reconnaître dans l'auteur du *Sensus communis* et du *Soliloque* un des moralistes les plus sagaces, un des écrivains les plus élégants de la littérature anglaise. Pendant qu'il composait les ouvrages qui assurent sa mémoire, Shaftesbury voyait sa santé décliner. Il alla demander du soulagement au climat de l'Italie méridionale, et passa à Naples les deux dernières années de sa vie. Il les employa à revoir ses ouvrages et à préparer une édition définitive de ses œuvres. Voici la liste des écrits de lord Shaftesbury : *Letter on enthusiasm;* en 1708; — *Moralists, a philosophical rhapsody;* en janvier 1709; — *Sensus communis;* en mai 1709; — *Soliloquy, or advice to an author;* en 1710. Les œuvres complètes de Shaftesbury furent publiées, aussitôt après sa mort, sous ce titre : *Characteristics of men, manners, opinions and times;* 1713, 3 vol. in-8°. On a publié deux recueils de lettres de Shaftesbury sous les titres suivants : *Several Letters, written by a noble lord to a young man of the university;* 1716, in-8° ; — *Letters from the right honorable earl of Shaftesbury to Robert Molesworth;* en 1721. Il existe en français plusieurs traductions de Shaftesbury; savoir : *Essai sur l'usage de la raillerie* (*Sensus communis*), trad. par Coste, 1710, in-12; le même, trad. par Van Effen, La Haye, 1710, in-12; — *Principes de la philosophie morale, ou essai de M. S*** sur le mérite et la vertu, avec des réflexions* (par M. Paillet); Amsterdam, 1744, in-8°; — le même, trad. par Diderot; Amsterdam (Paris), 1745, in-8°; réimprimé sous ce titre : *Philosophie morale réduite à ses principes, ou essai de S*** sur le mérite et la vertu;* Paris, 1751, in-8°. On peut regarder Diderot plutôt comme auteur que comme traducteur de ce livre. Il déclare, dans un avertissement, qu'il a presque fermé le livre de Shaftesbury quand il a pris la plume, et qu'il s'est seulement rempli de son esprit; — *les Soliloques, ou entretiens avec soi-même*, trad. par Simson; Londres et Paris, 1771, in-8°; — *Œuvres de mylord comte de Shaftesbury;* Genève, 1769, 3 vol. in-8°; — *les Charasteristics, lettres et ouvrages de mylord comte de Shaftesbury*, trad. par M. Pascal; Amsterdam et Leipzig, 1780, 3 vol. in-8°.

Lord Shaftesbury laissa un fils, le quatrième comte de Shaftesbury, lequel écrivit une vie de son père, insérée dans la traduction anglaise du *Dictionnaire* de Bayle, et traduite en français, avec des additions, par Chaufepié.

Chaufepié, *Supplément au Dictionnaire historique et critique de Bayle.* — *Biographia britannica.* — Aikin, *General biography.*

COOPER (*Édouard*), dessinateur, peintre et graveur anglais, vivait dans la seconde moitié du dix-huitième siècle. Il n'était pas seulement artiste, il faisait aussi le commerce des œuvres d'art. Il peignit quelques tableaux originaux, mais se fit surtout connaître par ses gravures sur cuivre, d'après l'Albane, Kneller et d'autres; on cite beaucoup le portrait d'une femme appelée Marguerite Patter, qui avait atteint l'âge de cent trente-six ans, et qu'il dessina d'après nature.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

COOPER (Sir *Astley* PASTON-), célèbre chirurgien anglais, né le 23 août 1768, à Brooke, comté de Norfolk, mort à Londres, le 12 février 1841. Il était le quatrième fils du révérend Samuel Cooper, recteur à Brooke, et descendait par sa mère de la famille Paston, alliée au comte de Yarmouth, ce qui lui fit ajouter quelquefois à son nom celui de Paston. Son père se chargea de diriger ses études classiques; mais il y profita peu. Rien alors assurément ne faisait présager son brillant avenir; c'était un enfant dissipé, volontaire, et qui savait seulement se faire pardonner ses escapades par sa franche et joyeuse humeur. Aucun danger ne l'effrayait; il montait sans bride les chevaux les plus vicieux; et l'on raconte qu'il se cassa la clavicule en voulant sauter à cheval sur un âne par-dessus une vache accroupie. Cette intrépidité jointe à un rare sang-froid lui fut utile dans un cas qu'il aimait à rappeler. Un de ses frères de lait étant tombé de voiture, la roue lui passa sur la cuisse et déchira les téguments et l'artère fémorale. Le sang coulait à flots, et tout était alarme et confusion quand arriva A. Cooper, à peine âgé de douze ans : il se précipita sur le blessé, serra son mouchoir autour de la cuisse, au-dessus de la plaie, et arrêta l'hémorrhagie.

C'était, disait-il, ce premier exploit qui avait éveillé son goût pour la chirurgie. En 1781 son père fut nommé recteur à Yarmouth; et peu après, son oncle, William Cooper, chirurgien *senior* à l'hôpital de Guy, étant venu visiter la famille, il fut arrêté qu'on laisserait le jeune homme suivre sa vocation. Il fut donc envoyé à Londres en août 1784, sous la direction de son oncle. Mais il n'y put rester longtemps : il avait apporté à Londres des habitudes de paresse, de dissipation, d'indiscipline, qui, favorisées encore par les tentations d'une grande ville, lassèrent bientôt la patience de l'oncle; et celui-ci, le déclarant ingouvernable, le remit entre les mains de H. Cline, chirurgien, de l'hôpital Saint-Thomas. Cline, esprit ardent et généreux, était bien le maître qu'il lui fallait, et ne tarda pas à prendre sur lui un grand ascendant; il lui inspira la passion de son art, et malheureusement aussi il lui fit partager certaines idées politiques un peu trop avancées; de telle sorte que, le transformant à son image, de ce jeune homme si paresseux et si insouciant il fit tout à la fois un élève remarquable par son application et un jacobin fanatique.

Tout d'abord A. Cooper s'adonna aux dissections avec une telle persévérance et un tel succès, que l'année d'après il avait dépassé tous ses condisciples. Dès lors il suivit avec assiduité le service de chirurgie, recueillant des observations, et se faisant déjà remarquer par une sagacité rare dans l'examen des malades. A dix-sept ans il fut reçu membre de la *Physical Society*, alors la plus ancienne et la plus renommée des sociétés de médecine de Londres. A la fin de l'année il revint à Yarmouth, paré de ce nouveau titre; mais au lieu de dissiper ses vacances comme autrefois, lui-même demanda à rester chez un certain Francis Turner, chirurgien apothicaire du lieu, pour apprendre à connaître les médicaments. Mais ou le temps ou l'aptitude lui fit défaut : ses notions en ce genre restèrent toujours fort médiocres. En 1787 il alla à Édimbourg suivre les cours de médecine de Gregory et de Cullen; il essaya aussi d'aborder avec Dugald Stewart l'étude de la philosophie; mais, comme il le dit lui-même, la métaphysique était trop étrangère à son esprit, qui répugnait aux abstractions.

A son retour à Londres, telles étaient déjà sa réputation de savoir et son habileté dans les dissections, qu'il fut nommé démonstrateur d'anatomie à l'hôpital Saint-Thomas; et il s'acquit en peu de temps une si grande popularité parmi les élèves, qu'en 1791 Cline songea à se l'associer pour ses leçons d'anatomie, avec des honoraires de cent-vingt livres par an, qui devaient s'accroître d'année en année.

C'était la coutume en Angleterre à cette époque de mêler l'enseignement de l'anatomie à celui de la chirurgie. A. Cooper se proposa de les séparer. Il eut à vaincre de fortes résistances; mais enfin Cline l'approuva, et, gardant pour lui-même le cours d'anatomie, le laissa chargé, dès 1792, des leçons de chirurgie. Ces leçons se faisaient tous les soirs à l'hopital Saint-Thomas, et le jeune professeur y apporta une activité et un dévouement extraordinaires. On raconte même que, s'étant marié peu après, le soir de la cérémonie il fit sa leçon à l'ordinaire, et avec une telle liberté d'esprit, que ses auditeurs ne se doutèrent point du changement qui venait d'arriver dans sa position. Il avait épousé une parente de Cline, avec une dot de 14,000 livres sterling. Durant les vacances, il fit avec sa femme un voyage à Paris, où il comptait étudier de près la chirurgie française. Mais le moment était peu favorable: la révolution suivait son cours; il fut témoin, au 10 août, de l'assaut donné aux Tuileries. Ses propres impressions, et surtout les alarmes de sa femme, lui firent abréger son voyage. Il eut même quelque peine à obtenir ses passeports, et revint en Angleterre au mois de septembre. On remarqua qu'il n'aimait pas à revenir sur cette époque de sa vie, et peut-être les souvenirs qu'il en garda attiédirent quelque peu la première chaleur de ses convictions. Il avait d'ailleurs entendu Chopart et Desault professer, et peu satisfait du premier, qu'il appelait *une bonne vieille femme sans caractère*, il avait gardé pour Desault une plus grande estime. Ils sympathisaient au moins par un côté. La chirurgie semblait aussi préparer sa révolution, et Desault à Paris, faisant mépris des traditions, affectait le dessein de recommencer la science. Telles étaient aussi à Londres les prétentions d'un homme qui les justifiait au moins par son génie: J. Hunter déclarait sans détour que chercher la science dans les livres était une folie, et que le seul livre à consulter était celui de la nature. Cline, admirateur de Hunter, avait fait partager à A. Cooper son enthousiasme; il avait donc suivi les leçons de Hunter, et dans son premier cours il chercha même à marcher sur ses traces. Mais pour aborder ainsi les grands principes de la chirurgie, il fallait une autorité qu'il n'avait pas; et d'ailleurs son esprit, rebelle aux grandes généralisations, était plus propre à l'observation des détails et aux applications pratiques. Averti par la désertion de son auditoire, il se replia sur lui-même, comprit qu'il avait fait fausse route, et, se réduisant à l'exposition de la pathologie chirurgicale et de la médecine opératoire, enrichies de ses idées et de ses découvertes, il ramena la foule à son amphithéâtre, et devint bientôt le professeur le plus populaire et le mieux écouté.

En 1798 il avait essayé de publier avec Haighton et Babington les *Medical Records and Researches*, recueil de travaux d'une société particulière formée à l'hopital Saint-Thomas. Il publia deux mémoires sans grande importance, *Sur une hernie diaphragmatique* et *Sur l'obstruction du canal thoracique*. A trente ans que peut un chirurgien réduit à sa pratique privée, ou à la ressource, assez ingrate, de la pratique des autres? Aussi sa grande ambition était celle

d'obtenir un service d'hopital. En 1800 son oncle William donna sa démission à l'hopital de Guy, et l'occasion paraissait favorable; mais l'oncle semblait avoir conservé quelque rancune, et favorisait un autre candidat. On ne niait point les titres scientifiques d'A. Cooper; mais on lui opposait son jacobinisme, et le trésorier de l'hôpital, de qui l'élection dépendait, restait fort incertain, quand A. Cooper se détermina à lui écrire qu'après mûres réflexions il avait reconnu que ses opinions politiques n'étaient bonnes qu'à lui troubler l'esprit et à entraver ses succès dans le monde, et en conséquence qu'il s'était résolu à y renoncer. Cette abjuration, un peu crûment motivée, lui ramena aussitôt les suffrages, et il fut élu chirurgien de l'hôpital de Guy, en octobre 1800.

Alors du moins il s'empara de sa carrière, et commença une série de travaux et de publications poursuivie sans relâche. En 1801 il montra que la destruction de la membrane du tympan n'abolit point l'ouïe; et, par une déduction naturelle, il fut conduit à perforer cette membrane pour remédier à certains cas de surdité. Il avait eu à l'âge de dix-neuf ans une hernie inguinale, pour laquelle il avait pendant six ans porté un bandage. Comme toute observation était pour lui un sujet de méditation, on peut croire que ce fut là le point de départ de ses recherches sur les hernies : en 1804 il fit paraître son grand travail sur la hernie inguinale, complété en 1807 par un autre travail, sur les hernies crurales et ombilicales. Le premier il avait lié l'artère carotide en 1806 : il publia deux exemples de cette opération. En 1811 il modifiait le traitement du *spina-bifida ;* en 1813 il racontait comment, sur trois sujets déjà, il avait pu extraire des calculs de la vessie sans recourir à la taille. A cette époque A. Cooper pouvait passer pour le chirurgien le plus occupé de l'Angleterre et probablement du monde entier. Cela ne l'empêcha pas d'accepter la place de professeur d'anatomie comparée au Collége des chirurgiens. C'était pour lui un sujet à peu près nouveau; au lieu de s'y préparer par la lecture des auteurs, il se résolut à faire lui-même toutes les dissections nécessaires, en y consacrant une partie de ses nuits. L'excès de travail altéra sa santé, il devint sujet à des attaques de vertige; et un jour même, chez le duc de Manchester, il tomba sans connaissance. Heureusement il laissa l'anatomie comparée pour reprendre ses recherches chirurgicales. En 1817 il pratiqua la ligature de l'aorte, opération qui laissait bien loin en arrière toutes les témérités connues, et qui peut passer pour les colonnes d'Hercule de la médecine opératoire. En 1818 il fit paraître avec B. Travers, un de ses élèves, le premier volume des *Surgical Essays*, suivi bientôt d'un autre, où il consignait ses premières recherches sur les luxations; et en 1822 il donna au public son remarquable *Traité des Luxations et des Fractures articulaires.*

Un peu auparavant la fortune avait encore réalisé un de ses vœux. Aussi recherché des hautes classes que du peuple, il n'avait cependant pas pris pied à la cour; et dès 1813 on avait vu dans un de ses changements de domicile l'intention de s'en rapprocher. En 1820 il fut consulté par George IV, et en 1821 il fut choisi pour enlever une tumeur stéatomateuse que le roi portait à la tête. Son premier mouvement fut de refuser : il craignait, s'il survenait un érysipèle, de voir sa réputation compromise; il tremblait aussi d'être saisi, au moment d'opérer, d'une attaque de vertige. Mais qu'opposer au désir d'un roi? Il opéra donc quasi contraint et forcé; du reste, tout réussit à souhait, et outre un présent de cinq cents guinées, il reçut le titre de baronet; puis, en 1824, il fut nommé chirurgien du roi (*sergeant surgeon*).

Il avait atteint cinquante-six ans. Jamais la vie d'un chirurgien n'avait été si heureuse et si bien remplie; en renommée comme en richesses et en honneurs, l'Angleterre ne lui connaissait pas de rivaux. Mais il n'avait pas suffisamment ménagé ses forces, et la vieillesse commença à l'en avertir cruellement. Ses attaques de vertige devinrent plus fréquentes, et amenèrent quelque difficulté de respirer : il en eut même une plus alarmante, pendant laquelle le pouls devint lent et intermittent. Il sentit que le temps du repos était venu; et en 1825 il cessa ses leçons et donna sa démission de chirurgien de l'hôpital de Guy. C'était trop peu; car le loisir qu'il acquérait ainsi lui était repris par la passion du travail et les entraînements de sa clientèle. En 1827 il perdit sa femme; et le chagrin qu'il en conçut lui donna une fièvre intermittente, suivie d'une grande débilité générale et d'une telle faiblesse dans l'un des bras qu'il ne pouvait plus porter la main à la bouche. Il fallut alors se résigner à de plus grands sacrifices; il quitta Londres, laissa sa maison et sa clientèle à son neveu B. Cooper, et se retira dans une de ses terres, pour y jouir enfin d'un repos si bien mérité. Vains projets! Dès que ses forces furent un peu revenues, la solitude et l'inaction lui devinrent insupportables; dès 1828 il revint à Londres pour reprendre son ancien genre de vie, se réservant seulement de passer chaque année quelque temps à la campagne ou sur le continent. Mais à peine si ces voyages interrompaient ses travaux. En 1829 il publia ses *Illustrations sur les maladies du sein ;* en 1830 son *Traité sur la structure et les maladies du testicule ;* en 1832 son *Anatomie du thymus ;* diverses observations, dans le *Guy's hospital Reports ;* enfin, en 1839 son *Anatomie de la mamelle ;* et la mort le surprit travaillant à compléter son premier ouvrage sur les maladies de cette glande, par la description des affections cancéreuses. Il avait eu dans ses dernières années de fréquentes attaques de goutte, mais sans conséquences graves; lorsqu'il commença à s'apercevoir qu'il respirait moins libre-

ment, que la face prenait une teinte pourpre, il disait lui-même qu'il ne pouvait plus visiter ses clients au-dessus de deux étages. Il jugea qu'il avait un épanchement dans le péricarde, et que le terme de sa vie était proche. Il n'en continua pas moins ses consultations, disant qu'il mourrait sous le harnais. Enfin, il lui fallut garder la chambre, assis dans un fauteuil, ne pouvant se coucher, dans un délire intermittent qui lui laissait de temps à autre toute sa connaissance; et deux minutes avant d'expirer il dit à ses amis qui l'entouraient : *Dieu vous bénisse, et adieu à vous tous!*

A. Cooper était d'une taille au-dessus de la moyenne, d'une belle prestance, la physionomie ouverte et expressive, les manières affables; sa figure presque sans rides, son teint fraîchement coloré, la vivacité de ses regards, l'aisance de ses mouvements, semblaient avoir défié l'âge; et, sauf la blancheur éclatante de sa chevelure, Gibson, qui le vit à soixante-onze ans, dit qu'il n'en paraissait pas plus de soixante. La vie lui avait toujours été douce; il n'avait pas eu, comme tant d'autres, à lutter dès sa jeunesse avec la pauvreté. A cette rare faveur de la fortune il avait joint les dons du caractère : bienveillant pour ses confrères, plein de cœur pour ses malades, familier avec ses élèves, libéral de ses conseils et souvent de sa bourse, à peine s'il rencontra quelques inimitiés, et sa mort fut un deuil public.

Il n'y a pas d'exemple, dans les annales de la chirurgie, d'une clientèle aussi considérable et aussi fructueuse que celle d'A. Cooper. Dans la seule année 1815, il versa entre les mains de son banquier la somme énorme de 21,000 liv. sterl. (525,000 fr.), dont ses honoraires formaient la plus grande partie; et à sa mort le bruit public estimait sa fortune à un demi-million de livres sterling (12 millions et demi), ce qui cependant paraît exagéré. Il dépensait peu pour lui-même, mais il avait la main facilement ouverte : on dit que ses libéralités envers sa famille allaient entre 2,000 et 3,000 livres par an, et il dépensa 20,000 livres (500,000 fr.) pour faire élire son frère au parlement. Quand on fit une quête pour le docteur Pemberton, réduit à la misère par la maladie, A. Cooper s'inscrivit pour une somme de 500 livres (12,500 fr.). Il n'avait eu qu'une fille, morte en bas âge. Il légua par son testament 2,000 livres à son neveu B. Cooper, avec tous ses livres et ses préparations; 4,000 livres pour fonder un prix annuel en faveur des élèves de l'hôpital de Guy; le reste de cette fortune revint, avec le titre de baronet, à un autre neveu, dont il était le parrain, et qui se nommait comme lui Astley Paston-Cooper.

Comme professeur, il était clair, précis, sans grande recherche d'élégance, mais s'attachant toujours à mettre en relief les points importants et à les faire pénétrer dans l'esprit de ses auditeurs. Comme opérateur, il était ferme, habile, plein de ressources, d'une hardiesse qui allait jusqu'à la témérité, mais peu propre aux opérations délicates; et par exemple, lui-même se récusait pour l'opération de la cataracte. Ce qui faisait sa supériorité dans la pratique, c'était sa profonde connaissance de la marche et de la nature de la maladie, la sûreté et la précision du diagnostic, la sagacité à saisir les indications. A ces causes légitimes de succès, ajoutez l'éclat de ses leçons et de ses ouvrages, l'aménité de son caractère, qui se peignait sur sa figure. D'ailleurs, il s'était appliqué aussi très-sérieusement à cultiver la faveur publique : il était affilié aux clubs en renom, donnait de fréquentes soirées, où il réunissait les médecins de Londres et des provinces; il s'était fait une règle d'en inviter un certain nombre à dîner une fois par semaine. S'il tremblait devant l'opération à faire à George IV, c'était moins pour son royal client que pour lui-même. Lorsqu'il eut son attaque de vertige chez le duc de Manchester, ses premiers mots, en reprenant connaissance, furent pour prier le duc de n'en parler à personne; et en effet le secret lui fut gardé jusqu'à sa mort. Dirai-je, enfin, que les Anglais, hommes positifs, attribuent une notable part de sa vogue au zèle et à l'intelligence d'un domestique dont ils ont conservé le nom, Charles Osbaldistone, par abréviation Balderson, qui fut vingt-six ans à son service, et qui se vantait, dans ce long cours d'années, de n'avoir jamais laissé perdre à son maître une consultation ou un malade? Du reste, le digne serviteur ne s'était pas oublié lui-même; et l'on dit qu'il gagna en une seule année jusqu'à 600 livres (15,000 f.) à distribuer des tours de faveur pour la consultation.

D'ailleurs, ainsi qu'on l'a vu, ce chirurgien, le plus occupé du monde entier, fut en même temps l'un des écrivains les plus féconds et les plus remarquables. Comment y était-il parvenu? Par un travail assidu, persévérant, infatigable, qui compromit sa santé à plusieurs reprises. Démonstrateur d'anatomie, il avait eu des hémoptysies fréquentes, qu'il attribuait à la position penchée qu'exigeait la dissection; souvent, disait-il, il avait quitté l'amphithéâtre pour vomir le sang. Plus tard, ne pouvant suffire à toutes ses occupations, il se fit assister dans ses recherches par de jeunes anatomistes, qu'il faisait travailler quelquefois de six heures du matin à onze heures du soir; mais si matin que vinssent ses élèves, ils le trouvaient debout et au travail. Lui-même racontait que pendant un temps il se levait à quatre heures du matin, avant ses domestiques, allumait son feu, se mettait à la besogne jusqu'à dix heures; déjeûnait alors, allait voir ses malades, et consacrait encore la soirée à reporter sur son livre de notes ses observations de la journée. Lorsqu'il revint à Londres après sa courte retraite à la campagne, on l'entendit souvent dire que le repos l'aurait tué, ou qu'il aurait fini par se pendre. Quelques-

uns ont attribué ce prompt retour à l'ardeur d'amasser, commune aux vieillards, et qui n'est pas rare chez les chirurgiens. Du moins faut-il reconnaître que l'amour de la science y eut une grande part; ses derniers travaux furent purement anatomiques. Dans cette ardeur de concourir aux progrès de l'art, peu de temps avant sa mort il exprima le vœu que l'on ouvrît son cadavre; il désigna lui-même quatre points sur lesquels on devait diriger les investigations; les pièces devaient être déposées à l'hôpital de Guy, et les détails de l'autopsie consignés dans un recueil de médecine, le *Guy's Hospital Reports*.

Il resterait à apprécier ses travaux et ses découvertes, à dire quelle influence il a exercée sur la chirurgie. Il était bien le disciple de J. Hunter, qui ne voulait rien devoir à ses devanciers ni à ses contemporains, et prétendait à lui seul reconstituer la science. Dans les nombreux écrits d'A. Cooper, on ne trouverait pas peut-être le nom de quatre écrivains antérieurs; et quand il en cite un par hasard, évidemment il ne l'a pas lu, et c'est une vague réminiscence de l'école. Il ne connaît guère mieux ses contemporains, et ne s'en soucie guère. Dans la préface de son beau *Traité des hernies*, il se vante de n'avoir à peu près cité personne, et de s'en être tenu à ce qu'il a pu voir par lui-même, notamment dans les hôpitaux de Guy et de Saint-Thomas. Prétention insoutenable! J. Hunter pouvait encore à toute force l'affecter, parce qu'il procédait principalement par voie d'expérimentation, et qu'il multipliait à son gré les expériences. Mais déjà pour les hernies les faits ne se présentent que de loin en loin; pour les luxations, ils sont bien plus rares encore; aussi l'auteur, déclarant lui-même que la vie est trop courte pour tout voir, est obligé de confesser qu'il n'aurait pu traiter convenablement son sujet s'il n'avait eu recours à des communications étrangères. De là l'étrange composition de ses ouvrages: d'une part, les faits généraux, les doctrines, les règles à suivre tracées de la main ferme et sûre du maître; de l'autre, des observations ramassées au hasard, pour la plupart sans valeur, fréquemment contraires à la doctrine qu'elles devraient étayer; on trouve même, chose triste à dire, le même fait raconté par deux élèves différents et reproduit malencontreusement comme type de deux luxations différentes. Beau résultat, d'écarter les maîtres de l'art pour se faire le complaisant écho de praticiens obscurs et ignorants! Aussi, de son vivant même, la valeur de ses œuvres fut mise en question; Ch. Bell, élève comme lui de J. Hunter, mais qui avait compris le péril de cette méthode, démontra que le *Traité des luxations* n'était pas au niveau de la science, et que l'auteur était tombé aussi dans ce danger de ceux qui ne lisent point, de s'attribuer les découvertes des autres. A. Cooper répondit à une partie de ces reproches mais se tut sur les autres; et plus tard, écrivant son *Anatomie de la mamelle*, et se vantant encore de n'avoir consulté que ses propres préparations, il émettait le vœu que chaque anatomiste en fît autant, pour avoir ainsi, disait-il, les éléments de grands et beaux ouvrages utiles à la postérité. Naïve inconséquence, dans laquelle était pareillement tombé J. Hunter, qui ne voulait pas que ses élèves lussent aucun livre, excepté les siens! On se tromperait donc si, jugeant les œuvres d'A. Cooper d'après leurs titres, on pensait y trouver des traités didactiques et complets; ce sont plutôt des fragments rapportés des mémoires spéciaux, où il expose les résultats de son expérience personnelle, en arrière quelquefois sur l'expérience générale, mais aussi fréquemment en avant; car s'il eut les défauts de son école, nul autre esprit dans ce siècle ne fut aussi bien doué peut-être pour en saisir tous les avantages; et en se débarrassant de toute tradition, de toute idée étrangère, rarement du moins il s'arrêtait à la surface des choses; et lorsqu'il s'attachait à creuser une question, il allait presque toujours plus profondément qu'on n'avait fait avant lui. Certes l'école de J. Hunter a été féconde en chirurgiens de premier ordre; mais A. Cooper en reste encore jusqu'à présent l'expression la plus brillante et le plus glorieux représentant.

Nous avons indiqué ses principaux ouvrages; la plupart ont été traduits en diverses langues, et réunis dans la traduction française de MM. Chassaignac et Richelot. MALGAIGNE.

Brodée, *Eulogium on sir A. Cooper; London Med. Gazette*, vol. XXVII, p. 884. — Ibid., p. 802 et 837. — B. Cooper, *the Life of sir A. Cooper*; in-12: on en trouve une analyse dans *the British and foreign med. review*, vol. XV., p. 118.

COOPER (*Jean-Gilbert*), écrivain anglais, né à Thurgarton, dans le comté de Nottingham, en 1723, mort en 1769. Il fut élevé à l'école de Westminster et au collége de la Trinité à Cambridge. Nommé grand-sheriff du comté de Nottingham, il fut un excellent magistrat, et publia un grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont: *the Power of harmony*: ce poëme, en deux chants, est une imitation, assez faible, des *Pleasures of imagination* d'Akenside; — *the Life of Socrates, collected from the Memorabilia of Xenophon, and the Dialogues of Platon*; 1749, in-8°: cet ouvrage, bien accueilli à son apparition, est aujourd'hui fort peu estimé; — *Letters on taste*; 1754, in-8°: production élégante, mais futile; — *the Tomb of Shakspeare, a vision*; — *Epistles to the Great, from Aristippus in Retirement*; 1758, in-4°; — *the Call of Aristippus, an epistle to Dr. Akenside*; et une traduction du *Vert-Vert* de Gresset. Cooper eut l'imprudence d'attaquer Warburton, et s'attira beaucoup d'injures de la part de cet irascible prélat. Cooper fut un écrivain spirituel et facile; mais il manquait de profondeur, et imitait trop les brillants défauts du comte de Shaftesbury. De tous ses ouvrages, un seul est

souvent cité; c'est sa charmante chanson de *Winifreda*.

Biographia Britannica. — Gorton, *General biographical dictionary*.

* **COOPER** (*James* Fenimore), célèbre romancier américain, né à Burlington, dans le New-Jersey, le 15 septembre 1789, mort à Cooper's-Town, le 14 septembre 1851. Il appartenait à une famille anglaise du Buckinghamshire, qui émigra en 1769. Son père, William Cooper, fut un des premiers colons qui s'établirent dans le nord de l'État de New-York : il y devint propriétaire, en 1786, d'un immense domaine sur les bords du lac Ostego, et y jeta les fondements de la petite ville qui porte aujourd'hui son nom (Cooper's-Town). Plus tard, il fut élu juge de son comté et membre du congrès. Après avoir ébauché l'éducation de son fils, il le confia aux soins du révérend Thomas Ellisson, ministre de la secte épiscopale, puis le plaça en 1802 au collége d'Yale, à New-Haven (Connecticut). Le jeune Fenimore Cooper montra peu de dispositions pour les études classiques : aussi dès 1805 il entra dans la marine militaire en qualité de *midshipman*. Il navigua six années seulement, mais il fit de longs voyages, assista à plusieurs combats, et acquit dans la pratique les connaissances qui lui permirent plus tard de retracer avec tant de vérité les scènes multiples de la vie maritime. En 1810, forcé par sa santé de renoncer à une carrière devenue trop pénible pour lui, il se maria, s'établit quelque temps à Winchester près New-York, et vint ensuite se fixer dans la résidence paternelle de Cooper's-Town. Dès lors il se livra complétement à la culture des lettres. Cependant, il demeura dix ans sans rien publier : il employa sans doute ce temps à préparer ses sujets, mûrir ses idées, classer ses matériaux, car ses écrits se succédèrent ensuite à fort peu d'intervalle les uns des autres. Ils attirèrent en peu de temps l'attention générale, et assurèrent bientôt à leur auteur un rang distingué parmi les meilleurs romanciers des deux mondes. En 1826 les conseils des médecins engagèrent Fenimore Cooper à changer de climat. Il vint alors en France, et y remplit jusqu'en 1829 les fonctions de consul à Lyon. Curieux d'étudier les mœurs européennes, il parcourut ensuite l'Allemagne méridionale, la Suisse, l'Italie, et vint reprendre dans sa patrie le cours de ses travaux, que la mort seule a pu interrompre. Cooper, quoique valétudinaire, était doué d'un caractère décidé; son esprit tendait vers l'observation des choses plus peut-être que vers celle des hommes, sa taille était au-dessus de la moyenne; la rapidité de ses mouvements, de son geste, annonçait l'énergie; son front était très-élevé; ses yeux, enfoncés, avaient une expression inquiète, agitée, et semblaient constamment chercher quelque chose (un de ses amis le décrit comme inaccessible au sommeil), mais parfois leur éclat sauvage s'affaiblissait, et ils exprimaient alors éloquemment les sentiments les plus doux, les plus tendres. Dans le silence, son visage était l'expression d'une inflexible fermeté, d'une froideur glaciale; mais lorsqu'il parlait, les sentiments qui l'animaient passaient sur ses lèvres, et alors il captivait l'attention de ses auditeurs.

On peut diviser en plusieurs catégories les productions de ce fécond écrivain : le plus grand nombre rappellent les traditions de l'Amérique du Nord, l'histoire des États-Unis ou les mœurs de ses habitants; viennent ensuite les romans maritimes, tableaux animés des grands drames qui s'accomplissent sur l'Océan; puis quelques épisodes empruntés aux vieilles chroniques européennes; enfin, des impressions particulières, dans lesquelles l'auteur se montre observateur sagace, voyageur philosophe et historien consciencieux. Voici la liste chronologique des œuvres de Cooper : *Précaution*, 1821 (Précaution, ou le choix d'un mari). Cet ouvrage, qui fut le début de Cooper dans la carrière littéraire, n'annonçait pas ce que son auteur a réalisé depuis. C'est un roman intime à la manière de miss Edgeworth. On y trouve quelques observations ingénieuses noyées dans de longs et ennuyeux dialogues, dans des accessoires minutieux et puérils. Il eut peu de lecteurs en Amérique, et est demeuré presque inconnu en Europe : l'Angleterre, où se passe l'action, lui fit seule quelque accueil, par patriotisme sans doute; — *the Spy*, 1821 (l'Espion), parut bientôt après; il révéla chez l'auteur un véritable talent dramatique. La guerre de l'indépendance et les efforts héroïques qui firent son succès sont retracés dans ce roman sous de vives couleurs. Jamais le dévouement à la patrie n'avait été mis en relief comme dans l'humble colporteur Harvey Birch, si résigné dans sa vie et dans sa mort, si glorieux dans sa honte, si fier dans son abaissement. Le capitaine virginien Lawton est aussi très-heureusement dessiné. Les autres personnages, surtout celui de Washington, peut-être trop pâles auprès de ces vigoureuses créations, ne remplissent pas assez le cadre du sujet, et l'action est quelquefois allanguie par le dialogue; — *the Pioneers of the sources of the Susquehanna* (les Pionniers); 1822 : Cooper s'ouvrit par ce roman une voie nouvelle, dans laquelle il est demeuré sans rival. Il eut le premier la pensée de mettre en présence la sauvage indépendance des *Peaux Rouges* et la civilisation intéressée des blancs. L'auteur a su orner le récit de cette lutte de détails si saisissants, qu'il éveilla la curiosité générale, et que ses héros devinrent rapidement populaires. Il était facile à Cooper d'être vrai, car il avait vu tout ce qu'il écrivait. Dans *les Pionniers* il s'est plu à retracer les scènes de son enfance : le juge Marmaduke-Temple n'est autre que son père William Cooper, et la ville naissante de Temple-Town, dont il décrit avec tant de charme les commencements, s'appelle aujourd'hui Cooper's-Town; — *the Pilot* le Pilote), 1823, est juste-

ment estimé comme un des meilleurs ouvrages de Cooper. C'est un épisode de la vie du célèbre marin écossais Paul Jones. Tous les personnages que l'auteur a groupés autour de cette figure historique sont habilement nuancés et dessinés avec observation. De ces types nombreux, aucun n'est surabondant, chacun apporte sa part à l'intérêt général; — *Lionel Lincoln* (1824) est le tableau fidèle et curieux de la révolution américaine. Ce roman eût dû paraître avant *l'Espion*, car il explique les causes de l'insurrection qui enleva à la Grande-Bretagne sa plus belle colonie. On y voit couler le premier sang versé pour l'affranchissement des États-Unis. En racontant l'héroïsme des Américains, l'auteur a eu le bon goût de rendre justice au courage discipliné des Anglais; — *the Last of the Mohicans* (le dernier des Mohicans; 1826)) est regardé comme le chef-d'œuvre de Cooper. C'est certainement celui de ses livres qui jouit du plus de popularité. Il doit être considéré comme le quatrième acte du drame que Cooper a commencé dans *the Deerslayer* (le Tueur de Daims; 1842) et *the Pathfinder* (le Guide ou le Lac Ontario), qu'il a continués dans *les Pionniers* et terminé dans *the Prairie* (la Prairie; 1825). Comme on l'a dit plus haut, le sujet de ces cinq romans, dans lesquels les mêmes personnages reparaissent, est l'agonie de la race indienne, s'effaçant chaque jour devant la persévérance anglo-saxonne; mais sur cette donnée saillit parmi tous un personnage qui appartient essentiellement à l'auteur. Sous les diverses dénominations expressives de Tueur de Daims, Œil de Faucon, Longue Carabine, le Guide, Bas de Cuir, et le Trappeur, Cooper a créé dans Nathaniel ou Natty Bempo un type intermédiaire entre l'homme civilisé et l'homme sauvage, d'une originalité et d'une énergie vraiment remarquables. Cette figure suffirait à elle seule pour assurer à son créateur une gloire durable; — *the Wept of Wish ton Wish* (les Puritains d'Amérique; 1828) présente les scènes qui suivirent l'arrivée des premiers émigrants en Virginie. L'auteur y a peint les mœurs austères de ces colons, presque tous puritains, fuyant la persécution religieuse qui désolait leur patrie. Comme toujours, il introduit dans son drame, pour plus d'animation, des personnages historiques. Ce livre fait connaître les vaillants Sagamores indiens, qui tentèrent les premiers de repousser les envahissements de la race blanche; — *Red Rover* (le Corsaire rouge) et *the Water Witch* (la Sorcière des Eaux, ou l'écumeur de mer), parus tous deux en 1828, sont les dignes pendants du *Pilote*. De la part de l'auteur, même amour de la mer, mêmes connaissances maritimes, mêmes belles descriptions de combats et de tempêtes. L'action et le dénoûment de ces deux œuvres laissent pourtant à désirer. On peut aussi critiquer çà et là quelques longueurs; mais ces taches, qui se retrouvent dans tous les romans de Cooper, disparaissent devant la hardiesse des situations et la vérité des détails; — *the Bravo* (le Bravo; 1831), bonne étude du gouvernement vénitien du quinzième siècle, n'eut pas le succès des précédentes productions de Cooper : ce roman contient de superbes peintures de Venise et de ses lagunes, mais l'auteur américain n'y est plus original; — *the Heidenmauer* (l'Heidenmauer, ou le Camp des païens; 1832) eut le même sort. Il présente l'Allemagne au seizième siècle, au moment où les doctrines de Luther commençaient à fermenter. L'auteur a mis en présence les intérêts opposés d'une ville libre, d'un couvent et d'un seigneur féodal; — *the Headsman of Berne* (le Bourreau de Berne, ou l'Abbaye des Vignerons; 1833) n'est remarquable que par de beaux tableaux des sites alpestres; — *History of the american navy* (Histoire de la marine américaine; 1839); — *the Two Admirals* (les Deux Amiraux; 1842), dans lequel Fenimore-Cooper, après avoir souvent décrit des combats de vaisseau à vaisseau, s'est essayé avec beaucoup de bonheur à représenter une bataille navale : — *the Jack o' lantern, or the privater* (le Feu Follet; 1842), roman maritime; — *Ned Myers, or a life before the mast* (Ned Myers, ou la vie d'un matelot; 1843), roman très-médiocre, dans lequel l'auteur a retracé l'histoire de ses premières campagnes; — *Wing and Wing* (Aile et Aile; 1844), ouvrage peu connu; — *Mercedes of Castille* (Mercedes de Castille, ou Christophe Colomb; 1844), roman historique; — *Wyandotte, or the kutted noll* (Wyandotte, ou la hutte sur la colline, et aussi Fleur des bois; 1844); —(*A float*) *and* (*a shore*) *or the adventures of Miles Wallingford* (Sur terre et sur mer, ou les aventures de Miles Vallingford), et sa suite, *Lucy Hardinge*; 1844; — *Satanstoe, or the family of litle page* (Satanstoe, ou la famille du petit page; 1845); — *the Red Skins* (les Peaux-Rouges); — *the Crater, or volkans peak* (le Robinson américain, ou le cratère) : œuvre d'un esprit déjà affaibli, cette réminiscence de Daniel de Foe ne se recommande que par quelques curieux détails d'histoire naturelle; — *Jack Tier, or the Florida reef* (Jacques le Tireur); — *the Sea Lions* (les Lions de Mer); 1849; — *the Ways of the hour* (les Mœurs du temps); 1850; — *the Chainbearer*. Ce fut la la dernière production de Cooper. L'*Œuvre* de Cooper (ses productions méritent ce nom) peignent avec charme et font revivre les mœurs des premiers habitants des forêts d'Amérique. On a comparé la manière de Cooper avec celle de l'auteur d'*Atala*; mais cette comparaison manque de base : les *Peaux-Rouges* de Châteaubriand ont existé dans son génie bien plus que dans la réalité, tandis que Cooper les a reproduits comme il les a connus : tour à tour bizarres et graves, hospitaliers et perfides, naïfs et rusés, généreux et féroces; en un mot, Château-

briand a fait de la poésie, Cooper de l'histoire. Un rapprochement plus naturel, c'est celui qu'on a fait entre Cooper et Walter Scott. L'un et l'autre ont peint les mœurs et encadré dans leurs œuvres les traditions de leur patrie respective; l'un et l'autre ont décrit la nature extérieure avec la plus grande exactitude. Parfois le romancier américain est grandiose comme le site qu'il décrit; mais il est inférieur à W. Scott comme écrivain et comme observateur du cœur humain. Les ouvrages de ce romancier hors de ligne ont été traduites dans presque toutes les langues vivantes; *l'Espion*, entre autres, a paru en langue persane, en 1847. Parmi les traductions françaises, on cite celle de Defauconpret, Paris, 1838-1845, 23 vol. in-8°, et celles des MM. B. Laroche et A. de Montémont, Paris, 1835, 6 vol. ALFRED DE LACAZE.

Madame F. Cooper, morte en janvier 1852, n'a survécu que d'un an à son mari.

Conversations-Lexicon. — M. de Loménie, *Galerie des contemporains*. —Suppl. à Quérard, *la France littéraire*.

COOPER (*Richard*), dessinateur et graveur anglais, né en 1730, mort vers 1820. Il vint à Paris, où il eut Philippe Le Bas pour maître, et se fit bientôt connaître comme un excellent graveur. En 1814 il grava encore pour le recueil de Tresham : *Gallery of pictures*; 1808-1818, in-4°. On a en outre de lui : *les Enfants de Charles Ier d'Angleterre*; 1762; — *la Maîtresse de Rembrandt*; 1777, grav. à la manière noire; — *la Vierge tenant l'enfant Jésus dans ses bras*, d'après Corrége; 1763, gr. in-fol.; — *Vue de l'église de Saint-Pierre et des environs*; 1778, à l'acqua-tinta; — *Vue de la même église et de la colonnade*; — *l'Ancien pont sur l'Anio, dit Ponte-Salaro*; — *Ponte Nomentano*, sur le même fleuve; — *l'Intérieur du Colisée*; 1779; — *Vue prise du jardin de la villa Negroni*; — *Vue de Tivoli et des monts environnants*; — *la Campagne de Rome*.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic*.

COOPER (*Richard*), peintre anglais, surnommé *le Poussin* britannique, vivait encore en 1806. Il alla se perfectionner dans son art en Italie. Il peignit surtout admirablement le paysage. On cite particulièrement de lui deux *vues de Windsor*, qu'il exposa en 1801.

Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic*.

COOPER (*Samuel*), peintre anglais, né à Londres, en 1609, mort dans la même ville, en 1672. Élève de son oncle, John Hoskins, il excella dans la miniature, et imita Van Dyck avec tant de succès qu'il fut surnommé *le petit Van Dyck*. S'attachant à rendre les figures, il négligea les accessoires. Il fit les portraits en miniature de *Charles II*, de la reine et des principaux personnages de la cour; mais son chef-d'œuvre est le portrait d'*Olivier Cromwell*. Il fut invité à venir à Paris, et sa veuve obtint une pension de la cour de France. Ami de Butler, auteur du *Hudibras*, il donna à ce spirituel poëte des leçons de peinture.

Walpole, *Anec. of painting*. — Pinkerton, *Diction. of paint*.

COOPER (*Alexandre*), peintre anglais, frère de Samuel Cooper, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il peignait le portrait et le paysage, et fut élève d'Hoskins. Après avoir visité Amsterdam, il vint en Suède, où la reine Christine fit de lui son peintre ordinaire.

Pinkerton, *Diction. of paint*.

COOPER ou **COUPER** (*Thomas*), prélat anglais, né à Oxford, vers 1517, mort en 1594. Il finissait ses études et se destinait à l'état ecclésiastique lors de l'avénement de la reine Marie. Se sentant alors peu de goût pour la religion romaine, il étudia la médecine, et vint pratiquer dans sa ville natale. Il quitta cette profession pour reprendre la théologie, lorsque Élisabeth monta sur le trône, et bientôt il se fit remarquer comme prédicateur. Après avoir passé par les emplois inférieurs, il devint évêque de Lincoln en 1570, et de Winchester en 1584. Ses principaux ouvrages sont : *Epitome of Chronicles from the 17 th year after Christ to 1540 and thence afterward to the year 1560*; 1560, in-4°; — *Thesaurus linguæ romanæ et britannicæ, et dictionarium historicum et poeticum*; 1565, in-fol.; —*Twelve sermons on different texts*; 1580, in-4°.

Rose, *New biog. dict*.

COOPMANS (*George*), médecin hollandais, né à Makkum, dans la Frise, en 1717, mort à Franeker. Après avoir fait, sous la direction de Boerhaave et d'Albinus, ses études médicales à l'université de Leyde et à celle de Franeker, il pratiqua pendant toute sa vie la médecine dans cette dernière ville. Lorsque, après la révolution de 1795, l'académie de Franeker reçut une nouvelle organisation, Coopmans en fut nommé un des directeurs. On a de lui : *Nevrologia et observatio de calculo ex urethra extracto*; Franeker, 1789, in-8°; ibid., 1794, in-4°. Il a, en outre, traduit en latin les écrits d'Alexandre Monro sur les nerfs; Franeker, 1754, in-8°; Haarlem, 1763, in-8°.

Biographie médicale.

COOPMANS (*Gadso*), médecin hollandais, fils du précédent, né en 1746, mort à Amsterdam, le 5 août 1810. Après avoir enseigné la médecine et la chimie à l'université de Franeker, il quitta sa chaire à l'époque des troubles politiques de la Hollande, et se réfugia dans la Belgique, d'où il fut bientôt obligé de passer en France. Attiré ensuite dans les États du roi de Danemark, il occupa tour à tour une chaire de médecine à Kiel et à Copenhague; mais l'amour de la patrie le ramena en Hollande, où il mourut. On a de lui : *Varis, sive carmen de variolis*; Franeker, 1783, in-4°. Ce poëme, écrit avec assez d'élégance, est consacré à l'éloge de l'inoculation; — *Opuscula physico-medica*; Copenhague, 1793, in-8°.

Biographie médicale.

COOTE (*Charles*), général anglais, mort en 1661. Il était l'aîné des fils de sir Charles Coote, créé baronet en 1621. Au début de la révolution, en 1641, il fut nommé gouverneur de Du-

blin, et lors de la soumission de l'Irlande au pouvoir du parlement, il fit partie de la cour de justice pour la province de Connaught, et la présida au nom du parlement. A la restauration, il se rendit maître du château de Dublin, et fit prisonnier John Coke, qui avait figuré dans le procès dirigé contre Charles I^{er}. Ses services furent récompensés par les titres de baron et de vicomte, puis de comte de Montroth.

Rose, *New biog. dict.*

COOTE (*Eyre*), général anglais, né en 1726, mort à Madras, le 26 avril 1783. Il embrassa fort jeune la carrière militaire, et fit ses premières armes en 1745, contre les partisans des Stuarts. En 1754 il passa aux Indes orientales, et se distingua dans plusieurs occasions importantes. Capitaine en 1757, il fut chargé d'occuper Calcutta, dont il fut nommé gouverneur ; il prit ensuite Houghly et Chandernagor, et se signala à la bataille de Plassay. Devenu colonel, il s'empara de Vandavaschi, et, le 22 juillet 1760, battit le général Lally-Tollendal, qu'il força à se renfermer dans Pondichéry. Étroitement bloqués par terre et par mer, les Français durent se rendre le 15 janvier 1762, après un siége de quinze mois. Coote revint en Angleterre. En reconnaissance de ses services signalés, les directeurs de la Compagnie des Indes lui firent présent d'une épée enrichie de diamants. En 1769 il fut nommé au commandement de toutes les forces de la compagnie; mais en octobre 1770 il quitta Madras, se rendit à Bassora, et revint en Europe par terre. En 1771 il fut décoré de l'ordre du Bain, et en 1773 promu au commandement d'un régiment d'infanterie en garnison en Écosse. En 1781 la présidence de Calcutta, voulant réparer les désastres causés par Hyder-Ali, rappela sir Eyre Coote à Madras, et l'envoya prendre le commandement de l'armée du Carnatic. Son arrivée mit dans les opérations des agents de la compagnie la vigueur et l'unanimité qui leur manquaient. Hyder-Ali assiégeait alors Ouandeouachi avec une armée de près de cent mille hommes. Coote résolut de le combattre, et se mit en marche le 17 janvier 1781, à la tête de sept mille hommes. Hyder-Ali leva le siége, évita la bataille, et fit mine d'attaquer Trichinapoly. Coote vint camper à Porto-Nuovo le 1^{er} juillet, attira les troupes indiennes au combat, et malgré l'immense infériorité du nombre remporta une victoire complète, dont le manque de cavalerie l'empêcha pourtant de profiter. Il se porta ensuite au nord, effectua sa jonction avec un renfort qu'il attendait du Bengale, et attaqua Trépassore, qui capitula le 23 août. Il battit le 27 Hyder, qui s'avançait au secours de cette place. Une nouvelle victoire, remportée le 27 septembre, près de Cholingour, permit à Coote de débloquer Vellor, réduite à la dernière extrémité. Il assiégea ensuite et prit Chittore. Le 16 février 1782, Hyder-Ali ayant défait le major Abingdon sur les bords du Coleroun, joignit ses troupes aux Français, prit Goudelour et Permacoïl, et avança vers Ouandeouachi. Coote était alors très-souffrant ; néanmoins il n'hésita pas à se remettre à la tête des troupes, et arrêta la marche de son infatigable adversaire, qu'il battit le 2 juin, à Arni. Ce fut son dernier triomphe : le délabrement de sa santé le força de remettre le commandement au général Stuart. Coote mourut peu après; son corps fut rapporté en Angleterre, et enterré à Rockwood (Hampshire). La Compagnie des Indes lui a fait élever un très-beau monument à Westminster.

ALFRED DE LACAZE.

Rose, *New biographical dictionary*. — *Gentl. magaz.*

COOTWYK ou **COOTWICH** (*Jean*), voyageur hollandais, né à Utrecht, vivait en 1619. Il était docteur en droit; mais, tourmenté depuis son enfance du désir de voyager, il suivit cette inclination dès qu'il put la satisfaire. Il parcourut l'Angleterre, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Croatie, la Dalmatie, la mer Adriatique, la Morée, les îles de la Méditerranée, débarqua à Jaffa, et visita Jérusalem. Il se fit recevoir chevalier du Saint-Sépulcre, traversa la Palestine, et arriva à Damas. Admis dans une caravane musulmane, il traversa le Liban, explora l'Égypte et la Syrie, enfin s'embarqua à Alexandrette, et relâcha à Venise. De retour dans sa patrie, il publia la relation de ses voyages. Cette relation est aussi curieuse que rare. Elle contient la description vraie et détaillée de tous les pays que Cootwyk a parcourus : géographie, productions, mœurs, arts, antiquités, rien n'est omis. Son titre est : *Itinerarium Hierosolymitanum et Syriacum*, etc.; Anvers, 1619, in-4°. Un extrait en a été inséré, sous le titre d'*Excerpta de ritibus Mahometanorum*, dans l'*Arabiæ respublica* ; Amsterdam, 1633, in-32. On a aussi de Cootwyk : *Synopsis reipublicæ Venetæ* : c'est un abrégé de l'ouvrage de Gaspardo Contarini intitulé *de Republica Veneta*; Leyde, 1626, in-32. Ces deux abrégés font partie de la collection dite *des Petites républiques*, publiée par les Elzevirs. ALFRED DE LACAZE.

Schellhorn, *Amœnitates litterariæ*, V.—Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

***COP** ou **COPINS** (*Balthazar*), poëte et philosophe allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa au gymnase de Lemgo, embrassa les doctrines de la religion réformée, se rendit dans le Palatinat, et devint ensuite surintendant à Neustadt. On a de lui : *de Una et ea perpetua totius Christi præsentia in sua Ecclesia peregre agente, thesium sectiones XXV*; 1565, in-4°; — *Eine Erklærung der Epistel an die Galater* (Explication de l'Épitre aux Galates); 1587; — *Elegiæ*; — *Epigrammata*.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

COP (*Guillaume*), médecin suisse, né à Bâle, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort le 2 décembre 1532. Il commença ses

études dans sa ville natale et les termina à Paris. Il fut reçu docteur en 1495; Louis XII et François I^er^ le choisirent pour leur premier médecin, et il remplissait encore cette charge lorsqu'il mourut. Il n'a publié aucun ouvrage original; mais ayant lu les anciens médecins grecs dans leur langue, il s'aperçut que les Arabes, alors en si grand crédit dans les écoles, n'étaient que des compilateurs et des copistes, la plupart du temps infidèles. On a de lui les traductions suivantes: *Pauli Elginetæ Præcepta salubria;* Paris, 1510, in-8°; — *Hippocratis Coï Præsagiorum libri tres; ejusdem de ratione victus in morbis acutis libri quatuor;* Paris, 1511, in-4°; — *Galeni de affectorum locorum notitia libri sex;* Paris, 1513, in-4°; Lyon, 1547, in-12; — *Galeni De morborum et symptomatum causis et differentiis libri sex;* Paris, 1528, in-4°; Lyon, 1550, in-12. Il fut un des auteurs de la traduction d'Hippocrate qui parut sous ce titre: *Hippocratis Coï, medicorum omnium longe principis, Opera,* etc., *nunc tandem per M. Fabium Rhavennatem, Gulielmum Copum Basiliensem, Nicolaum Leonicerum, latinitate donata, ac jamprimum in lucem edita.*

Vander Linden, *de Script. med.* — *Biographie médicale.* — Adam, *Vitæ erudit.*

COP (*Nicolas*), savant français, d'origine allemande, fils du précédent, vivait dans le seizième siècle. Il était professeur au collége de Sainte-Barbe, et fut élu recteur de l'université de Paris, le 10 octobre 1533. C'était à l'époque où les idées de la réforme commençaient à pénétrer jusqu'à la cour, sous la protection de Marguerite de Navarre. Cette princesse se trouva en butte de la part de la Sorbonne à de violentes attaques, que Cop entreprit de repousser dans un sermon inspiré, et peut-être écrit, par Calvin. Ce sermon, prononcé aux Mathurins, le jour de la Toussaint, fut déféré au parlement par les Cordeliers, comme contenant des propositions hérétiques. Cop se plaignit que ces religieux se fussent adressés au parlement, et non à l'université, nia qu'il eût avancé les propositions incriminées, à l'exception d'une seule, et demanda que l'université intervînt. L'université protesta en effet contre l'appel de son recteur devant un tribunal autre que le sien, et déclara que les accusateurs de ce dignitaire seraient cités au tribunal de l'université; mais le recteur n'osa conclure, parce que les doyens des facultés de théologie et de droit s'opposèrent à la conclusion. Craignant d'être emprisonné, Cop se cacha, et s'enfuit à Bâle. L'université, apprenant qu'il s'était retiré, n'insista plus pour le défendre, et établit par *interim* Arnoul Monart procureur de l'université, pour recevoir les serments jusqu'à l'élection d'un autre recteur. On ne sait plus rien de la vie de Cop.

Du Boulai, *Histor. Universit. Paris.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

* **COPE** (*Antoine*), savant anglais, natif de Banbury, mort en 1551. Il étudia à Oxford, voyagea à l'étranger, et à son retour il fut armé chevalier par Édouard VI. On a de lui: *Godly meditations on twenty select psalms*; Londres, 1547, in-8°; — *the History of Hannibal and Scipio;* ibid., 1561, in-12.

Berkenhout, *Biog. lit.*

COPE (*Henri*), médecin irlandais, vivait au dix-huitième siècle. Il étudia la médecine à Leyde, sous Boerhaave. On a de lui: *Demonstratio medico-practica prognosticorum Hippocratis ea conferenda cum ægrotorum historiis in libro primo et tertio Epidemiarum descriptis;* Dublin, 1736, in-8°.

Aubry, *les Oracles de Cos.*

COPERNIC. *Voy.* KOPERNIC.

COPHON, médecin italien de l'école de Salerne, vivait probablement avant la fin du treizième siècle. Il est cité par Gilbert l'Anglais et Thomas de Garbo. On a de lui les deux ouvrages suivants, imprimés longtemps après sa mort: *Tractatus de arte medendi, omnibus morborum curam auspicaturis apprime necessarius;* Haguenau, 1532, in-8°; Strasbourg, 1535, in-8°; Venise, 1582, in-fol.; — *Anatome porci*, imprimée avec l'*Anatomia* de Dryander; Marbourg, 1537, in-4°. Les deux ouvrages de Cophon, ont été réimprimés avec le livre de Bernhold, intitulé: *Initia doctrinæ de ossibus ac ligamentis corporis humani;* Nuremberg, 1794, in-8°.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine.* — Sprengel, *Geschichte der Arzeneykunde.*

COPINEAU (L'Abbé), littérateur français, vivait à la fin du dix-huitième siècle. On a de lui: *Essai synthétique sur l'origine et la formation des langues;* Paris, 1774, in-8°; — *Mémoire sur l'hygromètre, inséré dans le Journal de physique de l'abbé Rozier*, 1780, t. I^er^; — *Ornithotrophie artificielle, ou l'art de faire éclore et d'élever la volaille par le moyen d'une chaleur artificielle;* Paris, 1780, in-12. Il a été fait de cet ouvrage trois éditions plus récentes, chacune sous un titre différent: 1° *l'Art de faire éclore et d'élever la volaille, par le moyen*, etc.; Paris, 1783, in-12; 2° *l'Homme rival de la nature*, etc.; Paris, 1795, in-8°; 3° *l'Art de faire éclore la volaille, au moyen d'une chaleur artificielle, par Réaumur*, corrigé par l'abbé ***; Paris, 1799, in-8°.

Quérard, *la France littéraire.*

* **COPLAND** (*Jacques*), médecin écossais, né à Deerness, dans les îles Orcades, en 1792. Élevé d'abord dans un presbytère de sa paroisse, il se rendit en 1807 à Édimbourg, pour y suivre les cours de philosophie. Il eut alors pour maîtres Leslie, Dugald Stewart, Brown et d'autres savants célèbres; puis il s'adonna à l'étude de la médecine. Reçu docteur en 1815, il visita Lon-

dres, Paris, Berlin, Vienne et quelques autres villes d'Allemagne. D'Angleterre, où il revint ensuite, il se rendit en Afrique, pour étudier les maladies endémiques de ce continent. Revenu à Londres en 1818, il s'y fixa, et devint membre du Collége royal des médecins (*Royal college of Physicians*). En 1822 il prit la rédaction du *London medical Repository*. On a de lui : *Outlines of pathology and practical medicine*; 1822; — *Elements of physiology*; Londres, 1824, d'après l'ouvrage de Richerand, avec notes et additions; — *Dictionary of practical medicine*; Londres, 1830 : c'est l'ouvrage le plus important de Copland ; — *on Pestilential cholera*; Londres, 1832; — *on Pulsy and apoplexy*; Londres, 1850.

Conversations-Lexikon.

* **COPONIUS**, statuaire romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il sculpta les quatorze statues des nations conquises par Pompée, lesquelles statues furent placées dans le portique du théâtre de Pompée, à Rome. Ce portique, qui s'appela *Porticus ad Nationes*, fut bâti par Pompée lui-même et restauré par Auguste.

Pline, *Hist. nat.*, XXXVI, 4. — Suétone, *Claud.*, 46. — Servius *ad Virg. Æn.*, VIII, 720. — Thiersch., *Epoch.*, — Urlichs, *Beschreibung der Stadt Rom.*, III, 3.

* **COPP** (*Jean*), médecin allemand, vivait dans la première moitié du seizième siècle. On a de lui : *Wie man dass hochberühmt astronomisches oder geometrisches Kunst-instrument Astrolabium brauchen soll*, etc. (De la manière dont on doit se servir de l'instrument astronomique et géométrique appelé l'astrolabe); Bamberg, 1525, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*

***COPPA**. *Voy.* GIAROLA.

* **COPPÉE** (*Denis*), littérateur flamand, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il se qualifie bourgeois de Huy; on possède peu de détails sur sa vie. Il composa diverses tragédies, sur la passion de Jésus-Christ, sur saint Lambert, sur sainte Justine, sur Marcus Curtius, sur *la sanglante bataille entre les Impériaux et Bohêmes*. Elles furent imprimées à Liége et à Rouen de 1621 à 1624. Une autre pièce, *le Miracle de Nostre-Dame de Cambron*, ne vit le jour qu'en 1647, après la mort de l'auteur. Telle est la rareté de ces compositions dramatiques, qu'aucun des historiens du théâtre français n'en a parlé et que le duc de La Vallière n'en possédait aucune, quoiqu'il n'eût rien négligé pour réunir *toutes* les pièces de théâtre écrites en français. Un autre collectionneur, non moins zélé, M. de Soleinne, n'avait pu mettre la main que sur trois des tragédies de Coppée; deux se sont toujours dérobées à ses infatigables recherches. Ce sont de véritables mystères; mais, au lieu de locutions semi-flamandes, on y rencontre parfois des vers touchants et quelques scènes qui ne sont pas sans intérêt.

Valère André, *Bibliotheca belgica*, p. 184. — Pacquot, *Mémoires pour l'histoire littéraire des Pays-Bas*, XI, 142. — Brunet, *Manuel du libraire*, I, 768. — Paul Lacroix, *Catalogue de la bibliothèque dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 217.

* **COPPENS** (*Gilles*), typographe flamand du seizième siècle, mérite d'être mentionné, en raison des services qu'il rendit aux lettres et aux sciences durant plus de vingt années; son imprimerie, établie à Anvers en 1539, fonctionna avec activité, et répandit un grand nombre de bons ouvrages. La marque de Coppens représente deux bras cuirassés sortant des nuages; leurs mains serrent un serpent, et au-dessous il y a pour devise : *Dii fortes*.

A. de Reum, *Variétés bibliographiques et littéraires*; Bruxelles, 1849, p. 167.

COPPENS (*Laurent*, baron DE), magistrat français, né le 13 novembre 1756, mort à Dunkerque, au mois de mars 1834. Procureur du roi de l'amirauté de Dunkerque avant la révolution, il fut nommé en 1791 membre de l'Assemblée législative, échappa aux orages de la révolution, et fut élu député en 1816 par le département du Nord. On a de lui : *Observations sur l'organisation des tribunaux de commerce maritime et leurs attributs*; Paris, 1802, in-8°; — *Mémoire sur le rétablissement des amirautés*; Paris, 1804, in-4°; — *Lettre à M. Francoville, sur un imprimé relatif à la franchise des ports, et particulièrement à celui de Dunkerque*; Paris, 1814, in-8°; — *Opinion sur le rapport fait par M. de Bonald, relativement à la réduction des cours et tribunaux*, etc.; Paris, 1815, in-8°; — *Opinion sur la loi d'amnistie*; Paris, 1816, in-8°.

Monit. univ. — Quérard, *la France littéraire*.

COPPETTA. *Voy.* BECCUTI.

COPPIER (*Guillaume*), voyageur français, né à Lyon, vers 1600, mort en 1670. Il fut capitaine de la marine des Indes. On a de lui : *Histoire et voyages des Indes occidentales et autres pays éloignés*; Lyon, 1645, 1654, in-12. L'auteur raconte dans l'Introduction les malheurs, peu ordinaires, qu'il essuya durant son voyage; — *Cosmographie universelle et spirituelle, ensemble les définitions des vertus et des vices*; Lyon, 1670, in-12; — *Essais ou définitions des mots, avec l'origine et les noms des premiers inventeurs des arts*, 1663.

Les Lyonnais dignes de mémoire, II, 98.

COPPIN (*Jean*), voyageur français, né vers 1615, mort vers 1690. Il s'embarqua en 1638 pour l'Égypte, où il passa deux ans. Dans un second voyage, il visita Tunis, la Syrie, et fut nommé consul à Damiette en 1644. Après avoir séjourné trois ans dans cette ville, il revint en Europe avec des projets de croisade, qu'il tenta vainement de faire agréer à Louvois et au pape. Voyant qu'il ne réussissait pas auprès des souverains, il s'adressa au public, et exposa tout un plan de croisade dans un livre assez curieux, intitulé : *Bouclier de l'Europe, ou la guerre sainte, contenant des avis politiques et chré-*

tiens qui peuvent servir de lumière aux rois et aux souverains de la chrétienté, pour garantir leurs États des incursions des Turcs et reprendre ceux qu'ils ont usurpés sur eux, avec une relation des voyages faits dans la Turquie, la Barbarie et l'Égypte; le Puy, 1686, in-4°. On a réimprimé à part la deuxième partie de cet ouvrage, celle qui contient le récit des voyages de Coppin; Lyon, 1720, in-4°.

Lelong, *Bibl. hist. de la France.*

*COPPINO (*Aquilino*), littérateur italien, né à Milan, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort dans la même ville, en 1629; il professa les belles-lettres à Milan, et publia les ouvrages suivants : *de Hispanicæ monarchiæ amplitudine oratio;* Milan, 1612, in-4°; — *Epistolarum libri sex;* ibid., 1613, in-8°; — *Trium clarissimorum virorum Didaci Salazar, Jo. Baptistæ Sacci ac Henrici Farnesii epistolæ;* ibid., 1621, in-4° ; — *Partito della musica, tolta dà Madrigali di Claudio Monteverde, e d'altri autori, fatta spirituale da Aquilino Coppino;* ibid., 1607, in-4°; — *Epigrammata latina, atque poemata italica, vulgo sonetti;* Pavie, 1597, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium.*

*COPPO ou COPPI, peintre florentin, avait peint en 1265 un des côtés de la chapelle Saint-Jacques dans la cathédrale de Pistoja; malheureusement le souvenir seul en est parvenu jusqu'à nous. Les fresques du Coppi avaient été renouvelées dès 1347 par Alessio d'Andrea et Bonaccorso di Cino, et la chapelle elle-même a été démolie en 1787. E. B—N.

Tolomei, *Guida di Pistoja.*

COPPOLA (*François*), comte de Sarno, homme d'État napolitain, exécuté le 15 mai 1487. Il appartenait à une ancienne famille de Naples. Ses parents ne lui laissèrent que fort peu de biens; mais il acquit de grandes richesses par le commerce maritime, et acheta le comté de Sarno. Sa réputation le fit connaître de Ferdinand I^{er}, roi de Naples, qui, après s'être associé au trafic de Coppola, le fit venir à sa cour et l'éleva aux premières dignités. Coppola, abusant de son pouvoir, excita une guerre civile. Convaincu d'avoir conspiré contre Ferdinand, il fut condamné par les grands du royaume à avoir la tête tranchée.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

COPPOLA (*Jean-Charles*), poëte italien, natif de Gallipoli, dans le royaume de Naples, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il fut évêque de Muro en 1643, et vécut cinq années dans l'intimité de Campanella. On a de lui : *Maria concetta*, poëme; Florence, 1635, in-4°; — *le Nozze degli Dei;* Florence, 1637, in-4° ; — *il Cosmo, ovvero l'Italia trionfante, la verità smarrita.*

Toppi, *Bibl. napolit.*

COPPOLA (*Nicolas*), mathématicien espagnol, originaire de Palerme, mort en Espagne, en 1697. Il se fit connaître par son talent en mathématiques. On a de lui : *Resolutio geometrica duarum proportionum;* Madrid, 1690, in-4°; — *Clave geometrica de la resulta y demonstrada operacion de la trisecion del angulo per medio de las lineas commensuratrices del quadrante;* 1693 : cet ouvrage peut être considéré comme la réponse à la critique dont le précédent fut l'objet de la part de Didaco di Merino, de Roses; — *la Formacion y medida de todos los cielos, obra architetonica por el Viviani, academico florentino, ultimo discipulo del Galileo, corregida y emendada.*

Libri, *Hist. des scienc. math. en Italie.*

COPROGLI. *Voy.* KOPROLI.

*COQ (...), géographe français, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *le Parfait géographe, ou l'art d'apprendre aisément la géographie et l'histoire, par demandes et par réponses*, avec des cartes; Paris, 1696 et 1723.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

COQ (LE). *Voy.* LECOQ.

COQ DE VILLERAY (*Pierre-François*), littérateur français, né à Rouen, en 1703, mort à Caen, en 1778. On a de lui : *Mémoires historiques du comte Bethlem Nicklos sur la Transylvanie;* 1734, 2 vol. in-12 : ces mémoires se trouvent aussi à la suite des *Révolutions de Hongrie;* La Haye, 1739, 2 vol. in-4°, ou 6 vol. in-12; — *Réponse aux Lettres philosophiques de M. de V**** (de Voltaire); 1735, in-12 : cet ouvrage a été revu avant l'impression par l'abbé Goujet; — *Traité historique et politique du droit public en Allemagne;* Paris, 1748, in-4°; — *Abrégé de l'histoire de Suède;* 1748, 2 vol. in-12; — *Ariana, ou la patience récompensée*, traduit de l'anglais de Hawkesworth; Paris, 1757, in-12; — *Abrégé de l'histoire ecclésiastique, civile et politique de la ville de Rouen;* 1759, in-12.

Forney, *France litt.* — Desessarts, *les Siècles litt.* — Querard, *la France litteraire.*

COQUEAU ou COCQUEAU (*Claude-Philibert*), architecte français, né à Dijon, le 3 mai 1755, guillotiné à Paris, le 8 thermidor (26 juillet) 1794. Après avoir fait de bonnes études au collége de Gadran, il apprit les principes de l'architecture, et fit de rapides progrès dans cet art, dans les mathématiques et dans le dessin. Artiste et littérateur, il se livra à des recherches sur les usages, les mœurs et la civilisation des peuples de l'antiquité; ses travaux eurent particulièrement pour objet les principes de l'ordonnance et de la construction des temples, des hôpitaux, des salles de spectacle et de concert. Il rechercha surtout dans Vitruve les moyens employés par les anciens pour produire dans leurs théâtres des effets puissants sur des populations assemblées. Ces recherches le conduisirent à l'étude de la musique. Après avoir pris les leçons de Balbâtre, alors maître de chapelle à la cathédrale de Dijon, il vint en 1778 à Paris, pour suivre les cours de

l'Académie royale d'architecture. C'était le moment de la dispute des gluckistes et des piccinistes ; Coqueau y prit part, comme tout le monde, et publia quelques écrits dans lesquels les qualités mélodiques de Glück et de Piccini étaient appréciées avec impartialité et sagacité. Plus tard il cessa de s'occuper de musique, et se livra tout entier aux travaux de l'architecture. Il périt victime des troubles révolutionnaires. On a de lui : *de la Mélopée chez les anciens et de la mélopée chez les modernes*; Paris, 1778, in-8° ; — *Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris*; Paris, 1779, in-12 ; — *Suite des Entretiens sur l'état actuel de l'Opéra de Paris;* Paris, 1779, in-8° ; — *Mémoire sur la nécessité de transférer et reconstruire l'Hôtel-Dieu de Paris, suivi d'un projet de translation de cet hôpital, proposé par le sieur Poyet;* Paris, 1785, in-4° ; — *Essai sur l'établissement des hôpitaux dans les grandes villes;* Paris, 1787, in-8° ; — *Examen des moyens adoptés pour augmenter le pouvoir et améliorer le sort du tiers état ;* 1789, in-8° ; — *Détail des circonstances relatives à l'inauguration du monument placé le 20 juin 1790 dans le jeu de paume de Versailles ;* 1790, in-8°.

Quatremère de Quincy, *Dict. des architectes*. — Fétis, *Biographie universelle des musiciens*. — Quérard, *la France littéraire*.

*COQUEBERT DE MONTBRET (*Ant.-Jean*), ancien conseiller auditeur de la chambre des comptes de Paris, conseiller à la cour royale d'Amiens, né à Paris, en 1753, d'une famille originaire de Reims, qui en s'établissant à Paris prit le nom de Montbret, village de Champagne. Il est mort le 6 avril 1825, après avoir publié : *Illustratio iconographica insectorum quæ in Musæis Parisinis observavit et in lucem edidit J.-C. Fabricius, præmissis ejusdem descriptionibus; accedunt species plurimæ vel minus aut nondum cognitæ ;* 1799-1804, 3 fasc. en 1 vol. in-folio de 10 planches coloriées. Cet ouvrage est devenu très-rare, la plupart des exemplaires ayant été consumés dans un incendie. GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France littéraire*.

COQUEBERT DE MONTBRET (Le baron *Charles-Étienne*), minéralogiste et physicien français, frère du précédent; né à Paris, le 3 juillet 1755, mort le 9 avril 1831. Il cultiva de bonne heure les sciences naturelles, et dès l'année 1773 il fut attaché au bureau des consulats, à Versailles. Après avoir été ensuite commissaire de la marine à Hambourg, il fut nommé, en 1777, consul général près les villes anséatiques. De retour en 1786, il succéda peu de temps après à son père dans l'emploi de conseiller correcteur à la cour des comptes, qu'il occupa jusqu'en 1791. Attaché bientôt à l'École des mines, il publia le *Journal des mines* de septembre 1793 à avril 1795. Il contribua à la création du nouveau système des poids et mesures. En même temps il professait l'histoire et la géographie à l'une des écoles centrales de Paris, la géologie à l'École des mines, l'économie rurale et la géographie physique au Lycée. Le gouvernement l'envoya en 1801 à Amsterdam, puis à Londres, en qualité de commissaire (*consul général*), comme agent général des relations commerciales. Après la paix d'Amiens, il fut aussi chargé des affaires relatives aux prisonniers de guerre. En 1803, il prit part à la négociation ayant pour objet de régler les rapports de la France et de l'Allemagne touchant la navigation du Rhin, et fut muni des pleins pouvoirs des deux gouvernements pour mettre à exécution les diverses clauses de la convention intervenue. A son retour en France (1806), on le nomma directeur de la statistique au ministère de l'intérieur ; puis (1808) maître des requêtes et attaché à la commission du contentieux. Membre de la Légion d'honneur dès 1803, il reçut en 1809 le titre de baron. Lors de la réunion de la Hollande à la France, il reçut la mission d'établir le système de douanes dans ce pays. En 1812 il remplit les fonctions de secrétaire général du ministère du commerce, qu'il ne cessa qu'à la suppression de ce ministère, en 1814. Il fit depuis divers voyages dans le but d'ajouter de nouveaux matériaux à ceux qu'il avait déjà recueillis sur la géographie physique, la statistique et le commerce des divers États de l'Europe. Il se proposait d'en faire l'objet d'un grand ouvrage, lorsque la mort le surprit. Membre associé de l'Académie des sciences depuis 1816, il faisait aussi partie des Sociétés de géographie, des antiquaires de France, d'histoire naturelle, d'agriculture de Paris et de la Société philomathique. Il a donné divers mémoires à ces corps savants et a rédigé les articles de botanique et d'économie rurale dans le *Dictionn. des sciences naturelles*.

GUYOT DE FÈRE.

Notice du baron Silvestre, dans les *Mémoires de la Soc. d'agriculture*, 1832.

COQUEBERT DE MONTBRET (*Antoine-François-Ernest*), orientaliste, fils aîné du précédent, né le 31 janvier 1780, mort en 1801. Il s'était adonné avec succès à l'étude de la botanique. En 1798 il partit comme membre de la commission d'Égypte. A la veille de revenir en France, il mourut au Caire, à la fleur de son âge. Decandolle a consacré à sa mémoire un nouveau genre de plantes, sous le nom de *monbretia*. On a de ce jeune botaniste deux mémoires : *Réflexions sur quelques points de comparaison à établir entre les plantes d'Égypte et celles de France ;* dans le grand ouvrage sur l'Égypte; — un mémoire *Sur le cuivre blanc de la Chine*, dans le t. II du *Journal des mines ;* et des *Lettres sur l'Égypte*, dans le *Moniteur* de 1798.

GUYOT DE FÈRE.

* COQUEBERT DE MONTBRET (*Eugène*), orientaliste français, frère du précédent, né à Hambourg, en 1785, mort à Rouen, en 1849. A

poésies d'alors, mais qui ne justifie pas Coquillart des reproches qu'on lui a adressés sur la licence de ses expressions et sur le choix de ses sujets. On a attribué à ce poëte plusieurs pièces qui ne sont pas de lui; entre autres, le *Purgatoire des mauvaises femmes*, *l'Avocat des dames de Paris touchant le pardon de saint Trottet*. Parmi celles qui lui appartiennent réellement, on remarque le *Plaidoyer d'entre la simple et la rusée;* l'*Enquête d'entre la simple et la rusée*, œuvres en vers, qui peuvent être regardées comme des pièces dramatiques; — *les Droits nouveaux;* — et le *Débat entre les dames et les armes*. Coquillart mourut de chagrin à ce que dit Marot, d'avoir perdu au jeu de la *mourre* une somme considérable. La première édition connue des *poésies* de Coquillart est celle de Paris, 1493, in-4°; elles ont été réimprimées, Paris, 1532, in-16; ibid., 1534, in-16; ibid., 1723, in-12; et par M. Tarbé, sous le titre : *Œuvres de Guillaume Coquillart, nouvelle édition, publiée avec une notice sur la vie et les œuvres de Coquillart et des notes historiques et philologiques*, Reims, 1847, 2 vol. in-8°.

Bibliothèque française de Lacroix du Maine et de Du Verdier, édit. de J. Rigoley de Juvigny.

COQUILLE, en latin **CONCHYLIUS** (*Gui*), sieur de Romenay jurisconsulte français, né à Décize, dans le Nivernais, le 11 novembre 1523, et mort le 11 mars 1603. Dans cette longue période de temps, il vit se dérouler devant lui les événements les plus graves, ceux qui influèrent le plus sur les destinées modernes de la France et de l'Europe. Il fit ses humanités à Paris, au collége de Navarre, et montra une prédilection particulière pour la poésie latine, qu'il cultiva avec succès jusqu'à la fin de ses jours. A l'âge de quinze ans, il fut conduit en Italie par un protecteur qu'il ne nomme point, mais dont il parle souvent avec reconnaissance. Il étudia le droit à Padoue, dont l'école était aussi célèbre que celles de Bologne et de Turin, et eut pour maître le célèbre Marian Socin le jeune, qu'il vante en plusieurs endroits de ses ouvrages. Après son retour en France, il travailla deux ans chez un procureur, pour se familiariser avec la pratique; puis, après avoir consacré deux autres années à Orléans à l'étude du droit, il vint à Paris en 1551, écouta les grands avocats au parlement, et au bout de trois ans alla s'établir dans sa ville natale. Après l'incendie qui réduisit cette ville en cendres, il se fixa définitivement à Nevers, en 1559. Sa réputation s'étendit bientôt au loin; consulté de toutes parts, il réservait aux pauvres la dîme de ses honoraires. La France se vit bientôt ensanglantée par les guerres de religion. Pourvu en 1571 de la charge de procureur général fiscal du Nivernais, Gui Coquille préserva sa province des horreurs de la guerre civile et des massacres de la Saint-Barthélemy, et se montra dans toutes les occasions l'adversaire le plus décidé des ligueurs. Ses ouvrages, où se révèlent à chaque instant le publiciste et l'homme d'État, respirent l'amour de la patrie et du bien public. Son dialogue *Sur les causes des misères de la France* est écrit dans le style de Montaigne. Voici comme l'auteur s'exprime sur le compte du clergé : « Quand les deux autres ordres proposoient quelques articles qui leur touchoient de près au fait de la réformation, ils exclamoient, et disoient qu'il n'appartenoit aux laïques d'entrer si avant *en la cognoisçance des affaires* ecclésiastiques. Voilà le grand zèle qu'ils montroient envers l'Église! Ce qui m'a quelquefois donné occasion de croire qu'ils appellent le bien de l'Église la conservation de leur revenu et leur autorité, avec la liberté de vivre ainsi qu'ils entendront, *sans qu'aultres qu'eux-mêmes les contrôlent.* » Il fallait certes du courage pour oser parler ainsi dans un temps où le clergé était tout-puissant et où son opposition à des princes corrompus l'avait rendu populaire; mais il ne faut pas voir dans ces lignes passionnées le jugement impartial de l'histoire.

Gui Coquille est le premier écrivain qui ait défini les droits des états généraux en France, et le livre qu'il composa sur ce sujet est encore aujourd'hui consulté par les publicistes et les jurisconsultes. A chaque page il pose en principe que la souveraineté en France et le droit de disposer de la couronne n'appartiennent qu'aux états généraux. Son traité *des Libertés de l'Église gallicane* est un des ouvrages les plus savants que nous possédions. Le traité *des Libertés de l'Église gallicane* lui avait été dérobé de son vivant, et n'a été retrouvé que vers le milieu du dix-septième siècle. Il avait laissé plusieurs écrits politiques, particulièrement sur les états de Blois et d'Orléans. Le chanoine éditeur des œuvres de Coquille ne jugea pas à propos de faire imprimer ces écrits, « estant, dit-il, des matières d'Estat qui sont au-dessus de la portée de notre jugement... » Aujourd'hui ces manuscrits sont perdus.

Nous ne pouvons rappeler tous les opuscules composés par Gui Coquille sur des sujets qui à cette époque excitaient vivement les passions, mais qui aujourd'hui sont sans intérêt. Il n'a cessé de réclamer les libertés publiques, les libertés religieuses, et la réforme du clergé. Il représenta trois fois le tiers état aux états généraux, et il fut le principal rédacteur des cahiers de cet ordre aux états de Blois en 1588. Ses pamphlets contre les ligueurs étaient lus avec avidité; et peut-être Henri IV dut-il moins la couronne de France à son épée qu'à l'action de la presse, arme déjà redoutable, dont les hommes éclairés d'alors, et surtout les magistrats, faisaient usage à leur profit. Comme jurisconsulte, Coquille rêva l'uniformité du droit pour tout le royaume, et dans cette intention il composa plusieurs ouvrages sur les coutumes. Député consciencieux, il voulait la monarchie, mais avec les assemblées représentatives, les libertés pu-

bliques, et des garanties pour ce qu'il appelle, dans son langage pur et candide, *l'ancienne et honnête liberté du peuple françois*. A l'exemple de tous les savants de son temps, Coquille cultiva la poésie latine. Il déplore dans ses vers la Saint-Barthélemy, comme le faisait de son côté le chancelier de L'Hôpital. Il loue la ville de Nevers d'avoir été presque la seule qui n'eût pas trempé ses mains dans le sang de ses citoyens.

. . . . . Sed sola fere urbs Nivernica
Clemens abstinuit misera et crudeli cæde suorum.

Il adressa au roi Henri III, en 1577, une pièce de vers intitulée *Quærimonia* (Doléances). Jamais protestation plus énergique contre les abus des cours ne parvint aux oreilles d'un prince; il y attaque les *mange-peuple* (plebivoros), les *teignes de cour* (tineas palatii); on y trouve les allusions les plus piquantes à la politique machiavélique de Catherine de Médicis. Rien de plus éloquent que cette pièce, où l'on trouve résumé avec une énergique concision le tableau des maux de cette époque. Ailleurs il laisse percer le chagrin que lui causait la corruption à prix d'argent et au moyen de places, exercée au sein même des états sur plusieurs députés, qui avaient, dit-il, fait leurs affaires au lieu de faire celles de la France.

Maxima pars terno quæ regnat in ordine, nummos
Largita, ad summos pertigit usque gradus.
Omnibus his populi commissa est causa : veremur
Ne pro re populi, rem sibi quisque gerat.

Le dégoût qu'il ressentit fut sans doute cause qu'il renonça à se mêler des affaires publiques. En allant aux états il rêvait ce qu'il appelle *spes libertatis honestæ*; mais son illusion dura peu :

Quondam libera gens et Franci viximus; at nunc
Mancipia et vilis nil nisi turba sumus.

Coquille sut conquérir l'estime et l'amitié de L'Hôpital, de Bodin et de Bacon : *il était aimé de tout le peuple*, ainsi que le rapporte le véridique historien Auguste de Thou. Il aimait l'obscurité, et les offres les plus séduisantes ne purent l'attirer à la cour de Henri IV. Son austérité n'excluait point une aimable gaieté, et ce fut lui, dit-on, qui fournit à Brantôme les principaux matériaux de son ouvrage sur les *Dames illustres de son temps*. Sa mort répandit la plus vive douleur dans tout le Nivernais; cependant aucun monument n'a encore été élevé à sa mémoire. De tous les écrits de Gui Coquille, ses poésies seules furent publiées de son vivant, sous le titre de : *Guidonis Conchylii Romenæi Nivernensis Poemata*; Nevers, 1590, in-8° : les autres furent publiés après sa mort par Guillaume Joly. Ses œuvres complètes furent recueillies; Paris, 1599, in-8°.

Guillaume Joly, *Vie de Gui Coquille*, en tête des *OEuvres* de ce dernier. — Teissier, *Éloges des hommes savants, tirés de l'histoire de M. de Thou*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires*, XXXV. — Faisand, *Vies des jurisconsultes*. — Dupin, *Discours de rentrée*, 1846.

COQUILLE DES LONGCHAMPS (*Henri*), littérateur français, né à Caen, en 1746, mort à Paris, au mois de janvier 1808. D'abord professeur à l'université de Caen, puis conservateur à la Bibliothèque mazarine, il eut quelque part à la rédaction du deuxième volume de la *Description des pierres gravées du duc d'Orléans*; Paris, 1780-84, in-fol. Il a laissé en manuscrit un travail *Sur les hommes illustres* de la Normandie. On doit regretter que ce travail, resté inédit, n'ait pas été déposé par sa famille dans quelque établissement public, où on aurait pu le consulter avec fruit. Coquille des Longchamps était neveu du général Dugommier.

Annuaire du Calvados. — Millin, *Magasin encyclopédique*. — Barbier, *Examen critique des dictionnaires historiques*.

* **CORAL** (*Pierre*), chroniqueur français du treizième siècle. Abbé de Saint-Martin de Toulouse, il écrivit une chronique de ce monastère. Baluze en a publié quelques extraits, qui occupent les pages 369 et 370 du tome VI de ses *Miscellanea*, et les bénédictins ont fait usage du livre entier pour rédiger, dans la *Gallia christiana*, l'article qui concerne l'abbaye de Saint-Martin. Coral quitta en 1276 cette abbaye, pour entrer dans une autre, et sa chronique ne dépasse pas ce terme.

Histoire littéraire de la France, t. XIX, p. 440.

CORAL (*Étienne*), imprimeur français, né à Lyon, vivait dans le quinzième siècle. Il s'établit à Parme, en 1472, et y publia les ouvrages suivants : *Catulle* et *Stace*, en 1473; *Pline* l'ancien en 1476, et *Ovide*, en 1477.

Breghot du Lut, *Lettres lyonnaises*; *Nouveaux mélanges*.—Ireneo-Affo, *Memorie degli scrittori e litterati parmegiani*. — F. Didot, *Essai sur la typographie*.

***CORALDO** (*M. Livius*), littérateur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Orlando furioso di Ariosto, reveduto, con annotazioni*; Venise, 1570, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

CORAM (*Thomas*), philanthrope anglais, né vers 1668, mort en 1751. Capitaine dans la marine marchande, il fonda à Londres l'hôpital des enfants trouvés. Il établit aussi dans l'Amérique du Nord une institution pour l'éducation des jeunes filles indiennes. Après avoir consacré sa fortune à des établissements de charité, Coram dans sa vieillesse eut besoin pour vivre des secours de quelques personnes bienfaisantes, parmi lesquelles on compte Frédéric, prince de Galles. Coram fut enterré dans la chapelle de l'hôpital qu'il avait fondé.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*. — Rose, *New biographical dictionary*.

CORANCEZ (*Olivier* DE), homme de lettres français, mort en octobre 1810, était employé dans les fermes. Ayant épousé la fille de Romilly, savant horloger de Genève, et parent de J.-J. Rousseau, il vécut assez intimement avec l'auteur d'*Émile*, et publia sur lui après sa mort, en 1778, une relation pleine d'intérêt, qu'il ne fit tirer qu'à 50 exemplaires, pour ses amis. Au commencement de la révolution, Corancez fut un des

fondateurs et des rédacteurs du *Journal de Paris*. En 1790 il publia un petit volume de poésie, à la suite duquel est une notice sur Glück et une autre sur J.-J. Rousseau. Celle-ci, qui eut beaucoup de succès, a été réimprimée en tête de quelques éditions des œuvres de J.-J.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France littéraire*.

CORANCEZ (*Louis-Alexandre-Olivier* DE), archéologue et mathématicien français, fils du précédent, né à Paris, en 1770, mort en 1832. Il s'adonna de bonne heure aux sciences abstraites, surtout aux mathématiques. Il fut attaché à l'Institut d'Égypte, auquel il communiqua quelques mémoires de mathématiques. A son retour en France, on le nomma consul général à Alger, où il acquit une telle considération, qu'il fut choisi pour arbitre de différends qui s'étaient élevés entre le pacha et les janissaires. Dans une autre occasion, il déploya une fermeté qui n'était pas sans danger, et obtint la destitution du cadi d'Alger, qui avait fait saisir un Français dans la maison consulaire. Ses services lui méritèrent la décoration de la Légion d'honneur. En 1810 il fut nommé consul à Bagdad; mais le mauvais état de sa santé ne lui permit pas de se rendre à ce port. Il revint à Paris en 1812. Deux ans après, le roi le nomma consul général à Smyrne; mais Corancez se décida à prendre sa retraite. La troisième classe de l'Institut, devenue Académie des inscriptions et belles-lettres, l'avait nommé en 1811 membre correspondant. Elle a inséré dans son recueil quelques mémoires de Corancez, qui a en outre publié les ouvrages suivants: *Histoire des Wahabis*; Paris, 1810, in-8° : une partie des documents curieux que contient ce livre avait paru dans le *Moniteur*, octobre et novembre 1804; — *Mémoire sur les moyens de distinguer le nombre des racines réelles et des racines imaginaires dans les équations algébriques* (*Moniteur* de juillet 1811); — *Itinéraire d'une partie peu connue de l'Asie Mineure, contenant la description des régions septentrionales de la Syrie*, etc.; 1816, in-8°; — *Recherches sur la nature et la destination des idées*; 1818, in-8° (tiré à 50 exemplaires); — *Mémoire sur la solution générale des équations* (17 cahiers du *Journal de l'École polytechnique*); — *Théorie du mouvement de l'eau dans les vases*; 1830, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Rabbe, *Biogr.* — *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettres.* — Quérard, *la France littéraire*.

* **CORAPHAS** (*George*, comte), militaire et homme d'État, né à Céphalonie, vers la fin du dix-septième siècle, mort à Naples. Il forma le corps de troupes grecques connu sous le nom de régiment royal macédonien. En 1741 il fut envoyé comme ambassadeur à Constantinople par le roi Charles de Naples, pour y conclure un traité de paix. Il se distingua ensuite en Italie, dans la guerre que l'Espagne, alliée de Naples, soutint contre l'Autriche. En 1745 il monta le premier à l'assaut de Plaisance, et obtint le commandement des troupes napolitaines unies à celles de l'Espagne. A Guastalla, où il était en garnison avec 3,500 hommes, sans artillerie, il fut cerné par 30,000 Autrichiens, et dut rendre cette place, mais à la condition que la garnison serait échangée contre un égal nombre d'Autrichiens. Les officiers conservant leur liberté, Coraphas seul, en violation du traité, fut retenu prisonnier jusqu'en 1747. En 1772 il fut nommé lieutenant général et plus tard commandant général en Sicile, pour y rétablir la tranquillité. Il gouverna cette île quatre années, avec le titre de vice-roi. A quatre-vingts ans, il quitta ces fonctions honorables, pour revenir à Naples, où il mourut.

Mazarakis, *Biographies*.

CORARIO. *Voy.* CORRARO.

CORAS (*Jacques* DE), poëte français, né à Toulouse, en 1630, mort en 1677. Parent du célèbre jurisconsulte protestant Jean Coras, il fut élevé dans la religion réformée. Après avoir été cadet au régiment des gardes, il entreprit l'étude de la théologie, et exerça les fonctions de ministre protestant dans la Guyenne. Il fut pendant quelque temps attaché à la personne de Turenne, rentra dans le giron de l'Église, et rendit compte des motifs qui l'avaient porté à cet acte dans un écrit intitulé : *la Conversion de Jacques de Coras, dédiée à nosseigneurs du clergé de France*; Paris, 1665, in-12. Coras avait mêlé de bonne heure les études poétiques aux travaux religieux. Cependant, son poëme de *Jonas, ou Ninive pénitente*, 1663, in-12, n'est connu aujourd'hui que par le vers satirique de Boileau :

Le *Jonas* inconnu sèche dans la poussière.

Les trois autres poëmes de Coras : *Josué*, *Samson* et *David*, sont tout à fait inconnus. Ils parurent sous le titre d'*Œuvres poétiques*; Paris, 1665, in-12. On a encore de Coras *Vita Joannis Corasii senatoris*.

Moréri, *Grand dict. hist.*

CORAS (*Jean* DE), jurisconsulte français, né à Réalmont, en 1513, mort à Toulouse, en 1572. Après avoir rapidement achevé ses études, il professa le droit dès l'âge de dix-huit ans, d'abord à Toulouse, puis à Angers et à Orléans, enfin à Paris, où il mérita l'estime de Michel de L'Hôpital. De Paris il passa en Italie, et se fit admirer à Padoue, puis à Ferrare. Nommé professeur de droit à l'université de Toulouse, il eut jusqu'à quatre mille écoliers à ses leçons. La reine de Navarre l'éleva à la dignité de son chancelier, et le roi lui donna une charge de conseiller au parlement de Toulouse. Coras fut un des premiers à embrasser le protestantisme, et le zèle qu'il montra pour la réforme religieuse lui coûta la vie. Accusé d'avoir voulu livrer Toulouse aux protestants en 1562, il échappa avec peine à une condamnation capitale, et fut momentanément expulsé du parlement. Lorsque la guerre de religion se ralluma en 1568, Coras

se réfugia à Réalmont. Lui et les autres conseillers fugitifs formèrent, par l'ordre du prince de Condé, une chambre souveraine. Jean de Coras et deux autres conseillers, François de Ferrières et Antoine Latjer, furent arrêtés, le 4 septembre 1572, et conduits à la prison des Carmes, puis transférés à la Conciergerie; ils y furent massacrés, le 4 octobre suivant. Les différents ouvrages de Coras sur l'interprétation du droit ont été recueillis à Lyon; 1556, 1558, 2 vol. in-fol.; Wittenberg, 1603, 2 vol. in-fol. Outre ces deux volumes, on a de Coras les ouvrages suivants : *In universam sacerdotiorum materiam erudita sane ac luculenta paraphrasis*; Toulouse, 1687, in-4°; — *Paraphrase sur l'édit des mariages clandestinement contractés par les enfants de famille, contre le gré et consentement de leurs père et mère*; Lyon, 1605, in-8°; — *les Douze règles du seigneur Jean Pic de la Mirandole*; Lyon, 1605, in-8°; — *Discours des parties et office d'un bon et entier juge*; Lyon, 1605, in-8°; — *Arrêt mémorable du parlement de Tolose, contenant une histoire prodigieuse d'un supposé mari, advenue de notre temps, enrichie de cent et onze belles et doctes annotations*; Paris, 1572, in-4°; Lyon, 1605, in-8°. Il s'agit dans ce livre de l'étrange histoire de Martin Guerre. Coras fut le rapporteur du procès. Son ouvrage a été traduit en latin par Hugues Suræus; Francfort, 1588, in-8°. Le poëte hollandais Cats a mis en vers l'aventure qui en fait le sujet.

De Thou, *Hist.*, XXXII, LII. — La Faille, *Annales de Toulouse*. — Lacroix du Maine et Du Verdier, *Bibliothèques françaises*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XIII.

CORAX, orateur sicilien, vivait vers 470 avant J.-C. Après que Thrasybule eut été chassé de Syracuse, en 467 avant J.-C., Corax obtint, par son habileté à manier la parole, une influence considérable sur les affaires de cette cité. Il donna des leçons de l'art qu'il pratiquait avec succès, et développa les principes de l'éloquence dans un traité qui valut à son auteur le titre de créateur de la rhétorique. Ce livre, aujourd'hui perdu, était intitulé Τέχνη. Selon une conjecture, fort peu probable, de Garnier, le traité inséré dans les œuvres d'Aristote sous le titre *de Rhetorica, ad Alexandrum*, est l'ouvrage, supposé perdu, de Corax.

Cicéron, *Brutus*; *de Oratore*. — Aristote, *Rhetorica*, II, 24. — Quintilien, *Instit. orat.*, III, I. — Mongitor, *Bibl. sicul.* — Westermann, *Gesch. der Griech. Beredtsamkeit*. — Garnier, *Mémoires de la troisième classe de l'Institut*, 2e vol.

CORAY (*Adamantius*), ou DIAMANT CORAY, ainsi qu'il écrivait lui-même son nom en français, savant helléniste, né à Smyrne, le 27 avril 1748, mort à Paris, le 6 avril 1833. Il a été, depuis les Lascaris et les Bessarion, l'homme le plus illustre de la Grèce par son caractère, par ses écrits, et qui a exercé le plus d'influence sur les destinées de son pays. Son père, natif de Chios, était commerçant; sa mère possédait du grec ancien quelques éléments, qu'elle lui enseigna, et elle excitait son émulation en lui montrant la bibliothèque de son aïeul Rhysius, ancien professeur, qui avait légué ses livres à celui de ses petits-fils qui aurait le plus de succès à l'école grecque. Le jeune Coray mérita de faire cet héritage, et peut-être doit-il toute sa gloire à ce legs, qui décida de sa vocation littéraire et politique. Les livres latins, italiens, français, dont il était devenu possesseur, en l'animant du plus ardent désir de les comprendre, lui inspirèrent en effet un immense amour pour l'étude, en même temps que son Hérodote, son Démosthène, qui lui révélèrent les glorieuses annales de sa patrie, augmentèrent encore la haine qu'il avait déjà contre les Turcs. A cette même époque, il eut le bonheur de se lier d'une étroite et vive amitié avec Bernard Keun, chapelain du consulat de Hollande, qui lui enseigna le latin, l'initia aux langues de l'Europe, et qui surtout déposa dans le cœur du jeune Grec ces principes de piété, de sagesse et de vertu qui en firent un honnête homme et un grand citoyen. Bien que Coray préférât l'étude au négoce, il aidait néanmoins son père dans tous les détails de son commerce avec tant d'intelligence et de zèle, que celui-ci n'hésita pas à lui confier les intérêts et la direction d'un comptoir qu'il avait établi en Hollande. Coray resta six ans à Amsterdam, uniquement occupé d'affaires commerciales; sa seule distraction était de se rendre deux fois par semaine chez un ami de Keun, le pasteur Buurt, qui lui enseignait les mathématiques et la philosophie. Trente ans plus tard, on aime à retrouver dans la correspondance de Coray le souvenir de ces pieux ministes de l'Évangile, entouré de tous les témoignages d'une tendre et filiale reconnaissance. De retour à Smyrne, en 1779, peu de jours après l'incendie qui consuma, avec une partie de la ville, la maison et les magasins de son père, il résolut de mettre à profit ce malheur en réalisant l'idée qu'il avait déjà eue de renoncer au commerce. L'exécution en fut retardée par un mariage très-avantageux qu'on lui proposa; mais au moment de se décider, l'amour de l'étude et de la liberté prévalut, et il quitta Smyrne avec l'intention de n'y revenir que pour y exercer la profession de médecin, la seule qui fût alors respectée en Orient. C'est à Montpellier qu'il vint étudier l'art de guérir; il y arriva en 1782, et pendant six ans il travailla avec une inconcevable ardeur. Un an après son départ de Smyrne, ses parents étant morts presque ruinés, il se mit à traduire en français des ouvrages de médecine anglais et allemands, et se procura ainsi les moyens de payer ses cours et ses examens. Sa thèse pour le doctorat eut le plus brillant succès. Reçu docteur et muni des recommandations de ses professeurs, il se rendit à Paris, où il arriva le 28 mai 1788.

La révolution éclata bientôt après; Coray n'y prit d'autre part que celle d'observateur, comme on le voit par le journal épistolaire qu'il rédigea

de tous les événements, et où se manifestent un vif enthousiasme pour la liberté sans licence et de nobles instincts d'humanité (1). Cette grande rénovation sociale lui inspira l'idée de régénérer aussi la Grèce et de la rappeler à la liberté. C'est à cet apostolat patriotique qu'il se dévoua; ce fut la tâche de toute sa vie. Pour l'accomplir, il reconnut qu'il fallait éclairer les Grecs sur leur position politique, et leur faire sentir et comprendre l'antiquité, restée nationale pour eux, épurer leur langage en le rapprochant de celui de leurs aïeux, et prouver en même temps à l'Europe que la Grèce était désormais digne de fixer son attention et d'obtenir ses sympathies et son assistance. Aussi dans toutes ses publications nous retrouverons Coray à la fois écrivain politique, législateur de la langue, avocat des droits de la Grèce, triple tendance qui se révèle aussi dans toute sa conduite. Pour acquérir l'autorité nécessaire à l'exécution de ses plans, il mit tous ses soins à se concilier l'estime et l'affection des hommes les plus savants de France, d'Angleterre et d'Allemagne, les habituant à honorer la Grèce dans sa personne, par l'élévation de ses sentiments, par une conduite pleine de modestie et de dignité, tandis que son édition des *Caractères de Théophraste*, en 1799, son traité d'Hippocrate, *des Airs, des eaux et des lieux*, en 1800, honoré dix ans plus tard d'un des prix décennaux de l'Institut, tandis que sa traduction en grec moderne de l'ouvrage de Beccaria *dei Delitti e delle pene*, en 1802, et l'édition des *Amours éthiopiques* d'Héliodore, en 1804, 2 volumes, dont un de notes, lui assuraient l'ascendant et l'influence du premier helléniste de l'Europe.

C'est par ces publications qu'il préluda à sa grande *Bibliothèque hellénique*, entreprise avec les patriotiques souscriptions des frères Zosima et d'autres négociants grecs. En 1805 il en publia, comme prospectus et spécimen, les *Histoires diverses* d'Élien, avec les fragments des *Constitutions* d'Héraclide du Pont (*voy.* ce nom); en 1807, les deux premiers volumes, contenant les œuvres complètes d'Isocrate; de 1809 à 1814, les *Vies des hommes illustres* de Plutarque, 6 vol.; de 1815 à 1819, la *Géographie* de Strabon, 4 vol.; en 1821, la *Politique*, et en 1822, la *Morale* d'Aristote; les *Mémorables* de Socrate, avec le *Gorgias* de Platon, en 1825; et en 1826, le Discours de *Lycurgue contre Léocrate*. Outre ces dix-sept volumes de la Bibliothèque hellénique, il publia neuf autres volumes, d'une moindre importance, auxquels il donna l'humble titre de *Hors-d'œuvre*, ou Πάρεργα. Ce sont les *Stratagèmes* de Polyen, les *Fables* d'Ésope, le traité de Xénocrate *Sur la nourriture que fournissent les productions aquatiques*, les *Réflexions morales* de Marc-Aurèle, Onosandre, les œuvres *politiques* de Plutarque, le *Manuel* d'Épictète, les *Discours sur Épictète* par Arrien. Pour avoir l'ensemble des travaux de Coray, il faut joindre à ces vingt-six volumes les quatre premières *Rhapsodies* de l'Iliade, les *Facéties* d'Hiéroclès, et la traduction de la *Géographie* de Strabon, 5 vol. in-4°, qu'il fit en collaboration de La Porte du Theil, de Gosselin et de Letronne. Cette traduction, entreprise par les ordres de Napoléon Ier, fut d'abord rémunérée par un traitement annuel de 3,000 fr. L'empereur y ajouta ensuite 2,000 fr. de rente viagère; mais Coray, avec le même désintéressement qui lui fit plus tard refuser les fonctions lucratives de censeur des livres grecs, résigna les honoraires annuels, et ne conserva que la pension.

Sa correspondance, publiée à Athènes, en 1839 (2 vol. in-8°), témoigne de l'amour de sa patrie et de sa modestie. A cet égard nous répéterons ce que M. Piccolos a inséré dans son ouvrage sur l'Anthologie grecque; Paris : « Ses *Lettres* ne peuvent qu'ajouter à la vénération qui s'attache à sa mémoire; il s'y montre tel qu'on l'a connu de son vivant, helléniste incomparable (1), antique de premier ordre, philosophe d'une candeur et d'une simplicité antiques, entièrement voué à la science, à la vertu, à l'amitié. Jamais peut-être le philosophe indépendant ne s'est manifesté dans Coray mieux que dans une circonstance qui nous est révélée par une lettre de M. Boissonade. Cette lettre, dictée par les sentiments les plus nobles, est digne en tous points du savant illustre que la philologie française est digne d'avoir à sa tête. » Voici cette lettre :

Paris, 25 mars 1816.

Je ne doute pas, monsieur, que si vous désiriez une des places qui vont vaquer dans la troisième classe de l'Institut, vous ne puissiez l'obtenir, et à l'unanimité peut-être. Les visites qui sont passées en usage vous effrayent-elles, n'en faites pas. Seulement écrivez au président ou au secrétaire une lettre ostensible où vous direz que vous tiendriez à honneur d'obtenir en cette occasion les suffrages de la classe, et que sans votre mauvaise santé, vous vous feriez un devoir d'aller demander la voix de chacun des membres qui la composent, etc. Voilà quel serait le fond et l'idée principale de la lettre. Je vous réponds que la classe vous dispenserait de toute autre démarche. J'ai entendu causer là-dessus, et je vous en écris avec assurance. Si vous voulez faire cette lettre et me l'adresser, je la remettrai, et je ne doute pas qu'une des trois places ne vous soit donnée, sur votre demande, faite dans le sens que je vous ai indiqué. Quelle que soit votre détermination, voyez, je vous en prie, dans cette lettre une nouvelle preuve de mon attachement et de mon dévouement. Pourrais-je avoir votre réponse avant vendredi?

BOISSONADE.

(1) Ce journal a été imprimé à Athènes, sous la fausse indication de ἐν Παρισίοις (à Paris), en 1838. Il complète avec le recueil des lettres de Coray l'*Autobiographie* qui se trouve en tête de ses *Prolégomènes*; Paris, 1833.

(1) *Vir incomparabilis Ad. Coray*, dit le savant C. Sintenis, dans la préface des trois éditions des *Vies* de Plutarque, p. XI.

RÉPONSE.

Je suis on ne peut plus sensible à l'intérêt que vous prenez à moi. Mes infirmités, dont le nombre s'accroît à tout moment, me font une loi de borner mon ambition et l'emploi du peu de forces qui me restent, au seul travail qui m'occupe en ce moment. — Agréez l'assurance, etc. CORAY.

28 mars 1816.

Vers 1828, voulant, avant de mourir, recueillir, au profit de la Grèce, tout ce qui se trouvait encore de bon et d'utile dans ses papiers, Coray commença la publication de ses Ἄτακτα, ou *Mélanges*, 5 vol., renfermant de curieuses dissertations et surtout les éléments d'un excellent dictionnaire grec moderne (1). Son dernier ouvrage, *le Compagnon du prêtre*, 1831, fut comme le couronnement de sa pieuse vie. L'un de ses premiers écrits en grec, intitulé *la Trompette guerrière*, Σάλπισμα πολεμιστήριον, et son mémoire sur l'état actuel de la civilisation de la Grèce appelèrent l'attention de la France, dont elles éveillèrent la sympathie et excitèrent les passions généreuses de la nouvelle génération des Grecs. Tel fut Coray dans les travaux de son cabinet, au milieu de ses livres, au milieu de cette jeunesse, l'élite et l'espoir de la Grèce, qui venait s'inspirer de ses pensées et de son patriotisme. Cette vie, dont chaque jour a été signalé par d'importants services rendus à la Grèce ou à ses enfants, et qui se résumait en idées d'avenir et de liberté; cette vie modeste et glorieuse du patriarche de la Grèce moderne, du restaurateur de la nationalité grecque, s'est éteinte à Paris, le 6 avril 1833. D'après son désir, on a écrit sur sa tombe l'épitaphe qu'il avait composée :

Adamantius Coray, de Chios.

Je repose en la terre de Paris, où je ne suis point né, mais que j'aimais à l'égal de celle de la Grèce, qui m'a vu naître. [F. DEHÈQUE, dans l'*Enc. des g. du m*, avec additions.]

Βίος Ἀδαμαντίου Κοραῆ, συγγραφεὶς παρὰ τοῦ ἰδίου; Paris, 1833.— Ἀπάνθισμα ἐπιστολῶν Ἀδαμαντίου Κοραῆ ἐκδιδόντος I. Ῥώτα; Athènes, impr. de Rally, 1839, 2 vol. in-8°.

CORAZZI (*Hercule*), littérateur italien, né à Bologne, en 1689, mort à Turin, en octobre 1726. Il entra à l'âge de vingt ans chez les bénédictins de la congrégation du Mont-Olivet, étudia la philosophie et les mathématiques, dans lesquelles il fit de grands progrès, et cultiva aussi l'éloquence avec succès. Il acquit beaucoup de considération à Ascoli, Padoue et Sienne, où il séjourna quelque temps. En 1719 il fut appelé dans sa patrie pour occuper la chaire d'algèbre, et ensuite celle de la théorie des fortifications. Sur les instances de Victor Amédée, roi de Sardaigne, il alla professer, en 1720, les mathématiques à Turin. On a de lui : *Dissertationes tres : prima, de physiologicis animadversionibus Jos. Mariæ Lancisii in Plinianam villam, in Laurentino detectam; secunda, de ignibus etruscis ; tertia, de pestis Bovillæ historia ;* Bologne, 1717; — *de Inundatione Rheni ecloga;* Bologne, 1718; — *Dissertatio ad Michaelis Mercati Metallothecam ;* Bologne, 1719; — *l'Architettura militare di Francesco Marchi, difesa della critica del signore Alano Mallet, Parigino ;* Bologna, 1720.

Fantuzzi, *Scrittori bolognesi*, t. III. — Tipaldo, *Biogr. degli Itàliani illustri.*

CORBEAU DE SAINT-ALBIN (*P.- L.- A.*), ancien lieutenant-colonel d'artillerie, né vers 1750, mort en 1813. Il entra dans le corps d'artillerie en 1765, et servit dans les guerres d'Amérique. Corbeau se distingua au siége de Mayence en 1793; mais il se compromit par sa modération politique, et n'obtint pas l'avancement qu'il pouvait espérer. Il passa ses dernières années dans la retraite, et s'honora par une bienfaisance infatigable. On a de lui : *Correspondance familière concernant la religion et les mœurs ;* Paris, 1813, in-18; — *Formation des États de l'histoire moderne, précédée de l'histoire des Juifs, depuis le commencement du monde;* Paris, 1813, in-12.

Quérard, *la France littéraire.*

CORBEIL, en latin **ÆGIDIUS CORBULENSIS** (*Gilles* DE), médecin français, vivait vers 1200. Il a été confondu avec Gilles d'Athènes, moine bénédictin du septième ou huitième siècle, avec Gilles de Rome, archevêque de Bourges, et avec Gilles de Paris, auteur d'un poëme intitulé *Carolinus*. Cette dernière méprise est la plus grave, puisque c'est précisément dans ce poëme que Gilles de Paris cite Gilles de Corbeil avec éloges, et comme un célèbre médecin du même nom que lui :

Cum sit et hic alius nostræ non indecor urbi,
Oris adornati, solo mihi junctus in usu
Nominis, in reliquis major, meliorque gerendus,
Nominis ille mei celeberrimus arte medendi.

Gilles de Corbeil était sans doute né dans la petite ville dont il portait le nom. Il se livra de bonne heure à l'étude des lettres; et il alla ensuite professer la médecine à Montpellier. Il y eut un grand nombre d'élèves, auxquels il enseignait aussi les arts libéraux. Il revint ensuite à Paris, où sa réputation l'avait devancé et où il s'adonna à l'étude de la théologie. Son mérite le fit nommer chanoine de la cathédrale; et il fut reçu docteur en théologie et en médecine. Il exerça de plus les fonctions de médecin de Philippe-Auguste; nous ne savons ni à quelle époque ni combien de temps, mais ce fut sûrement plusieurs années avant Jean de Saint-Alban, qui en 1215 occupait cette place. L'époque de sa mort est également inconnue. Tout ce qu'on sait avec certitude, c'est qu'il florissait vers la fin du

(1) Cependant la critique doit faire ici ses réserves : dans toutes ses éditions, Coray n'a pas assez respecté l'autorité des manuscrits, et s'est trop fié à la puissance de sa critique divinatoire.

douzième siècle. Nous n'avons de Gilles de Corbeil que des ouvrages de médecine, et ils sont tous en vers. A l'exemple de l'école de Salerne, les médecins du moyen âge donnaient une forme poétique à leurs préceptes sur l'art de guérir, dans l'intention sans doute de les graver plus facilement dans la mémoire des élèves. On a de Gilles de Corbeil un traité très-remarquable *de Pulsibus*, en vers hexamètres, et un traité *de Urinis*, également en hexamètres. Ces deux traités se trouvent dans plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris. Ils ont été plusieurs fois imprimés; Bâle, 1494, in-4°, avec des commentaires de Gentilis de Foligno; ibid., 1526, in-8°; ibid., 1529, in-8°; Lyon, 1505, avec des corrections d'Avenantius de Camerino. On a encore de Gilles de Corbeil un poëme *de Virtutibus et laudibus compositorum medicaminum*, que l'on trouve quelquefois dans les manuscrits, sous le titre *de Antidotis* ou *de Compositione medicamentorum;* il a été inséré tout entier par Polycarpe Leyser dans son *Histoire des poëtes et des poëmes du moyen âge*. L'auteur y détaille les salutaires effets que produisaient ou devaient produire les onguents, baumes, antidotes, enfin tous les remèdes connus de son temps; et cela en vers qui ne manquent ni de gravité ni d'harmonie et rappellent souvent la manière de Claudien.

Duboulay, *Histor. univers.* — Gilles de Paris, dans le *Recueil des historiens des Gaules et de la France*, t. XVII. — *Catalogue des manuscrits de la Biblioth. imp.* — *Histoire littéraire de la France*, t. XVI. — Polycarpe Leyser, *Hist. poet. et poem. med. ævi*, p. 502.

CORBEIL (*Pierre* DE), théologien français du treizième siècle. Il fut d'abord chanoine et docteur de Paris, puis évêque de Cambray, et enfin archevêque de Sens en 1200. Pendant qu'il professait la théologie à Paris, il eut pour disciple Innocent III. Celui-ci parvenu à la papauté favorisa son ancien maître en toute occasion, et lui confia des missions importantes. Rigord, Albéric, Vincent de Beauvais, S. Antonin, Trithème, Henri de Gand, font l'éloge de Corbeil; mais il ne nous reste de lui que quelques fragments de ses ordonnances synodales. On trouve à la Bibliothèque impériale un manuscrit intitulé : *Petri de Corbellio Satyra adversus eos qui uxores ducunt*. On ignore si l'auteur de cette satire est le même personnage que l'archevêque de Sens.

Duboulay, *Histor. univers.* — Moréri, *Grand dict. historique*. — *Histoire littéraire de la France*, t. XVII.

***CORBELIN** (*Pierre*), théologien français, né dans le Maine, vers l'année 1480. Il professa les belles-lettres au collége de Navarre, ainsi que nous l'atteste Jean de Launoy. Du Verdier compte parmi ses ouvrages divers écrits qu'on rencontre difficilement aujourd'hui : *de Divino missæ sacrificio;* — *de Hæreticorum confutatis opinionibus, vana et futilia hæresiarcharum refellens deliramenta;* Toulouse, 1523, in-4°. On connaît mieux : *Petri Corbelini Cenomanensis, adagiales Flosculi;* Paris, 1520, in-4°. B. H.

J. de Launoy, *Regii Navarræ Gymnasii historia*, t. II. — B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

***CORBELLI** (*Christophe*), littérateur italien, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Poesie del Herc. Tasso, con brievi dichiarationi;* Bergame, 1593, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

***CORBELLI** (*Nicolas-Marie*), savant italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *la Porismena;* Venise, 1672, in-12; — *il Mondo geografico e politico;* Colonia, 1673; — *Historia egittia e persica;* Venise, 1685, in-12.

Adelung, suppl. a Jöcher, *Allg. Gelehrten-Lexicon*.

***CORBERA** (*Étienne*), historien espagnol, né à Barcelone, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort en 1635. On a de lui : *Vida di hechos maravillosos de dona Maria Cervellon, llamada Maria Socos Beata, professa di Nuestra Señora de la Merced, con algunas antiguedades de Cataluña;* Barcelone, 1629, in-fol. — *Cataluña illustrada;* Naples, 1678, in-fol.

Antonio, *Bibliotheca nova hispana*.

CORBERON (*Nicolas* DE), jurisconsulte français, né à Troyes, en 1608, mort le 19 mai 1650. Il succéda à son père dans la charge de lieutenant particulier au présidial de Troyes, et fut nommé en 1634 membre du conseil souverain de Nancy. Il passa ensuite au parlement de Metz, dont il fut avocat général. Nommé maître des requêtes en 1642, il fut choisi en 1644 pour remplir la place d'intendant de justice, police et finances, dans les provinces de Limousin, Saintonge, Marche, Angoumois et pays d'Aunis. Il s'acquitta avec bonheur et habileté de cette tâche difficile : Abel de Sainte-Marthe, qui avait épousé la fille aînée de Corberon, publia les plaidoyers de ce jurisconsulte, sous le titre suivant : *Plaidoyers de messire Nicolas de Corberon, avec les arrêts intervenus sur ces plaidoyers;* Paris, 1693, in-4°.

Dom Calmet, *Bibl. lorr.* — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORBERON (*Nicolas* DE), jurisconsulte français, neveu du précédent, né à Paris, en 1643, mort à Colmar, en 1729. Nommé en 1683 procureur général au parlement de Metz, il fut élevé en 1700 à la dignité de premier président du conseil souverain de Colmar. En 1725 il se démit de cette place en faveur de son fils, et fut nommé conseiller d'État. Il est moins connu comme magistrat que comme compagnon de Regnard dans son voyage en Laponie. De Corberon, Regnard, et un de leurs amis, M. de Fercourt, partirent de Paris le 26 avril 1681. Après avoir passé quelques mois à Amsterdam, ils poussèrent jusqu'à Stockholm. Le roi de Suède leur conseilla un voyage en Laponie, et leur en facilita les moyens. Les trois amis parvinrent jusqu'au lac de Tornéo, et gravissant une montagne d'où

ils pouvaient voir la mer Glaciale, ils gravèrent sur une pierre ces quatre vers latins :

Gallia nos genuit : vidit nos Africa, Gangem
Hausimus, Europamque oculis lustravimus omnem :
Casibus et variis acti terraque marique,
Hic tandem stetimus, nobis ubi defuit orbis.

DE FERCOURT, DE CORBERON, REGNARD, 22 aout 1682.

Regnard, *Voyage en Laponie.*

CORBERON (*Nicolas* DE), magistrat français, fils du précédent, vivait dans la première partie du dix-huitième siècle. Il succéda à son père en qualité de premier président au conseil souverain de Colmar. On a de lui : *Essai de recueil d'arrêts notables du conseil souverain d'Alsace*; Colmar, 1740, in-fol.

Quérard, *la France littéraire.*

CORBET (*Guillaume*), général grec, d'origine irlandaise, né en 1781, mort à Saint-Denis, le 12 avril 1842. Il étudiait le droit à Dublin lors du soulèvement de l'Irlande en 1798, et fit partie, en qualité d'officier dans l'armée nationale, de la députation chargée d'aller à Paris faire appel aux secours de la France. Lors de la défaite et de la dispersion de la troupe d'invasion du général Humbert, Corbet se retira à Hambourg, d'où il attendait le moment de rentrer en France ; mais le gouvernement anglais le fit incarcérer, puis obtint son extradition. Détenu deux ans à Kilmainham, près Dublin, il fut délivré par ses compatriotes et chargé d'une nouvelle mission à Paris, mais qui fut entravée par le traité d'Amiens. Lorsque la guerre recommença, Corbet entra au service de la France; et après avoir passé par les grades inférieurs, il fut nommé colonel en 1814. Lorsque Napoléon eut abdiqué, Corbet rentra dans la vie privée, d'où il ne sortit qu'en 1828, pour faire partie de l'expédition de Morée, où il se distingua. En 1830 il fut nommé maréchal de camp. Vainqueur à Argos, il installa le roi Othon sur le trône, et contribua aussi à donner un gouvernement régulier à la ville d'Athènes, qui en était dépourvue depuis la mort de Capo d'Istria. Il fut nommé alors commandant en chef de l'armée grecque. A son retour en France, il fut porté sur le cadre de réforme, après avoir été employé dans les 14e et 15e divisions militaires.

Monit. univ. — *Archives de la guerre.* — Mullié, *Biog. des célèb. milit.*

CORBET (*Jean*), théologien non-conformiste anglais, né à Gloucester, en 1620, mort en 1680. Élevé à Oxford, il fut nommé recteur de Bramshot, dans le Hamshire; mais il perdit cette place pour cause de non-conformité, en 1662. On a de lui : *Historical relation of the military government of Gloucester during the rebellion*; 1665, in-4° ; — *Self employment in secret* ; 1681, in-12.

Rose, *New biog. dict.*

CORBET (*Richard*), poëte et théologien anglais, né à Ewell, dans le Surrey, en 1582, mort en 1635. Élevé d'abord à l'école de Westminster, et ensuite au collége du Christ à Oxford, il fut nommé par Jacques Ier doyen de l'église du Christ. Il devint en 1629 évêque d'Oxford, et fut transféré en 1632 à Norwich, où il mourut; il fut enseveli dans la cathédrale de Norwich. Ses poëmes furent publiés après sa mort, sous le titre de *Poetica stromata*; 1648, in-8°. Octave Gilchrist en a donné en 1807 une nouvelle édition, avec une vie de Corbet.

Chalmers, *Biographical dictionary.*

CORBIAC ou **CORBIAN** (*Pierre*), troubadour provençal, né, comme il le raconte lui-même, à Corbian, d'où son nom est tiré, vivait dans la première moitié du quatorzième siècle. Dans une des deux pièces manuscrites que l'on conserve de lui à la Bibliothèque impériale de Paris, il trace en quelque sorte son autobiographie : « Je suis riche d'esprit, dit-il; et quoique je n'aie pas de grands héritages, châteaux, bourgs et autres domaines; quoique je n'aie ni or, ni argent, ni soie, mais pour tout bien ma seule personne, je ne suis cependant pas pauvre. Je suis même plus riche que tel qui aurait mille marcs d'or. Le lieu de ma naissance est Corbian, où j'ai mes parents et mes amis. Mes rentes sont modiques ; mais ma courtoisie et mon esprit me font vivre en honneur parmi les honnêtes gens. Je vais la tête haute comme un riche; et en effet je le suis, par le trésor que j'ai amassé. » Ce trésor consiste dans les connaissances qu'il avait acquises, et qu'il énumère : l'histoire figure au premier rang. Pour prouver sa science en cette matière, Corbiac passe en revue tous les événements, en commençant à Dieu et à la création; après avoir ainsi étalé une partie de son savoir, le troubadour expose le reste : on y trouve les sept arts libéraux, la grammaire, la langue latine, qu'il sait très-bien, la dialectique, la rhétorique, un peu de droit et du *décret* (de Gratien, apparemment), beaucoup de musique, l'arithmétique, la géographie, l'astronomie, l'indiction, l'épacte et le comput ecclésiastique; un peu de médecine, la pharmacie, la chirurgie, et la nécromancie; puis la géomancie, la magie, la divination, la mythologie; enfin, quantité d'autres connaissances formant un total dont peu de poëtes modernes pourraient se vanter, et où à quelques indications vraies se trouvent accolées les matières les plus disparates, les événements les plus fabuleux. On y voit Alexandre le Grand partageant ses conquêtes entre ses douze pairs ; Charles Martel établissant les décimes ; Brutus arrivant de Troie dans la Bretagne, puis en Angleterre, où il défait le géant Cornieu, etc. Après avoir ajouté à son trésor quelques talents dont il n'est pas moins fier, par exemple sa connaissance du plain-chant et son habileté à se faire entendre au lutrin, Corbiac clôt ainsi son inventaire : « Voilà mon trésor et mon plaisir; voilà une richesse qui ne me donne point d'inquiétude : rien ne peut m'empêcher d'être gai tous les sept jours de la semaine. Je ne demande à Dieu que la santé du corps, de

quoi me nourrir et vêtir, et la grâce de faire mon salut. » Ainsi finit le trésor de maître Pierre de Corbiac. Cette pièce, imitée d'un fabliau du treizième siècle intitulé : *les Deux Bordeors ribauds*, a été mise en prose par Legrand d'Aussy, sous le titre des *Deux Ménestriers*. On y trouve des emprunts au *Trésor* de Brunetto Latini ; mais Corbiac se garde d'en rien dire.

Une autre pièce de Pierre Corbiac est une invocation à la Vierge, qu'il chante en langue romane, parce qu'à son sens on se fait mal comprendre en latin, et sans doute parce qu'il suppose que la Vierge ignore cette langue. Il ajoute, à la louange de la mère du Christ, que « tous les chrétiens savent et croient ce que l'ange lui dit, quand elle reçut par l'oreille Dieu, qu'elle enfanta vierge ». Le troubadour compare la merveille de cet enfantement à l'action du soleil, dont la lumière traverse le verre sans le faire éclater.

Millot, *Hist. litt. des troubad.*, III.

CORBICHON (*Jean*), écrivain français, vivait dans le quatorzième siècle. Religieux augustin et chapelain du roi Charles V, il se fit connaître par la traduction d'un traité latin intitulé : *de Proprietatibus rerum* (*voy.* Glanville). A la fin d'une édition faite à Lyon, sans date, qui paraît la plus ancienne et dont un exemplaire se trouve à la Bibliothèque de l'Arsenal, on lit : *Cestuy livre des Propriétés des choses fut translaté du latin en françois l'an de grâce mille* CCCLXXII, *par le commandement de très-chrestien roy de France Charles le Quint de ce nom, régnant en ce temps paisiblement. Et le translata son petit et humble chapellain, frère Jehan Corbichon, de l'ordre de Saint-Augustin*. Cet ouvrage, revu et corrigé par un autre religieux augustin, nommé Pierre Forget, fut réimprimé sous le titre : *le Grant Propriétaire, qui traite de toutes les propriétés des choses naturelles ;* Lyon, 1482, in-fol.; 1485, 1491 et 1500 ; Paris, 1510 ; Rouen, 1556.

Du Verdier et Lacroix du Maine, *Biblioth. françaises*. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

***CORBIÈRE** (*Jacques-Joseph-Guillaume-Pierre*, comte de), homme d'État français, né à Amanlis, près de Rennes, vers l'année 1767, mort en 1853. Il était d'une famille assez aisée, mais obscure, et fut destiné de bonne heure au barreau, où il ne semblait pas destiné à briller. Son mariage avec la veuve de Le Chapelier (*voy.* ce nom), laquelle appartenait à une famille considérable de la Bretagne, porta d'abord sur lui l'attention de ses compatriotes, et il fut élu, au temps de la Restauration, président du conseil général du département d'Ille-et-Vilaine. Sa renommée, tout à fait locale, lui valut en 1815 les honneurs de la députation. Il prit rang au côté droit de la chambre, et parmi les membres les plus exaltés du parti *ultra*, où figurait déjà M. de Villèle. Dès ses débuts il prêta son appui aux mesures réactionnaires dirigées contre les crimes et délits politiques, et vota l'établissement des cours prévôtales. Élu de nouveau en 1816, il reprit sa place à côté de M. de Villèle, dont il seconda de tout son pouvoir les attaques contre le ministère Decazes. La tactique de ce député, tendant à remplacer le président du conseil, donna naissance au parti de l'opposition royaliste, qui, en haine des ministres, unissait ses votes à ceux du parti libéral ; et c'est ainsi que M. de Corbière fut amené à parler en faveur du jury et à voter pour la liberté de la presse. Il n'en saisissait pas moins toutes les occasions de retourner à ses premières opinions, quand il le pouvait faire sans danger pour ses intérêts et ceux de sa cause. En 1818 il dirigea ses attaques contre le conseil d'État, et dénonça le comité directeur de Paris. L'année suivante, de retour à la chambre après une absence pendant laquelle il avait exercé à Rennes les fonctions de doyen de la faculté de droit, auxquelles il s'était vu appeler en 1817, il demanda à grands cris l'expulsion de l'évêque Grégoire, élu dans le département de l'Isère.

Enfin était venue l'époque où son parti allait arriver au pouvoir ; ce parti avait exploité avec habileté le fatal événement de l'assassinat du duc de Berry. Le 21 décembre 1820, M. de Corbière fut nommé ministre d'État et président du conseil royal de l'instruction publique. Il donna sa démission quelques mois plus tard ; et après le 14 décembre 1821 il fut appelé au ministère de l'intérieur ; peu après il reçut du roi le titre de comte. Il devait principalement ces faveurs à son adhésion passive au système de M. de Villèle. M. de Corbière débuta dans son nouveau poste par de grandes épurations ; il combattit à outrance l'enseignement mutuel, et se montra ennemi violent de la presse libre. A plusieurs reprises, et notamment en 1827, il fit tous ses efforts pour rétablir la censure ; il attacha ensuite son nom à la dissolution de la garde nationale de Paris, mesure impolitique, sans laquelle la révolution de Juillet n'aurait peut-être pas eu lieu ; et enfin, le 5 novembre 1827, le dernier acte de son pouvoir expirant fut la part qu'il prit, avec MM. de Villèle et de Peyronnet, à la dissolution de la chambre des députés. Deux mois après, le 4 janvier 1828, les trois amis quittaient ensemble le ministère et recevaient en dédommagement, de la faveur royale, les titres de ministres d'État, membres du conseil privé du roi et pairs de France. Depuis 1830, M. de Corbière, exclu de la chambre des pairs par son refus de prêter serment, habita sa terre, située dans les environs de Rennes, livré à l'étude des anciens, et entièrement étranger à la politique. [*Enc. des g. du m.*, avec add.]

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — De Vaulabelles, *Hist. des deux Restaur.* — De Lamartine, *Hist. de la Rest.* — Arnault, Jouy, etc., *Biog. nouv. des contemp.* — Rabbe, Boisjolin, etc., *Biog. portat. des contemp.* — De Conny, *Hist. de la Rest.* — Lubis, *Hist. de la Rest.*

* **CORBIÈRE** (*Édouard*), romancier français, né à Brest, en 1793. Ancien officier de marine, il a souvent donné pour cadre à ses ouvrages l'élément où il avait passé une partie de sa vie. On a de lui : *Corsaire à Corsaire*; Paris, 1827; — *Élégies brésiliennes, suivies de poésies diverses et d'une notice sur la traite des noirs*; Paris, 1823, in-8°; et 1825, in-18, sous ce nouveau titre : *les Brésiliennes, augmentées de Poésies nouvelles*; — *la Guêpe, ouvrage moral et littéraire*; Paris, 1819 : il n'a paru que quelques numéros de cette publication périodique; — *les Jeux Floraux*, comédie en deux actes et en vers; Brest, 1818; — *la Marotte des ultras, ou recueil de chansons patriotiques*; 1820, in-12; — *Philippiques françaises*; Paris, 1820, in-8°; — *Poésies de Tibulle*; Paris, 1829, in-18; — *les Pilotes de l'Iroise*, roman maritime; Paris, 1832, in-8°; — *la Mer et les Marins, scènes maritimes*; Paris, 1833, in-8°; — *Contes de bord*; Paris, 1833, in-8°; — *le Prisonnier de guerre*; Paris, 1833, in-8°; — *le Négrier, aventures de mer*; Paris, 1832 et 1834, 4 vol. in-12; — *les Aspirants de marine*; Paris, 1834, 2 vol. in-8°; — *Scènes de mer, deux lions pour une femme*; Paris, 1835, 2 vol. in-8°; — *le Banian*, roman maritime; Paris, 1835, 2 vol. in-8°, et 1836, 4 vol. in-12; — *les Trois Pirates*, roman maritime; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *les folles Brises*; Paris, 1838, 2 vol. in-8°; — *Tribord et Babord*, roman; Paris, 1840, 2 vol. in-8°; — *les Ilots de Martin Vaz*, roman; Paris, 1842, 2 vol. in-8°; — *Pelaio*, roman maritime; Paris, 1843; — *un Duel dans les prisons d'Angleterre*, publié dans le *Livre des conteurs*, tome V.

Quérard, *la France littér.* — Louandre et Bourquelot, suppl. au même ouvrage.

CORBIN (*Jacques*), littérateur français, né à Saint-Gaultier, en Berry, vers 1580, mort en 1653. Avocat au parlement de Paris, il fut nommé conseiller du roi et maître des requêtes de la reine Anne d'Autriche. Il n'est guère connu que par la mention satirique qu'a faite de lui Boileau dans ces vers :

> On ne lit guère plus Rampale et Ménardière
> Que Maignon, du Souhait, Corbin et Lamorlière.

Il composa un assez grand nombre d'ouvrages, dont les principaux sont : *les Amours de Philocaste*; Paris, 1601, in-12; — *la Vie et Miracles de sainte Geneviève*, poëme; Paris, 1632, in-8°; — *la Sainte Franciade, ou vie de saint François*, poëme en douze chants; Paris, 1634, in-8°; — *la Vie de saint Bruno*, poëme en quatre chants, avec l'*Histoire des chartreux*; Poitiers, 1647, in-fol.; — une traduction française de la *Bible*; Paris, 1643, 8 vol. in-16.

Brossette, *Commentaires sur les œuvres de Boileau.* — Lelong, *Biblioth. hist. de la France*, édit. Fontette. — Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CORBIN (*Robert*), sieur de Boissereau, écrivain français, né à Issoudun, dans le Berry, vivait dans le seizième siècle. On a de lui : *le Songe de la Piaffe*; Paris, 1574, in-4°; et un traité en vers : *de la Poésie et des poëtes*, dédié à Ronsard.

Du Verdier et Lacroix du Maine, *Bibliothèques franç.*

CORBINEAU (*Claude-Louis-Constant-Esprit-Gabriel*), général français, né à Laval (Mayenne), le 7 mars 1772, tué à la bataille d'Eylau, le 8 février 1807. Gendarme, avec rang de sous-lieutenant de cavalerie, dans la compagnie de la reine (9 février 1788), il fut réformé avec le corps le 1er avril suivant, et entra sous-lieutenant dans le 3e régiment de dragons le 15 septembre 1791. Adjoint à l'état-major de l'armée du nord (1er avril 1792), il passa lieutenant avec fonctions d'aide de camp près du général Harville le 5 octobre suivant, fit avec honneur les campagnes aux armées du nord et de la Moselle, et se distingua principalement à la bataille de Watignies (26 septembre 1793), où il fut blessé de plusieurs coups de sabre. Chef d'escadron (20 avril 1796), il reçut le commandement de la cavalerie de la légion des guides le 1er octobre suivant, fut incorporé avec cette légion dans le 7e régiment de hussards, et fit partie de l'armée d'Helvétie. Nommé, sur le champ de bataille de Coire, chef de brigade au 5e régiment de chasseurs (25 septembre 1799), il combattit à Hohenlinden, où il fut blessé de deux coups de feu (3 décembre 1800). Membre de la Légion d'honneur le 11 décembre 1803, et officier le 14 juin 1804, il fut pourvu de la charge d'écuyer cavalcadour de l'impératrice (6 mars 1805), tout en conservant le commandement du 5e régiment de chasseurs, à la tête duquel il entra à Munich. Le 31e bulletin de la grande armée rend compte en ces termes de la part qu'il prit à la bataille d'Austerlitz : « Le colonel Corbineau, écuyer de l'empereur, commandant le 5e régiment de chasseurs, a eu quatre chevaux tués; au cinquième, il a été blessé lui-même après avoir enlevé un drapeau. » Général de brigade le 12 septembre 1806, il fit la campagne de Prusse, et fut tué par un boulet au moment où il allait porter un ordre de l'empereur. « Quoi! réduit à rien par un boulet! » s'écria Napoléon en apprenant cette nouvelle. Le nom de ce général est inscrit sur l'arc de triomphe de l'Étoile (côté est) ainsi que sur les tables de bronze du palais de Versailles. A. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Bullet. de la grande armée*, nos 31, 68. — *Moniteur*, 1807, p. 214.

* **CORBINEAU** (*Jean-Baptiste-Juvénal*, baron, puis comte), général français, frère du précédent, né à Marchiennes (Nord), le 1er août 1776, mort à Paris, le 20 décembre 1848. Entré sous-lieutenant dans le 18e régiment de cavalerie le 13 octobre 1792, il passa le 1er mars 1793 dans le 5e de hussards, où il fut nommé lieutenant le 1er juillet suivant. Blessé d'un coup de feu près de Cambray, il s'élança le premier dans une redoute au combat de Bentheim, et eut son cheval tué sous lui par la mitraille. Il fit à l'ar-

mée de Sambre-et-Meuse les campagnes des années 1795, 1796, 1797, passa l'année suivante à celle du Danube, se trouva de 1799 à 1800 aux armées d'Helvétie et du Rhin, et se distingua à Lautrech, ainsi qu'à Saint-Blaise, où il entra le premier. Passé lieutenant-adjudant-major (8 décembre 1801) dans le 5e régiment de chasseurs à cheval, dont son frère Constant était colonel, il rejoignit l'année suivante l'armée de Hanovre, et y obtint le grade de capitaine, le 23 octobre 1802. Chef d'escadron dans la cavalerie de la légion hanovrienne (16 mai 1806), il devint colonel du 20e régiment de dragons (7 janvier 1807), avec lequel il fit la campagne de Pologne. Baron de l'empire (17 mars 1808), il passa à l'armée d'Espagne, et se distingua à Alcala-Real. Corbineau, à la tête des 12e et 16e régiments de dragons, culbuta 1500 cavaliers espagnols commandés par le général Fraire, et après les avoir poursuivis l'épée dans les reins pendant trois lieues, leur fit 114 prisonniers et s'empara de toute leur artillerie. Général de brigade (6 août 1811), il prit le commandement de la 6e brigade de cavalerie légère du 2e corps, maintint 1,500 cosaques qui avaient passé la Brissa à Walintzy, jusqu'au moment où le général en chef Gouvion Saint-Cyr, ajoutant à ses troupes le 20e régiment de chasseurs à cheval, le 8e de chevau-légers et 700 hommes d'infanterie, le chargea de maintenir l'ennemi dans les défilés en avant de Bonomia. Placé sous les ordres du général de Wrède pendant la retraite de Polotsk, Corbineau, qui désirait franchir la Bérésina, se dirigea sur Borisow, qui venait d'être occupé par les troupes de l'amiral Tchitchakof. Guidé par un habitant du pays, il prit le gué de Studzianka, et après avoir culbuté quelques bandes de Cosaques, il put rejoindre le duc de Reggio entre Bobz et Kroupki. Aide de camp de l'empereur (26 janvier 1813), il fit en cette qualité la campagne de Saxe, pendant laquelle il fut promu au grade de général de division, le 23 mai suivant. Le général Vandamme ayant été fait prisonnier au combat de Kulm, Corbineau prit le commandement en chef du 1er corps d'armée, culbuta le corps prussien de Kleist, et parvint ainsi à se réunir au maréchal Gouvion Saint-Cyr. Placé près de Napoléon, lors de la campagne de France, au moment où l'empereur (dans la soirée du 30 janvier 1814) manqua d'être enlevé par un parti de cosaques entre Brienne et Mézières, Corbineau contribua pour sa part à la délivrance de son souverain. S'étant emparé avec 400 hommes de la ville de Reims, non-seulement il tint en échec le général comte de Saint-Priest, qui commandait en chef le 8e corps russe; mais il le sépara encore du corps d'armée de Blücher, et donna ainsi à Napoléon la possibilité de traverser l'Aisne à Berry-au-Bac. Après les adieux de Fontainebleau, le comte Corbineau se retira dans ses foyers, et ne reprit du service que le 20 mars 1815. Envoyé à Lyon pour arrêter la marche du duc d'Angoulême, qui voulait passer l'Isère, il fit ce prince prisonnier au Pont Saint-Esprit, le 9 avril; mais il le remit en liberté après avoir pris les ordres de l'empereur. Corbineau, qui avait tenté de pacifier la Vendée et qui s'était trouvé à la funeste journée du Mont-Saint-Jean, fut mis à la retraite à la seconde restauration, et ne reparut sur la scène politique qu'à l'époque de la révolution de 1830, où il fut chargé du commandement provisoire de la 16e division militaire (Lille). Créé pair de France le 11 septembre 1835, ce fut lui qui, le 6 août 1840, fit arrêter à Boulogne le prince Louis-Napoléon, aujourd'hui empereur des Français. Le nom de ce général, qui avait été créé comte en 1813, est gravé sur l'arc de triomphe de l'Étoile, côté ouest. SAUZAY.

Archives de la guerre. — *Moniteur*, 20 février 1810, 26-27 décembre 1848. — *Vict. et conq*, t. 5, 21, 22, 23, 24. — *Bull. de la grande armée*, Moniteur du 12 mars 1814.

CORBINEAU (*Marie-Louis-Hercule-Hubert*), baron, officier francais, frère des précédents, né à Marchiennes, le 10 avril 1780, mort à Châlons-sur-Marne, le 5 avril 1823. Le 1er avril 1793, à peine âgé de treize ans, il s'engagea à bord du corsaire *le Requin*, et fit ensuite une croisière sur la corvette de l'État *la Naïade*. Entré comme simple soldat dans une compagnie franche, il devint en 1798 sous-lieutenant dans la légion des *Francs*. Ensuite il était lieutenant dans les guides d'Augereau, et se fit remarquer à Hohenlinden. Il fut nommé quelque temps après adjudant-major, puis capitaine dans le 5e de chasseurs. Il reçut la croix d'Honneur en 1804, fut adjoint à l'état-major de la garde impériale, puis successivement major, adjudant-major, chef d'escadron et major-colonel dans les chasseurs à cheval de ce corps d'élite. Il prit part aux journées d'Austerlitz, d'Iéna et d'Eylau. A cette dernière bataille il fut atteint par un biscaïen à la cuisse droite, au moment où son frère aîné était tué. Après s'être battu à Friedland, il se trouvait à Wagram, où il chargeait sur une batterie, lorsqu'un boulet lui fracassa le genou droit. Cette blessure nécessita l'amputation de la cuisse, et fit admettre Corbineau à la retraite, avec le titre de baron, une dotation en Hollande et la croix d'officier de la Légion d'honneur. La recette générale de la Seine-Inférieure lui fut en outre accordée. N'ayant d'autre fortune que son traitement, Corbineau sollicita l'autorisation d'aliéner son majorat, afin de réaliser les fonds nécessaires pour son cautionnement. Napoléon lui fit répondre « que son cautionnement était déposé avec sa jambe sur le champ de bataille de Wagram ». Il fut en conséquence dispensé de tout versement préalable. La Restauration ne crut pas devoir lui conserver cette faveur, et il fut transféré à Châlons-sur-Marne, où il mourut. Dans son tableau de *la Bataille de Wagram*, Horace Vernet a représenté Corbineau transporté sur un brancard sous les yeux de Napoléon;

Archives de la guerre. — *Moniteur univ.* — Mullié, *Biog. des céléb. milit.* — De Courcelles, *Dict. de gén.*

CORBINELLI (*Jacques*), littérateur italien, né à Florence, vivait dans le seizième siècle. Il vint en France, où il suivit son père, Raphael, que les troubles de Florence avaient déterminé à s'expatrier; c'était du temps de Catherine de Médicis, dont les Corbinelli étaient alliés. Cette princesse plaça Jacques auprès du duc d'Anjou, son troisième fils, en qualité d'homme de lettres. Corbinelli expliqua à son élève les anciens historiens romains. Il fut l'ami du chancelier de L'Hôpital et le protecteur de tous les savants qui se trouvaient dans le besoin. Il donna des éditions des ouvrages suivants : *Ethique* d'Aristote, abrégée par Brunet; Lyon, 1568, in-4° ; — le *Corbaccio* de Boccace, avec des notes; 1569, in-8° ; — le traité *Della volgare Eloquenza* de Dante; Paris, 1577, in-8°; — *la Bella Mano* de Juste de Conti; Paris, 1589, 1595, in-12.

Negri, *Scritt. florent.* — Bayle, *Dictionnaire historique et critique.* — Montfaucon, *Biblioth. manuscript.*

CORBINELLI (*Jean*), moraliste et généalogiste français, petit-fils du précédent, naquit à Paris, en 1615, et mourut, plus que centenaire, le 19 juin 1716. Issu d'une famille noble de Florence, qui suivit en France Catherine de Médicis, il eut pour aïeul Jacques Corbinelli, qui avait été placé par elle près de son fils, le duc d'Anjou, *comme un homme de bon conseil et de rare doctrine ;* il aimait les lettres, protégeait les savants, et obtint l'estime du chancelier de L'Hôpital. Raphael Corbinelli, son père, fut secrétaire de la reine Marie de Médicis; mais la mésintelligence qui éclata entre elle et Louis XIII, devenu roi, détruisit les espérances que sa haute position pouvait lui faire concevoir, et influa d'une manière fâcheuse sur la destinée de Jean Corbinelli, qui, dans le cours d'une vie séculaire, se plaignit toujours de sa mauvaise fortune, et dut chercher dans la culture des lettres des consolations et des ressources qu'il ne put trouver à la cour. Recherché dans le monde pour les agréments de son esprit, il sut intéresser à son sort le fameux coadjuteur, à la famille duquel il était allié, le duc de La Rochefoucauld, le président de Lamoignon, et d'autres personnages non moins recommandables par leur mérite personnel que par l'illustration de la naissance. Bayle, adoptant un jugement porté sur lui par le père Bouhours, dit « que M. Corbinelli est aujourd'hui l'un des beaux et bons « esprits de la France. » Répandu dans le monde d'élite d'alors, il fut, pour ainsi dire, un des commensaux de mesdames de Sévigné et de Grignan, qu'il accompagna dans leurs voyages de Provence. La première lui fit plusieurs fois l'honneur de lui céder la plume, lorsqu'elle écrivait à son cousin Bussy-Rabutin, et ce n'est pas le cas de dire ici que la *fin couronnait l'œuvre.* Au surplus, il paraît que les écrits de Corbinelli ne valaient pas sa conversation. Comment dès lors ajouter foi au bruit vague répandu de son temps, qu'il n'était pas étranger à la rédaction du livre des *Maximes*, et que c'était à lui surtout qu'elles étaient redevables du tour original qui fit une partie de son succès ? Pour se convaincre du peu de fondement d'un pareil bruit, il suffit de comparer avec les *Réflexions morales* de La Rochefoucauld un pauvre livre intitulé : *Les anciens historiens latins réduits en maximes ;* Paris, 1694, in-12. Autant la pensée de La Rochefoucauld se détache vivement, pour revêtir une forme concise et piquante, autant l'abréviateur, pour ne pas dire le compilateur, se donne de peine pour extraire de Tite-Live, le seul historien sur lequel il se soit exercé, des considérations morales ou politiques, plus ou moins délayées, qu'il décore du nom de *maximes*. Un éminent philologue de notre temps (M. Charles Nodier), qui ne se défendait pas assez de son penchant au paradoxe, a cherché vainement à faire revivre cette fausse attribution. Nous lui opposerons Corbinelli lui-même, qui, dans une lettre écrite à Bussy-Rabutin, le 18 décembre 1678, s'exprime ainsi : « Je me suis avisé de faire des remarques sur « cent maximes de M. de La Rochefoucauld. J'en « suis à examiner celle-ci : *La bonne grâce est « au corps ce que le bon sens est à l'esprit.* » En s'occupant d'un pareil travail, il donnait assez à entendre qu'il n'était pour rien dans la composition du livre des *Maximes*. On a de Corbinelli les autres ouvrages suivants : *Sentiments d'amour tirés des meilleurs poëtes modernes ;* Paris, 1665, 2 vol. in-12 ; — *Extraits des plus beaux endroits des ouvrages des plus célèbres de ce temps ;* Amsterdam, 1681, 5 vol. pet. in-12. — *Histoire généalogique de la maison de Gondi ;* Paris, Cognard, 2 vol. in-4°, fig. Cet ouvrage, fort bien exécuté, est dédié à la duchesse de Lesdiguières, que l'auteur compte au nombre de ses bienfaiteurs ainsi que le cardinal de Retz. On trouve dans la correspondance de Bussy-Rabutin un assez grand nombre de lettres de Corbinelli, dont les unes portent son nom, et les autres l'initiale C. seulement. On en lit aussi quelques-unes parmi celles de M^me^ de Sévigné. Les siennes ne sont pas exemptes d'un certain vernis de pédanterie, qui contraste avec le ton aisé et naturel des deux célèbres épistolaires. J. LAMOUREUX.

Bayle, *Dictionnaire historique et critique*, article *Corbinelli.* — *Lettres* de Bussy-Rabutin ; Paris, 1737, 7 vol. in-12. — Lottin, *Almanach des centenaires;* 1761, in-18, p. 11, etc.

CORBINIEN (Saint), né à Châtres, dans le septième siècle, vécut d'abord dans la solitude, puis eut des disciples, et fonda une communauté religieuse, qu'il quitta pour se rendre à Rome, sous le pontificat de Grégoire II. Ce pape l'arracha à la retraite qu'il avait choisie, et l'envoya convertir la Bavière. Corbinien se fixa à Freysingen, et s'attira la haine du duc Grimoald par sa hardiesse à lui reprocher ses désordres. Forcé de

préparée, attentive et confiante dans ses magnifiques promesses. La ville de Caen allait être le centre d'une grande fermentation. Les fugitifs du parti girondin s'y précipitèrent, et tentèrent de soulever les provinces voisines contre la Convention, qui les rejetait de son sein. Ces jeunes et bouillants orateurs, encore exaltés par leur défaite et le pressant danger de leurs amis, firent un horrible tableau de cette dictature qui ne se chargeait de sauver la France qu'à de si terribles conditions. Sous l'éloquente inspiration de leur haine, ils couvraient chaque jour d'imprécations brûlantes les noms trop fameux de leurs persécuteurs. Charlotte Corday trouva sans doute l'occasion de les entendre, et quelle impression n'en dut-elle par recevoir! son cœur brûlait du même enthousiasme. Ces proscrits étaient jeunes pour la plupart; puis leur parti avait formé comme un dernier rempart contre l'effusion du sang : après eux, c'en était fait de ces grands principes qui avaient enfanté la révolution, et leurs derniers accents, au milieu de cette tempête furieuse, s'élevaient comme le cri de détresse de la liberté en péril. La jeune fille conçut la pensée de se dévouer à cette cause, persuadée qu'en effrayant par un coup hardi ceux qui ne régnaient que par l'épouvante, on ferait tomber le pouvoir de leurs mains. Elle ne reçut mission que d'elle-même, et partit pour Paris, munie d'une lettre de recommandation qu'elle avait sollicitée du girondin Barbaroux.

Cette notice, si son cadre le permettait, pourrait recevoir ici quelques détails connus particulièrement de l'auteur, dont le père eut occasion de voir souvent M[lle] de Corday ; il la rencontra la veille de son départ, chez l'abbesse de la Trinité, madame de Pontécoulant. A des questions pleines de sollicitude sur le but et la durée de son voyage, elle répondit avec le calme et la sérénité qu'on lui trouvait toujours; car, avec une âme au fond brûlante et agitée, elle avait les dehors d'une angélique douceur. Elle donna pour prétexte à ce voyage un service urgent que réclamait d'elle une parente émigrée. Elle arriva à Paris, et descendit rue des Vieux-Augustins. Plusieurs jours s'écoulèrent; seule, parcourant les rues et les promenades, où des tableaux lugubres s'offraient à chaque pas, elle rêvait aux moyens de consommer le plus utilement son sacrifice. Dès les premiers jours elle avait remis au député Lause-Duperret la lettre de Barbaroux; puis elle se rendit à la Convention, dans une orageuse séance, où le parti qui lui était cher fut voué à l'exécration et au supplice. Le 13 juillet elle s'arrêta au *Palais-Égalité*, et y acheta un couteau; puis elle se présenta chez Marat. L'effroi qu'il inspirait exagérait son importance : elle l'avait choisi pour victime.

On dit que son dessein était d'abord de le frapper au sein de la Convention; mais il était malade alors, et ne sortait plus. Repoussée de sa porte une première fois, elle lui écrivit quelques lignes. Le 13 au soir elle se présente de nouveau, et subit un second refus; mais sa voix qu'elle élève parvient jusqu'au démagogue, qui commande de l'introduire. Il était dans sa baignoire, la tête enveloppée, rédigeant, sur une planche posée en travers, sa feuille du lendemain. La chambre était étroite : il fit approcher la jeune femme, qui répondit à ses questions avec assurance, et lui rapporta ce qui se passait dans sa province. Vite il demande les noms des girondins rebelles, et s'apprête à les écrire en disant : « C'est bien, ils iront tous à la guillotine. » Mais la plume à l'instant tombe de sa main, et il expire en balbutiant ces mots : « A moi! ma chère amie. » Un fer était plongé dans son sein gauche et avait pénétré jusqu'au cœur. A l'aspect du sang, l'héroïne eut peut-être quelque vertige, et gagna la pièce voisine en portant la main à son front. La compagne de Marat se jeta sur elle; un homme employé dans la maison accourut au bruit, et la renversa; bientôt les chefs de la section arrivèrent, et l'arrachèrent à la populace, prête à la déchirer, quand on la conduisait à l'Abbaye. Son procès s'instruisit rapidement : elle comparut devant le tribunal révolutionnaire. Elle confirma elle-même tous les témoignages, et répondit ainsi aux questions du président. « C'est moi qui ai tué Marat! — Qui vous a poussée à ce meurtre? — Ses crimes! — Quels sont ceux qui vous l'ont conseillé? — Moi seule; je l'avais résolu depuis longtemps : j'ai voulu rendre la paix à mon pays! — Croyez-vous donc avoir tué tous les Marat? — Hélas, non! » reprit-elle tristement. Elle fut défendue par Chauveau-Lagarde avec ce courage qu'il montra peu de mois après dans la défense de la reine. Sa sentence fut prononcée; avant de la subir elle écrivit deux lettres, l'une à son père et l'autre à Barbaroux. « Quel triste peuple pour fonder une république! dit-elle dans la dernière. On ne conçoit pas ici qu'une femme inutile, dont la plus longue vie n'est bonne à rien, puisse s'immoler de sang-froid à son pays. » Puis elle ajoute qu'un cœur brûlant et sensible promet une vie

Charlotte, dans le cours de la vie monastique, pleine de douceurs et d'amitiés intimes, se lia avec les demoiselles de Faudoas et de Forbin. Remarquée par l'abbesse, madame de Belzunce, et par la co-adjutrice, madame Doulcet de Pontécoulant, ces dames l'admettaient dans des societés un peu mondaines, que l'usage permettait aux abbesses d'entretenir avec leurs parents du dehors dans l'enceinte même de leur couvent. Charlotte avait ainsi connu MM. Doulcet, de Pontécoulant et de Belzunce, jeune colonel de cavalerie, pour lequel elle avait ressenti l'amour le plus pur. La mort imprévue de Belzunce, massacré à Caen par le peuple, lui fit jurer, dit-on, qu'elle se vengerait de Marat. Lors de la suppression des monastères, Charlotte avait dix-neuf ans. Recueillie à Caen par madame de Bretteville, sa tante, elle employait son temps à assister cette vieille parente dans les soins domestiques, à l'accompagner dans ses promenades, à recevoir les amies de la maison. Ces devoirs remplis, Charlotte était libre de toutes ses pensées, de toutes ses heures, qu'elle employait à folâtrer ou à lire. Elle aimait les romans, et surtout Jean-Jacques Rousseau, Raynal et Plutarque. Les livres passionnés et légers de l'époque, tels que l'*Héloïse* ou *Faublas*, étaient aussi feuilletés par elle. »

bien orageuse, et qu'il est mieux de mourir jeune... Elle conserva jusqu'à la fin sa sérénité et sa simplicité héroïques. Le sourire animait son visage sur la route de l'échafaud, au milieu des outrages de l'ignoble cortége. Rien ne fit défaillir cette femme au cœur ardent et généreux. La tête engagée déjà sous la hache, elle témoigna encore, par un mouvement de pudeur, de sa préoccupation dernière.

On dit que le bourreau souffleta sa belle tête en la montrant au peuple, comme pour exprimer l'affreuse dérision où son sacrifice devait aboutir. Le coup qu'elle frappa, loin d'abattre le gouvernement révolutionnaire, ne fit que redoubler sa furie et consommer la ruine de ceux qu'elle avait cru servir. [AM. RÉNÉE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Couet-Gironville, *Charlotte Corday, ou mémoire pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre ;* Paris, an IV, in-8°. — Louis Dubois, *Charlotte de Corday, essai historique*, avec portrait et fac-similé ; Paris, 1838, in-8°. — *Charlotte Corday*, tragédie en trois actes ; 1795, in-8°. — *Charlotte Corday, ou la Judith moderne ;* Caen, 1797 (ces deux pièces anonymes sont tout à fait différentes l'une de l'autre, et elles défigurent toutes deux le fait historique). — Lairtullier, *les Femmes celèbres de la révolution ;* 1840, t. I, p. 135-212. — M^me^ Louise Collet, *Charlotte Corday*, tableau dramatique ; 1842, in-8°. — Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Thiers, *Hist. de la rév. fr.* — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la rév.*

*CORDEIRO ou CORDEYRO (*Antonio*), historien portugais, né en 1641, mort en 1740. Né dans la ville d'Angra, capitale de l'île de Tercère, il fit ses premières études dans une des îles de l'Archipel, puis il fut envoyé par sa famille à Coïmbre. Durant la traversée qui devait le conduire des Açores en Portugal, il fut pris par la flotte espagnole, et faillit perdre la vie, parce qu'on l'accusa d'avoir communiqué avec les ennemis de la couronne. Il eût été exécuté, dit-on, s'il n'eût eu la présence d'esprit de prouver qu'il était un simple étudiant, en récitant une grande partie de l'*Énéide* et une foule de fragments des classiques. Le duc de Medina-Cœli lui fit obtenir sa grâce entière, et lui donna la possibilité de poursuivre la carrière littéraire. Non-seulement il étudia à Coïmbre, mais il entra dans les ordres, et il professa avec succès. On ne dit pas qu'il soit jamais retourné dans son pays pour y faire une longue résidence ; mais il s'occupa avec succès de l'histoire de Tercère et de celle des îles voisines, en y comprenant Porto-Santo et Madère. Il est mis au rang des classiques. L'ouvrage auquel il doit sa réputation est fort rare en France ; il porte le titre suivant : *Historia insulana das ilhas à Portugal sogeitas no Occeano occidental ;* Lisbonne, 1717, in-fol. Ses autres ouvrages sont : *Cursus philosophicus Conimbricensis ;* Lisbonne, 1714, in-fol. ; — *In præcipua partium D. Thomæ theologia scholastica ;* ibid., 1716, — *Resoluçoens theo-jurissicas ;* ibid., 1718, 1 vol. in-fol. ; — *Loreta lusitana, virgem senhora da Lapa ;* ibid., 1719, in-fol. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.* — *Catalogos dos auctores ;* dans le grand Dictionnaire de l'Académie — César de Figanière, *Bibliotheca historica.*

CORDEMOY (GÉRAUD DE), littérateur français, né à Paris, dans la première partie du dix-septième siècle, d'une famille noble, originaire d'Auvergne, mort le 8 octobre 1684. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il se livra à l'étude de la philosophie de Descartes. Il se fit connaître de Bossuet par un traité *Sur la nature de l'âme ;* ce prélat le plaça auprès du dauphin en qualité de lecteur, et le chargea d'écrire une histoire de Charlemagne. Cordemoy, qui portait la méthode cartésienne dans ses recherches historiques, et qui ne voulait rien avancer que sur de bonnes preuves, fut frappé des contradictions et des fables dont sont remplis les historiens de Charlemagne. Cette découverte l'engagea à examiner les règnes précédents et à remonter jusqu'à l'origine de la monarchie. Il se vit ainsi insensiblement conduit à écrire l'histoire des deux premières races de la monarchie française. Il fut reçu à l'Académie française le 12 décembre 1675. On a de lui : *le Discernement du corps et de l'âme, en six discours ;* Paris, 1666, in-12 ; — *Discours physique de la parole ;* Paris, 1668, in-12 ; — *Lettre à un savant religieux de la Compagnie de Jésus* (le P. Cossart), *pour montrer 1° que le système de Descartes et son opinion touchant les bêtes n'ont rien de dangereux ; 2° que tout ce qu'il en a écrit semble être tiré de la Genèse ;* Paris, 1668, in-4° ; — *Histoire de France ;* Paris, 1685-1689, 2 vol. in-fol. ; — *Divers traités de métaphysique, d'histoire et de politique ;* Paris, 1691, in-12. Tous ces ouvrages, à l'exception de l'*Histoire de France*, furent recueillis par le fils de Cordemoy, sous le titre de : *Œuvres de feu M. de Cordemoy ;* Paris, 1704, in-4°.

D'Olivet, *Histoire de l'Academie française* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII.

CORDEMOY (*Louis* GÉRAUD DE), théologien français, fils du précédent, né à Paris, le 7 décembre 1651, mort dans la même ville, le 7 février 1722. Il entra dans les ordres, fut reçu docteur en théologie, et s'appliqua surtout à la conversion des protestants. Après avoir fait partie des missions de Saintonge, il fut nommé, en 1679, abbé de Fénières de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Clermont en Auvergne. On a de lui : *la Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères ;* Paris, 1683, in-4° ; — *Récit de la conférence du diable avec Luther, fait par Luther même, traduit du latin ;* Paris, 1681 et 1684, in-12 ; — *Lettre des nouveaux catholiques de l'île d'Arvert en Saintonge à l'auteur des Lettres prétendues pastorales ;* Paris, 1688, in-4° : cet ouvrage est, ainsi que les suivants, une réfutation de M. Jurieu ; — *Lettre écrite aux nouveaux catholiques d'Arvert en Saintonge ;* Paris, 1689,

fuir, il ne revint à Freysingen qu'après la mort de Grimoald. Il y termina ses jours, en 730.

Le P. Meikhelbeck, *Histoire de Freisingen ;* Augsbourg, 1724, 2 vol. in-fol. — Baillet, *Vies des saints.* — *Acta sanct.*

CORBUEL *Voy.* VILLON.

CORBULON (*C. Domitius*), général romain, né vers le commencement de l'ère chrétienne, mort en 67. Fils de Vestilia, qui avait épousé d'abord Herdonius, puis Pomponius, et enfin Orfitus, il était frère de Césonie, femme de Caligula. Nommé préteur par Tibère, il reçut, à l'expiration de sa charge, la surintendance des ponts et chaussées en Italie. Il commit dans cette place des actes de cruauté et d'extorsion probablement commandés par l'empereur Caligula, et il reçut pour prix de son obéissance la dignité de consul substitut (*suffectus*), en 39. Sous le règne de Claudius, il dut rendre compte de sa surintendance, et les victimes de ses extorsions furent dédommagées. En 47, cependant, Corbulon, obtint le commandement d'une armée en Germanie, et remporta de grands succès sur les Chauques commandés par Gennascus. Il maintint une excellente discipline parmi ses troupes, et montra autant de prudence que de courage. Ses victoires excitèrent la crainte ou la jalousie de Claude, qui lui ordonna de ramener ses soldats sur la rive gauche du Rhin. Corbulon obéit, non sans peine et avec regret de voir sa carrière militaire interrompue sans aucun motif. Pour empêcher ses soldats de s'amollir dans l'oisiveté, il les employa à creuser entre la Meuse et le Rhin, sur une longueur de vingt-trois mille pas, un canal destiné à prévenir les inondations. En 54, peu après l'avénement de Néron, Corbulon reçut le commandement suprême des forces dirigées contre les Parthes. Vologèse, roi de ce peuple, venait d'envahir l'Arménie et d'en chasser le roi Rhadamiste, protégé des Romains. Il ne se crut pas assez fort pour soutenir la lutte, et, se trouvant d'ailleurs occupé par l'insurrection de son fils Vardane, il retira ses troupes d'Arménie, et donna pour otages aux Romains les membres les plus distingués de la famille des Arsacides. Mais peu d'années après, la guerre éclata de nouveau, et Corbulon obtint de grands avantages sur le nouveau prétendant au trône d'Arménie, Vardane, frère de Vologèse; il s'empara des villes d'Artaxata et Tigranocerta, et assura le trône à Tigrane, qui avait reçu de Néron le trône d'Arménie. En 63 Vologèse et Tiridate recommencèrent la guerre. Corbulon resta en Syrie pour la défendre, et Cesenius Petus fut envoyé en Arménie. Celui-ci fut si malhabile ou si malheureux, que Corbulon accepta avec empressement la proposition des Parthes, qui offraient d'évacuer l'Arménie pourvu que les Romains en fissent autant de leur côté. Cette convention ne fut pas longtemps exécutée. Tiridate reprit bientôt après possession de l'Arménie, et demanda à Néron, par une lettre insultante, l'investiture du royaume dont il venait de s'emparer. Cette conduite amena une nouvelle guerre, que Corbulon poussa avec vigueur et acheva promptement. Tiridate déposa devant la statue de Néron la couronne qui devait lui être rendue à Rome par les mains de l'empereur lui-même.

Corbulon fut un des plus grands généraux de son temps; il resta fidèle à Néron au milieu de la haine générale excitée par les cruautés de ce prince. En se mettant à la tête d'une insurrection, il eût pu facilement obtenir la dignité impériale; mais il semble n'avoir jamais conçu une pareille pensée. Il fut récompensé de sa fidélité par un arrêt de mort. En 67, Néron, qui se trouvait alors en Grèce, invita Corbulon à venir l'y voir. A peine celui-ci était-il arrivé à Corinthe, que Néron ordonna de le mettre à mort. A cette nouvelle, Corbulon se perça de son épée en s'écriant : « Je l'ai bien mérité. »

Pline, *Hist. nat.*, II, 70 ; VI, 8, 13 ; VII, 5. — Tacite, *Ann.*, III, 31 ; IX, 18 ; *ibid.*, XIII, 6, 34, etc.; XIV, 23, etc ; XV, L, 26, etc.; *Hist.*, II, 76. — Dion Cassius., LIX, 15 ; LX, 30 ; LXII, 19, etc.; LXIII, 17. — Frontin, *Strateg.*, IV, 2, 7 ; II, 9 ; IV ; L.

***CORCELLAS** (LABARRE-FIRECUY). *Voy.* LABARRE.

CORCUD ou **KORKOUD**, fils du sultan Bajazet II, mis à mort l'an 919 de l'hégire (1513 de J.-C.). Son père lui donna le gouvernement de Tekké; mais le jeune prince, irrité contre le grand-vizir Ali-Pacha, prétexta un pèlerinage à La Mecque, et se rendit en Égypte. Le sultan des mamelouks le reçut avec les plus grands honneurs, mais repoussa absolument toutes les propositions qui auraient pu troubler l'harmonie entre l'Égypte et la Porte. Corcud, pour réparer l'imprudence de sa démarche, écrivit alors au vizir, en le priant d'intercéder pour lui auprès du sultan. Au moyen de cet acte de soumission, le jeune prince rentra en grâce, et se hâta de retourner dans son gouvernement. Bajazet était vieux et infirme, et on pouvait prévoir que les janissaires ne le laisseraient pas mourir sur le trône. Corcud, qui depuis la mort de Schehinschah, se trouvait l'aîné des fils de Bajazet, était son héritier légitime; mais il avait contre lui les janissaires : cette milice le considérait, à cause de son amour pour les arts, comme incapable de régner. Leur affection se porta sur Sélim, dont le caractère bouillant et l'humeur guerrière convenaient mieux à des soldats. Celui-ci, sûr de leurs bonnes dipositions, quitta son gouvernement de Trébizonde, et marcha sur Andrinople ; mais il fut battu et forcé de fuir en Crimée. En apprenant la marche de son frère sur Andrinople, Corcud se mit en possession du gouvernement de Saroukhan. Informé bientôt après de l'abdication de Bajazet et de l'avénement de Sélim, il se hâta de faire sa soumission au nouvel empereur, et resta paisiblement à Magnésie. Mais à la nouvelle des sanglantes exécutions qui signalèrent les débuts du règne de Sélim, Corcud, ne pouvant plus douter que ce prince ne réservât à ses frères le

même sort qu'à ses neveux, tenta, par des lettres, de gagner les gouverneurs et les janissaires. Instruit de ces manœuvres, Sélim quitta Brousse avec un corps de cavalerie de dix mille hommes, sous prétexte d'aller à la chasse, et le cinquième jour de sa marche il atteignit Magnésie, où il espérait surprendre son frère. Celui-ci eut à peine quelques instants pour échapper par une porte de derrière, avec Pial, l'un de ses plus dévoués serviteurs. Durant vingt jours, ils se tinrent dans une caverne, puis s'enfuirent déguisés vers Tekké, l'ancien gouvernement de Corcud, d'où ce prince se flattait de pouvoir gagner l'Europe. A Tekké Corcud resta encore quelques jours enseveli dans une caverne, tandis que Pial confiait le cheval du prince à un Turcoman pour aller chercher des vivres. La richesse de la selle et des harnais éveilla les soupçons d'autres Turcomans, qui découvrirent la retraite du frère du sultan et en donnèrent avis à Kasim, gouverneur de la province. Celui-ci se hâta de faire arrêter Corcud. Le sultan, averti de cette importante capture, envoya vers son frère le kapoudji-bachi Sinan-Aga, qui réussit à écarter Pial, et profita de l'absence de ce fidèle serviteur pour signifier au prince sa condamnation à mort. Corcud, avant de mourir, obtint la liberté d'écrire au sultan, et lui adressa une lettre en vers qui fit couler les larmes de ce cruel monarque. Celui-ci manifesta alors un repentir inutile, ordonna un deuil général, et sacrifia à la mémoire de sa victime les Turcomans qui avaient lâchement trahi Corcud.

De Hammer, *Histoire de l'Empire Ottoman.*

CORDARA (*Jules-César*), érudit italien, fils du comte Antoine de Calamandrana, né à Alexandrie, le 17 décembre 1704, mort le 6 mai 1785. Il entra à l'âge de quatorze ans dans la Société de Jésus, et fut nommé à vingt ans professeur au collége de Viterbe. Il enseigna ensuite à Fermo, à Ancône, enfin à Rome. Il se fit connaître par des satires élégantes, et fut nommé en 1742 historiographe de l'ordre des Jésuites. Après la destruction de cet ordre, il revint à Alexandrie, où il mourut. On a de lui : *la Morte di Nice*, poëme à la louange de la princesse Clémentine Sobieska, femme de Jacques III, prétendant de la Grande-Bretagne; Rome, 1735; — *L. Sectani G. Fil. de tota Graculorum hujus ætatis litteratura*; Hagæ Velpiæ, 1738, in-8°; — *Historiæ Societatis Jesu pars sexta, complectens res gestas sub Mutio Vitellesco*; Rome, 1750, 2 vol. in-fol.; — *Caroli Odoardi Stuartii, Valliæ principis, expeditio in Scotiam, libris quatuor comprehensa*; Rome, 1752; — *Discorso intorno alla morte di Pietro Metastasio*; Alexandrie, 1763; — *Ristretto della vita, virtù e miracoli del B. Simone di Roxas*; Rome, 1766, in-4°; — *Vita della B Eustochia di Padova*; 1769; — *Collegii Germanici et Hungarici Historia, libris quatuor comprehensa*; Rome, 1770, in-4°; — *Trattato dei vantaggi dell' orologio italiano sopra l'oltramontano*; Alexandrie, 1783; — quelques opuscules manuscrits. Les œuvres complètes de Cordara ont été recueillies; Venise, 1805, 4 vol. in-4°. Cordara a aussi donné une édition de l'*Histoire du prince Eugène*, écrite en latin par Guido Ferrari; Rome, 1747.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. III.

CORDATUS (*Maurice*), médecin français du seizième siècle, né à Reims. On a de lui : *Hippocratis Coi libellus περὶ Παρθενίων, hoc est de iis quæ virginibus accidunt*; Paris, 1574, in-8°.

Biographie médicale.

CORDATUS ou **CORDE** (*Vincent*), savant français du seizième siècle, né à Vesoul, dans le comté de Bourgogne. Il donna pour vivre des leçons de grec et de latin à Paris, à Toulouse, à Avignon, eut le cardinal d'Armagnac pour protecteur, et fut en correspondance avec Bernard et Jérôme Turrisan. On ne connaît de Cordatus qu'une édition de *Térence*, publiée sous le titre suivant : *P. Terentii Comœdiæ sex, infinitis locis emendatæ; una cum commentariis in Andriam; summariis vero, quæ argumenta vocant, et annotationibus methodicis rei ac styli in reliquas*; Venise, Alde, 1570, in-8°.

Cordatus, *Epistola ad Turrisanum*, en tête de son édition de *Térence.*

CORDAY D'ARMANS (*Mariane-Charlotte* DE), fanatique française, née à Saint-Saturnin (Orne), en 1768, morte en 1793. Comme toute vie obscure qui se dévoile subitement pour briller et s'éteindre presque en même temps, celle de Charlotte Corday n'a donné à l'histoire qu'une bien courte période, et n'a presque attiré la lumière que sur un point. Tout ce temps de jeunesse ignoré, qui devait aboutir à une triste et éclatante fin, ne recèle qu'une série de faits bien peu marquants. C'est une enfance écoulée presque entière à la campagne, dans le paisible entourage de la famille; puis des études sérieuses et solitaires, une disposition précoce à de nobles rêves d'héroïsme et de liberté, sans cesse nourrie par des lectures passionnées d'histoire et de philosophie. Plutarque et Rousseau, dit-on, ne quittaient point ses mains (1). Ainsi la révolution la trouva

(1) Voici quelques détails que M. A. Bonnevie, de Reims, a transmis au directeur de cette publication sur la jeunesse et les parents de Charlotte Corday :

« Son père, François de Corday d'Armans, appartenait à une famille noble. Pauvre gentilhomme de province, il vivait paisiblement sur son petit fief de Ligneries, qu'il cultivait de ses propres mains. De Corday père joignait à cette occupation des goûts littéraires imbus des idées nouvelles; il avait même écrit des ouvrages contre le despotisme et le droit d'aînesse. Mais, soit obstination de la fortune, soit insuffisance de génie, il ne put se faire jour à travers les événements. A la tête de cinq enfants, deux fils et trois filles, dont Charlotte était la seconde, les tristesses du besoin se firent sentir de jour en jour. Aussi sa femme, Jacqueline-Charlotte-Marie de Gauthier des Autiers, succomba de chagrin. Enfin, la nécessité força de Corday à se séparer de ses filles, qui entrèrent dans un monastère de Caen, appelé l'Abbaye aux Dames, fondé en 1066, par Mathilde, femme de Guillaume le Conquérant.

préparée, attentive et confiante dans ses magnifiques promesses. La ville de Caen allait être le centre d'une grande fermentation. Les fugitifs du parti girondin s'y précipitèrent, et tentèrent de soulever les provinces voisines contre la Convention, qui les rejetait de son sein. Ces jeunes et bouillants orateurs, encore exaltés par leur défaite et le pressant danger de leurs amis, firent un horrible tableau de cette dictature qui ne se chargeait de sauver la France qu'à de si terribles conditions. Sous l'éloquente inspiration de leur haine, ils couvraient chaque jour d'imprécations brûlantes les noms trop fameux de leurs persécuteurs. Charlotte Corday trouva sans doute l'occasion de les entendre, et quelle impression n'en dut-elle par recevoir! son cœur brûlait du même enthousiasme. Ces proscrits étaient jeunes pour la plupart; puis leur parti avait formé comme un dernier rempart contre l'effusion du sang : après eux, c'en était fait de ces grands principes qui avaient enfanté la révolution, et leurs derniers accents, au milieu de cette tempête furieuse, s'élevaient comme le cri de détresse de la liberté en péril. La jeune fille conçut la pensée de se dévouer à cette cause, persuadée qu'en effrayant par un coup hardi ceux qui ne régnaient que par l'épouvante, on ferait tomber le pouvoir de leurs mains. Elle ne reçut mission que d'elle-même, et partit pour Paris, munie d'une lettre de recommandation qu'elle avait sollicitée du girondin Barbaroux.

Cette notice, si son cadre le permettait, pourrait recevoir ici quelques détails connus particulièrement de l'auteur, dont le père eut occasion de voir souvent M^lle de Corday ; il la rencontra la veille de son départ, chez l'abbesse de la Trinité, madame de Pontécoulant. A des questions pleines de sollicitude sur le but et la durée de son voyage, elle répondit avec le calme et la sérénité qu'on lui trouvait toujours; car, avec une âme au fond brûlante et agitée, elle avait les dehors d'une angélique douceur. Elle donna pour prétexte à ce voyage un service urgent que réclamait d'elle une parente émigrée. Elle arriva à Paris, et descendit rue des Vieux-Augustins. Plusieurs jours s'écoulèrent; seule, parcourant les rues et les promenades, où des tableaux lugubres s'offraient à chaque pas, elle rêvait aux moyens de consommer le plus utilement son sacrifice. Dès les premiers jours elle avait remis au député Lauze-Duperret la lettre de Barbaroux; puis elle se rendit à la Convention, dans une orageuse séance, où le parti qui lui était cher fut voué à l'exécration et au supplice. Le 13 juillet elle s'arrêta au *Palais-Égalité*, et y acheta un couteau; puis elle se présenta chez Marat. L'effroi qu'il inspirait exagérait son importance : elle l'avait choisi pour victime.

On dit que son dessein était d'abord de le frapper au sein de la Convention; mais il était malade alors, et ne sortait plus. Repoussée de sa porte une première fois, elle lui écrivit quelques lignes. Le 13 au soir elle se présente de nouveau, et subit un second refus; mais sa voix qu'elle élève parvient jusqu'au démagogue, qui commande de l'introduire. Il était dans sa baignoire, la tête enveloppée, rédigeant, sur une planche posée en travers, sa feuille du lendemain. La chambre était étroite : il fit approcher la jeune femme, qui répondit à ses questions avec assurance, et lui rapporta ce qui se passait dans sa province. Vite il demande les noms des girondins rebelles, et s'apprête à les écrire en disant : « C'est bien, ils iront tous à la guillotine. » Mais la plume à l'instant tombe de sa main, et il expire en balbutiant ces mots : « A moi! ma chère amie. » Un fer était plongé dans son sein gauche et avait pénétré jusqu'au cœur. A l'aspect du sang, l'héroïne eut peut-être quelque vertige, et gagna la pièce voisine en portant la main à son front. La compagne de Marat se jeta sur elle; un homme employé dans la maison accourut au bruit, et la renversa; bientôt les chefs de la section arrivèrent, et l'arrachèrent à la populace, prête à la déchirer, quand on la conduisait à l'Abbaye. Son procès s'instruisit rapidement : elle comparut devant le tribunal révolutionnaire. Elle confirma elle-même tous les témoignages, et répondit ainsi aux questions du président. « C'est moi qui ai tué Marat! — Qui vous a poussée à ce meurtre? — Ses crimes! — Quels sont ceux qui vous l'ont conseillé? — Moi seule; je l'avais résolu depuis longtemps : j'ai voulu rendre la paix à mon pays! — Croyez-vous donc avoir tué tous les Marat? — Hélas, non! » reprit-elle tristement. Elle fut défendue par Chauveau-Lagarde avec ce courage qu'il montra peu de mois après dans la défense de la reine. Sa sentence fut prononcée; avant de la subir elle écrivit deux lettres, l'une à son père et l'autre à Barbaroux. « Quel triste peuple pour fonder une république! dit-elle dans la dernière. On ne conçoit pas ici qu'une femme inutile, dont la plus longue vie n'est bonne à rien, puisse s'immoler de sang-froid à son pays. » Puis elle ajoute qu'un cœur brûlant et sensible promet une vie

Charlotte, dans le cours de la vie monastique, pleine de douceurs et d'amitiés intimes, se lia avec les demoiselles de Faudoas et de Forbin. Remarquée par l'abbesse, madame de Belzunce, et par la co-adjutrice, madame Doulcet de Pontécoulant, ces dames l'admettaient dans des sociétés un peu mondaines, que l'usage permettait aux abbesses d'entretenir avec leurs parents du dehors dans l'enceinte même de leur couvent. Charlotte avait ainsi connu MM. Doulcet, de Pontécoulant et de Belzunce, jeune colonel de cavalerie, pour lequel elle avait ressenti l'amour le plus pur. La mort imprévue de Belzunce, massacré à Caen par le peuple, lui fit jurer, dit-on, qu'elle se vengerait de Marat. Lors de la suppression des monastères, Charlotte avait dix-neuf ans. Recueillie à Caen par madame de Bretteville, sa tante, elle employait son temps à assister cette vieille parente dans les soins domestiques, à l'accompagner dans ses promenades, à recevoir les amies de la maison. Ces devoirs remplis, Charlotte était libre de toutes ses pensées, de toutes ses heures, qu'elle employait à folâtrer ou à lire. Elle aimait les romans, et surtout Jean-Jacques Rousseau, Raynal et Plutarque. Les livres passionnés et légers de l'époque, tels que l'*Héloïse* ou *Faublas*, étaient aussi feuilletés par elle. »

bien orageuse, et qu'il est mieux de mourir jeune... Elle conserva jusqu'à la fin sa sérénité et sa simplicité héroïques. Le sourire animait son visage sur la route de l'échafaud, au milieu des outrages de l'ignoble cortége. Rien ne fit défaillir cette femme au cœur ardent et généreux. La tête engagée déjà sous la hache, elle témoigna encore, par un mouvement de pudeur, de sa préoccupation dernière.

On dit que le bourreau souffleta sa belle tête en la montrant au peuple, comme pour exprimer l'affreuse dérision où son sacrifice devait aboutir. Le coup qu'elle frappa, loin d'abattre le gouvernement révolutionnaire, ne fit que redoubler sa furie et consommer la ruine de ceux qu'elle avait cru servir. [AM. RÉNÉE, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Couet-Gironville, *Charlotte Corday, ou mémoire pour servir à l'histoire de la vie de cette femme célèbre ;* Paris, an IV, in-8°. — Louis Dubois, *Charlotte de Corday, essai historique*, avec portrait et fac-similé ; Paris, 1838, in-8°. — *Charlotte Corday*, tragédie en trois actes ; 1795, in-8°. — *Charlotte Corday, ou la Judith moderne ;* Caen, 1797 (ces deux pièces anonymes sont tout à fait différentes l'une de l'autre, et elles défigurent toutes deux le fait historique). — Lairtullier, *les Femmes celèbres de la révolution ;* 1840, t. I, p. 135-212. — Mme Louise Collet, *Charlotte Corday*, tableau dramatique ; 1842, in-8°. — Lamartine, *Hist. des Girondins.* — Thiers, *Hist. de la rév. fr.* — Mignet, *Abrégé de l'hist. de la rév.*

*CORDEIRO ou CORDEYRO (*Antonio*), historien portugais, né en 1641, mort en 1740. Né dans la ville d'Angra, capitale de l'île de Tercère, il fit ses premières études dans une des îles de l'Archipel, puis il fut envoyé par sa famille à Coïmbre. Durant la traversée qui devait le conduire des Açores en Portugal, il fut pris par la flotte espagnole, et faillit perdre la vie, parce qu'on l'accusa d'avoir communiqué avec les ennemis de la couronne. Il eût été exécuté, dit-on, s'il n'eût eu la présence d'esprit de prouver qu'il était un simple étudiant, en récitant une grande partie de l'*Énéide* et une foule de fragments des classiques. Le duc de Medina-Cœli lui fit obtenir sa grâce entière, et lui donna la possibilité de poursuivre la carrière littéraire. Non-seulement il étudia à Coïmbre, mais il entra dans les ordres, et il professa avec succès. On ne dit pas qu'il soit jamais retourné dans son pays pour y faire une longue résidence ; mais il s'occupa avec succès de l'histoire de Tercère et de celle des îles voisines, en y comprenant Porto-Santo et Madère. Il est mis au rang des classiques. L'ouvrage auquel il doit sa réputation est fort rare en France ; il porte le titre suivant : *Historia insulana das ilhas à Portugal sogeitas no Occeano occidental ;* Lisbonne, 1717, in-fol. Ses autres ouvrages sont : *Cursus philosophicus Conimbricensis ;* Lisbonne, 1714, in-fol. ; — *In præcipua partium D. Thomæ theologia scholastica ;* ibid., 1716, — *Resoluçoens theo-jurissicas ;* ibid., 1718, 1 vol. in-fol. ; — *Loreta lusitana, virgem senhora da Lapa ;* ibid., 1719, in-fol. F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana.* — *Catalogos dos auctores ;* dans le grand Dictionnaire de l'Académie — César de Figanière, *Bibliotheca historica.*

CORDEMOY (GÉRAUD DE), littérateur français, né à Paris, dans la première partie du dix-septième siècle, d'une famille noble, originaire d'Auvergne, mort le 8 octobre 1684. Après avoir exercé quelque temps la profession d'avocat, il se livra à l'étude de la philosophie de Descartes. Il se fit connaître de Bossuet par un traité *Sur la nature de l'âme ;* ce prélat le plaça auprès du dauphin en qualité de lecteur, et le chargea d'écrire une histoire de Charlemagne. Cordemoy, qui portait la méthode cartésienne dans ses recherches historiques, et qui ne voulait rien avancer que sur de bonnes preuves, fut frappé des contradictions et des fables dont sont remplis les historiens de Charlemagne. Cette découverte l'engagea à examiner les règnes précédents et à remonter jusqu'à l'origine de la monarchie. Il se vit ainsi insensiblement conduit à écrire l'histoire des deux premières races de la monarchie française. Il fut reçu à l'Académie française le 12 décembre 1675. On a de lui : *le Discernement du corps et de l'âme, en six discours ;* Paris, 1666, in-12 ; — *Discours physique de la parole ;* Paris, 1668, in-12 ; — *Lettre à un savant religieux de la Compagnie de Jésus* (le P. Cossart), *pour montrer 1° que le système de Descartes et son opinion touchant les bêtes n'ont rien de dangereux ; 2° que tout ce qu'il en a écrit semble être tiré de la Genèse ;* Paris, 1668, in-4° ; — *Histoire de France ;* Paris, 1685-1689, 2 vol. in-fol. ; — *Divers traités de métaphysique, d'histoire et de politique ;* Paris, 1691, in-12. Tous ces ouvrages, à l'exception de l'*Histoire de France*, furent recueillis par le fils de Cordemoy, sous le titre de : *Œuvres de feu M. de Cordemoy ;* Paris, 1704, in-4°.

D'Olivet, *Histoire de l'Academie française* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXXVII.

CORDEMOY (*Louis* GÉRAUD DE), théologien français, fils du précédent, né à Paris, le 7 décembre 1651, mort dans la même ville, le 7 février 1722. Il entra dans les ordres, fut reçu docteur en théologie, et s'appliqua surtout à la conversion des protestants. Après avoir fait partie des missions de Saintonge, il fut nommé, en 1679, abbé de Fénières de l'ordre de Cîteaux, dans le diocèse de Clermont en Auvergne. On a de lui : *la Méthode dont les Pères se sont servis en traitant des mystères ;* Paris, 1683, in-4° ; — *Récit de la conférence du diable avec Luther, fait par Luther même, traduit du latin ;* Paris, 1681 et 1684, in-12 ; — *Lettre des nouveaux catholiques de l'île d'Arvert en Saintonge à l'auteur des Lettres prétendues pastorales ;* Paris, 1688, in-4° : cet ouvrage est, ainsi que les suivants, une réfutation de M. Jurieu ; — *Lettre écrite aux nouveaux catholiques d'Arvert en Saintonge ;* Paris, 1689,

in-4°; — *Lettre de M***, avocat en parlement, à un de ses fils retiré en Angleterre, contre le Système de l'Église, de M. Jurieu;* Paris, 1683, in-4°; — *Traité de l'invocation des saints;* Paris, 1686, in-12; — *Traité de l'Eucharistie;* Paris, 1687, in-12; — *Traité contre les sociniens, ou la conduite qu'a tenue l'Église dans les trois premiers siècles, en parlant de la Trinité et de l'incarnation du Verbe;* Paris, 1696, in-12; — *l'Éternité des peines de l'enfer, contre les sociniens;* Paris, 1697, in-12; — *les Désirs du ciel, ou les témoignages de l'Écriture Sainte, contre le pur amour des nouveaux mystiques;* Paris, 1698, in-4°; — *Divers traités de controverse;* Paris, 1701, in-12; — *Lettres sur différents sujets de controverse;* Paris, 1702, in-12; — *Traité de l'infaillibilité de l'Église;* Paris, 1713, in-12; — *Traité des saintes images, prouvé par l'Écriture et par la tradition, contre les nouveaux iconoclastes;* Paris, 1715, in-12; — *Traité des saintes reliques;* Paris, 1719, in-12.

Mercure d'avril 1722. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres.*

CORDER ou **CORDERIUS** (*Balthazar*), théologien belge, né à Anvers, en 1592, mort en 1650. Il entra dans l'ordre des Jésuites en 1612, et professa la théologie à Vienne en Autriche. Il était savant en grec, et se fit connaître par les ouvrages suivants : *Catena LXV græcorum Patrum in S. Lucam;* Anvers, 1628, in-fol.; — *Catena græcorum Patrum in S. Joannem;* ibid., 1631, in-fol.; — *Joannis Philoponi in cap. I Genes. de mundi creatione libri IV;* Vienne, 1631, in-4°; — *Dionysii Areopagitæ Opera;* Anvers, 1634, 2 vol, in-fol.; — *Expositio græcorum Patrum in psalmos, digesta in catenam;* ibid., 1643, 3 vol. in-fol.; — *Job elucidatus;* ibid., 1646, in-fol.; — *S. Dorothei institutiones asceticæ;* ibid., 1646, in-fol.; — *Symbola græcorum Patrum in Evangelium Matthæi;* Toulouse, 1646-1647, 2 vol. in-fol.; — *S. Cyrilli, Alexandrini archiepiscopi, homiliæ XIX in Jeremiam prophetam, hactenus ineditæ;* Anvers, 1648, in-8°.

Foppens, *Bibliotheca belgica.* — Baillet, *Jugements des savants.*

CORDERO (*Jean-Martin*), littérateur espagnol, vivait au seizième siècle. Il traduisit plusieurs auteurs grecs et latins, et composa quelques ouvrages originaux. On a de lui : *las Christiadas de Geronimo Vida;* Anvers, 1554, in-8°; — *Alciato, de la Manera del desafio;* ibid., 1555. in-8°; — *Flores de Lucio Anneo Seneca;* ibid., 1555, in-8°; — *Modo de escrivir en castellano, para corregir los errores ordinarios;* ibid., 1556, in-8°; — *Summa de la doctrina christiana;* ibid., 1556, in-8°; — *los Siete libros de Bello judayco de Josefo Hebreo;* ibid., 1557, in-8°; Madrid, 1616; — *Historia de Eutropio Varon, consular, de lo que passo desde la fundacion de Roma hasta el emperador Valente;* Anvers, 1561, in-8°; — *Promptuario de medallas traducido de d versas lenguas;* Lyon, 1561, in-4°; — *Memor espiritual de devotas oraciones;* Barcelon 1612, in-8°; Valence, 1613, in-16.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

***CORDES** (*Denis* DE), magistrat françai né dans la seconde moitié du seizième siècl mort en 1642. Il se fit, comme conseiller du Ch telet, une grande réputation d'intégrité, et a sista saint Vincent de Paul dans l'établisseme de Saint-Lazare. Godeau, évêque de Grasse, écrit la vie de ce vertueux magistrat.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CORDES (*Eutyche*), théologien belge, vers 1520, à Anvers, mort en 1582. Il entra da l'ordre de Saint-Benoît, et fit sa profession da le monastère de Sainte-Justine de Padoue, la congrégation du Mont-Cassin. Dans la suite fut élu abbé de Saint-Fortunat, près de Bassan Il était revêtu de ce titre lorsqu'il assista, le février 1562, à la dix-huitième session du conc de Trente. Il fut un des théologiens choisis po dresser le catalogue des livres suspects ou pe nicieux. Après la clôture du concile, il retour à l'abbaye de Sainte-Justine, où il mourut. Il laissé en manuscrits les ouvrages suivants : *Co mentarius in omnes epistolas Pauli;* — *Co mentarius in Symbolum Apostolorum; Dictionarium biblicum.*

Paquot, *Mémoires pour servir a l'histoire littéra des Pays-Bas.* — Swert, *Athenæ Belgicæ.*

CORDES, en latin **CORDESIUS** (*Jean* DE littérateur français, né à Limoges, en 1570, m à Paris, en 1642. D'abord destiné au commer il suivit cette carrière jusqu'à l'âge de tre ans; il se sentit alors un penchant si pronon pour les lettres, qu'il abandonna tout pour livrer, et bientôt il devint un des hommes plus savants de son temps. Il suivit à Ro A. de La Rochefaucould; à son retour en Fran il embrassa l'état ecclésiastique. Sa bibliothèq une des plus riches de l'époque, fut achetée p le cardinal Mazarin, qui en fit don à la Bibl thèque du roi. Elle renfermait 8,324 volumes. Cordes a laissé en outre, comme écrivain : *Op cula et epistolæ Hincmari, Remensis arch piscopi* (Paris, Cramoisy, 1615, in-8°); — *Geor Cassandri Opera omnia;* in-fol; — *Histo des différends entre le pape Paul V et la publique de Venise,* traduit de l'italien de F Paolo; Paris, 1625, in-8°; — *Discours grands défauts qui sont en la forme du go vernement des jésuites,* traduit de l'espag de Mariana; 1625, in-12; — *Histoire des tro bles arrivés au royaume de Naples sous Fe dinand I^er^, depuis 1480 jusqu'en 1487,* trad de l'italien de Camille Portio; Paris, 1627, in- — *le Catalogue de sa bibliothèque,* précédé l'*Eloge* de Cordes par G. Naudé. CH. R.

Nicéron, *Mém.*, XIX et XX. — *Biographie du Lim sin.*

CORDES (*Simon* DE), navigateur holland

né à Anvers, tué dans l'île Sainte-Marie, en 1600. Il était vice-amiral d'une flottille de cinq navires, équipés, en 1598, par des négociants et placée sous les ordres de Jacques Mahu, avec mission d'attaquer les Espagnols dans la mer du Sud. Cette flottille se composait des navires : *l'Espérance*, vaisseau amiral, de cinq cents tonneaux et de cent-trente hommes d'équipage; *la Charité*, trois cents tonneaux et cent-dix hommes; *la Foi*, trois cent vingt tonneaux et cent-neuf hommes; *la Fidélité*, deux cents tonneaux et quatre-vingt-six hommes, et du yacht *la Bonne-Espérance*, de cent-cinquante tonneaux et cinquante-six hommes. Simon de Cordes montait *la Charité*. L'escadre quitta l'embouchure de la Meuse le 27 juin 1598, et vers la fin d'août relâcha aux îles du Cap Vert. Elle remit à la voile pour les côtes de Guinée, et pendant la traversée, le 23 septembre, l'amiral Jacques de Mahu mourut. Simon de Cordes passa aussitôt à bord de *l'Espérance*, et prit le commandement de la flotte, qui embouqua le détroit de Magellan le 6 avril 1599, et jeta l'ancre sur l'île des Pingouins le 9; elle pénétra plus avant, et le 17 elle entra dans une grande baie du côté du nord, qui reçut le nom de *Baie de Cordes*. L'expédition y fut retenue jusqu'au mois d'août. L'hiver ayant été fort rude, le défaut de provisions et de vêtements causa une grande mortalité dans les équipages, qui perdirent cent-vingt hommes. Le 23 août les Hollandais furent forcés de relâcher de nouveau dans une autre baie de la côte méridionale, où Simon de Cordes, pour rendre le courage à ses marins, institua un ordre de chevalerie, qu'il nomma le *Lion déchaîné*. Il en décora six des principaux officiers de la flotte, « qui s'engagèrent sous serment d'affronter tous les périls pour faire triompher les armes hollandaises dans le pays d'où le roi d'Espagne tirait les trésors qu'il avait si longtemps employés à opprimer les Pays-Bas ». La baie sur le rivage de laquelle cette cérémonie eut lieu fut appelée *Baie des chevaliers*. Le 3 septembre l'escadre hollandaise entra enfin dans la mer du Sud; mais elle fut complétement dispersée par une tempête. Cordes erra cinquante-quatre jours en mer, et atterrit sur les côtes du Chili, par 16° sud. Il y fut rallié par un de ses navires, sous le commandement de Benningsen. Cordes gagna ensuite l'île Sainte-Marie, où il fut tué par les naturels, avec vingt-trois de ses gens. Un seul navire de l'expédition, *la Foi*, commandé par Sebald de Weert (*voyez* ce nom), revint en Hollande. ALFRED DE LACAZE.

Recueil des voyages de la Compagnie des Indes orientales, tom. II, 296. — Olivier de Noort, *Description du pénible voyage fait autour du monde* (en hollandais); Amsterdam, 1602. — De Bry, *Designatio navigationis* Sebalt de Veert. — Herrera, *Historia general de los hechos de los Castellanos, en las islas y tierra firme de mar oceano*. — Purchas, *Pilgrimage*, etc., I, liv. 3, p. 130.

CORDIENNE (*Alexis-Joseph*), botaniste français, né à Jussey (Haute-Saône), le 15 août 1796, mort à Sens, en juillet 1826. Il montra dès sa jeunesse un penchant décidé pour la botanique; cependant, pour se conformer aux volontés de ses parents, il fit son droit, et fut reçu avocat. Il quitta bientôt le barreau, et revint à Paris étudier la médecine. Il périt dans un accident de diligence. On a de lui : *Prospectus raisonné d'un cours de botanique*; Dôle, 1820, in-4°; — *Tableau synoptique d'une classification des plantes*; Dôle, 1822, in-fol.; — *Notice phyto-topographique de quelques lieux du Jura, de l'Helvétie et de la Savoie*.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER, jésuite français, vivait au dix-huitième siècle. Il fut chancelier de l'université de Pont-à-Mousson. On a de lui : *Éclaircissements sur la prédestination*; Pont-à-Mousson, 1746, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER (*Alexandre*), biographe français, né à Villiers-sur-Suize (Haute-Marne), vers la fin du seizième siècle, mort le 26 décembre 1671. Il entra dans les ordres, et fut chanoine de Langres. On a de lui : *Histoire du grand martyr saint Mamert*; Paris, 1650, in-8°; Langres, 1656; — *Oraison funèbre de M. Sébastien Zamet, évêque, duc de Langres*; Langres, 1655, in-4°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORDIER (*Claude-Simon*), chanoine d'Orléans, né à Orléans, en 1704, mort dans la même ville, le 17 novembre 1772. On a de lui : *La vie de sainte Frémiot de Chantal, avec des notes tirées de ses lettres*; Orléans, 1768, 1772, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER (*François*), sieur des Maulets, oratorien, mort en 1693. On a de lui : *Vie d'Anne des Anges, carmelite*; Paris, 1694, in-8°.

Moréri, *Grand dictionnaire historique*.

CORDIER (*Gentil*), en latin, **CORDERIUS LEPIDUS**, poëte latin moderne, né à Langres, vers le milieu du seizième siècle, mort à Chaumont, vers 1620. Il professa les humanités à Langres, et devint principal du collége de Chaumont. On a de lui : *Familiaris epigrammatum lusus*; Langres, 1591, in-16; — *Annona in tres partes divisa : emblemata, epigrammata, et varia*; Paris, 1595, in-16; — *Ramunculus palmæ*; Paris, 1605, in-8°; — *Palmæ ramunculi quinque lectissimis almæ civitatis Castromontanæ quinqueviris scripti*; ibid., 1606, in-8°.

Biographie du département de la Haute-Marne.

**CORDIER* (*Guillaume*), imprimeur belge, vivait au seizième siècle. Il est le premier qui ait exercé l'art typographique dans la ville de Binche (Hainaut); il y publia en 1544 la *Vie et légende de madame saincte Luthgarde*; in-4°. Ce volume est devenu fort rare, ainsi que quelques autres productions des presses de cet imprimeur.

Swert, *Athenæ Belgicæ*. — A. de Reume, *Variétés bibliographiques et littéraires*; Bruxelles, 1849, p. 13.

* **CORDIER** (*Henri*), médecin et poëte fran-

çais, vivait à Pontoise dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *le Pont-l'Évêque*, poëme ; Paris, 1662, in-4° ; — *l'Illustre souffrant, ou Job*, poëme ; ibid., 1667, in-8°.

Lelong, Bibl. *hist.*, éd. Fontette.

CORDIER (*Mathurin*), philologue français, né dans la Normandie ou dans le Perche, en 1478, mort à Genève, le 8 septembre 1564. Il se distingua de bonne heure par une vaste érudition et une latinité pure. Il eut Calvin pour disciple, et embrassa lui-même par la suite la doctrine réformée. Il professa successivement les belles-lettres à Paris, à Nevers, à Bordeaux, à Neufchâtel, à Lausanne, et enfin à Genève, où il mourut. Cordier se consacrant tout entier à l'éducation des enfants, s'acquitta de cette tâche avec le plus rare dévouement. Calvin nous apprend que, « comme les régents des basses classes enseignaient mal à Genève et faisaient manquer les études par leur commencement, Cordier, qui sentit la grandeur du mal, eut le courage de quitter la première classe pour diriger la quatrième, et y enseigner les premiers éléments de la grammaire » . Cordier avait pris pour devise : *Pietas et boni mores cum litterarum elegantia.* On a de lui : *de Corrupti sermonis apud Gallos emendatione et latine loquendi ratione* ; Paris, Robert Estienne, 1531, 1534, 1536, 1541, 1556, in-4° ; — *Distica Catonis, cum latina interpretatione* ; Bâle, 1536, in-8° ; — *de Quantitate syllabarum* ; Paris, 1536 ; — *Épîtres chrétiennes* ; 1557, in-8° ; — *Conciones sacræ viginti sex Galliæ* ; 1557, in-16 ; — *Sentences extraites, à l'usage des enfants, hors de l'Écriture Sainte, avec vingt-six cantiques* ; 1551, in-8° ; Lyon, 1561 ; — *le Miroir, ou civilité puérile de la jeunesse* ; 1559, in-16 ; — *Remontrances et exhortations au roi et aux grands de son royaume* ; Genève, 1561, in-8° ; — *Colloquiorum scholasticorum libri quatuor, ad pueros in latino sermone exercendos* ; Genève, 1564, in-8°. Cet ouvrage fut traduit en français par Gabriel Chappuis, en 1574, et par Chappuseau, en 1669 ; — *Principia latine loquendi scribendique, selecta ex Epistolis Ciceronis* ; 1578, in-8°.

Duverdier et La Croix du Maine, *Bibliothèque française*. — Bayle, *Diction. hist. et critiq.* — Goujet, *Bibliothèque française*, t. XVII. — Senebier, *Histoire littéraire de Genève*. — Gessner, *Bibliotheca quadripartita*.

CORDIER (*Michel-Martial*), homme politique français, né à Neauphle-le-Château le 5 sept. 1749, mort à Bruxelles, le 24 déc. 1831. Au commencement de la révolution, il était homme d'affaires du marquis de Montesquiou, et archiviste-feudiste de Coulommiers. Il fut membre de la Convention, et vota la mort du roi. Sous la république et l'empire, il fut juge au tribunal de Bruxelles ; et passa dans cette ville les dernières années de sa vie, lorsqu'il fut banni par la loi de 1816.

Biogr. des contemp.

* **CORDIER** (*Nicolas*), sculpteur français, né en Lorraine, en 1561, mort en 1612. Il avait déjà acquis une certaine habileté quand il vint à Rome pour améliorer son style, non par l'étude de l'antique, dont on faisait alors peu de cas, mais par les leçons des meilleurs modernes. Il ne fut point, comme on l'a dit, élève de Michel-Ange : il n'était âgé que de trois ans à la mort de ce grand homme. Cordier ne tarda pas à se faire une brillante réputation, et les travaux importants ne lui manquèrent pas, surtout après qu'il eut sculpté en marbre, pour la chapelle Borghèse de Sainte-Marie-Majeure, les quatre grandes statues de *David*, *Aaron*, *saint Bernard* et *saint Basile*. Il a laissé dans la même église les bas-reliefs du tombeau de Pie V. C'est lui qui modela la statue colossale de bronze de *Henri IV* placée sous le portique extérieur de Saint-Jean de Latran, statue plus remarquable par la perfection de la fonte que par le mérite de la sculpture. On lui doit encore la statue de bronze et d'albâtre oriental de *Sainte Agnès*, à son église de la place Navone, et deux des statues du tombeau d'Urbain VII à la *Minerva* ; enfin, ce fut lui qui termina à Saint-Grégoire du mont Cœlius une statue commencée par Michel-Ange.

E. B-N.

Ticozzi, *Dizionario*. — Cicognara, *Storia della scultura*.

CORDIER (*Nicolas*), géographe français, né au Havre, en 1682, mort en 1766. Il fut pendant quarante ans professeur d'hydrographie à Dieppe. On a de lui : *Instruction des pilotes*, en trois parties : *le Pilotage, les Tables de déclinaison, et le Journal de navigation, avec la Carte des côtes de France, depuis Bordeaux jusqu'à Calais.*

Guilbert, *Mém. biog. et litt. sur la Seine-Inferieure.*

* **CORDIER** (*Pierre-Louis-Antoine*), géologue français, membre de l'Académie des sciences, vice-président du conseil général des mines, professeur administrateur au Muséum d'histoire naturelle, ancien pair de France, ancien conseiller d'État, est né à Abbeville, le 31 mars 1777. M. Cordier a publié un grand nombre de mémoires ayant pour sujet tantôt la science pure, tantôt ses applications à l'industrie métallurgique. Ses premiers travaux, insérés dans le *Journal des mines*, qui venait d'être fondé, lui valurent d'être choisi, bien jeune encore, pour accompagner en Égypte son maître Dolomieu, membre de la commission scientifique de notre expédition française. A son retour en France, où il annonça la captivité de ce minéralogiste, M. Cordier fut envoyé comme inspecteur des mines dans les Apennins. Il s'y livra à des études sérieuses, qui servirent de base à son intéressante *Statistique minéralogique du département des Apennins*, publiée en 1812 dans le *Journal des mines*. Il avait précédemment fait paraître dans le même recueil une foule de mémoires, dont les principaux ont pour titres : *Rapport sur les manganèses oxydés, susceptibles d'être employés dans les procédés des arts* ; 1801 ; — *Mémoire sur le mercure argental* ; 1802 ; — *Ana*

lyse du sphène; 1803; — *Observations sur la classification des minéraux*; 1803; — *Rapport sur un voyage fait à la Maladetta, par la vallée de Bagnères de Luchon, dans les Pyrénées*; 1804; — *Détermination des caractères géométriques de la yénite*; 1807; — *Statistique du département du Lot*; 1807; — *Recherches sur différents produits volcaniques*; 1807 et 1808; — *Sur le dusodyle, nouvelle espèce minérale*; 1808; — *Description du dichroïte, nouvelle espèce minérale*; 1808; — *Extrait d'un compte-rendu sur la forge à la catalane de Mousignon (Tarn)*; 1810; — *Extrait d'un rapport de M. Cordier sur des sources salées qu'il a découvertes à Robbio, département de Gènes*; 1810; — *Rapport sur les mines de plomb de Brassac (Tarn)*; 1810; — *Rapport sur la mine de cuivre de Rozières, près Carmeau (Tarn)*; 1810. M. Cordier donna en 1816, dans le *Journal de physique*, son *Mémoire sur les substances minérales, dites en masse, qui entrent dans la composition des roches volcaniques de tous les âges*, dont un extrait avait été communiqué l'année précédente au *Journal des mines* par Brongniart.

M. Cordier était déjà inspecteur divisionnaire des mines lorsqu'en 1819 il fut appelé à remplir la chaire de géologie au Muséum d'histoire naturelle. L'année suivante, il publia, dans les *Mémoires* de cet établissement scientifique, son *Mémoire sur la pierre d'alun (alunite, alunstein) cristallisée*. En 1822 il remplaça à l'Institut le celèbre Haüy, et rassembla dès lors des matériaux pour son savant *Essai sur la température de l'intérieur de la terre*, qui parut simultanément dans les *Mémoires de l'Académie des sciences* pour l'année 1827 et dans les *Annales des mines* et les *Mémoires du Muséum d'histoire naturelle* de la même année. Ce beau travail, qui offre des aperçus ingénieux relativement à l'explication géologique des éruptions volcaniques, dont l'auteur rattache la théorie à celle de l'aplatissement de la terre, suffirait pour sauver de l'oubli le nom de M. Cordier. Nommé conseiller d'État dans les premières années du règne de Louis-Philippe, puis pair de France, le 8 novembre 1839, M. Cordier a signalé son passage dans la chambre haute en prenant une grande part à l'organisation de nos chemins de fer, de nos paquebots à vapeur, et à l'amélioration de nos routes. E. M.

Rabbe, *Biographie universelle et portative des contemporains*. — *Moniteur universel*. — Lesur, *Ann. hist. univ.*

CORDIER DELAUNAY DE VALERI (*Louis-Guillaume-René*), littérateur français, né vers 1750, mort à Saint-Pétersbourg, le 26 janvier 1826. Intendant de Normandie au commencement de la révolution, il émigra et passa en Russie, où il devint conseiller d'État. Il fut pendant quelques jours secrétaire de Paul I^{er}. On a de lui : une traduction de l'*Iliade*; Paris, 1782, 2 vol. in-12; — *la Veuve de Catane*; Berlin, 1803, in-8°; — *Théorie circonsphérique des deux genres de beau*; Berlin, in-4°; Paris, 1812, in-8°; — *Tableau topographique de la Chine et de la Sibérie*; Berlin, 1806, in-4°.

Quérard, *la France littéraire*.

CORDIER DE SAINT-FIRMIN (*Edmond*), littérateur français, né à Orléans, vers 1730, mort en 1816. Il avait embrassé l'état ecclésiastique, ce qui ne l'empêcha pas de travailler pour le théâtre : il donna au Théâtre-Français, en 1782, une tragédie ayant pour titre : *Zarukma*, qui n'eut que trois représentations; il a publié successivement : *Éloge de Louis XII*; 1778, in-8°; — *Essai sur l'Éloge de Fénelon*; 1791, in-8°; — *l'Abeille française, ou recueil des plus beaux morceaux d'éloquence, de poésie, de morale*, etc.; 1795-99, 2 vol. in-8°; — *Il n'est pas aisé de se défaire de ses préjugés*; 1800, in-8°; — *Il vaut mieux prévenir le crime que d'être réduit à le punir*; 1800, in-8°; — *Pensées sur Dieu, sur l'immortalité de l'âme et sur la religion*; 1802, in-8°; — *Recherches historiques sur les obstacles qu'on a eu à surmonter pour épurer la langue française*; 1805, in-8°; — *Mémorial de Théodore*; in-12; — *Ed. Cordier à J. Dussault, l'un des rédacteurs du Journal de l'empire*; 1811, in-8°; — *Trésor de l'amour filial, ou répertoire de Gustave*; 1815, in-8°.

GUYOT DE FÈRE.

Quérard, *la France littéraire*.

* **CORDIER** (*Jules*). *Voyez* VAULABELLE (*Éléonore* DE).

* **CORDONA** (*Jean-Baptiste*), prélat espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *de Distychis*; Tarragone, 1587; — *de Bibliotheca regia S. Laurentii in Hispania*.

Schott, *Bibl. hisp.*

CORDONNIER. *Voy.* SAINT-HYACINTHE.

CORDOUE. *Voy.* GONZALVE.

CORDOVA (*Francisco Fernandez* DE), navigateur espagnol, né dans les dernières années du quinzième siècle, mort en 1518. C'est par erreur que l'on raconte, dans la plupart des histoires du Mexique, que la découverte de ce pays fut due à Juan de Grijalva. Le Yucatan, qui en fait partie, fut visité pour la première fois par Cordova, sur lequel nous ne possédons point d'autres documents biographiques que ceux relatifs à son expédition. Ce navigateur partit de Fernandina (Cuba) avec un pilote de Palos, qui s'appelait Juan Alaminos, et qui avait déjà accompagné Colomb à son quatrième voyage. Ils se dirigèrent vers le continent, déjà fréquemment exploré, et en 1517 ils longèrent la côte du Yucatan, où ils perdirent en diverses rencontres plusieurs Espagnols. Il paraît certain que Cordova laissa deux chrétiens dans ces régions; en 1518, lorsque Juan de Grijalva explora les mêmes contrées, l'un d'eux avait déjà

succombé ; mais on apprit au capitaine espagnol que son compagnon existait encore, sans toutefois pouvoir le lui amener. Il est certain que cette expédition, passée ordinairement sous silence, et le séjour prolongé de deux Castillans dans une région où leur présence ne pouvait pas être un mystère, devait jeter l'éveil parmi les populations du Ténotchitlan, séjour de l'empereur des Aztèques, et peut-être doit-on faire dater de là cette fameuse prophétie qui annonçait l'arrivée des hommes blancs. On voit, par la relation de Grijalva, que cet explorateur malheureux alla, lui aussi, à la recherche de l'unique chrétien qui fût resté de l'expédition précédente. Si l'on veut se rappeler d'ailleurs que Colomb rencontra en mer une embarcation considérable montée par des Yucatèques, on comprendra que l'expédition de Cortès devait être prévue depuis plusieurs années par les peuples qu'elle allait asservir.

Après avoir exploré la côte du Yucatan, dont il remarqua bien certainement les grandes constructions monumentales, si différentes des pauvres cabanes de feuillage répandues dans les îles, Cordova, repoussé par la tempête, fut contraint d'abandonner ces parages. Il aborda sur les plages de la Floride, visitées cinq ans auparavant par Ponce de Léon, qui crut y découvrir la fontaine de Jouvence. Ce fut de ces régions, encore si peu explorées, qu'il revint à l'île de Cuba, où il mourut, dix jours après son arrivée, et il est certain que ce fut d'après les rapports qu'il remit au gouvernement, qu'une seconde expédition eut lieu, au mois de mars 1518, pour les côtes du Yucatan. On embarqua cette fois un chapelain capable de rappeler les événements qui allaient signaler ce mémorable voyage, et par suite de cette précaution, l'exploration de Juan de Grijalva ne fut point perdue pour Cortès. FERDINAND DENIS.

Herrera, *Decades*, livre III, cap. I. — Cogolludo, *Historia de Yucatan*, liv. I. — *Voyages, relations et mémoires originaux pour servir à l'histoire de la découverte de l'Amérique;* pub. pour la première fois en français par H. Ternaux-Compans (Recueil des pièces relatives à la conquête du Mexique).

CORDOVA (*Alphonse* DE), astronome et médecin espagnol, vivait vers 1500. Il corrigea et compléta l'*Almanach perpetuum solis*, composé par Abraham Zacuth, médecin d'Emmanuel, roi de Portugal. On a encore de lui : *Tabulæ astronomicæ;* Venise, 1517, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORDOVA (*Alphonse*), théologien espagnol, né à Salamanque, dans la seconde moitié du quinzième siècle, mort en 1542. Il étudia la médecine à Paris, et introduisit le premier dans l'université de Salamanque la doctrine des nominaux. On a de lui : *Principia dialectices in terminos, suppositiones, consequentias, parva exponibilia distincta;* Salamanque, 1519, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORDOVA** (*Alphonse-Romain*), médecin espagnol du dix-septième siècle. On a de lui : *Theorica y pratica de cirurgia ;* Madrid, 1617, in-8°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORDOVA** ou **CORDUBA** (*Antoine*), casuiste espagnol, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il appartenait à l'ordre des frères Mineurs de la commune observance, et vécut longtemps dans un couvent de Alcala de Henarès. On a de lui : *Annotationes in Dominicum Cotum, de ratione legendi et detegendi secretum ; de detractatione et famæ restitutione ;* Alcala, 1553, in-4° ; — *Expositio regulæ fratrum Minorum;* Louvain, 1554 ; — *Commentaria in quatuor libros magistri sententiarum;* Alcala, 1569 ; — *Tratado de casos de consciencia ;* Tolède, 1575 ; — *Quæstionarium theologicum, sive silva casuum conscientiæ;* Tolède, 1578 ; — *Additiones in compendium privilegiorum fratrum Minorum Alphonsi de Casarubios* ; Naples, 1595, in-4°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*. — Wadding, *Scriptores ordinis Minorum*.

* **CORDOVA** (*Antonio-Fernandez*), jésuite espagnol, mort à Grenade, en 1634. On a de lui : *Instruccion de confessores ;* Grenade, 1621, in-12.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

* **CORDOVA** (*Fernando* DE), savant espagnol, né en 1422, mort vers la fin du quinzième siècle. Il se distingua par l'étendue de ses connaissances : la théologie, la philosophie, la médecine, les mathématiques, la musique, tout était de son ressort ; les langues grecque, hébraïque, arabe, chaldéenne, n'avaient point de secrets pour lui ; l'astrologie lui était familière. Dans toutes les disputes publiques alors à la mode, il remportait la victoire ; il connaissait à fond tous les écrits des scolastiques, des philosophes, des médecins de l'Europe et de l'Orient. Il avait servi avec distinction contre les Maures sous les drapeaux du roi de Castille Jean II ; il vint à Paris, mais son vaste savoir le fit passer pour un sorcier, et il jugea prudent de partir promptement pour Rome, où il fut en faveur auprès des papes Sixte IV et Alexandre VI. Il composa de nombreux ouvrages ; le plus remarquable est une introduction au traité d'Albert le Grand *de Animalibus ;* elle fut imprimée à Rome pour la première fois en 1478. Parmi ses productions restées manuscrites, on cite un commentaire sur l'*Almageste* de Ptolémée.

Antonio, *Bibliotheca hispana vetus*, t. II. p. 209. — Fabricius, *Bibliotheca medii ævi*, t. II. p. 489. — Crevier, *Histoire de l'Université de Paris*, IV, 140. — A. Remon, *Vita de Fernando de Cordova y Bocanegra ;* Madrid, 1717, in-4°.

CORDOVA (*Jean*), littérateur espagnol du seizième siècle. On a de lui un roman de chevalerie intitulé : *Historia del valeroso cavallero Lydamor de Escocia ;* Salamanque, 1539, in-fol.

N. Antonio, *Bibl. hisp. nova*.

CORDOVA (*Jean*), jésuite espagnol, mort en 1645. On a de lui : *Catena in libros Regum* ; Lyon, 1652, 2 vol.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

***CORDOVA** (*Louis-Fernandez* DE), général espagnol, né à Cadix, en 1799, mort le 29 août 1840. Il commanda en 1820 les troupes qui, à Las Cabezas, proclamèrent la constitution de 1812. Opposé ensuite au parti constitutionnel, il s'entendit avec le roi, et prépara ainsi le soulèvement des gardes qui eut lieu le 7 juillet 1822. Il se réfugia alors à Paris, d'où il se rendit à l'armée de la Foi, commandée dans la Navarre par Quesada, et y organisa de son côté un corps d'armée qui précéda en Andalousie l'invasion française. Cordova devint dès lors un des favoris de Ferdinand VII, dont il se fit aimer par son caractère enjoué. Secrétaire d'ambassade à Paris en 1825, chargé d'affaires à Copenhague en 1827, il fut bientôt après envoyé en qualité de ministre plénipotentiaire en Prusse, où il prit en main la cause de D. Miguel. A la nouvelle de la révolution de juillet 1830, il retourna en Espagne; mais les défiances de Calomarde l'obligèrent encore à s'expatrier. Il alla reprendre son poste à Berlin, après avoir combattu à la frontière d'Espagne, comme simple volontaire, les constitutionnels, qui tentaient de rentrer dans ce pays. Nommé ambassadeur à la cour de Lisbonne, en 1832, il soutint de nouveau avec ardeur la cause de don Miguel. Les circonstances lui firent bientôt un devoir de se ranger parmi les partisans de la reine Isabelle. Placé à la tête d'une division dans l'armée du nord, il prit une part active à la campagne de 1834. En même temps il gagna la faveur de la reine Christine. En 1835 il eut le commandement en chef de l'armée du nord, et remporta la victoire de Mendigorria. La fortune se déclara ensuite contre lui; il subit plusieurs échecs, et s'attira le mécontentement de ses soldats. Il se démit alors de son commandement ; en 1836, à la nouvelle de la révolution de la Granja, il vint à Paris, où il se posa en partisan de l'ordre de choses établi récemment en Espagne. Il retourna ensuite à Madrid, dans la supposition qu'une réaction en faveur du parti modéré était prochaine ; mais l'événement ne répondit pas à son attente, et il ne réussit pas non plus à gagner, comme il l'espérait, la faveur populaire. Nommé à grand'peine député de Pampelune aux cortès, il se montra si indécis dans ses opinions, qu'il ne réussit qu'à indisposer tous les partis. Au mois de novembre 1838 il alla s'associer à Séville au mouvement de Narvaez, qui ne se proposait d'appuyer ni les modérés ni les exaltés. Rival d'Espartero, il dut chercher son salut dans la fuite ; il gagna le Portugal, et mourut à Lisbonne. Il avait de la valeur, mais plus de présomption que de talent.

Monit. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Conversations-lexicon.*

CORDOVA (***), général colombien, né à Antoquia (Nouvelle-Grenade), tué à Santuario le 17 octobre 1829. Il était fils d'un riche négociant attaché au parti espagnol. Cordova, au contraire, dès l'âge de quinze ans, s'enfuit de la maison paternelle, et s'engagea dans une bande d'*indépendants*, commandée par le lieutenant-colonel Emmanuel de Servier, émigré français, dont il devint l'aide de camp. Son père, au désespoir, vint trouver Servier à Bogota, et lui offrit dix mille piastres (54,000 francs) s'il pouvait décider le jeune républicain à rentrer dans sa famille. Les conseils et les promesses furent inutiles : Cordova n'écouta que son penchant pour les armes. Servier ayant été défait et tué dans les montagnes de Pologordo par le brigadier espagnol don Juan Samano (8 août 1813), Cordova se joignit à d'autres chefs de guerillas, et fit toute la guerre des Llanos (*Plaines*). Il y acquit une grande réputation d'intrépidité. Le 8 août 1819, il se trouvait à la bataille de Boyaca, gagnée par Bolivar contre le général en chef espagnol Barreiro. Sa belle conduite lui valut le grade de colonel, et Bolivar le chargea d'expulser les royalistes de la province d'Antoquia. Cordova s'acquitta avec intelligence de cette mission : suivi de deux cents hommes seulement, il chassa les Espagnols de position en position, et entra triomphant dans Antoquia. Son premier soin fut de se rendre chez son père et de l'imposer des dix mille piastres offertes par lui à Servier quatre ans plus tôt; et comme le vieillard se plaignait de donner une somme aussi forte pour une cause qui n'était pas la sienne, Cordova le menaça de le faire jeter sur le territoire espagnol pieds et mains liés ; il l'eût même fait sans les prières de plusieurs habitants notables. Les exactions du jeune colonel soulevèrent bientôt les plaintes de ses concitoyens, qui obtinrent son rappel. Cordova se distingua de nouveau dans les nombreux combats livrés sur les bords de la Magdalena. Une flotte espagnole de vingt-sept navires (*flecheras*) était à l'ancre dans le port de Ténériffe ; le général colombien Mariano Montilla, intendant de Cartagena, donna ordre à Cordova de s'en emparer. Celui-ci réunit vingt-neuf fléchères ou champans, et remonta la rive gauche de la Magdalena durant la nuit, afin de redescendre sur la rive droite avec le courant. Ayant réussi dans cette manœuvre, il attaqua au matin les bâtiments espagnols, dont la position d'ancrage paralysait le feu de la place. Il les prit tous à l'abordage. Ouvrant ensuite une vigoureuse canonnade, il contraignit les Espagnols à se renfermer dans la ville. Les maisons, presque toutes en bois, furent bientôt incendiées. Cordova fit alors débarquer ses troupes, et après un sanglant combat, il remporta une victore complète. Nommé général, Cordova fit partie de la division colombienne que Bolivar laissa dans le Pérou. On peut juger de son caractère par le fait suivant : pendant les fêtes du carnaval à Popayan, il se déguisa, et ayant rencontré un sergent qu'il

détestait, il le provoqua grossièrement; celui-ci répondit sur le même ton : Cordova se démasque alors, s'écrie que le sous-officier vient d'insulter son général, s'élance à sa poursuite, et le poignarde sous un lit. Traduit devant une commission militaire pour cet assassinat, il fut absous. Le 9 décembre 1824, Cordova eut la plus grande part à la victoire d'Ayacucho, qui mit fin à la domination espagnole dans le Nouveau Monde. Il fut nommé général de division sur le champ de bataille. N'ayant plus d'étrangers à combattre, les Américains se divisèrent : couvrant son ambition du prétexte d'établir un gouvernement fédéral, Cordova conspira plusieurs fois contre Bolivar, et se révolta ouvertement en août 1829. Il trouva peu de partisans. Cerné à Santuario, le 17 octobre, par les généraux unitaires Andrada, Ureta, et O' Leari, il se défendit avec acharnement; mais il tomba enfin couvert de blessures, et mourut, à peine âgé de trente-deux ans.

Le colonel W. Duane, *Visit to Columbia in 1822 and 1823*. — *Gaceta de Columbia*, 1824-1829. — Restrepon, *Revolucion de la Columbia*. — Lallemant, *Histoire de la Colombie*. — Flinter, *History of the revolution of Caracas*. — Bonnycastle, *Spanish America*. — Warden et de Fortia, *République de Colombie*, dans l'*Art de vérifier les dates*, 3e partie, XII, 446.

CORDUS (*Aulus Cremutius*), historien romain, mort l'an 25 de l'ère chrétienne. Il fut accusé par deux de ses clients d'avoir loué Brutus et d'avoir appelé Cassius le dernier des Romains. Le véritable crime de Cordus n'était point d'avoir fait l'éloge des meurtriers de César dans un livre publié depuis plusieurs années, et du consentement d'Auguste, mais d'avoir blâmé le crédit dont jouissait Séjan. Cordus n'essaya pas de se soustraire à la vengeance du tout-puissant ministre; après avoir adressé au sénat un admirable discours, dont Tacite nous a conservé sinon les termes mêmes, du moins les principales pensées, il se retira dans sa maison, et se laissa mourir de faim. Les sénateurs condamnèrent son ouvrage à être brûlé par les édiles; mais Marcia, fille de Cordus, parvint à cacher quelques exemplaires du livre proscrit, et Caligula en autorisa la publication. Quelques fragments de cet ouvrage nous ont été conservés dans la septième *Suasoria* de Sénèque.

Tacite, *Ann.*, IV, 34, 35, — Suétone, *Octave*, 35; *Tibère*, 61; *Calig.*, 16. — Sénèque, *Suasor.* VII; *Consolatio ad Marciam*. — Dion Cassius, l. VII, 24.

CORDUS (*Euricius*), poëte et médecin allemand, né en 1486, à Simtshausen, petit village près de Frankenberg, dans la Hesse, mort à Brême, le 24 décembre 1535. Fils d'un fermier, il se livra d'abord à la culture des lettres, et professa avec éclat la poésie et l'éloquence à Leipzig et à Erfurt. Il embrassa un des premiers la cause de la réforme, et consacra plusieurs de ses poésies à la louange de Luther. A la suite d'une épidémie qui ravagea cette dernière ville, Cordus s'appliqua à l'étude de la médecine. Il voyagea avec son ami George Sturciades dans une grande partie de l'Italie, et reçut à Ferrare le bonnet de docteur des mains de Leonicero, en 1522. A son retour en Allemagne, il professa la médecine d'abord à Marbourg, en 1527, puis à Brême, en 1534. On a de lui : *Epithalamion in nuptiis Heli Eobani Hessi et Thrynæ Spateraneæ*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Defensio contra maledicum Thiloninum Philymnum*; Erfurth, 1515, in-4°; — *Bucolicorum eclogæ X*; Leipzig, 1518, in-4° : ce recueil de bucoliques a été inséré dans les *Bucolicorum auctores XXXVIII*; Bâle, 1546, in-4°, et dans le tome II des *Deliciæ poetarum germanorum*; — *Palinodia, quod mortuum Erasmum scripserat*; Erfurth, 1519, in-4°; — *Jubilum Mart. Luthero Vormatiam ingredienti, acclamatum*; 1521, in-4°; — *Gratulatio ad princ. Joh. Fridericum, Saxoniæ ducem, quod et ipse renascentem jam Evangelii sinceritatem agnoscit et tuetur*; 1522, in-4°; — *Anti-Luthero mastix, poema, ad Joh. Frid. Saxoniæ*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Exhortatio ad Carolum V, aliosque Germaniæ proceres, ut ducem veram tandem religionem agnoscant*; Wittenberg, 1525, in-8°; — *Epigrammatum libri IX*; Marbourg, 1525, in-8°; — *Nicandri Theriaca et Alexipharmaca, in latinum carmen redacta*; Francfort-sur-le-Main, 1532, in-8°; traduit en allemand sous le nom de Cordus; Marbourg, 1532, in-8°; — *Opera poetica omnia, jam primum collecta et posteritati transmissa*; Francfort, 1550, in-8°; — *Libellus de sudore anglico, calculo et peste*; Marbourg, 1529, in-4°; — *Botanologicum, seu colloquium de herbis*; Cologne, 1534, in-8°; — *Liber de urinis, revisus a J. Dryandro*; Francfort, 1543, in-8°; — *de Abusu uroscopiæ conclusiones earumdemque enarrationes, adversus mendacissimos medicastros, qui imperitam plebeculam vana sua uroscopia et medicatione misere bonis et vita spoliant*; en latin et en allemand, 1536, in-8°; en latin seulement, Francfort, 1546, in-8°.

Adam, *Vitæ medicorum germanorum*, p. 10. — Nicéron, *Mémoires*, t. XXXVII, p. 371. — Clément, *Bibliothèque curieuse*, t. VII, p. 298. — Freytag, *Apparatus litterarius*, t. II, p. 979. — Kahler, *Vita E. Cordi*; Rinteln, 1744, in-4°. — Mottschmann, *Gel. Erfurt.* — Ersch et Gruber, *Allg. Enc.* — *Biographie médicale*.

CORDUS (*Valerius*) (1), célèbre botaniste allemand, fils du précédent, naquit, pendant un voyage de ses parents à Simtshausen, dans la Hesse électorale, le 18 février 1515, et mourut à Rome le 25 septembre 1544. Il reçut à Erfurt, sous les auspices de son père, les premiers éléments de son instruction; il étudia ensuite, avec son frère Philippe (plus tard médecin de l'évêque de Hildesheim), à l'université de Marbourg, qui venait d'être fondée, et il y obtint le premier, en 1531, le grade de bachelier. Dans la même année, il alla à Wittenberg, où, pour se perfectionner

(1) Son véritable nom était *Eberwein*, famille qui existe encore aujourd'hui à Rudolstadt, dans la Thuringe.

en grec, il suivit les leçons de Melanchthon sur les *Alexipharmaca* de Nicandre, et se lia d'amitié avec Crato de Kraffthheim, l'ami de Conrad Gesner. Il visita aussi Leipzig, et, après un court séjour dans cette ville, il conçut l'idée de réformer la pharmacologie par une étude plus exacte des minéraux et des plantes indigènes, comparativement aux notions que les anciens nous ont transmises sur cette matière. Pour atteindre ce but, il se mit dès lors, en véritable étudiant allemand, à parcourir pédestrement la Prusse et la Saxe, explorant les mines de Freiberg et la flore de la Suisse Saxonne. Doué d'une prodigieuse mémoire, il retenait les noms de tous les objets et les comparait avec les synonymes anciens. En 1540, il fit, à l'université de Wittenberg, des cours publics sur la matière médicale de Dioscoride, puis, en 1542, il reprit ses pérégrinations : il se dirigea cette fois vers le midi, en passant par Nuremberg, et de là il se rendit, avec son ami Jérôme Schreiber, en Suisse, où il vit Conrad Gesner, qui en fit plus tard le plus grand éloge (1).

Après la Suisse, l'Italie attira bientôt toute son attention. En route, il recruta pour compagnons Nicolas Friedewald, étudiant prussien, et Cornelius Sittard de Cologne, dont Mélanchthon regretta la mort prématurée (2). Son itinéraire lui fit visiter successivement Venise, Padoue, Pise, Lucques, Livourne, Sienne. A Venise il étudia l'ichthyologie de la mer Adriatique, et décrivit, d'une manière exacte, soixante-six espèces de poissons; le manuscrit de ces descriptions tomba, plus de vingt ans après la mort de l'auteur, entre les mains de Conrad Gesner (3). Partout il se fit estimer par sa modestie et par l'étendue de son savoir. Mais sa carrière, qui promettait un si bel avenir, allait être bientôt brisée. A quelque distance de Rome, il fut atteint d'une fièvre violente, causée, selon les uns, par l'ingestion d'une boisson froide le corps étant en sueur, selon d'autres, par un coup de pied de cheval qui aurait déterminé une inflammation grave. Quoi qu'il en soit, il mourut loin de sa famille, à l'âge de vingt-neuf ans et demi, victime de son zèle pour la science. Suspect d'hérésie, il fut privé des derniers secours de la religion, et sans l'intervention d'un prêtre charitable, son corps aurait été jeté dans le Tibre. Deux bourgeois d'Augsbourg, Jean-Baptiste et Paul Heinzel, qui se trouvaient par hasard à Rome, firent ensevelir à leurs

(1) Voici comment Conrad Gesner s'exprime dans une préface de son édition de quelques écrits de Cordus : *Valerius Cordus patris in materia medica studium et industriam ita superavit, ut inter primos, principes, et præcipuos quosque revocatæ ab omni antiquitate ornatæ et acutæ stirpium ac totius medicæ materiæ cognitionis auctores et assertores censeri ac celebrari apud omnem posteritatem sit commeritus.*

(2) Camerarius, *Vita Melanchth.*, p. 201.

(3) Conr. Gesner, *De omni rerum fossilium genere*; Zurich, 1565. On y trouve une dissertation de Val. Cordus *de Halosantho*, avec un avant-propos de C. Gesner, improuvant l'opinion de P. Cordus, qui voyait dans l'*Halosanthus* le sperma ceti.

frais leur pauvre compatriote dans l'église allemande de Sainte-Marie *dell' Anima*, et mirent sur son tombeau l'épitaphe suivante :

> Valerio Cordo Simesusio Hesso, Euricii filius, moribus, ingenio, comitate præstantissimo, doctorum omnium admirationem merito; qui naturæ obscuritatem et vires herbarum adolescens senibus explicavit; cum expleri cognoscendi cupiditate non posset, perlustrata Germania, Italiam adiit, Venetiis honore habitus et Romam vix ingressus, subito morbo inter amicorum lacrymas non recuperabili studiorum jactura optim. ætat. exstinguitur, anno salut. MDXLIV, VII. cal. oct.

Cette mort inattendue produisit une vive sensation parmi les savants de l'Europe, et fut, en raison des talents si précoces de Val. Cordus, considérée par quelques-uns comme une véritable calamité pour la science (1). Elle excita même la verve de plusieurs poëtes d'alors (2). Cornelius Sittard (et non Sivard) recueillit les manuscrits et les herbiers de son infortuné compagnon de voyage, et les transmit à la famille de Cordus. Il est douteux que le naturaliste français Belon ait été, comme on le prétend, le disciple du jeune savant allemand, auquel Plumier a dédié le genre *cordia*, de la famille des borraginées. On a de Valerius Cordus : *Dispensatorium pharmacorum omnium quæ in usu potissimum sunt; ex optimis auctoribus tam recentibus quam veteribus collectum, ac scholiis utilibus illustratum*; Nuremberg, 1535, in-8°; Leyde, 1626, in-8°, avec des notes de Coudenberg et de Lobel; trad. en français, sous le titre de *Guidon des apothicaires*; Lyon, 1575, in-12 : c'est une sorte de formulaire, où les médicaments composés jouent le principal rôle; il n'y a pas d'observations botaniques; — *Annotationes in Pediani Dioscoridis De materia medica libros V*; c'est le résumé de son cours sur Dioscoride, publié en 1549 par Égénolphe, libraire de Francfort, à la suite de la traduction latine de Dioscoride par Ruell. On le trouve aussi dans l'édition des œuvres de Val. Cordus par Gesner; Strasbourg, 1562, in-fol., avec des planches, copiées la plupart d'après Tragus. Cette même édition renferme de Cordus: 1° *Sylva observationum circa diversa medicamenta simplicia metallica aliaque*; 2° *De artificiosis extractionibus seu distillationibus*; 3° *Historiæ stirpium libri IV*; — *Liber quintus stirpium descriptionis quas in Italia sibi visas describit*; Strasbourg, 1569, in-fol. (un sixième livre est resté manuscrit); l'auteur y décrit plusieurs plantes nouvelles, caractérise très-bien la famille des légumineuses, et indique le premier la reproduction des fougères par les sporules que l'on voit à la face inférieure des feuilles; — *de Halosantho, seu spermate ceti vulgo dicto, liber*, dans le traité de C. Gesner *De omni rerum fossilium genere*; Zurich, 1555, in-8°; — *Epistola de trochisco-*

(1) Camerar., *Vita Melanchth.*, p. 211 (édit. Stroebel).

(2) Parmi les vers que l'on fit sur la mort de Val. Cordus, on remarque les suivants :

> Ingenio superest Cordus; mens ipsa recepta est
> Cœlo; quod terræ est, maxima Roma tenet.

rum viperinorum adulteratione, dans les lettres de Laur. Schulz; Francfort, 1598, in-fol.

F. H.

Melch. Adam, *Vitæ med. Germ.* — Freher, *Theatrum doct. vir.* — *Lindenius renovatus.* — Camerarius, *Vita Melanchth.* — Nicéron, *Mém.*, t. XXXVII. — Ersch et Gruber, *Allg. Encyclop.*

CORÉ, ou plutôt **KORAH**, fut le chef d'un parti qui s'éleva contre l'autorité de Moïse et d'Aaron, autorité dont il fut jaloux malgré le rang qu'il occupait lui-même, comme lévite, dans Israel. Afin de fortifier son opposition, Coré forma une bande de deux cent cinquante lévites, dont les principaux furent Dathan, Abiram et One. A la tête des rebelles, il alla se plaindre auprès de Moïse et d'Aaron de ce qu'eux seuls s'arrogeaient l'autorité sur le peuple de Dieu. Moïse, se jetant la face contre terre, invita Coré et les siens à revenir le lendemain au matin, munis chacun d'un encensoir pour offrir de l'encens en présence du Seigneur. La bande de Coré s'étant conformée à cette invitation, tous les hommes qui la composaient se trouvèrent au rendez-vous avec leurs encensoirs; alors, dit l'Écriture, la terre s'entr'ouvrit et les engloutit avec les leurs. Toutefois, les fils de Coré ne périrent pas : ils continuèrent, eux et leurs descendants, à servir dans le tabernacle et dans le temple de Jérusalem. La composition de plusieurs psaumes leur est attribuée. [*Enc. des g. du m.*]

Nombres, XVI.

* **CORÉ** (*François*), mécanicien français, est né en 1813, à Norroy-le-Veneur (Moselle). Il étudia au collége de Briey, et vint en 1831 à Paris, où il se fit d'abord chef d'institution. Il renonça ensuite à la carrière de l'enseignement pour ne se livrer qu'à la mécanique, et s'occupa surtout à inventer et à perfectionner des machines appliquées aux arts industriels proprement dits. On lui doit les machines à mouler et comprimer les combustibles artificiels, les machines à mouler divers produits céramiques, ainsi qu'un nouveau système pour le travail des métaux, fort usité aujourd'hui dans la chaudronnerie, surtout pour la fabrication des objets en fer battu, connus sous le nom de *casserie*.

En 1848 M. Coré fut nommé commandant de la garde républicaine, qu'il avait organisée. En 1851, la ville et la chambre de commerce de Paris le déléguèrent à plusieurs reprises, avec une mission spéciale, à l'exposition universelle de Londres. M. Coré a consigné le compte-rendu de cette mission dans un ouvrage publié en 1854, et qui comprend l'*Histoire de la mécanique depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours*.

Documents partic.

COREAL (*Francisco*), voyageur espagnol, né vers 1648, mort en 1708. Si nous nous en rapportons à cet écrivain, il aurait quitté Carthagène, sa patrie, à dix-huit ans, entraîné qu'il était, dit-il, par la passion des voyages; mais alors on se demande comment il se fait qu'un Espagnol écrive d'une façon si incorrecte les noms castillans qui doivent se reproduire à chaque instant pour lui dans le Nouveau-Monde; et que lorsqu'il doit se servir des documents fournis par Gonçalez Oviedo, dans lesquels il puise si abondamment, il l'appelle *Gonsalvo Ovetano* (1). En admettant donc la nationalité du rédacteur de cette relation, encore renommée, il faut aussi admettre que l'éducation de Coreal, passablement négligée dans son pays, ne lui fournissait que des souvenirs fort altérés, lorsqu'il commençait à écrire vers 1681, après avoir pris du service auprès du capitaine Cossen en qualité de flibustier. Après avoir visité d'abord des Antilles, et suivi plus tard la fortune des aventuriers dans l'isthme de Panama, Coreal revint dans sa patrie, régla ses affaires de famille, et, en octobre 1685, il commença ses longues pérégrinations dans le Nouveau-Monde, en visitant d'abord la capitale du Brésil, Bahia de *todos los Santos*. Là malheureusement il retrouve sa prétendue nationalité, lorsqu'il faudrait faire usage d'une certaine critique; presque toutes les dénominations sont désormais traduites en espagnol et fort altérées, par le fait plutôt de l'ignorance visible du rédacteur, que de l'adoption d'un système particulier. Dès le début de cette seconde partie, le voyageur avoue qu'il mêlera fréquemment les renseignements qu'on lui a transmis à ses propres observations; et en effet on s'aperçoit aisément que dans ces vagues récits, assez amusants, mais d'une exactitude plus que douteuse, la chronologie n'a pas même été respectée. A Rio de Janeiro, par exemple, Coreal trouve des Indiens réunis en villages comme il y en avait en si grand nombre au temps du voyageur Léry, et il oublie que l'extermination des Tamoyos rend fort ridicule au dix-septième siècle une narration qu'on eût pu accepter au seizième. Ici bien évidemment le vieux voyageur français a fait tous les frais de la narration.

Du Brésil Coreal s'embarque pour le Rio de la Plata, et nous dirons en passant que tous les contes débités jadis sur une prétendue république de Paulistes, composée du rebut des populations et toujours hostile aux établissements religieux des jésuites, pourraient bien n'avoir d'autre source que le récit inexact de Coreal. Après avoir décrit l'Uraguay et pénétré dans le Tucuman, Coreal entre dans le Pérou, sur lequel il offre quelques détails piquants mêlés à de nombreuses inexactitudes : ce qu'il dit sur Cusco est sans contredit ce qu'il y a de moins imparfait dans le livre. L'auteur nous apprend qu'il partit de Lima sur la fin de 1695 pour se rendre à Quito, qu'il visitait pour la première

(1) C'est ainsi que Rodrigo de Bastidas, le célèbre marchand de Séville, contemporain de Colomb, est appelé Roderigo de Bastides, et Juan de la Cosa, le fameux géographe, Giovanni della Cosa. Cette transformation des noms propres chez un Espagnol n'établit-elle pas dès le début une preuve fâcheuse touchant l'authenticité de la relation elle-même, dont on n'a jamais présenté d'ailleurs le texte original?

fois, et où il se fût décidé à vivre en paix, si quelques esprits fanatiques n'eussent profité de ses anciennes relations avec les Anglais pour le déclarer hérétique et l'accuser auprès de l'inquisition. Il se rendit donc dans le Popayan, afin d'éviter ce commencement de persécution, et après avoir décrit des régions peu connues de son temps, il passe à l'isthme de Panama, qu'il visite pour la troisième fois. Là se terminent ses voyages sur le continent américain. Il lui reste à parcourir de nouveau les îles. Après avoir visité la Havane, il touche à Cadix, puis de là passe à Lisbonne, et se rend en Angleterre avant de faire un voyage en Hollande, où l'attirent des intérêts commerciaux. Au mois de février 1707 nous le retrouvons à Carthagène, et il s'y arrête avec l'espérance d'y achever sa carrière, en suivant saintement la religion de ses pères. Cette dernière profession de foi chez un homme qui ne manque aucune occasion de peindre sous des traits malins les libertés du clergé ou des moines dans l'étendue du continent américain, est une preuve de plus à ajouter à toutes celles que nous avons déjà pour douter de l'existence de Francisco Coreal. Le voyage qui nous est parvenu sous son nom, et qui a joui d'un certain crédit, a été fait sur des *mémoires*, comme on disait jadis; et l'écrivain ingénieux auquel on les doit n'a été ni assez instruit ni assez habile pour déguiser ses emprunts.

L'ouvrage du Pseudo-Coreal a été traduit en hollandais et réimprimé plusieurs fois; la première édition porte le titre suivant : *Voyage aux Indes occidentales, contenant ce qu'il y a de plus remarquable pendant son séjour depuis l'an* 1666 *jusqu'en* 1697, *traduit de l'espagnol, avec la Relation de la Guyane de Walter Raleigh et le Voyage de Narbourough à la mer du Sud par le détroit de Magellan*, trad. de l'anglais, et une *Relation d'un voyage aux terres australes inconnues, tirée du journal du capitaine Abel Jansen Tasman, trad. du flamand*; Amsterdam, 1722, 3 vol. gr. in-12. Dans la 2ᵉ édit., de 1736, 2 vol. in-12, il n'est plus question de la prétendue traduction espagnole, et Léon Pinelo ne renferme aucun renseignement à ce sujet. FERDINAND DENIS.

Boucher de la Richarderie, *Bibliothèque des voyages*, 6 vol. in-8°. — Léon Pinelo, *Bibliotheca oriental y occidental*, continuée par Barcia.

CORELLA (*Alphonse* DE), médecin espagnol, né à Corella, dans la Navarre, vivait dans le seizième siècle. Il professa la médecine à Alcala de Henarez. On a de lui : *Secretos de filosofia, astrologia y medicina, y de las quatro matematicas ciencias, divididos en cinco quinquagenos de preguntas*; Valladolid, 1546, in-fol.; Saragosse, 1547, in-fol.; — *Enchiridion, seu methodus medicinæ*; Saragosse, 1549, in-12; Valence, 1581, in-16; — *de Arte curativa libri quatuor*; Estella, 1555, in-8°; — *Naturæ quærimonia*; Saragosse, 1564, in-8°; — *Annotationes in omnia Galeni Opera*; Saragosse, 1574, in-8°; — *de Morbo pustulato liber unus*; Valence, 1581, in-4°; — *Catalogus auctorum qui post Galeni ævum et Hippocrati et Galeno contradixerunt*; Valence, 1589, in-12.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORELLA (*Jacques* DE), théologien espagnol, né en 1657, mort en 1699. Il entra dans l'ordre des Capucins, et fut prédicateur de Charles II, roi d'Espagne. On a de lui : *Methodus qua piissime fiat exercitium viæ sacræ, cum precibus et considerationibus satis efficacibus*; Saint-Sébastien, 1689; — *Clavis cœli, per generalem confessionem et sanctam conversationem*; 1694, in-16; — *Practica de el confessionare*; Pampelune, 1742; — *Summa de la theologia moral, su materia, los tratados mas principales de casos de conciencia*; Madrid, 1707, 3 vol. in-fol.

Bernard de Bologne, *Bibl. Capuc.*

CORELLA (*Jérôme* RUIZ), marquis d'Almenara, littérateur espagnol, du dix-septième siècle. On a de lui : *Theatro y descripcion del mundo y del tiempo*; Anvers, 1614.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORELLI (*Arcangelo*), musicien italien, non moins célèbre comme compositeur que comme violoniste, naquit au mois de février 1653, à Fusignano, près Imola, dans les États Romains, et mourut à Rome, le 18 janvier 1713. Il étudia la composition avec Mattéo Simonelli, de la chapelle pontificale, et fut élève de Bassani pour le violon. On rapporte qu'il vint à Paris en 1672, mais qu'il quitta bientôt cette ville, par suite des dégoûts et des tracasseries que la jalousie de Lulli lui fit éprouver. Ce fait est au moins douteux. Quoi qu'il en soit, Corelli, après avoir visité l'Allemagne, revint en Italie en 1681, et se fixa à Rome, où il publia ses premières sonates pour deux violons et basse avec accompagnement d'orgue. Son style noble et élevé, sa prodigieuse facilité d'exécution pour le temps où il vivait lui acquirent promptement une grande réputation. Protégé par le cardinal Ottoboni, qui lui avait donné un logement dans son palais, Corelli jouissait alors de toute la faveur du public. Sa renommée l'ayant fait appeler à la cour de Naples, il s'y rendit, et y demeura quelque temps; mais en revenant à Rome il y trouva plusieurs virtuoses dont le talent excitait momentanément l'enthousiasme général. Son retour fut à peine remarqué; il se crut oublié, et le chagrin qu'il en conçut abrégea ses jours. En 1712 ce grand artiste dit adieu à sa muse en publiant ses concertos, dernières productions sorties de sa plume, et six semaines après il mourut, laissant au cardinal Ottoboni une précieuse collection de tableaux qu'il possédait et une somme de cinquante mille écus, fruit de ses économies. Le cardinal n'accepta que les tableaux. Corelli fut inhumé dans l'église de la Rotonde, au Panthéon, où ses compatriotes lui élevèrent un tom-

beau à côté de celui de Raphael. Durant de longues années, on célébra sur sa tombe, le jour anniversaire de sa mort, un service solennel, pendant lequel un nombreux orchestre exécutait des morceaux choisis dans ses œuvres.

On a de Corelli cinq œuvres de sonates et un œuvre de concertos, dont voici les titres : XII *Suonati a tre, due violini e violoncello, col basso per l'organo, op.* 1; Rome, 1683 : on y trouve des pièces destinées, selon l'usage d'alors, à être exécutées dans les églises, et que pour cette raison Corelli appelle *Suonati da chiesa;* — XII *Suonati da camera a tre, due violini, violoncello e violone o cembalo, op.* 2; Rome, 1685 : une autre édition porte le titre de *Balletti da camera;* — XII *Suonati a tre, due violini e violone o arcilinto, col basso per l'organo, op.* 3; Bologne, 1690; — XII *Suonati da camera a tre, due violini e violone o cimbalo, op.* 4; Bologne, 1694 : une autre édition a été publiée à Amsterdam, sous le titre de *Balletti da camera;* — XII *Suonati a violino e violone o cimbalo, op.* 5, *parte prima, parte secunda, preludi, allemande, correnti, gighe, sarabande, gavotte e follia;* Rome, 1700 : cet ouvrage, chef-d'œuvre du genre, a placé Corelli au premier rang des compositeurs de musique instrumentale; on y remarque une variété de chants, une richesse d'invention, et une élévation de style dont aucune production du même genre n'avait encore donné l'exemple; — *Concerti grossi, con due violini e violoncello di concertino obligati, e due altri violini, viola e basso di concerto grosso ad arbitrio che si potranno radoppiare, op.* 6; Rome, 1712.

L'école de Corelli est le type originaire des bonnes écoles de violon. Parmi les élèves que cet artiste a formés, on cite Baptiste Germiniani, Locatelli, Lorenzo et Giambattista Somis, qui tous ont joui d'une grande réputation comme violonistes et comme compositeurs. Malgré les progrès de l'art, les ouvrages de Corelli sont encore aujourd'hui des modèles d'études classiques. DIEUDONNÉ DENNE-BARON.

Choron et Fayolle, *Dictionnaire historique des musiciens.* — Fétis, *Biographie universelle des musiciens ; Notice biographique sur N. Paganini ;* voir aussi l'*Esquisse de l'histoire du violon,* qui précède cette notice ; Paris, 1851.

* **COREN** (*Jacques*), théologien français, de l'ordre de Saint-François, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Clypeus patientiæ, in auxilium quorumcumque afflictorum;* Lyon, 1622, in-8°; — *Observationes in Evangelia quadragesimalia;* Lyon, 1627, in-8°; — *Brevis descriptio civitatis Avenionensis pestilentia laborantis;* Avignon, 1630, in-8°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lex.*

* **COREN** (*Jacques*), jurisconsulte espagnol, vivait probablement au dix-septième siècle. On a de lui : *Observationes rerum judicatarum et ejusdem consilia;* Amsterdam, 1661, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon.*

CORENZIO (*Belisario*), peintre italien, né en Grèce, mort à Naples, en 1643, dans un âge très-avancé. Étant venu à Venise quand vivait encore le Tintoret, il passa cinq années dans son atelier, et en 1590 alla se fixer à Naples. Doué d'une imagination abondante et hardie, il exécutait avec la plus grande facilité tout ce qui lui venait à l'esprit; aussi, bien que sous beaucoup de rapports il ne puisse être comparé au Tintoret, il approche de lui par la fécondité et même par d'autres qualités, lorsqu'il voulut travailler avec soin. Il semble avoir plus tard cherché à imiter tantôt le style du chevalier d'Arpin, tantôt celui du chev. del Cairo qui, bien que plus jeune que lui, était alors regardé comme l'un des plus grands peintres que possédât l'Italie. Plus avide d'argent que de gloire, Corenzio préférait à la lente pratique de la peinture à l'huile les procédés, plus expéditifs, de la fresque; mais lorsqu'il se trouvait en concurrence avec quelqu'un de ses rivaux, il savait dessiner avec pureté et apporter plus de conscience à son travail. Envieux, jaloux, sournois et traître, il regardait tous les peintres comme des ennemis; il s'était formé à Naples une espèce de royaume, exerçant une tyrannie sans pitié, surtout sur les artistes étrangers qui venaient à Naples; le Guide fut forcé de s'enfuir après une tentative d''empoisonnement, et les mauvais traitements de Corenzio ne furent pas étrangers à la fin misérable du Dominiquin. Parmi les nombreux ouvrages que Corenzio a laissés à Naples, je citerai seulement les voûtes du chœur et de la croisée de l'église Saint-Paul, *Saint Bonaventure, Jean Scott, Nicolas de Lira* et *Alexander ab Alexandro* à la coupole de Santa-Maria la Nuova, ses fresques à l'Annunziata, enfin, au réfectoire du couvent de San-Severino, *la Multiplication des pains*, vaste composition, qui ne comprend pas moins de cent dix-sept figures, et qui cependant fut achevée dans l'espace de quarante jours. E. B—N.

Dominici, *Vite de' pittori napolitani.* — Lanzi, *Storia pittorica.* — Ticozzi, *Dizionario.*

CORET (*Jacques*), théologien belge, né dans la seconde moitié du dix-septième siècle, mort à Liége, le 16 décembre 1721. Il entra dans l'ordre des Jésuites, et se rendit célèbre par ses vertus et son zèle pour le salut des âmes. On raconte qu'accablé de personnes qui désiraient se confesser à lui, il les absolvait en masse, ne pouvant plus les entendre. Il composa sous les titres de *Journal des Anges, Maison de l'Éternité, le Cinquième Ange de l'Apocalypse,* plusieurs ouvrages mystiques, où l'on trouve plus de piété que de goût, et un écrit historique intitulé : *Vie d'Anne de Beauvais ;* Lille, 1667, in-4°.

Biographie liégeoise.

CORET (*Pierre*), théologien belge, né à Ath, dans le Hainaut, vers le milieu du seizième siècle, mort à Tournai, en 1602. Il fut d'abord curé de Saint-Crespin et ensuite chanoine de la cathédrale de Tournay, en 1574. On a de lui : *Defensio veritatis adversus assertiones catholicæ fidei repugnantes, libro domini de la Noue, de Politicis et militaribus rebus aspersas*; Anvers, 1591, in-12 : c'est une réfutation des *Discours politiques et militaires* de De la Noue; — *Anti-Politicus, seu adversus præcipua doctrinæ politicorum capita, quæ, fallaci tranquillitatis prætextu, religionis libertatem et impunitatem hæresum in rempublicam inducere et ecclesiasticum ordinem civili potestati subjicere conantur, liber unus*; Douai, 1599, in-12. Cet ouvrage est surtout dirigé contre *la République* de Bodin. Coret y plaide avec énergie la cause de l'intolérance religieuse.

Paquot, *Mémoires pour servir à l'histoire littéraire des Pays-Bas.*

CORET Y PERIS (*Christophe*), grammairien et théologien espagnol, mort vers 1760. Il était prêtre à Alboraya, dans le royaume de Valence, et professa la langue latine et l'éloquence à l'école épiscopale de Valence. On a de lui : *Explicacion de la Syntaxis de Torrella compuesta por Mossen Leon Mijavila*; Valence, 1712, in-8°; — *Noches i Dias feriadas sobre la Syntaxis del maestro Torrella*; ibid., 1750, in-8°.

Mayans, *Bibl. valenc.*

CORETTE ou **CORRETTE** (*Michel*), musicien français du dix-huitième siècle. Il était en 1758 organiste du grand collége des jésuites de la rue Saint-Antoine, et il obtint en 1780 le titre d'organiste du duc d'Angoulême. Il fut un des derniers et des plus opiniâtres défenseurs de la vieille musique française. On a de lui : *les Soirées de la ville, cantate à voix seule avec la basse continue, pour le clavecin*; Paris, 1771, in-fol.; — *Méthode pour apprendre à jouer de la harpe*; Paris, 1774, in-4°; — *Méthode pour apprendre à jouer de la flûte traversière*; Paris, 1778, in-4°; — *le Parfait maître à chanter*; Paris, 1782; — *Méthode pour apprendre facilement à jouer de la quinte ou de l'alto*; Paris, 1782, in-4°; — *l'Art de se perfectionner sur le violon*; Paris, 1783; — *Méthode pour le violoncelle, contenant les véritables positions*; Paris, 1783.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CORETTINI** (*Pierre*), écrivain italien, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : l'*Historia di cose Viterbese*; Viterbe, 1638, in-4°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allgem. Gelehr.-Lex.*

* **CORGEN** (*Pierre*), théologien français, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il appartenait au diocèse de Quimper, et fut docteur en théologie. On a de lui : *Dissertation théologique sur la dispute entre le pape saint Étienne et saint Cyprien*; Paris, 1725, in-12; — *Dissertation sur le concile de Rimini, avec une dissertation sur le pape Libère*; ibid., 1732, in-12; — *Mémoire touchant les juges de la foy, où l'on prouve que les évêques seuls sont juges de la foy*; ibid., 1736, in-12; — *Dissertation sur le monothélisme et sur le sixième concile général*; ibid., 1741, in-12; — *Défense des droits des évêques dans l'Église*; 2 vol. in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexik.*

* **CORGHI** (*Flaminius*), médecin italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Il medico in Mantova opure qual Metodo di medicare nelle palustri e quale nelle città montane convenga*; Mantoue, 1730.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CORINNE (Κόριννα), femme poëte grecque, vivait dans la première moitié du cinquième siècle avant l'ère chrétienne. Elle était fille d'Achésodore et de Procratie, et naquit à Tanagre, ville de Béotie, peu distante de Thèbes, ce qui fit croire à quelques auteurs qu'elle avait vu le jour dans cette dernière cité. Elle fut, en même temps que Pindare, élève de Myrtis, femme que ses vers avaient rendue célèbre. Pénétrée d'admiration pour son illustre condisciple, elle reprocha à Myrtis de lui avoir disputé le prix de la poésie; Corinne, cependant, montra plus tard la même hardiesse; mais, plus heureuse que Myrtis, elle eut le bonheur de remporter cinq fois la victoire sur le lyrique Thébain. Suivant Pausanias, sa beauté et le dialecte éolien qu'elle employa dans ses compositions poétiques furent la cause de ses succès. D'après Eustathe, elle dut ses triomphes au genre épique, qu'elle avait principalement cultivé. Pindare fut accusé d'en avoir tiré vengeance par des épithètes injurieuses pour Corinne et d'avoir lancé contre ses juges l'accusation d'ignorance et de mauvais goût. D'autres prétendent qu'il en appela à Corinne elle-même, ou qu'en présence de sa rivale et de ses juges il se plaignit de leur décision. Quant aux prétendus outrages de Pindare, il vaut peut-être mieux s'en référer à la plus ancienne opinion, et ne point disloquer un mot pour y trouver une injure (1). Plus âgée que Pindare, Corinne se plut à lui donner parfois d'utiles avertissements; elle lui conseilla de moins se fier à son éloquence, d'avoir un commerce plus fréquent avec les Muses, enfin, de prendre le symbole religieux pour sujet principal de ses ouvrages, dont le rhythme et les figures ne devaient être que les accessoires. Pindare goûta cet avis; il composa, d'après le conseil de Corinne, une ode qu'il lui montra, et dont il ne nous reste qu'un fragment (*voy.* PINDARE). Comme il y avait accumulé un trop

(1) Ce mot est : συνεχαλεῖ; Jos. Scaliger et Livineius en écrivant σῦν ἐχάλει, ont voulu en conclure que Pindare avait donné à Corinne l'épithète de *truie*.

grand nombre de légendes religieuses : « Il faut, dit la Muse de Tanagre, semer à la main, et non pas répandre à plein sac. » Corinne et Sapho sont placées par Tzetzès, dans ses Prolégomènes sur Lycophron, au rang des poëtes lyriques, et il les regarde comme les rivales de Stésichore, de Pindare et de Bacchylide. Tanagre s'enorgueillit de posséder le tombeau de Corinne, sur lequel le statuaire Silanion l'avait représentée la tête ceinte d'une bandelette, symbole de ses victoires poétiques et du culte qu'elle avait rendu aux Muses. Il ne nous reste de cette femme célèbre qu'un petit nombre de fragments, recueillis par Fulvius Ursinus et Chrétien Wolf. Peu d'écrivains ont cependant fait preuve de plus de fécondité littéraire; elle avait composé cinq livres de poésies épiques, dont faisait partie une *épopée sur Iolas* et une autre *sur les sept chefs devant Thèbes ;* des chants lyriques intitulés : Ἄσματα, Νόμοι et Παρθένια, des *Epigrammes*, plusieurs livres de *Métamorphoses* et une autre composition poétique *sur le Bouclier de Pallas ;* ce dernier ouvrage ne nous est connu que par l'épigramme suivante, dans laquelle Antipater le Thessalien dit, en parlant des femmes poëtes de la Grèce :

Ce sont Myro, Myrtis, l'illustre Télésille,
Erinne aux chants guerriers, et Nossis et Praxille ;
Anyta, dont Homère eût aimé les accents ;
Sapho, chère à Lesbos, qu'illustrèrent ses chants ;
Et toi, Corinne, et toi, dont la verve intrépide,
Célébra dans ses vers Pallas et son égide.
Si le ciel a voulu donner jadis le jour
Aux Muses, qui des dieux ont reçu les hommages,
Plus tard, pour nous charmer, naquirent à leur tour
Neuf terrestres beautés aux immortels ouvrages.

Le nom de Corinne fut encore illustré par deux femmes, également poëtes, qui brillèrent dans le genre lyrique; l'une, contemporaine de l'élève de Myrtis, naquit à Thespies ou à Corinthe, et l'autre vit le jour à Thèbes, dans un temps un peu moins éloigné ; cette dernière était surnommée la Mouche (Μυῖα), à cause de la finesse de son esprit, et c'est d'elle que Stace a dit :

.... Tenuisque arcana Corinna.

ALPH. FRESSE-MONTVAL.

Pausanias, lib. IX, cap. 22. — Suidas, voce Κόριννα. — Plutarque, *de Gloria Athenarum*. — Lucien, *Demosth. Encom.* — Élien, *Histor. var.*, lib. XIII, cap. 25. — Ephestio, *Enchiridion.* — Stace, *Sylv.*, § 3, 158. — Wolf, *Octo Poet. græc. fragm. et encom.* — Fabricius, *Bibl. gr.*, t. II, p. 58, 64, 118, 119, édit. Harles. — Eustath., *Il.*, II, p. 327. édit. Rom. — *Mém. de l'Acad. des inscr. et belles-lettr.*, t. XIII, p. 223 et suiv. — Pierre du Faur, *Agonist.*, lib. III, cap. 26, pag. 644, édit. 2e. — Colomiès, *Opusc.*, p. 25, édit. Par. — Alph. Fresse-Montval, dans le journal *le Génie des femmes*, p. 86.

CORINNUS, poëte fabuleux. Selon Suidas, quelques auteurs anciens le faisaient vivre du temps de la guerre de Troie, et lui attribuaient une Iliade, modèle de celle d'Homère, et un poëme sur la guerre de Dardanus contre les Paphlagoniens.

Suidas, au mot Κόριννος.

CORIO (*Bernardin*), historien italien, né à Milan, le 8 mars 1459, mort en 1519. Il nous apprend lui-même qu'il eut sept parrains, choisis parmi les plus grands seigneurs de Milan, ce qui nous donne une haute idée de sa naissance. Il acquit de bonne heure une grande réputation d'éloquence et de savoir, et fut chargé par Ludovic le More d'écrire l'histoire du Milanais. On croit qu'il remplit auprès de ce prince la place de chambellan ; il fut en 1513 un des décurions de la ville. On a de lui : *Utile dialogo amoroso :* ce poëme, aujourd'hui perdu, était probablement en vers latins, comme on le voit par ce vers final, cité par Argelati :

Ore Venus, Pallas manibus, Diana pudore;

— *Vitæ Cæsarum continenter descriptæ, a Julio ad Fredericum Ænobardum.* Ces vies, écrites en italien, ont été jointes aux premières éditions de l'ouvrage suivant du même auteur : *Bernardini Corii, viri clarissimi, Mediolanensis historia;* Milan, 1503, in-fol. : composé par l'ordre de Ludovic le More, ce livre, malgré son titre latin, est écrit en langue italienne. C'est moins une histoire qu'une compilation des anciennes chroniques milanaises; le style en est peu élégant ; — *Bernardini Corii, Marci filii, De Viris illustribus libri duo* : le manuscrit de cet ouvrage; resté inédit, se trouvait entre les mains de Jean-Ange *de Custodibus*, ami d'Argelati.

Argelati, *Bibliotheca scriptorum mediolanensium.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VI, 11.

* **CORIO** (*Haymo*), théologien et moraliste italien, natif de Milan, mort le 17 septembre 1679. Il se distingua comme prédicateur, et fut nommé consulteur de l'inquisition par Clément IX. On lui offrit plusieurs fois, mais en vain, de le nommer évêque. On a de lui : *Epitome decretorum omnium conciliorum provincialium S. Mediolanensis Ecclesiæ, ordine alphabetico digestæ;* Milan, 1640, in-4° ; — *Manuale regularis disciplinæ;* ibid., 1650, in-4° ; — *Funebris pompa Ursinæ Sfortiæ;* ibid., 1655, in-fol. ; — *Concordantiæ morales in Exodum ;* ibid., 1655, in-fol. ; — *Rhetoris Vincentii Galli compendium;* ibid., 1656, in-12 ; — *Nox atra in exequiis card. Theod. Trivultii ;* ibid., 1657, in-fol. ; — *Concordantiæ morales in Numeros;* ibid., 1659, in-fol. ; — *Pharao flagellatus;* ibid., 1660-1677, 3 vol., in-fol. ; — *Promptuarium episcoporum;* ibid., 1668, in-fol; — *Concordantiæ morales in Genesin ;* ibid., 1671, in-fol. ; — *in Leviticum ;* ibid., 1677, in-fol. ; — *in Deuteronomium ;* ibid., 1681, in-fol. ; — *Vitæ sanctorum Haymonis et Vermundi de Coriis ;* ibid., in-8°.

Argelati, *Bibl. mediol.*

* **CORIO** (*Jean-Jacques*), jurisconsulte italien, né à Milan, en 1653, mort dans la même ville, en 1704. Ses connaissances en jurisprudence lui valurent de remplir plusieurs emplois considérables. On a de lui : *Lucerna ad rite judicandum in civilibus, seu praxis judiciaria fori mediolanensis ;* Milan, 1691, in-4°.

Argelati, *Bibl. mediol.*

* **CORIO** (*Vermundus*), savant italien, frère d'Haymo Corio, mort en 1687. Il devint successivement visiteur général, provincial et consulteur de l'inquisition à Pavie. On a de lui : *In horologia solaria usus et compendium ad symbola Christi commendata*; Milan, 1638, in-fol.; — *Palmæ de actibus internis virtutum* (en espagnol); ibid., 1669.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CORIOLAN (C. Marcius), célèbre patricien romain, vivait vers 480 avant J.-C. Bien que ce personnage appartienne moins à l'histoire qu'à la légende et à la poésie, nous ferons connaître, d'après Tite-Live et Plutarque, les principaux événements de son existence. Il descendait d'Ancus Martius. Ayant perdu son père en bas âge, il fut élevé par sa mère, Véturie, femme d'une austère vertu. Il avait une fermeté et une constance de caractère qui dégénéraient souvent en obstination. Courageux, inaccessible aux attraits de la volupté, invincible aux plus durs travaux, le jeune Marcius était intraitable, altier et d'un commerce difficile. Il mérita une couronne civique à la bataille du lac de Régille. Au siége de Corioles il acquit le surnom de *Coriolanus*, parce que l'armée, renforcée des Antiates, ayant fait une vigoureuse sortie, et les Romains étant déjà en fuite, il rallia quelques braves et se jeta dans la place pêle-mêle avec la garnison qu'il avait repoussée. De là il vint au camp du consul Cominius, annonça la prise de Corioles, et combattit les Antiates avec une nouvelle ardeur. La victoire fut complète, et le consul lui décerna une chaîne d'or, le meilleur cheval de bataille et des prisonniers à son choix; mais il n'accepta que le cheval et un des prisonniers, qui était son ami. Malheureusement il dédaigna l'amour du peuple, et, poussé par l'orgueil patricien, il voulut profiter d'une disette pour mettre à une distribution de grains la condition de l'abolition du tribunat. N'ayant point obtenu le consulat qu'il demandait, ce refus l'irrita; et il éclata en plaintes et en reproches, surtout contre les magistratures plébéiennes. Les tribuns, qui avaient assisté au sénat, en instruisirent le peuple, puis voulurent faire juger Coriolan par les édiles; mais les patriciens accoururent, et la nuit seule fit cesser la mêlée. Sicinius, tribun très-emporté, prononça contre Coriolan une sentence de mort, en punition de l'insulte faite la veille aux édiles. Il voulait que sur-le-champ on le précipitât du haut de la roche Tarpéienne; mais les tribuns, après plusieurs délibérations, se bornèrent à le citer devant le peuple. Coriolan reçut cette citation avec dédain et mépris, disant que les tribuns n'avaient aucune juridiction sur un sénateur. Vainement le sénat, intimidé, rendit un décret favorable au peuple; quant aux blés, il ne put détourner l'effet de l'action intentée contre Coriolan. On n'obtint que des délais; encore fut-ce à la faveur d'une guerre de courte durée contre les Antiates, qui s'étaient emparés du blé venant de Sicile, et le sénat fut forcé d'autoriser la poursuite des tribuns, qui accusèrent Coriolan de tyrannie et d'avoir voulu se faire roi. Celui-ci répondit par le simple récit de ses actions, découvrit sa poitrine, et montra les cicatrices des blessures qu'il avait reçues en combattant pour la patrie; mais, malgré l'émotion qu'il produisit, les tribuns parvinrent à le faire exiler, au moyen de l'accusation d'un nouveau crime qu'ils lui imputèrent, celui d'avoir partagé le butin aux soldats au lieu de l'avoir remis aux questeurs du trésor. Coriolan, troublé, répondit mal à cette imputation, à laquelle il ne s'attendait pas. Douze tribus furent pour la condamnation, neuf pour l'absolution. Le banni se rendit au pays des Volsques, chez Tullus. Enflammé de colère, il engagea ce peuple à faire la guerre à Rome; et il partagea le commandement avec Tullus. Pour déterminer les Volsques à la guerre, il avait donné aux magistrats de Rome un faux avis, en leur faisant dire que la jeunesse volsque était venue aux grands jeux pour exécuter un complot. Sur l'ordre qui fut donné aux Volsques de sortir de la ville, la nation tout entière se trouva offensée, et prit les armes alors. Coriolan s'empara de Circée, ravagea les terres des Latins et prit plusieurs places fortes, puis il s'avança vers Rome, et le sénat fut contraint par le peuple à lui envoyer des ambassadeurs. Il les reçut avec hauteur et dureté, et exigea qu'on rendit aux Volsques toutes les villes conquises et qu'on leur donnât droit de bourgeoisie. Une seconde ambassade fut aussi repoussée. Les pontifes, les augures et les prêtres ne furent pas plus heureux. Alors les dames romaines, sur la proposition de Valeria, une d'elles, s'assemblèrent chez la mère de Coriolan. Véturie ne se refusa point à la patrie : elle sortit accompagnée de Volumnie, femme de Coriolan, qui conduisait l'un des enfants qu'elle avait eus de lui et portait l'autre dans ses bras. Beaucoup de dames romaines les suivaient. Coriolan courut se précipiter dans le sein de sa mère, ordonnant aux licteurs d'abaisser leurs faisceaux devant elle. Mais Véturie, après un accueil sévère, voulut savoir avant de l'embrasser s'il se présentait en fils ou en ennemi, lui annonçant qu'il ne franchirait les portes de Rome qu'en passant sur son corps. Coriolan ne put résister : « Véturie, s'écria-t-il, vous remportez sur moi une cruelle victoire, qui bientôt me sera fatale! » et il fit retirer son armée. Les uns disent qu'à son retour, ayant voulu se justifier, il fut tué dans une émeute que Tullus suscita par jalousie; les autres, et c'est le sentiment de Fabius Pictor, veulent qu'il ait vécu jusque dans un âge fort avancé. Le sénat fit élever sur le lieu même où Véturie avait fléchi le courroux de son fils un temple à la *Fortune féminine*, dont Valeria fut la première prêtresse. On place ordinairement l'exil de Coriolan et le siége de Rome par les Volsques vers 490. Ces deux événements seraient plus vraisemblables si on les repor-

tait, le premier à 470, le second à 460 ou 458.

On doit à Niebuhr une excellente critique historique de la tradition sur Coriolan; il fait remarquer que son camp fut établi sur le lieu même où les Horaces avaient jadis combattu les Curiaces, là où passait la procession des Ambarvales, à cinq milles de la *porta Capena*. Après cette remarque, plus topographique qu'historique, Niebuhr avance, d'après Zonaras, que le sénat décréta la réintégration de Coriolan dans ses droits de citoyen romain et que les curies l'approuvèrent. Cinq consulaires se présentèrent à lui munis de cette proposition; mais Coriolan, ne songeant pas uniquement à lui, stipula des avantages pour les Volsques, et demanda le rappel des bannis. Il donna trente-trois jours pour en délibérer; c'était le délai des féciaux. Niebuhr se déclare aussi pour l'opinion qui fait vivre Coriolan jusque dans un âge avancé; il rappelle que souvent on l'entendit répéter que le vieillard sentait plus que tout autre le malheur de vivre à l'étranger. Après sa mort les matrones portèrent son deuil un an entier, comme pour Brutus, comme pour Publicola. Niebuhr ne croit pas que Coriolan ait sacrifié les prétentions des Volsques aux gémissements des femmes; d'ailleurs, ils n'eussent pas obéi à l'ordre de se retirer. Il croit que le récit de la mort de Thémistocle a jeté quelque reflet sur cette partie de l'histoire romaine; enfin, il veut bannir ce récit des annales; même il croit que le surnom de Coriolan vient d'un droit plutôt que d'un exploit, et que ce droit est celui d'*isopolitie* ou de *municipium* exercé à Corioles; tout le reste serait invention ou création poétique. [P. de Golbéry dans l'*Enc. d. g. d. m.*]

Tite-Live, II, 34-10. — Denys d'Halicarnasse, *Antiquit. roman.*, VII, 20; VIII, 59. — Plutarque, *Coriolanus*. — Niebuhr, *Histoire romaine*, traduite par M. de Golbery.

CORIOLAN, en allemand **LEDERER** (*Christophe*), graveur italien, d'origine allemande, né à Nuremberg, vers 1540 selon les uns, en 1560 selon d'autres, mort à Bologne, vers 1600. Il se rendit de Nuremberg à Venise; on ignore à quelle époque il composa de nombreuses gravures pour les ouvages de Vasari, d'Aldrovande, de Jérôme Mercuriale, d'André Vésal.

Ticozzi, *Dizionario degli artisti*.

CORIOLAN (*Barthélemy*), graveur italien, fils aîné du précédent, né à Bologne, en 1590, mort en 1654. Il travailla à Bologne de 1630 à 1647, comme en témoignent les dates que portent ses œuvres. Il a souvent été confondu avec Jean-Baptiste Coriolan; il grava sur bois plusieurs ouvrages du Guide, des Carrache et de Vanni. Les plus estimés sont : *Jupiter lançant sa foudre sur les géants*, d'après le Guide; 1638; et 1641, avec des améliorations. La première édition de cette gravure porte l'inscription suivante : *Guido Reni Bononiensis fecit; Bartholomæus Coriolanus eques sculpsit;* 1638; et on lit au bas de la seconde : *Guido Rhenus iterum auxit; Barth. Coriolanus incidit et iterum evulgavit;* — *Herodia et la tête de saint Jean*, d'après le Guide; 1631; — *la Paix et l'Abondance*, d'après le même; 1642; — *Saint Jérôme se meurtrissant la poitrine avec une pierre*, d'après le même; 1637; — *la Vierge et l'Enfant assis sur une pierre*, avec cette légende : *Effigies B. Mariæ Paradisi, in ecclesia D. Thomæ Bonon.;* 1636; — *le Buste de l'Amour*, d'après le Guide.

Huber, *Manuel du graveur*.

CORIOLAN (*Jean-Baptiste*), frère du précédent, né à Bologne, en 1595, mort en 1649. Élève de Jean-Louis Valesio, il composa quelques tableaux pour les églises de Sainte-Anne et de l'Annonciade, à Bologne; mais il est plus connu par ses gravures sur bois, d'après le Guide et Louis Carrache; ses gravures au burin sont moins estimées. Ses productions dignes d'être mentionnées sont : *le Christ couronné d'épines*, d'après Louis Carrache; — *la Vierge au chapelet*, d'après Augustin Carrache; — *Dieu guidant du haut d'une colonne de feu les Israélites dans le désert;* 1638; — *Grégoire XV;* 1621; — *Urbain VIII;* 1639; — *la Vierge à l'enfant*, d'après Tiarini, gravée sur bois.

Huber, *Manuel du graveur*.

CORIOLIS (*Gaspard-Honoré* de), théologien français, né à Aix, vers 1735, mort à Paris, le 14 mai 1824. Ancien clerc au parlement de Provence, il devint chanoine de Notre-Dame et vicaire général de Mende. On a de lui : *Traité de l'administration du comté de Provence ;* Aix, 1788, 3 vol. in-4° ; — *Exercices de piété pour chaque jour, chaque semaine, chaque mois et chaque année;* Paris, 1816, in-12; — *des Chapitres et des Dignitaires, par un ancien grand-vicaire ;* Paris, 1822, in-8° ; — *Observations d'un bachelier en droit canon;* Paris, 1822, in-8° : ces deux articles ont rapport au *nouveau Bréviaire* de Paris. L'abbé de Coriolis a laissé plusieurs manuscrits, notamment un *Abrégé de l'histoire ecclésiastique*, qu'il était au moment de mettre sous presse lorsque la mort le surprit.

Quérard, *la France littéraire*.

CORIOLIS D'ESPINOUSSE (*Charles-Louis-Alexandre*, marquis de), littérateur français, neveu du précédent, né à Marseille, en 1772, mort à Paris, en 1841. On a de lui : *le Tyran, les Alliés et le Roi;* Paris, 1814; in-8°; — *un Mot sur les circonstances actuelles;* Paris, 1818, in-8°; — *à l'Ombre de Jacques Delille, dithyrambe, suivi de recherches sur la poésie dithyrambique, et de la Messe de Minuit, avec deux notices de MM. de Feletz et Michaud ;* Paris, 1818, in-18 ; — *la Mort du duc de Berry, poëme à S. A. R. madame la duchesse de Berry;* Paris, 1820, in-8°; — *Songe du roi Charles X à Reims ;* Paris, 1825, in-8°. On a encore du marquis de Coriolis des poésies insérées dans divers journaux ou recueils. Il est

un des onze auteurs de *M. de Bièvre, ou l'abus de l'esprit*, et de *Christophe Morin*, autre petite pièce dont les auteurs ne sont pas en moins grand nombre.

Quérard, *la France littéraire*.

CORIOLIS (*Gaspard-Gustave*), mécanicien, membre de l'Institut, né à Paris, en 1792, mort dans la même ville, en septembre 1843. Élève distingué de l'École polytechnique, il fut d'abord ingénieur du gouvernement, et fit en cette qualité le pont de Choisy-le-Roi; mais n'ayant pu suivre cette carrière, il rentra, en 1816, à l'École polytechnique comme répétiteur d'analyse et de mécanique. Nommé à cette chaire en 1830, il refusa d'accepter, et continua ses premières fonctions jusqu'en 1838, époque où la mort de Dulong vint lui léguer l'emploi de recteur des études. Indépendamment de nombreux articles insérés dans le *Dictionnaire de l'industrie*, on doit à ce savant modeste, dont les œuvres se recommandent par des vues ingénieuses : *Le Calcul de l'effet des machines;* Paris, 1829, in-4°; ouvrage réimprimé après la mort de l'auteur, sous le titre de : *Traité de la mécanique des corps solides et du calcul de l'effet des machines;* Paris, 1844, in-4°; — *Théorie mathématique des effets du jeu de billard;* Paris, 1835, in-8°, avec planches; — *Mémoire sur l'établissement de la formule qui donne la figure des remous*, mémoire publié dans les *Annales des ponts et chaussées* pour l'année 1840. JANNE-LAFOSSE.

Moniteur du 20 septembre 1843. — *Dict. de la conversation*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. Weiss. — Louandre et Bourquelot, suppl. à *la France littéraire* de Quérard. — *Journ. de l'École polytechnique*.

CORIPPUS (*Flavius Cresconius*), poëte latin, vivait dans le sixième siècle de l'ère chrétienne. L'individualité, longtemps douteuse, de ce personnage ayant été pour ainsi dire constituée au moyen de découvertes successives, il convient, avant de commencer sa biographie, de donner un précis de ces découvertes. En 1581 un livre sortit des presses de Plantin, publié par Michel Ruiz, Espagnol, et portant le titre de : *Corippi Africani grammatici Fragmentum carminis in laudem imperatoris Justini minoris; carmen panegyricum in laudem Anastasii, quæstoris et magistri; de laudibus Justini Augusti minoris, heroico carmine, libri IV*. Les deux premiers ouvrages de ce recueil sont très-courts, et ne sont, à vrai dire, que la préface et l'épître dédicatoire du troisième, qui comprend 1600 vers hexamètres. Ce dernier est un panégyrique en forme, conçu dans toute l'hyperbolique extravagance de l'école byzantine, en l'honneur de Justin le jeune, qui gouverna l'Empire d'Orient de 565 à 578. Ruiz assure que ces trois pièces ont été consciencieusement copiées sur un manuscrit ; mais il ne donne aucune description de ce document, ne dit pas comment il est venu en sa possession, et n'indique pas où il est déposé; il n'a jamais été retrouvé; et comme on ne connaît aucun autre manuscrit de cet ouvrage, le texte dépend de l'édition *princeps* seule.

Corippus, dans la préface citée plus haut, renvoie à un poëme qu'il avait déjà composé sur les guerres africaines :

Quid Libycas gentes, quid Syrtica prælia dicam,
Jam libris completa meis?

Jean Cuspian, qui se trouvait à Bude entre 1510 et 1515, déclare avoir vu à la Bibliothèque royale de Bude un poëme en huit livres intitulé *Johannis*, par Flavius Cresconius Corippus. Le sujet de ce poëme était la guerre soutenue contre les Africains par Jean Patricius; Cuspian en cite le premier vers :

Signa, duces gentesque feras, Martisque ruinas.

On sait, d'un autre côté, que jusqu'en 1532, pour le moins, un poëme *de Bellis Libycis*, portant le nom de Cresconius et commençant par le mot *victoris*, était conservé dans le monastère du mont Cassin. Ce début, il est vrai, ne s'accordait pas avec le vers initial cité par Cuspian; mais la différence, comme nous le verrons bientôt, n'était qu'apparente. Le manuscrit de Bude et celui du mont Cassin ont disparu sans laisser de traces. Enfin, dans la Bibliothèque vallicellane à Rome se trouve un manuscrit du dixième siècle, contenant une collection d'anciens canons, avec cette note du copiste : *Concordia canonum a Cresconio, Africano episcopo, digesta sub titulis trecentis : iste nimirum Cresconius bella et victorias quas Johannes Patricius apud Africam de Saracenis gessit, hexametris versibus descripsit*, etc. Rapprochant cette note et le fait suivant rapporté par Cédrène, savoir qu'en 697 les Arabes envahirent l'Afrique et en furent chassés par un certain Jean Patricius, envoyé dans ce pays par l'empereur Leontius, plusieurs critiques en inférèrent que Cresconius florissait à la fin du septième siècle, et distinguèrent celui-ci, auteur de la *Concordia canonum* et du poëme *De Bellis Libycis*, de Corippus, contemporain et panégyriste de Justin. D'autres conjectures, plus ou moins ingénieuses, furent mises en avant; mais Mazuchelli les rendit inutiles en découvrant, en 1814, à Milan, dans la bibliothèque du marquis de Trivulzi, la *Johannis*, longtemps perdue. Cet ouvrage avait été négligé jusque là, parce qu'il était inséré sur le catalogue comme une production de Johannes de Aretio, qui vivait vers la fin du quatorzième siècle, et qui semble avoir transcrit dans le même volume ses barbares inspirations et la *Johannis*. La préface de ce poëme commence par ce vers.

Victoris, proceres, præsumsi dicere lauros.

Mais le poëme même débute par le vers cité par Cuspian. Il est donc démontré que le manuscrit de Bude et celui du mont Cassin contenaient le même ouvrage, et que cet ouvrage est la *Johannis* découverte par Mazuchelli en 1814. Nous sommes donc autorisé à donner à l'auteur de ce poëme le nom de CORIPPUS FLAVIUS CRESCO-

nius. Le sujet de cet ouvrage est la guerre entreprise en Afrique contre les Maures et les Vandales, sous le règne de Justinien, vers 550, par un proconsul ou *magister militiæ*, nommé Jean Troglita. Procope et Paul Diacre font mention de cette campagne. Quant à ce qui concerne Jean lui-même, nous ne savons que ce qu'en disent Procope et l'auteur de la *Johannis*. Frère de Pappus, il avait déjà servi avec lui en Afrique sous Bélisaire, en 533, et sous Germanus en 537; son père s'appelait Evantus, sa femme était fille d'un roi; son fils se nommait Peter. Après avoir été employé en Orient contre les Perses, il fut mis à la tête d'une expédition contre les Maures révoltés.

L'âge et le nom de Corippus sont donc fixés d'une manière satisfaisante, et l'auteur de la *Johannis* est bien le même que le panégyriste du neveu de Justinien; mais nous ne pouvons décider avec une égale certitude si Corippus doit être identifié avec l'évêque africain Cresconius, qui compila un *Canonum breviarium* et une *Concordia canonum*. Le premier de ces ouvrages est une sorte de table des matières du second, qui comprend une importante collection des lois de l'Église, arrangées, non pas chronologiquement suivant la date des conciles, mais systématiquement suivant la nature des sujets, et distribuées sous trois cents titres. Saxius et plusieurs historiens ecclésiastiques placent ce prélat sous Tibère III, vers 698 de J.-C. Cette date lui était assignée dans la double supposition qu'il était l'auteur d'un poëme sur une guerre de Libye, et que cette guerre était celle de Leontius; mais il est maintenant prouvé que cette dernière hypothèse était fausse, et l'identité de l'auteur de la *Johannis* et du compilateur de la *Concordia canonum* n'offre aucune difficulté chronologique.

Les épithètes d'*africani* et de *grammatici* sont, comme nous l'avons vu, attachées au nom de Corippus dans l'édition *princeps*; la première indique la patrie de ce poëte, la seconde indique moins sa profession que ses connaissances philologiques, et semble équivaloir au mot de *savant*. Son poëme est dédié aux sénateurs de Carthage, *ad proceres carthaginienses*, et on a conclu de cette dédicace que Corippus lui-même vivait à Carthage. Nous ne possédons point sur lui d'autres renseignements.

Quant au mérite de ses ouvrages, il est assez mince, au jugement de Baillet. « L'idée, dit-il, que les critiques nous donnent de cet homme est celle d'un grand flatteur et d'un petit poëte. Tout ce qu'on dit de plus à son sujet se peut rapporter à quelqu'une de ces deux méchantes qualités. La première rend assez croyable tout ce qu'on a publié de sa légèreté, de sa vanité, de sa passion aveugle et de son indiscrétion dans la distribution du blâme et des louanges. La seconde n'a pas besoin d'autres preuves que celles que nous en donnent ses méchants vers, sa dureté, son obscurité, sa prosodie vicieuse et sa mauvaise latinité. »

Bien qu'il ne s'agisse ici que du plus médiocre des ouvrages de Corippus, c'est-à-dire du *Panégyrique de Justin le jeune*, le jugement de Baillet est trop sévère. Gibbon, dans le quarante-cinquième chapitre de son *Histoire de la décadence et de la chute de l'Empire Romain*, ayant à décrire l'avénement de Justin, a beaucoup emprunté à Corippus, et n'a guère fait que mettre en prose simple et concise les vers pompeux de ce poëte. On peut dire que si le *Panégyrique* de Justin est insignifiant au point de vue littéraire, il a une assez grande valeur historique. On peut en dire autant de la *Johannis*. Saint-Martin, qui s'en est servi pour retracer les guerres arrivées en Afrique à la fin du règne de Justinien, guerres racontées trop brièvement par Procope, et qui a rempli ainsi une lacune laissée par Lebeau dans le XLVIme livre de son *Histoire du Bas-Empire*, a jugé Corippus moins durement que Baillet : « Mieux soutenu sans doute par son sujet, dit-il, il se montre moins médiocre dans *la Johannide* que dans ses autres productions. Pâle, timide imitateur, ou plutôt servile copiste de Virgile, sa composition obscure rappelle continuellement les vers (1), mais non le génie du chantre d'Énée. Quoi qu'il en soit, la Johannide est un monument unique et intéressant : ce poëme jette de grandes lumières sur les révolutions arrivées en Afrique; il forme un utile supplément à la *Byzantine*. » En somme, malgré tous ses défauts, Corippus tient une place assez distinguée dans la misérable littérature latine de son temps; on peut le regarder comme le Claudien du sixième siècle, un Claudien plus près de la barbarie, et dont le style, plus déclamatoire encore, est moins pur et moins harmonieux.

Les bibliographes citent généralement comme édition *princeps* du *Panégyrique* celle de Plantin, Anvers, 1581, in-8°; mais Funccius semble indiquer une édition précédente, donnée par Ruiz, Madrid, 1579; les éditions postérieures sont celles de Thomas Dempster, Paris, 1610, in-8°; de Rivin, Leipzig, 1663, in-8°; de Ritterhusius, Altdorf, 1664, in-4°; de Goetzius, Altdorf, 1743, in-8°; de Foggini, Rome, 1777, in-4°; de Jöger, dans ses *Panegyrici veteres*, Nuremberg, 1779, in-8°.

La *Johannis* fut publiée pour la première fois par Mazuchelli, sous ce titre : *Flavii Cresconii Corippi Johannidos, seu de Bellis Libycis, libri VII;* Milan, 1820. Malgré tous les soins de Mazuchelli, cette édition, faite sur un mauvais manuscrit du quatorzième siècle, laisse beaucoup à désirer. Les deux poëmes de Corippus font partie du nouveau *Corpus scriptorum historiæ byzantinæ*, en cours de publication à Bonn.

(1) Corippus se borne souvent à reproduire avec de légers changements les vers de Virgile.

Le *Canonum breviarium* fut publié pour la première fois par Pithou; Paris, 1588, in-8°; il se trouve aussi dans la *Bibliotheca patrum*, Lyon, vol. IX. Le *Canonum breviarium* et la *Concordia canonum* ont été insérés en entier dans la *Bibliotheca juris canonici* par Voel et Justel; Paris, 1661, in-fol. LÉO JOUBERT.

J. Cuspian, *de Cæsaribus et imperatoribus*. — Fabricius, *Bibliotheca latina*, t. I, p. 715; III, p. 714; id., *Bibliotheca medii ævi*, t. I, 1225. — Funccius, *de Inerti ac decrepita ling. lat. senectute*. — Saint-Martin, *Journal des savants*, avril 1828. — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire*, avec les additions de Saint-Martin, t. IX. — Smith, *Dictionnary of greek and roman biography*. — Baillet, *Jugements des savanis*, t. II.

CORISANDE. *Voyez* GUICHE.

CORK (*Richard* BOYLE, comte DE), surnommé le grand comte de Cork, homme d'État anglais, né à Canterbury, le 3 octobre 1566, mort le 15 septembre 1644. Il appartenait à une ancienne famille du comté d'Hereford. Élevé au collége du Christ à Cambridge, il étudia le droit et travailla dans les bureaux de sir Richard Manwood, premier baron de l'échiquier. Trouvant sa position inférieure à ses talents, il résolut d'aller chercher fortune en Irlande, et arriva à Dublin le 23 juin 1588. Il avait pour toute fortune 27 livres sterling, quelques bijoux et son épée; mais il était jeune, bien fait et spirituel. Il épousa en 1595 une des filles de William Apsley de Limerick. Elle mourut en 1599, le laissant sans enfants et avec une rente de 500 livres. La fortune rapide du jeune Richard Boyle excita l'envie. Sir Henri Wallop, trésorier d'Irlande, sir Robert Gardiner, président du Banc du roi, sir Robert Dillam, président des *commun plaids*, et sir Richard Bingham, haut commissaire du Connaught, s'entendirent pour le perdre, et l'accusèrent d'entretenir de coupables intelligences avec le roi d'Espagne. Il courut à Londres pour se justifier; mais, informé qu'une révolte générale venait d'éclater dans le comté de Munster, et que ses propriétés étaient aux mains des rebelles, il se regarda comme ruiné, et se remit à l'étude du droit. Il songeait à rentrer dans les bureaux de l'échiquier, lorsqu'il fut recommandé au comte d'Essex, qui venait d'être nommé gouverneur. Cependant, les calomnies des ennemis de Richard Boyle ne restèrent pas sans effet, et il fut emprisonné sur la dénonciation expresse de Wallop. Admis à se justifier devant la reine, il eut un plein succès, obtint la destitution de Wallop, et fut vivement recommandé par Élisabeth elle-même à sir George Carey, successeur de ce dernier. Nommé greffier du conseil de la province de Munster, il assista avec sir George Carey au mémorable siége de Kinsale, et fut envoyé pour annoncer à la reine la complète défaite des Espagnols et des rebelles. De retour en Irlande, en 1603, il épousa Catherine, fille unique de sir Jeffery Fenton, premier secrétaire d'État de l'Irlande, et fut créé chevalier le jour même de son mariage. Nommé conseiller privé du comté de Munster en 1606, et conseiller d'État d'Irlande en 1612, il fut créé en 1616 lord Boyle, baron de Yonghall, vicomte de Dungarvan en 1620, et comte de Cork en 1629. En 1631 il obtint le titre de haut trésorier d'Irlande, et cette dignité fut déclarée héréditaire dans sa famille. Il parut dans le procès de lord Strafford comme témoin à charge. En 1641, quand une nouvelle et plus grave révolte éclata en Irlande, il montra beaucoup de courage et le dévouement le plus complet à la cause anglaise et protestante. Il fit de son château de Lismore une forteresse, que 5,000 Irlandais assiégèrent inutilement, leva à ses frais une petite armée, qu'il plaça sous le commandement de ses quatre fils, et mérita cet éloge de Cromwell, que « si chaque province de l'Irlande eût eu son comte de Cork, toute révolte aurait été impossible ». Le comte de Cork laissa de sa seconde femme sept fils et huit filles. Il a écrit les mémoires de sa vie, sous le titre de *True Remembrances*; ils ont été insérés par le D. Birch dans sa *Life of the hon. M. Boyle*.

Rose, *New biographical dictionary*.

CORK (*Richard* BOYLE, comte DE), fils du précédent, né à Yonghall, le 20 octobre 1612, mort le 15 janvier 1698. Il épousa Élisabeth, fille unique et héritière du comte de Cumberland, dont il eut deux fils, Charles, appelé ordinairement lord Clifford, et Richard, qui fut tué en 1665, dans le combat naval de Solebay. Il fut créé par Charles Ier lord Clifford de Lanesborough, et comte de Burlington par Charles II en 1663.

Rose, *New biographical dictionary*.

***CORKER** (*Maurus*), théologien anglais, de l'ordre des Bénédictins, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *the Roman catholik principles*; Londres, 1680, in-4°; — *Stafford's Memories*; ibid., 1682.

Ziegelbauer, *Hist. literar.*

CORKY. *Voyez* GEORGE, roi de Géorgie.

CORLIEU (*François* DE), historien français, né dans le seizième siècle, à Angoulême, mort en 1576. Il était procureur du roi au présidial d'Angoulême, et se noya dans la Charente. On a de lui : *Recueil en forme d'histoire de ce qui se trouve par écrit de la ville et des comtes d'Angoulême, parti en trois livres*; Angoulême, 1576, in-8°; — *Vita sancti Ausonii Engolismensis*, publiée par D. Bosquet, dans le IIe livre de son *Ecclesiæ gallicanæ Historia*, et dans les *Acta sanctorum* de Bollandus, au 11 juin, avec un commentaire de Papebroch; cette biographie a été traduite en français, sous le titre de *Vie de saint Ausone*, par Courlay (Corlieu); 1636, in-8°.

Gabriel de la Charlonye, *Vie de Corlieu*, en tête de la seconde édition du *Recueil en forme d'histoire*; Angoulême, 1631, in-4°. —Lelong, *Bibliot. hist. de la France*.

CORMAC (*Mac-Culinan*), roi du Munster, et évêque de Cashel, en Irlande, régna depuis 901 jusqu'en 908. Il descendait d'Angus, roi du Munster, converti au christianisme par saint Patrice dans la ville de Cashel. Il réunit, comme plusieurs

princes de la famille d'Angus, la royauté et l'épiscopat. Il eut à repousser les incursions des Danois, et périt dans une guerre civile à la bataille de Moy-Albe. On lui attribue une chronique en vers irlandais connue sous le nom de *Psautier de Cashel*, et dont une partie a été conservée dans un manuscrit de la bibliothèque Bodléienne, un glossaire étymologique de la langue irlandaise, intitulé : *Glossaire de Cormac*, et un livre intitulé : *de Genealogia sanctorum Hiberniæ.*

Moréri, *Grand dictionnaire historique.*

CORMATIN-DESOTEUX (*Pierre-Marie-Félicité*, baron DE), officier et littérateur français, né vers 1750, mort à Lyon, le 19 juillet 1812. Fils d'un chirurgien, il voyagea d'abord en Angleterre, puis en Portugal. De retour en France, il partit pour l'Amérique en qualité d'aide de camp du baron de Viomênil. Pendant la guerre de l'indépendance, il s'attacha particulièrement à MM. de Lameth. Revenu à Paris, il y servait avec chaleur la cause de la révolution, et se trouvait même, dit-on, parmi les femmes qui se portèrent sur Versailles, le 5 octobre 1789. Il fut ensuite quelque temps attaché à l'état-major de la garde nationale de Paris; mais il ne tarda pas à se jeter dans le parti royaliste. Employé à Metz, comme officier d'état-major, sous les ordres du marquis de Bouillé, il favorisa par tous les moyens l'évasion de Louis XVI et de sa famille. Compromis par le mauvais succès de cette entreprise, il émigra, fut mal reçu à Coblentz, revint à Paris, et obtint une place de lieutenant dans la garde constitutionnelle du roi. Ayant émigré de nouveau après la journée du 10 août, il passa en Angleterre, revint dans les départements de l'ouest avec une mission du comte d'Artois, débarqua dans la Normandie au mois de juillet 1794, et se rendit auprès de M. de Puisaye, chef des insurgés sur la rive droite de la Loire, qui le nomma son trésorier général. Cormatin signa, le 20 avril 1795, le traité de La Mabilais avec les représentants de la république française. Ce traité s'appliquait, non pas à la Vendée, comme l'a dit par erreur la *Biographie universelle* des frères Michaud, mais aux insurgés bretons de la rive droite de la Loire. Le traité de pacification pour la Vendée avait été signé par Charette à La Jaunaie, le 17 février précédent. Cormatin, accusé d'avoir fait des infractions au traité de La Mabilais, fut arrêté par l'ordre du général Hoche, et livré, en octobre 1795, à une commission militaire. Acquitté sur le fait de la rupture des traités, il fut condamné à la déportation comme émigré. Détenu d'abord dans le fort de Cherbourg, et transféré ensuite au château de Ham, il obtint sa liberté sous le gouvernement consulaire, et se retira dans ses propriétés, près de Mâcon. On a de lui : *l'Administration de Sébastien Joseph de Carvalho et Melo, comte d'Oeyras, marquis de Pombal*; Amsterdam (Paris), 1788, 4 v. in-8°; — *Voyage du ci-devant duc du Châtelet en Portugal.. ... revu et augmenté de notes.....* par J.-P. Bourgoing; Paris, 1798, 2 vol., in-8°. Cet ouvrage, dont Bourgoing trouva le manuscrit dans la bibliothèque du duc du Châtelet, est réellement de Cormatin.

Galerie historique des contemporains. — Quérard, *la France littéraire.*

*CORMENIN (*Louis-Marie* DE LA HAIE, vicomte DE), célèbre publiciste et magistrat français, né à Paris, le 6 janvier 1788. Son père, comme son grand-père, avait été lieutenant général de l'amirauté, dont M. le duc de Penthièvre était le chef. Il fut tenu sur les fonts baptismaux par ce dernier prince et Mme la princesse de Lamballe. Son grand-père fut l'un des otages de la noblesse pour Louis XVI. M. de Cormenin passa son enfance dans les terres d'Avrolles et de Champlay (Yonne), qui appartenaient à sa famille. Les colléges n'existant plus, les écoles centrales n'étant qu'à peine ouvertes, il fit ses études dans le pensionnat de M. Lepitre à Paris. Au sortir des classes, il étudia avec succès le droit. Il fut assez heureux pour perfectionner son éducation littéraire sous l'habile direction de MM. Laya et Villemain. Il commençait à se faire connaître par des poésies pleines de verve et de délicatesse quand, à vingt-deux ans (1810), il fut appelé par l'empereur au conseil d'État, comme auditeur. Nommé maître des requêtes en 1815, il fut, pendant toute la durée de sa présence au conseil, le rapporteur chargé des affaires les plus ardues. En 1828 il fut élu député d'Orléans; en 1830, bien que porté l'un des premiers sur la liste des nouveaux conseillers d'État, il donna sa démission de membre du conseil et de député. Appelé de nouveau à la chambre, il y représenta le grand collége de l'Ain. En 1832 il eut l'honneur d'être, le même jour, élu député dans quatre arrondissements différents : Belley, Pont-de-Vaux, Montargis et Joigny; il opta pour Belley. En 1834 il fut encore élu le même jour dans la Sarthe et l'Yonne, et opta pour l'arrondissement de Joigny; en 1846 un pamphlet (*Feu! Feu!*) empêcha sa réélection; en 1848 il entre à la constituante, porté encore par quatre départements. Il s'agissait de rédiger la constitution. M. de Cormenin fut nommé, le premier, membre, puis président de la commission; il proposa et rédigea les principaux articles, et notamment ceux qui traitent du suffrage universel et du maintien de la Légion d'honneur; cet article passa à la majorité d'une seule voix. Toutefois, avant la fin des travaux de la constituante il donna sa démission de la présidence, et cessa d'en faire partie. M. de Cormenin voulait que la constitution fût soumise à la ratification du peuple; mais il échoua. Après les sanglantes journées de juin, il fut nommé président de la commission, divisée en plusieurs sous-comités, ayant pour mission de s'enquérir du sort des familles pauvres à Paris et de venir à leur secours. Il présida le conseil d'État jusqu'au 11 avril 1849, épo-

que où ce corps fut reconstitué par voie d'élection parlementaire. Il y fut alors réélu par l'assemblée législative; il présida d'abord le comité du contentieux, et passa ensuite, comme conseiller, à la section des finances. Après les événements de décembre 1851, M. de Cormenin fut rappelé au conseil d'État reconstitué par l'empereur Napoléon III, qu'il avait défendu lors de l'affaire de Strasbourg.

Imagé, spirituel, abondant même dans la causerie privée, M. de Cormenin manque de talent oratoire et devient muet devant le public. Comme écrivain, M. de Cormenin doit être apprécié sous la triple face de jurisconsulte, de pamphlétaire, de moraliste. Il a par là exercé une grande influence sur les affaires politiques de son temps. Ce fut lui qui mit en vogue les premiers comptes-rendus des journaux. Comme jurisconsulte, M. de Cormenin a rassemblé le premier les éléments épars du *Droit administratif*, perdus dans les archives du conseil d'État, et qu'il avait lui-même tant contribué à établir comme rapporteur. Ces règles et ces aphorismes, particulièrement sur ce qui traite de la compétence, prirent sous sa plume le caractère et la force d'une véritable science, et ce livre, de tous ceux qui ont traité cette matière, fera toujours autorité : il est conçu sous la forme d'axiomes avec des déductions, des preuves tirées des arrêts du conseil d'État. Le nom de M. de Cormenin restera attaché à cette œuvre remarquable, qui a eu cinq éditions. On doit aux instances de M. de Cormenin la publicité des audiences du conseil d'État, l'institution d'un ministère public et la défense orale.

De toutes les formes de la presse politique, le pamphlet est la plus redoutable et la plus agressive. M. de Cormenin est le pamphlétaire du règne de Louis-Philippe, comme Sieyès le fut de la Révolution et Paul-Louis Courier de la Restauration, avec la différence que ce dernier est peut-être plus caustique et M. de Cormenin plus logique. Dans les gouvernements représentatifs, le pamphlet agit d'abord sur le public, qui réagit ensuite sur les assemblées. Sous ce point de vue, le triomphe de M. de Cormenin a été complet. Il fit plus avec sa plume incisive qu'il n'eût fait avec sa parole s'il eût été orateur. Ce fut le plus rude adversaire du gouvernement du roi Louis-Philippe. Ses *Lettres sur la liste civile*, qui eurent vingt-cinq éditions, son pamphlet sur les *apanages*, écrit qui força le gouvernement de retirer la loi et condamna un ministère (le ministère Molé) à la retraite, eurent un succès prodigieux. M. de Cormenin dévoua aussi sa plume de pamphlétaire à la défense des libertés religieuses. On le voit, sur la fin de la Restauration, se jeter dans les luttes ardentes des *appels comme d'abus*, puis, sous Louis-Philippe, forcer par ses écrits le conseil d'État à ne plus connaître des refus de sépulture ecclésiastique, malgré le concordat. Le pamphlétaire empêcha donc un grand corps de faire l'application d'une loi existante. Cette défense de la religion prit ensuite sous la plume acérée de M. de Cormenin une allure plus vive, plus populaire : le fameux pamphlet *Oui et Non* eut un grand retentissement auprès du clergé de France. Les électeurs voulurent une rétractation (M. de Cormenin était député [1846]). L'écrivain répondit par un second pamphlet : *Feu ! Feu !* qui fut tiré à plus de 60,000 exemplaires ! Non-seulement les pamphlets de M. de Cormenin lui suscitèrent beaucoup d'ennemis; mais ils lui fermèrent les portes de l'Académie française ainsi que de l'Académie des sciences morales et politiques. L'un des ouvrages les plus considérables de M. de Cormenin, et qu'il a tracé avec une indépendance d'esprit remarquable, est le *Livre des orateurs*, fruit de dix ans d'observations consciencieuses. A la différence des biographes, M. de Cormenin ne touche pas à l'homme privé; l'homme politique et l'orateurs sont seuls en scène; le *Livre des orateurs* a été traduit dans toutes les langues; il a eu jusqu'à ce jour (1854) dix-sept éditions.

Comme moraliste, M. de Cormenin a écrit les *Entretiens de village*, livre qui en 1846 obtint les honneurs du prix Montyon. Poussé à la fois par un sentiment de charité et par une aptitude d'organisation toute particulière, qui lui fait trouver le côté pratique, M. de Cormenin a fondé plus d'œuvres de charité qu'aucun laïque de ce temps. Voici les principales : *Œuvres des veillées-ouvroirs, pour les femmes âgées ; — Œuvres de couture, pour les jeunes filles des campagnes ; — des Ouvroirs industriels ; — des Aumôniers ; — des Dernières prières ; — — du Refuge, pour les enfants, — Secours aux vieillards par les enfants de la première communion ; — des Prières pour les morts des hospices ; — des Prières pour ceux qui ont dévoué leur vie pour sauver leurs semblables ; — Société d'enquête internationale pour l'amélioration des lois ; — des Inscriptions murales des hommes célèbres de chaque arrondissement, etc., etc.*

Voici les titres de ses écrits : *le Livre des orateurs* ; 2 vol., 17e édition (épuisée), Pagnerre, comprenant les portraits de : Mirabeau, Danton, Napoléon, Manuel, de Serre, de Villèle, Foy, Martignac, Royer-Collard, Benjamin Constant, Guizot, Thiers, Berryer, Fitz-James, Casimir Périer, Dupin aîné, Sauzet, Lamartine, Mauguin, Odilon Barrot, Dupont (de l'Eure), Garnier-Pagès, Lafayette, Laffitte, Arago, Ledru-Rollin, Cormenin; — *Entretiens de village*, 8e édition, 1 vol. in-18 ; — *Droit administratif*, 2 vol. in-8°, 1822, 5e édition (épuisée) ; — Pamphlets : *de la Centralisation*, 1 vol., in-32 ; — *un Mot sur la liste civile* ; — *le Maire de village*, 1 vol. in-32; — *Deux derniers pamphlets de Timon sur la dotation* ; — *Oui et Non*, au sujet des Ultramontains et des Gallicans (1845); — *Feu! feu!* réponse aux adversaires de *Oui et Non* (1845); — *Or-*

dre du Jour sur la corruption électorale; — *Pamphlet sur l'indépendance de l'Italie*, 1 vol., in-32 (1848); — *Deuxième pamphlet sur l'indépendance de l'Italie;* — *des Salles d'asile en Italie;* in-32; — *Trois Dialogues politiques: la Souveraineté du peuple, Assemblée nationale, et la République;* in-32; — *Apologue sur les blessés de la presse;* — *Petit Pamphlet sur le projet de constitution de 1848;* — *l'Éducation et l'Enseignement, instruction secondaire;* 1 vol. in-32, 1850; — *Révision de la constitution;* 1 vol. in-32 (1851); — *Lettres sur la liste civile;* 1 vol. in-32, 22e édition, épuisée; — *Très-humble remontrance de Timon;* id.; — *Défense de l'évêque de Clermont;* id.; — *État de la question;* id.; — *le Maître d'école;* id.; — *Liberté, gratuité et publicité de l'enseignement;* id., — *Avis aux contribuables;* id.; — *Deuxième avis;* id. Tous les pamphlets de M. de Cormenin ont paru sous le pseudonyme de Timon.

E. Mugnot de Lyden.

Mont. univ. — Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Galerie des contemp.*, t. II.

CORMIER (*Thomas*), sieur de Beauvais, historien et jurisconsulte français, né à Domfront (Orne), vers l'année 1523, mort en l'année 1600. Il fut conseiller, puis président de l'échiquier d'Alençon. On a de lui: *Thomæ Cormerii, Alenconii, Rerum gestarum Henrico II, regis Galliæ, libri IV;* Paris, 1584, in-4°; — *Henrici IV, christian. et augustiss. Galliarum Navarræque regis, Codex juris civilis;* Lyon, 1602, in-fol. Cet ouvrage, traduit en français sous le titre de: *Le Code de Henri IV*, a eu de nombreuses éditions.

B. H.

B. Hauréau, *Hist. littér. du Maine*, t. III.

CORMILIOLLE (*Pierre-Louis*), littérateur français, né à Paris, le 16 avril 1739, mort le 13 mars 1822. Il entra dans les ordres, mais pendant la révolution il rompit ses vœux, et se maria. On a de lui: *Discours civique, adressé aux officiers municipaux*, etc.; Paris, 1790, in-8°; — *la Thébaïde de Stace, traduction nouvelle;* Paris, 1783, 3 vol. in-12; — *l'Achilléide et les Sylves de Stace, traduites en français;* Paris, 1802, 2 vol in-12; 2e édition, augmentée de la version du *Panégyrique à Calpurnius Pison*, avec le texte; Paris, 1805, 2 vol. in-12. Cormiliolle démontre, dans un discours préliminaire, que le *Panégyrique à Calpurnius Pison*, d'abord attribué à Ovide, puis à Lucain, ne peut être l'ouvrage de ces deux poëtes. Il pense que Stace en est véritablement l'auteur; — *Suite et conclusion de la Pharsale, ou supplément de Lucain*, traduit du latin de Thomas May; Paris, 1819, in-12.

Quérard, *la France littéraire*.

CORMIS (*François de*), jurisconsulte français, né à Aix en Provence, en 1639, mort dans la même ville, en 1734. On a de lui: *Recueil de consultations sur diverses matières de droit;* Paris, 1735, 2 vol. in-fol.

Dictionnaire de la Provence.

CORMIS (*Louis de*), seigneur de Beaurecueil, biographe français du dix-septième siècle. Il fut avocat général, et président à mortier au parlement d'Aix. On a de lui: *Table des illustres Provençaux;* Aix, 1622, in-fol., sous le nom de Pierre d'Hosier. Cet ouvrage, au jugement de Lenglet-Dufresnoy, est rempli d'erreurs.

Lenglet. Dufresnoy, *Catalogue des principaux historiens.*

CORMONTAINGNE (*Louis de*), ingénieur français, né vers 1696 (1), mort en 1752. Ingénieur volontaire en 1713, il se trouva aux siéges de Landau et de Fribourg. Il entra dans le corps du génie en 1715, et, après avoir résidé à Strasbourg jusqu'en 1726, il assista, de 1733 à 1745, aux siéges les plus mémorables dans les guerres de la succession de Pologne et de celle d'Autriche. Il passa par tous les grades, et parvint à celui de maréchal de camp; en cette qualité, il fut directeur des fortifications des places de la Moselle. Pendant la paix, il améliora celles de Thionville et de Metz (2). Il fit construire dans cette dernière place les forts Belle-Croix et Moselle, et appliqua dans ces deux ouvrages ses principes sur la fortification; il développa les propriétés de la fortification moderne, reconnues avant lui par Vauban. La plus importante des améliorations qu'il introduisit dans l'art des fortifications fut de soustraire les escarpes en maçonnerie à la vue de l'ennemi éloigné, et de le forcer ainsi à s'en approcher pour les battre en brèche. Il augmenta la saillie des demi-lunes et donna plus d'importance aux réduits de demi-lunes et de places d'armes rentrantes. Le général Cormontaingne laissa un grand nombre de manuscrits. M. Bayard, capitaine du génie, les recueillit et les publia sous les titres suivants: *Mémorial pour l'attaque des places;* Paris, 1806, in-8°; — *Mémorial pour la défense des places;* Paris, 1806, in-8°; — *Mémorial pour la fortification permanente et passagère;* Paris, 1809, in-8°. Ce dernier livre avait déjà été publié sous le titre d'*Architecture militaire, ou l'art de fortifier;* La Haye, 1741, in-4°. Ces trois ouvrages forment un manuel complet de l'officier du génie; ils ont été publiés en 1809, avec des notes de M. de Bousmard, ancien officier du génie. [*Enc. des g. du m.*]

Augoyat, *Notice sur Cormontaingne*, en tête de la seconde édition du *Memorial pour l'attaque des places.*

CORNA (*Antonio delle*), peintre, né à Crémone, travaillait dans sa patrie en 1478. Il fut élève du Mantegna, et imitateur de sa première

(1) On ne connaît pas la date précise de la naissance de Cormontaingne; sa famille habitait Strasbourg. C'est aussi à Strasbourg qu'il fit ses études.

(2) A Metz, Cormontaingne devint, en 1733, ingénieur en chef: « mais il était subalterne lorsqu'il a fait exécuter le système de fortification qui porte son nom et qui est devenu classique en Europe. » Augoyat, *Notice*, en tête du *Mém. pour l'attaque des places.*

manière. Un de ses ouvrages, qui a appartenu à Zaist, l'historien de l'école crémonaise, est le plus ancien tableau de cette école qui offre un nom et une date certaine. Il représentait *Julien*, qui plus tard fut canonisé, *tuant son père et sa mère en croyant surprendre sa femme avec un amant*. Au pied du lit était cette inscription :

Hoc opus Manteneæ didicit sub dogmate clari
Antonii Cornæ dextera pinxit opus.
MCCCCLXXVIII.

Il est à croire que cet artiste ne vécut pas longtemps, ou du moins qu'il n'eut pas une grande réputation, puisqu'il ne figure pas parmi les peintres qui dans le quinzième siècle décorèrent la cathédrale de Crémone de ces fresques qui en ont fait un monument digne de rivaliser avec la chapelle Sixtine. E. B—N.

Zaist, *Vite de' pittori Cremonesi*. — Lanzi, *Storia pittorica*.

* **CORNAC** (*Jean*), abbé de Villelvin, prédicateur français, mort en 1614, dans un âge avancé. Il joua un certain rôle pendant la ligue ; il eut un grand crédit auprès du cardinal de Bourbon, qu'un parti essaya de placer sur le trône sous le nom de Charles X, et il devint ensuite conseiller intime du duc de Mayenne. Les historiens ne lui ont pas fait l'honneur de le citer, et ses ouvrages sont restés inédits. La Bibliothèque impériale possède quatre gros volumes in-folio de ses sermons. Ce recueil a trouvé un lecteur, un seul sans doute, qui nous apprend que ces homélies ne sont pas sans mérite. La manière de Cornac est un peu froide, mais contenue et régulière. Son style n'a plus rien des jovialités et des images grossières qui abondent chez les prédicateurs du quinzième siècle. Savant en histoire ecclésiastique, l'abbé Cornac ne cite pas à tout propos, ne s'abandonne pas à ce dévergondage d'érudition qui caractérise l'éloquence de son temps; chez lui, un mysticisme clair et simple se plaît peu aux abstractions. Lorsque Henri IV fut devenu paisible possesseur du royaume, Cornac rentra tout à fait dans cette obscurité dont il avait toujours su envelopper sa vie politique.

Ch. Labitte, *de la Démocratie chez les prédicateurs de la ligue*, p. 70.

* **CORNACCHINI** (*Agostino*), sculpteur italien, né à Pescia, et non à Pistoja, comme le disent tous les biographes, vivait au commencement du siècle dernier. Il vint terminer ses études à Rome, où il fixa sa demeure, et où, par la protection du cardinal Fabbroni, son compatriote, plutôt que par son mérite, il obtint des commandes importantes. C'est ainsi qu'il fut chargé successivement d'un bas-relief représentant *Saint André Corsini protégeant les Florentins à la bataille d'Anghieri*, d'une statue de *la Prudence* pour la chapelle Corsini à Saint-Jean de Latran, de la statue d'*Élie* qui accompagne la chaire de Saint-Pierre, enfin de la statue équestre de *Charlemagne* placée sous le portique de la basilique de Saint-Pierre, en face de celle de Constantin, ouvrage du Bernin. Ce groupe colossal est une triste preuve de la faiblesse de l'artiste et du mauvais goût de son époque.

A Pistoja, dans l'ancienne bibliothèque des Philippins, présent du cardinal Fabbroni, on voit dans son vestibule deux groupes de Cornacchini. E. B—N.

Cicognara, *Storia della scoltura*. — Tolomei, *Guida di Pistoja*.

CORNACCHINI (*Thomas*), médecin italien, né à Arezzo, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. Il professa pendant longtemps à l'université de Pise. Il laissa des tables médicales rédigées avec beaucoup d'ordre et de soin. Elles ont été publiées par ses fils, Horace et Marc, sous le titre suivant : *Tabulæ medicæ, in quibus ea fere omnia quæ a principibus medicis græcis, arabibus et latinis, de curationis apparatu capitis ac thoracis, morbis, febribus, pulsibus, urinis, scripta parsim reperiuntur, methodo adeo absoluta collecta sunt, ut et illa et loci unde sunt hausta sub unum cadant oculorum obtutum*; Padoue, 1605, in-fol.; Venise, 1607.

Van den Linden, *de Scriptoribus medicis*.

CORNACCHINI (*Marc*), médecin italien, fils du précédent, vivait dans le dix-septième siècle. Sa vie nous est inconnue. Il professa à l'université de Pise, et acquit une grande réputation en répandant la poudre appelée de son nom, *poudre cornacchine*, quoiqu'elle ait été inventée par le comte de Warwick. Élève de Jérôme Mercurialis, il publia les Commentaires de son maître sur Hippocrate, avec les opuscules suivants : *de Hominis generatione; de Vino et aqua, balneisque Pisanis*; Francfort, 1607, in-fol. On a encore de lui : *Methodus qua omnes humani corporis affectiones ab humoribus copia vel qualitate peccantibus genitæ, tuto, cito et jucunde curantur*; Florence, 1619, in-4° ; ibid,. 1620, in-4° ; Francfort, 1628, in-8° ; — Genève, 1647, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale*.

* **CORNALUS** (*Jean-Jacques*), littérateur italien, sur le compte duquel on ne sait rien, si ce n'est qu'il naquit à Plaisance et qu'il fut l'auteur de deux petits volumes en vers latins : *de Norma bene beateque vivendi*, Milan, 1493 ; *Epigramma et dialogus notabilis*, Crémone, 1494. B.

Brunet, *Manuel du libraire*.

* **CORNARA** (*Carlo*), peintre italien, né à Milan, en 1605, mort en 1673. Il apprit les éléments de son art sous Camille Procaccini, mais après la mort de cet artiste il paraît avoir continué seul ses études. Dans sa jeunesse, il ne peignit que des sujets de petite proportion ; mais plus tard, il osa aborder la grande peinture, et y déploya un style plus délicat que celui de son maître. Un de ses meilleurs tableaux est un *Saint Benoît*, placé à la Chartreuse de Pavie. On

lui doit aussi à Milan la voûte d'une chapelle à Saint-Eustorge et deux tableaux à San-Alessandro in Zebedia.

A sa mort, il laissa une fille, qui termina tous les ouvrages qu'il n'avait pu achever, et qui en peignit elle-même un assez grand nombre, souvent confondus avec ceux de son père. Son principal tableau est *le Christ donnant les clefs à saint Pierre*, dans une chapelle de Saint-Ambroise de Milan. E. B-n.

Lanzi, *Storia pittorica*. — Ticozzi, *Dizionario*. — Pirovano, *Nuova guida di Milano*.

CORNARIUS (*Jean*), médecin allemand, né à Zwickau, dans la Saxe, en 1500, mort à Iéna, le 16 mars 1558. Son véritable nom était *Hagenbut*, qui désigne en allemand le fruit du cornouiller et que Mosellanus, son professeur, traduisit en latin, suivant la coutume du temps, par le mot de *Cornarius*. Sous la direction de ce maître habile, Cornarius fit de grands progrès dans les langues grecque et latine, et ne tarda pas à être en état d'enseigner lui-même. Il s'adonna à la médecine, et après avoir suivi les cours de la faculté de Wittenberg, il fut admis à la licence en 1523, et reçu docteur quelques années après. Il parcourut la Livonie, le Mecklembourg, l'Angleterre, la France et les Pays-Bas, cherchant vainement les livres des anciens médecins grecs. Enfin, à Bâle, Froben lui montra les œuvres d'Hippocrate, de Galien, de Paul d'Égine et de Dioscoride, qui venaient de sortir des presses des Alde. Il parvint à se procurer ces livres précieux, et, muni de son trésor, il vint s'établir à Nordhausen, puis à Francfort-sur-le-Mein et à Zwickau. Il fut nommé professeur à Marbourg, et plus tard à Iéna, où il mourut. On a de lui : *Universæ rei medicinæ ἐπιγραφή, seu enumeratio compendio tractata*; Bâle, 1529, in-4°; ibid., 1535, in-4°; — *de Utriusque alimenti receptaculis dissertatio, contra quam sentit Plutarchus*; Marbourg, 1543, in-8°; Bâle, 1544, in-8°; — *Vulpecula excoriata*; Francfort, 1545, in-4° : cet opuscule est dirigé contre Fuchs, qui avait durement critiqué plusieurs traductions de Cornarius : *Vulpecula* est une allusion au nom de *Fuchs*, qui en allemand veut dire *renard*; — *Nitra ac brabyla pro Vulpecula excoriata asservanda*; Francfort, 1545, in-4° : c'est encore une diatribe contre Fuchs; — *de Conviviorum veterum græcorum, et hoc tempore Germanorum ritibus*; Bâle, 1548, in-8°, inséré dans le tome IX du *Thesaurus antiquitatum græcarum* de Gronovius; — *de Peste libri duo, pro totius Germaniæ, imo omnium hominum, salute*; Bâle, 1551, in-8°; — *Medicina, sive medicus, liber unus; accedunt orationes duæ : altera, Hippocrates, sive doctor verus; altera de rectis medicinæ studiis amplectandis*; Bâle, 1556, in-8°; — *Theologiæ vitis viniferæ libri III*, publiés par Abraham Schulze; Heidelberg, 1614, in-8°.

Cornarius est moins connu par ses productions originales que par ses traductions d'un grand nombre d'aûteurs grecs. Plusieurs d'entre elles sont les plus anciennes que l'on connaisse. Les plus importantes sont : *Parthenii Nicæensis Erotica, sive de amatoriis affectionibus liber*, grec et latin; Bâle, 1531, in-8°; — *Constantini Cæsaris Selectarum præceptionum de agricultura libri XX, Joan. Cornario interprete*; Bâle, 1538, in-8° : c'est une traduction du recueil des *Géoponiques*; Cornarius la fit réimprimer sous le titre suivant : *Cassii Dionysii Uticensis De agricultura libri XX, hactenus Constantino Cæsari adscripti*; Lyon, 1543, in-8°; Bâle, 1558, in-8°; — *Omnia D. Basilii magni, archiepiscopi Cæsareæ Cappadociæ, quæ exstant opera, juxta argumentorum congruentiam, in tomos partita quatuor*; Bâle, 1540, in-fol.; — *Adamantii sophistæ Physiognomonicon, id est de naturæ indiciis cognoscendis libri duo*; Bâle, 1544, in-8°. Nous citerons encore les traductions de Platon, d'Aetius, de Paul d'Égine, de Synesius, de saint Épiphane, de Macer, de quelques traités de Galien, de Marcellus Empiricus et d'Artémidore. Mais les travaux de Cornarius qui nous intéressent le plus sont ceux qu'il exécuta sur Hippocrate, dont il publia le texte en 1538, et une traduction latine huit ans après, sous le titre suivant : *Hippocratis Coi, medicorum omnium longe principis, Opera quæ ad nos exstant omnia*; Bâle, 1546, in-fol. Cette traduction lui avait coûté quinze ans de travail. On en possédait déjà une de Calvo, mais que Cornarius ne connaissait pas, et qui est fort inférieure à la sienne. La meilleure édition est celle de Bâle, 1558, in-8°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie médicale* — Teissier, *Éloges*. — Adam, *Vitæ eruditorum*. — Kestner, *Medicin. Gelehrten-Lexicon*.

***CORNARIUS** (*Achates*), médecin allemand, fils du précédent, né à Zwickau, vers 1530, mort dans la seconde moitié du seizième siècle. Reçu docteur en médecine à Iéna, en 1558, il mourut médecin pensionné de Creutznach, dans le Palatinat. Il termina la traduction de Platon, laissée inachevée par son père, et la publia avec une préface de sa façon.

Biographie médicale.

CORNARIUS (*Diomède*), médecin allemand, autre fils de Jean Cornarius, né à Zwickau, vers 1535, mort au commencement du dix-septième siècle. Après avoir étudié la médecine à Iéna, Vienne et Wittenberg, il exerça quelque temps sa profession à Tyrnau, en Hongrie, et fut nommé professeur à l'université de Vienne. Maximilien II le choisit pour médecin en 1566, et l'anoblit. Il mourut dans un âge avancé. On a de lui : *Consiliorum medicinalium habitorum in consultationibus a clarissimis atque expertissimis, apud diversos ægrotos, partim defunctis, partim adhuc superstitibus, medicis tractatus*; Leipzig, 1599, in-4°.

Éloy, *Dictionnaire historique de la médecine*. — *Biographie medicale*. — Freher, *Theatrum eruditorum*.

CORNARO, célèbre famille italienne, originaire de Venise, et qui prétendait descendre des *Cornelius*. En voici les principaux membres, en commençant par les doges :

CORNARO (*Marc*), doge de Venise, né vers 1284, mort le 13 juin 1367. Il succéda, au mois d'août 1365, au doge Laurent Celsi. Affaibli par l'âge, il eut peu d'influence dans les conseils de la république, et ne prit presque aucune part aux événements qui se passèrent pendant qu'il était en charge. Le gouvernement de Venise se laissa entraîner par Pierre de Lusignan à une croisade contre le soudan d'Égypte. Les croisés se bornèrent à piller Alexandrie, et se rembarquèrent au bout de quatre jours. Cette expédition n'eut d'autre résultat que de brouiller les Vénitiens avec le soudan. Il fit séquestrer leurs marchandises, mettre les marchands aux fers, et il fallut que la république lui envoyât de riches présents pour se réconcilier avec lui. L'année 1365 n'était pas terminée lorsqu'une nouvelle révolte éclata dans Candie. Le gouverneur de l'île demanda de prompts secours, et dans le courant de l'année 1366, après une guerre sanglante, l'insurrection fut vaincue. Presque tous les moteurs de la révolte périrent sur l'échafaud ; les femmes et les enfants de la puissante famille des Calenge ne furent pas épargnés. Cette pacification sanglante termina le règne de Marc Cornaro. Il eut pour successeur André Contarini.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. IX.

CORNARO (*Jean*), doge de Venise, mort le 23 décembre 1629. Il succéda à François Contarini, le 16 décembre 1624. Il éprouva dans son propre fils combien les lois de la république étaient inflexibles. Il existait entre sa maison et celle des Zeno une de ces inimitiés trop souvent héréditaires en Italie. Renier Zeno, qui se trouvait l'un des trois chefs du conseil des Dix, censurait tout ce que faisait le doge, et s'élevait contre les faveurs accordées à ses enfants. N'ayant pu forcer Frédéric Cornaro, évêque de Bergame et fils du doge, à refuser la dignité de cardinal, qui venait de lui être conférée, il avança que les enfants du doge n'avaient pas tous le droit d'entrer au sénat, et il en fit limiter le nombre à deux ; de sorte que George Cornaro, le plus jeune des trois fils du doge, s'en trouva exclu. Pour se venger, celui-ci attendit Zeno à la porte du palais, l'assaillit avec l'aide de quelques complices, le frappa de neuf coups de poignard, et prit la fuite. Bien que Renier Zeno n'eût pas été blessé mortellement, le coupable fut condamné par contumace ; ses biens présents et à venir furent confisqués et son nom effacé du Livre d'or. L'inflexibilité de la loi fut constatée par un marbre élevé sur le lieu même où le crime avait été commis. George Cornaro, qui s'était réfugié à Ferrare, fut tué dans une rixe, par un autre banni. Sous le règne de Jean Cornaro, les Vénitiens furent les alliés de la France contre la maison d'Autriche dans les guerres pour la possession de la Valteline et pour la succession des duchés de Mantoue et de Montferrat. Cornaro ne vit pas la fin de cette guerre ; il mourut de la peste qui ravageait l'Italie. A aucune époque ce fléau n'avait été ni si général ni si opiniâtre : on assure que Venise perdit soixante mille de ses habitants, et les provinces plus de cinq cent mille ; c'était le quart de la population.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. XXXII.

CORNARO (*François*), doge de Venise, mort le 5 juin 1656. Il succéda à Charles Contarini, le 16 mai 1656. Son règne, qui ne dura que vingt jours, ne fut signalé par aucun événement important.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, l. XXXIII.

CORNARO (*Jean*), doge de Venise, né en 1647, mort le 12 août 1722. Il succéda à Louis Mocenigo, au mois de mai 1709. Venise essayait alors de se maintenir neutre entre la France et l'Autriche, qui se disputaient le Milanais ; elle voyait son territoire violé par les deux parties belligérantes, sans oser se déclarer pour l'une ou pour l'autre. Tandis qu'elle entretenait inutilement vingt ou vingt-quatre mille hommes sur la frontière du Milanais, elle n'en avait pas huit mille en Morée. Tout à coup, en 1713, le ministre vénitien fut arrêté à Constantinople, et un corps de troupes ottomanes s'avança vers la Dalmatie, pendant que cent mille Turcs, commandés par le grand-vizir et secondés par une flotte de plus de cent voiles, envahissaient la Morée, qui fut conquise en quelques mois. Corfou, vaillamment défendue par le général saxon Schullembourg, soutint quarante-deux jours de siége, du 6 juillet 1716 au 18 août. Les Turcs se retirèrent après avoir perdu quinze mille hommes. Enhardis par ce succès et par les victoires du prince Eugène en Hongrie, les Vénitiens reprirent Vonizza et Prevesa ; mais ils furent bientôt forcés d'accéder à la paix de Passarowitz (21 juillet 1718), qui laissa la Morée aux Turcs, sans donner aucun dédommagement à la république de Venise. Jean Cornaro eut pour successeur Sébastien Mocenigo.

Daru, *Histoire de la république de Venise*, XXXIV, XXXV.

CORNARO (*Lusignana-Caterina*), reine de Chypre, née à Venise, en 1454, morte dans la même ville, le 5 juillet 1510. Elle fut élevée dans le couvent de San-Benedetto, à Padoue. A cette époque, le petit royaume de Chypre n'était plus qu'un fief relevant du soudan d'Égypte. Jean III, qui régnait alors, était gouverné par sa femme Hélène, princesse grecque de la famille des Paléologue. Il n'était issu de cette union qu'une fille, mariée à Jean de Portugal, qui résidait dans l'île avec elle. Un parti puissant se forma contre la reine, qui fut forcée de céder l'administration à son gendre. Le poison la délivra bientôt de Jean de Portugal ; mais elle eut bientôt un autre sujet d'inquiétude. Le roi avait un fils naturel, nommé Jacques, et il

n'était pas rare à cette époque de voir des bâtards réclamer les droits des héritiers légitimes. La reine, pour faire cesser les prétentions de celui-ci, l'avait fait nommer archevêque de Nicosie, métropole de l'île. André Cornaro, oncle de Catherine, se trouvait alors en Chypre; il parla de sa nièce au prince archevêque, et persuada à ce dernier de renoncer à sa dignité ecclésiastique et d'épouser la jeune Vénitienne; mais Jacques fut contraint par la reine Hélène de s'enfuir à Rhodes. Il y apprit bientôt la mort de la reine, celle du roi et l'avénement de Charlotte, veuve de Jean de Portugal, laquelle se maria en secondes noces avec Louis, second fils du duc de Savoie. Jacques courut implorer l'appui du soudan d'Égypte; celui-ci reconnut son client pour héritier de la couronne de Chypre, et lui fournit des troupes. Jacques débarqua dans l'île, où il fut puissamment secondé par les intrigues d'André Cornaro. Charlotte et Louis se sauvèrent à Rhodes, et ensuite à Naples, ne conservant qu'un vain titre, dont les ducs de Savoie se sont prévalus depuis pour prendre la qualité de rois de Chypre et de Jérusalem. Jacques témoigna sa reconnaissance à Cornaro par des faveurs royales; mais, oubliant l'alliance qu'il avait projetée avec la nièce de ce patricien, il épousa la fille d'un des princes de la Morée. Il devint veuf peu de temps après. Alors Cornaro renoua le projet formé quelques années auparavant, et, offrant à la fois la protection des Vénitiens et sa nièce, il détermina Jacques à accepter l'une et l'autre. Catherine Cornaro, adoptée par la république, apporta une riche dot, qui fut hypothéquée sur les villes de Famagouste et de Cérines. La jeune reine arriva sur une escadre vénitienne; et la seigneurie, en acquérant un droit sur deux villes importantes, se ménagea le droit de reversibilité sur la couronne de sa fille adoptive.

Cet événement se passa en 1469. Trois ans après, le roi Jacques mourut, laissant sa veuve enceinte et trois enfants naturels, dont deux garçons et une fille. Par son testament, il déclara que si la reine mettait au monde un fils, ce fils hériterait du royaume et resterait pendant sa minorité sous la tutelle de sa mère et d'André Cornaro; que si la reine accouchait d'une fille, le royaume serait partagé entre la fille et la mère, et qu'enfin à défaut d'enfant légitime, la couronne serait dévolue aux enfants naturels, suivant l'ordre de primogéniture. Il recommanda en même temps sa veuve et son royaume à la république. Après la mort de Jacques, Catherine, malgré une protestation de Charlotte, prit sans obstacle les rênes du gouvernement, sous la protection de la flotte vénitienne. Mais bientôt une conjuration se forma contre la reine et son oncle André Cornaro. Dans la nuit du 13 novembre 1473, celui-ci reçut un message de la reine qui le mandait au palais; c'était un ordre supposé: André fut assassiné dans le trajet avec un autre Vénitien nommé Marc Bembo. Pendant ce temps le palais était investi, et les conjurés se saisissaient du jeune roi et de sa mère. Ils forcèrent celle-ci d'écrire au gouvernement vénitien qu'André Cornaro venait de tomber victime du ressentiment des soldats, qu'il avait privés de leur paye, et que ce meurtre avait délivré la reine de l'oppression de son oncle et le royaume des rapines de cet étranger. Ils s'emparèrent de toutes les villes, et annoncèrent le mariage de la fille naturelle de Jacques avec Alphonse d'Aragon, fils naturel du roi de Naples. A la première nouvelle de ces événements, Mocenigo, commandant de la flotte vénitienne alors en station sur les côtes de Morée, accourut, dispersa les rebelles par la seule apparition de son avant-garde, et n'eut plus qu'à punir ceux des conjurés qui n'avaient pas pris la fuite et à mettre des garnisons dans les principales villes du royaume. Le jeune prince dont la reine était accouchée mourut en 1475; les enfants naturels de Jacques furent enlevés et conduits à Venise; il ne resta plus dans l'île que le parti de la reine, ou pour mieux dire des Vénitiens, car, héritiers d'une princesse veuve et sans enfants, ils se regardaient déjà comme maîtres du royaume, et en saisissaient toute l'administration. Cet état de choses se prolongea jusqu'en 1488. La république était impatiente d'hériter; Catherine était épuisée par une oppression de quinze ans. En public, on la traitait encore de reine; dans l'intérieur, on avait soin de lui rappeler qu'elle était Catherine Cornaro. Cependant elle supportait cette obsession avec une patience qui désespérait ses tyrans. A la fin, ils voulurent consommer leur usurpation, et il fut arrêté qu'on exigerait d'elle une renonciation formelle à la couronne. Le conseil des Dix choisit pour faire porter cette décision à la reine son propre frère, George Cornaro. Après avoir fait un peu de résistance, demandé des délais, elle se soumit, et partit de Nicosie, accompagnée des provéditeurs vénitiens, pour se rendre au port de Famagouste. Sur son passage, elle reçut tous les honneurs dus à son rang. Les magistrats et le clergé la recevaient à la porte des villes; elle y faisait son entrée sous le dais, et traversait les rues entourée d'une garde vénitienne, au milieu d'une population étonnée, émue de ce spectacle, et qui la saluait de ses acclamations. Lorsqu'elle fut arrivée à Famagouste, le généralissime de la flotte lui présenta les dépêches de la seigneurie. Catherine répondit que fille de la république, elle obéissait au sénat. Pour donner une sorte de formalité à son abdication, on assembla un conseil; la reine annonça solennellement qu'elle déposait la couronne. C'est ainsi que les Vénitiens prirent possession de Chypre, le 26 février 1489. Catherine s'embarqua le 14 mai. A son arrivée à Venise, le doge et la seigneurie allèrent au-devant d'elle. On la reçut avec de grands honneurs, et on lui assigna pour demeure le château fort d'Asolo, dans la province de Trévise, où elle fut environnée d'hon-

neurs et de gardiens. Elle charma par la culture des lettres et la magnificence d'une cour les loisirs de son abdication forcée. Un parent de Catherine Cornaro, Bembo, alors jeune et depuis cardinal, a consacré, dans ses dialogues intitulés *gli Asolani*, les souvenirs du délicieux séjour d'Asolo et de la charmante souveraine qui en faisait les honneurs.

Jean Trieste, *Brevi notizie spettanti alla vita della regina Caterina Cornaro Lusignana* ;dans le tome XIV de la *Nuova raccolta d'opuscoli scientifici et filologici* ; 1766. — Daru, *Histoire de Venise*, livre XVII; *Pièces justific.*, t. VII, p. 370.

CORNARO (*Louis*), hygiéniste italien, né à Padoue, en 1467, mort en 1566. Il avait reçu de la nature un tempérament très-faible; les désordres de sa jeunesse achevèrent d'altérer sa santé, et il se vit à quarante ans menacé de perdre une vie déjà languissante et épuisée; c'est alors que, changeant tout à coup son régime, il restreignit sa nourriture à douze onces d'aliments solides et à quatorze onces de vin par jour. Il s'occupa aussi de réformer son caractère; naturellement sombre et haineux, il parvint à se rendre gai, aimable. Sa santé se rétablit avec une rapidité étonnante; et toujours fidèle au régime qui la lui avait rendue, il mourut presque centenaire, à Padoue. Depuis l'âge de quatre-vingt-trois ans jusqu'à celui de quatre-vingt-quinze, il publia successivement en quatre parties l'opuscule dans lequel il trace le plan de conduite dont il retira de si précieux avantages. Cet ouvrage est intitulé : *Discorsi della vita sobria, ne' quali, con l'esempio di se stesso, dimostra con quali mezzi possa l'uomo conservarsi sano fino all' ultima vecchiezza*; Padoue, 1558, in-8°: cette édition ne contient que trois discours. Parmi les éditions suivantes, qui renferment les quatre parties, on remarque celles de Venise, 1599, in-8°, et 1620, in-8°, et celle de Paris, 1646, in-24. Le *Traité de la vie sobre* a été traduit en vers italiens; Venise, 1666, in-8° ; en latin, par Léonard Lessius, qui l'a joint à son *Hygiasticon* ; Anvers, 1613, in-8°; Milan, 1615, in-8°. Il a paru plusieurs traductions françaises de cet ouvrage, sous ces titres : *Conseils pour vivre longtemps*, 1701, in-12; *l'Art de conserver la santé*, etc., Leyde, 1724, in-12; *de la Sobriété et de ses avantages*, Paris, 1772, in-12.

Le système de Cornaro a trouvé des contradicteurs, et l'on publia en 1702, in-12, à Paris, un ouvrage intitulé : l'*Anti-Cornaro, ou remarques critiques sur le Traité de la vie sobre*; mais ces remarques étaient d'autant plus inutiles, que le noble vénitien y avait répondu d'avance, en faisant observer que l'efficacité du régime dépend du tempérament de chacun, et que les aliments doivent être mesurés sur les forces digestives de chaque individu. On a encore de Cornaro l'opuscule suivant sur les lagunes de Venise : *Trattato de acque*; Padoue, 1560, in-4°. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Biographie médicale.

CORNARO-PISCOPIA (*Lucrèce-Hélène*), savante italienne, née à Venise, le 5 juin 1646, morte le 26 juillet 1684. Fille d'un procurateur de Saint-Marc, elle fit dans toutes les sciences des progrès rapides, qui excitèrent une juste admiration. Elle savait également bien l'espagnol, le français, le latin, le grec, l'hébreu, et avait une teinture de l'arabe; elle possédait à fond les mathématiques, l'astronomie, la musique, la philosophie et la théologie. Le doctorat en philosophie lui fut solennellement conféré le 25 juin 1678, dans l'église cathédrale de Padoue. Hélène était modeste et pieuse; son goût pour l'étude l'éloignait tellement du mariage, que de très-bonne heure elle fit vœu de célibat; elle prit même l'habit de Saint-Benoît et en observa la règle, mais sans entrer dans un couvent. Le père Bacchini publia ses œuvres, sous le titre suivant : *Helenæ Lucretiæ Corneliæ Piscopiæ, virginis pietate et eruditione admirabilis, ordinis S. Benedicti privatis votis adscriptæ, Opera quæ quidem haberi potuerunt*; Parme, 1688, in-8° : ce sont des discours académiques italiens, des éloges latins, un livre ascétique intitulé : *Entretien de Jésus-Christ avec l'âme dévote*. Cet ouvrage, composé d'abord en latin par le chartreux Jean Lansperg, fut traduit en espagnol par Andrea Capiglia. Lucrèce Cornaro le traduisit de l'espagnol en italien ; elle le publia sous le titre de *Lettera o vero Colloquio di Cristo nostro Redentore all' anima devota*; Venise, 1673, in-24. On trouve de ses vers dans le *Recueil des poésies des femmes célèbres*, publié par M^me^ Bergalli. [L. Ozenne, dans l'*Enc. des g. du m.*]

Nicéron, *Mémoires*. — Feller, *Biographie universelle*, édit. de M. Weiss, vol. XIX et XX.

CORNARO ou **CORNELIO** (*Flaminio*), historien italien, né à Venise, le 4 février 1693, mort dans la même ville, le 27 décembre 1778. Fils d'un sénateur, il obtint lui-même cette dignité en 1730. Il se consacra entièrement à l'histoire des églises vénitiennes. Le clergé lui en témoigna sa reconnaissance en faisant frapper une médaille en son honneur. On a de lui : *Ecclesiæ venetæ antiquis monumentis, nunc etiam primum editis, illustratæ ac in decades distributæ*; Venise, 1749, et années suivantes, 18 vol. in-4°; — *Laurentii de Monachis Veneti De Rebus Venetis, ab urbe condita ad annum 1354*; *omnia ex manuscriptis editisque codicibus eruit, recensuit, præfationibus illustravit Flaminius Cornelius*; Venise, 1753, in-4° ; — *de Clero et collegio novem congregrationum cleri Veneti*; Venise, 1754, vol. in-4° ; — *Opuscula quatuor, quibus illustrantur acta beati Francisci Foscari, ducis Venetiarum, Andreæ Donati, equitis ; accedit opusculum quintum De cultu S. Simeonis*; Venise, 1754, in-4° ; — *Creta sacra, sive de episcopis utriusque ritus græci et latini in insula Cretæ*; Venise, 1755, 2 vol. in-4°; — *Notizie storiche*

delle chiese e de' monasterj di Venezia e di Torcello, tratte dalle Chiese Venete Torcellane di Flaminio Cornaro, senator veneziano; Padoue, 1758, in-4° ; — *Relazione delle imagini miracolose di Maria, conservate in Venezia, e notizie storiche della B. V. Maria del miraculo venerato in Desenzano;* Venise, 1758; —*Hagiologicum italicum;* Bassano, 1773, 2 vol. in-4° ; — *Esercizio di perfezione e di cristiana virtù, composta dal P. Alfonso Rodriguez, nuovamente accomodato ad ogni stato di persone;* Bassano, 1779, 3 vol.

D. Anselme Costadoni, *Mémoires sur la vie de Flaminio Cornaro;* Bassano, 1780, in-8°.

* **CORNAROS** (*Vincent*), poëte grec moderne, probablement d'origine vénitienne, vivait au seizième siècle, à l'époque où les Vénitiens étaient encore maîtres de l'île de Crète. Il était natif de Setia, capitale de la province orientale de cette île. Il passe pour l'Homère de la Grèce moderne. L'obscurité qui enveloppe sa naissance et sa vie, la gloire d'être aussi chanté par des rhapsodes, le caractère de quelques types de son poëme, le feu qui anime ses combats, l'ingénieuse variété des aventures de son héros, l'emploi d'une langue à peine formée, lui donnent quelque ombre de ressemblance avec le chantre de l'Odyssée. Son poëme, divisé en cinq chants, et en vers rimés, est intitulé *Erotocritos*. Le fond en est emprunté aux romans de la chevalerie; les fictions de la Table-Ronde et des Amadis y sont imitées avec habileté. Hercule, roi d'Athènes, a une fille unique, parfaitement belle, nommée Aréthuse, et un ministre accompli, nommé Pisistrate. Le fils de ce ministre, Érotocrite, devient amoureux d'Aréthuse, qui, de son côté, répond à son amour. Indigné de l'audace d'un sujet qui ose prétendre à la main de sa fille, Hercule le condamne à l'exil; il fait aussi jeter dans un cachot sa fille Aréthuse, pour la punir d'une passion aussi vilaine. Enfin, après avoir triomphé des épreuves les plus périlleuses, les deux amants, à force de persévérance et d'héroïsme, fléchissent le roi, qui les unit. L'action est fort simple: c'est un mérite que relèvent encore, et à un haut degré, la moralité des pensées, une incroyable originalité d'expressions et une fleur exquise de galanterie chevaleresque. Les descriptions, quelquefois pittoresques, sont souvent un peu longues. Dans aucun document littéraire, la Grèce moderne ne nous offre un texte plus intéressant, plus instructif pour l'étude comparative de la langue ancienne. D'Ansse de Villoison s'est extasié au sujet de quelques dorismes échappés de la bouche d'un Grec : qu'eût-il dit de ce poëme, qui en est rempli! Le style en a déjà vieilli, au point que des Grecs, même instruits, ne l'entendent pas toujours. Ce motif a déterminé un citoyen de Patras, Denis Photinos, à refaire ce poëme : son travail a paru à Vienne, en 1818, 2 vol. in-8°; mais les Grecs et tous les philologues préféreront toujours l'ancien *Érotocrite*, parce que, indépendamment du mérite poétique et de la naïveté du style, qui les charment, ils y voient un des plus précieux monuments de la Grèce pour l'histoire de sa langue impérissable. La première édition a été réimprimée à Venise, avec quelques autres poésies, également anciennes et naïves, telles que Βοσκοπούλα, *le Sacrifice* d'*Abraham*, etc. Cornaros fait les délices de l'immense majorité des îles et du continent hellénique. [*Enc. des g. du m.*, avec addit.]

Leuke, *Researches in Greece*, p. 101. — Brandis, *Mittheilungen ueber Griechenland*, III, 50. — A. Ellissen, *Versuch einer Polyglotte der Europäischen Poesie*, I, 274. — Fauriel, *Chants populaires de la Grèce moderne*, tom. Ier, Introduction. — L'ouvrage d'un littérateur allemand, intitulé *Leucothöe*.

CORNAX (*Mathias*), médecin italien, vivait au seizième siècle. Né dans la Romagne, il fit ses études à Venise, sous Nicolas Massa, enseigna lui-même pendant quelque temps dans cette ville, devint médecin de l'empereur Ferdinand, et mourut professeur à l'université de Vienne. On a de lui : *Historia quinquiennis fere gestationis in utero, quoque modo infans semiputridus, resecto alvo, excerptus sit, et mater curata evaserit;* Vienne, 1550, in-4° : c'est un fait très-curieux d'opération césarienne, pratiquée avec succès chez une femme qui portait le produit de la conception depuis cinq ans, dans l'utérus. On trouve à la suite un supplément, qui a pour titre : *Historia secunda, quod eadem fœmina denuo conceperit, et gestaverit fœtum virum perfectum masculinum ad legitimum pariendi tempus, quodque ex post habita sectione mater una cum puella interierit;* — *Medicæ consultationis apud ægrotos secundum artem et experientiam salubriter instituendæ enchiridion;* Bâle, 1564, in-8°.

Adam, *Vitæ erudit.* — Kestner, *Medicin. Gelehrt.-Lexic.* — *Biog. médic.*

CORNAZZANI, CORNAZZANO ou **CORNAZANUS** (*Antonio*), littérateur italien du quinzième siècle; il naquit à Plaisance, selon les uns, à Ferrare, selon les autres. Il vécut longtemps à Milan, où il était en faveur auprès du duc François Sforce. Son patron étant mort, il alla à Venise, fit un voyage en France, et passa le reste de sa vie à Ferrare. On conjecture qu'il mourut vers 1530. Ses ouvrages en vers, en prose, en latin, en italien, sont nombreux et de divers genres. Plusieurs n'existent qu'à l'état de manuscrits, dans les bibliothèques de l'Italie. Le seul qui ne soit pas tombé dans l'oubli a pour titre : *Proverbii in facezie*. L'auteur y explique, dans des historiettes, souvent beaucoup trop lestes, l'origine de seize proverbes italiens. La première édition est de Venise, 1518, in-8°; on en compte une quinzaine, qui suivirent celle-ci dans l'espace de trente ans. Elles sont toutes devenues fort rares, et elles étaient imprimées avec beaucoup de négligence. Un libraire parisien, instruit et zélé, M. Renouard, en a donné en 1812 une réimpres-

sion correcte et soignée, qui n'a été tirée qu'à cent exemplaires. Malgré tout ce que l'ouvrage de Cornazzani offre de peu édifiant, il parut avec un privilége du souverain pontife, daté du mois de juin 1521, dernière année du règne de Léon X; mais il ne faut pas en conclure, comme on l'a fait, que de pareils récits aient reçu l'assentiment officiel de l'autorité ecclésiastique : les termes, un peu vagues, du privilége ne s'appliquent qu'à un certain nombre d'ouvrages non désignés, que devait publier un éditeur vénitien. On avait déjà mis au jour, en 1503, un traité en latin de Cornazzani *de Proverbiorum origine*; quelques-uns des récits contenus dans le volume italien s'y rencontrent. Par un contraste qui n'était pas alors sans exemple, cet auteur s'exerçait à la fois sur des sujets de dévotion et sur des anecdotes grivoises; ses deux poëmes en tercets ou *terza rima*, la *Vita di Maria Virgine*, 1471, et la *Vita di Gesù Cristo*, 1472, sont dédiés à la trop fameuse Lucrèce Borgia. Un poëme *del Arte militar*, un autre sur le gouvernement (*de Arte regendi*), des *sonetti*, des *canzoni* ont eu des éditions multipliées; ses vies de Pierre Avogadro et de Barthélemy Coleoni ont été imprimées, la première en 1560, la seconde dans le t. IX du *Thesaur. Antiq. Ital.* de Burmann.

G. B.

Tiraboschi, *Storia della letteratura*, t. XVII. p. 39. — Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — J.-C. Brunet, *Manuel du libraire*, I, 772. — G. Duplessis, *Bibliographie parémiologique*, p. 229. — Vossius, *de Hist. lat.*

* **CORNE** (*Hyacinthe*), publiciste français, né à Arras, le 28 août 1802. Président du tribunal civil à Douai, il fut en 1837 élu membre de la chambre des députés, où il siégea au côté gauche. Après la révolution de 1848, il devint procureur général près la cour d'appel de Douai, et ensuite près celle de Paris, fonctions qu'il dut résigner le 20 septembre 1848. M. Corne a fait partie de la Constituante et de l'Assemblée législative. Il est auteur de plusieurs ouvrages, qui ne sont pas sans mérite, particulièrement celui qui a pour titre *du Courage civil* (Paris, in-8°, 1828), couronné par la Société de la Morale chrétienne. En 1844 il a publié, au plus fort de la lutte entre le clergé et l'université, un traité *de l'Éducation publique dans ses rapports avec la famille et avec l'État* (Paris, Hachette, in-8°). Dans cet ouvrage il se prononce pour la liberté d'enseignement, avec la restriction toutefois de la surveillance de l'État, et propose la création de professeurs chargés spécialement et exclusivement d'enseigner la morale dans les établissements de l'État. Ce même ouvrage, publié dans les Mémoires de la Société d'Émulation, en 1825, avait obtenu le prix d'éloquence dans le concours ouvert par cette société en 1824. Plus récemment encore M. Corne a enrichi la Bibliothèque des chemins de fer de deux *Études sur l'administration de Richelieu* et *de Mazarin*; Paris, Hachette, 1853, in-8°.

PAUL FABER.

Lesur, *Ann. hist. univ.* — *Biographie des 750 représentants.* — *Mémoires de la Société d'Émulation de Cambrai.*

* **CORNEJO** (*Damien*), théologien espagnol, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Chronica seraphica, vida del glorioso patriarca Francisco i de sus primeros discipulos*; Madrid, 1682-1698, in-fol.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel. — Lexic.*

CORNEILLE ou **CORNELIUS** (Saint) vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Il était centenier, ou capitaine, dans la cohorte appelée l'*Italienne*, et demeurait à Césarée en Palestine du temps de l'empereur Tibère. Quoique gentil, il connaissait le vrai Dieu, jeûnait, priait et faisait de grandes aumônes. Un jour qu'il était à jeun et en prières, sur les trois heures après midi, il vit entrer dans sa chambre, sous la forme d'un homme revêtu d'une robe éclatante, un ange qui l'appela par son nom et lui dit d'envoyer chercher saint Pierre, qui était alors à Joppé. Le pieux centenier obéit, et se rendant au-devant du saint apôtre, se jeta à ses pieds, lui raconta l'apparition de l'ange, se fit instruire et baptiser avec ceux de sa maison. « Quelques auteurs, dit la *Bibliothèque sacrée*, ont fait de saint Corneille un évêque de Césarée en Palestine, mais sans autorité. Ce que l'on dit de la découverte de son corps, sous l'empereur Théodose le jeune, et de sa translation par Sylvain, évêque de Troade en Phrygie, n'a pas plus de fondement. Les Latins célèbrent la mémoire de saint Corneille le 2 février, et les Grecs le 13 septembre. Ils le qualifient de martyr sans aucune preuve. Les actes de saint Corneille ne sont point authentiques, et nous n'avons de certain sur son sujet que ce qui est dit de lui dans les *Actes des Apôtres*. »

Acta Apostolorum, ch. x. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée.*

CORNEILLE ou **CORNELIUS** (Saint), pape et martyr, élu le 2 juin 250, mort le 14 septembre 252. Il succéda à saint Fabien sur la chaire de saint Pierre. Son élection fut traversée par Novatien, prêtre romain, qui se fit sacrer évêque de Rome par trois prélats d'Italie, et devint ainsi le premier antipape. Pendant la persécution de Gallus, saint Corneille fut exilé à Civita-Vecchia, où il mourut, selon toutes les apparences, de sa mort naturelle. Luce Ier lui succéda. On célèbre la fête de saint Corneille à Rome le 16 septembre, et le 14 dans les autres pays. On croit que son corps, après diverses translations, fut amené à Compiègne dans l'abbaye qui porte son nom. On trouve dans les lettres de saint Cyprien deux lettres de saint Corneille à Fabius, évêque d'Antioche. Il y a dans la *Bibliothèque des Pères* une lettre de saint Corneille à Lupicien, évêque de Vienne; mais elle est apocryphe, ainsi que les deux qui sont sous son nom parmi les Décrétales.

Eusèbe, *Hist. eccl.* VI, VII. — Tillémont, *Mém. eccl.*, t. III. — Baillet, *Vies des saints*, 14 septembre. — Richard et Giraud, *Biblioth. sacrée.*

* **CORNEILLE** (*Michel*), dit *le Père*, peintre

français, né à Orléans, en 1601, mort en 1664. Il fut élève de Vouet, dont il suivit toujours la manière. Il travailla à Orléans et à Paris. La première de ces deux villes possédait avant la révolution plusieurs toiles de Michel Corneille, entre autres : *l'Enfant Jésus dans les bras de saint Joseph*, exposé aux Grands-Carmes. Il peignit aussi, pour Notre-Dame, *Saint Paul à Cystre, déchirant ses habits parce qu'on veut lui sacrifier comme à un Dieu.* On cite encore parmi ses productions remarquables le *Baptême de saint Corneille;*—*Saint Jacques le Majeur guérissant un paralytique ;* — une *Assomption ;* — *Clio déchirant les pages de la vie du grand Condé où sont inscrites les victoires contre les Français*. Corneille avait aussi du talent comme graveur; il a laissé des eaux-fortes d'après Raphael et Carrache. Plusieurs tapisseries ont été exécutées aux Gobelins d'après ses cartons. Michel Corneille fut l'un des premiers membres de l'Académie.

Les Hommes illustres de l'Orléanais.

CORNEILLE (*Michel*), dit *l'Aîné*, fils aîné du précédent, peintre français, né à Paris, en 1642, mort en 1708. Il remporta en 1664 le second grand prix de peinture, et fut envoyé à Rome par Colbert. Il resta environ quatre ans en Italie, où il s'occupa à dessiner d'après l'antique et les grands maîtres, surtout les Carrache; il étudia aussi avec soin le coloris, et ses œuvres, largement composées, se ressentent, par les qualités du dessin et de la couleur, de ces études sévères. Michel Corneille a peint un grand nombre de tableaux, que l'on voyait autrefois à Lyon, à Versailles, à Trianon, à Meudon et à Fontainebleau. Parmi ces tableaux on peut citer l'*Assomption* du maître-autel de la cathédrale de Versailles; un plafond au palais de Versailles, représentant *Mercure au milieu des Muses;* une *Vierge* pour la chapelle de Fontainebleau; la *Vocation de saint Pierre et saint André*, et *Saint Pierre et saint Paul délivrés de prison*, à Notre-Dame de Paris; une *Cène*, au maître-autel de Saint-Paul; la *Fuite en Egypte*, au Louvre; une *Vierge*, que l'on estimait beaucoup, et qu'il donna à l'église des Feuillants de la rue Saint-Honoré. Il travailla aux Invalides sur la fin de sa vie. Plusieurs de ses tableaux ont été par lui-même gravés à l'eau forte. Il fut reçu académicien en 1671; son tableau de réception représentait *Notre-Seigneur apparaissant à saint Pierre sur le bord de la mer;* et il devint professeur en 1690. C'était l'un des artistes les plus estimables de son temps.

Son frère, *Jean-Baptiste*, né à Paris, en 1646, mort en 1695, obtint le grand prix en 1668, fut reçu académicien en 1675, et professeur en 1692. Son tableau de réception représentait *Busiris sacrifiant des étrangers à Jupiter*. Il a fait un assez bon nombre de tableaux pour diverses églises de Paris. On cite parmi les meilleures de ses productions : *le Sauveur apparaissant à sainte Thérèse et à saint Jean* et *la Délivrance de saint Pierre.* On doit aussi à Jean-Baptiste Corneille d'excellentes gravures, d'après Carrache et d'après sa propre invention, ainsi que la reproduction gravée des plus belles statues de Rome et de Florence. On a en outre de lui : *Les premiers éléments de la peinture pratique;* Paris, 1684, in-12.

Basan, *Dict. des graveurs.* — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexic.*

CORNEILLE (*Pierre*), créateur de l'art dramatique en France, un de ces génies rares et puissants qui font les grandes révolutions dans l'histoire de l'esprit humain, naquit à Rouen, le 6 juin 1606, et mourut à Paris, le Ier octobre 1684. Il était fils d'un avocat général à la table de marbre (eaux et forêts) de Normandie, nommé aussi Pierre Corneille, et de Marguerite Le Pesant, fille d'un maître des comptes. La date de la naissance de Corneille a été controversée. La Société libre d'émulation de Rouen, qui s'était établie sous le patronage et comme sous l'invocation de ce grand homme, ayant fixé une séance publique au jour anniversaire de sa naissance, s'était décidée pour le 9 juin. Mais en 1826 elle nomma une commission chargée de déterminer la date précise de la naissance; un des membres de cette commission, descendant direct de Pierre Corneille, professeur d'histoire au collége royal de Rouen, fit le rapport, et il fut constaté que son illustre aïeul était né le 6 juin, et non le 9, date de l'acte de baptême. Depuis cette époque la séance publique annuelle de la Société libre d'émulation a été reportée du 9 au 6 juin.

La vie de Corneille fut sans agitation extérieure, sans événements étrangers à ses ouvrages. Il vivait dans son cabinet, travaillant pour la gloire. Il avait succédé à son père dans sa charge. Simple dans ses mœurs et dans ses habitudes, celui qui fit si bien parler ses héros sur la scène brillait peu dans la conversation; ce qui lui a fait dire :

J'ai la plume féconde et la bouche stérile ;
Bon galant au théâtre et fort mauvais en ville ;
Et l'on peut rarement m'écouter sans ennui
Que quand je me produis par la bouche d'autrui.

Le grand Condé disait également de lui : « Il ne faut l'entendre qu'à l'Hôtel de Bourgogne. » Corneille ne se montrait guère dans les salons et n'allait point soutenir des *thèses d'amour* à l'hôtel de Rambouillet. Il travaillait ses pièces, et non pas ses succès.

Les succès de ses premières pièces le signalèrent à l'attention de Richelieu, qui essaya de se l'attacher. Le cardinal, roi sous le nom de son maître, se délassait des intrigues du monde politique dans les intrigues du théâtre. Il faisait des pièces avec Boisrobert, Colletet, L'Étoile, Des Marets et Rotrou, qui recevaient des pensions sur sa cassette. Corneille fut pensionné comme les autres; mais il se montra moins complaisant. Ses triomphes finirent même par importuner le puissant ministre, qui devint jaloux

d'un grand homme dont il avait la faiblesse de se croire le rival.

Les vertus domestiques, qui seules font le bonheur, sont sans éclat : Corneille ne brilla donc qu'au théâtre. C'est là qu'il faut chercher sa vie, ce qu'on a trop négligé jusque ici de faire dans ses biographies. Il avait depuis longtemps publié tous ses chefs-d'œuvre, lorsqu'en 1664 Racine fit jouer son premier ouvrage (*les Frères ennemis*). Un intervalle de trente-un ans sépare *le Cid* d'*Andromaque*. Corneille avait donné *le Menteur* en 1642, seize ans avant que Molière débutât à Paris (1658) par la comédie de *l'Étourdi*. Un intervalle de vingt-deux ans sépare le chef-d'œuvre *le Menteur* de *Tartufe*, premier chef-d'œuvre qu'ait donné Molière. Voilà ce qu'il ne faut point oublier. « Le génie de Corneille, ainsi que le dit Voltaire, a tout créé en France. » C'est dans une revue rapide de ses œuvres qu'il convient de chercher ce qu'a *créé* cet homme extraordinaire, qui a reçu de son siècle et de la postérité le nom de grand, et dont la gloire impérissable emprunte un nouvel éclat à chacune de nos révolutions littéraires et politiques.

Corneille débuta en 1629 (1), par *Mélite, ou les fausses lettres*, comédie en cinq actes et en vers. A cette époque le théâtre français, né près d'un siècle auparavant, n'était pas encore sorti de sa longue enfance. Depuis Jodelle il n'avait même fait aucun progrès éclatant, décisif. Soixante-dix-sept ans avaient à peine suffi pour produire la différence qu'on remarque entre la *Cléopâtre* de Jodelle et la *Sophonisbe* de Mairet. Il ne fallut que dix ans à Corneille pour porter la tragédie à son plus haut point de perfection. Voici, d'après Fontenelle, à quelle occasion se révéla le génie dramatique de ce grand poëte : « Hardy commençait à être vieux, et bientôt sa mort aurait fait une grande brèche au théâtre, lorsqu'un petit événement, arrivé dans une maison bourgeoise d'une ville de province, lui donna un illustre successeur. Un jeune homme mène un de ses amis chez une fille dont il est amoureux : le nouveau venu s'établit chez la demoiselle, sur les ruines de son introducteur : le plaisir que lui fait cette aventure le rend poëte; il en fait une comédie; et voilà le grand Corneille...... Sa première pièce fut donc *Mélite*. La demoiselle qui en avait fait naître le sujet porta longtemps dans Rouen le nom de Mélite, nom glorieux pour elle, et qui l'associait à toutes les louanges que reçut son amant. *Mélite* fut jouée avec un grand succès : on la trouva d'un caractère original. On reconnut que la comédie allait se perfectionner; et sur la confiance que l'on eut au nouvel auteur qui paraissait, il se forma une nouvelle troupe de comédiens (2). »

(1) Fontenelle dit en 1625 ; mais c'est une erreur évidente comme l'ont démontré les frères Parfaict. (*Histoire du Theâtre françois.*)

(2) Cette nouvelle troupe était sans doute celle de Mondory, qui alla s'établir au Théâtre du Marais.

Il est curieux de voir comment Corneille, en pleine possession de sa gloire et au déclin de sa vie, jugeait ce premier essai, que le vieux Hardy appelait « une assez jolie farce ». « Cette pièce, dit notre grand tragique dans l'examen qu'il a fait de son propre ouvrage, fut mon coup d'essai, et elle n'a garde d'être dans les règles, puisque je ne savais pas alors qu'il y en eût. Je n'avais pour guide qu'un peu de sens commun, avec les exemples de feu Hardy, dont la veine était plus féconde que polie, et de quelques modernes qui commençaient à se produire, et qui n'étaient pas plus réguliers que lui. Le succès en fut surprenant; il égala tout ce qui s'était fait de plus beau jusque alors, et me fit connaître à la cour. Ce sens commun, qui était toute ma règle, m'avait fait trouver l'unité d'action, pour brouiller quatre amants par une seule intrigue, et m'avait donné assez d'aversion pour cet horrible déréglement qui mettait Paris, Rome et Constantinople sur le même théâtre, pour réduire le mien dans une seule ville. »

On voit que Corneille à ses débuts ne connaissait pas encore ce que la plupart de ses contemporains ignoraient comme lui ou du moins dédaignaient, cette fameuse règle des trois unités, qui devait plus tard servir de base à tout notre système dramatique. Écoutons le poëte nous raconter comment il fut informé de l'existence de ces règles gênantes, qui nuisirent peut-être au libre développement de son génie. « Un voyage, dit-il, que je fis à Paris, pour voir le succès de *Mélite*, m'apprit qu'elle n'était pas dans les vingt-quatre heures. C'était l'unique règle que l'on connût dans ce temps-là. J'entendis que ceux du métier la (*Mélite*) blâmaient de peu d'effet et que le style en était trop familier. Pour la justifier contre cette censure par une espèce de bravade, et montrer que ce genre de pièce avait les vraies beautés du théâtre, j'entrepris d'en faire une régulière, c'est-à-dire dans ces vingt-quatre heures pleines d'incidents, et d'un style plus élevé, mais qui ne vaudrait rien du tout : en quoi je réussis parfaitement. »

Cette pièce « régulière et qui ne valait rien du tout » était intitulée *Clitandre, ou l'innocence délivrée*, tragi-comédie, jouée en 1632. L'unité d'action y est remplacée par une profusion d'aventures et d'incidents. On voit dans le premier acte une *Dorise*, trop offensée des libres discours de *Pymante*, tirer une aiguille de ses cheveux, crever un œil du galant, et s'enfuir. Alors Pymante, désolé, apostrophe l'aiguille dans un long monologue, et lui adresse de si subtiles plaintes que de là, dit-on, est venu le proverbe *discourir sur la pointe d'une aiguille*. Le théâtre était alors très-licencieux. Dans le *Clitandre*, *Caliste* vient trouver *Rosidor* dans son lit. « Il est vrai, dit Fontenelle, qu'ils doivent être bientôt mariés. » Rotrou s'était donné plus de licence encore dans sa *Céliane*. Il faut dire cependant que Corneille cessa bientôt de suivre l'usage établi, et que le

premier il épura les mœurs de la scène française, comme le premier il en créa l'art et les lois. Le troisième ouvrage de Corneille, joué en 1633, a pour titre : *la Veuve, ou le traître puni*: Cette comédie n'est pas plus régulière que *Mélite* et *Clitandre*. L'action dure cinq jours. On y remarque l'absence des *a parte*, et Corneille avoue dans sa préface son aversion pour ces mots ou ces phrases que le spectateur doit entendre dans toute la salle, et qui ne doivent pas être entendus sur la scène des personnages avec lesquels on s'entretient.

Cette pièce obtint le plus grand succès, et plaça Corneille au premier rang des auteurs dramatiques contemporains. Ceux-ci se plaisaient même à proclamer son talent et sa gloire. Mairet, l'auteur de *Sophonisbe*, lui adressa les vers suivants :

A. M. CORNEILLE, POETE COMIQUE, SUR SA *Veuve*.

Rare écrivain de notre France,
Qui, le premier des beaux esprits,
As fait revivre en tes écrits
L'esprit de Plaute et de Térence,
Sans rien dérober des douceurs
De *Mélite*, ni de ses sœurs,
O Dieux ! que ta *Clarisse* est belle !
Et que de veuves à Paris
Souhaiteraient d'être comme elle,
Pour ne pas manquer de maris.

Rotrou, de son côté, qui avait devancé Corneille dans la carrière dramatique, et que ce grand homme appelait son père, disait à celui qu'il nommait son *cher rival :*

Pour un même sujet, même désir nous presse,
Nous poursuivons tous deux une même maîtresse ;
Mon espoir toutefois est décru chaque jour
Depuis que je t'ai vu prétendre à son amour.
. . . .
. . . .
Mais la gloire n'est pas de ces chastes maîtresses
Qui n'osent en deux lieux répandre leurs caresses.
Cet objet de nos vœux nous peut obliger tous,
Et faire mille amants, sans en faire un jaloux.

En 1634 fut représentée avec un grand succès *la Galerie du Palais, ou l'amie rivale*. L'action, dans les cinq actes, dure encore cinq jours ; mais Corneille, par une heureuse innovation, substitua le personnage de *suivante* à celui de l'éternelle *nourrice* du théâtre antique, rôle qui était ordinairemeut joué à Paris par un homme habillé en femme.

La cinquième pièce de Corneille, moins irrégulière que les autres, est encore une comédie, qui a pour titre *la Suivante* (1634). L'auteur remarque lui-même qu'il s'est assujetti à rendre les cinq actes tellement égaux en quantité d'alexandrins qu'ils en ont chacun, ni plus ni moins, le même nombre. Soit plaisir d'avoir accompli un pareil tour de force, soit pour toute autre raison, Corneille semble avoir été fort content de sa *Suivante*. On le voit, dans l'épître dédicatoire de cette pièce, s'écrier en beaux vers, qui sont comme une réponse à ceux de Rotrou :

Je vois d'un œil égal croître le nom d'autrui,
Et tâche à m'élever aussi haut comme lui,
Sans hasarder ma peine à le faire descendre.
La gloire a des trésors qu'on ne peut épuiser,
Et plus elle en prodigue à nous favoriser,
Plus elle en garde encore où chacun peut prétendre.

Une sixième comédie, *la Place royale*, jouée en 1635, eut un grand succès, qu'on ne pourrait expliquer aujourd'hui, si on ne comparait cette pièce à ce que la scène comique avait alors de plus remarquable dans ses informes essais. Les dames se plaignirent vivement d'avoir été trop maltraitées dans *la Place royale* par Corneille, qui, dans sa dédicace à Gaston, duc d'Orléans, disait : « Je les prie de se souvenir que par « d'autres poëmes j'ai assez relevé leur gloire et « soutenu leur pouvoir pour effacer les mauvai- « ses idées que celui-ci leur pourra faire con- « cevoir de mon esprit. »

Il avait donné dans l'espace de six ans six comédies, toutes en cinq actes et en vers, lorsqu'en 1636 il aborda la scène tragique, et fit jouer *Médée*, dont un seul vers est resté célèbre :

Dans un si grand revers que vous reste-t-il? — *Moi*.

Dans cette pièce se trouvent beaucoup de vers traduits ou imités de la *Médée* de Sénèque ; des traits fiers et hardis brillent par intervalles dans cette pièce, dont le sujet, atroce sans être touchant, et fondé sur le pouvoir des enchantements magiques, serait de nos jours trop dénué de vraisemblance. Il l'était bien moins alors, et Corneille, en le traitant, ne faisait que se conformer au goût de ses contemporains. Déjà l'auteur s'élève beaucoup au-dessus des auteurs tragiques ses contemporains ; mais le grand Corneille ne se révèle point encore.

En 1636 fut jouée son *Illusion comique*, comédie en cinq actes et en vers. Cette pièce réussit, malgré ses irrégularités. Le rôle de *Matamore* (1) est devenu depuis caractéristique, et sert à désigner le faux brave. Il est bon de faire connaître quel était alors le goût dominant pour les caractères outrés et pour le merveilleux le plus grotesque : « Il y domine, dit Fontenelle, un personnage de capitan, qui abat d'un souffle le grand Sophi de Perse et le Grand-Mogol, et qui une fois en sa vie avait empêché le soleil de se lever à son heure ordinaire, parce qu'on ne trouvait point l'Aurore, qui était couchée avec ce merveilleux brave. » Plus sévère pour lui-même que ne l'était le public, Corneille avoue, dans l'examen qu'il fait de sa comédie, que c'est « une galanterie extravagante, qui ne mérite pas d'être considérée ». Après *Médée*, *l'Illusion comique* était une chute ; mais Corneille allait glorieusement se relever. Il avait alors près de trente ans : il était mûr pour les plus grandes entreprises du génie. La méditation sur les ressources de l'art, l'étude des anciens, l'expérience que ses premiers ouvrages lui avaient donnée du théâtre, tout avait développé et éclairé ses hautes facultés. C'est

(1) Le *Matamore* est une reproduction du *Miles gloriosus*, personnage si populaire sur la scène latine et que Plaute et Térence avaient eux-mêmes emprunté à la comédie grecque.

alors qu'un M. de Chalon, ancien secrétaire de la reine Marie de Médicis, et retiré à Rouen, lui donna des conseils qui lui ouvrirent une des mines les plus riches que son génie pût exploiter. Le vieillard l'engagea à apprendre l'espagnol, lui en donna des leçons, et lui mit d'abord entre les mains Guillen de Castro. De cette lecture, et du travail qui en fut la suite, sortit le chef-d'œuvre qui devait nous créer un théâtre, *le Cid*. Dans *le Cid*, ce ne sont plus, comme dans *Médée*, quelques élans de passion et de génie perdus dans les longueurs d'une intrigue froidement atroce, d'un dialogue plein d'enflure et de vaine déclamation : c'est l'un des plus heureux sujets que puisse offrir le théâtre ; c'est une intrigue noble et touchante ; c'est le combat des passions entre elles, du devoir contre les passions ; c'est l'art, encore inconnu, de disposer, de mouvoir les grands ressorts dramatiques, l'art d'élever les âmes et de toucher les cœurs ; en un mot, c'est la vraie tragédie. Rien n'avait encore approché de ce degré d'intérêt, de naturel et de charme ; aussi l'enthousiasme alla-t-il jusqu'au transport. « Il est mal aisé, dit Pélisson, au- « teur contemporain, de s'imaginer avec quelle « approbation cette pièce fut reçue de la cour et « du public. On ne pouvait se lasser de la voir ; « on n'entendait autre chose dans les compa- « gnies ; chacun en savait quelques parties par « cœur ; on la faisait apprendre aux enfants, et « en plusieurs endroits de la France il était passé « en proverbe de dire : *Cela est beau comme* « *le Cid*. » Le succès, trop éclatant pour le repos de l'auteur, était si bien mérité, qu'il excita contre lui une des persécutions les plus violentes dont l'histoire des lettres ait conservé le souvenir. A la tête des ennemis de Corneille se plaça le tout-puissant cardinal, qu'il avait eu l'imprudence ou le courage d'offenser. On a dit que le ressentiment du ministre et son acharnement à poursuivre *le Cid* venaient de ce qu'ayant offert à l'auteur de lui acheter sa pièce pour cent mille écus, il avait essuyé un refus humiliant. Cette anecdote n'est nullement prouvée, et n'est pas nécessaire d'ailleurs pour expliquer la persécution du *Cid*. On n'excusera pas la conduite de Richelieu, mais on la comprendra si on se rappelle que Corneille, blessé du mécontentement que lui avait témoigné le ministre au sujet de ces changements faits dans le canevas d'un drame, impatient du reproche qui lui avait été fait de *n'avoir pas un esprit de suite*, c'est-à-dire de n'être pas assez rampant, avait brusquement demandé son congé et renoncé à sa pension. Les motifs de cette retraite hautaine durent être empoisonnés par les flatteurs du cardinal, jaloux de l'homme de génie. Justement, dans le même temps, Corneille publia une *Épître à Ariste*, où il exprimait sa confiance dans son talent avec une libre hardiesse, disant que son travail n'avait pas besoin d'appui, et qu'il ne faisait point de ligue pour se faire admirer. Ces traits durent être rapportés, commentés, et vinrent achever d'indisposer le cardinal contre son ancien favori, qu'on lui présentait comme un ingrat insolent. Les choses étaient dans cet état quand *le Cid* parut, et éclipsa tout ce qu'on avait admiré jusque alors. Un succès aussi éclatant, par lequel le poëte semblait prendre une revanche de sa disgrâce, et prouver qu'en effet il n'avait pas besoin d'appui, dut faire sur le ministre vindicatif et jaloux l'effet d'une humiliation qu'on ne peut pas supporter. Les hommes de lettres lancés par lui sur Corneille triomphant entreprirent d'anéantir ce grand succès et de prouver au public que *le Cid* était le commencement de la décadence du théâtre. Mairet, qui avait loué dans Corneille l'auteur comique, s'épouvanta. Le fameux Scudéry, auteur de douze tragi-comédies en un moment et pour toujours éclipsées, publia des *Observations critiques sur le Cid* (1). Le cardinal les approuva, et voulut que l'Académie française, dont il était le protecteur, prononçât son jugement ; Scudéry le sollicita. Boisrobert, facétieux académicien et bouffon du cardinal, pressa Corneille d'accéder aux volontés du maître, et Corneille répondit : « Messieurs de « l'Académie peuvent faire ce qu'il leur plaira. « Puisque vous m'écrivez que Monseigneur se- « rait bien aise d'en voir leur jugement, et que « cela doit *divertir* son Éminence, je n'ai rien à « dire. » La position de l'Académie était difficile ; elle s'assembla le 6 juin 1637, et nomma trois commissaires examinateurs : Chapelain, dont Boileau a fait justice ; l'abbé Amable de Bourzeis, théologien controversiste et prédicateur obscur ; Jean Des Marets, auteur des *Visionnaires* et de plusieurs tragi-comédies oubliées, de plus, selon Fontenelle, confident de Richelieu et son premier commis dans le département des affaires poétiques. Après cinq mois de débats, de négociations entre le premier ministre, qui ordonnait de proscrire la pièce, et les juges, qui craignaient de révolter le public et ne pouvaient d'ailleurs étouffer leur propre admiration, on vit enfin paraître les *Sentiments de l'Académie sur le Cid*, imprimés en 1638, 1 vol. in-8° de près de deux cents pages. Chapelain avait tenu la plume, sans trop de complaisance pour le tout-puissant ministre.

(1) Dans le fameux procès du *Cid*, Scudéry joua le rôle d'accusateur. Voici le début de son *réquisitoire*. C'est un curieux échantillon du style de cet écrivains matamore : « J'attaque, dit-il, *le Cid*, et non pas son auteur ; j'en veux à son ouvrage, et non à sa personne. Et comme les combats et la civilité ne sont pas incompatibles, je veux baiser le fleuret dont je prétends lui porter une botte franche. Je ne fais ni une satire ni un libelle diffamatoire, mais de simples observations, et hors les paroles qui seront de l'essence de mon sujet, il ne m'en échappera pas où l'on remarque de l'aigreur. Je le prie d'en user avec la même retenue, s'il me répond, parce que je ne saurais dire ni souffrir d'injures. Je prétends donc prouver contre cette pièce du *Cid*, que le sujet n'en vaut rien du tout ; qu'il choque les principales règles du poëme dramatique ; qu'il manque de jugement en sa conduite ; qu'il a beaucoup de méchants vers ; que presque tout ce qu'il a de beautés sont dérobées, et qu'ainsi l'estime qu'on en fait est injuste. »

Les conclusions de l'Académie étaient : « que le « sujet du Cid n'est pas bon, qu'il pèche dans son « dénoûment, qu'il est chargé d'épisodes inuti- « les ; que la *bienséance y manque en beaucoup « de lieux*, aussi bien que la bonne disposition « du théâtre, et qu'il y a *beaucoup de vers bas* « et de façons de parler *impures*, etc. » Après cette part trop large faite à la critique, l'Académie accordait au poëte de justes éloges, et reconnaissait en somme dans *le Cid* un chef-d'œuvre. Ce jugement, que Richelieu ne trouva pas assez sévère, parut injuste au public, qui le cassa ; et longtemps après Boileau disait :

En vain contre *le Cid* un ministre se ligue,
Tout Paris pour Chimène a les yeux de Rodrigue ;
L'Académie en corps a beau le censurer,
Le public, révolté, s'obstine à l'admirer.

Quoique Claveret et Mairet, et Scudéry armé de cinq brochures, fussent venus en aide à l'Académie, jamais démenti plus universel ne lui fut donné ; car, dans la *Vie de Corneille*, Fontenelle dit : « Corneille avait dans son cabinet cette « pièce traduite en toutes les langues de l'Eu- « rope, hormis la turque et l'esclavonne. » Enfin, *le Cid* est la première tragédie française qui ait pu traverser deux siècles et se maintenir au répertoire, toujours jeune de son ancien succès.

En 1639 Corneille donna la tragédie d'*Horace* (qu'on a depuis mal à propos appelée *les Horaces*), et, par une vengeance digne de son génie, il dédia sa pièce au cardinal de Richelieu. Il disait à l'orgueilleuse Éminence : « C'est d'elle que « je tiens tout ce que je suis » ; et par une allusion à *Mirame* et à d'autres tragi-comédies que le cardinal avait élaborées avec Colletet, Des Marets et L'Étoile, le poëte ajoutait : « Nous vous « avons deux obligations très-signalées, l'une « d'avoir ennobli le but de l'art, l'autre de nous « en avoir facilité la connaissance. » Mais où la vanité du ministre trouva sans doute un éloge, n'est-il pas permis aujourd'hui de voir une épigramme ? Corneille va plus loin encore : « J'ai « souvent appris *en deux heures* (dans ses entre- « tiens avec le ministre littérateur) ce que mes « livres n'eussent pu m'apprendre *en dix ans :* « c'est là que j'ai puisé ce qui m'a valu l'applau- « dissement du public, ce que j'ai de réputation, « dont je vous suis *entièrement* redevable. » Une anecdote, rapportée par Pélisson, semble annoncer ce qu'il pouvait y avoir d'ironie cachée dans l'exagération de tels éloges. Le bruit ayant couru que l'Académie porterait encore un jugement sur la nouvelle tragédie, Corneille répondit avec une noble fierté : « Horace fut condamné « par les duumvirs ; mais il fut absous par le « peuple. »

Cette pièce peut être regardée comme une réponse victorieuse aux critiques dirigées contre *le Cid*. Les détracteurs de cette pièce répétaient que l'auteur de *Médée* et du *Cid* ne saurait jamais qu'imiter et traduire, qu'il avait dérobé la première de ses tragédies à Sénèque, et la seconde à Guillen de Castro. Corneille, abandonnant plusieurs projets d'imitations espagnoles, qu'il avait conçus, chercha un sujet que personne n'eût traité avant lui, que lui seul pût avoir l'audace de traiter, qui pour être mis sur la scène exigeât des prodiges d'invention ; et il créa *Horace*. L'envie fut forcée de se taire devant les beautés de cette œuvre énergique et sublime, qui enlève l'âme par des traits d'une si fière éloquence, par des situations si profondément dramatiques. Du reste, cette pièce, qui atteste un immense progrès, était, dans son ensemble, plus défectueuse que *le Cid*. « Il y a trois tragédies dans *Horace*, dit Voltaire. L'unité d'action est violée, l'ordonnance vicieuse ; souvent même les subtilités, les analyses froides, les raisonnements languissants, le faux esprit déparent le dialogue. Le plaisir qu'on goûte en lisant cette pièce n'est pas celui que procure la perfection également répandue sur toutes les parties d'un ouvrage : il faut penser que l'ascendant de ce génie est bien grand, puisque tous ces détails où l'admiration est remplacée par la critique, n'ôtent rien à l'enthousiasme qu'il inspire. »

Cinna, qui suivit *Horace* à quelques mois de distance, n'offre point d'infraction à l'unité d'action ; mais l'unité de caractère y est manifestement violée. Le personnage de Cinna n'est pas soutenu, et ses variations inexplicables lui ôtent la noblesse et parfois l'intérêt. Cette énergie romaine-espagnole, qui produit des effets si sublimes, approche quelquefois de la déclamation, ou même y tourne tout à fait : la grandeur des sentiments et des pensées devient parfois une grandeur de parade, et, malgré tout ce qu'on peut donner à l'idéal, cesse d'être naturelle, vraie, sincère. Mais enfin, et il n'est pas besoin de le démontrer ici, le nombre des beautés domine, et ces beautés sont d'un ordre à racheter tous les défauts. C'est le jugement de la postérité, et ce fut aussi l'avis des contemporains. Lorsque Balzac eut lu cette pièce, il écrivit à l'auteur : « Je crie miracle !... Vous nous faites « voir Rome ce qu'elle peut être à Paris, et ne « l'avez point brisée en la remuant. Aux en- « droits où Rome est de brique, vous la rétablis- « sez de marbre ; quand vous trouvez du vide, « vous le remplissez d'un chef-d'œuvre, et je « prends garde que ce que vous prêtez à l'his- « toire est toujours meilleur que ce que vous em- « pruntez d'elle. » Corneille dédia *Cinna* à un président au parlement de Toulouse, nommé de Montauron, qualifié « trésorier de l'épargne », et qui fit présent de 1,000 pistoles au poëte, croyant sans doute ne pouvoir payer moins cher l'honneur de se trouver, assez mal à propos, comparé à Auguste. Et depuis cette époque les dédicaces lucratives ont été appelées des *épîtres à la Montauron*. Disons ici, en passant, qu'il ne faut point chercher le grand Corneille dans ses épîtres dédicatoires, et qu'on le trouve seule-

ment dans les ouvrages que ces malheureuses épîtres précèdent (1).

Polyeucte, jouée en 1640, marque le plus haut point de perfection du génie de Corneille. Avant de donner sa tragédie au théâtre, le poëte l'avait lue à l'hôtel de Rambouillet, « souverain tribunal, dit Fontenelle, des affaires d'esprit en ce temps-là ». Voiture se chargea de faire connaître à l'auteur que sa pièce avait été généralement condamnée, et Corneille, alarmé, allait la retirer de l'étude quand il fut détourné de ce dessein par un comédien obscur, nommé La Roque, qui, jugeant mieux que tout l'hôtel de Rambouillet, eut le mérite de conserver à la scène française un de ses chefs-d'œuvre. C'est avec *le Cid* celui des ouvrages de Corneille dont le plan est le mieux conçu; c'est le seul où il a su allier le pathétique gracieux et tendre à la force et au sublime. Le rôle de Pauline est sous ce rapport une création unique de son théâtre; car il avait plus de grandeur que de sensibilité dans l'âme, plus d'énergie que de souplesse. Il n'était réservé qu'au seul Racine d'unir presque constamment ces deux caractères.

Avec *Polyeucte* Corneille avait atteint l'apogée de son génie et de sa gloire; il ne devait pas s'élever plus haut. Mais pendant plusieurs années encore il se maintint, sauf quelques chutes, sinon à la même hauteur, du moins dans une région moyenne, qui n'était pas encore la décadence. Son talent dramatique semble même prendre de nouveaux développements et gagner en étendue ce qu'il perd en élévation. *Pompée* et *le Menteur*, représentés presque simultanément (1641, 1642), en offrent un double exemple. La conception de *Pompée* est imposante, et il est malheureux que le dialogue soit si souvent entaché d'enflure à la Lucain. On a mille fois remarqué l'originalité majestueuse du début, où l'exposition du sujet renferme le nœud de la pièce. Le personnage noble et touchant de la veuve de Pompée était encore une création, après les caractères de Pauline et d'Émilie.

La tragédie française était créée; et quand *le Cid* parut Racine n'était pas encore né. Cinq tragédies de Corneille, qu'on revoit toujours avec admiration, étaient les cinq premiers chefs-d'œuvre de notre scène. Mais la comédie était encore à naître; jusque là les pièces qui portaient ce titre n'offraient ni naturel ni véritables peintures de mœurs. Un amas d'extravagances, qui n'avaient rien de réel, faisaient tout le comique de la scène française. Ramenant les deux scènes à la nature et à la vérité, Corneille montra dans *le Menteur* ce que devait être la comédie, comme il avait appris à ses contemporains par *le Cid* ce qu'était la tragédie. En un mot, dans l'espace de six ans, il avait tracé la route à Racine et à Molière. *Le Menteur* est imité d'une pièce espagnole, *la Verdad sospechosa*, que Corneille appelle, dans sa préface, une *merveille*, et il ajoute : « Je ne trouve rien qui lui soit comparable en ce genre, ni parmi les anciens ni parmi les modernes. » Cependant, il déclare que quoiqu'il ait beaucoup emprunté, « il y a peu de rapport entre le fran- « çais et l'original, » qui fut d'abord attribué à Lope de Vega et qui depuis a été reconnu être de D. Juan d'Alarcon.

En 1643 Corneille donna *la Suite du Menteur*, imitée aussi d'une pièce espagnole de Lope de Vega, intitulée *Amor sin saber a quien*. On y trouve une belle tirade sur la sympathie; mais les suites d'un chef-d'œuvre sont rarement heureuses.

C'était la première fois que Corneille voyait le public accueillir avec froideur un de ses ouvrages; mais il allait prendre une revanche éclatante. *Rodogune* fut représentée en 1644. C'est de toutes les pièces de Corneille celle qu'il préférait; le succès en fut très-grand. Dans le cinquième acte le talent de Corneille se montra sous un aspect nouveau. Jusque là il avait produit ses grands effets par le ressort de l'admiration, quelquefois uni au ressort de la pitié, qui le rendait plus tragique : ici l'admiration a fait place à l'effroi; une affreuse incertitude obsède l'âme des spectateurs; des combinaisons savantes préparent et développent un des plus imposants spectacles de terreur qu'ait offerts le théâtre.

Théodore, jouée en 1645, fut un grave échec. Encouragé par le succès de *Polyeucte*, Corneille avait cru pouvoir emprunter au II^{e} livre des *Vierges* de saint Ambroise le sujet d'une nouvelle pièce religieuse. Sans doute une jeune fille placée entre le déshonneur et l'apostasie offre une situation tragique, mais bien difficile à mettre sur le théâtre. Le grand Corneille échoua complétement. « On ne put souffrir, dit Fontenelle, la seule idée du péril de la prostitution; et si le public était devenu si délicat, à qui M. Corneille devait-il s'en prendre, qu'à lui-même? Avant lui le viol réussissait. » Ce défaut essentiel n'était d'ailleurs pas le seul; Corneille l'avoue lui-même avec sa franchise ordinaire : « Théodore, dit-il, n'a aucune passion qui l'agite, et là même où son zèle pour Dieu, qui occupe toute son âme, devrait éclater le plus, c'est-à-dire dans sa contestation avec Didyme, je lui ai donné si peu de chaleur, que cette scène, bien que très-courte, ne laisse pas d'ennuyer. Aussi, pour en parler sainement, une vierge et

(1) Ces formules laudatives auxquelles l'usage général astreignait les auteurs de dédicaces, et dont l'Académie française donnait elle-même l'exemple dans la préface de son Dictionnaire de l'Académie, trouvent leur excuse dans la modestie et la simplicité de Corneille. Son génie ne pensait pas s'humilier en descendant jusqu'à solliciter les protections des hommes puissants alors. On ne doit donc pas attacher à ces formules plus d'importance qu'à ces locutions banales de *J'ai l'honneur d'être votre très-humble et très-obéissant serviteur*, dont tous nos neveux riront un jour, et qui paraîtraient encore plus ridicules et serviles aux Romains et aux Grecs, où le moindre personnage tutoyait *César et Périclès* en lui écrivant d'égal à égal. A.-F. D.

martyre sur un théâtre n'est autre chose qu'un terme, qui n'a ni jambes ni bras, et par conséquent point d'action. » Même dans cette pièce, dont le sujet était si malheureusement choisi, l'auteur de *Polyeucte* se laisse entrevoir par intervalles. La cinquième scène du troisième acte et le quatrième acte tout entier sont dignes du grand Corneille.

Dans *Héraclius*, donné en 1647, Corneille retrouva tout son génie; mais, au lieu de le consacrer tout entier à la peinture des passions et des caractères, il l'employa en partie à nouer et à dénouer les fils d'une des intrigues les plus compliquées qui aient jamais été mises au théâtre. Les inventions du poëte, quoique fort belles, sont si entremêlées et *brouillées*, comme on disait alors, qu'elles produisent dans l'esprit des spectateurs presque autant de fatigue que d'admiration. Cependant le nombre et la nouveauté des combinaisons dramatiques font de cette pièce sinon un des chefs-d'œuvre, du moins une des plus étonnantes créations de Corneille. On l'accusa d'avoir pris son sujet dans Calderon; il s'en défendit, et depuis le père Tournemine a prouvé que l'*Héraclius* espagnol, sous le titre de *Tout dans la vie est mensonge et vérité* (En esta vida todo es verdad y todo mentira), était postérieur à l'*Héraclius* français.

Corneille avait publié tous ses chefs-d'œuvre, et il n'était pas encore de l'Académie française. La première chose que l'Académie avait à faire après la publication de ses *Sentiments sur le Cid*, c'était de recevoir dans son sein l'auteur du *Cid*. Le nombre des quarante premiers membres n'était pas encore rempli; Corneille s'était inutilement présenté plusieurs fois. L'historien de l'Académie, Pélisson, raconte ingénument que d'abord elle lui *préféra* le président Salomon; puis, que M. Faret étant mort en 1646, elle lui *préféra* encore Du Ryer; et qu'enfin le grand Corneille ne fut reçu en 1647 que parce que l'obscur Balesdens, qui allait être *préféré* encore, « écrivit, dans une lettre pleine de beau- « coup de civilités pour l'Académie et pour « M. Corneille, qu'il priait la compagnie de vou- « loir bien le *préférer* à lui. »

L'admirable génie qui avait donné à la France la tragédie et la comédie la dota, en 1650, quoique avec moins de succès, d'un genre intermédiaire, qui tient de la tragédie par la position et les sentiments des personnages, de la comédie par l'intrigue et le dénouement. « Voici, dit-il lui-même dans l'épître dédicatoire, un poëme d'une espèce nouvelle, et qui n'a point d'exemple chez les anciens. Vous connaissez l'humeur de nos Français : ils aiment la nouveauté, et je hasarde *non tam meliora quam nova*, sur l'espérance de les mieux divertir. » Cette pièce d'un nouveau genre s'appelait *Don Sanche d'Aragon*, comédie héroïque. « Elle eut d'abord, dit Corneille, grand éclat sur le théâtre; mais une disgrâce particulière fit avorter sa bonne fortune; le refus d'un illustre suffrage dissipa les applaudissements que le public lui avait donnés trop libéralement, et anéantit si bien tous les arrêts que Paris et le reste de la cour avaient prononcés en sa faveur, qu'au bout de quelque temps elle se trouva reléguée dans la province. » Cet illustre suffrage qui manqua à *Don Sanche d'Aragon* était celui du grand Condé; mais ce ne fut pas la seule cause de la chute de cette pièce. Corneille en convient : « Le sujet, dit-il, n'a pas grand artifice; c'est un inconnu assez honnête homme pour se faire aimer de deux reines; l'inégalité des conditions met un obstacle au bien qu'elles lui veulent, durant quatre actes et demi; quand il faut de nécessité finir la pièce, un homme semble tomber des nues pour faire développer le secret de sa naissance, qui le rend mari de l'une, en le faisant reconnaître pour frère de l'autre. »

La même année, *Andromède*, pièce à machines, à décorations magnifiques et à grand spectacle, dont le sujet est tiré des *Métamorphoses* d'Ovide, eut quarante-cinq représentations, ce qui était alors un succès prodigieux. Ainsi, le créateur de la tragédie et de la comédie en France y donna la première idée d'un genre de spectacle d'où plus tard devaient naître l'opéra, ses machines et ses ballets.

Deux des collègues de Corneille à l'Académie, Charpentier et La Monnoye, ont écrit qu'après avoir publié une chanson licencieuse en quarante couplets, intitulée *l'Occasion perdue et recouvrée*, il fut conduit à confesse par le chancelier Seguier lui-même, et qu'un moine lui imposa pour pénitence de traduire l'*Imitation* en vers français. Mais il est reconnu maintenant que cette fameuse chanson, œuvre d'un sieur de Cantenac, ne parut pour la première fois qu'en 1662, dans un recueil intitulé *Poésies nouvelles et galantes*, tandis que le premier livre de l'*Imitation* traduit par Corneille avait déjà été publié en 1651. Ce fut donc volontairement, et sans pénitence imposée, que Corneille entreprit et poursuivit, comme il le déclare lui-même, *avec beaucoup de temps et beaucoup de peine*, une entreprise qu'il trouvait difficile et qui ne fut terminée qu'en 1656. Cet ouvrage, qui eut, dit-on, trente-deux éditions, est aujourd'hui tombé dans un oubli peut-être immérité. On y reconnaît par intervalles la touche originale et grande de l'auteur de *Polyeucte*. Parfois même l'énergie un peu rude et hautaine du vers *cornélien* s'adoucit jusqu'à rendre avec une grâce admirable la sublime simplicité de l'original, comme dans ce passage, par exemple :

> Pour t'élever de terre, homme, il te faut deux ailes,
> La pureté du cœur et la simplicité;
> Elles te porteront avec facilité
> Jusqu'à l'abîme heureux des clartés éternelles.

Tout en travaillant à cette œuvre de piété, Corneille se sentait encore entraîné vers la scène tragique. En 1652 il donna *Nicomède*. Cette pièce

offre dans le personnage principal un développement nouveau du génie de Corneille. Un héros environné de périls, qu'il ne repousse qu'avec l'ironie, telle est la donnée du premier rôle, mise en œuvre par le poëte avec une rare habileté. C'est le caractère comique du railleur, élevé, par la grandeur d'âme, par le rang et les dangers du personnage, à l'énergie, à la dignité, au sublime même de la haute tragédie. Lorsqu'on songe que *Nicomède* est la vingt-et-unième pièce de Corneille, et que ce grand poëte avait déjà fait réciter au théâtre, comme il le dit lui-même, quarante mille vers, il est impossible de ne pas admirer cette force de génie qui le poussait toujours vers des voies nouvelles et lui faisait rencontrer à chaque pas les créations les plus originales ; mais après tant de travaux la lassitude et la défaillance étaient inévitables ; l'auteur de *Nicomède* allait en faire la dure expérience.

La chute de *Pertharite*, en 1653, fut depuis *le Cid* le premier grand revers de Corneille. Cette pièce n'eut que deux représentations. Le public repoussa dans le roi des Lombards un mari qui voulait racheter sa femme en cédant un royaume. Cet échec surprit Corneille, et l'affligea, comme une injuste disgrâce. Méconnaissant l'immense intervalle qui séparait ses chefs-d'œuvre d'un ouvrage si peu digne de lui, et se croyant autant de droits aux applaudissements qu'à l'époque du *Cid*, il accusa le public de légèreté et d'une cruelle inconstance. Il se retira du théâtre en répandant dans des plaintes hautaines l'amertume de son âme. « La mauvaise réception que le public a faite à cet ouvrage, dit-il dans la préface de sa pièce, m'avertit qu'il est temps que je sonne la retraite, et que des préceptes de mon Horace je ne songe plus à pratiquer que celui-ci :

Solve senescentem mature sanus equum, ne
Peccet ad extremum ridendus et ilia ducat.

Il vaut mieux que je prenne congé de moi-même que d'attendre qu'on me le donne tout à fait : il est juste qu'après vingt années de travail je commence à m'apercevoir que je deviens trop vieux pour être encore à la mode. J'en remporte cette satisfaction que je laisse le théâtre français en meilleur état que je ne l'ai trouvé, et du côté de l'art et du côté des mœurs. Les grands génies qui lui ont prêté leurs veilles de mon temps y ont beaucoup contribué ; et je me flatte jusqu'à penser que mes soins n'y ont pas nui. Il en viendra de plus heureux après nous, qui le mettront à sa perfection, et qui achèveront de l'épurer : je le souhaite de tout mon cœur. »

En déclarant ainsi qu'il renonçait pour toujours au théâtre, Corneille avait promis plus qu'il ne pouvait tenir. Du fond de la retraite où il achevait de traduire l'*Imitation*, il ne cessait de reporter avec regret ses regards sur le théâtre. Cependant, en défiance non de lui-même, mais du public, il redoutait autant qu'il désirait d'y reparaître. Les conseils du surintendant Fouquet le décidèrent, malheureusement pour sa gloire, à sortir de son repos. Il revint au théâtre en 1659, pour défigurer le plus beau, le plus pathétique sujet de la tragédie antique : il donna son *Œdipe*. Cette triste composition réussit cependant; et ce succès, si doux à un vieux triomphateur, le rengagea de plus belle dans la carrière. Il tenta un nouvel essai pour réunir le chant et la poésie, et *la Toison d'Or*, jouée en 1662, excita des applaudissements dus en grande partie aux décorations. L'année suivante, la tragédie de *Sertorius* obtint encore beaucoup de succès. Elle le méritait, par le noble caractère du principal personnage, par des mots sublimes et une des plus belles scènes qui soient au théâtre français. C'est en assistant à une représentation de cette pièce que Turenne, dit-on, s'écria : « Où donc Corneille a-t-il appris l'art de la guerre? » Mais parmi les Zoïles de ce temps, D'Aubignac, auteur de mauvaises tragédies, mauvais poëte et mauvais prédicateur, après avoir accusé l'auteur de *Sertorius* d'être *affamé d'argent*, couronna sa critique de cette tragédie par ces incroyables turpitudes : « Défaites-vous, monsieur de Cor-« neille, de ces mauvaises façons de parler, qui « sont encore plus mauvaises que vos vers. Vous « êtes sans doute le marquis de Mascarille, qui « piaille toujours et ne dit jamais rien qui vaille. »

En 1664, *Sophonisbe*, moins heureuse que *Sertorius*, ne fit point oublier ou plutôt fit remettre au théâtre la tragédie que Mairet avait donnée sous le même titre, sept ans avant *le Cid*.

Le génie de Corneille, quoique vieillissant, vint encore se révéler dans *Othon* (1665). Les caractères de Galba et d'Othon sont peints d'après Tacite avec une si fidèle énergie, que le maréchal de Grammont disait : « Corneille doit être le bréviaire des rois. »

L'année 1666 vit tomber l'*Agésilas* de Corneille, et bientôt après Racine obtint dans *Andromaque* son premier succès éclatant. C'étaient comme deux astres, dont l'un se levait quand l'autre était à son couchant. En 1667 *Attila* fut un peu plus heureux qu'*Agésilas* auprès du public, sans être mieux accueilli des gens de goût. On connaît les deux épigrammes de Boileau, qui n'ont d'ailleurs d'autre mérite que celui de la vérité.

La pièce de *Tite et Bérénice* fut jouée en 1670. On dit qu'une princesse de la cour du grand roi (Henriette d'Angleterre, alors duchesse d'Orléans) mit aux mains, à leur insu, le jeune Racine et le vieux Corneille, qui devait succomber dans ce qu'on appela un *duel*.

La comédie-ballet de *Psyché*, en vers libres, avec des paroles lyriques qui furent le premier essai en ce genre de Quinault, et dont Lulli fit la musique, ne doit être citée ici que pour la coopération de Corneille avec Molière dans la confection de cet ouvrage (1671).

Un an après (1672) parut *Pulchérie*, qui réus-

sit, et dont le cinquième acte est encore estimé. On a cru que Corneille avait voulu se peindre lui-même dans le rôle de Martian. Enfin, le père du théâtre français termina sa longue carrière dramatique, qui avait duré quarante-cinq ans, en 1675, par la tragédie de *Suréna*. Dans cette trente-troisième et dernière pièce jaillirent encore quelques étincelles du feu poétique qui l'avait animé, et notre grand tragique eut l'honneur mérité de clore son théâtre par un vers (1) qu'on a justement qualifié de sublime.

Il faut rattacher au théâtre de Corneille ses *préfaces*, les savants *examens* qu'il a faits de ses pièces, et ses trois *Discours : De l'utilité et des parties du poëme dramatique; De la tragédie; Des trois unités*. C'est là qu'on remarque aussi la profondeur de ses études, de ses combinaisons, de sa théorie, et que dans le premier modèle de la scène française on reconnaît son premier législateur.

On a encore de P. Corneille un volume d'*Œuvres diverses*, recueillies par Granet, 1738, in-12; on y trouve un poëme sur les *Victoires de Louis XIV*, qui avait été imprimé en 1668, in-8°; les *Louanges de la sainte Vierge*, de saint Bonaventure, *traduites* en vers et qui avaient paru à Rouen, 1665, in-12; plusieurs traductions en vers de Santeul, du P. La Rue, etc.; des rondeaux, des sonnets, des élégies, des madrigaux, des stances, des chansons, etc. Corneille avait inséré des pièces de vers dans *les Triomphes de Louis le Juste*; Paris, 1659, in-fol. Il avait aussi traduit les deux premiers livres de *la Thébaïde* de Stace; mais on n'en connaît qu'un seul vers, cité dans le *Ménagiana*. On a dit que Corneille avait supprimé lui-même tous les exemplaires de cette version; mais ne se pourrait-il pas aussi qu'elle n'eût jamais été imprimée? Après cette énumération des ouvrages de Corneille, nous n'ajouterons que quelques mots sur ses dernières années. Elles s'écoulèrent dans la gêne et la tristesse. Le noble vieillard, blessé des succès de son jeune rival, se plaignait de l'injustice des contemporains. Il éprouva un vif sentiment de joie en apprenant que le roi avait fait représenter à Versailles *Cinna*, *Pompée*, *Horace*, *Sertorius*, *Œdipe*, *Rodogune*. Son feu poétique se réveilla; il adressa des remercîments au monarque, et sollicita la même faveur pour ses dernières pièces. Cette épître, où l'on trouve de beaux vers, ceux-ci entre autres :

> Pour bien écrire encor, j'ai trop longtemps écrit,
> Et les rides du front passent jusqu'à l'esprit....

Cette épître est comme le dernier éclair du génie de Corneille. Ce grand poëte vécut encore huit ans, loin d'une société qui commençait à l'oublier. Lorsqu'il mourut, le marquis de Dangeau écrivit sur son journal, à la date du 1er octobre 1684 : « Aujourd'hui est mort le bonhomme Corneille. »

Pierre Corneille avait épousé, sous le règne de Louis XIII, une fille du lieutenant général des Andelys; il en eut trois fils : l'aîné, capitaine de cavalerie et gentilhomme ordinaire du roi, fut père de *Pierre-Alexis*, marié à Nevers, en 1717, et dont le fils, *Claude-Étienne*, donna le jour à *Jeanne-Marie* Corneille et à *Pierre-Alexis*, qui a laissé cinq enfants, dont trois sont encore vivants : *Pierre-Alexis*, qui en 1817 était réduit à demander au ministre des finances une petite place au nom du grand Corneille, « dont je suis, écrivait-il, le vrai sang en ligne directe, » et qui depuis a été nommé professeur au collége royal de Rouen, inspecteur d'académie et membre du corps législatif. Un de ses frères avait sous la Restauration une petite boutique de libraire près de la place des Victoires, et achetait dans les ventes des livres pour la bibliothèque des avocats. Une de ses sœurs a voulu, à la même époque, débuter au Théâtre-Français dans la tragédie. Voltaire n'avait connu qu'une petite-nièce de Corneille, et ce fut pour lui constituer une dot qu'il publia, en 1764, ses *Commentaires*. Sous le règne de Louis XVI, le vertueux Malesherbes eut le bonheur de connaître dans Jeanne-Marie Corneille une descendante directe du grand homme; il en fit sa pupille, et par ses soins elle obtint une pension sur la Comédie-Française. Elle avait sous la Restauration un petit bureau de tabac, rue Montmartre, à Paris; et ce fut elle qui, avec de bien faibles ressources, éleva les cinq enfants de son frère. C'est à son profit que M. Lepan a donné sa bonne édition des *Chefs-d'œuvre de Corneille*.

En 1767, l'Académie de Rouen proposa pour sujet de prix l'*éloge de Corneille*. L'année suivante le prix fut décerné à Gaillard, depuis membre de l'Académie française, et le célèbre Bailly obtint l'accessit. Ces deux ouvrages sont imprimés. En 1807, l'Académie française mit aussi au concours l'*éloge de Corneille*, et en 1808 Victorin Fabre remporta le prix; Auger eut l'accessit. Par une singularité remarquable, le célèbre Montyon, qui a si richement doté l'Institut, se mit au nombre des candidats, et fit imprimer à Londres (in-8° de 43 p.) son *Éloge de Corneille*, avec cette note un peu chagrine : « Il « paraît que, par des considérations étrangères « à la littérature, cet éloge de Corneille *n'a* « *point été admis au concours ouvert par l'A-*

(1) Suréna vient de périr, assassiné par l'ordre d'un prince qui lui devait le salut de son empire; Palmis, sa sœur, maudit les meurtriers de ce grand général, et reproche à Eurydice, princesse parthe, aimée de Suréna de voir sans indignation et sans larmes un crime qu'elle n'a pas su prévenir. Eurydice répond en se poignardant. Voici tout ce passage : Ce sont les derniers vers que Corneille a fait entendre au théâtre :

PALMIS.

> Et vous, madame, et vous, dont l'amour inutile,
> Dont l'intrépide orgueil paraît encor tranquille,
> Vous qui, brûlant pour lui, sans vous déterminer,
> Ne l'avez tant aimé que pour l'assassiner,
> Allez d'un tel amour, allez voir tout l'ouvrage,
> En recueillir le fruit, en goûter l'avantage.
> Quoi! vous causez sa perte et n'avez point de pleurs.

EURYDICE.

> Non, je ne pleure point, madame; mais je meurs.

cadémie nationale. » En 1812 la Société libre d'émulation de Rouen proposa pour sujet de prix cette question : « Quelle a été l'influence du « grand Corneille sur la littérature française et « sur le caractère national? » Le prix fut remporté par un auteur de dix-neuf ans, M. Thorel de Saint-Martin.

On voit encore à Rouen, *rue de la Pie*, l'humble maison où naquit le grand homme. Les voyageurs la visitent avec respect, et les habitants la montrent avec orgueil; mais telle est la vicissitude des choses d'ici-bas que le berceau du grand Corneille est devenu la forge d'un serrurier.

En 1834, le 6 juin, la ville de Rouen a inauguré dans ses murs la statue de Corneille. Une souscription avait été ouverte dans toute la France. Parmi les députations envoyées à cette solennité, on remarquait celles de l'Institut et du Théâtre-Français.

Le portrait de Corneille est difficile à tracer. Comment le louer sans être au-dessous du sujet? Son plus magnifique éloge est peut-être dans ce vers de Voltaire :

> Le grand Condé pleurant aux vers du grand Corneille.

Il avait pris pour devise : *Et mihi res, non me, rebus submittere conor.* Il a peint son caractère dans ces vers (*Œuvres diverses*) :

> Pour me faire admirer je ne fais point de ligue....
> Mon travail *sans appui* monte sur le théâtre.

Il avait le sentiment de son génie quand il disait (*ibid.*) :

> Je ne dois qu'à moi seul toute ma renommée...
> Le prix que nous valons, qui le sait mieux que nous?

Quand l'Académie cherchait à corriger la langue que Pascal devait fixer et Racine polir, Corneille la formait et la créait pour ainsi dire en lui donnant la force et la justesse dans le raisonnement, l'énergie et la profondeur dans le discours, l'élévation et le sublime dans les sentiments, la noblesse et la majesté dans le langage des rois et des héros. Né dans des temps de troubles et de factions, Corneille vit son génie grandir au milieu de ces crises politiques où les grandes âmes se portent plus haut quand les âmes communes y laissent leur vertu. Recueilli, il fut profond; vertueux, il fut grand. Il paraît n'avoir rien emprunté des Grecs. Ses auteurs favoris furent les deux Sénèque, Tacite et Lucain. Il aimait le théâtre espagnol, et y trouvait, comme dans Lucain, cette force trop souvent voisine de l'enflure. Il opposa aux fureurs de l'envie le calme, aux injures le silence, à l'injustice le temps, à ses ennemis sa gloire, et il les punit par sa renommée. L. J.

Les éditions originales et séparées des pièces de Corneille, depuis *Mélite*, 1633, jusqu'à *Suréna*, 1674, sont très-rares et presque impossibles à réunir; elles offrent des variantes précieuses, qu'il serait important de faire connaître. L'édition de Rouen, 1664, 2 vol. in-folio, présente des différences notables avec l'impression primitive; elle se distingue aussi par une orthographe nouvelle, dont Corneille rend compte dans un *Avis au lecteur*, écrit digne d'attention et qui a été négligé. L'édition que Thomas Corneille donna en 1692, chez Pierre Trabouillet, offre le texte tel qu'il était définitivement arrêté à la mort de l'auteur; et cette édition a été laissée de côté par les éditeurs modernes. Dans la réimpression qui fait partie de la collection des *Classiques français*, on a suivi l'édition de 1682, signalée par Thomas Corneille comme pleine de fautes. L'édition de Rouen, 1664, 6 vol. in-8°, indiquée (lorsqu'on l'indique, ce qui est rare) comme une reproduction des deux in-folio, en diffère en certains passages. Les bibliophiles recherchent avec avidité les éditions données en Hollande, avec les types des Elzévir, des diverses pièces de Corneille; elles parurent depuis 1644 jusqu'en 1678, isolées ou réunies en recueils qu'il ne saurait être question de décrire ici. Un exemplaire en neuf volumes, formé des œuvres des deux frères, s'est élevé jusqu'à 750 fr. à la vente des livres de M. Bérard, en 1829. Parmi les nombreuses éditions mises au jour depuis la fin du dix-septième siècle, nous signalerons celle de Paris, 1706, 10 vol. in-12, fort correcte et publiée par Thomas Corneille; Amsterdam, 1740, 11 vol. in-12, donnée d'après le texte de 1682; Paris, 1747, 12 vol. in-12, estimée; Paris, 1796, 10 vol. in-4°, avec les commentaires de Voltaire, édition de luxe donnée par Didot l'aîné; Paris, an XI (1801), 12 vol. in-8°, avec les notes de Palissot; Paris, 1817 (Renouard), 12 vol. in-8°, plus complète que les précédentes; Paris, 1824 (Lefèvre), 12 vol. in-8°, belle édition, soignée par M. Parelle : elle présente une partie des variantes que donnent les textes primitifs. Une nouvelle édition en 12 vol. in-8°, plus complète que la précédente, s'imprime en ce moment chez MM. Firmin Didot. Les éditions publiées par Voltaire en 1764 et en 1774 donnent tantôt le texte de 1682, tantôt celui de 1692, d'autres fois les deux mêlés ensemble; c'est ce texte ainsi remanié que les libraires ont reproduit de confiance pendant un demi-siècle jusqu'à 1824. Le *Manuel du Libraire* de M. J.-Ch. Brunet, *la France littéraire* de M. Quérard, fournissent de plus amples détails. L'édition des *Chefs-d'œuvre* de Corneille, Oxford, 1746, in-8°, était jadis en faveur auprès des bibliophiles. Le *Théâtre choisi* de Corneille, imprimé chez Didot, en 1783, 2 vol. in-4°, est d'une belle exécution. En fait d'éditions de tragédies isolées, nous citerons seulement *Rodogune*, imprimée à Versailles, en 1760, dans les appartements de M^{me} de Pompadour; et par suite d'un caprice de cette favorite, elle se plut à graver à l'eau-forte, d'après Boucher, la planche mise en tête de ce volume, dont il ne fut tiré que quelques exemplaires. Passons à la traduction de l'*Imitation* : le premier livre vit le jour à Rouen, en 1651; il fut réimprimé à Leyde, en 1653 (édition elzévirienne);

l'édition de l'ouvrage entier, Rouen, 1656, in-4°, est ornée de figures gravées par Fr. Chauveau. Quant aux réimpressions, assez nombreuses, venues depuis, il faut consulter : Barbier, *Dissertation sur soixante traductions françaises de l'Imitation*, 1811, p. 89; et quant au point de vue littéraire, recourir au livre de M. O. Leroy : *Corneille et Gerson dans l'Imitation de J.-C.*; Paris, 1841, in-8°.

Le zèle avec lequel on fouille depuis quelques années les dépôts publics a fait connaître quelques petits écrits de Corneille jusque alors ignorés. On n'avait que six de ses lettres : M. C. Gort en a trouvé quatre autres dans un manuscrit de la bibliothèque Sainte-Geneviève, et les a publiées dans la *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 3e série, tom. III, p. 348. M. Prosper Feugère a découvert dans la même bibliothèque une traduction en vers latins des *Hymnes de sainte Geneviève* (*Nouvelle Revue encyclopédique*, l. III). M. L. Lalanne a trouvé parmi les manuscrits de la bibliothèque de l'Institut un sonnet inédit de Corneille : il l'a fait paraître dans l'*Athenæum français*, numéro du 26 mars 1853, avec d'intéressantes observations.

Nous ne voulons pas indiquer les traductions de Corneille en langues étrangères, ni les écrits du temps relatifs à ses pièces ; nous nous bornons à dire qu'en l'an x on publia sept de ses tragédies retouchées par MM. Delisle et Audibert ; cette profanation littéraire, qui n'hésitait pas à réduire *les Horaces* à deux actes, n'eut aucun succès. *Le Cid* donna lieu à une vive controverse, qui fit naître de nombreux écrits (voy. le Catalogue Soleinne, 5e partie, n° 423), et qui a été l'objet des travaux spéciaux de deux littérateurs, M. Paul de Musset (*Revue de Paris*, 4e série, t. XXVII) et Ch. Loubens (*Revue indépendante*, t. XVIII). G. B.

Fontenelle, *Éloge de Corneille*, dans l'*Histoire de l'Académie française* par l'abbé D'Olivet. — *Nouvelles de la république des lettres*, janvier 1685, p. 85. — Perrault, *les Hommes illustres*, t. I. — Vigneul-Marville, *Mélanges*, t. I, p. 167. — Baillet, *Jugements des savants*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XV. — Les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*, t. V-XI. — J. Taschereau, *Histoire de la vie et des ouvrages de Corneille*; Paris, 1829, in-8° ; 2e édit., 1836. — Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. I; *Port-Royal*, t. I. — Hèquet, *du Rôle politique de Corneille durant la Fronde* (*Revue rétrospective*, 2e série, t. VIII. — Lisle, *Essai sur les théories dramatiques de Corneille*; 1852. — Guizot, *Corneille et son temps*; Paris, 1852, in-8°. — *Précis des travaux de l'Académie royale de Rouen*; 1840, p. 276. — *Éloges* par Victorin Fabre, Auger et autres. — Sur les diverses éditions de Corneille, voir le *Catal. de la bibliot. dramatique de M. de Soleinne*, t. I, p. 246.

CORNEILLE (*Thomas*), poëte français, naquit à Rouen, le 20 août 1625, dix-neuf ans et deux mois après Pierre Corneille, son frère germain, et mourut en 1709. Il fit ses études au collége des jésuites de Rouen. Étant encore en rhétorique, il composa en vers latins une pièce qui plut tellement à son professeur, qu'il la substitua à celle qu'il devait faire représenter par ses écoliers pour la distribution des prix. Il y eut entre Pierre et Thomas une conformité bien remarquable : ils étudièrent au même collége, épousèrent les deux sœurs, entre lesquelles se trouvait la même différence d'âge qu'entre eux. Ils composèrent le même nombre d'ouvrages dramatiques, commencèrent tous deux par des comédies, et prirent l'un et l'autre leurs premiers sujets dans le théâtre espagnol. Leurs caractères avaient tant de sympathie, que les deux familles vécurent ensemble dans la même maison, n'ayant qu'une même table, et qu'après vingt-cinq ans les deux frères n'avaient pas encore songé à faire le partage des biens de leurs femmes. Ce partage n'eut lieu qu'à la mort de Pierre Corneille.

Le frère aîné avait plus de génie pour la conception, plus d'énergie dans l'expression ; le jeune avait plus de facilité dans le travail, plus de correction dans le style. Leur réputation s'est faite et conservée dans la juste proportion que devait y mettre la différence de leurs qualités. Pierre a sur Thomas cette supériorité que le génie ne peut manquer ou d'obtenir de suite ou d'emporter à la longue sur l'esprit, quelle que soit la facilité ou la grâce qui l'accompagne. Les seules pièces de Thomas Corneille qui soient restées au théâtre sont *Ariane*, *le Comte d'Essex* et *le Festin de Pierre*.

Le 2 janvier 1685, Thomas Corneille remplaça son frère à l'Académie française ; ce fut Racine qui répondit à son discours de réception. Voici comment l'auteur d'*Athalie* termina le sien : « Vous « auriez pu, mieux que moi, monsieur, lui rendre (à Pierre Corneille) les justes honneurs « qu'il mérite, si vous n'eussiez peut-être appréhendé avec raison qu'en faisant l'éloge d'un « frère avec qui vous avez d'ailleurs tant de conformité, il ne semblât que vous fissiez votre « propre éloge. C'est cette conformité que nous « avons toujours eue en vue, lorsque, tout d'une « voix, nous vous avons appelé pour remplir sa « place, persuadés que nous sommes que nous « trouverons en vous non-seulement son nom, « son même esprit, son même enthousiasme, « mais encore sa même modestie, sa même vertu, « et son même zèle pour l'Académie. »

L'espoir des académiciens ne fut pas trompé : à une extrême modestie, qui ne se démentit jamais, Thomas Corneille joignit le plus grand amour pour le travail, auquel il se livra d'autant plus entièrement qu'il mena toujours une vie tranquille et retirée. Aussi, indépendamment de ses pièces de théâtre, il a laissé de nombreux ouvrages. Le premier qu'il fit paraître après son admission fut une nouvelle édition des remarques de Vaugelas, avec des notes qui en facilitaient l'intelligence et expliquaient les changements survenus dans la langue. Ce travail, aussi utile qu'épineux, fut suivi d'un autre, non moins aride et beaucoup plus long. Ce fut un dictionnaire en deux volumes in-folio, par forme de supplément à celui de l'Académie française, dans lequel il donna les termes des arts et des scien-

ces. Après avoir doublement acquitté sa dette comme savant, l'auteur d'*Ariane* reprit le rôle de poëte, pour donner une traduction en vers des quinze livres des *Métamorphoses* d'Ovide. Il en avait déjà publié les six premiers livres plus de douze ans auparavant, et il compléta ainsi cet ouvrage, et le rendit encore plus intéressant par l'addition de certains passages propres à lier les sujets et par un commentaire agréable.

Il occupait depuis six ans le fauteuil académique, lorsqu'il eut la satisfaction de le voir donner à son neveu et d'être, en qualité de chancelier, chargé de lui répondre. Fontenelle, dont il s'agit, était fils de *Marthe* Corneille, unique sœur de Pierre et de Thomas. Ainsi leur père, maître des eaux et forêts de Rouen, est peut-être le seul homme qui, n'ayant eu que trois enfants, ait vu ses deux fils et le fils de sa fille illustrer autant leur nom dans la littérature.

Thomas Corneille était fort âgé quand il fut nommé à l'Académie des inscriptions, et bientôt après il perdit la vue. L'amour du travail ne l'abandonna pas dans cette infirmité. Il avait recueilli soigneusement les nouvelles observations de l'Académie française sur Vaugelas ; il les publia, ainsi qu'un dictionnaire géographique, auquel il avait travaillé pendant quinze ans. Malgré son infirmité, il en suivit l'impression en se faisant lire les épreuves par une personne dont il s'était rendu la prononciation si familière, qu'à l'entendre lire il jugeait parfaitement des moindres fautes qui s'étaient glissées dans la ponctuation ou dans l'orthographe.

Sans doute les tragédies de Thomas Corneille ne sauraient être mises en comparaison avec celles de Pierre Corneille et de Racine ; mais on y trouve encore des beautés de sentiment, des situations qui entraînent, un pathétique attendrissant. La versification en est lâche et souvent incorrecte, et toutefois on peut y noter beaucoup de vers heureux et naturels ; la passion y parle un langage facile et pur ; quelques-uns même sont déclarés dans le *Commentaire* de Voltaire dignes de Racine. Boileau fut trop sévère envers Thomas Corneille, en disant qu'il ne s'était étudié qu'à copier les défauts de son frère, et qu'il n'avait jamais rien su faire de raisonnable. Voltaire, sans être trop indulgent, a porté de lui un jugement qui lui assigne parmi les poëtes du dix-septième siècle un rang honorable.

Voici la liste des pièces de Thomas Corneille : *les Engagements du hasard* ; comédie (1647) : cette pièce et les suivantes sont en vers et en cinq actes ; — *le Feint Astrologue*, comédie (1648) ; — *Don Bertrand de Cigarral*, comédie (1650) ; — *l'Amour à la mode*, comédie (1651) ; — *le Berger extravagant*, pastorale burlesque (1653) ; — *le Charme de la voix*, comédie (1653) ; — *les Illustres Ennemis*, comédie (1654) ; — *le Geôlier de soi-même*, comédie (1655) ; — *Timocrate*, tragédie (1656) : elle eut quatre-vingts représentations, et ne fut jamais jouée depuis ; — *Bérénice*, tragédie (1657) ; — *la Mort de l'empereur Commode*, tragédie (1658) ; — *Darius*, tragédie (1659) ; — *Stilicon*, tragédie (1660) ; — *le Galant doublé*, comédie (1660) ; — *Camma*, tragédie (1662) ; — *Maximien*, tragédie (1662) ; — *Pyrrhus roi d'Épire*, tragédie (1663) ; — *Persée et Démétrius*, tragédie (1664) ; — *Antiochus*, tragédie (1666) ; — *Laodice*, tragédie (1668) ; — *le Baron d'Albicrac*, comédie (1668) ; — *la Mort d'Annibal*, tragédie (1669) ; — *la Comtesse d'Orgueil*, comédie (1670) ; — *Ariane*, tragédie (1672) ; — *Théodat*, tragédie (1672) ; — *le Comédien poëte*, comédie (1673) ; — *la Mort d'Achille*, tragédie (1673) ; — *Don César d'Avalos*, comédie (1674) ; — *l'Inconnu*, comédie (1675) ; — *le Festin de Pierre*, d'après la pièce de Molière, comédie (1677) ; — *le Comte d'Essex*, tragédie (1678) ; — *la Devineresse, ou madame Jobin*, comédie, en prose (1679) ; — *Bradamante*, tragédie (1695). Le théâtre de Thomas Corneille a eu plusieurs éditions. La plus complète est celle de Paris, 1722, 5 vol. in-12. On a encore de Thomas Corneille : *Pièces choisies d'Ovide*, traduites en vers ; Paris, 1670, in-12 ; — *Discours prononcé à sa réception à l'Académie française* ; Paris, 1685, in-4° ; — *Réponse à M. de Fontenelle à sa réception à l'Académie française* ; Paris, 1691, in-4° ; — *Remarques sur la langue française de M. de Vaugelas* ; Paris, 1687, 2 vol. in-12 ; — *le Dictionnaire des Arts et des Sciences* ; Paris, 1694, 2 vol. in-fol. Ce dictionnaire est destiné à servir de supplément à celui de l'Académie française ; — les *Métamorphoses d'Ovide, mises en vers français* ; Paris, 1697, 3 vol. in-12 ; — *Dictionnaire universel géographique et historique* ; Paris, 1708, 3 vol. in-fol.

De Boze, *Éloge de Thomas Corneille* ; dans l'*Histoire de l'Académie des inscriptions*, t. I. — Baillet, *Jugements des savants*. — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*. — Les frères Parfaict, *Histoire du théâtre françois*. — La Harpe, *Cours de littérature*.

CORNEILLE DE BLESSEBOIS. *Voyez* BLESSEBOIS.

CORNEJO (*André*), historien espagnol du dix-huitième siècle. On a de lui : *Diccionario historico y forense del derecho real de España* ; Madrid, 1779, in-4° ; — *Appendice al Diccionario historico y forense del derecho real* ; Madrid, 1784, grand in-4°.

CORNEJO (*Pierre*), historien espagnol, vivait vers la fin du seizième siècle. On ne sait rien sur sa vie, sinon qu'il était prêtre et qu'il se trouvait dans les Pays-Bas à l'époque où se passaient les événements qu'il raconte. On a de lui : *Sumario de las guerras civiles y causas de la rebelion de Flandes* ; Lyon, 1577, in-8° ; traduit en français par Gabriel Chapuis, Lyon, 1579, in-8° ; — *Compendio y breve relacion de la liga y confederacion francesa con las (cosas acontecidas) desde el ano de MDLXXXV*

hasta el de MDXC; Bruxelles, 1591, in-8°; Madrid, 1592, in-8°; — *Discurso y breve relacion de lo acontecido en el cerco de Paris contra Henrico de Borbon intitulado rey de Francia;* Bruxelles, 1591, in-8°.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova.*

* **CORNELIANUS,** rhéteur romain, vivait dans le second siècle de l'ère chrétienne. Il fut sécrétaire de l'empereur Marc-Aurèle. Le grammairien Phrynichus, qui dédie à ce rhéteur son *Ecloge*, parle de lui avec de grands éloges. Fronton cite un rhéteur du nom de Sulpicius Cornelianus. On ignore si c'est le même personnage que l'ami de Phrynichus et le secrétaire de Marc-Aurèle.

Smith, *Dictionary of greek and roman biography.*

CORNÉLIE, dame romaine du quatrième siècle avant J.-C.. Elle fut accusée en 331 avant J.-C. du premier crime d'empoisonnement dont parle l'histoire romaine. Voici comment Tite-Live raconte ce fait curieux. « Comme les principaux citoyens de Rome périssaient de maladies semblables et presque tous après les mêmes symptômes, une esclave alla trouver L. Fabius Maximus, édile curule, et promit de révéler la cause de cette calamité publique, s'il lui faisait la promesse que cette révélation ne lui attirerait aucun mal. Fabius à l'instant rapporte le fait aux consuls, qui en font part au sénat; l'ordre entier consent à donner toute assurance à l'esclave. Alors elle découvrit que c'était à la perfidie des femmes qu'était due la désolation de la ville; que des dames romaines préparaient des poisons, et que si on voulait la suivre sur-le-champ, on en aurait bientot la preuve. On la suivit; on surprit quelques femmes occupées à faire cuire des drogues, et l'on trouva des poisons soigneusement cachés; tout fut apporté au Forum : vingt matrones environ chez lesquelles on en avait saisi furent amenées par le viateur. Deux d'entre elles, Cornélie et Sergia, l'une et l'autre de famille patricienne, prétendirent que c'étaient des breuvages salutaires; l'esclave le nia, et leur ordonna d'en boire, afin de les convaincre d'imposture. Elles demandent quelques instants pour se consulter; le peuple s'écarte, et à la vue de tous elles en confèrent avec toutes les autres : celles-ci ne refusent pas non plus l'épreuve; chacune boit du breuvage, et toutes périssent victimes de leur propre perfidie. Leurs complices arrêtées aussitôt, dénoncèrent un grand nombre de matrones, et cent soixante-dix environ furent condamnées. » Tite-Live lui-même semble douter de cet événement, qui se passa au milieu d'une épidémie. Il est peu vraisemblable que cent-soixante dames aient comploté l'empoisonnement des premiers personnages de l'État; Cornélie et ses compagnes furent probablement victimes de ces soupçons et de ces fureurs populaires qui se produisent si facilement dans les temps d'épidémies.

Tite-Live, VIII, 18. — Valère Maxime, II 5. — Saint Augustin, *de Civ. Dei*, III, 17.

CORNÉLIE, la plus jeune fille du premier Scipion l'Africain et la mère des Gracques, née vers 189 avant J.-C., morte vers 110 avant J.-C. Elle épousa, en 169, T. Sempronius Gracchus, un des chefs du parti démocratique. Restée veuve avec douze enfants, elle se consacra entièrement à leur éducation, rejetant toute proposition d'un nouveau mariage, et refusant même la main du roi d'Égypte, Ptolémée Physcon. De cette nombreuse famille, trois enfants seulement survécurent; une fille, qui fut mariée au second Scipion l'Africain, et deux fils, Tiberius et Caïus. Cornélie tenait de son père l'amour des lettres; elle joignait aux vertus des vieilles matrones romaines cette culture d'esprit et cette élégance de mœurs qui commençaient à prévaloir dans les hautes classes de Rome. Connaissant parfaitement la littérature grecque, elle parlait sa langue maternelle avec cette grâce qui dans tous les pays caractérise les femmes bien élevées. Ses lettres, qui existaient encore du temps de Cicéron, étaient citées comme des modèles. Tiberius et Caïus durent à ses leçons une grande partie de leurs talents. Fille du vainqueur d'Annibal, mère des Gracques, belle-mère du conquérant de Carthage et de Numance, Cornélie occupa sans contredit la première place parmi les dames de son temps. Elle fut l'idole du peuple, et exerça une puissante influence sur ses deux fils, dont elle vit la grandeur et la mort. Selon quelques historiens, elle se plaignait souvent à Tiberius et à Caïus d'être toujours appelée la belle-mère de Scipion et jamais la mère des Gracques, excitant ainsi ces derniers à s'illustrer par quelque grande entreprise. La calomnie n'épargna point Cornélie. On prétendit que, d'accord avec sa fille, elle avait fait périr son gendre, le second Africain; c'est une de ces accusations de parti que l'histoire doit repousser. Cette mère si dévouée supporta avec une rare constance la mort de ses enfants. Après le meurtre de Caïus, elle se retira à Misène, où elle passa le reste de sa vie, entourée de Grecs et de littérateurs, recevant les présents des rois alliés de Rome et vénérée de tous. De son vivant, les Romains lui élevèrent une statue, avec cette inscription : CORNELIA MATER GRACCHORUM.

Plutarque, *Tiber.* et *Cai. Gracchus.* — Tite-Live, XXXVIII, 57. — Appien, *B. civ.* I, 20. —Velleius Paterculus, II, 7.

CORNÉLIE, fille de P. Cornelius Scipion, et femme de Pompée, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Elle épousa d'abord P. Crassus, fils du triumvir. Ce jeune homme périt avec son père dans la guerre des Parthes, en 53 avant J.-C., et Cornélie se remaria l'année d'après avec Pompée le Grand. Ce ne fut pas de la part de celui-ci un mariage purement politique: la veuve de Crassus était douée d'une grande beauté, et possédait une instruction rare même de son temps. Elle connaissait la littérature, la musique,

la géométrie et la philosophie. Pompée, lorsqu'il quitta l'Italie, en 49, envoya sa femme avec Sextus, le plus jeune de ses fils, à Lesbos. Elle quitta cette île après Pharsale, accompagna Pompée en Égypte, le vit assassiner, et s'enfuit d'abord à Chypre, puis à Cyrène. Amnistiée par César, elle revint à Rome, et reçut du vainqueur les cendres de son mari. Elle les conserva pieusement dans ses domaines d'Albe.

Plutarque, *Pompeius*, 55, 66, 74, 76, 78, 80. — Appien, *B. civ.*, II, 83. — Dion Cassius, XL; 51; XLII, 5. — Velleius Paterculus, II, 53. — Lucain, III, 25; V, 725; VIII, 40.

CORNÉLIE, fille de Cinna, un des principaux chefs du parti de Marius, et femme de César, vivait dans le premier siècle avant J.-C. César l'épousa en 83 avant J.-C, lorsqu'il n'avait que dix-sept ans, et ayant reçu de Sylla l'ordre de la répudier, il s'y refusa, au risque d'être proscrit. Cornélie mourut quelque temps avant que son mari fût questeur. Celui-ci prononça du haut des rostres l'éloge funèbre de sa femme.

Plutarque, *Cæs.*, I, 5. — Suétone, *Cæsar*, 1, 5, 6. — Velleius Paterculus, II, 41.

CORNELIS (*Cornille*), peintre hollandais, né à Harlem, en 1562, mort en 1638. Élève de Pierre Lelong le jeune, il surpassa de beaucoup son maître. Il quitta sa patrie à l'âge de dix-sept ans, avec l'intention de se rendre en Italie, en traversant la France. Il s'arrêta à Rouen. Forcé par la peste de quitter cette ville, il retourna en Flandre, et étudia sous François Porbus et Gilles Coignet à Anvers. Il se faisait déjà remarquer par le moelleux et la délicatesse de son pinceau. Cornelis, de retour à Harlem, débuta par un grand tableau pour les buttes des arquebusiers; il y avait fait les portraits des principaux de cette compagnie. Ce tableau fut exposé en 1583. « Dans ce chef-d'œuvre, dit Descamps, outre les perfections de l'art, les couleurs sont excellentes, l'ordonnance belle, les mains d'un beau dessin, les expressions nobles; ce ne sont cependant que des portraits, mais tracés par le génie propre aux tableaux d'histoire. » Quoique Cornelis réussit très-bien dans le portrait, il aimait peu ce genre. Ses tableaux sont fort nombreux; le plus connu est un *Déluge*, peint pour le comte de Leicester; l'artiste répéta le même sujet pour le sieur Ferreris.

Descamps, *Vies des peintres flamands et hollandais.*

CORNELIUS NEPOS. *voy.* NEPOS.

***CORNELIUS**, chevalier romain, vivait dans le premier siècle avant l'ère chrétienne. Complice de Catilina, il se chargea, avec Vargunteius, de tuer Cicéron, en 63 avant J.-C.; mais il ne put exécuter ce projet, parce que le consul fut prévenu à temps par Curius et Fulvie. Accusé, après la découverte de la conjuration, il ne put trouver personne pour le défendre, et se sauva cependant, probablement par des révélations. Lorsque Sylla fut mis en jugement comme complice de Catilina, le fils de Cornelius figura parmi les témoins à charge.

Salluste, *Catilina*, 17, 28. — Cicéron, *pro Sulla*, 2, 6, 18.

CORNELIUS (*André*), historien néerlandais, natif de Staveren, dans la Frise, mort à Harlingen, en 1589. Il fut organiste dans cette dernière ville. On a de lui en hollandais la *Chronique de Frise* de Ocko Van Scharl, revue par lui; Lœuwarden, 1597, in-fol., et 1752, in-4°. Elle s'étend depuis l'an du monde 3070 jusqu'en 1565 de l'ère chrétienne.

Sweert, *Athenæ Belg.* — André, *Bibl. belg.*

***CORNELIUS** (*Victorin*), jurisconsulte bohémien, né à Wssehrd en Bohême, mort en septembre 1520. Il fut secrétaire du roi Wladislas, doyen de la faculté de physique de Prague en 1484 et notaire de la table de Bohême. On a de lui : *Constitutiones regni Bohemiæ;* une traduction en langue bohême des écrits originaux de saint Isidore; un *poëme satirique latin* dirigé contre les papes et réfuté ensuite par Bohuslai Lobkowitz.

Balbini, *Bohemia docta.*

***CORNELIUS** (*Pierre* DE), actuellement le peintre le plus célèbre de l'Allemagne, est né à Düsseldorf, le 16 septembre 1787. Son père était inspecteur de la galerie de tableaux de cette ville; et, quoique chargé d'une nombreuse famille, il donna à son fils une éducation distinguée. Le jeune Cornelius étudia d'abord l'antique et l'œuvre de Raphael avec un zèle et une persévérance qui étonnèrent ceux qui l'entouraient. A l'âge de l'adolescence il se piquait d'honneur de gagner quelque argent par de petites compositions qu'il faisait pour illustrer des calendriers et autres ouvrages de ce genre. Il exerça sa mémoire en reproduisant les tableaux qu'il avait vus, et les ouvrages de Marc-Antoine et de Volpato lui servaient souvent à de pareils exercices. Cornelius avait seize ans lorsqu'il perdit son père. Des personnes jalouses, à ce que l'on dit, du talent croissant du jeune artiste conseillèrent à sa mère de ne pas lui laisser continuer la carrière de peintre, donnant pour prétexte qu'il y en avait déjà assez en Allemagne, et qu'en apprenant l'état de bijoutier il pourrait plus tôt venir en aide à sa famille. Mais sa mère préféra être privée pendant quelque temps des soulagements immédiats que son fils aurait pu lui procurer, et elle alimenta l'ardeur brûlante qu'il manifestait pour les arts.

Le premier grand ouvrage que Cornelius entreprit, à l'âge de dix-neuf ans, fut la peinture de la coupole de la vieille église de Neuss, près de Düsseldorf. Cet ouvrage, peu connu, composé de figures colossales et exécuté en grisaille, porte déjà les traces du génie qui bientôt devait exercer une si grande influence sur l'art en Allemagne. De Düsseldorf le jeune Cornelius voulut se rendre à Rome, cette terre classique de la peinture, pour laquelle il a conservé jusqu'à ce jour une prédilection toute particulière. Il s'arrêta à Francfort, où la gloire de Gœthe remua profondé-

ment son imagination. Il y commença alors, à l'âge de vingt-quatre ans, ses *illustration de Faust*, qu'il finit plus tard à Rome, où il arriva en 1811. Le *Faust* que Cornelius termina dans sa vingt-sixième année est un de ses ouvrages les plus importants et le plus original qu'il ait produit. Il a créé ces types à la fois naïfs et vigoureux de Faust, de Marguerite, de Méphistofélès, de Marthe et de Wagner, qu'on retrouve dans un grand nombre des compositions qui ont été faites plus tard en Allemagne sur le même sujet. Deux pages sont surtout remarquables dans cette œuvre : Faust et Méphistofélès, assis sur des chevaux traversent l'espace, en regardant le gibet surmonté d'un squelette et entouré d'ombres fantastiques ; puis Marguerite, en prison, agenouillée devant un crucifix, pendant que Faust et Méphistofélès entrent pour l'enlever. Cornelius dédia cet ouvrage, gravé par Ruscheweyh, à Gœthe lui-même, et la dédicace qu'il lui adressa à cette occasion fait autant d'honneur à son talent d'écrivain qu'à sa modestie comme artiste. A Rome Cornelius rencontra Overbeek, et il s'établit entre eux une intimité telle, qu'ils habitèrent ensemble un vieux couvent en ruines, et qu'ils se firent mutuellement, et avec toute la franchise de cœurs généreux, la critique de leurs ouvrages, si bien que le roi Louis de Bavière les appelait toujours saint Paul et saint Jean. Plus tard d'autres artistes, tels que Schnorr, Veit, Schadow, le graveur Amsler et le paysagiste Fohr agrandirent cette société, dont les membres rivalisèrent dans leur lutte pour les beaux-arts. Une des premières compositions que Cornelius entreprit à Rome fut le *Cycle des Nibelungen*. Plus encore que les personnages du Faust, ceux des Nibelungen sont devenus les types des imitations qu'on a faites plus tard. L'élément héroïque de ce poëme, les récits tirés de ce monde merveilleux et barbare qui forme le principal sujet de l'épopée des Nibelungen, la naïveté des mœurs et la passion idéalement sauvage que nous poursuivons avec tant d'intérêt dans les caractères des Siegfried, de Hagen, de Hetzel, de Volker, de Crimshilde, de Brunhilde, conviennent surtout au talent primitif et inventeur de Cornelius. Les Nibelungen, gravés par Amsler et Lips, prouvent que Cornelius, qui dès son enfance avait montré tant de vénération pour l'antique et pour les œuvres classiques de Raphael et de son école, ne perdit cependant pas à Rome le caractère de son propre génie : les deux premiers ouvrages qu'il exécuta dans cette ville furent essentiellement allemands. Bientôt M. Bartholdes, consul général de Prusse en Italie, le chargea des peintures à fresque pour sa maison de campagne, où Cornelius exécuta le songe de Joseph et la scène de reconnaissance de ce dernier avec ses frères. La peinture à fresque avait été négligée depuis un siècle. Cornelius, qui transporta plus tard en Allemagne cet art, qu'il avait commencé de cultiver à Rome, doit être considéré comme le restaurateur de ce genre de peinture de l'autre côté du Rhin. Pendant qu'il était à Rome, le marquis de Massini le chargea aussi d'exécuter, dans sa villa, des illustrations à fresque, tirées des grandes épopées italiennes. Il composa dans ce but le cycle de *la Divine Comédie* de Dante; mais cet ouvrage important ne fut malheureusement pas exécuté à fresque. Il existe cependant de ces compositions des gravures de Schœfer et d'Éberlé, avec un commentaire du professeur Dollinger. Cornelius lui-même a conservé les cartons et les dessins coloriés de *la Divine Comédie*. La *Jérusalem délivrée* du Tasse fut également illustrée par ce grand peintre. Les six feuilles de cette composition, qui parurent en 1843, chez Reimer, à Berlin, contiennent : l'ange Gabriel apparaissant à Godefroi de Bouillon; les Croisés apercevant pour la première fois Jérusalem ; Armide demandant du secours à Godefroi de Bouillon; Herminie et Clorinde chez les pasteurs; Clorinde mourante baptisée par Tancrède, et Herminie apercevant Tancrède évanoui.

Le prince héritier de Bavière, connu plus tard sous le nom de roi Louis, ayant fait un voyage à Rome, fut saisi de la grandeur et de la variété des compositions de Cornelius, et l'engagea à aller à Munich. Cornelius quitta Rome en 1819, pour exécuter les grandes fresques de la nouvelle Glyptothèque; et en même temps il fut nommé directeur de l'Académie de Düsseldorf. Il quitta plus tard Düsseldorf, et se fixa entièrement à Munich, où il fut rejoint par plusieurs de ses disciples. A partir de cette époque, Munich devint en quelque sorte le centre des arts en Allemagne. Cornelius peignit dans la Glyptothèque deux salles, appelées l'une *Salle des Héros* et l'autre *Salle des Dieux*. Il y représenta le Mariage de Pelée et de Thétis; Jupiter, Apollon, Mercure, Junon, Vénus, Cérès, Mars ; l'Enlèvement d'Hélène ; le Jugement de Pâris ; le Sacrifice d'Iphigénie ; le Mariage de Ménélas avec Hélène; Ajax renversant Hector à terre; Nestor et les Atrides réveillant Diomède ; Priam demandant à Achille le corps d'Hector; les Adieux d'Hector et d'Andromaque ; Ulysse chez les filles de Lycomède ; Vénus et Mars blessés par Diomède; Agamemnon accompagné au combat par le dieu des songes ; Vénus protégeant Pâris contre Ménélas ; Combat pour le corps de Patrocle ; Destruction de Troie; Assemblée des Grecs, et Colère d'Achille. Cette œuvre importante est complétée par des arabesques allégoriques, des bas-reliefs, etc.

Dans la *Salle des Dieux* on remarque Éros peint sous les quatre formes des éléments, et surmontant le dauphin, comme symbole de l'eau; le cerbère, comme symbole de la terre; l'aigle, comme symbole du feu, et le paon, comme symbole de l'air. Cette composition forme le centre du plafond de cette salle. Quatre séries de tableaux correspondent avec ce beau mythe. Les

histoires symboliques de Prométhée, de Pandore, de Psyché et d'autres dieux et demi-dieux s'y trouvent également représentées.

Cornelius peignit plus tard les loges de la Pinacothèque, galerie de tableaux de Munich. Cornelius y a exécuté une *Histoire de la peinture* avec cette profondeur de conception et cette richesse de pensée qui caractérisent son génie. La représentation du monde païen ne pouvait pas suffire à cette âme, qui avait toujours montré un penchant naturel pour le catholicisme. L'Église de Saint-Louis, une des plus belles constructions du roi de Bavière, fut ornée par Cornelius des fresques tirées de l'Histoire Sainte; le tableau du maître-autel, représentant *le Jugement dernier*, est le plus important : il surpasse en dimensions la composition de Michel-Ange qui traite le même sujet : il a soixante-deux pieds de haut et trente-huit de large. En 1833, dans un nouveau voyage à Rome, Cornelius composa plusieurs cartons, qui furent plus tard exécutés pour l'église de Saint-Louis. La grandeur même de ces différents ouvrages entrepris par Cornelius a nécessité la collaboration de plusieurs de ses disciples : Cornelius ne faisait souvent que les cartons, tandis que Schlotthauer, Zimmermann et autres exécutaient les fresques. Le gouvernement anglais ayant eu l'intention de faire peindre le nouveau palais du Parlement, Cornelius fut consulté pour savoir si le climat de ce pays ne s'opposerait pas à la conservation de la peinture à fresque. Son avis, d'accord du reste avec celui de plusieurs autres autorités, fut négatif. Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume IV, dont on connaît la prédilection pour les beaux-arts, fit appeler Cornelius à Berlin, et le chargea de la peinture du Campo-Santo, ou mausolée royal, qui doit former une aile de la nouvelle cathédrale dont on a commencé la construction il y a quelques années. Les cartons de cette œuvre grandiose sont déjà composés, et font l'admiration de tous ceux qui visitent les ateliers du maître. On y remarque surtout *les quatre cavaliers de l'Apocalypse*, qui surpassent en originalité et en hardiesse tout ce que Cornelius a fait jusqu'à présent. Les traits et les compositions, gravés par J. Thaeter, ont paru en 1848 à Leipzig. Les quatre cavaliers de l'évangéliste saint Jean ont été gravés à part par le même artiste. Pendant son séjour à Berlin, Cornelius a aussi composé, sur la demande du roi, les dessins du bouclier de la croix que Frédéric-Guillaume IV offrit comme cadeau de parrain au prince de Galles. Les fresques du musée de Berlin, pour lesquelles il existait des cartons du célèbre Schinkel, furent également exécutées sous la direction de Cornelius.

Ce maître est le premier grand peintre allemand qui ait songé à étendre le but de la peinture historique dans le sens du symbole : dans cette entreprise, il paraissait partir de ce principe que l'histoire ne se compose pas d'événements que le hasard seul relie entre eux, mais se développe d'après des lois immuables, par lesquelles se réalise la pensée divine. En représentant des faits historiques, l'artiste s'efforce donc de mettre sous nos yeux non pas une suite incohérente d'événements, mais un cycle embrassant les pages de l'histoire dans lesquelles se présente l'esprit universel des choses, la loi éternelle de la vie. C'est, si l'on veut, dans la peinture la représentation de ce que l'école de Hégel appelle en terme de philosophie *l'idée*. Il reste à savoir si ce but élevé que Cornelius s'est proposé, et qui va du reste si bien au génie profondément métaphysique et rêveur de l'Allemagne, ne surpasse pas les limites et les moyens même de la peinture. Dans tous les cas, cette manière de comprendre le but de la peinture historique est la cause directe du reproche qu'on a pu faire à ce maître de ne pas être toujours parvenu à représenter sous des formes plastiques et irréprochablement belles ces idées profondes et dignes du génie d'un poëte de premier ordre.

D^r^ F. S. Bamberg.

Documents particuliers. — Raczynski, *Histoire de l'art moderne en Allemagne.*

CORNELIUS COSSUS. *Voy.* Cossus.

CORNELIUS SEVERUS. *Voy.* Severus.

***CORNEO** (*Jean-Baptiste*), théologien italien, né à Milan, en 1607, mort en 1690. Il fut protonotaire apostolique et archiviste de l'archevêché de Milan. On a de lui : *de Sancto Blasio Sebaste, in Armenia episcopo ac primum medico*; Milan, 1645; — *de Sancto Manricillo, Mediolani archiepiscopo*; ibid., 1646, in-8°; — *il Sacro Chialdo*; ibid., 1647, in-8°; — *Vita del B. Gio. Angelo Porro*; ibid., 1649; — *Origine dell' instituzione dell' orazione delle XL Ore*; ibid., 1649. Corneo a laissé en outre trentre-deux volumes manuscrits, traitant d'autres matières ecclésiastiques.

Argelati, *Bibl. mediol.*

* **CORNERUS** (*Jacques*), poëte allemand, vivait dans la seconde moitié du seizième siècle. On a de lui : *Appelles, eine schœne Historie wider die Verlaumder, erstlich von Luciano griechisch beschrieben, nachgehends von Mycillo lateinisch Comœdien-weiss gemacht, jetzt in deutsche Reimen gefasset* (Apelles, histoire intéressante dirigée contre les calomniateurs, d'abord écrite en grec par Lucien, puis en latin sous forme de comédie par Mycillo, enfin mise en vers allemands); Francfort, 1589, in-8°.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gelehr.-Lexicon.*

CORNET (*Matthieu-Augustin*, comte), homme politique français, né à Nantes, le 19 avril 1750, mort à Paris, le 4 mai 1832. Il appartenait à une famille de commerçants. En 1785 il acquit la charge de receveur des fouages de l'évêché, et fut appelé à remplir les fonctions d'échevin de la ville. Au début de sa carrière, il se fit remarquer par ses tendances libérales : c'est ainsi qu'en 1789 il se prononça dans les assemblées bailliagères pour l'égalité des droits et des char-

ges. Devenu membre du directoire du département de la Loire-Inférieure, il se démit de ce titre en 1791, et se retira à Beaugency, où il se conduisit avec humanité envers les cent-trente-deux Nantais envoyés au tribunal révolutionnaire par Carrier. Emprisonné au Plessis à Paris pour ce fait, considéré comme un crime, il recouvra sa liberté après le 9 thermidor. A son retour à Beaugency, il y fut nommé commissaire du Directoire, et après le coup d'État du 18 fructidor (1797), il fut élu membre du Conseil des Anciens.

C'est à partir de ce moment que date, à vrai dire, la carrière politique de Cornet. La république devait voir succomber ou déserter ses défenseurs. On peut ranger le nouveau député dans la seconde catégorie; seulement il dirigea sa conduite suivant les circonstances. Il combattit le projet de loi relatif aux fêtes décadaires, il s'opposa à la loi des otages, et fit interdire la tenue des clubs dans les lieux dépendant de l'enceinte extérieure du Conseil. Sur sa dénonciation, le club du Manége fut fermé. Il s'opposa ensuite, et il ne mérite pour ce fait que des éloges, à la mise en jugement des naufragés de Calais. En même temps il se fit entendre sur plusieurs matières importantes d'intérêt public, telles que le régime hypothécaire, l'impôt du sel, la taxe des portes et fenêtres. Le 4 septembre 1799 il prononça, en sa qualité de président du Conseil des Anciens, un discours à l'occasion *de la fête du 18 fructidor*. Ne prévoyant pas encore les changements que le temps préparait à la France, il s'éleva contre la royauté autant que contre le drapeau rouge. « Le trône et l'autel peuvent, dit l'orateur, redevenir des mots magiques qui asserviront de nouveau l'univers ; » et qui asservirent Cornet lui-même, destiné à s'appeler le comte de Cornet sous le roi Louis XVIII. Le 11 septembre suivant le président prononça l'oraison funèbre du général Joubert; et le 23 du même mois il combattit le projet de loi qui prononçait la peine de mort contre quiconque s'exprimerait ou agirait dans le sens d'une modification de la constitution de l'an III ou de l'intégralité du territoire; c'est-à-dire qu'il sentait venir une révolution, et il avait souvent reconnu avec Baudin, son collègue de la commission des inspecteurs de la salle, la nécessité d'un coup d'État. A la nouvelle du débarquement de Bonaparte à Fréjus, Cornet ne cacha pas que c'était de ce général qu'on devait attendre la grande mesure qui ferait la solution des difficultés présentes. Il raconte lui-même comment cette journée mémorable fut préparée. Bonaparte voulut d'abord tout faire par le Conseil des Anciens. « Les rôles furent distribués, dit Cornet : deux des Directeurs, les sieurs Sieyès et Roger-Ducos, entrèrent dans les vues du général. Les deux commissions d'inspecteurs des deux conseils y accédèrent; et il fut arrêté que le Conseil des Anciens rendrait un décret pour transférer les deux Conseils à Saint-Cloud; que Bonaparte serait nommé commandant de la première division, et serait ainsi chargé de l'exécution du décret. » Tout était parfaitement prévu, comme on voit. Cornet passa la nuit du 17 brumaire à la commission des inspecteurs : « Contrevents et rideaux fermés, continue-t-il, pour qu'on ne s'aperçût pas qu'on travaillait dans les bureaux... On expédia des lettres de convocation pour les membres du Conseil; mais on en retint une douzaine, qui étaient destinées à ceux dont on redoutait l'audace : celles-ci ne furent envoyées qu'après que le décret fut rendu. » Cornet présida la séance des Anciens. qu'il ouvrit par une allocution dont le style était, comme cela lui était habituel, enflé, mais subtil. Il y faisait allusion à un complot menaçant les représentants : « Votre commission des inspecteurs sait, dit-il, que les conjurés se rendent en foule à Paris, que ceux qui s'y trouvent déjà n'attendent qu'un signal pour lever leurs poignards sur des représentants de la nation, sur des membres des premières autorités..... Le Conseil des Anciens a dans ses mains les moyens de sauver la patrie et la liberté ». C'est donc au nom de la liberté que Cornet donnait les mains à un coup d'État.

Le décret de translation à Saint-Cloud du corps législatif et l'adresse des Anciens au peuple français étaient signés Cornet, *président*. A la suite du 18 brumaire, il devint un des membres influents du Conseil. Ce fut lui qui alla porter le décret au général Bonaparte, et il caractérise lui-même ainsi qu'il suit le résultat de cette journée : « Le pouvoir militaire était dans la main de Bonaparte, et dès ce moment il se regarda comme le seul maître des affaires... Cette journée du 18 brumaire fut une journée de dupes, en ce sens que le pouvoir passa dans les mains qu'on n'avait pas assez redoutées. » Cornet fut nommé membre de l'une des commissions intermédiaires qui remplacèrent les deux Conseils et qui rédigèrent avec les trois consuls provisoires la constitution de l'an VIII. Sa carrière politique était déjà avancée; celle des emplois et des honneurs eut dès lors son tour. Il fut d'abord envoyé en mission par le premier consul, dans l'ouest insurgé. Le 24 décembre 1799 il fut nommé sénateur, commandant de la Légion d'honneur le 14 juin 1804, secrétaire du sénat et comte de l'empire, et le 30 juillet 1811 il fut élevé à la dignité de grand-officier de la Légion d'honneur. Voici comment Cornet essaye de justifier lui-même tant de titres et d'emplois : « Tous les hommes, dit-il, que le premier consul a associés à son pouvoir ne pouvaient prospérer qu'à l'aide de sa toute-puissance ; les honneurs et les richesses ont été le prix de leur asservissement extérieur. Il est si doux de se voir entouré, sollicité, flatté ; de pouvoir répandre des bienfaits sur sa famille et sur ses amis; de marcher vers l'opulence et la grandeur, quoiqu'elle ne soit souvent que relative! Il n'y a que ceux qui, soit

par défaut de moyens, soit par la fatalité des circonstances, ne peuvent pas participer à tous ces avantages, qui s'arment d'une grande austérité de caractère et de principes. » Ce langage n'a rien d'hyperbolique; il est par trop naïf.

Comblé par Napoléon Ier, le comte Cornet s'associa le 1er avril 1814 à l'acte du sénat qui prononçait la déchéance de l'empereur (1), et le 4 juin suivant il fut élevé à la pairie par Louis XVIII. Laissé à l'écart par Napoléon durant les cent jours, il fit partie, à dater du 17 août, de la nouvelle chambre des pairs, dont le principe était l'hérédité. Le 31 août 1817 il reçut par lettres patentes du roi le titre de comte. Sa vie politique se résume ainsi dans les trois phases parcourues par sa signature : le citoyen Cornet, sous la république; le comte Cornet, sous l'empire; enfin, le comte *de* Cornet, sous la Restauration; il adopta pour armes : trois corps de chasse supportés par deux licornes, avec cette devise : *Rex et Lex*. Il prit comme pair quelquefois la parole sur des questions de législation civile ou administrative. La vie de l'homme public a pu ne pas être exempte de reproches; elle n'implique pas celle de l'homme privé et n'en exclut pas les vertus. On a du comte Cornet : *Notice sur le dix-huit brumaire;* Paris, 1819; — *Souvenirs sénatoriaux, précédés d'un essai sur la formation de la cour des pairs ;* Paris, 1824, in-8°. V. R.

Lemercier, *Éloge du comte Cornet*, prononcé à la chambre des pairs le 12 décembre 1832. — *Mon. univ.*, 1832, p. 2134. — Cornet, *Notice hist. sur le dix-huit brumaire*. — Thiers, *Hist. de la rév. fr.* — Quérard, *la France litt.* — Arnault, Jouy, etc,. *Galerie hist. des contemporains.*

CORNET (*Nicolas*), théologien français, né à Amiens, en 1592; mort à Paris, le 18 avril 1663. Élevé dans sa ville natale, chez les jésuites, il fut reçu docteur en théologie à Paris en 1626. Il devint ensuite grand-maître du collége de Navarre et syndic de la faculté de théologie. Cornet refusa d'être le confesseur de Richelieu; mais il corrigea les *Méthodes de controverse* de ce ministre, et en composa même, dit-on, la préface. Il serait peu connu aujourd'hui s'il n'eût dénoncé à la faculté de théologie sept propositions, dont les cinq premières furent condamnées depuis à Rome, comme extraites de l'*Augustinus* de Jansenius. Ce zèle orthodoxe, qui exposa Cornet aux attaques des écrivains de Port-Royal, a été célébré par Bossuet, qui avait été son élève et qui prononça son oraison funèbre.

Moréri, *Grand dict. hist.* — Sainte-Beuve. *Port-Royal*, vol. II.

CORNETTO (*Adrien*, cardinal de). *Voy.* CASTELLESI.

CORNETTE (*Claude-Melchior*), médecin français, né à Besançon, le 1er mars 1744, mort à Rome, le 11 mai 1794. Après avoir pris ses premiers degrés dans l'université de sa ville natale, il vint à Paris achever ses études médicales. Il s'appliqua spécialement à la chimie, et fut reçu à l'Académie des sciences en 1779. Nommé médecin des tantes de Louis XVI, il les accompagna dans leur émigration. On a de lui un grand nombre de mémoires surs divers sujets de chimie, insérés dans les *Mémoires* de l'Académie des sciences et de la Société de médecine.

Biographie médicale.

***CORNEUS** ou **DELLA CORGNA** (*Pierre-Philippe*), légiste italien, né à Pérouse, en 1420, mort en 1493; il professa avec éclat le droit à Pise, à Ferrare et dans sa patrie; et il reçut de l'admiration de ses contemporains le titre de *doctor subtilis*. Ses ouvrages sont nombreux; ce sont des Leçons (*Lecturæ*) sur le Code et le Digeste, imprimées à Pérouse, à Pavie, à Lyon; des *Consilia juris;* dont il existe deux éditions, chacune en quatre volumes in-fol. (Lyon, 1553; et Venise, 1572); et divers traités, dont il serait fort inutile de donner les titres.

Pancirollus, *de Claris legum interpretibus*, II, 95. — Bini, *Memoria della Perugina università*, I, 372. — Tirasboschi, *Storia della letteratura*, XV, 130. — Vermiglioli, *Biographia degli scrittori perugini*, I, 351. — Ghilini, *Teat. d'Uom. letterat.* — Jacobilli, *Bibliot. Umbriæ.*

CORNHERT ou **COORNHERT** (*Didéric*), littérateur hollandais, né à Amsterdam, en 1522, mort à Gouda, le 20 octobre 1590. Né d'une ancienne famille hollandaise, il voyagea fort jeune en Espagne et en Portugal. A son retour, il épousa, malgré ses parents, une femme presque sans fortune, et fut obligé d'entrer en qualité de maître d'hôtel au service de Renaud de Brederode, baron de Vianen. Il s'établit ensuite à Harlem comme graveur en taille-douce. Il reproduisit avec son burin les plus belles peintures de Martin de Heemskerk, et fut le maître et le collaborateur de Gheem, Goltzius et Philippe Gallé. Bien qu'il n'eût reçu presque aucune instruction, il se préoccupait vivement des questions religieuses. Il conçut quelques scrupules sur des sujets de théologie; et s'imaginant qu'il en trouverait la solution dans saint Augustin, il apprit le latin à l'âge de trente ans, et fut bientôt capable de traduire en langue hollandaise les *Offices* de Cicéron. Il cultivait aussi avec succès la musique et la poésie. La chanson si populaire en Hollande de *Wilhelmus van Nassouwen* est de sa composition. Quelques historiens littéraires l'attribuent à Philippe de Marnix. Nommé en 1564 secrétaire des bourgmestres de Harlem, il prit une part active aux délibérations et aux écrits qui préparèrent l'affranchissement de la Hollande. Il composa le premier manifeste que Guillaume de Nassau fit paraître dans son camp, au mois de décembre 1566, sous le titre de : *Avertissement aux habitants des Pays-Bas, pour la loi, pour le roi et pour le troupeau.* Arrêté et transféré dans une prison de La Haye, il se consola par des compositions

(1) Le refus de la sénatorerie de Florence, sollicité par Cornet, lui causa, dit-on, un mécontentement qui effaçait sans doute à ses yeux tous les autres bienfaits de l'empereur.

poétiques et religieuses. Sa femme donna à cette occasion un étrange exemple de dévouement conjugal : elle alla visiter un hôpital de pestiférés, dans l'espoir de gagner la maladie, de la communiquer à son mari, et de le soustraire ainsi à l'échafaud et au bûcher. Cornhert fut rendu à la liberté, et se retira à Clèves, où il reprit, pour vivre, son ancien état de graveur. Les états de Hollande le rappelèrent en 1572, et lui confièrent la charge de secrétaire d'État. Mais, ayant voulu s'opposer aux désordres des gens de guerre, il devint odieux aux généraux, et fut forcé de s'exiler une seconde fois. Il continua cependant de servir de sa plume la cause de la liberté de la Hollande. Ce fut à cette époque qu'il publia un *Mémoire pour faire voir avec évidence à toutes les puissances chrétiennes que l'insurrection des Pays-Bas contre le roi d'Espagne ne porte point du tout le caractère de la sédition, mais qu'elle est fondée sur la première et la plus irréfragable loi de la nature, celle de la défense de soi.* Après avoir séjourné quelque temps à Embden, il retourna à Harlem, et s'engagea dans des disputes religieuses, qui troublèrent la fin de sa vie et le firent bannir de Delft, où il avait fini par s'établir. « Cornhert, dit Bayle, se rendit fameux par des écrits un peu hétéroclites en matière de religion. On le met au nombre de certains spirituels ou enthousiastes qui croyaient que toutes les sectes du christianisme étaient corrompues depuis plusieurs siècles, et que sans une mission extraordinaire, soutenue de miracles, personne n'avait le droit de s'immiscer aux fonctions du ministère évangélique. Il condamnait donc hautement l'entreprise de Luther et de Calvin, quoiqu'il reconnût que la communion romaine n'était pas la vraie Église. Il aurait voulu qu'en attendant que Dieu suscitât des réformateurs tout à fait semblables aux Apôtres, toutes les sectes chrétiennes se réunissent dans une sorte d'*interim*, dont le plan était qu'on ne ferait autre chose que lire au peuple le texte de la parole de Dieu, sans proposer nulle explication, sans rien prescrire aux auditeurs par manière de précepte ou de défense, mais tout au plus par manière d'avertissement. Il ne croyait point que pour être un véritable chrétien il fût nécessaire d'être membre d'aucune Église visible ; et d'après ce principe il ne communia ni avec les catholiques, ni avec les protestants, ni avec aucune secte. Il écrivit avec beaucoup de hardiesse contre la religion réformée, et nommément contre Calvin et Théodore de Bèze. Il n'y avait rien qui lui parût plus contraire à la raison et à l'Évangile que de persécuter ceux qui ne sont pas de la religion de l'État....... Personne en ce temps-là n'écrivit aussi fortement que lui pour la liberté de son pays et la liberté de conscience. » Controversiste et tolérant jusqu'au dernier moment, il acheva sur son lit de mort son *Traité contre la peine capitale des hérétiques*. Ce livre, traduit en latin, fut publié à Hanau, en 1593. Les œuvres complètes de Cornhert ont été recueillies ; Amsterdam, 1630, 3 vol. in-fol. Membre de la chambre des Rhétoriciens d'Amsterdam, Cornhert stimula les efforts que faisait cette société littéraire pour fixer la langue hollandaise, et rédigea la préface de la grammaire qu'elle fit paraître en 1584. Ainsi, après avoir travaillé de toutes ses forces à l'affranchissement de sa patrie, il contribua à lui donner une littérature nationale.

Bayle, *Dictionn. histor. et critique*. — J. de S'Gravenwert, *Essai sur l'histoire de la littérature néerlandaise.*

CORNIANI (*Jean-Baptiste*, comte DE), littérateur italien, né le 28 février 1742, à Orzi-Nuovi, près de Brescia ; mort dans cette dernière ville, le 7 novembre 1813. Il acheva ses études à Milan, et débuta par quelques ouvrages dramatiques : *l'Inganno felice ; il Matrimonio à la moda*, opéras ; *il Decemvirato* et *Dario in Babilonia*, tragédies ; mais d'après les conseils de Mazzuchelli, dont il avait versifié la *Mort de Socrate*, il laissa le théâtre de côté pour se consacrer à l'histoire littéraire et à l'agronomie. On a de lui : *Saggio di storia letteraria degli Orzi-Nuovi* ; Brescia, 1771 ; — *Saggio intorno alla poesia alemanna* ; Brescia, 1771 ; — *della Legislazione relativamente all'agricoltura* ; Brescia, 1780 : cet ouvrage est formé de deux discours, lus par l'auteur à l'Académie d'agriculture de Brescia ; — *Idee sulla vegetazione* ; Brescia, 1781 ; — *Principii di filosofia agraria applicata al distritto degli Orzi-Nuovi* ; Brescia, 1782 ; — *Saggio sopra Luciano* ; Bassano, 1789 ; — *i Piaceri dello spirito, ossia analisi dei principii del gusto e della morale* ; Brescia, 1790 ; — *Riflessioni sulle monete* ; Vérone, 1796 ; — *i Secoli della letteratura italiana dopo il suo risorgimento ; commentario ragionato* ; Brescia, 1804-1813, 9 vol. in-8°. Cet important ouvrage est une histoire de la littérature italienne depuis le onzième siècle jusqu'au milieu du dix-huitième. Ce sujet avait déjà été traité par Tiraboschi avec beaucoup d'érudition ; mais Corniani suivit un plan différent, le même qui avait été adopté par les bénédictins pour leur *Histoire littéraire de la France*. Après un discours qui offre le tableau général et les caractères distinctifs de chaque siècle, viennent des notices particulières qui font connaître les principaux écrivains de ce siècle. Ginguené, qui a souvent profité des travaux de Corniani, a fait plusieurs fois l'éloge de ce littérateur.

Tipaldo, *Biografia degli Ital. illustri.*

CORNIC-DUCHÊNE (*Charles*), marin français, né le 5 septembre 1731, à Morlaix, où il mourut, le 12 septembre 1809. Il était issu d'une famille originaire de l'île de Bréhat. Son père, capitaine, négociant et armateur, le destina de bonne heure à la profession de marin, héréditaire dans sa famille ; mais le jeune Charles se montra rebelle à la volonté paternelle, et ne céda que quand placé, comme le fils de Linné, dans

l'échoppe d'un cordonnier, il eut reconnu, après huit jours d'un pénible noviciat, que son obéissance pourrait seule fléchir son père. Il n'avait alors que huit ans. Embarqué comme mousse sur les navires de son père, il fit onze campagnes en Irlande, en Angleterre, en Portugal, en Espagne, à Saint-Domingue, à Terre-Neuve et dans la Manche. Signalé au ministre de la marine pour divers actes de courage, il fut nommé, à l'âge de vingt ans, pilotin surnuméraire, les priviléges du *grand-corps* (c'est-à-dire les officiers nobles de la marine) ne permettant pas alors qu'on introduisît parmi eux les *officiers bleus* ou roturiers, quel que pût d'ailleurs être leur mérite. Cornic avait fait cinq nouvelles campagnes lorsque commença la guerre de sept ans. Le ministre sachant quel parti on pouvait tirer de l'intrépide corsaire, lui confia, mais sans lui donner aucun grade, le commandement de *l'Agathe*, cutter de six canons, navire de rebut, dont il eut à corriger la mâture ainsi que l'arrimage, et dont il parvint à faire un excellent voilier. Avec ce navire, il fit entrer à Brest vingt-six convois chargés de vivres et de munitions de guerre. Parti de Brest sur l'ordre du comte du Guay, pour reconnaître la force de l'amiral Hawtle, mouillé dans la rade de Portsmouth, il prit en route un navire de guerre et trois bâtiments marchands. En récompense de ces services, il fut nommé lieutenant de frégate (1757). Après avoir été chargé pendant quelque temps, l'année suivante, du commandement de la corvette de douze canons *la Cigogne*, il prit celui de la frégate de trente *la Félicité*, montée par 210 hommes d'équipage, et ayant mission de croiser le long des côtes. Sorti de Brest avec deux navires chargés pour Louisbourg, il rencontre deux corsaires anglais, prend l'un, chasse l'autre, amène sa prise au port, en ressort aussitôt, va croiser à la hauteur de Belle-Ile, et se rend maître de quatre corsaires, de dix canons chacun, qu'il conduit à Lorient et à Brest. Quelques jours après (24 mai 1758), *la Félicité*, sortie de Brest le 21 pour observer au large d'Ouessant les mouvements des croisières ennemies, fut prise en calme, à quatre lieues au sud de cette île, en vue d'une division anglaise qui lui barrait le passage de l'Iroise : elle se composait de la corvette de vingt canons le *Rumbler*, de la frégate de trente-six *la Tamise*, et du vaisseau de soixante-quatre *l'Alcide*. La frégate française fut dans l'impossibilité d'atteindre Ouessant; d'un autre côté, fuir devant l'ennemi, c'était se livrer à lui, et mieux valait, pour un homme comme Cornic, tenter les chances d'un combat, quelque périlleuses qu'elles fussent. Il n'hésite pas. A minuit et demi, il vire de bord. Aussitôt *la Tamise*, arrivant sous le vent de *la Félicité*, et prévenant son attaque, la foudroie d'une de ses bordées et d'une décharge de mousqueterie; *l'Alcide* suit cet exemple, et d'un de ses boulets perce le grand mât de la frégate française, qui, de son côté, laisse arriver sur le *Rumbler*, et le coule. Delivrée pour quelques moments de *l'Alcide*, occupé à recueillir les naufragés du *Rumbler*, *la Félicité* lutte corps à corps avec *la Tamise*, et c'en était fait de la frégate anglaise si *l'Alcide* ne fût venu à son secours. Enfermé dans un cercle de mitraille qui a tué son second, son maître d'équipage, et blessé mortellement ses deux premiers lieutenants, Cornic soutient depuis deux heures cette lutte incroyable quand un boulet coupe la drisse de son pavillon. Les Anglais crient *hurra!* et les canonniers français, croyant que leur commandant s'est rendu, jettent leurs mèches à la mer. « Non! s'écrie Cornic, je n'ai pas amené, et je n'amenerai pas! » Puis, s'élançant d'un bond sur la dunette, où tombe une pluie de feu, il hisse lui-même un nouveau pavillon. Le soleil, qui se lève, éclaire un nouveau combat. Vainement les Anglais, l'injure et la menace à la bouche, somment Cornic de se rendre; il descend dans la batterie, décharge son pistolet sur la lumière d'un canon, et son équipage, auquel il a communiqué sa fureur, balaye les ponts anglais. Enfin, après quatre heures et demie d'un combat dont l'acharnement n'a pas d'exemple, les ennemis s'éloignent, et se réfugient, non sans peine, sous leurs voiles de fortune, dans le port de Plymouth. De l'île de Molène, où il répara ses avaries les plus graves, Cornic fit route pour Brest. La joie qui accueillit son arrivée, le 25 juin, tenait du délire. Lorsqu'on vit rentrer *la Félicité* trouée jusqu'au-dessous de sa flottaison, ses mâts, ses voiles et son gréement en lambeaux, la foule salua avec transport la glorieuse frégate et l'intrépide capitaine de vingt-six ans qui consolait ainsi la France des désastres de sa marine. Cornic reçut en récompense une pension de 500 fr., mais point de grade : on craignait l'irritation du *grand-corps*, jaloux de son triomphe. *La Félicité*, radoubée, escorta dans les ports de la Manche, sans les laisser entamer par les Anglais, quinze ou seize convois de 80 à 100 voiles. Escortant ensuite *le Robuste*, de Bordeaux, chargé de munitions de guerre pour la Martinique, elle rencontra, à la hauteur du cap Finistère (septembre 1758), le corsaire anglais de vingt-huit canons *l'Aigle*, qu'elle prit après un rude combat d'une heure et qu'elle conduisit à La Rochelle. Sortie de ce port avec un convoi, elle s'empara en route d'un autre corsaire. L'année suivante, informé que Rodney, qui bloquait et bombardait le Havre, avait juré qu'il n'y entrerait pas vivant, Cornic appareilla de La Hogue, où il était relâché, et chassant devant lui la corvette le *Scott*, commandée par un de ses lieutenants, il passa au beau milieu de l'escadre anglaise, et, parvenu à l'extrémité de sa ligne, il arbora son pavillon blanc, fit feu de tribord et de babord, et entra au Havre aux acclamations des habitants accourus sur les remparts.

Commandant au commencement de 1761 le

vaisseau de la marine royale *le Protée*, de soixante-quatre canons, armé par des particuliers, Cornic alla croiser dans la Manche, et en moins d'un mois il s'empara de cinq navires anglais, du nombre desquels était le riche vaisseau de la compagnie des Indes *l'Ajax*, de soixante-quatre canons, qu'il prit à la hauteur des Sorlingues, après une heure de combat, par une grosse mer. A bord était une caisse renfermant pour plusieurs millions de diamants. Satisfait d'avoir procuré la liberté au marquis de Bussy, à douze officiers du *grand-corps* et à seize autres Français prisonniers de guerre à bord de *l'Ajax*, Cornic refusa la part à laquelle il avait droit dans les richesses trouvées sur le bâtiment capturé; ce refus, qu'il aurait accompagné de paroles blessantes pour les officiers de la marine royale, détermina sept d'entre eux à se venger. Un jour qu'il débarquait sur la cale *la Rose*, ils lui demandèrent satisfaction. Il croisa le fer avec chacun d'eux successivement, et les blessa tous. L'exaspération contre lui devint telle, que le commandant de la marine fut obligé de lui donner une garde pour sa sûreté personnelle. Arraché par un ordre du duc de Choiseul aux dangers qu'il courait, il fut envoyé à Lorient. Le duc d'Aiguillon n'ayant pas voulu accepter son offre de détruire avec vingt-quatre brûlots l'escadre anglaise qui assiégeait Belle-Ile (avril 1761), il fut dirigé sur Bordeaux avec la mission très-pacifique de suivre la construction de quatre navires. Fait capitaine de brûlot, le 5 novembre suivant, il gémissait de ne pouvoir se mesurer avec les Anglais, objet de ses constantes pensées, comme le prouve un projet de descente en Angleterre qu'il adressa au duc de Praslin (février 1762). Les vaisseaux dont il était chargé de suivre la construction n'étant pas terminés, il ne put en essayer qu'un lorsque la paix fut conclue l'année suivante. A son retour à Bordeaux, il fit construire la caiche *la Guyane*, qu'il fut appelé à commander (21 mai 1764), avec le brevet de lieutenant de frégate pour la campagne, brevet qui de provisoire devint définitif quelques mois après. Ce fut vers cette époque (19 avril 1764) qu'il se maria, à Mlle de Kater, qui lui fut enlevée après dix jours d'union. Vivement affecté de cette perte, il accepta, comme moyen de diversion à sa douleur, une mission pour Cayenne. Il aida le chevalier de Turgot, frère du célèbre ministre, à y faire cesser le désordre, fit exécuter des travaux dans le port, visita les côtes, sonda les rivières, et revint avec le gouverneur rendre compte de son voyage au ministre (1765). A cette campagne en succéda une autre, sur les côtes d'Espagne, qu'il employa à rectifier les cartes françaises. Il leva ensuite le plan du port et de la rade de Bayonne; puis, à la prière du prince de Beauvau, son ami, il alla aux états du Languedoc, et de là à Cette (1765-1766), afin d'examiner un projet d'agrandissement de ce port, projet contre lequel il se prononça. Il proposa dans le même temps un système de défense du nord de la Bretagne, leva le plan des côtes depuis Roscoff jusqu'à Bréhat, adressa au duc de Praslin, en 1767, un mémoire sur les îles anglaises avec un projet éventuel de descente, et lui offrit d'aller reconnaître les ports et les côtes d'Angleterre. M. de Praslin refusa; mais il lui accorda 1,200 livres pour l'indemniser de ses voyages et de ses travaux.

En 1777, malade et aigri par des injustices, il voulait quitter la marine. M. de Sartine obtint de lui, au mois d'août, qu'il irait à Terre-Neuve remplir une mission secrète. L'intervention de la France dans la guerre d'Amérique étant arrêtée dans la pensée du gouvernement, Cornic avait ordre de faire rentrer en toute hâte les pêcheurs dans leurs ports. Cette mission accomplie, il s'attendait, pour récompense, à un commandement qui lui permît tout à la fois de vaincre les Anglais et de combattre pour l'indépendance américaine. Bercé de promesses qui ne se réalisèrent pas, il se décida à quitter le service. Il n'était que lieutenant de vaisseau. Le ministre en témoignant les regrets que lui causait sa retraite, lui expédia le brevet de capitaine de vaisseau et celui d'une pension de 1,200 livres. Vint la révolution, qu'il salua avec enthousiasme. Au mois d'avril 1793, le ministre de la marine Dalbarade ordonna de graver la carte de la rade de Morlaix, et l'appela près de lui pour remplir les fonctions de son adjoint. Lorsque Tallien ensanglanta Bordeaux, Cornic, sur la prière de sa sœur et de son dernier frère, revint à Morlaix, et acheta sur le bord de la mer une habitation placée dans un site pittoresque. C'est là qu'il vécut désormais, continuant de se dévouer à ses concitoyens, dans les fonctions de membre du district, du conseil général et de chef des mouvements militaires de Morlaix. Une carrière nouvelle s'ouvrit devant lui; il la parcourut avec résolution et bonheur. Les côtes voisines étaient en proie aux désordres, aux pillages de toutes espèces. Il réprima ces abus, créa une police efficace, fit de sa propre maison un arsenal où les bâtiments et les marins furent assurés de trouver tout ce dont ils avaient besoin, et exécuta aux abords du port les travaux que commandait sa sûreté. Ce qui lui restait chaque année de sa fortune ainsi employée, il le consacrait au soulagement des pauvres. En même temps son imagination, active et féconde, enfantait projets sur projets. Tel est celui de faire de Morlaix un port de refuge et un point de départ favorable à une descente en Angleterre, projet développé dans un mémoire, adressé en 1800 au premier consul.

P. Levot.

Archives de la Marine. — *Histoire de Ch. Cornic*, par Ch. Alexandre; Morlaix, V. Guilmer, 1848, in-8°, de 64 pages.

***CORNIC-DUMOULIN** (*Pierre-François*), amiral français, né le 23 juillet 1731, à Bréhat

où il mourut, le 11 avril 1801. Il naviguait depuis neuf ans lorsqu'il entra dans la marine, comme volontaire, le 20 janvier 1746, et s'embarqua sur le navire *la Paix*, destiné pour Saint-Domingue. De cette époque jusqu'à la guerre de sept-ans (1756-1763) il continua de servir, soit en cette qualité, soit comme lieutenant auxiliaire, pilote et deuxième capitaine, fut détenu prisonnier pendant deux ans, et essuya sept combats, dont trois remarquables : le premier, de onze heures, sur le vaisseau *l'Opiniâtre* ; le deuxième, comme second de son cousin Cornic-Duchêne (*voy.* ce nom), sur *la Félicité* (mai 1758) ; le troisième, sur *l'Étourdie*, contre un bâtiment de force supérieure, qui fut obligé de s'éloigner. Dans ce dernier combat, Cornic, quoique blessé à la tête, ramena trois fois à coups de sabre une partie de l'équipage, qui abandonnait son poste. Nommé capitaine commandant au commerce en 1763, il continua de naviguer jusqu'à la guerre de 1778, pendant tout le cours de laquelle il fut employé au service des convois entre Bordeaux, Saint-Malo, Nantes, Lorient et Brest. Grâce à sa parfaite connaissance des côtes de la Bretagne, jamais aucun des convois qu'il escorta ne fut entamé. Lieutenant de vaisseau depuis le 1er juillet 1783, il commanda, du 5 septembre suivant au 28 juillet 1785, *le Courrier de l'Europe*, l'un des paquebots destinés pour New-York. Attaché au service des classes de Morlaix, le 7 avril 1786, il fut admis à la retraite le 26 janvier 1787, et passa au service des classes de Tréguier, où il fut employé de 1788 à 1790. Rappelé à l'activité, comme capitaine de vaisseau de troisième classe, en 1793, et nommé contre-amiral le 24 octobre de la même année, par arrêté des représentants du peuple, il fut appelé le 25 mars 1794, par un arrêté du comité de salut public, au commandement des forces navales de la Manche, et au mois de juin suivant à celui de Saint-Malo, où il fut employé jusqu'en 1799. Admis alors au traitement de réforme, il comptait près de soixante ans de services, dont plus de quarante-cinq sur mer (1). P. Levot.

Archives de la marine.

* **CORNIFICIUS** (*Quintus*), homme d'État romain, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Il fut un des juges de Verrès. Tribun du peuple en 68 avant J.-C., il obtint probablement la préture en 66, et fut un des compétiteurs de Cicéron pour le consulat en 64. Cette rivalité ne le brouilla pas avec le grand orateur. Il prit une part active à la répression du complot de Catilina, et fut chargé de garder Cethegus après l'arrestation des conjurés. Il accusa devant le sénat, en 62, Clodius d'avoir commis un sacrilége et violé les mystères de la bonne déesse. A partir de ce moment il n'est plus parlé de lui dans l'histoire ; il mourut probablement vers 60. Asconius l'appelle *vir sobrius ac sanctus*.

Cicéron, *in Verrem*, act. I; 10; *ad Atticum*, I, 1, 13. — Asconius, *Tog. cand.* — Salluste, *Catil.*, 47. — Appien, *Bell. civ.*, II, 5.

* **CORNIFICIUS** (*Quintus*), fils du précédent, homme d'État romain, mort vers 40 avant J.-C. Dans la guerre civile entre César et Pompée, il se déclara pour le premier, et fut envoyé par lui en Illyrie avec le titre de propréteur. Il rendit de grands services à la cause de César, et fut récompensé par la dignité d'édile. Vers la même époque, il se lia intimement avec Cicéron, comme on le voit par la correspondance de ce dernier. Après son retour d'Illyrie, Cornificius ne séjourna pas longtemps à Rome ; car en 46 nous le trouvons en Syrie, observant les mouvements de Cecilius Bassus, et dès le commencement de l'année suivante nous le voyons nommé par César gouverneur de la Syrie. Il passa avec le même titre dans la Vieille-Afrique, et il s'y trouvait au moment du meurtre de César. Maintenu par le sénat en possession de son gouvernement, contre L. Calvisius Sabinus, il resta fidèle au parti républicain lors de la formation du second triumvirat, en 43. Sommé au nom des triumvirs de remettre sa province à T. Sextius, gouverneur de la Nouvelle-Afrique, il s'y refusa. La guerre qui par suite de ce refus éclata entre les deux gouverneurs est différemment racontée par Appien et Dion Cassius ; mais il est certain que Cornificius, après quelques avantages, fut vaincu et tué.

Cornificius aimait les lettres, et s'y connaissait ; Cicéron, qui le regardait comme un excellent juge, lui envoya, en 45 avant J.-C., une copie de son *Orateur*. Beaucoup de critiques lui attribuent la *Rhétorique à Herennius*.

Cicéron, *ad Famil.*, VIII, 7; XII, 17, 18, 19. — Appien, *B. civ.*, III, 85; IV, 36, 53-56. — Dion Cassius, XLVIII, 17, 21.

***CORNIFICIUS**, homme d'État romain, vivait vers 40 avant J.-C. Il accusa Marcus Brutus devant le tribunal institué pour juger les meurtriers de César. Chef des forces navales d'Octave dans la guerre contre Sextus Pompée, il sauva des plus grands dangers la flotte qu'il commandait en 38, et s'empara du vaisseau de Démocharès, amiral de l'escadre ennemie. Laissé par Octave à Tauromenium, à la tête des troupes de terre, en 36, il les ramena à Mylès, à travers de nombreux obstacles, et rejoignit Agrippa. Fier d'avoir sauvé la vie de ses soldats, il s'honora lui-même d'une sorte de triomphe perpétuel, en ne se montrant dans Rome que monté sur un éléphant. Auguste le récompensa d'une manière plus sérieuse en lui accordant le consulat. Comme les autres généraux d'Auguste, Cornificius consacra une partie de sa fortune aux embellissements de Rome, et bâtit un temple de Diane.

Plutarque, *Brutus*, 27. — Appien, *Bel. civ.*, V, 80, 86,

(1) Les membres actuellement existants de la famille Cornic vivent aujourd'hui retirés dans la petite île de Bréhat, en face de Paimpol. Ils sont tous des marins distingués, dont le chef, vénérable octogénaire, a acquis le grade de capitaine de vaisseau par d'honorables services sous l'empereur Napoléon Ier. Ses deux fils ont également embrassé la carrière maritime. (*Note du Directeur.*)

111-115. — Dion Cassius, XLIX, 5, 7, 18. — Velleius Paterculus, II, 79. — Suétone, *Augustus*, 29.

* **CORNIFICIUS**, rhéteur romain d'une époque incertaine. Il écrivit sur la rhétorique un traité dont Quintilien a donné des extraits. Ils semblent se rapporter à un ouvrage inséré dans les œuvres de Cicéron, sous le titre de *Rhetorica ad Herennium*. Il serait cependant téméraire de donner ce livre à Cornificius, plus téméraire encore d'affirmer que celui-ci est identique avec l'un des deux Quintus Cornificius, dont nous avons parlé plus haut; il est plus naturel de faire un seul personnage du rhéteur et d'un grammairien du même nom mentionné par Macrobe. Cornificius le grammairien vivait après 44 avant J.-C., et il composa un traité intitulé *Etyma*. Ses étymologies, souvent citées par Festus, annoncent plus d'imagination que de savoir : ainsi, il fait venir *navis*, de *nare* et *avis*, par la raison que « aqua feratur natans ut avis »; *Oscillare* de *os* et *cælare*; *nuptiæ* de *novus*, « quod nova petantur conjugia ».

Quintilien, *Inst. orat.*, III, I., § 21; IX, 3, §§ 89, 98. — Macrobe, *Satir.*, I, 9.

* **CORNIFICIUS** (*Quintus*), poëte latin, vivait du temps de Salluste, s'il faut en croire un de ses biographes, Petrus Crinitus (1). On sait du moins qu'il fut un des amis de Catulle; et Donat nous le signale comme un des ennemis de Virgile. Macrobe, dans ses *Saturnales*, cite plusieurs vers de ce Cornificius, empruntés à un de ses poëmes intitulé *Glaucus*. On raconte qu'il avait un commandement militaire, et qu'exerçant même à l'armée sa verve critique, il poursuivait de plaisanteries la mollesse ou la timidité de ses soldats, les appelant des *lièvres cuirassés*, *galeatos lepores*. On ajoute que pour se venger de ses injures, ses soldats, profitant d'une occasion opportune, le tuèrent de leurs mains. Ce nom de Cornificius se retrouve souvent, au moyen âge, dans les traités de Jean de Salisbury. Jean de Salisbury nous représente sous ce nom un persécuteur acharné de toutes les gloires contemporaines, et désigne, parmi les maîtres outragés par ce critique universel, Abélard, Gilbert de la Porrée, Albéric de Reims, Simon de Paris. Quelques historiens ont en conséquence inscrit un nouveau Cornificius au nombre des docteurs qui se partageaient l'empire des écoles vers la fin du douzième siècle. L'auteur de cet article a fait à ce propos une autre supposition, qu'il abandonne aujourd'hui (B. Hauréau, *de la Philosophie scolastique*, t. I, p. 344), après avoir lu l'*Entheticus* de Jean de Salisbury. On voit en effet dans ce poëme beaucoup de noms anciens appliqués à des personnages modernes, et l'on reconnaît là que l'ingénieux écrivain avait pour habitude de dissimuler ainsi de trop amères personnalités. Ayant donc trouvé dans la *Vie de Virgile*, par Donat, que ce grand poëte avait eu lui-même un censeur, nommé Cornificius, Jean de Salisbury a cru devoir désigner sous ce nom historique le téméraire détracteur de son cher maître Abélard. B. H.

(1) D'après le témoignage de saint Jérôme, le poëte Cornificius mourut en 41 avant J.-C. Il semble donc difficile de l'identifier avec le détracteur de Virgile ; car la réputation de ce grand poëte est postérieure à 41. Cependant, comme Virgile composa son *Culex* en 41, et quelques-unes de ses *Églogues* avant cette année, sa réputation naissante put exciter la jalousie de Cornificius, que Donat nous présente comme un homme d'une mauvaise nature (*perversæ naturæ*). Servius prétend que Virgile en deux passages des *Eglogues* a désigné Cornificius sous le nom d'Amyntas. (L. J.)

Petrus Crinitus, *de Poetis latinis*, lib. II. — Saint Jérôme, *Chronic. Euseb.*, Olymp. 184, 4. — Catulle, XXXVIII. — Ovide, *Trist.*, II, 436. — Macrobe, *Sat.*, VI, 5. — Donat, *Vita Virgilii*, 67, 76.— Servius, *ad Virg., ecl.* II, 39; V, 8. — Weichert, *Poetarum latinorum reliquiæ*.

CORNILLE ou **CORNEILLE ENGELBRECHT**. *Voyez* ENGELBRECHT.

* **CORNO** (*Antoine* DAL), chroniqueur italien, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il a publié : *Memorie istoriche di Feltri*; Venise, 1710, in-4°.

Adelung, supplém. à Jöcher, *Allgem. Gelehrt.-Lexicon*.

* **CORNO** (*Tuzio* DEGLI ESPERTI), littérateur italien, d'une noble famille de Ravenne, né dans cette ville, le 30 juillet 1543, mort le 10 octobre 1615. Il eut une grande part à la *Difesa della Commedia di Dante*; Cesena, 1587, in-4°.

Ginani, *Scritt. ravenn.*

* **CORNPUSCH** (*Guillaume*), poëte allemand, vivait au milieu du dix-septième siècle. Il est connu par un poëme intitulé : *Jauchzender Cupido oder Singende Liebe ein Schaeferspiel in versen* (Cupidon en jubilation, ou chant d'amour), pastorale en vers; 1669, in-4°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allgem. Gelehrten-Lexicon*.

CORNU (*Pierre* DE), poëte français, né vers 1563, mort vers 1615. On sait peu de chose sur sa vie. Dans sa jeunesse il s'amusa à faire des vers; plus tard, se livrant à des études plus sérieuses, il devint conseiller au parlement de Grenoble. Il réunit les arrêts rendus par cette cour, et composa en latin une histoire d'Henri IV, qui fut imprimée à Lyon, et qui est tombée dans l'oubli. Ses *Œuvres poétiques* (Lyon, 1583) présentent un recueil de sonnets, chansons, odes, églogues, stances, épitaphes, etc.; deux livres *des Amours* contiennent 154 sonnets, qui ne manquent parfois point de verve, mais qui, sous le rapport de la crudité des expressions et du peu de délicatesse des images, méritent de justes reproches. Les églogues, au nombre de quatre, offrent de la facilité et même quelque élégance. Deux prières chrétiennes, d'un ton bien différent de celui des pièces qui les précèdent, terminent ce volume, qui est devenu fort rare, et dont un exemplaire a été poussé jusqu'à 200 francs dans une vente faite à Paris en 1847.

Goujet, *Bibl. française*, t. XIV, p. 318. — Violet-Le-duc, *Bibl. poétique*, t. I, p. 270.

* **CORNU** (*René*), musicien français, né à Paris, le 21 avril 1792, mort dans la même ville, au

mois de juin 1832. Fils d'un sous-maître de chant de Notre-Dame, il reçut son éducation musicale dans la maîtrise de cette cathédrale. Il eut Ladurner pour maître de piano, et reçut des leçons de composition de Desvignes et d'Éler. On a de lui : *Vive Henri IV*, varié pour piano ; — chœur d'*Iphigénie en Aulide* ; id. ; — *Charmante Gabrielle*, id. ; — *Quand le bien-aimé reviendra* ; id. ; — *God save the king* ; id.

Fétis, *Biographie universelle des musiciens.*

* **CORNU** (*Francis*), auteur dramatique français, né vers 1800. Il a composé en collaboration ou seul plusieurs pièces de théâtre, dont quelques-unes ont eu du succès. La plupart ont été représentées sous le pseudonyme de *Francis*. Les principales sont : *le Boa, ou le bossu à la mode*, comédie-vaudeville, en un acte ; Paris, 1831, in-8° ; — *le Nouveau Sargines, ou l'école des maris*, vaudevile grivois, en un acte ; Paris, 1831, in-8° ; — *Franklin à Passy, ou le bonhomme Richard*, vaudeville anecdotique ; Paris, 1832, en collaboration avec M. de Courcy ; — *A vingt-et-un ans, ou l'agonie de Schœnbrunn*, drame en un acte ; Paris, 1832, en collaboration avec M. Merville ; — *Sophie, ou le mauvais ménage*, drame en trois actes ; Paris, 1832, in-8° ; — *Tom Rick, ou le babouin*, pièce en trois actes, imitée de l'anglais ; Paris ; 1832, in-8° ; — *le Savetier de Toulouse*, drame en quatre actes ; Paris, 1832, in-8° ; — *le Festin de Balthazar*, drame sacré, en cinq actes ; Paris, 1833, in-8°, en collaboration avec M. Gustave ; — *Indiana*, drame en cinq actes ; Paris, 1833, en collaboration avec M. Léon Halévy ; — *Valentine, ou le château et la ferme*, mélodrame en cinq actes ; Paris, 1834, en collaboration avec G. de Pixérécourt ; — *la Chanoinesse*, comédie-vaudeville, en un acte ; Paris, 1834 et 1840, en société avec M. Scribe ; — *les Mineurs*, mélodrame en trois actes ; Paris, 1835 ; — *Jérusalem délivrée*, pièce en quatre actes ; Paris, 1836 ; — *le Château de Saint-Germain*, drame en cinq actes ; Paris, 1840. en collaboration avec M. Léon Halévy ; — d'autres pièces, telles que : *Pauvre mère*, avec M. Auger ; — *Isaure*, avec M. Antier ; — *Nabuchodonosor*, avec M. Bourgeois ; — *Partie et Revanche*, avec M. Brazier.

Quérard, *la France littéraire.*

* **CORNU** (*Hortense*), femme auteur française, a travaillé à plusieurs recueils, tels que : le *Dictionnaire de la Conversation* ; la *Revue de Paris* ; la *Revue du Nord* ; la *Revue Indépendante* et l'*Encyclopédie moderne* (édition de MM. Didot). On a d'elle : *Ballades et chants populaires de l'Allemagne* ; Paris, 1841, in-18 ; — *Gœthe et Bettina*, correspondance inédite ; Paris, 1843, 2 vol. in-8°. Ces ouvrages ont été publiés sous le pseudonyme de Séb. Albin. Madame Cornu est filleule de la reine Hortense et de l'empereur Napoléon III.

Quérard, supplément à *la France litt.*

CORNUDET DES CHOMETTES (*Joseph*, comte), homme politique français, né à Crocy, département de la Creuse, en 1752, mort à Paris, en septembre 1834. D'abord avocat au parlement de Paris, il plaida au siége présidial de Guéret. En 1785 il fut nommé lieutenant général au bailliage de Montaigu, et en 1790 procureur syndic de Felletin. Député à l'Assemblée législative en 1791, il prit une faible part aux travaux de ses collègues ; il vécut ignoré en 1793 et 1794. Après la chute de Robespierre, il fut nommé commissaire exécutif au tribunal de la Creuse. La vie politique de Cornudet ne commença réellement qu'à partir de son élection au Conseil des Anciens, en l'an V (1797). Ses votes et ses opinions portèrent alors un cachet de louable modération. C'est ainsi qu'il s'opposa à la suspension des droits politiques des nobles et à la successibilité de la république aux biens des parents d'émigrés, et il fit rejeter la résolution tendant à faire annuler ou suspendre la vente des biens nationaux. Élu secrétaire du Conseil des Anciens le 19 juin 1798, et président le 23 octobre 1799, il coopéra au coup d'État du 18 brumaire, et fut nommé membre de l'une des commissions intermédiaires. Appelé bientôt à faire partie du sénat, il fut chargé du rapport du projet de sénatus-consulte organique du 4 août 1802, et fut élu secrétaire du sénat en 1804, et pourvu ensuite de la sénatorerie de Rennes. En 1813 il fut nommé commissaire extraordinaire de la 11e division militaire. Revenu à Paris le 15 avril 1814, il donna son adhésion aux délibérations du sénat. Devenu membre de la chambre des pairs le 4 juin suivant, il défendit la liberté de la presse contre le projet de loi relatif à cette matière présenté par l'abbé de Montesquiou. Si le comte Cornudet exprima ensuite le vœu d'une indemnité en faveur des Français atteints par les événements politiques, s'il demanda la remise aux émigrés de leurs biens non vendus, il faut ajouter qu'il proposa en même temps d'indemniser ceux que l'invasion étrangère avait dépouillés de leurs dotations. Cornudet siégea depuis le 2 juin 1815 dans la chambre des pairs de Napoléon Ier, et le 22 du même mois il soutint la nécessité d'un gouvernement provisoire. Exclu par l'ordonnance du 24 juillet 1815 de la chambre des pairs, il y fut rappelé par l'ordonnance du 6 mars 1819. Il se montra dès lors partisan des libertés constitutionnelles. Le comte Cornudet varia souvent avec les événements ; mais on doit lui tenir compte de sa constante modération.

Monit. univ. — Thiers, *Hist. de la rév.* — Arnauld, Jouy, etc., *Biographie nouvelle des contemporains.*

CORNUEL (*Anne* Bigot, dame), femme d'esprit française, morte en février 1694. Son père, M. Bigot, était intendant du duc de Guise : « Cette fille, dit Tallemant (sans doute à cause de la vivacité précoce de son intelligence), avait été furieusement dorlotée. » Plus tard, elle ne démentit pas les promesses de son enfance, et durant le cours d'une vie de plus de quatre-vingts

ans elle a charmé, par ses bons mots et la libre allure de son ingénieuse conversation, les meilleurs cercles du dix-septième siècle. Mais c'est surtout à partir de son mariage qu'elle se répandit dans le monde et qu'elle acquit cette universelle renommée d'esprit mordant et de maligne causticité qui a fait parvenir son nom jusqu'à nous. Elle avait épousé Cornuel, trésorier de l'extraordinaire des guerres, qui en était devenu amoureux peu de temps après la mort de sa première femme : c'était un homme fort riche en rentes sur l'hôtel de ville; mais quand ces rentes eurent été réduites, et que lui-même, par son étourderie et par de maladroites entreprises, se fut engagé dans de fâcheux embarras, il se trouva bien déchu de sa première opulence. Heureusement madame Cornuel n'était pas femme à s'en désespérer. D'un caractère noble et généreux, avec un grain de légèreté et même de galanterie, s'il faut en croire ce que rapporte Tallemant, qui ne manque jamais de médire des liaisons de madame Cornuel avec Genlis et surtout avec le marquis de Sourdis, « elle était, dit Vigneul-Marville, indifférente aux bizarreries de la fortune comme à celles du temps et des saisons. Admise partout, malgré son origine et son nom bourgeois, aimée de tous, pour la simplicité de son caractère et sa verve sans fiel, elle passa par tous les salons de l'époque, et vit même s'assembler chez elle les personnages de la plus haute distinction, qu'y attiraient son esprit et celui de mademoiselle Legendre (1) et de *Margot* Cornuel, sa belle-fille. S'étant fait un privilége de franchise et de libre langage, que nul ne songeait à lui contester, elle allait distribuant, sans apprêt et sans prétention, ses reparties d'une naïveté malicieuse, ses appréciations d'une bonhomie caustique, ses mots pleins de sens et de sel à la fois, habile à saisir le côté ridicule ou comique et à le faire ressortir en un trait court et pittoresque, qu'elle décochait tranquillement et avec négligence, sans avoir l'air d'y prendre garde. La conversation, c'était là son domaine; c'était là qu'elle régnait, sans craindre de rivale. Elle s'était fait de la sorte une renommée aussi grande que pas un des beaux esprits du temps. Encore aujourd'hui elle a sa place parmi ces femmes qui se sont acquis un certain nom, sans avoir écrit et sans s'être trouvée mêlée à quelque grand événement, comme madame Pilou, sa contemporaine et son amie, comme plus tard madame Geoffrin, comme de nos jours madame Récamier. Elle songeait bien à écrire vraiment! elle aimait mieux causer et épancher sa verve à son aise dans ces cercles où on l'accueillait comme une vieille connaissance, à qui tout était permis. C'était un esprit essentiellement gaulois, d'une séve mordante et forte encore plus que brillante, d'un esprit en qui l'originalité caustique passait avec la finesse et surtout la grâce : chacun de ses mots emportait la pièce. C'est elle qui disait des huit maréchaux par lesquels on remplaça Turenne : « C'est la monnaie de M. de Turenne. » Elle disait de M. Jeannin de Castille, qu'il était « né mort »; de madame de Lionne, qui avait été fort coquette et qui sur le retour soutenait les débris de ses charmes par beaucoup de pierreries, que c'était « du lard dans une souricière; » de la comtesse de Fiesque, qu'elle « s'entretenait dans l'extravagance, comme les cerises dans l'eau-de-vie »; etc. Je n'en puis citer davantage; les curieux trouveront facilement bon nombre de ses autres traits dans les recueils du temps, où on les enregistrait comme autant d'oracles. Mais il faut reconnaître que pour la plupart ils ont bien perdu aujourd'hui de ce qui en faisait le charme et le piquant attrait : l'esprit, j'entends celui de la conversation, est chose légère et sujette à s'évaporer par l'action du temps; il change avec les époques, comme les habitudes et la physionomie de la conversation elle-même. Tous ceux qui ont parlé de madame Cornuel sont unanimes dans leur admiration pour cette verve, que l'âge même ne put tarir. « Elle a de l'esprit autant qu'on en peut avoir, » dit Tallemant, dont les historiettes ont surtout contribué à remettre en lumière cette franche et vive figure. « Ne trouvez-vous pas madame Cornuel admirable? » écrivait à sa fille la marquise de Sévigné, qui avait certes le droit de se montrer difficile. Quant à Vigneul-Marville, il en fait un panégyrique en règle, et trace toute une théorie du bon mot, pour démontrer que M^{me} Cornuel l'a possédée dans la perfection et qu'elle est l'héroïne du genre : « Outre qu'il ne lui échappait rien, dit-il, qui pût ni la faire rougir ni faire rougir personne, elle disait si à propos toutes choses et revêtait ses pensées de termes si propres et si agréables, qu'ils instruisaient toujours, sans jamais blesser; de sorte que ses mots étaient bons en ce qu'ils étaient utiles et plaisaient à tous ceux qui aiment une vérité bien dite... Elle ne parlait point par vanité, mais par raison, et avec autant de jugement que d'esprit... » Voilà un grand éloge; il est juste et vrai sans doute dans son sens général; il ne faudrait pas toutefois vouloir l'appliquer rigoureusement à certains des bons mots qu'on attribue à madame Cornuel.

Cette dame *accorte et fine*, comme dit une poésie du temps, devait médiocrement se plaire avec un financier fort peu causeur et fort peu lettré. Mais elle devint veuve vers 1650, et survécut longtemps à son mari; car ce ne fut que quarante ans après qu'elle mourut, dans une extrême vieillesse, qui ne lui avait rien enlevé de sa gaieté et de sa tranquillité d'âme. On fit pour elle une épitaphe où se lisent les vers suivants :

Dans ses mœurs quelle politesse !
Quel tour, quelle délicatesse
Éclatait dans tous ses discours !
Ce sel tant vanté de la Grèce
En faisait l'assaisonnement ;

(1) C'était la fille de la veuve Legendre, qui avait été la première femme de M. Cornuel.

Et malgré la froide vieillesse,
Son esprit léger et charmant
Eut de la brillante jeunesse
Tout l'éclat et tout l'enjouement.

VICTOR FOURNEL.

Lettres de madame de Sévigné. — *Historiettes* de Tallemant des Réaux. — *Mélanges* de Vigneul-Marville.

CORNUOLE, ou **CARNIOLE**, ou **CORGNIVOLE**, ou **CORNIOLE** (*Giovanni* DELLE ou *Jean* DES CORNALINES), graveur en pierres fines italien, vivait dans la seconde moitié du quinzième siècle. Élevé à la cour de Laurent de Medicis, il étudia beaucoup les pierres gravées antiques, et les imita avec une habileté remarquable. Son ouvrage le plus connu est un portrait de Savonarole, avec cette légende : *Hieronymus Ferrariensis, ord. Præd. propheta, vir et martyr.* Il mourut à Florence, à l'époque où Dominico de Camei, qui devait être son rival de gloire, se faisait connaître.

Nagler, *Neues Allgem. Künstler-Lexicon.*

CORNUT, en latin **CORNUTUS**, et non **CORNUTI** (1) (*Jacques-Philippe*), botaniste français, né à Paris, le 19 octobre (et non le 29) 1626, mort le 23 août 1651. Il était probablement fils de George Cornut, natif de Lyon et doyen de la faculté de médecine de Paris en 1608 et 1609. Il fit ses études sous les auspices de son père, obtint le grade de docteur, et prit surtout la botanique en affection. Il entretint longtemps des relations d'amitié avec le caustique et spirituel Guy-Patin, qui lui adressa une épître en vers latins. Mais vers la fin de ses jours ils se brouillèrent ensemble au sujet de l'émétique, médicament alors fort à la mode, et qu'on employait dans presque toutes les maladies. L'un des clients de Cornut, la dame d'Aligre, grosse de deux mois, en mourut, deux heures après en avoir pris une trop forte dose. Guy-Patin, qui ne cessait de tonner contre l'abus de l'émétique, allait citer l'imprudent médecin devant un comité de la faculté dont il était doyen, lorsque Cornut vint à mourir. On a de lui : *Canadensium Plantarum aliarumque nondum editarum Historia; cui est adjectum ad calcem Enchiridion botanicum parisiense, quæ in pagis, silvis, pratis et montosis juxta Parisios locis nascuntur;* Paris (Simon Le Moyne), 1635. A cette époque, la France possédait le Canada; elle y avait fondé plusieurs établissements prospères, et les savants s'intéressaient aux productions naturelles de ce pays. Jean et Vespasien Robin, auxquels nous devons l'introduction du robinier (vulgairement *acacia*), aujourd'hui si commun en Europe, et Pierre Morin cultivaient dans leurs jardins à Paris un certain nombre de plantes qu'ils avaient fait venir du Canada et d'autres pays lointains. C'est de ces plantes que Cornut donne la description dans son ouvrage; car il ne paraît point avoir visité le Canada. Cette description commence par les fougères (*filix baccifera, adianthum americanum*) et finit par une espèce de légumineuse (*lupinus indicus*). Le texte est accompagné de soixante planches intercalées et gravées soigneusement à l'eau-forte par Vallot. Parmi les plantes que Cornut fit connaître, et dont quarante espèces étaient alors entièrement nouvelles, on remarque : 1° Le *gladiolus æthiopicus, flore coccineo;* c'est une espèce de glaïeul, aujourd'hui si communément cultivée comme plante d'ornement sous le nom de *fleur du cardinal* (*gladiolus cardinalis*); elle venait de fleurir pour la première fois à Paris, et peut-être en Europe, en octobre 1633, lorsque Cornut la fit dessiner pour son ouvrage. 2° L'*acacia americana Robini ;* c'est notre robinier (*robinia pseudoacacia,* L.), vulgairement et inexactement nommé *acacia.* Il n'y avait pas encore dix ans que cet arbre, aujourd'hui si répandu, avait été introduit de l'Amérique septentrionale en Europe par Jean Robin. Cornut le confond avec l'acacia d'Égypte, décrit par Dioscoride et Prosper Alpin, et qui était un véritable acacia, bien différent par ses fleurs, en glomérules jaunes, de celles du robinier ou faux-acacia, dont les fleurs sont blanches, papilionacées, en grappes, ou, comme dit Cornut : *Flos albus est, piso similis, in uvam compositus.* Seulement, il se trompe quand il ajoute que la grappe n'est pas pendante, comme dans le cytise, mais dressée (*nec, ut cytisi, deorsum nutans, sed se in sublime erigens*). Mais il avait fort bien remarqué ce mouvement particulier qu'éprouvent les feuilles sous l'influence de la lumière du soleil, phénomène que Linné généralisa plus tard sous le nom de *sommeil des plantes* (1). 3° Le *vitis laciniatis foliis;* c'est la *vigne vierge* (*vitis quinquefolia,* L.), aujourd'hui si commun, et qui était alors une plante nouvelle, récemment apportée de l'Amérique du Nord : *Nunc vero promimus novam et nulli hactenus cognitam vitis speciem, cui non fructus, sed folium ab omnibus aliis differentiam facit* (*Canad. Plant. Hist.*, p. 182). On l'employait dès cette époque à garnir les murs et les treillages des jardins paysagers (*solent nostri juxta parietes disponere, qua parte maxime sol plenius calorem vibrat*). 4° L'*apios americana;* c'est l'*apios tuberosa* de Lin., la même plante à racine tuberculeuse dont on essaye depuis quelque temps la culture pour la

(1) C'est à tort que presque tous les biographes, y compris Dupetit-Thouars (dans la *Biographie univ.* de Michaud), l'appellent *Cornuti*, en italianisant son nom ; l'erreur, assez grossière d'ailleurs, vient probablement du titre latin : *Cornuti Historia.*

(1) Cornut semble attribuer ce phénomène à l'influence de la nuit plutôt que du soleil : *Peculiaris est in eis noctis sensus : statim sub vesperum in se adducta per media plicantur donec sequenti die sol postliminio reversus aperiat.* (*Canad. Plant. Hist.*, p. 173. — Il fait fleurir le robinier au mois d'août (*floret augusto*). Si cette observation est exacte, il sera curieux de constater que, dans le cours de deux siècles, la floraison de cet arbre a éprouvé une avance de deux mois; car il fleurit dès la fin de mai et au commencement de juin.

substituer à celle de la pomme de terre, depuis que la maladie du précieux tubercule désole les populations. Ce qu'il y a de remarquable, c'est que cette plante était cultivée avec un certain soin (comme le montre la planche p. 201) à Paris, dans le jardin de Robin, vers 1630, c'est-à-dire à une époque où la pomme de terre était encore inconnue en France. Cornut remarque que les tubercules de l'*apios* peuvent rester en terre tout l'hiver, et qu'ils ne germent qu'au printemps. Il va jusqu'à constater leur saveur agréable et en quelque sorte leurs propriétés nutritives (*sapor tuberum dulcis est, quæ vesca ob id esse estimo*) (1). — Toutes les plantes dont il donne la description dans son *Histoire des Plantes du Canada* ne sont pas originaires de l'Amérique du Nord; il y en a aussi qui appartiennent à l'Ancien Monde, telles que le *cyclamen orientale*, l'*apocynum syriacum* (*asclepias syriaca*), l'*althæa rosea*, etc. L'ouvrage se termine par l'*Enchiridion botanicum parisiense*. C'est un simple catalogue de plantes, le premier essai qui ait été fait d'une flore des environs des Paris. Il est divisé par journées d'herborisations, commençant par le village de Chaillot, et finissant par Montmartre, après avoir passé par le bois de Boulogne, Neuilly, le Mont-Valérien, Saint-Cloud, la butte de Sèvres, Meudon, Gentilly, Ivry, Palaiseau, La Roquette, Charenton, Saint-Maur, Charonne, Montfaucon, Aubervilliers, La Barre, Montmorency, Saint-Prix, Sainte-Reine. La nomenclature est celle de Lobel : elle comprend environ quatre cent cinquante espèces phanérogames (les cryptogames sont omises), ou le tiers des plantes que nous connaissons aujourd'hui des environs de Paris. J. Rai a réimprimé dans ses œuvres l'*Enchiridion Cornuti*, et Plumier lui a dédié le genre *cornutia*, qui n'a pas été généralement adopté. F. H.

Van den Linden, *de Scriptoribus medicis*. — *Documents inédits sur l'histoire de la botanique*.

CORNUTUS (*L. Annæus*), philosophe stoïcien, vivait dans le premier siècle de l'ère chrétienne. Né à Leptis, en Libye, il fut, à ce qu'on a conjecturé d'après son nom, esclave dans la maison des *Annæi*, reçut une éducation libérale, et finit par être affranchi. Professeur et ami de Perse, qui lui dédia sa cinquième satire, il exerça une grande influence sur les idées du jeune poëte. Il compta aussi Lucain parmi ses disciples. Il eut la hardiesse de critiquer les essais historiques de Néron, et fut exilé vers 68; Suidas dit même, mais sans vraisemblance, qu'il fut mis à mort : aucun autre auteur ancien n'a parlé de cette fin tragique.

Commentateur d'Aristote, Cornutus défendit ce philosophe contre les attaques d'Athénodore, dans un ouvrage intitulé : Ἀντιγραφὴ πρὸς Ἀθηνόδωρον. Il écrivit aussi un traité de philosophie intitulé : Ἑλληνικὴ Θεολογία. Cet ouvrage ou plutôt un abrégé très-incomplet de cet ouvrage a été publié sous le titre de Περὶ τῆς τῶν Θεῶν Φύσεως, et sous le nom de *Phurnutus*, par Alde, avec les Fables d'Ésope, en 1505, et par Gale dans ses *Opuscula mythologica, ethica et physica*; Cambridge, 1671, Amsterdam, 1688, in-8°. Cette édition, faite d'après un fort mauvais manuscrit, était remplie de lacunes, d'erreurs, de passages défigurés. Villoison sentit la nécessité d'en donner une nouvelle; il constitua son texte sur la collation de huit manuscrits différents, et y joignit une nouvelle traduction latine et des notes nombreuses. Ce savant travail ne put être publié du vivant de l'auteur, et resta déposé à la Bibliothèque impériale. Un érudit allemand de notre époque, Fr. Osann, l'a publié en ajoutant de nouvelles notes aux remarques de l'helléniste français. Il a donné en entier une longue dissertation intitulée *Theologia physica stoïcorum*, dans laquelle Villoison s'était proposé d'exposer la doctrine stoïcienne. Cornutus, dans sa *Théologie hellénique*, nous a conservé beaucoup de passages empruntés aux écrits, aujourd'hui perdus, des maîtres de la philosophie du Portique, Zénon, Chrysippe, Cléanthe; circonstance qui augmente d'une manière notable l'intérêt que présente cet ouvrage. Les autres productions philosophiques de Cornutus sont perdues; on en ignore même les titres. Il s'occupa non-seulement de philosophie, mais aussi de grammaire et de rhétorique. Il composa sur les œuvres de Virgile un commentaire dédié à Silius Italicus, et fit une tragédie en collaboration avec son ami Sénèque et ses disciples Lucain et Perse. On prétend qu'il s'essaya aussi dans la satire.

Les rares détails que nous avons sur Cornutus nous viennent de Suidas. Ce biographe a d'ailleurs commis une singulière confusion. Il a fait un seul personnage de Cornutus le philosophe et d'un historien du même nom, contemporain d'Auguste et de Tite-Live. Ce Cornutus historien, fort riche et sans enfants, trouva un grand nombre d'admirateurs qui le flattaient, dans l'espoir d'obtenir quelque part de son héritage; c'est tout ce qu'on sait de lui. L. J.

Suidas, au mot Κορνοῦτος. — Eudocia, Ἰωνία, dans les *Anecdota græca* de Villoison. — Dion Cassius LXII, 29. — Suétone, *Nero*. — G.-J. de Martini, *Disputatio litteraria de L. Annæo Cornuto*; Leyde, 1825. — Otto John, *Prolegomena*. en tête de son édition de *Perse*; Leipzig, 1843. — Fabricius, *Bibliotheca græca*, t. III. — Brucker, *Historia philosophiæ*, t. II. — Chardon de La Rochette, *Mélanges de critique*, III. — Ritter, *Gesch. d. Philos.*, IV. — Stahr, *Aristoteles bei d. Römern*. — Suringar, *Hist. crit. scholast. lat.*, II. — Welcker, *Griech. Trag.*, III. — Wernsdorf, *Poet. lat. min.*, III. — Chardon de La Rochelle, *Mélanges de Critique* III.

* **CORNWALL** (*Henri*), navigateur anglais, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. On a de lui : *Observations upon several voyages to India out at home*; Londres, 1724, in-fol.

Adelung, supplément à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CORNWALLIS (*Charles*, chevalier), diplomate anglais, mort vers 1630. Nommé par Jacques I[er] ambassadeur en Espagne, il devint à son

(1) *Canad. Plant. Hist.*, p. 202.

retour secrétaire du prince de Galles, Henri, dont il écrivit la vie.

Rose, *New biographical dictionary.*

CORNWALLIS (*Guillaume*), littérateur anglais, fils de Charles Cornwallis, qui avait été en ambassade sous Jacques Ier, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Essays, or encomium of sadness and of Julian the Apostata ;* Londres, 1616, in-4°, et 1632, in-4°.

Granger, *Biog. hist.* — Rose, *New. biog. dict.*

CORNWALLIS (*Charles*), homme d'État et général anglais, naquit le 31 décembre 1738, et mourut à Ghazapore, dans la province de Bénarès, le 5 octobre 1805. Il étudia à Éton et au collége Saint-John à Cambridge. Il entra ensuite dans la carrière militaire en 1761, sous le nom de lord *Broome*. C'était à l'époque de la guerre de sept ans, à laquelle il prit une part distinguée, en qualité d'aide de camp du marquis de Granby. En 1762, à la mort de son père, il entra dans la chambre haute ; en 1766 il obtint le titre de colonel du 33e régiment d'infanterie, et en 1770 il fut nommé gouverneur de la Tour. Devenu en même temps aide de camp du roi, il conserva dans cette position l'indépendance de son caractère, et souvent il lui arriva de prendre parti contre les ministres sur certaines questions. La guerre d'Amérique ouvrit une carrière nouvelle à Cornwallis. Quoique opposé à la marche suivie dans cette grande question, dont l'issue fut la séparation des colonies d'avec la métropole, il résolut cependant de prendre sa part de la lutte, et se rendit dans le nouveau continent, malgré les supplications de sa femme, dont cette absence abrégea, dit-on, les jours. Major général de l'armée d'Amérique, il fit les campagnes de 1776-1779, sous les généraux Howe et Clinton; en 1780 il eut le commandement de la Caroline du Sud, avec mille hommes de troupes. Le 16 août de cette année il remporta la victoire de Camden sur le général Gates, et un autre avantage, moins considérable, à Guilford, sur le général Green, le 15 mars 1781. Les dispositions hostiles des Américains vis-à-vis du gouvernement royal rendirent ces succès des armes anglaises à peu près infructueux. Au printemps de 1781, Cornwallis envahit la Virginie; il n'y obtint pas, il est vrai, des avantages signalés, mais il causa de nombreux dommages aux propriétés particulières. Surpris du côté de la mer par les Français, il fut obligé, le 19 octobre 1781, avec 9,000 hommes qu'il commandait, de mettre bas les armes, dans le voisinage d'Yorktown, en Virginie. Il revint alors en Angleterre vers l'époque où la chute de lord North amena le traité de paix du 3 septembre 1783. Cornwallis profita de cette halte des armes britanniques pour voyager en Allemagne, où le grand Frédéric l'accueillit et lui fit admirer ces belles manœuvres qui firent la réputation des troupes prussiennes.

La situation où le gouvernement de lord Hastings avait placé les Indes orientales fit bientôt cesser les loisirs de Cornwallis. On avait besoin dans ces parages d'un bras vigoureux et d'un esprit éclairé : le choix du gouvernement se porta sur celui qui réunissait ces qualités, et Cornwallis fut envoyé dans le Bengale, avec le titre de général et celui de gouverneur. Au mois de septembre 1786, Cornwallis arriva à Calcutta, où il introduisit tout d'abord d'utiles et urgentes innovations. Il établit un système précis d'impôts, se montra particulièrement sévère à l'égard de certains fonctionnaires, et prit des mesures pour prévenir le retour des prévarications dont les populations avaient eu à se plaindre. Sa grande préoccupation fut de réorganiser l'armée, qu'il s'agissait de mettre en état de lutter contre Tippo-Saïb, le plus redoutable ennemi de la puissance anglaise, et qui ne tendait à rien de moins qu'à faire abandonner à cette puissance les Indes orientales. En 1791 Cornwallis remporta la victoire de Bangalore; en 1792 il mit le siége devant Seringapatam, et contraignit Tippo-Saïb, pressé de toutes parts, à se soumettre et à signer la paix du 19 mars 1792, qui entraînait pour lui la perte d'une partie de ses possessions. Cornwallis revint en Angleterre au mois d'août 1793, et en 1798 il fut nommé gouverneur de l'Irlande. C'était à l'époque où ce pays semblait devoir se séparer violemment des Iles britanniques. Personne ne convenait mieux à ce poste périlleux que Cornwallis, dont le caractère tenait bien plus de l'administrateur que du guerrier; il vint à bout de la rébellion, fit prisonniers les Français qui avaient tenté d'opérer un débarquement dans le pays, et se concilia, par sa prudente fermeté, les sympathies des Irlandais. En 1801 on lui donna pour successeur lord Hardwicke, en même temps qu'il fut chargé d'aller négocier à Paris la paix d'Amiens. Nommé de nouveau gouverneur général de l'Inde en 1805, il arriva dans un état de langueur à Calcutta, au mois d'août. Cependant il se disposait à aller commander l'armée dans les provinces supérieures du pays, lorsqu'il fut atteint à Ghazapore, dans la province de Benarès, de la maladie qui le conduisit au tombeau. C'était une perte pour l'Angleterre, dont il fut l'un des hommes d'État les plus distingués, par les qualités morales plus encore que par les facultés de l'intelligence. « Ce fut un homme d'honneur, dit en parlant de lui Napoléon à Sainte-Hélène, et le premier qui m'ait donné une bonne opinion des Anglais. » Victor Rosenwald.

Adolphus et Bissett, *Hist. of the reign of George III.* — Collins, *Peerage.* — Dirom, *Narrative of the campaign in India.* — Jancigny, l'*Inde*, dans l'*Univ. pitt.* — Roux de Rochelle, *Hist. des États-Unis*, dans l'*Univ. pitt.*

CORNWALLIS (*William* Manne, comte de), amiral anglais, frère du précédent, né le 25 avril 1744, mort en 1819. Il entra de bonne heure dans la marine militaire anglaise, en qualité d'aspirant, à bord du *Newark*. Il fit ses premières armes contre les Français, et fut nommé lieutenant à dix-sept ans. Capitaine en 1765, il com-

manda en cette qualité le vaisseau *le Prince Edward*. Il se distingua durant la guerre d'Amérique, et soutint dans les eaux de la Jamaïque un combat sans succès contre le chef d'escadre français Lamothe-Piquet. En 1781 il était sous les ordres de l'amiral Darby; il prit part alors aux différentes affaires qui tendaient à faire lever le siége de Gibraltar. Nommé commandant du *Canada*, vaisseau de soixante-quatorze, il navigua dans la mer des Indes, se signala à la bataille navale de Saint-Christophe, puis au combat livré, le 9 avril 1782, en vue de la Dominique, entre la flotte anglaise, commandée par les amiraux Rodney et Hood, et la flotte française, sous les ordres du comte de Grasse, qui avait sous lui Bougainville et Vaudreuil. Cornwallis ayant attaqué le vaisseau amiral français, *la Ville de Paris*, au moment où celui-ci faisait tête au *Harfleur*, que montait Hood, il força le comte de Grasse à amener pavillon. Après la paix de 1783, Cornwallis fut nommé commodore commandant la station des Indes orientales; il occupait encore ce poste lorsque les hostilités recommencèrent avec la France. Il contribua beaucoup, par ses talents et sa bravoure, à la prise ou à la destruction des établissements français, et reçut, le 28 août 1793, la capitulation de Pondichéry. Promu, en 1794, au grade de vice-amiral, il remporta, le 23 juin 1795, un avantage signalé sur la flotte française. Ce succès lui valut le commandement en chef des forces navales britanniques dans la mer des Indes. Il revint ensuite en Angleterre, et, à la suite de contrariétés dont les motifs n'ont pas été bien éclaircis, il refusa d'aller reprendre son commandement, sous prétexte de mauvaise santé. Le conseil d'amirauté le traduisit devant une cour martiale : il fut acquitté, et réintégré dans la flotte en qualité d'amiral de l'escadre bleue; mais il ne voulut reprendre de service qu'en 1799. Il fut alors nommé amiral du pavillon rouge, c'est-à-dire des forces maritimes destinées à la protection des côtes de l'Angleterre. Cornwallis remplit ces fonctions jusqu'à la paix d'Amiens, époque à laquelle il rentra dans la vie privée. Alfred DE LACAZE.

Annual Regist. — *Gal. hist, des contemp.* — *Biog. étrangère* — *Biog. des hommes vivants.*

CORNY (*Louis-Dominique* ETHIS DE), plus connu sous le nom d'ÉTHIS, littérateur français, né à Metz, en 1738, mort à Paris, au mois de novembre 1790. Reçu avocat au parlement de Metz, il entretint avec Voltaire, alors à Ferney, une correspondance suivie, et fut nommé membre de l'Académie de Besançon en 1769. Il fit, en qualité de commissaire des guerres, les campagnes d'Amérique, et acquit à son retour la place de procureur du roi. Membre du comité permanent des électeurs formé à l'hôtel de ville en 1789, il se montra partisan de la révolution, et fut un des commissaires envoyés par le peuple, le 14 juillet, pour sommer le gouverneur de la Bastille d'en ouvrir les portes. On a de lui : *Essai sur cette question : Serait-il plus utile en Franche-Comté de donner à chacun la liberté de clore ses héritages pour les cultiver à son gré, que de les laisser ouverts pour le vain pâturage, après la récolte des premiers fruits?* Besançon, 1767, in-8°; — *Combien il est dangereux d'accorder trop de considération aux talents frivoles*, discours couronné par l'Académie de Besançon; Lons-le-Saulnier, 1768, in-12; — *Éloge du maréchal de Duras, gouverneur de la Franche-Comté;* Besançon, 1770, in-8°; — *Essai sur les hommes illustres de Plutarque;* Besançon, 1772, in-8°.

Desessarts, *Siècles littéraires.*

CORŒBUS, athlète éléen, du huitième siècle avant J.-C. Il remporta le prix de la course du stade aux jeux olympiques en 776 avant J.-C., et c'est de sa victoire que date l'ère des olympiades. Selon la tradition, Corœbus tua le démon Pœné, qu'Apollon avait envoyé dans l'Argolide. Il fut représenté sur sa tombe combattant Pœné. Selon Pausanias, la statue de pierre de cet artiste était une des plus anciennes qui existassent dans toute la Grèce.

Pausanias, I, 43; 44; V, 8; VIII, 26. — Strabon, VIII.

CORONA (*Leonardo*), peintre italien, né à Murano, près Venise, en 1561, mort en 1605. Rien qu'en copiant les tableaux des maîtres, il devint capable de rivaliser avec Palma le jeune. Le sculpteur Vittoria, leur ami commun, lui faisait quelquefois des maquettes de terre pour l'aider à reproduire les effets de clair-obscur. Ses tableaux sont nombreux à Venise; il en est un à Saint-Étienne qui rappelle le style grandiose du Titien, quoique, pour l'ordinaire, la manière de Corona approche plutôt de celle du Tintoret. Citons encore, à Saint-Jean-l'Aumônier, le *Miracle de la manne*, peint en 1590, *le Crucifiement*, *la Résurrection*, et *le Christ au jardin des Oliviers;* à Saint-Fantin, un autre *Crucifiement*, très-estimé; à Saint-Jean-et-Paul, une *Annonciation;* à San-Giovanni in Bragora, *la Flagellation* et *le Couronnement d'épines;* à Saint-Nicolas, quelques *Traits de la vie du saint;* à Saint-Julien, *la Chute de la manne;* enfin, plusieurs tableaux à la confrérie de Saint-Jérôme, aujourd'hui Athénée vénitien.

Corona laissa un bon imitateur de son style dans Balthazar d'Anna, Flamand d'origine, qui termina quelques peintures de son maître restées inachevées à sa mort. E. B-N.

Lanzi, *Storia pittorica.* — Rudolfi, *Vita dei pittori veneti.* — Quadri, *Otto giorni in Venezia.*

***CORONA** (*Matthias*), théologien néerlandais, de l'ordre des Carmes, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Potestas infaillibilis Petri et successorum romanorum pontificum;* Liége, 1668, in-fol.; — *de Dignitate et potestate spirituali episcoporum circa leges et alia miscellanea;* ibid., 1671, in-fol.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.* — Walch. *Bibl. theol.*

* **CORONA** (*Tobias*), théologien italien, originaire du Milanais, mort à Naples, en 1627. Il entra dans les ordres en 1583, fut confesseur du cardinal Justiniani et général de la communauté à laquelle il appartenait. Il fut envoyé en France et en Savoie par le pape Grégoire XV. On a de lui : *i Sagri tempii, dove si rappresenta quanto appartiene al culto e venerazione de tempii, la loro immunità*; Rome, 1625, in-4°.

Adélung, suppl. à Jocher, *Allg. Gel.-Lexik.*

CORONADO. *Voy.* VASQUIER.

CORONEL (*Alonzo*), seigneur espagnol, mort en 1353. Il abandonna le parti de dona Leonor de Guzman, dans l'espoir de se concilier la faveur de don Pèdre, qui venait de monter sur le trône, et qui depuis fût surnommé *le Cruel* et *le Justicier*; mais dans plusieurs occasions il combattit les mesures proposées par don Alonzo de Albuquerque avec une vivacité qui le rendit odieux à ce ministre. Il était d'ailleurs mal vu du roi, parce qu'il avait donné une de ses filles, nommée dona Maria, à Juan de La Cerda, et qu'il avait soutenu que don Juan Nuñez de Lara devait hériter du trône. Sa perte fut donc décidée. Don Alonzo Coronel, prévenu des desseins de don Pèdre et d'Albuquerque, se retira dans ses domaines, et s'occupa de mettre en état de défense ses villes d'Aguilar, de Burguillos, de Montalvan et de Capilla. Don Pèdre ne tarda pas à l'aller attaquer, et il eut bientot emporté les villes de Montalvan et de Capilla. Celle de Burguillos résista davantage; aussi, quand elle fut prise, le roi fit couper les deux mains à l'alcaïde qui l'avait défendue. Ensuite il vint mettre le siége devant Aguilar. Bientôt, malgré la vigoureuse résistance des assiégés, les remparts présentèrent des brèches praticables. Don Alonzo Coronel, qui n'avait pas de pitié à espérer, s'apprêta à mourir le plus honorablement qu'il le pourrait. Il était dans l'église et assistait au saint sacrifice, quand on vint lui dire que le roi entrait dans la ville. « Eh bien, dit-il, je vais d'abord m'occuper de Dieu. » Il attendit que l'hostie eût été consacrée et que la communion fût achevée; ensuite il alla se renfermer dans une tour; mais la défense n'était plus possible: il fut bientôt forcé de se rendre, et le roi le fit mettre à mort. Les deux gendres d'Alonzo Coronel, don Juan de La Cerda et don Alvar Perez de Guzman, quittèrent la cour; pendant que celui-ci passait en Aragon, don Juan de La Cerda se retira dans ses domaines d'Andalousie, rassembla des troupes, et commença à ravagér le pays; mais il fut fait prisonnier par les milices de Séville. Le roi envoya aussitôt l'ordre de le mettre à mort. A la nouvelle de la captivité de son mari, Maria Coronel alla se jeter aux genoux de don Pèdre, et celui-ci, par un raffinement de cruauté dont lui seul était capable, lui donna un ordre écrit pour que son mari lui fût rendu sain et sauf. Il savait bien cependant que sa condamnation devait être déjà exécutée : aussi, lorsque dona Maria Coronel arriva à Séville pour faire rendre don Juan à la liberté, il avait été mis à mort depuis huit jours. Dona Aldonza Coronel, seconde fille de don Alonzo et femme de don Alvar Perez de Guzman, vint aussi demander la grâce de son mari. Le roi la fit enlever du couvent de Sainte-Claire, où elle s'était refugiée; mais s'il eut d'abord besoin d'employer la violence, elle cessa bientôt d'être nécessaire, et dona Aldonza Coronel devint la maîtresse avouée du bourreau de son père. Don Pèdre donna des gardes à sa nouvelle maîtresse, et lui laissa par écrit de pleins pouvoirs pour qu'elle n'eût rien à craindre de la jalousie de Maria de Padilla. Aldonza ne tarda pas à abuser de sa puissance; elle fit arrêter Hinestrosa, l'oncle de sa rivale; mais don Pèdre désapprouva cet acte: il fit remettre Hinestrosa en liberté; puis, se dégoûtant bientôt de dona Aldonza, il la quitta pour revenir à Maria de Padilla.

Mariana, *Historiæ de rebus Hispaniæ libri XXX.* — P. Mérimée, *Histoire de don Pèdre.* — Lavallée et Gueroult, *Espagne*, dans l'*Univers pittoresque.*

CORONELLI (*Marc-Vincent*), géographe italien, né à Venise, vers 1650, mort dans la même ville, au mois de décembre 1718. Il entra dans la congrégation des Mineurs conventuels, et s'appliqua fort jeune à l'étude des mathématiques et de la géographie. Appelé en France, il construisit les deux grands globes que l'on voit aujourd'hui à la Bibliothèque impériale. Lahire en publia une description en 1704. Ils ont 11 pieds 11 pouces 6 lignes de diamètre, et sont des monuments curieux de l'état des sciences géographiques vers la fin du dix-septième siècle. Après avoir terminé ce grand travail en 1683, Coronelli fut nommé cosmographe de la république, professeur de géographie à Venise, et général de son ordre en 1702. Toujours zélé pour les progrès de sa science de prédilection, il fonda une académie dont les membres, sous le nom d'*Argonautes*, s'occupaient spécialement de géographie. On a de Coronelli plus de 400 cartes géographiques, et un grand nombre d'ouvrages; dont les plus connus sont : *Isola di Rodo, geografica, storica, antica e moderna, col' altre adjacenti*; Venise, 1685, 1688, 1702, in-fol. et in-8°, avec cartes; — *Memorie istorico-geografiche del regno della Morea, Negroponte e luoghi adjacenti*; Venise, 1685, in-fol.; traduit en français, Paris, 1686, in-8°; — *Conquista della Ser. Rep. di Venezia nella Dalmazia, Epiroe, Morea*; Venise, 1685, in-fol.; — *Atlante Veneto*; Venise, 1690, 24 vol in-fol.; — *Isolario descrittione geografico-istorica, sacro-profano, antica, moderna, natural e poetica*; Venise, 1696, 2 vol. in-fol.; — *il Portolano della Mare*; Venise, 1698, in-fol.; — *Synopsis rerum ac temporum ecclesiæ Bergamensis*; Cologne, 1696, in-8°; — *Storia Veneta dall' anno 421 al 1504*; Venise, 3 vol. in-fol.; — *Roma antica e moderna*; Venise, 1716, in-fol.; — *Guida de*

forestieri de Venezia; Venise; — *Bibliotheca universale sacro-profana*, 7 vol. in-fol. L'ouvrage entier devait former 45 vol. in-fol. et 14 vol. de planches. Les volumes publiés ne vont pas jusqu'à la fin du C; c'est une compilation encyclopédique rédigée à la hâte et fort inexacte.

Moréri, *Grand dictionnaire historique.* — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana.*

* **COROT** (*Jean-Baptiste-Camille*), peintre français, né à Paris, en 1796. Fils d'un négociant, il entra d'abord dans le commerce. A vingt ans il quitta le comptoir paternel pour entrer dans l'atelier de J.-V. Bertin, dont le talent s'accordait peu avec les dispositions de son élève. Celui-ci ne fut pas plus heureux avec son autre maître, Michallon. Il résolut alors de s'abandonner à sa seule inspiration, et le succès répondit à son attente. Personne ne copia mieux la nature que M. Corot. Les incorrections qu'on lui reproche témoignent que les maîtres ordinaires ont pu lui faire défaut, mais que la réalité lui est restée. Il a exposé en 1827 : *Vue prise à Narni* et *la Campagne de Rome;* en 1834, *une Forêt*, une *Marine*, un *Site d'Italie;* en 1838, *Silène;* en 1840, *la Fuite en Égypte;* en 1841, *Démocrite et les Abdéritains;* en 1842, *la Destruction de Sodome;* en 1845, *Homère et les bergers; Daphnis et Chloé;* en 1846, *Vue prise dans la forêt de Fontainebleau;* en 1849, *le Christ au jardin des Oliviers; la Vue du Colisée;* en 1850, *un Soleil couchant dans le Tyrol.*

Ann. des beaux-arts. — Nagler, *Neues Allg. Künstl.-Lexik.*

COROUBEH, aventurier syrien, régna sur Alep de 968 à 976. Esclave de Séif-ed-Daulah, premier émir d'Alep de la dynastie des Hamdanides, il s'empara de cette ville et chassa Aboul-Marly, fils de son maître, l'an 358 de l'hégire (968 de J.-C.). Coroubeh ne tarda pas à être attaqué par l'empereur grec Nicéphore; il abandonna la ville, et se sauva dans la citadelle. Après un siége de quelques jours, il consentit à payer un tribut annuel, et donna des ôtages. Nicéphore se retira, et laissa la ville aux anciens habitants. Quelque temps après, Coroubeh conclut avec Aboul-Marly un traité de paix par lequel celui-ci renonçait à la souveraineté d'Alep; mais il ne jouit pas longtemps de son usurpation, car Bekdjewr, un de ses esclaves, devenu un de ses généraux, se saisit de sa personne, et s'empara du pouvoir, l'an 366 de l'hégire. Coroubeh acheva probablement ses jours dans les fers.

Aboul-Féda, *Chronique.* — Lebeau, *Histoire du Bas-Empire.*

*__CORPORALI__. Voir Caporali (*César*).

* **CORPUT** (*Abraham* de), biographe hollandais, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. On a de lui : *Leven van Philips Melanchthon van* 1520 *tot* 1560 (Vie de Philippe Mélanchthon de 1520 à 1560); Amsterdam, 1662, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg.-Gel. -Lexic.*

* **CORRADI** (*Bernardin*), chimiste italien, natif de Modène, vivait dans la première moitié du dix-huitième siècle. Il fut préposé à l'artillerie du duc de Modène. On a de lui : *Raccolta di tutto quello che fin ora estato scritto nella virtuosa gara iatro-chimica tra il dott. Giov. Paolo Stabe de Cassina e Bern. Corradi;* Modène, 1690, in-fol.; — *Considerazioni sopra la proporzione del vigor del polvere da fuoco;* vers 1708.

Journal des savants, 1709.

* **CORRADI** (*Jules-César*), poëte italien, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle. Il résida assez longtemps à Dresde. On a de lui : *la Gerusalemme liberata, drama per musica da rappresentarsi nel Teatro Elettorale;* Dresde, 1687, avec des additions d'Étienne Pallavicini et la traduction allemande de Bernhardi. Cet ouvrage n'a rien de commun avec l'œuvre du Tasse.

Adélung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

*__CORRADI__ (*Domenico*). Voy. Ghirlandajo.

CORRADINI (*Aloysio*), jurisconsulte et antiquaire italien, né à Padoue, en 1562, mort le 26 décembre 1618. Il enseigna avec succès la jurisprudence dans sa ville natale, et fut employé dans plusieurs affaires importantes. Il rassembla une magnifique collection de statues, de bustes antiques et de médailles. Il laissa plusieurs ouvrages; le seul qui ait été publié est une histoire des Césars par les médailles : *Series Cæsarum ex numismatis.*

Tomasini, *Illustrium virorum elogia.*

CORRADINI (*Pierre-Marcelin*), historien italien, né à Rezza, en 1658, mort à Rome, le 8 février 1743. Il s'acquit la réputation d'un jurisconsulte éminent, et obtint la faveur du saint-siége en revendiquant pour le pape la ville de Comacchio, dont l'empereur Charles VI s'était emparé. Nommé sous-dataire et chanoine de Saint-Jean de Latran par Innocent XII, et cardinal par Clément XI, en 1712, il fut chargé de plusieurs missions diplomatiques à la cour d'Espagne et à celle de Sardaigne. On a de lui : *de Jure prælationis;* Rome, 1688, in-fol.; — *de Civitate et ecclesia Setina;* Rome, 1702, in-4°; — *Vetus Latium profanum et sacrum;* Rome, 1704, 2 vol. in-4°. Le P. Volpi continua, d'après les matériaux rassemblés par Corradini, cette savante et incomplète compilation; Rome, 1726-1745, 9 vol. in-4°. Les deux premiers volumes de Corradini ont été réimprimés sous ce titre : *de Primis antiqui Latii populis, urbibus, regibus;* Rome, 1748; — *de Primariis precibus imperialibus;* Fribourg (Rome), 1706, in-4°; — *Relatio jurium sanctæ sedis ad civitatem Commachensem;* Rome, 1711, in-4°.

Guarnani, *Vitæ pontificum*, t. II. — *Biografia degli Italiani illustri.*, t. IV.

CORRADINO DALL' AGLIO (L'abbé *Jean-François*), poëte italien du dix-huitième siècle. Il n'est connu que par une supercherie littéraire.

Il prétendit avoir découvert à Rome un manuscrit de Catulle, plus ancien que ceux qui avaient servi à faire les éditions de ce poëte. D'après ce manuscrit, qui n'a jamais existé, il publia une édition de Catulle, sous le titre de : *C. Valerius Catullus, in integrum restitutus, ex manuscripto nuper Romæ reperto, et ex gallicano, patavino, mediol., rom., Zanchi, Maffei, Scaligeri, Achillis Vossii et aliorum, critice Jo. Franc. Corradini de Allio in interpretes veteres recentioresque*; Venise, 1738, pet. in-fol. Cette édition, où le texte de Catulle était corrigé ou plutôt altéré avec la plus étrange hardiesse, obtint d'abord quelque succès, et fut réimprimée par Coustelier; Paris, 1743, in-12. On a encore de lui un recueil de poésies latines et italiennes; Venise, 1741, in-4°. On y remarque une traduction italienne du poëme de Coluthus, *l'Enlèvement d'Hélène*, suivie d'un petit poëme satirique intitulé : *Capitolo in lode del Becco* (cocu), *a consolazione di Menelao marito d'Elena*.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CORRADO (*Carlo*), peintre italien, né à Naples, en 1693, mort en 1768. Il fut un des meilleurs élèves et imitateurs de Solimène. Après avoir travaillé à Naples, et surtout à Rome, où il peignit à fresque la voûte de l'église des *Buon Fratelli*, dans l'île du Tibre, il fut appelé en Espagne, où le roi lui accorda une pension de 12,000 réaux. Il ne put y rester longtemps : le mauvais état de sa santé le força deux fois de revenir en Italie, où il mourût, à l'âge de soixante-quinze ans. E. B — N.

Dominici, *Vite de' pittori napolitani*.

CORRADO (*Marius*), jurisconsulte italien, né à Milan, en 1622, mort le 13 avril 1668. On a de lui : *Allegationes ;* en grand nombre, éparses dans les recueils du temps; *Riflessioni belgiche fatte contro le pretensioni della reina christianissima ne' Paesi-Bassi*, sous le nom de Raimond Ricardi; Milan, 1668, in-4°. La seconde partie est restée manuscrite.

Argelati, *Bibl. mediol.*

CORRADO (*Pirro*), en latin *Pyrrhus Corradus*, théologien italien, né dans le diocèse de Rossano, en Calabre, vivait dans le dix-septième siècle. Il fut protonotaire apostolique, chanoine de l'église métropolitaine de Naples, et ministre général de l'inquisition de Rome. On a de lui : *Praxis beneficiaria ;* Naples, 1656, in-fol. ; — *Praxis dispensationum apostolicarum ;* Cologne, 1672, 1678, 1716; Venise, 1735, in-fol.

Chaudon et Delandine, *Dictionnaire universel*.

CORRADO (*Quinto-Mario*), érudit italien, né en 1508, à Oria, dans le pays d'Otrante, mort dans la même ville, en 1575. Après avoir étudié à Bologne sous Romulo Amaseo, il entra dans les ordres, et revint dans sa patrie, où il ouvrit une école. Il passa quelques années à Rome, en qualité de secrétaire du cardinal Alexandre et ensuite du cardinal Badia. Après la mort de ce dernier, Corrado alla enseigner les belles-lettres latines à Naples et à Salerne. Il refusa une chaire dans le collége de la Sapienza à Rome, et passa dans sa patrie les dernières années de sa vie. On a de lui : *Ad cives Oritanos oratio ;* Venise, 1561, in-8° ; — *Epistolarum libri octo ;* Venise, 1565, in-8°; — *de Dialectica liber ;* Rome, 1567, in-8° ;— *de Lingua latina, ad Marcellum fratrem, libri XII*, Venise, 1569, in-8° ;— *ad Concilium Salernitanum oratio ;* Venise, 1581, in-8° ;— *de Copia latini sermonis libri ;* Venise, 1582, in-8°.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*.

CORRADO (*Sébastien*), érudit italien, né au château d'Arceto, dans le duché de Modène, vers le commencement du seizième siècle, mort à Reggio, en 1556. Après avoir étudié dans sa jeunesse sous Baptiste Egnatio, à Venise, il devint professeur de grec et de latin à Reggio, et fonda dans cette ville l'académie *degli Accesi :* Corrado y figura sous celui de *Fedele*, suivant la coutume de la plupart des compagnies littéraires d'Italie, où chaque académicien se choisissait un nom. Il alla ensuite occuper à Bologne la chaire de grec et de latin, en 1545. On a de lui : *Quæstura, in qua vita Ciceronis refertur, et ab iniquis judiciis vindicatur, cum quibusdam aliis ;* Venise, 1537, in-8° ; — *Egnatius, sive quæstura ;* Bologne, 1555, in-8° ; Bale, 1556, in-8° ; Leyde, 1667, in-12. Ces deux ouvrages ont été réimprimés par les soins d'Ernesti; Leipzig, 1754, in-8°. Ils contiennent, sous une forme allégorique, des observations sur la vie et les œuvres de Cicéron. « Corrado, dit Nicéron, feint dans cet ouvrage qu'il est questeur, et que Baptiste Egnazio et Jean Pierre Valeriano sont consuls ; que ces consuls lui font rendre compte de l'argent qu'il a rapporté de sa province ; province qui n'est autre chose que les œuvres de Cicéron et sa vie, que Corrado avait fort bien étudiée. Ce qu'il en dit passe pour de l'argent qu'il compte aux consuls, qui le reçoivent sur ce pied-là. Il est surprenant comment un auteur aussi poli que ce savant italien a pu imaginer une semblable allégorie, qu'il conserve depuis le commencement jusqu'à la fin, et comme il a pu donner la torture à son esprit pour la soutenir. Elle serait capable de rebuter le lecteur le plus patient, si les bonnes choses que l'on trouve dans son livre et sa belle latinité ne lui faisaient pardonner sa mauvaise méthode. C'est en effet un des meilleurs ouvrages qu'il y ait sur la matière qu'il traite, et les plus habiles gens en ont toujours recommandé la lecture. » Les autres ouvrages de Corrado sont : *Ciceronis Epistolæ ad Atticum, interpretationibus illustratæ ;* Venise, 1544, in-fol. ; — *Valerius Maximus ex recensione Seb. Corradi et cum ejus notis ;* Venise, 1545, in-8° ; — *Ciceronis liber De claris oratoribus, qui dicitur Brutus, cum commentario ;* Florence, 1552, in-fol. ; — *Commentarius in Virgilii*

Æneidos librum primum; Florence, 1555, in-8°; — *Notæ in Epistolas familiares Ciceronis*, dans une édition de ces épîtres par Jean Thierry; Paris, 1557, in-fol.; — *Sex dialogi Platonis e græco translati*, imprimés avec la traduction de Marsile Ficin; Lyon, 1557, in-fol.; — *Annotationes in quintum librum Epistolarum Ciceronis*; Strasbourg, 1560, in-8°; — *Virgilii Vita*, en tête de l'édition de Virgile de Taubmann; 1618, in-4°.

Fabricius, *Bibl. med. et inf. ætat.* — Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XIX. — Teissier, *Éloges des savants*.

CORRARO ou **CORRARIUS** (*Antoine*), cardinal vénitien, né dans la seconde partie du quatorzième siècle, mort à Padoue, le 19 janvier 1445. Il fut un des instituteurs de la congrégation de Saint-George *in Alga*, et fut nommé évêque d'Ostie et ensuite cardinal par le pape Grégoire XII, son oncle. Après avoir rempli les fonctions de légat en France et en Allemagne, il passa les dernières années de sa vie dans la retraite, au monastère de Saint-Jean-Baptiste. Il composa quelques ouvrages dont on n'a conservé que les titres.

Grégoire Corraro, *Soliloquium ad Deum de vita et obitu Antonii episcopi Ostiensis*. — Jean de' Agostini, *Notizie delle opere degli scrittori veneziani*. — Le cardinal Quirini, *Thiara et purpura vineta*.

CORRARO (*Grégoire*), littérateur italien, né à Venise, en 1411, mort à Vérone, en 1464. Il se fit connaître par une tragédie de *Progné* et par quelques autres compositions littéraires. Appelé à Rome par son oncle Antoine, il fut nommé protonotaire apostolique et, en 1464, patriarche de Venise. Ses ouvrages ont été publiés longtemps après sa mort, savoir : *Progné*, tragédie; Venise, 1558; — un poëme latin, publié dans la *Vita di Vittorino da Feltre*, du chevalier Rosmini; Bassano, 1803, traduit en italien par Moschini, sous ce titre : *Dell' educare la prole*; Venise, 1804; — *della Importanza di fuggire le colpe leggiere; la buona condotta della vita puo sola tenere in freno la lingua del volgo*; Venise, 1809; — *Oratio ad Sigismundum imperatorem pro concilio Basileensi*, dans la *Collection des conciles*, par les PP. Labbe et Cossart; — *Epistola ad Cæciliam virginem de fugiendo sæculo*; dans le recueil *Veterum scriptorum et monumentorum* des PP. Martin et Durand.

Jean de' Agostini, *Notizie delle opere degli scrittori veneziani*.

CORREA (*D. Payo-Perez*), grand-maître de l'ordre de Santiago, surnommé le *Josué portugais*, né dans la première moitié du treizième siècle, mort en 1275. Selon quelques historiens, il serait né à Evora, selon d'autres à Santarem. Voué de bonne heure à la vie des camps, il entra dans l'ordre naissant de Saint-Jacques, et fut bientôt regardé comme un des adversaires les plus redoutables de la puissance musulmane dans la Péninsule. Ce fut sous le règne du roi D. Sancho II qu'il accomplit la plus grande partie de ses exploits. Ce monarque malheureux, dont le règne a été peint sous des couleurs si fausses, fit au début de son règne plusieurs conquêtes importantes, et eut surtout la sage prévision que la ville de Mertola pouvait devenir un boulevard capable d'arrêter les incursions des Maures vers les provinces au sud-est; il la donna aux chevaliers de Saint-Jacques. La conquête des forteresses de l'Algarve suivit de près cette donation, puis Tavira tomba au pouvoir des chrétiens (1). Correa joua un grand rôle dans ces conquêtes si importantes alors; il n'était toutefois que simple commandeur d'Alcacer. Grâce probablement à son influence, il fit donner à son ordre par le souverain portugais Al Juster en 1239, Cacello et Ayamonte en 1240, et enfin Tavira en 1242. Correa passa ensuite au service de la Castille, ce qui a fait supposer à plusieurs écrivains espagnols qu'il avait fait les conquêtes énumérées plus haut pour le compte du pays auquel il avait offert le secours de son expérience militaire. En 1242 Correa fut élu grand maître de l'ordre, lorsque Tavira était déjà soumise, et jusqu'alors il n'avait dirigé que des chevaliers portugais contre les Sarrasins. C'est surtout lorsqu'il est grand-maître que la chronique espagnole donne à son histoire un caractère vraiment légendaire : les vieux historiens castillans rapportent que durant une grande bataille livrée aux Sarrasins, dans les gorges de la Sierra-Morena, il reçut de Dieu le pouvoir d'arrêter le cours du soleil pour avoir le temps d'anéantir l'armée musulmane. En 1248, il contribua à la conquête de Séville, qui se rendit à Ferdinand III après un siége de treize mois. Lorsque Alfonse III se fut consolidé sur le trône de Portugal, il appela de nouveau à son aide Correa, dans le but de poursuivre ses conquêtes et d'envahir le pays des Algarves. Ce fut encore à la tête des troupes portugaises que le grand-maître se porta, en 1250, contre la ville de Faro, cité musulmane qui s'était rendue par suite des conventions faites avec l'alcaide maure Ben-Baran, Correa ayant reçu l'ordre de s'emparer d'Albufeira, qui ne tarda pas à capituler, et les chrétiens entrèrent dans cette ville : la haute réputation que le grand-maître s'était acquise aplanissait les difficultés. Après avoir servi puissamment à la conquête du royaume des Algarves, Correa fut appelé, en 1263, comme médiateur, pour régler les différends qui s'élevaient à ce sujet entre les deux couronnes. Il fut secondé dans cette œuvre de paix par le grand-maître des templiers Martin Nunez et d'autres personnages en crédit. On ignore l'issue de ces négociations; mais, en 1264, les ratifications du traité pour la délimitation entre le pays de Léon et le Portugal furent échangées. Néanmoins, si la cession du royaume des Algarves fut faite au Portugal, il fut stipulé aussi que son souverain serait obligé de four-

(1) Il n'est nullement sûr aujourd'hui que la ville de Sylves ait eu le même sort; elle resta, selon toute probabilité, plus longtemps au pouvoir des musulmans.

nir au roi de Léon, sur sa simple demande, cinquante lances pour l'assister dans les guerres qu'il pourrait avoir à soutenir. Ce fut de ce droit de vasselage que le roi Diniz, encore enfant, parvint à se faire exonérer par Alfonse le Sage, en dépit de la vive répugnance manifestée par son conseil.

Le grand-maître de Santiago eut un petit-fils, *Gonçales* CORREA, qui se couvrit de gloire sous Alfonse IV, à la bataille du Salado.

FERDINAND DENIS.

Brandão, *Monarchia lusitana.* — Henri Schœffer. *Histoire de Portugal.* — La Clède, *Hist. du Port.*, revue par Fortia-d'Urban et Mielle, t. III. — Herculano, *Historia de Portugal*, t. II et III. — Fonseca, *Evora gloriosa.* — Toscan, *Parallelos de varôes ilustres.* — Vasconcellos, *Historia de Santarem.* — Manuel de Faria, *Comentarios a Camoens.* — George Cardoso, *Agiologio lusitano*, 3 vol. in-fol.

*CORREA (*Diogo-Alvarez*), surnommé *Caramuru*, aventurier galicien, né dans la dernière moitié du quinzième siècle, mort en 1557. Ce personnage est l'objet d'une tradition populaire, qui a enfanté un poëme national; mais lorsqu'on réduit son histoire aux faits bien avérés, sa biographie n'occupe pas une grande étendue. Originaire de Viana selon les uns, né dans le pays de Galice selon d'autres, il s'embarqua en 1510 sur un navire destiné à faire le commerce du bois de Brésil. Surpris par la tempête à l'entrée de la baie de San-Salvador, ce navire alla se briser sur la côte escarpée où depuis s'est élevé le faubourg da Victoria. Diogo Correa conserva son sang-froid en présence du péril; il se munit d'une arme à feu, et gagna le rivage à la vue même des Tupinambas, qui accouraient pour s'emparer des débris de l'embarcation naufragée. Un coup d'arquebuse, tiré à propos sur un oiseau, suffit pour revêtir le jeune Européen d'un caractère merveilleux aux yeux des Indiens : ils l'accueillirent avec une sorte de respect, et lui imposèrent un nom destiné à rappeler l'événement étrange qui avait signalé l'arrivée de leur hôte. Connu désormais sous le nom de *Caramuru* (1) (l'homme à l'arme mystérieuse), Diogo Correa passa plusieurs années au milieu de tribus qui souvent étaient en guerre entre elles; il se familiarisa avec l'idiome harmonieux qu'elles parlaient, et devint par la suite un de ces habiles interprètes que l'on désignait sous le nom de *tingua*; c'est en cette qualité qu'il fut employé par le premier donataire de la capitainerie des Ilheos, lorsque celui-ci alla prendre possession du beau territoire dont il tenait la concession de Jean III. Mais lorsque Pereira Coutinho arriva dans le pays, vers 1534, Diogo Correa avait pour ainsi dire changé ses habitudes d'Européen contre celles des Tupinambas, et il s'était allié à l'un des chefs les plus puissants de la côte en épousant, selon les rits tupiques, la jeune et belle Indienne que la légende désigne sous le nom de Paraguassu (*la grande rivière*), et dont il avait déjà plusieurs enfants (1).

La légende affirme invariablement que Diogo Corrêa vint en France accompagné de sa jeune épouse; qu'il y fut très-bien accueilli à la cour de Henri II, et que Catherine de Médicis devint la marraine de Paraguassu; d'autres récits ajoutent que le hardi Galicien, ne voulant pas donner des droits au roi de France sur sa nouvelle patrie, passa en Portugal, et ne revint jouir du fruit de ses voyages au Brésil qu'après avoir fait un acte de loyal vasselage. Nous avons prouvé autre part que ces faits, controuvés, ne résistent pas un moment à l'examen le plus superficiel de la chronologie. M. Adolfo de Varnhagen a parfaitement établi ce que l'histoire pouvait accepter du récit légendaire. Ce qui paraît certain, c'est que lorsque Pereira Coutinho, oubliant toutes les lois de la prudence, revenu parmi les Indiens, qu'il avait irrités, fut massacré avec sa suite, sur les rives de Staparica, où s'était brisé son navire, Diogo Correa échappa de nouveau à la fureur des sauvages, en raison de la facilité qu'il avait alors à s'exprimer dans leur langage. Fixé désormais avec sa famille sur l'emplacement occupé par la vieille ville, grâce surtout à sa connaissance parfaite de la langue tupique, Correa parvint à se maintenir dans les lieux qu'il avait jadis habités. Il jugea néanmoins à propos de s'y fortifier, et il y vécut moitié en lutte, moitié en bonne intelligence avec les chefs indiens, qui gardaient pour lui un certain respect. Ce qui ne contribuait pas peu d'ailleurs à le consolider dans sa position, c'était la présence de cinq gendres, qui sans doute appartenaient à la race européenne; il avait aussi avec lui plusieurs Portugais, débris du naufrage. Grâce à son courage et à sa prudence, il s'était maintenu dans cette situation jusqu'en 1549, lorsque Thomé de Souza vint fonder, par ordre de Jean III, la ville de San-Salvador, et il devint alors un lien naturel entre les tribus, dont on réclamait le secours, et les nouveaux débarqués, dont on redoutait les prétentions. Il vécut ainsi dans une situation

(1) On a prétendu depuis trois siècles que le mot *Caramuru* signifiait littéralement *fils du Tonnerre, dragon de la mer;* mais en langue tupique *Caramuru* ou *Calamulu* désigne une espèce de raie qui fait ressentir lorsqu'on la touche une commotion électrique, comme cela a lieu pour la torpille ; il nous a donc semblé beaucoup plus exact de lui conserver ici la dénomination, un peu vague mais fondée, que nous lui imposons.

(1) Il est bien prouvé aujourd'hui que cette Indienne, dont on fait une sorte de princesse héréditaire, ne put pas donner à Diogo Correa une partie du pays baigné par les eaux de la Baie de Tous les Saints, comme cela a été fréquemment répété par la plupart des historiens, et comme l'affirme d'ailleurs la pierre tombale de la petite église de la Victoria. Les chefs électifs des peuples de la race tupique ne possédaient point de territoire fixe, et ils ne pouvaient point transmettre à leurs enfants la propriété d'une région qu'ils ne parcouraient qu'en chasseurs. L'usage était même parmi eux de changer d'habitation de trois ans en trois ans. La prétendue propriété qu'on attribue à Paraguassu sur le riche territoire du *Reconcavo* de Bahia, fut très-probablement constituée par ses descendants immédiats, favorisés d'ailleurs par le gouvernement portugais.

prospère jusqu'en 1557. On croit qu'il fut enterré dans l'église d'Ajuda, sous une tombe dont l'épitaphe ne peut plus être déchiffrée. Le vicomte da Torre, dont la résidence est fixée à Bahia, se trouve aujourd'hui le descendant direct de dona Genebra, fille légitime de Diogo Correa et de Paraguassu. Ainsi que nous l'avons dit, la légende a donné lieu à une composition épique qui est devenue populaire au Brésil; on l'a réimprimée fréquemment, et elle a été traduite en français. *Voy*. DURAO. FERDINAND DENIS.

Gabriel Soares, *Roteiro do Brasil*, édit. donnée par M. Adolfo Varnhagen, dans la *Revista trimensal*. — Benigno Jozé de Carvalho e Cunha, *Memoria*, etc., *Revista trimensal*, t. III, p. 447. — Adolfo Varnhagen, *Epicos Brasileiros*; 1845, in-32 : on y trouve *Caramuru perante a historia*. — Ferdinand Denis, *une Fête brésilienne célébrée à Rouen en* 1550; *Bulletin du bibliophile* de Techner, et tirage à part, in-8°, avec additions, in-8°, fig. — De Monglave, *Caramaru*, trad. du portugais.

CORREA (*Gaspard*), historien portugais, né dans les premières années du seizième siècle, mort à Goa, vers 1560. Il passa de bonne heure en Orient, et prit part à diverses expéditions en qualité de commandant d'une de ces embarcations qu'on désigne sous le nom de *catur*, et qu'il avait armée à ses frais. Ce fut ainsi qu'il accompagna la flotte de Nuño da Cunha, lorsque ce célèbre gouverneur des Indes fit la conquête de Diu. Le *capitan-mor* de Malacca, George Cabral, l'envoya au secours des Moluques contre le souverain de Tidor. Revenu de ces expéditions hasardeuses, il écrivit un livre célèbre, dont il existe plusieurs copies, mais qui n'a jamais été imprimé : *Historia da India, em quatro tomos*; in-fol. L'ouvrage commence à l'année 1497 et finit à l'an 1550. Il fut jadis acheté à Goa par D. Miguel da Gama, qui en fit présent au comte de Vidigueira, D. Francisco da Gama; le marquis d'Abrantès en possédait aussi une copie abrégée. — Le seizième siècle comptait parmi ses artistes voyageurs un *Gaspard* CORREA, secrétaire du fameux gouverneur des Indes D. João de Castro. Avant de passer à Goa, il s'était occupé de dessin, et le comte de Juromenha suppose qu'il avait été également attaché à Alfonse d'Albuquerque. Il avait connu personnellement plusieurs des hommes éminents qui avaient gouverné les Indes, et il raconte lui-même qu'il fut chargé par le vice-roi de reproduire les effigies des vice-rois. Pour accomplir ce grand travail, il se fit aider par un artiste hindou, qui le seconda avec tant d'intelligence et tant de zèle, que l'on eut bientôt une collection complète des portraits de tous les gouverneurs qui s'étaient succédé depuis 1497 jusqu'à 1546. « Ces peintures, dit-il, ont été exécutées sur bois séparément, et de grandeur naturelle... Le gouverneur (João de Castro) se fit aussi représenter, au moment de son entrée triomphale. » Ces divers portraits, dus aux soins de Gaspard Correa plutôt qu'ils n'ont été exécutés par lui, trahissent par leur exécution l'influence de l'art oriental. Ils ont été reproduits par Barreto de Resende dans son précieux manuscrit (*voy*. ce nom). Correa était l'auteur d'un livre resté manuscrit, intitulé *Lendas das Indias*.

Barbosa Machado, *Bibl. lusit.*

CORREA (*Isabelle*), savante espagnole, vivait dans la seconde moitié du dix-septième siècle; elle a publié : *El pastor fido, poema de Bat. Guarino traduzido*; Amsterdam, 1693, in-8°.

Adelung, suppl. à Jöcher, *Allg. Gel.-Lexic.*

CORREA (*Luiz*), jurisconsulte portugais, né à Evora, dans la seconde moitié du seizième siècle, mort le 12 mai 1597. Il occupa dans la ville natale une chaire de jurisprudence, en 1572. Ce fut au moment où ses cours jetaient le plus d'éclat qu'il se retira de l'enseignement, en 1591, pour passer dans la magistrature. Dès l'année suivante, il occupa de hautes fonctions, et devint même procureur de la couronne. Voulant rattacher au clergé un homme de cette valeur, l'archevêque d'Evora, D. Theotonio de Bragance, lui offrit un canonicat, avec une pension considérable pour son neveu; mais l'absence du célèbre professeur se faisant sentir à l'université, Coïmbre réclama, et Philippe II décida que le docteur Luiz Correa occuperait de nouveau la chaire qu'il avait déjà illustrée, en recevant d'ailleurs un traitement considérable. Son canonicat fut substitué à D. Francisco de Bragance. Il n'a rien publié de son vivant, et mourut dans un âge fort avancé, à Lisbonne. Il est enterré au couvent de San-Francisco.

Le seul ouvrage imprimé de ce jurisconsulte qui acquit une si haute réputation est intitulé : *Allegaçâo de direito a favor da senhora doña Catharina, filha do infante D. Duarte, na causa da successão da coroa de Portugal*. On a conservé tous les titres des matières traitées par lui durant ses cours; le catalogue en est reproduit dans Barbosa Machado.

Il y a un P. *Luiz* CORREA, né à Villa-Real, devenu jésuite en 1605, qui a écrit la *Relaçâo da perda de Malaca em 14 de janeiro* 1641. On conserve ce livre dans la maison de Vimieiro.

FERD. DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*.

CORREA (*Manoel*), critique portugais, né à Elvas, au seizième siècle, mort dans le dix-septième. Cet écrivain, qui eut toute la confiance de Camoens, et qui avait un goût si décidé pour la haute poésie, commença par étudier le droit canon, et se fit recevoir licencié dans cette faculté. Devenu examinateur synodal de l'archevêché de Lisbonne, ses rares connaissances dans la langue hébraïque et dans la langue grecque le mirent en correspondance avec les savants les plus fameux de l'Europe, au nombre desquels était Juste Lipse. La vive admiration qu'il avait conservée pour Camoens l'engagea à donner enfin les commentaires aux *Lusiades* qu'il avait jadis composés; il les publia en 1613, avec une édition de ce poëme. Il a écrit sur le traité de musique de Duarte Lobo, et a laissé une tra-

duction manuscrite de *Tacite*. — Il ne faut pas confondre cet écrivain sérieux avec un certain Manoel Correa Montenegro, qui eut en 1620 le courage de corriger *les Lusiades*, en les abrégeant impitoyablement, et en ayant soin, dit-il, de les purger d'une multitude d'imperfections.

F. D.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Adamson, *Life of Camoens*, 2 vol. in-8°.

*CORREA (Le P. *Manoel*), jésuite portugais, né en 1636, mort en 1708. Saint-Paul de Loanda, dans le royaume d'Angola, fut sa patrie. Il passa de cette ville, peu littéraire, à Lisbonne, et entra dans la Compagnie de Jésus, le 31 mai 1651. A l'âge de quinze ans il alla professer à l'université d'Evora, où il fut reçu docteur en 1685, et devint recteur de l'université de Coïmbre. Appelé à Rome, il y fut promu à la dignité de provincial et nommé assistant du P. Tyrso Gonzales. Ce fut là qu'il mourut. On a de lui : *Idea Consilarii, sive methodus tradendi consilii ex regulis conscientiæ*; Rome, 712, in-fol.

CORREA (*Emmanuel*), jésuite portugais, né en 1712 et mort en 1789. Il embrassa la vie religieuse en 1729, fut envoyé au Brésil, professa tour à tour à Bahia et à Pernambuco. Arrêté en 1758, à la suite de l'attentat commis sur Joseph Ier, il fut envoyé à Rome, où il mourut. Sa vie, écrite en latin, contient des particularités curieuses sur l'institut religieux auquel il appartenait

*CORREA (*Paulo*), médecin portugais, né à Marialva, alla à Rome, et professa à l'université d'Alcala. Il fut, dit-on, si habile dans son art, qu'on l'appela dans la capitale du monde chrétien pour y soigner plusieurs prélats, qui le faisaient demander sur le bruit de sa haute réputation. Il revint mourir en Portugal.

Ferd. Denis.

Barboza Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Nicolas Antonio, *Bibliotheca hisp. nova*.

CORREA (*Thome* (1)), poëte et grammairien portugais, né en 1537, mort le 24 février 1595. Originaire de Coïmbre, il est infiniment probable qu'il fit ses études dans cette université; il ne séjourna pas longtemps en Portugal, et se rendit en Italie, où il professa avec une renommée croissante à l'université de Bologne, au temps où Antoine Muret obtenait de si grands succès à la cour des papes. Il séjourna tour à tour à Palerme, à Rome et à Bologne, et il y acquit une si haute réputation, qu'il fut comparé, par les Italiens eux-mêmes, à Cicéron pour l'éloquence, à Martial pour la poésie : ceci justifie l'éloge un peu exagéré que lui accorde Nicolas Antonio. Ce fut en dernier lieu à Bologne qu'il alla professer : il demeura sept ans dans cette ville, et il y mourut. Son ami et son hériter, Octavio Bandini, lui fit élever une sépulture dans le couvent de Saint-Martin des Carmes. Nous reproduisons ici chronologiquement les titres de ses divers ouvrages : *de Toto eo poematis genere quod epigramma vulgo dicitur, et de iis quæ ad illud pertinent*; Venise, 1569, in-4° : cet ouvrage est dédié au roi D. Sébastien, et a été réimp. en 1590, sous le titre : *de Epigrammate*; — *de Elegia, ad amplissimum Scipionem Gonzagam, libellus*; Padoue, 1571, in-4°; et Bologne, 1590, in-4°; — *Oratio in funere Martini Aspilcuetæ Navarri, in æde Sancti Antonii*, 1585; Romæ, 1585; — *Oratio in Sixtum V, habita Romæ* IV *kalend. augusti* 1585, *nomine magni magistri ordinis S.-Joannis*, etc.; Rome, 1585; — *Oratio in primo suo ingressu ad gymnasium Bononiense*, X *kal. decemb.* 1586; Bologne, 1586; — *Oratio secunda, eodem anno*; — *In librum De arte poetica Horatii explanationes*; Venise, 1587, in-8°; — *de Conficiendis epigrammatibus*; Bologne, 1590, in-4°; — *de Eloquentia libri V : primus agit de rhetorica, eloquentia, et oratione in communi; secundus, de ratione inveniendi; tertius, de dispositione; quartus, de dignitate et differentia elocutionis; quintus, de memoria et pronuntiatione*; Bologne, 1591, in-4°; — *de Prosodia et versus componendi ratione*; Venise, 1596, in-16; — *de Antiquitate, dignitateque poesis et poetarum differentiis*, imp. dans le livre de F. Luiz de San-Francisco sur la langue sacrée. Il est question de cet opuscule dans Morhof.

Ferd. Denis.

(1) Et non Thomas, comme l'écrit la *Biographie universelle* des frères Michaud.

Nicolas Antonio, *Bibliotheca nova*. — Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*. — Ghilini, *Theatro degli Huomini letterati*. — Morhof, *Polyhistor*.

CORREA DE ARANJO (*Francisco*), musicien portugais, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. Il embrassa la vie ecclésiastique, et, quoiqu'il fut né en Portugal, alla vivre à Séville, où il était considéré comme l'un des plus célèbres organistes de son temps. On a de lui : *Facultad organica*; Alcala, 1626, in-fol. Ses autres œuvres musicaux étaient conservés à la bibliothèque du roi à Lisbonne.

*CORREA DE LACERDA (D. *Fernando*), écrivain portugais du dix-septième siècle. On lui doit un ouvrage fréquemment cité lorsqu'il s'agit d'un événement mémorable du dix-septième siècle; il est intitulé *Catastrophe de Portugal na deposição d'el rey D. Affonso VI e subrogaçao do principe D. Pedro o unico, justificada nas calamidades publicas, escripta para justificação dos Portuguezes; Lisboa, a custa de Miguel Manescal*, 1669, in-4°, et non 1679, comme l'a écrit Barbosa. Il a paru sous le pseudonyme de Leandro Dorea Caceres e Faria, et a été traduit en français. On lui oppose aujourd'hui l'ouvrage suivant, qu'un heureux hasard a fait retrouver récemment : *A Anti-Catastrophe, historia d'el rey D. Affonso VI de Portugal, publicada por Camillo Aureliano da Sylva e Souza; Porto*, 1845, in-8°. Ce second ouvrage anonyme rétablit bien des faits altérés.

Ferd. Denis.

Barbosa Machado; *Bibli. lusit.*

*CORREA DE LEMOS (*Antoine*), savant portugais, né à Lisbonne, le 9 novembre 1680. On a de lui : *Relação de procissão de preces que fizeraoos Turcos na cidade de Meca*, 1728; Lisbonne, 1730, in-4°, sous le pseudonyme de Jo. Carlos Antonio ; — *Almanack universal*. 1731-1734 ; ibid., 1731-1734, sous le pseudonyme de Fabian Francez ; — *A fenix das Tempestades renacida na de* 15 *outubro de* 1732, *con hum discurso Sobre os ventos* ; ibid., 1732, in-4°.

Barbosa Machado, *Bibl. lusit.*

*CORREA BAHAREM (*Antonio*), célèbre capitaine portugais, né au quinzième siècle, mort au seizième. Il était venu aux Indes dès le temps de Lopez de Sequeira, et fit lever le siége de Bentam vers 1520; il passa ensuite au Pégu, que l'on considérait alors comme l'Ophir des anciens, se mit en rapport avec le radjah qui commandait dans ces contrées, et conclut avec ce souverain un traité que l'on grava sur une lame d'or, et qui lui fut remis. A partir de cette époque des relations, vraiment amicales, s'établirent entre les Péguans et les Portugais. Correa retourna bientôt à Malacca; de là il se dirigea sur la ville de Padé, résidence du roi de Bentam, s'empara de la ville, et brûla, dit-on, dans le port plus de cent navires. Ce fut après cet exploit qu'il retourna à Malacca, où il reçut les honneurs du triomphe. Il ne devait pas se borner à cette action d'éclat : de retour sur la côte de Malabar, Siqueira ne tarda pas à l'envoyer vers le golfe Persique, où, d'après les conseils même du roi d'Ormuz, qui nourrissait une arrière-pensée, il s'empara de l'île de Baharem, lieu célèbre dans tout l'Orient par les perles magnifiques que l'on obtenait de ses pêcheries. — El Mokri, le souverain de l'île, était gendre du chérif de La Mecque; il n'en fallait pas davantage pour donner à cette guerre une apparence de justice. Antonio exécuta les ordres du vice-roi avec un rare courage, et le chef musulman fut bientôt chassé de l'île opulente qu'il gouvernait. Le commandement en fut remis malheureusement à un traître, Rais Scheras, qui n'aspirait qu'au moment de chasser les chrétiens du golfe Persique; mais Antonio Correa revint à Ormuz chargé de butin, et obtint plus tard du roi Jean III des armoiries qui devaient perpétuer dans sa famille le souvenir de son heureuse conquête. Il ajouta également à son nom celui de l'île *Baharem*. Ses exploits ont été rappelés dans *les Lusiades*. FERDINAND DENIS.

João de Barros, *Asia*. — João Baptista de Castro, *Mappa de Portugal*.

CORREA DE SA BENAVIDES (*Salvador*), amiral célèbre, gouverneur du Brésil, né en 1594, mort le 1er janvier 1688. Il naquit à Rio-de-Janeiro, d'une famille illustre, et à l'âge de seize ans il entra dans les affaires publiques ; il échappait à peine à l'enfance lorsqu'il fut chargé de conduire de Pernambuco en Europe un convoi de trente navires. Il revint au Brésil, et vers le commencement de 1625 on le vit contribuer à l'expulsion des Hollandais, qu'il fallait chasser de Bahia ; il se distingua surtout devant Espirito-Santo. En 1634 il avait fait un second voyage en Europe, et son père était mort lorsqu'il fut nommé amiral de la mer du Sud, avec ordre d'aller combattre les rebelles qui menaçaient le Paraguay. Ce fut là qu'il s'empara de D. Pedro Chamay, qui depuis plus de trente ans résistait à main armée aux ordres de la métropole. Après avoir gagné la bataille de Palingarta, en 1635, il passa au Tucuman, où il rétablit la paix ; dans cette dernière campagne, il fut atteint de douze flèches, qui lui firent de cruelles blessures. Tant d'actions d'éclat le firent nommer provisoirement par l'Espagne *capitão-mor* et gouverneur général de Rio-de-Janeiro. En 1637 il fut confirmé officiellement dans cette place. Trois ans plus tard il se dirigea sur Saint-Paul, où les populations se soulevaient contre l'administration des jésuites ; il y rétablit la paix. Lorsque la maison de Bragance monta sur le trône, Salvador Correa pouvait être considéré comme ayant conservé à Jean IV le plus bel apanage de sa couronne. En 1641 ce souverain le nomma gouverneur général du Brésil, avec le commandement spécial de la division sud, les Hollandais se trouvant alors maîtres des possessions du nord. Il lui était enjoint de s'occuper surtout de l'exploitation des mines précieuses, qui avaient été découvertes par les Paulistes sur le territoire soumis à son administration. En 1644 il fut placé comme amiral à la tête de la flotte organisée pour protéger le commerce des Portugais dans l'Amérique du Sud. Il se démit alors de ses autres charges, fit trois fois le voyage de l'Europe pour remplir la mission nouvelle qui lui était confiée, et ne contribua pas peu, grâce à son débarquement subit sur la côte de Témendaré, au triomphe de ce Fernandez Vieira, que l'on a surnommé le Scanderberg portugais.

Mais l'exploit le plus étonnant de Salvador Correa eut lieu sans contredit bien loin du Brésil : il s'agissait de fonder, malgré la paix qui s'était établie depuis peu entre la Hollande et le Portugal, une factorerie qui pût remplacer en Afrique Angola. A force de courage, l'amiral parvint à rendre le port d'Angola lui-même à ses premiers fondateurs. Le trésor étant épuisé, il fréta à ses propres frais quatre bâtiments, et parvint à rassembler dix navires et neuf cents hommes de débarquement; c'est avec ces forces qu'il quitte Rio-de-Janeiro, le 12 janvier 1648, gagne les mers d'Afrique, et se dirige sur le port de Quicombe. Là il débarque à terre, avoue que ses instructions lui enjoignent de fonder un nouvel établissement, mais que l'oppression dans laquelle vivent les anciens colons lui impose une autre obligation, et qu'il prétend les délivrer, en dépit même des récentes négociations. L'as-

sentiment des chefs lui répond des équipages; il s'embarque de nouveau, aborde à Angola, attaque résolument le fort de San-Miguel avec une poignée d'hommes, et force une garnison comparativement considérable à évacuer la place en vertu d'une capitulation. Cet événement eut lieu le 15 août 1648. Au bout de soixante jours toute la côte d'Angola est évacuée par les Hollandais. Salvador Correa, qui s'est constitué gouverneur de la nouvelle conquête, n'hésite pas à aller attaquer le roi du Congo; et il soumet quatorze chefs, parmi lesquels il faut compter cette Anna Ginga, dont la cruauté et les exploits prodigieux tiennent une place si grande dans l'histoire de ces régions. Fort de l'assentiment tacite de son pays, mais dans une position toujours précaire, Salvador Correa gouverna trois ans le royaume d'Angola, puis il retourna à Rio-de-Janeiro, et vint prendre quelques mois de repos à Lisbonne. Bientôt une ordonnance du 17 septembre 1658 lui confie le gouvernement des régions sud du Brésil, complétement séparées alors par la nouvelle répartition de la vice-royauté de Bahia. Salvador Correa partit pour Rio-de-Janeiro en 1659; et s'il rendit à Francisco Barreto dans la capitale une sorte d'hommage, exigé par la courtoisie, il n'en maintint pas moins sa parfaite indépendance. Il s'embarqua même à la hâte pour Rio, qu'il trouva consternée : le commerce était anéanti, le crédit ruiné, et la caisse du gouvernement dans un état d'épuisement complet. Cette fois le bon vouloir et l'habileté de Salvador Correa échouèrent; et toutefois, malgré l'exaspération des esprits, l'autorité du gouverneur ne fut pas méconnue. Il n'en fut pas de même lorsqu'un ordre de la couronne l'eut obligé à se transporter dans la province de Saint-Paul et à remettre l'administration provisoire entre les mains de Thome Correa de Alvarenga. Trois semaines ne s'étaient pas écoulées, que le peuple proclamait à Rio-de-Janeiro la déposition de Salvador Correa, en exigeant que le commandeur Barbalho Bezerra acceptât le pouvoir et en engageant la municipalité de Saint-Paul à suivre l'exemple que la province voisine venait de lui donner. Ces déplorables exhortations furent heureusement sans résultat; bien loin de là, une lettre honorable émanée des autorités de la ville vint prouver au vieux général qu'il trouverait un concours efficace dans le lieu même où l'on prétendait qu'il subît l'ignominie d'une déchéance. Malgré la fermeté clémente dont il ne cessa de donner des preuves, l'effervescence ne se fût pas calmée sans l'arrivée d'un honorable magistrat de San-Salvador, qui parvint à rétablir la tranquillité. Alors seulement Correa dut rentrer à Rio-de-Janeiro, et après une année de séjour dans cette ville, il remit légalement le pouvoir entre les mains de son successeur; il s'en démit le 1^er^ juin 1661.

De retour à Lisbonne, sous le règne déplorable d'Alfonse VI, Correa eut à subir de nouveaux dégoûts de la part du ministère. Bientôt les conseils énergiques qu'il crut devoir donner au faible monarque, dont il prévoyait la ruine prochaine, tournèrent contre lui. Au jour de la déposition d'Alfonse, son procès lui fut fait de la façon la plus inique, et il fut condamné à un exil de dix années sur les plages inhospitalières où il avait vaincu tant de fois. Il n'alla pas toutefois en Afrique, grâce aux sommes énormes dont il pouvait disposer encore, grâce surtout au crédit de son fils, blessé récemment à Badajoz, pour le soutien de la monarchie toujours ébranlée. Il obtint donc de pouvoir chercher un dernier asile dans son palais de Santos. Il ne partit pas cependant pour le Brésil. La mort prématurée de son fils, arrivée au mois d'octobre 1678, attendrit le régent, qui devait bientôt régner sous le nom de Pedro II. Correa offrit alors d'aller combattre où naguère on avait prétendu l'exiler : ce Brésilien, de la race des vieux héros, voulait, disait-il, mourir au bruit du canon. On n'accepta point ses services, et il survécut encore longtemps à ses dernières propositions d'une expédition dans le royaume d'Angola, car il avait quatre-vingt-quatorze ans lorsqu'il cessa de vivre (1). Il fut enterré dans la sacristie du couvent, aujourd'hui supprimé, de Nossa-Senhora dos Remedios, appartenant à l'ordre des Carmes déchaux, qui s'élevait à Lisbonne en face de son palais.

Si l'on s'en rapporte à Manesson Mallet, ce général éminent, qui avait beaucoup navigué, se serait occupé de construction navale, et aurait même introduit dans l'architecture nautique des innovations peu heureuses. En 1658 il aurait fait construire un vaisseau de telles dimensions, qu'on pourrait le faire figurer dans ces légendes fantastiques que les matelots aiment à raconter durant les loisirs du voyage : ce bâtiment prodigieux avait six ponts, mais ne pouvait être manœuvré, et alla pourrir, dit-on (regardé comme parfaitement inutile), dans le petit port d'Aldea-galega. Cette assertion de l'auteur d'un livre plus curieux qu'il n'est estimé a besoin de confirmation pour être acceptée; mais ce qui est infiniment plus probable, et ce que répète aussi un biographe moderne, c'est que Salvador Correa, durant ses excursions sur le littoral du Brésil, avait parfaitement apprécié les richesses de l'intérieur et deviné la splendeur prochaine de cette belle province de *Minas Geraes*, à peine explorée de son temps.

Il paraît certain qu'il avait écrit des mémoires; personne néanmoins n'en a vu le manuscrit, et

(1) C'est à tort que la *Biographie* des frères Michaud le fait naître à Cadix et mourir en 1680. Ce qui a probablement induit en erreur l'auteur de l'article, c'est que sa mère était fille de D. Manoel Benavides, gouverneur de Cadix. Il ne saurait y avoir de doute sur ce point, car Pizarro cite l'extrait de baptême, et Corréa dit lui-même, dans une de ses lettres autographes, qu'il est né à Rio-de-Janeiro : son portrait, si fréquemment reproduit dans ces derniers temps, a été lithographié d'après une peinture qui existe dans une des salles de la municipalité d'Angola.

l'infatigable Adolfo de Varnhagen, qui a compulsé les archives de la famille, n'a jamais pu les découvrir.

Salvador Correa est pour les Brésiliens aujourd'hui le type de ces hommes éminents qui, sous l'ancien ordre de choses, ne purent se placer à leur rang véritable ou triompher de la calomnie, uniquement parce qu'ils étaient nés dans une contrée livrée à tous les abus du régime colonial, et qu'ils se trouvaient ainsi victimes nécessaires d'un système qu'il fallait briser.

FERDINAND DENIS.

Adolfo Varnhagen, *Revista trimensal*. — *O Panorama, jornal literario*. — *O Ostensor brasileiro*. — J.-M. Pereira da Syloa, *Plutarco brasileiro*.

CORREA DA SERRA (*José-Francisco*), savant portugais, né en 1750, mort en 1823. Né dans l'antique bourgade de Serpa, province d'Alem-Tejo, il vint dès sa plus tendre jeunesse à Rome avec son père, puis de là il se rendit à Naples, et, après avoir visité cette partie de l'Italie, il retourna à Rome, où il prit les ordres mineurs. Il s'y livra avec ardeur à l'étude des langues anciennes, protégé par le duc d'Alafoès, oncle de la reine Marie Ire. Ce fut avec ce seigneur qu'il revit le Portugal en 1777 ; non-seulement le duc voulut qu'il logeât à Lisbonne dans son palais, mais l'Académie ayant été instituée, grâce à son crédit, en 1779, il parvint à faire nommer le jeune abbé secrétaire perpétuel de la nouvelle compagnie; on lui concéda même alors un privilége que nul ne partageait en Portugal : il eut le droit de publier les Mémoires de l'Académie sans être soumis à la censure. Un de ses biographes fait remarquer avec raison que cet avantage apparent eut en réalité pour lui les plus funestes conséquences; accusé directement devant le saint-office, il se vit, en 1786, contraint de quitter son pays. Il se réfugia en France, où il fut reçu hospitalièrement. Après la mort de D. Pedro III, le mari de la reine, il obtint la permission de retourner à Lisbonne, et il trouva le duc d'Alafoès prêt à l'accueillir comme par le passé. Malheureusement les liaisons scientifiques qu'il avait contractées naguère en France pensèrent alors lui devenir funestes. Un naturaliste français, le docteur Broussonet, étant venu jusqu'à Lisbonne chercher un asile contre les persécutions de la terreur, alla réclamer naturellement les bons offices de Correa da Serra, dans une ville où il ne connaissait personne. Celui-ci présenta le fugitif au duc d'Alafoès, et le palais même de l'Académie devint son réfuge; mais le docteur, connu pour l'ardeur de ses opinions, avait cru devoir se présenter sous un nom supposé; en réalité il appartenait au parti girondin, et ne tarda pas à être dénoncé par quelques émigrés français : il fut arrêté sur un ordre de l'intendant général de la police. Manique, c'est le nom, devenu trop célèbre, de cet intendant, était l'ennemi personnel du duc; toutefois, ne pouvant s'en prendre à un membre de la famille royale, il fit tomber tout le poids de son animadversion sur ses deux protégés : le docteur Broussonet et l'abbé Correa da Serra furent décrétés d'emprisonnement; mais, avertis à temps, ils évitèrent l'étroite captivité qui les attendait, en passant immédiatement dans l'Algarve, et en se réfugiant de là à Gibraltar. Le savant français gagna l'Afrique, tandis que son compagnon obtint toutes les facilités désirables pour se rendre en Angleterre.

Les études, toutes spéciales, de botanique auxquelles s'était livré dès cette époque Correa da Serra lui firent trouver un protecteur éclairé dans la personne de sir Joseph Banks. Sur la proposition de cet homme éminent, le savant portugais fut nommé membre de la Société royale de Londres. Voué à ses travaux de prédilection, il vécut dans cette ville jusqu'en 1797. A cette époque les changements politiques survenus en Portugal vinrent modifier tout à coup sa vie paisible et le jeter au milieu des affaires ; il fut nommé secrétaire d'ambassade. Quelques mésintelligences s'étant manifestées entre lui et l'ambassadeur, D. Lourenço de Lima, il prit le parti d'abandonner la carrière diplomatique, et profita de la paix d'Amiens pour venir à Paris, et son séjour dans cette ville se prolongea jusqu'en 1813. Retiré dans un modeste appartement, situé au centre du quartier latin, il prit une part active au mouvement intellectuel qui se renouvelait alors, s'associa à toutes les sociétés utiles, et se lia avec tous les hommes éminents. Familiarisé de longue main avec les délicatesses de la langue française, il écrivit même dans plusieurs revues périodiques sur l'histoire naturelle et sur des points curieux d'histoire : tel est son *Mémoire sur la germination du nelumbos* publié en 1810 dans le *Magasin encyclopédique*, et son curieux écrit *Sur les vrais successeurs des Templiers*, qu'accueillit sous le voile de l'anonyme une autre journal littéraire. Dès 1804 il avait publié dans les *Archives littéraires de l'Europe* son *Coup d'œil sur l'état des sciences et des lettres pendant la seconde moitié du dix-huitième siècle*. Chez cet esprit voué aux études les plus variées, les questions nouvelles trouvaient une prompte solution ; c'est ainsi qu'au moment où l'on se préoccupait sérieusement en France pour la première fois du mouvement intellectuel de l'Orient, il donna dans le *Magazin encyclopédique* en 1810 une notice *Sur la littérature indienne des Portugais*. L'Institut de France le nomma alors correspondant de la troisième classe.

Dès cette époque Correa da Serra s'occupait avec un zèle infatigable de la réunion des documents inédits relatifs à l'histoire de Portugal, et la grande collection publiée par lui sous les auspices de l'Académie des sciences de Lisbonne restera le monument le plus honorable de sa vie scientifique ou littéraire. Dès 1790 il avait donné le 1er volume du grand ouvrage inti-

tulé : *Colecção de livros ineditos da historia Portugueza*; et en 1816 cette collection, faite avec tant de critique et d'intelligence, atteignait le quatrième volume (1). Mais à cette époque Correa da Serra n'était plus en Europe : entraîné par son amour pour les sciences naturelles, il avait quitté dès 1813 la France, pour se rendre d'abord à New-York, puis à Philadelphie. Un biographe moderne affirme qu'il y refusa une chaire de botanique. Il était dans sa destinée de voir toujours ses travaux de prédilection interrompus par les nouveaux devoirs que lui imposait la vie politique. En 1816 il recevait aux États-Unis sa nomination de ministre plénipotentiaire du Portugal. La vie diplomatique qu'il mena alors fut des plus actives et des plus utiles. Lorsque la constitution fut promulguée en 1820, le gouvernement tenta de réunir autour de lui les hommes qui unissaient le savoir à l'expérience des affaires, et Correa da Serra fut rappelé; on le nomma alors membre du conseil des finances. Lors de la réunion des Cortès de 1823, il fit partie de la représentation nationale, mais il demeura pour ainsi dire étranger aux discussions politiques qui eurent lieu alors. Après la chute du gouvernement constitutionnel, sa santé, épuisée par le travail et par l'inquiétude que lui donnait la marche des affaires, ne put se rétablir, et il mourut aux eaux célèbres qu'on nomme en Portugal *Caldas da Rainha*; il y expira peu de temps après son arrivée, à l'âge de soixante-treize ans. Le peintre Gérard, dont il était l'ami, nous a laissé de lui un excellent portrait. Fort de l'opinion de l'Institut, qui, dans son rapport en date du 9 janvier 1808, signale Correa da Serra « comme un de ceux qui, en examinant chaque famille de plantes, sont parvenus à mettre de l'ordre dans les genres qui les composent », Balbi lui assigne un des premiers rangs parmi les botanistes portugais, bien que, comme Velloso Brotero et le père Leandro, il n'ait pas publié de grands ouvrages sur cette science. Ses mémoires *Sur les forêts submergées du Lincolnshire* et *Sur la fructification des algues* ont paru dans les *Philosophical transactions*. D'autres travaux du même genre ont paru de lui dans les *Annales du Muséum de Paris*. C'est également dans l'une de nos anciennes revues, les *Archives littéraires de l'Europe*, qu'il a publié son travail *Sur l'agriculture des Arabes en Espagne*.

La grande publication historique signalée plus haut, et trop peu connue en France, est ainsi divisée : *Collecção de livros ineditos*, etc. : *o tomo I contem livro Da guerra de Ceuta, por mestre Mattheus de Pisano; Chronica d'el rey D. Duarte, por Ruy de Pina; Chronica de D. Affonso V, pelo mesmo; — o tomo II contem Chronica d'el rey D. João II, por Ruy de Pina; e a Chronica do conde D. Pedro de Menezes, por Gomez Eannes de Zurara; — o tomo III contem Chronica do conde D. Duarte de Menezes, de Ruy de Pina; Livro vermelho do senhor D. Affonso V; Fragmentos de legislação portugueza, extrahidos do Livro das posses da casa da supplicação; — o tomo IV contem Chronica d'el rey D. Pedro I, por Fernão Lopes; Chronica d'el rey D. Fernando, pelo mesmo autor; Foros antigos dos concelhos de Santarem, S. Martinho de Mouros e Torres-Novas.* Chacune de ces chroniques ou chacun de ces documents se trouve précédé d'un excellent discours préliminaire, contenant la biographie de l'auteur ou l'appréciation du morceau qui va suivre. Le cinquième volume n'a pas paru. Correa da Serra a, en outre, fourni plusieurs articles à la *Biographie universelle* publiée par les frères Michaud. Un travail de lui *Sur l'état ancien et futur de l'Europe* a été inséré dans l'*American review*. Nous pensons aussi que l'on doit attribuer au même écrivain un article anonyme *Sur le marquis de Pombal*, qui l'on peut lire dans le t. XI des *Archives littéraires de l'Europe*.

FERD. DENIS.

Sylva Leal junior, *Retratos e Biographias das personaens illustres de Portugal*; Lisbonne, 1842, et ann. suiv. in-fol., mém. particuliers. — Balbi, *Essai de statistique sur le royaume de Portugal*.

***CORREA GARÇAO** (*Pierre-Antoine*). *Voy.* GARÇAO.

CORREAL (Don *Gabriel*), littérateur espagnol, vivait dans la première partie du dix-septième siècle. Il était docteur en droit et chanoine de Zamora. On a de lui : *la Prodigiosa historia de los dos amantes Argenis y Poliarcho*; Madrid, 1626, in-4° : ce roman est tiré de l'*Argenis* de Barclay; — *la Cinthia de Aranguez*, ouvrage mêlé de prose et de vers; Madrid, 1629, in-8°; — *Carmen in romanam præfecturam principis Thaddæi Barberini*; Rome, 1631, in-8°; — *las Obras poeticas del papa Urbano VIII* : c'est une traduction espagnole des Œuvres latines d'Urbain VIII.

N. Antonio, *Biblioth. hispana nova*. — Leo Allatius, *Apes urbanæ*.

CORREAS (*Gonzales*), grammairien espagnol du dix-septième siècle. Il professait les langues grecque, hébraïque et chaldaïque à l'université de Salamanque. On a de lui : *Commentatio, seu declaratio ad illud Geneseos : Sed fons ascendebat e terra*; Salamanque, 1622, in-4°; — *Trilingue de tres artes de las tres linguas castellana, latina i griega*; Salamanque, 1627, in-8°; — *Ortografia kastellana nueva i perfetta; juntamente el Manuel de Epikteto, i la tabla de kebes filosofos estoikos; konforme al original greko, latino, korreto i traduzido por el mesmo, uno e otro la primero ke se a impreso kon perfeta ortografia*; Salamanka, en kasa de Xatinto Tabernier; 1630, in-8°. Ce

(1) Correa da Serra s'était initié aux travaux historiques en publiant dès 1789. *Vida do infante Dom Duarte, pelo mestre Andre de Rezende*; Lisbonne, petit in-4°.

titre d'ouvrage est un échantillon des bizarres réformes que Correas essaya inutilement d'introduire dans la langue espagnole. Il existe un ouvrage intitulé : *Prototypi in græcam linguam grammatici canones*; Salamanque, 1600, par un certain Gonzales Correas Inigo, qui paraît être le même que l'auteur de l'*Ortografia kastellana*.

N. Antonio, *Bibliotheca hispana nova*.

CORRÉGE (*Antonio-Allegri*) (il signait quelquefois LIETO), surnommé *Correggio*, du lieu de sa naissance, célèbre peintre italien, né en 1494, mort en 1534. Il a obtenu de la postérité le titre de *divin*, qu'il ne partage qu'avec Raphaël et Murillo. Son nom, célébré par les poëtes, rappelle ces idées gracieuses, douces, aimables, qui font le charme des productions de son pinceau. C'est devant l'un de ses ouvrages, à Parme, qu'Annibal Carrache, transporté d'admiration, s'écria : « Quelle vérité! quel coloris! quel caractère! tout ce que je vois ici me confond. » « Nous autres, écrivait-il à Augustin, son frère, nous peignons comme des hommes; Corrége peint comme un ange. » Malgré tant de mérites, les contemporains d'Allegri se sont peu occupés de lui; à peine s'ils nous ont conservé quelques détails sur sa vie et ses travaux. Parmi les écrivains qui ont voulu remplir la lacune laissée dans l'histoire de l'art, les uns le font naître de parents pauvres, de basse extraction, et mourir de misère; d'autres veulent qu'il soit issu d'une famille noble et riche, et qu'il ait laissé de grands biens à ses enfants ; il en est qui prétendent, contre toute vraisemblance, qu'il n'eut d'autre maître que la nature et son propre génie : ils font découler de là cette originalité de composition, d'airs de tête, de manière d'ombrer et de colorer ses figures, qui rendent ses ouvrages uniques et inimitables; plusieurs affirment qu'après avoir reçu de son oncle Laurent les premiers éléments du dessin, il fréquenta l'école de Bianchi, puis celle d'Andrea Mantegna, sans s'apercevoir qu'à la mort de ce dernier, en 1506, le Corrége avait à peine douze ans. Mais aucun ne dit positivement s'il visita Rome ou Venise, s'il étudia l'antique, et à quelle occasion il s'écria ingénument devant la première peinture qu'il vit de Raphael : *Anch' io son' pittore!* « Et moi aussi je suis peintre! »

Pour aider à rétablir la vérité de certains faits controversés par les biographes du Corrége, nous dirons, avec Mengs, que les travaux considérables dont Allegri fut chargé, de préférence à Jules Romain et au Titien, prouvent qu'il ne vécut pas dans cette obscurité malheureuse, dans cet éloignement complet des grands déploré par certains écrivains. Ses compositions ingénieuses, profondément méditées, annoncent un esprit cultivé, un goût ennobli par l'étude des lettres, une science peu commune des règles de l'architecture, de la sculpture, de la perspective et de l'optique; enfin, le soin qu'il mit à perfectionner ses ouvrages, l'emploi des couleurs les plus précieuses et les plus chères, les toiles fines dont il se servit ordinairement, les tables de cuivre sur lesquelles plusieurs ont été peints, enfin, la dépense excessive que durent lui occasionner les modèles en relief, par un sculpteur habile (Bigarelli), des figures de sa coupole de Parme, annoncent en lui un artiste aisé, consciencieux, plus occupé de sa gloire que de sa fortune. Ce qui caractérise éminemment la manière du Corrége est une grâce de pinceau admirable, une ordonnance vive, féconde et poétique, un grand goût de dessin, une expression délicate et vraie, un coloris enchanteur et vigoureux, quoique lumineux; une harmonie exquise, et surtout cette intelligence du clair-obscur qui donne de la rondeur et du relief aux objets. De telles beautés peuvent bien faire oublier ces légères incorrections de contours, ce quelque peu de bizarrerie dans les airs de tête, ces attitudes parfois outrées, que des critiques sévères se croient en droit de lui reprocher. Le Corrége a le premier représenté des figures en l'air, et nul autre que lui n'a si bien entendu l'art des raccourcis et la magie des plafonds.

Les principaux ouvrages du Corrége sont : à Parme, la coupole de Saint-Jean et celle de la cathédrale, les deux premières qui furent peintes : l'une, exécutée de 1520 à 1524, représente l'*Ascension*; l'autre, terminée en 1530, a pour sujet principal l'*Assomption*. Nous nommerons ensuite le *Saint Jérôme*, chef-d'œuvre qui fut payé 47 ducats au Corrége, et pour la conservation duquel la ville de Parme offrit vainement un million à Napoléon; ses peintures poétiques et mythologiques dans le monastère de Saint-Paul, qui passent pour les compositions les plus spirituelles, les plus grandioses, les plus savantes qui soient sorties de ses divins pinceaux; à Dresde, *la Nativité de Jésus-Christ*, connue sous le titre de *la Nuit*, tableau prodigieux, qui lui valut 40 ducats : 208 livres de vieille monnaie de Reggio; *la Madeleine couchée à l'entrée de sa grotte*, petit tableau de 18 pouces de large, qu'Auguste III acquit pour 6,000 louis d'or; à Vienne, *Jupiter et Io;* à Paris, *Jupiter et Antiope* et *le Mariage mystique de sainte Catherine d'Alexandrie avec l'enfant Jésus*.

Le Corrége mourut d'une pleurésie, qu'il gagna en rapportant à pied chez lui le prix d'un ouvrage qui lui fut payé en monnaie de cuivre. Quoique chef de l'école de Parme, le grand artiste eut plus d'imitateurs que d'élèves. Parmi ceux qui passent pour avoir reçu ses leçons, on ne peut guère citer avec certitude que son fils POMPONIO, né vers 1520 et mort dans un âge avancé, Fr. Capelli, G. Giarola, Antonio Bernieri, qui, né à Correggio comme son maître, a été quelquefois confondu avec lui, et Bernardo Gatti, le plus habile de tous. Ses imitateurs par excel-

lence sont les Mazzuoli, dits *les Parmesans*, Anselmi, Rondani et le Baroccia. Prud'hon, parmi les modernes, a le plus approché de la manière du Corrége. [SOYEZ, dans l'*E. d. g. d. m.*]

Mengs, *Opere diverse.* — Ratti, *Notizie storiche sincere intorno alla vita e le opere del celebre pittore Antonio Allegri de Correggio.* — Lanzi, *Storia pittorica.*

CORREGIO, nom d'une famille patricienne du duché de Parme; elle a produit plusieurs hommes politiques, parmi lesquels on remarque les deux suivants :

CORREGIO (*Giberto*), seigneur de Parme, né dans la seconde moitié du treizième siècle, mort le 25 juillet 1321. Sa famille, qui appartenait au parti guelfe, parvint à faire bannir, en 1295, les San-Vitali, dévoués aux gibelins. Giberto Corregio rappela ces derniers en 1303, à condition qu'ils le reconnaîtraient pour seigneur de Parme. Il songea ensuite à étendre sa domination sur les villes voisines, et particulièrement sur Plaisance, dont le seigneur, Albert Scotti, avait été chassé par les habitants. Il réussit en effet à se faire proclamer souverain de cette ville; mais il en fut bientôt expulsé, et ne tarda pas à perdre la ville de Parme elle-même, le 26 mars 1308. Il y rentra en 1311, pour la perdre une seconde et dernière fois, en 1316. Il mourut dans son château de Castel-Nuovo. Tour à tour guelfe et gibelin, il montra plus de versatilité que de talent, et ne put, malgré son courage, s'assurer une grandeur durable.

CORREGIO (*Azzo*), seigneur de Parme, fils du précédent, vivait dans la première partie du quatorzième siècle. Il fut rappelé après la mort de son père, se montra d'abord dévoué au parti guelfe, et provoqua l'expulsion des gibelins; mais il s'unit ensuite à Mastino de la Scala pour chasser les guelfes, au mois d'août 1328, et partagea avec ce seigneur la souveraineté de Parme. Il finit même par la prendre pour lui seul; mais, se voyant exposé à la vengeance de Mastino de la Scala, il vendit la seigneurie de Parme au marquis d'Este, et s'appropria, au détriment de ses trois frères, les 70,000 florins prix de la vente. La maison de Corregio conserva la souveraineté de la petite ville de ce nom, jusqu'en 1630; elle en fut dépouillée par les Impériaux, et la céda à l'Espagne pour la somme de 236,000 florins. Cette principauté passa en 1636, pour le même prix, à François I^{er} d'Este, duc de Modène.

Sansovino, *Famil. illust. d'Ital.* — Angeli, *Storia di Parma.* — *L'art de vérifier les dates*, t. XVII.

CORREGIO (*Nicolas de*), poëte italien, né en 1449, mort à Ferrare, en 1508. Fils de Nicolas Corregio et de la princesse Béatrix d'Este, il passa la plus grande partie de sa vie à la cour de Ferrare, au milieu des poëtes et des savants italiens, qu'il protégeait et dont il partageait les études. Cependant la culture des lettres ne le détourna pas des travaux militaires. Il se distingua en 1482, sous les ordres du duc Hercule d'Este, dans la guerre contre les Vénitiens, et fut fait prisonnier en défendant la place de Figarolo. Par un motif qui est resté inconnu, il quitta la cour de Ferrare, et se rendit à celle de Milan, auprès de Louis le Maure, qui l'envoya complimenter Alexandre VI, appelé à la chaire de Saint-Pierre au mois d'août 1492. Après la mort de Louis le Maure, il revint à Ferrare, au mois de février 1499, et fut chargé, en 1501, d'aller à Rome chercher Lucrèce Borgia, promise à Alphonse, fils aîné du duc Hercule. Pendant son second séjour à Ferrare, Corregio fut attaqué d'une fièvre pestilentielle, qui mit ses jours en danger. Sa convalescence fut célébrée par Hercule Strozzi. Après un éloge emphatique de Corregio, Strozzi invite Lucrèce Borgia à s'associer à la joie causée par cette heureuse guérison :

Te decet in primis, nostri nova gloria secli,
  Borgia, pacatis solvere vota deis.
Ille tuas cecinit victuro carmine dotes,
  Quoque tuum potuit nomen ad astra tulit;
Et tibi, lætitiæ consors, consorsque dolorum,
  Idem animum, fato non variante, fuit.

Corregio avait épousé Cassandra, fille du général vénitien Coleoni. Elle fit élever à son mari un magnifique tombeau, orné d'une épitaphe en vers latins composée par elle-même. On a de Corregio : *Cefalo*, pastorale en cinq actes et en octaves, représentée le 21 janvier 1487; — *gli Amori di Psiche et di Cupidine,* poëme pastoral, en 178 octaves : ces deux ouvrages ont été imprimés plusieurs fois; Venise, 1510, 1513, 1515, 1518; — des *Rime* éparses dans divers recueils de poésies italiennes, ou restées inédites.

Tiraboschi, *Biblioteca modenese*, t. II. *Storia della letteratura italiana.*

***CORREGGIO** (*Francesco*), peintre bolonais, vivait vers 1650. Il fut un des meilleurs élèves de Francesco Gessi; il a laissé des peintures nombreuses et estimées dans les églises de Bologne. E. B — N.

Malvasia, *Felsina pittrice.*

CORREUS, chef gaulois, vivait dans le premier siècle avant J.-C. Placé à la tête des Bellovaques, il fut un des derniers défenseurs de l'indépendance des Gaules. Nommé, en 51 avant J.-C., chef de la ligue formée contre les Romains par les Bellovaques (habitants de Beauvais), les Atrébates (habitants d'Arras), les Amiénois, les Vellocasses (habitants de Rouen), il dirigea son armée avec beaucoup d'habileté, fut vaincu par le génie de César et la discipline romaine, et refusant de se rendre, il mourut en combattant.

Hirtius, *B. G.*, VIII, 5-17.

CORRODI (*Henri*), théologien suisse, né à Zurich, en 1752, mort dans la même ville, en 1793. La sévérité presque excessive de son père eût pu étouffer ses dispositions naturelles, si à Leipzig et à Halle, où il alla étudier, il n'eût rencontré dans Platner et Semler des appréciateurs qui l'encouragèrent. Sous de tels maîtres,

il acquit bientôt une grande connaissance des matières théologiques et des sciences naturelles. A son retour à Zurich, il y professa avec succès; et en 1786 il y fut chargé d'enseigner la théologie, la philosophie et l'histoire ecclésiastique. On a de lui : une *Histoire critique du millénarisme*; 1781; — *Histoire du canon des livres saints chez les juifs et chez les chrétiens*; — un *Recueil de discours et de mémoires philosophiques*; 1786; — *Fragment pour servir à l'examen impartial des doctrines religieuses*; journal théologique, commencé en 1781.

Meister, *Notice sur la vie de Henri Corrodi* (en allemand).

CORROZET (*Gilles*), imprimeur-libraire, né à Paris, le 4 janvier 1510, mort dans la même ville, le 4 juillet 1568. « Celui-ci, dit Du Verdier, encore qu'il n'eust été entretenu aux études, toutefois ayant un grand jugement et esprit émerveillable, il n'a laissé d'apprendre les langues latine, italienne et espagnole, et se voient, tant de son invention que de sa traduction, plusieurs livres que lui-même a imprimés. » Corrozet fut enterré à côté de sa femme, Marie Harelle, aux Carmes de la place Maubert. Il avait pris pour devise, par allusion à son nom, une main étendue qui tenait un cœur, au milieu duquel était une rose épanouie, avec ces mots : *in corde prudentis revirescit sapientia.* Son épitaphe contient la même allusion :

Heu! Heu! Corrozete sacer, cor Numina sumant,
 Donec terra Rosam proferat ista tuam.
Scilicet invideas, nec parcas, ferrea Clotho,
 Permanet in scriptis gloria viva suis.

La liste des ouvrages de Gilles Corrozet occupe plus de huit pages dans le Nicéron; tous sont oubliés aujourd'hui, excepté le petit conte en vers du *Rossignol*; nous citerons les moins insignifiants : *le Tableau de Cébès, traduit en rhythme françois, avec quelques emblémes à la fin*; Paris, 1543, in-8°; — *les Fables d'Ésope, Phrygien, en vers françois, avec leurs arguments*; Paris, 1548, in-16; — *Catalogue des villes et cités assises ès trois Gaules, avec un traité des fleuves et fontaines d'icelles*; Paris, 1538 et 1540, in-8°; — *la Fleur des antiquités et singularités de la noble et triomphante ville et cité de Paris, et les noms des rues, églises et colléges*; Paris, 1532, in-8° : cet ouvrage, qui paraît être une nouvelle édition de *la Fleur des antiquités et excellence de la noble et triomphante ville et cité de Paris, capitale du royaume de France*, Galios-Dupré, 1532, a été plusieurs fois reimprimé; la dernière édition donnée par Corrozet est de 1561. Aussitôt après sa mort, son ouvrage fut réimprimé avec des additions considérables par l'imprimeur-libraire Nicolas Bonfons, sous ce titre : *les Antiquités, chroniques et singularités de Paris*; Paris, 1568, in-8°; l'édition de 1561 est la meilleure et la plus complète de toutes celles que Corrozet a publiées; cependant, celle de 1586, avec le supplément de Rabel, lui est de beaucoup préférable; — *le Parnasse des poëtes françois modernes*; Paris, 1571, in-8°; — *Histoire d'Apollonius, prince de Tyr et roi d'Antioche*; Paris, 1578, in-4°; — *le Thrésor des histoires de France, ou le catalogue des rois et des reines de France, réduit par titres et lieux communs*; Paris, 1589, in-8°.

Son petit-fils, *Jean* Corrozet, se fit également un nom dans la typographie et dans les lettres. Il donna en 1628 une nouvelle édition du *Thrésor des histoires de France* composé par son aïeul, l'augmenta considérablement, et publia d'autres ouvrages.

Nicéron, *Mémoires pour servir à l'histoire des hommes illustres*, t. XXIV. — Du Verdier et Lacroix du Maine, *Bibliothèques françaises*. — Goujet, *Bibliothèque française*, X, XIII. — Bonnardot, *Études sur Gilles Corrozet et sur deux anciens ouvrages relatifs à l'histoire de la ville de Paris*, etc.; Paris, 1848, in-8°.

CORSALI (*Andrea*), navigateur italien, né à Florence, vivait en 1517. Il quitta sa patrie pour entrer au service d'Emmanuel, roi de Portugal. Ce prince lui confia un bâtiment, avec lequel Corsali explora les Indes et la Chine. En 1516 il était à Cochin, et se joignit à l'ambassade que la cour de Portugal envoyait en Abyssinie. Il profita de cette occasion pour visiter Mascate et une partie de l'Arabie. Il s'embarqua ensuite à Ormuz, s'arrêta à Goa, et revint à Cochin. C'est de cette ville qu'il écrivit la relation de ses voyages; elle consiste en deux lettres adressées à Julien et Laurent de Médicis. Ces *Lettres*, datées de 1515 et 1517, contiennent des détails fort intéressants sur les Indes, la Chine, l'Arabie et les contrées limitrophes. Ramusio les a insérées dans le Ier vol. de ses *Viaggi e navigazione*, etc. On les trouve aussi dans Temporal, *Recueil*, etc., tome II; Lyon, 1556, 2 vol. in-fol. A. de L.

Poccianso, *de Script. florent.* — Vossius, *de Scient. mathemat.*, § 36.

CORSETTI (*Francesco*), poëte italien, né à Sienne, vers 1700, mort le 9 mars 1774. Reçu docteur en théologie le 21 juillet 1726, il fut nommé recteur du séminaire de Sienne, où il avait été élevé. Membre de l'Académie des Arcades, il portait dans cette société littéraire le nom d'*Oresbio Agieo*; ce fut sous ce pseudonyme qu'il publia la plupart de ses ouvrages. On a de lui : *Vita di Girolamo Gigli Sanese*; Florence, 1746, in-8°; — *Elegie scelte de Tibullo, Properzio, et di Albino Vano, tradotte in terza rima*; Lucques, 1745, in-4° : cet ouvrage parut augmenté d'une traduction italienne du premier chant de *la Henriade* et d'une traduction latine de trois élégies italiennes de Paul Rolli; Venise, 1756, in-4°; — *Traduzione in versi sciolti della tragedia intitolata* l'Erode, *di altra intitolata* il Saule, *di altra intitolata* Maccabei, *ed* il Meemet; Sienne, 1756, in-4°; — *le Satire di Quinto Orazio tradotte in verso italiano; le Epistole di Q. Orazio*; Sienne,

1765, in-8°; — *le Odi di Q. Orazio Flacco, tradotte in verso italiano*; Sienne, 1778, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. I. — Paitoni, *Bibl. degli volgarizz.*

* **CORSI** (*Jean*), philosophe italien, natif de Florence, vivait dans la première moitié du seizième siècle. Il remplit diverses fonctions publiques, notamment celles de gonfalonier. En 1513 on l'envoya à la cour d'Espagne, en qualité d'ambassadeur. Il s'occupa beaucoup de matières philosophiques, et fut disciple de Marsile Ficin. On a de lui : *Commentarius de platonicæ philosophiæ instauratione, seu Marsilii Ficini vita*; Pise, 1772.

Negri, *Scritt. florent.*

CORSIGNANI (*Pierre-Antoine*), historien italien, né à Celano, diocèse de Marsi, dans l'Abruzze, en 1686, mort le 17 octobre 1751. Il entra dans les ordres, et se distingua de bonne heure par d'importants travaux historiques. Élu à l'âge de vingt-deux ans membre de l'Académie des Arcades, il fit encore partie de quelques autres sociétés littéraires, telles que celles des *Infimi* de Narda, des *Inculti* de Montalto, des *Infecondi* de Rome. Il fut appelé en 1727 à l'évêché de Venosa, d'où il passa à celui de Salmone en 1738. Historien laborieux, mais dénué de critique, Corsignani a laissé les ouvrages suivants : *Avvertimenti politici e morali, per un giovane che desidera di esercitarsi ne' governi, con una lettera intorno alla terra di Celano*; Rome, 1708, in-8°; — *de Viris illustribus Marsorum liber singularis, cui etiam sanctorum ac venerabilium vitæ, necnon Marsicanæ inscriptiones accesserunt*; Rome, 1712, in-4°; — *de Anienæ et viæ Valeriæ pontibus synoptica enarratio, cui Sambuci monumenta, necnon proximorum locorum inscriptiones accesserunt*; Rome, 1718, in-4°; — *Synodus diocesana ecclesiæ Venusinæ; accesserunt ejusdem ecclesiæ ac civitatis historica monumenta, una cum episcoporum catalogo*; Rome, 1738, in-4°; — *Reggia Marsicana, ovvero memorie topografico-storiche di varie colonie e città antiche e moderne della provincia de Marsi e di Valeria, compresa nel vetusto Lazio e negli Abruzzi*; Naples, 1748, 2 vol. in-4°; — *Acta SS. MM. Simplicii Constantii et Victoriani, quorum reliquiæ Celani apud Marsos antiqua veneratione coluntur*; Rome, 1750, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, t. VIII. — Adelung, suppl. à Jöcher, *All. Gel.-Lexic.*

CORSINI (*André*), saint italien, né à Florence, le 30 novembre 1302, mort le 6 janvier 1373. Ses parents, qui appartenaient à l'ancienne famille des Corsini de Florence, le firent entrer dans l'ordre des Carmes, en 1319. Ordonné prêtre en 1328, il devint, par ses sermons et plus encore par la sainteté de sa vie, un sujet d'édification. « L'an 1359 ou 1360, dit la *Bibliothèque sacrée*, il fut fait évêque de Fiesoli, malgré la précaution qu'il avait prise de se cacher chez les chartreux, pour éviter l'épiscopat. Cette haute dignité lui fit ajouter de nouvelles mortifications à ses pratiques ordinaires de pénitence. Il portait le cilice et la ceinture de fer, et prenait tous les jours une sanglante discipline. Son lit n'était que de sarments de vigne; il veillait jour et nuit au salut de son peuple, ou par la prière ou par l'action. » Il fut envoyé en qualité de légat à Bologne, par le pape Urbain V, et apaisa les séditions qui déchiraient cette ville. Urbain VIII le canonisa. On célèbre la fête de saint André Corsini le 4 février, et l'on honore ses reliques à Florence dans le couvent de son ordre.

Baillet, *Vies des saints*, 4 février. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CORSINI (*Barthelemi*), poëte italien, né dans la première partie du dix-septième siècle, à Barberino, dans le canton de Mugello, près de Florence, mort en 1675. On a de lui une traduction d'*Anacréon* en vers italiens, publiée par Regnier-Desmarais; Paris, 1672, in-12; réimprimée avec les traductions de Regnier-Desmarais, de Marchetti, de Salvini, Venise, 1736, in-4°; — *Torrachione desolato*, poëme héroï-comique, publié pour la première fois longtemps après la mort de l'auteur; Londres (Paris), 1768, 2 vol. in-12. Selon Tiraboschi, parmi les nombreux ouvrages nés de l'imitation de Tassoni et de Bracciolini, les deux meilleurs sont *Malmantile racquistato* de Lorenzo Lippi et le *Torrachione desolato* de Corsini.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VIII.

CORSINI (*Édouard*), antiquaire italien, né à Fanano, dans le duché de Modène, le 5 octobre 1702, mort à Pise, le 27 novembre 1765. Il entra dans l'Institut des clercs réguliers des écoles pies, et fut nommé successivement professeur de philosophie à Florence en 1723, professeur de logique à l'université de Pise en 1735, et professeur de métaphysique et de philosophie morale en 1746. Mais son goût le portait moins vers les spéculations de la métaphysique que vers les recherches historiques, et il échangea volontiers sa chaire de philosophie contre celle de belles-lettres. Nommé en 1756 général de l'Institut des écoles pies, il en remplit les fonctions, et revint ensuite reprendre ses savantes leçons, qui, ainsi que ses ouvrages, le placèrent au premier rang des érudits italiens de son temps. Pour ne pas quitter sa chaire de Pise, il refusa la place de bibliothécaire du duc de Modène, vacante par la mort de Muratori. On a de lui : *Institutiones philosophicæ ac mathematicæ, ad usum Scholarum piarum*; Florence, 1731-1734, 6 vol. in-8°; — *Ragionamenti intorno allo stato del fiume Arno e dell' acque della Valdinievole*; Cologne, 1732, in-4°; — *Elementi di matematica*; Florence, 1735, in-8°; — *Ragionamento istorica sopra la Val di Chiana*; Florence, 1742, in-4°; — *Fasti Attici, in quibus archontum Atheniensium series, philosophorum aliorumque illustrium virorum ætas, atque præcipua*

Atticæ historiæ capita per olympicos annos distributa, describuntur, novisque observationibus illustrantur; Florence, 1744-1756, 4 vol. in-4°; — *Dissertationes quatuor agonisticæ, quibus Olympiorum, Pythiorum, Nemeorum atque Isthmiorum tempus inquiritur ac demonstratur : accedit Hieronicarum catalogus*; Florence, 1747, in-4°; — *Lettera intorno all' opera del marchese Scipione Maffei intitolata : Græcorum siglæ lapidariæ*; Florence, 1747, dans le 4e vol. du *Giornale dei letterati*; — *Notæ Græcorum, sive vocum et numerorum compendia quæ in æreis atque marmoreis Græcorum tabulis observantur*; Florence, 1749, in-fol.;— *Plutarchi De Placitis philosophorum libri V*; Florence, 1750, in-4°; — *Dissertationes quatuor, quibus antiqua quædam insignia monumenta illustrantur*, dans le tome VI des *Symbolarum litterariarum* de François Gori; — *Herculis Quies et expiatio in eximio Farnesiano marmore expressa*; in-fol.; — *Inscriptiones atticæ nunc primum ex Cl. Maffeii schedis in lucem editæ, latina interpretatione brevibusque observationibus illustratæ*; Florence, 1752, in-4°; — *Selecta ex Græciæ scriptoribus, in usum studiosæ juventutis*; Florence, 1753, in-8°; — *Institutiones metaphysicæ*; Venise, 1754, in-12; — *de Minnisari aliorumque Armeniorum regum nummis, et Arsacidarum epocha dissertatio*; Livourne, 1754, in-4°; — *Spiegazione di due antichissime iscrizioni greche*; Rome, 1756, in-4°; — *Relazione dello scoprimento e ricognizione fatta in Ancona dei sacri corpi di SS. Ciriaco, Marcellino e Liberio, protettori della città*; Rome, 1756, in-4°; — *Dissertatio in qua dubia adversus Minnisari regis nummum et novam Arsacidarum epocham a Cl. Erasmo Frœlichio S. J. proposita diluuntur*; Rome, 1757, in-4°; — *Epistola in qua Gotarzis, Parthiæ regis, nummus hactenus ineditus explicatur*; Rome, 1757, in-4°; — *Epistolæ tres, quibus Sulpiciæ Dryantillæ, Aureliani ac Vaballath, augustorum, nummi explicantur et illustrantur*; Libourne, 1761, in-4°; — *Series præfectorum Urbis ab Urbe condita ad annum usque* MCCCLIII, *sive a Christo nato* DC; Pise, 1763, in-4°; — *Notizie istoriche intorno a S. Liberio*; Ancône, 1764, in-4°; — *Epistola de Burdigalensi Ausonii consulatu*; Pise, 1764, in-4°; — *Epistola ad J. Ch. Trombellium*; Bologne, 1766, in-4°.

Tipaldo, *Biografia degli Italiani illustri*, vol. X. — Fabroni, *Vitæ Italorum doctrina excellentium*, VIII.

CORSINI (*Laurent*). Voyez CLÉMENT XII.

* **CORSINI** (*Pierre*), écrivain italien, né à Florence, vers 1380, mort en 1461. Il fut successivement docteur en droit canon, évêque de Volterra et de sa patrie; sa réputation lui valut le chapeau de cardinal. Il fut dépouillé de cette dignité par Urbain VI pour avoir soutenu le pseudo-pontife Clément VII. Il avait écrit la vie de quelques papes et de quelques cardinaux; ce travail est resté manuscrit.

Fabricius, *Bibliotheca medii ævi*, V, 760. — Negri, *Scrittori florentini*, p. 462. — *Giornale de' letterati d'Italia*, IX, 147. — Ughelli, *Ital. sac.* — Papadopoli, *Hist. gymn. patavini.*

CORSO (*Renauld*), littérateur italien, originaire de l'île de Corse, d'où il tirait son surnom, né à Vérone, le 16 février 1525, mort à Strongoli, dans la Calabre, en 1582. Il appartenait à une famille corse transportée à Correggio par Renauld le vieux. Son père, Hercule Macone, général au service des Vénitiens, fut tué le 15 août 1526, à l'assaut de Crémone. Renauld Corso lui fit élever plus tard un magnifique tombeau, dans l'église de Saint-François à Correggio. Après avoir étudié la jurisprudence sous le célèbre André Alciati, il fut quelque temps juge dans sa ville natale. Hortensius Landi, dans son Voyage en Italie, parle de Correggio, et s'étonne « d'y avoir rencontré un Corse qui, au lieu d'assassiner son prochain, défendait les veuves et les orphelins, composait de très-belle prose, et arrangeait de très-belles rimes ». La vie de Corso, assez tranquille jusqu'en 1557, fut à partir de ce moment remplie des plus étranges aventures. Tour à tour soupçonné d'être d'intelligence avec le pape et le roi d'Espagne, qui se disputaient le pouvoir en Italie, il fut exposé aux fureurs des deux partis. Il avait épousé la belle et spirituelle Lucrèce Lombardi, qui l'abandonna pour aller vivre publiquement à Reggio avec un ami intime de son mari, le docteur J.-B. Cartari. Corso eut cependant la faiblesse de reprendre sa femme, en fut abandonné de nouveau, et finit par être accusé de l'avoir fait assassiner. Tant de malheurs le dégoûtèrent du monde; il entra dans les ordres, et fut nommé, en 1579, évêque de Strongoli. On a de lui : *Dichiarazione sopra la prima e seconda parte delle Rime de Vittoria Colonna*; Bologne, 1542; Venise, 1558; in-8°; — *Fondamenti del parlar toscano*; Venise, 1549, in-8°; — *delle Private rappacificazioni colle allegazioni*; Correggio, 1555, in-4°; — *Dialogo del Ballo*; Venise, 1555; Bologne, 1557; — *le Pastorali canzoni di Virgilio, tradotte e dedicate ad Ersilia Cortese del Monte*; Ancône, 1566;— *Vita di Giberto Terzo di Corregio, colla vita de Veronica Gambara*; Ancône, 1566, in-8°; — *Indagationum juris libri tres*; Venise, 1568.

Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, p. 8. — H. Landi, *Voyage en Italie.*

* **CORSSE** (*Jean-Baptiste* LABENETTE, dit), acteur français, né à Bordeaux, le 20 janvier 1760, mort à Paris, le 21 décembre 1815. Il avait été destiné à la peinture, et on l'envoya pour étudier à Paris, où il eut pendant quelques mois le célèbre Vien pour maître; mais il ne profita que médiocrement de ses leçons, préférant perdre son temps à jouer en *comédie bourgeoise*. Entraîné par son penchant pour la dissipation et le théâtre, il quitta définitivement le pinceau,

changea son nom, et débuta chez Audinot, dans les rôles d'*amoureux*. Après quelques années passées à l'Ambigu-Comique, il retourna à Bordeaux, pour se charger de la direction du théâtre. N'ayant pas réussi dans cette entreprise, il revint à Paris, où il joua successivement à la *Gaîté*, aux *Variétés-Montansier*, ne gagnant que de modiques appointements, et en 1798 il rentra à l'*Ambigu-Comique*, dont il prit la direction, le 24 avril 1800. Le succès ne paraissait pas d'abord devoir répondre à l'intelligence du nouveau directeur, lorsque Aude fit représenter en 1803 sur cette scène la fameuse *Mme Angot au sérail de Constantinople*, dont les excentricités ont tant réjoui nos pères. La vogue de cette pièce, dans laquelle Corsse se montra d'une bouffonnerie achevée, fut immense, et elle releva la fortune de ce théâtre, que la foule n'abandonna plus pendant plusieurs années. Corsse cessa d'être acteur en 1808, afin de se livrer exclusivement à l'administration de son théâtre. Il était doué d'un goût assez sûr, que lui avaient donné beaucoup d'intelligence naturelle et l'exercice de la scène. Corsse avait gagné une assez belle fortune, que n'avait pas peu contribué à grossir la modicité des honoraires affectés aux auteurs à cette époque, où ceux-ci ne songeaient point encore à former une association. Ce qui confirmerait, au besoin, cette assertion, c'est une note de G. de Pixérécourt insérée dans le tome IV de ses œuvres, à la suite de la mention d'une de ses pièces, et que nous transcrivons ici pour l'édification de nos lecteurs : « *La Musicomanie*, opéra-comi- « que, joué plus de cinq cents fois sur le théâtre « de l'Ambigu-Comique, vendu à forfait, moyen- « nant *deux louis*, que M. Corsse, directeur, « m'a fait attendre pendant plus de deux mois. » Grille, au contraire, dans ses *Bric-à-Bric* (3 v. in-12), fait l'éloge de la franchise, de l'urbanité des procédés, de la générosité même de Corsse envers les auteurs. « Ce n'était pas un homme « commun, écrit-il ; il avait de l'élévation dans « les idées et un désintéressement remarquable. « Ce n'était pas lui qui redoutait les auteurs, il « les recherchait, il les *encourageait* et *les* « *récompensait*. » Ce jugement contradictoire peut s'expliquer par les rapports d'amitié qui ont existé entre Corsse et cet écrivain, auteur dramatique lui-même. — Corsse a composé, seul ou en collaboration : *Philomèle et Térée*; — *la Fille mendiante*, 1809, avec Cuvelier de Trye; — *Hariadan Barberousse*, 1809, avec Lamarque Saint-Victor. Deux de ces pièces ont été imprimées. Roger, le célèbre chanteur de l'Opéra, est le petit-fils de Corsse.

Ed. de Manne.

Almanach des spectacles. — *Hist. de l'Ambigu-Comique*. — *Hist. des petits théâtres*, par Brazier. — *Bric-à-Brac*, par E. Grille. — *OEuvres* de G. de Pixérécourt.

CORT (*Corneille*), dessinateur et graveur hollandais, né à Horn, en 1536, mort à Rome, en 1578. Après avoir étudié en Hollande les éléments de son art, il alla en Italie pour se perfectionner, et passa à Rome les dernières années de sa vie. On trouve dans ses estampes une grande correction de dessin et un goût exquis ; Augustin Carrache les regardait comme le modèle le plus propre à suivre pour se perfectionner dans la gravure. Ses principaux ouvrages sont : un *Saint Jérôme assis au pied d'un rocher*, d'après le Titien; — *l'Annonciation de la Vierge*, d'après le même; — *le Martyre de saint Laurent*, d'après le même; — *Sainte Madeleine dans le désert, au pied d'un crucifix*, d'après le même; — *Lucrèce*, 1571, d'après le même; — *Roger, monté sur l'hippogriffe, vole au secours d'Angélique, menacée par le dragon*, d'après le même; — *la Bataille des Romains contre Pyrrhus*, dite *la bataille des Éléphants*, d'après le même; — *le Paradis*, d'après le même; — *Tarquin et Lucrèce*, id.; — *Prométhée enchaîné sur le Caucase*, id.; — *la Transfiguration*, d'après Raphael; — *l'Académie des beaux-arts*, d'après Jacques Strada.

F. Basan, *Dictionnaire des graveurs anciens et modernes*. — Nagler, *Neues allg. Kunstl-Lexic*.

* **CORTAMBERT** (*Pierre-François-Eugène*), géographe français, né à Toulouse, le 12 octobre 1805. Il a professé la géographie dans plusieurs colléges, notamment à celui de Charlemagne. Ses ouvrages sont : *Géographie universelle ou description générale de la terre considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique*; Paris, 1826, in-8°; — *Abrégé de la géographie sacrée*, traduit de l'anglais de Worcester; Paris, 1830, in-18; — *Éléments de géographie ancienne*; Paris, 1834, in-12; — *Tableau de la géographie universelle, ou description générale de la terre considérée sous les rapports astronomique, physique, politique et historique*, 3e édition; Paris, 1835, in-12;— *Physiographie, ou description générale de la nature, pour servir d'introduction aux sciences géographiques*; Paris, 1836, in-12; — *Petit dictionnaire des découvertes et inventions anciennes et récentes les plus utiles, faites dans les sciences et dans les arts*; Paris, 1836, in-12; — *Curiosités des trois règnes de la nature*; Paris, 1837, in-18°; — *Éléments de géographie*; 1828 et 1837, 5e édition; — *Leçons de géographie*; Paris, 1839, 1 vol in-fol.; avec un atlas de 37 cartes, etc.

Quérard, *la Fr. litt.*, et supplément au même ouvrage.

CORTASSE (*Pierre-Joseph*), théologien français, né à Apt, le 21 mai 1681, mort à Lyon, le 24 mars 1740. Il entra dans la Société de Jésus, et enseigna dans les colléges de son ordre la grammaire, la rhétorique, la philosophie, la théologie positive et l'hébreu. Depuis il vaqua pendant quatorze ans au ministère de la prédication. On a de lui : *Traité des noms divins, ou des perfections divines; ouvrage propre à donner des*

idées sublimes de Dieu, et à faire naître de grands sentiments de la religion, traduit du grec de saint Denis l'Aréopagite; Lyon, 1739, in-4°.

Journal des savants de 1739. — Moréri, *Grand dictionnaire historique*. — Richard et Giraud, *Bibliothèque sacrée*.

CORTE (*Barthelemi*), en latin *Curtius*, médecin italien, né à Milan, en 1666, mort dans la même ville, le 17 janvier 1738. Riche et dévot, il embrassa la médecine, et la pratiqua surtout en faveur des pauvres, auxquels il prodiguait sa bourse et ses soins. « Tous ses ouvrages, dit la *Biographie médicale*, sont fort médiocres. » Corte avait plus de patience dans ses recherches que de jugement et de rectitude dans l'esprit. On a de lui : *Lettera nella quale si dinota da qual tempo probabilmente s'infonde nei feto l'anima ragionevole*; Milan, 1702, in-8° ; — *Riflessioni sopra alcune opposizioni adotte contro del salasso*; Milan, 1713, in-8° ; — *Osservazioni sopra la relazione fatta degli Riflessioni*; Milan, 1714, in-8° ; — *Notizie istoriche intorno a' medici scrittori milanesi, e a' principali ritrovamenti fatti in medicina dagl' Italiani*; Milan, 1718, in-4° : cet ouvrage a été complété par Cotta et Sitoni ; — *Lettera intorno all' aria e vermicciuoli, le cagioni della pesta*; Milan, 1720, in-8° ; — *Lettera apologetica intorno a gli effluvj organici e inorganici, cagione della pesta*; Milan, 1721, in-8° ; — *Lettera in difesa del libro di monsignor Meda Sopra la venuta del giorno del giudizio*; Milan, 1729, in-12 ; — *l'Idiota*; Milan, 1730, in-4°.

Argelati, *Bibliotheca mediolanensis*. — *Biographie médicale*.

CORTE (*Jean* DE LA), peintre espagnol, né à Madrid, en 1597, mort dans la même ville, en 1660. Élève du célèbre Velasquez de Sylva, il se distingua par un goût sûr et une grande facilité. Il fit pour le Retiro (salle des Royaumes) un grand tableau représentant Valence del Pô secouru par D. Charles Colonna. Il peignit encore pour la même salle *l'Incendie de Troie* et *l'Enlèvement d'Hélène*. Ses tableaux les plus remarquables sont des paysages, des points de vue et des batailles.

CORTE (*Gabriel* DE LA), peintre espagnol, fils du précédent, né à Madrid, en 1648, mort dans la même ville, en 1694. Il apprit de son père les premiers éléments de son art. Orphelin à douze ans, et sans maître, il peignit des fleurs d'après le Mario et d'après Arellano. Il savait très-bien les grouper dans des vases, des corbeilles. Antoine de Castrejon et Mathias de Torres ont souvent mis à profit les guirlandes de La Corte, pour peindre dans l'intérieur des sujets fabuleux. Malgré son talent, Corte vécut et mourut dans la misère.

Quilliet, *Dictionnaire des peintres espagnols*.

CORTE (*Jérôme* DELLA), historien italien, né à Vérone, vivait vers la fin du seizième siècle. On a de lui : *Storia di Verona*; Vérone, 1594, 2 vol. in-4° : cette histoire, qui s'étend depuis l'origine de cette ville jusqu'en 1560, est très-incomplète et très-inexacte ; cependant elle a été réimprimée plusieurs fois.

Maffei, *Verona illustrata*, t. III, part. II. — Tiraboschi, *Storia della letteratura italiana*, t. VII, part. II.

CORTE MURARI (Le comte *Jérôme* DELLA), littérateur italien, né à Mantoue, en 1747, mort en 1832. Devenu aveugle à l'âge de trente ans, il continua à s'occuper de littérature. Il fut nommé directeur des théâtres, président de l'instruction publique, et préfet de l'Académie des Sciences et belles-lettres à Mantoue. On a de lui : *Due centurie di sonnetti*; Guastalla, 1789. La première centurie est sur l'histoire romaine, depuis Romulus jusqu'à Auguste ; la seconde sur les systèmes philosophiques depuis la philosophie antidiluvienne jusqu'au philosophe Antonio Genovesi, restaurateur de la dialectique et de la métaphysique en Italie ; — *Poema della Grazia*, en quatre chants ; Vicence, 1793 ; — *Atti accademici*; Mantoue, 1795 : ces actes académiques contiennent l'histoire de l'Académie de Mantoue depuis sa fondation ; — *Poema delle geste di Pietro il Grande*; Vérone, 1803 ; — *delle Quattro Stagioni*; Mantoue, 1813 ; — *Clotilde*, poëme en trois chants sur les eaux thermales de Weissembourg ; 1821. Corte Murari laissa en manuscrit une traduction du *Traité de la nature et de la grâce* du P. Malebranche, les éloges de Bettinelli, du comte d'Arc, et un *Capitolo* sur la mort d'Alfieri.

Tipaldo, *Biographia degli Italiani illustri*, vol. V.

CORTENAER (*Egbert Meeuweszoon*), amiral hollandais, tué le 13 juin 1665. Il s'engagea comme simple matelot ; sa bravoure et son intelligence lui méritèrent bientôt les grades les plus élevés de la marine hollandaise. Comme capitaine du vaisseau *le Wassenaër*, il se distingua, sous les ordres de l'amiral Obdam, dans les combats livrés aux Suédois en 1658. Quoique privé d'un bras et d'un œil, il continua à servir héroïquement sa patrie, qui le récompensa en le nommant vice-amiral, puis lieutenant-amiral, commandant les forces de l'embouchure de la Meuse. Il remplissait ces dernières fonctions lorsqu'il fut tué, au commencement du combat livré par les Hollandais devant Lestoff. Les états généraux lui firent élever un monument dans la grande église de Rotterdam. Son portrait, gravé par Bloteling, est une magnifique estampe.

Ersch et Gruber, *Allgem. Encyclop.*

CORTEREAL, CORTE-REAL ou **CORTER-REAL** (*Gaspard*), navigateur portugais, né dans la deuxième moitié du quinzième siècle, mort vers 1502. Il paraît aujourd'hui certain que ce célèbre voyageur appartenait à l'une des premières familles du Portugal, vouée dès le quinzième siècle à la colonisation des Açores, et que, selon toute probabilité, il était né dans cet archipel. Son père, João Vas Cortereal gentil-

homme de la maison de l'infant D. Fernando, avait été nommé donataire de l'île Tercère, concurremment avec Alvaro Martins Homem, au temps d'Alfonse V, et l'on prétend que ces deux hardis explorateurs s'étaient avancés jusqu'à la terre du *Bacalhau*, vers 1463. Cette opinion a surtout été émise par le P. Cordeiro, dans son *Historia insulana*. Les diverses circonstances qui se rattachent aux premières explorations de Gaspard Cortereal sont heureusement moins obscures. On sait de science certaine qu'en l'année 1500 l'intrépide navigateur s'avança jusque dans les régions connues depuis son voyage sous le nom de *Canada* (1). Ce qu'il y a de certain, c'est que, parti de l'embouchure du Tage avec deux navires, il s'avança jusqu'au 60° nord, et imposa à plusieurs régions de l'Amérique des noms purement portugais, tels que : *terra de Labrador*, *Bahia de Conceiçāo*; et il ramena avec lui cinquante-sept indigènes. On fait, il est vrai, voyager dans les mêmes parages Sébastien Cabot vers 1495 ou 1497; mais en admettant cette navigation dans les mers arctiques, M. de Blosseville a constaté que le marin vénitien ne débarqua sur aucune partie de la côte. De retour en Portugal, Gaspard Cortereal n'abandonna pas ses anciens projets, et partit de Lisbonne pour les régions arctiques, le 15 mai 1501. Malheureusement on ignore l'issue de ce dernier voyage, car l'intrépide explorateur ne revint pas. En 1502, son frère, *Miguel* DE CORTEREAL, alla courageusement à sa recherche, et il eut le même sort que lui. Touché de la destinée de ces deux marins, le roi Emmanuel envoya en 1503 deux bâtiments uniquement dans le but de retrouver leurs traces; mais toutes les perquisitions furent inutiles. Enfin, un troisième frère des deux victimes, *Vasco* Eannès DE CORTEREAL, se préparait à suivre les traces des deux hommes courageux que le pays regrettait, lorsque le roi s'opposa à son départ; ce dernier était alcaïde de Tavira et gouverneur des îles Saint-George et Tercère. Ce fut lui qui hérita des priviléges que la couronne avait concédés à ses deux aînés, et il devint capitaine donataire de la *Terre-Neuve des Cortereal*; ce titre passa ensuite à Dona Marguerite Cortereal, héritière de la maison, qui le transmit à D. Christovam de Moura, marquis de Castel-Rodrigo, qui prit aussi le titre de seigneur de Terre-Neuve. FERD. DENIS.

Cardinal Saraïva, *Indice chronologico*. — Fernandez de Navarette, *Disertacion sobre la historia de la nautica y de las ciencias matematicas*; Madrid, 1846, in-8°. — Antonio Cordeiro, *Historia insulana das terras e ilhas sugeitas a Portugal*.

CORTE-REAL ou **CORTEREAL** (*Ieronimo*), poëte portugais célèbre, né dans la seconde moitié du seizième siècle, mort avant 1593. Cet homme, si éminent et si longtemps méconnu, appartenait à la famille qui avait déjà donné au Portugal deux grands voyageurs. Il faisait remonter son origine jusqu'au règne de Ferdinand, c'est-à-dire jusqu'au quatorzième siècle; mais son arbre généalogique eût pu lui donner d'autres prétentions. A l'époque que nous venons d'indiquer, un gentilhomme de Tavira, au pays d'Algarve, vint se fixer à la cour; il portait le nom de Vasqu'Eanez da Costa, et parvint à se distinguer sous le règne aventureux de Jean Ier, par une prouesse toute chevaleresque : au siége de Ceuta, il arbora le premier le drapeau portugais sur une des tours de la cité africaine (1). Son fils, qui avait hérité de sa bravoure et de ses richesses, devint le favori du roi Édouard. Ce fut le premier de la famille auquel on décerna le nom de Corte-Real, en raison du train splendide dont il se faisait suivre partout où il fixait sa résidence, et de l'hospitalité vraiment princière que l'on trouvait auprès de lui. Selon toute probabilité, ses descendants n'avaient pas hérité d'une fortune suffisante pour se maintenir à Lisbonne avec le luxe qu'y déployait leur aïeul; mais son surnom leur resta, et ils allèrent se fixer aux Açores. En 1524 nous trouvons le père de Ieronimo revêtu du titre de capitaine donataire des îles Tercère et Saint-George. Par les femmes, Corte-Real tenait aux illustres familles castillanes de Baçan et de Mendoça. Ce fut probablement par héritage qu'il se trouva pourvu du majorat de Palma. Toutes les biographies de la Péninsule se taisent sur ses premières années. Il est certain qu'il avait fait des études excellentes, et qu'il dut même voyager de très-bonne heure en Espagne, car la langue castillane paraît lui avoir été aussi familière que le portugais. La poésie, la peinture et la musique occupèrent ses premières années; presque tous ses contemporains le louent du culte éclairé qu'il garda toujours pour les arts. Voué par ses goûts à une vie errante, car il servit d'abord sur les flottes de l'État, son sort fut néanmoins bien différent de celui de Cervantes et de Camoëns. Tout prouve qu'il vécut dans l'opulence; et s'il voyagea en Afrique ou en Asie, ce fut chargé d'un commandement supérieur, qui le mit à l'abri des risques auxquels furent exposés ses illustres contemporains. Il était *capitāo-mor* (chef d'escadre) d'une flotte qui alla explorer les Indes, vers 1571; mais un manuscrit que nous avons sous les yeux semble prouver qu'une charge de gentilhomme privé dut plus d'une fois le ramener à la cour. Ses campagnes n'avaient pas été sans fruit pour sa réputation militaire; il jouissait sans doute auprès de l'illustre veuve de

(1) On a prétendu qu'en abordant ces rives desertes, les navigateurs portugais n'avaient pu retenir une exclamation de surprise douloureuse, et s'étaient écriés : *Aca nada*, « rien ici ». Dans le petit vocabulaire qui accompagne le 2e voyage de Jacques Cartier pub. par M. Ternaux-Compans, le mot *canada* signifie au contraire une ville. Cette dernière étymologie, encore peu connue, doit prévaloir.

(1) Ce fut sur le lieu même où il avait combattu si valeureusement que Vasqu' Eanez (Vasco Eannez) reçut de Jean Ier ses nouvelles armoiries, devenues dès lors celles de la famille : un bras armé d'une lance d'or, saisie d'un pennon flotant.

Jean III des priviléges que lui méritaient sa rare culture intellectuelle et sa vie honorable; mais il est certain que c'était comme gentilhomme de haute naissance qu'il était environné de considérations. Il n'avait pas fait assez pour la gloire comme soldat, et l'on ignorait pour ainsi dire ce qu'il était, comme poëte; car son titre véritable à la réputation littéraire ne parut qu'après sa mort. De son vivant Corte-Real était donc un seigneur d'une réelle distinction, ayant payé à son pays par quelques expéditions heureuses le tribut que le siècle exigeait encore des jeunes gentilshommes portugais, et se délassant de ses voyages par la culture de la poésie ou celle des beaux-arts. Deux ans après l'apparition des *Lusiades* on pouvait lire déjà sans doute son second poëme de *Diù;* mais quelques passages énergiques ne suffisaient point pour lutter avec les magnificences du poëme national, et lorsque l'*Austriada* parut, en 1577, un an précisément avant la chute de D. Sébastien, ce chant épique, quelque peu monotone, écrit d'ailleurs en espagnol, n'eut guère de succès qu'auprès de quelques littérateurs de profession ou à la cour de Philippe II. Comme s'il eût voulu faire oublier l'hommage qu'il avait rendu à l'Espagne, Corte-Real se plaisait à montrer une suite de dessins dans lesquels il avait représenté les phases les plus brillantes du siége mémorable déjà chanté par lui (1); et s'il se consacrait à la grande peinture religieuse, c'était pour orner les églises de son pays. Un souvenir touchant, conservé dans sa famille, le rendit tout entier aux gloires du Portugal, et lui donna une renommée posthume, qui va toujours grandissant.

Obéissant à un amour profond, qui, dit-on, ne diminua jamais, Corte-Real avait épousé une jeune dame, de l'une des familles les plus distinguées de Goa. Dona Luisa de Sylva l'entretenait fréquemment d'un déplorable naufrage durant lequel elle avait perdu sa parente, la belle Lianor de Sà. Lui-même, dit-on, il avait visité les régions désolées où s'était accompli le trépas douloureux de la jeune mère et de ses deux enfants; il résolut de consacrer son talent poétique, déjà apprécié mais peu populaire, au récit d'un événement circulant dans toutes les bouches et encore présent à toutes les mémoires. Ce fut alors qu'en unissant les événements mémorables de l'Inde aux annales de sa famille, il composa pieusement, et dans le recueillement de la solitude, un poëme uniquement consacré d'abord à rendre plus vivants les souvenirs d'une femme qu'il aimait tendrement. Deux siècles avant Bernardin de Saint-Pierre, et en peignant aussi les plages de l'Afrique, il consacra à la pudeur qui triomphe des terreurs de la mort quelques vers sublimes, en oubliant malheureusement que la pensée chrétienne suffit à la grandeur du sacrifice et repousse toute pompe étrangère.

(1) C'est lui-même qui nous fait connaître l'existence de ces dessins consacrés au siége de Diu; ses peintures religieuses ornaient jadis la chapelle das Almas, paroisse de San-Antão, à Évora. On faisait voir encore au dix-huitième siècle un *Saint Michel* dû à son pinceau.

Corte-Real savait tout le mérite de son œuvre; son gendre, qui tira ce poëme touchant de l'oubli, aime à le répéter. « C'était, disait l'auteur de l'*Austriada*, ce qu'il avait fait de mieux; et toutefois il ne le publia point, il le réserva pour les lectures intimes de la famille. » L'année fatale de 1580 avait sonné depuis longtemps, et peut-être pensa-t-il qu'au milieu du deuil de son pays toute gloire littéraire devenait frivole : il se tut noblement. Loin de se prévaloir du poëme qu'il avait composé naguère en l'honneur du frère de Philippe II, Corte-Real s'était retiré dans ses terres d'Evora, aussitôt après l'invasion espagnole; il y vécut dans une paix profonde. Mais quelques mots d'une épître dédicatoire donnent à supposer qu'il y avait chez lui un profond attachement pour la maison de Bragance. Après sa mort, dont nous ne savons pas même la date précise, ce fut au duc de Bragance que le gendre même de l'auteur, Antonio de Souza, crut devoir dédier le Naufrage de Sepulveda : c'était à cette époque une double preuve de patriotisme et de courage. La première édition, qui est devenue pour ainsi dire introuvable, parut sous le titre suivant : *Navfragio e lastimoso-svccesso da perdiçam de Manoel de Souza de Sepulueda e dona Lianor de Sà, sua molher, e filhos, vindo da India para este reyno na nao chamada o Galião Grande S. João, que se perdeo no cabo de Boã Esperança, na terra do Natal; — E a perigrinação que tiverão rodeando terras de Cafres, mais de 300 legoas tè sua morte, etc., etc.;* Lisboa, Simão Lopes, 1594, pet. in-4°.

Les temps malheureux qui suivirent l'apparition de ce beau livre expliquent suffisamment pourquoi il resta si longtemps sans être réimprimé. Parmi les éditions que l'on en donna par la suite, nous signalons comme l'une des plus correctes celle de Lisbonne, 1849, 2 vol. in-32. C'est en grande partie la reproduction du texte primitif. Le poëme entier a été traduit en français par M. Ortaire Fournier; Paris, 1848, in-8° (1).

Nous connaissons deux éditions du premier ouvrage portugais publié par Corte-Real; il fut d'abord intitulé : *A verdadeira Historia do segundo cerco de Diu; Lisboa*, 1574, in-4°. La seconde porte au titre : *Svccesso do segvndo cerco de Div. Estando Dom Joham Mascarenhas por capitam da Fortaleza, anno de 1546, fielmente copiado da ediçam de 1574, por Bento José de Souza Farinha;* Lisboa, Thaddeo Ferreira, 1784, pet. in-8° esp. Il y a dans ce poëme quelques tableaux d'une grande vérité,

(1) Il a été aussi trad. en espagnol par Francisco Contrecas, sous le titre de *Nave tragica de India de Portugal*, Madrid, 1624, et dédié à Lope de Vega.

dont Simonde de Sismondi a signalé l'élévation et l'énergie.

De tous les ouvrages de Corte-Real, le moins estimé, et, il faut le dire, le moins connu, est celui qu'il écrivit en espagnol au temps de la chute du Portugal. Dès 1576 le poëte l'avait dédié à Philippe; et après son apparition non-seulement il n'alla pas en Espagne, mais il protesta par d'autres poëmes, restés inédits, contre toute idée de servilisme. Son *Austriada* est intitulée : *Felicissima victoria concedida del cielo al señor D. Juan de Austria, en el golfo de Lepanto, de la poderosa armada othomana, en el año de nuestra salvacion de* 1572; Lisboa, Antonio Ribeiro, 1578, in-4°. De fausses indications bibliographiques nous avaient fait répéter à tort que ce poëme en XV chants avait été réimprimé en 1577 pour la deuxième fois. Les œuvres de ce poëte éminent devraient être enfin réunies : on pourrait alors y joindre plusieurs ouvrages manuscrits dont, grâce à Barbosa Machado, il serait encore possible de trouver la trace; le plus important est intitulé : *Perdiçáo del rey D. Sebastiáo em Africa e das calamidades que se seguiráo a este reyno.* A la mort de l'auteur, ce poëme avait plusieurs chants, et il n'est guère probable qu'on en ait perdu toutes les copies. — Nous citerons encore : *Elegia a huma dama illustre natural de Evora*, dont une portion a paru dans la première partie de la *Monarchia portugueza* de Brito. — Le dernier ouvrage inédit de Corte-Real avait été probablement écrit en prose; c'est l'*Epilogo de capitaens insignes portuquezes*, une sorte de Plutarque portugais, qui aurait offert un vif intérêt, écrit par un homme de cette haute intelligence et que ses voyages avaient dû conduire sur le théâtre de tant de grandes actions. FERDINAND DENIS.

Barbosa Machado, *Bibliotheca lusitana*, — Simonde de Sismondi, *Histoire de la littérature du midi de l'Europe.* — —Bouterweck, *Geschichte*, etc., — Ferdinand Denis, *Chroniques chevaleresques de l'Espagne et du Portugal*, t. II; *Résumé de l'histoire littéraire du Portugal et du Brésil;* in-18. — Le comte A. Raczynski, *Dictionnaire historico-artistique du Portugal ;* Paris, 1847, in-8°.

CORTÉS ou **CORTEZ** (*Fernand*), le plus grand des hardis aventuriers ou *conquistadores* qui, au seizième siècle, fondèrent la domination espagnole en Amérique, naquit à Medellin, en 1485, et mourut à Castilleja de la Cuesta, près de Séville, le 2 décembre 1547. Il était fils de Martin Cortés de Monroy, gentilhomme peu fortuné, mais fort honorable, et de doña Catalina Pizarro Altamirano. Cortés avait, dit-on, dans sa jeunesse une constitution faible, mais qui se fortifia avec l'âge. A quatorze ans, il fut envoyé à Salamanque par son père, qui le destinait à la profession de légiste. Le jeune homme ne répondit pas aux vues paternelles. Dans un séjour de deux ans au collége, il fit une petite provision de latin, apprit à écrire en bonne prose et même à tourner des vers « de quelque mérite, dit Argensola, si l'on considère que Cortés en est l'auteur ; » puis, au grand chagrin de ses parents, il revint au logis, mener une vie oisive et turbulente. Se sentant un penchant tout particulier pour la carrière des armes, ou plutôt pour la vie aventureuse du soldat, il songea vers dix-sept ans à s'enrôler sous la bannière de Gonsalve de Cordoue; il se décida ensuite à partir pour le Nouveau Monde avec Nicolas de Ovando, successeur de Colomb. Une chute qu'il fit en escaladant un mur, dans un rendez-vous d'amour, le retint au lit jusque après le départ de l'expédition d'Ovando, et le força d'attendre deux ans encore une nouvelle occasion. Enfin, en 1504, il s'embarqua sur une petite flotte marchande, et dit adieu au rivage natal, l'année même de la mort d'Isabelle la Catholique.

Arrivé à Hispaniola, après une traversée orageuse, il se rendit à l'instant chez le gouverneur, qu'il avait connu personnellement en Espagne. Ovando était absent pour une expédition dans l'intérieur; son secrétaire reçut le jeune aventurier avec bienveillance, et lui assura qu'il obtiendrait sans peine une importante concession de terre. « Je viens pour trouver de l'or, repliqua Cortés, et non pour labourer la terre comme un paysan. » Il accepta cependant, en attendant mieux, une concession de terre avec un *repartimiento* d'Indiens, et fut nommé notaire de la ville ou de l'établissement d'Acua. Malgré ces graves fonctions, il consacrait une grande partie de son temps à des intrigues amoureuses, à des duels, et à des expéditions contre les indigènes. Ce fut sous les ordres du lieutenant d'Ovando, Diego Velasquez, que Cortés, s'initiant à la sauvage tactique des guerriers indiens, se familiarisa avec la fatigue, avec le danger, et malheureusement aussi avec les actes de cruauté qui souillèrent trop souvent les exploits des Espagnols dans le Nouveau Monde. En 1511, lorsque Velasquez entreprit la conquête de l'île de Cuba, Cortés le suivit; sans montrer dès lors les grandes qualités qu'il devait déployer dans la suite, il se fit remarquer par son activité, son courage, ses manières cordiales et ouvertes, sa bonne humeur et ses vives saillies. Après la soumission de l'île, il paraît avoir joui d'une grande faveur auprès de Velasquez, qui venait d'en être nommé gouverneur. Selon Las Casas, ce dernier le choisit pour un de ses secrétaires. Une de ces affaires d'amour qui avaient déjà plus d'une fois compromis la position et la vie de Cortès vint le brouiller avec son protecteur.

Cortés avait fait à Catalina de Xuarez, jeune fille fort belle, mais de fortune médiocre et de noblesse au moins douteuse, une promesse de mariage qu'il ne se pressait point de tenir. Velasquez voulut l'y contraindre; et Cortès, pour se dérober à ses instances, se lia avec les nombreux mécontents de Cuba, et offrit d'aller exposer leurs griefs contre le gouverneur aux autorités supérieures d'Hispaniola. Velasquez, averti du complot, fit saisir son ingrat secrétaire; on assure

même qu'il l'aurait fait pendre sans l'intervention de quelques amis. Cortés, jeté dans les fers, s'échappa deux fois, fut deux fois repris, et ne recouvra la liberté qu'en épousant Catalina Xuarez. Sans être rétabli dans ses fonctions de secrétaire, il reçut un considérable *repartimiento* d'Indiens et un vaste territoire dans le voisinage de Sant-Iago. Il fut bientôt nommé alcade de cette ville. Vivant presque toujours dans ses terres, il s'occupa d'agriculture avec plus de zèle qu'autrefois, et enrichit sa plantation de plusieurs espèces de bétail. Il ne négligea pas non plus l'exploitation des mines d'or tombées dans son lot. Il amassa ainsi en peu d'années trois mille *castellanos*, somme considérable dans sa position. « Dieu seul sait ce qu'il en coûta de vies indiennes! s'écrie Las-Casas; et il lui en demandera compte! » Telle était l'existence de Cortés lorsque Alvarado rapporta la nouvelle des découvertes de Grijalva et les riches produits de son trafic avec les indigènes. Le gouverneur, décidé à poursuivre les nouvelles découvertes avec un armement considérable, ne cherchait qu'un homme assez riche pour partager les frais de l'expédition et capable de la commander. Il crut trouver l'un et l'autre dans Cortés, et le mandant au palais, il lui annonça son intention de le créer capitaine général de son *armada*.

A compter de ce jour la conduite de Cortés subit un changement complet. Ses idées se concentrèrent toutes sur un grand objet : il avait atteint le but constant de ses vœux. Désormais son ambition ne serait plus renfermée dans les limites d'une petite île. Il allait paraître sur un théâtre nouveau, avec une complète indépendance d'action. La perspective qui s'ouvrait devant lui était de nature à enflammer la double soif d'or et de renommée commune à tous les aventuriers du temps. Il consacra sa fortune à l'équipement d'une flotte, composée de six vaisseaux, dont plusieurs de grandes dimensions. Trois cents volontaires s'enrôlèrent en peu de jours, impatients de chercher fortune sous la bannière d'un chef hardi et populaire. Les instructions que Velasquez donna à son lieutenant ne furent point dictées par un esprit mercenaire. Le premier objet du voyage était de rejoindre Grijalva. Les deux commandants devaient ensuite agir de concert. Cordova, au retour de sa première visite au Yucatan, avait apporté la nouvelle que six chrétiens étaient retenus captifs dans l'intérieur du pays. On supposait qu'ils devaient être compagnons de l'infortuné Nicuessa. L'ordre était donné de les découvrir, s'il était possible. Mais le but principal de l'expédition étant de nouer des relations de commerce avec les indigènes, il fallait éviter de leur faire aucun tort et les traiter avec douceur et humanité. Cortés ne devait pas oublier que le roi d'Espagne avait surtout à cœur la conversion des Indiens. Il devait leur imprimer une haute idée de la grandeur et de la bonté de son royal maître, en les invitant « à reconnaître sa suzeraineté, et à lui faire de beaux présents d'or, de perles, de pierres précieuses, afin d'obtenir, par ce témoignage de leurs bons sentiments, sa faveur et sa protection ». Il devait explorer avec soin la côte, sonder ses baies et l'embouchure de ses rivières, dans l'intérêt des futurs navigateurs; chercher à connaître les produits naturels du pays, le caractère de ses différentes races, leurs institutions, leurs progrès, et envoyer une relation détaillée de tout cela au gouverneur, avec le produit des échanges.

Un incident imprévu faillit arrêter Cortés au début de l'entreprise. Velasquez, redoutant son ambition et cédant aux conseils de quelques envieux, résolut de lui enlever le commandement de la flottille. Cortés, averti à temps, leva l'ancre; et au point du jour Velasquez, accouru sur le rivage, eut à peine le temps d'échanger quelques mots avec son lieutenant, qui fit voile aussitôt pour le port de Macaca (18 novembre 1518). De là il se dirigea vers la ville de La Trinité, où il arbora son étendard. Il fit, dans une proclamation, les offres les plus libérales aux personnes qui consentiraient à se joindre à lui. Des volontaires accoururent de tous côtés. Il vint plus de cent soldats de Grijalva, qui, de retour à peine de leur premier voyage, brûlaient de continuer leurs découvertes sous un chef plus entreprenant. On vit aussi arriver au camp un grand nombre de cavaliers nobles, entre autres Pedro de Alvarado et ses frères Christoval de Olid, Alonzo de Avila, Juan Velasquez de Léon, proche parent du gouverneur, Alonzo Fernandez de Puertocarrero et Gonzalo de Sandoval. Cortés déploya, malgré de nouveaux obstacles suscités par Velasquez, la plus grande activité pour l'achat des vivres et des munitions et l'acquisition d'autres vaisseaux. Pendant que son lieutenant Alvarado se dirigeait par terre vers La Havane avec un petit corps de soldats, Cortés s'y rendit avec sa flottille. Arrivé dans ce port, il arbora de nouveau son grand étendard de velours noir brodé d'or, portant une croix rouge au milieu de flammes bleues et blanches, et au-dessous cette légende, en latin : « Amis, suivons la Croix, et si nous avons la foi, nous vaincrons par ce signe. » Les préparatifs n'étaient pas encore achevés à La Havane, quand le commandant de la ville, don Pedro Barba, reçut à son tour de Velasquez l'ordre d'arrêter Cortés et de s'opposer au départ des vaisseaux. Cet officier n'avait ni la volonté ni le pouvoir d'exécuter un pareil ordre, et le 10 février 1519 la petite escadre leva l'ancre, et se dirigea vers le cap Saint-Antoine, lieu du rendez-vous. Quand tous les vaisseaux furent réunis, leur nombre s'élevait à onze. Celui que montait Cortés était de cent tonneaux; il y en avait trois autres, de soixante-dix à quatre-vingts; le reste se composait de caravelles et de brigantins non pontés. La flottille entière fut placée sous la direction d'Antonio Ala-

minos, vieux marin, le pilote de Colomb dans son dernier voyage, ainsi que celui de Cordova et de Grijalva, dans les premières expéditions du Yucatan. Débarqué au cap Saint-Antonio, Cortés y passa la revue de ses forces; elles se montaient à cent dix marins, cinq cent cinquante-trois soldats, dont trente-deux arbalétriers et treize arquebusiers, sans compter deux cents Indiens de l'île, et quelques femmes indiennes pour les travaux domestiques. L'armée avait dix pièces de canon, quatre fauconneaux, et d'abondantes munitions. On s'était procuré avec beaucoup de peine, et à des prix fabuleux, les seize chevaux qui formaient toute la cavalerie de l'expédition. Avant de s'embarquer, Cortés adressa une courte et chaleureuse harangue à ses soldats. Il toucha les cordes les plus sensibles chez les aventuriers d'alors, l'ambition, l'avarice, le zèle religieux. Son discours fut accueilli par d'unanimes acclamations. On célébra la messe. La flotte, placée sous la protection immédiate de saint Pierre, patron de Cortés, leva de nouveau l'ancre, et fit voile, le 18 février 1519, pour la côte du Yucatan.

Cortés suivit la même route que Grijalva, aborda dans l'île de Cozumel, où il recueillit un Espagnol nommé Aguilar, prisonnier depuis longtemps chez les Indiens, et qui servit d'interprète à ses compatriotes, et alla jeter l'ancre à l'embouchure de la rivière de Tabasco. Il s'y trouva en présence de ses premiers ennemis. Pour s'emparer de Tabasco, il dut livrer deux batailles, dont la seconde surtout (18 mars 1519), longtemps disputée, se termina par la déroute et la soumission des Indiens. Ceux-ci se reconnurent vassaux de la couronne d'Espagne, et promirent d'embrasser la religion catholique. Entre autres présents, ils offrirent vingt jeunes filles, toutes jolies, annoncées comme fort habiles dans les travaux du ménage, surtout dans l'art de faire du pain de maïs. Ces jeunes Indiennes furent baptisées le jour même où Cortés changea le nom de Tabasco en celui de *Santa-Maria de la Victoria*. L'une d'elles, qui reçut de ses nouveaux maîtres le nom de Marina, devait avoir une grande influence sur la destinée des conquérants du Mexique. Cortés quitta, au bout de quelques jours, un pays qui ne contenait pas d'or, et alla jeter l'ancre dans le port de Saint-Jean-d'Ulloa. Reçu avec confiance par les Indiens, qui se rappelaient le bon accueil de Grijalva, il apprit d'eux, par l'intermédiaire de Marina, qu'ils étaient sujets de l'empire du Mexique. Cet empire occupait un pays qui, sous le nom d'*Anahuac*, s'étendait de l'Atlantique à l'océan Pacifique, entre les 14° et 20° de latitude nord. Au milieu de cette région, un peu plus près toutefois de la mer Pacifique que de l'océan Atlantique, la célèbre vallée de Mexico, située à sept mille cinq cents pieds au-dessus du niveau de la mer, forme un bassin ovale, d'environ soixante-sept lieues de circonférence, enfermé par un haut rempart de roches porphyritiques, que la nature semble avoir destinées, mais en vain, à le garantir d'une invasion. La plus remarquable des races qui occupèrent l'Anahuac est celle des Toltèques, peuple mystérieux, qui rappelle les Pélasges de la Grèce et de l'Italie. Venus du nord-ouest, ils pénétrèrent dans l'Anahuac vers le septième siècle de l'ère chrétienne, et y introduisirent une civilisation dont il restait encore des vestiges au commencement du seizième siècle. Après une période de quatre cents ans, ils disparurent de l'Anahuac, et furent remplacés par plusieurs tribus barbares, dont les principales étaient les Aztèques ou Mexicains, et les Alcothnes, plus connus sous le nom de Tezcucans, dérivé de leur capitale, Tezcuco, sur le bord oriental du lac mexicain. Ces deux tribus et le petit royaume voisin de Tlacopan formèrent une confédération, dans laquelle les Aztèques occupaient la première place. Au moment même de l'arrivée des Espagnols, la domination de ces derniers s'étendait sur toute la largeur du continent, de l'Atlantique à la mer Pacifique. Ils possédaient une civilisation très-supérieure à celle des tribus errantes de l'Amérique du Nord, mais fortement entachée de barbarie; leur gouvernement était despotique, avec de vigoureuses institutions judiciaires. Leur culte était le polythéisme. A côté de rites semblables à ceux des chrétiens, tels que le baptême et la confession, leur religion offrait les plus abjectes et les plus sanguinaires superstitions, les sacrifices humains et même l'anthropophagie (1). Lorsque Cortés débarqua, le 21 avril 1519 (jour du vendredi saint) sur la plage déserte où s'élève aujourd'hui la ville de Vera-Cruz, les Atzèques étaient gouvernés par Montezuma (Moctheuzoma). Ce prince, qui avait porté au plus haut point la puissance de l'empire mexicain, avait donné de nombreuses preuves de courage, d'habileté, et même de grandeur; mais il était superstitieux, et cette faiblesse devait être la première cause de sa perte. Après avoir établi son camp, et l'avoir mis à l'abri d'une surprise de la part des indigènes, Cortés entra en relations avec leur cacique Teuhtile, par la double entremise de Marina et d'Aguilar. Il demanda à visiter Montezuma, et le cacique promit de trans-

(1) Les sacrifices humains furent adoptés par les Aztèques vers le commencement du quatorzième siècle. Très-rares d'abord, ils devinrent plus fréquents après l'agrandissement de l'empire, et finirent par souiller toutes les cérémonies religieuses : on immolait tous les prisonniers de guerre; on sacrifiait aussi des enfants. A peine trouve-t-on un historien qui évalue a moins de vingt mille âmes le nombre des victimes annuellement immolées, et plusieurs portent ce nombre a cinquante mille. Lors de la dédicace du grand temple d'Huitzilopotchli, en 1486, soixante-dix mille captifs périrent, dit-on, sur les autels de cette horrible divinité. Pour comble d'horreur, le corps du prisonnier immolé était envoyé aux guerriers qui l'avaient pris, et ceux-ci l'offraient en festin à leurs amis. Et ce n'était pas un grossier repas de cannibales affamés, mais un banquet où abondaient des breuvages délicieux, des viandes délicatement préparées; un banquet où les deux sexes prenaient place et se comportaient avec le plus grand décorum.

mettre la demande à son souverain : c'était le jour de Pâques. L'entrevue, commencée par la célébration de la messe, se termina par une collation et un échange de présents.

Les premiers rapports des conquérants et de leurs futures victimes furent tout pacifiques, et les Indiens soulagèrent de leur mieux les Espagnols, accablés de chaleur sur la plage malsaine et brûlante de la *Terra Caliente*. Au bout de sept à huit jours, des ambassadeurs aztèques rapportèrent la réponse de Montezuma : il envoyait de magnifiques présents aux étrangers, et leur interdisait sa capitale ; c'était leur révéler à la fois son opulence et sa faiblesse. Cortés renvoya les ambassadeurs avec quelques légers présents et en demandant de nouveau avec instance la permission de se rendre à Mexico. Au bout de dix jours les ambassadeurs revinrent avec de nouveaux présents et la défense formelle d'approcher de la capitale. Cortés reçut cet ordre avec une feinte soumission, et se prépara à emporter de force ce qu'on lui refusait de bonne grâce.

Il commença par fonder la colonie de Villa-Ricca de la Vera-Cruz, et se fit décerner par la municipalité de la nouvelle ville les titres de capitaine général et grand-juge de la colonie, avec le cinquième de l'or et de l'argent qu'on pourrait acquérir par commerce ou conquête. Il se dirigea ensuite sur Cempoalla, dont les habitants, les Totonaques, récemment conquis par les Aztèques et impatients de secouer le joug, lui avaient envoyé des ambassadeurs. Cortés comprit que pour renverser l'empire des Aztèques il fallait soulever contre eux les peuples qu'ils avaient soumis et qu'ils opprimaient. En conséquence, il décida les Totonaques à ne plus payer tribut à Montezuma et à se placer sous la protection de l'Espagne. Il répondit d'une manière évasive à une troisième ambassade de Montezuma, qui lui apportait avec des présents l'ordre de partir, et renversa les idoles à Cempoalla, comme il l'avait fait à Cozumel. Les Totonaques, voyant leurs divinités incapables de se défendre contre la profanation, conçurent une triste opinion du pouvoir de ces dieux, comparé à celui des mystérieux étrangers, et ce mépris pour leurs propres idoles les rendit dociles aux prédications des conquérants. Cortés, craignant que Velasquez essayât de le perdre auprès de la cour d'Espagne, prit les devants, et expédia à Charles-Quint un navire qui, avec un riche présent, portait au monarque une lettre qui s'est perdue, mais dont on connaît la substance et qui contenait le récit des débuts et des premiers résultats de l'expédition. Ce vaisseau, conduit par Alaminos, mit à la voile le 26 juillet.

Pendant que Cortés prenait ses précautions contre un danger éloigné, un complot se formait dans son propre camp. Il le réprima sévèrement et facilement ; mais, persuadé que tant que le retour à Cuba serait possible il aurait à craindre de nouvelles défections, il résolut de fermer ce refuge à tout le monde. Sous prétexte que sa flotte, avariée par des coups de vent et rongée par les vers, était hors d'état de soutenir la mer, il ordonna de couler bas tous les vaisseaux qui la composaient, moins un petit bâtiment. La destruction de la flotte est regardée avec raison comme un des actes les plus audacieux de Cortés, et qui rappelle Agathocle en Afrique. Le succès en a fait une action héroïque : en cas d'échec, elle eût passé pour un trait de folie. Cette destruction avait d'ailleurs l'avantage immédiat de rendre disponibles les cent hommes d'équipage.

Cortés, laissant une garnison de cent cinquante hommes environ dans Vera-Cruz, sous le commandement de Juan de Escalante, partit de Cempoalla le 16 août 1519, avec une armée composée de quatre cents fantassins et quinze cavaliers, avec sept pièces de canon ; de treize cents guerriers indiens auxiliaires, et mille *Tamanes* pour traîner les canons et transporter le bagage. Après une quinzaine de jours de marche, l'armée espagnole arriva sur le territoire de la petite et vaillante république de Tlascala, qui depuis plusieurs siècles maintenait son indépendance contre toutes les forces du Mexique. Entourée de tous côtés d'ennemis, étroitement bloquée par eux, elle n'avait qu'une existence précaire ; mais il lui restait encore de nombreuses ressources, et elle était forte surtout par le caractère indomptable de ses habitants. Aucune alliance ne pouvait être plus utile aux Espagnols. Les Tlascalans, alarmés pour leur indépendance, ne songèrent d'abord qu'à repousser les étrangers qui avaient envahi leur territoire. Le 22 septembre les quatre cents Espagnols et leurs Indiens auxiliaires, au nombre de trois mille, eurent à combattre trente mille Tlascalans. La supériorité des armes et de la tactique des Européens leur assura la victoire. Ils marchèrent sur la ville de Tlascala ; mais il leur fallut livrer une nouvelle bataille, le 5 septembre. Peut-être auraient-ils été vaincus si la discorde et la désertion ne s'étaient mises dans les rangs de leurs ennemis. Xicotencatl, général des Tlascalans, fut forcé d'accepter la paix ; et le 23 septembre 1519 les Espagnols firent leur entrée dans Tlascala, au milieu de l'enthousiasme général, car ces vaillants républicains voyaient dans les étrangers non plus des ennemis, mais des libérateurs et des vengeurs. Ces événements produisirent une profonde impression sur Montezuma. Depuis quelques années ce prince laissait à ses capitaines le commandement de ses troupes, pour se livrer tout entier aux fonctions sacerdotales. Il consultait les oracles dans les moindres circonstances, et cherchait à se rendre les dieux propices par des hécatombes humaines. Une tradition surtout l'inquiétait : Quetzalcoatl, la divinité bienfaisante, au teint blanc, à la barbe flottante, après avoir rempli sa mission de paix parmi les Aztèques, s'était embarqué sur l'Atlantique pour les mys-

térieux rivages de Tlapallan, en promettant de revenir un jour avec sa postérité pour reprendre possession de son empire. Les Aztèques attendaient, les uns avec crainte, les autres avec espérance, l'effet de cette prédiction infaillible. De sinistres présages annonçaient que le jour prédit était proche. A la nouvelle de l'arrivée des Espagnols, Montezuma avait d'abord cru voir en eux la postérité de Quetzalcoatl. Rassuré en apprenant que, loin de se dire les fils d'une divinité mexicaine, ces étrangers les outrageaient toutes, il s'inquiéta de nouveau des progrès de Cortés et surtout de son alliance avec les Tlascalans, et crut voir dans tant de succès la preuve d'une intervention divine. Il envoya donc une quatrième ambassade à Cortés. Il invitait cette fois les Espagnols à venir dans sa capitale. Il les priait de ne contracter aucune alliance avec les vils et barbares Tlascalans, et les engageait à prendre la route de Cholula, où l'on faisait par ses ordres des préparatifs pour les recevoir.

Cette ville n'était qu'à six lieues de Tlascala. Les Espagnols y furent d'abord reçus avec une grande bienveillance; mais bientôt la scène changea. Montezuma, apprenant des oracles que Cholula devait être le tombeau des étrangers, envoya secrètement l'ordre de les faire périr. Les Cholulans préparèrent en silence un massacre général. Marina découvrit le complot, et Cortés le prévint en faisant tuer les principaux caciques cholulans et en égorgeant, à l'aide des Tlascalans, une partie de la population de cette ville. Après avoir terrifié par cette exécution Montezuma et ses sujets, il s'avança hardiment dans la vallée de Mexico, entre le Popocatepetl et le Iztaccihuatl, et le 8 novembre 1519 les Européens mirent pour la première fois le pied dans la capitale des Aztèques.

Cortés, à la tête de son petit corps de cavalerie, formait l'avant-garde, venait ensuite l'infanterie espagnole. Les bagages occupaient le centre, et la sombre colonne des guerriers Tlascalans fermait la marche. Cette petite armée ne devait pas s'élever en tout à plus de sept mille hommes, et sur ce nombre on ne comptait pas quatre cents Espagnols. Elle suivit l'isthme étroit qui sépare les eaux de Tezcuco de celles de Chalco, puis elle entra sur la longue digue qui s'étend en droite ligne à travers les eaux salées de Tezcuco jusqu'aux portes de la capitale. Le long de la digue s'élevaient plusieurs villes bâties sur pilotis. Les Espagnols les dépassèrent, et atteignirent un pont-levis construit en bois et jeté sur une ouverture de la digue. Ils comprirent en le traversant qu'ils se mettaient à la merci de Montezuma, qui pouvait, en coupant leurs communications avec l'extérieur, les retenir prisonniers. Ce prince, accourant au-devant des hardis étrangers, les accueillit avec une courtoisie toute royale, et chargea son frère de les conduire aux quartiers qui leur étaient destinés. Les Espagnols s'engageant dans la rue spacieuse qui faisait suite à la digue, traversèrent plusieurs ponts suspendus sur des canaux, et s'établirent sur une grande place située presque au centre de la ville, dans un vaste palais bâti par Axayacatl, père de Montezuma. Les premiers jours se passèrent en échanges de politesses et de visites, entre Cortés et le prince aztèque, et en tentatives inutiles du premier pour convertir le second. Tout en ayant pour ses hôtes un respect superstitieux, qui parfois allait presque jusqu'à l'adoration, Montezuma gardait pour ses dieux un attachement invincible, et son peuple commençait à voir avec une sombre indignation ces étrangers contempteurs des divinités aztèques et profanateurs de leurs temples. Au bout de huit jours, Cortés, averti d'une insurrection, la prévint par le coup le plus audacieux. Pénétrant dans le palais de Montezuma avec quelques soldats, il l'accusa d'avoir voulu faire égorger les Espagnols, et, sur la dénégation du prince, il lui déclara que pour prouver son innocence, il n'avait qu'à venir s'établir dans le palais occupé par les Espagnols. Montezuma, frappé de stupeur, refuse d'abord; puis, se voyant menacé de mort, il se résigne, et contenant la colère de ses sujets, qui voulaient courir aux armes, il se rend au palais d'Axayacatl. A partir de ce moment, tout en gardant les insignes de la royauté, et même la puissance absolue à l'égard de ses sujets, le faible Montezuma ne fut plus que l'instrument, le jouet, et bientôt la victime de ses geôliers : triste rôle, que le monarque déchu rendit touchant par sa douceur et sa résignation. Cortés ne lui épargna aucune humiliation. Il fit brûler vifs Quauhpopoca et quinze caciques aztèques, coupables d'avoir tué quelques Espagnols, et fit charger de fers le monarque complice du même crime. Montezuma, qui n'aurait eu qu'un signe à faire pour soulever des milliers d'hommes contre cette poignée d'étrangers, remercia humblement Cortés, lorsque celui-ci vint, au bout de quelques heures, le débarrasser de ses fers. Une profonde terreur religieuse explique seule tant de faiblesse, inexplicable pour les conquérants eux-mêmes. « Maintenant que je suis vieux, dit Bernal Diaz, témoin oculaire et historien de la conquête, je m'amuse souvent à évoquer le souvenir des faits héroïques de ma jeunesse, qui se représentent à mon esprit avec la même netteté que les événements d'hier. Je pense à l'enlèvement du monarque indien, à sa mise aux fers, à l'exécution de ses officiers; et il me semble que toutes ces choses se passent en ce moment devant moi. Mais, en réfléchissant sur nos exploits, je sens que ce n'est pas de nous-mêmes que nous les avons accomplis : non, c'est la providence de Dieu qui nous guidait. Il y a là un grand sujet de méditation. » Après avoir étouffé, par l'arrestation de Cacama, roi de Tezcuco, le premier germe d'insurrection, Cortés décida Mon-

tezuma à se reconnaître vassal et tributaire de Charles-Quint et à partager entre les Espagnols les trésors amassés dans les palais royaux de Mexico. Puis, comme chez les *conquistadores* une foi ardente se mêlait toujours à la rapacité, il se fit livrer un des sanctuaires du grand *Téocalli* (temple) pour en faire une chapelle catholique. Le peuple avait tout enduré. Il avait vu sans se soulever son souverain captif, ses caciques égorgés, ses trésors mis au pillage; mais la profanation publique de ses temples lui parut le dernier et le plus insupportable des outrages, et les prêtres se hâtèrent d'exploiter cet incident. Aussitôt tout changea de face au quartier des Espagnols : le soldat mangeait, buvait, dormait avec ses armes sous la main ; son cheval restait harnaché nuit et jour. Les canons étaient disposés de manière à commander les grandes avenues. Les sentinelles étaient doublées. En un mot, la garnison fut mise en état de siége. Telle était la position de l'armée, lorsque Cortés reçut de Vera-Cruz les nouvelles les plus alarmantes.

Velasquez, après avoir tenté vainement d'arrêter Cortés dans les ports de Cuba, venait d'envoyer contre lui Narvaez, avec une flotte composée de dix-huit bâtiments; elle portait neuf cents Européens, dont quatre-vingts cavaliers, et un millier d'Indiens. A cette nouvelle Cortés prit son parti avec sa décision ordinaire. Laissant à Mexico, sous les ordres d'Alvarado, les deux tiers de sa petite armée, toute son artillerie, la plupart de ses cavaliers et de ses arquebusiers, il partit pour la Vera-Cruz le 20 mai 1520, avec soixante-dix soldats d'élite. Il rallia à Cholula cent-cinquante soldats confiés à Velasquez de Léon, pour fonder une colonie, et descendit rapidement vers Cempoalla, quartier général de Narvaez, en ramassant quelques auxiliaires indiens, et en nouant avec les officiers et les soldats du lieutenant de Velasquez des négociations qui devaient faciliter la défaite de cette armée. Informé que Narvaez était un général brave, mais fort négligent, il pénétra dans Cempoalla à la faveur d'une nuit pluvieuse et très-obscure, surprit l'armée endormie, la dispersa et s'empara de Narvaez. Le lendemain, les soldats de celui-ci firent leur soumission au vainqueur, qui vit ainsi son armée plus que doublée par un événement qui aurait dû le perdre entièrement. Cortés s'occupait de l'organisation de ses nouvelles troupes, lorsqu'il fut rappelé à Mexico par un courrier d'Alvarado; celui-ci, pour effrayer la population de la capitale et lui enlever ses chefs, avait, le jour de la fête du dieu Huitzilopochtli fait massacrer six cents caciques. Cette atrocité avait hâté l'explosion de l'insurrection qu'elle était destinée à prévenir. Les Espagnols avaient eu à subir un assaut qui leur avait coûté sept hommes, et ils étaient étroitement bloqués lorsque, le 24 juin 1520, Cortés rentra dans Mexico, à la tête de douze cent cinquante Espagnols et de huit mille guerriers indigènes, la plupart Tlascalans.

L'arrivée de Cortés fut le signal d'un nouvel assaut. Montezuma, qui par son intervention avait d'abord calmé le tumulte, voulut tenter de nouveaux efforts ; mais il fut blessé mortellement d'un coup de pierre à la tempe; et sa mort enlevant le dernier intermédiaire qui pût arrêter la lutte, Mexico devint un champ de bataille où les Aztèques et les Espagnols combattirent avec le même acharnement, mais sans avantage décisif d'aucun côté. Seulement les premiers se battant plus de mille contre un devaient à la longue l'emporter sur les derniers, qui d'ailleurs commençaient à manquer d'eau et de vivres. Dans de pareilles circonstances, il devenait indispensable d'évacuer Mexico; mais la retraite présentait les plus graves difficultés. Cortés décida qu'elle aurait lieu la nuit, et par la chaussée de Tlacopan. Comme cette chaussée était traversée en trois endroits par des canaux, il fit construire un pont volant qui devait être placé successivement sur chacune des coupures de la digue. Ce fut une grande faute de n'avoir pas fait construire trois ponts; mais c'eût été un travail considérable, et le temps manquait. La dernière nuit de juin, par un temps couvert et une pluie fine, l'armée s'avança en silence, le long de la grande rue déserte de Tlacopan. Au point où la rue se joignait à la chaussée on jeta le pont, et l'armée commença à défiler; mais à peine l'avant-garde avait-elle passé, que les Mexicains, se précipitant par les rues latérales et couvrant les canaux de légères embarcations, attaquèrent les Espagnols en queue et en flanc. Dans le désordre, il devint impossible d'enlever le pont, et les fugitifs furent forcés de se jeter dans l'eau pour traverser les deux dernières coupures de la chaussée, qui n'offrit bientôt dans toute sa longueur que confusion et carnage. Le lendemain Cortés rallia les débris de ses troupes près de Tlacopan, et put apprécier l'étendue de ses pertes. Quatre cent cinquante Espagnols et quatre mille Indiens manquaient. Le trésor, les bagages, les munitions, l'artillerie étaient perdus ; la cavalerie était réduite à vingt-trois hommes. Enfin, Juan Velasquez de Léon, qui commandait l'arrière-garde avec Alvarado, avait été tué. Cette sanglante retraite a gardé dans les fastes de la conquête du Mexique le nom de *Noche triste* (la nuit fatale). Les Espagnols se dirigèrent sur Tlacala par Quauhtitlan, dans l'espoir d'éviter les Mexicains ; mais lorsque, après sept jours de la marche la plus pénible, ils atteignirent le rideau de montagnes qui domine les plaines d'Otompan ou d'Otumba, ils aperçurent en face d'eux et leur fermant la route de Tlascala toute l'armée aztèque. La retraite était impossible : il fallait passer sur le corps de l'ennemi ou mourir. Cortès fit ses dispositions à la hâte, et se précipita au milieu des masses ennemies, qui s'élevaient, dit-on, à 200,000

hommes. Malgré des prodiges de valeur, jamais les Espagnols et les Tlascalans ne se seraient fait jour à travers cette multitude, si la mort d'un cacique, chef suprême des Aztèques, tué de la main même de Cortés, ne les eût effrayés et décidés à la fuite. La journée du 8 juillet 1520 fut peut-être celle où les conquérants du Mexique coururent le plus de dangers; et comme l'a dit M. Prescott, « sans l'étoile de Cortés, pas un Espagnol n'eût survécu pour transmettre à la postérité le récit de la sanglante bataille d'Otumba ». Cette victoire ouvrit aux Espagnols la route de Tlascala, et Cortès, comprimant les murmures de ses soldats, qui voulaient renoncer à l'expédition, et le mécontentement des Tlascalans, excités en secret par Xicotencatl, se prépara à prendre sa revanche sur les Aztèques.

Au bout de six mois, consacrés à réorganiser son armée et à nouer des relations avec les vassaux mécontents de l'empire aztèque, Cortés porta son quartier général à Tezcuco, où l'appelait un prince de la famille royale nommé Ixtlilxochitl. Quatre mois lui furent encore nécessaires pour achever ses préparatifs et pour faire construire à Tlascala des brigantins destinés à détruire les canots des Aztèques et à s'emparer du lac de Mexico. Ces brigantins, au nombre de treize, transportés sur les épaules des *Tamanes* à travers près de vingt lieues de montagnes, furent lancés sur le lac le 28 avril 1521. Le même jour le général passa la revue de ses troupes, sur la grande place de Tezcuco. Elles se montaient à quatre-vingt-sept cavaliers et huit cent dix-huit fantassins, dont cent dix-huit arquebusiers et arbalétiers. Il avait trois grosses pièces de campagne en fer et quinze fauconneaux de bronze. Il était abondamment fourni de balles et de boulets; il possédait environ mille livres de poudre et cinquante mille flèches garnies de pointes de cuivre. On peut évaluer à cent mille hommes ses alliés Indiens. Telles étaient ses forces et ses moyens d'attaque contre la puissante Mexico, où deux cent mille habitants, guerriers, vieillards, femmes et enfants, étaient renfermés, bien résolus à s'ensevelir sous les ruines de la ville. Mexico, bâtie sur pilotis dans les îlots du lac, ne tenait à la terre ferme que par trois longues chaussées. Elles furent occupées par Alvarado, Olid et Sandoval, tandis que Cortés, à la tête des brigantins, attaquait la place du côté du lac. Le siége commença le 30 mai; il continua pendant un mois, partiellement et avec des chances diverses. Le jour les Espagnols pénétraient dans l'enceinte de la ville après des combats acharnés, s'emparaient des ponts, comblaient les fossés, brûlaient les maisons, tuaient un grand nombre d'ennemis; puis avec la nuit les Mexicains reprenant l'avantage, forçaient les assaillants à la retraite, élevaient de nouveaux retranchements et creusaient de nouveaux fossés. Le lendemain tout était à recommencer pour les assiégeants. Fatigué de tant d'efforts inutiles, Cortés voulut tenter un effort décisif : deux divisions, commandées par lui-même et par Alvarado, marchèrent par deux chaussées différentes sur la grande place de Mexico. Cette opération téméraire eut l'issue la plus malheureuse. La division de Cortés, rejetée en désordre sur ses quartiers et avec des pertes considérables, laissa entre les mains des Mexicains deux pièces de campagne, soixante-deux Espagnols et une multitude d'alliés. Cortés n'échappa que par miracle, et il eût été infailliblement tué si les Aztèques n'avaient tenu à le prendre vivant pour le sacrifier à leurs dieux. La division d'Alvarado opéra sa retraite avec assez d'ordre, mais non sans beaucoup de pertes. Pendant que Cortés essayait de prévenir les suites de cette déroute, les Mexicains, enflés de leurs succès, se livraient à la joie, dansant, chantant, immolant leurs prisonniers à la vue des assiégeants épouvantés, et se repaissant de la chair des victimes. On comprend quels sentiments ce hideux spectacle laissa au cœur des Espagnols, témoins impuissants de l'immolation de leurs compatriotes. Les prêtres mirent le comble à la joie des Mexicains en leur annonçant que le terrible Huitzilopochtli, leur divinité offensée, se laissant apaiser par les sacrifices offerts sur ses autels, prenait de nouveau les Aztèques sous sa protection et leur livrerait leurs ennemis avant l'expiration de huit jours. Cette nouvelle parvint rapidement au camp des assiégeants, et répandit parmi les Indiens auxiliaires la plus grande consternation. Ils profitèrent de la nuit pour s'éloigner du camp. Les Tlascalans eux-mêmes ne résistèrent pas à la panique générale, et partirent. Il ne resta guère avec Cortés que Ixtlilxochitl, le jeune roi de Tezcuco, et Chichemecatl, le vaillant chef tlascalan, avec un petit nombre de leurs compatriotes. Cortés ne s'éffraya pas de cette désertion; il redoubla de vigilance, et resserra le blocus de Mexico, où la famine commençait à faire de cruels ravages. Les huit jours se passèrent, et la divinité mexicaine ne livra point les chrétiens à ses adorateurs. Les alliés revinrent, honteux de leur crédulité, et pleins d'une animosité qu'irritait encore l'artifice dont ils avaient été dupes. Désespérant d'enlever Mexico d'un seul coup, Cortés prit le parti de l'emporter, pour ainsi dire, maison par maison, rasant les édifices (1) à mesure qu'il avançait, et comblant les canaux avec les décombres. Ce plan entraînait la destruction complète de la capitale. Le conquérant aurait voulu s'épargner cette cruelle nécessité; il fit faire à Guatemozin, successeur de Montezuna, les offres les plus libérales, ne lui demandant que de reconnaître la suzeraineté de l'Espagne, et promettant de respecter les personnes, les propriétés, et les droits politiques des Aztèques. Ses propositions furent re-

(1) « C'était une chose triste à voir, dit Cortés en parlant de la destruction d'un des principaux édifices; mais cela rentrait dans le plan de nos opérations, et nous n'avions pas d'autre alternative. »

jetées avec dédain. Il recommanda en même temps de traiter avec la plus grande humanité les malheureux que la faim poussait vers les quartiers espagnols; mais il en vint peu: ils aimaient mieux mourir que de recourir à leurs ennemis, et, dédaignant d'implorer la pitié de leurs vainqueurs, ils leur lançaient le regard sombre et féroce du tigre blessé. Cependant le cercle des destructions se resserrait chaque jour, et les Mexicains étaient réduits au quartier de Tlatelolco. Les défenseurs de la ville n'étaient plus qu'une foule affamée et pestiférée campant sur des monceaux de cadavres en putréfaction. « On ne pouvait poser le pied, dit Cortés, que sur des cadavres indiens. » Profondément touché de tant de souffrances, il fit faire de nouvelles propositions à Guatemozin; trois fois il revint à la charge : le monarque aztèque fut inébranlable, et Cortés dut ordonner l'assaut. Le 12 août les Espagnols et leurs auxiliaires se précipitèrent sur le dernier asile des assiégés. Ceux-ci, enveloppés de tous côtés, purent à peine se défendre. Ce fut moins un combat qu'un massacre. Quarante mille Aztèques y périrent, égorgés surtout par les Tlascalans et les autres auxiliaires. « Jamais, s'écrie Cortés, je n'ai vu une race aussi impitoyable; jamais rien de ce qui porte la forme humaine n'a été aussi dépourvu d'humanité. — « Les cris piteux des enfants et des femmes, ajoute-t-il, suffisaient pour fendre le cœur. » Épouvanté lui-même de tant de carnage, il fit sonner la retraite, et laissa aux Aztèques survivants une nuit encore, espérant qu'ils se rendraient. Cet espoir fut encore déçu. En vain il envoya des prisonniers porter à Guatemozin des offres bienveillantes. Un des magistrats de la ville vint lui annoncer que le monarque était inflexible; et il ajouta avec résignation : « Faites à votre plaisir. — Retournez alors, répliqua le vainqueur, et préparez vos compatriotes à mourir; leur heure est venue. » Il différa néanmoins l'attaque pendant plusieurs heures. Mais ses troupes, craignant que Guatemozin ne s'enfuît avec ses trésors, arrachèrent à leur général l'ordre de l'assaut, et s'élancèrent sur la masse confuse entassée devant eux. Le carnage de la veille se renouvela avec plus d'horreur encore. Les Espagnols épargnèrent partout les femmes, les alliés indiens nulle part, malgré les ordres et les prières de Cortés. La prise de Guatemozin mit fin au massacre. Cortés, pour ne pas laisser ses soldats exposés à l'air empesté de Mexico, les fit reconduire dans leurs quartiers. Ainsi finit, le 13 août 1521, un siége qui durait depuis trois mois, et dans lequel les assiégeants et les assiégés avaient montré un héroïsme égal. Avec Mexico tomba l'empire aztèque, et Cortés, confirmé dans sa dignité de capitaine général par une ordonnance de Charles-Quint, n'eut plus qu'à organiser sa conquête. Il commença par rebâtir Mexico sur les ruines de l'ancienne cité, et la peupla en y attirant les Espagnols par des concessions de terre et de maisons, et les Indiens par une politique libérale qui leur accordait divers priviléges, entre autres celui d'être gouvernés et jugés par leurs chefs nationaux. Il ne borna pas son attention à la capitale. Il eut soin de fonder des établissements dans toutes les parties du pays dont la position lui parut avantageuse. Ce furent Zacatula sur les bords de l'océan Pacifique, Coliman sur le territoire de Mechoacan, San-Esteban sur les côtes de la mer Atlantique, Médellin près de Vera-Cruz. Cortés favorisa l'établissement de ces diverses colonies par de larges concessions de terres et de priviléges municipaux. Il défendit en même temps le célibat, sous peine de confiscation des biens, et pria l'empereur de n'envoyer dans la Nouvelle-Espagne ni avocats, ni médecins, ni juifs *christianisés*. Malgré ses propres scrupules et les ordres formels de la cour d'Espagne, il adopta, sur les instantes réclamations de ses soldats, le vicieux système des *repartimientos* (lots d'Indiens donnés aux colons Espagnols) universellement pratiqué par ses compatriotes. Les Tlascalans seuls, en récompense de leurs services, conservèrent leur liberté. Cortés, il est vrai, en accordant les *repartimientos* prit beaucoup de mesures pleines d'humanité pour limiter le pouvoir du seigneur et pour assurer aux indigènes tous les avantages compatibles avec le servage (1). Si Cortés fit trop bon marché des droits politiques des indigènes, il ne négligea rien pour leur bien-être spirituel. Sur sa demande, douze moines franciscains, « hommes d'une pureté sans tache, dit M. Prescott, nourris dans la discipline et la science du cloître, » arrivèrent dans le Mexique en 1524. Ces missionnaires, dont on ne saurait trop louer le zèle et la charité, obtinrent rapidement la vénération et l'amour des indigènes, qu'ils défendaient contre les violences des conquérants. Moins de vingt ans suffirent pour substituer sur toute la surface de l'Anahuac la religion chrétienne à l'abominable culte des Aztèques.

Cette œuvre pacifique de civilisation ne suffisait pas à l'humeur inquiète de Cortés. Informé de la défection d'Olid, qui avait conduit une colonie à Honduras, il se mit en marche pour le punir, le 12 octobre 1524, en se faisant accompagner de Guatemozin. Après quatre mois de la marche la plus pénible, il était sur le point d'atteindre l'État d'Aculan, lorsqu'il fut informé d'un complot tramé par les Mexicains de sa suite. Croyant ou feignant de croire que Guatemozin en était l'auteur, il le fit pendre aussitôt. Cruelle exécution, qui parut inique aux Espagnols eux-mêmes. A partir de ce moment rien ne réussit à Cortés. Cette expédition, qui dura vingt mois, n'eut aucun résultat. Rentré à Mexico en juin 1526, Cortés

(1) Les ordonnances déterminent la nature des services des Indiens, les heures où ils seront employés, leur nourriture, la compensation qui leur sera accordée, etc. Elles exigent que le *encomenduro* (seigneur) pourvoie à leur instruction religieuse.

reçut au bout de quelques jours l'avis de son remplacement provisoire et l'ordre de se rendre en Espagne pour se justifier des accusations portées contre lui. Il n'obéit pas immédiatement, dans l'espoir que cet ordre serait révoqué; mais le voyant maintenu et se trouvant même exposé aux vexations des commissaires envoyés d'Espagne, il partit accompagné de son fidèle Sandoval et de plusieurs chefs aztèques et tlascalans. Il aborda au port de Palos, en mai 1528, là où Colomb avait débarqué trente-cinq ans auparavant après avoir découvert le Nouveau Monde. Il y rencontra François Pizarre. Le futur conquérant du Pérou venait solliciter de nouveau l'appui du gouvernement espagnol. Cortés se reposa quelques jours au couvent de la Rabida, et partit pour Tolède. Son voyage fut un triomphe continuel. Jamais depuis le retour de Colmb on n'avait vu un pareil spectacle. Charles-Quint combla d'honneurs le conquérant, le nomma, au mois de juillet 1529, marquis de la vallée d'Oaxaca, capitaine général de la Nouvelle-Espagne et des côtes de la mer du Sud; mais il ne lui rendit pas le gouvernement civil du Mexique. De retour dans ce pays, au mois de juillet 1530, Cortés se vit bientôt en butte à l'animosité de l'*audiencia reale*. Il reprit alors avec une nouvelle ardeur la recherche d'un passage entre les deux mers; il fit explorer d'abord l'isthme de Darien et les côtes orientales de l'Amérique du Nord. Tous les bâtiments qu'il envoya dans cette direction périrent successivement. Affligé de ces mauvais résultats, il prit lui-même, en 1536, le commandement d'une nouvelle expédition. S'il ne rencontra pas le passage tant cherché, il découvrit la Californie, et navigua dans cette mer intérieure qui porte le nom de Vermeille, et qui devrait s'appeler plutôt la mer de Cortés. Ces diverses entreprises lui coûtèrent trois cent mille *castellanos* d'or, sans lui produire un ducat. Pendant cette dernière expédition il apprit l'arrivée à Mexico du vice-roi Mendoza. C'était le dernier coup porté à son autorité. Il résolut, en 1540, de repasser en Espagne pour revendiquer ses droits de capitaine général et réclamer le remboursement des sommes dépensées dans ses dernières entreprises. Ce second voyage fut bien différent du premier. De nouveaux conquérants avaient fait oublier le vainqueur de Guatemozin: l'or du Pérou éclipsait les produits, jusque là assez modiques, des mines du Mexique. Cortés était vieux d'ailleurs, et n'était plus heureux; la cour, qui n'espérait rien de lui, l'accueillit avec froideur. En 1541 le marquis de la Vallée, comme on l'appelait, alla rejoindre l'empereur au siége d'Alger. Il fit naufrage sur la côte, se sauva à la nage, et perdit des pierres précieuses d'un prix inestimable. On sait quelle fut l'issue de cette entreprise. Cortés, qui offrait d'enlever la place, tout en regrettant de ne pas avoir à ses côtés une poignée de ses vétérans qui l'avaient aidé à conquérir le Mexique, ne fut pas même admis au conseil qui décida la levée du siége (1). Il continua pendant six ans de languir à la cour, espérant toujours la solution de son procès, sans la voir jamais arriver. Enfin, las de cette stérile et humiliante position, il résolut de retourner au Mexique; mais avant d'avoir quitté son ingrate patrie il mourut, dans un petit village près de Séville. Il légua ses propriétés à son fils don Martin, et pourvut libéralement aux besoins de ses autres enfants. Il consacra aussi des sommes considérables à des œuvres de charité, et ordonna que tous les revenus de ses biens de Mexico seraient appliqués à l'établissement et à la dotation de trois grandes institutions publiques, savoir: dans la capitale, un hôpital dédié à Notre-Dame de la Conception; à Cojohuacan, un collége pour l'éducation des missionnaires destinés à prêcher l'Évangile; et un couvent de femmes. Par d'autres clauses, il recommandait de traiter les Indiens avec justice et humanité; il ajoutait ces paroles remarquables: « C'est depuis longtemps une grande question de savoir si l'on peut, en bonne conscience, posséder des esclaves indiens. Cette question n'ayant pas encore été décidée, j'ordonne à mon fils Martin et à ses héritiers de n'épargner aucune peine pour arriver à la connaissance de la vérité sur ce point, car c'est un sujet qui intéresse profondément leur conscience et la mienne. » Ce scrupule est un dernier témoignage de l'esprit profondément religieux du *conquistador*. Les restes de Cortés, déposés dans le caveau de la famille du duc de Médina-Sidonia, furent transportés en 1562 dans la Nouvelle-Espagne, et placés dans le monastère de Saint-François à Tezcuco. Ils furent transférés à Mexico en 1629, dans l'église de Saint-François puis dans l'hôpital de Jésus de Nazareth en 1794. En 1823 la populace républicaine de la capitale, pour célébrer l'ère de l'indépendance nationale, résolut de briser la tombe qui renfermait les cendres du conquérant et de les jeter au vent. Quelques amis de la famille entrèrent dans le caveau pendant la nuit et enlevèrent secrètement le corps, épargnant ainsi à la moderne Mexico l'infamie d'une pareille profanation. — Cortés s'était marié deux fois. Sa première femme, Catalina Xuarez, étant morte en 1524, il épousa, en 1529, dona Juana de Zunia, fille du second comte d'Aguilar et nièce du duc de Béjar. Il n'avait pas eu d'enfants de son premier mariage; il en eut quatre du second, un fils, don Martin, héritier de ses honneurs et objet de persécutions plus acharnées que celles qu'avait subies son père (2), et trois filles, qui

(1) Voltaire (*Essai sur les mœurs*, ch. 147) raconte qu'un jour Cortés, ne pouvant obtenir une audience de l'empereur, écarta la foule qui entourait le carrosse royal, et monta sur le marchepied. Charles demandant quel était cet homme, celui-ci répondit: « Je suis l'homme qui vous a donné plus de royaumes que vos ancêtres ne vous ont laissé de villes. » Cette dramatique mais invraisemblable anecdote n'est attestée par aucun historien contemporain.

(2) Don Martin Cortés, second marquis de la Vallée, avait été accusé, comme son père, de vouloir se créer une souveraineté indépendante dans la Nouvelle-Espagne. Ses

firent de brillants mariages. Il laissa aussi plusieurs enfants naturels, dont deux, don Martin, fils de Marina, et don Louis Cortés, parvinrent à une haute distinction, et furent créés commandeurs de l'ordre de Saint-Jacques.

Cortés a lui-même rendu compte de ses découvertes et de ses conquêtes en adressant à Charles-Quint des lettres du plus grand intérêt historique. La première de ces lettres se perdit en route; trois autres arrivèrent successivement: elles furent imprimées en espagnol, et leurs titres pompeux, annonçant la soumission de vastes contrées pourvues de richesses immenses, produisirent une sensation générale. La seconde lettre parut à Séville, en 1522 (28 feuillets in-folio); elle fut réimprimée à Saragosse en 1523. La troisième lettre fut publiée à Séville (1523, in-folio, 30 feuillets); la quatrième, à Tolède (1525, in-fol., 21 feuillets). Ces pièces originales sont excessivement rares, et réunies elles ont été payées 1,220 francs environ (48 livres sterling) à la vente Heber à Londres, en 1828. — Les lettres de Cortés, écrites en espagnol, franchirent bientôt la Péninsule, et furent, de 1522 à 1525, traduites en italien, en latin, en allemand; elles eurent diverses éditions, plus ou moins complètes, très-difficiles à rencontrer aujourd'hui et très-recherchées des bibliophiles. Traduites en anglais, accompagnées d'une préface et de notes instructives par M. G. Folsom, elles forment un volume in-8°, qui a paru à New-York en 1843, sous le titre de *Dispatches of Hernando Cortes*. L. J.

Bernal Diaz, *Historia de la conquista de Mejico*. — Solis, *Historia de la conquista de Mejico*. — Robertson, *History of America*. — William H. Prescott, *Histoire de la conquête du Mexique*, traduite en français par M. Amédée Pichot; Paris, Didot, 1846, 3 vol. in-8°. Cet ouvrage, l'un des plus remarquables des monuments historiques de notre époque, est le résultat d'immenses recherches faites par l'auteur, qui a obtenu la communication de nombreux documents authentiques des archives de l'Espagne, faveur qui avait été refusée à Robertson.

frères naturels, don Martin et don Louis, furent impliqués dans la même accusation, et le premier fut mis à la torture.

*CORTÉS (*Jean*), romancier espagnol, natif de Tolosa, dans le Guipuscoa, vivait dans la première moitié du dix-septième siècle. On a de lui: *Discursos morales y novelas;* Saragosse, 1617, in-8°; — *Lazarillo de Manzanares y cinquo novelas;* Madrid, 1620, in-8°.

Nicolas Atonio, *Bibliotheca hispana nova*.

*CORTÉS (*Martin*), célèbre géographe espagnol, né au seizième siècle, mort avant l'année 1582. Il appartenait à une famille noble, originaire de Bujaraloz, en Aragon. Son père s'appelait Martin Cortés, sa mère Martina Albacar. Vers l'année 1530 il alla s'établir à Cadix, et ce fut dans cette ville que s'écoula la plus grande partie de sa vie. On n'a pu recueillir de renseignements précis sur l'époque de sa mort. Il y avait seize ans que Cortés résidait à Cadix lorsqu'il composa un ouvrage destiné à faire une vraie révolution dans l'art de la navigation, et Montucla a signalé dès le siècle dernier toute l'importance de ce livre, modestement intitulé: *Breve compendio de la esfera y de la arte de navegar;* Cadiz, 1551. L'auteur y déploie de grandes connaissances, en dehors même de la science géographique; et pour la cosmographie du seizième siècle, c'est une œuvre capitale, qui fut dès 1561 traduite en anglais par Ricard Eden. On réimprima plusieurs fois l'original en Espagne. L'observation la plus remarquable que l'on rencontre dans ce traité est celle qui a fait supposer à l'auteur que le phénomène de la variation de l'aiguille aimantée était produit par un pôle magnétique distinct du monde, et où résiderait une vertu attractive de l'aimant ou du fer. « Cette idée, dit Navarrete, était neuve et originale. » Aussi le savant géographe donne-t-il la nomenclature raisonnée de ceux qui l'ont mise en discussion. F. D.

Fernandez de Navarrete, *Disertacion sobre la historia de la nautica y de las matematicas;* Madrid, 1846, pet. in-4°.

*CORTÉS. *Voyez* DONOSO-CORTÉS.

FIN DU ONZIÈME VOLUME.